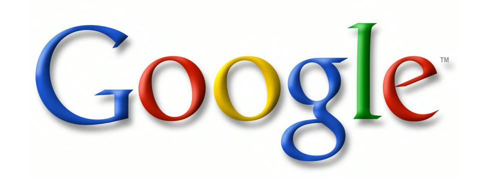
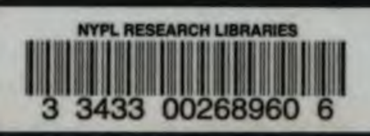



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00268960 6




KPB

ITINÉRAIRE

DE L'ORIENT

2932 — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris

COLLECTION DES GUIDES-JOANNE

ITINÉRAIRE
DESCRIPTIF, HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ORIENT

PAR

LE Dr ÉMILE ISAMBERT
Professeur agrégé à l'École de Médecine de Paris
Membre de la Société de Géographie

DEUXIÈME PARTIE

MALTE, ÉGYPTE, NUBIE, ABYSSINIE
SINAÏ

CONTENANT 6 CARTES, 19 PLANS ET 4 GRAVURES

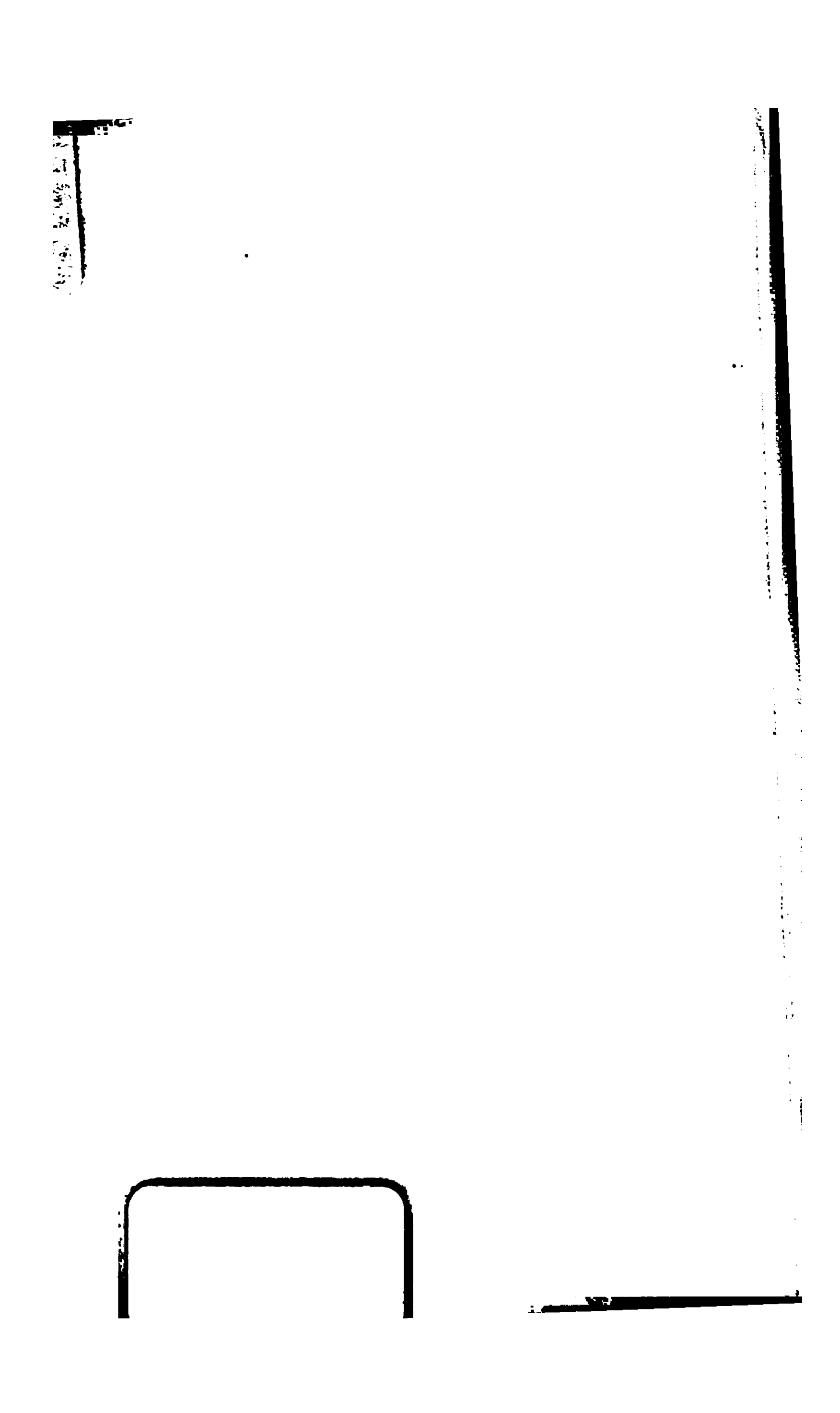
PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

Toutes les mentions et recommandations contenues dans le texte des Guides-Joanne sont entièrement gratuites.

TABLE MÉTHODIQUE.

Troisième partie. — MALTE et l'ÉGYPTE.



Toutes les mentions et recommandations contenues dans le texte des Guides-Joanne sont entièrement gratuites.

TABLE MÉTHODIQUE.

Troisième partie. — MALTE et l'ÉGYPTE.

a été illustré des figures des principales divinités. Des paragra graphes nouveaux ont été consacrés à la civilisation et aux mœur des anciens Égyptiens. L'architecture arabe a été l'objet d'une sec tion spéciale. Des plans insérés dans le texte ont permis de mettr sous les yeux des lecteurs les types principaux des mosquées, étu diés et expliqués d'après les travaux de Pascal Coste, de Bourgeoi et de M. Charles Blanc.

Peu de changements ayant eu lieu dans le gouvernement et l'ad ministration de l'Égypte moderne, l'auteur a dû se borner à mieu préciser la nature des rapports établis entre le gouvernemen du khédive et la Porte, et à renouveler les chiffres de statisti ques. Les modifications introduites dans l'organisation judiciair par l'institution des tribunaux mixtes ont nécessité un remanie ment complet de ce paragraphe; un travail analogue a été fait pou tous les paragraphes relatifs aux travaux publics, au commerce, la navigation. Les notes fournies avec une rare obligeance pa M. le docteur Hamy, de la Société d'anthropologie, ont jeté un vive lumière sur les races qui peuplent aujourd'hui l'Égypte. Pa suite de ces additions, le chapitre des généralités, qui comptait un soixantaine de pages dans l'ancien *Guide*, n'occupe pas moins d deux cent vingt pages dans le *Guide* nouveau, et il est devenu un véritable petit traité sur l'Égypte, pouvant servir d'introduction au voyage lui-même.

Une nouvelle division a été adoptée pour la description d'Alexan- drie. Le développement considérable que cette ville a pris exigeai un cadre plus ample. Les fouilles accomplies dans les vingt der- nières années ont rétabli en partie la topographie de la vill ancienne, dont le plan a été donné d'après Mahmoud-Bey. M. le docteur Gaillardot a communiqué, sur les mosquées de cette ville des notes précieuses qui ont permis de consacrer à ces monuments un paragraphe nouveau.

Les rapports de Neroutsos-Bey, insérés dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, ont fourni d'intéressants détails sur les hypo- gées chrétiens.

Dans le Delta, la création de nouvelles routes ferrées et les dé- couvertes faites sur divers points, en particulier à Saïs et à Sân, nécessitaient aussi le remaniement de l'ancien Itinéraire. Je men- tionnerai surtout les routes d'Alexandrie à Ramlèh, d'Alexandrie au Caire, par la rive gauche du Nil, d'Alexandrie au Caire, par

le canal Mahmoudièh et le Nil, du Caire à Damiette, par le Nil et les canaux, du Caire à Ismaïlia par le chemin de fer. Aucun des points où l'intérêt archéologique pouvait attirer le voyageur studieux n'a été omis, et les touristes qui voudront visiter les ruines éparses dans le Delta, trouveront dans ce Guide les renseignements archéologiques suffisants, sans en faire une étude trop approfondie. La route d'Alexandrie à Rosette, par le chemin de fer, livrée à la circulation pendant l'impression du volume, a dû être indiquée dans une note additionnelle. Enfin, le canal de Suez, corrigé et complété par M. Ritt, occupe une place justifiée par l'importance de cette nouvelle voie de communication.

Pour la description du Caire, l'historique des mosquées a été rédigé à l'aide de l'excellent ouvrage de Pascal Coste (l'*Art Arabe* ou les *Monuments du Caire*) et de notes fournies par M. le docteur Gaillardot. Une grande place a été donnée à l'admirable musée égyptien, fondé à Boulaq par les soins de M. Mariette. Un extrait sommaire du Catalogue, revu et corrigé par le savant Conservateur du musée, forme lui-même un catalogue abrégé suffisant dans la plupart des cas. Des remerciements sont dus à M. Delchevalerie, chef du service des plantations et des promenades du Caire, qui a bien voulu communiquer des renseignements botaniques, à l'aide desquels la description des jardins de Gezirèh, de Gizèh et de Choubrah a été rectifiée et complétée. Les tombes des plateaux de Gizèh et de Saqqarah, ces dernières surtout, ont été l'objet d'un travail spécial, dont les éléments ont été empruntés aux ouvrages de Lepsius et surtout à ceux de M. Mariette.

Dans cette partie du Guide, deux routes nouvelles ont été ajoutées : l'une, à l'oasis d'Ammon et l'autre, aux couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul.

Dans la haute Égypte surtout, les anciennes descriptions se trouvaient insuffisantes. Les découvertes poursuivies pendant ces vingt dernières années ont permis de présenter aux touristes un travail tout-à-fait nouveau. Parmi les monuments qui ont reçu le plus de développements, on peut citer les tombes de Beni-Hassan et de Tell el-Amarna, les temples d'Abydos et de Dendérah, entièrement refaits, d'après les ouvrages de Mariette-Bey. A Thèbes, certaines tombes importantes, dont l'une a été découverte en 1872-1873 par M. Georg Ebers, ont été décrites ; les temples de Deïr el-Bâhari, de Karnak ont été complétés d'après quelques ouvrages récents

de Mariette-Bey; le temple de Médinet-Abou, d'après les travaux de Lepsius et de Dümichen.

La description de la haute Nubie, qui n'existait pas dans le volume précédent, a été ajoutée à celle de la Nubie, et la partie historique de ce chapitre a été complétement remaniée avec la collaboration de M. Maspero. De nouveaux paragraphes ont été ajoutés sur les mœurs, les produits du sol, la météorologie, le commerce, l'industrie, les moyens de transport et les conditions générales du voyage. Un développement proportionnel a été donné la description des temples. Ceux de Kalabchèh, de Dandour, de Derr, les spéos d'Ibrim, les tombes d'Anibé, les temples d'Abou-Simbel ont reçu des additions notables.

Les routes de la haute Nubie, jusqu'à Khartoum, ont été décrites sommairement, principalement d'après les ouvrages de Caillaud et de Lepsius : la première partie de ces routes, jusqu'à Semnèh, est due à M. Georges Bertrand, qui a parcouru récemment ce pays.

Le Soudan et les contrées du haut Nil forment un chapitre nouveau. Après avoir remonté, sur une étendue plus ou moins considérable, le cours du Nil, le touriste sera bien aise de suivre par la pensée, à l'aide d'une bonne carte, le fleuve qui est la vie même de l'Égypte, jusqu'aux régions lointaines, encore imparfaitement connues, d'où il descend. Décrire le haut Nil, ce n'est point, du reste, sortir de l'Égypte. Le khédive s'efforce, en effet, de soumettre ces contrées à sa domination et ses efforts ont été exposés succinctement. La description de ce pays a été faite d'après les sources les plus authentiques, choisies avec le plus grand soin les voyages de Schweinfurth, de sir Samuel Baker, de Marno de de Heuglin, de Grant et de Speke, et les explorations récentes entreprises sous la direction du colonel Gordon, ont permis de tracer de ces immenses régions une esquisse qui, nous l'espérons ne sera ni sans intérêt ni sans utilité.

L'Abyssinie a fourni une partie spéciale, la quatrième, dans le *Guide d'Orient*. L'Introduction a été rédigée d'après les travaux de MM. Renan, Vivien Saint-Martin, et les ouvrages des savants voyageurs qui ont exploré ces contrées : Ferret et Galinier, Lefèvre, Petit et Qu. Dillon, Combes et Tamisier, Lejean, Arnaud d'Abbadie, etc. Des remerciements particuliers sont dus à M. Cahun qui a bien voulu rédiger la route de Suez à Massâouah, qu'il a parcourue dans ces derniers temps.

Le voyage du Sinaï est, pour un grand nombre de voyageurs, le complément du voyage d'Égypte; un appendice a donc été consacré à la description de la route du Sinaï et des Lieux Saints. La Péninsule sinaïtique elle-même sera complétement décrite dans le volume suivant : *Palestine* et *Syrie*.

Les cartes géographiques et les plans forment un des éléments les plus importants d'un livre destiné aux voyages. MM. Hachette et Cie n'ont reculé, à cet égard, devant aucun sacrifice et, grâce au zèle d'un habile dessinateur, M. Thuillier, et au talent de leurs graveurs, les cartes et les plans de l'*Itinéraire de l'Egypte* ont une valeur supérieure à celle de la plupart des ouvrages de ce genre. Aucune de ces œuvres passagères qui se copient les unes les autres, reproduisant les mêmes erreurs, n'a été consultée; tous les documents ont été puisés aux sources les plus sûres. Cinq cartes sont consacrées à l'Égypte proprement dite : celles de la basse, de la moyenne et de la haute Égypte ont été dressées d'après la carte de Linant-Pacha, complétée et rectifiée en quelques points par les excellentes cartes de la Commission d'Égypte, qui n'ont pas été dépassées pour l'exactitude, au moins en ce qui concerne la topographie. Les récents et remarquables travaux de Mahmoud-Bey ont aussi été utilisés. La carte de la Nubie inférieure, entre Assouân et Ouady-Halfah, a été réduite d'après les cartes de Cailliaud et de Lepsius. La carte comprenant la haute Nubie, l'Abyssinie et une partie du Soudan, a été dressée, pour la partie septentrionale, à l'aide des cartes de Lejean, et, pour la partie méridionale, au moyen de cartes insérées dans les *Mittheilungen*.

Trois grands plans, ceux d'Alexandrie, du Caire et de Karnak, et un grand nombre de petits plans, ont enrichi cette nouvelle édition. Le plan d'Alexandrie moderne a été dessiné d'après les documents les plus récents. Un plan d'Alexandrie antique, d'après Mahmoud-Bey, a été imprimé dans le texte. Le plan du Caire a été refait entièrement d'après Grand-Bey. Les plans des principales mosquées du Caire ont été tirés de l'ouvrage de Pascal Coste, et ceux des temples d'Égypte, des ouvrages de Lepsius, de Dümichen et surtout de Mariette-Bey. Ce dernier savant vient de faire paraître sur Karnak un travail considérable, d'où a été extrait un grand plan de Karnak, qui ne se trouve dans aucun autre Guide.

Les renseignements généraux, que M. le docteur Gaillardot a bien voulu relire et corriger, ont été rejetés à la fin du volume. M. Du-

cros, pharmacien au Caire, et M. Gastou, à Alexandrie, ont droi aussi à des remerciements, car ils ont bien voulu relire les cards et y faire des corrections et des additions qui assurent exactitude aussi parfaite que possible à cette partie import de l'ouvrage.

« La rédaction consciencieuse de ce volume n'a pas été l'œuvr d'un jour, comme l'écrivait mon savant et regretté collaborateu et ami, dans sa préface de la *Grèce* et de la *Turquie d'Europe* malgré tous les soins qui y ont été apportés, des erreurs ont dû s'y glisser, des lacunes y seront signalées. » Je reproduirai donc en terminant cette préface la dernière phrase de l'auteur. « Nous faisons appel à tous les voyageurs, nous recevrons avec reconnaissance, à l'avenir comme par le passé, toutes les observations qu'ils pourront nous adresser, et nous prendrons note des fautes et des omissions qu'ils voudront bien nous signaler. »

Adolphe JOANNE.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. CONSEILS AUX VOYAGEURS.

§ 1. — **Plan général du voyage, durée, époque, dépense.** — Avant d'entreprendre un voyage, il faut d'abord en tracer le plan général, suivant le but qu'on se propose, suivant le temps et l'argent dont on dispose.

Les vastes contrées comprises sous la dénomination générale d'Orient se composent de pays si disparates, que, tous n'offrant pas le même intérêt ou les mêmes facilités pour celui qui se propose de les parcourir, on devra d'abord faire son choix, et décider si l'on veut faire un voyage partiel, ou un voyage d'ensemble, si l'on se propose de résider plus ou moins longtemps dans les régions principales, ou d'en prendre seulement un aperçu général plus ou moins rapide. Le voyageur entièrement maître de son temps et de sa fortune, celui que ne limitent aucunes considérations de famille ou d'intérêts, celui-là pourra facilement consacrer plusieurs années à l'Orient, et y trouver incessamment de nouveaux sujets d'observations, d'études ou de simples distractions. Ces voyageurs, en fort petit nombre dans notre pays, ont à peine besoin de nos conseils préliminaires, ils peuvent prendre leur temps et partir quand ils voudront.

Ceux qui, sans avoir devant eux un temps illimité, auront cependant assez de loisir pour embrasser dans une tournée générale toutes les contrées que nous décrivons, en se bornant bien entendu aux localités les plus intéressantes, devront y consacrer une année entière, ou même quatorze mois. La manière de diriger cette tournée générale est entièrement subordonnée au voyage d'Égypte, qui ne peut être fait que dans une saison spéciale, celle où les vents sont favorables pour remonter le Nil et la température supportable pour les Européens. Quittant l'Europe à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, on arrivera en Égypte en octobre, on remontera le Nil en novembre et décembre, de manière à être revenu au Caire pour la fin de janvier ou le milieu de février, on consacrera au Sinaï et à l'Arabie Pétrée la fin de février ou le mois de mars, de manière à être à Jérusalem pour les fêtes de Pâques. On parcourra la Palestine et la Syrie pendant les mois d'avril et de mai, pour arriver en juin dans l'Asie Mineure, remontant vers le nord à mesure que la saison s'avancera, de manière à se trouver à Constantinople, sur les bords de la mer Noire et dans

les principautés danubiennes en juillet, août et septembre; on reviendra en Grèce à la fin de septembre et on lui consacrera tout le mois d'octobre et une partie de novembre pour revenir en Europe au commencement de décembre.

Les voyageurs qui voudront partir au commencement du printemps devront se diriger en sens inverse : ils se rendront en Grèce au commencement d'avril ; au mois de juin, ils parcourront soit l'Albanie et la Macédoine, soit le nord de l'Asie Mineure, de manière à être à Constantinople à la fin de juillet, et à visiter les principautés danubiennes, ou l'Arménie, au mois d'août; au mois de septembre, ils reviendront vers la partie S. de l'Archipel grec et de l'Asie Mineure ; en octobre et novembre, ils parcourront la Syrie ; en décembre, le Sinaï, pour arriver en Égypte et remonter le Nil au plus tard au commencement de janvier, et revenir en Europe en avril ou mai.

Ceux qui n'ont devant eux que quelques mois devront se borner à un voyage partiel, tel que la Grèce seule, l'Égypte seule, la Syrie seule, ou mieux en un premier voyage, la Grèce et la Turquie d'Europe, et en un second voyage, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie et l'Asie Mineure. Le premier voyage est aujoud'hui tout tracé : on se rend de Paris à Constantinople par les chemins de fer allemands et le Danube (*V.* R. *C.* et vol. *Grèce* et *Turquie d'Europe* R. 58). Bientôt on ira directement en chemin de fer, et déjà on peut, en faisant un grand détour par la Pologne (Cracovie, Lemberg et Czernowitz), et par la Roumanie, aller de toutes les capitales de l'Europe jusqu'à Varna en chemin de fer, et n'avoir plus qu'une navigation de 14 h. jusqu'à Constantinople. De cette capitale, on revient à Athènes, soit directement par mer, soit par Salonique et la Thessalie si l'on a plus de loisir, et, après avoir fait en Grèce une excursion proportionnée au temps dont on dispose, on revient par le golfe de Corinthe, Corfou, Brindisi ou Trieste. On peut aussi faire la même tournée en sens inverse, mais le Danube est un peu fastidieux à remonter. — Le second voyage, celui de l'Égypte, Syrie et Asie Mineure, sera fait dans l'ordre que nous indiquons, c'est-à-dire de Marseille ou Brindisi, à Alexandrie, Jaffa, Beyrout et Smyrne, si l'on part à la fin de l'automne, et en sens inverse, c'est-à-dire par Smyrne, Beyrout, Jaffa et Alexandrie, si l'on part au printemps ou en été. Les personnes qui prendraient ce dernier parti trouveront au commencement de chacune des grandes divisions géographiques de notre ouvrage, les avis nécessaires sur la manière d'y voyager, les itinéraires à choisir, la durée et la dépense du voyage. Nous renverrons donc immédiatement le lecteur à ces chapitres spéciaux (t. I, Grèce, p. 48-253; Turquie d'Europe, p. 495-498; t. II Égypte, p. 235-245). Nous pouvons leur dire seulement d'une manière générale qu'en un espace de six semaines au minimum, et de trois mois en moyenne, ils pourront faire dans l'une ou l'autre de ces contrées un voyage intéressant et fructueux, à la condition de choisir la saison favorable.

D'autres voyageurs, pouvant disposer de trois ou quatre mois, par une occasion unique et qui ne se représentera probablement plus pour eux (nous en avons connu plusieurs dans ce cas), désireront faire une tournée générale, comprenant les quatre villes principales de notre itinéraire : Athènes, Constantinople, Jérusalem et le Caire, et quelques-unes des localités les plus rapprochées des côtes. Cette excursion est facile à faire, en parta-

geant son temps ainsi qu'il suit, si l'on part au commencement de l'automne :

De Marseille à Athènes (directement par Naples et Messine, ou par Brindisi, Corfou et Corinthe)	5 j.
Séjour en Grece, Athènes, et tournée aux localités les plus voisines (*V.* t. I, itinéraire 1, 2 ou 3, au choix, p. 52)	8
Se rembarquer par le paquebot suivant pour Constantinople (trajet 36 h.)	1
Séjour à Constantinople (*V.* t. I, p. 524)	7
Excursion à Nicée, Niomédie et Brousse	3
De Constantinople à Smyrne, Rhodes et Beyrout (par les Messageries maritimes françaises ou par le *Lloyd*)	7 j.
De Beyrout à Jérusalem, par Sidon, Tyr, Nazareth et Naplouse, retour à Jaffa	17
De Jaffa à Alexandrie (36 h.)	1
Séjour en Égypte (Alexandrie, le Caire, Pyramides, Memphis et Suez)	15
Alexandrie à Marseille	7
Marseille à Paris (18 h.)	1
Total	72 j.

La seule précaution à prendre, pour ne pas perdre de temps, est de s'informer d'avance de la quinzaine où se fait le départ de Constantinople pour Beyrout, et de calculer son départ de Paris en conséquence.

Au printemps, il faudrait commencer par l'Égypte et finir par la Grèce pour ne pas être exposé aux fortes chaleurs en Égypte. — Les voyageurs qui pourraient allonger leur tournée seulement de cinq semaines, en passant en Grèce trentre-quatre jours et en Syrie trente jours, accompliraient un voyage déjà très-suffisamment complet. L'excursion de la haute Égypte, faite au moyen des bateaux à vapeur, allongerait encore le voyage d'au moins 25 jours (jusqu'à la première cataracte seulement) et de six semaines pour visiter la deuxième cataracte (*V.* t. II, p. 239).

Telles sont les indications très-générales que nous pouvons donner ici, et qui devront être soigneusement contrôlées avant le départ en consultant les prospectus des paquebots des Messageries maritimes françaises (à Paris, rue Notre-Dame des Victoires, 28), et aussi ceux du Lloyd (au consulat d'Autriche, rue Laffitte, 21), les services de ces deux compagnies étant sujets à varier. Quant au choix des contrées que l'on se décidera à visiter, nous renverrons à nos chapitres généraux, Grèce, Turquie, Syrie, Arabie, Égypte, etc. : en parcourant nos paragraphes spéciaux : *manière de voyager, impression générale du voyage,* chacun pourra se décider suivant ses goûts, ses forces, sa santé. La simple tournée des côtes de la Méditerranée, celle de l'Égypte tout entière, peuvent être faites sans difficultés, sans fatigues par tout le monde, par les femmes, par les malades mêmes ; on n'a guère à craindre que le mal de mer, et par Brindisi la navigation se réduit encore de trois jours. Il n'en est pas de même des pérégrinations dans l'intérieur de la Grèce, de l'Asie, de la Syrie, où l'on ne peut voyager qu'à cheval et loger sous la tente ou dans des gîtes dénués du confortable le plus élémentaire (*V.* tome I), et, à plus forte raison de l'Arabie, que l'on ne peut parcourir qu'à dos de dromadaire : chacun devra consulter ses forces, son courage à supporter certaines privations, avant de se mettre en route.

La dépense d'un voyage en Orient ne peut être indiquée que d'une manière approximative. Pour les personnes qui aimeraient à faire des voyages

d'exploration dans les régions les moins accessibles, dans l'Arabie, dans l Haouran, dans les profondeurs de l'Asie Mineure, ou vers les sources d Nil, les frais de voyage n'ont pour ainsi dire pas de limites, tant sont considérables les rançons à payer aux cheïkhs des tribus dont on doit traverser le territoire. Un tel voyage pourra s'élever facilement à 20 ou 30 000 fr Mais, sauf ces entreprises exceptionnelles, si l'on veut rester sur le routes habituellement parcourues, on peut évaluer sa dépense à une moyenne de 40 à 50 fr. par jour, si l'on est seul, que l'on pourra réduire à 35 ou 40 fr. si l'on se réunit à plusieurs voyageurs. il est à peu près impossible de descendre au-dessous de ce dernier chiffre, mais en revanche, on a peu d'occasions de dépasser le premier. En résumé, une moyenne de 1200 à 1500 fr. par mois exprime assez exactement la dépense d'un voyage en Orient (*V.* pour les détails les paragraphes spéciaux à chaque pays). Quant aux voyageurs qui se borneraient aux tournées restreintes que nous avons indiquées, ils peuvent facilement faire leur budget en consultant d'une part le tarif des paquebots que nous donnons à la fin du volume (*V. Renseignements généraux*), et en calculant d'autre part leur séjour à Constantinople ou au Caire sur le pied de 25 à 30 fr. par jour; à Athènes ou à Jérusalem sur le pied de 15 à 20 fr.

La tournée complète de la Méditerranée, par les Messageries françaises, (c'est-à-dire de Marseille à Constantinople, de Constantinople à Alexandrie et d'Alexandrie à Marseille), revient à 1285 fr. en première classe, 881 en seconde classe, nourriture comprise, à 477 fr. en troisième classe et 280 fr. en quatrième (sans nourriture), prix qui s'abaissent à environ 1149, 816, 430 et 254 fr. avec la remise de 10 °/₀ accordée pour les billets aller et retour; le prix pourrait être un peu moindre avec la remise de 15 °/₀ accordée pour les billets *de famille et retour*. Le voyage de Paris à Marseille en train express coûte 106 fr. La Compagnie des Messageries délivre à Paris des billets directs pour Constantinople ou Alexandrie, comprenant le trajet en chemin de fer de Paris à Marseille, avec une réduction assez importante sur les deux prix réunis. Seulement le voyageur ne peut plus alors réclamer les 10 °/₀ de réduction sur le billet aller et retour. Mais ainsi le voyageur conserve une plus grande liberté d'allures, puisqu'il n'est pas lié par un billet de retour, de sorte que cette combinaison est peut-être la plus avantageuse. On voit donc que la tournée ci-dessus indiquée de soixante et douze jours peut-être accomplie par un voyageur seul pour 2500 à 3500 fr. environ, en prenant les secondes classes des paquebots, et comptant la tournée de Grèce à 400 fr., celle de Syrie de 700 à 800 fr. le séjour à Constantinople 300 fr. et en Égypte 500 fr. Le voyage de trois mois et demi (trente-quatre jours en Grèce, trente-deux jours en Syrie) dans les mêmes conditions monterait de 4000 à 4500 fr. — Le voyage simple d'Athènes et de Constantinople avec huit jours de séjour en Grèce et huit jours de séjour à Constantinople coûte 1300 fr. en première classe, 1140 fr. en seconde classe et 900 fr. en troisième classe. Enfin les jeunes gens qui ne s'effrayeraient pas de passer dans la saison chaude quelques nuits en mer à la belle étoile drapés dans une couverture de laine, et de vivre quelques jours de provisions emportées avec eux, n'ont qu'à jeter les yeux sur le tarif des 4es classes de nos paquebots, pour voir que l'Orient est aujourd'hui ouvert à toutes les bourses.

Le voyage par le Danube, à l'aller (de Paris à Constantinople 449 fr. 15 c., première classe, 378 fr. 75 c., combinaison mixte, *V. Renseignements généraux*), avec retour par Corfou et Brindisi, ce voyage, disons-nous, est un peu plus cher, parce qu'on n'a pas le bénéfice de l'aller et retour, et que la nourriture et le logement pendant la route sont en dehors des tarifs des chemins de fer, mais on n'a pas l'ennui de faire deux fois le même chemin, et l'on reste plus libre.

§ 2. **Préparation au voyage.** — Tout voyage, pour être fructueux, demande qu'on s'y prépare à l'avance par quelques études préalables. Pour le voyage en Orient, plus que pour tout autre, cette préparation est nécessaire, sans quoi le temps et les sommes considérables qu'on y aura consacrés risquent d'être dépensés en pure perte. L'Orient, par ses grands souvenirs, par les grandes scènes de la nature, par la nouveauté et la diversité de ses populations, doit inspirer autre chose qu'un attrait de simple curiosité et de pure distraction : le touriste frivole y devient un voyageur sérieux; les longues journées passées sur le Nil, les longues haltes sous la tente lui donnent le loisir d'étudier, et son juste désir doit être de revenir d'un pareil voyage avec des connaissances plus étendues, plus approfondies qu'il n'en possédait au départ. Enfin l'Orient est encore si peu connu, que toute observation consciencieusement recueillie y prend une valeur réelle. Nous ne saurions trop engager le voyageur à prendre constamment des notes sur les distances, la nature du sol ou de la végétation, les mesures des monuments, les détails de mœurs qui le frapperaient. Que le simple touriste ait l'ambition de se faire écouter à son retour, de répandre les connaissances qu'il aura acquises, il sera utile non-seulement à lui-même, mais ses observations pourront devenir le point de départ des travaux les plus sérieux, des découvertes les plus utiles.

La première étude préparatoire que l'on doit recommander au futur voyageur est l'étude des langues. Une teinture, si faible qu'elle fût, des langues orientales serait d'un prix inestimable, mais c'est là une tâche difficile, et peu de personnes sont aptes à y réussir. La langue italienne est d'un grand secours dans tout l'Orient, c'est la langue courante des Levantins, des ordres religieux, et quoique le français tende de plus en plus à se répandre, l'italien est encore plus généralement entendu. L'anglais est fort utile, non qu'on ait occasion de le parler, mais parce qu'un grand nombre des meilleurs livres de voyage que nous possédons sont écrits en cette langue. Enfin, celui qui n'aura pas oublié ses études classiques, pourra, au moyen du grec ancien, arriver à se familiariser avec le grec moderne.

A côté des langues, un retour sur ses souvenirs classiques, sur l'histoire des pays que l'on va parcourir, sur les ouvrages des cosmographes de l'antiquité, des Strabon, des Pausanias, sur les historiens grecs et romains, peut être vivement recommandé. C'est la meilleure préparation aux études archéologiques que l'on va rencontrer à chaque pas.

A côté de ces œuvres sérieuses, la lecture préalable de quelques voyages *pittoresques* et humoristiques est un enseignement qui n'est pas à dédaigner, c'est un stimulant qui vous décide à partir, et leurs images vivement colorées vous apprendront à peindre vous-mêmes.

Quelques notions d'architecture seront très-profitables au voyageur. L'*Histoire de l'art monumental*, de M. Bâtissier, que nous avons souvent citée,

fournit à cet égard des renseignements suffisants pour la plupart des tou ristes.

Les observations d'*histoire naturelle*, utiles dans tous les pays, le son surtout dans les régions encore peu exploitées de l'Orient.

Le *dessin* est un talent précieux que tout le monde ne possède pas, mai ce que l'on peut apprendre, c'est la *photographie*. Le simple touriste peut grâce à cet art, rapporter les renseignements les plus précieux pour la science, parce que leur authenticité est incontestable. Les procédés de *moulage* de M. Lottin de Laval, décrits dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, t. VII, p. 834, permettant de rapporter les sculptures, les bas-reliefs, les inscriptions que l'on aura rencontrés, sont un des talents les plus fructueux que l'on puisse acquérir[1]. A défaut de ce procédé,

1. *Procédé de moulage de M. Lottin de Laval.* — Les objets nécessaires sont : 1° plusieurs rames de papier épais, connu dans le commerce sous le nom de *gris-bulle*, *couronne-bulle* ou *carré-bulle;* 2° une terrine; 3° un gros pinceau de badigeonneur et une large brosse de sanglier; 4° de la pâte de papier (qu'on trouve dans tous les bazars d'Afrique ou d'Asie); 5° de la colle de farine (composée de : farine, 1 litre ; alun de roche, 50 grammes); 6° de la gélatine (de pieds de mouton, de gazelle, ou colle de givet commune; on peut en fabriquer même dans le désert, avec les restes des animaux qui servent à l'alimentation); 7° de la cire jaune ; 8° de l'huile grasse; 9° de la térébenthine. Toutes ces substances se trouvent facilement dans les bazars d'Orient. Le plus important à emporter est le bon papier *bulle*. — Pour faire le moulage d'un grand bas-relief, avec saillie considérable, on le mouille à grande eau, puis on fait détremper le papier dans l'eau pendant 30 secondes environ, et on le macule fortement (chose très-essentielle). On en superpose 8 à 10 feuilles dans une large terrine ou un plat de fer-blanc; après 30 secondes, on retire la feuille de dessous pour l'appliquer sur le bas-relief, à la partie la plus saillante; on l'étend dans toute sa longueur, avec le moins de plis possible, et l'on tamponne légèrement avec le gros pinceau. Cette opération doit être continuée sur toute la surface du bas-relief, en ayant soin de superposer les feuilles l'une sur l'autre, de façon que la feuille dernière ne couvre que les deux tiers de la première. Quand le bas-relief est recouvert dans toute son étendue, on tamponne de nouveau avec le gros pinceau ou une brosse molle. Des déchirures ont lieu, surtout si ce sont des objets de haut relief; mais ce n'est d'aucune importance : on doit alors couvrir chaque déchirure avec du même papier collé, plié en double ou en triple, puis on prend de la pâte de papier, qu'on déchire par carrés de 20 centimètres, et qu'on plonge en double dans la terrine. Cette pâte absorbe beaucoup d'eau, et on l'applique rapidement sur toute la superficie du bas-relief, puis avec la large brosse de sanglier, en frappant vigoureusement. Si quelque partie saillante du relief se découvre, on ajoute encore du papier et de la pâte, et l'on tamponne avec précaution. S'il se trouve des creux ou des dessous dans le bas-relief, appliquez-y hardiment de la pâte, et, avec des ébauchoirs à modeler, poussez-la dans tous les creux, puis, avec les doigts, pétrissez fortement vos contours. Ce travail préparatoire fini, faites sur toute la surface de votre bas-relief une vigoureuse aspersion d'eau, *évitant toutefois d'en introduire par le haut entre le marbre et la pâte*, ce qui la ferait se détacher; puis prenez de la colle de farine très-cuite, délayée avec de l'eau saturée d'alun, et mêlée, au besoin, d'un peu de blanc d'Espagne; enduisez tout votre bas-relief de ce mastic, et appliquez ensuite une couche générale d'une feuille de papier bulle, en tamponnant fortement. — Cette seconde opération terminée, on le recouvre d'un enduit de gélatine, et on applique une nouvelle couche de papier en tamponnant, et collant bien avec de la colle de pâte les côtes de votre enduit sur la pierre, pour que le vent ne détache pas le moulage si une partie séchait avant l'autre.

Le simple estampage des bas-reliefs et des inscriptions qui ne demande que quelques mains de papier gris et un pinceau de peintre en bâtiments pour tamponner le papier humide, constitue un moyen aussi simple que facile de rapporter des documents précieux[1]. Enfin, apprendre à lever un plan, à observer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre, à déterminer une latitude et surtout une longitude, sera le moyen de donner à ses notes de voyage une véritable portée scientifique.

Nous avons l'air d'exiger de notre voyageur un travail encyclopédique : c'est un privilége bien rare que de réunir des connaissances si variées, mais que l'on s'assigne sa tâche, que dans une caravane de plusieurs voya-

Lorsque le moule est bien sec, on le détache avec précaution; s'il y a encore de l'humidité dans les épaisseurs, on les met sécher à l'ombre, puis on enduit le tout soit de suif fondu, soit d'huile additionnée de cire jaune (2 onces ou 60 grammes) et d'essence de térébenthine (2 onces ou 60 grammes par litre d'huile). On expose alors le bas-relief à un soleil ardent, qui fait pénétrer les corps gras dans les bons creux, et les met ensuite à l'abri de la pluie, de la neige et de l'humidité. Il faut enduire ensuite le *dessous du moule* de la même mixtion, et sécher de nouveau. On a alors des *bons creux*, qui peuvent séjourner 24 heures dans l'eau sans s'altérer. — Pour le transport de ces moules, on les enferme dans une caisse en bois, en les scindant, au besoin, avec de forts ciseaux, en plusieurs pièces bien numérotées qu'il sera facile de rapprocher au retour. — Une caisse de 2 pieds de long sur 66 centimètres de large et autant d'épaisseur, a suffi à M. Lottin de Laval pour rapporter toute sa collection des bas-reliefs de Persépolis. — Au retour, mais au retour seulement, on devra faire subir aux moules une dernière cuisson devant un grand feu, puis, quand ils sont tout brûlants, les enduire à l'intérieur d'une mixtion composée d'huile de lin cuite avec de la litharge, de la cire jaune et de l'essence de térébenthine, et chauffer ensuite, dans un four, à 80° ou 100°, pendant une demi-heure. — Les bons creux peuvent alors servir à tirer autant d'épreuves en relief qu'on voudra. — En résumé, substituer la pâte de papier au plâtre pour le moulage, consolider avec la colle de farine aluminée et la gélatine, puis sécher au soleil avec la mixture grasse : tel est le procédé de M. Lottin de Laval.

Pour une inscription ou une sculpture de peu de relief, on peut naturellement mettre beaucoup moins de pâte, et prendre moins de précautions.

Dans le plus grand nombre des cas, l'*estampage* pur et simple suffit.

1. *Estampage simple.* — On n'a plus besoin des divers ingrédients de M. Lottin de Laval. Du papier, de l'eau et un gros pinceau suffisent.

On mouille avec le pinceau la surface du bas-relief ou de l'inscription, puis on applique sur sa surface une feuille, ou deux feuilles superposées, de papier mouillé, rapidement, en tamponnant doucement avec le pinceau, pour faire pénétrer le papier dans les creux. On laisse sécher sur la pierre jusqu'à ce que le papier soit *presque sec*, mais encore un peu moite. On achève la dessiccation complète au soleil. Le papier conserve bien la trace de ses reliefs. On peut, au besoin, fixer les contours avec quelques hachures faites avec un crayon à dessin ou une estompe. Ces documents se réduisant à l'épaisseur d'une feuille de papier, peuvent être rapportés en nombre considérable dans une petite caisse ou dans un carton à dessin.

Enfin, un estampage qui ne demande plus que du papier a été appliqué, par l'un de nos attachés à la mission de Perse, à la reproduction des arabesques les plus fines, à la condition qu'il n'y ait pas de creux trop profonds ni des reliefs trop saillants : on applique le papier sur la surface à estamper, et on tamponne tout simplement avec la brosse qui sert à cirer les chaussures. Les reliefs viennent en noir, et les creux restent blancs.

geurs chacun ait son rôle et son but, et l'on n'aura pas à regretter les sac fices que l'on se sera imposés.

Parmi les notions utiles à un voyageur, les *connaissances médicales* tie nent incontestablement le premier rang. L'adjonction d'un médecin ou d' élève en médecine à une caravane de voyageurs est la plus désirable toutes, non-seulement pour assurer la sécurité personnelle des membres l'expédition, mais aussi parce que le médecin est le personnage que l Orientaux recherchent et respectent le plus. Dans l'impossibilité de s'a joindre un médecin, nous engagerions le futur voyageur en Orient à suiv pendant quelques mois un service chirurgical dans un de nos hôpitaux po apprendre ce qu'on appelle la *petite chirurgie*, c'est-à-dire l'art de faire l pansements simples et de pratiquer les opérations élémentaires; quelqu leçons pratiques prises avec un interne de nos hôpitaux, et quelques notior sur la manipulation des médicaments simples, seraient d'une utilité inap préciable. A défaut de ces études, nous engageons le lecteur à se bien pén trer des considérations qui font l'objet du paragraphe suivant, que no études spéciales et notre expérience des voyages en Orient nous autorisen à lui présenter.

§ 3. Hygiène. Maladies. Pharmacie. — L'Orient, dans lequel on v vivre pendant plusieurs mois, comprend des climats déjà si différents d nôtre, qu'il est nécessaire de tracer d'avance quelques règles de conduit dont le voyageur fera bien de se pénétrer s'il ne veut pas compromettre s santé.

Adopter autant que possible la manière de vivre des peuples chez lesquel on se trouve est un précepte dont on comprendra immédiatement la vérité. L'expérience des siècles leur a appris les pratiques qui pouvaient leur être nuisibles, et, abstraction faite des passions et des vices de la nature humaine, les mœurs d'un pays trouvent en général leur raison d'être dans les conditions climatologiques qui lui sont propres. En Orient surtout, les règles de l'hygiène ont été formulées dès les temps les plus anciens par les législateurs religieux, Moïse et Mahomet. La purification personnelle, la fréquence des ablutions, l'abstinence du vin et de certaines viandes, érigées en précepte religieux, sont des règles hygiéniques dont la valeur est incontestable. Toutefois, nous devons ici tenir compte du régime habituel des Européens et ne pas leur conseiller sans transition la manière de vivre des Arabes.

La *chaleur* est le premier ennemi que l'Européen ait à redouter en Orient. Éviter une insolation prolongée, garder le repos pendant les heures de la journée où les rayons solaires sont le plus voisins de la verticale, c'est-à-dire de 11 à 3 h., sera une précaution facile à prendre dans les villes. Dans le cours du voyage, il faudra partir de bon matin, faire sa halte principale de 11 h. à 2 h. et marcher de nouveau jusqu'à 6 ou 7 h. du soir.

S'il doit craindre l'extrême chaleur, le voyageur doit également redouter la fraîcheur subite des soirées, et s'abriter soigneusement contre le rayonnement nocturne, qui produit un abaissement notable de température : une bonne tente, de bonnes couvertures de laine, de la flanelle portée sur le corps et changée dès qu'elle est baignée de sueur, une ceinture autour du ventre, sont de toute nécessité.

L'*alimentation* ne demande pas des précautions moins grandes. C'est pour n'avoir rien voulu changer à leurs habitudes européennes, pour n'avoir pas voulu renoncer à l'usage des viandes fortes et des graisses, à l'usage des boissons fermentées, que tant d'Européens succombent en Afrique et dans les Indes. Boire du vin pur, manger des viandes fortes *avant que les chaleurs de la journée soient passées*, c'est s'exposer à rester tout le jour dans un état d'apathie, de torpeur, de dyspepsie et de congestion qui amènera les accidents les plus graves, s'il se prolonge ; bientôt les digestions s'altéreront, les diarrhées, les entérites et les maladies du foie surviendront. Manger très-légèrement le matin, des œufs, des viandes blanches, ne boire que de l'eau ou du vin coupé et en petite quantité, sont des règles dont il ne faudra pas se départir, quand on voyagera dans la saison chaude. Quelques gouttes, mais quelques gouttes seulement de *raki* ou de *mastic* (*V.* p. 197) pour apaiser la soif, et humecter la bouche en route, seront sans inconvénient, parce que ces spiritueux sont immédiatement exhalés par la respiration. Mais la boisson par excellence, c'est le *café*, tel que le prennent les Arabes, le café peu torréfié, réduit en poudre impalpable, et préparé au moyen d'une décoction rapide. On s'habituera rapidement à avaler la poudre avec le liquide, et l'on aura alors une boisson, (presque un aliment) à la fois rafraîchissant, tonique, qui diminue la transpiration cutanée, et relève les forces. L'alimentation en voyage est fort monotone, les œufs, le poulet, le riz, les légumes et les fruits secs la constituent presque exclusivement quand on est en route. Cette nourriture est saine, mais elle n'est pas assez réparatrice pour les Européens. Plus éprouvés que les indigènes par la chaleur, ils ont besoin de se sustenter davantage. Aussi, si nous leur avons interdit les viandes fortes et le vin pur le matin, avant la chaleur, *nous les leur conseillerons le soir*, pour relever les forces affaiblies par les déperditions de la journée Quant aux aliments gras, quant à la viande de porc, quant aux alcooliques proprement dits, nous croyons qu'il faut positivement y renoncer dans les pays chauds.

Grâce à ces précautions fidèlement observées, le voyageur peut se flatter de n'éprouver aucune altération dans sa santé. Celui qui se trouverait malade en Orient trouvera dans les grands centres des médecins européens éclairés, ou ayant étudié en Europe ; nous en indiquons plusieurs par la suite de cet ouvrage. Les médecins sanitaires que le gouvernement français a établis dans les résidences principales (Constantinople, Beyrout, Damas, Alexandrie, le Caire), tiennent incontestablement le premier rang, et méritent toute confiance. Mais dans l'intérieur des pays ottomans, le voyageur se trouvera à peu près complétement dénué de secours, car les médicastres turcs ou même grecs ne présentent aucune garantie, d'ailleurs plusieurs de nos routes traversent des régions complétement désertes, aussi croyons-nous utile de donner quelques indications sur les maladies auxquelles le voyageur est spécialement exposé en Orient. Nous lui indiquerons plus loin une pharmacie sommaire dont il fera bien de se munir en Europe.

Le *coup de soleil* peut avoir une extrême gravité en Syrie, en Arabie et en Égypte : il amène un véritable érysipèle phlegmoneux de la face et du cuir chevelu, et par la propagation de l'inflammation aux enveloppes du cerveau, il peut amener la mort en quelques heures ; la saignée, de larges affusions d'eau froide sur la tête sont à peu près le seul remède dans ces

cas graves; aussi faudra-t-il se mettre en garde contre cet accident en évitant de sortir en plein soleil, en se couvrant soigneusement la tête, non-seulement d'un épais tarbouch (ou fez) en drap, mais en s'abritant aussi le cou et les épaules sous les plis d'une épaisse kouffièh (écharpe de soie et laine) ou sous le capuchon d'un burnous.

L'ophthalmie aiguë est une maladie fréquente dans les régions du midi, soit à cause de la réverbération de la lumière, soit à cause du sable fin qui voltige dans l'air, soit enfin par suite du refroidissement du soir. L'inflammation de la conjonctive atteint promptement la cornée, avec une grande tendance à passer à l'ophthalmie purulente et à l'état granuleux chronique. La rougeur, la cuisson, la tuméfaction, la sensation douloureuse produite par la lumière en sont les premiers symptômes. Dans les cas simples, il suffit d'appliquer sur l'œil des compresses trempées dans l'eau fraîche additionnée de quelques gouttes de laudanum ou d'alcool, et de prendre un purgatif léger. Mais quand l'ophthalmie est plus aiguë, très-douloureuse et accompagnée d'un peu de fièvre, un traitement antiphlogistique énergique doit lui être opposé, quelques sangsues appliquées à l'angle externe de l'œil, quelques scarifications pratiquées avec une lancette sur la conjonctive même amènent un prompt soulagement; mais faute d'une main exercée pour les pratiquer, le voyageur devra faire usage des deux collyres dont nous lui donnons plus bas la formule. L'apparition d'un écoulement purulent entre les paupières indiquerait l'usage immédiat du nitrate d'argent concentré. Enfin, s'il y avait de l'*iritis* (inflammation de l'iris, reconnaissable à ce que l'ouverture de la pupille au lieu d'être ronde devient irrégulièrement ovale ou triangulaire), instiller plusieurs fois par jour le collyre d'atropine. Protéger les yeux avec des conserves bleues, éviter la fraîcheur des nuits, et baigner fréquemment les yeux avec de l'eau fraîche sont les meilleurs moyens de se garantir de cette maladie.

L'*embarras gastrique* est fréquent dans les chaleurs; les symptômes en sont : la perte de l'appétit, la pesanteur de la tête, la bouche amère, la langue couverte d'un enduit blanc jaunâtre. Un vomissement provoqué par 2 grammes d'ipécacuanha coupe court à cette indisposition légère.

La *diarrhée* est une des indispositions auxquelles on est le plus sujet dans les pays chauds; le refroidissement en est la cause la plus habituelle; porter une ceinture de flanelle sur le ventre est le meilleur moyen de s'en préserver. Quand elle existe, le meilleur moyen de la couper est de prendre un purgatif salin, 15 à 30 grammes de sulfate de magnésie, et de garder le repos et la diète un jour ou deux : l'opium ou les astringents échouent généralement contre la diarrhée des pays chauds, ou du moins ils ne sont utiles que lorsqu'on a d'abord débarrassé les voies digestives des résidus d'aliments mal digérés qui s'y accumulent, et dégorgé le foie de la bile qu'il sécrète en quantité trop abondante sous l'influence d'une haute température. En un mot, la médication évacuante doit précéder la médication narcotique ou astringente (opium, diascordium, tannin, bismuth).

La *dysenterie* est un ennemi bien autrement redoutable. La fièvre, le *ténesme*, c'est-à-dire un besoin incessant d'aller à la garde-robe, avec sentiment de cuisson douloureux au fondement, enfin selles liquides, peu copieuses, gélatineuses ou semblables à de la lavure de chair, et surtout *sanguinolentes*, tels en sont les premiers symptômes. Le calomel à doses répétées, la décoc-

tion d'ipécacuanha sont les moyens à employer contre cette affection cruelle qui exige les plus prompts secours de l'art. Les évacuations bilieuses produites par ces deux médicaments amènent un grand soulagement. On ajoutera un peu d'opium comme calmant. Pour boissons : eau albumineuse (un blanc d'œuf battu dans un litre d'eau). A la période chronique le sous-nitrate de bismuth à haute dose (3 à 4 cuillerées) devra être employé avec une grande persévérance.

La *fièvre bilieuse* n'est qu'un degré de plus de l'embarras gastrique, accompagné d'un état frébrile et d'ictère (jaunisse). Elle cédera facilement, dans les cas simples, à l'usage d'un vomitif, le premier jour, suivi de purgatifs légers les jours suivants. Quelques bains frais, un régime très-doux achèveront ordinairement la guérison. Mais dans les cas plus graves, il faut faire intervenir la quinine.

La *fièvre intremittente*, avec toutes ses variétés, est le grand ennemi contre lequel il faudra se mettre en garde. Éviter avec soin les campements dans les lieux bas, humides, marécageux; placer autant que possible sa tente sur un endroit élevé, à l'abri des rideaux d'arbres, s'il y a des eaux stagnantes dans le voisinage; éviter, surtout le soir, les promenades au bord des rivières encaissées; se garder de l'humidité et du froid de la nuit dans les régions où la végétation n'est pas renouvelée par la culture, sont les précautions à prendre pour s'en préserver. L'accès de fièvre intermittente débute par un *frisson violent*, avec claquement de dents, c'est ce qu'on appelle le *stade de froid*, dont la durée est variable. Il est suivi d'une période de chaleur qui se termine par une transpiration abondante, puis la fièvre cesse, et l'on entre dans ce qu'on appelle la période d'*apyrexie*, c'est-à-dire un état de santé apparent. L'accès revient ordinairement à jour fixe et à la même heure, surtout le matin, tantôt tous les jours (fièvre quotidienne), tantôt tous les deux jours (fièvre tierce), tantôt tous les quatre jours (fièvre quarte).

La fièvre intermittente doit être combattue par le sulfate de quinine dès le début. Une dose de 50 centigrammes sera prise *immédiatement après l'accès*, puis on attendra l'accès suivant, pour recommencer encore après l'accès, jusqu'à ce que la fièvre soit coupée, c'est-à-dire jusqu'à ce que les accès aient disparu entièrement. Le premier effet de la quinine est de déplacer l'accès, de changer l'époque de son arrivée et de diminuer son intensité, quand elle ne le supprime pas entièrement; souvent l'accès se révèle encore par un frisson imperceptible se reproduisant à jour fixe : alors la maladie n'est pas terminée, et il faut continuer le médicament jusqu'à ce que ce dernier symptôme ait disparu. Il est inutile de prendre du sulfate de quinine tous les jours entre les accès; le médicament ne doit être employé qu'à haute dose et par intervalles, c'est-à-dire immédiatement après chaque accès. Pris pendant les accès, il ne serait pas toléré. Cependant, si ceux-ci se rapprochaient, s'ils se répétaient deux fois dans une même journée, presque sans intervalle d'apyrexie, alors il faudrait craindre la *fièvre pernicieuse* et donner le remède le plus vite possible, n'importe à quel instant, en élevant rapidement la dose à 1 gramme, 1 gramme 50 et 2 grammes par jour, dose qui ne devra jamais être dépassée sans avis d'un médecin.

La *pharmacie* que nous conseillerions au voyageur d'emporter pour un

voyage de trois mois, et qui pourrait tenir tout entière dans une très-petit boîte, serait ainsi composée :

Sulfate de quinine, 20 doses de 50 centigrammes chacune (se prend dans un pain à chanter, *à jeun*, boire par-dessus un verre de limonade bien acide).

Calomel à la vapeur, 40 doses de 5 cent.

— — 20 doses de 50 centigrammes (se prend délayé dans un peu d'eau).

Les faibles doses sont destinées à être prises suivant la *méthode fractionnée*, c'est-à-dire une dose toutes les heures, en tout 10 doses par jour, contre les états bilieux, la dysenterie.

La forte dose de 50 centigrammes doit être prise en une fois; excellent purgatif pour les engorgements du foie.

Extrait d'opium (20 pilules de 5 centigrammes chaque); chaque pilule est la dose d'un jour; c'est le calmant par excellence, employé pour combattre le symptôme *douleur* à peu près dans toutes les maladies.

Laudanum de Sydenham (50 grammes), même usage; dose à l'intérieur: 8 gouttes en lavement ou dans un verre d'eau. Usage externe pour cataplasmes, pansements des plaies.

20 paquets vomitifs, composés chacun de : poudre d'ipéca, 2 grammes; tartre stibié, 5 centigrammes; à prendre en trois fois, à 10 minutes d'intervalle, délayé dans un quart de verre d'eau.

Ipécacuanha, en racines concassées (20 grammes en 4 paquets), en decoction, contre la dysenterie : un paquet de 5 grammes pour 200 grammes d'eau (un grand verre d'eau). Faites bouillir pour réduire l'eau de moitie; administrez en trois fois, à trois heures d'intervalle.

Sulfate de magnésie (sel de Sedlitz) (20 paquets de 15 grammes); un paquet délayé dans un verre de limonade, comme purgatif léger.

Sous-nitrate de bismuth; 50 à 100 grammes, — à prendre à l'interieur, contre la diarrhee chronique, contre les mauvaises digestions, en l'associant dans ce cas à la magnésie : dose, une petite cuillerée à café; — à l'extérieur, sert à saupoudrer les petites plaies superficielles, les érosions, les fissures, dont il facilite la cicatrisation.

Magnésie calcinee (une boîte de 100 grammes), contre les mauvaises digestions : dose, une cuillerée à café délayée dans de l'eau, au commencemen du repas.

Pilules aloétiques, de 10 centigrammes, contre la constipation opiniâtre une pilule ou deux au commencemen du dîner.

Bicarbonate de soude; 100 à 200 grammes : deux cuillerées à café dans un carafe d'eau, pour corriger la crudité d certaines eaux.

Sulfate de zinc (10 grammes en 10 paquets); dissoudre un paquet dans un verre d'eau, pour *collyre faible*, contre l'ophthalmie peu intense.

Collyre moyen : nitrate d'argent 30 centigrammes, eau distillée 30 grammes contre l'ophthalmie plus grave.

Collyre fort : nitrate d'argent 5 grammes, eau distillée 30 grammes; contre l'ophthalmie purulente.

Ces deux derniers collyres, conservés avec soin dans des flacons de *verre bleu* bouchés à l'émeri, ne devront être employés que par gouttes : on les introduira entre les paupières au moyen d'un petit pinceau à aquarelle.

Collyre d'atropine : sulfate d'atropine 30 grammes, eau distillée 30 grammes; à instiller par gouttes dans l'œil en cas d'iritis (poison violent qu'il ne faut jamais prendre à l'intérieur).

Nitrate d'argent fondu en crayon, pour toucher les plaies atoniques.

Perchlorure de fer (neutre d'*Adrian*; deux usages :

1° A l'extérieur, en liquide pur ou concentré, soit en lavage, soit au moyen de fragments d'éponge, d'amadou ou de charpie.

a Pour éviter les pertes de sang, en général (le moyen le plus énergique qui soit connu en dehors des moyens chirurgicaux, *compression*, *ligature des artères*, qui devront toujours être préférés pour les hémorrhagies graves, mais nécessitent un homme de l'art).

b Contre les morsures d'insectes ou d'animaux venimeux;

c Pansements des ulcères sanguinolents, des plaies de mauvaise nature.

2° A l'intérieur, à la dose d'environ 10 à 20 gouttes par jour, délayé dans 2 verres d'eau :

1° Contre les hémorrhagies internes (crachements de sang; hémorrhagies (sous-cutanées, purpura);

Contre l'érysipèle de la face et les plaies de mauvaise nature;

En lotions dans la bouche, contre l'inflammation des gencives.

Permanganate de potasse cristallisé; [illegible] grammes dissous dans 100 gr. d'eau : [illegible] gouttes dans un demi-verre d'eau, comme désinfectant, contre la fétidité de la bouche, pour désinfecter le linge sale, etc.

Solution contre la vermine : deutoiodure de mercure, 1 gramme; iodure de potassium, 2 grammes; eau, 100 grammes. Une à deux cuillerées à café dans un verre d'eau : lavage pour tuer les insectes de toute nature.

Une boîte de pains azymes, pour prendre les médicaments ci-dessus.

Pommade calmante contre les éruptions cutanées et les démangeaisons (eczema, intertrigo, etc.), composée de : axonge, 30 grammes; camphre, calomel et oxyde de zinc, de chaque, 25 centigrammes.

Taffetas d'Angleterre, sparadrap de diachylum, papier-sinapisme, papier-cataplasme, une feuille d'agaric (contre les hémorrhagies), quelques bandes de toile roulées, quelques compresses, un peu de charpie, pour faire au besoin de petits pansements. Les pansements à l'eau et à l'alcool doivent être substitués aux corps gras, qui ranciraient rapidement. On trouve d'ailleurs partout, en Orient, de bonne huile d'olive. Enfin quelques instruments dans une trousse légère, ciseaux droits et courbes, lancettes, bistouri droit et boutonne, spatule à sonde cannelée, stylet mousse, pince à ligature, porte-crayon pour le nitrate d'argent, seringue de Pravaz pour injections sous-cutanées, devront être ajoutés, si les excursionnistes comptent parmi eux quelqu'un qui ait appris à se servir de ces instruments. Un petit clysopompe de voyage (à Paris, chez Thiers, passage Choiseul), est très-utile, et très-difficile à trouver en Orient.

Ce bagage pharmaceutique (qui peut tenir tout entier dans une boîte en bois, sauf un petit étui en gaînerie tenant 4 à 6 petits flacons, pour les médicaments liquides) suffit pour une caravane de 3 ou 4 voyageurs pendant trois mois; il est infiniment préférable aux *pharmacies de voyage* que l'on trouve dans le commerce et qui ne contiennent que des substances insignifiantes et sans usage. Celles que nous indiquons sont, au contraire, des substances actives, avec lesquelles on peut faire presque toute la thérapeutique : aussi sera-t-il nécessaire, pour les obtenir, d'en faire demander la délivrance par son médecin. Si l'expédition devait être accompagnée d'un médecin, il y aurait à y ajouter quelques substances actives, la digitale, la belladone, l'arsenic, le soufre; mais nous n'en conseillerons pas l'usage sans l'intermédiaire d'un adepte de la science médicale. En général, nous conseillerons aux médecins, qui auront souvent à exercer leur art et à distribuer des médicaments, d'emporter des quantités un peu plus importantes de chaque substance, et, autant que possible, sous forme solide. Les alcaloïdes (morphine, atropine, digitaline, etc.) sont très-utiles à emporter, parce que, sous un très-petit volume, ils exercent une action très-puissante. On les trouve, dans le commerce, à l'état de granules ou de petites dragées, tout dosés d'avance; mais le médecin fera bien d'emporter une petite balance, un petit mortier, quelques tubes bouchés et une lampe à alcool, pour manipuler lui-même sa petite pharmacie. Il n'aura pas besoin d'emporter alors de médicaments liquides : un flacon d'alcool et un peu d'eau distillée lui suffiront pour toutes les préparations, et ces liquides pourront être joints au bagage du photohraphe, s'il y en a un dans l'expédition.

(*Docteur* Isambert.)

§ 4. **Équipement.** — ***Restreindre son bagage autant que possible*** est le moyen d'éviter les plus grands ennuis du voyage et de s'épargner des dépenses considérables. Dans un pays comme l'Orient, où l'on doit toujours voyager à cheval, cette règle devient encore plus nécessaire, si l'on ne veut multiplier outre mesure le nombre des bêtes de charge dont il faudra grossir sa caravane. Rappelons-nous qu'il vaut infiniment mieux acheter en route un vêtement qui nous manquerait que se charger au départ d'objets qui ne serviront peut-être jamais.

Voici à quoi le bagage personnel d'un homme peut être réduit pour un voyage de six mois :

Chapeau de feutre à larges bords.

Un habillement à l'européenne, pour les visites aux consuls, banquiers, etc.

Un habillement de voyage, en molleton de laine blanche, pour le voyage par la chaleur. Le gilet n'est pas nécessaire si l'on porte la chemise de flanelle. Deux vestons et deux pantalons de molleton blanc seraient utiles si le voyage doit durer longtemps, pour pouvoir laver l'un pendant que l'on porte l'autre.

Un habillement de voyage, en drap de couleur foncée, pour les mauvais temps.

Quatre chemises de flanelle (excellent, au point de vue de l'hygiène comme à celui de la propreté).

Mouchoirs, cravates, bas ou chaussettes (une demi-douzaine) ; quelques chemises blanches, pour les visites de cérémonie. Chemises de nuit en toile.

Chaussures, trois paires ; une paire de pantoufles.

Nécessaire de toilette, en forme de trousse en cuir ou en taffetas gommé, bien préférable aux coffres, qui sont pesants et incommodes.

Aiguilles, ciseaux, dé, fil, boutons de rechange, cordons, pour les menus raccommodages ; pelote de ficelle.

Nécessaire pour écrire : papier, encre, plumes, etc.

Pharmacie portative, livres et cartes.

Couverture de voyage, en laine, avec sa courroie. On fait faire une fente au milieu, pour passer la tête, et alors la couverture devient un vaste manteau. Au campement ou à bord, elle sert de matelas pour s'étendre. A cheval on peut en envelopper les reins, les jambes, pour les protéger contre la pluie, tandis qu'un manteau de caoutchouc protégera la tête, les épaules et le dos.

L'équipement d'une femme devra être analogue. Celle qui se sentira le courage d'entreprendre le voyage de Syrie, ou de Grèce, comprendra facilement qu'elle doit renoncer à la toilette ; deux costumes d'amazone, de grands plaids pour manteaux, chapeaux à larges bords, voile bleu, etc.

La coiffure des hommes, dans les pays tout à fait chauds (Égypte, Arabie, Syrie méridionale), mérite une attention spéciale. La meilleure et la plus commode est, sans contredit, le fez ou tarbouch, entouré d'un long voile blanc, ou d'une kouffièh de soie que l'on achètera en Orient, de manière à s'en faire un turban. L'ennemi, c'est-à-dire la chaleur solaire, est au dehors, et ce n'est que par l'interposition d'un tissu épais, un fez, et quelquefois deux fez superposés (dans la Nubie ou le Soudan), que l'on s'en préserve. Le voile roulé tout autour, en manière de turban, protége mieux les yeux et la face que tous les chapeaux à larges bords et les voiles bleus dont s'entourent les Européens. Quant aux casques de moelle de jonc, usités par les Anglais dans les Indes, ou aux larges chapeaux en parasol des Cochinchinois, ils sont très-frais à la tête au début ; mais le courant d'air qu'ils ont pour but de maintenir autour de la tête n'est pas sans danger, surtout quand vient le soir. Que le voyageur se pénètre bien de cette vérité : les vêtements ne donnent pas de chaleur par eux-mêmes, ils ne font que conserver la chaleur du corps et l'isoler du milieu ambiant ; quand ce milieu est plus froid que le corps humain, les vêtements de laine tiennent chaud ; quand le milieu extérieur est, au contraire, plus chaud que le corps humain, ces mêmes vêtements deviennent le meilleur préservatif contre la chaleur, à la seule condition d'avoir l'ampleur nécessaire : on n'a qu'à voir, sous ce rapport, les vêtements traditionnels des Orientaux. Quant à la transpiration cutanée, le voyageur cessera d'y être sujet s'il observe les préceptes d'hygiène énoncés ci-dessus, spécialement ceux qui sont relatifs à l'alimentation modérée du matin, à l'abstinence de vin et à l'usage régulier du café, ainsi qu'au repos journalier, entre 11 h. et 3 h.

Les femmes sauront se faire aussi des turbans et des vêtements légers, au moyen d'écharpes de gaze et de burnous qu'elles trouveront, au besoin, dans les bazars de l'Orient. Il faut leur recommander de bonnes chaussures de chasse. Les chaussures légères de nos villes seraient vite hors de service, et, en Orient, il serait absolument impossible de les remplacer. Les Levantines sont obligées de tout faire venir d'Europe.

Ne pas emporter de caisses ni de malles à moins que l'on ne doive borner

son voyage aux grandes villes du littoral, mais une double sacoche à cheval en cuir ou en toile imperméable. On en trouve de fort bien faites, à Paris, au *Bazar du voyage*, rue de la Paix, 25, mais elles ne sont ordinairement pas assez grandes : il faut donner à chaque poche au moins 50 centimètres de long sur 40 de large et 30 d'épaisseur, veiller à ce que l'entrée ne soit pas trop étroite. Une pareille sacoche double tient autant qu'une malle et contiendra parfaitement l'équipement que nous venons d'énumérer. On en trouve au besoin aux bazars de Constantinople ou du Caire faites de poils de chameau, très-commodes et à bon marché. Une *selle à l'européenne* est fort utile à emporter, car les selles grecques, turques ou arabes sont détestables; on a beaucoup de peine à s'y habituer. Pour une femme, la selle est indispensable, et il faut savoir qu'on aurait beaucoup de peine à s'en procurer, même au Caire ou à Constantinople, où la carrosserie européenne a pourtant fait de notables progrès.

Nous croyons inutile d'acheter une *tente* en Europe : ce qu'on pourrait emporter serait nécessairement petit, et tous les drogmans en ont à louer d'infiniment plus vastes et plus commodes. Nous en dirons autant des matelats, des lits de camp, de la *cantine* (vaisselle, couverts de table, etc.). Les drogmans se chargent de fournir tous ces accessoires. Pour les dames, cependant, ils peuvent avoir leur utilité. Une moustiquaire légère, formée d'une espèce de grand sac de gaze légère, dans lequel on s'introduit par une fente ménagée à la partie moyenne n'est pas une précaution inutile, si l'on doit voyager en été.

Des *armes apparentes* sont à peu près indispensables, comme maintien, dans un pays où tout le monde est armé. Le *revolver* est l'arme qui étonne le plus les Orientaux et leur inspire le plus de crainte; malheureusement il ne se voit pas de loin; un fusil à deux coups est un porte-respect qui prévient l'attaque. Il est d'ailleurs utile et agréable, si l'on veut chasser en route, et ajouter quelquefois une pièce de gibier à l'ordinaire très-fade des poulets étiques de l'Orient. On fera donc bien d'en emporter un d'Europe, mais il est inutile de prendre des armes de luxe.

Nous avons recommandé aux voyageurs de se livrer à l'étude; évidemment ce n'est pas sous ce rapport qu'il devront se restreindre, car ils ne trouveraient absolument rien en Orient. Que les livres solidement reliés, les cartes collées sur toile, soient aussi nombreux que possible, les albums, crayons, boîtes de couleurs, bien fournis. Un mètre pour prendre des mesures, une bonne lunette de spectacle, telle que nos bons opticiens en construisent maintenant pour voir à grande distance, une paire de conserves bleues ou un voile de soie bleue sont des objets utiles. Les instruments scientifiques : baromètre, thermomètre, sextant, boussole, etc., les appareils de photographie[1] nécessiteront un équipement particulier; mais les

1. Pour la photographie, chacun naturellement s'outillera suivant le procédé qui lui est habituel. Nous pouvons seulement recommander, d'une manière générale, au voyageur qui ne fait de photographie que pour son usage personnel, les procédés *à sec* (collodion sec, albumine sèche), comme les plus commodes en voyage: ils dispensent le voyageur d'emporter une tente. Le soir, à l'hôtel ou au campement, on sensibilise les plaques qui devront servir le lendemain; au bout d'une heure elles sont sèches, et peuvent être placées dans les châssis fermés, que l'on peut conserver ainsi 2 ou 3 jours. Le soir aussi, on *développe* les clichés que l'on

voyageurs, malheureusement peu nombreux, qui se livrent à ce genre de travaux savent d'avance s'organiser chacun suivant sa spécialité. Il est inutile d'ajouter qu'on ne doit se charger d'instruments de précision que quand on sait parfaitement les manier.

Un grand nombre de livres sur l'Orient conseillent d'emporter une grande quantité de caisses de provisions; sucre, riz, vin, légumes conservés, etc. Sauf ce dernier article, le voyageur trouvera à acheter à peu près tout en

aura pris sur le terrain dans la journée. Nous disons le soir, parce qu'une des difficultés principales, en Orient, est de trouver un local suffisamment obscur pour servir de laboratoire photographique. Les chambres d'hôtel n'ont pas de volets fermant hermétiquement. Les cabines des bateaux à vapeur et des dahabièhs sont souvent trop mal protégées contre l'invasion de la lumière, pour qu'on puisse y travailler avant la nuit tombée. En attendant ce moment favorable, on pourra travailler dans tous ses campements; mais cela demande une patience à toute épreuve et une grande persévérance. Dans ces conditions, le bagage photographique se réduit à deux caisses et au pied de l'instrument. Une des caisses, matelasée à l'intérieur, contiendra les produits chimiques, les *bains*, la verrerie, etc. Une seconde caisse contiendra la chambre noire, la boite aux objectifs, les glaces préparées, les ustensiles divers, le voile noir pour mettre au point. On fera bien, pour l'Égypte, de faire recouvrir celui-ci de laine blanche sur sa face extérieure : on ne risquera pas ainsi d'étouffer de chaleur pendant que l'on sera, sous le voile, occupé à mettre au point. Enfin le pied, ou plutôt le trépied à coulisses qui sert de pied à la chambre noire, devra être enveloppé d'une forte gaîne de cuir, pour ne pas être exposé à être brisé, ou à perdre les écrous qui servent à en fixer les pièces. Les caisses doivent être laissées au campement. Le voyageur, pendant le jour, ne prendra avec lui, sur son cheval ou sur son âne, que le trépied-support et la caisse contenant la chambre noire, les objectifs, le voile et 8 à 10 châssis contenant les plaques sensibles (on n'en peut guère faire davantage en une journée). Quel que soit le volume donné par les châssis (un châssis par épreuve), ils sont préférables à la *boîte à escamoter*, qui en Orient n'est pas un préservatif assez sûr contre la lumière. Le soir, on développe et on fixe les épreuves prises dans la journée. Il va sans dire qu'en voyage on ne doit prendre que les clichés négatifs; les épreuves positives se font au retour. Il faut enfermer ses clichés, à mesure, dans des boîtes à rainures bien fermées, qu'on entourera de papier noir dès qu'elles seront pleines, et résister énergiquement aux sollicitations des compagnons de voyage qui voudraient les regarder, même le soir à la lampe: sans cette précaution, on risque fort de perdre tout le fruit de son travail, et de ne rapporter que des clichés détériorés. Les *procédés secs* suffisent pour les monuments et les paysages; le temps de pose, par les procédés les plus sensibles, est d'environ 2 min. 1/2 à 3 min. Quelque éclatant que soit le ciel de l'Orient, la lumière a souvent une teinte jaunâtre qui lui ôte ses qualités photographiques. Il faut travailler le matin. Après 3 h. du soir, on obtient difficilement de bonnes épreuves.

Les procédés *humides* seront toujours supérieurs quand on voudra faire des épreuves véritablement artistiques. Ils ont l'avantage de pouvoir donner des épreuves instantanées et des portraits, mais ils nécessitent une tente noire et un matériel plus considérable.

La qualité de l'eau est un point capital en photographie; en Égypte, il n'y a nulle difficulté : l'eau du Nil est d'une pureté admirable, dès qu'on l'a filtrée pour la débarrasser de son limon. Dans les grandes villes, on pourra trouver de l'eau distillée. Dans beaucoup d'endroits, l'eau de pluie est recueillie dans des citernes. Mais, pour les voyages en Asie, ou au centre de la Grèce et de la Turquie d'Europe, on peut se trouver très-embarrassé, et il est prudent de se munir d'un petit alambic de cuivre pour distiller soi-même son eau.

Orient, et nous lui conseillons de ne pas se charger de tant de bagages. Celui qui se rendrait directement en Égypte pour remonter le Nil, ou faire le voyage d'Arabie, aurait seul avantage à faire quelques achats à Marseille ou à Malte.

Enfin, on a conseillé de se munir d'avance d'objets qui pussent être offerts en présents aux cheikhs arabes. Des armes à feu, de la poudre, quelques objets de coutellerie, de bijouterie, de petites boussoles de poche pour indiquer la direction de la Mecque, sont ce qu'on peut donner de plus agréable. Mais il est complétement inutile de se munir de pareils objets si l'on n'a pas l'intention de faire des voyages d'exploration proprement dits. Les bazars du Caire et de Constantinople fourniraient d'ailleurs un certain nombre d'objets à ceux qui en auraient besoin.

§ 5. Passe-ports, argent, lettres de crédit et de recommandation. — Le passe-port est presque inconnu en Orient, heureusement! à peine est-il nécessaire de le montrer aux autorités locales à Athènes, à Constantinople, à Alexandrie, mais il est exigé pour sortir de France, et pour y rentrer; il est demandé dans les légations et les consulats, où il sert d'introduction : il faut donc avoir un passe-port pour l'Orient. On doit le demander à Paris, non pas à la préfecture de police, mais au ministère des affaires étrangères qui le délivre *sans frais* en échange d'un ancien passe-port. Il doit être revêtu du visa des légations de tous les pays qu'on se propose de traverser. Important si l'on veut passer par l'Allemagne, la Russie et la Pologne russe.

L'or français et *l'or anglais* ont cours partout en Orient. C'est la monnaie qu'il faut emporter. Une ceinture en *toile écrue*, à plusieurs compartiments, (les ceintures de cuir sont trop chaudes et trop lourdes) comme on en trouve au Bazar du voyage, est le mode le plus sûr de porter son argent. Il ne faut pas se charger de plus de 2 ou 3000 francs. On emportera le surplus sous forme de *lettre de crédit*. Tous les banquiers ne sont pas à même de vous ouvrir un crédit sur les villes éloignées de l'Orient. Nous indiquerons à cet égard M. Flury Hérard (rue saint Honoré, n. 372 à Paris) banquier de tous les consulats, comme étant en état de délivrer une lettre de crédit circulaire sur toutes les villes où nous avons des consuls.

Enfin les *lettres de recommandation* pour les membres des légations, des consulats, les médecins sanitaires de France, les agents des Messageries françaises, seront souvent utiles; mais le voyageur muni d'un passe-port régulier peut se présenter avec confiance chez les consuls de France, partout où il s'en trouve : son seul titre de Français et d'homme du monde lui assure une bonne réception. C'est même en quelque sorte manquer aux convenances que de négliger cette visite dans les localités peu fréquentées par nos compatriotes. Dans les grands centres, au Caire, à Constantinople, on peut plus facilement s'en dispenser, mais il vaut mieux le faire, car on aura toujours besoin de recourir à leur obligeance pour obtenir des permissions, des renseignements, pour conclure les arrangements avec les drogmans, etc.

§ 6. Moyens de transport, poste, manière de voyager, guides, hôtels. — C'est maintenant tantôt par mer qu'on se rend en Orient, tantôt par l'Allemagne et en descendant le Danube. Nos lecteurs trouveront, aux *Renseignements généraux*, à la fin du volume, les règlements généraux des

grandes compagnies des paquebots, *Messageries maritimes françaises*, *Lloyd autrichien* et *Compagnie imp. et royale du Danube*, *paquebots grecs et russes*, etc. Il va sans dire que les itinéraires, jours de départ de ces paquebots pouvant être incessamment modifiés, il faudra se renseigner, au moment du départ, à l'administration des *Messageries maritimes*, à Paris, rue Notre-Dame des Victoires, 28; à Marseille, rue Cannebière, 16; à Lyon, place des Terreaux, etc. Les renseignements sur le Lloyd pourront être demandés à Paris au consulat d'Autriche, rue Laffitte, 21. Ceux des chemins de fer se trouvent dans le livret Chaix ou aux gares des principales compagnies. La poste, en Orient, est presque entièrement aux mains des Européens et desservie par les paquebots (*V.* pour chaque pays sa notice spéciale). Le *Télégraphe électrique* atteint maintenant Naples, Corfou, Avlona, Athènes, Constantinople et les principaux points de la Turquie d'Europe, il traverse la Turquie d'Asie jusqu'à la ligne des Indes; en Égypte, il remonte jusqu'en Nubie.

Quant à la manière de voyager dans chaque pays, aux chevaux, voitures, barques, guides, drogmans, etc., *V.* les articles spéciaux, p. 238-244.

On trouve maintenant des hôtels à l'européenne dans toutes les villes principales. Dans le centre du pays, on a recours à l'hospitalité des particuliers, des couvents, des karavansérais, ou bien on loge sous sa propre tente, et sur le Nil, sur le bateau à vapeur ou dans sa cange (*V.* t. II, p. 238).

Prendre un *courrier*, ou *guide général*, pour le voyage nous semble une dépense inutile, puisque ce guide aura toujours besoin d'en prendre d'autres dans les pays si différents où l'on arrivera. Les guides grecs qu'on peut trouver à Malte, à Corfou et à Athènes, sont, sinon les plus probes, du moins les plus intelligents.

B. ROUTES PRÉLIMINAIRES.

Il nous reste maintenant à conduire le voyageur aux grandes villes où l'on s'embarque ordinairement pour l'Orient, Marseille, Brindisi, Trieste. Nous ne pouvons ici indiquer ces routes que d'une manière sommaire. Le voyageur désireux de se rendre en Orient par l'Italie ou par l'Allemagne trouvera des renseignements plus détaillés dans les itinéraires spéciaux de MM. Du Pays et A. Joanne, ou dans les *Guides-diamants* qui les résument, et que l'on pourra emporter sans grossir son bagage.

ROUTE A.

DE PARIS A MARSEILLE.

863 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 16 h. 15 min., par les trains express; en 29 h. 30 min., par les trains omnibus. — 1re cl., 106 fr. 35 c.; 2e cl., 79 fr. 80 c.; 3e cl., 58 fr. 55 c.

45 kil. Melun. — 9 kil. Montereau (buffet). — 113 kil. Sens. — 146 kil. Joigny. — 155 kil. Laroche (buffet). — 197 kil. Tonnerre (buffet). — 225 kil. Nuits-sous-Ravières. — 265 kil. Darcey. — 288 kil. Blaisy-Bas.

315 kil. Dijon (buffet). — 352 kil. Beaune. — 367 kil. Chagny. — 383 kil. Châlon-sur-Saône. — 409 kil. Tournus (buffet).

441 kil. Mâcon (buffet) où on laisse à g. la ligne de Culoz-Genève, Chambéry-Mont-Cenis, Turin (V. Route B).

464 kil. Belleville. — 478 kil. Villefranche. — Vallée pittoresque de la Saône.

507 kil. Lyon (Vaise). — Tunnel

de Saint-Irénée ou de la Quarantaine (2175 mèt.) — Pont tubulaire de la Quarantaine sur la Saône (belle vue. — Gare de Perrache (buffet), à 174 mèt. d'altitude.

Lyon, ch.-l. du départ. du Rhône, V. de 325 803 hab., située au confluent du Rhône et de la Saône. — Sur une colline de la rive de la Saône, *église de Notre-Dame de Fourvière*, reconstruite, il y a peu d'années (style roman), lieu de pèlerinage très-fréquenté. Du clocher on découvre un des plus beaux panoramas de la France. — *Église primatiale Saint-Jean* (XII et XVe s.). — *Église d'Ainay* (X^e et XIe s.). — *Hôtel de ville* (XVIIe s.) récemment restauré. — *Palais du Commerce et de la Bourse*. (1860), œuvre remarquable de M. Dardel. — *Palais des Beaux-Arts* (dans le musée de peinture, l'*Ascension*, très-belle toile du Pérugin). — *Parc de la Tête d'Or*, sur la rive g. du fleuve.

On sort de Lyon en franchissant le Rhône sur un pont de 244 mètres. — Gare de la Guillotière. — A g. lignes de Lyon à Genève et de Lyon à Grenoble par Bourgoin.

533 kil. *Chasse*. — La vallée du Rhône se rétrécit. — A dr. le Mont-Pilat.

543 kil. *Vienne* (buffet), V. industrielle de 24 807 hab., sur la rive g. du Rhône. — Antiquités romaines.

573 kil. *Saint-Rambert d'Alban*, où vient aboutir un embranchement de la ligne de Grenoble.

600 kil. *Tain*. — A g. vignoble célèbre de l'*Ermitage*. — Viaduc sur l'Isère.

618 kil. **Valence**, ch.-l. du départ. de la Drôme, V. de 20 142 hab., près du confluent de l'Isère et du Rhône. — Le pays prend un aspect plus méridional.

635 kil. *Livron*. — A dr. embranchement de Privas. — Pont sur la Drôme.

662 kil. *Montélimar* (buffet), V. de 11 100 hab. près du confluent du Roubion et du Jabron.

695 kil. La Croisière.

714 kil. *Orange*, V. de 10 622 hab. sur la Meyne, au pied d'une colline surmontée par une statue colossale de la Vierge. — *Théâtre* et *arc de triomphe romain*.

732 kil. *Sorgues*.

742 kil. **Avignon** (bon buffet), ch.-l. du dép. de Vaucluse, V. de 36 427 hab., sur la rive g. du Rhône. — *Remparts* (XIVe s.). — *Pont* ruiné sur le Rhône et *chapelle* (1177-1188). — *Notre-Dame des Doms* (XIe s.) — Château des papes (1336 à 1370). — *Musée Calvet* et *musée Requien*.

Pont-viaduc sur la Durance.

764 kil. **Tarascon** (buffet), V. de 12 464 hab. sur la rive g. du Rhône en face de Beaucaire. — *Château* (XVe s.) aujourd'hui prison. — A dr., ligne de Nîmes, Montpellier, Cette.

777 kil. **Arles** (buffet), V. de 26 367 hab., sur le Rhône en face du delta qu'il forme en se bifurquant 1500 mèt. plus haut. *Amphithéâtre* et *théâtre* romains. — Église et cloître de *Saint-Trophime* (XIIIe s.).

Grand viaduc d'Arles (31 arches) long de 769 mèt. — On entre dans la *Crau*, vaste plaine de 200 kil. carrés, couverte de pierres.

810 kil. *Miramas*. — A dr., *étang de Berre* (22 kil. de longueur et 60 kil. de circonférence).

836 kil. **Rognac**. — A g. embranchement d'Aix. — *Tunnel de la Nerthe*, long de 4638 mèt., traversant la chaîne de l'Estaque. — Au sortir d'une gorge sauvage on découvre une très-belle vue sur Marseille et la mer. — On traverse la banlieue de Marseille.

863 kil. **Marseille** (V. *renseignements généraux* à la fin du volume), Bouches-du-Rhône, V. de 300 131 hab., située sur la Méditerranée, au fond d'une baie formée à l'E. par le golfe de Provence. Si l'on veut jouir du magnifique panorama de Marseille et de ses environs, il faut gravir la colline de Notre-Dame ou se rendre au jardin zoologique.

La *Cannebière*, la plus belle rue de Marseille, va du vieux port aux *allées de Meilhan*, sous le nom de *rue de Noailles*, à partir du Grand-Cours.

Vieux port, défendu, à g., par le fort Saint-Nicolas, à dr. par le fort Saint-Jean. — *Port de la Joliette*, *bassins des Docks*, d'*Arenc*, *National* et de la *gare maritime*.

Nouvelle *cathédrale* (inachevée) près du quai de la Joliette. — *Chapelle de Notre-Dame de la Garde* (1864) sur la colline du même nom, élevée dans le style romano-byzantin sur les plans de M. Espérandieu. — *Préfecture* (1861-1867). *Palais de Justice*. — *Bourse* (1864-1860).

Palais des arts de Longchamp, sur la colline du même nom, le chef-d'œuvre de M. Espérandieu, renfermant le Musée de peinture (ouvert au public tous les jours, excepté les lundis et vendredis, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h.; il renferme une belle toile du Pérugin) et le muséum d'histoire naturelle, reliés entre eux par une colonnade à jour au milieu de laquelle se détache un château d'eau (cascade de 20 mèt.) dont les sculptures du groupe principal sont dues à M. Cavelier. — *Jardin zoologique*, s'étendant derrière le palais des arts sur le plateau de Longchamp.

Promenade du Prado longue de kil., partant de la place Paradis et aboutissant au bord de la mer près de l'embouchure de l'Huveaune. A son extrémité du côté de la mer *château Borély* (à l'intérieur, galerie des antiques).

La **Corniche**, route de voitures au bord de la mer (7 kil. de longueur, 12 à 25 mèt. de largeur) depuis le château du Pharo, au N., jusqu'à la plage du Prado, au S., (villa Talabot, restaurant Roubion, très-fréquenté). — Visite au **Château d'If** (en mer).

Marseille a depuis quinze ans subi une transformation presque complète. Les travaux gigantesques de ses nouveaux ports et des grandes artères qu'on y a créées, même en perçant la colline du vieux Marseille, sont des améliorations incontestables. Elle a perdu toutefois de son aspect original par la construction de tant de maisons de ce style fastueux et lourd tellement vulgarisé à Paris sous l'administration Haussmann. Mais son beau ciel et son port lui garderont toujours une physionomie particulière.

L'aspect grandiose de Marseille ouvre dignement le voyage d'Orient; dans la foule affairée qui se presse sur ses quais, les costumes bigarrés des peuples du Midi et du Levant commencent déjà à se mêler aux habits sombres et étriqués de l'Europe. Tout annonce ces pays aimés du soleil vers lesquels on va se diriger.

ROUTE B.

DE PARIS A BRINDISI

PAR LE MONT-CENIS.

(*V.*, pour plus de détails, le *Guide-Diamant de l'Italie*, par M. Du Pays.)

1° DE PARIS A TURIN PAR MACON ET CHAMBÉRY.

802 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 22 h. — 1re cl. 105 fr. 45 c.; 2e cl., 78 fr. 70 c.; 3e cl., 56 fr. 25 c.

441 kil. de Paris à Mâcon (*V.* Route A).

438 kil. Bourg (buffet). — 498 kil. Pont d'Ain. — 510 kil. Ambérieu (buffet) où aboutit la ligne de Lyon. — 542 kil. Rossillon. — 560 kil. Culoz (buffet) où on laisse à g. la ligne de Genève.

On côtoie le lac du Bourget (à dr.). — Charmants points de vue.

584 kil. Aix-les-Bains. — 598 kil. Chambéry. — 608 kil. Les Marches (embranchement de la ligne de Grenoble.) — 626 kil. Chamousset. —

634 kil. Aiguebelle, où l'on entre dans la vallée de la Maurienne, qui s'étend jusqu'au Mont-Cenis et qui est arrosée par la rivière de l'Arc.

667 kil. Saint-Jean-de-Maurienne. — 679 kil. Saint-Michel (buffet). — La ligne de raccord, construite entre Saint-Michel et l'entrée septentrionale du tunnel, dans une longueur de 21 kil., traverse 11 souterrains de la longueur totale de 3186 mèt. Saint-Michel étant de 710 mèt. au-dessus du niveau de la mer, la voie s'élève de 448 mèt. pour atteindre l'entrée du tunnel.

694 kil. *Modane* (buffet et douane), situé à 1972 mèt. d'altitude et à 5 kil. environ de l'ouverture du tunnel.

Le chemin de fer, décrivant une courbe autour du village, remonte sur le flanc de la montagne pour rejoindre cette ouverture, à environ 100 mèt. au-dessus du fond de la vallée.

Le **tunnel des Alpes Cottiennes** est improprement appelé *Tunnel du Mont-Cenis*, car il en est éloigné de 27 kil. à l'O. 13 kil. le séparent du mont Tabor, à l'E. — On le désigne aussi sous le nom de *tunnel du col de Fréjus*, parce qu'il passe sous le col de ce nom, formant une dépression dans la chaîne de montagnes qui s'étend de l'E. à l'O. entre le mont Aubin et le mont Tabor. — Les travaux du percement ont été inaugurés le 31 août 1857. On estimait d'abord qu'il faudrait 36 ans pour percer ce souterrain de 12 kil. de longueur. Grâce aux perfectionnements apportés successivement par les ingénieurs aux machines perforantes, le tunnel a été livré à la circulation le 17 septembre 1871. La dépense totale a été de 75 millions de francs. La longueur du souterrain parcourue par la locomotive est de 12 848 mèt. 92 cent. (et, en y joignant les 597 mèt. 40 cent. de souterrain abandonné, on a une longueur de 13 446 mèt. 32 cent.). Il est assez large pour contenir deux voies. Il traverse en ligne droite le massif de la montagne. Mais, pour le relier aux deux voies de chemin de fer, il a fallu abandonner ses deux extrémités (formant en tout 597 mèt., — elles restent ouvertes pour la ventilation), et leur substituer deux courbes de raccord, l'une, au midi, de 757 mèt. de longueur, l'autre, au N., de 453 mèt. 70 c. L'entrée du tunnel du côté de Modane (France) est à 1158 mèt. d'altit.; celle du côté de Bardonèche (Italie), à 1291 mèt. La hauteur du point culminant est à 1295 mèt. 69 c.

Il s'établit un courant d'air, quelquefois très-vif, d'une extrémité à l'autre du souterrain. Toutefois l'air chaud et le gaz de la combustion des lampes montent au sommet de la rampe, qui s'arrête vers le milieu du tunnel. Là la température est assez élevée (on y a trouvé 24°, le thermomètre ne marquant que 13° aux extrémités). Le tunnel fait fonction de cheminée : on voit s'échapper de la bouche des nuages blancs de vapeur et de fumée. La plus grande partie de la fumée s'écoule, en moyenne, en une heure et demie. La traversée du tunnel est de près de 40 m., de Modane à Bardonèche. Elle est plus rapide en venant d'Italie.

715 kil. Bardonèche (heure de Rome). — 732 kil. Salbertrand. — 756 kil. Suse-Bussoleno.

862 kil. **Turin** (porta Nuova), V. de 200 000 h., située au confluent du Pô et de la Doire Ripuaire. Les rues, qui se coupent à angle droit, donnent à la ville un aspect monotone. On peut visiter : la *galerie des tableaux* (*Regia Pinacoteca*) visible de 9 h. à 4 h.; — le *musée égyptien* et d'*antiquités*, dans le palais de l'Académie des sciences près de la place Carignan; — le *musée royal des armures* (pas visible le dimanche) dans le palais du roi; — la *chapelle du Saint-Suaire*; — l'*église de la Conso-*

lata; — la statue équestre d'Emmanuel Philibert. — *Points de vue*: depuis le pont du Pô; du couvent des Capucins; du haut de la Superga.

2° DE TURIN A BOLOGNE.

335 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 6 h. 45 min. — 1re cl. 50 fr. 60 c.; 2e cl., 37 fr. 25 c.; 3e cl., 27 fr. 15 c.

(Se placer à g. du train, pour jouir, au commencement du trajet, du panorama de la chaîne des Alpes, que domine le massif imposant du Mont-Rose).

8 kil. Moncalieri. — 13 kil. Troffarello. — 17 kil. Cambiano. — 22 kil. Pessione. — 30 kil. Villanuova. — 41 kil. Villafranca. — 50 kil. San Damiano.

57 kil. **Asti** (l'antique **Hasta Pompeia**), V. de 28 000 hab. Cathédrale (1348). — Statue d'Alfieri (1862). Le territoire produit des vins rouges et blancs mousseux estimés.

67 kil. Annone. — 77 kil. Felizzano. — 83 kil. Solero.

91 kil. **Alexandrie**, V. de 54 354 hab., située entre le confluent de la Bormida et du Tanaro, et une des plus fortes places de guerre de l'Italie.

99 kil. La Spinetta. — 105 kil. San Giuliano. — 113 kil. Tertona. — 122 kil. Pontecurone.

130 kil. *Voghera* sur la rive g. de la Staffora. — On ne tarde pas à se rapprocher du pied des Apennins à dr. — A dr. v. de *Montebello*, célèbre par les batailles du 9 juin 1800 et du 18 mai 1859.

139 kil. Casteggio. — 144 kil. Santa Giuletta. — 151 kil. Broni. — 155 kil. Stradella. — 159 kil. Arena-Pô. — 166 kil. Castel San Giovanni. 170 kil. Sarmato. — 175 kil. Rottofreno. — 179 kil. — San Nicolo. — On franchit la Trebbia.

188 kil. **Plaisance** (Piacenza), V. de 30 967 hab. située sur la rive dr. du Pô. D'un aspect désert et triste, elle est ceinte de remparts qui servent aujourd'hui de promenade. — *Cathédrale* (1122-1233). — *San Maria di Campagna* (fresques de Pordenone).

197 kil. Pontenure. — 204 kil. Cadeo. — 210 kil. Fiorenzuola. — 217 kil. Alseno. — 224 kil. Borgo San Donnino. — 233 kil. Cast

246 kil. **Parme**, V. de 45 709 hab. située dans une plaine bien cultivée et divisée en deux parties inégales par la Parma, rivière qui se jette dans le Pô.

Les principaux monuments à visiter sont : la *Cathédrale* (vaste fresque de la coupole, *l'Assomption de la Vierge* par le Corrège); — le *Baptistère* (1106-1281) édifice octogone construit par Antelami; — *San Giovanni Evangelista* (saint Jean) de 1510 (l'extérieur est de 1607; à l'intérieur fresques, la *Vision de saint Jean*, œuvre puissante du Corrège) — la *Madonna della Steccata* (1521), la plus belle église de Parme; — *San Ludovico* (dans le parloir de l'abbesse, célèbre fresque du Corrège : le *Triomphe de Diane*); — *l'académie des Beaux-Arts* (nombreux tableaux du Corrège, entre autres le *Saint Jérôme*, son chef-d'œuvre); — le *jardin ducal* à l'extrémité de la ville.

256 kil. Sant'Ilario.

274 kil. **Reggio**, V. de 16 222 hab., défendue au N. par une citadelle. — *Cathédrale* (XVe s.).

286 kil. Rubiera.

298 kil. — **Modène**, V. de 34 000 hab., située au milieu d'une plaine humide et fertile entre la Secchia et le Panaro. Elle est traversée par l'ancienne voie Emilienne.

Cathédrale, commencée en 1099 (campanile, appelé la *Ghirlandina*, un des plus élevés de l'Italie du N.). *Sant'Agostino* (Déposition de croix, groupe remarquable en terre cuite par Begarelli.) — *Palais ducal*, commencé au XVIIe s. et beaucoup agrandi par le dernier duc mort en 1846. Il renferme une *galerie de tableaux* (851 numéros).

310 kil. Castelfranco. — 318 kil. Samoggia. — 323 kil. Anzola. — 326 kil. Lavino.

335 kil. **Bologne.** (*V. Renseignements généraux*). Le voyageur qui voudra scinder le long trajet des Alpes à Brindisi fera bien de s'arrêter à Bologne, une des villes les plus curieuses de l'Italie, et la station la plus favorable pour faire l'excursion très-recommandée de Ravenne (*V.* ci-après). Nous ne donnerons pas ici l'histoire de cette ville, qui est exclusivement italienne et n'a pas de relations avec les pays de l'Orient. Le voyageur trouvera amplement à y employer quelques heures, entre deux trains; il devra visiter avant tout : l'*Accademia delle belle arti* et la Pinacothèque (ouverte de 9 h. à 3 h.), une des plus belles galeries de l'Europe, bien que les tableaux y soient peu nombreux. *Sainte Cécile* de Raphaël, plusieurs chefs-d'œuvre du grand Francia (Raibolini); un beau Pérugin, œuvres capitales des Carrache, du Guerchin, de Guido-Reni, du Dominiquin, de l'Albane et de différents maîtres de l'école Bolonaise. — Bologne contient aussi beaucoup de galeries particulières estimables (Palais Fava, Sampieri, etc.)

Églises. — *Le Dôme*, sur la place Maggiore, où s'élève la fontaine de Neptune par Jean Bologne. — *San Petronio*, basilique inachevée la plus grande de Bologne (belles sculptures et peintures bolonaises. — *San Domenico* avec le tombeau de Saint-Dominique, peintures, et une quantité d'autres églises parmi lesquelles San Stefano, très-curieuse par la bizarrerie de son plan. — Palais *del Governo*, palais *del Potestà* — Portique *dei Banchi* —célèbres tours inclinées appelées *Torre degli Asinelli* (80 mèt.) 449 marches — 1 mèt. 16 hors de la perpendiculaire et *Torre Garisenda* (49 mèt.) inclin. de 2 mèt. 59 c. à l'E. et de 95 centim. au S.

Place *Maggiore* ou Victor-Emmanuel, le forum de Bologne au moyen âge, — rues en arcades trop étroites pour laisser admirer l'architecture souvent très-remarquabie des grands palais qui les bordent. — Promenade intérieure, la *Montagnuola*.

En dehors de la ville, couvent de *San Michele in Bosco; Madonna di San Luca*, où l'on monte par un long portique de 640 arcades. — La *Certosa* ou *Campo Santo* (cimetière très-remarquable de la ville).

Excursion à Ravenne.

Extrêmement recommandée. Ravenne se trouvant en dehors des grandes routes, est négligée par la plupart des touristes de l'Italie. Sa visite est pour nous un des compléments les plus nécessaires du voyage d'Orient, à cause des souvenirs de Justinien, et de la similitude de plusieurs de ses monuments avec ceux de Constantinople et de Salonique (architecture byzantine). Ravenne est éloignée de Bologne de 84 kil., distance que l'on parcourt en 3 h. 30 min.; l'embranchement de Ravenne se détache de la grande ligne à *Castel-Bolognese* (42 kil. de Bologne). — On pourra éviter de faire deux fois cette partie du trajet, en consultant avec soin l'affiche ou l'*orario* du chemin de fer. Il y a beaucoup à voir à Ravenne; un jour suffit à peine; de plus, il y a beaucoup de monuments *extra muros*. Il faudra, en y arrivant, prendre une voiture à l'heure et un bon cicerone. Malgré tout, on ne pourra guère se dispenser de coucher une nuit à Ravenne, à moins que l'on ne revienne la passer à Bologne. Castel-Bolognese n'est qu'une station sans ressources.

Ravenna, ville de la Gaule Cispadane, fondée, selon Strabon, par une colonie de Thessaliens, reçut plus tard une population ombrienne et tomba entre les mains de Rome. Elle paraît avoir eu dès l'origine une certaine importance militaire à cause de sa position presque inaccessible, étant bâtie sur pilotis au milieu de lagunes analogues à celles de Venise, que les alluvions ont fini par combler. Elle était aussi voisine de la mer Adriatique et formait une station navale. Toutefois l'histoire ne la

mentionne guère avant l'époque des guerres civiles de Marius et de Sylla. César y avait son quartier général avant de franchir le Rubicon. Auguste établit dans son voisinage, à 3 milles de distance, le *Portus Classis*, ou *Classis* seulement, la station principale de la flotte romaine dans l'Adriatique, et joignit le nouveau port à la ville par un canal (fossa Augustea). Ravenne conserva ce rôle jusqu'à la chute de l'empire d'Occident : le timide empereur Honorius s'y réfugia et y vécut ainsi que ses successeurs. En 474, Odoacre, roi des Hérules, s'empara de Ravenne, où il fut lui-même assiégé et vaincu par Théodoric. Le grand roi des Ostrogoths y fixa sa résidence, et l'embellit de quelques édifices qui existent encore. Un de ses successeurs, Vitigès, ne put cependant la défendre contre Bélisaire, qui la reprit en 540 au nom de l'empereur d'Orient. Narsès ayant détruit l'empire des Ostrogoths, Ravenne devint la capitale des possessions byzantines en Italie, et la résidence de l'exarque, qui la gouvernait. L'exarchat de Ravenne dura 185 ans, et s'embellit pendant cette période des monuments byzantins qu'elle possède encore. Révoltée contre l'empereur, elle tomba en 752 aux mains du roi lombard Astolphe. Son port de Classis avait été déjà détruit de fond en comble par Luitprand. En 773, Pépin l'enleva aux Lombards pour la donner au Saint-Siége. Au XIII s., les Podestà s'y rendirent indépendants. Venise la posséda de 1441 à 1509. En 1512 les Français y remportèrent sur les Espagnols une sanglante victoire où périt Gaston de Foix. Depuis longtemps la décadence de la ville était complète. Dante en parle déjà comme d'une cité déserte. L'éloignement progressif de la mer lui ôta toute importance.

État actuel. — Ravenne est aujourd'hui une V. de 21 000 hab., qui garde avec ses rues à moitié désertes et ses grands édifices un aspect pr[ofondément] mélancolique. La *Piazza Maggiore* (ou Victor-Emmanuel) [est] située au centre de la ville. On [y] voit : 1° *deux hautes colonnes* de gr[anit] érigées en 1484 par les Vénitie[ns] et portant les statues de saint Apol[li]naire et de saint Vital, les patrons [de] la ville. 2° Une *statue de Clément XI*. 3° Le *Palazzo governativo* destiné [à] l'administration provinciale. Le po[r]tique, soutenu par 8 colonnes [de] granit, conduisait à la basiliq[ue] d'Hercule — De là, on passe par u[ne] voûte à la place Alighieri, où l'o[n] voit le *tombeau de Dante*, reconstru[it] en 1780. Le poëte florentin éta[it] mort à Ravenne en 1321. Son sque[lette] fut retrouvé en 1865, pendan[t] des travaux de réparation. Le monu[ment] forme une chapelle surmonté[e] d'une coupole mesquine et de mau[vais] goût.

Églises. — La *cathédrale*, recon[struite] au XIII s. avec les débris d'un[e] ancienne basilique du IV s. par sain[t] Ours, archevêque de Ravenne. L[e] clocher est du VIII ou IX s. L'intérieur est à 3 nefs, séparées par 2[?] colonnes. Peintures du Guide, de Camuccini, etc. Dans la sacristie, siége pastoral du IV s.

Le Baptistère, à côté de la cathédrale, édifice octogone soutenu à l'intérieur par deux rangées d'arcades superposées. La voûte de la coupole et les murs sont couverts de mosaïques du VI s., récemment restaurées. L'urne des fonts baptismaux provient d'un temple de Jupiter à Césarée. *Sant' Apollinare in Città*; ou *Sant'-Apollinare nuovo*, bâtie au commencement du VI s. par Théodoric pour les évêques ariens, sous l'invocation de san Martino in cœlo aureo. Justinien la rendit aux catholiques. Ce ne fut qu'au XI s. qu'elle fut dédiée à saint Apollinaire. Elle forme un long parallélogramme sans transsept divisé en 3 nefs et soutenu par 24 colonnes de marbre grec veiné. C'est la seule église de l'Europe occidentale

qui ait conservé sa décoration de mosaïques à la nef, lesquelles représentent à g. une longue procession de saintes venant s'incliner avec les rois mages devant la Vierge et l'Enfant, avec la ville de Classis et le port; à dr. une vue de Ravenne avec l'église de Saint-Vital, et le palais de Théodoric (indiqué par l'inscription *Palatium*) et une procession de saints s'avançant vers le Christ. Au-dessus de ces frises règnent d'autres mosaïques présentant différents sujets. Ces mosaïques à fond d'or furent commandées, dit-on, par l'archevêque Agnello, de 556 à 559. Elles sont très-curieuses à étudier au point de vue du symbolisme arien qui différait notablement du symbolisme catholique.

Santa Maria in Cosmedin est un édifice octogone également orné de mosaïques, qui servit de baptistère aux Ariens. Comparer au baptistère catholique du Dôme.

Saint-Vital. — Fondée sous Justinien (541-547), rappelle par un grand nombre de détails *Sainte-Sophie de Constantinople*. Les façades extérieures sont défigurées par la construction d'un vestibule moderne. A l'intérieur, le pavé a dû être exhaussé pour la préserver des eaux. L'église est octogone, et couronnée d'une coupole portée sur huit gros piliers disposés circulairement, et entre lesquels se développent sept exèdres, soutenus par un double étage de colonnettes légères avec arceaux cintrés, comme à Sainte-Sophie. L'étage supérieur formait le *Gynécée*. Le huitième intervalle est resté ouvert pour donner accès au sanctuaire, qui est pris sur le collatéral ou la galerie circulaire, et se termine par une abside fortement surhaussée. Le principal ornement de cette église, ce sont les mosaïques du chœur, représentant, l'une, *Justinien entouré de ses principaux officiers*, l'autre, *l'impératrice Théodora*, coiffée d'une riche parure de perles, et entourée de ses dames d'honneur. Les deux têtes sont nimbées et paraissent être des portraits authentiques, donnant du reste une idée peu favorable de la beauté des deux souverains. Beaucoup d'autres mosaïques curieuses sont conservées. D'autres, en plus grand nombre, ont péri, notamment celles de la voûte de la coupole, qui est actuellement revêtue de peintures grossières. Les pilastres sont aussi peints d'une manière ridicule. L'ancienne entrée était à g. vis-à-vis de la chapelle où sont figurés Justinien et Théodora. — On remarquera aussi, auprès du maître-autel, un bas-relief précieux en marbre de Paros, provenant d'un temple de Neptune. — On visitera encore dans la ville les églises de *Santa Agatha* (ve s.), de *Saint-Jean-Evangéliste* (construite par Galla Placidia, peintures attribuées à Giotto). — *Santi Nazario e Celso*, ou le *mausolée de Placidie*, élevé en 440 par cette impératrice, fille de Théodose et mère de Valentinien III, pour recevoir son tombeau et celui de ses parents. (Pour visiter ce curieux monument, s'adresser au gardien de San Vitale.) Au fond d'une église en croix grecque à bras très-courts, est une salle voûtée avec un surhaussement, qui lui donne l'apparence d'une coupole. Derrière l'autel est le sarcophage colossal, en marbre, de l'impératrice. On a pu, jusqu'en 1577, l'y voir assise sur un trône, vêtue de ses vêtements impériaux. A cette époque, des enfants y mirent le feu, et tout fut consumé. Deux autres sarcophages contiennent, à dr. les restes d'Honorius, à g. ceux de Constance, second mari de Placidie, ou ceux de Valentinien III. — On visitera encore dans Ravenne : — Le *palais de Théodoric*, construit par le roi des Goths, et détruit par Charlemagne, qui en emporta les ornements en France. Il n'en reste qu'un mur avec 8 colonnettes en marbre, formant une façade du couvent des Franciscains.

Muséum. — *Académie des beaux-*

arts, *Chapelle de l'archevêché* formant une sorte de musée.

Le *tombeau de Théodoric* (*Santa Maria della Rotonda*), en dehors de la ville, au N. E., près des fossés : édifice bizarre, en pierre grossière, surmonté d'une énorme coupole monolithe de 11 mèt. de diamètre extérieur; on y entre par un double escalier extérieur. Le soubassement forme une salle basse souvent envahie par les eaux.

Aux environs de Ravenne, il faudra visiter (à 25 min. en voiture, route de Rimini) :

Sant' Apollinare in Classe, magnifique basilique, bâtie de 524 à 549, qui marque l'emplacement de l'ancienne *Classis*. L'église s'élève au milieu d'un désert. Le portique a beaucoup souffert. A l'intérieur elle est longue de 50 mèt. et large de 30, divisée en 3 nefs par 24 belles colonnes de marbre cipolin, à chapiteaux corinthiens. L'abside est couverte de mosaïques du VIe ou du VIIe s. — Frise de portraits peints des évêques de Ravenne. — Tombeaux d'évêques du VIe au IXe s. — Du haut du clocher, tour ronde située à g. de la basilique, la vue s'étend au loin sur la campagne et sur la *Pineta*, vaste forêt de pins qui s'étend, au bord de l'Adriatique, sur une longueur de 40 kil. et une largeur de 1 à 4 kil.

Santa Maria in Porto-Fuori, dans une autre direction, à 3 kil. 1/2 de la Porta Alberoni, élevée en 1096. — Fresques de l'école de Giotto. La tour carrée qui sert de base au campanile est un reste du phare antique du port, qui était situé là.

Colonna dei Francesi (à 3 milles de Ravenne), érigée, en 1557, sur la rive du Montone, à l'endroit où les Français passèrent cette rivière en 1512, le jour de la victoire de Ravenne, remportée sur les troupes de Jules II et du roi d'Espagne par Gaston de Foix, qui y fut tué. Elle est de forme carrée et décorée d'arabesques.

3° DE BOLOGNE A ANCÔNE.

204 kil. — Chemin de fer. — Trajet direct en 5 h. 20 min.; train omnibus 8 h. — (Prix par train direct) : 22 fr. 45 c.; 18 fr.; 13 fr. 50 c. — Pour la vue sur la mer, on devra se placer à g. du train.

11 kil. Mirandola. — 17 kil. Quaderna. — 23 kil. Castel San Pietro. — 34 kil. Imola (à dr.). — 42 kil. *Castel Bolognese*, où on laisse à g. l'embranchement de Ravenne. Sur la colline Serra, un petit volcan laisse échapper des vapeurs et des jets de flamme visibles la nuit.

50 kil. *Faenza*, V. de 30 000 âmes, offrant peu d'intérêt.

64 kil. **Forli**, V. de 35 566 hab., située au pied des Apennins. — Cathédrale (coupole de la Vierge du Feu, Madona del Fuoco, peinte par C. Cignani).

72 kil. *Forlimpopoli*. — 83 kil. *Cesena*.

111 kil. **Rimini**, V. de 33 000 hab., située dans une plaine fertile, à quelque distance de la mer. — *Arc de triomphe* romain. — *Pont d'Auguste* (5 arches) long de 66. — *Église San Francesco*, considérée comme le chef-d'œuvre de *Léon Battista Alberti* (portiques autour de l'église, sarcophages).

121 kil. *Riccione*. — 130 kil. *La Cattolica*.

144 kil. **Pesaro**, V. de 19 883 hab., patrie de Rossini (statue élevée en 1864, que l'on aperçoit de la station).

La voie ferrée suit le bord de la mer.

157 kil. *Fano*, V. de 19 622 hab. — Nombreuses églises. — Arc de triomphe d'Auguste. — Au S. O. de Fano s'ouvre la route de Foligno, par le passage du Furlo. Elle remonte la vallée du Metaurus, où Asdrubal périt en cherchant à amener des secours à Annibal.

169 kil. *Marotta*.

179 kil. *Sinigaglia*. V. de 23 000 hab., très-commerçante en grains, chanvre et soies.

191 kil. *Case Bruciate.*

196 kil. *Falconara*, d'où se détache, à dr., la ligne de Rome.

204 kil. **Ancone** (V. *Renseignements généraux*). L'antique Ancône (Ἀγκών), nom qui lui venait de sa forme coudée, ancienne colonie grecque fondée, en 380 av. J. C., par des exilés de Syracuse. Elle devint, entre les mains des Romains une station utile dans les guerres d'Illyrie et de Macédoine. Elle joua un rôle dans les guerres civiles de César et Pompée, fut agrandie et embellie par Trajan, et figura encore dans les guerres de Bélisaire et de Narsès contre les Goths. Dans les temps modernes, elle appartenait aux États de l'Église depuis 1532, et fut occupée temporairement par les Français (1832-1838), bombardée et prise par les Autrichiens en 1849; elle appartient au royaume d'Italie depuis la campagne de Castel-Fidardo. Ancône compte aujourd'hui 40 000 hab. C'est un port franc. La ville s'élève en étages sur un promontoire avancé dans la mer, et s'étend le long de la rade en décrivant une courbe. — *Arc de Trajan*, sur le soubassement du môle, un des monuments de ce genre les plus gracieux et les mieux conservés. — *Arc de Clément XII*, moderne. — *Statue colossale du comte de Cavour* (place Cavour). — Cathédrale, *Duomo*, située sur le sommet du cap (*monte Guasco*), occupant l'emplacement du temple de Vénus. — Façade avec porche profond du XIIIe s. — Belle coupole à dr. derrière l'église, belle vue de l'Adriatique. — Église *San Domenico.*

4° D'ANCÔNE A BRINDISI.

359 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 10 h. 45 min., par le train express. — 51 fr. 50 c.; 43 fr. 05 c.; 30 fr. 75 c. — Pour la vue des Apennins, se placer à dr. du train.

15 kil. *Osimo.* — 24 kil. *Loreto* ou *Lorette*, célèbre par son sanctuaire, la *Casa Santa* ou maisonnette de la Vierge, qui y fut transportée miraculeusement par les anges. Belle église de Bramante; peintures nombreuses. Loreto, située à une certaine distance de la voie ferrée, présente un aspect très-pittoresque. — 28 kil. *Porto di Recanati.* — Pont sur la Potenza.

43 kil. *Porto Civitá Nova.* — Pont sur le Chienti.

49 kil. *Sant' Epidio al Mare.* — Pont sur la Tenna.

58 kil. *Porto San Giorgio* ou *Porto di Fermo.* — Pont sur l'Aso. — A dr., sur une hauteur, ville de *Fermo.*

69 kil. *Pedaso.* — Une digue longue de 600 mèt., soutenue par des enrochements, protége la voie contre la mer.

77 kil. *Cupra Marittima.* — 80 kil. *Grottamare* (belles maisons de campagne aux environs.

85 kil. *San Benedetto.* — On suit une ligne de côte plate et monotone. En revanche, les Apennins présentent des aspects superbes. C'est la partie la plus élevée de la chaîne. Le sommet principal se nomme le *Gran Sasso d'Italia* (2823 mèt.); son sommet, toujours couvert de neige, s'aperçoit de la Pouille, de la Dalmatie et de l'Istrie.

108 kil. *Giulia.* — 126 kil. *Mutignano.* — 138 kil. *Montesilvano.*

145 kil. *Pescara*, petite ville fortifiée, à l'embouchure de la rivière de ce nom.

155 kil. *Francavilla a Mare.* — 167 kil. *Ortona.* — 174 kil. *San Vito Lanciano.* — 182 kil. *Fossacesia.* Pont sur le Sangro.

194 kil. *Casalbordino.* — 209 kil. *Il Vasto d'Ammone.* — On aperçoit, à 38 kil. en mer, les îles *Tremiti.*

237 kil. *Termoli.* — Pont sur le Biferno. — 244 kil. *Campomarino.* — Pont sur le Fortore. — 265 kil. *Ripalta.*

Le chemin de fer s'éloigne de l'Adriatique et rentre dans les terres en se dirigeant sur Foggia, où il est séparé de la mer d'env. 70 kil., par

le vaste promontoire du *monte Gargano* (1155 mèt.), qui forme l'éperon de la botte figurée par la côte italienne.

279 kil. *Poggio Imperiale* (une partie de la population est albanaise). — Au N. E., le *lac de Lesina* communique avec la mer, dont il est séparé par une langue de terre étroite.

284 kil. *Apricena*. — 295 kil. San Severo.

324 kil. **Foggia**, V. de 24 000 hab., chef-lieu de la Capitanate. C'est là que vient aboutir la ligne de Naples par Bénévent, ligne que le voyageur peut prendre à son retour d'Orient, s'il veut passer par Naples et Rome (98 kil. de Foggia à Naples; trajet direct en 5 h.)

On traverse la grande plaine de pâturages qui s'étend d'une manière uniforme jusqu'à l'Ofanto. — Ponts sur le Cervaro, le Carapella et l'Ofanto (*Aufidus*).

344 kil. *Ortanova*. — 359 kil. *Cerignola*, sur une hauteur. — La voie ferrée, se dirigeant vers l'E., regagne les bords de l'Adriatique au delà du *lac de Salpi*.

376 kil. *Trinitapoli*.

392 kil. *Barletta*, V. de 23 000 hab., dans une situation agréable au bord de la mer. Le port est un des meilleurs de la côte. — Le pays que l'on traverse présente de riches cultures.

405 kil. *Trani* (cathédrale remarquable; commerce important).

413 kil. *Bisceglie*, sur un rocher (vins et raisins secs).

422 kil. *Molfetta*, V. de 21 800 hab., commerçante et industrielle.

428 kil. *Giovinazzo*.

435 kil. *San Spirito Bitonto*. — Le sol est riche et couvert de vignes, d'oliviers et d'amandiers.

447 kil. **Bari**, V. de 31 000 hab., située sur une langue de terre au bord de la mer Adriatique. Elle donne son nom à la province dite *terre de Bari* (l'ancienne Peucetia), une des provinces les moins cultivées du royaume. — *Cathédrale* (*San Sabin*[...] avec une tour que l'on a comparée [...] fameux campanile de Séville. *Prieu*[...] *de Saint-Nicolas*, bel édifice du XI[...] (Tombeau du saint.)

458 kil. *Noicatarro*. — 466 kil. *Mo*[...] *di Bari*. — 480 kil. *Polignano a Ma*[...] sur un rocher. — 487 kil. *Monopo*[...] — 901 kil. *Fasano*. — 521 kil. *Ostun*[...] — 530 kil. *Carovigno*. — 546 kil. *Sa*[...] *Vito d'Oranto*.

559 kil. **Brindisi** (*V. renseign*[...] *ments généraux*), l'antique **Brundu**[...] **sium** (Brindes), *Brention* ou *Bre*[...] *tésion* de Strabon et d'Étienne d[...] Byzance, était à l'origine une de[...] principales villes des Sallentins, e[...] devait comme les autres son origin[...] à une colonie crétoise qui était venu[...] s'établir dans l'antique Messapie; se[...] lon une autre tradition rapportée pa[...] Justin, elle aurait été, au contraire fondée par des Étoliens amenés pa[...] Diomède, le héros de la guerre d[...] Troie. Quoi qu'il en soit, Brentésio[...] eut d'abord une existence indépendante, il donna même asile à Phalante, chassé de Tarente, et ne ful pas absorbé par les colonies grecques ses voisines; mais son importance ne commença que sous la domination romaine; la puissante république s'était emparée de Brundusium en 244 av. J. C.; elle y établit une colonie, et fit de son excellent port le centre de ses opérations militaires contre les Illyriens (229), puis contre Philippe de Macédoine; Annibal fit une vaine tentative pour s'en emparer. Mais Brundusium resta fidèle aux Romains, et son nom est cité souvent dans l'histoire des guerres de Macédoine, de Grèce et d'Asie. Après la pacification qui suivit la conquête des provinces de l'Adriatique, Brundusium resta le point le plus fréquenté pour passer d'Italie en Grèce. Sylla vainqueur de Mithridate y aborda en 83 pour marcher sur Rome. En 57, Cicéron y descendit à son retour d'exil. Pompée y embarqua son armée malgré les efforts que fit César

pour l'y enfermer; c'est là qu'en 44 le jeune Octave prit le nom de César, et reçut l'hommage des vétérans. En l'an 40, il y fut assiégé par Antoine et Domitius Ahenobarbus, mais les adversaires s'y réconcilièrent. C'est à cette occasion qu'Horace y vint avec Mécène (Satires, I, 5). Virgile y mourut en 19 av. J. C. Agrippine y rapporta les cendres de Germanicus(Tacite, ann. III, 1). Puis Brundusium perdit son importance historique, qui passa en partie à sa rivale Hydruntum (Otrante); à la chute de l'empire, elle resta longtemps en la possession des Byzantins, auxquels elle fut enlevée enfin par les Normands, puis, jusqu'à nos jours elle appartint à la couronne de Naples. Bien qu'italienne, cette ville est trop liée avec l'Orient par son passé et par son avenir, pour que nous ayons pu nous dispenser de lui consacrer cette notice.

Le port de Brindes commença à se combler vers le xve s.; mais le nouveau gouvernement de l'Italie a décidé que six millions seraient dépensés pour ameliorer son port. La rade de Brindisi est d'ailleurs le seul mouillage de la côte occidentale d'Italie, qui puisse servir aux grands bâtiments. D'autre part, reliée par une ligne directe de chemin de fer avec le N. de l'Italie, et de là, par les passages du Brenner et du Mont-Cenis avec l'Allemagne et avec la France, cette ville devient la route la plus directe de la Grèce, de l'Égypte, du Levant et des Indes par le canal de Suez. Par elle, le voyageur gagne trois jours de traversée sur Marseille ou Trieste, avantage bien apprécié de ceux qui souffrent du mal de mer.

La *ville actuelle* répond encore bien peu à l'avenir magnifique que sa situation géographique lui assure. Son port seul, qu'elle doit à la nature plus qu'à la main des hommes, donne une idée de ce qu'elle pourra devenir. On y pénètre du côté de la mer par deux passes, situées aux deux côtés d'un groupe d'îlots (*Isole di Sant' Andrea*), dont le plus avancé, à l'E., porte un *phare*, et le plus considérable une vieille forteresse. La passe du N. est la plus étroite et la moins profonde, celle de l'E. est celle des grands navires. Vient ensuite un long chenal, qui se rétrécit pour déboucher dans le port intérieur en face du quai nouveau sur lequel on a bâti l'*Hôtel des Indes orientales*, et où se trouvent les agences des paquebots-poste. Le port intérieur se divise en deux branches; celle du N. est celle qui a le plus de fond (5 brasses d'eau à quai, 8 ou 10 au milieu, avant les travaux de dragage nouvellement entrepris). La branche S. contourne toute la partie S. de la ville, qui s'élève en étage au-dessus du port.

Les édifices publics ne sont pas nombreux. — La *préfecture* est installée dans un ancien couvent : c'est là qu'est le bureau télégraphique. L'*église* principale ou *Duomo* est de cetté architecture classique, froide et guindée, qui a pour modèle général l'église del Gesù à Rome. Parmi les autres, on citera surtout *Santa Teresa* et *San Giovanni alle mura*, qui présente un portail roman assez élégant dans son état de délabrement : on notera encore quelques *palazzi* délabrés, avec des balcons sculptés assez pittoresques. — *En fait d'antiquités : la colonne isolée dite la *Colonna Ercolea* qui se dresse sur une petite plate-forme au-dessus de la partie centrale du port; elle passe pour avoir servi de phare anciennement, et sert encore à l'orientation des navires qui franchissent la passe; deux autres colonnes gisent près du dôme; enfin une maison portée sur un vieil arc en plein cintre a reçu on ne sait pourquoi le nom de *Casa de Virgilio;* il faut une bonne volonté naïve pour la faire remonter à l'époque du grand poëte. La ville possède deux fontaines publiques, *il fonte della Piazza* et *il fonte Tancredi.*

Brindisi n'est plus qu'une petite ville de 8000 âmes, mais sa population augmentera. Les vieilles fortications à moitié ruinées sont assez pittoresques du côté de la campagne, notamment près de la gare du chemin de fer. La forteresse ou *Castello* située à l'angle N. O. de l'enceinte domine le port du nord et rappelle un peu, par l'aspect de ses créneaux, les fortifications élevées par Médicis à Sienne et à Volterra.

Brindisi compte environ 6 à 8000 âmes : les rues sont en partie désertes, mais elle a une physionomie à elle, qui ne déplaît pas, surtout au voyageur qui a parcouru l'Italie en détail, et ne s'est pas contenté de voir à la hâte les grandes villes.

La campagne environnante n'est pas infertile et produit en abondance de l'huile et du vin comparé à celui de Chypre. Cependant son aspect est nu et monotone, faute de grands arbres et de montagnes. Vue de la mer, cette côte présente l'aspect si bien décrit par Virgile :

.... Procul obscuros colles, humilemque [videmus
Italiam.

(*Æneid.*, l. III, v. 522.)

Ce n'est pas le spectacle grandic et pittoresque que présente la côte l'Italie méridionale du côté de l' La côte E. est basse, et formée collines sans relief et sans physi nomie.

Le voyageur forcé d'attendre à Bri disi un train pour l'Italie du N. ou un p quebot pour l'Orient pourra parfoi grâce au chemin de fer, aller visit **Otrante** (85 kil.), 2000 hab., qui ne s'e jamais relevée des ravages exercés p les Turcs en 1480; ou tout au moi **Lecce** (38 kil.), V. de 1900 hab., chef-li actuel de la province d'Otrante, vi lettrée et policée, qui possède une c thédrale dédiée à sant' Oronzio, dont clocher s'aperçoit de loin en mer. **Tarente** serait un but plus éloigné, par qu'il faut gagner d'abord Bari (111 kil et faire encore 115 kil. en chemin fer. La ville n'a de curieux que sa po tion sur une péninsule entre de grandes rades. On y voit à peine qu ques vestiges d'un *théâtre romain* et d *anciens murs*. Tarente élève dans sa p tite rade, appelée le Marc Piccolo, d huîtres, des moules, et toutes sortes coquilles de mer. On a formé le pro d'y établir un grand port militaire, av un arsenal qui compléterait sur la m Ionienne la défense des côtes italie nes.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous marquons d'un astérisque les ouvrages que le voyageur fera bien de lire avant son départ, et de deux astérisques ceux qu'on peut lui conseiller d'emporter. Les autres livres sont ceux que nous avons seulement consultés. Les ouvrages étrangers se trouvent à Paris, chez Vieweg, rue Richelieu, 67. Nous omettons à dessein de mentionner dans cette bibliographie les auteurs anciens dont les noms sont pourtant cités si souvent dans notre texte. On conçoit qu'une bibliographie des classiques grecs ou latins nous entraînerait beaucoup trop loin. Les érudits habitués à vérifier les citations connaissent d'ailleurs les meilleures éditions à consulter. Nous nous bornerons à indiquer d'une manière générale la collection des *classiques grecs de Didot*, les collections Nisard et Pankoucke pour les classiques latins, les traductions françaises (sans texte grec ou latin) du Panthéon littéraire, des bibliothèques Charpentier, Garnier, Hachette, Lefebvre, etc.

Ouvrages généraux.

Archives des missions scientifiques et littéraires. Paris, 1re série, 1850-1859, 8 vol.; 2e série, 1864, se continue. 1850-1851, 7 vol. contenant un grand nombre de mémoires sur l'Orient, notamment les principaux travaux de l'École d'Athènes. (Un grand nombre de ces mémoires ont paru séparément chez Durand, rue des Grès, 7.)

Revue archéologique, grande collection en cours de publication; 1re série, 16 vol., de 1844 à 1860; 2e série, 24 vol., 1860, 1873. Paris, Didier.

— *Zeitschrift fur ægyptische Sprache und Alterthumskunde*. Leipzig, 1847, in-4°, 1863-1874.

** SMITH. — *Dictionary of Greeck and Roman Geography*. Londres, 1854, 2 gros vol. grand in-8, ornés d'un grand nombre de dessins et de plans; ouvrage inestimable où l'on trouve résumées toutes les questions historiques et archéologiques.

— *Journal asiatique*. — Recueil de mémoires publié par la Société asiatique, Paris, Leroux.

— *Bulletin de l'Institut égyptien*. Alexandrie.

— *Bulletin de la Société de géographie de Paris*.

VIVIEN St-MARTIN. — *Année géographique*, 13 vol. Paris, Hachette.

** *Dict. de biogr. myth. et géogr. antiq.*, trad. abrégée d'après *Smith* par Theil, 1 vol. in-8°. Paris, 1865, Didot.

Itinerarium Antonini et *Hierosolymitanum* (*Itinéraire Antonin* et *Itinéraire de Jérusalem*), éd. G. Parthey et M. Pinder, Berlin, 1848.

Table de Peutinger, édit. Ern. Desjardins. In-fol. Hachette et Cie.

* CHATEAUBRIAND. — *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Paris, 1811.

* LAMARTINE. — *Voyage en Orient*, 2 vol. in-8. Hachette et Cie.

* Mme DE GASPARIN. — *Journal d'un voyage au Levant*. (Grèce, Égypte, Palestine.) 3 vol. in-8.

* A. DE VALLON. — *Une année dans le Levant*, 1 vol. in-8.

* GÉRARD DE NERVAL. — *Voyage en Orient*, 2 vol. in-18.

** BATISSIER. — *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge*, 1 vol. grand in-8, 2e édition, 1860. Paris, chez Furne.

CHIPIER. — *Histoire de la formation des ordres grecs*, 1 vol. in-4. Paris, 1875.

BORÉ (Eugène). — *Souvenirs d'Orient*. Paris, 1840.

MICHAUD et POUJOULAT. — *Correspondance d'Orient*, 7 vol. in-8, 1834.

ROUGÉ (DE). — *Chrestomathie égyp-*

tienne, abrégé grammatical, en 4 fascicules. Paris, 1875, chez Vieweg.

Lesseps (de). — *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez*, 1854-1855-1856. Paris, 1875, in-8, Didier.

Vivien Saint-Martin. — *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine*, 1 vol. gr. in-8. Paris, 1863. Imprimerie nationale.

—— *Année géographique. Revue annuelle des voyages de terre et de mer*, etc., 13 vol., 1864-1876. Paris, Hachette et Cie.

H. de Bizemont. — *Revue maritime et coloniale*. Paris, Berger-Levrault et Cie.

Pierret. — *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, in-8, 572 p., 1875. Paris, Imprimerie nationale.

—— *Vocabulaire hiéroglyphique*. Paris, 1876, Vieweg.

Maxime du Camp. — *Egypte, Nubie, Palestine, Syrie*, 125 planches photographiées accompagnées d'une introduction archéologique; 25 livraisons in-fol. Paris, 1854. Librairie nouvelle.

** G. Maspero. — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Ouvrage contenant 9 cartes et quelques spécimens des écritures hiéroglyphique et cunéiforme, 1 vol. in-18 jésus. Paris, 1875. Hachette et Cie.

Mahmoud-Bey. — *Le système métrique actuel d'Égypte, comparé au système français; les nilomètres tant anciens que modernes et les antiques coudées d'Égypte*. Copenhague, 1872.

F. Chabas. — *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés prehistoriques*, 2e édit., 6 pl. et 260 fig. dans le texte, 1 vol. in-8. Paris, Maisonneuve et Cie, 1873.

—— *Mélanges égyptologiques*, 3e série, 1873. Maisonneuve et Cie.

Dr Godard. — *Egypte et Palestine*, 1 vol. gr. in-8, 1867. Paris, Masson.

Égypte.

** Mariette-Bey. — *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes à Boulaq*, 4e édition. Le Caire, 1874.

—— *Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, t. I. (Ville antique. Temple de Séti), Paris, 1869, Franck, et t. II, Paris, 1877. Maisonneuve.

—— *Karnak. Etude topographique et archéologique avec un appendice comprenant les principaux textes hiéroglyphiques*, etc. Leipzig, 1875. J. C. Hinrichs. Planches, 1 vol. in-fol.; texte, 1 vol. in-4.

—— *Monuments divers recueillis en Egypte et en Nubie*. Paris, Franck.

—— *Mémoire sur les listes géographiques des pylônes de Karnak comprenant la Palestine, l'Ethiopie et le pays des Somâl*, 1 vol. in-4. Leipzig, 1875. J. C. Hinrich, texte, 67 pages; atlas, 6 cartes in-fol.

—— *Exposé des travaux exécutés à Karnak dans l'hiver* de 1873-1874, *sur l'ordre du khédive, et d'une découverte importante qu'ils ont amenée. Bulletin de l'Institut égyptien*, 1874-1875. Alexandrie, 1875.

—— *Dendérah. Description générale du Grand Temple de cette ville*, 1 vol. grand in-fol., 5 vol. de planches. Le Caire, imprimerie Mourès, 1875. Paris, Franck.

—— *Aperçu de l'histoire d'Égypte*.

—— *Deir el-Bâhari. Documents topographiques, historiques et ethnographiques*, recueillis pendant les fouilles exécutées dans ce temple, 1 vol. in-fol. Leipzig, 1877, Hinrich.

** Murray. — *Handbook for travellers in Egypt*. London, 1875.

Meignan (Victor). — *Après bien d'autres. Souvenirs de la Haute Egypte et de la Nubie*, 1 vol. in-8. Paris, 1873.

Prisse d'Avesnes. — *Les monuments égyptiens*. — *Bas-reliefs, sculptures, inscriptions*, etc., grand in-fol. Paris, 1847

—— *L'art arabe d'après les monuments du Caire*.

** Arthur Rhoné (de la Société des antiquaires de France). — *L'Egypte à petites journées*. — Voyage descriptif et archéologiques, 2 vol. in-8. Paris, 1877. Ouvrage illustré, avec cartes et plans, renfermant des développements intéressants sur les fouilles de M. Mariette, et notamment sur celles du Sérapéum à Memphis.

—— *Résumé chronologique de l'histoire d'Égypte*. Plaquette illustrée, in-8° de 80 pages. Extraite de l'*Égypte à petites journées*. Paris, E. Leroux, 1877.

Rhind (Henri). — *Thèbes. Its tombs and their tenants*, 1 vol. in-8. London, 1862.

Ritt (Olivier). — *Histoire de l'isthme de Suez*, 1 vol. in-8. Paris, 1869. Hachette et Cie.

Lepsius. — *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, 14 vol. grand in-fol. Berlin.

— *Briefe aus Ægypten und Æthiopien*. Berlin, 1852, in-8.

Brugsch. — *Geographische Inschriften altægyptischer Denkmæler*, 2 vol. Leipzig. Heinrichs.

— *Die geographie der Ægypter nach den Denkmælern aus den zeiten der Ptolemäer und Römer*, avec 17 tables et une carte. Leipzig, Heinrichs, 1858.

Brugsch. — *Histoire d'Egypte.* — 2 vol. in-4. Leipzig, 1859, Hinrichs. — *Reiseberichte aus Ægypten*, 1 vol. in-8. Lepzig, 185..

— *Recueil de monuments égyptiens*, 2 vol. in-4. Leipzig, Hinrichs, 1862. Berlin, 1857.

— *Der altægyptische Seeland*. Zeitschrift für ægyptische Sprache, 1872.

— *Bau und Masse des Tempels von Edfu*. Zeitschrift für ægyptische Sprache, 1871 et 1872.

— *Wanderung nach den Türkis-Minen*, etc. 1 vol. in-8°. Leipzig, 1868.

— *Communication sur les résultats de son récent voyage aux oasis, pour l'épigraphie hiéroglyphique*. Bulletin de l'Institut égyptien, n° 13, p. 92-96. Alexandrie, 1875.

Lacour. — *L'Égypte, d'Alexandrie à la seconde cataracte*, 1 vol. in-8. Paris, 1871. Hachette et Cie.

Wilkinson (S. Gardner). — *Modern Egypt and Thebes*, 2 vol. in-8. Londres, 1843.

— *Manners and customs of the ancient Egyptians*. Londres, 1837-1841.

— *Topography of Thebes*, in-8. Londres, 1835.

Blanc (Ch.). — *Voyage de la Haute-Egypte*, 1 vol. grand in-8. Paris, 1876, Renouard.

Cailliaud. — *Voyage à Méroé, au fleuve Blanc, au Fazóql, à Syouah et aux cinq autres oasis*, 4 vol. in-4. Paris.

Cave. — *Rapport sur la situation financière de l'Égypte, présenté aux deux chambres du Parlement anglais, par ordre de la reine*, mars 1876.

Champollion. — *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*. — 4 vol. gr. in-fol., renfermant 400 planches en partie coloriées. — *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes, rédigées sur les lieux par Champollion le jeune, 1 vol. in-fol. Paris.

— *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, nouvelle édition, 1 vol. in-8. Paris, 1868, Didier et Cie.

Champollion. — *Lettre à M. Dacier*, Paris, 1821.

Couvidou. — *Itinéraire du canal de Suez*, 1875. Port-Saïd, librairie Mourès.

Pascal Coste. — *L'art arabe* ou *les monuments du Caire*, mesurés et dessinés de 1818 à 1826, 1 vol. in-fol. Paris, 1839, Firmin Didot.

Dümichen. — *Resultate der auf befehl S. R. Majestät des Königs Guillaume Ier de Prusse, archæologischen photographischen expedition*. Berlin, Alexandre Duncker, libraire de la Cour, 1869.

— *Bauurkunde der Tempel anlage von Edfu, Zeitschrift für ægyptische Sprache*, 1870, 1871 et 1872.

— *Geographische Inschriften altægyptischer Denkmæler...*, 2 vol., planches; 1 vol. texte. Leipzig, 1866, dans le *Recueil des monuments égyptiens*. par Brugsch et Dümichen, 3e et 4e parties.

— *Din flotin einer ægyptischen Königin*. Leipzig, 1868.

Georg. Ebers. — *Durch Gosen zum Sinaï aus dem Wanderbuche und der Bibliothek*, 1 vol. in-8. Leipzig, 1872.

— *Eine ægyptische königstochter*, historischer Roman, 3 vol. in-8, Stuttgard, 1875.

Escayrac (d') de Lauture. — *Le Désert et le Soudan*, 1 vol. grand in-8. Paris, 1853, Dumaine.

Nestor L'Hôte. — *Lettres écrites d'Égypte*. 1 vol. in-8. Paris, 1840. Firmin Didot.

François Levernay. — *Guide-Annuaire d'Égypte*, 1 vol. in-8, Alexandrie.

Linant-Pacha. — *Mémoire sur le lac Mœris*, 1 vol. in-4, avec une carte, Alexandrie, 1843.

ROUGÉ (DE). — *Mémoire sur les monuments des six premières dynasties.*

—— *Essai sur une stèle funéraire de la collection Passalacqua.* Berlin, 1849.

—— *Textes géographiques du temple d'Edfou. Revue archéologique*, 1865, t. II, p. 209.

MASPERO (G.). — *Sur le genre épistolaire chez les anciens Égyptiens.* Paris, 1873.

Soudan. — Haut-Nil.

SAMUEL BAKER (sir). — *Découverte de l'Albert N'yanza et nouvelles explorations des sources du Nil*, traduit de l'anglais par Gust. Masson, 1 vol. in-8. Paris, 1867, Hachette et Cie.

CHAILLÉ-LONG BEY. — *Voyage au lac Victoria Nyanza et au pays des Niam-Niam.* Bulletin de la Société de géographie, octobre 1875.

GORDON. — *Voyage sur le Haut-Nil*, Bulletin de la Société de géographie, novembre 1875.

GRANT. — *A travers l'Afrique*, traduit par Mlle Léontine Rousseau, 1 vol. in-12. Paris, 1874, Hachette et Cie.

SPEKE. — *Les sources du Nil. Journal de voyage du capitaine Speke*, 1 vol. in-8. Paris, 1864. Hachette et Cie.

SCHWEINFURH (Dr Georg.) — *Au cœur de l'Afrique* (1868-1871). *Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*, traduit par Mme H. Loreau, 2 vol. in-8. Paris, 1875, Hachette et Cie.

STANLEY'S. — *Two letters to the London Daily Telegraph* (15 and 18 october 1875).

SAMUEL BAKER (sir). — *Ismailia*, 1 vol Londres, 1875.

—— *Récit d'une expédition dans l'Afrique centrale pour la suppression de la traite des noirs, commandée* par sir Samuel White. Baker (1869-1873). 1 vol. in-8, Paris, 1875, Hachette et Cie. Le *Tour du Monde*, numéros 732-735.

BELIN DE LAUNAY. — *Sources du Nil, Voyages des capitaines Speke et Grant* d'après la traduction de M. Forgues, in-18. 1871, Hachette et Cie.

—— *Voyage du capitaine Burton aux Grands Lacs de l'Afrique*, d'après la traduction de Mme H. Loreau, 1 vol. in-18 jésus. Paris, 1871, Hachette et Cie.

Abyssinie.

VALENTIA (lord). — *Voyage dans l'Hindoustan, à Ceylan, sur les deux côtes de la mer Rouge, en Abyssinie et en Égypte*, traduit de l'anglais par P. F. Henry, 4 vol. in-8, accompagnés d'un atlas.

ABBADIE (Antoine d'). — *L'Abyssinie et le roi Théodoros. Le Correspondant*, nouvelle série, 37. Janvier et mars 1868.

FERRET ET GALINIER. — *Voyage en Abyssinie*, 2 vol. Paris, 1847.

LEFÈVRE, PETIT ET QU. DILLON. — *Voyage en Abyssinie*, de 1839 à 1843, 6 vol. Paris.

COMBES ET TAMISIER. — *Voyage en Abyssinie et dans le pays des Gallas*, 4 vol. Paris, 1838.

ACHILLE RAFFRAY. — *Abyssinie*, 1 vol. in-8. Paris, 1876, Plon et Cie.

LEJEAN. — *Voyage en Abyssinie*, avec atlas. Extraits du *Tour du Monde* et de la *Revue des Deux Mondes.*

—— *Voyage en Abyssinie, exécuté de 1862 à 1864*, atlas de 9 cartes in-fol., 1 vol. in-4. Paris, 1873, Hachette et Cie.

BRUCE. — *Travels* (1772-1773), 7 vol. in-8 et atlas. London, 1804, avec une traduction française, par Cassera, 10 vol. Paris, 1790.

SALT. — *Premier voyage* (1805), dans les *Voyages and travels* du vicomte Valentia, in-4°. London, 1809; traduction Henry, 2 vol. in-8. Paris, 1816.

ABBADIE (Arnaud d'). — *Douze ans dans la haute Éthiopie*, 1 vol. in-8, Paris, 1868, Hachette et Cie.

VIVIEN SAINT-MARTIN. — *Mémoire sur l'inscription d'Adoulis et les inscriptions d'Axoum, Journal asiatique*, 1863.

NOTE ADDITIONNELLE.

L'identification du Sinaï de l'Exode avec le Gébel Mouça est loin d'être certaine. La tradition commmune, qui place au groupe du Gébel Mouça la montagne célèbre où la loi fut donnée au peuple (*V.* p. 732), a été adoptée par des savants de premier ordre, qui ont visité les Lieux Saints. Elle compte parmi ses défenseurs des hommes tels que Robinson, Tischendorff, Palmer, et nombre d'auteurs à leur suite. L'opinion contraire, qui place le Sinaï de Moïse au Serbal, a été défendue par Lepsius, et plus récemment par Georges Ebers (*Durch Gosen zum Sinaï*, 380-426), à l'aide de sérieux arguments, que nous croyons utile de placer brièvement sous les yeux du lecteur.

La Bible mentionne en plusieurs endroits Horeb et Sinaï, comme étant la montagne où Dieu traita alliance avec le peuple juif, par l'intermédiaire de Moïse. C'est sur un rocher de Horeb que l'Éternel se tenait devant Moïse, près de Réphidim (Ex. XVII, 6). C'est à Horeb que Moïse plaça dans l'arche les deux tables de pierre (Rois, VIII, 9). Horeb est appelé la *montagne de Dieu* (Rois, XIX, 8). C'est à Horeb que les Israélites firent le veau d'or (Psaume CVI, 19). Dans un grand nombre d'autres passages, cette même montagne de l'Alliance étant désignée sous le nom de *montagne de Sinaï*, il est impossible de ne pas reconnaître en Horeb et Sinaï deux noms différents de la même montagne. On peut conjecturer que le nom de Sinaï désigne d'une manière générale le groupe des montagnes sinaïtiques, tandis que celui d'Horeb s'applique particulièrement à la montagne de la Loi, et cette conjecture est fortifiée par cette assertion de Ludolf de Suthem, que le Sinaï perd son nom vers le nord et prend vis-à-vis l'Égypte le nom de Horeb.

Une faible distance séparait le mont Horeb de Réphidim, où se livra la bataille entre les Israélites et les Amalécites (Ex. XVII), puisque le rocher de Horeb d'où Moïse fit jaillir les eaux se trouvait en Réphidim (Ex. XVII, 6). Eusèbe de Césarée (270 ap. J. C.) dit expressément que Réphidim est un lieu désert près du mont Horeb. C'est là, ajoute-t-il, que Josué combattit l'Amalécite, dans le voisinage de Pharan. Or, Pharan étant généralement regardé comme la ville dont les ruines se voient encore aujourd'hui dans le ouady Feirân, au pied du Serbâl, le mont Horeb ne peut être que le Serbâl.

Le premier campement des Israélites, après Réphidim, se trouve dans le désert du Sinaï. Comment admettre que le peuple ait pu d'une seule traite franchir la distance qui sépare le ouady Feirân du Sinaï actuel, lorsque ce chemin demande à une caravane ordinaire deux jours de marche? Sans doute, l'étape est courte entre Réphidim et le désert du Sinaï (supposé être au pied du Serbâl); mais c'était moins une étape que la dernière marche à faire pour entrer dans la vallée fertile des Amalécites, après la victoire. Nous savons, de plus, que la durée du campement des Israélites dans le désert de Sinaï fut de presque un an, du troisième mois de la première année au premier mois de la seconde année. Pendant ce laps de temps assez long, les Israélites ne se plaignent ni du manque de vivres, ni du manque d'eau. Comment l'unique source du ouady Schoueïb aurait-elle suffi pour une tribu aussi nombreuse, emmenant avec elle ses troupeaux? (Ex. XXXIV, 3.) Une telle hypothèse est bien invraisemblable. Le ouady Feirân, au contraire, avec le ruisseau qui l'arrose, est de tous les ouadys de la Péninsule le seul qui puisse répondre aux nécessités d'un si long campement.

L'aspect des lieux plaide à son tour en faveur du Serbâl. Bien qu'inférieur en hauteur au Gébel Mouça ou au Gébel Khatarîn, le Serbâl, avec ses cinq pics aigus, s'élève beaucoup plus haut au-dessus du niveau de la vallée. Il apparaît, au milieu des montagnes voisines, comme un massif isolé, dominant de haut tout ce qui l'entoure, et revêtu d'un caractère particulier de majesté dont l'effet a été vivement décrit par la plupart des voyageurs. Une fois qu'on l'a vu, il est impossible de le confondre avec aucune autre montagne. Il répond merveilleusement à l'idée d'une *montagne de Dieu*, d'un *trône de Dieu !*

Pendant toute la période juive, une profonde obscurité enveloppe l'histoire de la Péninsule. Mais les inscriptions du ouady Mokatteb, du ouady Aleyat et d'autres ouadys qui creusent les flancs du Serbâl, celles que l'on a trouvées jusque sur ses pics, prouvent que cette montagne a été un but de pèlerinage, aussi bien pour les chrétiens que pour les païens. Dès le IIIe siècle de l'ère chrétienne, les moines affluèrent de toutes parts dans le ouady Feirân et dans les gorges du Serbâl, ainsi que le démontrent les débris de maisons et les nombreuses cavernes creusées dans les rochers. Toute cette vallée devint un des ermitages les plus peuplés du christianisme primitif. Un évêché, créé dès 324 à Pharan, fut transformé en archevêché dès l'an 400. Les moines, désireux de se retirer à l'ombre des sanctuaires vénérés, auraient-ils établi là leur demeure si le souvenir de Moïse eût été attaché non à cette montagne, mais au Gébel Mouça d'aujourd'hui? Dès le Ve siècle, des cloîtres s'élevèrent sur le mont Sina, et ce sont sans doute ceux dont on retrouve les restes soit sur la colline el-Meharrad, soit dans le ouady Rimm. Et cependant, d'après Procope, au moment où Justinien construisit sa citadelle au pied du Gébel Mouça, aucun cloître n'existait sur cette dernière montagne, ce qui prouverait qu'on se trompait à Constantinople, peut-être intentionnellement, comme nous le verrons tout à l'heure, sur la véritable position du Gébel Sinaï. Enfin, le moine voyageur Cosmas, qui voyageait vers l'an 570, dit positivement que le mont Horeb, qui est le Sinaï, n'est éloigné de Pharan que de 6000 pas.

Cependant, après l'érection de la forteresse de Justinien, le Serbâl est peu à peu oublié, et le Gébel Mouça devient le Sinaï. Ce déplacement de la tradition peut s'expliquer par deux raisons principales : les moines de Pharan, s'étant livrés à l'hérésie monophysite, perdirent peu à peu leur réputation de sainteté; de plus, après l'invasion de l'islamisme, ils cherchèrent un refuge contre les attaques des Bédouins dans la forteresse de l'ouady Schoueïb, abandonnant les cellules et les cloîtres du ouady Feirân, et emportant avec eux au Gébel Mouça les traditions relatives au Sinaï.

ROUTE ADDITIONNELLE 8.

Depuis l'impression de notre Route 8, le chemin de fer entre Alexandrie et Rosette a été livré à la circulation. La durée du trajet est de 3 heures. La première section, d'Alexandrie à Ramlèh, a été décrite, R. 7. A partir de Ramlèh, les stations principales, el-Mandara, Aboukir, el-Maddyèh, ont été décrites, R. 8.

ABRÉVIATIONS.

alt, altit.	altitude.
aub.	auberge.
arr., arrond.	arrondissement.
ch.-l. de c	chef-lieu de canton.
c., cent.	centimes, centimètres.
com.	commune.
corr., corresp.	correspondance.
dr.	droite.
E.	est.
env.	environ.
fr.	francs.
g.	gauche.
ham.	hameau.
haut.	hauteur.
hab.	habitants.
h.	heure.
hect.	hectares.
hectol.	hectolitres.
hôt.	hôtels.
kil.	kilomètres.
kilog.	kilogrammes.
larg.	largeur.
long.	longueur.
mèt.	mètre.
min.	minute.
mon hist.	monument historique.
N.	nord.
O.	ouest.
p.	poste.
R.	route.
S.	sud.
s.	siècle.
St. — Station	Endroit où l'on peut passer la nuit ou trouver un repas.
t. ou tonn.	tonneaux.
V.	ville.
v.	village.
V.	voir.
voit.	voitures.
vol.	volumes.

N. B. — A défaut d'indication contraire, les hauteurs sont toujours évaluées au-dessus du niveau de la mer.

AVIS AUX TOURISTES.

Les renseignements pratiques disséminés précédemment dans les Guides Joanne, en tête de l'article consacré à chaque localité, se trouvent réunis à la fin de chaque volume. Ces renseignements, qui varient quelquefois pendant une saison, seront réimprimés dès que la correction en sera devenue nécessaire. MM. les touristes devront donc les chercher, quand ils en auront besoin, non dans le texte même du Guide, mais à la fin du volume, dans la table spéciale des Renseignements généraux qui se divise elle-même en deux parties : *A*. Index des villes (hôtels, cafés, postes, moyens de transport, etc.) ; *B*. Service des paquebots, chemins de fer, etc.

ITINÉRAIRE

DE L'ORIENT

TROISIÈME PARTIE

MALTE ET L'ÉGYPTE

LIVRE PREMIER

MALTE

ROUTE 1.

DE MARSEILLE A MALTE,

PAR LA VOIE DIRECTE.

Distance : 207 lieues marines ou 621 milles, soit 1150 kil. Navigation de 72 h. en moyenne. Cette route n'est plus suivie que par un service postal de la compagnie Fraissinet. (*V. Renseignements généraux* à la fin du volume.) Si au lieu de franchir les bouches de Bonifacio, on passait au S. de la Sardaigne en doublant les caps della Sperone, Teulada et Spartivento, la distance serait de 645 milles ou 1185 kil. Mais cette dernière route n'est guère prise que par des raisons tirées de l'état du temps, et comme, sauf les vues lointaines de la Sardaigne, elle tient le large et ne montre aucune côte, nous ne la décrirons pas.

1° DE MARSEILLE AUX BOUCHES DE BONIFACIO.

229 milles marins ou 424 kil. — Trajet en 22 ou 24 h. environ.

En sortant du port de la Joliette, le navire laisse : à g., l'entrée de l'ancien port de Marseille, resserrée entre les deux forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, l'anse de la Réserve, le promontoire de Pharo sur lequel s'élève le palais qui devait être la résidence impériale, l'anse et la côte des Catalans et la colline d'Endoume,

que surmontent la montagne et le fort de Notre-Dame-de-la-Garde; à dr., les îles de Ratoneau et de Pomègue : le canal qui les sépare, fermé par une jetée, forme le port du Frioul. En face de ce port et plus près du navire, on range l'île et le château d'If, puis on laisse à g. les îles et la rade d'Endoume, le cap de la Croisette et l'île de Mairé, dont les rochers déchirés offrent de beaux aspects. A dr. et assez loin au large on aperçoit l'île et le phare de Planier, sentinelle avancée du port de Marseille. Après avoir doublé l'île de Mairé, le navire prend la direction du S.-E., et s'éloigne peu à peu de la côte, laissant à g. les îlots de Jaire, de Cougloues et de Riou, la baie et la petite ville de Cassis, le cap pittoresque du Bec-de-l'Aigle et la baie de Lèques, au fond de laquelle se montre l'industrieuse ville de la Ciotat; puis la baie de Brandol et celle de Saint-Nazaire, les îles des Embies et de Gou, et enfin le cap Sicié et la montagne de Notre-Dame, qui cachent l'entrée de la rade de Toulon, au fond de laquelle le mont Faron élève son chauve sommet. On découvre encore l'île de Porquerolles, la première des îles d'Hyères, puis on perd la terre de vue. Après 12 heures de navigation, on commence à apercevoir les montagnes de la Corse. On est trop éloigné de l'île pour distinguer aucun détail : on reconnaît à peine les enfoncements profonds des golfes d'Ajaccio et de Valinco; en approchant des Bouches, on voit cependant la ville de Bonifacio. On nomme *Bouches de Bonifacio* le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne. Ce détroit a un peu plus de 6 milles marins (12 kil.) dans sa plus grande largeur. La grande passe entre les îles de Lavezzi et de Razzoli est éclairee par 4 phares et peut être franchie la nuit; elle présente pourtant un écueil presque à fleur d'eau, l'écueil de Lavezzi, sur lequel, en 1855, périt corps et bien la frégate française *la Sémillante*, qui portait 800 soldats en Crimée. En plein jour, les navires à vapeur préfèrent le *passage de l'Ours :* c'est un canal étroit et sinueux entre la côte de Sardaigne et un petit archipel dont les îles principales sont la Madeleine et Caprera. Peu de temps après avoir laissé, sur la g., le petit port de la Madeleine, avec ses maisons blanches et gaies, on aperçoit presque directement en face, à l'extrémité d'une pointe abrupte de la Sardaigne, le rocher singulier qui a donné son nom au passage, et qui présente en effet assez de ressemblance avec un ours marin.

Un peu au delà du promontoire de l'Ours, on apercevra vers le N., et pendant un instant seulement, une maison blanche à mi-côte sur les hauteurs de l'île Caprera; c'est la demeure de Garibaldi, dont il a été tant parlé. On atteint bientôt l'extrémité du passage.

2° DES BOUCHES DE BONIFACIO A MALTE.

392 milles marins ou 704 kil.

On sort des Bouches env. 24 h. après avoir quitté Marseille, et on reprend sa route vers le S. E. Rien de plus triste, de plus sauvage que cette partie de la côte de Sardaigne : de grandes montagnes arides et déchiquetées plongent à pic dans la mer, et sur ces roches inhospitalières on n'aperçoit pas un village; à peine de loin en loin découvre-t-on une cabane; enfin on perd la côte de vue. Les premières terres qui se montrent ensuite, à env. 30 h. de navigation, sont la côte de Sicile et l'archipel des îles Égades, célèbres dans l'antiquité par la victoire navale qu'y remporta Lutatius sur les Carthaginois, l'an 242 avant J. C. La plus occidentale de ces îles est *Maritimo*, énorme rocher sur lequel le roi de Naples avait une prison d'État. On passe entre cette île et celles de Levanzo et de Favignana, qui cachent la ville de Trapani, l'antique Drépa-

ne, où Virgile place le tombeau d'Anchise et les jeux funèbres célébrés en l'honneur du héros (*Énéide*, liv. III, v. 707-711, et liv. V, v. 31-603). Drépane est aussi connue dans l'histoire de la première guerre punique par la longue résistance qu'Hamilcar Barca y opposa aux Romains, et par la bataille navale que P. Claudius Pulcher y perdit contre les Carthaginois, l'an 250 avant J. C. On aperçoit ensuite Marsala, l'antique Lilybée, célèbre aussi dans la guerre punique, et renommée aujourd'hui par ses vins; doublant ensuite le cap Boco (cap Lilybée), le plus occidental de la Sicile, puis le golfe de Mazzara et le cap Granitola, on s'engage dans le canal de Malte. Par les temps clairs on voit au S. S. O. l'île volcanique de Pantellaria, qui dépend de la Sicile. C'est aussi dans ce canal que surgit en 1831 l'*île Julia*, cratère volcanique qui disparut quelques mois après, ne laissant plus qu'un écueil dangereux. A partir du cap Granitola, le navire s'éloigne de plus en plus de la côte de Sicile, mais par les temps clairs on aperçoit les caps San-Marco, Bianco, Alicata et Scalambra. 20 h. env. après avoir dépassé les îles Égades, on arrive à l'archipel de Malte; on range d'abord les îles de Gozzo et de Cumino, puis la côte profondément découpée de Malte. Vue de la mer, la ville avec ses vastes fortifications offre un bel aspect. On mouille ordinairement dans le port de la Quarantaine ou de Marsamuscetto (*V.* Route 3).

ROUTE 2.

DE MARSEILLE A MALTE,

PAR NAPLES OU PALERME ET LE DÉTROIT DE MESSINE.

Nous continuons à décrire cette route, parce que c'est la route classique de l'Orient, bien qu'elle ait été abandonnée depuis plusieurs années par les principales lignes de paquebots, et qu'en partant de Marseille par les navires français, on soit forcé de prendre une correspondance italienne, soit à Naples, soit en Sicile. Il sera nécessaire de se bien informer au départ des correspondances existant entre la Sicile et Malte, si l'on ne veut s'exposer à un trop long séjour dans la première de ces îles. Les grands navires des messageries françaises pour l'Égypte et Constantinople touchent à Naples, et franchissent le détroit de Messine, sans relâcher dans cette dernière ville. Aussi s'expose-t-on par cette voie à deux transbordements, l'un à Naples, l'autre en Sicile. La ligne circulaire d'Égypte et Syrie touche à Palerme sans toucher à Messine. Il y a des services réguliers entre la Sicile et Malte, par des paquebots siciliens que l'on peut prendre à Palerme, Messine et Syracuse, tous les 15 jours (*V. Renseignements généraux*); mais, dût-on faire le trajet entre Syracuse et Malte dans une barque sicilienne, nous engagerons vivement les véritables touristes, qui ont du temps de reste, à visiter ces deux îles qui forment la plus splendide introduction au voyage d'Orient.

La distance directe de Marseille à Messine par le détroit de Bonifacio est de 572 milles marins ou 1059 kil.; par Naples, elle est de 638 milles ou 1182 kil.; par Palerme, elle est de 615 milles ou 1139 kil.; de Messine à Malte on compte 150 milles marins ou 275 kil.

De Marseille au sortir des Bouches de Bonifacio, *V.* R. 1, p. 1.

En sortant des Bouches de Bonifacio, le navire gagne le large. Les montagnes sauvages et désertes de la Sardaigne restent en vue pendant 3 ou 4 h., puis elles disparaissent, et pendant 15 à 20 h. la mer forme partout l'horizon.

1° Si l'on se dirige sur Naples (des Bouches à Naples 229 milles marins ou 424 kil. — Trajet en 24 h. env.), le navire court presque directement vers l'E.; les hautes sommités des îles d'Ischia (le mont Époméé, haut de 796 mèt.) et de Capri (585 mèt.) annoncent l'entrée du golfe de Naples. Entre elles apparaît bientôt le dôme majestueux du Vésuve (1200 mèt.), et, rangeant à g. Ischia, Procida, puis le cap Misène, on pénètre dans le golfe de Naples (*V.* R. 3, pour

l'entrée à Naples, la description sommaire de cette ville, et pour le trajet de Naples à Messine et Malte).

2° Si l'on fait route directement vers Messine, la distance est de 343 milles marins ou 635 kil. Après 18 ou 20 h. de navigation, la première île qui se montre directement au S., mais seulement par les temps très-clairs, est l'*île d'Ustica*, située à env. 15 lieues au N. de Palerme. Bientôt apparaît l'*archipel des îles Lipari*; 4 ou 5 h. sont encore nécessaires pour l'atteindre et le traverser.

Les premiers îlots, qu'on laisse à dr. sont ceux d'Alicudi et de Felicudi; on passe ensuite entre Salina et Lipari au S., et Panaria au N.; Stromboli, avec son volcan toujours en activité (*V.* p. 12, *b*), est beaucoup plus au N. E. Le cap de Milazzo signale la côte de Sicile par-dessus laquelle on voit se dresser par les temps clairs la cime de l'Etna.

Bientôt on se rapproche du *cap Faro*, et, doublant sa pointe sablonneuse, couverte d'un village et d'un fortin, on arrive à Messine (*V.* R. 3), env. 4 ou 5 h. après avoir doublé les *îles Lipari*.

3° Lorsque l'on fait route vers Palerme (distance directe des Bouches à Palerme, 268 milles marins ou 496 kil.), on se dirige beaucoup plus au S. pour ranger l'île d'Ustica, et bientôt le mont Pellegrino annonce la baie et la ville de Palerme.

Palerme (*V. Renseignements généraux* pour les hôtels, voitures, poste, télégraphe, correspondances maritimes, diligences, etc.). — Capitale de la Sicile : 200000 âmes avec les communes réunies. Cette ville est située dans une ravissante situation, au fond d'un golfe encadré par les sommets-rochers du mont Pellegrino (ancien Ercta) au N. et le cap Zaffarano à l'E. Derrière la ville s'étend une belle plaine à laquelle sa fertilité a fait donner le nom poétique de *Conca d'Oro* (la conque d'or). — Le climat est salubre, il est humide en hiver; la moyenne du mois le plus froid est de 10°,7; celle du mois le plus chaud de 25°,5. Le scirocco (prononcez *chirocco*) est parfois accablant pendant le printemps et l'automne, bien que la ville soit mieux protégée par sa ceinture de montagnes que ne le sont la plupart des villes de l'Italie du Sud. Palerme a la forme d'un quadrilatère allongé dont un des petits côtés domine la mer. Son circuit est d'environ 22 kil. et comprend quinze portes. Deux rues larges et régulières se coupent au centre à angle droit et la divisent en quatre quartiers presque égaux. Leur point d'intersection connu sous le nom des *Quattro Cantoni*, est orné des statues des rois d'Espagne Charles-Quint, Philippe II Philippe III et Philippe IV. La grande rue qui s'étend vers la mer, ancienne rue de Tolède, aujourd'hui *Corso Vittorio Emmanuele*, contient les principaux palais ou les demeures les plus riches. Aux étages supérieurs on remarquait autrefois de longues rangées de fenêtres grillées qui appartenaient à des couvents de femmes, sécularisés pour la plupart aujourd'hui. Du côté de la mer, cette rue aboutit à la belle promenade de la *Marina*, où l'on jouit des plus beaux aspects sur la mer, le mont Pellegrino, et à l'opposé sur la côte de Bagaria et le cap Zaffarano. Le beau jardin public de la *Flora* termine la Marine au S. E.

A l'autre extrémité du Corso, qui portait le nom de *Via Maqueda* s'étend la large *Piazza Reale* (aujourd'hui de la Vittoria), sur laquelle s'étend le **Palais Royal** (*Palazzo Reale*), réunion d'édifices de différents styles, où l'on visitera surtout la *Chapelle Palatine* toute décorée de mosaïques du XII° s.; au-dessous de la chapelle, *crypte normande*. Quelques salles, surtout celle du Parlement peinte à fresque par Velasquez de Palerme (qu'il ne faut pas confondre avec le maître espagnol) sont aussi à visiter. Devant le palais

on remarque la statue de Philippe V, avec quatre figures d'esclaves.

La Cathédrale, située à l'O. de la piazza Reale, sur une place particulière (Piazza del Duomo, avec la statue de sainte Rosalie), présente un ensemble de constructions fort majestueux, bien que le style en soit très-mêlé (notamment un dôme moderne très-médiocre). Il ne reste plus que de faibles portions de l'édifice du XIIe s. (1170). La façade occidentale du XIVe s. est un riche specimen d'architecture ogivale sicilienne. Une haute arcade à ogive joint la cathédrale au beffroi. L'entrée latérale de l'église est aussi fort belle. L'intérieur, de style corinthien, a été malheureusement modernisé. On y remarque pourtant un assez grand nombre de monuments funéraires des anciens dominateurs de l'île. — La ville possède un assez grand nombre de belles églises, mais le voyageur pressé fera mieux de les négliger pour visiter l'**Université** avec ses musées de sculpture (restes de Sélinonte) et de peinture (tableaux d'Antonello de Messine, du Monrealese, du Corrège, etc.), ainsi que les places principales de la ville : *Piazza Marina* (Giardino Garibaldi), près de la rue Toledo et du port, récemment transformée en square; *Piazza Fiera Vecchia* (sur un rocher, statue du Génie de Palerme); *Piazza Bologni* (statue de Charles-Quint); *Piazza Pretoria* avec le *Palais sénatorial*, les palais *Bordonaro* et *Serra di Falco*, et une fontaine colossale exécutée en 1554; enfin la *Piazza San Domenico* avec une colonne élevée à la Vierge en 1554. Hors de la ville, on peut, en suivant la *Strada della Libertà*, grande rue qui s'étend à l'O. des Quattro Cantoni, voir un grand *théâtre* tout nouveau, et visiter le *Jardin Anglais*, nouvelle promenade, qui, selon les caprices de la mode, supplante parfois la belle promenade de la Marine. C'est sur ces promenades que le soir se réunit le beau monde.

Dans la même direction, on peut aller faire l'**ascension du Monte Pellegrino**, l'ancien **Ercta** (environ 600 mèt. de haut), où le Carthaginois Hamilcar Barca se défendit pendant trois ans contre les Romains. Un chemin qui s'élève en lacet conduit en moins de 2 h. à la **Grotte de Sainte-Rosalie**, lieu de pèlerinage où l'on ne voit qu'une petite madone de marbre de Carrare couchée sous l'autel. Il faudra monter jusqu'à la statue colossale de sainte Rosalie, d'où l'on domine la mer d'une hauteur énorme. La chapelle de la sainte a été détruite et la statue décapitée deux fois par la foudre; on a renoncé à lui donner une troisième tête; les deux anciennes sont dans un trou à ses pieds. De ces hauteurs, on jouit d'une vue superbe sur la mer et la plaine de Palerme. (Environ 4 h. en tout, aller et retour. La descente est plus fatigante que la montée, car les dalles et les roches sont glissantes.) — On pourra s'arranger pour visiter au retour la **Zisa** (*Strada degli Emiri*), petit palais carré mauresque situé à 1 mille à l'O. de Palerme vers Olivuzza, et la **Cuba** (de l'arabe Koubba, coupole), de même époque, qui sont de charmants échantillons de l'architecture sarrasine.

Mais l'excursion principale des environs de Palerme, celle que l'on ne doit manquer à aucun prix, dût la visite de la ville même en être abrégée, est la cathédrale et le cloître de **Monreale** ou **Morreale**, situé à 4 milles au S. O. de Palerme, en haut d'une montée assez raide (3 h. environ, aller et retour, en voiture). Le *Duomo* ou cathédrale est remarquable à l'extérieur par son style simple et sévère. On en fera le tour pour voir la partie extérieure de l'abside, richement décorée d'arcatures ogivales et de mosaïques, et au portail occidental les belles portes de bronze attribuées à Bonanno de Pise (1186). L'intérieur, divisé en trois nefs séparées par 18 colonnes de granit oriental, est

décoré de mosaïques qui n'ont d'analogues et de rivales que celles de Saint-Marc de Venise, celles des édifices de Ravenne ou de Salonique, et surtout de Sainte-Sophie de Constantinople. — Le **cloître** du couvent, attenant à l'église, est abandonné, mais sa colonnade (216 colonnettes) est d'une élégance incomparable.

Une autre excursion à l'E. de Palerme, celle de *Bagheria* ou *Bagaria*, est recommandable surtout au point de vue des beautés de la nature. On y voit quelques villas d'une bizarrerie qui touche au burlesque. On peut y aller en chemin de fer, mais il vaut mieux prendre un callessino (cabriolet découvert).

L'*Excursion du tour de la Sicile* ne saurait trop être recommandée au touriste maître de son temps. Cet admirable pays résume à lui seul, selon nous, les montagnes et la mer azurée de l'Italie, la végétation de l'Afrique et les monuments de la Grèce. Enfin l'Etna est une des merveilles de la nature, et le plus considérable des volcans de l'Europe. L'excursion est singulièrement facilitée aujourd'hui par les bateaux à vapeur (paquebots-poste siciliens) qui font le tour de l'île dans deux directions opposées, celle de Palerme à Syracuse par Trapani, Marsala, Sciacca, Girgenti et Licata; et celle de Palerme à Messine, Catane, Syracuse, que nous allons décrire, parce que c'est la route la plus suivie. Mais à ces voyages par escales, il faut encore, en attendant l'achèvement du réseau des chemins de fer, préférer l'excursion par terre, et surtout l'excursion à petites journées à dos de mulet, avec un guide pris dans les principaux hôtels de Palerme. Le tour de la Sicile ne demande pas moins de 20 jours, encore faut-il se presser. On peut l'abréger, en profitant sur certaines routes des tronçons de chemins de fer et des diligences, ou des communications maritimes, soit en bateau à vapeur soit en *speronare* (barque pontée). Ainsi, prendre la diligence jusqu'à Calatafimi (près du *Temple de Ségeste*) et regagner Trapani (excursion au mont Eryx). — De Trapani à Girgenti, il y a avantage à aller par mer, en touchant à *Selinunte*. Girgenti est par ses anciens temples grecs, et par sa végétation tout africaine, le point le plus remarquable de ce voyage. De là, le voyageur qui n'a pas le temps de gagner Catane par le pays montagneux de Caltanisetta et de Castro Giovanni (l'antique **Enna**), villes très-pittoresques, pourra par mer gagner Syracuse en doublant le cap Passaro. De Syracuse à Messine, chemin de fer. A Syracuse, antiquités très-remarquables : murailles, catacombes, latomies, oreille de Denys, théâtre grec, amphithéâtre, tombeaux antiques, temple de Minerve, fontaine Aréthuse et fontaine Cyané, etc.; à Catane, beaux couvents, ascension de l'Etna très-recommandée (7 h. 1/2 de montée dans la cendre à partir du village de Nicolosi (3 h. de Catane), où l'on trouve guide et mulets). — A Giardini, s'arrêter pour monter à Taormina (théâtre grec admirable); à Messine (*V.* R. 3) on trouvera la correspondance pour Malte (*V.* pour tout ce voyage l'excellent *Guide en Italie et en Sicile* de M. Du Pays, ou l'*Italie diamant*).

La route de Palerme à Messine par la côte N. sera prochainement parcourue par un chemin de fer, dont deux tronçons sont exécutés. La route de terre à mulet est fastidieuse et doit être évitée. Le trajet peut se faire par mer (bateau à vapeur en 9 h. environ : il y a un service par escale (*V. Renseignements généraux*). C'est celui que nous décrirons sommairement parce que c'est celui que suivent les voyageurs en Orient, lesquels feront bien de consacrer à la Sicile quelques jours, mais pas un temps trop long, qui pourrait ap-

porter un retard préjudiciable à la suite du voyage principal.

La distance de Palerme à Messine par mer (trajet direct) est de 118 milles marins ou 219 kil.

En quittant Palerme, le navire met le cap à l'E. pour doubler le cap Zafarano, et, dans les trajets directs, il continue dans la même direction, gardant le large jusqu'au cap Orlando, et laissant à dr. le golfe profond de Termini. Le service par escales touche aux différents ports de cette côte.

Termini, l'antique **Thermæ Himerenses**, possède des antiquités (restes d'un amphithéâtre, d'un aqueduc et de tombeaux romains) et un établissement thermal. Au S. se dresse la cime conique du mont San Calogero (813 mèt.). — De Termini se détache le chemin de fer, qui par Lercara doit conduire à Catane.

Cefalù, ville de 12 000 âmes, possède une *cathédrale* du XIIe siècle, qui, par ses grandes dimensions et ses mosaïques, rappelle celle de Monreale. Le rocher qui domine Cefalù porte les ruines de l'antique **Cephalœdium** et de la ville sarrasine qui lui a succédé.

San Stefano (escale du paquebot) est une petite ville de 3500 hab.; le pays est très-aride jusqu'à Santa Agata; il se relève vers Capo Orlando (escale du paquebot).

Après le cap Orlando, on double le cap Calava, et l'on est très-rapproché des îles Vulcano et Lipari, les plus méridionales de cet archipel. Le bateau indirect fait escale à Lipari.

Patti, élevée sur un rocher au fond d'un petit golfe. Chemin de fer en construction pour Messine. On remarque au S. le cylindre tronqué du pic granitique de Novara. Il faut se diriger un peu plus au N. O. pour doubler la pointe allongée du *cap de Milazzo*. La ville de **Milazzo** (l'antique **Mylæ**, dont il ne reste aucun vestige) est une ville de 12 000 hab., remarquable seulement par sa belle position. De la mer, l'on voit l'Etna se dresser par-dessus les montagnes de la côte. De là, en doublant le cap de Rasocolmo et le cap Faro, on arrive à Messine (*V.* R. 3 pour l'arrivée à Messine, et la description sommaire de cette ville. — De Messine à Malte, 50 lieues marines, *V.* R. 3).

ROUTE 3.

DE MARSEILLE A MALTE,

PAR LA CÔTE OCCIDENTALE D'ITALIE.

Distance : 290 lieues marines ou 879 milles marins, ou 1695 kil.

Bien que cette route n'entre pas directement dans notre cadre, nous croyons devoir la décrire sommairement, car quelques voyageurs la prennent pour voir en passant, ne fût-ce que pour quelques heures, la côte d'Italie. De Civita-Vecchia jusqu'à la Sicile, la mer Tyrrhénienne rappelle d'ailleurs les plus charmants de nos souvenirs classiques et les descriptions de Virgile et d'Homère. C'est donc un digne préambule au voyage d'Orient. D'autre part, les personnes qui se trouveraient déjà en Italie au moment où elles résoudraient le voyage en Égypte ou dans le Levant, peuvent désirer une description de la route qu'elles devront suivre pour rejoindre à Naples ou en Sicile les navires qui vont en Orient.

La distance de Marseille à Messine, par toutes les escales de la côte d'Italie, est de 240 lieues marines ou de 1330 kil. — C'est une navigation de 5 jours et 5 nuits. On relâche presque une journée entière à Gênes, à Livourne, à Civita-Vecchia et à Naples, selon les services maritimes auxquels on s'adresse. Nous nous bornerons, pour ces villes, à indiquer à nos lecteurs le meilleur moyen d'utiliser le temps de leur relâche, renvoyant, pour de plus amples détails, à l'*Itinéraire de l'Italie et de la Sicile*, par M. A. Du Pays, ou au *Guide-diamant de l'Italie*, par le même auteur, excellent abrégé du premier ouvrage. On n'a plus à craindre aucune des difficultés qui s'opposaient autrefois au débarquement dans les échelles de la côte d'Italie. — Les monnaies italiennes (livres et centimes) sont identiques aux monnaies françaises pour la valeur et pour le module des pièces.

1. DE MARSEILLE A GÊNES.

2 4 milles marins ou 377 kil. — Trajet en 23 h. environ.

Pour la sortie de Marseille, jusqu'à la rade de Toulon, *V.* route 1, p. 1. — Au delà de la rade de Toulon, s'arrondit le golfe de Gien et s'avance la presqu'île du même nom, en face de laquelle se dresse en mer l'île pittoresque de Porquerolles, la première des îles d'Hyères. Suivant le temps, le navire passe au large, ou, tournant à l'E. et à l'E. N. E., il s'engage entre la délicieuse rade d'Hyères et la rangée des îles du même nom (Porquerolles, Bagaud, Porcros et l'île du Levant). Après le cap Bénat, qui clôt à l'E. la rade d'Hyères, on double les caps Lardier et Camarat, qui masquent le golfe étroit de Saint-Tropez. Le navire incline beaucoup plus au N. E. et l'on découvre le beau golfe de Fréjus, où Bonaparte débarqua à son retour d'Égypte. Au delà de Fréjus, la côte se relève considérablement avec les montagnes déchiquetées de l'*Esterel*, dont la pointe la plus avancée, le cap *Roux*, marque l'entrée du golfe de la *Napoule*, au fond duquel, sur une montagne éloignée, se montre la ville de *Grasse*, et, sur le rivage, le port de *Cannes*, entouré de riches villas. On range ensuite les îles de *Lérins* (Sainte-Marguerite, célèbre par la captivité du Masque de Fer, et Saint-Honorat, qui montre du côté de la haute mer les ruines d'un vieux château bâti par les moines de Lérins); puis on voit s'arrondir le golfe Jouan, où Napoléon débarqua en 1815, à son retour de l'île d'Elbe, et que limite à l'E. le promontoire allongé de la *Garaupe*, dominé par le grand phare d'Antibes, dont le feu est visible à 37 kil. au large. Derrière ce promontoire se montrent le port et la forteresse d'Antibes, d'où la côte fuit presque directement vers le N. jusqu'à l'embouchure du Var, ancienne limite de la France et de l'Italie. Nice, avec ses riantes constructio[ns] apparaît ensuite, dominée par [un] vaste amphithéâtre de montagnes q[ui] s'étendent jusqu'aux sommités n[ei]geuses des Alpes. Un cap rocaille[ux] sépare cette ville de la rade et [du] petit port militaire de *Villefranch[e]* protégé du côté de l'E. par la poin[te] du même nom, qui porte un phar[e] et au delà de laquelle on range [la] pointe et la tour de Saint-Hospice. [Le] golfe suivant est dominé par d[es] montagnes abruptes sur lesquelles o[n] pourra distinguer à une grande hau[teur] le tracé de la célèbre route d[e] la Corniche, entre les villages pitt[o]resques d'Eza et de la Turbie. Ce der[nier] s'appuie sur un promontoire n[u] et bizarre, nommé la *Tête de chien* derrière lequel on découvre la vill[e] de *Monaco*, bâtie sur une presqu'îl[e] rocheuse, et séparée par une ans[e] connue dans l'antiquité sous le nom de *Port d'Hercule*, du promontoire sur lequel on a bâti le nouveau casino. Au delà de Monaco, on découvre sur la montagne le village de Roquebrune, et après avoir dépassé le cap Saint-Martin et son sémaphore, la charmante petite ville de *Menton*. A l'E. de Menton, au milieu des falaises abruptes du cap de la *Murtola*, on peut apercevoir le pont *Saint-Louis*, grande arcade jetée sur un ravin, qui marque la frontière actuelle de la France et du royaume d'Italie. Bientôt après se montre la forteresse et la petite ville de *Ventimiglia*, bâtie à l'entrée de la large vallée de la Roja. La côte s'abaisse ensuite vers le promontoire de Bordighera, célèbre par la culture des palmiers, ainsi que la petite ville de San Remo qui lui fait suite. On n'a plus rien à voir jusqu'aux deux ports jumeaux de Porto Maurizio et d'Oneglia, bâtis en face l'un de l'autre, l'un sur une colline qu'il couronne de constructions pittoresques, l'autre sur une plage basse. Au delà d'Oneille, on se dirige directement sur le cap *delle Melle*, qui marque le milieu de

la rivière de Gênes, entre cette ville et Nice. Ce hardi promontoire est couronné d'un sémaphore et d'un phare de premier rang, visible jusqu'à 37 kil. A partir de ce cap, la côte de Ligurie court presque directement au N. et l'on gouverne sur le cap de Noli, laissant à gauche l'ile de Gallinara, les villes d'Alassio, d'Albenga, de Loano et de Finale. Un peu au delà du cap de Noli, on remarque de magnifiques falaises rougeâtres au base desquelles serpentent la route de la Corniche et le chemin de fer de la Ligurie. A partir de ce point, le navire pousse au large en se dirigeant directement sur Gênes, laissant assez loin vers la gauche la petite ville de Noli, entourée de murailles et de tours pittoresques, la petite baie de Vado, le grand port de Savone, Varazze et enfin *Voltri* à partir duquel la côte se couvre de villas et de palais annonçant la métropole de la Ligurie. Le phare de la Lanterne, qu'on a pu apercevoir depuis longtemps, marque l'entrée du port, et dès qu'on l'a doublé, la ville tout entière s'offre aux regards du voyageur avec son vaste amphithéâtre de palais, de constructions nouvelles et sa couronne de forteresses.

Gênes (*V. Renseignements généraux* à la fin du volume, pour les hôtels, correspondances maritimes, chemins de fer, etc.).

On devra visiter à Gênes : le port, la place et la cathédrale de San-Lorenzo, le pont et l'église Santa-Maria di Carignano, la belle vue des fortifications, la promenade de l'*Acqua-Sola*, l'église San-Stefano (un tableau de Raphael) ; les rues *Nuova*, *Nuovissima* et *Balbi*, avec leurs palais principaux, *Brignole-Sale*, *Balbi*, *Pallavicini*, *Adorno*, etc., ornés de belles galeries de tableaux ; l'Université, le palais *della Città*, l'église de l'*Annunziata*, magnifiquement décorée ; la place de l'*Acqua Verde*, avec la statue de Christophe Colomb, et la gare du chemin de fer ; le palais *Doria* et ses jardins en terrasse sur le port ; l'*Albergo dei Poveri*, avec une *Pietà*, attribuée à Michel-Ange, etc.

2. DE GÊNES A LIVOURNE.

80 milles marins ou 148 kil. 1/2.

Ce trajet se fait toujours de nuit, et, à cause de sa brièveté, on ne part qu'assez tard, de sorte qu'on ne jouit même pas des beaux aspects que présente la rivière orientale entre Gênes, Nervi, Recco et le promontoire de Porto-Fino. Du reste, à partir de ce promontoire, on s'éloigne de plus en plus de la terrre, laissant à g. le charmant golfe de Rapallo, les villes de *Chiavari* et de *Sestri di Levante*. La côte ne présente plus de localités importantes jusqu'à la pointe de Porto-Venere et l'île Palmaria qui annonce l'entrée du beau golfe de la *Spezzia*. Le navire est déjà très au large, et ce n'est que de loin qu'on pourrait apercevoir les montagnes de l'Apennin qui, du reste, à partir de Massa-Carrara, s'éloignent de la côte pour s'enfoncer à l'E. dans l'intérieur des terres.

En approchant de Livourne, on découvre une côte basse et sablonneuse, couverte seulement de pins maritimes entre lesquels on distingue par les temps clairs la tour inclinée et les dômes de *Pise*, au pied du Monte-Pisano. La chaîne des Apennins au N. E. de cette ville a pour point culminant le Monte-Altissimo. Au S. de la grande plaine qui marque la vallée de l'Arno, une chaîne de collines aboutit au Monte-Nero, devant lequel l'œil rencontre les phares et les tours du port de Livourne. Au large, une petite tour blanche signale l'écueil de la *Meloria*, tandis qu'au S. O. se dessine l'île de la *Gorgone*. On mouille dans l'avant-port de

Livourne (*V. Renseignements généraux*). Il n'y a à voir à Livourne que la statue du grand-duc Ferdinand Ier, avec ses quatre esclaves de

bronze, par P. Tacca ; la grande *place d'Armes* avec le Dôme, la place des Deux-Princes avec les statues des grands-ducs Ferdinand et Léopold II, le palais Larderel, la place et le réservoir, appelé *Cisternone ;* la plage des bains et la promenade des *Cascine di Lardenza*. Cette ville de commerce, qui s'accroît incessamment, n'a d'autre intérêt que son activité et l'aspect de sa population mêlée. On y vient l'été de toute l'Italie pour les bains de mer ; tous les jours il y a bals, concerts, théâtre, courses, etc. Elle n'offre d'ailleurs aucun intérêt à l'artiste et à l'archéologue, mais ceux-ci pourront sans doute profiter du chemin de fer pour aller à Pise, et revenir à temps pour l'embarquement.

Pise. On visitera : les quais, le pont, l'église Santa-Maria della Spina, et les célèbres monuments réunis sur une seule place : la cathédrale, la tour penchée, le baptistère et le Campo-Santo; on peut encore voir la place des Chevaliers, où s'élevait la *Tour de la faim*, qu'a rendue célèbre le supplice d'Ugolin, et l'église San-Stefano; puis aller aux *cascine de San Rossore.*

3. DE LIVOURNE A CIVITA-VECCHIA.

120 milles marins ou 229 kil. — Trajet en 13 h.

En quittant le port de Livourne, le navire range d'assez près la plage, où s'élèvent sans cesse de nouvelles constructions, et l'on se rapproche de la petite chaîne du Monte-Nero, où s'élève un sanctuaire célèbre. On laisse au large, à l'O., l'île de la *Gorgona*, et bientôt on découvre vers le S. Capraja, puis l'île d'Elbe et par les temps clairs le cap Corse. La côte se creuse et forme un petit golfe, où se jette la Cecina. A mesure qu'on approche de l'île d'Elbe, la presqu'île de Piombino, qui d'abord paraissait une île sortant des ondes, se rattache peu à peu au continent. A dr., au S. O., vers le milieu de la côte montagneuse de l'île d'Elbe, la ville de Porto-F rajo se reconnaît le jour à ses fort cations élevées, et la nuit à son de port. Un autre phare s'élève milieu même du canal Piombino, l'îlot de Palmajola. Après quatre h res de navigation, on franchit le nal de Piombino, laissant à g. la vi et le promontoire de ce nom, puis golfe profond de Follonica, étendu S. E. jusqu'à la petite île Troja ; range à dr. (à l'O.) les îlots de P majola, de Cervoli et la côte abru de l'île d'Elbe qui présente un se port, *Porto-Longone*, où se charge les beaux minerais de l'île d'Elbe e ploités aux fonderies de Follonic sur le continent. Au delà du cap C lamita, pointe extrême de l'île d'Ell au S. E., on peut de jour apercevo au large les îles de Pianosa et de Mo tecristo : la dernière doit à la plum d'Alexandre Dumas une célébrité eu ropéenne. La nuit et la distance dé robent aux yeux le golfe de Grosset les bouches de l'Ombrone et les pe tites îles appelées les *Formiche* (le fourmis). La côte projette au loi dans la mer le mont Argentaro, qu paraît d'abord une île montagneuse On passe après 8 h. de navigatio dans le canal compris entre ce pro montoire et les îles du Giglio et d Giannutri, les dernières de l'archipe toscan. Au lever du jour, une côt basse, inculte et déserte, où s'élèven à peine quelques tours isolées, et plu avant dans les terres, des montagne monotones, tel est le premier aspec de l'ancien État romain. La petite ville de Corneto se montre sur une colline, et bientôt au S. E. on aperçoit les clochers et les fortins arrondis qui défendent le port de

Civita-Vecchia (*V. Renseignements généraux*). — Civita-Vecchia n'offre absolument rien d'intéressant au voyageur, si ce n'est l'aspect extérieur de la forteresse bâtie par Michel-Ange. Les églises ne valent pas la peine d'être visitées. Rien de plus difficile que d'utiliser son temps de

relâche dans cette ville insipide. On peut cependant, mais à la condition de s'y prendre dès son débarquement, se rendre soit par le chemin de fer du littoral, soit avec un bon calessino, à Corneto, petite ville située à 12 milles italiens (16 kil.) au N. On y voit une nécropole étrusque avec des chambres sépulcrales couvertes de peintures très-curieuses : il est bon de s'informer à Corneto si le gardien (custode) se trouve près de ces chambres, encore éloignées de 15 min. de la ville. Corneto lui-même présente des murailles pittoresques et quelques vieux palais délabrés. Il ne faut pas trop s'y attarder, car l'excursion totale demande 5 à 6 h., et le paquebot repart de bonne heure.

Des services directs existent de Marseille à Civita-Vecchia et à Naples, et cette route étant assez fréquentée par les Français, nous devons la décrire brièvement. — Pour la sortie de Marseille, *V.* R. 1, p. 1. — A partir des îles d'Hyères, le navire gagne tout à fait le large, en se dirigeant directement à l'E. Toutefois, la côte de France reste encore longtemps en vue, à cause des hautes montagnes qui viennent baigner leur pied dans la Méditerranée. Ce n'est guère qu'après 3 h. de navigation qu'on cesse de voir aucune terre à l'horizon, et, 4 ou 5 h. plus tard, les hautes montagnes de la Corse apparaissent au S. E. Il faut encore compter 2 h. pour voir distinctement le cap Corse, beaucoup moins élevé que les montagnes du centre de l'île. La distance ne permet d'ailleurs de distinguer aucun détail vers les golfes de Calvi et de San Fiorenzo. Au bout de 2 h., le cap Corse se présente avec tous ses détails. A sa pointe, et directement devant le navire, se montre l'îlot de *Giraglia*, et un peu plus au N., mais à une grande distance, l'île de Capraja. On met encore 2 h. à atteindre le canal qui sépare l'îlot et le phare de Garaglia du cap Corse, dont les falaises présentent de beaux aspects. En même temps, on commence à apercevoir l'île d'Elbe, et après avoir doublé le cap Corse et les îlots de Finocchiarolo, le navire se dirige au S. E., sur l'île d'Elbe, dont on met 3 à 4 h. à atteindre l'extrémité S. O. L'île présente, de ce côté, une belle montagne qui baigne son pied dans la mer. Au S. se montrent les îles de Pianosa, de Formica et de Montecristo. Puis on perd de vue la côte méridionale de l'île d'Elbe pour atteindre, après environ 4 h. de navigation, le canal compris entre l'île de Giglio et le Monte-Argentaro. — De ce point à Civita-Vecchia, *V.* ci-dessus, p. 10, *b*.

4. DE CIVITA-VECCHIA A NAPLES.

135 milles marins ou 250 kil. — Trajet en 15 h.

La côte du pays romain offre l'aspect le plus triste et le plus désolé; on n'y découvre que quelques tours ruinées et quelques villages misérables, dont le petit port de Palo est le plus considérable. En passant devant les bouches du Tibre et le petit port de Fiumicino, on peut apercevoir la coupole de Saint-Pierre de Rome, éloignée de près de 8 lieues dans les terres. Au delà de l'embouchure du Tibre, on voit toujours une côte basse, que dominent à quelque distance les montagnes d'Albano et de Velletri, dont le sommet le plus élevé est le Monte-Cavi. Par les temps clairs, on distingue, plus avant dans les terres, les montagnes de la Sabine, et même le mont Soracte. On laisse Porto-d'Anzio et Nettuno, les marais Pontins et le promontoire abrupt que forme le Monte-Circello (de Circé), chanté par Homère. Au delà du cap Circello cessent enfin les côtes désolées et arides; des montagnes richement boisées s'étendent jusqu'à la mer, et la nature splendide du pays de Naples commence à se reconnaître. On range à g. les golfes profonds de Terracine et de Gaëte, et à dr. le petit archipel de Palmarola, Ponza et Vandotena. Ischia avec son immense volcan éteint, l'Épomée, l'île de Procida et le cap Misène, annoncent le golfe de Naples. Au delà du cap Misène, le golfe de Pouzzole, le château de Baia, l'île de Nisita se montrent sur la g. Après avoir doublé le promontoire de Pausilippe, on aperçoit Naples, do-

minée par le château Saint-Elme, les quais de Chiaja, la pointe avancée du château de l'Œuf, et enfin le cône sublime du Vésuve (1200 mèt.), les montagnes de Castellamare et de Sorrente, et l'île de Capri, qui forment l'admirable entourage du golfe de

Naples (*V. Renseignements généraux*).

Le voyageur, arrivé à Naples par les services français, et qui doit y prendre une correspondance italienne pour la Sicile, peut trouver quelques jours pour séjourner dans cette admirable cité. Celui qui y arrive par les paquebots italiens devant continuer sa route par la même voie ne relâche à Naples que 7 à 8 h. Pour bien utiliser ce court espace de temps, il faut nécessairement se tracer un itinéraire et choisir ce qu'on veut voir. Il ne faut pas songer à l'ascension du Vésuve. L'excursion la plus intéressante est celle de Pompéi, si les départs du chemin de fer sont combinés de manière à la rendre possible. Une vue même superficielle de ces restes de la civilisation gréco-romaine est un élément de comparaison indispensable pour celui qui se propose d'étudier plus tard les restes de l'antique société égyptienne. Dans le cas où cette excursion ne serait pas possible, on se contentera de voir la ville, les rues de Tolède et de Chiaja, les places ou *largo* di Castello, di Palazzo, di San-Ferdinando; les quais de Santa-Lucia (avec ses curieuses boutiques de *frutti di mare*), Chiatamone, Chiaja; la villa Reale, la grotte de Pausilippe et le tombeau de Virgile, d'où l'on pourra revenir, par le nouveau corso Vittorio Emmanuele, visiter la chartreuse de San-Martino (on y découvre un admirable panorama du golfe); redescendre dans la ville, à l'incomparable *musée degli Studi*. Les églises n'offrent rien de bien curieux. L'aspect de Naples, sa population active et criarde, ses voitures pittoresques (les corricoli commencent, hélas! à diminuer), etc., suffiront, du reste, pour occup[er] agréablement un temps de relâc[he] toujours trop court.

5. DE NAPLES A MESSINE.

180 milles marins ou 333 kil. — Tra[jet] en 20 h. — Comme il faut de tou[te] manière un transbordement en Sic[ile] pour gagner Malte, le voyageur q[ui] ne connaît pas Palerme n'allonger[a] pas beaucoup son voyage en [se] rendant directement de Naples à P[a]lerme, et en revenant de cette ville [à] Messine, suivant les côtes de la Sic[ile] (*V.* R. 2, p. 4, *b*, pour Palerme et [la] Sicile, et *Renseignements génér[aux]* pour les correspondances maritimes.

En quittant Naples, on se rapproc[he] de Sorrente, à l'E. duquel se dresse [le] mont Sant' Angelo; on passe entre [le] promontoire de la Campanella et l'î[le] de Capri, dont les rochers à pic po[r]taient le palais de Tibère. On g[a]gne alors le large, laissant à g. [le] golfe profond de Salerne et d'Amalf[i] qui se termine au S. au cap dell[a] Licosa. Malgré la profondeur du golf[e] on ne perd pas de vue les montagnes [;] on navigue sur cette admirable me[r] Tyrrhénienne et le long de ces côte[s] chantées par Homère et Virgile; o[n] aperçoit le cap Palinuro et le golf[e] de Policastro. La côte de Calabre e[st] alors fort éloignée; mais les monta[gnes] en sont baignées par la mer. Plus loin, on découvre l'archipel de[s] îles Lipari. La plus septentrionale d[e] ces îles, Stromboli, est un volcan ac[tif] qui la nuit éclaire au loin la mer [;] la lumière en est éclatante lorsque l[e] temps est sombre et le ciel couvert. En face, s'ouvre le golfe profond d[e] Sainte-Euphémie, terminé au S. O [.] par le cap Vaticano. On entre alor[s] dans le golfe de Gioja, qui sembl[e] sans issue, car les montagnes de l[a] Calabre paraissent se joindre à celle[s] de la Sicile. Enfin, on double le ca[p] Faro, laissant à dr. et à g. les fameu[x] écueils de Charybde et de Scylla, qu[i] ne présentent plus de dangers, et l'on arrive à Messine.

Messine. (*V.* pour les hôtels, correspondances, etc., les *Renseignements généraux* à la fin du volume.)

Outre l'aspect si curieux du port et de la citadelle, on peut visiter à Messine la Marine, avec sa *palazzata* (rangée de palais réguliers mais inachevés), le Palazzo di Città et la fontaine de Neptune, le Corso et la rue et la place Garibaldi (anciennement de la *Flora*); la cathédrale et la fontaine qui s'élève sur la même place, la statue de don Juan d'Autriche (place de l'Annunziata), les 4 fontaines à l'entrecroisement des rues Cardinese et *Primo-Settembre*, la citadelle, les églises Nunziatella de' Catalani, San Donassio et San Gregorio, dont on doit surtout recommander la visite parce que de sa plate-forme on découvre une vue magnifique de la ville et du détroit de Messine. Une relâche d'un jour permettrait d'aller par le chemin de fer visiter Taormina et son théâtre grec, un des points de vue les plus merveilleux de la Sicile. Catane et l'ascension de l'Etna demanderaient au moins deux jours, et Syracuse un jour entier. On peut à la rigueur trouver dans cette dernière ville une *speronare*, barque sicilienne pontée, laquelle pourrait conduire à Malte le touriste qui ne craint pas la mer (*V.* pour toute cette tournée le Guide de M. Du Pays, ou le *Guide-diamant de l'Italie*).

6. DE MESSINE A MALTE.

150 milles marins ou 275 kil. — Trajet en 17 h.

Au sortir de Messine, le navire fait route vers le S. Au milieu du détroit, il range à g. la ville de Reggio et la côte sauvage de la Calabre que la lumière du soleil colore des teintes les plus magiques; à dr. la côte de Sicile, riche de végétation et couronnée de montagnes pittoresques. Après le promontoire et le fort de San Alessio et au-dessus du promontoire de Taormina, se dresse le colossal *Etna*, qui s'élève de 3313 mètres au-dessus de la mer, et dont les pentes supérieures conservent de la neige au cœur de l'été. Rien de plus majestueux que cette superbe montagne; rien de plus saisissant que les longues coulées de lave noire ou rougeâtre descendant au milieu des vignes qui couvrent sa large base jusqu'à la côte. Ce n'est qu'à une distance assez grande et d'une manière assez confuse que l'on peut apercevoir les blanches constructions de Catane avec ses dômes et ses campaniles. Au delà de Catane, s'étend une côte basse, déserte et sans caractère, qui ne se relève qu'aux approches de Syracuse. C'est assez ordinairement de nuit que l'on parcourt cette route et que l'on passe devant cette ville, qui, vue de la mer, répond peu au grand nom historique qu'elle a conservé. Nous avons vu plus haut (p. 6, *b*) que sa visite présente cependant un grand intérêt. Au delà on double le cap Passaro, et l'on reprend la pleine mer jusqu'à l'archipel de Malte. On range à une assez grande distance l'île de Gozzo, pour gagner l'île principale; bientôt on aperçoit la Valette avec son phare et ses blanches fortifications, et l'on ne tarde pas à mouiller dans le port.

MALTE.

I. Renseignements généraux.

Débarquement. — Sitôt que l'entrée est accordée, le navire est entouré d'une quantité de barques portant, peintes à la poupe, les couleurs de l'Angleterre, et a la proue deux grands yeux qui semblent regarder fixement le voyageur. Des enfants et des adolescents, intrépides nageurs, plongent à tout moment autour du navire et des barques pour se disputer sous l'eau quelques pièces de monnaie que leur jettent les voyageurs (*V.* pour les monnaies, tarifs des bateaux et voitures, les *Renseignements généraux* à la fin du volume).

A son débarquement sur le quai, l'étranger remarquera tout d'abord les singulières voitures, espèces de gros ca-

briolets massifs, qui circulent dans les rues en pente de la Valette. Mais on peut se procurer des voitures plus légères et des chevaux de selle pour faire des excursions dans l'île. (Pour les hôtels, restaurants, magasins, bateaux à vapeur, correspondance, télégraphie électrique, quarantaines, etc., V. la table des *Renseignements généraux* à la fin du volume.)

II. Situation. Aspect général[1], climat, production, commerce, population.

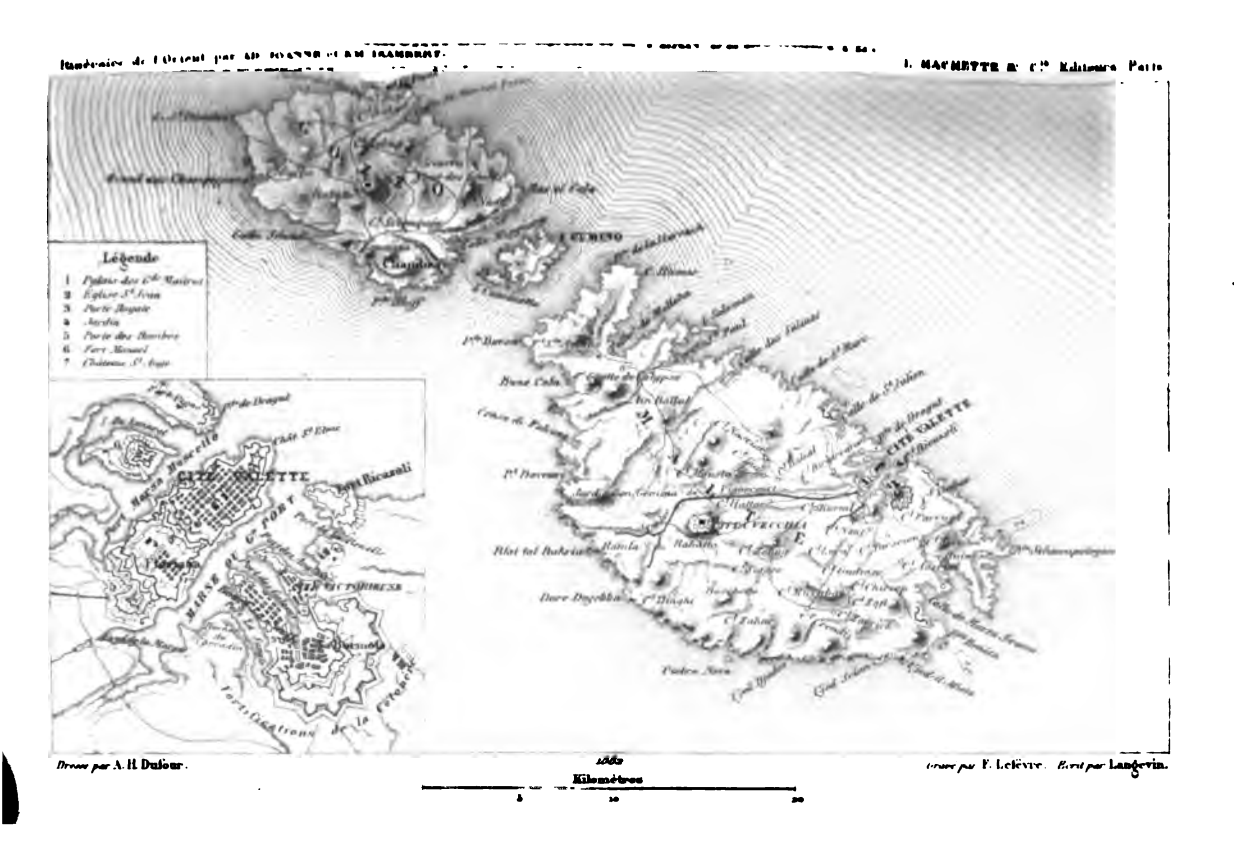
L'île de **Malte**, située par 35° 53′ 50″ de latitude N., et 12° 11′ 6″ de longitude E., est placée en quelque sorte sur les limites de l'Afrique et de l'Europe. C'est cette position avancée dans un canal étroit qui lui a donné de tout temps une si grande importance au point de vue stratégique, et qui en a fait la position dominante de la Méditerranée. — Par sa formation et sa constitution géologique, l'archipel de Malte se rattache à la Sicile, dont il a suivi longtemps la destinée politique. L'île principale, Malte, n'a pas plus de 8 milles anglais (13 kil.) de large, 17 milles (27 kil.) de long. Elle compte 118596 hab., d'après le recensement de 1861, dont 116 207 maltais, et 1263 anglais, non compris l'armée, la flotte anglaise et 1126 étrangers, population considérable pour une île si petite et si pauvre qu'elle peut à peine nourrir le tiers de ses habitants. Aussi est-elle obligée de tout demander à l'importation; la misère est extrême, et les Maltais émigrent dans tous les ports de la Méditerranée.

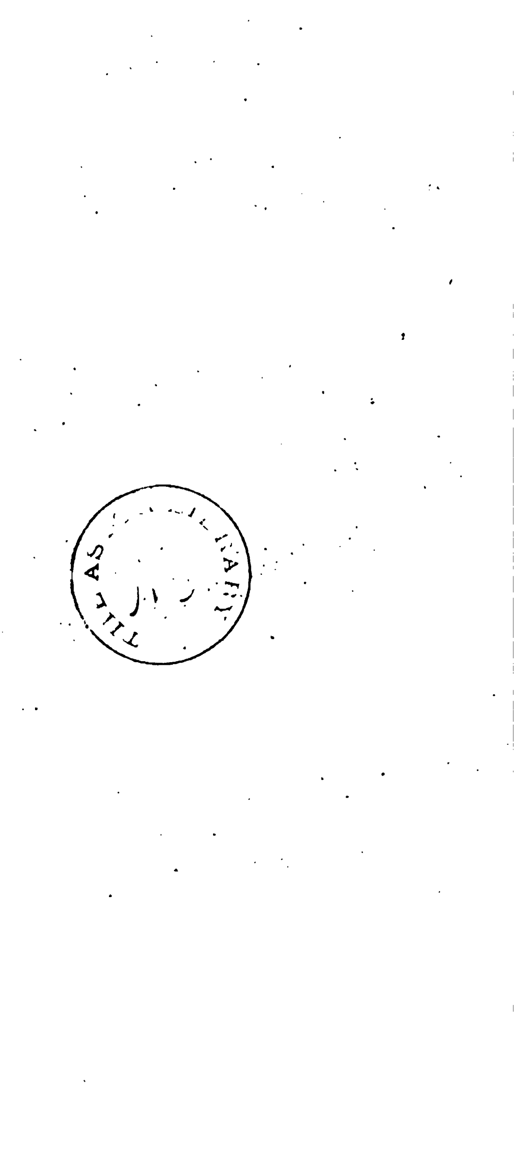
Le premier aspect de l'île de Malte est singulier et peu attrayant. Au delà des fortifications de la capitale, on aperçoit une campagne poudreuse, découpée comme un vaste damier par un nombre infini de clôtures, et couverte de villages aux proportions monumentales : des montagnes sans arbres, un sol sans verdure, partout des pierres blanches, qui reflètent le soleil brûlant de l'Afrique, et dont le détritus forme un sable fin qui vous aveugle et vous étouffe, voilà Malte.

La température de l'île est celle de l'Afrique. En été, le thermomètre marque ordinairement 30° centigr. et dépasse rarement 35°; en hiver il ne descend presque jamais au-dessous de 10°. Les variations de température sont fréquentes et brusques. Le vent d'Afrique (scirocco) produit une chaleur accablante et insupportable, surtout pendant les mois de juillet et d'août. Les vents de N. et N. O. amènent une agréable fraîcheur, mais jamais un froid rigoureux.

Malte n'est qu'un rocher calcaire et argileux. L'argile de Malte a été considérée comme douée de propriétés médicinales, surtout celle de la grotte de Saint-Paul, dont il se fait un assez grand commerce. C'est une terre bolaire, qui se divise très-facilement et a été employée comme fébrifuge, mais ses propriétés à cet égard sont très-problématiques. — La pierre calcaire de Malte n'a pas de consistance; l'eau de la mer la corrode; elle se laisse tailler avec la plus grande facilité : aussi, dans l'île, tout est bâti en pierre de taille. Selon Houel, les roches de l'île auraient la singulière propriété de condenser les vapeurs atmosphériques, et de les laisser filtrer par leurs parties inférieures pour constituer des sources. La culture du sol est extrêmement remarquable. La terre végétale manque sur un tiers environ de la surface de l'île et elle est remplacée par le roc. Mais souvent le roc recouvre la terre végétale et le cultivateur peut la mettre à nu sans de trop grands efforts. De plus sur un terrain trop inégal, et par cela même peu susceptible de culture, il y a souvent des monticules de terre végétale que le paysan n'a qu'à déplacer et à porter autour

1. V. *Malte* et le *Gozze*, par M. F. Lacroix, dans l'*Univers pittoresque*, Afrique, t. IV. — De Miége, *Malte*, 3 vol. in-8°, 1841, l'ouvrage le plus récent et le plus sérieux sur Malte.


L. HACHETTE & Cie Éditeurs Paris
Légende
1
2
3
4
5
6
7
CITÉ VALETTE
Fort Ricasoli
Kilomètres
5
10
20
Dressé par A. H. Dufour.
Gravé par F. Lefèvre. Écrit par Langevin.



des villes, des villages et des habitations. Cette terre qu'il recueille avec un soin minutieux, il la dispose alors dans des cadres creusés dans le rocher, et entourés d'une petite muraille qui la retient : le rocher est d'ailleurs aménagé pour l'écoulement des eaux. On a prétendu que les Maltais allaient chercher la terre jusqu'en Sicile. C'est une fable mentionnée par un Américain nommé Robertson, en 1780, et répétée depuis par plusieurs auteurs; l'erreur provient sans doute de ce que ce voyageur a pris pour de la terre végétale les pouzzolanes que l'on importe en assez grande quantité pour fabriquer les ciments qui sont indispensables à la construction des citernes, aqueducs, et même des terrasses destinées à recueillir les eaux pluviales. C'est grâce à ces prodiges de patience et de travail que le Maltais parvient à récolter le blé, l'orge, l'avoine, le cumin, le trèfle, la luzerne, le coton, des légumes et des fruits savoureux : les oranges de Malte jouissent d'une réputation méritée, surtout les mandarines; on les recueille même en hiver, mais elles supportent difficilement le transport quand elles sont mûres : aussi celles qu'on mange en Europe donnent-elles une idée imparfaite de ce que cet admirable fruit devient sous le ciel de l'île.

Malte produit une race d'ânes très-estimée, et les petits chiens connus sous le nom de *bichons*. Les chèvres y sont remarquables par l'abondance de leur lait et la beauté de leur toison. Elles sont en général blanches; on en envoie en Algérie, à Constantinople, à Marseille et ailleurs. Elles se payent jusqu'à 100 francs. Les ânes étalons sont connus pour leur taille et leur force, et servent à obtenir de fortes bêtes de somme. Ils sont exportés même pour l'Amérique. Les oiseaux sont ceux de l'Europe et de l'Afrique, et surtout les pigeons sauvages, qui viennent reposer à terre leurs ailes fatiguées. Leur quantité en a beaucoup diminué depuis que le nombre croissant des navires à vapeur leur offre plus souvent en mer un abri temporaire. Les habitants de l'île leur font d'ailleurs une guerre acharnée. Les poissons abondent dans la mer de Malte : les huîtres y sont mauvaises; mais on y trouve en revanche plusieurs coquillages très-délicats. Malte nourrit encore les abeilles, d'où elle a tiré son nom dans l'antiquité.

Le commerce est malheureusement très-restreint; car l'île n'a rien à exporter que ses cotons et ses dentelles, qui, d'une qualité inférieure, ne sont pas admis en Angleterre, et s'écoulent en Italie. Les oranges, les citrons, les abricots confits, le lichen, le cumin, l'anis et la pierre de construction sont les principaux articles du commerce de Malte. L'importation dépasse donc de beaucoup l'exportation[1].

Rien de plus varié que la population de Malte. Elle se compose en effet de Maltais proprement dits, qui offrent un contraste frappant avec la colonie anglaise, et d'étrangers de toutes les nations, dont les costumes ne diffèrent pas moins que les mœurs et les manières. Des Turcs, des Arabes, des Tunisiens, des Grecs, avec leurs costumes éclatants et pittoresques, s'y mêlent aux Européens aux habits sombres et étri-

1. Voici quelques chiffres :

En 1865 :	importation....	40 025 100 fr.
—	exportation....	27 732 100
En 1866 :	importation....	46 288 000
—	exportation....	33 112 400
En 1867 :	importation....	159 882 625
—	exportation....	131 410 500

L'augmentation pour 1867 provient de grandes quantités de blés allant en Europe où la récolte avait manqué.

Ces chiffres ne comprennent que les articles soumis à des droits d'entrée, blé, maïs, orge, farine, légumes, vins, spiritueux, bière, huile, bœufs, chevaux, mules.

Les tissus, les denrées coloniales, la mercerie, la quincaillerie, les bois de construction, les meubles, la papeterie, etc., n'y sont pas compris.

qués. Les soldats, marins et officiers anglais, aux brillants uniformes, les policemen à la physionomie sévère, attirent surtout les regards au milieu de cette foule bigarrée. La Maltaise, qui a eu le bon goût de ne pas échanger le costume national contre les modes de Paris, passe enveloppée dans la *faldetta*, espèce de domino noir, qui recouvre la tête, les épaules, la taille, et sert en même temps de voile et de masque. Les Maltaises sont jolies et savent jouer avec ce costume mystérieux, qui peut à volonté découvrir, cacher ou laisser entrevoir des yeux brillants, des cheveux noirs, une figure gracieuse et des épaules entourées d'une blanche collerette. On a beaucoup parlé des mœurs faciles des Maltaises. Il faut certainement faire la part de l'exagération ordinaire des voyageurs en pareille matière. « Les mœurs, dit le Guide Murray, sont à Malte ce qu'elles peuvent être dans une ville de garnison, sans cesse traversée par les étrangers, et où la population est sans ressource. » Il faut également tenir compte de l'influence du climat, et aussi, dit-on, des traditions de galanterie laissées par les chevaliers. Mais c'est là une sorte de légende. Selon d'autres observateurs compétents, la population est en général une des plus sobres, des plus morales et des plus sincèrement religieuses qui existent.

Les Maltais sont, nous l'avons dit, de laborieux cultivateurs; mais ils sont encore plus marchands et navigateurs. Ils émigrent en grand nombre dans tous les ports du Levant, où ils exercent les professions de portefaix, bateliers, interprètes, etc.; mais, dès qu'ils ont amassé un petit pécule, ils reviennent dans leur île. Hors de Malte, le Maltais n'étant plus contenu par la rigueur des lois et l'impossibilité d'y échapper dans une île, devient souvent un criminel redoutable. — La *langue maltaise* est une espèce de patois dont l'arabe de Syrie forme la base, n qui a emprunté un certain nom de mots aux langues des différ dominateurs de l'île : mots grecs, liens, allemands, etc. Les Mal s'entendent facilement avec les I baresques et la plupart des rivera de la Méditerranée. Pourtant il des nuances : s'ils vont en Syrie, comprennent la langue en un m tandis qu'en Barbarie, il leur f trois ou quatre mois. L'écriture cette langue a été perdue, et elle très-difficile à figurer par les écri res européennes, mais elle se tr scrit aisément par l'alphabet ara L'abbé Agius et Boisgelin Vaisal Pazavecchia (1845) ont publié cha une grammaire maltaise. Il n'exi aucune littérature nationale, si ce n' quelques chansons et des proverb

Du reste, dans l'île de Malte, u partie de la population parle l'i lien, et, à la Valette, l'anglais même le français quelquefois.

III. Histoire.

L'île de Malte, ou plutôt celle Gozzo (Gaulos), répond, suivant u ancienne opinion, remontant à Cal maque et reproduite par Strabon p. 44; VII, p. 299), à l'île d'*Ogyg* décrite dans l'*Odyssée* comme la d meure de Calypso. Quoi qu'il en s de cette attribution fort douteuse la géographie homérique[1], il est ce tain que Malte fut de bonne heur

1. Homère décrit l'île fabuleuse de C lypso comme le centre de la mer (ὀμφαλ θαλάσσης). Les seules données topogra phiques de l'*Odyssée* sont les suivante Ulysse y aborde ayant été porté hu jours et huit nuits sur la mer, apr qu'il a échappé à Charybde. Puis quan il la quitte, il navigue pendant soixant dix jours et nuits avec un bon ven ayant la grande Ourse à main gauch (c'est-à-dire vers l'E.) pour arriver à l'I des Phéaciens. (*Odyssée*, I, 50, 85; V, 5 258-280; XII, 448.) Si celle-ci doit, comm on le fait communément, être assimilé à Corcyre ou Corfou, la direction e assez exacte, mais la distance très-exa gérée. Au reste, Homère paraît n'avoir e sur la partie occidentale de la Méditer

viron 1500 ans avant J. C., colonisée par les Phéniciens qui y ont laissé des monuments encore existants, et plus tard, vers 736, selon quelques historiens, par les Grecs de Sicile, auxquels elle dut le nom de Mélita (μέλιττα, abeille, en dialecte dorien), d'où le nom moderne est dérivé. En 528, les Carthaginois s'emparèrent d'une partie de la colonie et la possédèrent bientôt tout entière. Prise, puis perdue par les Romains, elle ne leur appartint définitivement qu'à partir de la deuxième guerre punique (218 avant J. C.). Si les Romains en expulsèrent les Carthaginois, ils favorisèrent la colonie grecque, et se l'attachèrent par la prospérité qu'ils firent régner dans l'île. La tradition, d'accord avec le texte des *Actes des Apôtres* (chap. XXII), a placé à Malte le théâtre du naufrage de saint Paul [1]. Aussi les Maltais ont raison d'honorer la mémoire de l'apôtre, mais ils vont peut-être un peu loin lorsqu'ils montrent la baie où il fit naufrage, la grotte qu'il habita, etc.

A la chute de l'empire romain, Malte fut prise en 434 après J. C. par les Vandales, et dix ans plus tard par les Goths. Les Grecs du Bas-Empire, sous la conduite de Bélisaire, la reprirent en 583 ; mais elle ne retrouva pas son ancienne prospérité sous le gouvernement corrompu et oppresseur des empereurs de Byzance. En 870, les Sarrasins, appelés par le rebelle Euphémius et secondés par les indigènes, s'emparèrent de Gozzo, puis de Malte, et massacrèrent tous les Grecs. Ils la reperdirent presque aussitôt; mais ils ne tardèrent pas à la reconquérir. Leur administration fut sage, humaine et tolérante pour les chrétiens; toutefois, l'île devint un re-

nnée que des notions très-incomplètes, provenant sans doute des récits très-amplifiés des navigateurs phéniciens. (*V.* sur la geographie homérique, Ukert, *Geographie der Griechen und Römer*, t. I, part. I, p. 19-31.)

1. Une opinion, qui remonte à Constantin Porphyrogénète, veut cependant placer, non pas à Malte, mais à l'île de Meleta, dans l'Adriatique, près de Raguse (*V.* notre tome I, *Grèce et Turquie d'Europe*, p. 923), le lieu du naufrage de saint Paul. Cette opinion a été particulièrement défendue par M. Fréderic Lacroix (*Malte* et le *Gozze*, p. 17-18, dans l'*Univers pittoresque, îles de l'Afrique*), qui a accumulé des raisons, en apparence très-spécieuses, pour en demontrer l'exactitude. Mais cette thèse, deja réfutée dans le même volume (p. 11, en note) par M. d'Avezac, n'est pas soutenable. En effet, l'erreur principale provient du sens attribué au nom de *mer Adriatique* (*Acte des Apôtres*, XXVII, 27) auquel les modernes ont donné le sens restreint de golfe de Venise ; il est aujourd'hui surabondamment démontré par le témoignage des écrivains grecs et latins que, dans l'antiquité, le nom d'Adriatique s'appliquait à ce grand carré de mer libre compris entre la Sicile, Malte et la Tunisie, à l'O., le Péloponèse et la Crète à l'E., l'Italie méridionale et l'Épire au N., et la côte d'Afrique au S. L'erreur n'est pas moindre sur la direction attribuée tout gratuitement à la direction du vent Euroclydon (ou Euraquilon) dont M. F. Lacroix fait un vent du S., identique au sirocco. Le récit des *Actes des Apôtres* (XXVII, 7-20) nous montre saint Paul contournant la côte orientale de Crète (cap Salmone), suivant la côte S. de l'île, relâchant au port de *Kali-Limenes* (près du cap Littinos), puis, entraîné par l'Euroclydon de cette côte jusqu'au-dessous de l'îlot Clauda (aujourd'hui Gavdo, ou Gozzo), c'est-à-dire dans la direction de l'E. S. E. L'opinion des gens du bord était que le navire courait sur les Syrtes de l'Afrique. Ce n'est pas la direction du golfe de Venise. Considérons d'ailleurs la situation de l'île de Meleta, située près de Raguse. Comment saint Paul, quittant plus tard Meleta pour se rendre à Rome, toucherait-il à Syracuse, Rhegium et Pouzzoles, au lieu d'aborder directement à la côte orientale d'Italie, notamment à Brindes ? Tous les autres arguments tombent devant ces impossibilités géographiques. Il faut donc s'en tenir à la tradition ordinaire (*V.* pour plus de détails : Wiener, *Bibl. Real-Woerterbuch*, art. Melite ; — Conybeare et Howson, *the Life of saint Paul*, t. II, p. 331 et suiv.; — J. Smith, *the Voyage and Shipwreck of saint Paul* (Londres, 1848) ; — Renan, *Saint Paul*, p. 252 (in-8, Paris, 1869).

paire de pirates. Les Normands la reprirent en 1090, sous le commandement du comte Roger, conquérant de la Sicile, et traitèrent d'abord les Arabes avec douceur; mais ceux-ci, s'étant révoltés en 1120, furent définitivement expulsés.

En 1186, Malte, comme la Sicile, échut en héritage à Henri VI, empereur d'Allemagne. Sous cette domination elle fut réduite à la plus extrême misère. Elle passa, en 1258, aux Français de Charles d'Anjou. Le célèbre complot des Vêpres siciliennes (1282) y fut, dit-on, tramé; mais cette opinion est contestée avec grande autorité par de Miége (ouvrage cité). Toujours est-il que l'île de Malte, après cet événement, resta encore deux ans aux mains des Français. Une bataille navale sanglante la livra aux Espagnols; toutefois, la citadelle résista encore quelque temps et ne céda qu'aux supplications des Maltais. La domination espagnole acheva la ruine de l'île, qui, alternativement donnée, rendue, mise en gage à des courtisans et à d'augustes bâtards, se racheta en 1428 au roi d'Espagne pour se rattacher à la Sicile. Charles-Quint la réunit à ses domaines, et, comprenant son importance stratégique, il la donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui venaient d'être expulsés de Rhodes par Soliman le Magnifique (1522). Cet ordre militaire[1], en s'établissant sur ce rocher aride et désolé, allait donner au nom de Malte une gloire immortelle. Le grand maître Villiers de l'Ile-Adam commença à couvrir l'île de fortifications et de travaux splendides. Le nouveau siége de l'Ordre fut établi sur la presqu'île du Borgo (depuis Città-Vittoriosa), dont la pointe sur le grand port fut protégée par le château Saint-Ange. L'Ordre prit part à un si grand nombre d'ex péditions contre les Turcs et les Bar baresques que nous ne pourrions le raconter toutes. Rappelons seulemen qu'il se distingua dans les expédi tions de Charles-Quint contre Tuni en 1535, et contre Alger en 1536. E 1551, le corsaire algérien Dragu vint débarquer à Malte : il n'osa as siéger le fort Saint-Ange, menaç Città-Vecchia, et se retira après avoi saccagé Gozzo. On éleva alors le châ teau Saint-Elme sur la pointe d mont Sceberras, et le château Saint Michel sur le Borgo. Le grand maîtr la Sangle acheva de fortifier la pres qu'île qui porte son nom. En 1565 Soliman fit attaquer Malte par un flotte considérable, avec plus d 30 000 hommes de débarquement sous les ordres de Moustafa-Pacha Les Barbaresques Dragut et Hassan pacha d'Alger, l'appuyèrent chacu d'une armée. Le grand maître l Valette n'avait pas plus de 700 che valiers et de 8000 hommes en tout Le siége dura près de quatre mois et des prodiges de valeur furent ac complis de part et d'autre. Les Turc s'emparèrent du fort Saint-Elme mais tous leurs efforts échouèren contre le château Saint-Ange, l'îl la Sangle, et le Borgo, qui prit dè lors le nom de *Città-Vittoriosa*. C fut à la suite de ce siége que l grand maître la Valette éleva sur l mont Sceberras la ville qui porte so nom. — Plus tard, nous voyons l chevaliers de Malte assister à la ba taille de Lépante, aux différents siè ges de Candie, etc. A l'intérieur, A de Vignacourt construisit, vers 161 l'aqueduc qui porte son nom et l fortifications de la Calle Saint-Pau de Marsa Scirocco, etc. Sous Lascar (1636), l'ingénieur Florian bâtit l belles fortifications destinées à prot ger la cité Valette du côté de la terr et donna son nom au faubourg de Floriana. Nicolas Cotoner (1663) f élever la vaste enceinte à protéger Città-Vittoriosa, la Sangle et la Bu

1. *V.* dans notre quatrième partie, Syrie, Palestine, les articles Rhodes et Jérusalem, pour les commencements de l'histoire de l'Ordre.

mola, ainsi que le fort Ricasoli et le Lazaret. Manoel de Vilhena acheva la Floriana, et construisit les fortifications du port de Marsa-Muscetto et du Lazaret.

Mais en regard de cette gloire militaire, l'histoire enregistre avec peine la décadence de l'Ordre, sa dureté envers ses sujets maltais, l'esclavage cruel auquel il réduisait les prisonniers musulmans, et enfin la vie dissolue de ses chevaliers. Aussi l'Ordre, affaibli par ses dissensions intestines, ses disputes avec le saint-siége, et surtout l'accroissement de la puissance maritime des différents États de l'Europe, capables de se protéger désormais eux-mêmes contre les Turcs dégénérés, était-il devenu une institution inutile, sans but, et purement honorifique, qui, privée peu à peu de ses biens en Europe, se vit réduite, en 1796, à se rendre presque entièrement à l'empereur Paul Ier de Russie.

En 1798, le général Bonaparte, se rendant en Égypte, parut devant Malte. Le grand maître Hompesch, en lui refusant l'entrée du port, lui fournit un prétexte pour attaquer ce fantôme de gouvernement. Le 10 mai, l'armée débarqua sur tous les points de l'île, et fut appuyée d'ailleurs par le mécontentement des Maltais; le grand maître signa une *convention*, qui remettait Malte aux Français. C'est ainsi que Bonaparte s'empara, sans coup férir, de cette importante forteresse, et que finit l'Ordre de Malte. Le grand maître se retira à Trieste, les chevaliers se dispersèrent. Les Français établirent un gouvernement provisoire, avec une municipalité. Le général Vaubois fut laissé dans l'île avec 3000 hommes; mais à peine la flotte française s'était-elle éloignée, que Malte fut bloquée par les Napolitains, les Portugais et les Anglais. La population maltaise, dont les Français avaient malheureusement blessé les idées religieuses en pillant les églises, se souleva bientôt, et les Français se trouvèrent renfermés dans la capitale. Nelson, victorieux à Aboukir, vint en septembre 1799 établir autour de l'île le blocus le plus rigoureux. Continué par l'amiral Keith, ce blocus dura deux ans et un jour, et la garnison française, épuisée par la pénurie la plus complète, essaya vainement de faire sortir le vaisseau *le Guillaume Tell* et les frégates *la Diane* et *la Justice* pour aller solliciter des secours en France. Ces navires furent capturés par les Anglais. Enfin Vaubois capitula le 8 septembre 1800. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre et fut reconduite en France. La paix d'Amiens (1802) stipulait le rétablissement de l'Ordre de Malte, avec une constitution plus libérale, l'admission des Maltais dans l'Ordre, et garantissait l'indépendance et la neutralité du petit archipel. Le refus d'exécuter cet article du traité, représailles fort justes d'ailleurs opposées par les Anglais à de bien autres infractions commises par Bonaparte[1], ralluma, personne ne l'ignore, la guerre européenne. Pendant les guerres de l'Empire, Malte ne fut pas inquiétée. Les traités de 1815 confirmèrent les Anglais dans la possession de cette île, qui leur assure, avec Gibraltar, la domination de la Méditerranée.

IV. Administration.

On sait que l'Angleterre laisse en général à ses possessions d'outre-mer une assez grande autonomie. Pourtant il ne se fait pour ainsi dire

1. L'occupation de la Hollande, de la Suisse, du Piémont, etc. (*V.* sur les véritables causes de la rupture de la paix d'Amiens, Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II, ch. x. Les écrivains les plus sérieux, M. Thiers notamment, avaient adopté sans contrôle suffisant les motifs allégués par Napoléon lui-même dans ses publications officielles, et démentis de nos jours seulement par la publication de sa correspondance secrète.)

rien à Malte sans que le gouverneur, qui est un général de division anglais, soit consulté directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses généraux et de ses aides de camp, s'il s'agit d'affaires militaires, et du secrétaire général du gouvernement de Malte (qui est un Anglais) s'il s'agit d'affaires civiles.

Les questions importantes ou d'administration générale sont décidées à la majorité des voix par le *Conseil du gouvernement*, mais là encore le gouverneur fait toujours ce qu'il a résolu après avoir entendu chaque chef de service. En effet le Conseil du gouvernement de Malte est composé de 18 membres, dont 10 officiels et 8 électifs, élus tous les cinq ans par la population. Les dix membres officiels sont : le gouverneur, président; le général, commandant la garnison, le secrétaire général, l'avocat de la couronne (chef du parquet, le procureur général), le trésorier le chef de la comptabilité, le sous-intendant des ports, le directeur des institutions charitables, le directeur des douanes, le directeur du domaine. Chacun des chefs de ces différents services, dont plusieurs sont des Anglais, vote invariablement dans le sens du gouverneur, et les membres officiels sont dix contre huit électifs. On voit donc que l'Angleterre n'a pas à craindre de grandes velléités d'indépendance dans cette île qui n'est pour eux qu'une forteresse avancée où ils entretiennent toujours une escadre et une garnison relativement considérable (2500 hommes en temps de paix). Il est juste de reconnaître que les contributions payées par les habitants sont exclusivement consacrées aux dépenses intérieures, et que les dépenses de l'armée et de la flotte profitent largement à la population.

V. La Valette.

La Valette, la capitale moderne de Malte est située sur la longue presqu'île qui sépare le Grand Port ou Grande Marse, du port de la Quarantaine, ou Marsa-Muscetto. C'est une ville régulièrement bâtie, divisée en 21 rues, dont 10 en longueur et 12 en largeur, qui coupent les premières à angle droit. Grâce aux différences de niveau, cette disposition n'a rien de monotone. Les rues longitudinales offrent des pentes bien ménagées, qui permettent aux voitures de monter du port aux parties supérieures, en décrivant de nombreux zigzags. Les plus importantes sont, du N. O. au S. E., la strada Ponente, strada Zecca, strada Forni, strada Reale, strada Mercante et strada Levante. La strada Reale, rue principale, occupe le sommet de la presqu'île dans toute sa longueur depuis le fort Saint-Elme jusqu'à la Porta-Reale, qui conduit à la Floriana. En la parcourant, on rencontre la place San-Giorgio et le palais des grands maîtres, l'église Saint-Jean et les principaux édifices. Les rues transversales, d'une très-grande déclivité, sont souvent converties en véritables escaliers : nous mentionnerons surtout les rues San-Giovanni, Santa-Lucia, del Teatro et Vescovo. En dedans de la Porte-Lascaris, où l'on débarque du Grand Port, on trouve un marché aux fruits et aux légumes, avec une fontaine de marbre. La longue rampe qui mène de la marine à la ville haute a été surnommée l'*Escalier du Nix Mangiare* à cause du grand nombre de mendiants qui y viennent assaillir le voyageur. La population de la Valette est de 25 162 hab.

Les maisons de la Valette sont très régulièrement bâties, de cette pierre blanche de Malte, tendre et facile à tailler en moulures de toute espèce. Leur style est un peu lourd, mais les principales ne manquent ni de grandeur ni d'élégance. Les toits sont en terrasse, et les étages, qui donnent sur la rue, garnis de balcons de pierre en saillie, couverts d'une es

pèce de loge vitrée, qu'on nomme miradore. C'est là que les belles Maltaises viennent prendre le frais, ou se distraire en regardant les passants. Dans les rues Reale, Mercante et Santa-Lucia, la population de Malte se montre sous son aspect le plus pittoresque. Les boutiques attirent aussi les regards des étrangers, car elles offrent un singulier mélange des produits de l'Orient, de l'Italie et de la civilisation britannique. La ville est, du reste, d'une propreté merveilleuse, qui surprend agréablement quand on vient des échelles d'Italie ou des échelles du Levant : on voit que la police anglaise a passé par là.

ÉGLISES. — *San Giovanni* (Saint-Jean des Chevaliers) est l'église principale de la ville. Elle fut commencée en 1576 sous le grand maître la Cassière, et successivement ornée et enrichie par ses successeurs. Elle n'offre rien de remarquable à l'extérieur. Sa façade, au fronton triangulaire, et flanquée de deux tours terminées par des clochetons de pierre, est d'une simplicité un peu trop nue et d'un style un peu lourd; mais l'intérieur est d'un effet plein de grandeur et de magnificence. « La première chose qui arrête la vue, dit M. Théophile Gautier (*Constantinople*, 1 vol. in-18, 1857, p. 29), c'est une immense voûte peinte à fresque, qui tient toute la longueur de la nef. Cette fresque, malheureusement détériorée par le temps, est de *Mathias Preti*, dit *il Calabrese*, un de ces grands maîtres secondaires qui, s'ils ont moins de génie, ont quelquefois plus de talent que les princes de l'art. Ce qu'il y a de science, d'habileté, d'abondance et de ressources dans cette colossale peinture, est vraiment inimaginable. Chaque division de la voûte renferme un sujet de la vie de saint Jean. Ces divisions sont soutenues à leurs retombées par des groupes de captifs, Sarrasins, Turcs, chrétiens ou autres, demi-nus ou couverts de quelque reste d'armure brisée, dans des poses humiliées et contraintes, espèces de cariatides barbares bien appropriées au sujet. Toute cette partie de la fresque est pleine de caractère, et brille par une force de couleur qui fait valoir les tons légers de la voûte et fait fuir les ciels à une grande profondeur. En récompense de cette œuvre gigantesque, Mathias Preti eut l'honneur d'être reçu chevalier de l'Ordre, comme le Caravage.... » — Ce qui frappe le plus l'attention après ce plafond, c'est le pavé de l'église quand il n'est pas recouvert d'une toile cirée. C'est une vaste mosaïque de marbres sculptés et incrustés avec un art infini, qui marque les tombeaux de plus de 400 chevaliers. Des inscriptions, des armoiries et des sujets allégoriques sont les motifs principaux de ce remarquable travail. Le maître-autel, richement orné, est surmonté d'un groupe en marbre, représentant saint Jean baptisant le Christ, et dû au ciseau de Melchior Caffa, sculpteur maltais, un des bons élèves du Bernin. Les chapelles latérales, ornées avec une grande magnificence, appartenaient aux différentes *langues* qui composaient l'Ordre. On remarque : — près de la porte d'entrée, le tombeau, d'un assez mauvais goût, du grand maître Zondondari; — dans les chapelles de la langue d'Espagne (côté droit), ceux du grand maître Manoel de Vilhena et de Nicolas Cottoner, dus au ciseau de Caffa, et décorés d'un assez grand nombre de personnages allégoriques et d'accessoires guerriers; — dans les chapelles de la langue de France (côté gauche), ceux de Rohan, du comte de Beaujolais, frère du roi Louis-Philippe; ce dernier dû au ciseau de Pradier. C'est aussi dans cette chapelle que se trouve la *Décollation de saint Jean*, un des meilleurs ouvrages de Michel-Ange de Caravage. On raconte qu'un noble romain, ayant insulté ce grand artiste, refusa de lui rendre satisfaction

sous prétexte qu'il était roturier. Caravage vint à Malte, mérita par ses peintures le titre de chevalier de Malte, et put alors provoquer en duel son adversaire. — « Une chapelle souterraine, assez négligée, contient les sépultures de Villiers de l'Ile-Adam, de la Valette et autres grands maîtres. Cette crypte n'a rien de mystérieux, ni de funèbre.... »

Les autres églises catholiques de la Valette ne méritent pas la visite des étrangers. Nous nous bornerons à mentionner encore l'*église protestante anglaise*, construite en 1839 sur un petit square. La façade, de style dorique, est surmontée d'un clocher pointu, qui domine le port de Marsa-Muscetto.

Édifices publics. — Le *Palais des grands maîtres* s'élève sur la place San-Giorgio: c'est un vaste édifice d'une grande simplicité, et n'ayant de maltais que le vaste mirador qui circule autour de son premier étage. Il est surmonté d'une tour élevée, ancien observatoire du grand maître Rohan, qui, aujourd'hui, ne sert plus qu'à signaler les navires au large. On a transporté dans la cour la statue de Neptune, qui était auparavant sur la fontaine de la Porte-Lascaris. — L'intérieur contient de beaux appartements, qu'il est facile de visiter en s'adressant aux gardiens (pourboire 6 pence). Les salles contiennent des peintures représentant les exploits des chevaliers, ou les portraits des grands maîtres, par Matteo de Lecce, le Trévisan, l'Espagnolet, le Guide, le Calabrais, etc. Un des portraits les plus remarquables est celui du grand maître Vignacourt, par le Caravage. Les portraits de Louis XIV, de Louis XVI, de Georges IV, et de la famille régnante d'Angleterre, avec le trône et ses armoiries, font un contraste singulier avec ces anciennes peintures.

Le *Musée des Armures*, contenu dans ce palais, est moins curieux et moins riche en armes turques qu'on ne pourrait s'y attendre. Dans une armoire au fond, à dr., on verra les armes enlevées au corsaire Dragut. L'armure la plus curieuse est celle de Vignacourt, richement incrustée d'or, et qui a servi de modèle au Caravage pour le portrait de ce grand maître. La plupart des armures sont celles des chevaliers. On remarque pourtant quatre grandes coulevrines turques.

La *Bibliothèque publique* et le *Musée*, contenant quelques antiquités de Malte et de Gozzo, sont installés dans un bâtiment attenant au palais.

On y remarquera surtout les anciens monuments phéniciens, les statuettes des dieux Cabires trouvées à Crendi (*V.* p. 27, *b*), des vases, des ornements sphériques, ovoïdes, le crâne trouvé à Crendi, des cippes, des figurines, le candélabre phénicien, pendant de celui qui fut donné au roi Louis XVI par le grand maître de Rohan, et qui se trouve actuellement au Louvre. On sait que c'est d'après les inscriptions bilingues tracées sur ce candélabre que Barthélemy arriva au déchiffrement définitif de l'écriture phénicienne. — Des verreries phéniciennes et des médailles de même origine. — Quelques objets de sculpture et de plastique égyptienne: un sarcophage de terre cuite très-analogue à ceux que l'on trouve à Amrit en Phénicie, un thalamiphère en l'honneur d'Osiris, une Isis et un Harpocrate en bronze, etc. Une *lame d'or*, couverte de hiéroglyphes, — enfin une statue grecque d'Hercule thébain (dont la tête manque).

Nous signalerons encore à la Valette: — les anciennes *auberges de Castille et de France*; celles de *Provence* et d'*Auvergne*, strada Reale; celles d'*Aragon* et d'*Allemagne*, strada Ponente, etc. C'étaient les lieux de réunion des chevaliers de chaque langue; un des leurs, nommé *le Pilier*, s'était chargé de recevoir les cotisations; — l'*Université*, bâtie par Rohan; — l'*Hôpital militaire des hospi-*

taliers (près de str. Mercante); — la *Bourse* et le *Théâtre*, qui sont des constructions modernes.

Dans une maison particulière, les savants peuvent voir une curieuse inscription phénicienne, stipulant la part de propriété que les Gaulites (habitants de Gozzo) avaient sur les temples de Malte. Cette inscription a été reproduite dans l'ouvrage de Schroeder.

FORTIFICATIONS ET PORTS. — Les *fortifications* sont une des principales curiosités de Malte : il est permis d'en faire le tour entier, sans être inquiété par les sentinelles anglaises. C'est d'ailleurs de leurs bastions que l'on peut le mieux étudier la configuration assez compliquée des ports. Deux baies profondes et ramifiées sont séparées par la presqu'île de Sceberras, qui porte la Valette. A l'extrémité de la presqu'île s'élève le *fort Saint-Elme*, qui croise ses feux avec ceux du *fort Ricasoli*, pour défendre l'entrée du Grand Port, et avec ceux du *fort Tigne*, élevé sur la pointe Dragut, pour défendre l'entrée du port de Marsa-Muscetto. A peine a-t-on franchi l'entrée de ce dernier port qu'on voit s'ouvrir, à dr., le bassin de la Quarantaine, dominé par l'île du Lazaret et le fort Manoel, qui croise ses feux avec les murailles élevées de la cité Valette et de la Floriana. Du côté du Grand Port, la défense est encore plus formidable. En face de la cité Valette, on rencontre successivement trois presqu'îles et trois ports, gardés par des ouvrages de la plus grande force : le *fort Ricasoli*, le *château Saint-Ange* et les ouvrages de la *Sangle*. Sur le promontoire du château Saint-Ange s'élevait dans l'antiquité le célèbre temple de *Junon*, la déesse protectrice des Carthaginois. Ce temple fut pillé par Verrès (Cicero, *in Verrem*, IV et V). On en a vu longtemps les substructions dans les fossés de la forteresse (*V.* Quintinus, *Descriptio Melitæ*), mais ces restes ont entièrement disparu. Les faubourgs bâtis sur ces presqu'îles, le Bourg ou Città-Vittoriosa, la Sangle et le faubourg de Burmola, situé derrière les premiers, sont protégés du côté de la terre par une double enceinte, dont la plus extérieure porte le nom du grand maître Cotoner. Au fond du port, la hauteur du Corradin n'a pas été fortifiée, mais elle est dominée par les bastions de la Sangle et de la Floriana [1]. Enfin, la cité Valette est protégée du côté de la terre par une première enceinte, celle de la Porta-Reale, et, au delà, par une seconde, celle de la Porte des Bombes. Ces immenses fortifications ont été creusées dans le rocher. Leur seul défaut est leur grand développement, qui exige une garnison considérable. Sur les murailles de la cité Valette, du côté du Grand Port, au lieu dit *Lower-Barrack*, on remarque le monument élevé à sir Alexandre Ball : il a la forme d'un temple grec. Un autre monument, représentant un personnage couché, se voit sur le bastion, à dr. de la Porta-Reale.

Le *faubourg de la Floriana*, situé entre les deux enceintes de fortifications dont nous avons parlé, renferme deux *jardins*, trop vantés, car ils sont une bonne partie de l'année brûlés par le soleil. L'un n'est qu'une allée d'arbres comprise entre deux murs; l'autre s'étend sur les bastions, près de la *Porte des Bombes*. On y jouit d'une belle vue sur l'intérieur de l'île. Le faubourg possède quelques églises et établissements publics peu dignes d'intérêt.

Les *faubourgs* de *Borgo*, ou *Città-Vittoriosa*, de la *Sangle*, ou *Isola*, et de *Burmola*, ou *Cospicua*, ne contiennent non plus rien de bien curieux : des couvents et les établissements de la marine. Sur la place Saint-Laurent, à Vittoriosa, on voit

1. On a trouvé en 1840, sur la colline du Corradin, les deux entrées et les deux hémicycles d'un temple phénicien analogue à ceux de Crendi (*V.* ci-après).

une *statue de la Victoire*, élevée en commémoration du siége de 1685.

Il est intéressant de parcourir en barque les différents ports de la ville.

VI. Excursions dans l'intérieur de l'île de Malte.

1° DE LA VALETTE A CITTA-VECCHIA.

6 milles 1/4 anglais ou 10 kil.

On sort de la Valette par la Porta-Reale, et de la Floriana par la Porte des Bombes. Pendant 2 mil. on longe l'aqueduc de Vignacourt, à g. de la route. Du même côté, on aperçoit le v. de *Casal-Kurmi* ou *Città-Pinto*. Bientôt l'aqueduc franchit la route sur une arcade, qui porte une inscription en l'honneur de Vignacourt; puis il disparaît sous terre. Cet aqueduc a plus de 16 kil. de long. Il vient de la partie de l'île la plus éloignée vers le S. O. A dr., on laisse plusieurs gros v. dont nous parlerons plus loin. On traverse le v. de *Casal-Hattar*, où l'on remarque l'église Santa-Maria. Les trois portes de sa façade sont ornées de fines sculptures, et sur les côtés on voit des pilastres corinthiens dont les chapiteaux sont surmontés de pièces de canon sculptées en pierre.

Città-Vecchia, ou **Notabile** (*Melita* des Grecs, *Medina* des Arabes), est l'ancienne capitale de l'île. Sa situation sur un plateau élevé, ses fortifications, dominées par le palais des grands maîtres et la cathédrale, lui donnent de loin un aspect important. En gravissant la côte qui y conduit, on remarque une fontaine sculptée. La ville, entourée d'une enceinte bastionnée, est déserte. Elle renferme cependant de beaux édifices, entre autres le palais des grands maîtres, le palais de l'évêque, le séminaire et la cathédrale. Cette église est un édifice moderne, assez vaste, de style corinthien, avec deux clochetons au-dessus de la façade et un dôme. L'intérieur n'a rien de remarquable, mais il est grand. Derrière le maître-autel se trouve une fresque assez médiocre et confuse, représentant le *Na[u]frage de saint Paul*. On y voit u[ne] figure de saint Paul en relief, do[nt] les draperies sont couvertes d'arge[nt] plaqué. On remarque enfin dans [le] pavé quelques dalles d'une date r[é]cente, représentant des figures all[é]goriques bien exécutées, et qui ra[p]pellent le pavé de l'église Saint-Jea[n] — ce sont les tombeaux des chano[i]nes de la cathédrale. — On ne dev[ra] pas oublier de monter sur la terras[se] élevée de la cathédrale, d'où la v[ue] embrasse presque toute l'île de Mal[te]. Il ne reste aucun vestige du temp[le] grec d'Apollon qui s'élevait à l'e[n]droit où s'étend aujourd'hui la pla[ce] de l'Hôtel-de-Ville. La population [de] Città-Vecchia est de 5916 hab. On [y] trouve de bons hôtels si l'on veut [y] résider.

En dehors de Città-Vecchia s'éte[nd] le *faubourg de Rabbato*, plus peup[lé] aujourd'hui que la ville. — On y v[i]sitera l'église et la grotte de Sai[nt-]Paul, et les catacombes. *L'église [de] Saint-Paul*, surmontée d'un dôm[e] élevé, a beaucoup souffert du trem[]blement de terre d'octobre 1856. [A] l'intérieur, on remarquera : le table[au] du maître-autel, *Saint Paul mor[du] par une vipère*; il est de Gherar[di,] peintre maltais, 1668, et ne manq[ue] pas de valeur; — le *Martyre de sai[nt] Étienne*, par le Calabrese, bien inf[é]rieur; — une *Tête de la Madon[na] della Grazia*, par Sébastiano Corre[]; — une *Madonna di Loretto*, couver[te] d'une robe d'or, avec la figure et l[es] mains noires. Cette peinture, d'u[ne] époque inconnue, a été, dit-on, ra[p]portée de Rhodes par les chevalier[s].

Pour descendre dans la *Grotte [de] Saint-Paul*, il faut traverser la sacr[is]tie de l'église. Cette grotte est cre[u]sée dans la roche calcaire de l'île, [et] divisée en trois parties par des gr[il]les de fer. On y voit une statue [du] saint, attribuée au Bernin, mais p[eu] remarquable. Une autre statue [de] saint Paul, bien supérieure à la pr[e]mière, et due au ciseau de Melchi

Caffa, orne un autel voisin. A en croire la légende, saint Paul aurait habité cette grotte pendant trois mois. On y recueille l'argile fébrifuge dont nous avons parlé. Bien qu'on en enlève continuellement, la grotte a, dit-on, la singulière propriété de ne pas s'agrandir.

Les *Catacombes* sont près de l'église de Saint-Paul; on y est conduit par le sacristain de cette église. On descend par un couloir et un escalier bas et étroit dans des galeries plus larges, garnies sur les côtés de grottes sépulcrales de toute grandeur, jusqu'à celle du plus petit enfant. Une salle plus large, soutenue par deux piliers taillés de la voûte au sol dans le même roc, servait d'église. On ne sait pas au juste à quelle époque remontent ces catacombes : probablement à la domination byzantine. Leur étendue est considérable, mais on a fermé les couloirs principaux. Des conduits sont ménagés dans le sol pour l'écoulement des eaux que les pierres poreuses de la voûte laissent filtrer.

A 1200 mèt. environ au S. E. de Città-Vecchia, près de *Kassam-el-Geuiexi*, on peut visiter un *hypogée égyptien*, formé de 3 chambres communiquant ensemble. La première, à g. en entrant, est la plus grande et mesure 10 mèt. 1/2 de long sur 4 mèt. 1/2 de large; les autres n'ont pas plus de 5 mèt. 1/2 de long sur 4 mèt. 1/2 de large. Le plafond est horizontal et toutes les lignes sont droites. On remarque plusieurs siéges sculptés dans les murailles, et une citerne carrée d'environ 4 mèt. de côté. Cet hypogée paraît avoir été un lieu de refuge et non pas un temple.

Boschetto, à 2 milles (3 kil.) S. O. de Città-Vecchia. — En allant de Città-Vecchia à Boschetto, on rencontre d'abord le *château de Verdale*, construit par le grand maître de ce nom en 1586. C'est aujourd'hui une villa du gouverneur. Ce château est flanqué à ses angles de quatre tours carrées, surmontées d'embrasures à canons, qui lui donnent de loin l'aspect d'une forteresse. On descend ensuite dans la petite vallée de **Boschetto**, la seule vallée de l'île véritablement boisée. On y trouve un beau jardin d'orangers et une grotte en cailloutis, avec un frais bassin. Boschetto est une des promenades favorites des Maltais. Il faut 1 h. 1/2 de voiture pour revenir de Boschetto à la Valette.

2° PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÎLE.

Ben-Gemma, à 3 milles (5 kil.) O. de Città-Vecchia. — Une mauvaise route, qu'on peut parcourir à âne, conduit de l'ancienne capitale au mont Ben-Gemma, le point le plus élevé de l'île (180 mèt. au-dessus de la mer). Des grottes sépulcrales fort anciennes ont été creusées sur cette montagne : les Maltais les appellent *Ghirien-el-Lhoud* (grotte des Juifs, mais ils appliquent le nom de Lhoud à tous les autres cultes inconnus). Ces tombes sont attribuées aussi généralement aux Phéniciens, et par d'autres antiquaires à l'époque grecque. On en compte une centaine : elles reçoivent le jour par de petites ouvertures, dont quelques-unes ressemblent de près à une décoration de porte. On pénètre d'abord dans une antichambre, et de là tantôt dans une chambre sépulcrale, tantôt dans un couloir allongé sur lequel s'ouvrent de chaque côté plusieurs chambres contenant chacune un, deux ou trois lits funèbres. Ces chambres semblent avoir été fermées avec soin par une grande dalle encastrée dans la muraille. Les tombeaux qu'elles contiennent sont d'une remarquable exécution.

Grotte de Calypso, à 8 milles (13 kil.) N. O. — Rien dans cette grotte ne répond aux poétiques descriptions d'Homère et de Fénelon. Dans un rocher à pic d'une assez grande élévation, s'ouvre une large fissure horizontale, où l'on monte par des escaliers.

On trouve alors deux étages de grottes sombres et humides, qui n'offrent nullement l'apparence d'une demeure agréable. Le prétendu boudoir de la déesse n'est qu'une chambre que l'élévation de son entrée distingue seule des autres. On n'a aucune raison pour regarder cette grotte plutôt que toute autre parmi celles que renferme l'île, comme la grotte de Calypso.

Nous avons dit d'ailleurs que, selon l'ancienne opinion de Callimaque reproduite par Strabon (*V.* p. 16, *b*), l'antique Ogygie d'Homère serait plutôt Gozzo que Malte.

Baie de Melleha (à 1 kil.).—L'armée sicilienne qui vint secourir le grand maître la Vallette à la fin du siége de 1565 débarqua dans la baie profonde de *Melleha*. Une chapelle voisine renferme une image miraculeuse de la Vierge. A peu de distance est *Marfa*, où l'on s'embarque pour passer de Malte à Gozzo.

En revenant à la Valette, on rencontre, à 2 mil., la *Calle* ou *Port de Saint-Paul*, qui, selon la tradition, aurait été témoin du naufrage de l'apôtre; 2 mil. plus loin, se trouve la *Calle des Salines*, ou *Port de Benhouarra*. Toutes ces baies ont été fortifiées par les chevaliers. On revient ensuite à (4 mil.) *Casal-Nasciar*, où se trouvent encore quelques grottes sépulcrales. A 1 mil. au S., on peut visiter à *Casal-Mousta* une église nouvelle, bâtie sur le plan du Panthéon de Rome, et dont la grandeur doit surprendre dans un simple village. Elle a été élevée par les contributions volontaires des Maltais. *Casal-Lia*, *Casal-Balzal* sont tout à côté, ainsi que *Birkircara*, qui contient aussi une église assez remarquable.

Le *Jardin de San-Antonio*, ancienne villa des grands maîtres, et actuellement du gouverneur de l'île, est une véritable conquête de l'art sur ce sol aride et pierreux. On y voit de magnifiques orangers : des fontaines et des bassins y entretiennent une agréable fraîcheur. Dans ces bassins, on remarque des *papyrus*.— On rentre à la Valette par la Floriana (3 mil.). — De ce côté de l'île, mais plus près de la ville, on peut aussi faire le tour du port de la Quarantaine, voir la villa dite *le Kremlin*, et la *baie de Saint-Julien*, avec le *jardin de Spinola* et quatre villas anglaises.

3e PARTIE S. E. DE L'ÎLE.

Ruines de Crendi. — De la Valette on se rend à *Casal-Crendi* (6 mil. ou 10 kil.) par Casal-Luca et Casal-Miccaba, ou par Casal-Kurmi (cité Pinto), Casal-Zébug (cité Rohan), deux des plus grands villages de l'île, et Casal-Siggeo (7 mil. ou 1 kil. 1/2).

C'est à 1/2 mil. au S. E. du village que se trouvent les *Ruines de Crendi*[1], les ruines phéniciennes les plus considérables de l'île de Malte. Ce sont deux enceintes éloignées l'une de l'autre d'env. 1500 mèt. De loin elles ressemblent à une masse de roches naturelles, de près on y reconnaît la trace de l'art des âges primitifs. Ces ruines sont formées d'énormes pierres, encore à peu près telles que les a fournies la nature. Les unes sont fichées tout droit dans le sol et se dressent jusqu'à 4 et 5 mèt. de hauteur; les autres, de 7 mèt. de long sur 4 mèt. de large et 1 mèt. d'épaisseur, sont enclavées dans les murs, qu'elles soutiennent comme des piliers. En pénétrant dans ces ruines, on voit qu'elles forment des salles à ciel ouvert, de grandeur et de formes différentes, qui étaient des enceintes de temples. Les parois intérieures sont aplanies et travaillées avec une régularité bien différente de l'aspect extérieur de l'enceinte. Le sol est for-

1. Voyez Cesare Vassallo, *dei Monum. ant. nel gruppo di Malta*, Valetta, 1851; — l'*Illustration*, mai 1857, p. 587; — et pour une étude plus scientifique : Habela, *Malta antica illustrata*, Rome, 1647; — Honoratus Bres, *Malta antica illustrata*, 1816; — Gehrard, *Ueber die Kunst der Phenizier*, Acad. des sciences de Berlin, 1846, p. 600, pl. II.

mé de pierres concassées au-dessous desquelles on trouve de larges blocs. Les murs de fond de ces salles dessinent un hémicycle : les portes principales, creusées dans les côtés droits, sont bâties avec quatre pierres formant une baie trapézoïde de 2 à 3 mèt.

Le premier de ces temples, nommé *Djebel-Kim*, ou *Hadjar-Kim* (les pierres du culte), a son entrée principale du côté de l'E. Il se compose de deux salles parallèles d'inégale longueur, divisées en plusieurs appartements communiquant les uns avec les autres, et se terminant en hémicycle, le tout affectant la forme de deux doubles trèfles juxtaposés. La plus grande division est longue de 32 mèt., et la seconde seulement de 34. La largeur des deux salles réunies est de 21 mèt. En comptant les hémicycles séparés du reste par de grandes pierres, et les deux espaces qui se réunissent à l'aire principale, il est évident que chaque construction devait contenir sept divisions. Dans un des espaces principaux, on remarque un petit autel quadrilatère de 45 cent. de côté et de 73 cent. de hauteur. Les angles sont ornés de 8 petits pilastres portant un abaque, et sur les faces interposées sont sculptés en haut-relief deux portions de serpent, réunies en un seul point d'où se dresse un palmier, qui couvre toute la surface de ses rameaux. Sur l'abaque s'élève un cercle de plus de 30 cent. de diamètre et de 10 cent. de haut. Près de cet autel se voit la *dalle sacrée* encastrée entre deux grosses pierres parallèles et verticales. Cette dalle est piquée de trous nombreux sur toute sa surface, et, au milieu de deux spirales en relief, on reconnaît la forme de l'*œuf*. La dalle sacrée repose dans toute sa longueur sur une marche qui répond au *seuil sacré*. Dans l'espace compris entre les deux grosses pierres, on a trouvé beaucoup d'ossements de quadrupèdes et des débris de vases, ornés les uns de *palmes* imbriquées, les autres de cercles, tantôt en creux, tantôt en relief, parmi lesquels 3 monopodes sur une seule pierre et beaucoup de pierres concaves et convexes, les unes coniques, les autres hémisphériques, dont la réunion forme tantôt une sphère, tantôt un œuf. Mais la découverte la plus curieuse a été celle de sept figures sculptées à formes obèses et monstrueuses, représentant des personnages accroupis ou assis à la turque, et dont deux paraissent porter des costumes féminins. Les têtes ont disparu, soit qu'elles eussent été d'une matière plus fragile ou d'une matière plus précieuse. La cosmogonie des Phéniciens permet d'expliquer ces symboles et ces images : leur culte comprenait l'univers, la puissance procréatrice et les astres divins. L'œuf était le symbole de l'Univers, et ses deux moitiés représentaient le Ciel et la Terre. La puissance procréatrice était figurée par deux serpents enroulés ou par deux lignes spirales, et les astres par des figures circulaires. Les trous dont les dalles sont percées comme ornement représentent des myriades d'étoiles. Leurs temples étaient à ciel ouvert, pour recevoir les rayons du soleil, de la lune ou des astres, et la prière devait s'élever vers ces divinités sans l'interposition d'une voûte. Le cercle et l'hémicycle se retrouvaient aussi dans tous les temples phéniciens. Les statues obèses sont celles des sept Cabires, auxquels les Phéniciens attribuaient l'invention de la navigation et de la science astronomique. Leur nom paraît dériver de *kbir*, qui, selon Varron et Tertullien, voulait dire puissant (c'est encore le sens du mot arabe *kébir*). Ces sept dieux, dont deux étaient féminins, s'en adjoignaient un huitième, *Esmoun* ou Esculape, inventeur de la médecine. Les figures qui les représentaient étaient si ridicules, qu'au récit d'Hérodote, Cambyse entrant à Memphis dans un de leurs temples, ne put re-

tenir un éclat de rire. L'autel décrit ci-dessus devait être celui d'Hécate, à laquelle on immolait des chiens. On a aussi découvert dans ce temple un squelette d'homme (transporté au musée de Malte), mais on n'a pas trouvé d'inscriptions.

Les idées que nous venons de développer sont celles de M. de la Marmora et de M. C. Vassallo. Elles ne sont pas cependant universellement adoptées par les savants. Une objection considérable peut être opposée à l'origine phénicienne de tous ces débris du culte des Cabires : c'est qu'on n'en retrouve aucun dans la Phénicie proprement dite (M. Ernest Renan, *Communication orale*), tandis qu'ils sont communs en Toscane, dans les monuments étrusques, et même dans les objets trouvés à Pompéi. On ne peut donc affirmer que le peuple qui les a produits ait été le peuple phénicien, bien que l'histoire des premiers possesseurs de Malte ait rendu cette attribution probable.

Le second temple, appelé *El-Mnaïdra*, plus considérable, mieux conservé, mais moins régulier que le premier, à un quart de lieue duquel il est situé, se compose d'une grande salle semi-circulaire, de deux autres hémicycles, et de plusieurs chambres secondaires. On y voit de larges tables monolithes supportées par un gros pilier; d'autres tables sont ovales et portées sur un piédestal évidé sur les côtés. On trouve encore çà et là quelques autels mobiles. Ce temple paraît avoir été celui d'Esmoun, l'Esculape phénicien. Cesare Vassallo suppose, sans preuve bien convaincante à l'appui, qu'une des salles était le temple proprement dit, que les chambres basses placées près de l'entrée devaient contenir les chiens consacrés au Dieu, et que l'autre division était destinée à recevoir les malades.

On revient de Crendi à *Casal-Zorrick*, où Houel a signalé les ruines d'une maison grecque d'un style très-pur. La portion la mieux conservée est une tour carrée ayant 3 mèt. sur 5 mèt. d'élévation, avec une corniche très-pure. L'église contient deux tableaux du Calabrais. Près de là, on va visiter l'abîme de la *Maklouba*. C'est une excavation de plus de 33 mèt. de profondeur, et dont la forme est celle d'un cône tronqué. Elle paraît s'être formée par l'affaissement d'une caverne qui communiquait avec la mer. Le fond est rempli d'une couche épaisse de terre végétale entraînée des collines voisines. On a pratiqué des escaliers pour y descendre. A *Casal-Gudia* (2 mil.), on montre aussi, près d'une chapelle de Saint-Antoine, le soubassement d'un édifice grec.

Calle de Marsa Scirocco (à 2 mil. plus au S.). — Cette baie est entourée de tous côtés de fortifications. A la pointe de Ben-Isa, au S., on peut visiter une *caverne*, la plus grande de l'île, qui porte le nom de *Grande grotte* ou *Grotte de Hassan*, célèbre corsaire. Près de cette baie, sur la colline qui domine Bir-Zebboug, à la distance de 250 mèt. env. du rivage, et au N. de la petite église de San Giorgio. se trouvent des ruines nommées vulgairement *Torri-ta-Lhoud* ou *Torre degli Ebrei*, et qui sont les restes du *Temple de Melcart* ou de l'*Hercule Tyrien*, le plus ancien monument de l'île. C'est une construction hypèthre comme tous les temples phéniciens de cette époque. Il en reste deux portions d'hémicycles réunies par un mur rectiligne d'environ 10 mèt. de long. La construction est d'appareil polygonal irrégulier, et formée de pierres énormes, recouvertes en partie de carroubiers séculaires, dont les racines s'insinuent entre les blocs. L'*entrée*, que l'on aperçoit tout d'abord en montant du rivage, est formée de trois énormes monolithes. Celui qui fait architrave mesure 4 mèt. 80 de long (le fameux linteau de la *Porte des Lions* de Mycènes n'a que 14 mèt.

50 c.; *V.* t. I, **Grèce**, p. 251, *a*). Les deux montants ont, l'un 3 mèt. 43 c., l'autre 3 mèt. 23 c. de hauteur. Le vestibule qui fait suite a été malheureusement transformé en étable, et l'intérieur de l'enceinte sacrée est jonchée de débris. Le rivage voisin est creusé d'une multitude de *fosses circulaires*, profondes d'env. 3 mèt., dont les parois toutes calcinées présentent les traces évidentes du feu. Aussi faut-il y reconnaître probablement les foyers où l'on allumait les feux qui faisaient partie du rituel religieux de l'Hercule Tyrien. — C'est par erreur que Houel avait cru trouver le temple de ce dieu dans une belle muraille régulière de 30 mèt. de long, non loin de la *Madonna ad Nives*, sur la route de Casal-Zeitoun. — On a trouvé en 1874, près de Marsa, un *cimetière* creusé dans le roc, formé de deux grandes chambres avec plus de 50 tombes qui paraissent remonter aux premiers chrétiens.

L'*église de Saint-Grégoire* à *Zeitoun* est une des plus révérées de l'île. Dans la région voisine du temple de Melcart dans la *Contrada di Medeuiet*, on signale encore la *Giganteja* ou *Ghar-el-Giganti* (antre des géants), ancienne citerne carrée, de 10 mèt. de côté et de 4 mèt. de profondeur. 12 piliers massifs, rangés en trois files et très-bien jointoyés, soutiennent une soffitte plane, la seule voûte qui fût connue des Égyptiens et des Phéniciens. De Zeitoun on revient visiter les fortifications de Cottoner, Città-Vittoriosa, la Burmola et la Sangle, et l'on rentre à la Valette par le Corradin, le Casal neuf et la Floriana.

VII. Excursion à Gozzo.

(Cette excursion demande un ou deux jours.)

On se rend de Malte à Gozzo, soit directement par mer, soit en allant s'embarquer à Marfa, à l'extrémité O. de l'île de Malte. Dans le trajet, on passe près de l'îlot de Cumino, qui doit son nom à une espèce d'anis, le cumin, qui y croît avec abondance.

L'**île de Gozzo**, l'antique **Gaulos**, éloignée de 8 kil. de Malte, a environ 24 mil. anglais (38 kil. 1/2) de circonférence, 9 mil. (14 484 mèt.) de long et 6 mil. (9650 mèt.) de large.

Gaulos a été, comme nous l'avons vu, assimilée avec l'Ogygie d'Homère. Dans l'histoire, elle est souvent mentionnée par les écrivains de l'antiquité : elle a d'ailleurs suivi constamment les destinées de Malte et a appartenu comme elle aux Phéniciens, aux Carthaginois, aux Grecs et aux Romains. Procope la nomme aussi dans le récit d'une des campagnes maritimes de Bélisaire (*Bell.* v, I, 14). L'absence de ports l'a toujours constituée à l'état d'infériorité vis-à-vis de Malte.

La population est aujourd'hui de 15 495 hab. (y compris la popul. de Cumino). On y trouve plus de végétation qu'à Malte, mais pas de grands arbres. On y cultive avec succès le blé, le coton et les arbres fruitiers. Elle produit aussi de l'albâtre. Ses habitants sont d'excellents marins et se livrent à la pêche et à la chasse des oiseaux.

On débarque à la *Calle Miggiara*, petit village près duquel on aperçoit le fort et la *cité Chambray*. On trouve à Miggiara des ânes et des voitures pour se rendre à *Rabbato*, la forteresse et le chef-lieu de l'île, bâti sur une colline élevée, où l'on remarque dans une grotte une soixantaine de tombeaux antiques. Près de *Casal-Zebboug* on peut visiter un couvent de capucins et une autre grotte qui n'a, du reste, rien de bien remarquable. Un peu plus au N. est la *saline de l'Horloger*. C'est une plate-forme de rocher qui s'étend au-dessus d'une grotte dans laquelle pénètre la mer. Un horloger maltais y fit creuser un puits pour élever l'eau de la mer jusque sur la plate-forme, où il espérait la faire évaporer. Son attente fut

trompée, car la roche était trop poreuse pour tenir l'eau. Mais, un jour de tempête, la mer s'engouffrant dans le puits, jaillit par son ouverture à plus de 20 mèt. de hauteur, et, en retombant, inonda les terres voisines à plus d'un mil. de distance. Vainement on a bouché le puits avec de grosses pierres, la violence des vagues et de l'air comprimé dans la caverne sous-marine l'ont déjà débouché plusieurs fois avec une violente explosion.

Vers l'extrémité S. O. de l'île on va visiter l'*Écueil aux Champignons*, rocher détaché à près de 100 mèt. du rivage, et élevé de 30 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Il y croît une espèce de champignon (*fungus coccineus* ou *melitensis*) fort estimée. On passe sur ce rocher au moyen de deux câbles solides, tendus entre l'écueil et le rivage, et sur lesquels roule, au moyen de quatre poulies, une caisse qui peut contenir deux personnes : pour mettre cette caisse en mouvement on n'a qu'à tirer sur une corde fixée au point où l'on veut se rendre.

En revenant dans la partie orientale de l'île, on visitera, près du village de *Xara*, la **Tour des Géants** (*Torre de' Giganti*), vaste monument phénicien, qui semble avoir été consacré à Astarté, la Vénus phénicienne dont le culte se confondait avec celui de la lune. Cet édifice est entièrement semblable aux ruines de Crendi, mais de plus grandes dimensions. L'ensemble de ces ruines est de forme circulaire; les portes sont formées de 2 larges pierres de 3 mèt. de long sur 2 de large. L'édifice sacré se compose de deux temples ou enclos ayant chacun la forme d'un double trèfle. La construction est, comme celle de Crendi, formée de pierres énormes mesurant de 3 à 4 mèt. de long. La première assise est immédiatement sur la roche, les pierres en sont placées alternativement une en long, l'autre en large et en travers, de manière que l'une d'elles ressorte alternativement en dehors du mur et en fasse un pilier-butant qui devait donner de la solidité à l'édifice. Les pierres de la première assise ne présentent aucune face qui paraisse avoir été taillée, et elles n'étaient liées par aucun ciment. Les pierres des assises supérieures sont placées avec une sorte de régularité, sans être cependant régulièrement taillées, mais elles ne sont ni posées ni alignées scrupuleusement.

Le *temple principal*, celui qui se trouve à g. du visiteur lorsqu'il arrive, présente une entrée très-apparente d'env. 2 mèt. de large, et formée de grandes et belles dalles fort bien taillées. Les autels, les tables de pierre et les débris sculptés qu'on y a trouvés sont analogues à ceux de Crendi, et, pour éviter les répétitions, nous ne ferons qu'indiquer sommairement les objets principaux : dans le sanctuaire à droite en entrant, deux pierres superposées avec l'ornement en spirale sculpté en creux. Dans le sanctuaire en face (à g. de l'autre), une grande dalle perpendiculaire de plus de 1 mèt. de large sur 4 de haut. Au fond, un grand cône (*V.* p. 27, *b*) ayant 75 cent. de haut. Le second passage, conduisant dans la deuxième partie du trèfle, est aussi formé de grandes pierres, et, près de la paroi de g on remarque une sorte de vase circulaire creusé dans la pierre, destiné, selon M. de la Marmora, à contenir de l'eau pour désaltérer les colombes consacrées à la déesse. On se trouve alors dans un espace terminé par trois hémicycles, un sanctuaire à dr., un à g. et un au fond, dans l'axe des entrées. Le sanctuaire de dr. présente les restes d'une clôture. On remarque à l'intérieur un creux en forme de puits peu profond, taillé dans le roc, bordé d'une sorte de margelle, et qui paraît avoir été destiné à recevoir le sang des victimes. En face, sur la muraille, à la naissance de la

courbe de l'hémicycle, est une pierre sculptée et percée d'un trou, qui établissait, dit-on, une communication entre le grand temple et le temple voisin, et servait peut-être à rendre des oracles. M. de la Marmora n'y voit qu'un four pour cuire les pains sacrés. Le sanctuaire de g. est tout délabré, et les constructions récentes qu'on voit au fond ont été faites par les chrétiens pour y célébrer la messe. Enfin l'hémicycle du milieu est pavé de grandes dalles qui l'exhaussent d'environ 30 à 35 cent., et dont le bord est creusé d'un grand nombre de petits trous formant un dessin irrégulier qui se retrouve sur les faces verticales des dalles des autres sanctuaires (*V*. p. 27, *b*, sur le sens mystique de ces ornements). A l'entrée, on remarque sur les dalles trois trous qui paraissent avoir servi de pivots à des portes.

Le *second temple* offre les mêmes dispositions que le précédent, mais il est de plus petites dimensions, et en général plus endommagé. Son entrée est un peu masquée par un passage oblique. Quelques traces de contructions, en dehors de cette entrée, font penser que de nouvelles fouilles pourraient donner des résultats. A l'autre extrémité de la façade et au delà de l'entrée du grand temple, on voit aussi la muraille se continuer, et l'on reconnaît les vestiges d'une porte; peut-être y avait-il un troisième temple dans cette direction.

A 300 mèt. environ vers l'O., près du casal Caccia, se retrouvent aussi les vestiges d'un vaste édifice de construction analogue. Deux grandes pierres de 6 mèt. de haut, 2 mèt. d'épaisseur et 1 mèt. 30 c. de large forment les deux côtés de l'entrée. Elles sont à peine taillées et leur position n'est pas parfaitement verticale. (*V*. pour plus de détails la longue *lettre du général Albert de la Marmora à M. Raoul Rochette*, publiée dans les *Annales nouvelles de l'Institut archéologique de Rome*.)

Tour de Gozzo en barque. On admirera surtout ses rochers à pic, les vastes cavernes qui s'y sont ouvertes et où la mer s'engouffre avec un fracas assourdissant, la hardiesse des habitants qui se suspendent à de longues cordes soit pour se livrer à la pêche ou pénétrer dans les cavernes à la chasse des oiseaux aquatiques; mais cette navigation intéressante offre parfois quelques dangers, quand la mer n'est pas très-calme.

ROUTE 4.

DE MESSINE OU DE MALTE A ALEXANDRIE.

De Messine à Alexandrie, 836 milles ou 1548 kil. — Trajet en 76 h. env. — De Malte à Alexandrie, 786 milles ou 1456 kil. — Trajet en 72 h.

Pour la sortie de Messine, *V*. p. 13, *a* et *b*). Le navire se dirige au S. et rase de moins près la côte de Sicile. On ne voit que de très-loin les promontoires de San Alessio et de Taormina; mais longtemps après que l'on a doublé le cap *delle Armi* (côte de Calabre) et pris la direction du S. E., le colossal Etna reste encore en vue et disparaît le dernier sous l'horizon. Dès lors on ne voit plus aucune terre, si ce n'est au bout de 40 h. de navigation, où l'on aperçoit au loin au N. E., comme des nuages, le sommet des monts Blancs de la Crète. Puis tout s'efface jusqu'à ce qu'on soit en vue de la côte basse d'Alexandrie.

De Malte, on a bientôt perdu de vue les blanches murailles de la Valette, et l'on reste entre le ciel et l'eau jusqu'à Alexandrie. Quelquefois par les temps très-clairs, vers le milieu du trajet, on aperçoit au S. la côte d'Afrique entre le cap Razat et Raz-el-Tynn, mais ce n'est qu'une apparition sans intérêt.

En arrivant à Alexandrie, on ne voit d'abord qu'une côte basse et

nue, puis quelques moulins, et des constructions bizarres qui entourent le palais du vice-roi à Gabari; une forêt de mâts limitée à l'E. par les murs blancs du palais de Raz-el-Tynn, et la tour massive du phare (qui a remplacé désagréablement dans les temps modernes l'antique tour de Pharos, une des merveilles du monde); par-dessus cette forêt de mâts, la colonne de Pompée et le fort Caffarelli : tel est le premier aspect de la ville fameuse d'Alexandrie On pénètre dans le port par une passe longue, sinueuse et difficile, et l'on mouille en face de quais où se presse une population criarde (*V.* R. 6, pour la description d'Alexandrie).

ROUTE 5.

DE BRINDISI A ALEXANDRIE.

824 milles marins ou 1526 kil. — Trajet en 82 h. environ.

En sortant du chenal tortueux du port de Brindisi, le navire met le cap au S. E. et court pendant quelques heures parallèlement à la côte d'Italie. Cette partie de la péninsule n'offre pas le spectacle grandiose et pittoresque que présente la côte de l'Italie méridionale du côté de l'O. La côte E. est basse et formée de collines sans relief et sans physionomie, d'un aspect monotone, faute de grands arbres et de montagnes. C'est bien l'aspect décrit par Virgile :

.... procul obscuros colles, humilemque videmus
Italiam. (*Æneid.*, l. III, v. 531.)

A peine l'îlot et le phare avancé qui signale Brindisi ont-ils disparu que l'on aperçoit sur la côte le clocher élevé de la cathédrale de **Lecce**, une des villes les plus intéressantes et les plus lettrées de cette partie de l'Italie. On est déjà plus au large quand on passe devant **Otrante**, la ville la plus rapprochée de la péninsule hellénique, celle que les Turcs ont si cruellement ravagée au XVe s. La côte italienne s'abaisse alors vers le S. S. O. jusqu'au cap *Santa Maria di Leuca*, tandis que le navire, gardant sa direction, gagne de plus en plus le large. Par les temps très-clairs, on peut apercevoir à l'E. les sommités des monts acrocérauniens et de Corfou. Plus on se rapproche du S., plus les montagnes de Céphalonie deviennent visibles, et l'on passe en pleine vue de cette île. On range d'encore plus près la côte de Zante, aux blanches falaises. La côte de Grèce, encore très-éloignée à l'E., se distingue de mieux en mieux à mesure qu'on s'approche de l'écueil de *Stanfane*, et bientôt parmi les montagnes de la Messénie on peut reconnaître l'arête allongée qui constitue le sommet du mont Ithôme; on range ensuite, mais de loin, l'entrée de la rade de Navarin, et le port de Modon, puis le petit archipel des îles de *Sapienza*, *Cabrera* et *Venetico*, qui se groupent autour de la pointe S. de la Messénie. Sur un plan beaucoup plus éloigné, la longue chaîne du Taygète annonce la Laconie, et reporte notre imagination aux anciens souvenirs de Sparte. Puis tout s'efface, bien que le navire relève un peu sa direction du côté de l'E. et se dirige sur le *cap Kryo* (ou *cap Saint-Jean*), la pointe S. O. de l'île de Crète. Les monts de Sphakia, puis les monts Blancs, montrent leurs hautes cimes pendant que l'on double le promontoire. On passe en mer près des îlots de *Gozzo-Poulo* et de *Gozzo* (de Crète), ou *Gavdo*, l'antique **Clauda** mentionnée dans le voyage de saint Paul (*V.* p. 17, *b*, note), puis on perd toute terre de vue jusqu'à Alexandrie (*V.*, pour l'arrivée à Alexandrie, R. 4, même page, *a*).

LIVRE DEUXIÈME

ÉGYPTE

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

SECTION I. — GÉOGRAPHIE.

§ 1er. — **Vue générale. Limites. Étendue. Divisions.** — L'Égypte, c'est à proprement parler la vallée étroite et sinueuse où coule le Nil, depuis la cataracte d'Assouân jusqu'à la mer. Très-resserrée dans sa partie supérieure (5 kil.), un peu plus spacieuse dans ses parties moyennes (de 20 à 25 kil.), la vallée du Nil ne se développe en une large plaine qu'à son extrémité inférieure, là où le fleuve, se partageant en deux bras principaux, forme ce que, d'après sa ressemblance avec la lettre majuscule de l'alphabet Grec Δ, on a appelé le Delta. Assouân ou Syène est par 24° 5′ 23″ de latitude; la côte du Delta s'étend en moyenne sous le 31° degré 1/2. L'intervalle est de 187 lieues de 25 au degré, ou de 831 kilomètres, distance astronomique; mais en suivant les contours du fleuve, il y a 318 lieues (1415 kil.). La vallée du Nil est partout entourée de déserts. A l'E., jusqu'à la mer Rouge, s'étendent des solitudes pierreuses et accidentées, que l'on regarde comme appartenant elles-mêmes à l'Égypte : ce sont de larges plateaux montagneux, divisés seulement par quelques grandes coupures transversales, dont les principales sont : celles qui, à la hauteur de Gebel-Silsilèh et de Rédésiyèh, gagnent la mer Rouge près de l'ancien port de Bérénice; celles qui de Thèbes et de Kénèh vont aboutir à Kosséïr; celles qui de Syout, de Cheikh-Abbadèh et de Atfièh, vont aboutir aux couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul; enfin la grande vallée de l'égarement qui des environs du Caire va aboutir un peu au S. de Suez. Au N. E., s'étendent les plaines nues de l'isthme de Suez. A l'O., le désert sablonneux du Sahara. Dans une dépression qui s'étend du S. au N., sur une direction presque parallèle à celle du Nil, et à quelques journées de marche à l'O. du fleuve, se trouvent les oasis (*el-Ouahat*), qui sont au nombre de trois principales et servent encore de stations aux caravanes qui arrivent du Darfour dans la vallée du Nil. Les points du Nil les plus rapprochés des ports de la mer Rouge (Kosséïr), en sont à 30 lieues (125 kil.); les plus éloignés, à 50 lieues (210 kilomètres. La longueur du Delta, depuis la bifurcation du fleuve jusqu'à la côte, est de 42 lieues en ligne droite, et de 60 en suivant le Nil : la plus grande largeur de sa base en la prenant depuis Aboukir jusqu'à Péluse, est de 60 lieues.

En largeur, ou de l'O. à l'E., l'Égypte proprement dite s'étend entre le 33° et 34° longitude E. de Paris. Sa superficie est de 29 400 kil. carrés c'est presque exactement l'étendue de la Belgique (29 455 kil. carrés). Mai une grande partie de l'Égypte est recouverte par les sables du désert, et l: partie cultivée est de 5 millions de feddans, ou 21 000 kil. carrés en y com prenant la surface du Nil et des canaux. La population étant de 5 250 00(hab., la densité de celle-ci est de 178 hab. par kilomètre carré; elle serai de 249 hab. par kilomètre carré, si l'on ne tenait compte que des terrain: réellement cultivés. La densité de la population, même avec le chiffre le plus bas, est donc supérieure à celle de tous les pays d'Europe (Belgique, 173; Angleterre, 101; Allemagne, 76; France, 69). (V. *Statistique de l'Égypte*, publiée par le ministère de l'intérieur égyptien, le Caire, 1873. 1 vol. in-8.)

En dehors de l'Égypte proprement dite, il convient de ranger le Soudan, qui, sous ce nom générique, comprend la Nubie, le Sennaar, le Dongola, le Taka, le Fazoglou, le Kordofan, et les provinces du Nil Blanc et de Khartoum, ainsi que les rivages de la mer Rouge, de Suez à Massaouah, qui sont réunis aujourd'hui sous la domination du gouvernement égyptien.

La superficie totale de toutes les provinces Égyptiennes ci-dessus énumérées, est de 200 000 000 d'hectares environ; 2 500 000 hectares seulement sont inondés par les eaux du Nil. Les lacs Menzalèh, Bourlos, Edkô, d'Aboukir et Maréotis pourraient peut-être être desséchés et livrés à la culture, et couvrent une superficie de 500 000 hectares.

La division en *haute* et *basse Égypte* est tellement indiquée par la nature même, qu'elle a dû se présenter dès l'origine à la pensée des habitants. On la trouve en usage dans les inscriptions des plus anciens monuments de l'époque pharaonique. Il est moins aisé de dire où en était la séparation précise, car sûrement la désignation de *basse Égypte* ne s'appliquait pas seulement au Delta, mais aussi à une fraction quelconque de la vallée. Plus tard, le nombre des divisions est porté à trois; on a la *basse*, la *moyenne* et la *haute Égypte* ou *Thébaïde*. Cette triple division est celle qu'on trouve dans les auteurs grecs et latins de la période romaine, indépendamment de la subdivision en districts (appelés *nomes* par les Grecs), qui remonte aussi aux plus anciens temps, mais elle n'est pas acceptée par l'administration moderne.

Le gouvernement actuel ne considérant l'Égypte que comme divisée naturellement en deux parties, la haute Égypte et la basse Égypte, a divisé la première en sept provinces, à savoir,

1° à l'Est de Damiette :

Celle de	Kaloubièh,	chef-lieu	Benha.
—	Charkièh,	—	Zagazig
—	Dakalièh,	—	Mansourah.
2° Dans le Delta :	Menoufièh,	—	Chibin.
	Garbièh,	—	Tantah.

3° Entre Rosette et la Chaîne Libyque :

Béhérrah,	—	Damanhour.
Gisèh,	—	Gisèh.

La haute Égypte est divisée en sept provinces, ou moudirièhs, à savoir :

La province de	Bénisouef,	chef-lieu	Bénisouef
—	Fayoum,	—	Médinet-el-Fayoum.
—	Minièh,	—	Minièh.
—	Syout.	—	Syout.
—	Girgèh,	—	Souhag.
—	Kénèh,	—	Kénèh.
—	Esnèh,	—	Esnèh.

Chacune de ces provinces a son gouverneur, nommé *Moudir*, et leurs subdivisions sont sous la direction d'un sous-gouverneur, ou *Nazir*.

Le Caire, Alexandrie, Suez, Ismaïlia, Port-Saïd, Rosette et Damiette ont chacune leur gouverneur, leur police et même des tribunaux indépendants de ceux des provinces dans lesquelles sont situées ces villes.

Côtes de la mer Rouge :

Massaoua,
Souakin,
Tâka.

Le Soudan (administré par un gouverneur général) est divisé en 5 moudirièhs :

Khartoum,	chef-lieu	Khartoum.
Dongola et Berber,	—	Dongola.
Sennaar et Fazoglou,	—	Sennaar.
Kordofan,	—	Kordofan.
Bahr-el-Abiad (fleuve blanc).		

§ 2. — **Le Nil.** — Le Nil, des lacs Nyanza, où se trouve sa source présumée depuis les récentes découvertes de Grant et Speke et du Dr Livingstone, jusqu'à la mer Méditerranée, coule sur une longueur de 38 400 kil. Nous nous occuperons dans un chapitre ultérieur des origines équatoriales du Nil, de ses affluents dans le Soudan, de sa jonction à Khartoum avec le Nil bleu (Bahr-el-Azrak), qui lui apporte la majeure partie des eaux de l'Abyssinie.

De Khartoum, situé à peu près au 30e degré de longitude orientale de Paris, le fleuve court d'abord au N. puis se détourne bientôt à l'E. pour décrire une large courbe qui embrasse le désert de Bahiouda. De Khartoum à Chendy le fleuve est navigable. De ce dernier point à El-Kab, il y a trois cataractes. Dans ce trajet, où d'une manière générale il reprend la direction du N., il reçoit à l'E. le vaste affluent Atbara (l'antique *Astaboras*) qui lui apporte les eaux du Tigre et de l'Abyssinie septentrionale. Près de Berber, il tourne brusquement vers le S. O. pour décrire une boucle bien plus vaste que la précédente, et qui enveloppe le désert de Korosko. Entre El-Kab et Oum-Deras, le fleuve présente une série de rapides. A Vieux-Dongola il reprend sa direction générale vers le N. On compte sept cataractes entre Oum-Deras et Guérendid. Entre Dalé et Ouady-Halfa, il y en a neuf autres. La cataracte de Ouady-Halfa est celle que l'on nomme la seconde cataracte ou grande cataracte. C'est une série de rapides de deux lieues de long, et absolument infranchissables. De Ouady-Halfa à Phylæ, le fleuve redevient navigable; et passe de nouveau à l'E. du trentième méridien.

Entre l'île de Philæ et Assouân s'étend encore une cataracte, c'est la pre mière cataracte ou cataracte d'Assouân, au-dessous de laquelle commenc l'Égypte proprement dite.

D'Assouan à la mer, le fleuve est régulier et navigable sans interrup tion, avec une pente moyenne de 11 c. par kil. entre Assouân et le Caire et de 4 c. au plus par kil. entre le Caire et la mer. Entre Kénèh et Souhag il passe de nouveau à l'O. du trentième méridien. Entre Syout et Minièh, i reprend la direction du N. jusqu'à la tête du Delta.

Nous empruntons à la *Statistique de l'Égypte* le tableau suivant des alti tudes des principales stations de la vallée du Nil, depuis Khartoum jusqu' la mer :

DISTANCES kilométriques de Khartoum.	STATIONS.	ALTITUDES au-dessus de la Méditerranée.
....	Khartoum. — Confluent du Nil-Bleu..........	378m,00
184	Chendy (hautes eaux de 1866)................	363 28
320	Confluent de l'Atbara......................	355 40
350	Berber.....................................	349 80
614	El-Kab.....................................	293 20
649	Oum-Deras..................................	285 15
729	Guérendid..................................	235 63
1069	Hannek (cataracte).........................	209 37
1131	Kalbar (cataracte).........................	205 40
1320	Dalé.......................................	190 80
1458	Ouady-Halfa [1]............................	128 00
1858	Philæ......................................	106 91
1869	Assouân.	Le nivellement de cette ligne n'a pas encore été établi : Entre Assouan et Herment, la pente en étiage est d'environ 16 mètres.
1979	Edfou.	
2028	Esnèh.	
2068	Herment.	
2088	Louksor.	
2292	Souhag.	
2400	Syout......................................	44 61
2553	Minièh.....................................	40 41
2659	Faschn.....................................	25 25
2692	Bénisouef..................................	22 87
2807	Le Caire (hautes eaux de 1869).............	20 51
	Étiage théorique au nilomètre de Roda.......	12 10
2832	Barrage du Delta...........................	10 67
2886	Bénah (branche de Damiette)................	6 96
2954	Kafr-Zayat (branche de Rosette), prise d'eau du canal Mahmoudièh..........	4 45
	Niveau normal des eaux dans ce canal........	2 45
3085	Alexandrie (embouchure du canal Mahmoudièh.	1 27
	Plus hautes mers connues (février 1860)......	0 72
	Plus basses mers connues (mars 1860)........	0 48

1. En Nubie, à Semnèh, au-dessus de la deuxième cataracte, des inscriptio hiéroglyphiques gravées sur le rocher montrent que sous la XIIe et la XIIIe d nastie (il y a 40 siècles) le Nil montait à 7 mètres au-dessus du niveau actu « Le changement de niveau est-il dû aux grands travaux d'hydrographie entr pris par les rois du Moyen-Empire, dans le but, soit de régulariser les inond tions du fleuve, soit d'élever un rempart naturel contre les envahisseurs, rendant la cataracte impraticable? C'est ce qu'on ne saurait dire. » (*V.* Mariett Bey, *Histoire d'Égypte*, p. 35.)

Nous insisterons surtout pour le moment sur la description de la vallée du Nil dans l'Égypte proprement dite.

Depuis l'endroit où le Nil quitte la Nubie pour entrer en Égypte, en franchissant les rochers de la première cataracte, à Assouân (l'antique Syène), le fleuve coule dans une vallée très-étroite jusqu'à Esnèh, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 40 lieues. Les sommets des deux chaînes qui l'enserrent à dr. et à g. ne sont séparés, au-dessus du Nil, que par un espace de 5 kil. en moyenne, et sur toute cette longueur, la substruction est de formation granitique: entre Esnèh et le Caire, la formation est calcaire ou de grès tertiaire.

Après Esnèh, la vallée s'élargit sensiblement, mais sans guère dépasser 2 lieues jusqu'à Kénèh et un peu au delà. Une remarque générale, pour ces premières parties de la vallée comme pour les suivantes jusqu'au commencement du Delta, c'est que la chaîne qui borde le Nil à dr. ou à l'E. (la chaîne *arabique*, comme on la nomme), serre le fleuve de beaucoup plus près que celle qui court sur la rive g. ou à l'O. (la chaîne *libyque*). La chaîne arabique continue à s'élever depuis la rive du Nil, où elle forme souvent de hautes falaises, jusqu'aux rives de la mer Rouge, où elle atteint une hauteur presque double. La chaîne libyque, dont la hauteur dans la vallée du Nil diffère peu de celle de la chaîne arabique, s'abaisse au contraire rapidement sur son versant occidental, jusqu'à la dépression des oasis. On peut donc dire que l'Égypte, outre sa pente générale du S. au N., présente aussi une pente transversale de la mer Rouge jusqu'aux oasis. Le Nil en occupe la partie moyenne, et son niveau est plus élevé que les oasis. A une dizaine de lieues au-dessous de Kénèh, l'écartement de la chaîne libyque devient beaucoup plus considérable qu'il n'a été jusque-là. La vallée prend une largeur de 5 à 6 lieues, qu'elle conserve sans grandes variations jusqu'aux approches du Caire. Cette largeur est presque tout entière sur la gauche du Nil, comme nous venons de le dire. Une dérivation du fleuve, le Bahr-Yousef, qui commence à Farchoût, à une dizaine de lieues au-dessous de Kénèh, y coule parallèlement au cours principal, et, alimentée par d'autres dérivations successives, se continue ainsi, sur une longueur de plus de 90 lieues, jusque dans le Fayoum. Cette province n'est elle-même qu'une plus large expansion de la vallée du Nil, renfermant un lac d'une douzaine de lieues de longueur (le *Birket el-Kéroûn*), le seul que possède l'Égypte (sauf les lagunes qui bordent la côte). Ce lac a été longtemps confondu avec le Mœris, qui en était tout à fait distinct, et dont les traces ont été reconnues de nos jours par M. Linant-Pacha. Du Fayoum part une vallée appelée la vallée du fleuve sans eau, *Bahr-bélâ-mâ*, qui va déboucher à la côte à une quinzaine de lieues à l'O. d'Alexandrie, et que l'on a cru avoir servi d'écoulement au Nil à une époque antérieure à tous les souvenirs historiques. Mais cette opinion a été reconnue erronée par les explorateurs qui ont récemment examiné cette vallée au point vue géologique. On n'y a trouvé aucune trace du limon du Nil, et il est probable que cette dépression n'était qu'un ancien lit de courant sous-marin, à l'époque où toute cette région était submergée par la mer. Une autre vallée, parallèle au Bahr-bélâ-mâ et située un peu plus près du Delta, porte le nom de *Vallée des lacs de Natron*. Ces lacs fournissent un produit salin sur la composition et l'exploitation duquel nous reviendrons p. 57.

La tête du Delta était autrefois plus au S. qu'aujourd'hui. Le palais de Choubra, à 5 quarts d'heure au N. du Caire, en marque à peu près l'emplacement. C'était non loin de là, un peu plus bas, que la branche Pélusiaque, la plus orientale de l'ancien Delta, se détachait du corps du fleuve et tournait au N. N. E. vers Bubaste. Maintenant le Delta commence à la jonction des branches de Rosette et de Damiette, à 4 lieues au-dessous du Caire. Ces deux branches sont actuellement les seules qui soient comptées dans le Delta; leur écartement à la côte est de 33 lieues. Les anciens en énuméraient sept principales. C'étaient, en partant de l'O., la branche *Canopique*, qui débouchait à Canope, à 16 kil. d'Alexandrie, et à 2 kil. S. E. de la bourgade actuelle et des forts d'Aboukir. On l'appelle aujourd'hui le Ma'ddièh; la *Bolbitique*, qui est la branche actuelle de Rosette; la *Sébennytique*, dont on reconnaît encore les traces dans le lac de Bourlos; la *Phatnitique*, qui est la branche de Damiette; et enfin la *Mendésienne*, la *Tanitique Saïtique*, et la *Pélusiaque*, trois branches dont les faibles vestiges vont se perdre aujourd'hui dans le lac Menzalèh. Toutes ces branches prenaient leurs noms des villes principales où elles passaient. La négligence des temps postérieurs ayant laissé se détruire les canaux et les digues, les eaux du fleuve ont abandonné une partie de ces anciennes bouches, et n'ont plus alimenté que les branches de Damiette et de Rosette, qui, du reste, même dans les anciens temps, semblent avoir été les deux plus considérables. Les grandes lagunes qui bordent la côte, depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, existaient aussi dans les temps anciens, mais avec moins d'extension qu'elles n'en ont pris depuis que les travaux qui les resserraient ont été négligés. La plus grande de ces lagunes, le lac *Menzalèh*, s'étend sur une longueur de 15 lieues entre Damiette et Péluse.

La largeur du Nil s'évalue à 1200 mèt. dans la haute et dans la moyenne Égypte; elle est moitié moindre dans le Delta. Depuis Assouân jusqu'à la mer, il coule paisiblement à travers une plaine unie, recouverte de ses alluvions et légèrement inclinée vers le N.

Les berges du fleuve croissent en élévation à mesure qu'on remonte vers le S. Dans les parties inférieures du Delta, elles ne sont guère qu'à 2 mèt. au-dessus des basses eaux. A partir du Caire, elles ont 6 à 7 mèt., et leur élévation graduelle arrive à 11 mèt. dans la haute Égypte. Il faut donc que, dans la haute Égypte, le fleuve, au temps des crues, s'élève de 20 à 21 coudées (11 à 12 mèt.), pour que les eaux franchissent les rives, et de 24 coudées au moins (13 mèt.), pour qu'on ait une inondation suffisante. Dans l'Égypte moyenne, il faut qu'il marque au mékias du Caire 14 coudées (7 mèt. 56 c.), pour qu'il sorte de son lit, et de 16 à 17 coudées (de 8 mèt. à 9 mèt. 40 c.), pour donner une bonne inondation. Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux qu'indiquait Hérodote pour une époque éloignée de nous déjà de 3300 ans. Le niveau de l'inondation s'abaisse à mesure que le lit moins reserré ouvre au fleuve une plus large surface, indépendamment de la masse d'eau que les terrains absorbent. Volney avait déjà très-bien expliqué le fait au ch. III de sa *Relation d'Égypte*, toujours bonne à lire, même après les meilleures du siècle actuel. L'époque où les eaux atteignent la hauteur voulue est une grande fête pour le pays.

Crue du Nil. — Le fleuve croît régulièrement tous les ans depuis le 15 juin jusqu'au 15 octobre, et décroît depuis cette époque jusqu'en fé-

vrier. De février en mai, il reste à peu près stationnaire. Ces changements constituent, pour ainsi dire, trois saisons régulières en Égypte, où, depuis la plus haute antiquité, tout ce qui regarde l'agriculture, etc., se règle sur les variations du niveau du Nil.

Un témoin oculaire, l'ingénieur Lebas, qui a transporté à Paris et dressé sur la place de la Concorde l'obélisque de Louksor, décrit ainsi l'aspect des crues dans la moyenne Égypte : « L'eau perd d'abord peu à peu sa transparence; on remarque ensuite de légères oscillations. Quelques jours après (vers le milieu de juin), elle prend une teinte verdâtre et la crue devient sensible. Plus tard la couleur passe au rouge foncé, la vitesse du courant augmente, et les eaux charrient des masses de mousse. Le mouvement d'ascension a lieu sans trouble, sans agitation, sans produire aucun bouleversement des terres. Avant que les eaux aient atteint leur maximum, on ouvre les canaux de dérivation pour faciliter et étendre l'inondation. Communément tout le terrain de la plaine n'est pas couvert par les eaux; les parties laissées à sec s'humectent par infiltration. »

Le principe de la fécondité du Nil est dû au limon qu'il charrie. Ce limon se dépose partie sur le terrain inondé, partie dans le lit du fleuve; le reste se précipite dans la mer. Les premiers de ces dépôts, ceux de la vallée qui bordent le fleuve, sont visibles et faciles à constater. Le sol qui vient d'être arrosé est couvert d'une couche de terre noire, à laquelle chaque inondation superpose nécessairement une couche nouvelle. C'est un phénomène palpable, que nul ne peut révoquer en doute. Le sol de l'Égypte éprouve donc nécessairement un changement séculaire d'élévation. Et cependant, d'un autre côté, comme nous avons la preuve historique, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, que depuis Hérodote au moins rien n'est changé dans les conditions extérieures de l'inondation du sol égyptien, il s'ensuit nécessairement que la hauteur des crues restant la même, le lit du fleuve s'exhausse d'une quantité précisément ou à très-peu près égale à l'exhaussement de la vallée. On peut disputer sur le plus ou moins d'épaisseur des dépôts limoneux, et de l'exhaussement qui en résulte; mais le fait en lui-même est hors de discussion.

On peut d'ailleurs le vérifier par l'observation directe. La base d'un grand nombre de monuments, dans toute la longueur de la vallée du Nil, se trouve aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessous du niveau du fleuve. Ainsi les socles qui portent les deux colosses de Memnon, dans la plaine de Kournah à Thèbes, ont presque entièrement disparu sous les couches du limon; ils se trouvent à 5 mèt. au-dessous du sol actuel, qui cependant n'a pas cessé d'être annuellement inondé. Le temple de Karnak est actuellement inondé tous les ans, et il est à craindre que, si des précautions ne sont prises, et des travaux faits pour préserver cet admirable monument de l'antiquité, ses fondements ne soient minés peu à peu par les eaux, et sa destruction certaine dans un avenir plus ou moins rapproché. M. Lebas a constaté que si l'édifice voisin des obélisques de Louksor était déblayé des décombres modernes qui l'entourent, il serait couvert aujourd'hui par les eaux jusqu'à une hauteur de 5 mèt. Les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont évalué à 126 millim. (4 pouces 1/2) l'exhaussement séculaire du sol par les dépôts du limon. Sir Gardner Wilkinson, dans un travail spécial sur cette question, arrive à un résultat presque

semblable. Le fait, néanmoins, varie nécessairement selon les localités, et on ne peut guère en tirer une conséquence certaine, absolue. On conçoit qu'il suffit d'un pli de terrain, d'une légère ondulation du sol, pour que tel édifice, construit sur un endroit un peu plus enfoncé, accuse à sa base une épaisseur de dépôt limoneux plus considérable, tandis qu'une autre construction, sur un point un peu plus élevé, en accusera une en apparence beaucoup moindre. Il n'y a en tout ceci que deux choses parfaitement irrécusables : l'une c'est l'exhaussement graduel du sol de la vallée du Nil et l'exhaussement à la fois simultané et proportionnel du lit du fleuve; l'autre, c'est l'extrême lenteur de ce double exhaussement.

Quand on creuse le sol de la vallée du Nil, on trouve invariablement une première couche de terre végétale de 7 à 8 mèt d'épaisseur, et sous cette couche un dépôt de sable de mer d'une profondeur indéterminée, descendant probablement jusqu'au roc.

Le *limon* déposé par le Nil est très-compacte et de couleur brune. Il acquiert une dureté qui permet de l'employer dans les constructions au lieu de la pierre et de la brique. L'analyse chimique y a donné, sur 100 parties, 0,48 d'alumine, 0,18 de carbonate de chaux, 0,9 de carbone, 0,4 de carbonate de magnésie, 0,6 d'oxyde de fer, 0,4 de silice, 0,11 d'eau pure.

L'eau du Nil a une douceur singulière au goût; de grands voyageurs ont trouvé que nulle autre eau ne lui était comparable; soit trouble, soit filtrée à travers des vaisseaux de terre poreuse qui prennent toutes les dimensions et toutes les formes, depuis celle d'une gargoulette ordinaire jusqu'à celle d'une barique, l'eau du Nil conserve longtemps sa saveur, on pourrait dire sa suavité : les habitants du pays ont l'habitude de dire proverbialement : « Qui a bu l'eau du Nil, reviendra forcément en boire. »

L'eau du Nil contient, pendant les crues, 4 parties de limon sur 1000 parties d'eau. Mais filtrée, elle redevient excellente pour préparer les aliments, comme pour les arts chimiques. Les savants de l'expédition d'Égypte avaient déjà constaté l'extrême pureté de cette eau, presque comparable à l'eau distillée. C'est un peu trop dire, mais nous devons à M. Robinet, qui l'a analysée au Caire en 1862, au moyen des nouvelles méthodes hydrotimétriques, un chiffre précis : elle marque 7°,50 à l'hydrotimètre; on sait que l'eau de la Seine, déjà si pure, marque 15° au pont d'Ivry, l'eau d'Arcueil 20°, l'eau du Tibre 29°, l'eau du Danube 22°,50, l'eau de pluie à Paris 3°, l'eau de neige 2°,50 (*V.* Boutron et Boudet, *Hydrotimétrie*, Paris, 1866, V^r Masson).

La température de l'eau du Nil au Caire, observée en 1872, a oscillé entre 14°,2, température minima (15 janvier) et 28°, température maxima (2 août). La moyenne de l'année a été de 21°,4. (V. *Statistique de l'Égypte.*)

Régime des eaux. — Le Nil, c'est la vie de l'Égypte, ou plutôt c'est l'Égypte même. S'il pouvait jamais arriver que le fleuve se détournât de son lit actuel, ou seulement qu'il cessât de répandre autour de lui le tribut de ses débordements périodiques, la terre égyptienne redeviendrait aussitôt un désert inhabitable. Aussi Napoléon, dans un morceau très-remarquable dicté à Sainte-Hélène sur la géographie de l'Égypte[1], a-t-il pu dire, avec une grande et forte raison : « Dans aucun pays l'administration n'a autant d'in-

1. *Campagnes d'Égypte et de Syrie. Mémoires dictés par Napoléon à Sainte-Hélène et publiés par le général Bertrand.* Paris, 1847; 2 vol.

fluence sur la prospérité publique. Si l'administration est bonne, les canaux sont bien creusés, bien entretenus, les règlements pour l'irrigation sont exécutés avec justice, l'inondation est plus étendue. Si l'administration est mauvaise, vicieuse ou faible, les canaux sont obstrués de vase, les digues mal entretenues, les règlements de l'irrigation transgressés, les principes du système d'inondation contrariés par la sédition et les intérêts particuliers des individus ou des localités. Le gouvernement n'a aucune influence sur la pluie ou la neige qui tombe dans la Beauce ou dans la Brie ; mais, en Égypte, le gouvernement a une influence immédiate sur l'étendue de l'inondation qui en tient lieu. C'est ce qui fait la différence de l'Égypte administrée sous les Ptolémées, de l'Égypte déjà en décadence sous les Romains et ruinée sous les Turcs. Pour que la récolte soit bonne, il faut que l'inondation ne soit ni trop basse ni trop haute. »

« Le roi Mœris[1], poursuit Napoléon, dont les souvenirs se reportent ici vers Hérodote, le roi Mœris avait remédié à ces grands inconvénients. Le lac qu'il fit construire était un grand réservoir où il faisait écouler le Nil lorsque l'inondation était trop forte. Il ouvrait le lac et venait au secours du Nil dans les années où son inondation était trop faible. Ainsi, tantôt le Nil coulait par le canal Joseph dans le lac Mœris, et tantôt les eaux du lac Mœris coulaient dans le Nil par le même canal. Il ne reste que de légères traces de ce beau et immense système. On se servait de ce réservoir pour fournir de l'eau, pendant les basses eaux, aux pays qui en avaient besoin, et dans une proportion calculée. »

Une belle conception du règne de Méhémet-Ali, à laquelle notre compatriote, l'ingénieur Mougel-Bey a eu l'honneur d'attacher son nom, avait été de construire à la pointe du Delta, sur le Nil, un barrage qui, permettant de retenir les eaux du fleuve dans la saison où elles sont basses, aurait procuré ainsi à la basse Égypte le bénéfice d'une inondation artificielle. Le barrage a été construit à grands frais et forme un monument remarquable près du Caire, mais le système de canaux qui devait le compléter, n'ayant jamais été exécuté, ce beau travail reste abandonné.

Le lac Mariout ou Maréotis était encore fermé par un barrage, il y a moins d'un siècle; construit par les Égyptiens modernes, dans le but de retenir les eaux, il servait en même temps de digue au canal Mahmoudièh et était situé à environ 12 kil. S. E. d'Alexandrie. Les Anglais le détruisirent en 1799 afin d'inonder le lac et d'empêcher les Français d'avancer dans cette direction. On voit encore des traces de cette brèche, très-imparfaitement réparée. Cette introduction de l'eau de la mer et le mélange de celle-ci avec l'eau douce ont eu un effet déplorable pour la salubrité d'Alexandrie, en y augmentant beaucoup la gravité des fièvres marématiques.

La nécessité de régler ainsi, pour les besoins des terres, la distribution des eaux du fleuve au temps des crues, dut faire imaginer de bonne heure des échelles nilométriques propres à indiquer, jour par jour, le point exact de son niveau. L'existence des anciens nilomètres est en effet historiquement attestée; mais le temps les a tous détruits, à l'exception d'une partie

1. Le véritable nom du prince qu'Hérodote appelle Mœris, est, d'après les monuments, Aménemhât III, de la douzième dynastie. Son règne remonte, à plus de 2800 avant notre ère. (V. section II, § 3, p. 71.)

de celui d'Éléphantine, près d'Assouân. Le nilomètre actuel de l'île de Rodah, au vieux Caire, connu sous le nom de Mékyas (c'est le seul qui existe maintenant en Égypte), fut originairement construit par le khalife Oualid, de la dynastie des Ommiades, au commencement du VIIIe siècle de notre ère.

L'expression de la crue du Nil, au nilomètre de Rodah, a été relevée avec soin depuis 1825 jusqu'à 1872, par M. l'ingénieur Tissot (V. *Statistique de l'Égypte*). Les crues dites *moyennes*, sont de 6 à 7 mèt. Au-dessus de 7 mèt., jusqu'à 7 mèt. 50 c. ou 8 mèt., elle est dite *abondante* ou *très-abondante ;* à 8 mèt. 30 c. ou 8 mèt. 40 c., elle est très-forte ; au-dessus, elle serait dangereuse et produirait des inondations désastreuses. Les crues sont dites *insuffisantes*, au point de vue des récoltes, quand elles sont au-dessous de 6 mèt. En 1825, 1833, 1835-37, 1864 et 1865, elles ont été considérées comme telles sans s'abaisser au-dessous de 5 mèt. 80 c. De 1835 à 1837, la crue ayant été insuffisante trois ans de suite, il y eut une disette de trois ans. (V. *Statistique de l'Égypte*.)

§ 3. — **Agriculture. Produits du sol.** — Les principaux produits agricoles de l'Égypte sont : le blé, l'orge, les fèves, le coton, les lentilles, les pois chiches, le safran, le maïs, l'indigo, le riz, le chanvre, le lin, la canne à sucre, le café, le tabac, l'opium, les dattes, l'eau et l'essence de rose.

L'Égypte a été dans l'antiquité le grenier du monde. Si elle a perdu ce rôle dans les temps modernes, elle est encore d'une grande richesse en céréales. Les premières récoltes sur les terres inondées sont terminées en mars ou en avril. Sur les terres arrosées artificiellement, on obtient, par la continuité des arrosements, une seconde et même une troisième récolte. Les secondes récoltes donnent du dourah, du maïs, etc. ; les troisièmes, des concombres, des fourrages, des plantes potagères.

Nous avons déjà cité le beau morceau de Napoléon sur l'Égypte. Écoutons-le encore nous décrire, de son style ferme et concis, les travaux de l'agriculture et ses produits. Napoléon avait étudié le pays, pendant sa rapide campagne de 98, avec la hauteur et la sûreté de son coup d'œil, en organisateur autant et plus qu'en conquérant, et, à un certain moment, avec des vues d'avenir dont les événements détournèrent l'accomplissement, mais qui n'en ont pas moins gardé toute leur force et leur vérité.

« En septembre, octobre et novembre, dit-il, la terre est couverte d'eau : c'est la saison du repos; tout est suspendu. Le peuple a les yeux attachés sur le Nil; il attend le moment où le fleuve sera rentré dans les canaux pour se livrer aux travaux champêtres. Dans une contrée prédominée par de telles circonstances, le commencement de l'année a dû être fixé au 21 septembre. L'équinoxe d'automne est le milieu de la saison morte, la limite placée entre les deux années, le point de séparation des deux exercices....

« En Égypte, la terre produit sans engrais, sans pluie, sans charrue, » ou du moins, au moyen de charrues très-primitives, dont le soc, de bois très-dur, est d'une forme grossière, le plus souvent à peine entouré d'une armature de fer. Il arrive fréquemment que cette pièce de bois, nue, est surmontée de pierres, vers sa partie supérieure, qui se rapproche du point où elle s'attache à l'attelage, de manière à lui donner un certain poids et de lui permettre d'égratigner le sol, qu'elle ne pénètre jamais bien profondément,

cela étant inutile. Quant à l'attelage lui-même, il est des plus variables : les buffles, chameaux, ânes et chevaux y sont employés, et parfois accouplés de la façon la plus étrange. Entre Alexandrie et le Caire, nous avons vu le buffle et le chameau attelés de compagnie, nous avons même vu des charrues traînées par des fellahs. Là où manquent les soins du labourage, « l'inondation du Nil et son limon productif les remplacent. Les terres où ne peut arriver l'inondation, on les couvre de limon, comme en Europe de fumier, et on les arrose par des moyens artificiels. Les bœufs servent à faire mouvoir les machines à roue pour élever les eaux et arroser la terre. On ne pourrait, sans les arrosements artificiels, ni cultiver les champs qui sont audessus de l'inondation, ni se procurer une seconde et une troisième récolte. »

« Les moyens artificiels en usage pour l'arrosement sont de deux espèces. Le premier consiste à élever les eaux par le moyen d'une roue à pots qui est mue par une paire de bœufs. (C'est ce que les Arabes nomment *Sakyèh*. On l'appelle en Syrie *Naoura*.) Une de ces machines suffit pour dix feddans, mais il faut alors dix paires de bœufs.

« Le second moyen est le *délou* ou *chadouf*. C'est une espèce de grande écoupe, souvent un simple panier, suspendu entre deux cordes comme une espèce de balançoire : à chaque oscillation l'écoupe s'emplit en rasant la surface de l'eau pour se déverser au plus haut point de sa course, dans une rigole disposée à l'avance. Deux hommes, placés de chaque côté, font mouvoir l'appareil, tandis qu'un troisième saisit l'écoupe remplie au passage, et la déverse aussitôt dans le conduit dont la pente la répand parmi les rigoles d'arrosage. Le délou le plus simple, marche même avec un seul homme.

« A l'aide de cet appareil si simple, un homme élève l'eau de 2 à 3 mètres. Il faut deux délous pour un feddan de terre (qui équivaut environ à 6/10 d'hectare). Deux délous, l'un sur l'autre, élèvent l'eau à environ 6 mètres ; trois à 9 mètres. On pourrait en mettre à l'infini, mais alors la dépense dépasserait le produit. On n'emploie d'ordinaire que deux délous, l'un au-dessus de l'autre.

« Cette terre d'Égypte produit plusieurs récoltes. La première est la principale. Cette première récolte est produite soit par la culture des terres inondées, qui s'appellent *bayady* et aussi *râyi*, soit par la culture des terres arrosées artificiellement, qui s'appellent *nabary* ou *charakt*. On cultive dans les terres inondées, ou le bayady, les blés, l'orge, les fèves, les lentilles, les pois chiches, les pois lupins, les trèfles, le fenugrec, le guilban, le lin, le carthame. Au mois de novembre ou de décembre, aussitôt que les eaux sont rentrées dans les canaux, que la terre est découverte, mais encore à l'état de boue, les cultivateurs sèment. Le poids de la semence la fait enfoncer dans la boue. De cette époque aux mois de février, mars et avril, elle germe, pousse, croît, mûrit, et devient en état d'être récoltée. Le blé se recueille en mars. La terre a conservé suffisamment d'humidité par l'inondation pour n'avoir plus besoin d'arrosement. Les rosées sont d'ailleurs très-abondantes. Un feddan de terre reçoit un demi-*ardeb* de blé (l'ardeb est égal à 180 litres), un ardeb d'orge, un ardeb de fèves, un demi de lentilles, un demi de pois chiches. Un demi-ardeb de lupin produit neuf ou dix fois la semence.... Le trèfle se coupe trente

jours après la semaille ; les deuxième et troisième coupes ont lieu chacu à vingt jours de distance. Le fenugrec s'arrache soixante-dix jours ap la semaille, le guilban soixante jours ; il sert à la nourriture du bœuf. lin s'arrache en mars ; on en épare la graine, on fait séjourner l gerbes vingt jours dans des fosses carrées de 6 mètres de côté sur 1 de pr fondeur, pleines d'eau. Un feddan produit 560 rotls de lin (le rotl va 445 grammes), et deux ardebs de semence. Le carthame (*Carthamus tin torum* Linné) est indigène de l'Égypte, il donne le safranum, qui sert à teinture. La récolte commence en avril ; elle dure un mois. Le feddan ren 3 quintaux de safranum (le quintal, *kantar*, vaut 100 rotls) et trois ardel de semence. On fait de l'huile avec les graines de lin, de carthame, de colz de laitue. »

Le *dourrah* est une sorte de millet ; c'est la nourriture du peuple dans l Nubie et dans la haute Égypte. Cette culture se restreint de plus en plus mesure qu'on s'approche du Caire. Elle donne 240 pour un. La tige s'élèv à dix ou douze pieds. Le *riz* est cultivé dans divers districts du Delta et a Fayoum : il rend 18 pour un.

Le *coton* se sème en mai : le plant dure 2 à 4 ans. Cette culture a pri un grand développement en Égypte lors de la guerre de la sécession de États-Unis d'Amérique, et a rapporté à cette époque des sommes considé rables à l'Égypte. Cette prospérité ne s'est malheureusement pas mainte nue au même niveau, depuis que les cotons d'Amérique sont revenus su les marchés européens.

Le *palmier-dattier* (*Phœnix dactylifera* Linné) abonde ; il commence à être productif à quatre ans. Sa floraison a lieu en avril. Indépendamment de la valeur du bois, qui est employé aux constructions, la feuille sert à faire des paniers, ainsi que des cages, etc., des bois de lit, très-légers et très-commodes, appelés *kafas*, et des coffres. Quand le bois est exposé à l'air, l'intérieur se durcit. La datte est une fort bonne nourriture. Les meilleures viennent du Sinaï, où l'on en fait une sorte de marmelade enfermée dans de petites outres en parchemin.

Le *mûrier* prospère mais sa culture n'est pas destinée à se développer, dit-on, parce que les grandes chaleurs de l'été sont nuisible à l'élevage du ver à soie. Les *orangers* ne sont pas aussi multipliés qu'ils devraient l'être. Mais la variété appelée mandarine (en arabe *Youssouf-efendi*), très-répandue à Alexandrie et au Caire, dans les jardins, donne un bon rendement et commence à être un article très-productif d'exportation en Europe. Il y a quelques *oliviers* dans le Fayoum. Hormis le palmier, tous ces arbres sont en petite quantité. C'est que l'on coupe et que l'on ne plante pas. On étaye des ruines, on ne les répare jamais. La cochenille, la vigne pourraient prospérer dans ce beau pays. La *vigne*, autrefois très-répandue, est maintenant confinée dans le Fayoum. On a pourtant fait dans le Delta des essais qui réussissent et l'on croit qu'on pourrait les multiplier sur les collines de la chaîne arabique qui borde le Nil. On affirme que, sur les terres non cultivées de l'Egypte, il serait possible de rendre encore 1 million 400 000 hectares à la culture. Le gouvernement du Khédive est entré cependant, dans ces dernières années, dans une voie nouvelle d'encouragements sérieux à l'agriculture dont le pays ne peut manquer de ressentir les bons effets.

Le *Bamier* donne un fruit vert et gluant, légume assez agréable et analogue aux aubergines. Les *pastèques* sont abondantes et de bon goût.

Le *pavot*, dont on extrait l'opium, se récolte en avril. Le *papyrus* n'est plus utilisé. Le *tabac*, le *maïs*, le *riz* et *la canne à sucre* y ont été naturalisés dans les temps modernes. La canne à sucre est cultivée dans plusieurs partie de la moyenne et de la haute Égypte. Le gouvernement actuel, a beaucoup développé cette culture et introduit les procédés de raffinerie les plus perfectionnés.

Les *rosiers* se plantent à deux pieds d'intervalle; le plant dure cinq ans. L'eau de rose du Fayoum est très-renommée.

Le *hennèh* (*Lawsonia inermis*, Linné) est unarbrisseau originaire de l'Inde: les anciens le connaissaient sous le nom de *cyprus*. Ils l'employaient à la teinture des enveloppes de momies. Des feuilles broyées, ils faisaient une pâte dont ils se teignaient les ongles en rouge orangé : c'est ce que les femmes d'Orient font encore aujourd'hui.

Quoique la culture et le commerce du hennèh aient été supprimés, on ne sait trop pourquoi, par décision du gouvernement (déc. 1868), on retrouve encore assez fréquemment cette plante aux environs même d'Alexandrie, qu'elle embaume de l'odeur pénétrante de ses fleurs.

Bien d'autres cultures avantageuses pourraient prospérer, si le cultivateur y pouvait faire les avances qu'elles exigent.

§ 4. — **Botanique.** — Outre les plantes productives dont nous venons de parler, nous indiquerons sommairement celles qui peuvent intéresser le voyageur, soit au point de vue de l'aspect pittoresque du pays, soit au point de vue des études botaniques.

A l'exception du palmier-dattier (*Phœnix dactylifera*) qui renferme plus de quinze variétés, depuis celle qui porte des fruits d'un brun rouge, de trois centimètres de longueur, jusqu'à celle qui fournit des dattes de six centimètres, d'un jaune orangé, assez semblables à des prunes de Sainte-Catherine, l'Égypte compte fort peu de végétaux arborescents. — Le *palmier-Doum* croît dans la vallée du Nil, à partir de Girgèh. Il se distingue des autres palmiers par un tronc rameux, qui se divise déjà très-près du sol. Son bois est plus solide, mais son fruit ne se mange pas : l'écorce de celui-ci, présente une saveur analogue à celle du pain d'épices. — Le *nopal* ou raquette épineuse (*Cactus opuntia*) avec ses feuilles d'un vert sombre, épaisses de plusieurs doigts, sert dans toute l'Égypte à faire des clôtures semblables à de hautes murailles. C'est un des arbres les plus bizarres et les plus pittoresques de l'Égypte. — Les promenades sont à demi ombragées par le *Tamarix articulata* (Vahl.) dont le feuillage gris, plus gris encore par la poussière qu'il ne l'est naturellement, persiste toute l'année, et par l'*Acacia* (*mimosa*) *Lebbekh*, qui perd ses feuilles d'avril en juin ; tous les deux ont des troncs tortueux, fort tourmentés, lorsque l'arbre est jeune, par les vents contraires, qui soufflent, tantôt du N. O. tantôt du Sud. — Les *Mimosa Farnesiana*, d'importation étrangère, croissent dans les jardins, où on les cultive à cause de leurs petites fleurs en capitules sphéroïdes, très-odorants : ils portent le nom de *Gaziéh*. — Le *Mimosa* ou *Acacia Nilotica*, qui se retrouve jusqu'au Sénégal, est abondant partout : il produit la gomme arabique, et ressemble beaucoup au précédent, mais ses fleurs n'ont pas d'odeur : le *Parkinsonia aculeata* n'est pas rare non plus, mais il a été évidemment

La tête du Delta était autrefois plus au S. qu'aujourd'hui. Le palais de Choubra, à 5 quarts d'heure au N. du Caire, en marque à peu près l'emplacement. C'était non loin de là, un peu plus bas, que la branche Pélusiaque, la plus orientale de l'ancien Delta, se détachait du corps du fleuve et tournait au N. N. E. vers Bubaste. Maintenant le Delta commence à la jonction des branches de Rosette et de Damiette, à 4 lieues au-dessous du Caire. Ces deux branches sont actuellement les seules qui soient comptées dans le Delta; leur écartement à la côte est de 33 lieues. Les anciens en énuméraient sept principales. C'étaient, en partant de l'O., la branche *Canopique*, qui débouchait à Canope, à 16 kil. d'Alexandrie, et à 2 kil. S. E. de la bourgade actuelle et des forts d'Aboukir. On l'appelle aujourd'hui le Ma'ddièh; la *Bolbitique*, qui est la branche actuelle de Rosette; la *Sébennytique*, dont on reconnaît encore les traces dans le lac de Bourlos; la *Phatnitique*, qui est la branche de Damiette; et enfin la *Mendésienne*, la *Tanitique Saïtique*, et la *Pélusiaque*, trois branches dont les faibles vestiges vont se perdre aujourd'hui dans le lac Menzalèh. Toutes ces branches prenaient leurs noms des villes principales où elles passaient. La négligence des temps postérieurs ayant laissé se détruire les canaux et les digues, les eaux du fleuve ont abandonné une partie de ces anciennes bouches, et n'ont plus alimenté que les branches de Damiette et de Rosette, qui, du reste, même dans les anciens temps, semblent avoir été les deux plus considérables. Les grandes lagunes qui bordent la côte, depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, existaient aussi dans les temps anciens, mais avec moins d'extension qu'elles n'en ont pris depuis que les travaux qui les resserraient ont été négligés. La plus grande de ces lagunes, le lac *Menzalèh*, s'étend sur une longueur de 15 lieues entre Damiette et Péluse.

La largeur du Nil s'évalue à 1200 mèt. dans la haute et dans la moyenne Égypte; elle est moitié moindre dans le Delta. Depuis Assouàn jusqu'à la mer, il coule paisiblement à travers une plaine unie, recouverte de ses alluvions et légèrement inclinée vers le N.

Les berges du fleuve croissent en élévation à mesure qu'on remonte vers le S. Dans les parties inférieures du Delta, elles ne sont guère qu'à 2 mèt. au-dessus des basses eaux. A partir du Caire, elles ont 6 à 7 mèt., et leur élévation graduelle arrive à 11 mèt. dans la haute Égypte. Il faut donc que, dans la haute Égypte, le fleuve, au temps des crues, s'élève de 20 à 21 coudées (11 à 12 mèt.), pour que les eaux franchissent les rives, et de 24 coudées au moins (13 mèt.), pour qu'on ait une inondation suffisante. Dans l'Égypte moyenne, il faut qu'il marque au mékias du Caire 14 coudées (7 mèt. 56 c.), pour qu'il sorte de son lit, et de 16 à 17 coudées (de 8 mèt. à 9 mèt. 40 c.), pour donner une bonne inondation. Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux qu'indiquait Hérodote pour une époque éloignée de nous déjà de 3300 ans. Le niveau de l'inondation s'abaisse à mesure que le lit moins reserré ouvre au fleuve une plus large surface, indépendamment de la masse d'eau que les terrains absorbent. Volney avait déjà très-bien expliqué le fait au ch. III de sa *Relation d'Égypte*, toujours bonne à lire, même après les meilleures du siècle actuel. L'époque où les eaux atteignent la hauteur voulue est une grande fête pour le pays.

Crue du Nil. — Le fleuve croît régulièrement tous les ans depuis le 15 juin jusqu'au 15 octobre, et décroît depuis cette époque jusqu'en fé-

vrier. De février en mai, il reste à peu près stationnaire. Ces changements constituent, pour ainsi dire, trois saisons régulières en Égypte, où, depuis la plus haute antiquité, tout ce qui regarde l'agriculture, etc., se règle sur les variations du niveau du Nil.

Un témoin oculaire, l'ingénieur Lebas, qui a transporté à Paris et dressé sur la place de la Concorde l'obélisque de Louksor, décrit ainsi l'aspect des crues dans la moyenne Égypte : « L'eau perd d'abord peu à peu sa transparence ; on remarque ensuite de légères oscillations. Quelques jours après (vers le milieu de juin), elle prend une teinte verdâtre et la crue devient sensible. Plus tard la couleur passe au rouge foncé, la vitesse du courant augmente, et les eaux charrient des masses de mousse. Le mouvement d'ascension a lieu sans trouble, sans agitation, sans produire aucun bouleversement des terres. Avant que les eaux aient atteint leur maximum, on ouvre les canaux de dérivation pour faciliter et étendre l'inondation. Communément tout le terrain de la plaine n'est pas couvert par les eaux ; les parties laissées à sec s'humectent par infiltration. »

Le principe de la fécondité du Nil est dû au limon qu'il charrie. Ce limon se dépose partie sur le terrain inondé, partie dans le lit du fleuve ; le reste se précipite dans la mer. Les premiers de ces dépôts, ceux de la vallée qui bordent le fleuve, sont visibles et faciles à constater. Le sol qui vient d'être arrosé est couvert d'une couche de terre noire, à laquelle chaque inondation superpose nécessairement une couche nouvelle. C'est un phénomène palpable, que nul ne peut révoquer en doute. Le sol de l'Égypte éprouve donc nécessairement un changement séculaire d'élévation. Et cependant, d'un autre côté, comme nous avons la preuve historique, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, que depuis Hérodote au moins rien n'est changé dans les conditions extérieures de l'inondation du sol égyptien, il s'ensuit nécessairement que la hauteur des crues restant la même, le lit du fleuve s'exhausse d'une quantité précisément ou à très-peu près égale à l'exhaussement de la vallée. On peut discuter sur le plus ou moins d'épaisseur des dépôts limoneux, et de l'exhaussement qui en résulte ; mais le fait en lui-même est hors de discussion.

On peut d'ailleurs le vérifier par l'observation directe. La base d'un grand nombre de monuments, dans toute la longueur de la vallée du Nil, se trouve aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessous du niveau du fleuve. Ainsi les socles qui portent les deux colosses de Memnon, dans la plaine de Kournah à Thèbes, ont presque entièrement disparu sous les couches du limon ; ils se trouvent à 5 mèt. au-dessous du sol actuel, qui cependant n'a pas cessé d'être annuellement inondé. Le temple de Karnak est actuellement inondé tous les ans, et il est à craindre que, si des précautions ne sont prises, et des travaux faits pour préserver cet admirable monument de l'antiquité, ses fondements ne soient minés peu à peu par les eaux, et sa destruction certaine dans un avenir plus ou moins rapproché. M. Lebas a constaté que si l'édifice voisin des obélisques de Louksor était déblayé des décombres modernes qui l'entourent, il serait couvert aujourd'hui par les eaux jusqu'à une hauteur de 5 mèt. Les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont évalué à 126 millim. (4 pouces 1/2) l'exhaussement séculaire du sol par les dépôts du limon. Sir Gardner Wilkinson, dans un travail spécial sur cette question, arrive à un résultat presque

nue, puis quelques moulins, et des constructions bizarres qui entourent le palais du vice-roi à Gabari; une forêt de mâts limitée à l'E. par les murs blancs du palais de Raz-el-Tynn, et la tour massive du phare (qui a remplacé désagréablement dans les temps modernes l'antique tour de Pharos, une des merveilles du monde); par-dessus cette forêt de mâts, la colonne de Pompée et le fort Caffarelli : tel est le premier aspect de la ville fameuse d'Alexandrie On pénètre dans le port par une passe longue, sinueuse et difficile, et l'on mouille en face de quais où se presse une population criarde (*V.* R. 6, pour la description d'Alexandrie).

ROUTE 5.

DE BRINDISI A ALEXANDRIE.

824 milles marins ou 1526 kil. — Trajet en 82 h. environ.

En sortant du chenal tortueux du port de Brindisi, le navire met le cap au S. E. et court pendant quelques heures parallèlement à la côte d'Italie. Cette partie de la péninsule n'offre pas le spectacle grandiose et pittoresque que présente la côte de l'Italie méridionale du côté de l'O. La côte E. est basse et formée de collines sans relief et sans physionomie, d'un aspect monotone, faute de grands arbres et de montagnes. C'est bien l'aspect décrit par Virgile :

.... procul obscuros colles, humilemque videmus
Italiam. (*Æneid.*, l. III, v. 531.)

A peine l'îlot et le phare avancé qui signale Brindisi ont-ils disparu que l'on aperçoit sur la côte le clocher élevé de la cathédrale de **Lecce**, une des villes les plus intéressantes et les plus lettrées de cette partie de l'Italie. On est déjà plus au large quand on passe devant **Otrante**, la ville la plus rapprochée de la péninsule hellénique, celle que les Turcs ont si cruellement ravagée au XVe s. La côte italienne s'abaisse alors vers le S. S. O. jusqu'au cap *Santa Maria di Leuca*, tandis que le navire, gardant sa direction, gagne de plus en plus le large. Par les temps très-clairs, on peut apercevoir à l'E. les sommités des monts acrocérauniens et de Corfou. Plus on se rapproche du S., plus les montagnes de Céphalonie deviennent visibles, et l'on passe en pleine vue de cette île. On range d'encore plus près la côte de Zante, aux blanches falaises. La côte de Grèce, encore très-éloignée à l'E., se distingue de mieux en mieux à mesure qu'on s'approche de l'écueil de *Stanfane*, et bientôt parmi les montagnes de la Messénie on peut reconnaître l'arête allongée qui constitue le sommet du mont Ithôme; on range ensuite, mais de loin, l'entrée de la rade de Navarin, et le port de Modon, puis le petit archipel des îles de *Sapienza*, *Cabrera* et *Venetico*, qui se groupent autour de la pointe S. de la Messénie. Sur un plan beaucoup plus éloigné, la longue chaîne du Taygète annonce la Laconie, et reporte notre imagination aux anciens souvenirs de Sparte. Puis tout s'efface, bien que le navire relève un peu sa direction du côté de l'E. et se dirige sur le *cap Kryo* (ou *cap Saint-Jean*), la pointe S. O. de l'île de Crète. Les monts de Sphakia, puis les monts Blancs, montrent leurs hautes cimes pendant que l'on double le promontoire. On passe en mer près des îlots de *Gozzo-Poulo* et de *Gozzo* (de Crète), ou *Gavdo*, l'antique **Clauda** mentionnée dans le voyage de saint Paul (*V.* p. 17, *b*, note), puis on perd toute terre de vue jusqu'à Alexandrie (*V.*, pour l'arrivée à Alexandrie, R. 4, même page, *a*).

LIVRE DEUXIÈME

ÉGYPTE

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

SECTION I. — GÉOGRAPHIE.

§ 1er. — **Vue générale. Limites. Étendue. Divisions.** — L'Égypte, c'est à proprement parler la vallée étroite et sinueuse où coule le Nil, depuis la cataracte d'Assouân jusqu'à la mer. Très-resserrée dans sa partie supérieure (5 kil.), un peu plus spacieuse dans ses parties moyennes (de 20 à 25 kil.), la vallée du Nil ne se développe en une large plaine qu'à son extrémité inférieure, là où le fleuve, se partageant en deux bras principaux, forme ce que, d'après sa ressemblance avec la lettre majuscule de l'alphabet Grec Δ, on a appelé le Delta. Assouân ou Syène est par 24° 5′ 23″ de latitude; la côte du Delta s'étend en moyenne sous le 31° degré 1/2. L'intervalle est de 187 lieues de 25 au degré, ou de 831 kilomètres, distance astronomique; mais en suivant les contours du fleuve, il y a 318 lieues (1415 kil.). La vallée du Nil est partout entourée de déserts. A l'E., jusqu'à la mer Rouge, s'étendent des solitudes pierreuses et accidentées, que l'on regarde comme appartenant elles-mêmes à l'Égypte : ce sont de larges plateaux montagneux, divisés seulement par quelques grandes coupures transversales, dont les principales sont : celles qui, à la hauteur de Gebel-Silsilèh et de Rédésiyèh, gagnent la mer Rouge près de l'ancien port de Bérénice; celles qui de Thèbes et de Kénèh vont aboutir à Kosséïr; celles qui de Syout, de Cheikh-Abbadèh et de Atfièh, vont aboutir aux couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul; enfin la grande vallée de l'égarement qui des environs du Caire va aboutir un peu au S. de Suez. Au N. E., s'étendent les plaines nues de l'isthme de Suez. A l'O., le désert sablonneux du Sahara. Dans une dépression qui s'étend du S. au N., sur une direction presque parallèle à celle du Nil, et à quelques journées de marche à l'O. du fleuve, se trouvent les oasis (*el-Ouahat*), qui sont au nombre de trois principales et servent encore de stations aux caravanes qui arrivent du Darfour dans la vallée du Nil. Les points du Nil les plus rapprochés des ports de la mer Rouge (Kosséïr), en sont à 30 lieues (125 kil.); les plus éloignés, à 50 lieues ou 210 kilomètres. La longueur du Delta, depuis la bifurcation du fleuve jusqu'à la côte, est de 42 lieues en ligne droite, et de 60 en suivant le Nil; la plus grande largeur de sa base en la prenant depuis Aboukir jusqu'à Péluse, est de 60 lieues.

En largeur, ou de l'O. à l'E., l'Égypte proprement dite s'étend entre les 33° et 34° longitude E. de Paris. Sa superficie est de 29 400 kil. carrés; c'est presque exactement l'étendue de la Belgique (29 455 kil. carrés). Mais une grande partie de l'Égypte est recouverte par les sables du désert, et la partie cultivée est de 5 millions de feddans, ou 21 000 kil. carrés en y comprenant la surface du Nil et des canaux. La population étant de 5 250 000 hab., la densité de celle-ci est de 178 hab. par kilomètre carré; elle serait de 249 hab. par kilomètre carré, si l'on ne tenait compte que des terrains réellement cultivés. La densité de la population, même avec le chiffre le plus bas, est donc supérieure à celle de tous les pays d'Europe (Belgique, 173; Angleterre, 101; Allemagne, 76; France, 69). (V. *Statistique de l'Égypte*, publiée par le ministère de l'intérieur égyptien, le Caire, 1873. 1 vol. in-8.)

En dehors de l'Égypte proprement dite, il convient de ranger le Soudan, qui, sous ce nom générique, comprend la Nubie, le Sennaar, le Dongola, le Taka, le Fazoglou, le Kordofan, et les provinces du Nil Blanc et de Khartoum, ainsi que les rivages de la mer Rouge, de Suez à Massaouah, qui sont réunis aujourd'hui sous la domination du gouvernement égyptien.

La superficie totale de toutes les provinces Égyptiennes ci-dessus énumérées, est de 200 000 000 d'hectares environ; 2 500 000 hectares seulement sont inondés par les eaux du Nil. Les lacs Menzalèh, Bourlos, Edkó, d'Aboukir et Maréotis pourraient peut-être être desséchés et livrés à la culture, et couvrent une superficie de 500 000 hectares.

La division en *haute* et *basse Égypte* est tellement indiquée par la nature même, qu'elle a dû se présenter dès l'origine à la pensée des habitants. On la trouve en usage dans les inscriptions des plus anciens monuments de l'époque pharaonique. Il est moins aisé de dire où en était la séparation précise, car sûrement la désignation de *basse Égypte* ne s'appliquait pas seulement au Delta, mais aussi à une fraction quelconque de la vallée. Plus tard, le nombre des divisions est porté à trois; on a la *basse*, la *moyenne* et la *haute Égypte* ou *Thébaïde*. Cette triple division est celle qu'on trouve dans les auteurs grecs et latins de la période romaine, indépendamment de la subdivision en districts (appelés *nomes* par les Grecs), qui remonte aussi aux plus anciens temps, mais elle n'est pas acceptée par l'administration moderne.

Le gouvernement actuel ne considérant l'Égypte que comme divisée naturellement en deux parties, la haute Égypte et la basse Égypte, a divisé la première en sept provinces, à savoir,

1° à l'Est de Damiette :

	Celle de Kaloubièh,	chef-lieu	Benha.
	— Charkièh,	—	Zagazig
	— Dakalièh,	—	Mansourah.
2° Dans le Delta :	Menoufièh,	—	Chibin.
	Garbièh,	—	Tantah.

3° Entre Rosette et la Chaîne Libyque :

Béhérrah,	—	Damanhour.
Gisèh,	—	Gisèh.

La haute Égypte est divisée en sept provinces, ou moudiriêhs, à savoir :

La province de	Bénisouef,	chef-lieu	Bénisouef.
—	Fayoum,	—	Médinet-el-Fayoum.
—	Miniêh,	—	Miniêh.
—	Syout.	—	Syout.
—	Girgêh,	—	Souhag.
—	Kénêh,	—	Kénêh.
—	Esnêh,	—	Esnêh.

Chacune de ces provinces a son gouverneur, nommé *Moudir*, et leurs subdivisions sont sous la direction d'un sous-gouverneur, ou *Nazir*.

Le Caire, Alexandrie, Suez, Ismaïlia, Port-Saïd, Rosette et Damiette ont chacune leur gouverneur, leur police et même des tribunaux indépendants de ceux des provinces dans lesquelles sont situées ces villes.

Côtes de la mer Rouge :

Massaoua,
Souakin,
Tàka.

Le Soudan (administré par un gouverneur général) est divisé en 5 moudiriêhs :

Khartoum,	chef-lieu	Khartoum.
Dongola et Berber,	—	Dongola.
Sennaar et Fazoglou,	—	Sennaar.
Kordofan,	—	Kordofan.
Bahr-el-Abiad (fleuve blanc).		

§ 2. — **Le Nil.** — Le Nil, des lacs Nyanza, où se trouve sa source présumée depuis les récentes découvertes de Grant et Speke et du Dr Livingstone, jusqu'à la mer Méditerranée, coule sur une longueur de 38400 kil. Nous nous occuperons dans un chapitre ultérieur des origines équatoriales du Nil, de ses affluents dans le Soudan, de sa jonction à Khartoum avec le Nil bleu (Bahrel-Azrak), qui lui apporte la majeure partie des eaux de l'Abyssinie.

De Khartoum, situé à peu près au 30e degré de longitude orientale de Paris, le fleuve court d'abord au N. puis se détourne bientôt à l'E. pour décrire une large courbe qui embrasse le désert de Bahiouda. De Khartoum à Chendy le fleuve est navigable. De ce dernier point à El-Kab, il y a trois cataractes. Dans ce trajet, où d'une manière générale il reprend la direction du N., il reçoit à l'E. le vaste affluent Atbara (l'antique *Astaboras*) qui lui apporte les eaux du Tigre et de l'Abyssinie septentrionale. Près de Berber, il tourne brusquement vers le S. O. pour décrire une boucle bien plus vaste que la précédente, et qui enveloppe le désert de Korosko. Entre El-Kab et Oum-Deras, le fleuve présente une série de rapides. A Vieux-Dongola il reprend sa direction générale vers le N. On compte sept cataractes entre Oum-Deras et Guérendid. Entre Dalé et Ouady-Halfa, il y en a neuf autres. La cataracte de Ouady-Halfa est celle que l'on nomme la seconde cataracte ou grande cataracte. C'est une série de rapides de deux lieues de long, et absolument infranchissables. De Ouady-Halfa à Phylæ, le fleuve redevient navigable; et passe de nouveau à l'E. du trentième méridien,

Entre l'île de Philæ et Assouân s'étend encore une cataracte, c'est la première cataracte ou cataracte d'Assouân, au-dessous de laquelle commence l'Égypte proprement dite.

D'Assouan à la mer, le fleuve est régulier et navigable sans interruption, avec une pente moyenne de 11 c. par kil. entre Assouân et le Caire, et de 4 c. au plus par kil. entre le Caire et la mer. Entre Kénèh et Souhag, il passe de nouveau à l'O. du trentième méridien. Entre Syout et Minièh, il reprend la direction du N. jusqu'à la tête du Delta.

Nous empruntons à la *Statistique de l'Égypte* le tableau suivant des altitudes des principales stations de la vallée du Nil, depuis Khartoum jusqu'à la mer :

DISTANCES kilométriques de Khartoum.	STATIONS.	ALTITUDES au-dessus de la Méditerranée.
....	Khartoum. — Confluent du Nil-Bleu..........	378m,00
184	Chendy (hautes eaux de 1866)................	363 23
320	Confluent de l'Atbara.........................	355 40
350	Berber..	349 80
614	El-Kab	293 20
649	Oum-Deras	285 15
729	Guérendid......................................	235 63
1069	Hannek (cataracte)	209 37
1131	Kaïbar (cataracte)...........................	205 40
1320	Dalé...	190 80
1458	Ouady-Halfa[1]...............	128 00
1858	Philæ	100 91
1869	Assouân.	Le nivellement de cette ligne n'a pas encore été établi : Entre Assouan et Herment, la pente en étiage est d'environ 16 mètres.
1979	Edfou.	
2028	Esnèh.	
2068	Herment.	
2088	Louksor.	
2292	Souhag.	
2400	Syout	44 61
2553	Miniéh..	40 41
2659	Faschn..	25 25
2692	Benisouef......................................	22 87
2807	Le Caire (hautes eaux de 1869)...............	20 51
	Étiage théorique au nilomètre de Roda......	12 10
2832	Barrage du Delta............................ .	10 67
2886	Benah (branche de Damiette)	6 96
2954	Kafr-Zayat (branche de Rosette), prise d'eau du canal Mahmoudièh.........................	4 45
	Niveau normal des eaux dans ce canal.......	2 45
3085	Alexandrie (embouchure du canal Mahmoudièh.	1 27
	Plus hautes mers connues (février 1860)	0 72
	Plus basses mers connues (mars 1860)	0 48

1. En Nubie, à Semnèh, au-dessus de la deuxième cataracte, des inscriptions hiéroglyphiques gravées sur le rocher montrent que sous la XIIe et la XIIIe dynastie (il y a 40 siècles) le Nil montait à 7 mètres au-dessus du niveau actuel. « Le changement de niveau est-il dû aux grands travaux d'hydrographie entrepris par les rois du Moyen-Empire, dans le but, soit de régulariser les inondations du fleuve, soit d'élever un rempart naturel contre les envahisseurs, en rendant la cataracte impraticable ? C'est ce qu'on ne saurait dire. » (*V.* Mariette-Bey, *Histoire d'Égypte*, p. 35.)

Nous insisterons surtout pour le moment sur la description de la vallée du Nil dans l'Égypte proprement dite.

Depuis l'endroit où le Nil quitte la Nubie pour entrer en Égypte, en franchissant les rochers de la première cataracte, à Assouân (l'antique Syène), le fleuve coule dans une vallée très-étroite jusqu'à Esnèh, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 40 lieues. Les sommets des deux chaînes qui l'enserrent à dr. et à g. ne sont séparés, au-dessus du Nil, que par un espace de 5 kil. en moyenne, et sur toute cette longueur, la substruction est de formation granitique: entre Esnèh et le Caire, la formation est calcaire ou de grès tertiaire.

Après Esnèh, la vallée s'élargit sensiblement, mais sans guère dépasser 2 lieues jusqu'à Kénèh et un peu au delà. Une remarque générale, pour ces premières parties de la vallée comme pour les suivantes jusqu'au commencement du Delta, c'est que la chaîne qui borde le Nil à dr. ou à l'E. (la chaîne *arabique*, comme on la nomme), serre le fleuve de beaucoup plus près que celle qui court sur la rive g. ou à l'O. (la chaîne *libyque*). La chaîne arabique continue à s'élever depuis la rive du Nil, où elle forme souvent de hautes falaises, jusqu'aux rives de la mer Rouge, où elle atteint une hauteur presque double. La chaîne libyque, dont la hauteur dans la vallée du Nil diffère peu de celle de la chaîne arabique, s'abaisse au contraire rapidement sur son versant occidental, jusqu'à la dépression des oasis. On peut donc dire que l'Égypte, outre sa pente générale du S. au N., présente aussi une pente transversale de la mer Rouge jusqu'aux oasis. Le Nil en occupe la partie moyenne, et son niveau est plus élevé que les oasis. A une dizaine de lieues au-dessous de Kénèh, l'écartement de la chaîne libyque devient beaucoup plus considérable qu'il n'a été jusque-là. La vallée prend une largeur de 5 à 6 lieues, qu'elle conserve sans grandes variations jusqu'aux approches du Caire. Cette largeur est presque tout entière sur la gauche du Nil, comme nous venons de le dire. Une dérivation du fleuve, le Bahr-Yousef, qui commence à Farchoût, à une dizaine de lieues au-dessous de Kénèh, y coule parallèlement au cours principal, et, alimentée par d'autres dérivations successives, se continue ainsi, sur une longueur de plus de 90 lieues, jusque dans le Fayoum. Cette province n'est elle-même qu'une plus large expansion de la vallée du Nil, renfermant un lac d'une douzaine de lieues de longueur (le *Birket el-Kéroûn*), le seul que possède l'Égypte (sauf les lagunes qui bordent la côte). Ce lac a été longtemps confondu avec le Mœris, qui en était tout à fait distinct, et dont les traces ont été reconnues de nos jours par M. Linant-Pacha. Du Fayoum part une vallée appelée la vallée du fleuve sans eau, *Bahr-bélâ-mâ*, qui va déboucher à la côte à une quinzaine de lieues à l'O. d'Alexandrie, et que l'on a cru avoir servi d'écoulement au Nil à une époque antérieure à tous les souvenirs historiques. Mais cette opinion a été reconnue erronée par les explorateurs qui ont récemment examiné cette vallée au point vue géologique. On n'y a trouvé aucune trace du limon du Nil, et il est probable que cette dépression n'était qu'un ancien lit de courant sous-marin, à l'époque où toute cette région était submergée par la mer. Une autre vallée, parallèle au Bahr-bélâ-mâ et située un peu plus près du Delta, porte le nom de *Vallée des lacs de Natron*. Ces lacs fournissent un produit salin sur la composition et l'exploitation duquel nous reviendrons p. 57.

La tête du Delta était autrefois plus au S. qu'aujourd'hui. Le palais de Choubra, à 5 quarts d'heure au N. du Caire, en marque à peu près l'emplacement. C'était non loin de là, un peu plus bas, que la branche Pélusiaque, la plus orientale de l'ancien Delta, se détachait du corps du fleuve et tournait au N. N. E. vers Bubaste. Maintenant le Delta commence à la jonction des branches de Rosette et de Damiette, à 4 lieues au-dessous du Caire. Ces deux branches sont actuellement les seules qui soient comptées dans le Delta; leur écartement à la côte est de 33 lieues. Les anciens en énuméraient sept principales. C'étaient, en partant de l'O., la branche *Canopique*, qui débouchait à Canope, à 16 kil. d'Alexandrie, et à 2 kil. S. E. de la bourgade actuelle et des forts d'Aboukir. On l'appelle aujourd'hui le Ma'ddièh; la *Bolbitique*, qui est la branche actuelle de Rosette; la *Sébennytique*, dont on reconnaît encore les traces dans le lac de Bourlos; la *Phatnitique*, qui est la branche de Damiette; et enfin la *Mendésienne*, la *Tanitique Saïtique*, et la *Pélusiaque*, trois branches dont les faibles vestiges vont se perdre aujourd'hui dans le lac Menzalèh. Toutes ces branches prenaient leurs noms des villes principales où elles passaient. La négligence des temps postérieurs ayant laissé se détruire les canaux et les digues, les eaux du fleuve ont abandonné une partie de ces anciennes bouches, et n'ont plus alimenté que les branches de Damiette et de Rosette, qui, du reste, même dans les anciens temps, semblent avoir été les deux plus considérables. Les grandes lagunes qui bordent la côte, depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, existaient aussi dans les temps anciens, mais avec moins d'extension qu'elles n'en ont pris depuis que les travaux qui les resserraient ont été négligés. La plus grande de ces lagunes, le lac *Menzalèh*, s'étend sur une longueur de 15 lieues entre Damiette et Péluse.

La largeur du Nil s'évalue à 1200 mèt. dans la haute et dans la moyenne Égypte; elle est moitié moindre dans le Delta. Depuis Assouân jusqu'à la mer, il coule paisiblement à travers une plaine unie, recouverte de ses alluvions et légèrement inclinée vers le N.

Les berges du fleuve croissent en élévation à mesure qu'on remonte vers le S. Dans les parties inférieures du Delta, elles ne sont guère qu'à 2 mèt. au-dessus des basses eaux. A partir du Caire, elles ont 6 à 7 mèt., et leur élévation graduelle arrive à 11 mèt. dans la haute Égypte. Il faut donc que, dans la haute Égypte, le fleuve, au temps des crues, s'élève de 20 à 21 coudées (11 à 12 mèt.), pour que les eaux franchissent les rives, et de 24 coudées au moins (13 mèt.), pour qu'on ait une inondation suffisante. Dans l'Égypte moyenne, il faut qu'il marque au mékias du Caire 14 coudées (7 mèt. 56 c.), pour qu'il sorte de son lit, et de 16 à 17 coudées (de 8 mèt. à 9 mèt. 40 c.), pour donner une bonne inondation. Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux qu'indiquait Hérodote pour une époque éloignée de nous déjà de 3300 ans. Le niveau de l'inondation s'abaisse à mesure que le lit moins reserré ouvre au fleuve une plus large surface, indépendamment de la masse d'eau que les terrains absorbent. Volney avait déjà très-bien expliqué le fait au ch. III de sa *Relation d'Égypte*, toujours bonne à lire, même après les meilleures du siècle actuel. L'époque où les eaux atteignent la hauteur voulue est une grande fête pour le pays.

Crue du Nil. — Le fleuve croît régulièrement tous les ans depuis le 15 juin jusqu'au 15 octobre, et décroît depuis cette époque jusqu'en fé-

vrier. De février en mai, il reste à peu près stationnaire. Ces changements constituent, pour ainsi dire, trois saisons régulières en Égypte, où, depuis la plus haute antiquité, tout ce qui regarde l'agriculture, etc., se règle sur les variations du niveau du Nil.

Un témoin oculaire, l'ingénieur Lebas, qui a transporté à Paris et dressé sur la place de la Concorde l'obélisque de Louksor, décrit ainsi l'aspect des crues dans la moyenne Égypte : « L'eau perd d'abord peu à peu sa transparence ; on remarque ensuite de légères oscillations. Quelques jours après (vers le milieu de juin), elle prend une teinte verdâtre et la crue devient sensible. Plus tard la couleur passe au rouge foncé, la vitesse du courant augmente, et les eaux charrient des masses de mousse. Le mouvement d'ascension a lieu sans trouble, sans agitation, sans produire aucun bouleversement des terres. Avant que les eaux aient atteint leur maximum, on ouvre les canaux de dérivation pour faciliter et étendre l'inondation. Communément tout le terrain de la plaine n'est pas couvert par les eaux ; les parties laissées à sec s'humectent par infiltration. »

Le principe de la fécondité du Nil est dû au limon qu'il charrie. Ce limon se dépose partie sur le terrain inondé, partie dans le lit du fleuve ; le reste se précipite dans la mer. Les premiers de ces dépôts, ceux de la vallée qui bordent le fleuve, sont visibles et faciles à constater. Le sol qui vient d'être arrosé est couvert d'une couche de terre noire, à laquelle chaque inondation superpose nécessairement une couche nouvelle. C'est un phénomène palpable, que nul ne peut révoquer en doute. Le sol de l'Égypte éprouve donc nécessairement un changement séculaire d'élévation. Et cependant, d'un autre côté, comme nous avons la preuve historique, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, que depuis Hérodote au moins rien n'est changé dans les conditions extérieures de l'inondation du sol égyptien, il s'ensuit nécessairement que la hauteur des crues restant la même, le lit du fleuve s'exhausse d'une quantité précisément ou à très-peu près égale à l'exhaussement de la vallée. On peut disculer sur le plus ou moins d'épaisseur des dépôts limoneux, et de l'exhaussement qui en résulte ; mais le fait en lui-même est hors de discussion.

On peut d'ailleurs le vérifier par l'observation directe. La base d'un grand nombre de monuments, dans toute la longueur de la vallée du Nil, se trouve aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessous du niveau du fleuve. Ainsi les socles qui portent les deux colosses de Memnon, dans la plaine de Kournah à Thèbes, ont presque entièrement disparu sous les couches du limon ; ils se trouvent à 5 mèt. au-dessous du sol actuel, qui cependant n'a pas cessé d'être annuellement inondé. Le temple de Karnak est actuellement inondé tous les ans, et il est à craindre que, si des précautions ne sont prises, et des travaux faits pour préserver cet admirable monument de l'antiquité, ses fondements ne soient minés peu à peu par les eaux, et sa destruction certaine dans un avenir plus ou moins rapproché. M. Lebas a constaté que si l'édifice voisin des obélisques de Louksor était déblayé des décombres modernes qui l'entourent, il serait couvert aujourd'hui par les eaux jusqu'à une hauteur de 5 mèt. Les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont évalué à 126 millim. (4 pouces 1/2) l'exhaussement séculaire du sol par les dépôts du limon. Sir Gardner Wilkinson, dans un travail spécial sur cette question, arrive à un résultat presque

communément dans la haute Égypte, et dont la piqûre est très-redoutée des fellahs.

Animaux de l'ancienne Égypte d'après les monuments. — La faune actuelle de l'Égypte ne diffère de celle des temps antiques que par la disparition de certaines espèces : comme l'hippopotame, répandu dans tout le pays aux temps antiques et qui se maintint jusqu'au XVII[e] s. dans les marais aux environs de Damiette; le lion, qui hantait la lisière du désert et que l'usage des armes à feu a exterminé dans les temps modernes; le chien hyénoïde (*Canis pictus*) qu'on ne rencontre plus qu'en Abyssinie; l'oryctérope, sorte de fourmilier, représenté sur les monuments et qui n'existe plus aujourd'hui qu'au Sénégal ou au Cap; enfin l'ibis sacré (*Tantalus ibis*), qui a complétement disparu de l'Égypte. Aujourd'hui, le crocodile ne se rencontre plus que rarement dans la haute Égypte.

A part ces quelques espèces, les nombreuses scènes de chasse ou de vie rurale retracées sur les parois des tombeaux montrent, dans l'ancienne Égypte, les mêmes animaux qu'aujourd'hui. Les principaux carnassiers y sont déjà la hyène, le grand et le petit chacal, dont le premier était appelé loup par les Grecs, l'ichneumon. Plusieurs peintures des tombeaux de Beni-Hassan représentent les mêmes espèces de chauve-souris que l'on rencontre encore actuellement en si grand nombre dans toutes les parties obscures des mines et dans les grottes funéraires, entre autres la plus grande, la roussette. Les espèces de singes auxquelles les Égyptiens attachaient un caractère sacré, et qu'ils élevaient dans certains temples, ne paraissent pas avoir été réellement indigènes du pays; on les tirait des régions du haut Nil, comme les individus des mêmes espèces que montrent aujourd'hui les bateleurs du Caire. Diverses espèces d'antilopes habitaient le désert où on allait les chasser, mais en troupes plus nombreuses que de notre temps. Le bouquetin bedden (*Capra sinaitica*) se rencontrait, comme aujourd'hui, dans les montagnes entre le Nil et la mer Rouge. Le lièvre était commun dans les campagnes cultivées; le sanglier, considéré comme un animal impur, dans les marais du Delta.

Parmi les oiseaux, ceux dont les monuments offrent la représentation la plus fréquente et qui habitent encore tout le pays, sont : le grand vautour fauve, dit vautour de Nubie; le percnoptère; l'épervier; l'aigle; le grand hibou cornu; la huppe; l'hirondelle; l'alouette; la tourterelle; l'outarde; l'autruche, qui dans l'antiquité était abondante dans les parties du désert les plus voisines de la vallée du Nil; le petit héron blanc, dit garde-bœuf; le héron cendré; la grue; la cicogne; le héron ou cigogne; la spatule; le flammant rose; le pluvier armé; le pélican; l'avocette; enfin les nombreuses espèces d'oies et de canards qui pullulent encore aujourd'hui.

Reptiles. — Outre le crocodile, un des animaux sacrés de l'Égypte, le Nil nourrissait la grande tortue ou trionyx, et le ouaran du Nil ou sauvegarde, et le ouaran du désert, qu'Hérodote appelle crocodile terrestre et qui figure sur les monuments. On a aussi quelques représentations du gecko. Les serpents ont toujours été très-multipliés en Égypte; on les voit représentés dans les écritures hiéroglyphiques, et sur les sculptures et peintures : on reconnaît surtout le céraste et le serpent *uræus* ou naya (*V.* ci-dessus), devenu historique sous le nom d'aspic de Cléopatre, et qui figurait, dans la symbolique sacrée, la dignité royale. — Les grenouilles d'Égypte sont cé-

lèbres dans la Bible. Parmi les poissons, on trouve surtout figurés l'oxyrhynque, le poisson latus, et le cyprin *Rami* (*V.* ci-dessus).

Dans les peintures et les bas-reliefs on voit quelques représentations d'insectes, papillons, libellules, etc., mais trop peu exactes pour qu'on puisse les déterminer. L'abeille, rayée de jaune et de noir comme notre guêpe, qui est propre à l'Égypte, y existait déjà dans l'antiquité; elle jouait un rôle important dans le symbolisme hiéroglyphique. Mais l'insecte qui avait le plus frappé l'attention des Égyptiens était le scarabée sacré (*Atenchus sacer*); la boule de fumier que cet animal roule avec ses pattes de devant pour y déposer ses œufs était devenue pour eux l'emblème du monde formé par le démiurge. On voit, par les monuments, que l'on attribuait le caractère sacré à deux espèces de scarabées pareilles par leur forme, mais diverses par leur couleur: la noire, que l'on rencontre encore fréquemment en Égypte, et la verte, qui ne se trouve plus qu'à partir de Dongolah.

Les peintures des tombeaux font connaître très-exactement les animaux domestiques de l'Égypte ancienne et permettent de distinguer trois époques où cette partie de la faune a été très-différente.

Sous l'ancien empire, on constate l'élève à l'état domestique de deux races différentes de bœufs, de l'âne, seule bête de somme employée à cette époque reculée, de diverses antilopes, l'algazelle (*Antilope leucoryx*), la gazelle (*Antilope dorcas*), le defassa (*Antilope ellipsiprymna*), du bouquetin bedden, du mouton, de la chèvre, du chien-renard des bazars du Caire, du grand lévrier ou *sloughi*, enfin du chien hyénoïde, dressé pour la chasse, parmi les quadrupèdes. Quant aux oiseaux, ceux qu'on élève alors dans les basses-cours sont la grue, le héron cendré, la demoiselle de Numidie, l'oie du Nil appelée des Grecs *chenalopex*, plusieurs autres espèces d'oies et de canards, enfin le pigeon.

A partir de la XIIe dynastie, du temps du moyen empire, la faune des animaux domestiques s'enrichit du chien de Dongolah, à la robe d'un rouge-brun, d'une sorte de basset à jambes torses et du *chat*, que les Égyptiens emploient quelquefois à la chasse comme *retriever*. En revanche, on n'élève plus en fait d'antilopes que l'algazelle, et on cesse de se servir à la chasse du chien hyénoïde.

Avec la XVIIIe dynastie et le nouvel empire apparaît le cheval, importé de l'Asie, dont l'élève prend très-vite de grands développements dans la vallée du Nil, puis le porc, tenu pour un animal impur, et pourtant élevé en troupeaux, sans doute pour l'alimentation des tribus étrangères, cantonnées dans certaines parties du Delta. Mais on n'a plus même l'algazelle à l'état domestique. Les oiseaux de basse-cour restent les mêmes que sous l'ancien empire. Les rois se font suivre d'un lion apprivoisé; pour certaines chasses on emploie le guépard, amené des pays du haut-Nil.

Les anciens Égyptiens ont certainement connu le chameau, qu'élevaient en grand nombre les populations de l'Arabie et de la Syrie, et que leurs caravanes amenaient certainement au moins dans les villes frontières. Ils avaient même forgé un verbe *kamalikamali* « se mettre à genoux », d'après le nom sémitique de cet animal, *gamal*, tant ils avaient été frappés de la façon dont le chameau s'agenouille pour recevoir sa charge. Pourtant, ils ne l'ont jamais représenté sur leurs monuments; il faut qu'il y ait eu à cela une raison superstitieuse que nous ignorons, raison qui les empêcha

aussi de jamais élever eux-mêmes cet animal que la nature a si bien approprié aux besoins du pays.

Le coq et la poule ne paraissent non plus jamais sur les monuments. Il est d'ailleurs certain que cette espèce domestique ne fut introduite que sous la domination des Grecs ou des Romains. Les procédés d'incubation artificielle, en usage sur une grande échelle pour les poulets dans une grande partie de l'Égypte, ont été inventés dans l'antiquité pour l'élève des oies. Diodore de Sicile donne déjà la description de ces fours à couver les œufs.

Quant au buffle, si répandu aujourd'hui en Égypte, il a été amené dans ce pays seulement par les Arabes.

Nous renvoyons à notre section **Égyptologie** et aux paragraphes *Hiéroglyphes* et *Religion des anciens Égyptiens*, ce qui concerne le rôle joué par les animaux dans les hiéroglyphes, et leur attribution aux dieux auxquels ils étaient consacrés (*V.* sur les animaux sauvages de l'Égypte ancienne et moderne, le grand ouvrage de la commission française; sur les animaux domestiques de l'antiquité, le t. IV de Wilkinson, et Fr. Lenormant, *Les Premières Civilisations*, t. I. *Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques, principalement en Égypte;* sur les animaux sacrés, le t. V de Wilkinson, et le catalogue du musée de Boulaq, par M. Mariette).

§ 6. — Géologie, minéralogie. — Nous avons indiqué précédemment (p. 37) les traits principaux de la structure géologique de la vallée du Nil, depuis les formations granitiques de Syène ou Assouân, jusqu'aux alluvions du Delta. Le vaste banc granitique de Syène offre surtout l'espèce de granit désigné sous le nom de *Syénite* ou *granit rouge oriental*, dont il existe d'ailleurs un assez grand nombre de variétés, et les autres roches primitives : gneiss, eurite, feldspath compacte, amphibolite, diallages, micaschistes, se reliant à l'E. avec les phyllades, les serpentines, les porphyres, les roches talqueuses, etc. Le syénite rose, la plus belle de ces roches, a servi à construire les impérissables monolithes des monuments égyptiens, les obélisques, les sphinx, les statues colossales, les sarcophages. Les autres variétés étaient surtout employées comme revêtement de luxe. Les basaltes noirs et verts ont servi aussi à faire des statues. Mentionnons une espèce de jade, la lydienne ou *pierre de touche*, et même les émeraudes, qui avaient une si grande réputation dans l'antiquité et jusqu'avant la découverte des Indes occidentales. On ne sait pas au juste à quelle île de la mer Rouge il faut rapporter le nom antique de Topazos, qui a donné le nom à la pierre précieuse que l'on exploitait sous le règne des Ptolémées. Enfin des fragments de lave et d'obsidienne apportés souvent par les Bicharryèh à Assouan, donnent à penser que la région la plus rapprochée de la mer Rouge doit contenir d'anciens volcans.

La formation granitique s'étend d'Assouân presque jusqu'à Esnèh, où elle est remplacée par les montagnes de grès, dont l'exploitation principale, à Gebel-Silsilèh (grès ferrugineux, grès monumental, grès à ciment siliceux), a fourni la pierre qui forme la grande majorité des monuments de l'ancienne Thébaïde. Les escarpements que ces montagnes formaient près du fleuve favorisaient les transports des blocs, qui ont formé non-seulement la masse des monuments, mais les larges surfaces sculptées des monuments de Médynet-Abou, de Qournah, de Louqsor, de Karnak, d'Esnèh, d'Edfou, d'Ombos, de Dendérah, etc. Ce grès était beaucoup plus facile à

tailler que les roches dures réservées pour les colonnes et les statues proprement dites. Mais aussi ces murailles précieuses se sont dégradées beaucoup plus rapidement. Le grès monumental ne renferme d'ailleurs aucun débris d'animaux marins ou terrestres. Il est même rare d'y trouver des empreintes de végétaux. Les grès se relient à cinq lieues au N. d'Esnèh, aux montagnes de calcaire. Mais nulle part les variétés de grès monumental ne reposent sur la roche primitive : elles en sont toujours séparées par des couches intermédiaires de poudingues quartzeux, souvent recouverts de kaolin ou d'argile. Ces poudingues, dont quelques variétés ont été aussi exploitées par les anciens (*brèche silicieuse agatifère* de Syène) et ont servi à faire de beaux revêtements creusés de hiéroglyphes, des monolithes et des statues colossales, telles que les fameuses statues de Memnon à Thèbes, forment, du reste, des dépôts considérables dans les vallées latérales du Nil, par exemple dans la vallée de l'Égarement, où ils fournissent une sorte de jaspe, nommé *caillou d'Égypte*, dans les vallées de Kosséir, de Rédésièh, de Syout, etc.

Les formations calcaires commencent au N. d'Esnèh, et se continuent jusqu'au Delta, formant la majeure partie des chaînes arabique et libyque. La pierre calcaire entre dans la construction des monuments de l'Égypte moyenne et de la basse Égypte. La seconde pyramide de Gizèh (celle de Chephren) est construite d'un calcaire très-compacte, d'un joli grain et susceptible d'un certain poli avec quelques vestiges de coquilles marines (ostracites). La grande pyramide (celle de Chéops) est d'un calcaire riche en coquilles fossiles (turbinites, hélicites et numismales). Une partie de ces calcaires vient de la chaîne libyque (notamment pour les pyramides de Sakkârah), les autres doivent être cherchés dans la partie opposée de la chaîne arabique, surtout entre Forah et Mahassarah, où se trouvent des inscriptions de différents caractères.

Nous n'avons rien de particulier à signaler sur les vastes bandes de sable qui bordent la vallée et les terrains de culture ; en beaucoup d'endroits, on remarquera l'alternance des couches de sable avec les couches de limon. Nous n'ajouterons rien ici à ce que nous avons dit (p. 40) de la composition du limon du Nil, et de la formation des alluvions de la vallée. Nous devons une mention toutefois aux divers *bois fossiles* que l'on trouve dans différentes parties de l'Égypte, et notamment à la *forêt pétrifiée* qui forme un des buts d'excursion du Caire. On y trouve beaucoup de fragments de troncs d'arbres (palmier, acacia seyal) qui paraissent avoir subi cette transformation siliceuse à l'époque où la région qui les produisait fut envahie par des dépôts de cailloux et de poudingues arrivant de très-loin. Ces bois fossiles se retrouvent dans tout le désert du Caire à Suez, dans la vallée de l'Égarement, dans la vallée des lacs de natron.

Le *natron* est un produit salin qui se trouve en quantités considérables dans une série de lacs situés à l'O. de la vallée du Nil, dans le Fayoum, autour d'Alexandrie et sur beaucoup de points du désert Libyque. On en trouve aussi à l'E. du Nil, du côté de la mer Rouge, à la hauteur de Suez, de Thèbes, et il vient des produits analogues jusque du Sennaar. La composition de ce sel est variable : la quantité moyenne recueillie aux lacs de Terrâneh se compose de chlorure de sodium (52 p. 100), carbonate de soude, 23, sulfate de soude, 11, sable siliceux et argileux, 3, carbonate

de chaux, 0,9, oxyde de fer, 0.2, eau, 9.7. Berthollet a expliqué depuis longtemps sa formation par la réaction mutuelle du sel gemme et du carbonate calcaire réduit en poudre fine sous l'influence d'une température élevée et d'une humidité permanente. On ne trouve pas, en effet, de gisements de carbonate de soude pur, et partout où il se forme du natron, on trouve du sel gemme et du carbonate de chaux. Le natron se forme dans des bassins d'eau douce qui s'imprègnent de sels ; il couvre leurs rives de ses efflorescences; il grimpe sur tous les objets, notamment sur les roseaux, et arbrisseaux, qu'il revêt, comme dans nos climats le givre revêt les plantes de fines arborisations. — Les prétendus natrons venant du Sennaar sont principalement composés d'alun et de silice. Le produit des lacs amers de l'isthme de Suez est surtout composé de sulfate de soude, de chlorure de sodium et de magnésium. L'absence de carbonate alcalin établit une différence considérable entre ces différents sels et le natron véritable.

Les produits minéraux ne forment qu'une partie restreinte des richesses de l'Égypte. On exporte encore les beaux granits de Syène, et depuis trente ans, le beau marbre appelé *albâtre oriental*, qui vient des environs de Syout et de Kosséir. Les porphyres, les quartz et quelques pierres précieuses sont aussi un objet de commerce.

Le natron a beaucoup perdu de son importance depuis que l'on fabrique en Europe la soude artificielle; cependant son exportation représente encore la majeure partie des produits minéraux de l'Égypte. Le sel marin est exploité sur toute la côte du Delta et dans l'isthme jusqu'à Suez. Le gouvernement a aussi établi huit fabriques de nitre ou salpêtre (*Statistique de l'Égypte*). — Le charbon fossile manque, et ce produit serait bien précieux dans un pays où le bois est rare, et où l'on emploie comme combustible des mélanges de paille et de fiente d'animaux desséchée.

Les métaux sont rares; cependant des minerais de fer se trouvent dans le Kordofan, le Fazoglou et les environs de Souakim, ainsi que des sables noirs aurifères exploités par les indigènes.

Des mines fort riches en soufre, à Temesèh [1] ont été concédées, il y a quelques années, à M. le marquis de Bassano. Elles ont même été exploitées, mais des difficultés survenues entre le concessionnaire et le gouvernement du Khédive ont arrêté les travaux, au grand détriment du pays.

§ 7. — **Climats. — Vents. — Maladies.** — Les pluies sont très-rares dans la haute Égypte, presque nulles dans l'Égypte moyenne. A Alexandrie et dans tout le Delta, elles règnent en décembre et janvier, pour cesser graduellement en février, où elles prennent, pour ainsi dire une forme intermittente : ce sont alors des averses qui reparaissent de dix en dix minutes d'intervalle; le nuage chargé d'eau vient de la mer, on peut suivre sa course et se ménager un abri dans quelque maison arabe pour le moment où il éclatera. Au Caire, en janvier, quelques grandes averses, qui ne durent jamais tout un jour, transforment en une boue épaisse le sol des rues et des promenades, et c'est tout. Il en est à peu près de même dans tout le Fayoum.

On s'est demandé si le climat a changé en Égypte depuis que des observations régulières et précises sur la météorologie y ont été faites, et no-

1. A 275 kil. de Suez, sur la mer Rouge.

tamment si les progrès de la culture et les plantations nombreuses faites depuis le règne de Méhémet-Ali jusqu'à nos jours avaient augmenté la quantité ou la fréquence des pluies. En comparant les tables météorologiques de l'expédition française en Orient avec des observations plus récentes, on a vu que, depuis 1798 jusqu'à présent, il ne s'est pas produit de variation bien sensible. Le nombre de jours de pluie observés de 1798 à 1800 était en moyenne, au Caire, de 15 à 16 par an. Il était de 12 à 13 en moyenne de 1835 à 1839. Les plantations si nombreuses de Méhémet-Ali ont dépéri sous les règnes suivants, et celles que le Khédive a fait reprendre ne sont ni assez anciennes, ni assez étendues pour avoir de l'influence. Les observations météorologiques de l'Observatoire établi par le khédive dans la plaine de l'Abbassièh, près du Caire, donnent, pour l'année 1871, le chiffre de 9 jours seulement. A Alexandrie même, avec de nombreuses plantations, le voisinage de la mer et du lac Maréotis, la quantité de pluie n'augmente pas sensiblement; elle a varié de 226 millimèt. en 1867, et de 334 en 1868, à 158 et 72,7 en 1869 et 1870, et à 188 et 283 en 1871 et 1872. Le nombre de jours de pluie a été de 22 en 1870, de 44 en 1871 et de 38 en 1872.

A l'isthme de Suez, le développement de la culture depuis dix ans a moins porté sur les arbres que sur les plantes proprement dites, aussi n'a-t-on pas constaté que les pluies y soient devenues plus fréquentes qu'auparavant, quoiqu'on l'ait prétendu. Toutefois, le climat s'est notablement amélioré; la température y est devenue plus égale, moins élevée en été, moins basse en hiver, et cette modification est attribuée aux infiltrations qui s'établissent de chaque côté du canal à des distances variables, autant qu'à l'influence de la culture elle-même. (*V.* l'ouvrage du Dr Schnepp, *Sur le climat de l'Égypte*, et la *Statistique de l'Égypte*, 1873.)

La neige, la gelée blanche elle-même, sont inconnues en Égypte, mais les rosées sont très-abondantes de novembre en mars : celui qui voyage à cette époque doit donc se prémunir en conséquence : le sable s'imprègne profondément, et l'Arabe nomade profite de ce moment, en décembre et janvier, pour jeter en terre la semence du blé qu'il récoltera en beaux épis mûrs vers le 15 mars : la moisson faite, il va porter plus loin sa tente tissue du poil de ses chameaux, et les espaces naguère verdoyants, couverts de moissons, ne présentent plus qu'un aride désert que le vent recouvre de sables jusqu'à l'année suivante, où la même opération, la même moisson hâtive recommencera et donnera des résultats aussi rapides et aussi satisfaisants. En hiver, le thermomètre descend quelquefois, dans la basse Égypte, à 2 ou 3 degrés centigrades au-dessus de zéro, mais communément il se maintient à 10 et 12. Dans le Saïd on a, en toute saison, une dizaine de degrés de plus. En été, la température monte à 35 et même 38 degrés au Caire, et arrive jusqu'à 45 degrés dans la haute Égypte, le tout à l'ombre. Les eaux croupissantes, les marais du littoral, les eaux détrempées par les inondations, n'ont pas ici, à beaucoup près, les inconvénients qu'ils auraient sous un ciel moins chaud et moins sec; il est cependant indubitable qu'à la suite des inondations le pays n'a pas le même degré de salubrité que dans le reste de l'année.

En mai, juin, juillet et août, c'est-à-dire à l'époque de la crue du Nil, il souffle des vents réguliers du N. et du N. O.; de janvier à mars, ce sont

les vents du S. E. Dans l'intervalle d'avril à mai, on a fréquemment, et quelquefois pendant trois jours consécutifs, un vent du S. extrêmement incommode, même pour les habitants, quoiqu'il n'influe pas sensiblement sur l'état général de la température; et comme on a remarqué que la période pendant laquelle ce vent se fait sentir est de 50 jours, les Arabes l'ont appelé *khamsîn* (cinquante). Ses effets sont des plus pénibles : toute choses, sables, palmiers, habitations, prennent une nuance jaune, et semblent être vues à travers un vitrage teinté de cette couleur; on se renferme chez soi, on étouffe, on a mal à la tête, et on laisse passer ce souffle qui n'a heureusement que peu de durée. Il se fait sentir cependant dans les villes les plus rapprochées du littoral, et remplit les rues d'une poussière ardente, pénétrante, cause première, trop souvent, de nombreuses ophthalmies. L'Égypte est sujette aussi, particulièrement au printemps et en été, au vent brûlant appelé en arabe le *semoum* (le poison), plus suffocant encore que le khamsîn, mais heureusement de beaucoup plus courte durée. Il se maintient rarement au delà d'un quart d'heure ou de vingt minutes. Il souffle généralement du S. E. au S. S. E., et apporte avec lui des nuages de poussière et de sable. Les fortes chaleurs de l'été sont généralement tempérées par une brise du N. et par l'extrême sécheresse de l'air, qui facilitant la perspiration cutanée, est une cause d'abaissement de température pour nos organes internes. Cette sécheresse a néanmoins son inconvénient : c'est la quantité de poussière qu'elle engendre. C'est une des plaies du pays.

En général, le climat de la haute Égypte, quoique plus chaud, est d'une salubrité plus égale et plus constante que celui de l'Égypte inférieure. Le ciel y est d'une pureté admirable; jamais l'atmosphère ne s'y voile du moindre nuage. C'est à cette sérénité constante et à l'extrême sécheresse qui en résulte, que l'Égypte doit la conservation de tant de monuments, avec leurs sculptures et leurs peintures, qui remontent à des époques si reculées. Mais aussi, c'est dans la haute Égypte que les vents se font sentir de la manière la plus pénible. Le khamsîn et le semoum s'annoncent par des signes particuliers, comme chez nous les ouragans. L'air est morne et pesant; les animaux aussi bien que l'homme ressentent un malaise, une oppression indéfinissables; puis tout à coup l'horizon se voile d'un rideau rougeâtre, et des nuages d'une poussière impalpable arrivent avec impétuosité; la peau se dessèche, la respiration s'arrête, on éprouve une irritation nerveuse, puis une prostration et une suffocation telles que l'organisme ne pourrait les supporter longtemps. « Un homme placé à la bouche d'un four, n'aura, dit Lebas (*Expédition du Luxor*), qu'une idée imparfaite des sensations excitées par le khamsîn. Cet état douloureux cesse aussitôt que le vent prend une autre direction. Le soleil dévoilé boit, comme disent les Arabes, les particules ignées qui tourbillonnaient dans l'espace, et les sables, en ondes furieuses, se retirent dans le désert. La transpiration se rétablit et les forces vitales reprennent en partie leur énergie.... Mais l'influence du climat agit sans cesse, ajoute le narrateur, elle les mine sourdement, et un plus long séjour à Luxor aurait occasionné la mort d'un grand nombre de nos hommes : ils étaient devenus blêmes, faibles et languissants. On ne s'acclimate pas sous ce ciel d'airain; il faut y être né de parents arabes pour respirer impunément cet air de feu. Le

fils d'un Européen et d'une femme du pays y atteint rarement sa dixième année. » On a répété bien souvent que les Mamelouks eux-mêmes, qui habitaient et gouvernaient le Saïd, n'y ont pas laissé de descendants. Mais il paraissait que cela tenait à la funeste habitude de l'avortement artificiel pratiqué parmi eux. (*V.* le grand ouvrage de l'*Expédition d'Égypte* et d'autres auteurs dignes de foi.) « Les enfants de la race pure résistent parfaitement et sans précaution à cet excès de calorique; on les voit, sous une température de 40 degrés, nus, la tête découverte, jouer, s'ébattre, courir, se précipiter dans le fleuve, reprendre leurs amusements, se rouler sur le sable, sans que leur santé en soit jamais altérée. » Il faut ajouter que ces effets du climat de la haute Égypte, si bien décrits par cet observateur attentif, ne se font sérieusement sentir qu'après un assez long temps de séjour, et que le touriste proprement dit n'en saurait être affecté d'une manière sérieuse. Pendant une période plus ou moins longue, en moyenne 2 ou 3 mois, il vit sur son tempérament ancien et résiste aux effets de l'*acclimatement*. Il n'est malheureusement pas tout à fait aussi à l'abri des maladies les plus graves de la basse Égypte, dont nous donnerons un aperçu.

Maladies. — L'*ophthalmie* provenant, soit des changements brusques de température, soit des poussières dont l'air est souvent chargé, revêt à son début une marche aiguë assez facile à enrayer, mais passe rapidement à la forme granuleuse, comme les ophthalmies épidémiques de certaines contrées de l'Europe, celle de l'armée belge par exemple. Un nombre très-considérable des habitants même du pays en éprouvent de terribles conséquences, surtout dans les classes inférieures où elle est aggravée par la malpropreté. Les mouches, qui se posent souvent sur les yeux, contribuent peut-être à en propager la contagion. A chaque pas, dans les villages, on rencontre des hommes qui ont perdu l'usage d'un œil ou qui sont tout à fait aveugles.

La *fièvre intermittente*, assez rare au Caire, est très-fréquente et très-redoutable à Alexandrie où elle revêt souvent le type pernicieux (sans doute à cause du lac Marœotis, moins toutefois que cela ne pourrait être, grâce aux vents du N. O. qui poussent les brouillards du lac en sens contraire d'Alexandrie), ainsi que dans une grande partie de l'Égypte, surtout en remontant vers le Soudan. Les simples fièvres rémittentes bilieuses ou gastriques sont communes partout. La fièvre typhoïde, les fièvres éruptives y sont assez rares, à l'exception de la variole, qui est très-curieuse à observer chez les nègres. Les affections du foie, l'*hépatite*, atteignent surtout les Européens qui ne veulent pas s'astreindre à l'hygiène du pays, surtout les Grecs et Levantins qui abusent des alcools, spécialement du *mastic*. La *diarrhée simple*, passant facilement à l'état chronique, et la *dysenterie* y sont très-fréquentes et sévissent sur les Européens (*V. Introduct. générale*, et ci-après, *Hygiène*). Les affections nerveuses sont rares, comme les maladies aiguës de l'appareil respiratoire. La *phthisie pulmonaire*, rare chez les Égyptiens, sévit au Caire sur les nègres du Soudan, qui grelottent sous ce climat où les phthisiques Européens retrouvent souvent la santé ou du moins une amélioration marquée. L'*anémie* est très-fréquente chez les fellahs, surtout dans l'armée, où elle est aggravée par la nostalgie et la mauvaise nourriture; la mort en est

souvent la conséquence par un état de langueur progressive. Contrairement à l'opinion commune, la *peste* est devenue très-rare en Égypte. Depuis 25 ans, le docteur Burguières-Bey n'en a pas vu un cas au Caire. La syphilis, fréquente chez les Égyptiens, garde un caractère assez constant de bénignité. Les affections de la peau sont fréquentes, et on observe des cas intéressants chez les mendiants du Caire : la plus commune est la gale, avec les maladies parasitaires. Parmi celles-ci, on voit souvent le *filaire* ou ver de Médine, qui s'introduit principalement sous la peau des jambes et y constitue un cordon sinueux, dur et douloureux (*V.* Dr Isambert, *Sur la pathologie de l'Égypte*, *Gazette médicale*, 1857, et, pour plus de détails, Griesinger, dans les *Archiven für physiol. Heilkunde de Vierort*. 1853 et 1854).

Le Dr Ernest Godard nous a donné dans son livre curieux (*Égypte* et *Palestine*, 1 vol. Paris, 1867) une bonne étude sur trois maladies de l'Égypte : l'éléphantiasis des Arabes, la lèpre tuberculeuse et le bouton du Nil. Les deux premières maladies, spéciales aux habitants du pays, intéressent surtout les médecins et devront être étudiées soit dans les traités spéciaux, soit dans l'excellent ouvrage que nous venons de citer. L'*éléphantiasis des Arabes*, commun surtout dans le Delta, se reconnaît à ces hypertrophies monstrueuses, qui, notamment aux membres inférieurs, simulent si bien la *jambe d'éléphant*. Ce qu'il y a de plus intéressant dans la monographie du Dr Godard est relatif à la pathogénie de cette maladie : il a très-bien montré que le développement de ces hypertrophies monstrueuses est dû aux récidives incessantes d'une maladie aiguë qui procède à la manière d'un érysipèle, et, à la période chronique, par une série de phlébites, qui déterminent d'abord l'œdème mou, puis l'endurcissement progressif du tissu cellulaire sous-cutané. (V. aussi sur ce sujet une thèse intéressante de Ahmed-Hamdy Mohammed-Aly-Bey, passée à la Faculté de Paris, 1869.)

La *lèpre tuberculeuse* s'observe aussi dans le Delta, mais plus spécialement en Syrie. Cette horrible maladie porte aussi le nom d'éléphantiasis des Grecs, mais cette dénomination est regrettable, car elle tend à confondre cette maladie avec la précédente, bien que ces deux affections n'aient entre elles aucun rapport. La lèpre tuberculeuse semble être une scrofule maligne, qui entraîne les déformations les plus hideuses sur les membres, la perte des doigts et des orteils, et ces déformations de la face, avec teinte roussâtre, qui donnent aux malheureux ce qu'on a appelé l'aspect léonin. Nous aurons occasion de revenir sur cette maladie dans la partie de cet ouvrage consacrée à la Palestine. Jérusalem a élevé un asile aux lépreux : ces malheureux sont beaucoup moins nombreux en Égypte.

Le *bouton du Nil* est une affection qui intéresse beaucoup plus le voyageur, parce qu'il peut en être atteint lui-même, comme l'a été le Dr Godard. Cette maladie présente deux formes très-dissemblables, qui devraient même être séparées en deux maladies à part; car elles n'ont de commun qu'une prétendue identité d'origine, qui ne repose que sur une opinion vulgaire, mais que la science ne semble justifier en aucune façon. L'une, le *petit bouton* (*hamou-el-Nil*), est bénigne : c'est une éruption herpétique, sans état général, accompagnée seulement de démangeaisons et d'hypéresthésie cutanée, qui se développe sur le front, le cou, le tronc ou les membres, et qui paraît due à l'usage de 'eau du Nil non filtrée, ou

à l'abus des excitants, cafés, liqueurs, etc. Un traitement sédatif (bains, purgatifs légers) en vient à bout rapidement. L'autre, le *gros bouton* (*Dimmel-el-Nil*) très-analogue au bouton d'Alep et de Biskra, est évidemment consécutif à un état général, et paraît tenir à l'inobservation des règles hygiéniques propres à ce pays. (V. *Introduction générale*). Cette maladie règne surtout au moment de la crue du Nil, et la plupart des étrangers en sont atteints au bout de quelque séjour en Égypte; elle est essentiellement endémique, propre au pays, et la crue du fleuve ne nous paraît avoir sur elle qu'une influence saisonnière. Peut-être est-elle une des conditions de l'acclimatement, car, d'une part on ne l'a qu'une fois, et, d'autre part, on lui attribue en général une action dépurative ou préventive d'autres maladies, action que le Dr Godard semble admettre jusqu'à un certain point, mais contre laquelle son propre exemple fournirait un argument, car, après en avoir été gravement atteint, lui-même n'a pu échapper à plusieurs maladies qui ont terminé son existence peu de temps après. Quoi qu'il en soit, le bouton du Nil proprement dit est un *ulcère* très-douloureux, qui succède à plusieurs pustules très-difformes; l'ulcère suppure longtemps, et se couvre à plusieurs reprises de croûtes rebelles; il se termine enfin par une cicatrice brunâtre, déprimée et qui reste longtemps douloureuse. Le traitement en est encore assez mal connu. Le mercure, l'iodure de potassium, le fer, le quinquina, les purgatifs sont sans effets; la cautérisation, les emplâtres plus nuisibles qu'utiles. Les sédatifs généraux et locaux, les bains, et surtout les bains froids prolongés, sont les moyens qui ont procuré au Dr Godard le soulagement le plus réel.

Pour résumer cet aperçu général de l'Égypte, nous rapporterons un curieux document des premiers temps de la conquête arabe, encore applicable aujourd'hui : c'est la lettre écrite par Amrou au khalife Omar, qui lui avait demandé une peinture assez exacte et assez vive de l'Égypte pour qu'il pût s'imaginer voir de ses propres yeux cette belle contrée. Amrou écrit au khalife (vers 642 ou 643) :

« O prince des fidèles! peints-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes : voilà l'Égypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouân jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu du pays. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé par le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a soumises envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit et couvrent toute la surface de l'Égypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier. Lorsque ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, le fleuve docile rentre dans les bornes que le Destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

« Un peuple protégé du Ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs,

ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité de Celui qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies et qui entretient l'humidité féconde dont le sol est pénétré; puis à la plus abondante récolte succède de nouveau la stérilité.

« C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une ondoyante et verte prairie, d'un parterre orné de fleurs et d'un guéret couvert de moissons dorées. Béni soit le Créateur de tant de merveilles!

« Trois choses, ô prince des fidèles, contribuent essentiellement à la prospérité de l'Égypte et au bonheur de ses habitants : la première, c'est de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité et tendant à accroître l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. Salut. »

SECTION II. — HISTOIRE.

§ 1. — Aperçu général. — Sources de nos connaissances historiques sur l'ancienne Égypte[1]. — L'histoire de l'ancienne Égypte est restée couverte d'une obscurité profonde, elle n'a été pour les savants qu'un champ de stériles controverses, tant qu'on ne l'a connue que par les notions imparfaites que nous en ont laissées les auteurs grecs et latins. Les récits d'Hérodote et de Diodore de Sicile, la liste des dynasties égyptiennes écrite en grec par le grand prêtre Manéthon, étaient les principales sources d'informations. Quant à l'étude des monuments, ces témoins authentiques qui avaient assisté à l'évolution, au développement et à la décadence du peuple qui nous occupe, et sur lesquels chaque génération avait tracé son histoire en caractères prétendus mystérieux, nul n'y avait songé, les hiéroglyphes n'ayant pas encore livré le secret de leur déchiffrement.

En retrouvant la clef si longtemps cherchée de la lecture de ces caractères, Champollion déchira le voile et remplaça les tâtonnements et les incertitudes par une méthode vraiment scientifique. Grâce à lui, on a pu déchiffer les inscriptions dont les monuments sont couverts, et dans ces inscriptions, on a trouvé, en même temps que la confirmation générale des listes de Manéthon, un guide sûr pour en ressaisir la véritable signification, pour les compléter en beaucoup de points, les rectifier sur une foule de détails, et remonter avec elles jusqu'à l'origine de la monarchie.

Aujourd'hui, les égyptologues possèdent donc trois grandes sources de renseignements qui, contrôlées les unes par les autres, leur ont permis

1. *V.* pour plus de détails : Mariette-Bey, *Aperçu de l'Histoire d'Égypte*. Paris, 1870, chez Franck. — Henri Brugsch, *Histoire d'Égypte*, depuis les premiers temps de son existence jusqu'à nos jours. 1re partie, *l'Égypte sous les rois indigènes*. Leipzig, 1859, gr. in-4°. — Fr. Lenormant, *Manuel de l'Hist. anc. l'Orient*, t. I, *les Égyptiens*. Paris, 1868. — Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, Paris 1875.

d'arriver à la vérité historique. Ce sont, en commençant par les moins importantes :

1° *Les* récits des auteurs grecs et latins;

2° Les listes de Manéthon;

3° Les monuments égyptiens.

1° ***Auteurs grecs et latins.*** — Bien que les auteurs ne soient pas d'un grand secours au point de vue purement scientifique, Hérodote mérite cependant une grande confiance lorsqu'il décrit les mœurs et les usages des Égyptiens. Observateur judicieux et narrateur fidèle, il expose avec une exactitude pleine de charmes les faits intéressants dont il a été témoin pendant un voyage en Égypte qu'il accomplit vers l'an 450 avant J. C.; et l'étude des monuments vient chaque jour donner une nouvelle autorité à ses témoignages.

Les récits anecdotiques et souvent fabuleux que Diodore de Sicile (8 ans avant J. C.) a entassés au sujet de l'Égypte dans les premiers livres de sa *Bibliothèque historique* fournissent quelques indications utiles sur les mythes et les coutumes des bords du Nil, mais on ne doit les accepter qu'avec une certaine défiance.

Le savant géographe Strabon (à peu près contemporain du précédent) voyagea en Égypte jusqu'aux cataractes; il compulsa à Alexandrie les écrits géographiques d'Ératosthène, d'Hipparque et de Posidonius. Sa *Géographie* fut le résultat de ses nombreux voyages et de ses lectures; à côté de descriptions géographiques on y trouve des renseignements intéressants sur la religion, les mœurs et les institutions de l'Égypte.

Enfin Plutarque écrivit en l'an 90 après J. C. un traité en grec sur Isis et Osiris, dont les découvertes de la science confirment en entier les données.

2° ***Manéthon.*** — Sous Ptolémée Philadelphe, c'est-à-dire au IIIe s. avant J. C., Manéthon de Sébennytès, grand prêtre et garde des archives sacrees du temple d'Héliopolis, composa, avec les documents qu'il avait sous la main, une *Histoire de l'Égypte.* Cet ouvrage a malheureusement disparu ; quelques fragments cités par Josèphe dans ses *Antiquités juives*, par Eusèbe, par Georges le Syncelle, écrivain grec du VIIIe s., sont tout ce qui nous en reste. Mais la liste de tous les rois, qui se trouvait à la fin de l'ouvrage de Manéthon, nous a été conservée dans les écrits de quelques chronologistes chrétiens qui l'ont reproduite en entier.

Cette liste, qui s'étend depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Alexandre, partage en grandes dynasties ou familles royales tous les souverains qui ont régné sur l'Égypte jusqu'à cette époque-là.

L'indication des années du règne, quelques rares détails biographiques, sont les seuls renseignements qui accompagnent cette nomenclature.

En faisant le total des durées successives de chaque dynastie mentionnée par Manéthon, on arrive au chiffre de 5004 ans avant J. C., date à laquelle remonterait la fondation de la monarchie égyptienne.

Ainsi l'histoire d'Égypte existerait déjà à une époque où elle n'était chez les autres peuples qu'une suite de traditions et de faits légendaires.

Pour expliquer les chiffres de Manéthon, certains auteurs, préoccupés de mettre la chronologie égyptienne d'accord avec la chronologie biblique, ont supposé que l'Égypte avait été, à diverses époques de son histoire, divisée en plusieurs royaumes particuliers, et que les dynasties que Manéthon

de chaux, 0,9, oxyde de fer, 0.2, eau, 9.7. Berthollet a expliqué depuis longtemps sa formation par la réaction mutuelle du sel gemme et du carbonate calcaire réduit en poudre fine sous l'influence d'une température élevée et d'une humidité permanente. On ne trouve pas, en effet, de gisements de carbonate de soude pur, et partout où il se forme du natron, on trouve du sel gemme et du carbonate de chaux. Le natron se forme dans des bassins d'eau douce qui s'imprègnent de sels ; il couvre leurs rives de ses efflorescences; il grimpe sur tous les objets, notamment sur les roseaux, et arbrisseaux, qu'il revêt, comme dans nos climats le givre revêt les plantes de fines arborisations. — Les prétendus natrons venant du Sennaar sont principalement composés d'alun et de silice. Le produit des lacs amers de l'isthme de Suez est surtout composé de sulfate de soude, de chlorure de sodium et de magnésium. L'absence de carbonate alcalin établit une différence considérable entre ces différents sels et le natron véritable.

Les produits minéraux ne forment qu'une partie restreinte des richesses de l'Égypte. On exporte encore les beaux granits de Syène, et depuis trente ans, le beau marbre appelé *albâtre oriental*, qui vient des environs de Syout et de Kosséir. Les porphyres, les quartz et quelques pierres précieuses sont aussi un objet de commerce.

Le natron a beaucoup perdu de son importance depuis que l'on fabrique en Europe la soude artificielle; cependant son exportation représente encore la majeure partie des produits minéraux de l'Égypte. Le sel marin est exploité sur toute la côte du Delta et dans l'isthme jusqu'à Suez. Le gouvernement a aussi établi huit fabriques de nitre ou salpêtre (*Statistique de l'Égypte*). — Le charbon fossile manque, et ce produit serait bien précieux dans un pays où le bois est rare, et où l'on emploie comme combustible des mélanges de paille et de fiente d'animaux desséchée.

Les métaux sont rares; cependant des minerais de fer se trouvent dans le Kordofan, le Fazoglou et les environs de Souakim, ainsi que des sables noirs aurifères exploités par les indigènes.

Des mines fort riches en soufre, à Temesèh [1] ont été concédées, il y a quelques années, à M. le marquis de Bassano. Elles ont même été exploitées, mais des difficultés survenues entre le concessionnaire et le gouvernement du Khédive ont arrêté les travaux, au grand détriment du pays.

§ 7. — Climats. — Vents. — Maladies. — Les pluies sont très-rares dans la haute Égypte, presque nulles dans l'Égypte moyenne. A Alexandrie et dans tout le Delta, elles règnent en décembre et janvier, pour cesser graduellement en février, où elles prennent, pour ainsi dire une forme intermittente : ce sont alors des averses qui reparaissent de dix en dix minutes d'intervalle; le nuage chargé d'eau vient de la mer, on peut suivre sa course et se ménager un abri dans quelque maison arabe pour le moment où il éclatera. Au Caire, en janvier, quelques grandes averses, qui ne durent jamais tout un jour, transforment en une boue épaisse le sol des rues et des promenades, et c'est tout. Il en est à peu près de même dans tout le Fayoum.

On s'est demandé si le climat a changé en Égypte depuis que des observations régulières et précises sur la météorologie y ont été faites, et no-

1. A 275 kil. de Suez, sur la mer Rouge.

tamment si les progrès de la culture et les plantations nombreuses faites depuis le règne de Méhémet-Ali jusqu'à nos jours avaient augmenté la quantité ou la fréquence des pluies. En comparant les tables météorologiques de l'expédition française en Orient avec des observations plus récentes, on a vu que, depuis 1798 jusqu'à présent, il ne s'est pas produit de variation bien sensible. Le nombre de jours de pluie observés de 1798 à 1800 était en moyenne, au Caire, de 15 à 16 par an. Il était de 12 à 13 en moyenne de 1835 à 1839. Les plantations si nombreuses de Méhémet-Ali ont dépéri sous les règnes suivants, et celles que le Khédive a fait reprendre ne sont ni assez anciennes, ni assez étendues pour avoir de l'influence. Les observations météorologiques de l'Observatoire établi par le khédive dans la plaine de l'Abbassièh, près du Caire, donnent, pour l'année 1871, le chiffre de 9 jours seulement. A Alexandrie même, avec de nombreuses plantations, le voisinage de la mer et du lac Maréotis, la quantité de pluie n'augmente pas sensiblement; elle a varié de 226 millimèt. en 1867, et de 334 en 1868, à 158 et 72,7 en 1869 et 1870, et à 188 et 283 en 1871 et 1872. Le nombre de jours de pluie a été de 22 en 1870, de 44 en 1871 et de 38 en 1872.

A l'isthme de Suez, le développement de la culture depuis dix ans a moins porté sur les arbres que sur les plantes proprement dites, aussi n'a-t-on pas constaté que les pluies y soient devenues plus fréquentes qu'auparavant, quoiqu'on l'ait prétendu. Toutefois, le climat s'est notablement amélioré; la température y est devenue plus égale, moins élevée en été, moins basse en hiver, et cette modification est attribuée aux infiltrations qui s'établissent de chaque côté du canal à des distances variables, autant qu'à l'influence de la culture elle-même. (*V.* l'ouvrage du Dr Schnepp, *Sur le climat de l'Égypte*, et la *Statistique de l'Égypte*, 1873.)

La neige, la gelée blanche elle-même, sont inconnues en Égypte, mais les rosées sont très-abondantes de novembre en mars : celui qui voyage à cette époque doit donc se prémunir en conséquence : le sable s'imprègne profondément, et l'Arabe nomade profite de ce moment, en décembre et janvier, pour jeter en terre la semence du blé qu'il récoltera en beaux épis mûrs vers le 15 mars : la moisson faite, il va porter plus loin sa tente tissue du poil de ses chameaux, et les espaces naguère verdoyants, couverts de moissons, ne présentent plus qu'un aride désert que le vent recouvre de sables jusqu'à l'année suivante, où la même opération, la même moisson hâtive recommencera et donnera des résultats aussi rapides et aussi satisfaisants. En hiver, le thermomètre descend quelquefois, dans la basse Égypte, à 2 ou 3 degrés centigrades au-dessus de zéro, mais communément il se maintient à 10 et 12. Dans le Sâïd on a, en toute saison, une dizaine de degrés de plus. En été, la température monte à 35 et même 38 degrés au Caire, et arrive jusqu'à 45 degrés dans la haute Égypte, le tout à l'ombre. Les eaux croupissantes, les marais du littoral, les eaux détrempées par les inondations, n'ont pas ici, à beaucoup près, les inconvénients qu'ils auraient sous un ciel moins chaud et moins sec; il est cependant indubitable qu'à la suite des inondations le pays n'a pas le même degré de salubrité que dans le reste de l'année.

En mai, juin, juillet et août, c'est-à-dire à l'époque de la crue du Nil, il souffle des vents réguliers du N. et du N. O.; de janvier à mars, ce sont

de se prononcer sur la date absolue à laquelle il remonte. Le doute en pareille matière augmente à mesure que l'on s'éloigne des temps voisins de notre ère, au point que, selon les systèmes, il peut y avoir jusqu'à deux mille ans de différence dans la manière de compter l'âge de la fondation de la monarchie égyptienne. » (Mariette, *ibidem*, p. 125.)

3° *Monuments*. — La civilisation égyptienne est une de celles qui ont laissé le plus de monuments.

Sans compter ceux que l'on retrouve en Égypte, en Syrie, en Nubie et dans le Soudan, un grand nombre de capitales de l'Europe ont établi des musées d'art égyptien, et le musée de Boulaq, près du Caire, sous l'habile direction de M. Mariette, s'est enrichi de toutes les belles recherches de ces derniers temps; de nombreuses fouilles augmentent encore chaque jour ses richesses.

Nous citerons parmi les monuments les plus intéressants :

1° Un *papyrus conservé au Musée de Turin* et renfermant une liste, qui paraît un document officiel, de tous les personnages historiques ou fabuleux qui ont régné sur l'Égypte depuis les premiers temps jusqu'à Ramsès II. Chaque nom de roi y est suivi de la durée de son règne, donnant ainsi le total de la durée de chaque dynastie. Malheureusement, ce précieux document n'existe plus qu'à l'état de fragments et a beaucoup perdu de sa valeur, qui serait immense, s'il était complet.

2° La Bibliothèque nationale de Paris possède une petite chambre, dite *salle des Ancêtres*, sur les parois de laquelle est représenté Thoutmès III faisant des offrandes devant les images de ses ancêtres; mais ici la liste n'est pas continue, un choix a été fait par Thoutmès III parmi ses prédécesseurs, sous l'inspiration de motifs que nous ne connaissons pas, et de longs intervalles de temps règnent souvent entre deux noms consécutifs des rois de cette liste.

3° Un monument connu sous le nom de *Table d'Abydos*, et qui se trouve aujourd'hui dans le Musée Britannique de Londres, représente Ramsès II rendant aussi hommage à 50 de ses ancêtres. Malheureusement, plus de 20 noms manquent à la nomenclature; ici, comme dans le cas précédent de grandes lacunes existent, et surtout nous n'en connaissons pas le commencement. Elle a été cependant d'un grand secours à Champollion pour le classement des rois de la XVIII° dynastie, et à M. Lepsius pour mettre à leur rang respectif les Aménemhât et les Ousortésen, et identifier ces rois à la XII° dynastie de Manéthon; mais son rôle semble devoir se borner là.

4° M. Mariette a découvert à Abydos une seconde table : « Cette *seconde table d'Abydos*, prototype du monument de Londres, bien qu'admirablement conservée, n'ajoute pas grand'chose à nos connaissances. Elle nous révèle quelques rois nouveaux; elle nous certifie le classement dynastique de quelques autres; mais elle est loin encore de nous livrer une série régulière et suivie de tous les rois qui ont régné sur l'Égypte, depuis Ménès jusqu'à Séti. » (Mariette, *ibidem*, p. 131.)

5° Des fouilles opérées à Saqqarah par M. Mariette ont fait découvrir un monument très-intéressant dans la tombe d'un prêtre égyptien nommé Tounar-i, qui vivait du temps de Ramsès II. Cinquante-huit rois y sont représentés; mais, bien que des lacunes dans les dynasties y existent comme dans les listes précédentes, le *monument de Saqqarah* a une utilité

immense, surtout parce qu'il nous donne la liste des souverains des six premières dynasties presque aussi complètes que dans Manéthon.

Tels sont les plus célèbres monuments qui ont servi de bases aux recherches de la science.

§ II. Grandes divisions de l'histoire d'Égypte.

M. Mariette, dans son *Aperçu de l'histoire de l'Égypte* publié en 1870, prenant pour point de départ les diverses civilisations qui se sont succédé dans ce pays, divise l'histoire de l'Égypte en trois grandes périodes :

1° Période païenne, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 381 après J. C. (durée totale 5385 ans).

2° Période chrétienne, depuis 381 après J. C., époque où l'empereur Théodose proscrit les anciens dieux et établit officiellement la religion chrétienne, jusqu'en 640 après J. C. Pendant cette période de 259 ans, l'Égypte relève des empereurs byzantins, dont le siége est à Constantinople.

3° Période musulmane, qui part de la conquête de l'Égypte par les lieutenants de Mahomet (640 ans après J. C.), et de l'établissement de l'islamisme en Égypte ; cette période dure encore.

Les rois qui ont gouverné l'Égypte pendant la longue durée de la période païenne sont distingués entre eux par groupes qu'on appelle dynasties. Toutes les dynasties n'ont pas pris la même ville pour capitale ; Memphis, Thèbes, Éléphantine et plusieurs autres villes, ont été tour à tour le siége officiel du gouvernement, et les dynasties sont désignées par le nom de la ville qu'elles ont choisie. On a en outre des dynasties *éthiopiennes*, *persanes*, *grecques* et *romaines*, du nom des peuples conquérants qui ont soumis l'Égypte. Le nombre total de ces dynasties s'élève à trente-quatre.

M. Mariette, poursuivant toujours son système de grandes divisions, répartit les trente-quatre dynasties en cinq grandes époques :

L'Ancien Empire de la Ire à la XIe dynastie.

Le Moyen Empire de la XIe à la XVIIIe dynastie.

Le Nouvel Empire de la XVIIIe à la XXXIe.

L'Égypte sous les Grecs, XXXIIe et XXXIIIe dynastie.

L'Égypte sous les Romains, XXXIVe dynastie.

Après ces données générales, nous pouvons résumer l'histoire d'Égypte sous la forme d'un simple tableau chronologique.

§ III. Tableau chronologique.

I. PÉRIODE PAÏENNE.

Première époque. — L'Ancien Empire.

Depuis Ménès jusqu'à la XIe dynastie.

Sans parler des époques préhistoriques dont l'étude ne fait que de commencer, et sur lesquels nous reviendrons plus loin (Section III), il y a deux points, longtemps douteux ou controversés, que les observations des explorateurs modernes ont mis hors de discussion. Le premier, c'est que les Égyptiens originaires, tels qu'on les voit représentés sur les monuments, ou mieux encore, tels qu'on les retrouve dans les momies, sont une race blanche, quoique au teint brun, aux cheveux lisses, analogue aux populations berbères et aux races primitives de l'Asie ; elle est très-différente des races nègres de l'Afrique du Sud. Le second point, c'est que la civilisation égyptienne a com-

souvent la conséquence par un état de langueur progressive. Contrairement à l'opinion commune, la *peste* est devenue très-rare en Égypte. Depuis 25 ans, le docteur Burguières-Bey n'en a pas vu un cas au Caire. La syphilis, fréquente chez les Égyptiens, garde un caractère assez constant de bénignité. Les affections de la peau sont fréquentes, et on observe des cas intéressants chez les mendiants du Caire : la plus commune est la gale, avec les maladies parasitaires. Parmi celles-ci, on voit souvent le *filaire* ou ver de Médine, qui s'introduit principalement sous la peau des jambes et y constitue un cordon sinueux, dur et douloureux (*V.* Dr Isambert, *Sur la pathologie de l'Égypte*, *Gazette médicale*, 1857, et, pour plus de détails, Griesinger, dans les *Archiven für physiol. Heilkunde de Vierort*. 1853 et 1854).

Le Dr Ernest Godard nous a donné dans son livre curieux (*Égypte et Palestine*, 1 vol. Paris, 1867) une bonne étude sur trois maladies de l'Égypte : l'éléphantiasis des Arabes, la lèpre tuberculéuse et le bouton du Nil. Les deux premières maladies, spéciales aux habitants du pays, intéressent surtout les médecins et devront être étudiées soit dans les traités spéciaux, soit dans l'excellent ouvrage que nous venons de citer. L'*éléphantiasis des Arabes*, commun surtout dans le Delta, se reconnaît à ces hypertrophies monstrueuses, qui, notamment aux membres inférieurs, simulent si bien la *jambe d'éléphant*. Ce qu'il y a de plus intéressant dans la monographie du Dr Godard est relatif à la pathogénie de cette maladie : il a très-bien montré que le développement de ces hypertrophies monstrueuses est dû aux récidives incessantes d'une maladie aiguë qui procède à la manière d'un érysipèle, et, à la période chronique, par une série de phlébites, qui déterminent d'abord l'œdème mou, puis l'endurcissement progressif du tissu cellulaire sous-cutané. (V. aussi sur ce sujet une thèse intéressante de Ahmed-Hamdy Mohammed-Aly-Bey, passée à la Faculté de Paris, 1869.)

La *lèpre tuberculeuse* s'observe aussi dans le Delta, mais plus spécialement en Syrie. Cette horrible maladie porte aussi le nom d'éléphantiasis des Grecs, mais cette dénomination est regrettable, car elle tend à confondre cette maladie avec la précédente, bien que ces deux affections n'aient entre elles aucun rapport. La lèpre tuberculeuse semble être une scrofule maligne, qui entraîne les déformations les plus hideuses sur les membres, la perte des doigts et des orteils, et ces déformations de la face, avec teinte roussâtre, qui donnent aux malheureux ce qu'on a appelé l'aspect léonin. Nous aurons occasion de revenir sur cette maladie dans la partie de cet ouvrage consacrée à la Palestine. Jérusalem a élevé un asile aux lépreux : ces malheureux sont beaucoup moins nombreux en Égypte.

Le *bouton du Nil* est une affection qui intéresse beaucoup plus le voyageur, parce qu'il peut en être atteint lui-même, comme l'a été le Dr Godard. Cette maladie présente deux formes très-dissemblables, qui devraient même être séparées en deux maladies à part; car elles n'ont de commun qu'une prétendue identité d'origine, qui ne repose que sur une opinion vulgaire, mais que la science ne semble justifier en aucune façon. L'une, le *petit bouton* (*hamou-el-Nil*), est bénigne : c'est une éruption herpétique, sans état général, accompagnée seulement de démangeaisons et d'hypéresthésie cutanée, qui se développe sur le front, le cou, le tronc ou les membres, et qui paraît due à l'usage de 'eau du Nil non filtrée, ou

à l'abus des excitants, cafés, liqueurs, etc. Un traitement sédatif (bains, purgatifs légers) en vient à bout rapidement. L'autre, le *gros bouton* (*Dimmel-el-Nil*) très-analogue au bouton d'Alep et de Biskra, est évidemment consécutif à un état général, et paraît tenir à l'inobservation des règles hygiéniques propres à ce pays. (V. *Introduction générale*). Cette maladie règne surtout au moment de la crue du Nil, et la plupart des étrangers en sont atteints au bout de quelque séjour en Égypte; elle est essentiellement endémique, propre au pays, et la crue du fleuve ne nous paraît avoir sur elle qu'une influence saisonnière. Peut-être est-elle une des conditions de l'acclimatement, car, d'une part on ne l'a qu'une fois, et, d'autre part, on lui attribue en général une action dépurative ou préventive d'autres maladies, action que le Dr Godard semble admettre jusqu'à un certain point, mais contre laquelle son propre exemple fournirait un argument, car, après en avoir été gravement atteint, lui-même n'a pu échapper à plusieurs maladies qui ont terminé son existence peu de temps après. Quoi qu'il en soit, le bouton du Nil proprement dit est un *ulcère* très-douloureux, qui succède à plusieurs pustules très-difformes; l'ulcère suppure longtemps, et se couvre à plusieurs reprises de croûtes rebelles; il se termine enfin par une cicatrice brunâtre, déprimée et qui reste longtemps douloureuse. Le traitement en est encore assez mal connu. Le mercure, l'iodure de potassium, le fer, le quinquina, les purgatifs sont sans effets; la cautérisation, les emplâtres plus nuisibles qu'utiles. Les sédatifs généraux et locaux, les bains, et surtout les bains froids prolongés, sont les moyens qui ont procuré au Dr Godard le soulagement le plus réel.

Pour résumer cet aperçu général de l'Égypte, nous rapporterons un curieux document des premiers temps de la conquête arabe, encore applicable aujourd'hui : c'est la lettre écrite par Amrou au khalife Omar, qui lui avait demandé une peinture assez exacte et assez vive de l'Égypte pour qu'il pût s'imaginer voir de ses propres yeux cette belle contrée. Amrou écrit au khalife (vers 642 ou 643) :

« O prince des fidèles! peints-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes : voilà l'Égypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouân jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu du pays. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé par le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a soumises envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit et couvrent toute la surface de l'Égypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier. Lorsque ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, le fleuve docile rentre dans les bornes que le Destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

« Un peuple protégé du Ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs,

ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité de Celui qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies et qui entretient l'humidité féconde dont le sol est pénétré; puis à la plus abondante récolte succède de nouveau la stérilité.

« C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une ondoyante et verte prairie, d'un parterre orné de fleurs et d'un guéret couvert de moissons dorées. Béni soit le Créateur de tant de merveilles!

« Trois choses, ô prince des fidèles, contribuent essentiellement à la prospérité de l'Égypte et au bonheur de ses habitants : la première, c'est de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité et tendant à accroître l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. Salut. »

SECTION II. — HISTOIRE.

§ 1. — Aperçu général. — Sources de nos connaissances historiques sur l'ancienne Égypte[1]. — L'histoire de l'ancienne Égypte est restée couverte d'une obscurité profonde, elle n'a été pour les savants qu'un champ de stériles controverses, tant qu'on ne l'a connue que par les notions imparfaites que nous en ont laissées les auteurs grecs et latins. Les récits d'Hérodote et de Diodore de Sicile, la liste des dynasties égyptiennes écrite en grec par le grand prêtre Manéthon, étaient les principales sources d'informations. Quant à l'étude des monuments, ces témoins authentiques qui avaient assisté à l'évolution, au développement et à la décadence du peuple qui nous occupe, et sur lesquels chaque génération avait tracé son histoire en caractères prétendus mystérieux, nul n'y avait songé, les hiéroglyphes n'ayant pas encore livré le secret de leur déchiffrement.

En retrouvant la clef si longtemps cherchée de la lecture de ces caractères, Champollion déchira le voile et remplaça les tâtonnements et les incertitudes par une méthode vraiment scientifique. Grâce à lui, on a pu déchiffer les inscriptions dont les monuments sont couverts, et dans ces inscriptions, on a trouvé, en même temps que la confirmation générale des listes de Manéthon, un guide sûr pour en ressaisir la véritable signification, pour les compléter en beaucoup de points, les rectifier sur une foule de détails, et remonter avec elles jusqu'à l'origine de la monarchie.

Aujourd'hui, les égyptologues possèdent donc trois grandes sources de renseignements qui, contrôlées les unes par les autres, leur ont permis

1. *V.* pour plus de détails : Mariette-Bey, *Aperçu de l'Histoire d'Égypte*. Paris. 1870, chez Franck. — Henri Brugsch, *Histoire d'Égypte*, depuis les premiers temps de son existence jusqu'à nos jours. 1re partie, *l'Égypte sous les rois indigènes*. Leipzig, 1859, gr. in-4°. — Fr. Lenormant, *Manuel de l'Hist. anc. l'Orient*, t. I, *les Égyptiens*. Paris, 1868. — Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, Paris 1875.

d'arriver à la vérité historique. Ce sont, en commençant par les moins importantes :

1° Les récits des auteurs grecs et latins;

2° Les listes de Manéthon;

3° Les monuments égyptiens.

1° *Auteurs grecs et latins.* — Bien que les auteurs ne soient pas d'un grand secours au point de vue purement scientifique, Hérodote mérite cependant une grande confiance lorsqu'il décrit les mœurs et les usages des Égyptiens. Observateur judicieux et narrateur fidèle, il expose avec une exactitude pleine de charmes les faits intéressants dont il a été témoin pendant un voyage en Égypte qu'il accomplit vers l'an 450 avant J. C.; et l'étude des monuments vient chaque jour donner une nouvelle autorité à ses témoignages.

Les récits anecdotiques et souvent fabuleux que Diodore de Sicile (8 ans avant J. C.) a entassés au sujet de l'Égypte dans les premiers livres de sa *Bibliothèque historique* fournissent quelques indications utiles sur les mythes et les coutumes des bords du Nil, mais on ne doit les accepter qu'avec une certaine défiance.

Le savant géographe Strabon (à peu près contemporain du précédent) voyagea en Égypte jusqu'aux cataractes; il compulsa à Alexandrie les écrits géographiques d'Ératosthène, d'Hipparque et de Posidonius. Sa *Géographie* fut le résultat de ses nombreux voyages et de ses lectures; à côté de descriptions géographiques on y trouve des renseignements intéressants sur la religion, les mœurs et les institutions de l'Égypte.

Enfin Plutarque écrivit en l'an 90 après J. C. un traité en grec sur Isis et Osiris, dont les découvertes de la science confirment en entier les données.

2° *Manéthon.* — Sous Ptolémée Philadelphe, c'est-à-dire au IIIe s. avant J. C., Manéthon de Sébennytès, grand prêtre et garde des archives sacrees du temple d'Héliopolis, composa, avec les documents qu'il avait sous la main, une *Histoire de l'Egypte*. Cet ouvrage a malheureusement disparu : quelques fragments cités par Josèphe dans ses *Antiquités juives*, par Eusèbe, par Georges le Syncelle, écrivain grec du VIIIe s., sont tout ce qui nous en reste. Mais la liste de tous les rois, qui se trouvait à la fin de l'ouvrage de Manéthon, nous a été conservée dans les écrits de quelques chronologistes chrétiens qui l'ont reproduite en entier.

Cette liste, qui s'étend depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Alexandre, partage en grandes dynasties ou familles royales tous les souverains qui ont régné sur l'Égypte jusqu'à cette époque-là.

L'indication des années du règne, quelques rares détails biographiques, sont les seuls renseignements qui accompagnent cette nomenclature.

En faisant le total des durées successives de chaque dynastie mentionnée par Manéthon, on arrive au chiffre de 5004 ans avant J. C., date à laquelle remonterait la fondation de la monarchie égyptienne.

Ainsi l'histoire d'Égypte existerait déjà à une époque où elle n'était chez les autres peuples qu'une suite de traditions et de faits légendaires.

Pour expliquer les chiffres de Manéthon, certains auteurs, préoccupés de mettre la chronologie égyptienne d'accord avec la chronologie biblique, ont supposé que l'Égypte avait été, à diverses epoques de son histoire, divisée en plusieurs royaumes particuliers, et que les dynasties que Manéthon

conçu) de joindre, par un canal navigable, le Nil à la tête de la mer Rouge; mais il n'en poussa pas les travaux jusqu'à la fin. Une tradition, conservée par Hérodote, lui attribue aussi la pensée de faire exécuter la circumnavigation de l'Afrique; si cette entreprise fut commencée, elle ne fut certainement pas menée à terme.

En l'année 527, dans le sixième mois du règne de Psemtek III ou Psamméhérités, l'Égypte, conquise par Cambyse, devient une province persane. De cette irruption désastreuse date la destruction d'un grand nombre de temples de Memphis et de Thèbes. — Les rois persans qui possédèrent l'Égypte (pendant 122 ans) sont inscrits sur les monuments comme une dynastie égyptienne. C'est la 27e de Manéthon.

27e DYNASTIE. PERSE.

De 527 à 406. Durée 121 ans.

Cambyse (Kambatt)..... règne 5 ans.
Darius Hystaspès (Ntarioush).. 36
Xerxès (Khésirsch)............ 21
Artaxerxès (Artakchéches)..... 41
Xerxès II.................... 2 mois
Sogdianus.................... 7 mois
Darius Nothus................ 19 ans.

Soulèvement de l'Égypte, en l'année 405. Affranchissement.

Cambyse traita d'abord l'Égypte avec douceur, mais des revers multipliés ayant ébranlé la gloire de ses armes, entre autres la destruction de son armée dans le désert, il se livra à des actes de colère et détruisit de nombreux monuments, de Thèbes à Memphis. C'est en vain que Darius fit régner une sage administration, de nombreuses révoltes contre les vainqueurs agitèrent l'Égypte pendant 121 ans, et à la fin les Égyptiens finirent par chasser les conquérants.

28e DYNASTIE (collatérale). SAÏTE.

De 406 à 399. Durée 7 ans.

Plusieurs rois inconnus, Amyrtée, Pausiris, règnent sur une partie de l'Égypte sous la domination des Perses.

Amyrtée II............... règne 7 ans.

En l'année 406, son autorité est reconnue par toute l'Égypte.

29e DYNASTIE. MENDÉSIENNE.

De 399 à 378. Durée 21 ans.

Néphérités (Naïfaaoured).. règne 6 ans.
Akhôris (Hagar).............. 13
Psammouthis................. 1
Néphérités II................. 4 mois

30e DYNASTIE. SÉBENNYTIQUE.

De 378 à 340. Durée 38 ans.

Nektanébès (Nekhthorheb). règne 18 ans.
Téos (Tého)................... 2
Nektanébos II (Nekhtnebef)... 18

Sous les 28e, 29e et 30e dynasties, l'Égypte essaya de se refaire des désastres de l'occupation étrangère. De son côté, la Perse faisait des préparatifs formidables et un choc était inévitable. Nectanebo Ier réussit à repousser les assauts des généraux persans; mais Nectanébo II, vaincu tour à tour à Péluse, à Bubastis et à Memphis, fut contraint de s'enfuir dans le Soudan, laissant les Perses maîtres pour la seconde fois de l'Égypte.

31e DYNASTIE. PERSE.

De 340 à 332. Durée 8 ans.

Ochus.................... règne 2 ans.
Arsès........................ 2
Darius Codoman............... 4

En 332, l'Égypte est conquise par Alexandre. Fondation d'Alexandrie.

Quatrième époque. — L'Égypte sous les Grecs.

32e DYNASTIE. MACÉDONIENS.

De 332 à 306. Durée 26 ans.

Alexandre le Grand règne 9 ans.
Alexandre II, son fils, ne règne pas.

Les Égyptiens, animés d'une haine violente contre les Perses, accueillirent Alexandre avec empressement. Le héros fonda la ville d'Alexandrie. Continuant le cours de ses exploits, il porta ses armes jusqu'à l'Inde. Il mourut en 323, laissant un fils posthume, Alexandre II, Ægus. Ce prince ne régna pas, et en 306 Ptolémée se proclama roi d'Égypte.

33e DYNASTIE. L'ÉGYPTE SOUS LES PTOLÉMÉES.

(274 ans.)

1. Ptolémée Lagus, surnommé Soter........... av. J.-C. 306
2. Ptolémée Philadelphe...... 285
3. Ptolémée Évergète......... 247
4. Ptolémée Philopator....... 222
5. Ptolémée Épiphane......... 205
6. Ptolémée Philometor....... 181
7. Ptolémée Physcon ou Évergète II................ 146
8. Ptolémée Lathyre ou Soter II 117
9. Ptolémée Alexandre I...... 107

10. **Ptolémée Alexandre II...** 81
11. **Ptolémée Aulétès........** 80
12. *Ptolémée Néos Dionysos..* 52
13. **Cléopâtre, et Ptolémée l'enfant...............** 49
14. **Cléopatre sous le nom de son fils Césarion.....**42-30

En l'an 30 avant J.-C., après la bataille d'Actium, où Antoine et Cléopâtre sont vaincus par Octave (2 sept. 31), l'Égypte devient une province romaine.

Sous les premiers princes de la dynastie des Lagides, l'Égypte s'etait élevée à un degré de splendeur, de puissance et de richesse dont elle était déchue depuis longtemps. Alexandrie, la nouvelle capitale, était devenue un puissant foyer d'activité intellectuelle. La marine et le commerce prirent un développement que non-seulement l'Égypte n'avait pas connu jusqu'alors, mais qui était contraire à son génie traditionnel. De grandes entreprises maritimes reculèrent considérablement, dans la mer Érythrée, les limites des connaissances géographiques. L'architecture brilla d'un éclat nouveau; un grand nombre de temples élevés à Thèbes, à Dendérah, à Esneh, à Ombos, à Edfou, à Philæ, rappellent encore les beaux temps de l'art pharaonique. Ces constructions religieuses révèlent un des côtés de la politique des anciens Ptolémées vis-à-vis des peuples conquis, politique toute de conciliation et de fusion entre l'Égypte et la Grèce. Cette sage politique n'atteignit que très-incomplétement son but; la civilisation grecque resta à la surface, sans pénétrer, au moins bien avant, l'esprit de la vieille Égypte. Loin de se fortifier au contact de cette vie nouvelle, les traditions sacerdotales et les anciennes doctrines s'affaiblirent, s'altérèrent, se perdirent en partie. L'intelligence même de la langue sacrée, de la langue des hiéroglyphes, en se resserrant dans un cercle toujours plus étroit, tendait à s'effacer entièrement, ce qui arriva quelques siècles plus tard, sous l'influence, il est vrai, du christianisme.

Cinquième époque. — L'Égypte sous les Romains.

426 ans.

L'événement le plus considérable de cette longue période fut la propagation du christianisme, qui s'introduisit en Égypte dès le premier siècle, et y enfanta bientôt après cet entraînement cénobitique qui couvrit d'ermites les solitudes de la Thébaïde. Les temples des dieux nationaux se maintinrent cependant longtemps encore vis-à-vis du nouveau culte; on y a trouvé des inscriptions hiéroglyphiques qui descendent jusqu'au milieu du IIIe s. La chute officielle de l'ancien culte ne date que de la fin du IVe s., lorsque, par son édit célèbre de 389, l'empereur Théodose ordonna d'abattre le temple de Sérapis, à Alexandrie. « Non-seulement on abattit, dans cette ville, divers petits édifices consacrés aux idoles (et il y en avait presque autant que de colonnes), mais, de plus, on jeta par terre tous les temples et toutes les statues qu'on put trouver dans toutes les villes de l'Égypte, dans les châteaux, dans les bourgs, dans la campagne, sur les bords du fleuve et jusque dans les déserts. » (Tillemont, *Histoire des Empereurs.*)

Ce ne fut pas seulement le culte des dieux de l'Égypte qui acheva de disparaître alors; de cette époque date aussi la ruine complète de ce qui pouvait rester encore de la science égyptienne. L'intelligence des hiéroglyphes, déjà fort affaiblie sans doute, acheva de se perdre, laissant aux générations futures une énigme dont le génie de Champollion n'a retrouvé le mot que quatorze siècles plus tard.

Lors du partage définitif de l'empire, à la mort de Théodose, en 395, l'Égypte resta attachée à l'empire d'Orient ou de Constantinople.

II. PÉRIODE CHRÉTIENNE.

L'Égypte sous l'empire d'Orient.

(244 ans.)

Période absolument stérile en événements relatifs à l'Égypte???

En l'année 20 de l'Hégire (640 de J. C.), l'Égypte est conquise par Amrou, le lieutenant du khalife Omar.

640 ap. J.C.(18 de l'Hégire). Les Cophtes Jacobites livrèrent leur pays à Amrou, digne rival de Khaled; Héraclius avait abandonné Alexandrie : la ville, cependant, résista aux envahisseurs avec une rare énergie; en population et en richesse, c'était encore alors la seconde ville du monde : elle renfermait 4000 palais, des bains nombreux, plusieurs théâtres; sa population se composait de 40000 juifs et de 200000 Cophtes et Grecs. Ses remparts virent tomber

300000 guerriers commandés par Amrou, pendant ce siége mémorable qui dura quatorze mois; enfin, elle fut emportée d'assaut le 22 décembre 640 par ces soldats irrésistibles, aux cris de : « A la mort! Au Paradis! »

III. PÉRIODE MUSULMANE.

Première époque. — L'Égypte sous la domination des Khalifes arabes et des Eyoubites.

644 ap. J. C. Omar défendit le pillage, et cette sage mesure eut pour effet de faire passer beaucoup de ses habitants sous les drapeaux de l'Islam; cependant, tous ceux qui voulurent demeurer fidèles à leur ancienne religion, Jacobites, Melchites et orthodoxes, purent, en payant le tribut annuel, conserver la liberté de leur culte. Byzance envoya plusieurs flottes devant Alexandrie, pour tenter de la reprendre, mais toutes furent repoussées: l'Égypte tout entière resta au pouvoir des Khalifes. Marchant sur les traces des Pharaons, des Ptolemées et des Romains, Omar fit creuser le canal de Koulzoum, entre le Nil et la mer Rouge; les digues et les canaux furent entretenus avec soin, et le tiers des revenus de l'Empire fut affecté à ces travaux. L'impôt de la capitation fut aboli, et l'Égypte prospérait sous ce nouveau gouvernement, lorsque Omar fut frappé mortellement par un assassin qui vengeait une injure personnelle. Othman, qui avait vécu dans l'intimité de Mahomet, lui succéda, et régna onze ans. En 655, il périt assassiné à son tour par les partisans d'Aïcha, veuve du prophète.

655 ap. J. C. Ali lui succéda, et son règne fut désolé par les luttes sanglantes qu'il eut à soutenir contre l'ambitieux Moawiah, gouverneur de Syrie: enfin, il périt de mort violente, et l'Empire tomba aux mains de son rival, qui en transféra le siége à Damas.

660 ap. J. C. Moawiah, le premier des Ommiades, poursuivit les conquêtes de l'Islam suspendues par les guerres civiles; Yezid, premier khalife héréditaire, conquit la souveraine puissance; mais d'autres compétiteurs se maintenaient en Égypte et en Perse. L'unité de l'Empire ne fut assurée que par Abd-el-Malik. qui regna de 685 à 705.

685 ap. J. C. Les Arabes avaient peu de sympathie pour la dynastie des Ommiades établis à Damas, tandis que les Syriens, les Persans et les Égyptiens, les soutenaient vivement. Les Musulmans conservèrent ainsi cet élan et cette activité à laquelle ils avaient dû tant de conquêtes, mais, si le patriotisme se soutenait dans les provinces, le centre de l'Empire devenait un foyer de mollesse et de corruption.

692 ap. J. C. Hassan était gouverneur d'Égypte: il conquit une grande partie de la côte Libyque, s'empara de Carthage, et ces possessions furent conservées et affermies par son successeur Moussa.

708 ap. J. C. Cependant la guerre civile éclata de nouveau à la mort d'Omar II. Les sectaires d'Abbas, oncle du prophète, ayant porté leurs vœux sur ses descendants, une lutte terrible s'engagea entre les drapeaux noirs des Abassides et les blancs étendards des Ommiades. Merwan II, leur dernier khalife, fut assassiné dans une mosquée à Alexandrie (10 février 750). Cette dynastie avait regné 70 ans. Tous ses parents furent mis à mort dans un festin, à Damas, où Aboul-Abbas, surnommé Saffah, qui les avait conviés, et avait ordonné le massacre, prit dès lors le surnom de sanguinaire. Seul descendant de Merwan I, Abdérame échappa au carnage, et devint le fondateur du khalifat Ommiade en Occident. Al-Mansour. frère d'Aboul-Abbas, lui succéda en 750 et en 762 fonda Bagdad, qui devint la capitale des Khalifes Abbassides. Haroun-Al-Raschid (le Juste) ne mourut qu'en 809. A sa mort, et tandis que les fils de Charlemagne se partageaient l'Europe, la guerre civile éclata entre ses trois enfants : l'Empire dépérit pendant ces troubles, mais la dynastie ne fut détruite que par les Bowaïdes ou Bouides, en 945.

827. En 827, Ibrahim-ben-Aglab, gouverneur d'Égypte pour le sultan Haroun, s'était rendu indépendant : il y fonda la dynastie des Aglabites, qui s'étendit dans le Maghreb, et ne fut remplacée par celle des Fatimites, ou Ismailiens, qu'en 908.

868. Un des gouverneurs de l'Égypte, Turkoman d'origine, Ahmed-ibn-Touloun, s'y rend indépendant et y forme souche de la dynastie des Toulounides. Il fonde à *Fostât* la mosquée de Touloun.

906. Les khalifes de Bagdad recouvrent l'Égypte.

935. Elle leur est de nouveau enlevée par un autre Turkoman, Akhchid ou

Ikhchid-Mohammed-ibn-Takadj, qui fonde la dynastie des Ikhchidites.

953. **Les fatimites** de l'Afrique occidentale s'emparent de l'Égypte. En 972, ils agrandissent *Fostât*. Deux ans après, le sultan Moezz y transporte sa résidence, et la nouvelle cité, sous le nom de ***Mas-el-Kahira***, le Caire, devient tout à la fois la capitale de l'Égypte et de l'empire fatimite. Cette ville prend un développement considérable vers le N., et compte bientôt 260 000 hab. Les citernes, les bains, les abreuvoirs, les mosquées, une université et une bibliothèque, la rendirent la rivale d'Alexandrie et de Bagdad.

Le dernier prince de cette dynastie, Adhad-Eddin, déjà assujetti au tribut par les croisés et se sentant hors d'état de résister aux Francs, appelle à son secours les Turkomans et les Kourdes établis en Syrie.

1171. Salah-Eddin-ibn-Eyoub, chef des Kourdes, affranchit l'Égypte, mais fait étrangler Adhad et s'empare du trône: c'est le fameux Saladin, qui joue un rôle si brillant dans les deux premières croisades. — Salah-Eddin est le fondateur de la dynastie égyptienne des **Eyoubites**. Son armée était surtout composée de cavaliers nommés en arabe *Serrâdjin*, dont les croisés firent leur mot *Sarrasins*, qui est pour eux synonyme tout à la fois d'Arabes et de musulmans.

1218-21. Sous le troisième successeur de Salah-Eddin, les croisés se portent de nouveau sur l'Égypte; ils prennent Damiette, que bientôt après ils doivent abandonner.

1249. Saint Louis, chef de la sixième croisade, prend Damiette, mais il est fait prisonnier dans sa marche sur le Caire, et ne se rachète que par une énorme rançon.

1254. Fin de la dynastie des Eyoubites, détrônée par le chef de leur garde, composée d'enfants tcherkesses appelés ***Mamelouks***. (Ce mot signifie esclave et s'appliquait spécialement aux esclaves militaires.)

Deuxième époque. — L'Égypte sous les Sultans mamelouks.

(267 ans.)

Toute cette période du règne des Mamelouks ne fut qu'une longue suite de troubles, de guerres intestines, de crimes, de révolutions de palais. En 267 ans, quarante-sept princes passent sur le trône avili des anciens Pharaons, et presque tous finissent de mort violente. On y distingue deux branches, les *Baharites* (1254-1381) et les *Bordjites* (1381-1517). Quelques-uns laissent de gracieux monuments (*V.* le Caire).

1517. Cet état de choses dure jusqu'en 1517, époque où le sultan Sélim Ier s'empara de l'Égypte par la force des armes.

Troisième époque. — L'Égypte province turque.

(281 ans, jusqu'à l'expédition française.)

Napoléon, dans ses *Mémoires* sur la campagne d'Égypte, résume ainsi cette période de la domination turque :

« Sélim laissa 40 000 hommes pour garder sa conquête, et les divisa en 7 corps de milices : six composés d'Ottomans, le septième de Mamelouks. Il réunit, à cet effet, tout ce qui avait survécu à leur défaite. Il conféra à un pacha, à vingt-quatre beys, à un corps d'effendis, à deux divans, le gouvernement du pays. De ces vingt-quatre beys l'un était le kiaya ou lieutenant du pacha... Le corps des Mamelouks, composé des plus beaux hommes et des plus braves, devint le plus nombreux. Les six premiers corps s'affaiblirent : bientôt ils ne furent plus en tout que 7000 hommes, tandis que les Mamelouks seuls étaient plus de 6 000. En 1646, la révolution fut entière; les Turcs furent éloignés des places, et les Mamelouks s'emparèrent de tout. Leur chef prit le nom de *Cheikh el-Béled* (ou seigneur du pays). Le pacha tomba dans le mépris. En 1767, Ali-Bey, Cheikh-el-Béled, se déclara indépendant, battit monnaie à son coin, s'empara de La Mecque, fit la guerre en Syrie, s'allia aux Russes. Alors tous les beys furent, comme ils ont été depuis, des Mamelouks. En 1798, chacun des vingt-quatre beys avait sa maison, plus ou moins nombreuse; les plus faibles avaient 200 Mamelouks; celle de Mourad-Bey était de 1200. Ces vingt-quatre beys formaient une république soumise aux plus influents : ils se partageaient tous les biens et toutes les places.

« Les Mamelouks naissent chrétiens : ils sont achetés à l'âge de sept ou huit ans, dans la Géorgie, la Mingrélie, le Caucase : des marchands de Constantinople les amènent au Caire et les vendent aux beys. Ils sont blancs et beaux hommes. Des dernières places de la maison ils s'élevaient progressivement et

devenaient moultézims de villages, kia-chefs ou gouverneurs de provinces, enfin beys. Leur race ne se perpétuait pas en Égypte; ils se mariaient ordinairement avec des Circassiennes ou des étrangères. Ils n'en avaient pas d'enfants, ou ces enfants mouraient avant d'être arrivés à l'âge viril. De leurs mariages avec les indigènes ils avaient des enfants qui vieillissaient; mais rarement la race s'en perpétuait jusqu'à la troisième génération, ce qui les obligeait de se recruter par l'achat d'enfants du Caucase. On évalue à 50000 les Mamelouks (hommes, femmes, enfants) qui existaient en 1798. Ils pouvaient mettre 12000 hommes à cheval. »

Quatrième époque. — Expédition française.

(4 ans.)

1798. Expédition française sous le commandement de Bonaparte.
— 1er juillet. Débarquement à Alexandrie.
— 21 juillet. Bataille des Pyramides. 7000 Mamelouks périssent, 3000 se replient sur la haute Égypte, 1200 se retirent en Syrie.
— 23 juillet. Entrée au Caire.
— 1er août. Bataille navale d'Aboukir; la flotte française détruite par Nelson.
— 22 août. Insurrection du Caire, promptement réprimée.
1799. De janvier à mai, nombreux engagements dans la haute Égypte; les débris de Mamelouks refoulés en Nubie: la moyenne et la haute Égypte conquises.
— 25 juillet. Les Turcs, soutenus par les Anglais, ont jeté une armée sur la côte, près d'Alexandrie. La bataille d'Aboukir les détruit ou les oblige à reprendre la mer.
— L'Égypte entière est explorée par la commission scientifique attachée à l'expédition.
— 24 août. Embarquement du général Bonaparte à Alexandrie, pour revenir en Europe; il laisse le commandement de l'armee au général Kléber.
1800. 24 janvier. Le général Kléber signe la convention d'El-Arich pour l'évacuation de l'Egypte. Le ministère anglais, confiant dans l'état de dépérissement de l'armée d'Égypte, donne ordre à l'escadre de la Méditerranée, nonobstant la convention d'El-Arich, d'envelopper les Français pendant leur retour et de les amener prisonniers en Angleterre. L'armistice est rompu. Les Turcs s'avancent vers le Caire, au nombre de 60000; le 20 mars, ils sont complétement défaits à *Héliopolis* par une poignée de Français.
— 14 juin. Le général Kléber assassiné au Caire. Le général Menou prend le commandement de l'armée.
1801. 1er mars. Une armée anglaise, sous les ordres du général Abercrombie, débarque dans la rade d'Aboukir.
— 29 août. Capitulation du Caire pour l'évacuation de l'Égypte.
— 14 septembre. L'armée française se rembarque à Aboukir, au nombre de 24000 hommes: l'armée, à son départ de Toulon, était de 32000 combattants.

Cinquième époque. — Mohammed-Ali et sa dynastie.

1801. La retraite des Français remet l'Égypte sous la domination ottomane. Les Mamelouks échappés aux armes françaises reviennent au Caire et y ressaisissent la suprématie, l'Égypte est de nouveau en proie à l'anarchie.
1806. Méhémet-Ali, ou Mohammed-Ali, Rouméliote de naissance, est promu par la Porte au poste de pacha d'Égypte.
1807. Mars. Les Anglais font une tentative sur Alexandrie pour s'établir en Égypte, sous prétexte de couvrir le pays contre une nouvelle invasion française; ils sont repoussés par Mohammed-Ali.
1811. 1er mars. Les Mamelouks sont exterminés dans le palais même de Mohammed-Ali; ceux qui se trouvaient dans la haute Égypte s'enfuient en Nubie.

Un corps d'armée est envoyé par le pacha contre les Arabes Wahabis, sous le commandement de son fils Toussoun-Pacha. La guerre se prolonge, avec diverses alternatives, jusqu'en 1815, sans résultat décisif.
1816. Reprise de la guerre contre les Wahabis. Ibrahim-Pacha, autre fils de Mohammed-Ali, a le commandement de l'expédition; elle ne se termine qu'en 1818, par la prise du chef des Wahabis et l'occupation du pays de Nejd.
1820-21. Expédition militaire dans les hauts pays du Nil, jusqu'au Senna'ar. Ces contrees sont annexées à la vice-royauté d'Égypte, sous le titre de Soudan égyptien. Fondation de Kharteum,

dont on fait la capitale de ces nouvelles provinces.

Dans le même temps, ou plutôt dès le jour où Mohammed-Ali a vu son autorité bien établie en Égypte, il poursuit sans interruption la pensée qu'il a conçue de régenérer le peuple et le pays. Creuser des canaux, agrandir les cultures, en introduire de nouvelles, creer des manufactures, étendre le commerce, organiser une flotte et une armee régulière, et en même temps acclimater en Égypte la civilisation de l'Europe, tels étaient les vues et les projets auxquels le vice-roi n'a cessé de travailler jusqu'à son dernier jour. Les premiers germes de cette grande réforme ont été portés en Égypte par l'expédition de 1798; mais ce sera la gloire de Mohammed-Ali, et ce doit être celle de ses successeurs, d'en avoir repris la pensée et de travailler à sa réalisation.

1823-29. Intervention des Égyptiens en Grèce.

1831-33. Campagne de Syrie et d'Asie Mineure. L'intervention des puissances européennes amène (14 mai) la paix de Kutayèh entre la Porte et le vice-roi.

1839. La guerre éclate de nouveau entre Mohammed-Ali et la Porte. Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi, s'avance en Anatolie. Bataille de Nézib. Les Turcs sont défaits et Constantinople menacée. Les puissances européennes interviennent encore une fois et obligent l'armée égyptienne à rétrograder. Le traité qui intervient assure la possession héréditaire de l'Égypte à Mohammed-Ali, et à ses descendants mâles, par droit de primogéniture, le titre de vice-rois, en même temps qu'il conserve la suzeraineté de la Porte sur l'Égypte.

1848. Mohammed-Ali, à l'âge de 78 ans, est atteint d'une maladie mentale. Son fils aîné (par adoption), Ibrahim-Pacha, est reconnu vice-roi par la Porte.

— 10 novembre. Ibrahim meurt quatre mois après son avénement. Abbas-Pacha, son neveu, lui succède.

1849. Mort de Mohammed-Ali.

1854. Juillet. Mort d'Abbas-Pacha. Il a pour successeur Mohammed Saïd-Pacha. Chemin de fer du Caire. Commencement du canal de Suez.

1863. Mort de Mohammed Saïd-Pacha.

— Avénement de Ismaïl-Pacha, fils d'Ibrahim-Pacha.

1866-67. Il reçoit de la Porte le titre de khédive, et le droit de succession en ligne directe pour ses enfants; développements donnés à l'industrie, aux chemins de fer et à la navigation à vapeur.

1869. Inauguration du canal de Suez.

1873-74. Expéditions dans le Soudan, le Darfour et aux lacs Nyanza.

SECTION III. — ÉGYPTOLOGIE.

§ 1. — **Époque préhistorique. — Monuments de l'âge de pierre.** — Le nombre des instruments en pierre taillée ou polie, recueillis en Égypte, était, jusqu'à ces dernières années, très-peu considérable; on les comptait. Il en existait quelques beaux spécimens dans les musées de Berlin, de Leyde et de Turin. Les collections du Louvre, pas plus que celles de Boulaq, si riches cependant en objets de toute nature, n'en possédaient aucun exemplaire.

Pendant l'hiver de 1868-69, M. Arcelin, de concert avec M. le vicomte de Murard, entreprit un voyage d'exploration dans la vallée du Nil, dans le but de rechercher si l'on n'y découvrirait pas des instruments de pierre et notamment de silex, dans des conditions analogues à celles qui caractérisent les stations dites de l'âge de pierre en Europe. Leurs efforts furent couronnés de succès, et ils rapportèrent une intéressante série d'outils en silex : hachettes, couteaux, racloirs, percuteurs, etc., recueillis tout le long de la vallée, à Gizèh, Saqqarah, El-Kab, Abou-Manga, Thèbes, Bibân-el-Molouk, etc. M. Arcelin s'empressa à son retour en France de publier le résultat de cette première exploration, et d'appeler l'attention du monde savant sur l'importance des faits observés.

L'éveil était donné. De nouvelles trouvailles vinrent bientôt confirmer ces premiers résultats. Au mois d'octobre 1869, MM. Hamy et Fr. Lenormant découvrirent sur les plateaux qui dominent la vallée des Rois un vaste atelier de fabrication d'outils en silex. Peu après, le docteur Reil, puis MM. Aslan, de la Noue, l'abbé Richard, signalaient des trouvailles analogues. Enfin, M. Mariette lui-même inscrivait à l'ordre du jour de ses travaux la question de l'âge de pierre égyptien, qui s'imposait à son attention. Longtemps méconnus, négligés ou confondus avec les produits de l'époque historique, les instruments de pierre s'offraient par milliers à l'étude des archéologues en un grand nombre de lieux.

Les premiers explorateurs, MM. Arcelin, Hamy et Lenormant, pensèrent qu'on devait voir, dans les faits signalés par eux, les traces d'une industrie fort ancienne, probablement préhistorique, identique à celle qui, à une mystérieuse époque, a couvert l'Europe occidentale de ses produits. Une parfaite analogie de types conduisait à cette importante conclusion.

De vives contradictions se produisirent alors de la part d'éminents égyptologues, MM. Lepsius, Chabas, et de M. Mariette, qui, s'appuyant sur ce que l'on trouvait assez fréquemment des silex taillés dans les sépultures historiques, et notamment dans celles de l'époque ptolémaïque, pensèrent que tous les silex taillés recueillis en Égypte doivent être considérés comme des produits des temps historiques.

M. Arcelin combattit ces conclusions, et, tout en admettant qu'un certain nombre des pièces en litige pouvait être rapporté aux époques historiques, il invoqua, en faveur de sa thèse, des considérations géologiques qu'on dut prendre en considération. Quelques faits, malheureusement peu nombreux, observés par lui, suffirent du moins à démontrer que la géologie seule pouvait résoudre le problème, et qu'il était imprudent de rien préjuger sur une question aussi neuve.

En résumé, on peut voir maintenant au musée de Boulaq une belle collection d'outils de silex, due aux recherches de M. Mariette, et il résulte des débats dont on a parlé plus haut que l'usage des instruments en pierre s'est prolongé fort tard et même jusqu'à nos jours en Égypte. Mais il reste à savoir si les populations préhistoriques n'ont pas eu, comme en Europe, une part importante dans cette fabrication. Quelques faits géologiques signalés par M. Arcelin tendraient à le faire croire. Dès lors, on peut se demander si la race égyptienne est partie de l'âge de pierre pour accomplir par ses propres forces l'évolution qui l'amena à la brillante civilisation dont elle jouissait dès les premières dynasties pharaoniques, ou si une immigration étrangère vint tout à coup l'initier à un progrès réalisé sur quelque autre point du globe. M. Mariette se range à cette dernière opinion, ou plutôt, d'après lui, les anciens Égyptiens, d'origine couschite[1], seraient venus s'établir dans la vallée du Nil, encore déserte, avec une civilisation

1. On nomme communément *Couschite* la population primitive du S. O. de l'Asie, quoique cette dénomination ne soit guère plus justifiée au point de vue anthropologique que celle de Touraniens. Le nom de Kousch se retrouve sur les plus anciens monuments de l'Égypte, mais on est en droit de contester qu'il soit identique au Kousch de la Bible, frère de Canaan, la chronologie des Égyptiens remontant à une époque bien plus éloignée que celle des Juifs.

toute faite. D'un autre côté, de savants naturalistes, et notamment M. le docteur Gaillardot, d'Alexandrie, pensent qu'à la fin de l'époque tertiaire, antérieurement aux temps pharaoniques, la vallée du Nil était couverte d'une riche végétation, dont la forêt pétrifiée du Caire offre la trace ; que par conséquent elle était habitable, et que rien n'empêche de croire à l'existence d'une population primitive autochthone, antérieure à la migration couschite. Les caractères profondément locaux et africains de la race, de la civilisation et de la langue égyptiennes, donnent du poids à cette manière de voir. Quoi qu'il en soit, il y a là tout un horizon nouveau.

Le sol de l'Égypte, convenablement exploré par des sondages poussés jusqu'aux alluvions anciennes, viendra certainement un jour donner la solution de ce grand problème ethnographique. On ne saurait trop recommander à l'attention des voyageurs, et particulièrement des géologues, tout ce qui se rapporte à cet ordre d'idées.

§ 2. — **Époques historiques. — Aperçu général des arts : architecture, peinture, sculpture.** — Arrivons maintenant à des monuments plus positifs, aux édifices encore existants que nous a laissés l'ancienne Égypte. L'architecture tient une place des plus importantes dans l'histoire de la civilisation égyptienne, et elle entre pour une grande part dans l'intérêt qui s'attache à l'Égypte. Les monuments de ce pays ne ressemblent à ceux d'aucune autre contrée du monde. Quand on contemple ces restes prodigieux de constructions antiques qui couvrent la vallée du Nil, et qu'on se reporte par la pensée aux autres pays de l'Asie et de l'ancienne Europe, on sent tout d'abord qu'on est là dans un monde à part, où l'art s'est développé par lui-même, selon le génie propre de la nation à laquelle il appartient, sans rien emprunter ni rien recevoir du dehors. On voudrait remonter à son origine, le suivre dans sa marche graduelle, embrasser d'un coup d'œil la série tout entière de ses développements, depuis les premiers siècles de la monarchie jusqu'au temps des Ptolémées et des Romains. Il y a trente ans, on n'aurait pu hasarder cette vue générale des phases historiques de l'architecture égyptienne et des arts qui s'y rattachent ; l'état de la science la rend possible aujourd'hui. Nous allons essayer d'en résumer le tableau d'après les derniers travaux de feu de Rougé, le ci-devant conservateur du musée égyptien du Louvre, et d'après les plus récentes publications de M. Mariette-Bey, l'infatigable explorateur des antiquités égyptiennes [1].

Nous avons vu dans le paragraphe précédent combien sont encore incertaines et hypothétiques les opinions qui ont été émises sur l'origine de la civilisation égyptienne avant les époques historiques, c'est-à-dire avant les premières dynasties, à ces époques mythologiques mentionnées par Manéthon, et que les inscriptions hiéroglyphiques appellent le temps des Hor-Schesou, c'est-à-dire des « serviteurs d'Horus. » Ces premiers habitants, mentionnés par les documents historiques, étaient-ils uniquement des immigrants d'origine asiatique ? Arrivèrent-ils avec une civilisation déjà complète, ou bien se développèrent-ils dans le nouveau milieu où ils étaient

1. *V.* Mariette-Bey : *Aperçu de l'histoire d'Égypte*, etc., 2e édition. Paris, 1870, librairie Frank. *V.* aussi Fr. Lenormant, *l'Antiquité égyptienne à l'Exposition universelle de 1867*, dans la *Gazette des beaux-arts*, juin, juillet et août 1867. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Paris, 1875, Hachette.

venus s'établir? On ne sait, mais l'opinion des anciens Égyptiens était que leur civilisation s'était complétement formée pendant cette période, et elle attribuait à ces ancêtres légendaires la fondation des principales villes et de plusieurs sanctuaires religieux, par exemple, du temple primitif de Dendérah, dont le plan, tracé sur une peau de gazelle au temps des *Hor-Schesou*, aurait été retrouvé bien des siècles plus tard. Une inscription conservée au musée de Boulaq, et commentée par M. de Rougé dans son *Mémoire sur les monuments des six premières dynasties*, prouverait même que le temple trouvé il y a une vingtaine d'années près du grand sphinx de Gizèh (prononcez Guizèh), et probablement le sphinx lui-même, seraient antérieurs de plusieurs siècles aux grandes pyramides. « Le temple est construit en blocs énormes de granit de Syène et d'albâtre oriental, soutenu par des piliers carrés monolithes; et il n'offre ni une moulure, ni un ornement, ni un hiéroglyphe; c'est la transition entre les monuments mégalithiques et l'architecture proprement dite. Dans l'inscription dont nous avons parlé, le roi Chéops parle du temple comme d'un édifice dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, et qui avait été trouvé fortuitement sous son règne, enfoui par le sable du désert, sous lequel il était oublié depuis de longues générations. Mais le sphinx lui-même n'est peut-être pas beaucoup moins ancien; d'après la même inscription, il aurait, du temps de Chéops, eu déjà besoin de réparations. L'imagination recule devant de semblables indications d'antiquité. » (Lenormant, *loco citato.*)

Arrivons aux dynasties historiques, aux trois premières dynasties qui, commençant à Ménès, auraient régné 769 ans, si l'on en croit Manéthon. « Malgré leur antiquité, dit Mariette-Bey (*Aperçu de l'histoire d'Égypte*, p. 134), les monuments de ces dynasties qui ont traversé les siècles pour venir jusqu'à nous sont encore assez nombreux. Le plus ancien serait la pyramide à degrés de Saqqarah, qui remonterait jusqu'au quatrième roi de la première dynastie. Après elle, il faudrait placer le *tombeau de Thop-hotep*, trouvé pendant nos fouilles à Saqqarah et encore en place, les trois statues de la famille des fonctionnaires *Sépa* (découvertes il y a quarante ans aux pyramides et aujourd'hui au Louvre, au sommet de l'escalier qui conduit aux salles égyptiennes du premier étage), enfin le tombeau et la statue d'*Amten*, transportés des Pyramides au musée de Berlin par M. Lepsius, et contemporains de l'avant-dernier roi de la troisième dynastie. Les fouilles, qui se poursuivent à Abydos, nous livreront tôt ou tard d'autres monuments de ces vieilles familles, si effectivement les buttes au milieu desquelles nos ateliers fonctionnent sont, comme on le croit, celles de Thinis, capitale des rois de la première et de la deuxième dynastie. En étudiant les monuments de cette époque, ajoute M. Mariette (ouvr. cité, p. 19), on y remarque une certaine rudesse et une indécision de style qui laissent deviner qu'au moment où ils ont été exécutés l'art égyptien cherchait encore sa voie. Les trois premières dynasties représenteraient donc cette période d'incubation que toutes les nations nous montrent à l'horizon de leur histoire. »

A la IVe dynastie, 4235 avant J. C., l'histoire commence à sortir de l'obscurité, et des monuments assez nombreux nous permettent déjà de préciser des faits. C'est l'époque de la construction des trois plus grandes pyramides, celles de Gizèh, élevées par les rois Khoufou (Chéops), Khafra

(Chéphren) et Menkéra (Mycérinus). Chéops était un roi guerrier : les bas-reliefs de Ouady-Maghara (presqu'île du Sinaï) nous le montrent châtiant les *On*, bédouins du temps, qui inquiétaient les frontières orientales de l'Égypte. « Il fut surtout un roi constructeur. La plus grande et la plus remarquable des pyramides que possède l'Égypte est le tombeau de Chéops. Cent mille hommes, qui se relayaient tous les trois mois, furent, dit-on, employés pendant trente ans au gigantesque travail que ce roi ordonna. Assurément, il n'est pas au-dessus des forces de notre industrie moderne de refaire un monument semblable. Mais le problème difficile à résoudre, même de nos jours, serait de construire des chambres et des couloirs intérieurs qui, malgré les millions de kilogrammes qui pèsent sur eux, conservent, au bout de soixante siècles, la plus parfaite et la plus étonnante régularité. Quant à la place qu'occupe la quatrième dynastie dans l'Ancien Empire, on peut dire sans hésiter qu'elle en marque le point culminant. Au début de la quatrième dynastie se produit, en effet, un mouvement subit et extraordinaire. L'Égypte est désormais libre d'entraves, et nous voyons éclore tous les prodiges d'une civilisation sans pareille à ce moment dans le monde. Alors la société égyptienne est définitivement constituée. L'art a atteint son plein développement et monte à une hauteur que les plus brillantes époques dépassent à peine. Des villes sont fondées, de grandes fermes enrichissent les campagnes. On y élève des milliers de têtes de bétail. Des moissons abondantes couvrent le sol. Une architecture élégante embellit les habitations. Là, le maître de la maison vit aimé et respecté des siens. Il cultive les fleurs; des jeux, des danses, sont exécutés devant lui. Il chasse, il pêche dans les nombreux canaux dont la contrée est sillonnée. De grandes barques aux voiles carrées flottent pour lui sur le Nil, instruments d'un commerce sans doute très-actif. Partout l'Égypte nous apparaît alors dans l'épanouissement d'une jeunesse vigoureuse et pleine de séve » (ouvr. cité, p. 20 et 21). Telle est la vie qui nous est révélée par les peintures des hypogées funéraires découverts autour de Memphis, à Gizèh et à Saqqarah. Le chef-d'œuvre de la sculpture de cette époque est la *Statue de Chéphren*, fondateur de la seconde pyramide, que l'on voit au musée de Boulaq. « Cette statue, qui n'a pas aujourd'hui moins de soixante siècles, n'est pas seulement remarquable par son antiquité : le fini des détails, l'ampleur et la majesté de l'ensemble, la rendent aussi un des morceaux les plus rares qu'on puisse rencontrer. Elle jette d'ailleurs sur l'histoire de l'art en Égypte un jour inattendu, et nous montre qu'il y a six mille ans les artistes égyptiens n'avaient déjà plus de progrès à faire » (*Ibid.*, p. 139). Une peinture curieuse, que nous avons vue dans un des tombeaux près des Pyramides, montre des sculpteurs commençant à dégrossir des blocs et d'autres occupés à mettre au point des statues. M. Guillaume, le célèbre statuaire, directeur de l'École des beaux-arts de Paris, avec qui nous visitions cet hypogée, nous assurait que les procédés employés par les praticiens modernes étaient encore les mêmes que ceux de cette époque. Quant aux bas-reliefs, « un tombeau inachevé du temps de la dixième dynastie, que M. Lepsius a fait transporter au musée de Berlin, nous initie aussi à la manière de procéder des artistes de cette époque. Sur la paroi que l'on voulait décorer, afin d'obtenir des proportions aussi justes que possible, on commençait par tracer légèrement au crayon des lignes

régulières se coupant à angle droit et formant des carrés d'égale dimension. Dans ces carrés, l'artiste qui dirigeait le travail marquait les points où devaient passer les traits principaux des figures. Un de ses aides ou de ses élèves dessinait alors la composition au crayon rouge, et après ce premier travail une main plus sûre et plus habile rectifiait le trait et l'arrêtait définitivement au pinceau. C'est seulement alors que commençait l'œuvre des sculpteurs, qui entaillaient la pierre en suivant les contours du dessin tracé sur la muraille, et modelaient en relief, dans le creux, les figures indiquées d'abord au simple trait » (F. Lenormant, *loc. cit.*). Une *statue de bois*, conservée au musée de Boulaq, nous montre un personnage qui vit en quelque sorte dans son image. La tête surtout est étudiée avec une vérité frappante. C'est, dans toute sa pureté, ce type fin et rond qu'on rencontre aujourd'hui dans la plupart des villages de la basse Égypte. Le monument devait d'ailleurs être encore bien plus remarquable quand il possédait ce petit enduit composé d'une gaze fine recouverte de stuc qui servait au sculpteur à compléter son œuvre. Plusieurs beaux sarcophages de granit rose et noir, appartenant à des princes de la quatrième dynastie, et conservés au même musée, sont également précieux par les ornements dont les quatre faces extérieures sont couvertes. On trouve là d'excellents modèles de cette architecture à grandes lignes usitée sur les façades des édifices du temps. Ce style était simple et noble au plus haut degré. La ligne droite et le jeu des divers plans faisaient tous les frais de la décoration. Un seul motif d'ornement varie les dispositions; il se composait de deux feuilles de lotus affrontées. « C'est parfois l'imitation de bâtiments construits en bois légers, comme ceux du sycomore et du palmier, les deux arbres principaux de l'Égypte, dont on n'aurait pas même équarri les troncs pour les employer. De même, le plus souvent, dans les tombeaux, la chambre sépulcrale est couverte par des poutres de pierre arrondie de manière à reproduire l'aspect des troncs de palmiers. Ainsi les Égyptiens n'avaient pas commencé, comme on l'a cru si longtemps, par mener la vie de troglodytes. Leurs plus anciens édifices ont été des constructions de bois élevées dans la vallée du Nil, et dans les premiers hypogées qu'ils ont creusés aux flancs de la chaîne Arabique ou de la chaîne Libyque ils ont copié le style et la disposition de ces constructions légères, dont le type est toujours demeuré celui de leurs habitations » (F. Lenormant, *ibid.*). Nous ne pouvons juger des édifices proprement dits que par ces bas-reliefs des tombeaux, ou par les sarcophages, puisqu'il ne reste plus de constructions de cette époque. Le temple découvert près du sphinx de Gizèh, s'il ne remonte, comme nous l'avons dit plus haut, à une époque très-antérieure, est le seul spécimen que nous possédions de l'architecture monumentale de l'Ancien Empire.

A la ve dynastie remontent les pyramides d'Abouzir, et un grand nombre des tombeaux de Gizèh et de Saqqarah. La quatrième et la cinquième dynastie sont si riches en monuments de tout genre, que la seule collection du musée de Boulaq compte une cinquantaine de stèles monolithes de deux à trois mètres de hauteur et autant de belles statues de toutes matières. La VI[e] dynastie a des monuments à Éléphantine, à El-Kab, à Abydos, à Memphis, à Sân, au Ouady-Maghara (péninsule sinaïtique). Le musée de Boulaq en possède un certain nombre.

Pour résumer ce qui concerne les restes des premières dynasties, M Mariette ajoute : « Ces monuments ont presque tous un caractère commun, ils sont funéraires. Les tombes elles-mêmes sont, dans l'ensemble, conçues sur un plan uniforme. Un édicule de forme massive et carrée, où, à certains anniversaires, les parents du mort se réunissaient, un puits creusé verticalement dans le sol et au fond de ce puits des chambres à jamais closes quand elles avaient reçu leur dépôt funèbre, tel en est l'arrangement général. La manière d'orner cet ensemble était aussi à peu près uniforme. Plus de figures que de texte, absence absolue d'images de divinités, scènes nombreuses tirées de la vie privée et particulièrement des travaux des champs, titres des défunts, plutôt religieux que civils, emploi des cartouches royaux dans ces titres très-fréquents, en général travail de sculpture en même temps vigoureux et fin. »

« En analysant ces monuments, on distingue cependant certaines différences qui les font ranger en trois classes. Les premiers appartiennent au type le plus ancien, tel est le tombeau d'Amten. On y sent un art et une écriture qui se forment. Les hiéroglyphes sont clair-semés et en relief. Les formes rudes y abondent. Les statues sont trapues ; les détails anatomiques exagérés.

« Les seconds ont plus d'assiette. Les hiéroglyphes ont des formes moins heurtées. Les textes se lisent mieux. L'élément alphabétique se substitue peu à peu à l'élément syllabique (*V.* le paragraphe *Hiéroglyphes*). Du reste, peu de généalogies ascendantes. Au seul Anubis s'adressent les formules d'invocation. Le tombeau de *Ti* à Saqqarah est le plus beau spécimen que l'on connaisse des monuments de cette seconde époque.

« La troisième est contemporaine de la sixième dynastie. Le nom d'Osiris, jusqu'alors si rare, commence à être plus usité. Les textes s'allongent ; de belles formules de prières se montrent et quelques récits biographiques varient la monotonie des représentations. C'est dans les tombes de ce temps et dans celles qui sont contemporaines de *Ti* que se trouvaient ces belles statues élancées au visage rond, à la bouche souriante, au nez fin, aux épaules larges, aux jambes musculeuses, dont on trouve de si jolis spécimens au musée de Boulaq. C'est enfin dans ces mêmes sépultures que l'antiquaire recueille ces énormes stèles monolithes taillées en forme de façade d'édifice dont ce musée est également si riche » (*Ibidem*, p. 140-143).

Ajoutons enfin que l'art de mouler le bronze en statues paraît remonter à l'Ancien Empire. Deux statuettes envoyées à Paris par M. Gustave Posno, et bien étudiées par M. de Longpérier (*Académie des inscriptions et belles-lettres*, octobre 1875), présentaient d'une manière évidente les caractères de l'art égyptien des six premières dynasties. Ainsi pour la fonte des figures de bronze, comme pour la sculpture de la pierre et du bois, l'Égypte conserve la priorité.

De la VIe à la XIe dynastie, la lacune qui existe dans l'histoire se retrouve aussi dans les monuments et dans les arts. Il n'existe aucun reste authentique de cette période de 436 ans ; cependant M. Mariette-Bey ne désespère pas d'en retrouver quelques-uns dans des régions qui n'ont pas été suffisamment explorées, c'est-à-dire dans toute la zone de terrain qui barre l'entrée du Fayoum (ouv. cité, p. 144), région qui fut le siége de ces quatre dynasties.

Lorsque se produit la période de renaissance qu'on appelle le Moyen Empire; « quand avec la XI[e] dynastie on voit l'Égypte se réveiller de ce long sommeil, les anciennes traditions sont oubliées. Les noms propres, les titres donnés aux fonctionnaires, l'écriture elle-même et jusqu'à la religion, tout en elle semble nouveau. Les monuments de cette époque sont rudes, primitifs et quelquefois grossiers, et, à les voir, on croirait que l'Égypte, sous la onzième dynastie, recommence cette période d'enfance qu'elle avait déjà traversée sous la troisième. » C'est la partie de Thèbes appelée *Drah-Abou'l-Neggah* qui a fourni au musée de Boulaq les restes de cette époque, stèles, vases, fruits, vêtements, meubles, armes, ustensiles, etc. « Les stèles, de carrées qu'elles étaient, sont devenues arrondies par le haut. Les hiéroglyphes y ont une gaucherie particulière. Les sarcophages de ce temps ont aussi un caractère particulier qui les fait reconnaître à première vue. Par allusion à la déesse Isis, qui protége son frère Osiris, auquel le mort est assimilé, en étendant sur lui ses bras armés d'ailes, les cercueils sont couverts d'un système d'ailes peintes en couleurs variées et éclatantes. »

La XII[e] dynastie, celle des Ousortésen et des Aménemhât, a rétabli complétement la puissance et la civilisation de l'Égypte. Elle s'est signalée aussi par de grandes constructions, mais celles-ci ont été détruites lors de l'invasion des pasteurs. On possède encore, de cette époque, l'obélisque d'Héliopolis, celui de Begyg (Fayoum), les hypogées de Beni-Hassan, quelques-unes des grottes de Syout, et plusieurs beaux colosses trouvés à Sân et à Abydos. Tous ces monuments se font remarquer par leur grand style, et prouvent que la douzième dynastie fut une des plus brillantes époques de l'art. C'est à cette époque que remontent les plus anciennes colonnes qui se soient conservées en Égypte; épaisses, cannelées et recouvertes d'un simple dé, elles ressemblent aux premières colonnes doriques. Les peintures conservées sur les murailles des tombeaux des Béni-Hassan nous révèlent aussi mille détails de la vie agricole, de la navigation et de la civilisation de la XII[e] dynastie, qui montrent une véritable prospérité. Enfin, rappelons-nous que c'est un prince de cette dynastie qui crea dans le Fayoum le fameux lac *Mœris*, dont nous avons parlé plus haut (page 41). Les figures sculptées prennent des formes plus allongées que celles du premier empire : leur qualité prédominante est la finesse et l'élégance, mais la réalité et la vie de l'école primitive ne se retrouvent déjà plus; l'art n'a plus la même liberté : il est déjà soumis aux entraves des règles sacerdotales, et le *canon hiératique*[1] des proportions est déjà fixé. On sait d'ail-

1. On nommait *Canon* (Κανών, règle, mesure), dans l'antiquité, une figure sculptée indiquant les proportions normales du corps humain. Tel était le célèbre *Canon de Polyclète*, sculpteur contemporain de Phidias, représentant un soldat armé d'une lance, et qui devint le modèle admiré de toute la statuaire grecque. Ce canon de Polyclète était déjà perdu quand Vitruve essaya, dans ses écrits, de donner de nouvelles règles de proportion du corps humain, lesquelles, malgré de nombreuses erreurs de détails, ont été reproduites par la plupart des artistes de la Renaissance et des temps modernes qui se sont occupés de ce sujet. Mais le canon de Polyclète lui-même avait été précédé par le canon des Égyptiens, dont Diodore de Sicile vit une représentation, et chez ce peuple ce canon sculptural, provenant sans doute d'observations aussi anciennes que l'art lui-même, avait fini par devenir une sorte

teurs tailler les matières les plus dures avec un fini d'exécution remarquable. Une jambe colossale en granit noir, provenant d'une statue du roi Ousortésen Ier, et qui appartient au musée de Berlin, montre bien la différence entre cette époque et l'art primitif. La gravure des inscriptions, exécutée *en relief* sous l'Ancien Empire, est *en creux* sous la douzième dynastie et d'une grande perfection. Les obélisques d'Héliopolis et du Fayoum autorisent à supposer aussi des temples d'une grande magnificence.

La XIIIe et la XIVe dynastie (celles des Sebekhotep et des Nofréhotep) n'ont laissé que des traces un peu conjecturales, quelques têtes, quelques cartouches à Sân, à Abydos, à Syout, à Assouan et à Hamamât. Puis l'art égyptien disparaît de nouveau dans le vide qui répond à l'invasion des Hyksos ou pasteurs (XVe et XVIe dynasties). Ces envahisseurs détruisent la plupart des grands monuments des dynasties antérieures et n'édifient rien par eux-mêmes. Un commencement de renaissance paraît déjà pourtant se faire à la XVIIe dynastie, dynastie double, car une dynastie de rois égyptiens règne à Thèbes, tandis qu'une dynastie de rois pasteurs règne à Sân. « La renaissance qui se manifeste à Thèbes offre des analogies singulières avec celle que nous avons constatée au commencement de la XIe dynastie. A

du dogme religieux, dont il n'était pas permis à l'artiste de s'écarter. M. Charles Blanc, dans un chapitre intéressant (*Grammaire des arts du dessin*, principes, chap. VII ; 3e édit., 1 vol. grand in-8°. Paris, 1876, veuve Renouard, et *Voyage de la Haute Egypte*, Paris, 1876), a tracé l'histoire du canon, et reproduit, d'après l'ouvrage de M. Lepsius (*Choix de monuments funéraires*, Leipzig, 1852), une figure humaine divisée par des lignes horizontales qui représente le canon des Égyptiens. Lui-même, plus tard, en 1869, a eu l'occasion de voir et de dessiner à Karnak et à Ombos des figures analogues (V. Charles Blanc, *Voyage de la Haute Égypte*, Paris, 1876). De l'examen de ces figures, et de plusieurs autres qu'on avait prises pour des figures *mises au carreau* (procédé vulgaire pour reproduire, grandir ou diminuer une figure), l'éminent critique fait ressortir que l'unité de mesure du corps humain, pour les Égyptiens, était la longueur du doigt médius, prise de son articulation métacarpo-phalangienne à son extrémité ; que cette unité reportée une fois sur l'avant-bras atteint l'articulation du poignet (articulation radio-carpienne) ; reportée trois fois plus haut, elle atteint le pli du coude; que, de plus, elle mesure exactement sur la face la longueur comprise depuis la base du nez jusqu'aux bosses frontales, et qu'elle représente en somme le dix-neuvième de la hauteur du corps humain. Les variations présentées par différentes figures tiennent aux variétés de la coiffure. Il est probable que le canon égyptien est le même qui passa ensuite chez les Grecs, et fut reproduit par Polyclète. Toutefois, les sculpteurs grecs donnaient à leurs figures plus de liberté, surtout dans les dimensions du *nombril aux pectoraux*, parce que leur statue normale n'avait pas la position raide et droite du modèle égyptien. Les Égyptiens eux-mêmes ont fait varier les dimensions du front et du vertex dans leurs figures. Mais le fait que le *doigt* était le point de départ de toutes les mesures du corps humain résulte non-seulement d'un passage explicite de Galien (*De Hippocratis et Platonis decretis*, liv. V, p. 255 de l'édition in-folio de Venise) sur le canon de Polyclète, mais aussi de ce fait que dans l'écriture hiéroglyphique un *doigt* est toujours pris soit comme le signe numéral, soit comme le symbole de l'unité. Une autre remarque très-intéressante de M. Charles Blanc, c'est que le même canon s'applique à la figure du lion : une figure égyptienne de lion couché, reproduite par M. Lepsius, nous montre aussi le roi des animaux divisé en dix-neuf longueurs, dont l'unité est formée par son ongle le plus long, celui qui répond au médius de l'homme, d'où sans doute le proverbe latin : *ab ungue leonem*, qui avait transporté dans l'ordre moral une vérité démontrée dans l'ordre physique.

ce moment, Drah-Abou'l-Néggah devient de nouveau le cimetière de Thèbes. Les cercueils *richi* (c'est-à-dire à plumes) et les mauvaises momies qui les remplissent reparaissent. Les mêmes vases, les mêmes armes, les mêmes meubles, se retrouvent dans les tombes. Quelques cercueils de princes et de personnages élevés sont dorés des pieds à la tête (voir le *musée de Boulaq*). En outre, les morts s'appellent comme autrefois *Entep*, *Améni*, *Ahmès*, *Aah-hotep*, si bien qu'aujourd'hui l'œil le plus exercé a peine à distinguer entre eux des monuments que plusieurs dynasties et une longue invasion séparent » (Mariette-Bey, ouvr. cité, page 154).

Mais, en même temps, les rois pasteurs de Sân, à l'époque de la xvii[e] dynastie, ont fini par subir l'influence civilisatrice du peuple conquis, et sont devenus eux-mêmes de véritables pharaons, ornant le temple de Sân de sphinx taillés à leur image, adoptant l'écriture hiéroglyphique, et mêlant leur dieu Soutekh aux anciens dieux égyptiens. M. Mariette a retrouvé et déposé au musée de Boulaq des monuments se rapportant au premier roi de cette dynastie, Saïtès, et au dernier, Apophès ou *Apapi*. Ce sont quatre grands sphinx de granit, un groupe de deux personnages sculptés, une tête de roi pasteur, dont les traits rappellent ceux des pêcheurs actuels du lac Menzalèh, etc. Quant aux rois de la xvii[e] dynastie thébaine contemporaine, on n'a guère que leurs noms gravés sur certains hypogées de Qournah et sur quelques objets conservés dans les collections de l'Europe et de Boulaq.

Quand la dynastie thébaine a rejeté les pasteurs à l'E. du Delta, l'Égypte se relève avec la xviii[e] dynastie, plus puissante que jamais, et les arts reprennent en quelques années toute leur importance. Les temples abattus se relèvent dans toute la vallée du Nil, et les arts industriels reprennent leur perfection. On en a un spécimen curieux au musée de Boulaq dans les admirables bijoux qu'Amosis fit exécuter pour orner la momie de sa mère. Les grands conquérants de cette dynastie gravent leurs exploits sur des monuments architecturaux qui subsistent encore : à Gebel-Barkal, près de la quatrième cataracte, Aménophis III fonde un temple dont les avenues sont précédées de sphinx en forme de béliers. On a de la reine Hatasou les deux grands obélisques, dont l'un est encore debout au milieu des ruines de Karnak (voyez cette localité), le temple de Deir-el-Bahari, à Thèbes, remarquable par ses grands bas-reliefs, sculptés avec une hardiesse et une largeur de ciseau étonnantes, et enfin une porte de granit encastrée dans la cour d'enceinte du temple d'Ombos. Thoutmès III élève des édifices nombreux à Ouady-Maghara, à Héliopolis, à Memphis, à Thèbes, à Ombos, à Éléphantine, en Nubie (à Soleb, entre la deuxième et la troisième cataracte, à Semnèh, un peu au-dessus de Ouady-Halfa, à Amada). « Un des plus jolis temples de l'Égypte, détruit il y a plus de trente ans par le vandalisme des habitants d'Assouan, avait été fondé dans l'île d'Éléphantine par Aménophis III. A Gebel-Silsilèh apparaissent des bas-reliefs qui relatent les campagnes d'Horemheb. Thèbes est en quelque sorte toute resplendissante encore des belles constructions qu'y a laissées la dix-huitième dynastie. Sur la rive gauche, c'est le temple de Deir-el-Bahari, c'est la partie septentrionale de Médinet-Abou, œuvre des Thoutmès, ce sont les colosses d'Aménophis III, ce sont les magnifiques hypogées d'Abd-el-Qournah, ce sont les trois ou quatre tombeaux de rois

qu'on visite dans la vallée de l'ouest; sur la rive droite, les grosses constructions de Karnak sont dues à la dix-huitième dynastie, et Aménophis III fut le fondateur du temple de Louqsor, à l'embellissement duquel travaillèrent ses successeurs jusqu'à la vingt-sixième dynastie. Dans les autres parties de l'Égypte, la dix-huitième dynastie n'a pas laissé moins de traces; on en trouve à El-Kab, à Tell-el-Amarna, à Gebel-Tounèh, à Memphis, à Saqqarah, aux Pyramides, à Héliopolis, enfin à Serbout-el-Khadim, à Ouady-Maghara (province du Sinaï). Enfin, rappelons que la dix-huitième dynastie est de celles qui ont le plus enrichi les musées d'Europe et du Caire » (Mariette, *ibid.*, p. 162). En effet, les belles statues du musée de Turin appartiennent à cette dynastie. Le musée de Boulaq montre aussi le buste colossal de Thoutmès III, qui égale ces statues comme œuvre d'art; la fameuse salle de granit, où se trouve gravé un poëme héroïque en l'honneur de ce souverain, poëme antérieur de plusieurs siècles à Homère et à la Bible; enfin, la magnifique collection de bijoux de la reine Aah-Hotep, qui montre à quel degré de perfection était arrivé l'art du bijoutier et de l'orfévre sous cette dynastie à peine échappée à la domination étrangère. On a également de cette époque bon nombre d'objets de bronze, de statuettes, de poteries relevées d'émaux, etc. (Voyez leur description au *musée de Boulaq*, salle 8.)

La XIXe dynastie est encore une dynastie puissante et où les arts sont florissants, bien qu'elle se borne le plus souvent à continuer les œuvres des époques antérieures, et souvent à se les approprier par ce système, adopté surtout par Ramsès II, de démarquer les monuments de ses prédécesseurs pour y graver son cartouche. Cette coupable usurpation fut pratiquée à Louqsor sur les deux obélisques du temple (dont l'un est à Paris), et sur les quatre colosses élevés en avant du pylône principal de ce même temple; à Karnak sur le second pylône, et sur les colonnes de la salle hypostyle, etc. « Faite avec un soin minutieux, cette opération trompe l'archéologue le plus exercé, et il est ainsi bien des monuments qu'on attribue au conquérant de la dix-neuvième dynastie, et qui lui sont antérieurs de mille ans. Quant aux constructions dues à l'initiative directe des rois de cette famille, on notera en premier lieu les tombes de *Bab-el-Molouk*, et particulièrement celle de Séti Ier, le plus magnifique des souterrains que possède l'Égypte. On notera aussi le *monument d'Ibsamboul*, creusé tout entier dans le flanc d'une montagne, et destiné à perpétuer le souvenir des campagnes victorieuses de Ramsès contre les Soudaniens et les Khétas. Les temples de *Derr* et de *Beit-Oually* en Nubie sont d'autres édifices dus à l'activité de ce roi. Thèbes profita également de la magnificence des rois de la dix-neuvième dynastie. Karnak comprend dans son immense enceinte deux ou trois temples de Ramsès II, malheureusement très-mutilés. Sur la rive gauche, le *Ramesseum* est l'œuvre colossale du même roi, et Séti fit élever à la mémoire de son père Ramsès Ier le temple de Qournah. A Abydos, le petit temple célèbre par la nouvelle table qu'on y a découverte est de Ramsès II. C'est Séti Ier et son fils Ramsès II qui firent élever le grand temple récemment déblayé. Nul doute que Memphis n'ait été aussi l'objet de l'attention de la dix-neuvième dynastie. A la vérité, il ne reste de cette ville illustre que des monceaux de décombres, mais les beaux colosses qu'on voit à Myt-Rahynèh, et dont la tête offre un portrait si ressemblant

de Ramsès II, témoignent assez du soin que ce roi avait pris d'embellir la capitale septentrionale de l'Égypte. Enfin, comme dernier monument de la dix-neuvième dynastie, on comptera le *temple de Sân*, qui fut rebâti sous Ramsès II et ses successeurs, et où les fouilles ont déjà fait découvrir, avec les monuments des pasteurs, onze obélisques, de nombreuses colonnes monolithes de granit et des stèles colossales » (Mariette, *ibidem*, p. 170-173). Dans un autre ordre de travaux, Séti est le premier roi qui joignit par un canal la mer Rouge au Nil, et qui au moyen d'un puits artésien rendit praticable pour les caravanes le chemin qui, de Radasièh (près d'Esnèh), conduit aux mines d'or de Gebel- Atoky.

La xxe dynastie, qui s'ouvre par le règne brillant de Ramsès III, nous a laissé comme monument le palais de Médinet-Abou. Chaque pylône, chaque partie, chaque chambre porte ses exploits reproduits en curieux bas-reliefs, les combats de terre et de mer livrés par ce glorieux Pharaon, et nous fournit les détails les plus curieux sur les peuples qu'il a combattus. Mais après ce prince guerrier la décadence commence, l'Égypte perd ses conquêtes asiatiques et voit son sol envahi, et bientôt morcelé en deux royaumes sous la xxie dynastie. Aussi les arts sont improductifs : après Médinet-Abou et les tombeaux de Bab-el-Molouk, on peut encore citer l'édifice appelé le *temple de Khons*, situé au sud de Karnak, près de la grande allée des Béliers, et une belle stèle qui en provient et est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. La xxie dynastie a achevé le temple situé entre Karnak et Louqsor, et laissé quelques monuments épigraphiques à Sân. Les xxiie, xxiiie, xxive et xxve dynasties, n'ont laissé aucun grand édifice : elles sont connues par des inscriptions provenant principalement du Serapeum de Memphis ou du Gebel-Barkal, et par des bas-reliefs de Karnak. Ces dynasties d'origine étrangère ne produisent rien pour l'art égyptien. Entre cette époque (xiiie siècle) et celle de Psamétik (milieu du viie), on trouve çà et là quelques ouvrages estimables; néanmoins on peut dire que l'art ne se releva réellement que sous la xxvie dynastie (la dynastie Saïte), à laquelle Psammétik appartient. Si l'on examine, par exemple, la statue du roi éthiopien Shabaka, que renferme la villa Albani à Rome, on y voit un magnifique morceau de prime d'émeraude, mais dont la sculpture est mauvaise. Les bons artistes manquaient sans doute, dans un temps où l'on confiait une aussi admirable matière à des mains aussi malhabiles. A Karnak, les grands tableaux de batailles du roi Shashank (vingt-deuxième dynastie) sont d'ailleurs, comme exécution, déjà bien inférieurs à ceux de Ramsès II. Le musée de Boulaq possède aussi la statue de la reine Aménérithis, qui paraît appartenir à ces dynasties.

La domination des Saïtes, en ramenant l'indépendance nationale, marque une nouvelle renaissance de l'art égyptien. La gravure des hiéroglyphes prend, à cette époque, une finesse admirable. Les belles statues se multiplient; on emploie de préférence le basalte noir ou vert, cette roche d'un grain si fin, et dont le sculpteur tire un merveilleux parti lorsque le ciseau triomphe complétement de sa dureté. Sans sortir du type égyptien, les membres des statues acquièrent plus de souplesse et de vérité. Maintenant que nous connaissons mieux les modèles que les Égyptiens purent étudier à Babylone et à Ninive dans les relations multipliées qui s'établirent à cette époque entre eux et les Assyriens, il nous est peut-être permis de supposer

que ces relations eurent quelque part aux nouveaux progrès de l'art des Saïtes; mais, par compensation, nous reconnaissons bien plus visiblement l'influence égyptienne dans les productions des Phéniciens.

« En dehors de la tombe d'Apis à Saqqarah, les monuments de la XXVIe dynastie sont assez rares. Plusieurs belles tombes de l'Assassif à Thèbes, remarquables par leur étendue et le fini des bas-reliefs qui les décorent, sont de cette époque. Sur les rochers d'Assouân et d'Hamamât, à Thèbes, à Abydos, à Saqqarah, on voit encore çà et là quelques souvenirs des princes de cette dynastie. » Ce n'est pas qu'ils aient été moins que d'autres portés à laisser après eux des monuments durables, mais tout nous prouve qu'à ce moment la civilisation s'était portée entièrement vers le Nord, autour de Saïs, leur nouvelle capitale. Hérodote nous rend un témoignage des œuvres éclatantes qu'ils y avaient accomplies : le temple bâti par Apriès, auquel Amosis fit ajouter un portique, qui surpassait de beaucoup tous les autres ouvrages de ce genre par son étendue, sa hauteur, autant que par le choix et la grosseur des pierres, et par les statues et les sphinx gigantesques qu'on-y avait placés; un colosse énorme de soixante-quinze pieds de hauteur, enfin une chapelle monolithe qu'Amosis avait fait venir des carrières d'Éléphantine, et qui avait nécessité le travail de deux mille bateliers. Son poids était de près de 420 000 kilogrammes, ses dimensions extérieures de 12 mètres de long, 7 mètres de large et 4 mètres de hauteur. Malheureusement cette capitale des Saïtes a disparu sans retour, il n'en reste que des ruines confuses.

La XXVIIe dynastie, celle des souverains de la Perse, n'a pas d'influence sur l'art égyptien : l'Égypte, occupée de révoltes successives, ne songea guère à bâtir. Cambyse, entraîné dans de folles expéditions, se venge de ses désastres en ruinant les monuments de l'Égypte. Darius, plus modéré, laisse des traces de son passage à Hamamât, et bâtit un temple à Ammon dans l'oasis de Khargèh. Artaxerxès n'a laissé que quelques inscriptions. Les XXVIIIe, XXIXe et XXXe dynasties, rendent l'Égypte à elle-même, mais l'ennemi est toujours à ses portes. « Ces dynasties, travaillées par tant de germes de dissolution, ont pourtant laissé des monuments dignes d'une époque plus florissante. A Philæ, le grand temple est commencé par Nectanébo II; Nectanébo I ajoute quelques parties aux temples de Médinet-Abou et de Karnak. A Memphis, la tombe d'Apis est complétée par ce dernier prince, et un beau pylône est bâti en avant du souterrain. Acoris, Néphérités, embellissent de leurs statues et de leurs bas-reliefs les édifices sacrés. Les grands et beaux sarcophages de granit que possèdent les musées de Berlin, de Paris et de Boulaq, sont encore de ce temps, et parmi eux on remarquera le sarcophage de Nectanébo I, enlevé à Alexandrie pour être transporté à Londres. Chose remarquable, sous ces dynasties déchues de leur rang politique, rien ne laisse apercevoir encore les traces de cette rapide décadence, qui, quelques années après l'occupation des Grecs, va frapper toutes les œuvres de l'art égyptien » (Mariette, *ibid.*, p. 185).

A la XXXIe dynastie, l'Égypte est retombée sous le joug des Perses. La XXXIIe est la dynastie Macédonienne d'Alexandre le Grand. On a d'elle quelques cartouches gravés sur une porte à Éléphantine, et, à Karnak, une belle chambre de granit, construite sous Philippe Arridée, frère du conquérant. Alexandre II figure sur quelques bas-reliefs à Karnak et à Louqsor.

La xxxiiiᵉ dynastie, celle des Ptolémées, marque une ère nouvelle, sinon un progrès dans l'art égyptien. A cette époque le type grec, par sa beauté même, devint funeste à l'art égyptien. Loin de l'améliorer, il ne fit qu'introduire dans les formes une rondeur mal assortie qui ne fut ordinairement que de la mollesse. On reprit l'usage général de la gravure en relief; mais les formes des caractères devinrent de plus en plus négligées, et ces défauts allèrent en empirant sous la domination romaine. Une seule partie de l'art égyptien conserve son caractère au milieu de cette décadence. Les architectes d'Esnèh, d'Ombos et de Dendérah, ne se laissèrent pas séduire par les lignes merveilleuses des édifices de Corinthe ou d'Athènes, et ils continuèrent à élever des temples dans un ordre purement pharaonique, aussi longtemps qu'ils travaillèrent en l'honneur de leurs dieux nationaux.

« Aucune famille royale n'a du reste plus bâti que les Ptolémées sur les rives du Nil. Non-seulement ils ont restauré et complété les anciens sanctuaires, mais ils ont élevé à nouveau des temples nombreux. En Nubie, c'est Dakkèh, Kalabchèh, Debout, Dandour; c'est surtout Philæ, île charmante dont ils ont fait un site peut-être unique au monde. En Égypte, on citera Ombos, modèle d'architecture puissante, gâté malheureusement par le mauvais style du temps; Esnèh, qui serait moins détestable, si nous en connaissions les parties enfouies sous la ville moderne; Erment, presque tout entier détruit. Tout en ornant Alexandrie d'édifices somptueux, dont nous ne pouvons plus juger aujourd'hui, les Ptolémées n'oublièrent pas non plus Thèbes. Sur la rive gauche, Déir-el-Médinet et le petit temple situé sur le Birket-Abou sont de leur temps; sur la rive droite, ils firent élever la grande porte isolée qui est tout à fait au nord de Karnak; l'autre porte de même modèle, sous laquelle on passe en arrivant de Louqsor au temple de Khons, et enfin le petit édifice situé à côté de ce temple. Que dire de Dendérah, monument hors ligne dédié aux dieux du pays en l'honneur de Césarion? que dire surtout d'Edfou? les textes inédits s'y comptent par centaines de mètres. Enfin, rappelons qu'à El-Kab, à Môtanah (province d'Esnèh), à Akhmin, à Behbit (près de Mahallèh-el-Kébir) et en bien d'autres localités, les noms des Ptolémées se montrent, et qu'il faut aussi leur attribuer la partie la plus belle de la tombe d'Apis à Saqqarah, ainsi que les gigantesques sarcophages qui s'y trouvent » (Mariette, *ibid.*, p. 187). C'est enfin sous un de ces princes que fut gravée cette *pierre de Rosette*, qui permit enfin de retrouver les alphabets et la langue de l'ancienne Égypte (*V.* ci-après, *Hiéroglyphes*).

La domination romaine ne fait plus qu'accélérer la décadence de l'art égyptien. Le despotisme des Césars ne s'occupe que par intervalles de cette province éloignée. « Les préfets élèveront bien encore à Alexandrie quelques monuments, parmi lesquels on comptera la colonne de Pompée; à Antinoë (Cheikh-Abâdeh), Adrien bâtira toute une ville; il construira à Antinoüs, son favori, un tombeau digne des anciens rois, qu'il fera précéder de sphinx et d'obélisques (l'un d'eux est maintenant à Rome sous le nom d'obélisque Barberini); à Kalabchèh, à Dandour, à Dakkèh, à Philæ même, à Edfou, à Esnèh, à Erment, à Dendérah, les empereurs firent bien continuer l'œuvre des Ptolémées. A travers cette apparente prospérité, mille signes de décadence s'aperçoivent déjà. Le bel art des Khoufou, des Ousor

tésen, des Thoutmès, des Ramsès, des Psamétik, devient de jour en jour plus grossier : les coutumes, la langue, l'écriture, tout se modifie. Comme un vieillard que la décrépitude a frappé, l'Égypte s'avance en chancelant vers son dernier jour, et sous Théodose elle finit par succomber » (Mariette, *ibid.*, p. 193). Le christianisme achève la ruine de la religion égyptienne, et la perte de ses traditions sacrées, de sa langue, de son écriture, et, quand survient l'invasion musulmane, il y a longtemps que l'art égyptien est oublié.

Nous venons d'exposer l'histoire de l'art égyptien et d'énumérer les monuments qui remontent aux différentes époques de son développement; il nous reste à exposer au point de vue du sentiment artistique l'idée générale qui ressort du style égyptien. Nous ne pouvons mieux faire pour cela que d'emprunter à M. Charles Blanc (*Grammaire des beaux-arts*, liv. II, chap. xv) les lignes suivantes qui en résument parfaitement le caractère au point de vue surtout de la sculpture et de la peinture :

« L'art de l'Égypte, le plus ancien de tous, est le plus facile à connaître, parce qu'il demeura stationnaire, uniforme, immuable, tant qu'il fut égyptien, c'est-à-dire jusqu'à ce que la domination des Ptolémées en eut changé un peu la physionomie en y introduisant ou plutôt en y laissant s'infiltrer quelque chose du génie grec. Considérée dans son ensemble, sans tenir compte des exceptions et des nuances, la sculpture égyptienne présente un caractère éminemment symbolique et rappelle toujours sa première destination, qui fut d'exprimer des idées religieuses et d'en être l'écriture imagée. Son berceau est dans le temple. Elle y figure d'abord à l'état de délinéation, et ne fait que graver ses contours. Puis, elle s'enfonce en creux au dedans du mur ou elle saillit au dehors du bas-relief. Ensuite, elle se dégage de la muraille non sans y adhérer encore par quelques attaches, et, quand enfin la statue est complétement isolée (ce qui est très-rare, car elle est presque toujours adossée à un pilastre), elle trahit infailliblement son origine, qui est l'architecture, et sa raison d'être, qui est le symbole. Jetez les yeux sur une figure égyptienne : les formes y sont accusées d'une manière concise, abrégée, non pas sans finesse, mais sans détails. Les lignes en sont droites et grandes. L'attitude est raide, imposante et fixe. Les jambes sont le plus souvent parallèles et jointes. Les pieds se touchent, ou bien, s'ils sont l'un devant l'autre, ils suivent la même direction, ils restent aussi exactement parallèles. Les bras sont pendants le long du corps ou croisés sur la poitrine, à moins qu'ils ne se détachent pour montrer un attribut, un sceptre, une clef, une coupe, un lotus; mais dans cette pantomime solennelle et cabalistique la figure fait des signes plutôt que des gestes; elle est en situation plutôt qu'en action, car son mouvement prévu, en quelque sorte immobile, ne changera plus; il ne sera suivi d'aucun autre. Cependant, par une compensation qui étonne, il se trouve que cet art égyptien, qui semble retenu dans une éternelle enfance, est un art grand, majestueux, hautement formulé. Il est majestueux et grand par l'absence du détail, dont la suppression a été voulue, préméditée par le prêtre. Gravée en bas-relief ou sculptée en ronde bosse, la figure égyptienne est modelée, non pas grossièrement, mais sommaire-

ment ; elle n'est point dégrossie comme une ébauche; elle est au contraire finement dessinée, d'une simplicité choisie dans ses lignes et dans ses plans, d'une délicatesse élégante dans ses formes, ou, pour mieux dire, dans ses formules algébriques.

« Deux choses y sont évidentes et évidemment volontaires : le sacrifice des petites parties aux grandes, et la non-imitation de la vie réelle. Nue, la figure est vue comme à travers un voile; vêtue, elle est serrée dans une draperie collante, semblable à un second épiderme, de sorte que le nu se découvre quand il est voilé, et se voile quand il est découvert. Les muscles, les veines, les plis et les contractions de la peau, n'y sont point rendus, ni même la charpente osseuse. La variété qui distingue les êtres vivants, et qui est l'essence de la nature, est remplacée par une symétrie religieuse et sacerdotale, pleine d'artifice et de majesté. D'ordinaire les mouvements exécutés par plusieurs figures sont soumis au parallélisme des membres doubles et paraissent obéir à un certain rhythme mystérieux, qui a été réglé dans le sanctuaire impénétrable. Le plus sûr moyen d'expression dans l'art égyptien est en effet la *répétition*. Quels que soient le naturel et la souplesse d'un mouvement, il devient cérémonial quand il est répété intentionnellement, et plusieurs fois d'une manière identique, ainsi que nous le voyons si souvent dans les sculptures de l'antique Égypte. Elle appartient à l'ordre des choses sublimes, cette répétition persistante qui fait de toute marche une procession, de tout mouvement un emblème religieux, de toute pantomime une cadence sacrée.

« Le style égyptien est donc monumental par le laconisme du modèle, par l'austérité des lignes et par leur ressemblance avec les verticales et les horizontales de l'architecture. Il est imposant, parce qu'il est une pure émanation de l'esprit; il est colossal, même dans les petites figures, parce qu'il est surnaturel et surhumain. Il demeure toujours semblable à lui-même, parce qu'il représente la foi, qui ne doit point varier. Enfin le style égyptien est engendré par un principe autre que l'imitation, et c'est volontairement qu'il s'écarte de la vérité imitative, car la faculté de rendre fidèlement la nature n'est pas plus étrangère aux Égyptiens qu'aux Grecs, et la preuve en est dans la vérité saisissante que présentent quelquefois les animaux, comparée à la manière convenue et artificielle dont la figure humaine est exprimée.

« Une preuve encore de la volonté qu'eurent les prêtres de substituer le symbole à l'imitation, c'est que l'étude de l'homme physique et la connaissance de l'anatomie furent sévèrement prohibées chez ce peuple étrange qui respecta la mort plus que la vie, comme si la mort eût été pour lui l'initiation à une vie impérissable.

« Quand il modèle la tête humaine le sculpteur égyptien l'imite avec plus de fidélité, et il montre bien ce qu'aurait pu être son imitation dans un art qui fût resté libre. Avec quelle force est exprimée la conformation de la race africaine! Comme il est bien taillé, ce visage des enfants de Cham, au profil déprimé, au nez aplati, avec lèvres épaisses, au menton rentrant et court, aux yeux allongés, obliques et placés au niveau du front! Et ces yeux, s'ils sont toujours ouverts, toujours entiers, et toujours de face dans les têtes de profil, ce n'est point assurément parce qu'un œil est plus difficile à dessiner de profil qu'une bouche; c'est sans doute parce

qu'on a voulu, en dépit de la vérité, que l'organe révélateur de la pensée eût dans le visage humain une importance décidée et dominante.

« Est-il besoin d'insister sur une tendance aussi fortement marquée au symbolisme, alors que tant de figures nous offrent la combinaison monstrueuse des corps humains avec des têtes d'animaux? « En montrant aux yeux, dit Raoul Rochette (*Cours d'archéologie*), un corps d'homme surmonté d'une tête de lion, de chacal ou de crocodile, l'Égypte n'eut certainement pas l'intention de faire croire à la réalité d'un être pareil; c'était une pensée qu'elle voulait rendre sensible plutôt qu'une image vraie qu'elle prétendait offrir. Le mélange des deux natures était là pour avertir que ce corps humain servant de rapport à une tête d'animal était une pensée écrite, la personnification d'une idée morale et non pas l'image d'un être réel. » Oui, on peut le dire, la sculpture égyptienne demeura une forme de l'écriture, un art essentiellement symbolique, et ce fut une raison de plus pour qu'elle restât immobile. Le symbole fut pour ce grand art ce qu'étaient pour les morts embaumés les aromates qui les conservaient: il le momifia, mais en le momifiant il le rendit incorruptible. »

La *peinture* n'a été la plupart du temps employée par les Égyptiens qu'au point de vue décoratif, pour garnir les larges surfaces laissées par l'architecture, ou pour relever le modelé des moulures, des chapiteaux et des bas-reliefs eux-mêmes, qui étaient pour la plupart coloriés. Les peintures les plus vastes et les plus remarquables se trouvent au Deir-el-Bahari, dans les tombeaux du Bab-el-Molouk, à Béni-Hassan, et dans les tombes récemment découvertes de Saqqarah. Le caractère du dessin est absolument le même que celui de la sculpture, si bien caractérisé par M. Charles Blanc dans les lignes ci-dessus. Les scènes relatives à la vie privée donnent toutefois au dessin plus de liberté que l'art sculptural religieux. Quant au coloris, il est encore d'une fraîcheur merveilleuse dans les chambres de Deir-el-Bahari et des tombes que nous venons de citer. Le climat de l'Égypte, un air sec et tiède, conservent tout, et des peintures vieilles de quatre mille ans sont en meilleur état que la plupart des fresques de la renaissance italienne. En dehors des peintures murales et sculpturales, on rencontre aussi quelques petites stèles en bois, où les sujets sont seulement peints, et avec une extrême finesse. Enfin, sur les papyrus et particulièrement sur les manuscrits du *Rituel funéraire*, on trouve souvent des vignettes dessinées à la plume avec une délicatesse, une vérité et une sûreté de main extrêmement remarquables.

§ 3. — Édifices anciens. — Pyramides. — Sépultures. — Colosses. — Obélisques. — Palais. — Édifices privés. — Temples. — Nous venons de voir dans le paragraphe précédent quel fut le développement historique des arts dans l'ancienne Égypte. Il nous faut indiquer maintenant les caractères architecturaux des édifices qui nous sont restés.

Nous avons déjà insisté suffisamment sur les *Pyramides*, les plus vieilles constructions du monde historique, qui nous étonnent par l'extrême simplicité de leur figure géométrique non moins que par leur masse et le merveilleux agencement des blocs énormes qui les composent, et même par l'habileté qui a présidé à quelques-uns de leurs détails intérieurs. Nous renverrons à la description particulière des grandes pyramides (*V.* le Caire, Gizèh, Saqqarah) ce qui nous reste à dire de ces monuments funéraires où

les fastueux souverains de l'Égypte croyaient dérober leurs momies aux injures des siècles, en les scellant sous une montagne de pierre close hermétiquement après leur mort.

Les *sépultures* forment les plus anciens monuments de l'Egypte. Nous avons indique dans le paragraphe précédent (p. 85) les caractères différents qu'elles ont affectés aux différentes époques et le type général qui présidait à leur construction. Depuis les tombes les plus simples, les *mastabas* (sorte de pyramide tronquée recouvrant comme un couvercle massif le puits au fond duquel repose la momie, telles qu'on voit les tombes qui se groupent autour des grandes pyramides), jusqu'aux tombes les plus compliquées de la vallée des Rois (*Bab-el-Molouk*) à Thèbes, l'idée restera la même : la tombe est préparée du vivant du personnage : plus sa vie se prolonge, plus sont nombreuses les chambres où sont représentées les actions de sa vie; lorsqu'il meurt, le travail cesse, la momie est cachée avec soin dans un dernier puits, et la tombe est fermée. Dans les sépultures de Thèbes, à la vallée des Rois, il semble que le soin de cacher la tombe ait dominé tous les autres : la porte murée, le terrain nivelé tout autour devait en dissimuler l'existence. Quant à la chambre extérieure destinée aux survivants, elle n'y est pas; elle était remplacée par les grands édifices commémoratifs, véritables temples-tombeaux (moins la dépouille du mort) qui étaient bâtis dans la plaine de Thèbes à l'entrée de la nécropole (*V.* Médinet-Abou, Deir-el-Bahari, etc.). Nous reviendrons, en décrivant le *musée de Boulaq* (*V.* ce nom), sur les détails présentés par les tombes à toutes les époques et sur les objets si intéressants qu'on y a découverts.

Les grandes *statues colossales* de l'Égypte, telles que les colosses dits de Memnon à Thèbes, le colosse de Ramsès à Memphis, n'étaient pas des monuments isolés, ils étaient, comme les obélisques, dressés à l'entrée de grands édifices aujourd'hui disparus.

L'*obélisque* est une construction particulière à l'art égyptien, comme la pyramide, dont il n'est sans doute qu'une forme dérivée. Ces élégantes aiguilles, flanquant la porte principale des grands édifices, étaient en même temps revêtues d'inscriptions hiéroglyphiques précieuses pour l'histoire. L'Égypte ne possède plus qu'un petit nombre de ces vénérables monolithes. Rome et Constantinople avaient dès l'antiquité dépouillé le pays du Nil de ses obélisques pour en orner leurs places publiques. La France en a reçu un des plus précieux dans les temps modernes. Le plus ancien de l'Égypte est celui d'Héliopolis, qui date de la douzième dynastie. Après cet obélisque, après ceux d'Alexandrie et celui du Fayoum, il faut aller jusqu'à Thèbes pour en retrouver; ceux de Louqsor datent de Ramsès II (quatorzième dynastie); celui de Karnak, de la reine Hatasou (dix-huitième dynastie). La pointe des obélisques était souvent couverte d'un pyramidion en cuivre doré, ou d'une sphère, et quelquefois recouverte d'ornements dorés (*V.* Karnak).

Palais. — Nous ignorons quelle était la disposition des palais de Memphis, où tout a péri, même les ruines; dans la seconde capitale de l'Égypte, à Thèbes, les demeures royales dont on a cru retrouver encore les restes auraient été comprises dans l'enceinte des temples. Tel serait le *pavillon de Ramsès III* à Médinet-Abou. Il est toutefois douteux qu'il ait jamais servi d'habitation, comme l'a fait remarquer Mariette-Bey. « Si le pavillon de Médinet-Abou est un palais, c'est que les palais étaient en pierres tout

aussi solides que les temples eux-mêmes : et pourquoi les traces mêmes d'un seul autre palais ne sont-elles pas venues jusqu'à nous? Nous ne décidons pas par là la question de savoir où logeaient les rois, question de plus en plus embarrassante depuis que nous savons qu'ils ne logeaient pas dans les temples. » (Mariette-Bey, *Itinéraire des invités*, p. 129.) Il paraît probable que les édifices connus sous le nom de palais à Karnak et à Médinet-Abou étaient seulement un monument commémoratif de la gloire militaire.

Demeures privées. — Si les palais des rois ont disparu, à plus forte raison tout vestige d'habitations privées a disparu. Nous avons toutefois par les peintures décoratives des renseignements sur ce que pouvaient être les habitations de l'ancienne Égypte. Autant les temples des dieux frappaient l'esprit du peuple par leur étendue, leur colossale construction et leur richesse, autant les demeures privées étaient simples et nues. C'est le contraste éternel que présente l'Orient ancien ou moderne. Il y avait néanmoins des gradations. Les habitations des riches se distinguaient surtout par la recherche de leurs jardins, ce vrai luxe des pays chauds. Ces heureux climats sont peu exigeants; ce qu'on y veut avant tout, c'est de l'air et de l'ombre. Tout est disposé pour ce double objet. Des rues très-étroites, où le soleil ait difficilement accès; des constructions où l'air circule largement. Les villes actuelles et leurs maisons peuvent donner une idée exacte de ce qu'étaient les maisons et les villes de l'ancienne Égypte; sauf l'introduction de la mosquée musulmane, rien d'essentiel n'a pu changer dans la disposition et l'aspect des habitations privées, parce que c'est le climat même qui en impose les conditions. Dans les demeures d'une certaine étendue, une galerie ouverte, soutenue par des piliers, courait, comme dans nos anciens cloîtres, autour d'une cour ordinairement plantée d'arbres, et donnait accès aux différentes pièces de l'habitation, qui prenaient jour sur cette cour intérieure. Alors comme aujourd'hui la maison se terminait en terrasse. Tout était construit en briques. Dans les peintures murales où sont représentées des scènes de la vie civile, on voit figurée une grande variété de meubles, quelquefois remarquables par l'élégance des formes aussi bien que par la richesse de la matière et du travail; et l'on peut d'ailleurs se former une idée de la perfection à laquelle étaient arrivés très-anciennement certains arts de luxe, par les bijoux et les autres objets d'or, d'ivoire et d'autres matières précieuses, que l'on a trouvés dans les tombeaux et qui se conservent dans nos musées. Comme travail d'orfévrerie, de ciselure et d'incrustation, beaucoup de pièces défieraient l'habileté de nos meilleurs artistes. Naturellement les habitations communes et les demeures des pauvres cultivateurs n'avaient plus rien de cette recherche. Quatre murailles en terre, une petite cour intérieure, une ou deux chambres nues et quelques resserres, c'était tout. C'est encore ce qui constitue l'habitation moderne d'un fellah. Nos pauvres paysans, dans des conditions de climat bien plus rudes, en ont-ils davantage? On est d'ailleurs frappé, à la vue des constructions en briques crues des villages de la basse Égypte, de l'analogie d'aspect que les cases les plus importantes, et les constructions les plus élevées telles que les pigeonniers, présentent avec la forme traditionnelle des pylones des anciens temples égyptiens. Ce sont les mêmes lignes, la même largeur de la base, la même tendance à la forme pyramidale.

En somme, les temples sont, avec les tombes, les seuls édifices de l'ancienne Égypte, qui nous soient restés et dont nous puissions avec certitude indiquer le caractère général, avant d'arriver aux descriptions particulières qui feront l'objet des routes de notre itinéraire.

Temples. — On a cru et répété longtemps que les premiers temples égyptiens étaient creusés dans les rochers, et que ces excavations religieuses avaient plus tard servi de modèle aux édifices élevés sur le sol. Cette théorie, de même que bien d'autres idées spéculatives, s'est évanouie devant les faits, depuis que la découverte de Champollion a permis de lire les inscriptions ; on a constaté que le petit nombre de temples souterrains qui se rencontrent en Égypte et en Nubie sont tous de date beaucoup plus récente que les temples extérieurs. Les plus anciens parmi ces derniers sont aussi, ce qui est assez naturel, les moins ornés et les plus petits. Ce ne sont guère que de simples chapelles. Ces premières constructions religieuses n'ont pas de soutiens intérieurs, ce que leurs petites dimensions rendaient inutile ; les colonnes ne paraissent que lorsque l'édifice prenant de plus grandes proportions, il fallut en soutenir le plafond au moyen de forts pilastres. Mais ce qui n'était d'abord qu'une condition de solidité devint bientôt un moyen d'ornement. Les premières colonnes ne sont que des piliers de forme carrée, sans soubassement ni chapiteau ; puis on en abat les angles, ce qui produit la colonne polygonale ; on en creuse plus ou moins les faces, ce qui donne la colonne cannelée ; on lui donne un support bas et large, ébauche du piédestal ; et enfin on ajoute divers ornements à sa partie supérieure, imités soit de la tête du palmier, soit d'un bouquet de feuilles de lotus, ce qui devient l'origine du chapiteau, et, par suite, de l'architrave, de la frise, et des autres détails de l'entablement. La peinture, la sculpture et la statuaire arrivent ensuite, pour couvrir les parois de l'édifice de tableaux religieux ou de représentations historiques à la gloire du roi constructeur, ou pour en orner les abords de figures colossales. Il faut remarquer qu'outre les tableaux proprement dits, la peinture eut dans les temples, de même que dans les grands édifices, une application très-étendue. Les statues et les bas-reliefs étaient peints, en tout ou en partie. Les frises, les colonnes et d'autres portions du sanctuaire étaient également relevées de riches couleurs, dans l'emploi desquelles la pratique avait donné une grande habileté aux Égyptiens pour les effets de distribution et d'harmonie. Le plafond du temple était communément peint en bleu et semé d'étoiles à l'imitation de ce beau ciel d'Égypte d'un azur si pur. La couverture des temples, comme de tous les autres édifices, est invariablement plate, ou en terrasse. La voûte n'était pas inconnue aux Égyptiens, puisqu'on la trouve même dans les Pyramides (la voûte angulaire ou en pointe, à la vérité), mais ils ne l'employèrent que dans les constructions de petite dimension et spécialement dans les monuments tumulaires. Pendant bien des siècles on n'y fit entrer que la brique ; les plus anciennes voûtes en pierre que l'on ait rencontrées sont du temps de Psamétik, au septième siècle avant notre ère. Celles-ci sont en plein cintre. Au total, la voûte n'est ici qu'une exception, et c'est à peine si l'on peut dire qu'elle appartient au système architectural de l'Égypte [1].

1. Nous avons dans le tome Ier de l'*Itinéraire de l'Orient*, GRÈCE ET TURQUIE

Au contraire le plafond droit et les grandes salles hypostyles appartiennent en propre aux anciens édifices de ce pays.

Mais c'est assez parler des éléments architectoniques de ces constructions, éléments sur lesquels nous aurons bien des occasions de revenir dans le courant de cet ouvrage. Pour le moment nous voulons surtout indiquer la disposition générale des édifices religieux. Quoique les temples égyptiens, comme nos modernes basiliques, différassent nécessairement de grandeur, d'ornementation et de richesse selon les localités, ils [illegible] cependant construits sur un plan général qui leur était commun à tous et qui résultait des nécessités communes du culte, lequel semble avoir présenté dans toute l'Égypte une grande unité, quels que fussent le nombre et la diversité apparente des divinités qui composaient le panthéon égyptien. Nous verrons en effet plus loin (voy. § 5, p. 119, *Notions sur les divinités égyptiennes*) que ces dieux si variés dans leurs dénominations, n'étaient en réalité que les attributs d'un même être suprême. Aussi la distribution des diverses parties des édifices religieux était à peu près partout la même. La différence n'était que dans les proportions et dans les détails, encore les variantes provenaient-elles beaucoup plus de certains usages locaux que de la différence des divinités elles-mêmes.

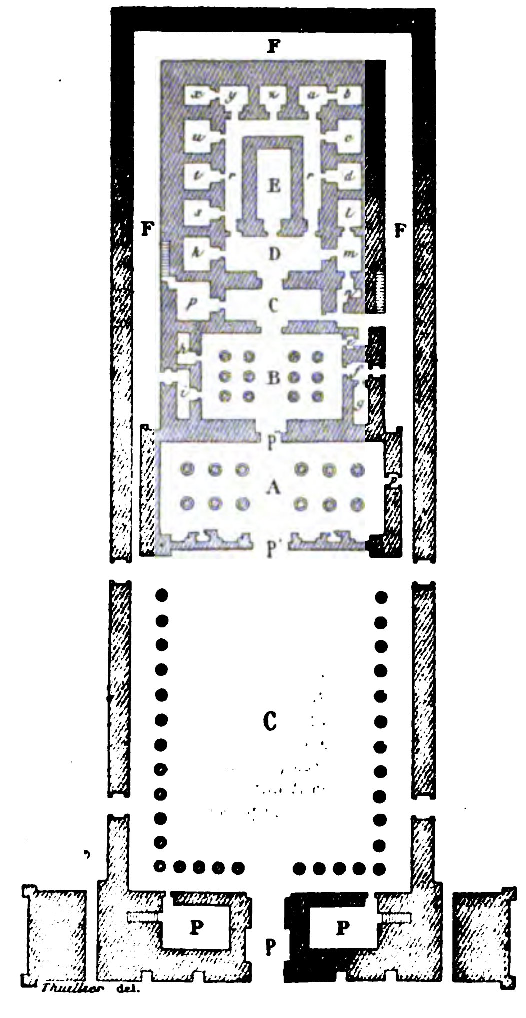
Les temples égyptiens ont laissé des édifices assez vastes et assez bien conservés pour qu'il fût possible aux architectes modernes, d'en lever le plan. Malheureusement l'enceinte extérieure de presque tous les anciens grands temples a été envahie par des maisons coptes ou arabes qui défigurent complétement l'aspect primitif des lieux. Mais les travaux très-importants de déblaiement qui ont été exécutés dans ces dernières années, surtout aux temples de Dendérah et d'Edfou, et qui se poursuivent encore ailleurs, par ordre du Khédive, et sous l'habile direction de notre éminent égyptologue Mariette-Bey, nous ont rendu presque dans leur intégrité ces admirables édifices, et nous donnent une excellente idée de ce qu'était la distribution générale d'un temple égyptien; il nous suffit de reproduire ici le plan de l'un de ces temples pour tracer une fois pour toutes la description générale d'un sanctuaire égyptien.

Plan général du temple Égyptien. — Le grand temple égyptien s'annonçait de loin par ses hautes murailles, ses pylônes, ses obélisques et ses mâts à banderoles. L'ensemble des constructions était ordinairement entouré d'un espace planté d'arbres (le *téménos*), et le tout était environné d'une muraille en briques formant une première enceinte.

En avant du temple, à une distance plus ou moins considérable, s'élevait une première entrée, que l'on nommait le *propylône* (avant-porte). Ce propylône donnait accès sur une avenue plus ou moins longue appelée *dromos*, bordée à droite et à gauche (au moins dans les grands temples) d'une double ligne de sphinx à tête humaine ou à tête de bélier. A l'extrémité de l'avenue, dans la longueur de laquelle s'élevait quelquefois un second propylône, venait enfin l'entrée proprement dite, le *pylône*, PP (voy. ci-derrière, p. 100, le plan du temple d'Edfou), porte formée d'une sorte de

L'EUROPE, traité en maint endroit de l'origine de la voûte. On trouvera au mot *voûte*, à la table alphabétique de ce premier volume, l'indication de tous les passages consacrés à cet intéressant problème d'architecture.

grande tour quadrangulaire à pans inclinés, percée au centre d'un larg
portail, p, et décorée extérieurement d'images colossales des dieux. Le porta



du pylône est flanqué soit de deux obélisques, comme à Louqsor, ou à Karnak, soit de statues colossales, quelquefois de ces deux ornements à la

fois. C'est à la façade extérieure du pylône qu'étaient encastrés les grands mâts auxquels étaient appendues de longues banderoles.

En franchissant la porte du pylône, on pénètre (comme à Edfou, à Philæ) dans une vaste cour C entourée de portiques, au fond de laquelle le temple proprement dit est signalé par un large portique couvert (*pronaos*) ou avant-temple, soutenu par trois ou quatre rangées de colonnes puissantes et par d'épaisses murailles latérales. « Cette salle A n'est encore qu'une sorte de façade monumentale. Ouverte à la grande lumière et à tous les bruits de l'extérieur, elle est sans rapport direct avec le temple proprement dit. De petites portes *p* sont ménagées sur le côté. Elles servent au passage des prêtres et à l'entrée des offrandes. Quant à la grande porte, p', le roi seul a le droit de la franchir, et les tableaux gravés dans cette première salle sont ordinairement relatifs au cérémonial de la réception du roi. Ce n'est donc qu'une entrée, un lieu de passage où le roi se prépare aux cérémonies qu'il va célébrer dans l'intérieur. » (Voy. Mariette-Bey, *Itinéraire des invités*, p. 79.) Une grande porte de fond, p", située dans l'axe de la première et dans l'axe général du temple, conduit dans le temple proprement dit (*naos*)[1]. C'est d'abord une première salle B, déjà sombre, mystérieuse, soutenue par des colonnes centrales et entourée de chambres latérales *e, f, g, h, i*, puis trois chambres rectangulaires C, D, E, dont les portes médianes sont toujours dans l'axe central. « C'est dans ces dix chambres que les prêtres s'assemblent et qu'on fait les préparatifs des fêtes. Celles-ci consistaient surtout en processions qui circulaient dans le temple, tantôt passaient dans des *couloirs* à ciel ouvert F,F,F (comme à Edfou), tantôt montaient sur les terrasses, et en redescendaient pour parcourir selon les rites prévus les diverses parties de l'enceinte extérieure. La salle B était le point de départ de ces processions. Quant aux autres salles, elles servaient à la préparation des offrandes, destinées à figurer dans les fêtes et à la conservation ou au dépôt des emblèmes qu'on portait en cérémonie pendant les processions. Les salles C et D étaient des annexes de la salle B ; on y trouvait des autels devant lesquels on récitait, en passant, certaines prières. La salle E était le lieu de dépôt des quatre *barques* qui jouaient un des rôles principaux dans les processions. » On a conservé leur modèle au musée de Boulaq, elles ressemblaient par la forme à une gondole vénitienne, ou à un caïq du Bosphore : quand il fallait les sortir du temple, on les ajustait sur des barres de bois qui servaient à les transporter. Au centre de chacune était un édicule fermé contenant l'emblème mystérieux de la divinité à laquelle la barque était consacrée. Pour surcroît de précaution un épais voile blanc était jeté sur cet édicule, qui échappait ainsi à tous les regards, comme l'arche sainte dans la Bible. » (Mariette, *ibid.*, p. 77.) Les autres salles contiennent un laboratoire (*f*) pour préparer les huiles et les essences, un trésor (*i*) où le roi consacrait des sistres, des pectoraux, des miroirs, des ustensiles d'or, d'argent, de lapis; puis des salles de dépôt pour les vêtements destinés aux statues des dieux, vêtements conservés dans des coffrets précieux ; des dépôts pour les produits de la terre, qui allaient figurer dans les cérémonies.

1. Il est à peine besoin de dire que ces dénominations sont celles qu'emploient les écrivains grecs, mais elles sont consacrées dans la science.

Certaines cérémonies particulières à quelques temples (salles *l*, *m*, *n* à Dendérah pour la fête de Sirius; voy. ce temple), réclamaient des installations particulières.

Enfin, tout au fond, un groupe de chambres obscures, ouvrant sur un couloir *r*, *r*, qui entoure la salle E, forme le *sekos* ou la partie la plus reculée du sanctuaire. La chambre du fond *z*, placée dans l'axe du temple, est consacrée à la divinité principale, et contient une niche qui est le noyau du temple. Là le roi seul pouvait pénétrer; là on cachait à tous les yeux l'emblème mystérieux du temple qui était un grand sistre d'or. » (*Ibid.* p. 80.) Les chambres situées de chaque côté, *a*, *b*, *c*, *l*, *m*, *n*, *k*, *s*, *t*, *u*, *x*, *y* n'avaient pas comme les autres une destination matérielle, c'étaient plus spécialement les lieux où l'on disait des prières, et chacune formait comme une chapelle consacrée à une divinité secondaire.

« Le temple, ajoute Mariette-Bey, n'était donc pas, comme nos églises, un lieu où les fidèles se rassemblent pour dire la prière. On n'y trouve ni chambres d'habitation pour les prêtres, ni lieu d'initiation, ni traces de divinations ou d'oracles, et rien ne peut laisser supposer qu'en dehors du roi ou des prêtres une partie quelconque du public y ait jamais été admise. Mais le temple est un lieu de dépôt de préparation, de consécration. On y célèbre quelques fêtes à l'intérieur, on s'y assemble pour les processions, on y emmagasine les objets du culte, et si tout y est sombre, si, dans ces lieux où rien n'indique qu'on ait jamais fait usage de flambeaux, ou d'aucun mode d'illumination, des ténèbres à peu près complètes règnent, ce n'est pas pour augmenter par l'obscurité le mystère des cérémonies, c'est pour mettre en usage le seul moyen possible alors de préserver les objets précieux, les vêtements divins, des insectes, des mouches, de la poussière du dehors, du soleil et de la chaleur elle-même. Quant aux fêtes principales dont le temple était le centre et le noyau, elles consistaient surtout en processions qui se répandaient au dehors à la pleine clarté du soleil jusqu'aux limites de la grande enceinte en briques crues. En somme, le temple n'était donc pas tout entier dans ses murailles de pierres, et ses vraies limites étaient plutôt celles de l'enceinte. Dans le temple proprement dit, on logeait les dieux, on les habillait, on les préparait pour la fête; le temple était une sorte de sacristie où personne que le roi ou les prêtres n'entrait. Dans l'enceinte au contraire se développaient les longues processions, et si le public n'y était pas encore admis, au moins pensons-nous que quelques initiés pouvaient y prendre place. » (*Ibid.*, p. 81-83.)

Enfin, il y a dans beaucoup de temples des *cryptes* ou corridors secrets ménagés dans l'épaisseur des fondations ou des murailles, véritables oubliettes sans portes, ni fenêtres, ni ouverture d'aucune sorte, où l'on ne pouvait pénétrer qu'en déplaçant par un mécanisme secret la pierre qui masquait l'entrée. C'étaient également des dépôts d'objets sacrés ou précieux, comme l'indiquent les inscriptions que l'on y lit. Mais ces indications toutes matérielles des objets qui y étaient laissés ne nous apprennent rien sur l'idée qui avait présidé à la construction de ces cachettes. Peut-être n'était-elle pas sans rapport avec les idées mystiques sur l'enfouissement et la résurrection qui régnaient dans la religion nationale.

Quelle est maintenant la valeur artistique de ces édifices, quelle impres-

sion font-ils sur nos sens, quel jugement devons-nous porter sur eux ? Laissons la parole à l'éminent critique des arts que nous avons déjà cité :

« Les temples de l'Inde sont *profonds*, dit M. Charles Blanc (*Grammaire des Arts du dessin*, livre I, chap. VIII), les temples de l'Égypte sont *larges*, les églises chrétiennes sont *hautes*, et ces contrastes répondent à des religions différentes ; ils expriment des pensées.... les idées religieuses des Égyptiens contribuèrent puissamment à cette prédilection pour une stabilité à la fois réelle et apparente. Ils croyaient fermement à l'immortalité de l'âme et ils désiraient l'immortalité de la matière, pensant que cette âme immortelle rentrerait dans son corps au bout de mille ans.... leurs tombeaux étaient bâtis pour des siècles ; leurs temples même avaient une solennité sépulcrale, et leurs statues, rigides comme des momies, semblaient faites pour perpétuer cette image de la mort, qui, sans les épouvanter, était toujours présente à leur esprit. Un peuple ainsi préoccupé de la vie future, et qui l'espérait immuable, un peuple qui a conservé des cadavres plus de quatre mille ans, devait développer dans son architecture la dimension qui assure la solidité de l'édifice et en présage la durée sans fin. *L'immense largeur des bases devait être le trait caractéristique de ses monuments.* Murs, piliers, colonnes, tout, en effet, dans la construction égyptienne est robuste, épais et court. Et comme pour ajouter à l'évidence de cette inébranlable solidité, la largeur des bases est augmentée encore par une *inclinaison en talus* qui donne à toute l'architecture une tendance pyramidale. Les pyramides elles-mêmes, celles de Memphis, dont la plus grande est le monument le plus élevé de la terre, sont assises sur une base énorme : elles sont beaucoup moins hautes que larges. La pyramide de Chéops, par exemple, a 233 mètres à la base primitive, quand la hauteur verticale n'est que de 146 mètres, c'est-à-dire que la base est à la hauteur exactement comme 8 est à 5. Ainsi tous les monuments égyptiens, même ceux dont l'élévation est célèbre, sont cependant plus étonnants encore par l'étendue de leurs dimensions en largeur, dimension qui les rend et les fait paraître impérissables, éternels. »

Dans les temples encore, la force, la solidité, la durée ont certainement été recherchées plus que l'élégance. L'ensemble de la construction est massif et relativement peu élevé. Les parois extérieures sont toujours inclinées en talus, ce qui ajoute à l'aspect de solidité de l'édifice. Les ouvertures étroites et peu nombreuses n'admettent à l'intérieur qu'un demi-jour discrètement ménagé.

Dans cette disposition générale, tout est calculé pour agir sur l'imagination, et frapper l'esprit d'une profonde impression religieuse. Aujourd'hui encore, dans leur état de dégradation, privées de ces avenues imposantes, de ces pylônes aux dimensions monumentales qui conduisaient au sanctuaire, ces immenses constructions éveillent dans l'âme du voyageur un sentiment involontaire d'étonnement et d'admiration. Tout est simple et sévère, mais d'une simplicité qui n'exclut ni la grandeur ni l'harmonie. Jamais la ligne architecturale n'est tourmentée ni brisée ; jamais les ornements ne distraient de l'effet d'ensemble. Ce n'est qu'après avoir subi cette impression première qu'on revient, par l'examen et la réflexion, à la froide appréciation de l'art égyptien. Il faut reconnaître que le sentiment du *beau*, tel que l'ont conçu et consacré les Grecs, est étranger à l'Égypte. L'art du

dessin ne s'y est jamais élevé jusqu'à la conception des lignes et des plans qui constituent la perspective, défaut qui du reste est commun (ceci est un fait très-remarquable) à toutes les nations de l'Asie sans aucune exception. L'esthétique égyptienne se concentre tout entière dans le grand, dans le gigantesque. La statuaire, comme la peinture, est enchaînée dans des formes de convention, qui en excluent en quelque sorte le mouvement et la vie. Sous tous ces rapports, l'art égyptien n'est jamais sorti de son éternelle enfance. Tel il se montre dans les tombeaux de la plaine de Memphis plus de 4000 ans avant l'ère chrétienne, tel on le retrouve au temps des Ptolémées et des Césars. Les détails secondaires, les procédés, la pratique, le *faire*, ont pu se perfectionner à certaines époques; la conception première n'a jamais varié. Et avec tout cela il n'en est pas moins vrai que l'effet général des monuments égyptiens est imposant au plus haut degré, et que les tableaux religieux ou historiques qui en décorent les parois, malgré le défaut de dessin et de perspective, contribuent de la manière la plus heureuse à l'ornementation de l'ensemble. Il faut dire aussi que la signification historique de ces vastes compositions, aussi bien que les caractères mystérieux qui les accompagnent et les expliquent, entrent pour beaucoup dans l'impression qu'on en reçoit.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, qu'un tableau général de l'ancienne civilisation égyptienne serait nécessaire au voyageur pour la parfaite intelligence des scènes variées dont les monuments lui offrent de s fréquentes représentations; nous ne pouvons qu'esquisser ici ce vaste sujet, en renvoyant, pour plus amples détails, à des ouvrages spéciaux; mais nous donnerons dans les paragraphes suivants des notions sommaires sur les trois points les plus utiles à connaître, c'est-à-dire sur les caractères hiéroglyphiques, dont le déchiffrement nous a rendu la langue de l'ancienne Égypte, sur les divinités égyptiennes et les figures décoratives qu'on trouve à tout moment dans les monuments, enfin sur les mœurs générales des anciens Égyptiens, telles que nous les voyons représentées à chaque pas, dans les chambres funéraires par exemple.

§ 4. Écritures hiéroglyphiques. — A la vue des monuments égyptiens on est tout d'abord frappé des figures innombrables, qui sont tracées sur leurs parois, et qui constituent non-seulement une décoration riche et variée pour les surfaces un peu nues que laisseraient leurs grandes lignes architecturales, mais des documents historiques aussi précieux qu'incontestables, depuis que la science moderne est venue montrer que ces figures sont en réalité une écriture courante, retraçant en longues inscriptions le nom des souverains qui ont élevé ces monuments et les grands événements qui ont signalé le règne de ces rois. Le voyageur sera sans doute satisfait de trouver ici quelques notions élémentaires sur les écritures de l'ancienne Égypte; et nous sommes heureux de lui présenter le résumé suivant que nous devons à l'obligeance de M. F. Lenormant et de M. Maspero.

Les Grecs ont donné le nom d'*hiéroglyphes*, c'est-à-dire « sculptures sacrées », à l'écriture nationale des Égyptiens, composée tout entière d'images d'objets matériels. Bien que très-impropre, ce nom a été adopté par les modernes et est si complétement passé dans l'usage, que l'on ne saurait plus aujourd'hui le remplacer par une appellation plus exacte. Ni les Grecs ni les Romains, quand ils ont été les maîtres de l'Égypte, n'ont cherché à

s'instruire de la façon de lire cette écriture, qui leur paraissait un arcane et dont cependant les indigènes continuaient à se servir sous leur autorité. Pendant des siècles et des siècles, le déchiffrement des hiéroglyphes, pour lequel les écrivains classiques ne fournissaient ainsi aucun secours, est demeuré enveloppé de nuages mystérieux, et l'on désespérait de jamais parvenir à les dissiper. Le génie pénétrant d'un Français est enfin parvenu, il n'y a guère plus de cinquante ans, à soulever le voile. Réalisant, par un prodigieux effort d'induction et de divination, la plus grande découverte du XIXe siècle dans le domaine des sciences historiques, Jean-François Champollion, né à Figeac (Lot) le 23 décembre 1790, mort à Paris le 4 mars 1832, parvint à fixer sur des bases solides les principes de la lecture des hiéroglyphes. Nombre de savants l'ont suivi dans la voie qu'il avait ouverte; ce sont principalement MM. Ch. Lenormant, Nestor L'Hôte, Ampère, E. de Rougé, qu'on a justement appelé le second fondateur de ces études, Mariette, Chabas, Devéria, J. de Rougé, Maspero et Pierret en France; MM. Lepsius, Brugsch, Duemichen, Lauth, Eisenlohr, en Allemagne; MM. Birch, Goodwin et Lepage-Renouf en Angleterre. Par leurs études approfondies et persévérantes, la découverte de Champollion a été perfectionnée et complétée, les résultats en ont été étendus. Elle ne saurait plus être mise en doute par personne, et les hiéroglyphes de l'antique Égypte se traduisent avec autant de certitude que les livres de la littérature classique. Il n'est plus possible, dans l'état actuel de la science, de soutenir, comme on l'a fait pendant si longtemps, que les hiéroglyphes étaient une écriture mystérieuse, réservée seulement aux prêtres et les maintenant seuls en possession du dépôt des connaissances. L'écriture hiéroglyphique se retrouve partout, sur les monuments publics, et sur des objets de la vie domestique, dans les récits historiques, et dans les éloges des rois destinés à la plus grande publicité, s'adressant à la postérité la plus reculée, comme dans l'exposé des plus subtiles doctrines de la religion égyptienne.

Peut-être n'est-il pas inutile d'expliquer par quelle série d'opérations intellectuelles Champollion a dû passer pour arriver à résoudre ce problème qui semblait insoluble.

Le point de départ de ses études fut la célèbre *pierre de Rosette*[1] qui portait en trois étages superposés une triple inscription, l'une en caractères hiéroglyphiques, l'autre en caractères dits *démotiques* (voy. ci-après), la troisième en grec. Le déchiffrement de l'inscription grecque était facile pour les savants : c'était le texte d'un décret voté par l'assemblée des prêtres égyptiens sur les honneurs à rendre à Ptolémée Épiphane à l'occasion de son couronnement. Il était infiniment probable que les deux inscriptions hiéroglyphique et démotique n'étaient que la reproduction de l'inscription grecque en langue égyptienne, et avec les deux alphabets en usage dans le Delta à l'époque des Ptolémées. Si l'on connaissait la langue parlée par les anciens Égyptiens, le problème pouvait avoir une solution : c'était le déchiffrement d'un cryptogramme, et l'on sait que bien des personnes sont, par goût ou par profession, devenues habiles à retrouver un alphabet chif-

1. Découverte à Rosette en 1798, par les Français, et dont les Anglais s'emparèrent lors de l'évacuation de l'Égypte en 1801. Elle est actuellement à Londres au *British Museum*.

fré. Quelques-uns de nos romanciers contemporains se sont plu à introduire la solution d'un de ces problèmes dans des nouvelles intéressantes (voy. Edgard Poë, *le Scarabée d'or*; J. Vernes, *Voyage au centre de la terre*). Mais ce qui est relativement facile, étant connue la langue dans laquelle le cryptogramme est écrit, semble impossible s'il s'agit d'une langue perdue. Y avait-il parmi les langues de l'Orient et de l'Égypte en particulier une langue qu'on pût supposer analogue à l'ancien égyptien, ou une population qui représentât l'ancienne race, tant de fois conquise par des envahisseurs étrangers? Les Coptes formaient au milieu de la population moderne une caste à part, relativement lettrée, et parlant une langue à elle. Jablonski avait déjà, dans la seconde moitié du XVIII[e] s., signalé l'analogie de certains mots égyptiens conservés par les auteurs grecs avec les mots de la langue copte. Dès lors, transcrivant en copte le texte de l'inscription grecque de Rosette on pouvait espérer de retrouver les signes hiéroglyphiques dont l'assemblage pouvait reproduire les mots coptes. Les noms propres et surtout les noms des souverains qui figurent dans le texte grec étaient ceux que l'on devait reconnaître les premiers, et ils devaient être signalés par quelques signes particuliers, comme le sont, par exemple, les lettres majuscules dans nos alphabets modernes. Or, parmi les signes hiéroglyphiques, il y en avait qui étaient entourés d'un cadre particulier (ce qu'on appelle un *cartouche*), et c'était dans ces signes que l'on pouvait espérer retrouver le nom des rois. Supposons, par exemple, que les cartouches contiennent, ainsi que l'indiquait l'inscription grecque, les noms de Ptolémée et de Cléopatre (ΠΤΟΛΜΙΣ et ΚΛΟΠΑΤΡΑ, avec la suppression facultative de tout ou partie des voyelles : voy. p. 117), il est clair que ces deux noms ont plusieurs lettres communes, que le Π, première lettre du nom de Ptolmis, est la quatrième lettre du nom de Cléopatre; que d'autre part, le Λ, quatrième lettre du nom de Ptolmis, est la deuxième du nom de Clopatra; que l'O est la troisième lettre du nom de Ptolmis et la troisième du nom de Clopatra, de sorte que la comparaison des deux cartouches peut déjà faire reconnaître par la répétition des mêmes signes, et par le rang qui leur est assigné, les lettres Π, Λ, T, O, et qu'on en déduit les autres lettres non communes, K, P, I, Σ, A, ainsi que le sens de l'écriture. C'est par cette méthode que Young vers 1820 avait analysé les noms propres grecs de la pierre de Rosette et déterminé quelques lettres : mais il crut que le *phonétisme* (c'est-à-dire la représentation des sons par des caractères alphabétiques) n'avait été employé que pour écrire les noms grecs, *étrangers à l'Égypte*, et ne pouvant déchiffrer le reste de l'inscription, il pensa que les autres signes n'étaient que de purs *symboles*, faisant allusion à des emblèmes ou à des idées entièrement perdues.

Le grand mérite de Champollion fut de comprendre qu'il y avait dans cette inscription une écriture *phonétique*, un alphabet complet qui devait reproduire les mots coptes du texte de l'inscription comme les noms des souverains eux-mêmes. En 1821, Champollion analyse plus correctement que Young les noms grecs de l'inscription de Rosette, il reconnaît sur d'autres monuments égyptiens ceux d'autres Ptolémées et de plusieurs empereurs romains. Il discerne, en outre, deux mots de la langue égyptienne dans le texte de Rosette et lit sur un obélisque de Rome le nom d'un pharaon indigène, Psamétik, ce qui fait tomber l'hypothèse de Young. (Voy. la

fameuse *lettre à M. Dacier*, Paris, 1821.) Dès lors la découverte est virtuellement complète, et Champollion la développe si rapidement, qu'en quelques années il rétablit non-seulement les trois alphabets hiéroglyphique, hiératique et démotique, mais la langue égyptienne elle-même, au moyen du copte, qui ressemble autant à la langue ancienne que l'italien au latin, ou mieux, le grec moderne au grec ancien. Quand il meurt, en 1832, onze ans seulement après sa première découverte, il laisse une *grammaire égyptienne* et un édifice complet, où il y a beaucoup de rectifications à faire, mais où toutes les parties sont fondées d'une manière inébranlable, linguistique, histoire, religion.

Pour en revenir aux hiéroglyphes, ce problème, déjà si difficile, n'était pas même aussi simple que nous venons de l'exposer. En effet, si Champollion avait deviné dans les hiéroglyphes les différents signes d'un alphabet phonétique, c'est-à-dire de lettres qui, par un groupement analogue à celui de nos écritures, reproduisent les sons du langage, il avait dû reconnaître en même temps que d'autres signes y étaient mêlés en grande proportion, d'abord des signes représentant des *syllabes* entières, et ils sont assez variés pour offrir quelquefois des difficultés sérieuses, puis des *idéogrammes*, c'est-à-dire des signes *figuratifs*, représentant l'objet lui-même, comme dans nos *rébus*, ou la partie d'un mot dont l'objet figuré désigne la première syllabe ou la première lettre; on y trouve enfin de véritables *symboles* dont l'intelligence est fournie par les notions acquises sur les mœurs et la religion des Égyptiens. A l'origine, il est certain que l'homme a dû commencer par l'idéographisme pour arriver en dernier lieu au phonétisme. Figurer l'objet lui-même était la manière la plus simple de le rappeler. La figure en devenant symbole a permis d'exprimer ensuite un plus grand nombre d'idées. Le premier essai de phonétisme se fit par *rébus*. On en vint à peindre de la même manière des mots, ou des fragments de mots, semblables de sons, mais divers de sens. Le signe de convention tel que la lettre alphabétique suppose une éducation plus avancée.

Nous allons reprendre un peu plus en détail chacun de ces éléments de l'écriture hiéroglyphique. Disons d'abord que le sens dans lequel on doit lire cette écriture présente trois dispositions différentes :

1° En colonnes verticales devant se lire de haut en bas; 2° en lignes horizontales se lisant de gauche à droite (comme notre écriture); 3° en lignes horizontales se lisant de droite à gauche (comme l'écriture hébraïque ou arabe). *Le sens de l'écriture est indiqué par le sens dans lequel est tourné le bec des oiseaux représentés dans les caractères.* Ainsi l'oiseau regardant à *gauche* indique que l'écriture se lit de *gauche* à *droite* (comme le français). L'oiseau regardant en sens inverse, à *droite*, indique que l'écriture se lit de *droite* à *gauche* (comme l'arabe). Certains textes mystiques de la XX° dynastie (tombeau de Ramsès V à Thèbes) sont écrits en *rétrograde*, c'est-à-dire que le sens de l'écriture y est indiqué contrairement à la règle ordinaire par le sens dans lequel est tournée *la queue* des oiseaux représentés dans les caractères. On ignore le motif de cette disposition singulière.

Des tableaux que nous donnons ci-derrière, le premier contient l'*alphabet phonétique*, c'est-à-dire l'alphabet égyptien proprement dit, tel qu'on peut l'extraire des textes tracés en hiéroglyphes, et qui forme des mots qu'on

peut épeler comme ceux de nos écritures, sauf la suppression de la plupart des voyelles médiales et finales.

ALPHABET PHONÉTIQUE.

A		H	
À		HH ou H′	
Â ou Ā		KH ou X	
I		S	
OU		SH ou SCH	
F ou W		Q	
B ou V		G ou K	
P		K	
M		T	
N		TH (prononcé à l'anglaise)	
R, L		D	
		TS	

Un grand nombre d'autres caractères s'emploient aussi phonétiquement, comme nous venons de le dire, mais avec des valeurs syllabiques, c'est-à-dire exprimant une syllabe simple, telle que, par exemple, *ma*, *sa*, *tu*, *am*, *ap*, *as*, etc., ou bien complexe à la façon de *ket*, *men*, *nub*, etc. Ces derniers sont souvent « polyphones », c'est-à-dire susceptibles de deux ou trois lectures différentes, suivant la manière dont on les emploie. Pour éviter l'incertitude, on a l'habitude de leur adjoindre une ou plusieurs lettres comme *compléments phonétiques*. Ils ont constitué au début une des grandes difficultés du déchiffrement : aujourd'hui le nombre et la valeur en sont déterminés d'une manière assez exacte pour ne donner prise au doute que dans un très-petit nombre de cas. Le tableau qui suit donne les signes syllabiques les plus employés.

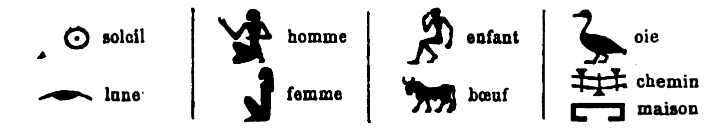
PRINCIPAUX SIGNES SYLLABIQUES.

AB.	MA.	KHOP, KHOPER
AM.	MÂ.	KHEM.
AN, ON.	MOU.	KHEN.
AR, IR.	MEN.	KHER.
AS, IS.	MER, ME, MÉI.	SA, SOU
ÀÀ.	MEH.	SE.
ÂN.	MES.	SEB.
ÂH.	MOUT.	SEP.
ÂQ.	NOU.	SEN.
ANKH.	NEB.	SER.
RÎ.	NOUB.	SEK, SEBEK.
OUÂ.	NOFER.	SET.
OUÂB.	RES.	STEM, SEM.
OUH, OUOH.	ROUT.	SHEP.
OUN.	HÂ.	SHES.
OUR.	HEB.	STEP.
OUS, OUAS.	HIM.	QEM.
OUS, OUSOR.	HON.	QA ou KA
OUTS.	HI, HER.	TA, TO.
BÀ.	HIQ.	TEP.
BAH.	HOTEP.	TOUM.
PA, PER	HET.	TER ou RENPET
PEH.	KHE.	TAT.
	KHÂ.	T'ER.
	KHOU.	
	KHEB.	

2° *Idéogrammes*. — Les mots écrits phonétiquement, c'est-à-dire dont l'écriture représente le son, la prononciation, composent la plus grande partie de tout texte hiéroglyphique. Mais, de distance en distance, on y rencontre aussi des mots exprimés au moyen d'un caractère *idéographique*, c'est-à-dire d'une figure qui peint à elle seule l'idée exprimée par le mot, indépendamment du son de ce mot et de la prononciation qu'on lui donnait en lisant le texte. Un tel mélange d'éléments de deux natures absolument

différentes dans une même écriture n'est pas un fait aussi bizarre, aussi dehors de nos habitudes qu'il peut le sembler au premier abord. Nous aus nous avons nos signes idéographiques, que nous employons souvent au mili d'une phrase dont tous les autres mots sont écrits alphabétiquement. T sont nos signes algébriques (+ plus, — moins, etc.); tels sont surtout n chiffres, qui pour toutes les nations européennes peignent l'idée des mêm nombres, d'une manière absolument indépendante de toute lecture pr noncée, car chaque nation les lit par un mot différent, qui est celui p lequel elle désigne le nombre.

Ainsi que nous l'avons déjà dit tout à l'heure, ces signes idéographiqu sont de deux espèces, *figuratifs* ou *symboliques*. Les premiers consiste dans la figure même de l'objet matériel que l'on veut désigner, et n'o pas d'autre signification. En voici quelques exemples :



Quant aux symboles, ce sont aussi des représentations de choses concrètes employées à représenter des idées abstraites et quelquefois aussi des idées concrètes dont l'expression figurative directe aurait demandé des images trop développées et trop compliquées. Ils sont formés de quatre manières différentes :

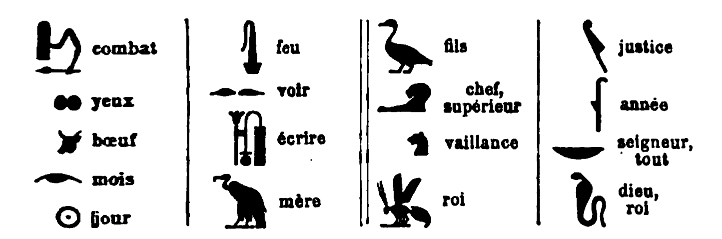
1° Par *synecdoche*, en peignant la partie pour le tout; ce sont alors de simples abréviations des caractères figuratifs dont on eût craint la complication. C'est ainsi (voy. p. 111) que l'idée de *combat* est notée par deux bras armés, l'un d'un bouclier et l'autre d'une hache d'armes; les deux prunelles rendent quelquefois l'idée des *yeux*, et pour écrire *bœuf*, on se borne souvent à dessiner la tête de l'animal au lieu de sa figure entière.

2° Par *métonymie*, en peignant la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, ou l'instrument pour l'ouvrage produit. Ainsi le *mois* est exprimé par l'image de la lune, le *feu* par une colonne de fumée sortant d'un réchaud, l'action de *voir* par les deux yeux ou les deux prunelles, l'*écriture* par le roseau à écrire uni à un vase à encre et à une palette.

3° Par *métaphore*, en peignant un objet qui avait quelque similitude réelle ou généralement supposée et facile à comprendre avec l'objet de l'idée à exprimer. Le vautour était le symbole de l'idée de *mère*, parce que l'on croyait que cette espèce d'oiseaux ne comprenait que des femelles et reproduisait sans le concours du mâle; la figure de l'oie du Nil signifiait *fils*, à cause de l'opinion populaire qui attribuait à ce volatile des vertus de piété filiale dignes de servir d'exemple aux hommes. La *priorité*, la *prééminence* s'exprimaient par les parties antérieures du lion; les idées de *vaillance* par la tête du même animal. L'abeille voulait dire *roi*, parce que cet insecte est soumis à un gouvernement régulier et en apparence monarchique.

4° Par *énigmes*, en employant, pour exprimer une idée, l'image d'un objet physique n'ayant que des rapports très-cachés, excessivement éloignés, souvent même de pure convention, avec l'objet de l'idée à noter. D'après

cette *méthode*, fort vague de sa nature, une plume d'autruche signifiait la *justice*, parce que, disait-on, toutes les plumes de cet oiseau sont égales; un rameau de palmier représentait l'*année*, parce qu'on supposait que cet arbre poussait douze rameaux par an, un dans chaque mois; une corbeille tressée en joncs était le symbole des idées de *seigneur* et de *totalité*; le serpent uræus de celles de *royauté* et de *divinité*.



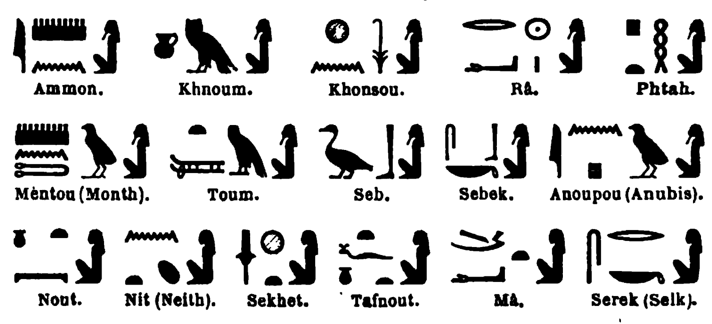
Les idéogrammes, soit figuratifs, soit symboliques, se placent souvent après des mots écrits phonétiquement, à titre de *déterminatifs*, pour éclaircir le sens et empêcher la confusion entre deux mots homophones. Tous les mots sauf les mots grammaticaux ont *au moins un* déterminatif. Il y a des déterminatifs spéciaux, qui ne s'appliquent qu'à un objet déterminé ou à une certaine idée et sont l'image de l'objet ou le symbole constant de l'idée; il y en a, et en plus grand nombre, de génériques, qui caractérisent des ordres étendus de choses ou d'idées : ainsi un *bras armé d'une massue* est le déterminatif des actions violentes, le *moineau* de tout ce qui est mauvais ou nuisible, etc.

L'écriture hiéroglyphique se montre à nous dans les monuments des premières dynasties avec toute la complication qu'elle a conservée jusqu'au dernier jour de son existence; et une telle complication suppose, avant d'arriver au temps où le phonétisme vint s'y joindre aux éléments symbolique et figuratif, deux états successifs, qui, pour se former et se modifier, ont dû réclamer de longs siècles, un premier état purement figuratif, et un second état où le symbolisme a étendu et complété ce que l'on pouvait exprimer avec la méthode figurative. Combien de siècles déjà écoulés faut-il donc supposer avant la date où ont été exécutés les monuments d'une antiquité déjà si surprenante!

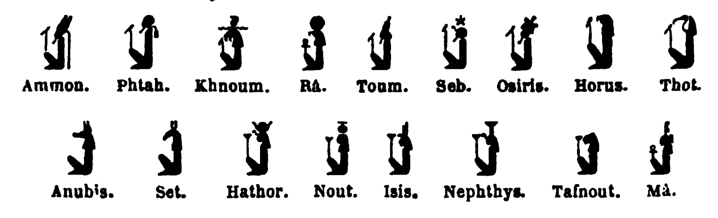
Les noms des dieux s'écrivent assez ordinairement d'une manière idéographique, tantôt par une image figurative représentant la figure du dieu avec les attributs symboliques qu'on lui donnait dans les représentations monumentales, tantôt par celle de son animal sacré, l'*épervier* exprimant, par exemple, le nom d'Horus, tantôt enfin par des combinaisons emblématiques de plusieurs symboles. Ainsi pour rendre le nom d'Hathor, personnification du principe féminin dans le sein duquel le dieu solaire s'engendre lui-même, on place l'image de l'*épervier d'Horus* (*Hor*) dans le signe *maison* (*hât*), exprimant ainsi l'idée de *la demeure d'Horus* (*Hat-hor*) (voy. p. 112, D). Nephthys est figurée par un autre rébus représentant le signe syllabe neb ▬ sur une maison.

Nous plaçons, du reste, ici les formes les plus habituelles des noms des principaux dieux, classés d'après différentes manières de les exprimer. Le signe (avec une barbe) placé derrière chaque nom phonétique est un déterminatif, qui indique un dieu; le signe (sans barbe) indique une déesse; les signes t, marque du féminin, et (l'œuf), déterminatifs, se mettent derrière les noms de femme. est le déterminatif de la voûte céleste.

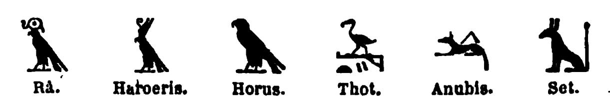
A. NOMS ÉCRITS PHONÉTIQUEMENT.



B. NOMS ÉCRITS PAR LA REPRÉSENTATION DES DIEUX.



C. NOMS ÉCRITS PAR DES FIGURES D'ANIMAUX SACRÉS.

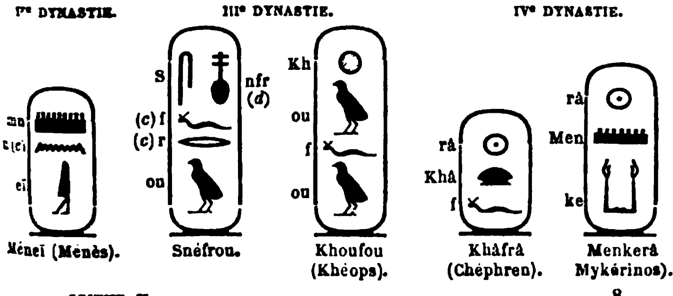


D. NOMS ÉCRITS PAR DES COMBINAISONS EMBLÉMATIQUES.

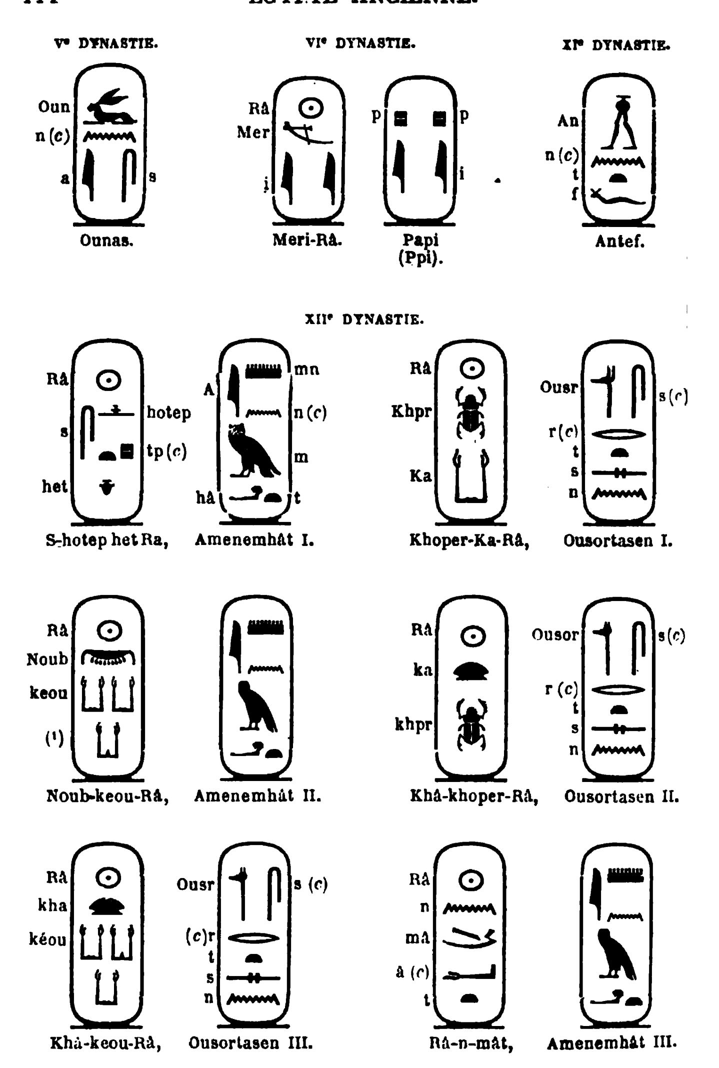


Nous croyons utile d'insérer ci-après les cartouches des rois égyptiens les plus célèbres, de ceux dont les noms se lisent sur les plus grandes constructions de la vallée du Nil. Le voyageur fera bien de s'exercer à les reconnaître lui-même sur les monuments.

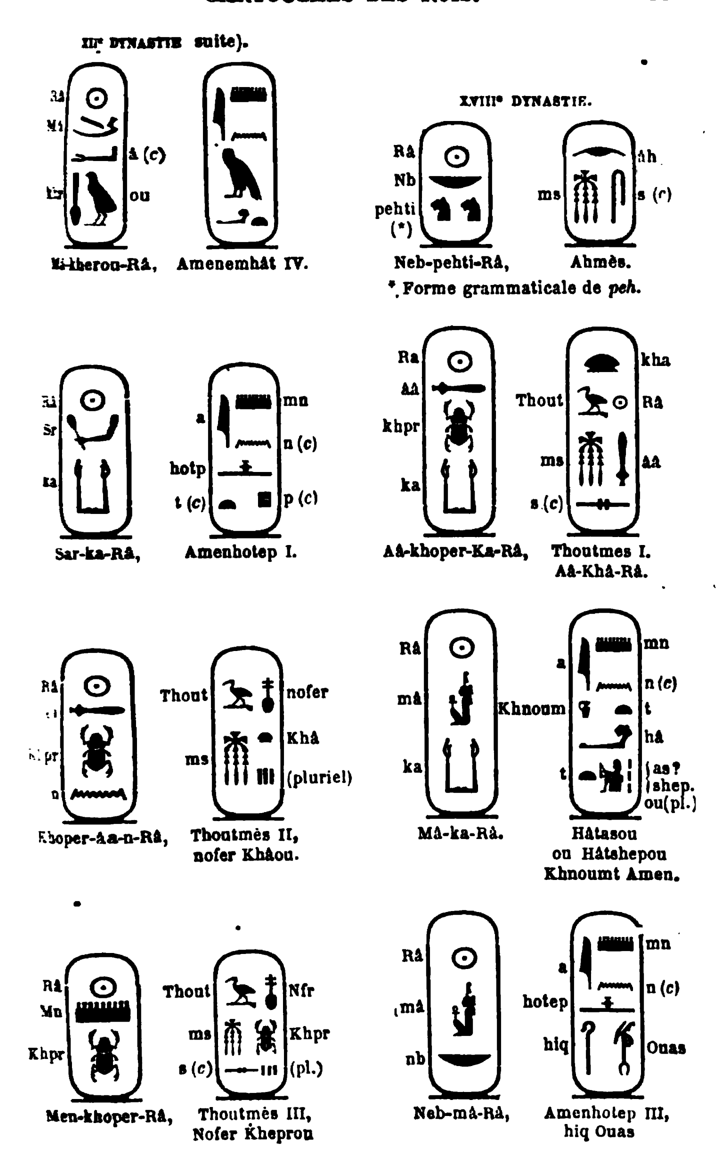
Ainsi que nous l'avons dit, les noms royaux s'inscrivent dans un encadrement elliptique, appelé *cartouche*. Jusqu'à la VIe dynastie, nous ne connaissons pour la plupart des rois qu'un seul nom et un seul cartouche. Depuis le règne de Papi-Mérira (VIe dyn.) on en trouve d'ordinaire deux : le prénom, que le roi prenait en montant sur le trône, et le *nom propre* ou nom de naissance, qui sert à le désigner habituellement dans l'histoire. Nous donnons la transcription et l'épellation de ces cartouches, qui, comparée aux alphabets ci-dessus, pourra servir à nos lecteurs d'exercice de déchiffrement. Quelques signes, qui ne se trouvent pas dans ces alphabets, rentrent dans la catégorie des idéogrammes et doivent être cherchés page 112, soit au § B, figures des dieux, soit au § C, figures des animaux sacrés, par exemple l'Ibis consacré au dieu Thoth devient la première syllabe du nom de Thoutmès. La figure d'Ammon entrera dans le nom de Meïamoun. Celle de Set dans le nom de Séti, celle de Phtah dans Ménéphthah. Celle du dieu Râ ou du Soleil dans le nom de Ramsès et dans la plupart des cartouches prénoms. Nous prévenons que le disque ⊙ *Râ* par lequel débute la plus grande partie des cartouches prénoms doit être reporté à la fin du nom. ⊙ doit se lire *Menkerâ*, comme le prouve la transcription grecque *Menkerês* (*Mykerinos*), et non pas *Ramenka*. — Un grand nombre des signes sont employés comme compléments (*c*), ou comme déterminatifs (*d*). On remarquera que la disposition des signes sur les cartouches est loin d'être régulière; qu'au lieu de se lire de haut en bas quelques-uns doivent se lire de bas en haut, ou bien en commençant par le milieu pour finir par les extrémités (ceux de Séti Ier, de Ramsès II, de Ménéphtah), et quelquefois il faut chercher en haut et en bas les signes qui complètent un même nom : le compositeur du cartouche dans l'écriture monumentale se préoccupait plus de la bonne apparence de l'ensemble que de la régularité de l'écriture. Dans l'écriture cursive au contraire, l'ordre des signes étant toujours observé, on a pu obtenir une lecture certaine de tous les cartouches.

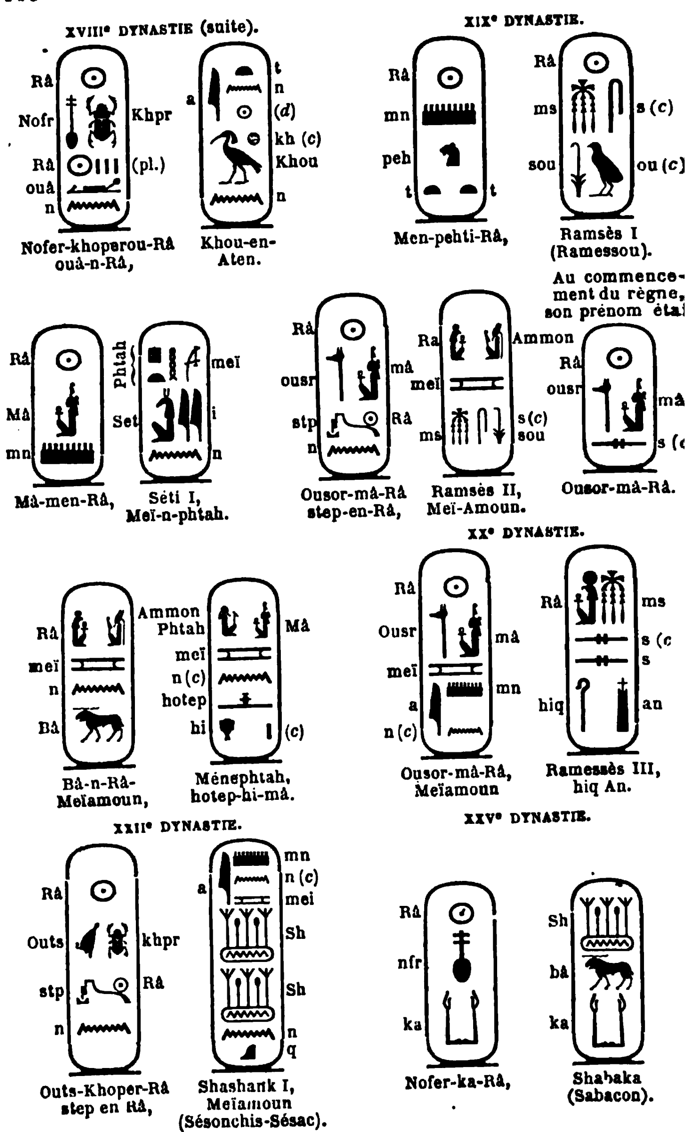


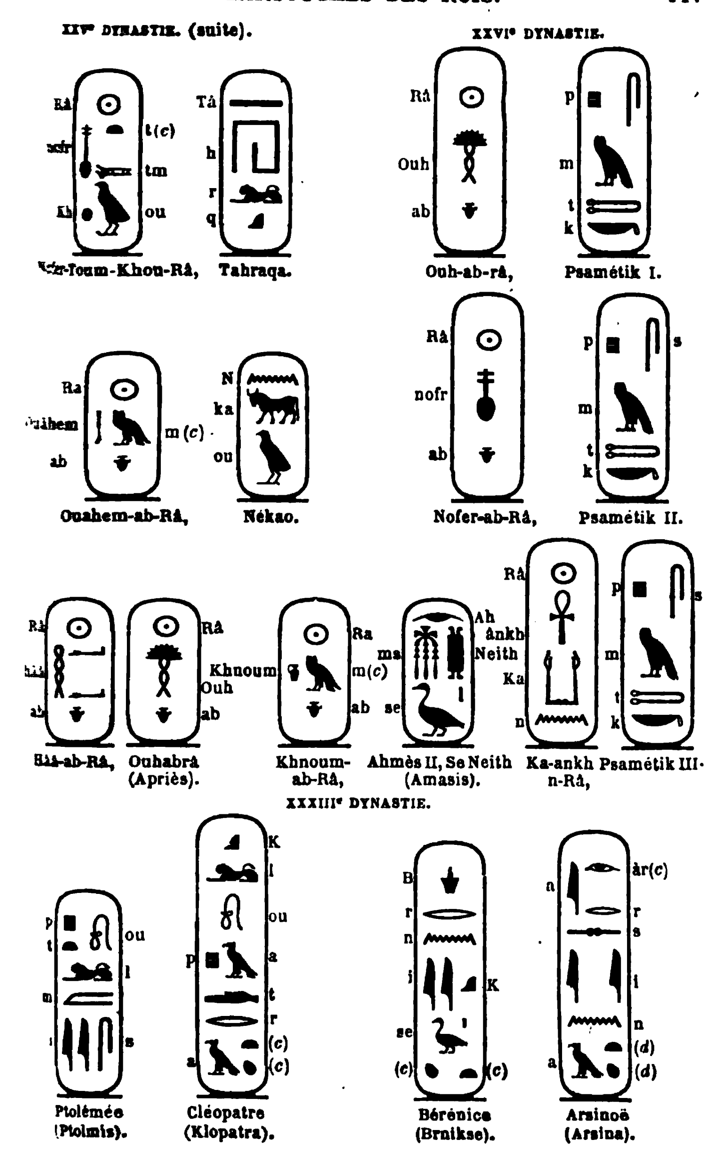
Ménei (Ménès). Snéfrou. Khoufou (Khéops). Khâfrâ (Chéphren). Menkerâ Mykérinos).



1. Keou est le pluriel de Ka. On le figure idéographiquement en répétant trois fois le signe de Ka. — Plus loin, le signe du pluriel ı ı ı indique la terminaison ou, ex. : Khaou, Kheprou.


XIIe DYNASTIE (suite).
Mâ-kherou-Râ, Amenemhât IV.
XVIIIe DYNASTIE.
Neb-pehti-Râ, Ahmès.
*. Forme grammaticale de *peh*.
Sar-ka-Râ, Amenhotep I.
Aâ-khoper-Ka-Râ, Thoutmes I. Aâ-Khâ-Râ.
Khoper-âa-n-Râ, Thoutmès II, nofer Khâou.
Mâ-ka-Râ. Hâtasou ou Hâtshepou Khnoumt Amen.
Men-khoper-Râ, Thoutmès III, Nofer Kheprou
Neb-mâ-Râ, Amenhotep III, hiq Ouas


XVIIIe DYNASTIE (suite).
Râ Nofr Khpr Râ (pl.) ouâ n
Nofer-khoperou-Râ ouâ-n-Râ,
a t n (d) kh (c) Khou n
Khou-en-Aten.
XIXe DYNASTIE.
Râ mn peh t t
Men-pehti-Râ,
Râ ms s (c) sou ou (c)
Ramsès I (Ramessou).
Au commencement du règne, son prénom était
Râ Mâ mn
Mâ-men-Râ,
Phtah Set meï i n
Séti I, Meï-n-phtah.
Râ ousr mâ stp Râ n
Ousor-mâ-Râ step-en-Râ,
Ra Ammon meï ms s (c) sou
Ramsès II, Meï-Amoun.
Râ ousr mâ s
Ousor-mâ-Râ.
Râ meï n Bâ
Bâ-n-Râ-Meïamoun,
Ammon Phtah meï n (c) hotep hi Mâ (c)
Ménephtah, hotep-hi-mâ.
XXe DYNASTIE.
Râ Ousr meï a n (c) mâ mn
Ousor-mâ-Râ, Meïamoun
Râ ms s (c s hiq an
Ramessès III, hiq An.
XXIIe DYNASTIE.
Râ Outs stp n khpr Râ
Outs-Khoper-Râ step en Râ,
a mn n (c) meï Sh Sh n q
Shashank I, Meïamoun (Sésonchis-Sésac).
XXVe DYNASTIE.
Râ nfr ka
Nofer-ka-Râ,
Sh bâ ka
Shabaka (Sabacon).


XXVe DYNASTIE. (suite).
XXVIe DYNASTIE.
Nofr-Toum-Khou-Râ,
Tahraqa.
Ouh-ab-râ,
Psamétik I.
Ouahem-ab-Râ,
Nékao.
Nofer-ab-Râ,
Psamétik II.
Hââ-ab-Râ,
Ouhabrâ (Apriès).
Khnoum-ab-Râ,
Ahmès II, Se Neith (Amasis).
Ka-ankh-n-Râ,
Psamétik III.
XXXIIIe DYNASTIE.
Ptolémée (Ptolmis).
Cléopatre (Klopatra).
Bérénice (Brnikse).
Arsinoë (Arsina).

— *Écritures hiératique* et *démotique*. — Outre les hiéroglyphes propr ment dits, dont nous avons essayé de faire comprendre la nature, l Egyptiens avaient une écriture cursive, à laquelle on a donné le no tout à fait inexact d'*hiératique*. Les caractères en sont une abréviati plus ou moins altérée des hiéroglyphes. C'est dans ce système que so écrits presque tous les *livres* sur papyrus que nous possédons aujourd'hu ainsi que les registres de comptes et les contrats du temps de la XVIIIe, la XIXe et de la XXe dynastie. Enfin, au VIIe siècle avant Jésus-Christ (d moins on n'en connaît pas d'exemple antérieur) on commença à faire usa d'une écriture plus abrégée encore, que les Grecs ont appelé *démotique*. Bie que l'on n'y reconnaisse plus qu'avec difficulté le tracé des images prim tives, cette écriture renferme encore le même mélange de phonétisme d'idéographie que les hiéroglyphes. L'hiératique et le démotique ont é déchiffrées par Champollion de la même manière et en même temps qu les hiéroglyphes proprement dits.

Nous ne pouvons, on le conçoit, pousser plus loin cette indication, nous n'avons pas la prétention de faire de nos lecteurs des égyptologue consommés. Ceux d'entre eux qui voudraient approfondir cette étud pourront recourir aux ouvrages suivants : Champollion (*Grammaire égyptienne*), encore excellente à consulter; — de Rougé, *Chrestomathie égyptienne, abrégé grammatical*, en 2 fascicules, Paris, 1875, chez Vieweg Birch, *Grammaire* et *Dictionn. égyptiens* (dans le Ve volume de la traduction anglaise de Bunsen *en anglais*, — c'est le traité le plus élémentaire et le plus commode pour les personnes qui possèdent la langue anglaise); enfin, la *Grammaire démotique* et la *Grammaire hiéroglyphiqu* de Brugsch, l'ouvrage le plus récent sur cette matière (en francais) — A. Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*, Paris 1866, (Vieweg).

§ 5. Figures décoratives. — Notions sur les divinités égyptienne et leurs attributs. — Après les hiéroglyphes, les figures le plus fréquem ment représentées sur les monuments égyptiens sont assurément celles de dieux. Il est donc nécessaire de donner ici au voyageur qui s'intéresser aux antiquités égyptiennes, quelques notions sommaires sur les divinité de l'ancienne Égypte, et sur les attributs qui caractérisent les figures qu les représentent.

Les idées les plus erronées ont régné longtemps sur la religion des ancien Égyptiens, tant qu'on s'en est tenu aux données tirées des écrits d'Hérodot et des Pères de l'Église, et surtout du traité de Plutarque, *De Iside et Osiride*. On a longtemps considéré la religion de l'Égypte comme un polythéisme des plus grossiers, où les hommes avaient été jusqu'à adorer tou sorte d'animaux. Sans nier que par l'invasion des superstitions qui mar quent la décadence de toutes les religions, le culte des Égyptiens, surto dans les classes ignorantes, ait pu aboutir à de pareilles aberrations, il sera injuste de généraliser ce reproche et de l'appliquer à la religion de l'Égypte Supposons, comme l'a fait un spirituel égyptologue, que notre civilisatio moderne se trouve anéantie par quelque immense cataclysme, et que dan deux ou trois mille ans, quelque explorateur de nos vieilles basilique chrétiennes vienne à y reconnaître les figures allégoriques de l'agneau, d la colombe, du taureau et de l'aigle de l'Apocalypse, ne pourrait-il pas ac cuser les Européens du XIXe siècle d'avoir entouré ces animaux d'une ado

ration grossière? l'erreur serait tout à fait analogue à celle que l'on commet journellement au détriment des anciens Égyptiens. Les progrès que la science contemporaine doit à une étude plus attentive des monuments funéraires et religieux, et du *rituel funéraire*, des anciens Égyptiens, ont permis de redresser ces idées et de rendre à ce peuple la part de spiritualisme qu'il n'avait jamais abandonnée.

Les dieux d'Égypte n'étaient pas isolés, indépendants les uns des autres. Dans la conception primitive, ce sont les agents d'une force primordiale, d'un Dieu un et incréé, dont ils personnifient les divers attributs; ils ont reçu, comme le fait remarquer M. Mariette, un rôle particulier dans une immense opération, qui est la révélation divine dans ses rapports avec l'humanité; la religion égyptienne conçoit le monde et l'ensemble des choses comme un drame vivant qui commence en Dieu pour aboutir à l'homme; on y sent palpiter l'âme de ce peuple auguste qui fut si noblement préoccupé de la mort et de la destinée de l'homme après cette vie; on aurait tort de s'arrêter à la variété infinie des types que présente le panthéon égyptien, ce serait en méconnaître le sens intime et profond; il suffit d'entrer dans un musée comme celui de Boulaq, où abondent ces anciens types, ces divinités, ces symboles, pour être frappé du caractère sérieux de ces figures, sur lesquelles les siècles écoulés ont laissé la trace des longues méditations; l'Égypte a beaucoup réfléchi sur le problème de la vie, elle a sondé ses abîmes elle y a mis son cœur, sa vie tout entière; c'est dans les tombeaux qu'on la retrouve, pensive, émue, penchée sur ses chères momies; elle interroge la mort, et pour la vaincre, elle a créé ses dieux; ceux-ci sont pour elle l'explication des mystères de la vie, la réponse aux questions qui la tourmentent; le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, la mort et la vie, la lutte incessante des principes opposés est personnifiée dans des personnages divins, qui agissent, combattent, triomphent, non point dans un empyrée inaccessible, mais sous les yeux de l'homme, qui est l'enjeu de ces grands combats. Nous avons donc affaire à une théologie véritable, à une science supérieure, qui est la philosophie suprême de l'histoire, telle que les prêtres égyptiens et le peuple tout entier l'avaient conçue; nous n'avons pas affaire non plus à un panthéisme nuageux, abstrait, dans lequel la personne divine comme la personne humaine va se dissolvant; le système religieux de l'Égypte est un polythéisme philosophique, appelé par Champollion monothéisme panthéistique, dans lequel les dieux sont les agents d'une pensée supérieure, d'un Dieu supérieur, invisible et incompréhensible.

Cette conclusion ressort des découvertes récentes de la science, du déchiffrement des hiéroglyphes[1]. « *Au sommet du Panthéon égyptien*, dit M. Mariette, *plane un Dieu unique, immortel, incréé, invisible et caché dans les profondeurs inaccessibles de l'Être.* » Au commencement, dit M. Maspero[2], était le *Nou*, l'Océan primordial dans les profondeurs duquel flottaient confondus les germes des choses. De toute éternité, Dieu s'engendra et s'enfanta lui-même au sein de cette masse liquide sans forme encore et sans usage. Ce Dieu des Égyptiens était un être parfait, doué d'une science et

1. Voy. MARIETTE-BEY, *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq* Avant-propos, p. 20.

2. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, par G. MASPERO. Paris librairie Hachette, 1875. Voy. p. 27 et 29.

d'une intelligence infinie. Il est « *un*, *unique*, celui qui existe par essence (*Livre des morts*, ou *Rituel funéraire*, chap. XVII, 1), le seul qui vive en substance, le seul générateur dans le ciel et sur la terre qui ne soit pas engendré; le père des pères, la mère des mères. » Toujours égal, toujours immuable dans son immuable perfection, toujours présent au passé comme à l'avenir, il remplit l'univers sans qu'image au monde puisse donner même une faible idée de son immensité : on le sent partout, on ne le saisit nulle part. »

Ce Dieu incréé devient créateur; il sort de lui-même et chacune de ses manifestations est un Dieu; de là, un grand nombre de dieux qui représentent les divers attributs personnifiés du Dieu unique; *Ammon*, par exemple, sera ce ressort caché dans la nature, qui la pousse à se renouveler sans cesse; l'esprit qui résume en soi toutes les intelligences est *Imhotep; Phtah* est la Lumière qui accomplit toutes choses avec art et vérité; la bonté par excellence est représentée par *Osiris*; la raison divine sera personnifiée en *Thoth*; antérieur à tout ce qui existe sera *Nout*, l'Abyssus biblique; au-dessous de Nout prendra place *Khnouphis*, le souffle divin, *celui qui fabrique lui-même, la mère génératrice des dieux*; *Seb* sera la matière avec les germes de vie qu'elle cache en son sein; dans les espaces célestes, des flancs de Nout, l'épouse de Seb, sortira le dieu *Râ*, le dieu Soleil.

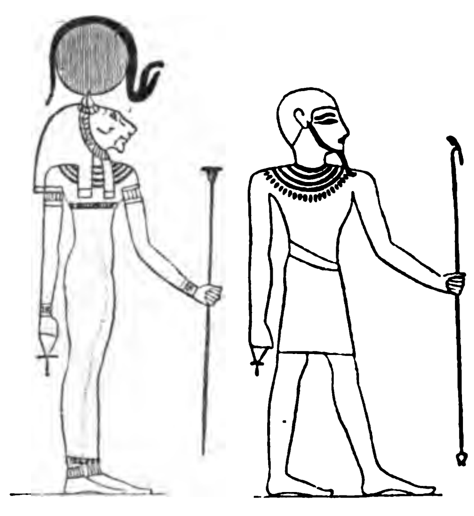


Phtah. Phtah.

Tous ces dieux sortent du Dieu unique, dont ils sont, pour ainsi dire, les rayons; et de même que le Dieu invisible se dédouble en différentes formes de son être, de même chacun de ces dieux a la propriété de se dédoubler lui-même; il peut former un type nouveau, d'où émanent à leur tour et par le même procédé d'autres types inférieurs; mais en se dédoublant, il trouve en face de lui un principe passif auquel il s'unit; à côté du dieu, on trouve généralement dans les temples égyptiens une déesse qui revêt le plus souvent les symboles de la maternité et un troisième dieu que sa coiffure et son costume font reconnaître pour un dieu enfant; de là, les *Triades* célèbres de la religion égyptienne; nous citerons celles de Memphis, de Thèbes et d'Abydos.

Le dieu de Memphis est *Phtah*, que les Grecs ont assimilé à leur Vulcain; il est, comme nous l'avons dit, *le Seigneur de la sagesse, celui qui accomplit toutes choses avec art et vérité*; il est aussi *le père des commencements, le créateur de l'œuf; du soleil et de la lune, celui qui a suspendu la voûte du ciel*; nous donnons ci-contre sa figure la plus commune[1] : il est représenté quelquefois debout sur un crocodile, avec un scarabée sur la tête (voy. Musée de Boulaq, n° 149). Le scarabée indique la création; les crocodiles sous les pieds sont le symbole des ténèbres vaincues.

Souvent, à côté de Phtah, se tient debout la déesse *Sacht la grande*[2], *amie de Phtah*; Sacht est représentée sous la forme humaine, avec une tête de lionne ou de chatte; elle représente la force créatrice et parfois la force dissolvante de la nature; elle chasse l'impureté, elle efface les souillures; elle est aussi chargée du châtiment des coupables; à ces titres divers, elle est associée à Phtah, qui est force et lumière.



Sacht. Imouthès.

Avec Phtah et Sacht, *Imouthès* (I-m-hotep) complète la triade de Memphis ; les inscriptions l'appellent *le fils de Phtah*.

On représente quelquefois Imouthès , la tête rasée[3].

La *triade thébaine* est formée par *Ammon*, *Mout* et *Khons*.

Nous avons expliqué plus haut (p, 120) le rôle d'Ammon. L'*Ammon* de Thèbes est représenté sous une figure humaine, coiffé de deux grandes

1. La plupart des figures qui suivent sont empruntées à l'ouvrage précieux de S. Gardner Wilkinson : *Manners and Customs of the ancient Egyptians*. Londres, 1837-41. La science a fait de grands progrès depuis cette époque relativement au rôle véritable de ces divinités, mais les figures conservent leur caractère de vérité. On fera bien d'ailleurs de les comparer avec les monuments que l'on pourra étudier au musée de Boulaq.

2. On a longtemps écrit *Pacht*, mais il est démontré aujourd'hui qu'il faut distinguer Pacht, déesse locale, de Sacht ou *Sekhet*, la grande déesse de la triade de Memphis.

3. M. de Rougé a remarqué le premier que, dans les triades, le dieu fils joue toujours un rôle qui le rapproche de l'humanité. *Khons*, à Thèbes, pratique l'exorcisme, il chasse les démons ; à Memphis, Imouthès est assimilé par les Grecs à Asclépios, le dieu de la médecine.

plumes, avec un disque solaire. La forme d'Ammon adoré à Napata, en Nubie, est représentée le plus souvent avec la tête de bélier surmontée du disque solaire (voy. ci-dessous).

La déesse ***Mout*** (mère) joue, par rapport à Ammon, le rôle de récipient. Ammon s'engendre lui-même dans son sein. Cette opération mystique est résumée dans le titre célèbre : ***Ammon-Ra, taureau*** (***mari***) ***de sa mère***. Mout est représentée sous la figure d'une déesse-mère sans caractères bien distinctifs.

Khons est le dédoublement du dieu Ammon ; le fils, uni avec le père, ne fait qu'exprimer la vie, le mouvement, dans le sein du dieu éternel ; Khons n'est qu'une forme d'Ammon. Il est représenté sous forme de momie, bien qu'avec les bras et la face dégagés et avec le disque lunaire sur la tête.



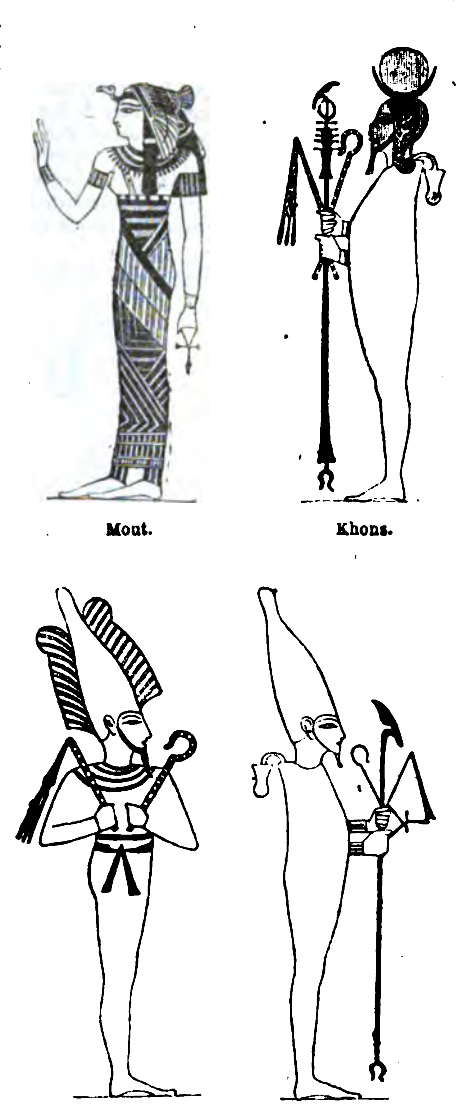
Ammon. Ammon.

Osiris est le dieu d'Abydos ; il est le soleil nocturne (voy. sur le rôle d'Osiris, p. 120). « Osiris, dit Plutarque, ***aime à faire du bien, et son nom, entre plusieurs acceptions, exprime, dit-on, une qualité active et bienfaisante. Le second nom qu'on donne à ce dieu est Omphis*** (***Ounnefer***)***, qui signifie l'être parfait.*** » On le représente le plus souvent sous forme de momie, tenant à la main divers emblèmes ; quelquefois il est assisté d'Horus.

Isis, dit encore Plutarque, ***a un amour inné pour le bon principe ; elle le désire, elle s'offre à lui pour qu'il la féconde ;*** Isis est en même temps la femme et la sœur d'Osiris ; elle est ordinairement (voy. p. 124) coiffée du signe qui sert en hiéroglyphes à exprimer son nom (voy. p. 112, D). On lui ajoute quelquefois, sur les sarcophages, les ailes étendues dont elle recouvre les morts ; elle est souvent représentée, tenant sur ses genoux son fils ***Horus*** ; d'autres fois, elle tient sur ses genoux une image d'Osiris ; elle va par ses chants rendre la vie à son divin époux.

Horus est le fis d'Osiris et d'Isis (***Horsiésis***); il assiste Orisis dans le jugement, il est nommé ***le vengeur de son père***. Il est représenté le plus souvent avec la tête d'épervier (p. 124).

Le nom par excellence du soleil était ***Râ***; il est représenté sur les monuments coiffé du disque solaire; il est souvent figuré avec une tête d'épervier, ou même par l'épervier seul accompagné du disque solaire. On voit qu'il se confond en partie avec Horus. Il est le père des dieux et des rois. ***Il est le créateur des êtres, animaux et hommes;*** il est en opposition et en lutte perpétuelle avec la nuit et les ténèbres. « Hommage à toi, momie qui se rajeunit et renaît, qui s'enfante lui-même chaque jour! Hommage à toi, qui luis dans le Nou, pour vivifier tout ce qu'il a créé, qui as fait le ciel et enveloppé de mystère son horizon! Hommage à toi, Râ, qui lances des rayons de vie pour les êtres intelligents! Hommage à toi, qui as fait les dieux dans leur totalité, Dieu qui se cache et dont on ne connaît point l'image! Hommage à toi! Quand tu circules aux firmaments, les dieux qui t'accompagnent poussent des cris de joie[1].



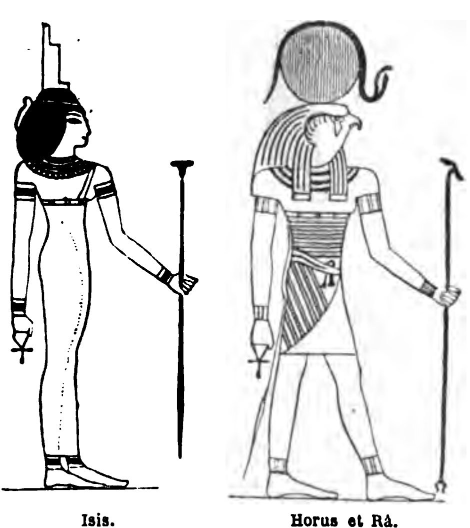
Mout. Khons.

Osiris. Osiris.

1. De Rougé, *Essai sur une stele funéraire* de la collection Passalacqua. Berlin, 1849. — G. Maspero, sur la littérature religieuse, dans la *Revue Politique*, 1872, p. 461.

Râ est le soleil dans sa course radieuse, portant en lui la force, a santé, la vie. Debout dans la cabine de sa barque sacrée, « la bonne barque des millions d'années, enveloppé dans les replis du serpent Mehen qui est l'emblème de son cours, il glisse lentement sur le courant éternel des eaux célestes, guidé et suivi par cette armée de dieux secondaires dont les peintures nous montrent les formes bizarres. Hor debout à l'avant sonde l'horizon du regard; un autre Hor tient le gouvernail, les Akhimou-Ordou, ceux qui jamais ne reposent, et les Akimou-Sekou, sont ses nautoniers. « *Tu sors, tu montes, tu culmines en bienfaiteur, par l'ordre souverain de ta mère Nout.... Le ciel est en allégresse, la terre est en joie, les dieux et les ommes sont en fête....* »

Râ n'est pas seulement le vainqueur des ténèbres; il triomphe aussi du mal. « Fort est Râ, faible l'impie! Haut est Râ, foulé l'impie! Vivant est Râ, mort l'impie! etc. »



Isis. Horus et Râ.

Il est le protecteur des Pharaons. « Oh Râ! donne toute vie au Pharaon! Donne des pains à son ventre, de l'eau à son gosier, des parfums à sa chevelure! etc. » Le Pharaon est même le fils de Râ.

Il fait le bonheur même des âmes qui sont dans le ciel inférieur, il *adoucit* la douleur d'Osiris. Il donne les souffles à qui est dans la vallée funéraire. Nous citerons les strophes suivantes, pour donner une idée de la poésie religieuse égyptienne :

« O bienfaisant Râ-Harmakhis!

« Tu as soulevé le ciel d'en haut pour élever ton âme; tu as voilé le ciel inférieur pour (y cacher) tes formes funéraires.

« Tu as élevé le ciel d'en haut à la longueur de tes bras; tu as élargi la terre par tes enjambées. »

« Épervier saint, à l'aile fulgurante; Phénix aux multiples couleurs;

« Grand lion qui se défend lui-même et qui ouvre les voies de la barque,

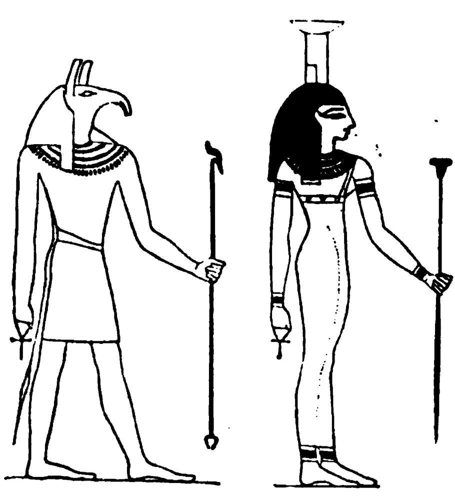
« Ton rugissement abat tes adversaires, tandis que tu fais avancer la grande barque;

« Les hommes t'invoquent, les dieux te craignent; tu as abattu tes ennemis sur leurs faces.

« Taureau la nuit, chef en plein jour, beau disque bleu,
« Que le fils du soleil, le Pharaon, soit vénéré pour tes mérites (Papyrus de Boulaq, t. II, pl. XI, p. 7 et 8, etc.)

Les phases du cours du soleil furent considérées comme des manifestations de son être; le soleil fut nommé *Atoum* avant son lever, *Harmakhis* ou *Hor* dans les deux horizons, *Shou, Anhour* en son midi, *Khoper ou Harpocrate* (Hor enfant) à son lever, *Nower-Toum* à son coucher, *Osiris* pendant la nuit; il est alors représenté avec une tête verte. Osiris, comme dieu solaire, est le soleil nocturne, le dieu des enfers, des tombeaux; son histoire est intimement liée à la destinée de l'âme après la mort.

« La vie de l'homme, dit M. Mariette (*Notice sur le musée*, p. 100-104), a été assimilée par les Égyptiens à la course du soleil au-dessus de nos têtes; le soleil, qui se couche et disparaît à l'horizon occidental, est l'image de la mort. A peine le moment suprême est-il arrivé, qu'Osiris s'empare de l'âme, qu'il est chargé de conduire à la vie éternelle. Osiris, dit-on, était descendu autrefois sur la terre. Être bon par excellence, il avait adouci les mœurs des hommes par la persuasion et la bienveillance. Mais il avait succombé sous les embûches de Set ou Typhon, son frère, le génie du mal[1], et pendant que ses deux sœurs, Isis et Nephthys, recueillaient son corps, qui avait été jeté dans le fleuve, le dieu ressuscitait d'entre les morts et apparaissait à son fils Horus, qu'il instituait son vengeur. C'est ce sacrifice accompli autrefois en faveur des hommes, qu'Osiris renouvelle en faveur de l'âme dégagée de ses liens terrestres; il devient son guide, même il s'identifie à elle, il devient le défunt lui-même et se soumet à toutes les épreuves que celui-ci doit subir avant d'être proclamé juste; il fléchit les gardiens des demeures infernales et combat les monstres, compagnons de la nuit et de la mort; enfin,



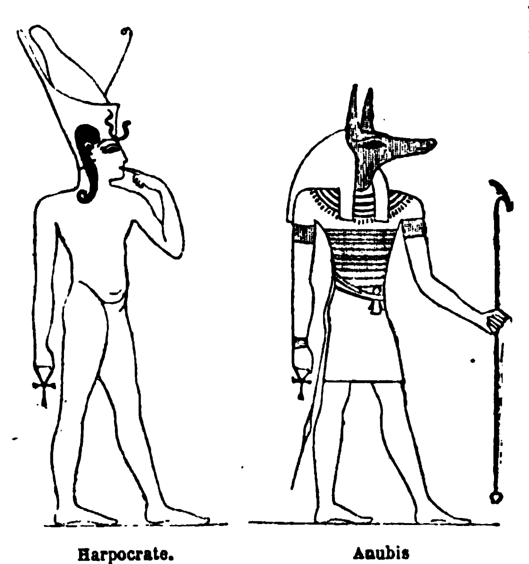
Typhon. Nephthys.

1. Set ou Typhon n'a pas que ce rôle odieux : c'est à l'origine une des grandes divinités de l'Égypte, et il a été donné à deux de ses grands souverains (Séti I et Séti II). Ce n'est qu'à une époque relativement moderne que le rôle de génie du mal lui a été attribué, et qu'on a martelé son nom sur les cartouches. Nous reverrons au temple d'Abydos les singuliers faux-fuyants qui ont été employés pour conserver le nom du roi Séti.

vainqueur des ténèbres avec l'assistance d'Horus (le soleil levant), il s'assied au tribunal de sa suprême justice et ouvre à l'âme déclarée pure les portes du séjour éternel. »

Osiris, roi des enfers, n'est donc pas le vengeur des fautes, il est à la fois le type, le juge et le sauveur de l'homme; il souffre pour les péchés du monde, et nous avons vu que chaque jour Râ, le soleil resplendissant, adoucit sa douleur. Osiris est représenté coiffé de la mitre flanquée des deux plumes de la Justice et de la Vérité (voy. p. 123, et Musée du Boulaq, n° 107).

Osiris est assisté dans son œuvre rédemptrice par d'autres dieux, tels que Horus, Isis, Thoth, Anubis, et d'autres divinités secondaires; *Horus* est le fils d'Osiris et son vengeur; il symbolise le soleil levant; comme tel il est représenté sous la forme d'un enfant tenant un doigt posé sur la lèvre, la tresse sur l'oreille droite; il est alors désigné sous le nom d'*Horpekhroti*, type de l'*Harpocrate* des Grecs (qui l'avaient pris à tort pour la représentation d'un dieu du silence : les doigts portés à la bouche sont pour les Égyptiens le signe de l'enfant toujours prêt à manger). Déjà sous cette forme, il est appelé le grand Libérateur, le Soutien du monde; sous la forme d'un homme fait, c'est l'Horus brillant, le dieu d'Edfou; selon une tradition conservée par Plutarque, il préside aux révolutions du soleil; il est représenté quelquefois avec une tête d'épervier, coiffé du pschent complet (p. 124); d'autres fois, par un épervier mitré; Horus combat pour son père Osiris contre les ténèbres et le mal, il l'assiste dans la grande scène du jugement [1].



Harpocrate. Anubis

Anubis et *Thoth* sont les auxiliaires ordinaires d'Osiris et d'Horus dans les guerres contre Typhon et dans le jugement de l'âme. Anubis est repré-

1. Il ne faut pas confondre cet Horus, fils d'Isis (*Horsiésis*), avec *Har-oer* (Horus l'aîné, en grec *Haroeris*), qui est une des grandes divinités solaires dont le culte est antérieur à celui d'Osiris. On sait peu de chose sur le rôle de celui-ci, et il est très-difficile de le distinguer sur les monuments d'Horus, fils d'Isis. La différence n'était pas pour cela moins réelle.

senté, tantôt par un chacal, tantôt par un homme à la tête de chacal ou de chien (*Latrator Anubis*, dit Juvénal). Il préside à la momification des corps; son titre le plus fréquent est : *Celui qui réside dans les bandelettes.* Il sert de guide à l'âme, et c'est pour cela que les Grecs en avaient fait un des dieux psychopompes.

Dans son rôle général, *Thoth* est l'écrivain des paroles divines (voy. page 120). Il paraît souvent alors avec une tête d'ibis, animal qui lui était consacré; il tient d'une main la tablette et de l'autre la branche de palmier ou le poinçon à écrire, comme pour inscrire le retour des fêtes et des époques remarquables. Comme il inscrit les temps et en est en quelque sorte le régulateur, à ce dernier point de vue, il est le dieu de la lune, sous le nom de Aah; dans son rôle osiriaque, il prend part au grand combat contre Set (Typhon); il est présent à la scène du jugement de l'âme : Horus pèse dans une grande balance les bonnes et les mauvaises actions du défunt; Thoth les enregistre; dans ces deux dernières fonctions, Thoth est représenté avec la tête du cynocéphale, ou sous la forme d'un cynocéphale, coiffé du disque lunaire; quelquefois, avec une face humaine, portant sur la tête la couronne lunaire, formée du disque plein et du croissant, surmontée du diadème Atef.


Thoth.


Hathor.


Thoth.

La déesse *Hathor* est originaire d'Arabie; son nom signifie *l'habitation d'Horus;* les Grecs l'ont assimilée à Vénus; comme telle, elle est représentée tenant dans ses mains les symboles de la joie et des plaisirs, le sistre, le tambourin et d'autres instruments de musique; elle est le plus ordinairement représentée sous la forme de femme à tête de vache.

Nous citerons encore parmi les divinités de l'Égypte : *Neith*, déesse protectrice de Saïs et de son territoire; les Grecs l'ont assimilée à Athéné

(voy. Musée de Boulaq, n° 177); elle est appelée la *mère du soleil;* elle porte la couronne rouge de l'Égypte inférieure, et elle tient d'une main le sceptre à fleur de lotus, quelquefois aussi un arc et des flèches; *Mentou,* la divinité belliqueuse de Thèbes, avec les attributs de Râ; c'est à lui que les récits de batailles comparent les rois s'élançant au milieu des ennemis; *Shou,* qui supporte la voûte des cieux; il est le fils du soleil, sa compagne est *Tefnout* ou *Tafné; Nekheb*[1], assimilée par les Grecs à *Eileithyia,* déesse des accouchements; elle est aussi la déesse du midi, tandis que *Ouat'i* est la déesse du Nord; *Khnoum, Noums* ou *Khnouphis,* le dieu de la cataracte, le premier des démiurges, adoré à Philæ avec les deux déesses *Anouké* et *Sati,* qui complètent la triade d'Éléphantine; *Bast* ou Beset (prononcez Vast ou Veset), la déesse éponyme de Bubastis, forme adoucie de Sacht; *Seb* est un des plus grands dieux cosmiques (il avait pondu l'œuf du monde). *Sebek,* le dieu à tête de crocodile, était adoré aux cataractes et dans le Fayoum.

Nature et destinée de l'homme. — Pendant sa vie terrestre, l'homme se compose surtout d'intelligence (*khou*) et de corps; par l'une, il tient à Dieu; par l'autre, il se rattache à la matière; l'intelligence est conçue comme un feu divin, elle n'entre pas immédiatement en contact avec le corps; elle se glisse dans une substance moins excellente, quoique divine encore, l'âme (*Ba*); celle-ci, trop pure encore, emploie à la transmission de ses ordres un agent inférieur qui est l'*esprit* ou le souffle (*niwou*); celui-ci se répand dans le corps, pénètre les veines, gonfle les artères, se mêle au sang. L'intelligence, entrée dans l'âme humaine, essaye de l'arracher à la tyrannie du corps; le corps s'insurge, les mauvais instincts se réveillent, la guerre s'engage avec des alternatives diverses. Après la mort, l'âme abandonnée de l'intelligence qui la guidait, comparaît seule devant le tribunal d'Osiris, entouré des quarante-deux membres du jury; le jury porte un jugement que l'intelligence est chargée d'exécuter; l'âme impie devait passer par de longs tourments avant de subir la seconde mort et de retomber dans le néant; l'âme juste, sûre de la victoire définitive, identifiée aux Osiris, parcourait les demeures célestes et accomplissait dans les *champs d'Aâlou* les cérémonies du labourage mystique, avant d'entrer dans la félicité éternelle et de se mêler à la troupe des dieux, dans l'adoration de l'Être parfait[2].

Pour faciliter ce travail de purification qui ouvrira à l'âme les portes du *séjour* éternel, les Égyptiens avaient rédigé un recueil de prières et de formules, à l'usage du défunt dans l'autre monde : c'est le *Rituel funéraire* ou *Livre des morts* dont chaque momie portait un exemplaire; l'âme plaide sa cause devant Osiris et les membres du jury infernal : « Hommage à vous, Seigneurs de vérité et de justice! Hommage à toi, Dieu

1. Cette déesse a été connue sous le nom de Souvan, jusqu'en ces derniers temps.

2. Voy. MASPERO, p. 40 et 59. Les idées sur la destinée de l'âme ne se présentent pas toujours sous cette forme : quelquefois, l'âme est représentée comme venant communiquer aux corps une existence incomplète sans s'unir à lui; elle reste à ses côtés; le mort est représenté reprenant l'usage de ses membres, animé par une certaine intelligence, mais la vie, dans sa plénitude lui fait défaut; d'autres fois, au contraire, l'âme se réunit au corps.

grand! Je suis venu vers toi, ô mon maître; je me présente à toi pour contempler tes perfections! Je n'ai commis aucune fraude contre les hommes! Je n'ai pas tourmenté la veuve! Je n'ai pas menti dans le tribunal! Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître! Je n'ai pas affamé! Je n'ai pas fait pleurer! Je n'ai point tué! Je n'ai point détourné les pains des temples! Je n'ai point enlevé les provisions ou les bandelettes des morts! Je n'ai pas altéré les mesures de grains! Je n'ai pas usurpé dans les champs! Je n'ai pas faussé l'équilibre de la balance! Je n'ai pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons! Je n'ai pas pris au filet les oiseaux divins! Je suis pur! Je suis pur! Je suis pur! »

On voit par cet extrait du *Rituel funéraire* que les Égyptiens se faisaient une haute idée de la justice et que la charité était connue et pratiquée chez eux, comme une forme de la justice.

Les animaux sacrés. — Pour affermir l'homme dans ces sentiments de piété et de justice, les Égyptiens avaient imaginé de placer à côté de lui sur la terre des dieux, témoins vivants de tous ses actes; cette incarnation permanente de la divinité, faite d'abord dans un corps d'homme au temps des dynasties divines, changea de nature quand l'homme put se suffire à lui-même. Désormais Dieu se dissimula dans un corps de bête où il ne mettait qu'une parcelle de sa divinité, mais d'où il surveillait la marche des événements. De là, les animaux sacrés : chaque nome avait son animal sacré, dont quelques-uns étaient adorés par tout le pays : le scarabée de Phtah, l'ibis et le cynocéphale de Thoth, l'épervier d'Hor, le chacal d'Anubis; d'autres, vénérés dans un nome, étaient proscrits ailleurs; les gens d'Éléphantine tuaient le crocodile; au contraire, les prêtres de Thèbes et de Shed « en nourrissaient un beau, après lui avoir appris à manger dans la main. » (Hérodote, l. II, p. 69.) La mort de ces animaux sacrés était un deuil public pour le nome, parfois pour l'Égypte entière; leur meurtre, un crime puni de mort. Les plus célèbres des animaux sacrés étaient le bœuf Mnévis et l'oiseau Bennou, le Phénix, à Héliopolis; le bouc de Mendès était l'*âme d'Osiris*, le bœuf Mnévis, l'âme de Râ.

Le bœuf Apis était devenu aux yeux des Égyptiens l'expression la plus complète de la divinité sous forme animale; il procédait à la fois d'Osiris et de Phtah : aussi l'appelle-t-on « celui qui renouvelle Phtah » et « l'âme d'Osiris »; il n'avait point de père; mais Phtah prenait la forme d'un feu céleste et fécondait la vache. Apis était donc une incarnation d'Osiris par la vertu de Phtah.

On reconnaissait qu'Osiris s'était manifesté quand, après une vacance de l'étable de Memphis, il naissait un veau pourvu de certaines marques sacrées au nombre de 28, que les prêtres connaissaient seuls; il devait être noir, porter au front une tache blanche triangulaire, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle aux ailes déployées, sur la langue l'image d'un scarabée. A peine la nouvelle de la manifestation divine s'était-elle répandue que de toutes parts on se livrait à la joie. L'animal sacré vivait à Memphis dans une chapelle attenante au grand temple de Phtah et recevait de ses prêtres les honneurs divins; il rendait des oracles. Quand il mourait de sa mort naturelle, il était enseveli dans les souterrains du temple (le Sérapéum) dont M. Mariette a retrouvé les ruines à Saqqarah (*V.* cette localité) ; mais quand la vieillesse le conduisait jusqu'à l'âge de 28 ans, il devait

mourir d'une mort violente. L'apis défunt devenait un Osiris, il prenait le nom d'Osar-Hapis (dont les Grecs ont tiré le nom de leur dieu Serapis).

Telle était, dans ses traits généraux, la religion égyptienne, encore imparfaitement connue; nous devons reconnaître qu'elle ne manquait pas de grandeur; mais elle s'altéra dans le cours des siècles, et l'idée de l'incarnation divine dans les animaux se perdant de plus en plus, une grossière superstition étouffa peu à peu le mythe primitif.

Nous compléterons ces indications par une liste complète des animaux sacrés de l'ancienne Égypte, en y joignant entre parenthèses l'indication des localités où l'on en rencontre le plus habituellement les momies; la plupart de ces animaux se trouvent de préférence dans les localités indiquées, mais on est exposé à les rencontrer partout.

Singe cynocéphale, consacré à Thoth (Thèbes et Hermopolis).

Singe vert ou cercopithèque, consacré à Râ (Thèbes).

Musaraigne, consacrée à la déesse Bast (Thèbes).

Hérisson, consacré à Râ.

Chien-renard, consacré à Anubis (Thèbes, el-Hareib).

Grand et petit chacal, consacrés à Anubis (Syout).

Ichneumon, consacré à la déesse Bast.

Chat, consacré aux déesses Sacht et Bast (Thèbes, Béni-Hassan).

Lion, consacré à Râ, Shou et aux déesses Sacht et Tefnout.

Oryctérope, consacré à Set; c'est l'animal dont on donne d'ordinaire la tête à ce dieu.

Hippopotame, consacré à Set.

Algazelle, consacrée à Set.

Bélier, consacré à Ammon (Thèbes).

Vache, consacrée à Hathor (Thèbes).

Taureau; les quatre taureaux regardés comme des incarnations divines permanentes étaient Apis (*Hapi*) à Memphis, Mnévis (*Mena*) à Héliopolis, Bachis à Hermonthis, enfin Onuphis (*Ounnefer*), on ne sait dans quelle ville.

Vautour, consacré à la déesse Mouth (Thèbes) et en général à toutes les déesses mères.

Épervier, consacré à Râ, à Haroéris et à Horus (Thèbes) et en général à tous les dieux solaires.

Hirondelle (Thèbes). Hibou à cornes (Thèbes). } On ignore les divinités auxquelles étaient consacrés ces deux oiseaux.

Ibis, consacré à Thoth (Thèbes, Memphis, Hermopolis, Abydos).

Bennou, vanneau avec tête ornée de deux plumes flottantes (Osiris).

Oie du Nil, consacrée à Seb (Thèbes).

Crocodile, consacré à Sebek (Thèbes, Maabdèh).

Naja hayèh, consacré à Noum et à Rennou, la déesse des récoltes (Thèbes).

Céraste, consacré à Ammon (Thèbes).

Grenouille, consacrée à la déesse Sacht (Thèbes).

Poisson oxyrrhynque, consacré à la déesse Tefnout (Thèbes).

Poisson latus, consacré à la déesse Nebouaout (Thèbes).

Scarabée, consacré à Khoper, le Démiurge (Thèbes).

Dans l'écriture hiéroglyphique, le lion fournit un grand nombre de symboles, le taureau est un emblème de force et de puissance, le bélier de l'esprit divin, le grand vautour fauve de maternité; l'oie du Nil exprime l'idée de « fils », le moineau celle de « mauvais », le serpent uræus ou hayèh celle de « roi »; c'est pour cela que son image orne le front des rois et des dieux dont elle exprime la souveraineté. La grenouille ou son têtard marque les notions de régénération et de multiplication indéfinie; enfin le scarabée celle de création et de transformation, et l'abeille celle de roi. Le vautour et l'uræus sont opposés comme symboles de la haute et de la basse Égypte, le roseau et l'abeille comme emblèmes de la royauté de ces deux régions. (*V.*, sur les animaux sacrés, le tome V de Wilkinson, et le catalogue du musée de Boulaq.)

§ 6. **Civilisation et mœurs des anciens Égyptiens.** — Il nous reste, pour faciliter l'intelligence des scènes de la vie privée ou publique des Égyptiens, que l'on rencontrera à chaque pas figurées dans les peintures ou dans les bas-reliefs des monuments, à tracer un résumé sommaire de nos connaissances sur la civilisation et les mœurs de l'ancienne Égypte, connaissances dont le voyageur trouvera lui-même l'application en présence des monuments eux-mêmes.

I. *Constitution sociale.* — Le peuple égyptien était divisé en classes; la royauté occupait le sommet de cette hiérarchie. Hérodote distingue sept classes : les prêtres, les guerriers, les bouviers, les porchers, les gens de métiers, les interprètes et les pilotes. Diodore de Sicile n'en reconnaît que cinq : les prêtres, les guerriers, les agriculteurs, les pasteurs, les artisans. Mais de pareilles classifications sont bien incomplètes et les monuments font mention de certaines conditions civiles qui ne peuvent rentrer dans ces divisions trop générales.

« On a cru longtemps que le peuple égyptien était rigoureusement divisé en *castes;* mais M. J. J. Ampère a réfuté cette erreur. En effet, les conditions essentielles de la caste, c'est-à-dire l'abstention de toute alliance en dehors de la caste et la continuation de la même profession dans une même famille, ces conditions n'existaient pas en Égypte. Les assertions d'Hérodote et de Diodore de Sicile sont contredites par l'observation des monuments. Nous y voyons par exemple qu'un même personnage pouvait être revêtu à la fois de fonctions militaires et religieuses, que des mariages avaient lieu entre membres de familles occupant des charges différentes, enfin que les membres d'une même famille pouvaient occuper différentes fonctions et que la transmission aux enfants n'en était pas même nécessaire. Il se passait en Égypte ce que nous retrouvons plus tard en France lorsque certaines familles se vouaient à la guerre, d'autres à la magistrature, sans faire une obligation de ce qui n'était qu'un choix et une vocation. Aussi M. Ampère traduit-il avec raison par le mot de « corporation » le mot grec traduit jusqu'ici par caste. » (F. Lenormant, *Man. d'hist. anc. de l'Orient*, p. 327

Les prêtres. — Sous les premières dynasties, les prêtres occupaient après le roi le premier degré de l'échelle sociale. A leurs fonctions étaient attachés des privilèges très-importants, entre autres la possession de la plus grande partie des terres, exemptes d'impôts. Le revenu servait à l'entretien des temples et aux dépenses des prêtres. Ceux-ci recevaient chaque jour une portion des viandes sacrées, qu'on leur donnait toutes cuites. On leur distribuait en outre quotidiennement un certain nombre de bœufs et d'oies et une grande quantité de vin. L'usage du poisson leur était interdit.

Hérodote raconte qu'ils observaient une grande propreté, qu'ils se lavaient deux fois par jour, et tout autant la nuit. Leur costume se composait d'une robe de lin et de chaussures en écorce de papyrus.

Les guerriers. — Le service militaire était considéré comme une distinction honorifique. Comme les prêtres, les guerriers possédaient une grande quantité de terres exemptes de toutes redevances. L'armée égyptienne se composa d'abord de troupes exclusivement nationales. Plus tard, les étrangers y furent admis en qualité d'auxiliaires, mais sans jouir des avantages et des privilèges des corps indigènes. Lorsque Psamétik monta sur le trône, avec le secours de Grecs mercenaires, il donna à ceux-ci le pas sur

les nationaux. Aussi plus de 200 000 guerriers égyptiens quittèrent-ils les garnisons où leur position inférieure les avait relégués, pour aller former des colonies au delà des cataractes. Le remplacement des soldats égyptiens par des mercenaires grecs amena la prompte décadence militaire du pays. Ce seul fait explique la facilité avec laquelle Cambyse se rendit maître de la vallée du Nil.

Le peuple. — Après les prêtres et les guerriers, le peuple constituait une troisième grande division composée de plusieurs catégories. Nous avons vu précédemment les divergences qui existent entre les deux historiens grecs au sujet du nombre de ces catégories. Diodore de Sicile distingue une classe particulière d'agriculteurs que l'on ne trouve point dans Hérodote.

La majeure partie du sol de l'Égypte étant entre les mains des rois, des prêtres et des guerriers, la petite propriété existait à peine, et les agriculteurs dont parle Diodore de Sicile, d'accord ici avec les monuments, n'étaient autre chose que des colons attachés à la glèbe, qui cultivaient, moyennant une redevance, les domaines appartenant aux classes supérieures. On les transmettait avec la propriété du sol, et ils étaient soumis au régime écrasant des corvées pour l'érection des monuments publics. Leur condition était analogue à celle des *serfs* du moyen âge. Les *fellâhs* qu'on retrouve encore aujourd'hui en Égypte et qui exploitent le sol pour le compte du souverain, sont les représentants des anciens agriculteurs dont parle Diodore.

D'après des recherches récentes de M. Maspero, il est cependant certain que dès la XIIIe dynastie, il existait des propriétés communales et des propriétés privées, qui devenaient la source de nombreux procès.

La classe des pasteurs comprenait tous ceux qui s'adonnaient à l'élève du bétail. Ils habitaient les villages et avaient souvent des troupeaux considérables. Il ne faut pas confondre ces pasteurs sédentaires avec les pasteurs nomades qui élevaient du bétail sur les frontières et s'adonnaient souvent au brigandage.

Les porchers, qu'Hérodote distingue des bouviers, étaient méprisés par le reste de la nation; on leur interdisait l'accès du temple et toute fréquentation avec les autres classes; le porc était en effet considéré comme un animal impur.

La classe des pilotes ou marins rendait de grands services. Les inondations périodiques du Nil et le grand nombre de canaux qui sillonnaient l'Égypte, faisaient de la navigation un des principaux moyens de communication. Ajoutons que le transport des blocs qui servaient à la construction des monuments s'effectuait toujours par eau.

Quant aux interprètes, leur office fut indispensable lorsque, sous les rois Saïtes, le commerce avec l'étranger prit une extension considérable.

II. *Constitution politique et administration.* — Les rois étant vénérés et adorés à l'égal des dieux, la constitution politique de l'Égypte ne varia pas et fut toujours une monarchie absolue pendant toute la durée de l'empire des Pharaons.

Pour les Égyptiens, le roi est une divinité visible; « c'est le fils du Soleil; le dieu bon, le dieu grand; il est l'image de Râ, ou dieu Soleil, parmi les vivants. » Ce caractère divin accompagne les rois au delà du tombeau; tout roi qui meurt est un attribut nouveau de la divinité dans le panthéon

égyptien, chacun d'eux a des autels qui perpétuent sa mémoire et reste l'objet d'un culte local. Divers monuments représentent même des rois présentant des offrandes à leur propre image. (*Tombe de Séti au Bab-el-Molouk.*) Aussi le peuple entier était-il courbé devant cette majesté redoutable dont les volontés étaient des manifestations de la volonté divine. Les plus hautes fonctions étaient entachées d'un caractère de domesticité incompatible avec le sentiment de l'indépendance et de la dignité personnelle. Mais on ne saurait s'attendre à trouver chez les anciens Égyptiens ce sentiment que les races orientales semblent n'avoir jamais connu, et qui est encore une nouveauté chez un certain nombre de nations modernes.

Voici l'emploi d'une journée royale. Le roi, levé dès le matin, prenait connaissance de ce qui se passait dans son empire, au moyen des lettres et des rapports qui lui étaient adressés. Ensuite, après s'être baigné et revêtu de ses insignes, il offrait un sacrifice aux dieux. Pendant ce temps le grand prêtre énumérait, en présence du peuple, toutes les qualités du roi. Magnanimité, justice, bienveillance, toutes les vertus lui étaient attribuées et, dit M. Lenormant (*Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient*, p. 337), nulle part plus qu'en Égypte ne régnait le principe que « le roi ne peut mal faire ».

D'après ce que nous venons de dire, il est bien difficile d'admettre cette opinion communément répandue qui veut que les rois après leur mort eussent été jugés par des assemblées populaires, et M. Lenormant n'hésite pas à appeler cette croyance une pure fiction.

L'administration de l'Égypte était aux mains d'une bureaucratie puissante, nombreuse, savamment et hiérarchiquement constituée; les nombreux scribes attachés aux services des travaux publics, de la guerre, de l'intendance et des revenus de l'État, avaient des comptes soigneusement tenus, ainsi que l'attestent les papyrus parvenus jusqu'à nous; les impôts se percevaient en nature; au point de vue de la nature des revenus, le sol était divisé en trois catégories: les canaux qui payaient la dîme en poissons, les terres arables (*ouou*) en céréales, et les marais (*pehou*) en têtes de bétail.

Le territoire, au point de vue administratif, était divisé en un certain nombre de districts auxquels les Grecs donnèrent le nom de *nomes*. Hérodote dit que dans chaque chef-lieu de nome se trouvait le sanctuaire de quelque divinité, et que le culte et les cérémonies variaient d'un nome à l'autre. Le nombre des nomes était de trente-six, et à la tête de chacun d'eux était un gouverneur nommé, par les Grecs, *nomarque*. Le nome se subdivisait en circonscriptions de moindre importance (en grec τόπος), dont les gouverneurs étaient les *toparques*.

III. *Organisation judiciaire et lois.* — Le roi n'intervenait dans les jugements qu'à de rares exceptions, lorsqu'il s'agissait d'affaires politiques. La juridiction régulière appartenait à des tribunaux dont les membres, richement appointés, étaient choisis dans la classe sacerdotale et parmi les différents nomes. Leur nombre était de trente et un, y compris leur président. Toutes les affaires se traitaient par écrit : le demandeur portait sa plainte et fixait le taux du dédommagement auquel il prétendait, ou la peine qu'il voulait qu'on appliquât à l'accusé. Celui-ci recevait communication de la requête et y répondait aussi par écrit. Après une réplique de part et d'autre, le tribunal rendait sa sentence.

Diodore a tracé de la législation égyptienne le tableau le plus complet; nous nous contenterons de quelques citations : Un des plus grands crimes était le parjure, qui offensait à la fois les dieux et les hommes; sa punition était la peine de mort. Celui qui ne secourait pas un homme aux prises avec un assassin était frappé de la même peine, et, s'il avait été dans l'impossibilité de prêter son secours, il était contraint de dénoncer les coupables devant les tribunaux, sous peine d'être roué de coups de verge et privé de nourriture pendant trois jours. Tout Égyptien devait indiquer par écrit ses moyens de subsistance, et s'il était prouvé qu'il gagnât sa vie par des agissements illicites, il était puni de mort.

Le meurtre volontaire d'un esclave aussi bien que d'un homme libre était puni de mort; car la loi voulait frapper l'intention et non le résultat matériel. Le soldat qui avait déserté les rangs était puni par l'infamie et non par la peine de mort; la loi voulait ainsi habituer les soldats à ne pas craindre la mort et à la préférer au déshonneur d'une mauvaise action. La réhabilitation par un coup d'éclat était cependant permise au soldat déclaré infâme. L'espion qui avait révélé des plans secrets à l'ennemi avait la langue coupée.

Tous les faussaires en général avaient les deux mains coupées. La femme adultère avait le nez coupé, et l'homme recevait mille coups de verge. — Les lois civiles s'appliquaient surtout aux transactions commerciales. L'intérêt d'une somme ne devait jamais dépasser le capital; la contrainte par corps pour dettes n'était pas admise.

IV. *Mœurs et coutumes.* — Les monuments nous ont fourni une foule de détails intéressants sur les mœurs, les coutumes et la vie privée des Égyptiens; les dessins gravés sur les parois et les stèles des tombeaux nous représentent ce peuple comme à la fois agriculteur, industriel et guerrier; ces tableaux se recommandent par la variété des sujets et l'exactitude des détails; tantôt c'est le labourage à force de bœufs ou à bras d'homme; le semage, le foulage des terres, le hersage, la récolte et la mise en gerbes du lin et du blé, le battage, le mesurage, le transport à dos d'âne ou par chalands; ici, des cuisiniers activent le feu et préparent le repas; des femmes dansent et chantent au son des violes, des flûtes et de la harpe; ailleurs, ce sont des épisodes de chasse et de pêche, des joutes sur l'eau, des incidents de l'inondation; la vendange, l'égrenage des raisins, la fabrication du vin dans des pressoirs différents, la mise en amphore et l'aménagement des caves, se retrouvent sur quelques tables. D'autres tableaux montrent le sculpteur sur pierre et le sculpteur sur bois à leurs pièces, des verriers soufflant des bouteilles, des potiers modelant leurs vases et les enfournant; des cordonniers, des charpentiers, des menuisiers, des fondeurs, des femmes tissant au métier sous la surveillance d'un homme. (*V.* Maspero, *Histoire ancienne de l'Orient*, p. 122.)

L'industrie avait reçu en Égypte un développement remarquable, si l'on en juge par les riches étoffes dont le tissage et la teinture étaient confiés à un grand nombre d'ouvriers; nous avons déjà signalé l'art de travailler les métaux, de fabriquer la porcelaine et le verre, de préparer l'émail pour les mosaïques. (*V.* p. 89 et *musée de Boulaq*, salle des bijoux.)

Le commerce par terre et par mer portait jusque dans les contrées les plus éloignées les produits de cette industrie.

L'Égyptien des anciens temps avait, comme celui d'aujourd'hui, un caractère docile et des mœurs douces; il était obéissant et profondément religieux; il portait au vieillard un très-grand respect, au dire d'Hérodote. « Il n'y a parmi les Grecs, dit Hérodote, que les Lacédémoniens qui s'accordent avec les Égyptiens dans le respect que les jeunes gens ont pour les vieillards; si un jeune homme rencontre un vieillard, il lui cède le pas et se détourne; si un vieillard survient dans un endroit où se trouve un jeune homme, celui-ci se lève. »

Les Égyptiens avaient entre eux les manières d'un peuple poli et civilisé. « Lorsque les Égyptiens se rencontrent, au lieu de se saluer de paroles, ils se font une profonde révérence en baissant la main jusqu'aux genoux. » C'est ainsi que font les Arabes d'Égypte aujourd'hui et il est à croire qu'ils ont reçu cette pratique du peuple qu'ils ont soumis.

La femme était plus respectée en ces temps reculés qu'elle ne l'est aujourd'hui; elle pouvait être revêtue du pouvoir royal; la reine Hatasou et la reine Nitaorit (Nitocris) se sont rendues célèbres; des femmes remplissaient les fonctions de prêtresse. « La femme, dit M. Mariette, prenait une large place dans la famille; elle transmettait intacts à ses enfants les droits qu'elle tenait de sa naissance; on lit dans les *Instructions de Ptah-hotep*, ouvrage sur lequel nous reviendrons plus loin, et qui est un des plus anciens livres du monde : « Si tu es sage, munis bien ta maison; aime ta « femme sans querelles, nourris-la, pare-la, c'est le luxe de tes membres. « Parfume-la, réjouis-la, le temps que tu vis : c'est un bien qui doit être « digne de son possesseur. » Ces touchantes pensées remontent à la cinquième dynastie égyptienne; elles sont contemporaines des Pyramides, et en honneur, il y a plus de cinq mille ans, sur les bords du Nil, elles ne paraîtraient pas déplacées de nos jours sur les bords de la Seine! »

Hérodote nous donne, sur la manière de se nourrir et de se vêtir des anciens Égyptiens, des détails dont l'exactitude a été confirmée par les monuments. « Après les Libyens, dit-il, il n'y a point d'hommes si sains et d'un meilleur tempérament que les Égyptiens.... Ils sont persuadés que toutes nos maladies viennent des aliments que nous prenons.... Ils font leur pain avec de l'épeautre ou blé barbu; ils boivent de la bière dans certains districts, et vivent de poissons crus, séchés au soleil ou mis dans la saumure; ils mangent crus pareillement les cailles, les canards et quelques petits oiseaux qu'ils ont eu soin de saler auparavant; enfin, à l'exception des oiseaux et des poissons sacrés, ils se nourrissent de toutes les autres espèces qu'ils ont chez eux, et les mangent ou rôties ou bouillies. »

« Leurs habits sont de lin, composés d'une pièce d'étoffe enroulée autour des reins, avec des franges sur les jambes; par-dessus, ils s'enveloppent d'un manteau de laine blanche, mais ils ne le portent pas dans les temples. On ne les ensevelit pas non plus avec cet habit; les lois de la religion le défendent. »

Le soin du corps soit pendant la vie, soit après la mort, tenait une grande place dans les mœurs et les coutumes égyptiennes; la médecine y était en honneur. (*V.* p. 136-137.) Mais la plus grande préoccupation des Égyptiens était de soustraire le corps du défunt à toutes les chances de destruction; pour arriver à ce but, ils ont pratiqué l'embaumement, ils ont rempli l'Égypte souterraine de momies, ils ont fait des tombeaux qui ressemblent

à des demeures éternelles, ils ont bâti des pyramides, ils ont eu un culte régulier des morts, et les témoignages de cette piété excitent notre étonnement. (*V.* pour les monuments funéraires, p. 85.)

Les Égyptiens croyaient à des esprits malfaisants qui entraient dans le corps de l'homme et y produisaient des désordres plus ou moins graves : cette croyance superstitieuse, qui a du reste été de tout temps commune chez les peuples orientaux, était contenue chez eux dans certaines limites par la rectitude de leur esprit, porté à l'exactitude et à la modération.

V. *Littérature et sciences.* — Bien que la littérature égyptienne paraisse avoir été nombreuse, d'après les mentions fréquentes qu'en ont faites les auteurs grecs et latins, il ne nous reste malheureusement que bien peu de chose de tous ces trésors. Cependant un certain nombre de manuscrits assez bien conservés suffisent pour donner une idée de la variété des sujets traités.

La première place, parmi ces productions, appartient à la littérature religieuse. L'ouvrage que les savants français ont appelé le *Rituel funéraire*, dont on déposait un exemplaire plus ou moins complet dans chaque cercueil, et dont plusieurs parties remontent à la plus haute antiquité, nous est resté presque en entier, grâce à sa multiplicité. Ce qui le rend surtout intéressant, c'est qu'il renferme la morale des Égyptiens, morale qui confirme la réputation de sagesse que ce peuple avait acquise dans l'antiquité. Non-seulement les crimes et les défauts y sont réprimés, mais encore la bienveillance et la protection à l'égard des autres y sont recommandées.

Un autre livre de doctrine, le *Livre des migrations*, se trouve aussi dans les sépultures.

Toutes les notions sur la science de l'homme et du monde avaient été communiquées, suivant les prêtres, par *Thoth*, le *premier Hermès*, appelé aussi *Trismégiste*, trois fois très-grand, qui écrivait tous ces livres sous l'inspiration du dieu suprême. Un second Hermès passait pour l'auteur de toutes les institutions sociales de l'Égypte.

Ce qui nous reste de la littérature historique de ce pays est malheureusement fort rare, et cependant l'histoire occupait une grande place dans la littérature égyptienne. Le musée de Turin possède un fragment de carte géographique du temps de Séti Ier, qui embrasse la région des mines d'or de la Nubie. Le musée Britannique possède une collection de lettres de scribes célèbres, en plusieurs endroits intéressantes pour l'histoire.

Un genre de pure imagination, le roman, était aussi en faveur en Égypte ; il nous en est resté quelques-uns.

Parmi les ouvrages de science, le musée de Berlin possède un *Traité de médecine*. Cet ouvrage, appelé le *Papyrus médical* de Berlin, dont le Dr Brugsch a donné une édition, et qui nous est conservé dans un manuscrit de la XIXe dynastie, est la reproduction d'un livre bien plus ancien dont l'invention remonte aux rois Hesepti (de la Ire dynastie) et Send (de la Ire dynastie). Il nous donne des notions sur les connaissances médicales des Égyptiens. L'*anatomie* n'était pas ignorée absolument d'un peuple qui se livrait à la pratique usuelle des embaumements. Mais des préjgués religieux s'opposaient à ce que la science profitât officiellement de ces occasions : l'embaumeur lui-même était un objet d'exécration générale. Leur *physiologie* reposait sur la doctrine des esprits vitaux, qui étaient charriés

par les vaisseaux. Ces esprits ou souffles pénétraient dans les veines et les artères, se mêlaient au sang qui les entraînait par tout le corps, et faisaient mourir l'animal. Au moment de la mort « ils se retirent avec l'âme, le sang se coagule, les veines et les artères se vident et l'animal périt. » Les Égyptiens, d'après un autre passage, semblent avoir eu connaissance de l'action du cœur, comme moteur central du sang. Le passage précédent sur les vaisseaux qui se vident à la mort, est conforme, pour les artères du moins, avec ce que nous savons maintenant. La *pathologie* est assez confuse et les maladies les plus faciles à reconnaître sont des varices ou ulcères aux jambes, une sorte d'érysipèle, le « ver » et la maladie divine mortelle, le *divinus morbus* des Latins, l'épilepsie en un mot. Une observation de maladie rapportée par M. Maspero d'après le papyrus de Berlin semble s'appliquer à un cas de dysenterie, ou de fièvre bilieuse. On reconnaît assez bien dans les faits précédents la pathologie spéciale de l'Égypte (*V.* p. 61-63). La *thérapeutique* n'est qu'un recueil de recettes empiriques. La matière médicale comprend des substances empruntées aux trois règnes de la nature : plus de cinquante espèces de végétaux, des minéraux, tels que le sulfate de cuivre (?), le sel, le nitre, la *pierre memphite* (Aner sopd) (?) qui, appliquée sur des parties malades, avait, dit-on, des vertus anesthésiques; des substances animales, la chair viciée, le foie, le fiel, le sang, l'urine de certains animaux, le poil et la corne de cerf, etc. La préparation pharmaceutique de tous ces médicaments comprend déjà les potions, pommades, cataplasmes et clystères. Les manipulations comprennent déjà la trituration, la décoction, la filtration ; les mélanges avec différents liquides, tels que la bière, la tisane d'orge, le lait de vache ou de chèvre, l'huile d'olive, ou le miel. Ajoutons qu'à la médication pharmaceutique s'ajoutait presque toujours l'*exorcisme* des esprits malfaisants qui étaient considérés comme la cause première de la maladie. Hérodote nous a laissé quelques détails sur l'organisation professionnelle des médecins. Les spécialistes y existaient déjà principalement pour l'oculistique, pour les maladies du ventre, chose naturelle dans un pays où ces maladies sont si fréquentes. Mais il y a évidemment de l'exagération dans l'assertion que chaque médecin ne s'occupait que d'une seule espèce de maladie et non de plusieurs. Il y avait des médecins chargés de la médecine générale, et à côté d'eux des spécialistes. Il semble d'ailleurs qu'une sorte d'orthodoxie fût imposée à la pratique médicale. Si les médecins s'écartaient des règles posées dans les livres d'origine appelée divine, c'était à leurs risques et périls : ils pouvaient en cas de malheur être punis comme assassins. Le *statuta facultatis semper observare* des médecins de Molière n'a pas des conséquences aussi graves.

Un autre papyrus donné par M. Prisse à la Bibliothèque nationale de Paris (publié en 1847, chez Franck, in-f°, analysé par M. Chabas, dans la *Revue archéologique*, 1re série, t. XIV), est un ouvrage de philosophie qui fut sans doute écrit sous la XIIe dynastie, et qui renferme les œuvres de deux auteurs vivants l'un sous la IIIe, l'autre sous la Ve dynastie. La première partie est la fin d'un traité de morale composé par un certain Kaginna à l'avénement du roi Snefrou ; les dernières pages sont remplies par un opuscule, connu sous le nom d'*Instructions de Ptah-hotep*, dont nous avons cité plus haut un passage. Cet ouvrage débute par un tableau de la caducité sénile : un dieu répond au vieillard que son rôle est d'instruire les jeunes

gens par les enseignements du passé. Il n'y a dans les préceptes qui suivent, ni analyses savantes, ni abstractions métaphysiques : mais des observations morales pratiques, et des conseils sur la conduite à tenir dans les diverses circonstances de la vie. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'auteur cherche à échapper à ce qui n'était déjà à cette époque qu'un lieu commun, par des étrangetés de style et d'idées souvent difficiles à comprendre.

Les constructeurs des Pyramides ont eu des connaissances assez avancées, sinon en géométrie théorique, au moins en géométrie pratique ; un papyrus, appartenant au musée Britannique, contient une douzaine de théorèmes d'un *Traité de géométrie pratique* qui allait au delà des problèmes élémentaires de trigonométrie rectiligne. Ce traité ne remonte qu'à la XIX[e] dynastie.

Mais une science dans laquelle ce peuple était relativement fort avancé, c'est l'astronomie. Depuis les temps les plus reculés, ils avaient une année solaire de 365 jours, divisée en 12 mois de trente jours avec cinq jours complémentaires. Plus tard, ils avaient inventé une période astronomique très-ingénieuse pour ramener, de distance en distance, l'accord entre cette année, dite *vague*, et l'année réelle et *fixe* de 365 jours 1/4. Mais n'ayant pas, comme nous, les procédés de calcul et les instruments d'optique aujourd'hui en usage, ils avaient dû se réduire aux connaissances que l'observation peut fournir avec le secours des yeux. Au lieu d'ajouter, comme nous, un jour tous les quatre ans, ils ajoutaient une année entière au bout d'un cycle de 1460 ans (365×4). Le commencement de ces deux années coïncidait avec le lever héliaque au matin de l'étoile Sopt ou Sothis (Sirius) qui marquait le début de l'année civile et le début de l'inondation : c'était la fameuse *période sothiaque*, dont le retour était établi par de grandes fêtes. Nous avons vu page 67, et nous verrons encore, à propos de la pyramide de Mycérinus, l'application qu'on a faite de cette donnée à la détermination de la chronologie égyptienne.

Les Égyptiens élevèrent l'astrologie au rang de science, et les influences des astres sont indiquées dans des fragments d'un calendrier astrologique rédigé sous la XIX[e] dynastie.

SECTION IV. — ARCHITECTURE ARABE.

§ 1. **Origine et caractère du style arabe.** — La conquête de l'Égypte par les Arabes musulmans introduisit dans le pays un nouveau style d'architecture, non pour les constructions privées qui n'ont jamais changé, mais pour les édifices consacrés au culte. Les Arabes ne paraissent pas avoir eu d'architecture propre avant Mahomet. A l'époque du Prophète, la Kaaba de la Mecque fut réédifiée par deux architectes étrangers. Sous les premiers khalifes, après la conquête de la Syrie, de l'Égypte et d'une partie de l'Asie Mineure, les Arabes convertirent en mosquées un grand nombre d'églises byzantines ; les monuments qu'ils élevèrent par eux-mêmes furent édifiés par des architectes grecs. « Le témoignage des écrivains nationaux, dit M. Bâtissier, ne permet pas de douter que ce soit à l'école byzantine que les Arabes aient emprunté les principaux éléments de leur système architec-

tonique. Il est certain cependant qu'ils ont dû aussi s'inspirer des constructions persanes bâties sous la dynastie des Arsacides et des Sassanides. Dire dans quel style étaient conçus ces monuments et quelles formes les Arabes leur ont empruntées est un problème qu'il ne nous est pas donné de résoudre; nous croyons pourtant que c'est aux Persans que les Arabes empruntèrent cette profusion d'ornements, cette pompe et cette magnificence que déployaient à leur cour les souverains des empires de l'Orient.... Les plus anciennes mosquées sont bâties avec des matériaux enlevés à des édifices antiques. Presque toutes les colonnes qui en soutiennent les plafonds et les dômes appartenaient à des monuments grecs ou romains. Les chapiteaux nous offrent aussi une imitation plus ou moins dégénérée de la corbeille corinthienne. Quant aux ornements, ils se composent d'inscriptions en caractères arabes d'une forme plus ou moins ancienne. Aucune nation ne multiplia d'une manière plus variée et plus ingénieuse les combinaisons de figures géométriques, associées à des fleurs et à des fleurons, pour engendrer des formes applicables à la décoration des édifices. Les Arabes suppléèrent par ces différents enlacements de lignes et de plantes à la représentation des êtres animés, qui leur était interdite par la loi mahométane. Tous ces ornements sont rehaussés de couleurs éclatantes. Les mosaïques byzantines, en verre émaillé, occupent aussi une place importante dans le système décoratif de l'ancienne architecture arabe. Plus tard, elles furent remplacées par des revêtements de briques émaillées de diverses couleurs que l'on fabriquait en Perse depuis la plus haute antiquité. On taillait ces pièces en polygones variés de manière à en former toutes sortes de dessins. Un autre élément architectonique, que l'on retrouve dans presque tous les monuments arabes, consiste en une série de petites coupoles en pendentifs, de petites niches superposées les unes au-dessus des autres, que l'on a comparées avec raison à des *stalactites*, et remplissant non-seulement le vide des angles rentrants que présentent les constructions, mais encore formant quelquefois l'entablement supérieur des édifices. » — « Un des caractères les plus prononcés de l'architecture arabe en Égypte, dit encore à ce sujet M. Charles Blanc (*Voyage de la haute Égypte*, p. 82), est la fréquence de l'*encorbellement*. On entend par ce mot la saillie des pierres qui, superposées de manière à dépasser progressivement le nu du mur, s'avancent sur le vide pour former des corniches, des consoles, des balcons, des galeries, et servent à élargir en haut ce qu'on ne peut élargir en bas. L'encorbellement est ce qui donne tant de grâce aux minarets du Caire. Le goût des encorbellements se conçoit à merveille chez tous les peuples qui habitent les pays chauds. Il s'explique par le besoin de respirer en dehors de l'habitation, sans être obligé d'en sortir, par la nécessité de se créer des ombres au moyen de fortes saillies et de changer en parasol la toiture d'un abreuvoir où les cavaliers feront halte, la corniche et la couverture d'une fontaine publique où les femmes se réuniront. Mais l'encorbellement devait se développer dans les constructions musulmanes plus qu'ailleurs. Pour que chacun pût faire, aux heures canoniques, les dévotions prescrites par le Coran, il fallait de hautes galeries d'où le muezzin pût crier l'appel à la prière. Pour mettre l'architecture en rapport avec les mœurs d'un peuple qui veut que la vie privée soit murée, et que les femmes soient renfermées dans un harem impénétrable au regard, il fallait

des fenêtres en saillie, des *moucharabis*, dont le grillage fin et serré permit de voir, de la maison, sans être vu. Il fallait enfin à la portée des *okels* où arrivent les négociants étrangers, les voyageurs, de larges auvents sous lesquels ils pussent attendre à l'ombre le déballage de leurs marchandises, le déchargement de leur bagage.

« Sans exagérer la part des influences de peuple à peuple, comme on le fait aujourd'hui, on doit reconnaître que c'est après avoir vu les moucharabis, les balcons des minarets et tous les autres encorbellemeuts de l'architecture arabe, que les croisés importèrent en France l'usage, si fréquent dans nos constructions civiles et militaires du moyen âge, des échauguettes, des mâchicoulis, des tourelles en saillie, des corniches à balustrade. Seulement, ce qui témoignait en Orient de la défiance des maris, accusait plutôt en Europe la prudence des hommes d'armes. Les barbacanes de la jalousie et de la curiosité étaient devenues des meurtrières. Rompus à la science des encorbellements, les architectes arabes étaient tout préparés pour bâtir les coupoles à pendentifs qui dominent dans l'Égypte des khalifes et des Turcomans. » (*Ibidem*, p. 84.)

On voit, d'après ce qui précède, que les Arabes, conquérants de l'Égypte, n'ont fait aucun emprunt à l'art des anciens Égyptiens. Les temples sombres et mystérieux de l'ancienne religion ne pouvaient offrir aucun modèle aux sectateurs de la religion nouvelle où tout se faisait au grand air. Si les Arabes ont emprunté des colonnes, des chapiteaux aux monuments grecs, romains ou byzantins, ils n'ont enlevé aux monuments égyptiens ni leurs colonnes massives, ni même leurs obélisques, recherchés à Rome et à Constantinople. Probablement ils manquaient à l'origine des moyens mécaniques de déplacer ces énormes monolithes. Une autre raison qui aussi les empêcha d'en faire usage, ce sont les figures nombreuses dont les pierres égyptiennes étaient décorées, figures qui devaient paraître aux musulmans de grossières idoles, sévèrement proscrites par les prescriptions de leur loi religieuse. L'instinct des races n'était pas le même. Autant l'ancien Égyptien semblait rechercher la solidité inébranlable des appareils, autant l'Arabe semble avoir goûté la légèreté des supports et la disproportion entre le plein et le vide. « Les différences étaient profondes, dit encore M. Charles Blanc (*Voyage de la haute Égypte*, p. 61), entre l'art des Égyptiens et celui des Arabes. Les premiers préfèrent la répétition du même motif; les autres ont le goût prononcé de l'alternance. Un peuple attaché au sol, plongé au sein d'une nature invariable, gouverné par ses prêtres, changeait peu par lui-même, et facilement il revenait aux mêmes lignes d'architecture, aux mêmes ornements, aux mêmes couleurs, aux mêmes figures. Au contraire, l'Arabe, constamment à cheval, toujours errant d'un pays à l'autre, d'un affreux désert à une oasis, a dû contracter l'habitude du changement, la variété du contraste suivi qui n'est que le plus haut degré de l'alternance. Le même instinct qui lui a fait superposer dans ses constructions des assises alternativement en calcaire rouge de la haute Égypte et en calcaire blanc, ou bien employer des matériaux bicolores (vrais ou peints) dans les claveaux de ses arcades, ici en brique et en pierre, là en basalte et en albâtre, le même instinct, dis-je, l'a conduit à varier ses décorations intérieures, et comme l'absence de tout signe rappelant la vie animale refroidissait et limitait ses moyens d'orner les surfaces, il a été amené fatale-

ment à la complication, qui est l'un des caractères les plus frappants de son art. De là ces enchevêtrements de figures géométriques, d'entrelacs inextricables, qui intriguent et charment le regard, et dont la contemplation donne le vertige. Et pourtant il est prouvé aujourd'hui, notamment dans le bel ouvrage de M. Bourgoin (*les Arts arabes*), que la confusion de ces trapèzes dispersés, de ces triangles interrompus, de ces polygones emmêlés, de ces disques intermittents, n'est qu'une confusion apparente; il est prouvé qu'une méthode parfaitement simple a présidé à l'embrouillement aimable de ces arides figures, et que l'on peut aisément retrouver le fil de ce mystérieux labyrinthe. » Un seul élément commun se retrouve, mais d'une manière inconsciente, dans l'architecture égyptienne et dans l'architecture musulmane. C'est l'*épigraphie* servant à la décoration des murailles. Tandis que les Égyptiens gravent en longues lignes hiéroglyphiques les louanges de leurs dieux, de leurs rois, et l'histoire des gloires nationales, les Arabes inscrivent en longues bandes, avec les caractères majestueux de l'écriture coufique, les versets du Coran, les prières au Dieu unique, et souvent aussi les dédicaces historiques qui nous apprennent le nom des souverains fondateurs des grands édifices. Mais cette coïncidence des deux arts est fortuite : il est certain que les Arabes n'ont pas emprunté aux Égyptiens l'idée d'écrire sur leurs monuments, car au moment de la conquête musulmane, l'intelligence des hiéroglyphes était perdue depuis deux siècles au moins, et personne, parmi les vainqueurs comme parmi les vaincus, ne savait plus qu'il y avait là une écriture. On n'y voyait plus que des idoles ou des symboles cabalistiques.

Un autre élément architectural, dont la présence frappe tout d'abord à l'aspect des édifices arabes de l'Égypte, est l'*arc en ogive* ou *arc brisé*. Ce genre de voûte, dont l'origine n'est pas bien connue, mais dont on remarque déjà la trace dans les couloirs intérieurs de la grande pyramide de Khéops, dans les constructions d'Œniadæ et de Tirynthe, en Grèce (*V.* t. I, *Grèce et Turquie*, p. 228 *b* et 254 *b*), et que l'on trouve complétement réalisée dans certains sarcophages antiques de la Lycie, dans certains édifices byzantins (Sainte-Irène à Constantinople, la mosquée d'El-Aksa bâtie par Justinien à Jérusalem), fut employé dans les plus anciennes mosquées du Caire, et devint d'un usage général dans les constructions élevées par les Turcs ottomans à Brousse, à Andrinople, et enfin à Constantinople. On trouve déjà l'ogive dans les arceaux de la mosquée d'Amrou, au Vieux-Caire, laquelle date de l'an 21 de l'hégire (643 après J. C.), et la mosquée de Touloun au Caire, datant de l'an 358 de l'hégire (969 de l'ère chrétienne), en présente de superbes exemples. L'arc en ogive a donc existé de tout temps en Orient. Il est du reste plus facile à concevoir et à construire que le plein cintre. Il a pu naître partout, sans que les peuples se le soient emprunté les uns aux autres. « Ceux qui veulent, dit M. Charles Blanc (*ibidem*, p. 67), que l'architecture gothique nous soit venue d'Orient à la suite des croisades, ne réfléchissent pas que l'arc brisé, l'arc aigu, n'est en lui-même qu'une forme aussi élémentaire que le cercle et le triangle, et qu'il ne prend de l'importance que lorsqu'il joue un *rôle constructif* en architecture, lorsqu'il entre dans un système de voûtes d'arêtes formant l'armature de l'édifice. Les ogives du Caire n'ont rien à voir avec l'invention de nos architectes du moyen âge, invention ingénieuse, poétique, hardiment conçue, patiem-

ment développée et menée à sa perfection dernière sous le règne de Louis IX. »

Un caractère plus particulier à ces arcades orientales, c'est l'*arc outre-passé* ou en *fer à cheval*, dont on trouve aussi le vestige dans les arceaux de la mosquée d'Amrou (an 21 de l'hégire), et qui, appliqué au galbe des coupoles, donnera plus tard les dômes légèrement étranglés à la base dont on admire l'élégance aux tombeaux des khalifes au Caire, et dont la courbe svelte et harmonieuse est bien supérieure à la fois aux calottes sphériques surbaissées de l'art byzantin et aux coupoles tout à fait bulbeuses de l'art persan. L'arc outre-passé fut surtout employé par les Arabes maures en Afrique et en Espagne. Le renflement intérieur des coupoles a été adopté par les Persans à partir du XVIe siècle (*V.* Pascal Coste, *Monuments modernes de la Perse*, p. 58 et planche LXXI). Les coupoles bulbeuses ont aussi passé dans l'architecture russe, mais toutes ces formes peuvent être considérées comme une exagération et une décadence, dans lesquelles l'art délicat des Arabes n'est jamais tombé.

§ 2. **Édifices arabes. — Mosquées, turbés, bains, bazars, khans, fontaines, etc.** — Examinons maintenant le plan général des édifices arabes de l'Égypte. Comme dans tout l'Orient, ce sont les édifices religieux qui occupent le premier rang.

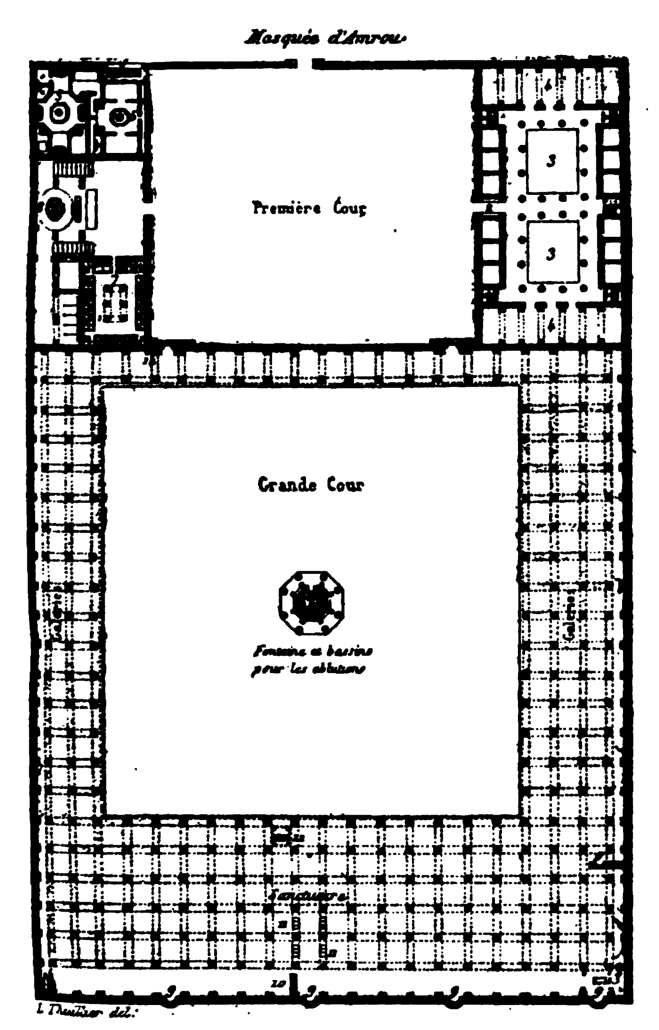
Les mosquées du Caire, qui résument toutes les mosquées de l'Égypte, présentent trois types ou trois modèles essentiellement différents : les mosquées primitives avec vaste cour à ciel ouvert, les mosquées des sultans mamelouks, grands édifices fermés, mais conservant au moins une salle hypèthre, et les mosquées modernes entièrement fermées et couvertes, bâties sur le modèle de Sainte-Sophie et des mosquées de Constantinople.

La mosquée primitive a son modèle le plus parfait au Vieux-Caire. Elle fut construite par les ordres d'Amrou, le conquérant musulman de l'Égypte (l'an 21 de l'hégire), à peu près sur le plan de celle de la Mekke. C'est une vaste cour quadrangulaire (harem), entourée d'une muraille, et dans l'intérieur de laquelle des rangées de colonnes surmontées d'un plafond forment des galeries couvertes où les assistants trouvaient un abri contre le soleil, et d'où ils pouvaient entendre la voix de leur chef ou celle des docteurs. Au centre de la cour se voit la fontaine aux ablutions, surmontée d'un dôme.

La mosquée proprement dite (sanctuaire) est une grande salle divisée en plusieurs nefs parallèles par plusieurs rangées de colonnes ; c'est la partie du bâtiment qui est tournée vers la Mekke et qui forme un des petits côtés du harem ; une niche ou *mihrab* (9) surmontée d'une voûte et indiquant la direction de la Kaaba se trouve au centre du mur qui regarde la Mekke ; le *mihrab*, qui est à la mosquée ce que le maître-autel est à l'église catholique, est une simple baie ou niche pratiquée dans la muraille, et ornée ordinairement de colonnettes et de marbres précieux, mais ne contenant ni images, ni rien de semblable à un autel. A côté du mihrab est le *menbèr* (10) ou chaire à prêcher, surmontée d'un clocheton pyramidal ou conique qui sert d'abat-voix ; on y monte par un escalier en pente rapide, à balustrade élégamment ornementée. En avant du mihrab, il y a souvent une autre tribune, *khoutbah*(11), où l'iman prononce la prière, et une plate-forme carrée et

élevée, *mastabah* (12), sur laquelle les crieurs répètent l'appel à la prière. Enfin, sur plusieurs points de la haute muraille qui entoure le harem,

Mosquée d'Amrou.

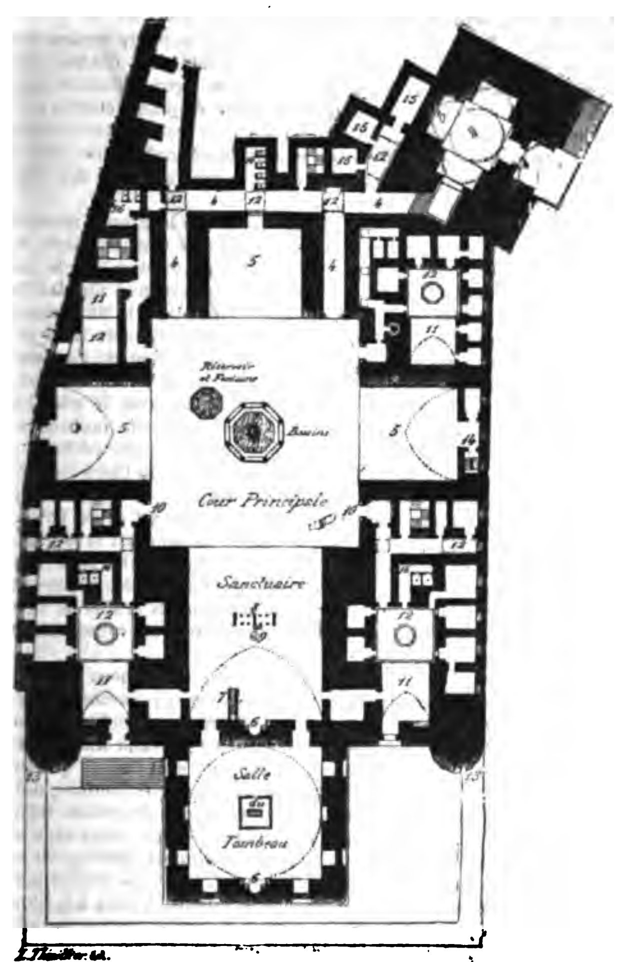


se dressent des tours élevées, appelées *minarets*, qui sont aux mosquées ce que les clochers sont aux églises chrétiennes. Les *muezzins* montent cinq

fois par jour sur leurs galeries extérieures pour appeler au loin les fidèles à la prière. Aux mosquées sont ordinairement annexés des établissements divers, des *khans* ou *okels* pour les voyageurs, des *médressés* ou colléges, des *imarets* ou asiles pour les pauvres, des bains, des fontaines, le *turbé* ou tombeau du fondateur. Ces établissements sont entretenus au moyen de dotations pieuses. La mosquée primitive est bien, comme le remarque M. Charles Blanc (*Ibid.*, p. 64), le temple d'une race nomade. Loin d'être, comme l'ancien temple égyptien, un sanctuaire mystérieux ouvert seulement à quelques initiés, et dont le peuple ne pouvait voir que l'extérieur (*V.* ci-dessus, p. 102), la mosquée musulmane est ouverte à tous les fidèles. Elle est une maison hospitalière en même temps qu'un lieu d'oraison : l'Arabe errant trouve à y reposer son cheval, à s'y établir, à se rafraîchir par de larges ablutions, avant d'aller se recueillir et se prosterner devant le mihrab. Tout y est à l'air, au jour, tout y rappelle la vie errante. Ce caractère, si frappant dans la mosquée d'Amrou, qui est déjà presque isolée, se retrouve encore dans les mosquées d'El-Hakem et de Touloun au Caire même, dans l'enceinte d'une ville immense.

Le second type des mosquées du Caire montre déjà, avec des progrès très-réels dans la science de l'architecte, des goûts plus sédentaires chez les sultans mamelouks qui les élevèrent : au lieu des grêles édifices des premiers khalifes, qui semblaient éviter jusqu'aux apparences de la solidité, ils élevèrent des édifices d'une solidité réelle, dont la grande mosquée de sultan Hassan au Caire est le modèle le plus colossal. (*V.* le plan p. 145.) Désormais ce sont de vastes monuments rectangulaires à murailles élevées, surmontés de coupoles et de minarets, et dans l'intérieur desquels on pénètre par de hautes portes richement ornementées. Toutefois la conception primitive de la mosquée se retrouve encore dans la grande cour carrée, qui occupe à peu près le centre de l'édifice. Sur cette vaste cour à ciel ouvert, au centre de laquelle est la fontaine aux ablutions, s'ouvrent de larges *baies* 5,5,5, creusées de grands portails en ogive, et dont la principale forme le *sanctuaire* proprement dit. Ce sanctuaire, pavé de riches mosaïques de marbre, contient le *mirhab* (6), le *menbér* (7), les divers *mastabahs* (8). De belles lanternes, des œufs d'autruche y sont suspendus à de longues cordes de soie qui descendent de la voûte. Enfin, à la plupart de ces édifices est ajouté un ou plusieurs tombeaux monumentaux. Tels sont les tombeaux de sultan Hassan, de Kaït-Bey, de Barkouk annexés aux mosquées du même nom. Il est à remarquer qu'en général la coupole est réservée aux tombes, et qu'à l'exception de deux, toutes les mosquées du Caire sont à toits plats. Ces coupoles sont en général d'une rare élégance ; les plus anciennes sont simples et de forme hémisphérique, les coupoles allongées et ornées sont d'une époque plus moderne, et quelques-unes de ces dernières présentent à la base ce léger étranglement dont nous avons parlé. Les plus remarquables se voient aux deux nécropoles du Caire, Kaït-Bey et l'Imam Schafey. Ce que nous devons surtout admirer dans ces charmants édifices, c'est la disposition des minarets, bien différents par leur construction riche, élégante et variée, des minarets de Constantinople qu'on a comparés avec assez de justesse à des chandeliers recouverts d'un éteignoir, et dont la grande hauteur fait le seul mérite. Les minarets du Caire, dont le type le plus parfait est le grand mi-

naret de la mosquée de Kaït-Bey, sont divisés en étages de plus en plus étroits, alternativement carrés, ronds, hexagones, octogones, et chaque di-



Mosquée de Sultan Hasan.

vision est signalée « par un encorbellement tantôt circulaire, tantôt polygonal, évasant la tour au point même où elle va se rétrécir, et formant

une succession agréable de saillies et de retraits, surtout si elle a pour amortissement un petit toit conique ou une coupole en miniature, reliée par un piédouche au dernier balcon. Cette tour svelte, allégée et comme qui dirait amenuisée, sera le clocher des églises mahométanes. Si maintenant vous la supposez brodée d'ornements tissus dans la pierre ou dans le stuc, gaufrée de sculptures à peine saillantes qui sembleront champlevées au burin; si tel étage est enveloppé d'un réseau de figures géométriques, tel autre composé d'une colonnade à jour ou percé de jolies fenêtres et d'une porte pour donner accès sur le balcon; si les encorbellements ont des profils divers et des saillies inégales, si les balustrades sont variées dans leurs entrelacs ou leurs découpures.... vous aurez le type accompli des minarets du Caire. » (Charles Blanc, *ibidem*, p. 83.)

Le troisième modèle des mosquées est celui de la grande mosquée de Mohammed-Ali au Caire, c'est celui des mosquées de Constantinople, toutes copiées sur le plan primitif de Sainte-Sophie, c'est-à-dire sur le modèle de l'église chrétienne byzantine. On voit avec étonnement à Constantinople plusieurs des plus grands temples de l'Islam (l'Ahmédièh, la Mohammédièh) figurer à leur intérieur une croix grecque par la disposition de leurs piliers. La cour ou harem n'est elle-même que la reproduction de l'*atrium* des anciennes basiliques; la fontaine aux ablutions, qu'on y a ajoutée, et surtout les immenses minarets font seuls les différences avec le plan byzantin. La grandeur des dimensions, le luxe des matériaux intérieurs sont nécessaires pour produire ici l'effet auquel atteignent ces édifices, parce qu'on n'y a rien épargné. Mais les mosquées arabes du Caire l'emportent pour la pureté des lignes et la délicatesse des détails.

Malheureusement les ravissants modèles de l'art du XIe et du XIIe s., ces trésors artistiques qu'aucun architecte moderne ne pourrait sans doute reconstruire, tombent de jour en jour en ruine sous l'indifférence fataliste des musulmans. Il serait grand temps que le prince éclairé qui gouverne le pays nommât un *conservateur général des monuments arabes* de l'Égypte musulmane, comme son prédécesseur avait nommé un conservateur des monuments de l'Égypte antique.

En dehors des mosquées et des nécropoles du Caire, nous n'avons plus que peu de chose à signaler sous le point de vue de l'architecture. Les *khans*, les *caravansérails* ou *okels*, ne présentent pas d'édifices remarquables, comme à Constantinople. Les *bazars*, même le grand Khan Khalil du Caire sont plus curieux par les marchandises qui y sont étalées que par les édifices qui les constituent. Ce sont de longues galeries voûtées, des rues en arcades, ou quelquefois même seulement garnies de petites échoppes, dont nous aurons à décrire plus tard l'aspect pittoresque, mais sans mérite architectural. Il en est tout autrement des *fontaines* (*sebîls*) ou *abreuvoirs publics* (*havous*) placés aux angles des rues. On ne trouve point au Caire de ces jolies constructions de marbres éclatants, à toits à la chinoise, et décorées de fines arabesques dorées comme à Constantinople; mais il y a au Caire encore un certain nombre de fontaines arabes, semi-circulaires ou polygonales, qui, bien que construites en simple pierre, rappellent par leurs constructions légères, leurs colonnettes torses, leurs encorbellements et leurs sculptures gaufrées, les plus jolis motifs des tombeaux des khalifes.

Le Caire n'a pas de grands travaux hydrauliques, d'aqueducs, ni de citer-

nes comme la ville du Bosphore. L'aqueduc du vieux Caire date du moyen âge et n'a rien d'artistique. — Le barrage du Nil, édifice tout moderne, est au contraire une construction très-remarquable.

Bains. — Les Orientaux ont construit partout des bains, qui ont conservé à peu près les dispositions des thermes antiques. Ils se composent de plusieurs salles avec des fontaines ou bassins entretenus à des températures différentes au moyen d'un hypocauste et de tuyaux de chaleur disposés dans l'épaisseur des murailles. Ces salles sont souvent recouvertes de coupoles élégantes, éclairées par le haut au moyen de nombreux verres ronds enclavés dans la coupole, mais aucun de ces édifices n'a d'aspect monumental. Nous décrirons plus loin (p. 199) les diverses opérations du bain arabe.

Maisons. — *Palais.* — Les maisons particulières dans les grandes villes d'Égypte sont en général d'une grande simplicité : construites en bois, revêtues d'un léger badigeon ou peintes à l'extérieur en couleurs claires variées, elles ont toutes à peu près la même hauteur, pour qu'on ne puisse pas voir de l'une dans l'autre. Elles sont divisées à l'intérieur en deux parties, l'une pour le maître du logis, l'autre pour les femmes et la famille. Les fenêtres du harem sont garnies de grillages en bois nommés *moucharabis* (en arabe *mechrebiyèh*). Quelques-uns de ces grillages sont de véritables merveilles de sculpture. Les palais des pachas ou du khédive renferment dans leur enceinte des cours, des jardins avec des kiosques, des eaux jaillissantes, mais l'aspect extérieur est toujours très-simple. A l'intérieur, on a depuis plusieurs années multiplié les appartements et les ameublements à l'européenne. Beaucoup de maisons modernes sont déjà tout à fait européennes, et copiées sur les quartiers les plus récents de Paris; d'autres sont d'un goût bizarre, lourd et disgracieux, qui fait un contraste désagréable avec l'architecture orientale. Ces constructions n'appartiennent à aucun style, ou plutôt tous les styles y sont confondus; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici, si ce n'est pour en exprimer nos regrets, car c'est une habitude qui tend à se généraliser dans tous les pays de l'Orient. Les musulmans croient avoir fait un grand pas vers la civilisation quand ils ont copié nos édifices, ou introduit chez eux nos meubles et nos costumes. Malheureusement le progrès s'arrête trop souvent à ces apparences. Il serait facile de prendre à l'Europe le confort qui la caractérise sans renoncer aux formes gracieuses de l'Orient, qui s'harmonisent si bien avec l'aspect, la végétation, les mœurs du pays. Le progrès n'est pas dans les modes, mais dans les institutions de l'Occident; c'est toutefois ce qu'il est à peu près impossible de faire comprendre aux Orientaux, et l'on peut prévoir que dans un avenir assez prochain le pittoresque aura disparu à peu près partout. (V. pour plus de détails : Bourgoin, *les Arts arabes.* — Prisse d'Avesne : *l'Art arabe, d'après les monuments du Caire.* — Pascal Coste : *les Monuments du Caire.*)

SECTION V. — ÉGYPTE MODERNE.

§ 1. — **Gouvernement. — Rapports avec la Porte.** — L'Égypte forme une vice-royauté, à peu près indépendante, sous la suzeraineté de la Porte. Les rapports politiques de l'Égypte avec la Sublime-Porte ont été

réglés par les traités de 1840 et de 1841, ainsi que par le hatti-chérif du 18 février et le firman du 1er juin 1841, qui en ont été la conséquence; le gouvernement général de l'Égypte a été reconnu héréditaire dans la famille de Mohammed-Ali. La transmissibilité au fils du pacha régnant, par dérogation à la loi musulmane, qui confère le droit de succession à l'aîné de la famille, a été concédée par la Porte au vice-roi actuel par un *iradé* en date du 12 moharrem 1283 de l'hégire (17 mai 1866).

De plus, un firman du mois de juin 1867 a accordé à Ismaïl-Pacha le titre de *khédive*, qu'on peut comparer à celui de *seigneur*, et marque une extension de souveraineté au delà de la situation de vassalité caractérisée par le nom de vice-roi, que les puissances étrangères donnaient dans leurs actes diplomatiques à ce prince et à ses prédécesseurs. Jusque-là, et notamment dans le hatti-chérif de 1841, la Porte avait eu la prétention de ne le reconnaître que comme un *vali*, gouverneur général de l'Égypte, assimilé aux autres gouverneurs généraux des provinces de l'empire, et subordonné au grand vizir et aux ministres de Constantinople. Toutefois l'hérédité garantie dans sa famille établissait une grande différence entre lui et les simples valis, différence que la force des choses a de jour en jour accentuée davantage. La dignité et l'importance du vice-roi se sont donc notablement accrues et ont été consacrées par ces dernières concessions. Il porte le titre d'*Altesse*, il reçoit l'investiture du Sultan à son avénement; il administre l'Égypte, moyennant un tribut de cent cinquante mille bourses (plus exactement 133 635 bourses, environ huit millions de francs), dont le chiffre a été fixé d'une manière permanente, mais qui s'accroît de dons gracieux que le khédive est dans l'usage d'offrir au Sultan à différentes occasions. Il perçoit les impôts et rend la justice; il a le droit de battre monnaie, mais seulement au chiffre du Sultan; enfin, la prière se fait aussi dans les mosquées au nom de l'empereur des Ottomans, et c'est là, dans toutes les monarchies musulmanes, ce qui constate la souveraineté politique.

Le contingent égyptien est fixé à 18 000 hommes par le firman du 1er juin 1841; mais cet acte prévoit les cas dans lesquels une augmentation des forces militaires pourra être autorisée; en réalité, le khédive tient sous les armes le nombre d'hommes qu'il lui plaît; et comme en 1854 cet état de choses a permis à son prédécesseur d'envoyer au secours de l'empire ottoman plus de 30 000 soldats, la Porte serait mal venue à lui reprocher cette infraction au traité de 1841. La flotte ne peut être augmentée de nouveaux vaisseaux sans autorisation spéciale. Le khédive ne peut nommer dans les grades militaires ou civils que jusqu'à celui de colonel (bey) inclusivement; pour éluder cette prescription, il a créé des beys dits de première classe, auxquels il confère des fonctions de pacha de deuxième classe (généraux de brigade). Dans l'ordre civil, il ne peut nommer que jusqu'au grade de *routbé-sanié* (deuxième grade, en turc). Ces droits ont été très-nettement réservés par le firman de 1873 (juin), qui résume et complète tous les firmans antérieurs.

Mais ce firman a accordé au khédive le droit de conclure des traités de commerce et de douanes, ainsi que la complète autonomie pour l'administration intérieure du pays.

Enfin, malgré la faculté qu'il a d'administrer librement l'Égypte, le khédive

doit en référer à Constantinople pour tous les appels de justice (sauf les cas relatifs à la nouvelle organisation de la justice internationale), et demander l'autorisation à la Porte pour les grands travaux publics qui seraient de nature à changer les voies de communication avec l'empire, ou à amener des rapports complétement nouveaux entre l'Égypte et les autres parties de la Turquie. Ces concessions s'obtiennent ordinairement à l'amiable entre le khédive et le Sultan.

§ 2. — **Constitution du gouvernement. — Administration.** — Le gouvernement du khédive est encore un pouvoir absolu, bien que des concessions assez nombreuses aient été faites dans ces derniers temps. Mohammed-Ali avait créé un grand conseil composé de dignitaires et de princes de la famille royale, qui réunissait les attributions d'un conseil d'État et d'une cour de cassation; cette organisation a été abolie en 1860; aujourd'hui, il y a auprès du khédive une chambre consultative (*Meglis chora-en-Nouab*), formée de délégués élus par les provinces, et un conseil privé, portant le nom de *meglis khossoussi*. Ce dernier est composé de sept membres, ayant seulement voix consultative; il est présidé par S. A. ou, en son absence, par le prince héritier.

Le khédive a aussi près de lui un cabinet, nommé *Mahyèh*, sorte de *ministère d'État*.

L'administration égyptienne est confiée à sept ministères; ce sont ceux de la *guerre* et de la *marine*, de l'*intérieur*, des *affaires étrangères*, des *finances*, des *travaux publics*, de la *justice* et celui de l'*agriculture et du commerce*.

Le sol est divisé administrativement en provinces ou moudirièhs, dont nous avons donné l'énumération page 34; le moudir administre et lève les impôts; les moudirs correspondent avec le ministre de l'intérieur, ou au besoin avec le vice-roi. Il y avait autrefois des sous-gouverneurs (vékils) avec circonscriptions administratives analogues aux sous-préfectures; ces circonscriptions ont été abolies, et il n'y a plus d'intermédiaires entre les moudirs et les cheikh-el-Béled, sortes de maires représentant l'autorité dans chaque localité.

La chambre consultative des délégués a été instituée par un statut du mois de septembre 1866, « pour délibérer sur les affaires intérieures du pays, ainsi que sur les projets que le gouvernement croira relever de ses attributions et au sujet desquels elle donnera une opinion qui sera soumise à l'approbation de S. A. le khédive. » Ainsi s'exprime le statut qui l'a institué, mais on conçoit qu'en l'état actuel des mœurs orientales, et avec le système non contesté des candidatures officielles, qui préside au choix de ces députés, c'est une représentation dans laquelle il est peu probable qu'une velléité sérieuse d'opposition puisse se produire. Pourtant dans les dix premières années de son existence, quelques-uns de ses membres ont déjà montré une certaine liberté de parole. Ce n'est qu'un indice, mais il peut avoir un jour son intérêt. En réalité, rien ne limite l'autorité absolue du prince sur ses sujets, si ce n'est sa propre modération et son amour du progrès. La véritable limite résulte de la nouvelle organisation de la justice pour les procès entre indigènes et étrangers.

La *presse*, qui est d'ailleurs représentée surtout par des journaux que rédigent des Européens, ne jouit aussi que d'une liberté fictive, limitée par

l'autorisation préalable, le régime des avertissements et la suppression arbitraire, pratiques commodes que tous les souverains absolus s'étaient empressés d'emprunter au gouvernement français du second Empire.

§ 3. Religion. — La loi religieuse et civile et la hiérarchie religieuse sont les mêmes qu'en Turquie. Le sultan ou padichah a été jusqu'ici considéré comme chef du pouvoir spirituel; les sultans de Constantinople devinrent héritiers de la dignité khalifale, seulement en 1517, lors de la conquête de l'Égypte sur Mohammed XII, dernier abbasside, par Sélim Ier; mais cette dignité était déjà dépouillée de l'autorité religieuse exercée par les successeurs immédiats du Prophète; elle est aujourd'hui plutôt nominale que réelle; la puissance religieuse et civile est exercée en fait par le corps des *oulémas* qui, pour faire face aux exigences diverses indiquées par son double caractère, se divise en *imams* (prêtres) et *cadis* (juges).

L'ensemble de la législation civile et religieuse est désigné sous le nom de *Cheriat* et se compose de quatre parties : 1° le *Koran;* 2° la *Sunna:* 3° l'*Idjma-y-Ummet* (accord de la nation); 4° le *Kyass.*

Le Koran (livre), recueilli et publié en langue arabe, en 635, deux ans après la mort du Prophète, est un mélange des doctrines juive et chrétienne et des traditions orientales. La partie dogmatique y tient fort peu de place, et les préceptes de cette nature, condensés en cinquante-huit articles dans l'abrégé d'*Omer-Nesséfi*, lequel est employé en Turquie comme catéchisme, peuvent se résumer dans les deux suivants : « Dieu est un et éternel; il n'a point d'égal, il n'a point enfanté et n'a point été enfanté. » En outre, les musulmans croient à la mission du prophète; de là vient la formule employée par les *muezzins* (crieurs) : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est le prophète de Dieu (*la Ilaha il Allah vè Mohammed reçoul Allah*). »

Les musulmans repoussent tout symbole et d'une manière à peu près absolue les mystères, ou du moins la croyance en certaines dispositions mystiques de la loi ne contient pas une obligation rigoureuse, immuable de la loi. L'ensemble de la loi religieuse est le résultat de l'inspiration, laquelle peut rationnellement se justifier, et s'éloigne des religions dont le dogme s'impose par l'autorité de la foi. De ces notions sommaires, il est aisé de conclure que la doctrine de l'islamisme aboutit en réalité au déisme. Cependant la croyance (de provenance étrangère) aux anges, aux démons, aux saints, complique la conception primitive.

En politique, le Koran contient le germe de toutes les institutions libérales, de tous les grands devoirs sociaux : l'égalité, l'assistance mutuelle, le respect des faibles, la soumission à la loi, qui de la religion est passée dans les mœurs. La société musulmane ne trouve dans aucun de ces principes un obstacle au progrès. Ces obstacles résident, selon certains observateurs, dans trois faits, conséquence de l'islamisme, ou mieux encore, des mœurs orientales, qui sont : la polygamie, le fatalisme et l'intolérance. Nous nous expliquerons plus loin sur l'état actuel de la polygamie, et son influence sur les mœurs musulmanes (*V.* p. 187-189). Pour le fatalisme, on doit dire que si la doctrine de la prédestination n'a reçu ni de Mahomet, ni de ses commentateurs, l'extension qui lui a été donnée; si même elle a été combattue par les Cheikh-ul-Islam, son influence sur les musulmans est incontestable. Peut-être n'est-ce qu'une des formes de la nonchalance orientale. Quant à l'intolérance, on peut dire que si la loi religieuse con-

tient le principe écrit du prosélytisme, elle renferme aussi dans un texte opposé celui de la tolérance. En fait le contact journalier avec les chrétiens a fait depuis longtemps disparaître de l'Égypte l'intolérance religieuse. Si elle existe encore dans quelques parties de la population, elle est absolument nulle de la part du gouvernement. Nous en donnons plus loin la preuve irrécusable (V. p. 153).

La Sunna (*tradition*) contient les conseils, les lois et les décisions orales du Prophète, et un historique minutieux de sa vie et de ses habitudes, dont l'exemple est proposé aux musulmans.

L'Idjma-y-Ummet contient les décisions sur certains points de droit ou de religion rendus par les quatre premiers khalifes.

Le Kyass, enfin, est un immense recueil de décisions de jurisprudence.

Les *imams*, nom générique des fonctionnaires qui s'occupent ou de l'instruction religieuse ou des pratiques matérielles du culte, acquièrent, par un long séjour dans les *médressés* (colléges), l'instruction religieuse, scientifique et littéraire; le caractère sacerdotal ne leur est conféré par aucune ordination. Ils se divisent en cinq classes : 1° Les *cheikhs* (docteurs), qui ont pour unique devoir la prédication; 2° les *khatibs*, chargés de faire le vendredi la prière officielle; 3° les *imams*, préposés au service de la mosquée, et qui accomplissent les cérémonies relatives aux mariages et aux enterrements; 4° les *muezzins*, chargés d'annoncer cinq fois par jour la prière; 5° les *kaïms*, auxquels sont dévolus les soins d'ordre intérieur et de propreté de la mosquée. Les trois dernières catégories ne font pas partie du corps de l'ouléma. A cette sorte de clergé régulier se joignent les diverses espèces de *derviches*, qui sont à la religion musulmane ce que les ordres monastiques sont au catholicisme. On en distingue plusieurs variétés soit par le nom de leur fondateur, soit par l'exercice de dévotion auquel ils sont plus particulièrement adonnés. Les plus connus sont les derviches *hurleurs* et les derviches *tourneurs*, réunis dans les *tékkés* (couvents). Mentionnons encore les *santons*, sortes d'ermites populaires, qui vivent entièremen nus, à la belle étoile, dans un état de contemplation, et que les musulmans révèrent comme des saints.

Outre la religion musulmane, religion d'État, plusieurs communions professent leur culte respectif en toute sécurité; les catholiques latins, les grecs orthodoxes et les grecs-unis, les coptes, les maronites, les protestants, les arméniens, les israélites jouissent en Égypte, comme dans tout l'empire musulman, de la liberté du culte.

1° *Église grecque*. Le schisme qui la sépara de l'Église romaine date de 857; toutefois il ne fut consommé que deux siècles plus tard, sous le patriarche Michel Cérulaire. Il consiste à nier que le Saint-Esprit procède du Fils, et à rejeter l'autorité du pape. Cette Église est divisée en trois fractions : 1° Église orthodoxe; 2° Église monophysite ou eutychéenne; 3° Église nestorienne. L'ensemble de l'Église grecque est partagé en quatre patriarcats : 1° celui de Constantinople, subdivisé en 192 diocèses ou éparchies, dont 84 avec le titre de métropole; 2° celui d'Alexandrie, qui en compte 4 seulement; 3° celui d'Antioche, 20; 4° celui de Jérusalem, 16. Au point de vue de la hiérarchie religieuse, ces quatre patriarches sont indépendants les uns des autres; celui de Constantinople n'a sur ses collègues d'autre autorité que celle qui dérive de son titre de chef civil de la communauté.

Il est assisté, dans le règlement des affaires religieuses, d'un *synode* de 12 métropolitains, dont les membres nommés par lui sont renouvelables tous les deux ans; dans les affaires civiles, d'un *conseil national* composé de 12 membres laïques, et de l'*assemblée générale*, formée de la réunion du synode, du conseil national et des *notables* de la nation. Cette assemblée représente le pouvoir constituant dans la communauté. C'est elle qui, avec l'adjonction des délégués des éparchies, élit le patriarche. Celui-ci, après son élection, reçoit de la Porte un bérat (brevet) d'investiture. Les métropolitains et évêques sont nommés et déposés par le synode. Ils reçoivent un traitement fixe, qui varie de 20 à 100 000 piastres, outre le casuel. Le patriarche reçoit une somme beaucoup plus considérable (plus de 80 000 fr. par an).

Les *papas*, qui composent le clergé inférieur, n'ont aucune rétribution fixe. Ils vivent du casuel et des aumônes des fidèles. Ils peuvent être mariés avant leur entrée dans les ordres, mais dans ce cas ils se ferment l'accès aux dignités supérieures de l'Église.

Il y a au Caire et à Alexandrie plusieurs églises grecques, il y a plusieurs couvents grecs dans la vallée du Nil et dans la péninsule sinaïtique.

2° *Église arménienne.* Sa doctrine s'éloigne en même temps de celle de l'Église latine et de l'Église grecque, mais plus cependant de la première que de la seconde. Elle nie, de même que celle-ci, la primauté du siége de Rome et rejette l'addition du *filioque;* mais elle ne distingue pas suffisamment les *deux natures* que l'on suppose en Jésus-Christ. Elle obéit à un chef suprême, qui porte le titre de Catholicos et réside à Echmiadzin dans l'Arménie russe.

Les Arméniens étant peu nombreux en Égypte, nous renverrons, pour plus de détails sur leur religion, au volume Turquie d'Europe, page 456.

Il y a au Caire deux églises arméniennes, l'une au Vieux-Caire, l'autre à Boulaq.

3° *Église latine.* On comprend sous ce titre tous les groupes religieux qui se rattachent, dans les États musulmans, à l'Église catholique romaine. Ce sont : 1° les Latins proprement dits; 2° les Grecs-unis et Melkites; 3° les Syriens; 4° les Maronites; 5° les Arméniens-unis; 6° les Coptes-unis.

Chacune de ces communions religieuses est représentée en Égypte, en particulier au Caire et à Alexandrie.

On compte au Caire deux églises latines, une église aux Coptes-unis, une aux Maronites.

Les frères de la Doctrine chrétienne, les sœurs du Bon-Pasteur, les sœurs Clarisses, les sœurs de la Miséricorde, les Lazaristes, les Pères de Terre-Sainte, dirigent, en différents points de l'Égypte, des écoles, des pensionnats, des orphelinats, des asiles divers.

4° *Protestants.* Ils sont surtout représentés par des Anglais et des Allemands établis ou de passage en Égypte; la Société biblique s'efforce, mais sans avoir plus de succès que les autres communions chrétiennes, de convertir les musulmans à la foi évangélique.

Des chapelles protestantes existent dans les principales villes de l'Égypte; le service s'y fait en allemand ou en anglais, mais le plus souvent en anglais.

Les Missions écossaises, américaines et allemandes ont établi des lieux de culte et des écoles en différents points de l'Égypte.

(*V.*, pour plus de détails, les indications sur ce sujet contenues dans les *Renseignements généraux*, pour les principales villes.)

5° Les *Coptes* méritent une mention spéciale; ils représentent en Égypte l'ancienne religion chrétienne du pays, survivant à tant d'invasions et de catastrophes; ils ont vécu au milieu des musulmans, en conservant leur culte, leurs traditions, leur rite; mais, opprimés, réduits à une infime minorité, ils offrent aujourd'hui le spectacle d'une communion religieuse affaiblie, dégénérée, ruinée; leurs traditions semblent s'être momifiées sur ce vieux sol de l'Égypte qui a le don d'immobiliser tout ce qu'il touche; leurs églises, leurs écoles, la physionomie de leurs prêtres, produisent une fâcheuse impression; on est disposé à saluer en eux une race noble et vénérable : la race est noble, il est vrai, mais les siècles, la misère, l'état de dépendance où elle a vécu, l'ont dégradée.

Les Coptes se rattachent à l'ancienne secte monophysite ou eutychéenne; un grand nombre cherchent aujourd'hui, dit-on, à s'unir à l'Église latine: ceux-là forment le groupe des Coptes-unis. Ils ont un patriarche nommé par le vice-roi, et qui habite le Vieux-Caire. Il y a plusieurs couvents coptes dans la vallée du Nil.

Les *israélites* ne sont pas très-nombreux en Égypte. Ils sont administrés civilement et religieusement par leurs rabbins, associés en *conseil* avec un nombre égal de laïques. La nation pourvoit au traitement des rabbins, elle se charge de payer les impositions des pauvres et d'entretenir les synagogues. Comme partout, les communautés israélites d'Égypte sont particulièrement bien administrées.

Ces divers cultes, nous le répétons, s'exercent en pratique avec une entière liberté. Le dédain en est peut-être la cause plutôt qu'un véritable esprit de tolérance, dans le sens élevé où nous l'entendons, mais le fait est que depuis de bien longues années les musulmans ont renoncé complétement au prosélytisme qui les avait inspirés au commencement. Les cérémonies des cultes chrétiens se font publiquement et sans aucun obstacle. De plus, les cultes étrangers ont souvent ressenti les effets de la libéralité du gouvernement égyptien; ils sont non-seulement libres, mais protégés; ils reçoivent du khédive des terrains ou des sommes d'argent, notamment ceux des établissements religieux tels que ceux des sœurs de Charité, qui élèvent les enfants, secourent les malheureux et soignent les malades : la plupart reçoivent une subvention annuelle en blé ou en argent.

Il en sera d'ailleurs ainsi dans les pays musulmans où les chrétiens se borneront à faire la propagande de la civilisation, et non celle du dogme. Les musulmans admettent facilement la supériorité de notre industrie; ils respectent le caractère de nos juges, de nos comptables, de nos administrateurs; mais en matière religieuse, le dogme chrétien, plus compliqué que le dogme musulman, n'a aucune chance de prosélytisme parmi les races africaines ou sémitiques. La Trinité répugne à leur instinct monothéiste, et quand on leur parle du Christ, ils répondent qu'ils le révèrent comme un de leurs prophètes, mais que leur prophète à eux est le dernier et le plus grand. Ajoutons que si l'islamisme est en décadence du côté de l'Europe, il gagne du terrain en Asie et en Afrique, et de ce côté, il constitue un progrès

très-réel non-seulement sur le fétichisme des races africaines, mais encore sur les religions de l'Asie.

§ 4. **Justice.** Les musulmans ne connaissent pas notre distinction entre la législation civile et la législation religieuse; pour eux, il n'y a qu'une législation, qui est l'expression légale des vérités religieuses contenues dans le Koran; la loi religieuse est la loi suprême des sectateurs de Mahomet; elle est le fondement du droit civil et du droit criminel; tout délit, tout crime est une infraction à l'une des prescriptions du Koran; la Sunna, l'Idjma-y-Ummet, le Kyass ne sont que des recueils de décisions rendues conformément à la loi religieuse dans chaque cas particulier; la science du droit est donc assez complexe, elle exige de longues études; il faut saisir le rapport qui existe entre chaque délit particulier, chaque contestation soulevée, chaque crime commis, et la loi religieuse, et s'appuyer sur quelque décision prise dans l'arsenal des décisions de jurisprudence; cette science constitue une sorte d'empirisme subordonné à des principes généraux; les différents cas n'y sont pas soumis à une classification méthodique. La législation musulmane n'a pas à son service un ensemble de règles philosophiquement posées et déduites les unes des autres, un système complet, semblable à nos codes. Le mélange du spirituel et du temporel est le principal obstacle au progrès des États musulmans.

Le juge est revêtu d'un caractère religieux, il s'appelle le *cadi;* chaque village important possède un cadi, sorte de *juge de paix* de sa commune; celui-ci reçoit une redevance de toute personne qui a recours à son ministère; au Caire seulement, la justice est rendue par un *cheikh-ul-Islam*, envoyé directement de Constantinople pour juger au nom du Sultan; le cheikh-ul-Islam a un seul assesseur; autrefois il jugeait les délits civils et criminels; aujourd'hui il connait des délits religieux seulement; il est changé tous les ans, par ordre du Sultan; cette fonction s'achète et rapporte beaucoup.

L'organisation judiciaire comprend, outre la juridiction ordinaire des cadis dans chaque village :

1° Des tribunaux de première instance, institués dans les diverses moudiriehs et présidés par un cadi; 2° des tribunaux d'appel; 3° une cour supérieure de justice, le Meglis-el-Ahkam.

Dans le cours de l'année 1873, le nombre des affaires présentées aux tribunaux de première instance avait été : *affaires civiles*, 1378; *instructions criminelles, correctionnelles et contraventions*, 6129; le nombre des appels interjetés par les parties, 141; le nombre des arrêts rendus par la cour d'appel, tant au civil qu'au criminel, 1642; enfin, le Meglis-el-Ahkam avait rendu 576 arrêts.

Tribunaux mixtes. — Le caractère religieux de la législation musulmane rendait difficile son application aux délits commis par les chrétiens sujets de la Porte Ottomane et aux contestations élevées entre eux et les musulmans; François Ier put, à la faveur de ses bonnes relations avec le Sultan, obtenir que les nationaux français, sujets de l'empire Ottoman, seraient jugés par un tribunal spécial, présidé par le consul français; les conventions passées entre la France et la Turquie ont reçu le nom de *capitulations;* peu à peu, les autres puissances demandèrent et obtinrent pour leurs nationaux la même juridiction; les contestations entre musulmans et chrétiens, les délits commis par ceux-ci relevèrent de tribunaux spéciaux, insti-

tués auprès de chaque consulat. Cette organisation a rendu autrefois de grands services et a subsisté jusqu'à nos jours.

Mais à mesure que le nombre des étrangers établis dans l'empire Ottoman augmenta par l'extension du commerce et le développement des relations internationales, les inconvénients de ce mode de juridiction se firent sentir de plus en plus; les nombreux étrangers établis dans les États Ottomans dont une grande partie, il faut bien le dire, se recrutait parmi la partie la moins saine des nations occidentales, constituaient une population importante, engagée avec les indigènes dans des rapports commerciaux étroits, et le gouvernement du pays pouvait réclamer sur elle le droit de juridiction qui est un des attributs essentiels de la souveraineté dans chaque État.

Il était d'autant plus autorisé à cette revendication que bon nombre de procès restaient suspendus, nombre de délits impunis, par suite de la confusion résultant du conflit des juridictions; non-seulement les inculpés trouvaient auprès de leur consul une indulgence parfois excessive, mais ils parvenaient souvent à échapper à la justice, en changeant de nationalité; un Grec, sur le point d'être condamné par le tribunal consulaire grec, se faisait nationaliser Autrichien, et il prétendait alors ne relever que du tribunal autrichien et réciproquement; le musulman, sur le point de se faire rendre justice, se trouvait désarmé devant ces changements fréquents de juridiction et la justice consulaire restait impuissante.

Des conflits de compétence s'élevaient alors entre divers tribunaux, sans qu'un tribunal supérieur pût y mettre ordre; en cas d'appel, les affaires étaient transportées devant les tribunaux à l'étranger, ce qui mettait la justice hors de la portée du plaignant; enfin, ce qui ajoutait encore à cette confusion, c'est que les résidents étrangers pouvaient dans certains cas faire appel à la loi musulmane.

Le gouvernement du khédive voulut remédier à un état de choses qu'il croyait préjudiciable soit à la bonne distribution de la justice dans ses États, soit à ses prérogatives naturelles.

En 1869, par l'initiative du khédive, une commission consultative fut nommée au Caire, pour étudier la question de la juridiction consulaire; le résultat de ce premier travail fut un projet d'organisation judiciaire pour les procès mixtes concerté entre le grand vizir et Nubar-pacha, en avril 1870; en 1872, la Porte autorisa le khédive à appliquer la législation nouvelle sur la base de ce projet; les puissances se montraient en général disposées à accepter l'innovation du khédive, sauf en ce qui concerne l'attribution de la juridiction pénale aux nouveaux tribunaux; plusieurs réunions consultatives des délégués des diverses ambassades eurent lieu à Constantinople, et l'on tomba d'accord de ne reconnaître à la nouvelle juridiction qu'une compétence en matière pénale, limitée aux crimes et délits contre les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de ces fonctions et contre l'exécution des sentences, et aux délits et crimes imputés à ces magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. En 1874, après un rapport fait par une commission prise au sein de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères en France donna son adhésion au nouveau projet déjà accepté par l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, et la ratification en fut votée le 17 décembre 1875 par l'Assemblée nationale française.

Nous allons indiquer les principaux articles du nouveau règlement d'organisation judiciaire pour les procès mixtes en Égypte.

TITRE Ier. — JURIDICTION CIVILE ET COMMERCIALE.

CHAPITRE Ier. — *Tribunaux de première instance et cour d'appel.*

§ 1er. — *Institution et composition.* — Art. 1er. Il est institué trois tribunaux de première instance, à Alexandrie, au Caire et à Zagazig.

Art. 2. Chacun de ces tribunaux sera composé de sept juges : quatre étrangers et trois indigènes. Les sentences seront rendues par cinq juges, dont trois étrangers et deux indigènes. L'un des juges étrangers présidera avec le titre de vice-président et sera désigné par la majorité absolue des membres étrangers et indigènes du tribunal. Dans les affaires commerciales, le tribunal s'adjoindra deux négociants, un indigène et un étranger, ayant voix délibérative et choisis par voie d'élection.

Art. 3. Il y aura à Alexandrie une cour d'appel composée de onze magistrats : quatre indigènes et sept étrangers.

L'un des magistrats étrangers présidera sous le titre de vice-président et sera désigné de la même manière que les vice-présidents des tribunaux.

Les arrêts de la cour d'appel seront rendus par huit magistrats dont cinq étrangers et trois indigènes.

Art. 5. La nomination et le choix des juges appartiendront au gouvernement égyptien; mais, pour être rassuré lui-même sur les garanties que présenteront les personnes dont il fera choix, il s'adressera officieusement aux ministres de la justice à l'étranger, et n'engagera que les personnes munies de l'acquiescement et de l'autorisation de leur gouvernement.

§ 2. — *Compétence.* — Art. 9. Ces tribunaux connaîtront seuls de toutes les contestations en matière civile et commerciale entre indigènes et étrangers et entre étrangers de nationalités différentes en dehors du statut personnel.

Art. 10. Le gouvernement, les administrations, les daïras de Son Altesse le Khédive et des membres de sa famille seront justiciables de ces tribunaux dans les procès avec les étrangers.

Art. 11. Ces tribunaux, sans pouvoir statuer sur la propriété du domaine public ni interpréter ou arrêter l'exécution d'une mesure administrative, pourront juger, dans les cas prévus par le Code civil, les atteintes portées à un droit acquis d'un étranger par un acte d'administration.

Art. 12. Ne sont pas soumises à ces tribunaux les demandes des étrangers contre un établissement pieux en revendication de la propriété d'immeubles possédés par cet établissement, mais ils seront compétents pour statuer sur la demande intentée sur la question de possession légale, quel que soit le demandeur ou le défendeur.

§ 3. *Audiences.* — Art. 15, 16, 17. Les audiences seront publiques; la défense libre; les langues judiciaires employées devant le tribunal pour les plaidoiries et la rédaction des actes et sentences seront l'italien et le français; les personnes munies du diplôme d'avocat seront seules admises à représenter et à défendre les parties devant la cour d'appel.

§ 4. — *Exécution des sentences.* — Art. 18. L'exécution des sentences

aura lieu en dehors de toute action administrative consulaire ou autre et sur l'ordre du tribunal. Elle sera effectuée par les huissiers du tribunal avec l'assistance des autorités locales, si cette assistance devient nécessaire, mais toujours en dehors de toute ingérence administrative.

Seulement, l'officier de justice chargé de l'exécution par le tribunal est obligé d'avertir les consulats du jour et de l'heure de l'exécution, et à peine de nullité et de dommages-intérêts contre lui. Le consul, ainsi averti, a la faculté de se trouver présent à l'exécution.

§ 5. — *Inamovibilité des magistrats. Avancement. Discipline. Incompatibilité.*

Art. 19. Les magistrats qui composent la cour d'appel et les tribunaux seront inamovibles. — Les art. 20, 21, 22, 23, 24 ont pour but de sauvegarder la dignité des magistrats et de les mettre à l'abri du soupçon de vénalité.

Chapitre II. — *Parquet.* — Les art. 26, 27, 28, 29 instituent un procureur général et ses substituts, amovibles, nommés par Son Altesse le Khédive, suivant des dispositions spéciales et transitoires (art. 30 à 40).

Titre II. — Juridiction pénale (en ce qui concerne les inculpés étrangers).

Chapitre Ier. — *Tribunaux des contraventions, de police correctionnelle et cour d'assises.*

§ 1er. — *Composition.* — Art. 1er. Le juge des contraventions à la charge des étrangers sera un des membres étrangers du tribunal.

Art. 2. La chambre du conseil, aussi bien en matière de délits qu'en matière de crimes, sera composée de trois juges, dont un indigène et deux étrangers, et de quatre assesseurs étrangers.

Art. 3. Le tribunal correctionnel aura la même composition.

Art. 4. La cour d'assises sera composée de trois conseillers, dont un indigène et deux étrangers. — Les douze jurés seront étrangers.

Dans ces divers cas, la moitié des assesseurs et des jurés sera de la nationalité de l'inculpé, s'il le demande. Dans le cas où la liste des jurés ou des assesseurs de la nationalité de l'inculpé serait insuffisante, il désignera la nationalité à laquelle ils devront appartenir pour compléter le nombre voulu.

§ 2. — *Compétence.* — Art. 6. Seront soumises à la juridiction des tribunaux égyptiens, les poursuites pour contraventions de simple police et, en outre, les accusations portées contre les auteurs et complices des crimes et délits suivants :

Art. 7. Crimes et délits commis directement contre les magistrats, les jurés et les officiers de justice dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Art. 8. Crimes et délits commis directement contre l'exécution des sentences et des mandats de justice (tous ces cas sont spécifiés).

Art. 9. Les crimes et délits imputés aux juges, jurés, officiers de justice, quand ils seront accusés de les avoir commis dans l'exercice de leurs fonctions ou par suite d'un abus de ces fonctions. (Sentence injuste, corruption, déni de justice, violence, violation du domicile, exaction, arrestation illégale, etc.)

CHAPITRE II. — *Dérogation au Code d'instruction criminelle* (dans le jugement des contraventions, des crimes et délits à la charge des étrangers).

§ 1er. — *Poursuites.* — Art. 11. Lorsqu'un membre du corps consulaire dénoncera un fait délictueux à la charge d'un magistrat ou d'un officier de justice, le gouvernement devra donner des ordres au ministère public, qui sera tenu de poursuivre, sur la dénonciation.

§ 2. *Instruction.* — Art. 14. L'instruction ainsi que les débats auront lieu dans celle des langues judiciaires que connaîtrait l'inculpé.

Art. 15. Toute instruction contre un étranger ainsi que la direction des débats lors du jugement appartiendront à un magistrat étranger, tant en matière de simple police qu'en matière criminelle ou correctionnelle.

Art. 16. Si l'inculpé d'un crime ou d'un délit n'a pas de défenseur, il lui en sera désigné un d'office au moment de l'interrogatoire, à peine de nullité.

Art. 17. Jusqu'à ce qu'il soit constaté qu'il existe en Égypte une installation suffisante des lieux de détention, les inculpés arrêtés préventivement après l'interrogatoire seront livrés au consul immédiatement après l'interrogatoire.

Art. 20. Lorsque, dans le cours d'une instruction, il y aura lieu de procéder à une visite domiciliaire, le consul de l'inculpé sera avisé.

Les art. 22, 23, 24, 25 créent un conseil des conflits institué pour régler les débats sur la compétence, élevés entre un tribunal égyptien et un consul.

Les art. 27 et 28 règlent la marche des appels et des pourvois.

§ 3. *Établissement de la liste des jurés et choix des assesseurs.* — Art. 29. La liste des jurés de nationalité étrangère sera dressée annuellement par le corps consulaire. A cet effet, chaque consul adressera au doyen du corps consulaire la liste de ses nationaux qui remplissent, d'après lui, les conditions voulues pour être jurés. Les jurés devront avoir l'âge de 30 ans et une résidence en Égypte d'un an au moins. Suivent les art. 30 à 35, qui règlent le mode de formation de la liste des jurés, le nombre des jurés (250), leur nationalité, le choix des assesseurs correctionnels, leur nombre par nationalité. Les art. 36-38 traitent de l'exécution.

Enfin, une disposition finale, établie dans l'art. 40, porte que, si après une période de cinq ans, l'expérience de ce règlement législatif n'a pas confirmé l'utilité pratique de la réforme judiciaire, il sera loisible aux puissances, soit de revenir à l'ancien ordre de choses, soit d'aviser, d'accord avec le gouvernement égyptien, à d'autres combinaisons.

Il y a dans toute cette législation nouvelle des garanties sérieuses pour les étrangers; malheureusement si les gouvernements musulmans ont été depuis vingt ou trente ans prodigues de réformes et de promesses sur le papier, la pratique laisse fort à désirer. Il faut savoir par quels fonctionnaires ces réformes seront appliquées; aussi comprend-on qu'avant d'abandonner une position privilégiée garantie par une pratique séculaire, nos nationaux et notre gouvernement aient éprouvé de grandes hésitations et réservé la possibilité d'une révision future de ces institutions après une expérience de cinq années.

§ 5. Conditions de la propriété et du travail.— Sources du revenu. — Finances. — « Tout le sol, dit M. Cave dans un remarquable rapport[1], appartient en principe à l'État, comme aux époques féodales de l'Europe, et de grandes étendues de terrain ont été partagées entre les races conquérantes, moyennant une rente fixe appelée la dîme ou *ouchour*. Le reste du sol a été cédé par l'État à des communautés ou à des individus, moyennant une taxe appelée *kharadj*, qui est en réalité une rente, et qui était variable et pouvait en tout temps être augmentée selon le désir du gouvernement. Cette partie du sol ne pouvait pas, dans l'origine, être amodiée, aliénée ou léguée, mais retournait à l'État lorsqu'elle n'avait plus de propriétaire. Des lois plus libérales et plus humaines ont été rendues par le khédive Ismaïl-Pacha, et le terrain passe aujourd'hui d'une main à l'autre aussi facilement que dans un État européen. Lorsque le terrain appartient à des communautés, le cheikh le distribue à des familles pour une année seulement, ce qui est un grand obstacle pour l'industrie. » La propriété collective reste donc en Égypte comme dans tous les pays arabes un écueil pour le véritable progrès. Les étrangers, les Européens peuvent cependant devenir acquéreurs des propriétés foncières.

Le khédive possède encore un domaine particulier considérable, que l'on appelle la *Daïra-Sanieh*, et qui comprend environ 350 000 feddans (le feddan est de 4200 mètres carrés) de bonnes terres, situées principalement dans la haute Égypte, sans compter 100 000 feddans de terres maigres non cultivées. Il loue environ la moitié des bonnes terres et en emploie directement l'autre moitié. Le revenu net de l'ensemble est évalué à 422 000 livres sterling (1 500 000 francs).

« Les ouvriers salariés, dit encore M. Cave, sont difficiles à trouver en certains endroits. Presque tous les habitants ont une petite parcelle de terre à cultiver. C'est pourquoi des agents se chargent par contrat d'une certaine partie de l'ouvrage pour telle somme, et d'amener un certain nombre d'ouvriers de différents endroits. Ils s'entendent avec le propriétaire du terrain, qui ne connaît que l'agent. Mais il arrive souvent que celui-ci, bien que payé convenablement et régulièrement, fait mourir de faim ses travailleurs et les frustre de leur salaire. Aussi une grande misère et l'oppression sévissent sur eux, soit que les groupes de travailleurs ainsi réunis soient d'une classe supérieure, qui se nourrit elle-même et gagne cinq piastres par jour, très-irrégulièrement payées, soit que ce soient les plus pauvres fellahs que l'on s'est procurés par l'entremise d'un moudir, et qui, ne recevant aucun salaire, travaillent du lever au coucher du soleil pour ne gagner que leur simple nourriture, et prennent la fuite à toute occasion. » Bien que la corvée ait été abolie, il y a une quinzaine d'années, avec un certain retentissement, on voit qu'elle subsiste encore dans la pratique. Il en a été malheureusement ainsi de bien des réformes promises dans l'empire Ottoman. Pour remédier à cet état de choses, on a proposé d'introduire en Égypte des travailleurs chinois; mais quelque désirable que soit l'intervention de ces laborieux Asiatiques, on a reculé devant la dépense nécessaire pour organiser un système d'émigration, et peut-être aussi

1. *Rapport sur la situation financière de l'Égypte*, présenté aux deux chambres du Parlement anglais par ordre de la reine, mars 1876.

dans la crainte que les agents intermédiaires n'abusassent de leur position pour ne pas exécuter les contrats, ce qui serait un renouvellement déguisé de la traite. Sur les plantations du khédive, les travailleurs sont payés régulièrement, et l'on a employé aussi des soldats travaillant sous les yeux de leurs officiers, avec une haute paye d'environ 1 fr. 25 c. par jour en sus de leur solde ; 25 d'entre eux faisaient alors autant de besogne que 60 travailleurs ordinaires.

« Cette incertitude, dit M. Cave, en ce qui concerne le travail, et les taxes chez les propriétaires, ainsi que la solde et la situation matérielle des paysans, diminue la valeur du sol à ce point que nous avons appris que les bonnes terres du Delta pourraient être acquises moyennant cinq ans de revenu. Il y a quelque temps, le khédive a fondé un *crédit foncier*, dans le but de prêter de l'argent aux paysans à un taux modéré, et il a perdu une grosse somme dans cette affaire. Son mobile était bon, mais le khédive avait commencé par la fin en cherchant à pallier les inconvénients d'un système qu'il aurait dû réformer. »

La principale source des revenus et de la richesse de l'Égypte est le sol. Nous avons déjà indiqué (p. 41) comment cette richesse dépendait de la régularité des irrigations. Il reste encore beaucoup à accomplir pour que cette irrigation soit opérée d'une manière complète et économique. Il faudrait aussi que le drainage fût employé pour enlever le sel de la partie inférieure du sol. La force productive du sol a néanmoins augmenté de beaucoup sous le gouvernement actuel.

Mais une loi dite de *la Moukabala*, rendue en 1871, a singulièrement compromis l'avenir de cette source de revenu. De par cette loi, tous les propriétaires pouvaient racheter la moitié de l'impôt foncier annuel en payant un impôt de six ans ou en une seule fois ou par versements partiels. Ceux qui s'acquittaient en une fois voyaient immédiatement leur taux se réduire ; ceux qui préféraient payer par versements partiels bénéficiaient d'un escompte de 8 1/3 pour 100 du tiers avancé, et la réduction n'avait lieu que lorsque la contribution était entièrement payée. L'opération devait être terminée en 1885. Le propriétaire avait le double avantage de racheter à perpétuité la moitié de ses impôts par un payement de cinq fois et demie la somme à laquelle il s'élève annuellement, grâce à l'escompte dont il bénéficiait, et, privilége encore plus précieux, de s'assurer un titre de propriété inattaquable dans un pays où ces titres sont encore incertains. Mais on comprend l'avenir désastreux que ce système réservait à l'État, qui, à partir de 1886, devait perdre 50 pour 100 de son revenu le plus certain. L'intention primitive de la loi était de réaliser en quelques années un capital suffisant pour payer la dette flottante ; mais on est loin d'avoir obtenu ce résultat, car, dans l'application, on a dû consentir, pour ménager les petits contribuables, à leur permettre de répartir leurs versements sur un laps de 14 années. Ces versements se trouvant encore réduits par les frais d'escompte, la somme obtenue chaque année suffisait simplement à payer l'intérêt de la dette. (Rapport de M. Cave.) La seule compensation en était que la réduction de l'impôt pouvait favoriser le développement de l'agriculture. Actuellement 4 805 107 feddans payent l'impôt et produisent un revenu de 4 305 131 livres sterling (107 628 275 francs). Ce chiffre, comparé à ceux du règne de Saïd-Pacha, montre une augmentation de 18 1/2 pour 100.

Voici, du reste, le tableau des différentes sources de revenu du budget de 1876 :

RECETTES.

Provinces de la haute et de la basse Égypte.

	Bourses-piastres.
Taxes sur les terres Karaghis ou Ouchoury	839 500 323
Dîme sur les dattiers	36 934 081
Patentes (licences)	82 346 132
Octroi, droits sur les moutons et autres droits	98 517 338
Moukabala sur terres	314 858 128
Douanes	124 737 287
Revenus nets sur les chemins de fer	193 207 028
Revenus de l'octroi du Caire et Alexandrie, et des gouvernements, des principales villes	140 523 404
Revenu du sel	50 000 000
Revenus des canaux, barrages, ports et ponts	32 313 087
Bail du Mattarièh (poisson salé) et autres droits	106 236 237
Droit sur le tabac	51 483 488
Revenu du Soudan	30 000 000
Total	2 100 659 033
Soit : liv. sterl.	10 772 611
Francs	269 315 275

DÉPENSES.

Tribut à Constantinople	123 635 062
Liste civile de S. A. le khédive	60 000 000
Allocation annuelle du prince héritier et du prince Halil	17 700 000
Mahyèh Sanièh et conseil privé	6 426 193
Ministère de l'intérieur	1 596 208
Ministère des affaires étrangères	2 155 130
Ministère de la justice	16 448 026
Ministère des finances, etc	10 862 243
Pensions, etc	53 193 153
Dépenses diverses	20 325 316
Conseil d'État, cour d'appel et de 1re instance, du Caire, chambre des notables	3 242 268
Troupes irrégulières	5 792 374
Musée égyptien, canal Ismaïlièh, ingénieurs, administrations diverses	6 633 297
Douanes	5 823 408
Administration du mattarièh (poisson salé)	1 077 296
Agents étrangers	2 881 349
Dépenses pour l'exposition de Philadelphie	2 244 066
Provinces de la haute et de la basse Égypte	36 546 380
Gouvernement des préfectures, villes, etc Caire	41 293 179
— Alexandrie	20 306 313
— Damiette, Rosette, Suez, el-Arich, Port-Saïd et Ismaïlia	12 484 461
Octroi	5 219 866
Écluses, barrages, ponts	5 260 285
Ministère des travaux publics	1 681 345
Ministère de l'instruction publique	8 740 102
Caravane de la Mecque ; forts du Hedjaz	38 989 230
A reporter	520 562 048

	Bourses-piastres.
Report......	520 562 048
Ministère de la guerre et de la marine........................	171 247 137
Chemin de fer du Soudan et canal Ismaïlièh..................	46 000 000
Intérêts des bons de Rouznamèh................................	18 000 000
Intérêts des actions du canal de Suez........................	19 500 000
Annuités et amortissement des emprunts......................	982 151 385
Total...........	1 751 461 070
Soit : liv. sterl.	8 981 852
Francs.........	224 546 300

BALANCE.

Recettes.	10 772 611	liv. sterl.	ou	269 315 275 fr.
Dépenses.	8 981 852	liv. sterl.	ou	224 546 300 fr.
Excédant.	1 790 759	liv. sterl.	ou	44 768 975 fr.

L'excédant devant servir à payer les intérêts de la dette flottante.

On a dans le tableau précédent les éléments d'un budget en équilibre, comment se fait-il donc qu'en 1876 l'Égypte se soit trouvée à la veille d'une banqueroute éclatante? C'est d'abord que les chiffres de la comptabilité présentent un désordre extrême. M. Cave ne croit pas que cette comptabilité enchevêtrée ait été préférée dans une intention de trompe-l'œil, mais elle est dans les habitudes orientales. La confusion dans un même compte de dépenses de nature absolument différentes, celle des dates résultant de l'emploi des calendriers différents, celles des comptes partiels du souverain avec celles de l'État, rend tout contrôle impossible. Les chiffres des douanes surtout présentent un désordre tel qu'il a été estimé « par une haute autorité indépendante, que les recettes de la douane d'Alexandrie seule, pour l'année 1872, auraient dû s'élever à 558 727 livr. sterl., tandis que le compte des recettes de tous les ports n'a atteint que 541 215 livr., c'est-à-dire 17 510 livres de moins que ne devait donner Alexandrie seule. »

La corruption générale des employés, qui peut produire de tels résultats, est un vice qui trouve son explication dans l'état précaire dans lequel ils se trouvent, tant au point de vue de la stabilité qu'au point de vue du traitement. « Du pacha au dernier employé, toutes les charges sont conférées et retirées à volonté, et l'expérience montre que tandis que l'improbité reste entièrement ou partiellement impunie, l'indépendance de la pensée et des actions, la résolution de faire son devoir et de résister au péculat, donnent naissance à des intrigues qui causent tôt ou tard la chute de l'employé honnête. Aussi les fonctionnaires publics de l'Égypte n'essayent que trop souvent de tirer tout ce qu'ils peuvent de leurs charges tant qu'ils en jouissent, et on est scandalisé de voir se retirer au bout de quelques années avec une fortune considérable des hommes dont le traitement était peut-être de 40 livres sterling par mois, et qui ont pillé le Trésor d'une main et dépouillé les paysans de l'autre. » (*Rapport de M. Cave.*)

Une autre cause est dans la charge écrasante des emprunts qui depuis 1862 ont été conclus presque d'année en année, et aux conditions les plus onéreuses puisqu'aucun de ces emprunts ne coûtait moins de 12 pour 100 par an, tandis que quelques-uns d'entre eux coûtaient plus de 13 1/4 p. 100, et que, par l'époque très-rapprochée de leur remboursement, il en est qui représentaient un intérêt de plus de 25 pour 100.

Enfin, et bien que l'emprunt de 1873 ait été conclu spécialement pour amortir la dette flottante, et que le gouvernement se soit alors engagé solennellement à ne plus faire de nouveaux appels au crédit jusqu'en 1878, la dette flottante, qui constitue la dette occulte de l'Égypte, se trouvait au bout de trois ans à peine, en 1876, remontée au chiffre de plus de 28 millions sterling (plus de 700 millions de francs) exigibles à court délai. C'est cette situation menaçante qui a déterminé l'intervention diplomatique et celle des puissances financières en 1876.

En résumé, le gouvernement de l'Égypte dispose d'un budget considérable, dont une grande partie est employée, il faut le reconnaître, à des travaux d'une utilité incontestable, auxquels la prospérité du pays et la civilisation générale elle-même sont intéressées ; l'extension du commerce et de l'industrie, les améliorations apportées aux ports, le développement considérable des chemins de fer et des lignes télégraphiques, l'exécution de ponts et de canaux, une distribution mieux entendue des eaux, l'ouverture de nouvelles voies de communication, la création de phares, les expéditions du Soudan, toutes ces entreprises ont eu pour but évident de développer les ressources du pays et d'en tirer le meilleur parti possible ; le gouvernement égyptien cherche à faire rendre à ce sol enrichi tous les ans par les eaux du Nil, tout ce qu'il peut donner; pour obtenir ce résultat, il introduit dans ses États les procédés, les machines, les industries de notre Occident, il appelle à lui nos ingénieurs et aussi nos capitaux. Pour cette transformation si rapide de l'antique terre des Pharaons, il fallait beaucoup d'argent.

Malheureusement on a été trop vite en besogne. « Le khédive a évidemment essayé d'exécuter avec des ressources limitées et en peu d'années des travaux qui auraient dû occuper une longue série d'années, et dont les dépenses auraient dû être couvertes par un plus riche trésor. » On est dans une période de transition où le pays souffre également des défectuosités du système qu'il abandonne actuellement, ainsi que des défectuosités de celui qu'il essaye d'adopter. Il souffre à la fois de l'ignorance, de la malhonnêteté, de la dissipation et de l'extravagance propres à l'Orient, et des dépenses hâtives et inconsidérées qui ont été faites pour des travaux improductifs (dépenses somptuaires, constructions de palais, embellissements du Caire (?) dont l'utilité était plus que contestable), et pour des travaux productifs exécutés mal ou prématurément. Ceux-ci toutefois améliorent rapidement les revenus du pays, qui sont en progression constante, et donnent un légitime espoir de relèvement.

Telle était en effet la conclusion du rapport de M. Cave : l'Égypte serait en état de faire face à ses dépenses et à ses engagements, mais à plusieurs conditions rigoureuses : 1° remanier les emprunts et les réduire à un intérêt raisonnable, et échelonner les remboursements sur une période de temps beaucoup plus longue. Les porteurs de titres avaient tout intérêt à accepter ces conditions, menacés qu'ils étaient d'un sinistre complet; — 2° suspendre au plus vite la malheureuse loi de la Moukabala ; 3° s'interdire rigoureusement de nouveaux appels au crédit sans un contrôle sérieux, car il serait impossible à l'Égypte, en renouvelant sa dette flottante à 25 p. 100 d'intérêt, et en contractant de nouveaux emprunts à 12 ou 13 pour 100, de faire face à toutes ses charges; 4° enfin, introduction d'un bureau de con-

trôle européen, qui recevrait directement du percepteur des taxes les parties de revenu destinées à garantir le service de la dette unifiée. Ce bureau devait avoir en même temps l'inspection générale de la répartition et de la perception des taxes, prévenir les fraudes au ministère des finances, et d'autre part, empêcher qu'il fût commis des exactions au détriment des fellâhs.

Cette dernière condition était la plus difficile à obtenir; elle avait l'apparence d'une mise en tutelle au profit spécial de l'Angleterre, mais en lui donnant un caractère international, elle était en réalité la condition indispensable du retour à la confiance. C'est ce qu'a noblement compris le khédive, et après quelques négociations avec les principaux groupes financiers, il a, par décret en date du 7 mai 1876, réglé la question financière ainsi qu'il suit :

1° Toutes les dettes de l'État et celles de la Daïra Sanièh, résultant des emprunts contractés en 1862, 1864, 1868, 1873, 1865, 1867 et 1870, la *dette flottante* de l'État et la dette flottante de la Daïra-Sanièh, comprenant les bons du Trésor, et tous autres titres et obligations, sont unifiées en une *dette générale*, dont les titres porteront 7 pour 100 d'intérêt sur le capital nominal, et seront amortissables en 65 ans par tirages semestriels.

Des mesures équitables sont prises pour régler le taux de cette unification et la différence du taux de l'intérêt pour les différents emprunts, selon les conditions particulières de chacun de ces emprunts; pour les porteurs de la dette flottante, la capitalisation est faite au taux de 70 pour 100 du capital nominal des bons du Trésor et obligations qui la constituaient. Par cette unification, la dette générale unifiée sera de 91 millions de livr. sterl. ou 2 275 millions de francs, en valeur nominale, jouissance du 1er juillet 1876.

Les articles 2 et 3 règlent les revenus de l'État et de la Daïra qui seront affectés spécialement à la garantie du service de l'emprunt. La Moukabala est suspendue, avec juste compensation accordée à ceux qui ont fait des anticipations. Par l'article 5, un groupe d'établissements financiers est chargé de l'opération de l'unification de la dette.

L'article 6 institue enfin une *caisse spéciale* de la dette, dirigée par des commissaires étrangers, lesquels seront indiqués par les gouvernements respectifs et nommés, par le khédive, pour cinq ans, en qualité de fonctionnaires égyptiens. Un second décret règle les attributions de ce bureau de contrôle, son droit de recevoir les fonds nécessaires au service des intérêts et de l'amortissement, de contrôler les caisses locales et fonctionnaires, qui ne pourront être déchargés que par les quittances de ladite caisse de la dette publique, de faire appel au Trésor, en cas d'insuffisance des revenus affectés au payement du semestre de la dette; de régler les frais de change de transport et d'espèces; de traiter le contentieux d'accord avec les nouveaux tribunaux. Enfin le gouvernement s'engage à ne modifier aucun des impôts de garantie sans l'avis conforme de ladite caisse, et à n'émettre aucun bon du Trésor, ni aucun autre emprunt, soit au nom de l'État, ou au nom de la Daïra, sans le consentement de ladite caisse. Un compte courant pourra être établi auprès d'une banque pour faciliter les payements, mais le découvert de ce compte courant pendant l'année ne pourra jamais dépasser 50 millions de francs.

Il y a dans ces décrets des garanties sérieuses pour l'avenir des finances égyptiennes, et l'on peut légitimement espérer de voir désormais le pays éviter des crises aussi menaçantes, et développer ses éléments de prospérité avec la régularité que les habitudes réglées de la comptabilité européenne ne manqueront pas d'y introduire.

Un décret du khédive, en date du 14 mai 1876, a de plus institué un *Conseil suprême du Trésor*, dont les attributions répondent assez exactement à celles de notre Cour des Comptes et de notre Conseil d'état (section financière). Il est chargé de l'inspection générale des revenus et des caisses de l'État, et les comptables sont tous désormais responsables devant lui. Il est chargé de plus de préparer les budgets, et tous les engagements qui peuvent charger l'État d'une dépense sont confiés à son approbation préalable. Ce conseil est composé par moitié d'indigènes et d'étrangers. Un des hommes politiques les plus distingués de l'Italie nouvelle, M. Scialoja, ancien ministre du roi Victor Emmanuel, a accepté à titre temporaire la mission d'organiser et de présider ce conseil.

§ 6. **Armée. — Marine.** — Mohammed-Ali a été le premier à créer en Égypte une armée régulière, à l'imitation des armées européennes. Il en avait porté l'effectif à près de 160 000 hommes, ce qui était hors de proportion avec une population de près de 3 millions d'âmes. Une mission militaire française a donné à l'armée égyptienne son organisation et sa discipline. L'effectif actuel est difficile à connaître; aujourd'hui 34 000 hommes, demain 15 000 à peine.

L'uniforme des troupes égyptiennes, contrairement aux prescriptions des firmans cités plus haut, n'est pas le même que celui de l'armée turque; il est beaucoup plus élégant et mieux approprié au climat; pour l'infanterie, c'est, une tunique descendant à mi-cuisse, un pantalon bouffant retenu au bas de la jambe par une guêtre. Drap gris de fer pour l'hiver, toile blanche de coton pour l'été; tarbouch rouge avec un gland noir au sommet.

Presque tous les soldats sont armés de fusils Remington, se chargeant par la culasse. Les arsenaux du vice-roi sont bien garnis et suffiraient à l'équipement d'une armée bien supérieure à la sienne.

La cavalerie comprend des cuirassiers, des chasseurs et des lanciers. Elle est parfaitement montée. L'artillerie a 24 batteries dont plusieurs de canons rayés. La batterie égyptienne n'est que de 4 pièces. Les corps spéciaux se composent d'un bataillon du génie et d'un bataillon de pontonniers avec un équipage de ponts.

L'armée se recrute par la conscription; en principe, tout Égyptien doit le service militaire; mais, dans la pratique, on s'exonère souvent moyennant une somme donnée au cheikh chargé du recrutement dans son village. Le fellâh a la plus grande répugnance pour le service militaire. Une fois sous les drapeaux, c'est un soldat sobre, patient, discipliné et brave, mais il est sujet à la nostalgie.

Quant à la marine, elle a fait de grands progrès depuis 1860; à ce moment, elle ne comptait que quelques débris de la belle flotte de Mohammed-Ali; aujourd'hui, elle compte des frégates à aubes, un yacht à vapeur, à hélice, construit en Angleterre, sur lequel le vice-roi se rend soit à Port-Saïd, soit à Stamboul, etc. Mais, sur le désir exprimé par la Porte, les frégates

blindées et les navires cuirassés commandés dernièrement en Angleterre ont dû être rendus, par le khédive, aux constructeurs, ou cédés à la Porte, moyennant remboursement.

Aujourd'hui, la flotte égyptienne a des équipages et même un état-major régulier, qui compte beaucoup d'étrangers, officiers de distinction et de mérite. Il en est de même du génie; presque tous les forts de la côte, d'Alexandrie à Port-Saïd, sont sous le commandement d'ingénieurs militaires des États-Unis.

La marine égyptienne comprend la navigation à la mer et la navigation sur le Nil.

I. *Navigation à la mer.* — La marine égyptienne compte : 1° 14 navires à vapeur relevant du ministère de la marine, savoir : yacht du khédive, yachts de la suite, 2 frégates à hélice, 2 corvettes à hélice, 4 canonnières à hélice, un aviso à roues, des chaloupes canonnières; 2° 26 paquebots-poste khédiviéh, de 100 à 300 chevaux; 3° divers navires. Les navires à voiles, bricks, voiliers ordinaires, sandals, chaloupes, mahonnes, schooners, canges, etc., en tout plus de 500 navires à voiles.

II. *La navigation sur le Nil* emploie 58 navires à vapeur, vapeurs du Mahyèh, remorquage, des canonnières, et un nombre considérable de dahabyèhs, sandals, kayass, felouques, etc., en tout plus de 9000 navires à voiles.

§ 7. **Instruction publique.** — Le nombre des enfants recevant l'instruction primaire était, *selon la statistique de l'Égypte*, en 1873, de 90 000, il s'est élevé de 1873 à 1875, à 140 977 élèves, 6048 maîtres et 4817 écoles. La population de l'Égypte étant de 5 250 000 âmes, il y a donc 372 élèves fréquentant les écoles pour 10 000 habitants; cette proportion, bien qu'inférieure à celle de la plupart des grands États de l'Europe, est cependant supérieure à celle de la Russie, qui ne compte que cent cinquante enfants fréquentant les écoles pour 10 000 habitants.

Sur le nombre de 140 000 élèves, ne figurent que 3018 filles, presque toutes de familles non musulmanes; jusqu'ici la femme avait été privée des bienfaits de l'éducation. Mais le khédive, rompant avec des préjugés séculaires, s'occupe activement de l'instruction des filles. Il existe maintenant au Caire deux écoles musulmanes de filles établies par le Khédive et la princesse sa mère; l'une, celle de la *Sioufiéh*, a 15 maîtresses et 298 élèves; l'autre, à la *Gérabiéh*, a 9 maîtresses et 147 élèves. Si les musulmans réalisent l'éducation des femmes, le relèvement de leur race peut s'ensuivre. C'est l'épreuve *sine quâ non*, elle sera décisive.

Outre les *écoles primaires arabes*, qui comptent pour 111 803 élèves dans les 140 997 mentionnés ci-dessus, il y a des écoles d'un rang plus élevé, les *écoles civiles municipales* comptant 2960 élèves, et les *écoles gouvernementales* (école primaire de Darb-el-Nasrièh, école de Ras-el-Tyn, à Alexandrie, et école préparatoire du Caire), 1385 élèves [1].

L'enseignement spécial compte 4 écoles militaires, celle d'état-major (21 élèves), d'artillerie (223 élèves), d'infanterie (570 élèves), de cavalerie (208 élèves). Il y a une école de marine militaire à Alexandrie; une école de mathématiques, d'art vétérinaire et d'agriculture.

1. *V. Statistique des écoles civiles*, par Dor-Bey, inspecteur général du ministère de l'Instruction publique; le Caire, 1875.

Les autres écoles spéciales, entretenues aux frais du gouvernement, sont :

L'École polytechnique, qui fournit des ingénieurs pour les travaux d'irrigation, de construction, ainsi que des sujets pour le génie et l'artillerie (13 professeurs, 33 élèves).

L'École normale arabe, qui fournit des professeurs (8 professeurs, 35 élèves).

Une École de Médecine et de Pharmacie, comptant 18 professeurs et 195 élèves en 1875, à laquelle est annexée une École d'Accouchements pour les sages-femmes, comptant 6 professeurs et 29 élèves.

Une École d'Égyptologie, pour l'étude des hiéroglyphes et de la langue abyssinienne qui, de 1869 à 1875, a formé 16 élèves.

Enfin des Écoles de droit et de langues (11 professeurs, 35 élèves), d'arts et métiers mécaniques (9 professeurs, 44 élèves), de comptabilité et d'arpentage (12 professeurs, 80 élèves). Une école des aveugles (10 professeurs, 80 élèves).

Des *classes diverses* sont aussi instituées pour les télégraphes, les dessinateurs, les peintres décorateurs, et les métiers des chemins de fer.

Les élèves qui aspirent aux écoles ci-dessus désignées, reçoivent d'abord l'instruction élémentaire dans les écoles primaires gouvernementales du Caire et d'Alexandrie; de là ils rentrent dans des écoles préparatoires aussi entretenues par le gouvernement, où ils se préparent aux écoles spéciales.

Le gouvernement envoie en outre, à ses frais, des jeunes gens étudier en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne. 94 jeunes gens choisis ont été ainsi envoyés de 1864 à 1875.

Des écoles gratuites pour les pauvres et les orphelins sont entretenues aux frais du divan des Wakfs et avec l'aide du gouvernement. Des écoles centrales, établies aux chefs-lieux de province, existent à Bénisouef, à Benha, à Syout, à Minièh, à Tantah et à Mansourah. Les parents aisés contribuent avec le divan des Wakfs et le gouvernement à l'entretien de ces écoles. Enfin, des pensionnats fondés par des donations particulières existent au Caire et à Alexandrie.

On enseigne dans ces différentes écoles : le Coran, les préceptes religieux, la langue arabe, la langue turque; dans quelques-unes, les langues européennes et surtout le français, l'histoire, la géographie et l'arithmétique.

Des écoles de différents rites : copte, juif, syrien, arménien existent au Caire. Des colléges nationaux, aux frais des parents, sont établis au Caire, à Alexandrie, dans les chefs-lieux de province, et même dans des villages.

Les écoles des mosquées, véritables écoles théologiques, ne comptent pas moins de 15 335 élèves.

Enfin, à toutes ces écoles nationales, il faut joindre les Écoles étrangères, tenues dans les diverses parties de l'Égypte par des congrégations religieuses et des missions étrangères. Ces écoles étrangères comptent 416 professeurs et 8961 élèves.

§ 8. Travaux publics. — Outre la gigantesque entreprise du canal de Suez, d'importants travaux, parmi lesquels ceux du Port-Vieux d'Alexandrie, ceux de Suez, des phares égyptiens sont actuellement exécutés ou en voie d'exécution. (V. *Statistique de l'Égypte.*)

Les travaux du Port-Vieux d'Alexandrie, commencés en 1870, comprennent : 1° un avant-port ou rade, d'une surface totale de 350 hectares et d'une profondeur d'eau de dix mètres au minimum. Cet avant-port sera abrité du côté du large par un brise-lames ou digue, construit en blocs artificiels immergés en enrochements. 2° Un bassin intérieur, d'une surface totale de 72 hectares, et d'une profondeur minimum de 8 mèt. 50 c. Ce port sera fermé du côté du nord-ouest par un môle d'abri et muni de murs de quai qui auront un développement total de 3200 mètres. Les quais, élevés de 2 mèt. 50 au-dessus du niveau de la mer seront fondés de manière à ce que les plus gros navires puissent les aborder; de doubles voies ferrées, se reliant à la gare du chemin de fer du Caire, seront posées sur toute la longueur des quais.

Les travaux du port de Suez, commencés en 1866 et terminés en 1874, comprennent: 1° la construction préalable d'une cale de radoub; 2° l'établissement en pleine rade, à 2400 mètres de la côte, d'un mouillage de 39 hectares de superficie; ce mouillage est protégé contre les vents du large par des digues d'une longueur totale de 2310 mètres; des lignes de quai, d'un développement de 1600 mètres y permettent les opérations du commerce.

De grands travaux de voirie, la construction d'un grand nombre de ponts, le tracé de plusieurs canaux, ont signalé l'activité du gouvernement égyptien dans les dernières années. La viabilité et l'édilité ont reçu une grande impulsion au Caire et à Alexandrie. La ville des khalifes elle-même a aujourd'hui de larges boulevards et de belles rues, qui lui donnent l'aspect d'une capitale européenne. Un nouveau quartier, l'Ismaïlièh y a été construit; un système de distribution d'eau et une usine à gaz y ont été établis. Ce sont là des progrès, sans doute, et qui ont amélioré l'hygiène de deux grandes villes. Mais il nous semble qu'on aurait pu les obtenir en sacrifiant moins la couleur locale et peut-être aussi le bien-être de ses habitants, que des rues larges et de grands espaces vides exposent aux rayons d'un soleil brûlant, dont les anciennes villes arabes savaient si bien se garantir. Les Italiens sont parvenus à moderniser leurs villes sans renoncer au caractère artistique des édifices, qui non-seulement donnent à un pays sa physionomie, mais répondent aux besoins de l'hygiène qui lui est particulière; c'est ce genre d'amélioration qu'on n'a pas su réaliser en Égypte; il suffisait de rebâtir d'une façon plus solide les maisons anciennes qui tombent journellement en ruines; on aurait pu conserver, en l'améliorant, le style arabe et l'ancien plan; de fortes murailles, des salles élevées orientées au nord, donnant sur une cour intérieure plantée d'arbres, rafraîchie par des fontaines, permettant de recevoir la lumière et l'air en abondance sans se ressentir de l'excessive chaleur; voilà ce que réalisait l'ancienne demeure arabe. Nous doutons qu'on puisse en dire autant des hôtels parisiens élevés sur les boulevards du Caire.

§ 9. Commerce. — Voies de communication. — Avant 1863, la moyenne de la valeur des marchandises exportées d'Égypte était de 65 millions de francs par an. Entre 1863 et 1872, cette moyenne annuelle s'est élevée à plus de 300 millions de francs. Cette exportation actuelle de l'Égypte tend du reste à augmenter de jour en jour, ainsi que le prouve le mouvement d'exportation de l'année 1872, qui s'est élevé à 350 millions; en 1873, elles ont atteint 370 millions; le développement de son agriculture,

de son industrie, et les quantités toujours croissantes de coton, de sucre et d'autres marchandises qu'elle verse sur l'Europe, continuent à maintenir l'essor dont la hausse cotonnière de 1864 et 1865 avait été l'occasion.

Au point de vue des relations avec l'Europe, le commerce d'Alexandrie prime celui de toutes les autres places de l'Égypte; il figure en effet pour la somme annuelle de 280 millions de francs.

Des exportations totales de l'Égypte, l'Angleterre reçoit par année, en moyenne, les huit dixièmes, la France un dixième environ, et le reste est partagé par les autres pays, dans l'ordre suivant : l'Autriche, l'Italie, la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, la Syrie, la Russie, la Barbarie, la Belgique, la Grèce, etc.... Le chiffre des exportations a quadruplé pendant la période de 1862 à 1875.

L'importation moyenne de 1863 à 1872 a été de 130 millions de francs. Cette somme est beaucoup plus forte que la moyenne des années précédentes. Cette progression est due au mouvement commercial et industriel dont l'Égypte est aujourd'hui le théâtre. L'industrie locale trouvant un débouché plus facile, des encouragements plus nombreux, a demandé à l'étranger un plus grand fonds de matières premières. Le chiffre total des importations s'est élevé de 100 0/0 en 13 ans.

Sur le chiffre de cette importation, l'Angleterre figure pour quatre dixièmes, la Turquie d'Europe avec la Syrie pour deux dixièmes, la France pour plus de un dixième; viennent ensuite par ordre, l'Autriche, l'Italie, la Barbarie, la Grèce, la Belgique, la Russie, la Suède, etc.

L'importation étant beaucoup moindre que l'exportation, l'Égypte bénéficie chaque année d'une somme considérable qui, de 1863 à 1872, a atteint un total de un milliard et demi de francs.

Chemins de fer. — A l'avénement du khédive, la longueur des chemins de fer égyptiens était de 245 milles anglais ou 394 kil., desservis par 78 stations. Au 31 décembre 1873, on avait une longueur de 1100 milles ou 1771 kil. de voies ferrées, au prix de 12 324 320 livres sterling. Le coût du mille était donc de 11 112 livres sterling en moyenne. En 1874 et 1875, 100 milles ou 161 kil. additionnels ont été ouverts au prix de 1 027 000 livres sterling, soit 10 270 livres par mille.

1° Les lignes exploitées en 1876 sont :

D'Alexandrie au Caire (double voie)...............	131	milles anglais:
De Benha à Zagazig (double voie) (ligne d'Alexandrie à Suez)................................	24	—
De Galioub à Mansourah..........................	88 3/4	—
De Zagazig à Suez (double jusqu'à Ismaïlia)......	98 1/2	—
De Tantah à Damiette (par Mahallet-Rokh, Samanoud et Talka............................	72 3[4	—
De Mahallet-Rokh à Ziftèh.........................	23 1/2	—
De Mahallet-Rokh à Dessouk.......................	36 1/2	—
e Tantah à Chibin-El-Kom.........................	18 3/4	—
De Benha à Mit-Berry..............................	8	—
Embranchement du barrage.........................	7 1/2	—
Embranchement de l'Abassièh.......................	2	—
de Tell el-Baroud à Boulaq el-Dakrour (Alexandrie au Caire)................................	73 3/4	—
A reporter......	586 0/0	—

Report.....	586 0/0	milles anglais
de Boulaq el-Dakrour à Syout (chemin de fer de la haute Égypte)	228 1/2	—
Embranchement du Fayoum	25	—
— d'Aba-el-Ouaqf	8	—
— de Beni-Mazar	9	—
— d'Abouksa	16	—
De Dessouk à Damanhour	12	—
— à Chirbni (ligne du Delta)	58	—
D'Alexandrie à Ramlèh	2 1/2	—
Total.......	945 milles ou 1490 kil.	

2° Plusieurs lignes sont en construction, et en partie achevées, ce sont les lignes :

D'Alexandrie à Rosette	environ	54 kil.
De Syout à Kénèh	environ	230 kil.

3° La ligne du Soudan a été étudiée, d'après l'ordre du khédive, par l'ingénieur Fowler. Elle devait avoir primitivement 889 kilomètres de Ouady-Halfa (2° cataracte) à Motemmeh, sur la rive gauche du Nil en face de Chendy (16° 40′ latitude); les dépenses de ce chemin de fer étaient évaluées à 100 millions de francs Il a fallu toutefois se borner à n'en exécuter qu'une partie, la section de Ouady-Halfa à Hannek (environ 200 milles) qui répond à des cataractes presque toujours infranchissables. La dépense de cette ligne coûtera 175 000 fr. par kilomètre. Le reste de la ligne tracée par M. Fowler, de Hannek à Chendy (environ (350 milles), à travers un pays difficile, a dû être ajourné. Les cataractes du haut Nil de ce côté sont navigables pendant neuf mois de l'année, de sorte que le tronçon en construction suffira pour établir des communications régulières.

L'établissement de cette ligne ferrée est d'une grande importance pour l'avenir de l'Égypte; le Soudan est une contrée fertile qui enverra vers le nord des céréales, du sucre, du coton, des gommes, du séné, des dattes, de la potasse, de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche et nombre d'autres produits. Il donne au trésor Égyptien un revenu net de 150 000 livres sterling (2 625 000 fr.).

Télégraphes. — Avant 1863, l'Égypte ne possédait que six lignes télégraphiques ayant un développement de 582 kilomètres. Cette longueur est aujourd'hui de 9443 milles anglais ou 14 203 kilomètres, et plusieurs nouvelles lignes sont actuellement en voie d'exécution. Les 14 203 kilomètres de lignes télégraphiques actuellement exploitées par l'État sont desservies par 77 stations; le service y est fait en langue arabe et, de plus, dans la basse Égypte, en langues européennes (français, italien, anglais).

L'Égypte est reliée télégraphiquement à l'étranger : par la ligne terrestre de Gaza, qui la met en correspondance directe avec la Syrie et Constantinople; par la ligne sous-marine d'Alexandrie à Malte et en Sicile, qui la met en correspondance avec l'Europe; par la ligne sous-marine de Suez à Aden et aux Indes, qui la met en correspondance avec l'extrême Orient et l'Australie. Deux autres lignes sous-marines sont projetées, l'une d'Alexandrie à Bone (jonction avec Alger et Marseille); l'autre, d'Alexandrie à Brindisi par la Canée et les îles de la Grèce.

Navigation. — De 1863 à 1872, le nombre de bâtiments de toute espèce entrés au port d'Alexandrie en grande navigation, a été de 32 433; en 1873, elle a été de 2968; en 1874, de 2886; en 1875, de 2560; d'où la moyenne annuelle de 3243 navires. La moyenne générale des bâtiments entrés annuellement dans les ports de Port-Saïd, Suez, Rosette, Damiette, Kosseïr, Souakin, Massaoua est, avec celle d'Alexandrie, de 6073 bâtiments.

Les ports égyptiens sont reliés périodiquement à l'étranger ou entre eux par les lignes de navigation postale à vapeur ci-après :

Trois lignes égyptiennes, dont une mensuelle directe d'Alexandrie à Constantinople, par Syra; une mensuelle directe d'Alexandrie à Constantinople, par le Pirée; et une bi-mensuelle de Suez à Souakin et Massoua, par Djedda.

Cinq lignes anglaises, dont une hebdomadaire, d'Alexandrie à Venise, par Brindisi et Ancône; une hebdomadaire d'Alexandrie à Southampton par Malte et Gibraltar; une hebdomadaire, de Suez à Bombay; une mensuelle, de Suez à Calcutta, par Pointe-de-Galles, avec embranchement sur l'Indo-Chine, et une mensuelle, de Suez à Calcutta par Pointe-de Galles, avec embranchement sur l'Australie, et embranchement sur Zanzibar et le cap de Bonne-Espérance.

Cinq lignes françaises, dont une hebdomadaire d'Alexandrie à Marseille, par Naples; une bi-mensuelle indirecte d'Alexandrie à Smyrne, par Port-Saïd et la Syrie; une bi-mensuelle de Port-Saïd et Alexandrie à Marseille, par Malte; une bi-mensuelle de Marseille à Hong-Kong par Port-Saïd et Suez.

Quatre lignes austro-hongroises, dont une hebdomadaire d'Alexandrie à Trieste par Corfou; une bi-mensuelle directe d'Alexandrie à Constantinople, par Smyrne; une bi-mensuelle indirecte d'Alexandrie à Constantinople, par Port-Saïd et la Syrie, et une mensuelle de Trieste à Bombay, par Port-Saïd et Suez.

Deux lignes italiennes, dont une tri-mensuelle d'Alexandrie à Gênes, par Naples; une mensuelle de Gênes à Bombay, par Port-Saïd et Suez.

Une ligne russe bi-mensuelle d'Alexandrie à Constantinople et Odessa, par Port-Saïd et la Syrie.

Une ligne ottomane mensuelle de Constantinople à Bassora, par Port-Saïd et Suez.

Outre les lignes postales ci-dessus, l'Égypte est encore reliée périodiquement à l'étranger par des lignes de navigation à vapeur de commerce, qui desservent principalement les ports de l'Angleterre en partant d'Alexandrie et de Port-Saïd.

Canaux. — Le mouvement maritime dont le canal de l'isthme de Suez est le théâtre s'accroît d'année en année; le nombre des navires ayant transité d'une mer à l'autre a été : en 1870, de 486; en 1871, de 765; en 1872, de 1082; en 1873, de 1173; en 1874, de 1264; en 1875, de 1494; leur tonnage *réel* s'est successivement élevé de 654 915 tonnes à 2 940 708; enfin les recettes qui étaient de 5 708 047 fr. 80 c. en 1870, ont atteint le chiffre de 28 886 302 fr. 27 c., en 1875, malgré le préjudice causé à la compagnie, depuis le mois d'avril 1874, par l'application forcée des recommandations de la commission de Constantinople (*V.* R. 14).

On compte, en Égypte, 113 canaux navigables d'un parcours plus ou moins long; nous citerons entre autres :

Le *Souhagièh*, qui arrose les districts de Souhag et de Tahtah, dans la haute Égypte, sa longueur est de 18 700 kassabas.

L'Ibrahimièh, de création récente, prend son origine à Syout et arrose les provinces de Syout et de Minièh, 98 kil de long. Le *Bahr-Youssef* passe dans les provinces de Syout, de Minièh, de Benisouef et du Fayoum, avec un développement de 76 728 kassabas, soit 272 kil. — Dans la basse Égypte, le *Cherkaouièh* et l'*Ismaïlièh* qui prennent leur origine près du Caire et arrosent les provinces de l'E. ; le *Bahr-Moëzz*, qui prend son origine à Mit-Radi, sur la branche de Damiette et aboutit au lac Menzalèh ; le *Chibini*, qui prend son origine dans la branche de Damiette et se jette dans la mer à Achetoun, après avoir traversé toute la province de Garbièh ; le *Mahmoudièh*, qui commence à Atfèh et débouche dans le port vieux d'Alexandrie, après un parcours de 77 kil.

En tout, 113 canaux représentant une longueur totale de plus de 3000 kil.

Routes. — Outre les lignes de chemin de fer et les canaux, des routes ouvertes en Égypte contribuent au développement des relations commerciales ; il faut citer : dans la haute Égypte, la grande vallée de Kosseïr, qui, de ce port, sur la mer Rouge, va aboutir à l'O. à la ville de Kénèh, sur le Nil. Les caravanes de chameaux emploient 4 jours pour aller de Kosseïr à Kénèh. — Une seconde ligne relie les oasis du désert Libyque aux villes d'Esnéh et de Syout ; la durée du trajet est de 8 à 10 jours. — Une troisième ligne remonte de Kénèh vers le N. O., pour aboutir au port de Djebel-Zeït.

Dans la moyenne Egypte, deux grandes routes conduisent de Minièh aux petites oasis libyques et de Benisouet au Fayoum et à l'oasis d'Ammon.

Dans la basse Égypte, une grande route ferrée conduit du Caire à Suez ; en outre, des routes accessibles seulement aux caravanes relient le Caire à Belbéis, à Salahyèh et aux lacs de Natron.

Enfin, les *digues et chaussées* si nombreuses partout dans la vallée du Nil, pour assurer le régime des eaux, servent en même temps de moyens de communication vicinale.

§ 10. — **Productions. Importations et exportations.** — Les principales marchandises provenant des produits du sol (*V.* p. 42 et suiv.), et qui sont exportées par l'Égypte, sont : le coton, le sucre et les céréales.

Le coton textile à longues soies fut acclimaté en Égypte, en 1820, par M. Jumel, et a peu à peu remplacé le coton indigène. Cette culture prit un essor considérable en 1863, lors de la guerre de sécession d'Amérique, qui obligea l'industrie de l'Europe à chercher sur d'autres points son aliment ; et dès l'année 1863, l'exportation de ce produit atteignait le quadruple de la production des années précédentes. Après la cessation de cette guerre, les hauts prix ont nécessairement baissé, cependant la culture du coton, au lieu de diminuer, augmente encore et contribue pour un huitième environ à l'approvisionnement des marchés européens. L'exportation du coton s'est élevée de 1 253 593 kantars en 1867 à 2 800 000 kantars en 1875. L'Angleterre dont l'industrie consomme le plus de coton est aussi le pays qui en demande à l'Égypte la plus forte quantité, c'est-à-dire les 4/5 environ. Le coton se tire surtout des provinces de Garbièh, Dakalièh, Charkièh et Menoufièh. Environ 15 000 feddans de la Daïra du Khédive, sont plantés de coton. Depuis quelques années, des essais d'acclimatation du coton ont été entrepris au Soudan, et tout fait espérer que cette culture y réussira comme en Égypte.

La culture de la canne à sucre, après diverses alternatives de hausse et de baisse provoquées par des cultures rivales, a produit, en 1871, la quantité énorme de 1 530 508 kantars de sucre, sans compter 51 613 charges de chameaux et une quantité représentée par une valeur de 2 551 915 piastres, soit plus de 510 000 fr. La culture et la production de la canne à sucre ont considérablement augmenté depuis l'année 1871, notamment dans les provinces de Kénèh, Minièh, Fayoum, Dakalièh, Charkièh et Béhérrah, et tout fait prévoir que, lorsque cette culture se sera étendue dans le Soudan, la production de l'Égypte pourra s'élever à plusieurs millions de kantars. 40 000 acres de la Daïra du khédive sont plantés de canne à sucre, et l'on compte 12 grandes sucreries en activité, qui sont pourvues d'un outillage très-complet emprunté à l'Europe. Malheureusement ces établissements ont été construits trop chèrement. Plusieurs ne se trouvent pas au centre des plantations, mais près du chemin de fer ou du Nil. Il en résulte que la matière première, les cannes doivent être amenées de loin par des locomotives, ce qui occasionne des dépenses considérables de charbon; aussi plusieurs fabriques ont dû être abandonnées, et leur matériel précieux laissé sans usage. Les comptes de culture ont été compliqués par une administration défectueuse. Aussi le sucre égyptien, d'un prix de revient élevé, subit-il la concurrence du sucre raffiné français, même sur les marchés indigènes.

Des améliorations importantes sont étudiées pour remédier au mécompte qui s'est produit sur cette culture. Une grande amélioration a été déjà réalisée par l'utilisation des rebuts de sucrerie pour en faire des engrais, et par le meilleur emploi des *mégats* ou tiges de canne qui, maintenant, remplacent presque absolument le charbon, soit pour faire fonctionner les machines, soit pour évaporer le sucre.

En 1872, la France a reçu d'Égypte 243 886 kantars de sucre; l'Angleterre 100 812; l'Italie 85 262; le reste a été répandu en Autriche et en Orient. L'exportation totale du sucre a été, en 1873, de 926 384 kantars; en 1874, de 896 835; en 1875, de 828 000.

Malgré le succès croissant du coton et de la canne à sucre, la culture des céréales s'élève, dans la production, à un chiffre considérable, et l'année 1872, dans laquelle la production du sucre et du coton a atteint son maximum, est aussi celle qui a vu exporter le plus de céréales. Sur 350 000 acres de la Daïra du Khédive, 120 000 sont consacrées à ce que l'on appelle la culture d'hiver, c'est-à-dire, les céréales et les légumes de diverses sortes.

Le tableau suivant, dû à la statistique de M. de Régny-Bey, pour l'année 1871, donnera une idée suffisante des principales cultures de l'Égypte et de leur rendement annuel :

Coton (égrainé)	2 007 420	kantars.
Sucre (sucre et mélasse produits)	1 530 508	—
Sucre — —	51 613	charges de chameaux.
Sucre — —	2 551 915	(valeur en piastres)
Blé	3 040 455	ardebs.
Orge	2 156 040	—
Maïs seïfe, ordinaire	2 392 570	—
Maïs nili	253 297	—
Fèves	1 840 257	—
Lentilles	207 064	—

Dans un grand nombre de provinces on s'adonne, en outre, à l'élève des bêtes de somme et des bêtes à laine, telles que taureaux, bœufs, vaches, buffles, chevaux et juments, mulets, ânes, chameaux, moutons, chèvres.

On fait un commerce considérable de poules, poulets et pigeons; l'éclosion artificielle des œufs s'obtient au moyen de fours établis sur une grande échelle; on comptait, en 1871, 603 fours à poulets, au moyen desquels on obtient une couvée annuelle de plus de 10000000 de poulets.

§ 11. **Industrie.** — Les produits minéraux de l'Égypte en exploitation sont : le natron, le nitre et le sel marin (*V.* p. 57).

Le natron s'exploite dans la province de Béhérrah, en deux localités différentes : Terranèh et Hararah près Barnoughi. La quantité de natron extraite dans ces deux localités a été en 1871 de 5410140 oques.

La quantité moyenne de nitre brut produite annuellement par les huit nitrières du gouvernement est évaluée à 14 ou 15000 kantars de 100 rotolis (650000 kil.).

Douze salines sont en exploitation; elles occupent plus de 600 ouvriers, elles ont produit, en 1871, 72211 ardebs de sel. L'exportation du sel à Djedda pour l'alimentation du Yémen, d'Aden et des Indes s'élève à près de 4 millions de kantars. Une autre partie du sel est exportée par les caravanes jusqu'en Abyssinie.

Parmi les arts chimiques, nous citerons les teintureries, les fabriques d'amidon, les fabriques d'essences de fleurs, telles que essence de roses, eau de roses, eaux de fleurs d'oranger, eaux de menthe, etc., — les fabriques de bougie du Caire produisent plus de 200 quintaux par an. — Les presses à huile sont nombreuses au Caire et à Alexandrie; on en trouve à Damiette, à Rosette, et dans les moudirièhs de Dakalèh, de Girgèh et d'Esnèh.

Les environs du Caire et d'Alexandrie possèdent un grand nombre de moulins à vapeur, moulins à vent et moulins à chevaux. Le gouvernement a au Caire et à Alexandrie une fabrique de biscuit et de pain de munition.

Dix-sept fabriques de sucre sont en exploitation dans les différentes provinces et cinq en construction — les fabriques les plus nombreuses et les plus importantes sont dans la moudirièh de Minièh. Ces vingt-deux usines pourront produire annuellement 146000 tonnes de sucre; le prix moyen du sucre a été, en 1872, de 31 fr. 30 c. le kantar; la quantité de sucre exportée par le port d'Alexandrie s'est élevée à 456000 kantars. Nous avons donné, p. 173, les chiffres croissants de l'exportation de ce produit.

Les industries des matières textiles, les fabriques de laine, les filatures de coton et de lin, la fabrication et la vente d'un grand nombre d'objets confectionnés (voiles de femmes, coiffures en soie, couvertures algériennes, pantoufles en laine, tapis, bonnets en feutre, ceintures, manteaux en laine, toile à voile, toiles pour tentes, etc.), occupent au Caire et à Alexandrie un personnel considérable.

L'industrie des métaux compte un grand nombre d'ateliers au Caire et à Alexandrie : *fonderies de fer, forges, ferblanteries, orfèvreries* et *bijouteries, chaudronneries.*

La part du gouvernement dans l'industrie des métaux est représentée par les établissements suivants, destinés à pourvoir aux besoins de la marine et de l'armée : 1° une fabrique d'armes à Alexandrie; 2° un atelier de mou-

lage de canons au Caire; 3° une fonderie de canons au Caire; 4° une fabrique de carabines; 5° les ateliers de la marine, savoir : l'arsenal de l'État à Alexandrie; l'atelier des paquebots-poste à Alexandrie, l'atelier de Suez.

Les industries du cuir, les bois ouvrés, les arts céramiques et toutes les professions qui en dépendent alimentent de nombreux ateliers.

La papeterie de Boulaq, propriété de la Daïra du khédive, occupe environ 200 employés et produit annuellement 65 000 rames de papier.

La typographie a 5 ateliers au Caire, et 4 à Alexandrie; la lithographie, 5 ateliers au Caire. Les librairies de la capitale de l'Égypte sont au nombre de 23.

Les abattoirs du Caire ont abattu, en 1875, 197 793 têtes de bétail.

§ 12. **Monnaies, poids et mesures. — Divisions du temps** — Un décret du khédive, de l'année 1875, a établi en principe l'application graduelle du *système métrique décimal* français, en Égypte, en commençant par les administrations publiques et par la Daïra. Mais son application a été remise à plus tard à cause de la nécessité de fabriquer de nouveaux étalons. Le système actuel de l'Égypte, dont la trace subsistera sans doute encore bien des années après la réforme promise, est le suivant:

L'unité monétaire égyptienne est la *piastre*, monnaie d'argent, du poids de 1gr,35; elle vaut 0f,259, soit à très-peu près 26 centimes de notre monnaie; elle se subdivise en 40 paras.

Les principales monnaies d'or égyptiennes sont:

La guinée valant	100 piastres	et.........	25 fr.	92
La 1/2 guinée —	50	—	et.........	12	96
Le 1/4 — —	25	—	et.........	6	48
La pièce de	10	—	....	2	60
La pièce de	5	—	....	1	30

Ces deux dernières sont peu nombreuses et peu employées dans le commerce : on les voit souvent dans la bijouterie, ou dans les cérémonies arabes, les noces, par exemple (*V. Mœurs*).

Les monnaies d'argent sont :

Le talari ancien valant	20 piastres 30 paras	et.........	5 fr.	18
Le talari nouveau (dit de Paris)	18 piastres 30 paras	et.........	5	00
La 1/2 talari, ekkilik	10 — —	et.........	2	59
Le 1/4 talari —	5 — —	et.........	1	30
La piastre	1 — —	et.........	0	26
La 1/2 piastre	1/2 — —	et.........	0	13
Le 1/4 —	1/4 — —	et.........	0	065

Les pièces de cuivre, sont :

De 20 paras, valant........................	0 fr.	13
De 10 — —	0	065
De 5 — —	0	032

Les sommes considérables se comptent par *bourses*, comme dans toute la Turquie; la bourse, simple expression de compte, est de 500 piastres et vaut conséquemment aujourd'hui, d'après le tarif légal, à très-peu près, 130 fr.

Monnaies étrangères. Le tarif légal, modifié depuis la dépréciation récente de l'argent, établit comme il suit le rapport actuel des principales monnaies étrangères à la piastre égyptienne :

	piastres.	paras.		piastres.	paras.
Pièce de 1 fr.	3	34	Guinée russe.	79	18
Pièce de 5 fr.	18	30	Rouble russe	14	00
Napoléon d'or.	77	6	Shilling.	4	35
Livre sterling.	97	20	Écu d'Espagne.	20	35
Couronne anglaise.	22	20	Écu de Marie-Thérèse	18	30
Roupie des Indes	9	00	Medjidièh Constantinople.	16	35
Livre turque.	87	30			

Mais en dehors du taux légal, il y a un cours de convention variable ; c'est ce qu'on appelle monnaie courante. La *piastre courante* a pour valeur *la moitié de la piastre dite au tarif*. Ainsi la livre égyptienne (100 piastres au tarif) passe pour 200 piastres courantes, la livre anglaise pour 195, la guinée turque pour 175, le napoléon pour 154, la pièce de 5 fr. pour 37. Le voyageur, qui quitte le Caire pour la haute Égypte, n'oubliera pas qu'il doit se munir de tout l'argent monnayé nécessaire pour sa tournée, et surtout d'une quantité de piastres, ainsi que de pièces de 20, de 10 et de 5 paras, pour les achats qu'il aura à faire dans les villages.

Poids et mesures. — Leurs noms et leurs valeurs sont exposés dans le tableau suivant :

Mesures de longueur.

Pic indigène ou ordinaire

Dirâ Béledi), base du système métrique égyptien — ou coudée	= $0^m,582$
Pic ou coudée du Nil (dirâ Nili)	= $0^m,524$
Dirâ Stambouli, pic de Constantinople	= $0^m,68$
Dirâ hendâzi (pour les étoffes)	= $0^m,65$
Pic de construction	= $0^m,75$
Kassabah	= $3^m,55$
Bâh (3 coudées)	= $1^m,74$
Chibr (grand empan), intervalle de l'extrémité du pouce à l'extrémité du petit doigt dans leur écart maximum, le tiers environ de la coudée, environ	0,19
Fitr (petit empan), intervalle marqué par l'écartement de l'index et du pouce, environ	0,16.

Mesures de superficie.

Kassabah	= $12^{mq},60$
Pic carré (de construction)	= $0^{mq},5625$
Feddân (agraire)	= $4200^{mq},83$

Mesures de capacité.

Ardeb ordinaire, cube de la coudée ordinaire	= $197^{lit}.74$
Ouebèh (1/6 ardeb)	= 32, 96
Kélé (1/2 ouebeh)	= 16, 48
Roubèh (1/2 kélé)	= 8, 24
Melouèh (1/2 roubèh)	= 4, 12
Koddah (1/2 melouèh)	= 2, 06

De la haute Égypte.

3 roubèh = mid
8 mid = 6 ouebeh = ardeb. = 197^{lit} 74

Mesures de poids.

Quintal ou kantar {100 rotolis / ou 36 okes}	= $44^{kil}.493$
Oke (400 dirhams)	= 1, 236
Rotoli (144 dirhams)	= 0, 444
Dirham	= 0. 0039
ou plus exactement	= $3^{gr},898$
Ardeb de blé	= $133^k,637$
— de lentilles	= 151^k.
— de riz	= 185^k.
Balle de coton (en général)	= 282^k.

Un travail récent de Mahmoud-Bey [1] donne des détails intéressants sur ce système métrique destiné à disparaître bientôt, et qui sont précieux au

1. *Le système métrique actuel de l'Égypte comparé au système français, les nilomètres anciens et modernes* et les *antiques coudées*, etc., par Mahmoud-Bey, astronome du khédive, imprimé à Copenhague, 1872.

point de vue historique. D'abord ce système, comme notre système métrique, a une base unique, l'unité de longueur, la coudée Beledi (coudée indigène), dont le carré donne l'unité de superficie. Son cube donne la capacité de l'ardeb, et enfin le poids de ce cube d'eau distillée est de 64000 dirham, celui du cube de son quart est de 1000 dirham. Le dirham est l'unité de poids. Il y a dans les mesures de capacité pour les grains une particularité ingénieuse; au lieu de représenter, dans les multiples supérieurs, le rapport absolu des volumes, comme dans le système métrique français, il y a une différence en moins qui croît avec les mesures les plus vastes, pour tenir compte du *tassement* que les grains éprouvent par le poids des couches superposées, de sorte que les mesures égyptiennes représentent, non pas des multiples du volume théorique, mais des multiples du nombre de grains qu'elles peuvent contenir. La coudée Beledi, qui est la base du système, est fort ancienne, mais n'est pas, malgré son nom, la coudée pharaonique. Elle représente exactement le double du pied romain, dont la mesure moyenne de 0^{m},2956 nous est conservée par les étalons du musée de Naples. Ce double pied romain avait été introduit en Égypte au IVe siècle par les empereurs Théodose, Valentinien et Arcadius. L'ardeb égyptien est encore tel qu'il était à l'époque romaine, car toutes ces mesures, ainsi que le dirham, unité de poids, n'ont pas varié pendant la domination musulmane. Mahmoud-Bey s'en est assuré par la comparaison exacte de très-anciens étalons conservés dans les poids publics du Caire. Les mesures agraires n'ont pas la même origine ni la même fixité. La Kassabah (13^{m}55) est beaucoup plus ancienne que la coudée Beledi, elle est du temps pharaonique. Mais elle a varié sous les Romains, sous les sultans Hakimites, et sous les mamelouks; sa valeur actuelle est une moyenne prise sous Mohammed-Ali. Le feddan a subi des variations analogues. Quant à la coudée pharaonique, Mahmoud-Bey a pu en déterminer la longueur réelle d'après les graduations des deux Nilomètres antiques d'Éléphantine et du temple d'Edfou, ainsi que par la comparaison d'un texte hiéroglyphique indiquant les mesures de ce dernier temple, et traduit par M. Brugsch : cette coudée était de 0^{m},53 c., mais il y en avait une autre en usage à la même époque, longue de 0^{m},656, qui correspond exactement à la coudée Hendâzi, encore en usage pour les étoffes : c'est assurément la coudée de 32 doigts dont parle Héron d'Alexandrie, et dont le mille romain contenait 2250. Une autre coudée, dite coudée Charyèh ou arabique, mesure en usage dans la métrique religieuse des musulmans, n'est que 0^{m},49 et paraît répondre à la coudée de 24 doigts de Héron. La coudée *noire* paraît identique à la précédente. Enfin, la coudée d'architecte, *dirâ minari*, encore employée, est de 0^{m},75.

Division du temps. — Calendriers. — L'année musulmane (lunaire) se compose de 12 mois dans l'ordre suivant : Moharrem (30 jours), Safer (29), Rabi-Awel (30), Rabi-Akher (29), Giamadi-Awel (30), Giamadi-Akher (29), Redgeb (30), Chaban (29), Ramadan (29 ou 30), Chawal (29), Zilcadèh (30), Zilheggèh (29), en tout 354 jours. Le Ramadan varie selon le lever de la lune. Le commencement de l'année musulmane ne tombe donc jamais au même jour de l'année, il se déplace d'une année à l'autre, reculant d'un certain nombre de jours; ainsi, l'année musulmane 1287, ère de l'Hégire, a commencé le 2 avril 1870 et fini le 21 mars 1871 ; l'année musulmane 1288

commencé le 22 mars 1871 et fini le 10 mars 1872; l'année musulman 1289 a commencé le 11 mars 1872 et fini le 27 février 1873.

L'année copte (solaire) se compose de 12 mois de 30 jours et d'un mo complémentaire de 5 jours. Elle a commencé le 11 septembre et fini le 1 septembre dans les années 1871, 1872 et 1873. Elle date de l'ère dite *ère d martyrs* (de Dioclétien), l'année 1874-1875 de l'ère chrétienne était l'an née 1591 de l'ère copte.

Par un récent décret, le vice-roi d'Égypte a introduit l'usage du *calen drier grégorien* dans ses États, au moins pour les affaires civiles. Il fonc tionne depuis le premier janvier 1876 pour les comptes de l'État. La confu sion que le mélange des calendriers apportait dans les finances égyptienne (V. *Rapport de M. Cave*), va donc cesser. Le calendrier musulman rest en vigueur pour la détermination des fêtes religieuses.

§ 13. **Populations. — Races.** — On a beaucoup discuté sur les race qui habitent l'Égypte, avant d'appliquer à cette recherche les précieuse méthodes qui guident aujourd'hui l'anthropologie, c'est-à-dire les donnée qui ressortent de la linguistique comparée d'une part, et de l'étude ana tomique des types humains, d'autre part.

Il convient aujourd'hui de ranger les habitants de l'Égypte dans deu groupes bien distincts : l'un comprenant les individus de la *race égyptienn ancienne*, l'autre ceux des *races étrangères* plus ou moins solidement im plantées dans la vallée du Nil, assez diversement réparties suivant les lieux ayant plus ou moins influencé la race locale, mais tendant généralement à se laisser absorber et à disparaître dans le croisement avec elle.

La *race égyptienne*, comme on peut en juger par les innombrables statue et bas-reliefs qui nous l'ont représentée sur les monuments, et mieux encor par l'étude anatomique des momies, n'avait aucune analogie avec les race nègres, et avait la plus grande ressemblance avec les races blanches d l'Afrique septentrionale et de l'Asie occidentale. « Aujourd'hui, dit M. Masper (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 15), il n'y a plus grand effort d'imagination à se figurer, je ne dirai pas le contemporain de Sésostris, mais l'Égyptien du temps de Khéops, qui contribua pour sa part à la construction des pyramides. Il suffit d'entrer dans un musée et d'examiner les statues d'ancien style qui s'y trouvent réunies.... On retrouve sans peine le type commun de la race. L'Égyptien était en général grand, maigre, élancé. Il avait les épaules larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux et terminé par une main fine et longue, la hanche peu développée, la jambe sèche. Les détails anatomiques du genou et les muscles du mollet sont assez fortement accusés, comme c'est le cas pour la plupart des peuples marcheurs; les pieds longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussures. La tête, souvent trop forte pour le corps, présente d'ordinaire un caractère de douceur et même de tristesse instinctive. Le front est carré, peut-être un peu bas, le nez court et rond ; les yeux sont grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées; la bouche, un peu longue, garde un sourire résigné et presque douloureux. Ces traits communs à la plupart des statues de l'ancien et du moyen Empire, se retrouvent plus tard à toutes les époques. Aujourd'hui même, bien que les classes supérieures se soient défigurées par des alliances répétées avec l'étranger, les simples paysans ont gardé presque

partout la ressemblance de leurs ancêtres, et tel fellâh, qui contemple avec étonnement les statues de Kawra (Chephren), ou les colosses des Ousortesen, reproduit trait pour trait, à quatre mille ans de distance, la physionomie de ces vieux Pharaons. Ainsi, l'une des plus belles statues en bois du musée de Boulaq a été nommée par les gens du Caire le *Cheikh el-Beled*, parce qu'elle est l'image d'un des derniers Cheikh el-Beled de Saqqarah. »

« La race égyptienne se rattache aux peuples blancs de l'Asie antérieure par ses caractères ethnographiques: la langue égyptienne (ancienne) se rattache aux langues dites sémitiques par sa forme grammaticale. Non-seulement un grand nombre de ses racines appartiennent au type hébreo-araméen, mais sa constitution grammaticale se prête à de nombreux rapprochements avec l'hébreu et le syriaque. L'un des temps de la conjugaison, le plus simple et le plus ancien de tous, est composé avec des pronoms suffixes identiques dans les deux langues. Les pronoms, suffixes et absolus, sont exprimés par les mêmes racines et jouent le même rôle en égyptien et dans les langues sémitiques. Sans nous étendre sur ces rapprochements, dont quelques-uns laissent encore prise au doute, nous pouvons dès à présent affirmer que la plupart des procédés grammaticaux mis en œuvre par les langues sémitiques se retrouvent en égyptien à l'état rudimentaire. Aussi bien ces langues, après avoir appartenu au même groupe, se sont séparées de très-bonne heure, à une époque où leur système grammatical était encore en voie de formation. Tandis que l'égyptien, cultivé plus tôt, s'arrêtait dans son développement, les langues sémitiques continuaient le leur pendant de longs siècles encore avant d'arriver à la forme que nous leur connaissons aujourd'hui. En sorte que s'il y a un rapport de souche évident entre la langue de l'Égypte et celles de l'Asie, ce rapport est cependant assez éloigné pour laisser au peuple qui nous occupe une physionomie distincte. Les Égyptiens appartiendraient donc à ce qu'on peut appeler les races protosémitiques. Venus comme elles du centre de l'Asie, ils passèrent en Afrique par l'isthme de Suez. Ils trouvèrent établie sur les bords du Nil une autre race, probablement noire, qu'ils refoulèrent à l'intérieur. » (Comparez avec les données historiques, p. 69 et p. 80.)

Qu'est devenue cette race égyptienne, dont nous venons de rapporter l'origine et les caractères? Le fond de la population qui la représente encore aujourd'hui et qui offre des variations d'une certaine étendue quand on l'examine dans le Delta, à Syout ou à Thèbes, ne saurait cependant être décomposé autant qu'il semblerait en subdivisions naturelles importantes, ni au point de vue physique, ni au point de vue social. La distinction généralement établie entre les Fellâhs et les Coptes, qui attribuait généralement à ces derniers l'héritage de l'ancienne race, ne repose en somme que sur des caractères tout à fait secondaires. Ce sont les mêmes hommes, qui ne diffèrent les uns des autres que par des rites religieux, la conservation de la langue (assez imparfaite d'ailleurs chez les Coptes) et certains usages. Le Fellâh est l'Égyptien devenu musulman; le Copte est l'Égyptien resté chrétien, et qui, pour conserver sa religion, a dû s'enfermer dans un cercle de plus en plus restreint.

Le Copte et le Fellâh sont plus ou moins purs; ils ont tous deux subi, à des degrés divers, l'influence des envahisseurs, et en somme, le Fellâh, en général, rappelle plus exactement que certains Coptes les anciens Égyptiens

représentés sur les monuments. Il en a conservé les mœurs et l'attitud un peu raide, mais non exempte d'une certaine grâce. Il présente toutefo des caractères locaux assez accusés : Les habitants de la plaine de Mem phis (sauf la tribu du voisinage des Pyramides, qui est fortement arabisé rappellent les Égyptiens des monuments de Gizèh; ceux de Thèbes so d'anciens Thébains. Chez quelques mariniers égyptiens du Caire, on peu reconnaître l'existence de physionomies rappelant exactement le type ex ceptionnel de certaines statues de la IVe dynastie du musée de Boulaq. L Fellâh est pourtant quelquefois très-altéré dans ses caractères anthropolo giques.

Parmi les *races étrangères* dont les éléments se sont superposés à l'an cienne race indigène, il faut signaler, dans la basse Égypte 1° l'*élément sémi tique*, dont l'arrivée semble remonter à la IIIe dynastie (monuments de boi du musée de Boulaq), et qui à certaines époques, surtout au moment de l grande conquête arabe, a reçu des renforts considérables.

2° L'*élément mongolique*, auquel se rattachent les Hycsos des monuments de Sân et du Fayoum, et dont les habitants d'une partie des bords du lac Menzalèh et certains bédouins des environs d'Alexandrie sont fortement imprégnés.

3° L'*élément turc*, que l'on doit distinguer soigneusement du précédent, quoiqu'il soit aussi d'origine asiatique, et soit apparenté aux Yakoutes et aux Turcomans.

Enfin 4° les *éléments Levantins.*

Dans la haute Égypte, l'ancienne race indigène a été modifiée par deux éléments surajoutés d'origine différente; l'un, auquel nous réserverons le nom d'*éthiopien*, et auquel quelques personnes donnent le nom de *Couschite*, (*V.*, sur ce nom, p. 80, *note*), et l'élément *nègre vrai*. La race éthiopienne, bien que très-foncée en couleur, n'est cependant pas une race nègre, mais qui présente une grande ressemblance de traits avec les types de peuples conquis figurés sur les grands monuments égyptiens. On en trouve les types les plus purs en Nubie, en Abyssinie, et parmi les peuplades des *Bicharris* et des *Ababdèhs* du désert à l'E. de la vallée du Nil, à la hauteur d'Edfou et d'Assouân. Les *Barabra* ou *Berberins*, que l'on trouve dans les parties les plus méridionales du Saïs et notamment à Éléphantine, semblent un produit du mélange de l'Éthiopien et de l'Égyptien, dont ils ont d'ailleurs conservé bien des traits de mœurs.

Les *races nègres*, qui viennent se mêler à ces populations, sont pour la plupart importées du haut de la vallée du Nil et principalement du Sennaar, et des deux rives du fleuve Blanc. Ceux que l'un de nos collaborateurs a observés dans la haute Égypte, étaient souvent du Darfour et du Kordofan. Il y a vu cependant des nègres plus méridionaux, et en particulier un *Chir* libre, qui exécutait avec une vigueur remarquable une danse du phallus des plus curieuses.

Nous allons reprendre, au point de vue des mœurs actuelles et de l'aspect pittoresque que présentent les races que nous venons de classer scientifiquement, les principaux détails qui peuvent intéresser le voyageur.

1° *Arabes, Fellâhs, Bédouins.* — Les Arabes qui conquirent l'Égypte sous Amrou, en 640, n'existent plus ou presque plus : ils se sont, depuis douze siècles, fondus dans les diverses populations indigènes, tout en

leur imposant leur religion, leurs mœurs, ce que n'avait pu faire ni la conquête perse, ni la domination macédonienne, ni la domination romaine, ni la possession byzantine. Après une submersion totale de la population indigène, le fond de celle-ci a repris le dessus, et c'est à tort que l'on donne le nom d'Arabes aux *Fellâhs* et aux Berberins.

Le mot *Fellâh* (au pluriel *Fellâhîn*), dans son acceptation ordinaire signifie agriculteur, et ils le sont tous, dans la basse et moyenne Égypte du moins. Au Caire et à Alexandrie, ils se désignent entre eux par l'appellation d'Aoulad-el-Beled (enfants de la ville) ou d'Aoulad-el-Masr (enfants de Masr, les Masrîtes). Ces derniers ont généralement l'épiderme plus clair, la peau plus douce que ceux des campagnes. M. Lane, d'accord avec Volney et tous les observateurs, représente les Fellâhs comme une race de taille moyenne, 5 pieds 4 ou 5 pouces en général, mais élancés et musculeux. Les femmes ont une physionomie agréable et vive. La peau devient de plus en plus foncée à mesure que l'on remonte au S.; jaunâtre ou seulement brunie dans le N., elle est presque noire en approchant de la Nubie. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et saillant, l'œil noir, enfoncé, brillant, le sourcil noir, comme la barbe, qui est frisée et médiocrement fournie; le nez droit et assez fort, la bouche bien taillée, les dents belles, les lèvres un peu marquées. Les habitants des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme; ceux des villages, qui ne s'allient jamais qu'entre eux, ont des caractères plus constants, plus généraux, en même temps qu'une expression de physionomie plus grossière. Quant au costume, il se borne, chez les hommes, à un simple caleçon et une chemise de coton. Les moins pauvres se couvrent la tête d'un turban ou d'un *tarbouch* rouge; les autres, d'une espèce de calotte blanche qu'on nomme *takyèh*. En public, les femmes des paysans portent aussi un caleçon et une chemise semblable à celle des hommes, et sur la tête une longue pièce de coton rejetée en arrière, et dont les pointes, retenues avec les dents, leur servent à l'occasion à cacher la figure. Les deux sexes sont laissés entièrement nus dans le bas âge. Les jeunes femmes sont bien conformées, épaules larges, poitrine bien placée, figure régulière et très-expressive, les yeux étincelants, à demi voilés de longs cils noirs. Elles se peignent les lèvres en bleu foncé : elles se tatouent le menton et d'autres parties du corps. « Leur démarche est fière, leste, élégante; il est impossible de porter avec plus de grâce un fardeau sur la tête ou un petit enfant à cheval sur une épaule. » Ce portrait s'applique surtout aux femmes Fellâhs du Saïd.

Les Fellâhs sont tenus en mépris par les *Bédouins*, qui ont seuls gardé sans altération le sang et surtout les mœurs de la race arabe. Un Bédouin prend quelquefois pour femme la fille d'un Fellâh, mais jamais il ne lui donnera la sienne. Les Fellâhs ont du reste conservé toute la susceptibilité arabe à l'occasion de la chasteté de leurs femmes.

Le Fellâh est très-sobre; trois galettes de doura, larges comme la paume de la main, suffisent pour sa journée. Les plus industrieux ou les plus riches y joignent des pastèques, des concombres, de la chicorée, quelques dattes, des oignons, et (ce qui est leur grand régal), des lentilles rouges. Le Fellâh se lève et se couche avec le soleil. Son bonheur suprême, c'est le repos; il ne travaille que contraint par la nécessité absolue. Il est vrai que

le grand ressort de l'activité humaine lui manque, le sentiment de la pro-
priété et la certitude de jouir de ses peines.

« L'Égypte, dit un dicton populaire dans le pays, c'est le terri-
toire que l'inondation atteint, » et c'est ce territoire qu'habite le Fellâh
ses maisons, ou plutôt ses cahutes de pisé crépies à la chaux bordent cett
limite, et ses pieds ne foulent que le limon laissé à découvert par le fleuve
tout au contraire, c'est sur les sables qui s'étendent au delà que le Bédoui
réside et qu'il plante sa tente : race nomade, essentiellement différente d
celle du Fellâh, bien moins ancienne dans le pays, elle a des mœurs à part
un caractère à part, des armes, des chevaux, des chameaux, et même une in
dustrie que le Fellâh ne connaît pas. Du poil de ses chameaux, le Bédoui
tisse sa tente; quant aux énormes et grossiers filets, qu'il suspend à leur
flancs, il les fabrique de la fibre qui forme les spathes des feuilles du palmier
partout où il y a du sable, on trouve des Bédouins en Égypte : le Fellâl
n'a point de chameaux, encore moins de chevaux : son animal domestique
c'est l'âne, l'âne patient, sobre et soumis, qui lui ressemble en tout point
Le Fellâh est chez lui aux bords du Nil : il ne les quitte jamais : on ne l
retrouve pas ailleurs : le Bédouin, des bords de la mer Rouge jusqu'au
environs d'Alexandrie ne diffère en rien de ses frères du Sahara, de la Syri
orientale et de l'Arabie : il appartient au désert, et tous les déserts lui ap-
partiennent.

2° *Les Coptes*, comme les Fellâhs, quoique d'une autre religion, et ayan
des mœurs à part, appartiennent aussi aux races de l'ancienne Égypte : leu
nom indigène : *Koubt*, n'est même qu'une corruption du mot Hâ-ka-Phtah
« demeure de Phtah » nom égyptien de Memphis, dont les Grecs ont fai
Αἰγύπτιος (Égyptien).

La population des conquérants s'est fondue, ainsi que nous l'avons di
plus haut, dans les races indigènes, et y a répandu la religion de Mahomet
les Coptes seuls se sont préservés du mélange arabe en gardant leur fo
chrétienne vis-à-vis de l'islamisme, mais, sauf ce fait, sauf la conservatio
de l'ancienne langue, on aurait tort de vouloir retrouver en eux, dans s
pureté, les traits de la vieille race. Champollion avait déjà signalé cett
erreur (*Grammaire égyptienne*, introduction, p. XIX) Les Coptes sont le ré-
sultat du mélange confus de toutes les nations qui successivement ont do-
miné l'Égypte. On n'évalue guère leur nombre aujourd'hui à plus de
150 000. Sur ce nombre de 150 000 individus, qui forme à peine la quator-
zième partie de la population de l'Égypte, environ 10 000 habitent le Caire.
Dans quelques parties de la haute Égypte, on trouve des villages exclusi-
vement coptes, et la race est surtout très-nombreuse dans le Fayoum. La
quantité d'églises et de couvents ruinés qui existent en diverses parties de
l'Égypte montre que la population copte, il y a seulement quelques siècles,
était encore très-considérable; mais, chaque année, beaucoup se sont faits
ou se font encore musulmans, et se mêlent par des mariages avec les
Arabes, si bien que le nombre des Coptes purs tend toujours à décroître.
Ils n'ont pas tout à fait perdu leur ancienne langue, qui se conserve dans
la liturgie et dans plusieurs de leurs livres religieux; mais le copte est
devenu une langue morte (comme chez nous le latin), et très-peu de per-
sonnes le comprennent. L'arabe l'a remplacé dans l'usage commun. Le
copte tomba peu à peu en désuétude après l'envahissement de l'Égypte par

les Arabes. Au milieu du IXe siècle, 200 ans après la conquête, c'était encore, à ce qu'il semble, la seule langue que comprît la généralité des Coptes; mais le Xe siècle ne s'était pas écoulé, que la plupart des habitants de la basse Égypte avaient cessé de la parler et de la comprendre. Il se maintint beaucoup plus longtemps comme langue vivante dans le Saïd. Au rapport de Makrizi, les femmes et les enfants des Coptes ne parlaient guère d'autre langue de son temps (c'est à-dire vers la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe) que le copte-saïdi, bien qu'ils fussent aussi familiers avec le grec. Mais bientôt après, on voit la langue copte tomber aussi en désuétude dans la haute Égypte, et l'arabe prendre sa place. Nous avons vu (p. 106) que c'est par l'étude du copte que l'on est arrivé au déchiffrement des hiéroglyphes.

Dans la conformation extérieure et la physionomie des Coptes, on est frappé de quelques points de ressemblance avec les anciens Égyptiens, tels que ceux-ci sont figurés dans les représentations des tombeaux et des temples, bien qu'on puisse reconnaître aussi de notables différences, tenant aux croisements multiples qui ont eu lieu par la suite des temps. On trouve chez le Copte les mêmes nuances de teint que chez le musulman, selon les différentes latitudes, nuances qui passent graduellement du jaunâtre pâle au bronze et au brun. Chez le Copte, l'œil, toujours noir, est généralement grand et allongé, l'angle extérieur légèrement relevé, le nez est droit, arrondi à l'extrémité, et les narines dilatées; les lèvres assez fortes, les cheveux noirs et bouclés. La taille est communément au-dessous de la moyenne, ce qui était aussi le cas des anciens Égyptiens, à en juger par les momies. Leurs femmes, celles des hautes classes et des classes moyennes en particulier, se noircissent le bord des paupières avec le *keuheul;* celles des basses classes se tatouent en bleu le visage, les mains, etc., de la même manière que les autres femmes égyptiennes, sauf qu'elles font généralement entrer la croix parmi ces ornements. La plupart des Coptes font circoncire leurs fils, coutume bien antérieure à l'arrivée des Arabes, comme on le voit par Hérodote.

L'habillement des Coptes est semblable à celui des musulmans d'Égypte, si ce n'est que leur turban est noir ou bleu, ou bien encore d'une couleur grisâtre ou brun clair. Les femmes coptes se voilent la face, non-seulement en public, mais aussi dans leur maison, même en présence de leurs proches parents. Les jeunes filles et les femmes de la classe inférieure portent généralement en public le voile blanc; le voile noir n'est porté que par la femme mariée des classes supérieures. Beaucoup, toutefois, adoptent le voile blanc, par le désir qu'elles ont d'imiter les femmes musulmanes.

A l'exception d'un très-petit nombre, qui professent la religion grecque ou romaine, les Coptes sont chrétiens jacobites, ou, comme on dit encore, eutychiens, monophysites, ou monothélites. On sait que la secte à laquelle Eutychès a donné son nom ne reconnaît dans Jésus-Christ qu'une seule nature, la nature divine. Les Coptes ont de nombreuses écoles, mais pour les garçons seulement. On leur apprend à lire les Psaumes, les Évangiles et les Épîtres en arabe et en copte. On ne leur enseigne pas le copte grammaticalement, aussi est-il très-rare de rencontrer un Copte qui sache écrire ou parler sa langue natale correctement et couramment. Très-peu d'entre eux peuvent faire plus que réciter ce qu'ils ont appris par cœur des Écritures

et de la liturgie. Tous les Coptes qui ont été instruits à l'école disent encore leurs prières en copte, et c'est dans cette langue que les prêtres lisent les Écritures à l'église; mais elles sont expliquées en arabe. Beaucoup de livres à l'usage des prêtres et des laïques sont écrits en langue copte, mais en caractères arabes.

Un des traits les plus remarquables du caractère des Coptes est la haine qu'ils portent aux autres sectes chrétiennes; l'aversion des musulmans pour les infidèles n'en donne qu'une faible idée. Ils sont, généralement parlant, d'un caractère sombre, très-avares, dissimulés à un degré incroyable, rampants ou insolents selon la fortune; race très-peu recommandable au total, et qui donnerait une triste idée du peuple dont ils descendent, si une pareille disposition morale n'était pas l'inévitable résultat d'un régime d'oppression et d'abaissement. Ils ont tous les vices des esclaves : ignorants, fourbes, sans foi ni conscience, n'ayant d'autre pensée que le gain, d'autre jouissance que les plaisirs grossiers. Tel est le portrait que l'informant de M. Lane lui a fait de ses coreligionnaires, et les autres voyageurs n'en ont pas reçu une idée plus favorable. C'est parmi eux que se recrutent communément les hommes d'affaires et les comptables des administrations.

3° *Les Turcs.* L'analogie morale pourrait placer le nom des Juifs après celui des Coptes, et la communauté de croyance appellerait aussi à leur suite les autres chrétiens d'Égypte; mais la suprématie politique doit donner le pas aux Turcs. Depuis le temps de Sélim (1517), ils sont les maîtres du pays, mais ils n'y ont jamais été nombreux. On évalue à 10 ou 12000 au plus le chiffre de la population turque de l'Égypte; population essentiellement mobile et transitoire. Ils ne se sont jamais mêlés à la masse du peuple, qu'ils méprisent, et forment une sorte d'aristocratie; ils sont restés cantonnés dans les emplois civils et militaires, encore ils n'y ont eu depuis longtemps que peu ou point d'influence, supplantés qu'ils avaient été par les Mamelouks avant l'expédition française, et, pendant quelque temps, tenus à distance par le génie politique de Mohammed-Ali.

4° *Les Levantins.* Sous le nom de Levantins, on désigne communément tous les Arabes chrétiens de l'Égypte, d'origine syrienne. Les uns se rattachent à des familles établies de temps immémorial dans le pays, les autres s'y sont établis à des époques plus ou moins récentes. Il y a parmi ces derniers beaucoup de Syriens, d'Arméniens et de Grecs. Ceux-ci ont gardé entre eux l'usage de leur langue nationale; mais les premiers ne parlent que l'arabe, que les autres comprennent et parlent aussi. Ils ont de plus, dans leurs rapports d'affaires avec les Européens, une sorte de jargon mi-partie grec et italien, qu'on appelle *lingua franca*. La plupart des Levantins sont adonnés au commerce ou font la banque; il y a parmi eux de très-riches maisons. Quoique chrétiens, ils se rapprochent beaucoup des musulmans par leurs usages domestiques et toutes les habitudes de la vie intime. Un voyageur instruit et spirituel, M. Bayle-Saint-John, a esquissé, dans un amusant volume, le tableau domestique des Levantins du Caire (*Two year's Residence in a Levantine family*, 1850).

5° *Les Francs.* De tout temps il y a eu des Européens établis à Alexandrie, sous la protection de leurs consulats respectifs, et même une partie de ces familles européennes, commerçantes pour la plupart, étaient souvent comprises dans la classe des Levantins; mais le nombre s'en est beaucoup

accru depuis Mohammed-Ali. Leur condition, cela va sans dire, s'y est en même temps singulièrement améliorée. Ce sont aujourd'hui des Européens qui occupent la plupart des hautes positions dans les travaux publics et dans l'enseignement ou la direction scientifiques, et même dans l'administration de la justice et des finances. A cet égard, une révolution complète s'est accomplie. « La conviction de la supériorité européenne, disait il y a trente cinq ans Edward Robinson, le savant auteur des *Biblical Researches*, s'est maintenant répandue parmi le peuple; les préjugés et le mépris que l'ignorance musulmane professait à l'égard des chrétiens se sont (en Égypte du moins) affaiblis en proportion, et tendent à disparaître. Aujourd'hui les Francs peuvent se promener seuls dans les rues du Caire, aussi bien qu'à Constantinople et dans les autres villes de l'Orient, sans avoir à craindre ni insultes ni empêchement. S'ils voyagent dans l'intérieur, ils sont reçus partout avec politesse, et même avec empressement. » Ce qui n'était encore il y a trente ans qu'une tolérance est aujourd'hui devenu plus qu'une égalité parfaite : l'Européen est,en Égypte, un privilégié devant qui tout s'incline : par son savoir, son activité, par sa richesse relative, il est devenu presque un maître.

6° *Les Juifs*. On estime qu'il y a en Égypte environ 6 ou 7000 juifs. Le nom, en Arabe, est *Yahoud* au pluriel, au singulier *Yahoudi*. La plupart demeurent au Caire, où ils occupent un quartier sale et misérable. Beaucoup sont riches cependant. Ici, comme partout, le commerce des monnaies est leur grande affaire. On leur reproche d'être négligés dans leurs vêtements. La couleur de leurs turbans est la même que pour les Coptes. Leurs femmes se voilent le visage, et rien, extérieurement, ne les distingue des femmes coptes ni des levantines.

7° *Les Barâbra* ou *Berbérins*. Cette classe peu considérable de la population de l'Égypte est exclusivement confinée dans les parties les plus méridionales du Saïd, où elle occupe un certain nombre de villages. Rien ne les distingue de ceux qui forment le fonds principal de la population de la vallée du Nil nubien, immédiatement au-dessus d'Assouân. On a remarqué qu'ils présentent dans leurs traits, et dans la manière dont ils disposent leurs cheveux, une très-grande ressemblance avec les figures des peuples soumis par les Égyptiens sur les monuments. Beaucoup d'entre eux, sous la dénomination de *Barâbra* (qui est la forme plurielle de *berber*), viennent exercer au Caire les métiers de porteurs d'eau, de commissionnaires, etc., et ils s'y sont fait une excellente réputation de fidélité.

A Alexandrie, beaucoup se font domestiques dans les hôtels ou cochers de voitures de place : très-sobres et très-économes, ils retournent dans la haute Égypte dès qu'ils ont amassé une petite fortune. Leur costume est presque le même que celui des Fellâhs, mais ils sont généralement plus propres et mieux tenus : ils s'en distinguent aussi par un turban de couleurs voyantes, rouge et jaune, et portent toujours des babouches.

8° *Les Bicharris* et les *Ababdèhs* du désert à l'E. de l'Égypte ne se rencontrent guère qu'à la hauteur d'Edfou et d'Assouân, et sont les analogues des populations nubiennes. Ces peuples vivent encore à peu près à l'état sauvage. On les voit parfois venir par troupes dans la vallée du Nil, soit pour leur commerce, soit pour donner quelques représentations de leurs danses guerrières à des étrangers de distinction, quand les autorités égyp-

tiennes les appellent. Les invités du Khédive ont en 1869 assisté à une ces représentations très-remarquables dans la grande cour du temp d'Edfou, et la plupart des journaux du temps en ont rendu compte.

Quant aux nègres, dont nous avons ci-dessus indiqué l'origine, on l rencontre mêlés en assez grand nombre avec les populations du Saïd ; c'e surtout à partir d'Assouân qu'on les rencontre, mais les caravanes l amènent dans toutes les parties de l'Égypte et jusqu'au Caire.

Population. Nous empruntons à la statistique de l'Égypte (année 187 publiée par le ministère de l'intérieur, le tableau suivant de la populati égyptienne :

	Population égyptienne.	Résidents étrangers.	Tot
Mohafzahs (Gouvernorats) :			
Le Caire, Alexandrie, Rosette, Damiette, Port-Saïd, El-Arich, Ismaïlia, Suez, Souakin, etc..	569 047	74 216	643 2
Moudirièhs (Provinces) :			
Basse Égypte.................................. / Haute et moyenne Égypte.....................	4 604 014	5 480	
Total....................	5 172 061	79 696	5 251 7

Les 79 696 sujets étrangers, résidant en Égypte, se décomposent ainsi :

Grecs.......................	34 000	Autrichiens-Hongrois.........	6300
Italiens.....................	13 906	Allemands....................	1100
Français....................	17 000	Diverses nationalités.........	1390
Anglais.....................	6 000		

Ces chiffres ont été évalués par les consulats respectifs, d'après les enre gistrements de leurs nationaux, qui représentent un nombre notablemen inférieur au nombre réel.

Il faut joindre à ce nombre la population flottante.

La population du Caire serait d'environ 350000 hab.

Diodore (I,31) dit que de son temps la population de l'Égypte se montai à 3 millions d'âmes, et qu'elle avait été de 7 millions sous les Ptolémées; c dernier chiffre paraît bien fort si on le rapproche de la superficie cultivabl du pays, même en la mettant au plus haut; cependant, il n'y a rien d'im possible puisqu'on trouve aujourd'hui une population de plus de 5 million d'habitants. Nous avons vu, p. 34, que la densité de la population dépass celle de tous les pays d'Europe.

§ 14. — La société en Égypte. Polygamie, famille, esclavage domesticité. L'organisation sociale en Égypte comme en Turquie a pou base l'égalité, en ce sens du moins qu'elle ne présente aucune aristocrati héréditairement constituée, et que la transmissibilité du nom, qui est le ca ractère extérieur de l'aristocratie héréditaire, n'y est pas absolue. La hié rarchie des fonctions, essentiellement révocables et viagères, y est seul admise ; l'honneur et les titres qu'elles confèrent à celui qui en est invest ne passent point à son fils.

Les descendants d'un homme illustre ne portent que leur nom personnel, un prénom, pour ainsi dire, tiré de l'antiquité biblique ou de l'histoire na tionale, et auquel on ajoute, pour éviter la confusion, un qualificatif tiré de sa ville natale, de sa conformation physique, de ses qualités et de ses défauts.

Cependant l'usage se répand, parmi les personnages distingués, de porter le nom de son père.

Les titres en vigueur en Égypte sont les mêmes qu'en Turquie : pachas, beys, *efendis*, etc. Ils expriment une distinction qui s'applique aux services rendus, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre militaire ; ils ne constituent point un titre de noblesse, comme nos titres de duc, comte, etc.; ils ne sont point attachés à la fonction, ils ne sont point héréditaires.

Des Européens au service du vice-roi ont été élevés à la dignité de *bey*, en récompense de services rendus, soit dans la direction de travaux publics, soit dans l'administration, soit dans l'armée, soit dans la recherche et l'étude des monuments historiques de l'Égypte, soit dans la finance et dans l'enseignement. Le titre d'*efendi* (maître) se donne communément à qui exerce une profession tant soit peu élevée.

La polygamie, consacrée par le Koran, est dans les mœurs de presque toutes les races orientales ; elle est tempérée, en fait, soit par la difficulté de pourvoir aux dépenses qu'entraîne la pluralité des femmes, soit par le désir de se rapprocher, sous ce rapport, des mœurs de l'Occident ; mais il faut dire que si la polygamie est limitée, en fait, par certaines conditions sociales, en revanche et par une sorte de compensation à ces obstacles, le divorce est très-fréquent ; beaucoup de musulmans ne peuvent pas avoir plusieurs femmes, il est vrai, mais ils changent fréquemment de femme ; il suffit, pour se convaincre de ce fait, de mettre en regard le nombre des mariages et des divorces dans l'année 1871 ; il y a eu pour toute l'Égypte, en 1871, 30 489 mariages et 13 008 divorces.

Le Fellâh, comme le Bédouin, n'a en général qu'une femme ; quand on traverse les villages d'Égypte, on constate que les fenêtres treillissées des harems y sont rares ; ces harems appartiennent soit à quelque riche personnage, soit à un fonctionnaire.

La situation de la femme dans la société musulmane a été déterminée par le Koran, qui leur consacre un chapitre entier. Ses prescriptions ont été reprises et précisées par le code *Multéka* qui traite : 1° des conditions du mariage et des degrés de prohibition. Les prescriptions posées à cet égard sont à peu près les mêmes que celles formulées dans nos codes ; 2° de l'égalité de traitement du mari envers ses femmes légitimes. Chacune d'elles, quels que soient sa religion, sa fortune, sa naissance, son âge, a droit au même traitement sous les rapports du logement et de la nourriture. La loi musulmane a même formulé à cet égard des dispositions minutieuses destinées à régler certains détails intimes, et que les Européens sont surpris de rencontrer dans un recueil de législation ; 3° devoirs du mari envers ses femmes, relativement à leur entretien. Il est obligé d'y pourvoir suivant son état, son rang et ses facultés. Il doit leur fournir tous les mois la somme nécessaire à l'entretien de leur harem. Il ne peut obliger l'une d'elles à recevoir dans l'appartement qui lui est destiné un enfant d'un autre lit ; 4° de la puissance maritale. Le mari peut défendre à la femme de sortir, il peut la loger dans le quartier qui lui convient, il peut même l'empêcher de voir certains membres de sa famille ; mais il n'a pas le droit de la conduire, sans son consentement, dans une autre ville, et il ne peut l'empêcher de voir, au moins une fois par semaine, ses père et mère, et une fois par mois ses autres parents les plus proches ; 5° de la ré-

pudiation et du divorce, qui ne sont pas identiques. La première peut êtr demandée par le mari seul; elle n'est ordinairement requise que dans l cas de stérilité; elle n'est définitive qu'après trois mois. Le mari est oblig de rendre la dot, s'il en a reçu une, ou d'assurer l'entretien de la femm répudiée. Le divorce peut être demandé par les deux parties. Les moti qui le justifient légalement sont le consentement mutuel, l'insuffisance d l'entretien, l'éloignement volontaire du mari, son apostasie ou son impuissance.

Ces dispositions consacrent, on le voit, l'infériorité sociale et civile de l femme, mais elles lui assurent à certains égards une somme de droits qu n'est guère inférieure à celle dont les femmes jouissent dans les société occidentales. Si la séparation des femmes ne leur donne pas dans la sociét la puissance qu'elles ont chez nous, elles peuvent acquérir néanmoins un certaine autorité sur l'esprit de leurs maris, et l'histoire offre des exemple de l'influence que les femmes, bien que reléguées dans leur harem, on exercée sur leur époque; le vice-roi actuel d'Égypte, Ismaïl-Pacha, es dit-on, plein de déférence pour sa mère, dont il écoute volontiers les conseils; en Égypte, comme ailleurs, une femme doit à son intelligence, à so caractère, à la sagesse de sa conduite un ascendant véritable; il ne faut pa juger l'institution de la pluralité des femmes d'après nos idées occidentales; la polygamie, pour nous, dégrade la femme; elle lui ôte à nos yeu toute sa dignité; nous ne voyons plus en elle qu'un être inférieur, dont le rôl est étrangement rabaissé, soit dans la société, soit dans la famille; car nou aimons à voir en elle l'âme, la vie, la sainteté du foyer; nous lui avon créé une vie plus digne, plus noble, plus respectée; mais les musulman sont loin de nos idées; ils ne conçoivent pour la femme *ni cet excès d'honneu ni cette indignité*; ils sont bien loin de la mépriser ou de la plaindre cause de sa situation; ils la trouvent à sa place, ils l'aiment ainsi, il la respectent même, et il y a chez eux, pour la femme, un idéal d vertu, d'honneur, de dévouement, de sagesse, d'esprit de famille qui es du même ordre que le nôtre, bien qu'il ne s'élève pas si haut.

De plus, il faut dire, pour être juste, que les Orientaux sont jaloux d l'honneur de la femme plus que nous-mêmes; le scandale de nos rues e de nos places, légalement accepté, reçu dans nos mœurs, passé à l'éta d'institution honteuse, est limitée à des quartiers infimes; nous ne croyon pas non plus que le foyer conjugal y soit aussi souvent troublé que che nous par l'inconduite ou l'infidélité, plus démoralisantes peut-être que la polygamie. En définitive, si la femme est moins élevée en dignité, les mœur publiques la protégent peut-être mieux contre les surprises et les écarts.

Restreinte dans l'esprit du Koran, et limitée comme elle l'est aussi presque partout en Égypte, la polygamie a donc moins d'influence qu'on ne le croit généralement. Ce sont les harems nombreux, tels qu'on les voit surtout à Constantinople, qui, constituant une débauche légale, amènent l'abâtardissement de la race et ne sauraient à ce point de vue être flétris trop énergiquement.

L'assujettissement des femmes en Orient est moins absolu qu'on ne le pense communément; on se les représente souvent enfermées dans le harem, gardées comme des prisonnières; la vérité est qu'elles sortent très-fréquemment et qu'on les rencontre en grand nombre dans les rues et les

bazars; leurs devoirs se bornent, en général, à l'observation de certaines coutumes que l'usage a converties en lois, et qui les obligent, par exemple, à ne sortir de chez elles que voilées et escortées de domestiques et d'esclaves, pour les femmes riches, ou bien escortées d'enfants ou de quelques-unes de leurs compagnes, pour les femmes de condition inférieure.

L'occupation des femmes se réduit, dans les classes supérieures et moyennes, aux soins du ménage et de la toilette; jusqu'à présent, rien n'était donné au développement intellectuel; mais depuis quelques années, par l'initiative du khédive, un progrès sensible semble en voie de s'accomplir en Égypte, dans la condition intellectuelle de la femme; tout en réservant les questions relatives au mode d'existence des femmes ou à la constitution de la famille, le vice-roi n'a pas voulu que, dans ses États, la future mère de famille continuât à être privée des bienfaits de l'éducation; par ses ordres, le gouvernement s'occupe activement de l'instruction des filles; une école, la première de tout l'Orient, a été créée à Sioufièh, au Caire, et de grands établissements sont en voie d'organisation; il serait difficile de prédire le sort réservé à cette innovation qui rencontrera sans doute bien des résistances dans les idées musulmanes sur le rôle de la femme et sur la constitution de la famille.

D'une manière générale, nous pouvons dire cependant qu'un travail latent d'émancipation de la femme semble se préparer en Égypte, plus que dans les autres États musulmans; si la femme soumise à la loi du Koran acquiert plus de liberté, plus d'instruction, si elle est moins gênée dans ses mouvements, c'est sur l'antique terre des Pharaons, au contact de la civilisation européenne, qu'elle jouira le plus tôt de ces précieux avantages. Déjà, si nous sommes bien informés, les jeunes princesses de la famille régnante ont pour la plupart reçu une éducation européenne, connaissent les langues et les littératures de l'Occident, cultivent les arts et peuvent présenter à leur mari ce charme intellectuel qui a manqué jusqu'à présent à la femme musulmane. C'est par là qu'on peut espérer voir peu à peu se dépeupler les harems.

L'amour de la famille est très-développé chez les musulmans, peut-être à cause du manque de distractions extérieures et de l'impossibilité de trouver d'autres plaisirs que ceux de la famille. Avoir un grand nombre d'enfants leur semble le bonheur le plus désirable, et ils ne conçoivent pas que l'on puisse s'en séparer.

Esclavage. — L'esclavage est aboli en principe en Égypte comme dans tout l'empire ottoman; les grands bazars d'esclaves ont été fermés; mais il existe encore des marchés secrets, même au Caire, et rien n'est plus facile que d'acheter un esclave nègre dans la haute Égypte; là, ainsi qu'en Nubie, un assez grand nombre d'esclaves nègres sont employés aux travaux de culture. Ils sont généralement originaires du Soudan et du Darfour.

Les travaux des esclaves, les conditions de leur existence, de leur affranchissement sont minutieusement réglés par la loi religieuse, dont le caractère est, du reste, bienveillant[1]; on doit rendre aux musulmans cette justice, que l'institution de l'esclavage n'a pas été souillée chez eux par les

1. Voy. *Le Code de l'Esclavage*, dans l'ouvrage du général Daumas, *le Grand-Désert*, Paris, 1857, in-8.

actes de barbarie qui ont trop souvent déshonoré les colons européens en Amérique.

Les esclaves sont en général traités avec bienveillance, ils sont de la maison, dont ils semblent faire partie; comme le travail est très-divisé, chaque esclave n'est chargé que d'une partie de l'ouvrage, et ses occupations ne lui imposent aucune fatigue sérieuse; aussi, souvent, s'attachent-ils à cette existence facile, qui n'exige d'eux ni grande activité, ni lourde responsabilité, et qui laisse à leur esprit cette somnolence dans laquelle ils se complaisent par-dessus tout; on nous a cité des exemples d'esclaves libérés par leur maître, peu désireux de profiter d'un privilége dans lequel ils ne voyaient qu'une source de peines et d'embarras et préférant aux périls de la liberté, la sécurité, l'irresponsabilité et la douceur relative de leur situation; il en est de l'esclavage comme de la polygamie, les mœurs se chargent elles-mêmes, en Orient, d'en corriger les tristes effets.

Du reste, aucune flétrissure ne s'attache, dans ces pays, à l'idée d'assujettissement; un esclave est souvent moralement plus près de son maître qu'un domestique chez nous: « L'esclavage, dit M. About, est si peu méprisé en pays musulman, que les sultans de Constantinople, chefs sacrés de l'islam, naissent tous de femmes esclaves, et n'en sont pas moins fiers, il s'en faut. Les mameloucks, qui ont longtemps régné en Égypte, continuaient leurs familles en achetant les enfants du Caucase, qu'ils adoptaient à leur majorité. Souvent encore un grand seigneur égyptien élève, instruit et développe un enfant esclave qu'il marie ensuite à sa fille et substitue à tous ses droits; et on rencontre au Caire des ministres, des généraux, des magistrats de l'ordre le plus élevé qui ont valu mille à quinze cents francs dans leur première jeunesse. »

Tel est le plaidoyer qu'on entendra partout en Orient, telles sont les circonstances atténuantes que l'on invoque pour justifier la persistance de cette détestable institution, que toutes les grandes nations civilisées ont été unanimes à flétrir. L'esclavage, qui fait de la créature humaine un bétail à la merci des autres hommes, bétail pour lequel il n'y a plus ni liens de famille, ni amélioration possible par le travail, c'est-à-dire aucun des éléments de la moralité humaine, n'est pas seulement un attentat contre l'humanité; par une loi fatale de la Providence, il se retourne contre ceux qui l'exploitent. Dans tous les pays, l'esclavage, en déshonorant le travail, écarte des champs les hommes libres. C'est ce qui se passait récemment dans les États du Sud de l'Union américaine avant la guerre civile. Les émigrants de toutes les parties du monde se pressaient dans les États libres, mais délaissaient invariablement les États esclavagistes. Au lieu de ce puissant moteur de la richesse et de l'indépendance réelle de l'homme, le travail, on voit, chez les peuples où existe encore l'esclavage, fleurir les habitudes et les passions les plus honteuses, la paresse basée sur un faux orgueil, l'égoïsme poussé jusqu'à la cruauté féroce, l'immoralité créée par la condition de la femme esclave. Ce n'est pas seulement l'esclave, qui n'a pas de famille, c'est aussi son maître, pour lequel les esclaves féminins fournissent un excitant perpétuel à la débauche et à l'adultère. Aussi, avec l'esclavage comme avec la polygamie, un pays ne saura jamais s'élever à la grandeur et à la civilisation véritable : c'est le cas des possessions espagnoles, comme des empires de l'Orient.

Mais ce n'est pas seulement la condition misérable de l'esclave dans le pays où il est reçu qu'il faut envisager, c'est l'affreuse dépopulation produite par la traite dans les pays où on le recrute. D'éloquentes revendications[1] nous ont appris où en était le mal dans ces dernières années, quand des promesses solennelles des gouvernements pouvaient faire espérer que la fin de ces ignominies approchait. L'Égypte, comme d'ailleurs la Turquie, la Perse, Tunis, le Maroc et Madagascar, restent le marché où viennent s'écouler les captures des négriers. Or, d'après les calculs de sir Bartle Frere (*Compte rendu aux Chambres du Parlement anglais*, 1873), chaque année absorbe un million de la population de l'Afrique. « Livingstone a calculé qu'à peine un esclave sur cinq arrivait à destination, et dans certains trajets à peine un sur neuf. Encore n'a-t-il pas compté les décès qui suivent la mutilation des petits garçons qu'on expédie aux marchés d'Égypte et de Turquie : deux sur trois périssent. » En vain le khédive, qui paraît animé d'intentions magnanimes, a décrété la suppression de la traite, confisqué des convois d'esclaves, dirigé même des expéditions militaires contre les négriers[2], « l'esclavage et la civilisation existent côte à côte aujourd'hui en Égypte. Les esclaves, en quelque sorte, sont un objet de luxe : les développements de la civilisation et de la fortune en Égypte ont augmenté le nombre des riches qui peuvent acheter et nourrir des esclaves » (J. Cooper, ouvr. cité, p. 24). Le commerce des personnes se continuera, soit en public, soit en secret, tant que le maintien du harem rendra nécessaire la surveillance de gardiens et les soins d'une multitude de servantes, qui ne se recrutent guère que parmi les esclaves, parce qu'une fille d'Égypte se résigne difficilement à entrer dans un harem. Ce sont donc les mœurs égyptiennes qu'il faut réformer tout d'abord, et il faut que l'exemple parte d'en haut. C'est par l'exemple et l'influence des personnes les plus haut placées, que doit cesser la vie de harem, avec l'esclavage intime et clandestin qu'il entraîne à sa suite. Il sera facile ensuite d'abolir par décret l'esclavage agricole; le prince peut en donner l'exemple sur ses propres domaines. Tant qu'on n'en arrivera pas à ces mesures, « tant que le prix d'un esclave atteindra de 650 à 1250 francs, soit en Turquie, soit en Égypte, il sera impossible d'arrêter la traite, à moins qu'on n'ait la folie de croire à une garde possible des vastes rivages africains. Les expéditions contre les négriers du Soudan, dont on a fait grand bruit, dont l'intention était certainement louable, n'ont été en réalité que des razzias, ajoutant des massacres à des massacres. On a détruit quelques postes de chasseurs d'esclaves, bien vite rétablis sans doute après la retraite de l'expédition; mais en somme, cette énorme dépense d'argent et de sang humain a peu servi, et jamais des tentatives de ce genre n'ont entravé la traite; à peine l'ont-elle contrainte à rechercher momentanément d'autres débouchés. Si S. A. veut décréter l'abolition de l'esclavage, et appliquer son décret par la mise en liberté de ses propres esclaves, elle posera pour son pays les fondements

1. V. Berlioux, *La traite orientale, Histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis quinze ans pour les marchés de l'Orient*, 1 vol., Paris, 1870. — Joseph Cooper, *Un continent perdu* ou *l'esclavage et la traite en Afrique*, traduct. française avec une preface de M. Ed. Laboulaye, Paris, 1876, Hachette.

2. *Ismaïlia*, par Sir Samuel Baker, 1 vol., Londres, 1875. Traduct. abrégée dans le *Tour du monde*, 1876, Hachette.

d'une prospérité durable. L'ambition du khédive consiste à fonder un vast empire dans la vallée du Nil. S'il veut réussir, il doit rompre avec l'esclavage; c'est le seul moyen et il est entre ses mains » (*J. Cooper, ibid.* p. 25-27).

« Si les conquêtes entreprises dans la vallée du Nil réussissent, assurémen les pays annexés seront des pays d'esclavage, puisque l'annexion aura lie avant que les conquérants aient chez eux-mêmes aboli l'esclavage. On pourr se demander alors si l'apparition des Égyptiens dans l'Afrique centrale ser un bienfait, si ces conquêtes seront un nouveau champ de victoire pou l'ordre et la civilisation, ou bien un terrain de chasse pour les traqueur d'esclaves. Si le khédive, au contraire, proclame la liberté sur les rives du Bas-Nil, il se verra véritablement à la tête d'un grand mouvement de civilisation dirigé vers le centre de l'Afrique, et tous les hommes civilisés devront se réjouir des progrès de son influence. « (*Ibid.* p. 31).

Domesticité. Le nombre des domestiques est excessif; il est surtout exagéré dans les maisons dont le chef a plusieurs femmes, parce qu'alors chacune doit avoir ses serviteurs particuliers. Chaque domestique, étant renfermé dans une spécialité dont on ne le fait jamais sortir, reste inoccupé pendant la plus grande partie de la journée. Leur entretien est évalué au quart du revenu de la maison, pour laquelle ce luxe devient une cause constante de ruine.

Le maître du harem dispose arbitrairement des servantes et des esclaves; tout enfant né dans le harem est sien devant la loi, sans privilége en faveur des fils légitimes.

§ XV. — Habitations, costumes, nourriture, mœurs, etc. — Presque toutes les maisons des Fellâhs sont de simples cases construites en briques faites d'un mélange de terre et de paille séché au soleil, et recouvertes d'un crépis très-lisse de terre argileuse ; une étroite ouverture y donne accès; elles sont basses, à peine élevées de 2 mèt. 50 c. et surmontées d'une terrasse ou seulement de quelques roseaux qui forment un abri insuffisant contre le soleil. Les plus pauvres se composent d'une seule pièce, où prennent place tous les membres de la famille; les plus aisées sont beaucoup plus vastes. L'ensemble des constructions est entouré d'un mur en pisé; on y entre par une porte fermée au moyen d'une serrure de bois; à droite, est une salle ouverte, plus ou moins vaste, un peu élévée au-dessus du sol, blanchie à la chaux, où le maître de la maison reçoit ses amis; un divan, quelques nattes, en composent tout l'ameublement; quelquefois, une première cour étroite, destinée aux visiteurs, précède l'entrée de la cour principale, dont elle est séparée par un mur; d'autres fois, on entre directement dans la cour principale; celle-ci forme la partie essentielle d'une maison musulmane; c'est là que se tiennent les femmes, assises par terre ou sur quelque marche d'escalier; elles y font la cuisine, toujours très-élémentaire, avec quelques pierres en guise de foyer, y prennent leur repas, s'y livrent, quand elles le peuvent, aux douceurs de la conversation et du farniente; d'un côté de la cour sont les chambres; d'un autre côté les étables, poulailler, etc.

Les chambres sont ce qu'il y a au monde de plus simple; le sol est formé d'un glacis; les nattes et les couvertures sont roulées tous les matins et placées sur des étagères pratiquées dans le mur; sur les parois, les robes,

les voiles pendent accrochés à un crochet de bois; aucun meuble, aucun ornement ne corrige la simplicité de cette pièce; tout le luxe consiste à blanchir les murs à la chaux.

Un escalier conduit au pigeonnier, complément ordinaire d'une maison égyptienne; les étables destinées aux brebis, chèvres, bœufs, sont de la dernière rusticité. Quand la maison n'a pas de cour, ce qui arrive souvent, les femmes se tiennent d'ordinaire accroupies devant la porte, surveillant leurs enfants. Nous avons signalé, p. 97, l'analogie de formes que les constructions présentent avec les anciens édifices égyptiens.

Si le confortable et le luxe sont bannis de la demeure du fellâh, il n'en est pas de même des maisons appartenant à des familles riches; la division générale en deux parties distinctes subsiste : l'appartement des hommes, sélamlik, celui des femmes, *odalik*. C'est dans la première seule que le musulman reçoit ses visites; seul il entre dans la seconde, et n'y pénètre même pas lorsque des femmes étrangères s'y trouvent. La partie réservée aux hommes est séparée de celle des femmes par un long corridor ou par une cour. La première n'est meublée que de quelques divans bas placés à demeure le long des murs; la seconde réunit seule tout le luxe de la maison. La curiosité des voyageurs, que surexcite si fortement le mystère dans lequel est enveloppée la vie des femmes, ne peut au surplus être satisfaite que par quelques descriptions dues à des Européennes admises à visiter les harems. Théophile Gautier a recueilli une de ces relations; nous ne pouvons mieux faire que de la transcrire ici. « L'appartement était aussi élégant que riche et contrastait avec la sévère nudité du sélamlik; une rangée de fenêtres en occupait les trois plans extérieurs, de manière à admettre le plus de jour et de lumière.... Un magnifique tapis de Smyrne couvrait moelleusement le plancher, des arabesques et des entrelacs peints et dorés décoraient le plafond, un long divan de satin jaune et bleu régnait sur les deux faces de la muraille, un autre petit divan très-bas s'étalait dans un entre-deux de croisée; des carreaux de damas bleu jonchaient çà et là le tapis. Dans un angle scintillait, placée sur un plateau de même matière, une grande aiguière de verre de Bohême, ramagée de dessins d'or; dans l'autre était placé un coffret de cuir gaufré, historié, piqué et doré, d'un goût charmant. Malheureusement ce luxe oriental était entremêlé d'une commode en acajou sur le marbre de laquelle pyramidait une pendule recouverte de son globe, entre deux vases de fleurs artificielles sous verre, ni plus ni moins que sur la cheminée d'un honnête rentier du Marais. »

Cette dernière observation mérite d'être généralisée. En modifiant la vie orientale, la civilisation européenne lui a ôté une grande partie de sa couleur et de son relief pittoresque; aujourd'hui les pachas et les riches personnages qui veulent étaler un grand luxe dans leurs demeures font venir leurs meubles, leurs étoffes, leurs tapis d'Europe et surtout de France. La disposition des maisons arabes, si originale dans les villes préservées encore de la mode européenne, comme à Damas, ne se retrouve plus dans les nouvelles constructions faites en Égypte; et tout le luxe qui s'y étale ne remplace pas l'ancien art arabe, si supérieur au nôtre en finesse, en élégance exquise.

Costumes. — Nous avons indiqué, p. 181, les principales particularités du costume ordinaire des Égyptiens dans les classes populaires; on remarquera

la singulière habitude qu'ont un grand nombre de femmes, dans les villes, de porter entre les yeux un tuyau en forme de cylindre en cuivre ou en or : c'est le *bourou*; c'est au bourou qu'est fixé le voile, en forme de pointe, qui cache la partie inférieure du visage; le voile qui couvre la tête et retombe en arrière s'appelle *yabrah;* dans la campagne, les femmes n'ont que le yabrah; elles ne le ramènent en avant, pour se cacher le visage, qu'en présence des étrangers, et encore, souvent, ne prennent-elles cette précaution que très-négligemment. Les robes et les voiles sont en général en cretonne écrue teinte en bleu foncé; le blanc est la couleur réservée aux jeunes filles; les femmes mariées se mettent en noir; le turban vert est porté par les émirs, les imams, les personnages religieux, les hadjis (pèlerins de la Mecque).

Le costume des *saïs* est remarqué par les étrangers; ces coureurs portent une sorte de chemise en mousseline à larges manches tombantes, en forme d'ailes, une sorte de pantalon en étoffe blanche, comme celle de la chemise, bouffant jusqu'aux genoux, et serré à la taille par une ceinture de soie multicolore, une petite veste ou gilet brodé d'or, quelquefois fort riche; sur la tête, une calotte rouge à long gland de soie bleu; ils courent devant la voiture, pour faire ranger les passants; les grandes maisons ont des saïs attachés à leur service; les saïs sont choisis parmi les jeunes hommes robustes, nerveux, agiles; ils peuvent fournir, sans s'arrêter, de très-longues courses; mais on n'abuse pas de leurs forces, et ils sont devenus aujourd'hui, pour les grandes maisons, des serviteurs de luxe.

Dans les classes supérieures de la société, le costume moderne décrété par Mahmoud fait tous les jours des progrès; c'est, à quelques détails près, la reproduction exacte du costume européen, sauf la coiffure, qui se compose d'une calotte rouge appelée *tarbouch*, plus connue en France sous le nom de *fez;* la redingote noire à boutons de même couleur, à collet étroit non rabattu, compose maintenant la tenue officielle. Il était difficile d'en choisir un qui fût moins adapté au climat.

Le costume des dames musulmanes se compose : de longues chemises qui remontent jusqu'au bas du cou et se ferment sur le sein, et qui, chez les gens riches, sont faites de soie de Brousse ou même de gaze; de caleçons longs et larges, et enfin d'un pantalon dont l'extrémité inférieure se serre autour des jambes et dont le haut s'attache à une petite veste de dessous nommée *yelek*. Les tortures et les mensonges du corset leur sont inconnus. Pour sortir, elles recouvrent ce costume d'un long manteau sans manches (*tôb* ou *seblèh*) qui les entoure depuis la racine du cou jusqu'aux pieds, et dissimule complétement les formes; enfin, elles s'enveloppent le cou et la tête d'un mouchoir blanc (*bourko*) disposé de façon à ne laisser apercevoir que les yeux; la partie inférieure du voile, chez les grandes dames égyptiennes, est disposée de manière à pouvoir s'élever ou s'abaisser à volonté, et le voyageur pourra remarquer que, grâce à cet arrangement, plus d'un visage se laisse voir. En Turquie, l'arrangement n'est pas tout à fait le même; mais le double voile est plus transparent et laisse apercevoir les traits et les détails de la physionomie. Mais, en Égypte comme en Turquie, nous conseillerons au voyageur, dans l'intérêt même de sa curiosité, d'apporter à cette sorte d'examen la plus grande circonspection; si les femmes qui en sont l'objet se bornent à lui témoigner une irritation sous la-

quelle on pourrait distinguer parfois le sourire de la vanité satisfaite, les hommes qui peuvent se trouver dans l'escorte sont beaucoup moins tolérants; des eunuques à cheval accompagnent toujours les dames qui sortent en voiture et ils s'acquittent consciencieusement de leur mission de surveillance; du reste, c'est ici une question de tact et de convenance; un homme bien élevé saura toujours rester dans les limites du savoir-vivre, et cette discrétion s'impose d'autant plus en Égypte, que la rigueur de cet antique usage n'y est pas poussée à l'extrême.

Quelques détails historiques sur l'origine de la coutume qu'ont la plupart des femmes de l'Orient de se voiler la figure ne seront pas ici hors de saison. Cette habitude n'est pas l'effet d'une prescription religieuse; ce n'est pas non plus, comme on le suppose trop souvent en Europe, une précaution de la jalousie; c'est tout simplement une convenance, une raison de vanité, c'est, en un mot, *comme il faut*. Il a toujours été d'étiquette, en Orient, de se laisser voir le moins possible. En Perse, autrefois, on n'adressait la parole aux rois et aux grands qu'à travers un rideau. Il fut donc entendu un jour qu'une femme distinguée et de belles manières devait se tenir à l'écart, et ne pas se montrer publiquement.

Pendant longtemps Mahomet ne changea rien à la vieille liberté des relations; ses femmes conversaient avec les musulmans : elles recevaient des visites et en rendaient, sans que l'on fît sortir les hommes. Mais lorsque le Prophète fut devenu un grand personnage suivant le monde, lorsqu'il fut un prince, lorsqu'il sentit le besoin de prendre ou de faire prendre autour de lui des manières conformes à l'idée qu'on devait se faire de son rang, il copia les habitudes domestiques régnant à la cour des Sassanides, modèles du grand ton et des grandes manières orientales : dès lors, les femmes se voilèrent, elles s'enfermèrent, elles n'admirent plus ostensiblement aucun homme auprès d'elles.

Ce raffinement nouveau pour les Arabes resta et reste encore étranger au gros des tribus.

Les femmes des tribus arabes, cependant, ne suivaient pas la mode du beau monde, et gardaient les anciens usages; ceux-ci ont prévalu jusqu'à nos jours : en Égypte, les Bédouines ne s'enferment pas sous les tentes, et rarement relèvent un coin de leur burnous pour se voiler le visage.

Cependant, l'imitation, dans les villes surtout, gagna peu à peu de proche en proche. Les petites gens eurent honte de se distinguer des grands et des riches : en Orient, comme ailleurs, le peuple cherche à imiter la bourgeoisie, et celle-ci la noblesse; au fond, l'usage du voile et de la reclusion, dont le Koran ne fait aucune mention, n'a, en Orient, aucune raison d'être solide ni sérieuse. Elle est dans les mœurs, voilà tout, et les femmes chrétiennes, coptes, levantines ou grecques s'y soumettent pour se conformer aux usages. Les Européennes mêmes font bien de ne pas aller entièrement à visage découvert.

Autrefois les dames musulmanes portaient de larges bottes jaunes, dont l'usage leur était réservé, à l'exclusion des femmes de l'Orient appartenant à d'autres religions; ces bottes, par leur lourdeur et leur confection vicieuse, donnent aux allures des femmes un air nonchalant et géné et les privent de cette grâce de la démarche, si généralement appréciée en Occident; mais sur ce point encore, les anciens usages se sont modifiés; et nous avons

vu souvent, aux pieds d'une femme musulmane, la chaussure des Parisiennes; le goût de la civilisation européenne, et en particulier des modes françaises, se répand rapidement en Égypte, et il faut craindre même qu'une imitation maladroite ne gâte le costume simple, original de l'Orient en le chargeant de nos modes compliquées; il paraît que déjà plus d'un harem a vu ses odalisques ridiculement affublées d'un costume européen envoyé par nos grandes confectionneuses de Paris, et sous lequel elles paraissaient gauches et empruntées.

Nourriture. — Le fellâh est très-sobre; sa nourriture se compose de pain de doura, mal levé, de fèves cuites à l'eau, de fromage salé, de concombres, de dattes, de pastèques, de feuilles de laitue mangées telles qu'elles, de cannes à sucre que l'on voit *éplucher* à belles dents dans les rues; une cuisine aussi simple n'exige pas un grand appareil, elle se fait ordinairement en plein air. Le pain est généralement de mauvaise qualité; on le prépare sous forme de galettes rondes, minces, formées de deux feuilles superposées; il reste mou et humide; il a un goût aigrelet et une odeur assez désagréable, qu'il faut sans doute attribuer à la mauvaise conservation du blé, ou à un mode imparfait de panification.

Dans les familles aisées, la cuisine est plus compliquée; elle associe fréquemment des substances hétérogènes et que l'art culinaire en Europe n'a jamais confondues; le lait caillé est souvent mêlé à la soupe que les musulmans préparent de manières très-variées. Cette cuisine ne se recommande ni par la science des mélanges, ni par celle des préparations, cependant elle ne déplaît pas. Elle emploie trop souvent à haute dose les excitants, et il n'est pas rare de voir certaines mixtures rouges ou noires du poivre dont on les assaisonne; on en combat les effets par l'usage du *ioourt*, lait caillé. — Les rôtis sont souvent cuits sans discernement, là, comme ailleurs; il ne faut pas avoir les exigences d'un Parisien pour les viandes saignantes : la cuisson exagérée est le défaut le plus habituel. Le mouton et le poulet font la base du rôti. Le premier de ces animaux est souvent cuit en entier, après avoir été garni d'oignons ou d'autres plantes de haut goût. Le poulet, découpé par morceaux et entouré de riz, constitue le *pilau*, le plat favori des Arabes; le bœuf et le veau entrent aussi dans la nourriture habituelle des gens aisés. Tout le monde sait que le porc sous toutes ses formes est banni des tables musulmanes. Le dindon, le canard, le gibier ne font guère partie de l'alimentation; les deux premiers, parce qu'ils sont réputés immondes; le gibier, parce qu'il n'est pas bien saigné, malgré l'habitude qu'a le chasseur musulman de couper la tête de sa victime dès qu'il l'a abattue.

Les salades paraissent en grand nombre sur les tables arabes. Les plats des légumes se font avec la plupart des plantes maraîchères de nos jardins d'Europe, et, comme légumes spéciaux, avec les bamiers, les artichauts d'Égypte très-fins, les aubergines, les pastèques, etc. (*V.* p. 45); l'abus de ce dernier produit et des cucurbitacées, mangées avant leur parfaite maturité, réagit d'une manière fâcheuse sur la santé publique.

Les fruits succulents, mais peu variés, se composent d'oranges, de dattes, de bananes, de figues.

La confection des sucreries est peut-être celle de toutes les sciences gastronomiques qui a fait le plus de progrès en Orient; les nougats, les pâtes

transparentes, les pralines et dragées de toute espèce en sont les produits les plus estimés. Signalons toutefois, en constatant l'état florissant de cette industrie, l'abus des parfums et surtout de l'essence de roses.

La seule boisson adoptée généralement est l'eau. Cependant on soupçonne avec raison un grand nombre de musulmans d'avoir éludé, par une interprétation subtile, les préceptes du Koran, relatifs à l'interdiction du vin. Le raki[1], l'eau-de-vie et d'autres liqueurs auxquelles les croyants se plaisent à attribuer des cas d'indisposition, des vertus curatives, sont quelquefois copieusement employés. L'ivresse a été quelquefois regardée comme de bon ton en Égypte : *cela était turc*.

Le père de famille mange ordinairement seul, servi par ses femmes et ses filles s'il dîne dans son harem, par ses domestiques s'il mange dans son appartement. Les femmes mangent toujours dans l'odalik. Enfin, dans les familles riches, et probablement à l'imitation de ce qui se pratique dans les familles princières, les fils, éloignés par le respect, mangent également à part.

Si la science culinaire est étrangère aux Arabes, la science du festin leur est à peu près inconnue. La table consiste en un plateau de cuivre toujours très-poli et très-propre, posé sur un pied très-bas, et autour duquel trois ou quatre convives assis à l'orientale, qui sur une partie du divan, qui sur des carreaux, peuvent prendre place. L'usage des fourchettes et des cuillers est inconnu. Chaque convive porte la main au plat, dissèque plus ou moins délicatement les articulations, et que les viandes soient bouillies ou rôties, le partage s'en fait aisément, chacun acquérant par l'habitude une grande habileté dans ce genre d'exercice; on voit quelquefois dans les rues retirées ou aux alentours des villes, des Bédouins prendre ainsi leur repas, accroupis autour d'une gamelle commune; souvent la viande est découpée d'avance en petits morceaux, mêlés au riz, et les Arabes, prenant une poignée de ce mélange, le roulent entre la paume des mains, de manière à en faire des boulettes; la serviette est tout à fait inconnue au commun du peuple, de sorte que la vue de ces repas primitifs n'a rien d'agréable pour un Européen; dans les classes aisées, l'usage d'une petite serviette analogue à celle dont nous nous servons pour le thé et une ablution consciencieuse à la fin du repas, corrigent la simplicité vraiment trop grande de ces pratiques.

Le monde officiel n'en est plus là en Égypte; aujourd'hui, quand le khédive donne un dîner au corps diplomatique ou à quelque grand personnage d'Occident, la cuisine est confiée à un maître d'hôtel européen, et le menu est le même que celui qu'on peut trouver en Europe dans une maison princière.

Les personnages importants l'ont suivie dans cette voie, et quand un Européen est invité par un haut fonctionnaire du Caire, il trouve une table chargée de vins de France comme dans son pays.

Ce n'est plus que dans les provinces, quand on pourra recevoir l'hospitalité de quelque riche indigène, que l'on aura l'occasion de connaître l'an-

1. Le *raki* est une sorte d'eau-de-vie de dattes, aromatisée avec une gomme-résine, le mastic, qui se précipite sous forme d'un nuage blanc opalin lorsqu'on verse le liquide dans l'eau; c'est l'absinthe de l'Orient, aussi agréable au goût, mais moins malfaisante; le meilleur est celui de Chio.

cien repas à l'arabe. Tout d'abord l'hôtel est conduit dans des chambres très-simples, mais abondamment pourvues d'eau, de linge, etc.; on le laisse seul ôter ses chaussures, se livrer à ses ablutions, changer ses vêtements de voyage, se reposer à son aise jusqu'à ce qu'en frappant dans ses mains il témoigne le désir d'être servi. Les serviteurs apportent alors dans une pièce entourée de divans, et couverte de tapis confortables, le repas consistant en plusieurs services, généralement copieux, variés et appétissants. Ce n'est qu'après le café que le maître vient causer avec ses hôtes et fumer avec eux la pipe. Il est impossible de ne pas être frappé du tact, de la discrétion que les Orientaux déploient dans ces réceptions, et de la parfaite aisance que l'on y trouve.

Caractère, mœurs. — Le fellâh est laborieux, patient, mais insouciant; il travaillera du matin au soir, exposé au soleil dans l'eau et la boue, s'il entrevoit un gain certain; la paresse dont on l'a accusé tient souvent à l'incertitude où il est de recueillir le bénéfice de son travail; la fellaha travaille plus encore que le fellâh; c'est elle qui est en général chargée du plus gros de la besogne, qui porte les plus lourds fardeaux; on la voit souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, occupée à couper des roseaux; ces femmes, qui travaillent beaucoup, vieillissent vite; à vingt-cinq ans, elles sont aussi flétries que les Européennes à quarante ans; toute cette population de la campagne est douce, polie, obligeante; il est rare qu'un voyageur ait à se plaindre d'elle; et ce caractère humain des vieilles populations égyptiennes se retrouve dans les villes; il est arrivé souvent à des étrangers, en parcourant en voiture les rues étroites et sinueuses d'une ville égyptienne, de renverser les marchandises exposées en plein vent sur de petites tables, et même aussi un peu les passants; il est rare que ces actes de maladresse aient eu pour eux des suites fâcheuses; le fond du caractère égyptien est une bonté insouciante, une disposition à tout accepter sans murmure; ce peuple a un mot qui répond à tous les accidents, à toutes les contrariétés et en neutralise l'effet, c'est le mot *malech*, qui peut se traduire ainsi : *cela ne fait rien, cela devait arriver;* grâce à ce mot magique, il est rare qu'un Égyptien perde son sang-froid et se laisse entraîner à la colère, dans les circonstances ordinaires; même dans sa bouche, ce mot n'a rien de la signification sombre que nous sommes quelquefois portés à lui attribuer; le caractère du peuple se plie naturellement au dogme qui répond à ses aspirations intimes; la philosophie populaire d'Égypte est l'expression même de la nature du peuple; son acceptation du fait accompli, quel qu'il soit, n'est pas forcée, sa tolérance des hommes et des choses est sincère; ce peuple est comme certains vieillards qu'une longue expérience a rendus indulgents; il a tant vu de siècles s'arrêter et passer sur son antique sol, qu'il semble avoir pris son parti de tout : de là une douceur dans le caractère, une insouciance dans l'esprit, une acceptation sereine de la vie, qui étonnent et charment notre esprit, fatigué des luttes de l'Occident; il est peu d'hommes établis en Égypte, si les affaires ne les préoccupent pas exclusivement, qui, sciemment ou non, n'aient subi cette influence fascinatrice.

§ 16. **Usages divers, bains, cafés, bazars, promenades, spectacles, danseuses, etc.** — La loi religieuse a fait aux musulmans un devoir de la purification matérielle. Elle l'a divisée en trois degrés, la lotion, l'ablution, le lavage, et a minutieusement énuméré les souillures physiques ou morales

après lesquelles l'un de ces actes de purification devenait nécessaire. Il serait fastidieux de déclarer ici les cas nombreux, inconnus en Occident aux personnes les plus propres, où la purification devient un devoir. Ils se rattachent d'ailleurs aux détails les plus intimes et les plus secrets de la toilette, et ne sont connus du voyageur que par induction, lorsqu'une circonstance particulière, un voyage en mer, fait de la vie commune une véritable nécessité. Bornons-nous à parler des bains.

Les bains deviennent un centre de réunion et de conversation. Certains jours ou certaines heures de la journée (l'après-midi) y sont réservés aux femmes. Ces établissements sont ordinairement composés de trois pièces. La première, appelée *meslakh*, sert de vestiaire; au centre, est une fontaine en marbre, alimentée par de petits jets d'eau; de chaque côté, court une estrade en marbre, garnie de tapis et de divans : c'est là que l'on se déshabille; une fois débarrassé de ses vêtements, le baigneur, la tête entourée d'une sorte de turban de coton, couvert depuis la ceinture d'une pièce de cotonnade serrée à la taille, hissé sur des patins en bois de 6 à 8 centimètres de hauteur, soutenu par le garçon qui doit le servir, est conduit dans une seconde salle. Là, l'air est déjà saturé de vapeur d'eau à un degré élevé, et, dès cette première épreuve, quelques Européens éprouvent de la difficulté à respirer. Un séjour de quelques minutes, pendant lesquelles on vous fait asseoir, puis étendre sur une grande table en marbre où l'on procède à un massage superficiel, habitue à cette température; la sueur commence à perler sur le visage; on vous conduit alors dans une troisième salle. La difficulté déjà éprouvée se présente ici plus forte; mais, comme précédemment, les premiers instants donnent seuls quelque inquiétude; on est conduit dans la partie la plus chaude de la pièce, auprès du fourneau ménagé au-dessous du sol et au moyen duquel l'eau se vaporise; dans cette atmosphère, une transpiration abondante ne tarde pas à se déterminer; le garçon vous fait asseoir et commence le massage; ce n'est pas sans angoisse ni sans douleur que le baigneur inexpérimenté sent craquer, sous l'effort du masseur, les articulations de ses épaules, de ses bras, et enfin de ses vertèbres. Mais on se rassure bientôt et, la transpiration croissant, la friction commence; le masseur vous fait alors étendre sur le marbre presque brûlant, et, armant sa main d'un gantelet de poil de chameau, il passe cette sorte de rabot sur tout le corps, produisant ces rouleaux longs et grisâtres que Théophile Gautier appelle spirituellement des copeaux balnéatoires; des ablutions d'eau puisée dans un bassin placé à côté et muni de deux robinets, l'un d'eau tiède, l'autre d'eau froide, suivent cette opération; puis vient le lavage au savon, qui se fait au moyen d'une étoupe de chanvre ou plutôt de filaments de palmiers (*liff*), et aussi complet que possible; après quoi, on vous inonde d'eau tiède que l'on vous verse à grandes écuelles sur la tête, jusqu'à ce que vous demandiez grâce; on est libre alors de se plonger dans un bain d'eau tiède ou d'eau froide, selon les goûts; le bain est terminé, et, traversant en sens contraire les transitions de température déjà décrites, on revient à la place où l'on a déposé ses vêtements. Là, enveloppé de chaudes couvertures, moelleusement allongé sur le divan, ranimé par la limonade, le café, le tchibouck ou le narghilèh, on éprouve cet état particulier auquel les Orientaux ont donné le nom de *kief*, sorte de rêverie somnolente dont l'expérience seule peut

faire apprécier les charmes; ce qui est certain, c'est qu'on sort de là reposé, allégé et réconforté.

Cafés. — L'usage du café est général en Orient, surtout chez les musulmans : offrir le café et la pipe est l'acte le plus élémentaire de la civilité. On en consomme ainsi des quantités qui seraient excessives en Occident, mais qui sont sans danger en Égypte, grâce à la manière spéciale dont on le prépare. Le café, réduit en poudre impalpable, pur ou mêlé avec le sucre en poudre, est mis avec l'eau dans une petite bouilloire en métal, que l'on chauffe rapidement jusqu'à l'ébullition. Cette simple décoction est immédiatement versée chaude dans une tasse très-petite avec le marc, que le véritable amateur avale en même temps. Ainsi fait, le café n'a pas le goût empyreumatique et la force du café préparé à l'européenne. La poudre, qui reste mêlée au liquide, répugne d'abord aux Occidentaux, mais on s'y fait rapidement, et on apprécie bientôt ce qu'elle ajoute de fin et de réconfortant à la saveur de cette boisson. Les petites tasses rondes en porcelaine (*findjan*), dans lesquelles on sert le café, n'ont pas de pied et ne sauraient se tenir en équilibre; on les pose sur une sorte de godet ou de coquetier (*zarf*), qui, le plus ordinairement, est en cuivre, et, chez les riches, en filigrane d'argent.

Les cafés sont très-nombreux en Orient; l'acquisition du matériel est à la portée des industriels les moins riches. Ce matériel se compose presque uniquement d'un fourneau, de quelques cafetières en cuivre dans lesquelles se confectionne le café, de quelques tasses, enfin de pipes. Quelques tabourets en paille fort bas, un divan circulaire ou disposé contre les murs, parfois établi en plein air, composent l'ameublement. Le local dans lequel ces cafés sont installés est ordinairement ouvert à tous les vents; les consommateurs se tiennent souvent à l'extérieur. Le café sert en même temps de boutique de barbier; c'est là qu'on voit le plus souvent les Arabes se faire épiler ou raser la tête ou le menton.

La consommation du café et celle du tabac sont presque toujours simultanées; aussi croyons-nous devoir dire quelques mots sur ce dernier produit et sur la manière dont on le consomme. Ce tabac est de plusieurs espèces. L'expérience apprendra mieux que nous ne pourrions le faire les mérites divers de chaque qualité. Il est d'ordinaire débité par des Grecs, par des Arméniens ou des Syriens qui le tirent de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Turquie. Il se consomme le plus généralement dans des *tchiboucks*, pipes dont le tuyau est composé d'un long bâton, dont le fourneau (*lulé*) est en terre rouge, et dont l'embouchure est en verre, en ivoire ou en ambre, suivant la fortune de leurs propriétaires. Chez les personnes riches, les tuyaux sont de jasmin ou de cerisier, et la monture d'or est quelquefois enrichie de pierres précieuses ou même de diamants. Toutefois il est à remarquer que depuis quelques années, par suite de l'impôt établi sur le tabac et qui en a plus que quintuplé le prix, l'usage de la cigarette tend à se substituer peu à peu à celui du tchibouck.

Le *narghilèh* ou *chichèh* est aussi très-communément employé. Cet appareil se compose d'une carafe, d'une monture en cuivre sur laquelle repose le fourneau, enfin d'un long serpenteau en cuir serré par du fil d'archal, et terminé par l'embouchure. Cette manière de fumer a un charme particulier, mais l'excès peut avoir des inconvénients que nous croyons utile de signaler. Le

tabac spécial qui se fume dans le narghilé, le *tombéki*, bien que lavé deux ou trois fois immédiatement avant son emploi, conserve encore des propriétés très-actives dues aux principes qui le composent, et notamment à la belladone qu'on y ajoute en proportion notable. L'aspiration forcée à laquelle oblige l'usage des narghilés peut, en outre, déterminer une fatigue que nous conseillons d'éviter en se bornant à fumer deux narghilèhs ou trois au plus dans la journée.

Le *hachich*, préparation enivrante du chanvre, était encore fréquemment employé en Égypte il y a vingt ans. Il est aujourd'hui prohibé et on ne le consume plus qu'en fraude. On mélange aussi souvent au tabac une certaine quantité d'opium, qui rend l'emploi des cigarettes ainsi préparées fatigant pour les Européens.

Bazars (le nom de bazar, adopté par les Orientaux, est un mot persan). — Le luxe des boutiques est absolument inconnu en Orient; elles sont réunies dans des galeries couvertes au moyen de planches ou de nattes destinées à intercepter les rayons du soleil; la lumière, tamisée à travers ce toit, laisse tomber un demi-jour fort apprécié dans ces pays de grand soleil; aussi les bazars sont-ils le rendez-vous favori des promeneurs et des femmes; celles-ci s'y rencontrent en grand nombre, arrêtées devant les boutiques; chaque nature de produits a son quartier spécial; chaque magasin se compose d'une petite loge, dont la partie la plus avancée est garnie d'une sorte d'établi en planches, où le marchand est assis et d'où il peut aisément atteindre les marchandises disposées dans des rayons à ses côtés et derrière lui. Les marchés se font fréquemment sans entrer dans la boutique, où l'espace et le jour manqueraient également; le plus souvent même, dans les anciens bazars, il n'y a pas de boutique proprement dite, et l'on s'assied sur la banquette à hauteur d'appui, à côté du marchand; les femmes se tiennent debout; il n'est pas rare de voir le marchand vous offrir du café et du tabac.

Tous les magasins, même ceux des chrétiens, sont, au bazar, exclusivement tenus par des hommes. La rigidité musulmane ne supporterait pas dans une boutique la présence d'une femme.

Toutes les industries sont représentées dans les bazars des grandes villes, depuis le vulgaire épicier jusqu'à l'horloger et au marchand de pierres précieuses et de diamants; les richesses de ce dernier genre se rencontrent dans ces boutiques de l'apparence la plus ordinaire. La fermeture des magasins a lieu de très-bonne heure; elle se pratique au moyen d'un volet, qui, relevé le matin à l'aide d'une perche et accroché au-dessus de la boutique, est baissé le soir et fermé de ferrures et de cadenas.

Promenades. — La plupart des grandes villes d'Orient ont, comme celles de l'Europe, dans leur voisinage, des localités où les populations vont passer leurs jours de fête, le vendredi pour les musulmans, le dimanche pour les chrétiens. On sait le rôle que jouent à cet égard les cimetières de Constantinople, remarquables par leurs beaux bois de cyprès et l'élégance de leurs tombes de marbre doré. Il n'en est pas de même en Égypte. Les cimetières, situés pour la plupart dans la zone des sables, ne présenteraient aucun agrément. Les rives du Nil, les chaussées qui y conduisent, les plantations qui les avoisinent, et, dans les villes, des places plus ou moins vastes, servent de lieu de promenade.

Outre ces lieux de rendez-vous populaires, de belles avenues, des jardins à l'européenne ont été créés et sont devenus le rendez-vous du monde élégant ; nous décrirons ces promenades avec les localités où on les trouve.

Il est souvent difficile de se promener la nuit dans les villes égyptiennes, parce que, en général, elles ne sont pas éclairées ; les règlements de police obligent à ne sortir qu'avec une lanterne, sous peine d'arrestation ; c'est une mesure utile, au point de vue de la sûreté publique, et d'ailleurs indispensable, car les rues seraient impraticables dans l'obscurité ; nous devons ajouter que les principales villes, comme Alexandrie et le Caire, sont aujourd'hui en partie éclairées au gaz ; on peut sortir la nuit, sans crainte, dans les quartiers éclairés.

Anes et âniers. — Les ânes sont la monture la plus usitée en Égypte ; employés pour les courses journalières dans les villes et les environs, ils le sont encore d'une ville à l'autre, d'Alexandrie à Rosette, par exemple ; il est toujours utile, avant d'engager un âne, de faire le prix avec l'ânier. Celui-ci n'entendant presque jamais que l'arabe, a recours, le plus souvent, à un voisin, à un passant qui parle l'italien ou quelque peu le français et s'offre obligeamment à servir de drogman, à cette occasion. Dans tous les carrefours et places d'Alexandrie et du Caire se trouvent des ânes de louage, et leurs conducteurs vous les offrent à l'envi, mettant leur monture en travers du chemin.

L'ânier et l'âne, inséparables l'un de l'autre, sont les types les plus amusants de l'Égypte. L'ânier est généralement un jeune garçon, souvent un enfant, vêtu d'une simple chemise nouée à la ceinture, à la mine éveillée, à l'œil vif, agile et intelligent ; pour peu qu'on lui adresse quelques mots, son visage s'anime d'un large et franc sourire, et il se met tout entier à votre disposition, nommant dans sa langue les particularités qui s'offrent sur la route, en s'aidant d'un vocabulaire bizarre, à votre usage, moitié arabe, moitié italien, avec quelques mots de français ou d'anglais[1] ; il suit l'âne en courant, l'excite de la voix par un cri guttural, oâ ! oâ ! fait ranger les passants et guide la bête en lui touchant la tête avec un petit bâton ; le voyageur n'a qu'à se laisser porter ; l'âne n'obéit guère qu'au petit ânier et celui-ci vous conduit sûrement à l'endroit indiqué ; sa bonne humeur, son entrain, son agilité ne sont pas un des moindres charmes de ces courses aimées des touristes.

Tout voyageur de l'Égypte se rappellera toujours avec plaisir ce modeste et naïf serviteur, toujours prêt à baiser avec respect la main du maître, toujours humble et soumis devant un mot de reproche ou de colère, toujours prêt à revenir le premier par un geste, par un regard affectueux, à l'instar du chien dont Buffon a si bien décrit l'inaltérable dévouement. Pour peu qu'on prolonge son séjour au Caire, ou qu'on emmène un de ces âniers pour le voyage de la haute Égypte, on s'attachera de plus en plus à ce fidèle compagnon. Nous avons gardé, pour notre part, un souvenir attendri de notre fidèle Mansour, qui, pris dans les rues du Caire, nous avait suivi avec ses deux bêtes jusqu'aux cataractes. Tous les matins, au débarque-

1. Nous donnons plus loin, à la fin du vocabulaire arabe, les expressions les plus employées des âniers et les plus nécessaires pour que le voyageur lui-même puisse indiquer la direction, les haltes, les contre-marches.

ment ou au campement, dans la foule un peu nombreuse qui nous entourait, notre cri *Ya Mansour!* le faisait accourir avec ses deux ânes tout harnachés; l'un nous servait de monture, l'autre portait nos appareils photographiques. En quelques jours notre bon ânier avait appris à emballer et à déballer ces instruments délicats, à dresser le pied triangulaire, à visser et à dévisser les chambres noires; il ne touchait qu'avec un respect religieux à la boîte aux objectifs, à celle qui contenait les glaces sensibilisées. Avions-nous besoin d'un personnage pour un premier plan, Mansour courait se poster à l'endroit désigné, et dans l'attitude voulue, immobile comme un marbre. Dans la plaine de Thèbes, couverte par l'inondation, il entrait dans l'eau et dans la boue jusqu'à la ceinture pour nous frayer le chemin; voulions-nous reposer quelques heures à l'abri d'une ruine, il savait, en un instant, disposer à l'endroit le mieux ombragé, nos couvertures pour nous allonger, nos sacs pour reposer notre tête : il veillait sur notre sommeil comme une mère sur son enfant. Voulions-nous escalader un pan de mur ou un rocher, son genou, sa main, son dos nous servaient d'escabeau, et au milieu de tous ces soins pour le maître, l'âne n'était pas oublié; l'âne, objet constant de ses soins et de ses caresses, recevait à temps sa pâture, sa boisson, ou, déchargé de son harnais, il pouvait aussi goûter le repos. Mansour seul semblait n'en prendre jamais, et c'est encore un problème pour moi de savoir à quels moments ce brave garçon mangeait, buvait ou dormait pour réparer ses forces. Après ces journées de travail, un pourboire de quelques francs en sus de son salaire convenu lui arrachait des cris de joie et des protestations de dévouement à ne pas finir.

Les ânes de la basse Égypte sont de douces, vaillantes et patientes bêtes, qui méritent l'antique réputation de leur espèce : toutefois elles n'ont pas l'air abattu et humilié de nos ânes trop souvent maltraités. Sous leur élégant harnais, les ânes du Caire relèvent la tête avec une certaine fierté, ils se cambrent et piaffent quelquefois comme un cheval de race ; une fois qu'on les a enfourchés, ils partent avec pétulance sans attendre le signal du cavalier, car c'est l'ânier seul qui se fait écouter de la monture. Leur trot fin et menu est une allure pleine de douceur qui ne rappelle en rien les saccades brusques de nos ânes d'Europe. Leur course est rapide : pour un rien ils prennent le galop; toutefois il faut faire attention : bien qu'en général leur pied soit sûr, ils butent assez souvent des pieds de devant : il faut donc avoir la précaution de les bien tenir en bride, sans jamais abandonner les rênes, et d'engager seulement la pointe du pied dans l'étrier, de façon que, si une chute a lieu, on puisse se retrouver aisément sur ses pieds. Si on engage un âne pour une longue course, il faut, autant que possible, le retenir la veille, et avoir l'œil à ce qu'il soit bien reposé et bien nourri. Les ânes d'Égypte sont habitués au sable du désert et servent pour toutes les courses de la vallée du Nil, comme pour celles de la ville. On peut se fier à eux et à leur guide, mais il faut avoir soin de les faire boire de temps en temps, et ne pas les surmener. Un âne ne doit pas faire plus de deux heures ou deux heures et demie de marche sans repos : il est bon alors de lui accorder au moins vingt minutes, de lui faire donner de l'eau, si cela est possible, et au moment où l'on descend de selle, de lui faire enlever son harnais.

Le harnais se compose le plus souvent d'une selle bien rembourrée de joncs étendus horizontalement, et recouverts d'une tapisserie assez sem-

blable à un tapis de gros canevas et bariolée de vives couleurs; d'une bride, dont on devra, avant tout, éprouver la solidité; cette dernière recommandation doit surtout s'appliquer aux étriers, sur lesquels il ne faudra jamais s'appuyer : les étriers n'ont d'autre but que de soutenir les pieds à une hauteur convenable ; prendre sur eux son point d'appui, c'est se vouer à une chute certaine. On doit aussi recommander au voyageur de se tenir sur l'arrière de la selle, le corps droit, rejeté un peu en arrière; car le centre de gravité doit porter, non sur le milieu du dos, mais sur le bipède postérieur de l'animal.

Les femmes du pays, fellahines, arabes, levantines et grecques même, montent à âne à califourchon comme les hommes. Pour les Européennes, un semblable train n'étant pas de coutume, il est bon de savoir que les selles ci-dessus décrites ont à l'avant, au-dessus des arçons, une proéminence assez recourbée pour pouvoir toujours et en tous cas servir de *fourche*. Une Française un peu hardie peut donc, dès son arrivée en Égypte, monter sur le premier âne venu et s'y maintenir aussi bien que si elle était assise sur une selle à l'anglaise.

Chiens, chevaux, voitures. — Les musulmans traitent les animaux avec une grande douceur; comme dans tout l'Orient, un nombre considérable de chiens errants vivent et dorment sur la voie publique, sans que personne songe à leur faire du mal. Ces animaux vivent en famille, et un chien étranger est infailliblement dévoré, s'il pénètre dans un quartier qui n'est pas le sien. Ils s'entr'aident pour se défendre contre leurs ennemis communs. Ils font l'office des balayeurs des rues en dévorant tout ce qui est mangeable dans les immondices, les résidus de boucheries, etc. Au reste, ces chiens sont d'une grande douceur et n'attaquent pas les hommes, bien qu'ils aboient quelquefois d'une façon menaçante. La vue d'un fouet, d'une pierre surtout, les met en fuite. Les musulmans voient avec déplaisir qu'on frappe ces animaux. La rage n'est pas, comme on l'a dit, inconnue en Orient, mais elle est assez rare pour que cette quantité de chiens errants n'offre pas de dangers. Il y a une punition pour ceux qui maltraitent les animaux; qui tue un chien doit fournir une certaine quantité d'huile pour la mosquée; qui tue un chat doit fournir des balais; les oiseaux volent librement dans les mosquées, ils font leurs nids sur les corniches et on les voit venir saisir des brins de paille, à terre, à côté des croyants; les ibis et les garde-bœufs sont respectés dans les champs; une des mosquées du Caire a reçu un legs pieux, destiné à nourrir les chats; à l'heure du repas, ces animaux s'y rendent de divers côtés, et le cheikh lui-même préside à la distribution; les jeunes fellahs n'ont pas la sotte manie de prendre les nids des oiseaux.

L'âne est la monture habituelle de l'Égypte (*V.* p. 202), mais on y trouve aussi d'excellents chevaux, montés par de bons cavaliers ou conduits par d'habiles cochers; l'Européen se fait difficilement aux anciens harnais des Arabes et surtout à leurs selles étroites et dures, comprises entre deux proéminences, antérieure et postérieure; les étriers sont de vastes plaques quadrangulaires de fer battu, sur lequel on peut poser tout le pied; leur angle postérieur sert en même temps d'éperon. Aujourd'hui les harnais européens, selles, brides et étriers à l'anglaise, se trouvent à peu près partout en Égypte. Les anciennes voitures turques ne sont plus employées;

les Européens trouvent aujourd'hui dans les villes d'Égypte des calèches élégantes, aussi commodes que celles de Paris et aussi bien conduites; les pachas, les princesses, le khédive se promènent aujourd'hui dans des coupés ou des landaus, commandés en Europe; les équipages du khédive sont élégants et rappellent, pour la tenue des livrées, les traditions des écuries de Napoléon III. Une partie de la domesticité des Tuileries a en effet été engagée en Égypte à la suite des événements de 1870. Ici encore, tout en approuvant l'amélioration qui résulte de l'introduction de la carrosserie européenne, au point de vue de la légèreté et de la solidité des équipages, nous regretterons encore qu'à côté de ces qualités réelles, les Orientaux n'aient pas soin de demander aux constructeurs la conservation des formes traditionnelles qui s'alliaient si bien aux costumes et à l'aspect général du pays.

Les *chameaux* sont employés surtout pour le transport des matériaux; ils se suivent en longue file et forment un embarras quand ils traversent une ville; ils portent sur leur dos les moellons, les pierres de taille, la chaux, de longues planches qui s'abaissent et s'élèvent, selon le mouvement ondulatoire de l'animal; les angles des rues sont les points difficiles et provoquent à chaque tournant les cris et l'agitation de la foule. Le voyageur aura rarement l'occasion de faire usage du chameau comme monture sur le sol même de l'Égypte. Depuis l'établissement du chemin de fer de Suez, le voyage d'Arabie ne commence qu'à cette dernière ville. C'est au Caire toutefois qu'il faut se munir d'un drogman, de chameliers, d'une escorte, toujours par l'entremise du consulat. En dehors du voyage d'Arabie, ce n'est guère que pour l'excursion aux oasis ou à Kocéir que le voyageur commencera à user du dromadaire (*hedjini*) et du chameau (*gémel*, V. p. 49).

Quelques mots d'instruction sur l'art de monter ce singulier animal ne seront pas inutiles au voyageur : la première difficulté qui se présente est d'enfourcher sa monture; le dromadaire, debout avec sa selle, n'a guère moins de dix pieds de haut; à un sifflement particulier du chamelier, il plie les genoux et se couche ventre contre terre : il est encore aussi élevé qu'un cheval ordinaire. On monte dessus comme on monterait sur un cheval. Dès qu'il sent l'homme sur son dos, le dromadaire se relève des pieds de derrière; il faut prévoir ce mouvement et se pencher en avant, en se tenant solidement au pommeau de la selle : presque aussitôt il se relève des pieds de devant, et le voyageur doit s'incliner rapidement en arrière, sans quoi il lui arriverait ce que M. Alexandre Dumas a si spirituellement raconté dans une page devenue classique sur la matière (*Quinze jours au Sinaï*). « Je résolus de faire, avant que les autres arrivassent, et en présence de mon ami Bêchara, un essai sans importance apparente, mais dont le résultat devait être de me familiariser avec l'animal. En conséquence, comme si j'avais l'esprit parfaitement libre, je m'accrochai en fredonnant au pommeau de la selle et aux cordages qui en pendaient, et après les trois élans classiques, j'enjambai le monticule et me trouvai à cheval; mais à peine étais-je affermi que ma bête, qui savait sa profession de dromadaire aussi bien que moi mon métier de cavalier, releva brutalement tout le train de derrière, ce qui me mit immédiatement le nez à huit pouces plus bas que les genoux, et me valut dans la poitrine un coup atroce du trusquin de

la selle, qui est relevé de près d'un pied et terminé par une boule de bois ornée de cuivre. Au même instant, le train de devant se releva avec la même spontanéité que j'avais remarquée dans son prédécesseur, son train de derrière, et je sentis que le dossier de la selle me rendait avec usure dans les reins le coup que le pommeau m'avait donné dans la poitrine. Béchara, qui ne m'avait pas perdu un instant de vue pendant mes exercices de voltige, me fit remarquer l'excellente combinaison de ces deux proéminences, sans le secours desquelles je serais inévitablement tombé en avant ou en arrière. Béchara m'avait fait cette judicieuse remarque, le visage riant, comme s'il eût voulu me prouver que j'étais ingrat envers ma selle; mais, comprenant son inconvenance, il m'invita, pour se raccommoder avec moi, à profiter de ma situation pour regarder le paysage. En effet, du point élevé où j'étais parvenu, j'embrassais un horizon immense. »

Il faut user, pour descendre du chameau, des mêmes précautions que pour y monter, et exécuter les mêmes mouvements dans un ordre inverse. Le dromadaire n'a qu'un simple licou plus ou moins orné de coquillages, avec lequel on le dirige : la selle est une selle arabe, étroite et haute, qu'on exhausse sur le dos de l'animal, avec des coussins, des tapis, afin qu'elle ne le blesse pas durant les longues marches. « On obtient difficilement, dit Mme de Gasparin, que la selle soit deux jours de suite accommodée de la même manière : tantôt elle penche à droite, tantôt à gauche; tantôt le tapis et les coussins vous jettent en avant, tantôt en arrière. De là viennent les trois quarts de la fatigue. » Une fois installé au haut de son dromadaire, le voyageur a le choix entre cinq ou six positions. Il peut se tenir comme il le ferait sur un cheval, ou de côté comme une amazone, ou encore prendre entre les deux positions un terme moyen. En tout cas, il faut suivre les mouvements de l'animal au moyen d'un coup de reins très-fatigant au début.

L'allure du dromadaire cause à quelques personnes des souffrances qui ressemblent à celles du mal de mer; mais c'est là un fait exceptionnel. Beaucoup de voyageurs déclarent que, quoique très-sujets à ce dernier mal, ils ont fait de très-longues courses à dromadaire sans rien ressentir de semblable.

Les dromadaires marchent ou trottent; ils galopent rarement, et dans ce cas, désarçonnent infailliblement leur cavalier au bout de très-peu de temps. Ils font, en marchant au pas, une lieue par heure, et trois ou quatre en trottant. Ils peuvent soutenir cette allure pendant une journée entière, et faire trente lieues d'une traite. Ils supportent admirablement la soif, et on en a vu rester vingt-cinq jours sans boire, tout en exécutant des marches forcées. Leur nourriture quotidienne se réduit à une boulette de pâte qu'on leur fait manger, et à une poignée de féveroles le soir. Il faut dire cependant qu'ils ne sauraient passer auprès d'un buisson épineux, d'une tige de chardon, sans essayer d'y mordre; aussi, quand les marges de la route en offrent en abondance, il y a de quoi épuiser la plus longue patience. Ils tirent sur leur licou et font éprouver au bras qui les conduit des secousses de chaque instant. « C'est, dit Mme de Gasparin, la bête la plus patiente et la plus impatientante qui existe.... Vingt arrêts par minute devant la moindre épine, invincible opiniâtreté, manger solennel et bruyant, lèvres sensuelles qui ruminent avec volupté, brisement de notre pauvre corps,

résultat de ce *broutement* perpétuel, tout cela nous a poussés jusqu'aux dernières limites de la patience. » A ce tableau il manque un trait qui n'est pas le moins déplaisant; un grognement rauque et désagréable qu'il fait entendre continuellement, et souvent une odeur difficile à supporter.

Nous avons parlé du chameau coureur; quant au chameau porteur, quelques mots suffiront; nous les empruntons à Mme de Gasparin : « Les Arabes leur mettent à tous un bât, dont la cavité embrasse la bosse. Sur ce bât, on place un filet de grosses cordes; les malles, les sacs de nuit et les cantines s'entassent dans ces filets, dont on relève et fixe les bouts sur le dos de l'animal; les chameaux de charge marchent ordinairement la tête et le cou libres de toute entrave. » La provision d'eau est portée dans de vastes outres aplaties, qui pendent le long des flancs de l'animal. Le chameau peut porter en moyenne 200 à 300 kil. Pendant tout le temps qu'on le charge, il fait entendre son grognement; si alors on lui enlève une fraction minime de sa charge, il se tait et obéit avec docilité. Le chamelier marche à pied, à côté de sa bête; de temps à autre, s'il veut arranger quelque chose au chargement ou se reposer, on le voit escalader l'animal avec une dextérité prodigieuse, et, sautant sur son genou de devant, se penchant à son cou, s'accrochant aux cordes du bât, parvenir jusqu'au sommet de la bosse sans arrêter la marche de la bête. Le chameau, animal assez maussade, connaît son conducteur et lui rend souvent les plus affectueuses caresses.

Les *jeux ou amusements des Arabes* sont assez nombreux; ils aiment avec passion le jeu de dames (dâmah), le jeu d'échecs, le trictrac surtout; ils ont plusieurs jeux particuliers qui se font au moyen de petites pierres que l'on place dans des cases et que l'on prend à poignée pour les distribuer selon certaines combinaisons; ils s'adonnent aux exercices gymnastiques, la joute, la lutte; ils se livrent souvent à l'escrime du bâton, dont ils cherchent à se frapper; le tir à la cible, le jeu de paume, le disque leur sont familiers; un de leurs jeux les plus intéressants est celui du *gérid* ou du javelot, qui s'exécute à cheval.

La *musique* est fort goûtée dans tout l'Orient, et particulièrement en Égypte; elle anime toutes les fêtes, publiques et privées; on ne sort guère dans les rues du Caire sans entendre les notes aiguës de la flûte soutenues par le tambour de basque; cette musique est fort primitive, elle ne plaît pas aux Européens à cause de sa monotonie, tandis qu'elle jette les indigènes dans le ravissement; elle nous a paru presque toujours grave, sérieuse, triste, même lorsqu'elle voulait exprimer la joie; il serait injuste de ne pas lui reconnaître certaines qualités qui paraissent convenir merveilleusement au caractère arabe: elle est capable d'exprimer cet état de l'âme qui est une sorte de recueillement profond, d'amour inquiet, de ravissement mêlé de crainte, effet ordinaire du sentiment religieux porté jusqu'à l'adoration. Les mélodies sont cependant monotones et glapissantes, et le chant est nasillard.

Quant à la *danse*, les musulmans dédaignent de s'y livrer et ne la regardent que comme un spectacle. Nous y reviendrons un peu plus loin (V. p. 209-211).

Spectacles. — De grands établissements, consacrés à l'art théâtral, ont été créés depuis quelques années à Alexandrie et au Caire; le khédive s'intéresse beaucoup au théâtre, dont il suit assez ordinairement les représenta-

tions, donnant ainsi l'exemple à ses fils, aux princes de sa famille et à tous les dignitaires; ses femmes y assistent aussi, dans des loges richement ornées, où elles demeurent invisibles derrière un treillis; les regards des spectateurs se tournent quelquefois vers cette galerie mystérieuse, attirés par les feux de mille diamants et peut-être aussi par la curiosité; mais le gros du public se compose d'Européens, et les Égyptiens restent assez étrangers à cet art exotique. Des cafés chantants existent à Alexandrie, au Caire, Port-Saïd, Ismaïlia, etc., mais la plupart de ces établissements ne donnent pas une haute idée des Européens à des gens auxquels on ne peut refuser le mérite d'être généralement graves, au moins en public. Il est vrai que les musulmans ont *un genre* de représentations qui leur est propre, fort répandu chez eux, et qui nous donne une fort pauvre idée de leur goût, c'est celui des marionnettes, où le même personnage, *Karagheux*, joue invariablement le premier rôle. Il nous serait impossible de donner ici une description du spectacle qui attend le voyageur; son ignorance de la langue l'empêchera de saisir les allusions, les calembours, les conversations dont nos pièces les plus libres ne peuvent donner une idée, mais la pantomime l'édifiera suffisamment sur le caractère de Karagheuz, qui semble la personnification arabe du dieu qu'on adorait jadis à Lampsaque.

Conteurs, danseuses, psylles. — On trouve ordinairement dans les cafés arabes une espèce d'orateur qui raconte ou chante une histoire merveilleuse ou un roman populaire. Quoique ces récits soient peu variés, ils n'en captivent pas moins toujours l'attention et l'intérêt des auditeurs. La parole des conteurs est animée, leur geste expressif, le ton habituel du récit est une sorte de demi-récitatif. Ils s'accompagnent ou se font accompagner quelquefois d'un instrument à cordes, comme d'une base continue sur laquelle la voix se détache avec plus de force et d'éclat. Ces conteurs forment une corporation partagée en plusieurs catégories, à chacune desquelles est attribuée une classe de récits dont le conteur ne doit pas sortir. Trois romans poétiques font principalement les frais de leurs récits : les *Aventures d'Abou-Zeid* le roman de *Zahir* et l'*Histoire d'Antar*. Quelquefois le maître du café paye les conteurs pour attirer la foule; mais en général leur rétribution repose sur la générosité des auditeurs. M. About, dans son livre *le Fellah*, fait un tableau exact et animé de ce genre d'exercice, fort goûté des Arabes. « Un jeune Bédouin en burnous râpé, chaussé de babouches béantes, vint s'accroupir au milieu de la chambre sur une natte réservée. Il tira de son sein un rouleau de papier, et commença modestement une lecture. Les assistants paraissaient le connaître et même s'intéresser par avance aux choses qu'il allait dire. J'en vis un qui bredouillait en hâte, à l'oreille de son voisin une sorte de commentaire ou de prologue pour le mettre au courant de l'affaire. Le lecteur promena les yeux sur son public, reconnut les visages que sans doute il avait déjà vus la veille, lança deux ou trois questions auxquelles on répondit affirmativement, après quoi il se mit à lire son petit chef-d'œuvre.... l'intérêt le plus vif se peignait sur toutes les physionomies. De temps à autre, l'auteur suspendait son récit pour interroger le public. Chacun disait son mot, donnait sa solution; les avis se croisaient, les opinions contradictoires s'entre-choquaient dans l'air avec fracas. Lui, souriant avec malice et montrant ses petites dents aiguës, laissait dire, puis repartait de plus belle, à la grande joie de ceux-ci, au grand dépit de ceux-là, à

satisfaction générale des neutres, qui confondaient leur voix dans un long soupir modulé. Ces hommes sont de grands enfants; ils s'amusent d'un rien et s'extasient à tout propos. Le moindre chanteur de la rue est interrompu vingt fois par un *ah!* général plein de langueur et de sympathie, véritable accompagnement qui fait une musique dans la musique. Notre conteur avait porté au maximum l'intérêt de son auditoire, lorsqu'il s'arrêta net, roula vivement ses papiers, les cacha dans sa poitrine et se déroba, non sans rire un peu.... Non-seulement on l'applaudit et on le rappela, mais quelques dilettanti le retenaient par son vieux burnous.... Je crus qu'il s'apprêtait à faire une collecte, et je mis la main à la poche; mais on me dit que ce jeune homme était un des six mille élèves de l'université de Gama-el-Azhar; il consacrait ses loisirs à des ouvrages en style fleuri, dans le genre des *Mille et une Nuits*.... » Sauf ce détail exceptionnel que le conteur est ici un élève de l'université d'El-Azhar, le tableau est d'une frappante vérité.

Danseuses et chanteuses. — Un divertissement d'une nature plus intime est celui des danseuses (*ghâwazi*. Elles appartiennent à une tribu particulière appelée Ghawâzi. Les voyageurs les confondent souvent avec les chanteuses (*almèh*, plur. *awâlim*), avec lesquelles elles n'avaient originairement rien de commun, si ce n'est que les unes et les autres étaient également appelées dans l'intérieur de la maison des riches pour y faire montre de leurs talents; mais cette distinction tend à s'effacer et, aujourd'hui, on voit les mêmes femmes tour à tour chanter et danser.

« Autrefois les almées, dit M. de Carey, jouissaient d'un rang élevé, dû à leur antique origine, et formaient une société célèbre; elles devaient connaître les règles de la littérature et du chant assez bien pour improviser et chanter des couplets adaptés aux circonstances où elles étaient appelées. Elles devaient savoir par cœur les poésies nouvelles et les récits héroïques ou historiques les plus propres à émouvoir ou à intéresser leur public. On payait ces artistes fort cher; aussi ne se faisaient-elles entendre que chez les rois, les princes, les grands dignitaires et les plus riches habitants du pays. »

Les almées sont singulièrement déchues de cette ancienne splendeur; elles sont descendues au rang de courtisanes vulgaires, et leurs danses, toujours vivement goûtées des Égyptiens, ne sont plus en honneur dans la colonie européenne et dans la société des grands personnages, qui cherchent à imiter nos mœurs. Ce n'est guère que par occasion et pour faire honneur à quelques étrangers toujours friands de ce spectacle qu'on en fait voir encore au Caire dans des soirées données par de riches Égyptiens. C'est à l'instigation des musulmans dévots que les almées ont été exilées du Caire par Abbas-pacha; ce pacha hésita longtemps à prendre une mesure qui devait priver l'État d'une source de revenus, il ne céda que sur la proposition que lui firent les dévots de payer eux-mêmes l'impôt de la corporation des almées. Les almées furent exilées à Esnèh, où l'on trouve les plus habiles. Les voyageurs en rencontreront d'ailleurs dans toutes les villes des bords du Nil, à Syout, à Girgèh, à Kénèh, à Louqsor et à Esnèh.

Les almées dansent quelquefois par groupes de deux ou de quatre; néanmoins, quoiqu'elles mettent une certaine symétrie dans leurs mouvements, il ne faudrait pas s'attendre à leur voir former des figures et des tableaux réguliers.

Lorsqu'elles se présentent sur le dourkâh, elles commencent à faire quel ques pas en agitant au-dessus de leur tête de petites cymbales de cuivre qu'elles tiennent du pouce et du médium de chaque main et dont elle jouent avec beaucoup d'expression. Ce prélude achevé, la danse commence Alors les jambes demeurent immobiles, de même que la partie supérieur du corps, excepté les bras, qu'elles écartent, qu'elles arrondissent, qu'elle baissent ou élèvent suivant les différentes phases du sentiment lascif qu semble les animer. Agitées par une trépidation incessante que tour à tou elles accélèrent avec une audacieuse énergie ou ralentissent languissam ment, les hanches et les reins assouplis à tous les mouvements exprimen sans retenue toutes les sensations physiques; c'est le *vibrabunt sine fin prurientes lascivos docili tremore lumbos* des filles de Gadès, tel que le décrit Martial (*Epigram.*, liv. V, 78).

Une amusante description de ces danses est due à la plume de Maxim Du Camp, dans son livre *le Nil*. La danseuse qu'il vit à Esnèh était un ancienne maîtresse d'Abbas-pacha et s'appelait Koutchouk-Hanem (petit dame.) « Je me rendis chez Koutchouk-Hanem, et j'entrai dans une petit cour sur laquelle descendait un étroit escalier extérieur. En haut des degrés Koutchouk-Hanem m'attendait. Debout, vêtue d'une simple petite chemis en gaze couleur brun de Madère et de larges pantalons en cotonnade blan che, à raies roses, les pieds nus dans ses babouches, les épaules couverte par les flots de soie bleue qui formaient le gland de son tarbouch, le co serré de trois colliers à gros grains, les bras cerclés de bracelets ruisselants les oreilles ornées de boucles trapézoïdales chargées de lamelles d'or, le cheveux tressés et retenus sur le front par un ruban noir, blanche, solide joyeuse, pleine de jeunesse et de vie, elle était superbe.... Elle me prit l main et me conduisit dans une grande chambre carrée, garnie de nattes d'un divan; elle frappa dans ses mains, une esclave parut, portant un pla teau chargé de verres et un flacon de raki. Quelques minutes après, tro femmes entrèrent, assez laides, et simplement vêtues de cotonnades gr bleu à fleurs jaunes; puis deux musiciens s'accroupirent et tirèrent de le blouse une sorte d'instrument qui ressemble à un *rebeck*, sorte de violo primitif. Deux des femmes saisirent des *darabouks*, sorte de tambours d basque, les frappèrent et, avec l'accompagnement des rebecks, commenc rent à chanter; toutes les femmes dansèrent l'une après l'autre, et que quefois deux ensemble.... Les danses arabes consistent seulement en on dulations du corps plus ou moins variées, ralenties ou accélérées, selon mesure que battent les darabouks, soutenus par le choquement aigu d *crotales* passées aux doigs de la danseuse, à peu près comme des cast gnettes espagnoles. Quand le torse s'agite, les hanches doivent rester im mobiles, et le torse ne bouge plus dès que les hanches remuent.

« Koutchouk-Hanem dansait avec ardeur, parfois elle tenait tout s corps en repos et faisait simplement glisser sa tête sur la dernière ve tèbre avec un mouvement de serpent amoureux; dans d'autres momen elle s'agenouillait, s'allongeait jusqu'à frôler la natte avec ses seins, et f sait, avec les bras étendus, un geste circulaire qui ressemblait aux gran coups d'aile des oiseaux de l'Océan; ou bien, jetant hardiment son pi droit par-dessus sa jambe gauche, ployant son corps à moitié, entre-ch quant ses crotales sonores, elle marchait en relevant la tête avec les ge

des bacchantes du musée d'Arles. Alors les rebecks grinçaient des notes suraiguës et les darabouks grondaient comme une tempête.

« A chaque instant on se reposait pour boire du raki.... La nuit venue, une vieille femme entra, c'était une ancienne almée fort célèbre dans son temps; elle dansa avec un art, une précision que nulle ne possédait.

« A la demande du voyageur, Koutchouk-Hanem se décida à danser la danse des guêpes (nahlèh).... les femmes s'accroupirent en cercle, et la danse commença; l'almée s'agitait et ôtait ses vêtements l'un après l'autre (comme pour échapper à un insecte introduit sous ses vêtements); lorsque le dernier fut enlevé, elle fit deux ou trois gambades insignifiantes et se précipita ensuite vers ses larges pantalons, où elle entra et resta cachée jusqu'au cou. Les danseuses étaient fatiguées et presque enivrées de raki; le musicien, ivre mort, bavait sur son rebeck. Je dis adieu à Koutchouck-Hanem et je regagnai ma cange. »

A quelques détails près, dont la nature varie selon le goût ou le dégoût des voyageurs, cette description donne une idée exacte des représentations de ce genre; il existe, du reste, plusieurs espèces de danses; la plus hardie et la plus brutale est exclusivement empreinte du génie égyptien; une autre, mêlée de quelques pas, paraît combinée avec la danse grecque; la troisième est la danse des guêpes, dont nous venons de parler. Nous avons vu, il y a quelques années, à Kénèh, une almée gracieuse, nommée *la Bédaouia*, danser avec un certain talent la danse des *sabres*.

Quand la danse est arrivée à son plus haut point d'excitation, il y a des moments de repos pendant lesquels les danseuses viennent agacer les spectateurs. Leurs provocations s'adressent surtout au principal invité. Une manière galante de témoigner sa satisfaction est d'humecter du bout de la langue de petites pièces d'or qu'on leur applique au front, sur la gorge, sur les bras.

La danse des almées, sous l'influence de la présence fréquente des Européens, tend à perdre son caractère original; le voyageur est souvent reçu dans un salon à l'européenne, les almées se présentent gravement devant le spectateur, et lui donnent la main à la manière anglaise! La présence d'Européennes contribue quelquefois à faire observer aux danseuses une certaine modération dans les mouvements et les gestes; on remarquera que les franges des cheveux, courtes sur le front, allongées en nattes sur les côtés du visage et derrière la tête, rappellent la coiffure des femmes égyptiennes telle qu'elle est représentée sur les monuments.

Les danseuses sont de toute antiquité en Égypte; car on les voit représentées sur les monuments des Pharaons.

Nous devons mentionner encore une danse qui se rattache à celle des almées; elle était fort appréciée au Caire, il y a une cinquantaine d'années; elle se cache aujourd'hui dans les cafés dont la clientèle se recrute parmi les buveurs de raki, les consommateurs de haschich, le rebut des mauvais musulmans (Edmond About, *le Fellâh*); elle s'étale encore cependant quelquefois sur les tréteaux des fêtes publiques; ce n'est plus une almée, mais *un almée,* un homme couvert de paillons, surchargé de bijoux, qui imite les mouvements, les gestes, les provocations des danseuses; « le montreur de cette bête immonde se tient debout devant lui, une bougie à la main, pour éclairer tous les détails de sa personne. Il lui crie de

temps à autre un compliment horrible accompagné de gestes trop significatifs. L'être ambigu sourit à ces incroyables louanges, et bientôt, toujours en musique, il fait le tour de la salle pour quêter des hommages plus solides et mieux sonnants. »

Ce spectacle hideux se rattache à un genre d'ignominie qui a exercé sa funeste action d'une manière toute particulière chez les Orientaux, où il s'est développé sous l'influence de certaines habitudes, de certaines conditions de la société ; mais il serait injuste d'en imputer exclusivement toute la faute à la société musulmane ; la flétrissante passion dont nous entendons parler a été dès la plus haute antiquité répandue parmi les races orientales ; elle s'est introduite de la Thrace chez les Grecs et les Romains[1] ; et certains passages de la confession générale appelée *rituel funéraire* nous montrent qu'elle n'était pas inconnue à l'antique civilisation égyptienne.

Psylles. — Nous ne dirons rien des diverses sortes de baladins, escamoteurs, etc., qu'on rencontre dans les rues du Caire et surtout devant la porte des hôtels ; mais une classe d'hommes qui, sans être absolument particulière à l'Égypte, s'y voit cependant plus souvent qu'ailleurs, est celle des charmeurs de serpents. En ceci, comme en bien d'autres prodiges, le charlatanisme peut sans doute se mettre souvent de la partie ; néanmoins il reste des cas, et en grand nombre, où toute supercherie a paru impossible, et où les *psylles*, comme les anciens les nommaient, semblent exercer sur les reptiles une fascination véritable.

Ils élèvent des serpents auxquels ils ont arraché les crochets venimeux et ils les promènent sur les places. Leur principal exercice consiste à *changer le serpent en bâton*, comme ils le disent ; pour cela, ils lui compriment fortement la tête avec leur pouce, et l'animal tombe dans une catalepsie qui l'immobilise dans une raideur complète ; en lui prenant la queue et la roulant entre leurs mains, ils lui rendent le mouvement. Pour dissimuler leur secret, ils accompagnent l'opération de diverses grimaces, comme de cracher dans la gueule du serpent. D'autres fois, ils affectent d'enrouler ces animaux autour de leur cou, de se faire mordre par eux et de réagir avec fureur contre eux en affectant de les manger tout crus ; souvent, un singe qui agace les serpents, se fait poursuivre par eux, contribue à mettre de la gaieté dans le spectacle.

Une autre spécialité des psylles est de rechercher les serpents qui se sont introduits dans les maisons et se tiennent dans les endroits obscurs et

1. Pour édifier le lecteur sur la valeur de cette assertion, nous transcrirons ici les vers d'Ovide (*Métamorphoses*, livre X, vers 79-85) qui la justifient :

. . . . Omnem que refugerat Orpheus
Femineam venerem. . . . .
Ille etiam Thracum populis fuit auctor amorem
In teneros transferre mares, citraque juventam
Ætatis breve ver, et primos carpere flores.

Voyez aussi le fameux dialogue de Lucien : Dispute de l'Athénien et du Corinthien. M. Girard a raconté (*Arch. des missions*, 1re partie, t. II, p. 650), d'après Plutarque (*Erotic.*, p. 760), par quelle filiation cette habitude avait passé de la Thrace et de la Thessalie en Eubée, où elle avait fait assez de prosélytes pour que le nom de Chalcis devînt synonyme de ce vice qui ne tarda pas à envahir Athènes. La seconde églogue de Virgile, et maint passage de Catulle, de Martial et de la plupart des poëtes romains, nous prouvent que l'Italie n'en était pas exempte.

humides. Ils se font payer cher pour cet exercice. Ils explorent avec soin les endroits où on peut trouver le reptile, et l'appellent en contrefaisant le sifflement des serpents, tantôt celui plus sonore du mâle, et tantôt celui plus étouffé de la femelle. C'est surtout à un *cri d'amour* que le serpent doit répondre. Geoffroy Saint-Hilaire a assisté à l'une de ces scènes chez le général Bonaparte, lors de l'expédition française, et croit à la réalité de leur talent. La recherche n'avait pas duré moins de deux heures et demie. On s'était assuré que le psylle n'avait pas apporté lui-même de serpent dans ses vêtements, comme on les a souvent accusés de le faire.... M. Maxime Du Camp raconte une scène de ce genre dont il a été le témoin; le psylle, entré dans la chambre, se mit à siffler sur un mode triste, monotone et lent; puis il entonna une sorte d'incantation impérative. Il disait: « Au nom de Dieu clément et miséricordieux, je t'adjure! je t'adjure! Si tu es dedans, si tu es dehors, parais! parais! Je t'adjure par le nom si grand que je n'ose le dire! Si tu veux désobéir, meurs! meurs! meurs! » et le voyageur vit sortir un petit serpent qui rampait avec agilité sur les nattes; le serpent ainsi évoqué se laisse prendre par le charmeur, qui le met dans son panier et l'emporte. Quelque explication qu'on donne du fait, la réalité en a été souvent constatée.

§ 17. — Mariages, circoncision, enterrements, fêtes religieuses, etc. — *Mariages.* — Les mariages sont précédés et suivis de cérémonies et de fêtes; l'avant-veille du mariage, on accompagne la future au bain, en grande cérémonie; on lui tresse les cheveux; ses riches vêtements sont parfumés, des bijoux couvrent sa tête; toutes les parentes et les amies viennent prendre part à cette fête; une femme se souvient du jour de bain de ses noces comme d'un des plus beaux de sa vie. « C'était le jour du bain de mon mariage, dit-elle, que telle chose m'est arrivée. » (Gérard de Nerval.)

Le lendemain on se réunit dans la maison de la jeune fille, on s'y livre à des divertissements dans le goût des Arabes, scènes comiques, jongleries, danses, etc.; les parentes et amies, placées dans des appartements intérieurs, témoignent bruyamment des plaisirs qu'elles prennent et poussent leur *zagharit* en signe de joie (le zagharit est une sorte de cri aigu, trembloté et prolongé que les femmes font entendre dans toutes les cérémonies; il paraît surtout exprimer la joie, mais il n'est pas banni des enterrements, il produit un étrange effet). De petites pièces d'or (de 5 à 10 piastres) sont jetées à poignées sur les pas de la fiancée et parmi les assistants.

Le cheikh vient faire la prière dans la maison; il écrit les accords; le cheikh serre dans sa main les deux pouces des fiancés placés l'un contre l'autre, et le mariage est accompli; mais ces deux pouces rapprochés et serrés par le cheikh n'ont pas, comme nous le verrons plus loin, la force de cohésion de notre anneau de mariage. Cette cérémonie est suivie d'une promenade dans la ville. Les riches prennent des voitures, les pauvres sont portés par des chars ou vont à pied; mais toujours le cortége est précédé de musiciens, violons, flûtes, tambours de basque; des baladins, des bouffons, des lutteurs ouvrent la marche; chacun peut se réunir au cortége; la fête d'un mariage, comme presque toutes les fêtes arabes, est la fête de tout le monde; les mœurs orientales sont, chez le peuple du moins, plus simples que les nôtres. La fiancée, enveloppée des pieds à la tête dans un

grand voile qui embarrasse sa marche, s'avance soutenue par deux ou quatre matrones qui la tiennent par la main et par les épaules.... Les promenades, les réjouissances durent plusieurs jours.

En se mariant, l'homme constitue un douaire à sa femme; il donne selon sa richesse, depuis dix mille francs jusqu'à vingt francs, nous a-t-on dit; une partie de cet argent est employée à acheter à la jeune fille des vêtements, des bijoux...; plus d'un emprunte et se ruine à moitié pour cette sorte de *corbeille de mariage*.

Dans les classes riches, les mariages se concluent ordinairement par l'intermédiaire de tierces personnes; et le marié ne connaît le visage de sa femme que par ouï-dire; aussi son émotion doit être grande quand on soulève le voile qui cache les traits.... mais le fellâh connaît toujours celle qu'il épouse; aux champs, dans la rue, il a tout le loisir de la voir, non voilée. L'âge légal du mariage commence, pour les musulmans, à leur dixième année.

Divorce. — Rien de plus fréquent que le divorce en pays musulman; un homme peut renvoyer sa femme sans l'intervention du cheikh; il suffit qu'il lui dise devant trois témoins : *tu es divorcée*, et elle ne peut dès lors réclamer que le douaire stipulé dans le contrat de mariage. De son côté, la femme a le droit de provoquer le divorce pour des motifs réglés par la loi. Le privilége du mari est, sur ce point, de pouvoir divorcer sans donner de raisons; en 1871, sur 30489 mariages musulmans contractés en Égypte, il y a eu 13008 divorces!

Comme nous l'avons vu, un musulman peut avoir jusqu'à quatre femmes légitimes : c'est le privilége des riches, si c'est un privilége; ces femmes, ayant droit chacune à un entretien prévu par la loi, à un appartement séparé, et à des domestiques spéciaux, nécessitent un train de maison considérable, et peu de personnes, en Égypte, peuvent se donner ce luxe, plus gênant qu'on ne le pense communément. Il arrive quelquefois cependant à un musulman pauvre d'épouser plusieurs femmes; c'est que les femmes égyptiennes sont laborieuses, et leur travail fait une existence très-douce au paresseux fellâh; ces trois ou quatre ménages s'ignorent parfaitement l'un l'autre; et la découverte de ces mystères amène ordinairement des disputes comiques et l'expulsion du coupable des divers foyers.

Un musulman qui épouse une femme d'un rang supérieur au sien, n'a droit qu'à cette seule femme comme femme légitime; de plus, il lui doit le respect; en entrant dans le harem, il doit se tenir debout jusqu'à ce que sa femme l'invite à s'asseoir. Les rapports d'un musulman avec ses femmes, les droits de celles-ci, leurs priviléges, sont soumis à une réglementation minutieuse, à une véritable étiquette. Nous terminerons par un trait caractéristique des mœurs orientales. La reine mère, en Égypte, recueille chez elle des femmes du harem du vice-roi, qui deviennent ses filles adoptives; elles sont très-recherchées par les dignitaires et les riches personnages, à cause des intelligences qu'elles peuvent conserver dans le harem du khédive.

Nous terminerons ce paragraphe par quelques mots sur le *mariage à la copte*, ces singuliers contrats, où l'on prend une femme pour un mois, deux mois; « ce sont des unions contractées par un chrétien avec une fille

copte et bénies par un prêtre copte; elles ressemblent aux mariages musulmans, en ce sens que la séparation est toujours possible, à la volonté de l'homme, moyennant un douaire insignifiant, qui peut descendre jusqu'à cinquante francs; l'intervention du prêtre donne à ces unions passagères un air honnête qui suffit à quelques mères de familles coptes; il faut y ajouter que des mœurs pareilles ne sont pas extraordinaires dans un pays où le divorce est à l'ordre du jour. Il est encore un moyen plus sommaire et plus expéditif de se marier passagèrement en Égypte : c'est d'épouser une fille copte devant le Turc; un *santon* à qui l'on donne quelque argent dit une prière, vous assiste devant le cadi et vous unit, sans s'informer de votre religion. C'est d'une simplicité vraiment *égyptienne*.

Quelques Européens ont pu, il y a quelque vingt ans, profiter encore de ces mœurs singulières, tout en s'exposant à la réprobation unanime de leurs compatriotes. On lira de curieux détails à ce sujet dans le livre spirituel de Gérard de Nerval. Nous doutons fort qu'aujourd'hui il fût encore possible de le faire.

Naissances, circoncision. — La prise de nom d'un enfant, chez les musulmans, n'est accompagnée d'aucune cérémonie religieuse. Elle a lieu le septième jour après la naissance, elle est accompagnée de fêtes dans la famille.

L'âge auquel les jeunes musulmans sont soumis à la circoncision n'a rien de fixe. Les jeunes gens appartenant à des familles riches ne la subissent guère avant quatorze ou quinze ans; les autres, avant sept ou huit.

La circoncision donne lieu à de grandes réjouissances qui durent plusieurs jours; la veille, une grande promenade à travers la ville ou le village est organisée; comme pour le mariage, les musiciens, les lutteurs armés de longs bâtons avec lesquels ils se poursuivent, ouvrent la marche; viennent ensuite des enfants, vêtus de leurs plus beaux costumes, quelquefois à pied, d'autres fois maintenus par des esclaves sur des chevaux, selon la fortune de la famille; ils sont conduits par quelques fakirs, qui chantent des moals religieux; vient ensuite l'enfant (*mutaher*), sur un cheval superbement harnaché, l'air très-sérieux et fier, les chevilles cerclées de bracelets d'argent, coiffé, suivant la classe à laquelle il appartient, soit d'un bonnet de feutre à houppes violettes, soit d'un tarbouch rouge ou violet brodé d'or; quelquefois, des enfants secouent le *kumkum*, flacon d'eau de rose, et en aspergent les spectateurs; le personnage le plus important du cortége est le *barbier*, qui, le lendemain, procédera à l'opération; devant le petit mutaher, se tient un de ses camarades, portant la tablette à écrire, décorée par le maître d'école de chefs-d'œuvre calligraphiques; derrière le cheval, un femme jette continuellement du sel, pour conjurer les mauvais esprits. La marche est fermée par des femmes gagées qui font entendre leur *olouloulou*. On se rend ensuite à la mosquée, dont on illumine le minaret. Le lendemain, on se réunit dans la maison de l'enfant; là, mêmes réjouissances. M. Gérard de Nerval raconte ainsi ces scènes curieuses dont il a été témoin. « Les femmes, dit-il, remirent aux enfants un châle, dont quatre d'entre eux tinrent les coins. La tablette à écrire fut placée au milieu, et le principal élève de l'école (*arif*) se mit à psalmodier un chant dont chaque verset était ensuite répété en chœur par les enfants et par les femmes. On priait le Dieu, qui sait tout, d'accorder sa bénédiction à cet en-

fant. « Dieu m'accorde, disait l'enfant à sa mère, de te voir assise au paradis « et saluée par Maryam (Marie), par Zeinab, fille d'Ali, et par Fatime, fille « du prophète. » — « O vous, jeunes filles qui nous entourez, disait l'arif, je vous « recommande aux soins de Dieu, lorsque vous peignez vos yeux et que vous « vous regardez au miroir. » On conduit ensuite l'enfant dans une pièce voisine, où, en présence de ses parents, et pendant que les cymbales résonnent pour étouffer ses plaintes, le barbier procède sur lui à l'opération. L'assemblée, sans se préoccuper davantage de l'incident, passe une grande partie de la nuit à boire des sorbets, du café et une sorte de bière épaisse (*bouza*). »

Enterrements. — Lorsqu'un musulman est sur le point de rendre le dernier soupir, on veille à ce qu'aucune femme ne s'approche de son lit. On a grand soin de lui tenir les jambes étendues, de lui fermer les yeux, de lui tenir la bouche close. La mort est suivie d'ablutions faites par un imam. L'embaumement et l'autopsie sont défendus, excepté dans un cas particulier, celui de la mort d'une femme enceinte lorsque l'enfant donne signe de vie.

L'inhumation a lieu vingt-quatre heures après le décès; les musulmans qui rencontrent le convoi s'y joignent souvent, pour accomplir une pratique recommandée par leur religion; le voyageur verra souvent passer dans les rues ces cortéges funèbres, d'où sort une rumeur sourde et confuse, produite par les prières, les récitatifs, les cris des pleureuses; une troupe de gamins affublés ou plutôt déguenillés à l'orientale, guidés par un gamin chef qui n'arrive jamais à les faire mettre en rang, ni à leur faire comprendre la mesure de la cantilène criarde qu'ils ont mission de chanter, tient la tête du cortége; puis, vient une corporation d'aveugles vêtus de longues robes de cotonnade bleue ou blanche, ou armés de longs bâtons sur lesquels ils s'appuient; ils chantent aussi, mais sur un autre ton, plus grave et non moins discordant.

Une douzaine d'hommes portent la civière de bois où le corps est étendu: celle-ci est recouverte d'un ou plusieurs châles de cachemire, et le poteau qui termine à l'avant cette bière supporte, suivant le rang de la personne décédée et les moyens dont peut disposer sa famille, si c'est un homme, son tarbouch, sa ceinture, ses pantoufles ou babouches, son sabre, etc.; si c'est une femme, ses voiles brodés et garnis de sequins, son collier formé de triangles de métal d'une forme très-antique et très-égyptienne en même temps, ses boucles d'oreilles, tous ses bijoux; enfin, un bouquet de fleurs naturelles surmonte le tout, et on y voit toujours des soucis; cet emblème de la douleur chez toutes les nations d'Europe leur est venu d'Orient, où est né le langage des fleurs. La plupart du temps, de même que les enfants et les aveugles qui précèdent le cortége, ces ornements sont loués pour la circonstance. Enfin, la marche est fermée par une troupe de femmes enveloppées de longues robes et drapées de manteaux de toile indigo, poussant, en guise de pleurs, de petits cris stridents; chacune tient à la main un mouchoir de couleur sombre, qu'elle tortille avec toute espèce de contorsions, et agite dans la direction du corps, comme si elle voulait l'asperger des larmes que le tissu est censé avoir essuyées. Ce sont des pleureuses de profession, louées pour la circonstance. Des cheikhs religieux suivent la bière jusqu'au cimetière; ils prononcent sur la tombe des prières qui durent plusieurs heures, selon le rang et la fortune du défunt.

Les inhumations étaient autrefois pratiquées avec une déplorable négligence; les morts étaient souvent enterrés sans bière, à la profondeur de quatre pieds seulement. Un usage généralement suivi recommand. ', en outre, de ne pas fermer hermétiquement la tombe. Cette incurie était la cause de maladies épidémiques. L'établissement des intendances sanitaires, leur vigilance, l'autorité qu'ont acquise par leur science et leur dévouement les médecins français préposés à la surveillance de ce service, ont amené d'heureux résultats. Les enterrements se font actuellement à la profondeur convenable, en dehors de la zone atteinte par les eaux du Nil. Ces mesures ont puissamment contribué à faire disparaître la peste.

Fêtes religieuses. Cérémonies. — Les plus grandes fêtes religieuses sont celles que l'on célèbre à l'occasion du départ et du retour de la caravane de la Mecque. Chaque année les musulmans pieux partent en grand nombre du Caire, comme de Damas, ou des autres grandes villes de l'Orient, pour entreprendre le pèlerinage que tout bon mulsulman doit accomplir une fois dans sa vie. Le Khédive, comme le Sultan, envoie sous la conduite du cheikh qui dirige la caravane, un tapis destiné à recouvrir le sol de la Kaaba; au retour ces caravanes rapportent le tapis de l'année précédente. Lors de ces solennités les rues regorgent de spectateurs que les troupes font ranger; l'immense cortége se déroule gravement, solennellement, au son des trompettes, des cymbales et des tambours qui règlent la marche; les diverses nations et sectes se distinguent par les trophées et les drapeaux; les longues files de dromadaires attachés l'un au cou de l'autre, et montés par des Bédouins au long fusil, se suivent lentement; dans chaque groupe, des santons, des derviches ne cessent de hurler leurs cantiques entremêlés du nom d'Allah: des femmes passent, portées sur des sortes de palanquins posés en travers sur le dos des chameaux; des ménages entiers prennent place dans ces pavillons, garnis de tentures brillantes pour la plupart. Le bruit des canons de la citadelle, les acclamations redoublées, les éclats des trompettes, annoncent que le *mahmil*, espèce d'arche sainte qui renferme la robe de drap d'or de Mahomet, est arrivé en vue de la ville. La plus riche partie de la caravane, les cavaliers les plus magnifiques, les santons les plus renommés, les hauts personnages, reconnaissables au turban vert, entourent ce palladium de l'islam. Sept ou huit dromadaires viennent à la file, la tête richement ornée et empanachée, couverts de harnais et de tapis éclatants. Les premiers portent de jeunes timbaliers aux bras nus, qui lèvent et laissent tomber leurs baguettes d'or du milieu d'une gerbe de drapeaux flottants disposés autour de la selle. Ensuite vient un vieillard symbolique, à longue barbe blanche, couronné de feuilles, puis le mahmil, se composant d'un riche pavillon en forme de tente carrée, couvert d'inscriptions brodées, surmonté au sommet et à ses quatre angles d'énormes boules d'argent. De temps en temps le mahmil s'arrête, et toute la foule se prosterne dans la poussière en courbant le front sur les mains; on voyait autrefois plusieurs santons se percer les joues de longues pointes et marcher ainsi, couverts de sang; d'autres dévoraient des serpents vivants, et d'autres encore se remplissaient la bouche de charbons allumés.... A l'entrée de la ville, les salves de canon recommencent, et l'on prend le chemin de la citadelle, à travers les rues. Le soir, les grands édifices, les dômes des mosquées, les minarets sont illuminés; des versets du Coran brillent devar

les principales maisons, tracés en verres de couleur; cependant les jongleurs, les danseurs de corde, les rhapsodes attirent la foule, qui se presse autour d'eux.

Ces fêtes durent plusieurs jours; l'enthousiasme redouble le jour où s'accomplit la cérémonie du *dossèh* (piétinement); une foule d'hommes fanatisés, escortés par des eunuques qui frappent à coups de bâton ceux qui sortent des rangs, poussant des cris inarticulés, viennent se coucher par terre, sur le ventre, l'un à côté de l'autre, en sens inverse, les bras droits le long du corps; le chef des derviches, monté sur un cheval que des saïs entraînent, passe sur ce sentier humain déroulé devant lui; à mesure, les patients se relèvent et se perdent dans la foule qui se rue vers eux; nul ne doit être brisé ou tué; si quelqu'un a été meurtri, la faute en est à lui; c'est que sa foi en la miséricorde de Dieu n'était pas assez vive.

Nous citerons encore : les *fêtes du ramadân*, celle du *sacrifice d'Abraham*, celle de *Mahomet*. De toutes les époques de l'année où les Égyptiens peuvent se livrer aux divertissements, il n'en est pas de plus favorable que le mois de ramadân, qui est le temps du jeûne; le jeûne dure pendant tout le mois de ramadân, lequel tombe à des époques indéterminées, tantôt en été, tantôt en hiver; les musulmans doivent se priver de nourriture depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; on ne peut ni boire ni fumer: c'est dire combien ce jeûne est rigoureux pour des musulmans; aussi guettent-ils avec impatience le moment où le disque du soleil disparaît sous l'horizon; les femmes, aussi impatientes que les hommes, se réunissent sur les terrasses de leurs maisons; des voyageurs racontent que des fumeurs tenaient leur tchibouck d'une main, un charbon allumé de l'autre, attendant le signal; la rupture du jeûne est annoncée par les muezzins; c'est alors une rumeur, une agitation générales; toute la population rassemblée se disperse dans les maisons, dans les cafés, dans les places publiques: chacun mange avec avidité; les riches font un grand festin et partagent aux pauvres les restes de leur table; les jeux et les spectacles succèdent aux repas; les mosquées sont illuminées jusqu'au point du jour; une partie des croyants y passent la nuit en conversations utiles; mais beaucoup préfèrent s'amuser. Ce mois de jeûne diurne et d'amusements nocturnes est suivi d'une fête qui dure trois jours : c'est le *petit Bayram*, qui, en Égypte, tend de plus en plus à n'être qu'une fête civile.

La fête du sacrifice d'Abraham, *Courban Bayrâm* ou *grand Bayrâm*, est la grande fête religieuse; elle se célèbre le 10 du mois dou'l-hageh, le dernier de l'année, et dure quatre jours pour le bas peuple; les riches le célèbrent pendant une semaine. Cette époque correspond à celle où les pèlerins, arrivés à la Mecque, immolent sur la montagne des animaux domestiques. Chaque famille mahométane tue ce jour-là, dans toute l'Égypte, un agneau ou quelque autre animal, selon ses facultés. Il est bon de remarquer que les fêtes religieuses instituées par Mahomet ne ressemblent en rien à celles des chrétiens. Ce ne sont pas des jours de repos; elles ne diffèrent des autres jours que par les prières supplémentaires qui se récitent alors dans les mosquées. Du reste, les boutiques sont ouvertes, les ouvriers peuvent vaquer à leurs travaux accoutumés; mais le peuple aime mieux se divertir; on se pare de ses plus beaux vêtements, et les rues sont remplies de gens qui se livrent à la joie.

Le jour anniversaire de la naissance du Prophète est aussi l'occasion de grandes réjouissances.

Nous devons indiquer ici comme se rattachant aux cérémonies religieuses les exercices des derviches tourneurs et hurleurs. Les derviches ont des monastères ou *tekkés* dans un grand nombre de villes en Orient; on en trouve au Caire. Contrairement aux autres mahométans qui empêchent les ghiaours d'assister en curieux aux cérémonies du culte et les chasseraient des mosquées s'ils tentaient de s'y introduire pendant le culte, les derviches (quelques-uns du moins) laissent pénétrer les Européens dans leurs tekkés, à la seule condition de déposer leurs chaussures à la porte, ou d'entrer en pantoufles.

Les *tekkés*, différents en cela des monastères d'Occident, n'ont rien de glacial et de sombre; ils diffèrent peu des autres habitations musulmanes; celui des derviches tourneurs au Caire renferme une cour qui ombrage un grand arbre et au-dessus de laquelle court sur les trois faces une galerie en bois; c'est sur cette galerie que donnent les cellules; devant la porte des cellules, avant l'heure de la cérémonie, il n'est pas rare de voir un de ces moines fumant gravement son tchibouck; ces moines ont en général un visage pâle, leur regard empreint de cette expression mélancolique et rêveuse que donne l'habitude des contemplations mystiques n'a cependant rien de farouche; leur vie est moins retirée que celle des moines d'Occident, ils se mêlent davantage au peuple. Ces derviches sont pauvrement vêtus, ils sont coiffés d'un long bonnet de feutre que Théophile Gautier compare à un pot à fleurs renversé. Les derviches exécutent leur valse, au Caire, dans une grande salle, très-simple, au centre de laquelle est ménagé un espace circulaire entouré d'une balustrade en bois; des colonnettes supportent une galerie où se tiennent les musiciens et dont une partie est destinée aux femmes. — Les derviches entrent les uns après les autres, en s'inclinant profondément; bientôt leur chef paraît; il est vêtu comme eux, avec cette seule différence que son manteau est propre et qu'autour de son bonnet de feutre est enroulé une sorte de turban noir. Les prières commencent et, avec elles, les génuflexions, les prosternations; aux psalmodies du Koran se joint bientôt un accompagnement de flûtes et de darboukas; les darboukas marquent le rhythme, les flûtes exécutent à l'unisson un chant qui ressemble à un gémissement d'une grande douceur; les derviches, les yeux baissés et fermés, immobiles, recueillis, écoutent le chant, comme s'ils se pénétraient des sentiments qu'il veut exprimer; au bout d'un moment, les derviches qui étaient assis ou plutôt accroupis sur le plancher se lèvent; ils se mettent à marcher processionnellement, lentement, leurs pieds nus rasant le plancher: ils défilent devant leur cheikh, s'inclinent profondément, et se retournant à mesure, chacun d'eux salue celui qui le suit, tenant les bras croisés sur sa poitrine: la flûte et le darbouka marquent alors comme une marche d'une tonalité élevée; puis la flûte continue seule, allant des notes les plus élevées aux notes les plus basses, comme pour provoquer en même temps l'enthousiasme et la crainte. La procession continue un peu plus rapide; quelques derviches, en passant, baisent la main du cheikh; puis ils posent leur manteau; ils paraissent alors avec une robe blanche nouée à la ceinture; les musiciens font entendre ce chant religieux arabe qui est une adoration cadencée; l'un des derviches ouvre alors les bras, les déploie,

et tous, l'un après l'autre, imitant le premier, commencent à tourner lentement sur eux-mêmes; c'est une valse admirablement menée; les tourneurs semblent livrés à une extase toujours plus profonde: on entend le frottement des pieds sur le plancher, marquant la mesure; au bout d'un quart d'heure environ, ils s'arrêtent un moment; mais la flûte reprend de nouveau, la valse recommence plus rapide; le pied droit se lève plus haut et passe par-dessus le pied gauche; les valseurs font effort pour accélérer le mouvement; le cou se tend, les veines se gonflent; il faut les voir alors, le corps un peu rejeté en arrière, les reins bien soutenus par une large ceinture, les jambes droites, les pieds toujours à la même place, la robe flottante retenue par du sable ou du plomb, faisant autour d'eux un éventail circulaire; vers la fin, la musique devient d'une douceur infinie, les derviches paraissent tourner machinalement, et l'on se demande si cela aura une fin; mais, si derviche que l'on soit, on ne peut tourner toujours, et tous ces valseurs ne tardent pas à sortir l'un après l'autre de la salle.

Derviches hurleurs. — Nous empruntons à Théophile Gautier la description des exercices des derviches hurleurs; bien qu'elle se rapporte à un des tékkés de Scutari; elle peut s'appliquer à toutes les cérémonies de ce genre et les différences ne portent que sur des détails insignifiants. « La salle des derviches hurleurs de Scutari est un parallélogramme dénué de tout caractère architectural. Aux murailles nues sont suspendus des tambours de basque et des écriteaux paraphés de versets du Coran. Du côté du mihrab, au-dessus du tapis où s'asseyent l'imam et ses acolytes, le mur présente un genre de décoration féroce qui fait songer à l'atelier d'un tortionnaire ou d'un inquisiteur; ce sont des espèces de dards, terminés par un cœur de plomb d'où pendent les chaînettes, des lardoires affilées, des masses d'armes, etc. En face de l'imam étaient rangés des derviches répétant à l'unisson une espèce de litanie. A chaque verset, ils balançaient leur tête d'avant en arrière et d'arrière en avant, avec ce mouvement de poussah ou de magot qui finit par donner un vertige sympathique. Quelquefois, un des spectateurs musulmans, étourdi par cette oscillation irrésistible, quittait sa place en chancelant, se mêlait aux derviches, se prosternait et commençait à s'agiter comme un ours en cage.

« Bientôt tout le monde fut debout; les derviches formèrent une chaîne, en se mettant les bras sur les épaules, et commencèrent à justifier leur nom en tirant, du fond de leur poitrine, un hurlement rauque et prolongé, où le *La ilaha il allah!* entrecoupé ne semble plus appartenir à la voix humaine. Toute la bande, rendue solidaire du mouvement, recule d'un pas, se jette en avant avec un mouvement simultané et hurle d'un ton sourd, enroué, qui ressemble au grommellement d'une ménagerie de mauvaise humeur. Les hurlements étaient devenus des rugissements; toute la troupe se jetait en arrière d'un seul bloc, puis se lançait en avant, comme une ligne de soldats ivres, en hurlant un suprême Allah hou! L'exaltation était au comble, l'imam se tenait debout devant le mihrab, encourageant la frénésie grandissante du geste et de la voix. Un jeune garçon se détacha du groupe et s'avança vers le vieillard; des acolytes détachèrent de son clou une lardoire excessivement aiguë et la remirent à l'imam, qui traversa de part en part les joues du jeune dévot avec ce fer effilé, sans que celui-ci donnât la moindre trace de douleur.

« Deux autres fanatiques se lancèrent au milieu de la salle, nus jusqu'à la ceinture; on leur remit deux de ces dards aigus, terminés par un cœur de plomb et des chaînettes d'acier; ils se mirent à exécuter une sorte de danse de poignards, désordonnée, violente; seulement, au lieu d'éviter les pointes des dards, ils se précipitaient dessus, afin de se piquer et de se blesser. — Une jolie petite fille de huit ans s'avança seule vers l'imam. Le vieillard l'accueillit d'une façon amicale et paternelle. La petite fille s'étendit sur une peau de mouton déroulée à terre, et l'imam, les pieds chaussés de larges babouches et soutenu par deux acolytes, monta sur ce frêle corps et s'y tint debout pendant quelques minutes; puis il descendit de ce piédestal vivant, et la petite fille se releva toute joyeuse. Des femmes apportèrent des enfants de trois ou quatre ans, qui furent successivement couchés sur la peau de mouton et délicatement foulés aux pieds par l'imam. Cette imposition des pieds guérit, dit-on, toutes les maladies. »

Nous avons assisté en Égypte à des exercices semblables, dans lesquels les ardoires et les dards aigus restèrent pendus à la paroi, tout à fait inoffensifs; l'imam n'excitait en aucune façon les hurleurs; peut-être, en ceci comme en toute chose, les mœurs musulmanes tendent-elles à s'adoucir; en vain, quelques-uns des hurleurs essayaient-ils d'entrer dans une sainte fureur, la bande sautante ne se départait pas d'un certain calme, sans doute recommandé. Enfin, outre l'imposition des pieds, il y a l'insufflation dans des carafes, dont l'eau reçoit ainsi le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies. On présente encore des linges appartenant aux malades.

SECTION V. — LANGUE ARABE.

§ 1er. **Origine de la langue arabe; — influence du Koran; — coup d'œil sur la littérature orientale.** — Nous n'entrerons pas dans le détail des preuves qui attestent la haute antiquité de la langue arabe, le rameau le plus riche de l'arbre sémitique, et le seul qui ait conservé aujourd'hui sa vie et sa fécondité. Les recherches de la philologie comparée s'appuyant sur les découvertes des voyageurs contemporains, et en particulier sur la lecture des inscriptions sinaïtiques, ont démontré que l'arabe s'est détaché de bonne heure de l'hébreu et de l'araméen, et que déjà il était constitué dans ses parties organiques. Il reste d'ailleurs peu de monuments de la civilisation de l'Arabie avant la naissance de Mahomet; les documents qui auraient pu éclairer la critique moderne ont péri avec le culte des idoles de *Lat* et de *Monat*, et le fanatisme musulman a altéré ces précieuses traditions de famille, qui, à défaut d'archives écrites, renfermaient toute l'histoire du passé. Toutefois il est hors de doute qu'un siècle avant la prédication de l'Islam, c'est-à-dire dès le VIe s. de notre ère, la langue parlée par les nomades du Hèdjaz et du Nedjd était parvenue à ce point de perfection et de délicatesse raffinée que le grand mouvement littéraire du IIIe et du IVe s. de l'hégire n'a jamais pu atteindre. Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit naître en plein désert, et sous la tente grossière du Bédouin, ces chants héroïques, ces poëmes pleins du souffle ardent qui a inspiré le livre de Job et les cantiques d'Israël. En ce sens, du moins, on peut dire que l'Orient est *le pays des merveilles*.

Une tradition généralement admise par les écrivains musulmans att que, parmi toutes les tribus de la Péninsule, celle de Koreich, à laquelle partenait la famille du Prophète, se signala par l'atticisme de son langag par le soin qu'elle mit à fonder l'unité de la langue en extirpant les lo tions provinciales ou les barbarismes étrangers. C'est dans l'idiome ko chite que fut écrit le Koran, œuvre divine aux yeux des croyants autant l'inspiration que par la magie du style, et qu'il n'est pas donné à l'hom d'imiter. On sait comment fut recueilli ce code universel de l'islamis Il n'a pas été rédigé tout d'une pièce par le Prophète lui-même ou par disciples; chacun des versets et des chapitres qu'il renferme a pris n sance au milieu des orages de sa mission prophétique. Révélés à Mahor par l'ange Gabriel selon que les circonstances l'exigeaient, ils étai aussitôt recueillis par quelques-uns de ses adeptes, et transcrits à la h sur des peaux de mouton, des omoplates de chameau ou des feuilles de p mier. Ils se transmettaient plus encore par le secours de la mémoire q par l'écriture, art fort négligé chez ces peuplades guerrières, et resté domaine presque exclusif des juifs ou des chrétiens établis parmi ell Après la mort du Prophète, Abou-Bekr, son successeur, et quelques ann plus tard le khalife Omar, craignant de voir le texte sacré s'altérer dans bouche du peuple, le réunirent en un corps d'ouvrage en se serv de l'écriture nommée *koufique*, parce qu'elle fut, dit-on, inventée Koufah. Cette copie, due aux soins des secrétaires mêmes du Prophè coupa court aux variantes qui menaçaient autant l'orthodoxie que la pur du langage, et il est permis de croire que le Koran est parvenu jusqu'à n sans avoir éprouvé de modifications sensibles. A dater du VIIIe s. de l' chrétienne, l'arabe s'enrichit de son ingénieux système de signes et points diacritiques indispensables au maintien d'une langue dans laque les voyelles ne sont pas représentées; bientôt naquirent les deux gran écoles grammaticales de Koufah et de Bassrah, dont la mission fut d'a lyser avec toute la patience du génie oriental les hardiesses de l'idio sacré, et de donner aux archaïsmes et aux irrégularités du Koran la con cration d'une déduction rigoureuse. L'arabe devint alors le principal rep sentant de la famille sémitique; la conquête musulmane en fondant l'un religieuse absorba tous les idiomes congénères, et les plus brillantes p ductions de l'Orient furent enfantées dans cette langue désormais univ selle en Asie. Abdiquant le rôle de conquérants pour celui de civilisateu les Arabes se livrèrent à l'étude des sciences sous l'impulsion éclairée d khalifes abbassides. Tandis que les ténèbres de l'ignorance et de la s perstition couvraient l'Europe, la grande école de Bagdad recevait de main des Grecs le flambeau de la science, et travaillait sans le savoir à régénération de l'Occident. Plusieurs textes grecs dont les originaux so perdus nous furent transmis par cette voie. Les travaux d'Aristote, d'Hi pocrate, d'Euclide, d'Apollonius, etc., furent traduits ou commentés p cette fervente génération de savants qui fit la gloire du règne d'Harou er-Rechid et de Mamoun. Les sciences mathématiques s'enrichirent de d couvertes nouvelles. L'Égypte, l'Espagne, l'Afrique occidentale se révei lèrent à leur tour, et les différentes dynasties qui se partagèrent l'hérita de la maison d'Abbas ne répudièrent pas la glorieuse protection que ce famille avait accordée aux travaux de l'esprit humain.

Il faut pourtant reconnaître que malgré le développement de la civilisation, la littérature arabe proprement dite ne put reprendre l'essor que lui avaient imprimé les *poëtes-maraudeurs* du désert. Ce n'est pas que la langue ne se fût considérablement enrichie des trésors de la philosophie grecque et alexandrine; elle avait été analysée jusque dans ses moindres détails; l'étude de l'éloquence était presque aussi honorée qu'à Athènes ou à Rome; les poëtes, les panégyristes, les chroniqueurs célébraient à l'envi les exploits de Mahmoud le Gaznévide ou de Salah-ed-Din. Mais l'inspiration poétique s'était éteinte avec la ferveur des premiers âges; l'esprit grandiose autant que simple qui avait dicté les sublimes chants de guerre du Bédouin avait été étouffé par les froides combinaisons de la rhétorique. Avant même l'établissement du khalifat à Bagdad, l'abus du parallélisme, l'allitération, le jeu de mots, déparent les écrits des auteurs les plus en renom. La recherche de l'antithèse et du faux, le choix des tournures affectées ou obscures, l'absence complète de mesure ou de goût, caractérisent désormais cette bizarre littérature que l'on a flétrie chez nous, non sans raison, du nom de *style oriental*.

Il est difficile de méconnaître dans cette décadence littéraire une sorte de réaction du génie indo-européen et surtout persan contre l'usurpation musulmane. La Perse, froissée par la conquête dans ses croyances religieuses comme dans ses légendes nationales, a introduit dans le domaine intellectuel du vainqueur un germe de corruption; et, en adoptant l'alphabet et le dictionnaire arabes, elle a étouffé par ses vaines aspirations vers un passé détruit les dernières lueurs de ce génie qui enfanta la Bible et les *Moallakat*. Aussi l'érudition européenne a-t-elle fait preuve de sagacité et de goût en délaissant depuis quelques années tout le clinquant de la poésie musulmane, pour concentrer son attention sur les documents qui peuvent enrichir l'histoire et la philologie, pour étudier avec ardeur les annales de la vieille Asie, les lois qui régissent ses innombrables idiomes, et arracher aux muets débris de l'Égypte et de l'Assyrie le secret des grandes civilisations déchues. C'est en persévérant dans cette voie si féconde que les écoles orientales en France comme en Allemagne peuvent noblement contribuer aux conquêtes scientifiques de notre siècle.

§ 2. **Distinction entre l'arabe littéral et l'arabe vulgaire.** — Il n'y a à proprement parler qu'une seule langue arabe, car les différences qui séparent les langues néo-latines des idiomes générateurs n'existent pas dans la famille sémitique. L'arabe *littéral* ou des monuments écrits ne se distingue de l'arabe vulgaire que par de simples infractions aux lois de la grammaire, et ces nuances sont si légères, que plusieurs savants ont pu avec une apparente raison nier l'existence de l'idiome littéral. On ne peut douter, en effet, que l'arabe vulgaire ne soit plus voisin du type qui caractérise les vieux idiomes sémitiques, tels que l'hébreu et le chaldéen. En présence des subtilités et des procédés si délicats de la grammaire arabe, il est même permis de se demander si jamais cette langue a été parlée dans l'état où on la trouve écrite. La vérité est que les grammairiens n'ont rien ajouté d'essentiel au type consacré par l'usage; ils ont cherché seulement à donner l'explication d'une foule d'irrégularités provinciales, et à ramener à l'unité cette perpétuelle fluctuation de voyelles due à l'imperfection de leur alphabet. La distinction entre l'arabe littéral et le vulgaire

porte seulement sur ces deux points : 1° les inflexions finales, qui dar l'arabe écrit marquent les cas des noms et les modes des verbes, sont omis dans le vulgaire; 2° un certain nombre de mots étrangers, et pour la plupa turcs, sont employés dans le langage usuel. — Ces variétés ou, si l'on veu ces infractions à la grammaire sont universellement admises dans le styl familier, et l'on ne saurait s'en affranchir sans être taxé de pédantisme mais en dehors du style usuel, l'écrivain ou l'orateur retrouvent toute li berté d'action; les trésors de la langue littérale leur sont accessibles, et il se font encore une gloire d'imiter le langage des bons siècles de la littéra ture arabe. Nous empruntons du reste au beau travail de M. E. Renan su les langues sémitiques le passage suivant, où le rôle des deux idiomes s trouve parfaitement caractérisé : « Sans attribuer aux grammairiens l'in vention des mécanismes de l'arabe littéral, nous reconnaissons qu'il y a dans ces mécanismes une part de convention, en ce sens que de procédés flottants, indécis ou ne convenant qu'à de certains mots, les puristes ont fait des procédés fixes et réguliers. Pour le dictionnaire, de même, ils ont sanctionné l'intrusion d'une foule de mots de toute provenance que le peuple n'employa jamais, et qui firent de l'arabe une sorte de langue artificielle dans le genre de l'italien académique du XVIIe et du XVIIIe s. » La distinction de l'arabe littéral et de l'arabe vulgaire n'a pas d'autre origine.... « L'arabe littéral n'est pas, comme le veulent quelques philologues, un idiome factice; l'arabe vulgaire, d'un autre côté, n'est pas, comme d'autres l'ont prétendu, né de la corruption de l'idiome littéral; mais il a existé une langue ancienne, plus riche et plus synthétique que l'idiome vulgaire, moins réglée que l'idiome savant, et dont les deux idiomes sont sortis par des voies opposées. On peut comparer l'arabe primitif à ce que devait être la langue latine avant le travail grammatical qui la régularisa vers l'époque des Scipions; l'arabe littéral, à la langue latine telle que nous la trouvons dans les monuments du siècle d'Auguste; l'arabe vulgaire, au latin simplifié que l'on parlait vers le VIe s., et qui, à bien des égards, ressemblait plus au latin archaïque qu'à celui de Virgile ou de Cicéron. »

Les principaux dialectes arabes sont ceux d'Arabie, de Syrie, d'Égypte et de Barbarie. Les trois premiers ne diffèrent entre eux que par la prononciation de certaines lettres et par l'emploi de quelques idiotismes facilement compris dans les pays voisins. L'arabe parlé en Afrique présente des différences plus caractérisées non-seulement dans sa grammaire, mais par suite de l'adoption de plusieurs mots berbères, etc.; cependant ces différences ne vont pas jusqu'à le rendre inintelligible à Damas ou au Caire. Nous n'avons pas à nous arrêter ici sur le dialecte *mapoule* usité dans le Malabar, sur le *mosarabe* qui se conserve encore dans les montagnes de Grenade, ni sur le patois *maltais*, le plus altéré de tous. La situation géographique et l'histoire de ces trois contrées suffisent pour expliquer la corruption de leurs dialectes.

§ 3. — **Coup d'œil sur la grammaire arabe.** — On a indiqué dans le paragraphe précédent les différences caractéristiques qui séparent l'arabe vulgaire de l'arabe dit *littéral* ou classique, c'est-à-dire de l'arabe écrit d'après les règles de la grammaire. On a vu que l'idiome vulgaire n'était, d'une façon générale, que l'idiome littéral dépouillé des voyelles qui marquent les désinences casuelles et les flexions verbales.

Le retranchement de ces voyelles et l'omission d'un grand nombre de mots qui appartiennent exclusivement au domaine littéraire constituent, je le répète, le caractère fondamental de la langue parlée. Cette observation s'applique aussi bien au dialecte de Syrie qu'à l'idiome algérien et magrébin. Il ne serait pas possible d'insister sur la différence de la langue écrite et du langage actuel sans entrer dans une foule d'explications techniques que cette notice ne comporte pas. Le lecteur curieux de les connaître, fera bien de lire le deuxième chapitre du savant ouvrage de M. E. Renan intitulé *Histoire des langues sémitiques*. On se borne à joindre ici un tableau comparatif de la déclinaison et de la conjugaison dans les deux idiomes, afin de mettre mieux en évidence leurs dissemblances et les traits qui leur sont communs.

DÉCLINAISON CLASSIQUE.	DÉCLINAISON VULGAIRE.
Singulier.	*Singulier.*
Nomin. *el-mouslimou*, le musulman. Gen. et dat. *el-mouslimi*, du et au musulman. Accus. *el-mouslima*, le musulman.	Nomin. et cas obliques { *el-mouslim*.
Duel.	*Duel.*
Nomin. *el-mouslimani*, les deux musulmans.	Nomin. manque.
Cas obliques : *el-mouslimeïni*, des deux musulmans.	Cas obliques *el-mouslimeïn*.
Pluriel.	*Pluriel.*
Nomin. *el-mouslimouna*, les musulmans. Cas obliques : *el-mouslimîna*, des musulmans.	Nomin. et cas obliques { *el-mouslimîn*.

Remarque. — Comme on le voit en comparant les deux modèles de déclinaison, l'idiome vulgaire ne fait usage pour les trois nombres que d'un seul cas, à savoir : 1° au singulier, le nominatif *mouslim* dépouillé de la voyelle finale *ou*; 2° au duel, du cas oblique, *mouslimeïn*; 3° au pluriel, du cas oblique *mouslimîn*, également dépouillés de leur voyelle finale. La syllabe *el* qui précède chacun de ces cas est l'article *le, la, les*, qui en arabe n'a ni genre ni nombre et demeure indéclinable. On a dû prendre pour exemple un nom précédé de l'article, afin d'établir une comparaison entre les deux idiomes. Mais il y a dans le littéral une autre déclinaison pour les noms indéterminés, c'est-à-dire privés d'article. On dit par exemple *mouslimoun* « un musulman » *mouslimin* « d'un musulman », *mouslimane* « un musulman », à l'accusatif. Cette déclinaison n'existe pas en vulgaire. Pour dire *un musulman*, on fait précéder le nom de l'adjectif numéral *wahed : p. ex.* *wahed mouslim*, etc.

CONJUGAISON CLASSIQUE.	CONJUGAISON VULGAIRE.
PRÉTÉRIT.	PRÉTÉRIT.
Singulier.	*Singulier.*
1re pers. *katabto*, j'ai écrit.	1re pers. *k'tabt*, j'ai écrit.
2e pers. masc. *katabta*, tu as écrit.	2e pers. masc. *k'tabt*, tu as ecrit.
2e pers. fém. *katabti*, tu as écrit.	2e pers. fém. *k'tabti*, tu as écrit.
3e pers. masc. *kataba*, il a ecrit.	3e pers. masc. *k'tab*, il a écrit.
3e pers. fém. *katabat*, elle a écrit.	3e pers. fem. *k'tabat*, elle a ecrit.

Duel.

3e pers. masc. *katabâ*, ils ont écrit tous deux.
3e pers. fém. *katabatâ*, elles ont écrit toutes deux.

Pluriel.

1re pers. *katabnâ*, nous avons écrit.
2e pers. masc. *katabtoum*, vous avez écrit.
2e pers. fém. *katabtonna*, vous avez écrit.
3e pers. masc. *kataboû*, ils ont écrit.
3e pers. fém. *katabna*, elles ont écrit.

PRÉSENT (et futur).

Singulier.

1re pers. *aktobo*, j'écris ou j'écrirai.
2e pers. masc. *tektobo*, tu écris, etc.
2e pers. fém. *tektobina*, tu écris, etc.
3e pers. masc. *yektobo*, il écrit, etc.
3e pers. fém. *tektobo*, elle ecrit, etc.

Duel.

2e pers. commun *tektobani*, vous écrivez ou écrirez tous deux ou toutes deux.
3e pers. masc. *yektobani*, ils écrivent tous deux, etc.
3e pers. fém. *tektobani*, elles écrivent toutes deux, etc.

Pluriel.

1re pers. *nektobo*, nous écrivons ou écrirons.
2e pers. masc. *tektobouna*, vous écrivez, etc.
2e pers. fem. *tektobna*, vous écrivez, etc.
3e pers. masc. *yektobouna*, ils écrivent, etc.
3e pers. fém. *yektobna*, elles écrivent, etc.

IMPÉRATIF.

Singulier.

2e pers. masc. *oktob*, écris.
2e pers. fem. *oktobi*, ecris.

Duel.

Oktoba, écrivez tous deux.

Pluriel.

2e pers. masc. *oktoboû*, écrivez.
2e pers. fém. *oktobna*, écrivez.

Duel.

Manque.

Pluriel.

1re pers. *k'tabna*, nous avons écrit.
2e pers. masc. et fém. *k'tabtoum*, vous ave écrit.
3e pers. masc. et fem. *k'taboû*, ils et elles on écrit.

PRÉSENT (et futur).

1re pers. *aktob*, j'écris ou j'écrirai.
2e pers. masc. *tektob*, tu écris, etc.
2e pers. fém. *tektob*, tu écris, etc.
3e pers. masc. *yktob*, il écrit, etc.
3e pers. fém. *tektob*, elle écrit, etc.

Duel.

Manque.

Pluriel.

1re pers. *nektob*, nous écrivons ou ecrirons.
2e pers. masc. et fém. *tektobou*, vous écrivez, etc.
3e pers. masc. et fém. *yktoboû*, ils ou elles écrivent, etc.

IMPÉRATIF.

Singulier.

2e pers. mas. *oktob*, écris.
2e pers. fem. *oktobi*, écris.

Duel.

Manque.

Pluriel.

2e pers. masc. et fém. *oktoboû*, écrivez.

Remarques. Pour dissiper l'obscurité qui pourrait résulter de l'identité de forme entre la première et la seconde personne du singulier au prétérit, on emploie souvent en vulgaire, le pronom personnel *ana* « je » pour la première personne, *enta*, féminin *enti* « toi » pour la seconde. *Ana k'tabt*, j'ai écrit; *enta k'tabt*, tu as écrit. — Le temps qui est intitulé *présent* est un véritable aoriste, car il sert aussi pour le futur : c'est alors le sens général

de la phrase qui précise sa signification. Dans l'arabe écrit, le futur est quelquefois précédé d'une particule, comme *sa*, ou *soufa*, qui marque davantage l'idée du futur. En vulgaire, on ajoute ordinairement la syllabe *be* au singulier et au pluriel et *me* à la 1re personne du pluriel. Exemple : *bektob*, j'écrirai ; *betektob*, tu écriras (féminin *betektobi*) ; *biktob*, il écrira ; *mektob* nous écrirons ; *betektoboû*, vous écrirez ; *biktoboû*, ils écriront. — On s'est borné à donner dans le tableau qui précède les temps principaux du verbe arabe, sans faire mention de ceux qui se forment avec l'auxiliaire être, en arabe *kana*, par exemple, le plus-que-parfait : *kount k'tabt* « j'étais, j'ai écrit » c'est-à-dire « j'avais écrit ; » le futur antérieur et quelques autres temps également précédés de l'auxiliaire. — Sans vouloir entrer dans des détails de syntaxe qui relèvent de l'idiome littéral, on doit ajouter que la construction arabe est d'une grande simplicité, comparée à celle du persan et à plus forte raison, du turc osmanli. La phrase arabe est ordinairement courte et se déroule dans le même ordre que le français ; c'est, du reste, un des caractères invariables de tous les idiomes sémitiques de procéder par petites périodes liées entre elles par une particule conjonctive, au lieu de se grouper par membres de phrase à l'aide de prépositions, de participes et de gérondifs, jusqu'à leur résolution dans un verbe final. Voici un exemple de phrase arabe, prise au hasard, où chaque mot peut s'adapter à son correspondant français sans aucune inversion : « Il y a trois choses que l'on ne connait que dans trois occasions : le courage à la guerre ; la présence d'esprit au moment du danger ; l'amitié dans l'infortune :

Selaçatoun lâ touraf illâ fi salaçat ahwal ich-chagâah
trois (choses) ne sont pas connues si ce n'est dans trois occasions le courage
fil harb, wil hazm fi waqt il-khatb, wissaddakah fi waqt
dans la guerre et la prudence en temps de danger et l'amitié en temps
ech-chiddeh.
d'infortune.

§ 4. **Règles de prononciation.** — Nous nous conformerons dans ce paragraphe et dans le petit vocabulaire qui va suivre à la prononciation usitée en Égypte. Comme l'alphabet arabe renferme plusieurs lettres dont l'équivalent manque dans le nôtre, et qu'un gosier européen ne peut prononcer qu'avec une extrême difficulté, nous avons employé faute de mieux des lettres doubles ou des accents pour rendre ces sons aspirés ou gutturaux. L'usage et la fréquentation des gens du pays suppléeront à ce que cette transcription peut avoir de défectueux.

1° La lettre arabe (*djim*) dont la valeur primitive est *dj*, se prononce *g* dur ou *gu* en Égypte. Ainsi, *djébel*, montagne, est prononcé *guébel* par les Égyptiens. Les Syriens prononcent *jébel*.

2° La lettre *h* (*hâ*) au commencement des mots indique une aspiration plus forte que celle que nous lui donnons en français. A la fin des mots cette aspiration est encore plus marquée. Ainsi, *rouh*, l'âme, doit se prononcer à peu près comme si l'on écrivait *roueuh*.

3° Le *kh* (*khâ*) répond au χ des Grecs, ou au *ch* des Allemands dans les mots *nacht*, *noch*, avec un plus grand effort du gosier.

4° Le *s* (*sîn*) indique la prononciation forte et emphatique de notre lettre *s* et ne doit jamais se prononcer comme *z* ; le *ch* (*chîn*) se prononce comme dans *chapeau*, *chose*.

5° Le signe (') (*aïn*) précédant une voyelle doit être prononcé du gos aussi rudement que possible. « Cette articulation absolument inconnue a peuples de l'Europe, dit S. de Sacy, se produit en retirant l'air extérie vers le gosier, et ce mouvement me paraît avoir quelque rapport avec c lui que l'on fait pour la déglutition quand on avale avec peine. » C'est Orient seulement qu'on peut apprécier et imiter ce son et celui du *khâ*.

6° Les mots commençant par la lettre *q* (*qâf*), comme *qaamar*, la lui reçoivent en Égypte une aspiration forte et rude, *aamar*.

7° Le *w* (*wâw*) a ici la valeur que lui donnent les Anglais dans *we with*, etc.; le *th*, la valeur du th anglais dans *the*, ou du θ grec.

8° Le *gh* (*ghaïn*) doit être légèrement grasseyé, comme le γ grec ou des Provençaux.

Vocabulaire arabe-Égyptien[1].

FRANÇAIS.	ARABE.
Oui—non.	Aïwa *ou* naâm — la.
C'est bien—c'est mal.	Taïb — mouch taïb.
Verbes.	*Afa'l.*
Je veux—veux-tu?	Ana ourid—anta tourid?
Nous voulons—voulez-vous?	Nourid?—touridoun?
Je peux—peux-tu?	Youmkinouni—hal youmkinak?
Nous pouvons—pouvez-vous?	Youmkinouna—hal youmkinoukoum?
Je vais—tu vas.	Ana raïh—anta raïh.
Nous allons—j'irai.	Nahnou raïhin—ana arouh.
Autres verbes.	*Afa'l oukhra.*
Apprendre—arriver.	Ta'allama—waçala.
Boire—courir.	Charaba—gara *ou* ramaha.
Comprendre—connaître.	Fahima—'arafa.
Croire—descendre.	Zanna—nazala.
Dormir—entendre.	Nama—sami'a.
Fumer—marcher.	Charaba doukhan[2] —machà.
Monter à cheval—nager.	Rakaba—'ama.
Partir—penser.	Safara—tafakkara.
Parler—se reposer.	Takallama—istaraha.
Revenir—savoir.	'Ada *ou* ragaa—arafa.
Sentir—se souvenir.	Hassa—tazakkara.
Voir—vois-tu?	Chafa—hal tachouf?
Je sais l'arabe.	Ana 'arif el-'arabi.
Parlez-vous français?	Tatkallam bil-faransawi?
Parlez lentement.	Takallam choaïè choaïè.
Substantifs.	*El-asmâ.*
Homme—femme.	Ragoul—mara.
Époux—épouse.	Zoog—zooga.
Père—mère.	Abou—oumm.
Enfant—vieillard.	Walad—agouz, *fém.* agouza.
Garçon—fille.	Ssâbi—bint.
Frère—sœur.	Akh—oukht.

1. Nous rappelons ici que le *g*, même devant une voyelle douce, doit se prononcer dur; ainsi *gara* comme *ga* dans *galerie*; *gi* comme *gui* dans *guide*.

2. Littéral « boire la fumée ».

Corps—tête.	Gism *ou* gaçad—râs.
Bras—main.	Ziraa—yadd.
Jambe—pied.	Sâk—rigl.
Professions.	***Sana'at.***
Douanier—gendarme.	Goumrougji—kawas.
Soldat—médecin.	Askari—hakim.
Marchand—courtier.	Taguir—dallal.
Prêtre—moine.	Kaçıs—raheb.
Tailleur—cordonnier.	Khayyat—saramati.
Épicier—portefaix.	Bakkal—hammal.
Barbier—droguiste.	Hallak—attar.
Libraire—blanchisseuse.	Koutoubji—ghassala.
Habillements.	***Al-malabis.***
Chapeau—bonnet.	Bournita—tarbouch *et* takyyè.
Habit—pantalon.	Badle—chirwal.
Gilet—souliers.	Sideri—markoub.
Robe.	Foustan.
Manteau—chemise.	Bournous—kamis.
Bas—ceinture.	Chourab—izam.
Mouchoir—serviette.	Mahrama—mandil.
Harnachements, etc.	***Adawat roukoub el-kheïl.***
Selle—bride.	Sarg—ligam.
Mors—étrier.	Fakk—rikab.
Cravache.	Kourbag.
Sangle—courroie.	Charika—izam.
Cheval (en général).	Houçan.
Cheval de voyage.	Baguır.
Mulet—âne.	Baghlè—houmar.
Lanterne.	Fanous.
Armes.	***Asliha.***
Fusil—pistolet.	Boundoukyyè—tabanga.
Sabre—couteau.	Sèf—sikkin.
Lance—poignard.	Mizrak—khangar.
Adjectifs.	***Sifât.***
Bon—meilleur et très-bon.	Taïb—ahsan.
Mauvais—mechant.	Radi—charrani.
Grand—petit.	Kabir—saghir.
Éloigné—rapproché.	Baïd — gharib.
Mouillé—sec.	Mabloul—yabis.
Propre—sale.	Nazif—ousikh.
Cher—bon marché.	Rhali—rakhiss.
Chaud—froid.	Harr—bard.
Fort—faible.	Qawi—daïf.
Malade—bien portant.	Marid—fissihha gaïdè.
Honnête—voleur.	Saleh—harami.
Poli—impoli.	Mouaddab—ghaïr mouaddab.
Utile—inutile.	Darouri—ghaïr darouri.
Fidele—trompeur.	Amin—ghachchach.
Laborieux—paresseux.	Chagal—kaslân.
Couleurs.	***Alwan.***
Blanc—noir.	Abiad—aswad.
Brun—gris.	Asmar—singabi.
Rouge—jaune.	Ahmar—assfar.
Bleu—vert.	Azrak—akhdar.

Adverbes.	*Zourouf.*
Ici—là.	Houna—hounaka.
De là—vers là.	Min houna—ila hounaka.
En haut—en bas.	Ila a'la—ila asfal.
Autour—auprès.	Hawla—bil qourb.
En face—en arrière.	Qoubal—wara.
Devant—derrière.	Qouddam—ila wara.
A droite—à gauche.	Yaminan—chimalan.
Jamais—toujours.	Abadan—daïman.
Longtemps—autrefois.	Zamanan tawilan—sâbikan.
Dernièrement—tout de suite.	Ankarib—fil hal.
Tôt—tard.	Aguilan—moutaakhiran.
Un peu—beaucoup.	Choaiè—kitir.
Trop—pas assez—rien.	Ziada—ma yakfi—aslan.
Combien?—comment?	Kaddéch ?—kaïfa?

Prépositions.	*Hourouf oul-garr.*
à (vers)—de (en).	Ila—min.
Dans—hors de.	Fi—'an.
Avec—sans.	Maâ—ghaïr.
Pour—contre.	Min agl—khilaf.

Noms de nombres[1].	*Asma al'adad.*
Un—une.	Wahed—wahdè.
Deux—trois—quatre.	Etneïn—tlàtè—arbaá.
Cinq—six—sept.	Khamsè—sittè—sabaa'.
Huit—neuf—dix.	Tamanyè—tisa'—achara.
Onze—douze—treize.	Hidachar—itnachar—tlatachar.
Quatorze—quinze—seize.	'Arbatachar—khamastachar—sittachar.
Dix-sept—dix-huit.	Sabaatachar—tamentachar.
Dix-neuf—vingt.	Tisa'tachar—ichrin.
Vingt-un—Trente.	Wahed ou ichrin—talatin.
Quarante—cinquante.	Arbeïn—khamsin.
Soixante—soixante-dix.	Sittin—sabiin.
Quatre-vingt.	Tamanin.
Quatre-vingt-dix.	Tisin.
Cent—deux cents.	Miè—miataïn.
Mille—deux mille.	Elf—elfeïn.
Dix mille—cent mille.	Acharat elaf—mitalf.
Premier—second.	Awal—tani.
Troisième—quatrième.	Talit—rabi'.
Moitié—tiers—quart.	Nousf—toult—roub'.
Double—triple.	Marrateïn—tlat marrat.

Locutions usuelles.	*Al istilahat.*
Pour acheter ou payer.	*Fil bai' oual chira.*
Combien cela coûte-t-il?	Kam di ieswa?
Une piastre—cinq piastres.	Kyrch wahed—khamas gourouch.
Une pièce de vingt piastres.	Binto (de l'italien *vinti*).
C'est cher—c'est trop cher.	Haza ghali—ghali kitir.
C'est bon marché.	Haza rakhiss.
Je ne veux payer que.	Ana la adfa' illa....

1. Voici les chiffres communs aux Turcs, aux Arabes et aux Persans; leur système de numération est semblable au nôtre :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30	100	1000
١	٢	٣	۴	٥	٦	٧	٨	٩	١٠	٢٠	٣٠	١٠٠	١٠٠٠

Pour demander à boire ou à manger.	*Fi talab chourb ou akl*
J'ai faim—j'ai soif.	Ana gui'an—ana 'atchan.
Où y a-t-il de l'eau?	Fein tougad al-mayè?
Avez-vous à manger?	Hal 'indak cheï lilakl?

Dans un café.	*Fil kahwa.*
Garçon!	Ya walad!
Apporte-moi une limonade.	Guibli limounada.
Un orgeat.	Charab allouz.
Du café—du thé.	Kahwa—tchaï.
Une pipe—du tabac.	Choubouk—doukhan ou tabgh.
Un narguilé.	Narguilè.
Du sucre—du halwa.	Soukkar—halawa.
De l'eau-de-vie.	Araki.
Un journal.	Yawmyè.
N'avez-vous à manger?	Ma 'indak lilakl?
Qu'est-ce qui sera le plus tôt prêt?	Mallazi yacir hadeuran awal?

Le déjeuner. — Le dîner.	*Al ghada. — al 'acha.*
Fourchette—cuiller.	Achouka—malla'ka.
Couteau—serviette.	Sikkin—mahrama *et* manchaf.
Assiette—verre.	Ssahn—koubbayè.
Sel—poivre.	Malh'—filfil.
Huile—vinaigre.	Zet—khall.
Soupe—bouillon.	Chourba—maraka.
Pain—vin.	Khoubz—nabiz.
Viande bouillie.	Lahma maghlyè.
Viande rôtie.	Lahma maamara.
Viande de bœuf—de veau.	Lahm ettôr—lahm igl.
Viande de mouton—poulet.	Lahm kharouf—frakh.
Poisson.	Samak.
Œuf à la coque.	Bed machouï *ou* maslouk.
Œuf sur le plat.	Bed magli.
Omelette.	'Igga.
Légumes—salade.	Khodarat—salata.
Dessert—fruits.	Noukl—fawakè.

Dans un hôtel.	*Fil madyafè.*
Avez-vous une chambre?	Hal 'indak oda?
Un bon lit?	Sarir tayib?
Des draps propres?	Milaya nadefa?
Un matelas?	Martabè?
Une couverture de laine.	Tahta min souf.
Un vase de nuit—les lieux.	Kasyyè—kanif.
Savon—eau à laver.	Saboun—mâ lil ghassl.
Serviette—lumière.	Mahrama—chamaa.
Table—chaise.	Taoula (de l'italien)—koursi.
Tapis—natte.	Siggadè—hassira.
Mon linge est sale.	Hawaïgi wiskha.
Faites venir la blanchisseuse.	Guibli el ghassalè.
Quand m'apporterez-vous mon linge?	Emtè teguini hawaïgi?
Je veux aller dormir tout de suite.	Ourid anam halan.
Éveillez-moi demain de bonne heure.	Sahhini boukra badri.

Pour demander l'heure.	*Liagl soual 'an saat azzaman.*
Quelle heure est-il?	Essaa' kam?
Minuit—midi.	Nousf il leïl—nousf il nahar.
Une heure—deux heures.	Saa' wahdè—saa' tneïn.
Trois heures et demie.	Saa' tlatè ou nous.

Quatre heures un quart.	Saa' arbaa' ou roub'.
Six heures moins un quart.	Saa' sitte illa roub'.

Le temps. — Jours de la semaine.	*Azzaman-ayyam al asbou'.*
Aujourd'hui.	Anahardè.
Ce matin—ce soir.	Haza sabah—hazal mèça.
Hier—hier soir.	Boukra—boukra soubh.
Demain—demain matin.	El barih—elbarih el maghreb.
Il y a trois jours.	Min mouddat talat ayyam.
Dans dix jours.	Ba'd acharat ayyam.
Dimanche—lundi.	Al ahad —al itnein.
Mardi—mercredi.	Al talat—al arba'.
Jeudi—vendredi.	Al khamiss—al gouma'.
Samedi—une fête.	Al sabt—'yd.
L'année—les mois.	Al sanè—al achhour.

Pour voyager et moyens de transport.	*Liagl assafar wa adawat al rahel.*
Un cheval—un âne.	Hoçan *et* baguir—houmar.
Un chameau.	Gamal.
Une valise—une malle.	Khourg—sandouq.
Une charrette.	'Arabyè.
Un bateau—barque à voiles.	Markeb—dahabyyè.
Un bateau à vapeur.	Markeb nar.
Un courrier—un coureur.	Saayi—saïs.
Un interprète—un cuisinier.	Tourgouman—tabbakh.

Pour partir ou s'arrêter.	*Fissafar wal raha.*
Quand partons-nous?	Emtè nesafer ?
Je veux partir tout de suite.	Ana ourid asafer halan.
Jusqu'où allons-nous aujourd'hui?	Ila aîna narouh annahardè?
A quelle heure arrivons-nous au Khan ?	Aï saa naçil ilal madyafè?
Où peut-on passer la nuit?	Fèn youmkinouna nenam elleïl?
Marchons plus vite. — Vous allez trop vite.	Nemchi bil agal—enta mista'gil.

Pour demander son chemin.	*Liagl assoual' an attariq.*
Est-ce là le chemin de....?	Hal min houna attariq ila....?
Toujours tout droit.	Stamir doughri.
Est-ce à droite ou à gauche?	Hal yaminan aw chimalan?
Revenez en arrière.	Irga' ila warak.
Vous vous-êtes trompé de route.	Enta inrachet fittariq.
Je vais au Caire.	Ana raïh Mussur.
Je viens d'Alexandrie.	Ana gaïh min Iskenderyèh.
Par-dessus la montagne.	Fawk al gabal.
Le long de la rivière.	Ala chatt annahr.
Sur le bord de la mer.	Ala chatt albahr.
En descendant la vallee.	'Indal nuzoul ilal wadi.
Quelle distance y a-t-il de....?	Ma hyal mesafè lihadd....?
Le chemin est-il bon?	Hal tariq tayib?
C'est une route facile.	Haza tariq moustahsan lil mourour.
C'est un mauvais sentier.	Haza dar moukhif.
Veux-tu m'y conduire?	Hal tourid tonacalni hounak?
Y a-t-il des voleurs?	Hal yougad hounak haramyya?
Ville—village.	Medinè—karye
Khan ou hôtel—maison.	Madyafè—bèt *ou* dâr.
Cabane—tente.	Hicchè—khimè.
Église.	Keniçè.
Couvent—mosquée.	dèr—gami' *ou* masgid.
Ruines—antiquités.	Tall—almouattakat.
Vieux château.	Kasr kadim.

Tour—moulin.	Madnè—tahoune.
La mer—une île.	Albahr—gazira.
Un lac—un marais.	Bouhaïra—batya.
Un fleuve ou une rivière.	Nahr.
Ruisseau ou canal—citerne.	Kana—sarig.
Fontaine—puits.	En—bir.
Montagne—défilé.	Gabal—darb.
Plaine—vallée.	Sahl—wadi.
Rocher—bois.	Sakhra—rhaba.
Quel est cet arbre?	Ech hazi chagar?
Nord—sud.	Cnimal—garoub.
Ouest—est.	Maghreb—machrek.
Arabe—Turc.	Arabi—tourki (osmanli).
Français—Anglais.	Firensiz—ingliz.
Italien—Russe.	Italian—moskow.
Grec—Armenien.	Roumi—ermeni.
Juif—tributaire.	Yahoudi—ghizi.
Il pleut—il pleuvra.	Tamtour—satamtour.
Il a plu hier.	Matarat al bariha.
Il fait un grand vent.	Fi hawa kitir.
Un orage.	Zoubaa.

Pour appeler.	*Liagl al nida.*
Eh l'homme!—Eh la femme!	Ya ragoul!—ya heurma!
Eh le garçon!—Eh la fille!	Ya walad—ya bint!
Quel est ton nom?	Ech ismak?
Viens ici—va-t'en.	Taala houna—rouh *ou* izhab.
Prends garde—gare.	Oua'—dahrak.
Bonjour—bonsoir.	Sabah al khaïr—méçal khaïr.
Adieu.	Khatrak.
Tu es un brave homme.	Enta ragoul taïb.
Je suis malade.	Ana marid.
Va chercher un médecin.	Rouh' inda hakim.
Je tousse—j'ai la fièvre.	Ana baasel—'andil houmma.
J'ai la diarrhée—la migraine.	Andi isehal—'andi al chakika.
Y a-t-il un pharmacien.	Hal yougad agzagi?
Un purgatif—un vomitif.	Mousehil—mougayi.
Un fébrifuge.	Didd al houmma.
Un cataplasme.	Labkha.
Un vésicatoire.	Hirraka.
De la charpie.	Taftiq.

La poste.	*Fil basta.*
A quelle heure arrive le courrier?	Aï saa' yigi al-sayi?
Avez-vous une lettre pour moi?	Hal 'indak maktoub li?
Combien paye-t-elle?	Kaddach iswa?

Au bain.	*Fil hammam.*
Il fait très-chaud aujourd'hui; allons au bain.	En nahardè harr chedid, nerouh al hammam.
Volontiers, car je suis très-fatigué.	Taïb, lianni ta'ban kitir.
Nous voici arrivés—ôtez mes bottes.	Anahnou waçalna—ygla' gazmeti.
Où mettrai-je mes effets?	Fèn ahott syabi?
Baigneur, je te confie ma montre, veille sur elle.	Hammamgi, affouda' indak saati; houa terouh.
Ce bain jouit d'une bonne réputation.	Hazal hammam laou souma' tayybè.
Mettez des sandales pour ne pas vous brûler les pieds.	Hott all koubkab khawfan riglak tanharik.
Mettez ce pagne autour de vos reins.	Houda hazal bachkir ala ourtak.
Allons, masse-moi un peu.	Yallah kabbisni choaïè.

Frotte-moi avec la brosse.	Dallikni bil fourcha.
C'est assez—ce n'est pas assez.	Ykfini—haza la ykfini.
Savonne-moi la tête.	Aghsil râçi bil saboun.
C'est trop—arrête-toi.	Haza kitir—bas.
Verse-moi de l'eau chaude.	Soubbili maoun sakhin.
Il fait trop chaud ici; sortons.	Eddinja houna harr, netlâ' barra.
Enveloppez-moi la tête de ces serviettes.	Leff raçi bi haziil fouat.
Prépare-moi un bon lit (de repos)	Haddar li serir taiib lil raha.
Viens m'habiller.	Taala, labbisni.
Voici le prix du bain.	Hahoua taman al hammam.
N'oubliez pas le garçon.	La tensa al khaddam.
Tiens, prends.	Khoud.

Avec les âniers.	*Lil-hammarin*
Eh! l'ânier.	Ya hammar!
Combien pour aller à la citadelle?	Ma hyal mesafè lihadd al-qalâ?.......
— — — aux tombeaux des Mamelouks?	— — — lihadd qoubour al-mouk?
Je te prends à la journée.	Igratak iawmyè.
Allons! en avant!	Yallah—emchi.
A droite—à gauche.	Yaminak—chimalak.
Arrête.	Quof—osbor.
Retourne en arrière.	Le wara-warak.

S'adressant aux passants pour leur crier gare.	*Li a'birin ettariq 'andal izdiham.*
Prends garde—prends garde!	Oua'!—oua'!
Eh! l'homme!—et la femme!	Ya ragol!—ya mrat!
Eh! le garçon!—eh! la fille!	Ya walad!—ya bint.
(Prends) ta droite!—(prends) ta gauche!	Yaminak—chimalak!
(Prends garde à) ton pied—ton épaule!	Reglak!—dahrak!

Expressions géographiques.

Ard—terre.	Kamar—lune.
Aïn—source.	Kantarah—pont.
Bab—porte.	Kala'h—forteresse.
Bahr—mer, quelquefois, lac.	Kassr—château.
Bir—puits.	Kefer (hébreu)—village.
Beït—maison.	Kherbèh—ruine.
Bohaïrah—lac.	Khoraïbèh—petite ruine.
Bordj—tour.	Koubour—tombeaux.
Charq—est.	Mar (syriaque)—saint.
Chimal—nord.	Mediah—défilé.
Dar—maison (en Égypte).	Mèdìneh—ville.
Déïr—couvent.	Mersa—port.
Gjébel—montagne.	Mina—havre.
Gjédid—nouveau.	Nahr—fleuve et rivière.
Gjézirèh—île.	Ouadi—vallée, torrent.
Gjaun—golfe.	Ras—cap, promontoire.
Gjissr—Digue.	Nébi—prophète.
Gjunoub—sud.	Neba'—source.
Gharb—ouest.	Nakb—défilé, gorge de montagne.
Hagar—pierre.	Sébil—fontaine bâtie.
Hissar—forteresse.	Souq—marché.
Kadim—ancien.	Tell—colline, tertre.
Karieh—bourg et village.	

A ces mots se joignent, dans la composition des noms géographiques, beaucoup de mots usuels, par exemple, ceux de *Abou*, père; *Oum*, mère; *Ibn*, fils, pluriel

bent: *bint*, fille, pluriel *bendt*; *Cheikh*, vieillard. chef. On intercale très-souvent l'article *el*, ou l'une de ses formes euphoniques *ed*, *en*, *er*, *es*, *ech*, *et*, qui ne sont que l'article lui-même, absorbé par la lettre initiale du mot qui le suit, ainsi : *ed-Deir*, le couvent, au lieu de *el-Deir*, *ech-Cheikh*, au lieu de *el-Cheikh*. Toutefois l'arabe égyptien moins pur que l'arabe syriaque néglige ces formes de l'article, et au Caire on dit : *Bab-el-Nasr*, *Kasr-el-Nil*, au lieu de *Bab-en-Nasr*, *Kasr-en-Nil*., etc. Nous devons prévenir que les noms propres qu'on rencontrera dans la suite de cet ouvrage présenteront quelquefois une orthographe différente de celle que nous avons donnée dans ce vocabulaire ; la nécessité de conserver la prononciation nous a fait passer, dans ce cas, sur ce qu'exigerait l'étymologie ou l'orthographe correcte.

SECTION VI. — MANIÈRE DE VOYAGER, SAISON FAVORABLE, HYGIÈNE, ETC.

§ 1. **Communications maritimes, chemins de fer, poste.** — On se rend ordinairement en Égypte par Marseille, Brindisi ou Trieste; la compagnie des *Messageries Maritimes françaises* a établi: une ligne hebdomadaire de Marseille à Alexandrie par Naples; le trajet se fait en six jours (voir les *Renseignements généraux*); une ligne bi-mensuelle de Marseille à Alexandrie et Port-Saïd par Malte; une autre ligne bi-mensuelle, de Marseille à Hon-Kong, touchant à Port-Saïd. Le *Lloyd autrichien* a un service direct de Trieste à Alexandrie par Corfou, hebdomadaire; un service mensuel de Trieste à Bombay, par Port-Saïd et Suez. — Une *ligne anglaise* heddomadaire va de Venise à Alexandrie par Brindisi et Ancône; on peut aussi se rendre en Égypte par deux *lignes italiennes*; l'une tri-mensuelle, de Gênes à Alexandrie, par Naples; l'autre mensuelle, de Gênes à Bombay, par Port-Saïd. (Voir pour les autres lignes, et pour le détail de ces lignes, les *Renseignements généraux*, à la fin du volume.)

Chemins de fer. — De nombreuses voies ferrées existent dans la basse Égypte (voir p. 169-170); on pourra se rendre par ce moyen à Ismaïlia, Suez, Tantah, Mansourah, Damiette; la ligne qui s'avance vers le sud est maintenant terminée jusqu'à Syout; un embranchement mène à Médinet-El-Fayoum. (Voir, pour chacune de ces lignes, les *Renseignements généraux*.)

Poste. — Il existe à Alexandrie des bureaux de poste français, anglais, autrichien, italien, grec; à Port-Saïd et Suez il y a un bureau français; les lettres expédiées de France arrivent par la voie de Marseille ou de Brindisi; le bureau français établi à Alexandrie remet celles qui sont destinées à l'intérieur de l'Égypte, à l'administration égyptienne, qui se charge seule de les faire parvenir à destination; la taxe des lettres de l'Égypte pour la France et pour le reste de l'union postale est de 0 30 centimes, comme des lettres de France pour l'Égypte, si elles sont remises au bureau français à Alexandrie, et affranchies par des timbres français; elle est 1 piastre 1/2, ..., quand les lettres sont remises à la poste égyptienne et affranchies par des timbres égyptiens; ce tarif est appliqué seulement depuis le 1er janvier 1876 pour la France et pour les autres puissances qui ont adhéré à l'union postale de Berne; le prix établi par la convention, pour la lettre de 15 grammes, varie entre 0 20 et 0 32; la France et la Grèce ont adopté 0 30; les autres pays, 0 25. — Tous les États de l'Europe, l'Égypte, les États-Unis

ont adhéré à l'union postale à partir du 1er juillet 1876. L'Inde angla et les colonies françaises en feront partie.

Les lettres pour l'intérieur sont transmises par les postes indigènes c'est au siége local de leur administration qu'il faut les réclamer, à mo qu'on n'ait eu le soin de les faire adresser au consul ou à l'agent con laire de sa nation.

Le *télégraphe électrique* met en communication les principales vil d'Égypte. (Voir, pour les statistiques, page 170). Le service se fait en fr çais, italien et anglais au Caire et dans la basse Égypte, en langue ar seulement dans la haute Égypte et au delà. Avant de quitter le Caire p le voyage du Nil, il faut donc, pour le cas où l'on aurait à faire usage télégraphe, s'assurer le concours d'une personne, banquier, maître d'hô ou autre, qui puisse recevoir les dépêches en arabe pour les traduire les transmettre en Europe, ou réciproquement, aux adresses convenue l'avance.

Les lignes en exploitation sont:

Du Caire à Alexandrie, et de la banlieue de ces deux villes.

Du Caire à Galioub et au barrage.
d° à Ghara, par Bénah.
d° à Suez, par Bénah.
d° à Mansourah, par Galioub.
d° à Suez (ancienne ligne, directe).
De Benhah à Mit-Berreh.
d° à Zagazig et à Suez.
De Tantah à Talka et Damiette.
d° à Zifté.
d° à Dessouk.
d° à Chibin-el-kom.

D'Ismaïlia à Port-Saïd.
De Kantara à Port-Saïd.
De Damanhour à Atfèh et à Rosette.
Du Caire à Minièh et à Syout.
De Syout à Kénèh et à Assouân.
D'Assouân à Ouady-Halfa et à Korbe Sélim.
De Korbeït-Sélim à Ourdièh et à Abc Doum.
D'Abou-Doum à Berber et à Chendy.
De Chendy à Khartoum.
De Berber à Kassala et à Souakin.

Au point de vue de l'extension récemment donnée aux relations télégra phiques de l'Égypte avec les contrées lointaines, nous citerons notammen et comme les plus importantes, la prolongation jusqu'à Hong-Kong de ligne de Suez à Aden et aux Indes, et les lignes projetées et en voie d'exé cution vers Bone (Algérie), jonction avec Alger et Marseille, et d'Alexandr à la Canée (jonction avec les lignes de l'archipel).

L'Égypte est reliée à l'Europe par deux lignes télégraphiques : l'un anglaise, passe par Malte, l'autre, égytienne, par la Syrie et Constantinopl

La Compagnie Anglaise du télégraphe (*Anglo-Méditerranean Egyptia Company*) exploite les lignes ci-après: Alexandrie à Suez par le Cai (ancienne ligne), Alexandrie à Suez par Benhah-Zagazig (nouvelle ligne), d Port-Saïd à Suez par Ismaïlia, et d'Alexandrie à Ramlèh.

Administration centrale à Alexandrie: derrière la Bourse, maison Canelli

L'administration du télégraphe anglais, au Caire, a son siége dans l maison de la poste égyptienne, sur l'Ezbékyèh.

Tarif des dépêches de 20 mots, adresse et signature comprises, expédiée d'Alexandrie aux destinations suivantes:

DESTINATIONS.	Liv. st.	DESTINATIONS.	Liv. st
Caire	0 4 2	Bengazi	0 13
Suez	0 8 4	Tripoli	1 0
Stations du Canal de Suez	0 12 6	Malte	1 0

DESTINATIONS.	Liv.	st.		DESTINATIONS.	Liv.	st.	
Londres	1	10	0	Espagne et Portugal	1	10	6
Angleterre (province)	1	11	0	Russie	1	11	
France, Belgique, Mecklembourg, Autriche, Hollande, Prusse, Principautés Danubiennes	1	7	6	Suisse, Sardaigne (Ile)	1	6	0
Algérie et Tunisie	1	9	0	Suède	1	10	0
[illegible]	1	8	0	Sibérie 1re région	1	18	0
[illegible]	1	5	0	id. 2e »	2	4	0
				Turquie d'Europe	1	8	0
				Wurtemberg	1	6	6

La nouvelle Compagnie anglaise, *The British Indian Telegraph Company*, montée au capital souscrit de 1 200 000 livres st., a posé un câble dans la mer Rouge. Ce câble relie Suez, Aden et Bombay.

Le tarif pour cette nouvelle ligne télégraphique, qui est reliée aux lignes anglaises fonctionnant entre Suez, Alexandrie, Malte et l'Italie, est de [illegible] francs entre Londres et Bombay, pour les dépêches de 20 mots.

§ 2. **Passe-ports, douane, consuls, papiers de crédit, hôtels.** — Les *passe-ports* sont exigés à Alexandrie et à Port-Saïd, au débarquement. [illegible] ils sont envoyés au consulat de la nation à laquelle appartient le titulaire du passe-port, qui devra aller l'y réclamer. Dans l'intérieur du pays, on n'en a jamais besoin; il est même inutile de se munir de *teskérés* ou de *firmans* du gouvernement indigène, à moins qu'on n'ait en vue quelque but spécial, tel que des fouilles, des découvertes à entreprendre, qui demandent alors l'autorisation et la protection des autorités locales. La douane n'est guère plus sévère, et un léger baghchich (*pourboire*) donné aux employés les rend encore plus accommodants. Il y a cependant un droit de sortie, et même une interdiction, sur les antiquités égyptiennes, sauf autorisation spéciale.

Consuls. — La France est représentée en Égypte par un consul général résidant à Alexandrie : ses fonctions l'appellent souvent au Caire, surtout en été, saison où y réside le vice-roi; il est bon, en pareil cas, de s'adresser au chancelier du consulat. Il existe encore des consuls, vice-consuls et agents consulaires, au Caire, à Port-Saïd, Ismaïlia, Tantah, Suez, Mas-[illegible]ah, Kénèh, etc. Au Caire, le consul se prête volontiers à faciliter aux étrangers leurs rapports avec les dogmans et *reïs*, pour le voyage sur le Nil, à leur donner toutes facilités pour visiter la haute Égypte, régler les contrats avec les bateliers, etc.

Papier de crédit. — Alexandrie et le Caire sont les seules villes sur lesquelles on puisse d'une manière certaine se procurer du papier de crédit; nous indiquons aux *Renseignements* le nom des principaux banquiers.

Hôtels. — On trouve des hôtels à l'européenne à Alexandrie, au Caire, à Port-Saïd, à Ismaïlia, à Suez. (V. *Renseignements généraux.*) Il y en a encore, mais de très-modestes à Kafr-Zayat et à Tantah. Dans la haute Égypte, il n'y faut plus compter : il y a à Kenèh, et à Louqsor surtout quelques maisons où les Européens pourraient s'installer. Les voyageurs qui doivent séjourner dans la haute Égypte pour cause de santé ou pour des recherches scientifiques, trouveront encore à s'entendre à ce sujet soit avec les indigènes, soit avec quelques agents consulaires étrangers. Mais l'immense majorité des voyageurs logent et mangent sur les bateaux à vapeur, ou sur les canges ou dahabiehs qui les ont amenés.

§ 3. Dépense du voyage. Drogmans, etc. — Quant à la dépense du voyage d'Égypte, on peut dire d'une manière générale qu'une excursion de trois mois en Égypte, aller et retour en Europe, peut revenir, dans les conditions ordinaires, de 6 à 8000 francs, si l'on prend les premières classes des chemins de fer et du paquebot, et cette somme peut se réduire considérablement si l'on prend les secondes classes, et qu'on remonte le Nil en compagnie d'autres voyageurs. Le voyage du Nil à l'ancien système, dans une cange, monte à lui seul à environ 6 à 8000 fr. pour deux mois jusqu'à la 1re cataracte et retour, dépense générale qui peut se partager entre plusieurs voyageurs, le nombre de ceux-ci n'apportant guère d'augmentation que sur le prix de la nourriture; dans les nouveaux bateaux à vapeur, le même voyage dure 20 jours et coûte 1200 fr. jusqu'à la première cataracte.

La dépense moyenne des hôtels en Égypte est de 15 à 25 fr. par jour.

Les *drogmans* sont en Égypte ce qu'ils sont dans le reste de l'Orient. C'est dans les grands hôtels du Caire qu'on trouvera les meilleurs pour le voyage de la haute Égypte ou du Sinaï; il est de la dernière importance de ne prendre qu'un drogman honnête et connaissant bien son métier; la nature du choix que l'on aura fait exercera une grande influence sur l'agrément, la commodité et l'utilité du voyage: les bons drogmans sont très-rares; il ne faut pas attendre d'eux les connaissances d'un cicérone italien pour vous indiquer les points intéressants ou vous donner des renseignements historiques; c'est assez qu'ils vous conduisent où vous voulez aller; le voyageur doit faire lui-même son itinéraire d'après ses livres, ses cartes, ses goûts personnels et abandonner tout au plus au drogman le soin de régler les étapes; encore faut-il surveiller l'emploi qu'il fera de cette faculté; il ne faut pas se fier, pour le choix d'un drogman, à la recommandation quelquefois intéressée d'un maître d'hôtel; il est bon de s'entourer de toutes les garanties possibles, de se renseigner auprès de quelque personne de confiance, un banquier, un consul, et, malgré toutes ces précautions, on n'arrivera pas toujours à obtenir des indications certaines.

Pour les courses dans la ville et ses environs, un *drogman de place* (4 fr. pour la demi-journée, 8 fr. pour la journée entière) ne sera utile que comme interprète et pour faire visiter les principales mosquées pour lesquelles une permission est nécessaire; le plus souvent, après voir consulté les indications de ce livre, on peut régler soi-même l'emploi de chaque journée, et le cocher ou l'ânier qu'on aura avec soi saura toujours vous comprendre et vous conduire. (1 voiture en général : 3 fr. l'heure; 1 âne : la course 0 fr. 50 c., la demi-journée 2 fr. 50 c., la journée entière 5 fr.).

Voyage sur le Nil. — Le voyage véritablement spécial à l'Égypte, c'est le voyage sur le Nil; il peut se faire aujourd'hui, soit sur une barque particulière, soit sur un bateau à vapeur. Les bateaux à vapeur dont l'entreprise a été concédée à M. Thomas Cook et fils par l'administration du Khédive, font maintenant deux services :

1° Un service régulier de quinzaine entre le Caire et Assouân (1re cataracte) depuis les premiers jours de décembre jusqu'aux premiers jours de mars. Ces bateaux, suffisamment confortables, contiennent de 25 à 30 per-

...nnes ; toutes les cabines sont à 1 ou 2 lits ; le service est celui des hôtels ; ...n médecin et un drogman accompagnent les touristes à chaque voyage. ...trajet, aller et retour, dure 20 jours et coûte à peu près 1200 fr., y com... la nourriture, les ânes et les guides pour visiter les monuments.

Les bateaux s'arrêtent à :

B...chyn	3 heures	Syout	5 heures
...ouef	2	Bellianèh (pour visiter Abydos)	8
...a	2	Kénèh et Denderah	8
...Hassan	3	Louqsor (ruines de Thèbes) ..	3 jours
Es...h	3	Assouân (pour visiter les îles d'Éléphantine et de Philæ et la 1re cataracte.)	1 j. 1/2
E...	6		
...bos et Silsilèh	1		

...retour : 1 heure à Ombos, Edfou, Esnèh, Louqsor, Kénèh et Syout ;

En correspondance avec le service ci-dessus, un service régulier existe ...Philæ (1re cataracte) et Ouady-Halfa (2e cataracte). Le trajet, aller et ...r, dure 15 jours et coûte à peu près 860 ou 1000 fr. suivant qu'on a ...n pris sa place en partant du Caire. Les bateaux qui font ce deuxième ...ice sont plus petits, contiennent de 12 à 15 personnes et s'arrêtent à :

D...	2 heures	Séboua	1 heures
Ker...eh	2	Korosko	3
K...cheh	4	Amada	2
...ur	2	Derr	4
...	2	Ibrim	2
...h	2	Ibsamboul	1 jour
M...rakah	2	Ouady-Halfa	1

Pour plus de renseignements, on s'adresse : à Paris, à l'agence de M. Cook et fils, place du Havre n° 15 ; à Alexandrie et à Boulaq, à l'admi...tration des paquebots-poste khédiviés ; au Caire, aux principaux hôtels ...à l'agence elle-même, hôtel Shepheard (Voir aussi aux *Renseignements ...ateur.*)

Ce mode de transport convient aux voyageurs qui sont seuls ou qui recu...devant la dépense de temps et d'argent qu'entraîne le voyage en bar... particulière ; il leur procure l'avantage de n'être à la merci, ni du vent, ...es gens qui les accompagnent, et leur épargne des incertitudes et des ...; il donne aux simples touristes le temps nécessaire pour visiter les ...uments et leur permet de prendre un aperçu très-suffisant du pays. ...onvénient de cette manière de voyager, c'est qu'on aliène sa li...té d'action, que tout est prévu et réglé d'avance et qu'il faut man...er et admirer à heure fixe. Nous ne sommes pas toutefois l'ennemi de ...manière de voyager, car il vaut mieux avoir vu un peu à la hâte que ...rien avoir vu du tout, comme cela arrive à beaucoup de Français, qui ...ent devant la dépense de temps et d'argent.

...barques particulières (dahabièhs) conviennent au contraire aux fa...es et aux sociétés de touristes qui peuvent disposer de deux ou trois ...pour le voyage du Nil ; elles leur permettent de faire ce voyage avec ...te loisir, de soin et de profit. On est alors son maître et on voyage à ...ise. On a le choix entre deux arrangements : le premier consiste à ...endre avec un drogman, qui se charge de transporter sur un bateau à ... soit le voyageur seul, soit une compagnie jusqu'à Thèbes et Assouân

et de fournir la nourriture pendant le trajet; le second est de louer soi-même un bateau et de le pourvoir des approvisionnements nécessaires.

Dans le premier cas, c'est-à-dire, si on fait un marché à forfait avec un drogman, on passe devant son consul un contrat où les obligations et les droits respectifs sont soigneusement stipulés. Tout doit y être prévu et déterminé, la grandeur du bateau, le nombre de personnes pour lequel il sera approprié, le nombre de repas, et pour chaque repas, le nombre de plats, la qualité des vins. Les vins toutefois sont en général achetés et payés à part. Rappelons-nous d'ailleurs que le voyageur doit être sobre, s'il veut conserver sa santé (V. *Hygiène, introduction générale.*) Toutes les dépenses accessoires, en ce qui regarde les baghchich, les guides, les ânes et les chevaux pour les excursions aux temples et aux tombeaux, doivent être mises à la charge du drogman. Il faut déterminer de combien de jours on veut disposer pour la visite des ruines et pour les excursions plus éloignées, si l'on en projette, ainsi que le temps où l'on veut être ramené au Caire. Sur la somme convenue, la moitié ou les deux tiers sont comptés en passant le contrat, le reste est payé au retour. Voici le modèle d'un contrat de ce genre :

« Nous soussignés N... et N..., sommes convenus aujourd'hui avec le drogman N., de faire avec lui un voyage en remontant le Nil, et nous avons arrêté les conditions suivantes :

1. Le drogman N... s'engage à se pourvoir d'une cange (ou autre sorte de bateau qu'il faut déterminer, voyez ci-après) spacieuse (on peut déterminer la grandeur) et commodément équipée, avec un tendelet et une chaloupe, pourvue en outre de lits, de linge de lit, de tables, de chaises, de vaisselle, de verres, de vases à filtrer, et de tous les autres objets que l'on doit fournir à des passagers de première classe.

2. Le drogman N... s'engage à fournir toutes les provisions de bouche, les vins et les liqueurs, les bougies et les lampes nécessaires pour le voyage, et à donner chaque jour, tant au déjeuner qu'au dîner, autant de services que les soussignés le demanderont (à moins qu'on ne les détermine d'avance, ainsi que la nature des vins et des liqueurs, comme il a été dit).

3. Le drogman N. s'engage à se fournir d'un cuisinier, d'un domestique et d'un aide pour laver le linge et tenir propres les chambres des voyageurs, et à les payer pendant toute la durée du voyage.

4. Le drogman N. s'engage à conduire, dans ces conditions, MM. N.... et N..., avec leurs femmes et leurs enfants, jusqu'à Assouân, et à les ramener au Caire; à leur donner quinze jours de séjour à terre pendant le voyage (ou tout autre nombre que l'on voudra stipuler), partout où il leur plaira de s'arrêter, et à leur procurer des guides, des ânes avec des selles pour visiter tous les endroits qu'ils voudront voir.

5. Pour remplir les obligations déterminées par les paragraphes précédents, le drogman N... reçoit de MM. N... et N. la somme de 5600 fr. en or, dont moitié payée maintenant, et le surplus quand on sera de retour au Caire.

6. S'il arrivait que MM. N... et N... s'arrêtassent plus longtemps dans les diverses stations qu'il n'est stipulé à l'art. 4, MM. N... et N... s'engagent à payer au drogman N... la somme de 90 fr. pour chaque jour qui dépasserait le terme fixé.

7. Si les susdits voyageurs, après leur arrivée à Assouân, avaient le désir d'aller jusqu'à la seconde cataracte, le drogman N... promet de les y conduire dans le même bateau et dans les mêmes conditions. De leur côté, MM. N... et N... lui payeront, pour le voyage de la première à la seconde cataracte, retour compris, voyage pendant lequel il leur sera donné quatre journées de séjour aux tels lieux qu'il leur plaira de choisir, la somme de 1700 fr. Et s'ils désiraient pendant ce voyage au-dessus de la première cataracte, s'arrêter à terre plus de quatre jours, ils s'engagent à lui compter 75 fr. pour chaque jour d'excédant.

8. Il est bien entendu que le drogman N. prend à sa charge tous les présents

... pourra y avoir à faire pendant le ...age, aussi bien que toutes dépenses de gardiens, d'équipage supplémentaire pour le service du bateau au passage des ... d'Assouân et de Philæ, de bagh... à donner aux hommes d'équipage, aux capitaines et aux pilotes, soit dans le cours, soit à la fin du voyage.

9. Le bateau sera complétement équipé et prêt à mettre sous voile dans cinq jours à partir d'aujourd'hui. »

Fait au Caire, le...

Les signatures.

L'autre méthode, ainsi que nous l'avons dit, est de se rendre à Boulaq en compagnie de son drogman, et là, parmi les barques qui sont à l'ancre (...abièh ou autres), d'en choisir une, de la prendre en location, de la ... les provisions et autres choses nécessaires pour un voyage de huit ... ou plus, de se faire, en un mot, le patron temporaire de la barque et de l'équipage pour le temps que doit durer l'excursion. Dans le ... d'une barque, il faut s'assurer avant tout qu'elle est à l'eau depuis ... de temps, et qu'elle a été récemment peinte à l'intérieur. Ces deux conditions sont des garanties essentielles contre l'envahissement des rats et des insectes. On s'assurera également que rien ne manque ni sur le pont, ni dans les cabines, ni dans la voilure ; il est bon aussi de savoir quelle est la réputation du *reïs* (le patron), et, enfin, si l'embarcation est comptée parmi les bons voiliers. La barque sera munie d'une chaloupe (très-importante dans certains cas pour aller à terre pendant que la cange continue sa ..., ou pour ne pas être obligé de se mettre à l'eau dans le limon où la ... ne pourrait aborder). Toute constatation faite, on se rendra au con... où le contrat doit être passé et écrit en double, avec le sceau du ...l. Le voyageur gardera sa copie avec lui pendant le voyage. Le coût de l'acte et des copies ou traductions qu'on en peut faire est taxé. Voici, comme dans le cas précédent, le modèle d'un de ces contrats :

CONTRAT AVEC UN REÏS.

1. Aujourd'hui (les dates) le reïs N. de ...laq, loue à M. N. une barque de 200 ..., avec une chaloupe et ses agrès, une petite voile de rechange (nommée ...on), pour aller du Caire à Assouân, ... de .. fr. pour tout le voyage de ... jours, à partir... désignation du ... sur ce prix, .. fr. sont payés ac...ement, et le reste à l'heureux re... du voyageur.

2. L'équipage doit se composer de 8 hommes, d'un pilote et d'un reïs, tous ... de corps, robustes, et soumis de ... point aux ordres du voyageur. Nul ... eux ne pourra quitter la barque ... l'autorisation de M. N.... Si l'un ... hommes venait à quitter indûment ... barque, ou se trouvait hors d'état de ...ler à la manœuvre, il serait immé...ment remplacé. Quand M. N... le ..., le reïs mettra à sa disposition ... deux matelots pour l'accompagner ... dans les courses qu'il aura à faire.

3. On ne lèvera jamais l'ancre qu'à la ...té de M. N.... En remontant le fleuve, on voyagera jour et nuit quand le vent sera favorable ; mais quand il sera contraire ou calme, on tirera la barque à la corde, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil (on fait ainsi environ six lieues par jour), et, en ce cas, le reïs devra s'arrêter chaque soir, ne relâcher que près de villages sûrs et avoir toujours deux hommes de garde.

4. Le reïs s'oblige à laisser à M. N... douze jours pour visiter les endroits où il désirera s'arrêter; M. N... s'il voulait sejourner plus longtemps, s'oblige à payer au reïs, pour chaque jour de surplus, une somme proportionnée à celle qui est stipulee au present contrat.

5. M. N... s'engage, de son côté, à permettre au reïs de séjourner 24 heures à Syout et à Esnèh, pour y acheter des provisions et y faire cuire du pain.

6. Si, par suite du mauvais temps ou de tout autre motif extraordinaire non causé par le voyageur, le voyage durait plus de soixante jours, y compris les douze jours stipulés à l'art. 4 et les deux

jours de l'art. 5, M. N... n'aurait pas à en tenir compte au reïs.

7. Le propriétaire du bateau n'a droit à aucun dédommagement pour les accidents qui pourraient survenir pendant le voyage et les dégâts qui en résulteri pour le bâtiment.

8. Le reïs ne devra prendre à boi marchandises ni voyageurs.

Signatures.

Les barques qui naviguent sur le Nil varient de forme, de grandeur e nom. Les plus grandes, *djerms* (prononciation égyptienne *guerm*), ne vent guère que durant l'inondation, ou pour les voyages d'Alexandrie ports de la Méditerranée. Elles jaugent depuis 800 jusqu'à 2000 ar et plus. Elles ont deux mâts et deux grandes voiles latines, comm généralité des barques du Nil. Le *mâdil*, appelé aussi *kiyâs*, ne di de la djerm que par de moindres dimensions.

On distingue encore le *maasch*, barque de transport pour les marc dises et les bagages, et la *dahabièh* proprement dite; celle-ci est la vé ble barque de voyage sur le Nil; le *ghareb* est une petite dahabièh mot *cange* (*kanghèh*) est le nom turc de ces mêmes barques.

Le *prix de location* d'une barque se règle sur sa grandeur et son équ ment, et aussi sur l'époque de l'année. Une barque très-grande et parfa ment tenue, coûtera de 12 à 15 et jusqu'à 1800 fr. par mois. Les plus gantes atteindront même un prix exorbitant de 3, 4 et jusqu'à 5000 fr. mois. Une dahabièh de 200 à 250 ardebs, plus simplement équipée, ne tera en décembre que de 8 à 900 fr.; mais en octobre et novembre, on payera pas moins de 1000 fr. En janvier, où le nombre des voyageur beaucoup moindre, on pourra trouver une barque au prix de 500 fr. mois. La barque, *ghareb*, (4 hommes et un reïs), se loue 300 fr. par n La solde de l'équipage est comprise dans le prix; mais il est d'usag donner un mouton à Syout et à Esnèh ou à Assouân, et d'accorder un gère gratification, que les matelots réclament en arrivant dans toute villes. Le baghchich de l'équipage ne devant pas dépasser 60 à 80 fr. en il faudra proportionner à cette somme ce qu'on donnera chaque fois. I d'usage d'inviter le reïs à dîner de temps en temps; il est très-sensi cet honneur. On fait un contrat particulier avec le drogman, en tan drogman, lui payant une somme convenue pour le voyage (soit 500 fr. deux mois) et un salaire prévu pour les jours qui dépasseraient le t convenu (soit 20 fr. par jour); il s'engage à fournir les meubles, le ling table, de toilette et de nuit, et les ustensiles de cuisine.

Reste l'approvisionnement. Les indications suivantes sont une m convenable pour trois personnes et un voyage de huit semaines. Beau de drogmans remplissent en même temps l'office de cuisinier; autren il faut en engager un, qui coûtera de 100 à 120 fr. par mois.

Approvisionnement d'une barque

POUR TROIS PERSONNES ET UN VOYAGE DE HUIT SEMAINES.

20 oka de riz.
15 — macaroni et vermicelle.
30 — farine de froment pour le pain.
18 — pommes de terre.
2 — haricots blancs.
2 — lentilles.
6 — ognons.
2 — orge mondé.
— gruau.

Poules, œufs, beurre, viande de ton et de bœuf. — On ne fer sortes de provisions que d'un tion à une autre.
2 oka de pâte d'abricots.
1 — gros raisin sec.
1 — amandes.
1 — prunes sèches.
300 oranges.

10 citrons.
Chocolat, sucre, café, thé.
1 flacon de sauce à poisson.
4 boîtes de conserves de légumes verts.
1 cabillaud sec.
Fromages.
... de biscuits.
2 livres de sel blanc (dans une boîte de fer-blanc).
Épices, poivre, etc.
... de savon pour le linge.
... d'huile d'olive.
... d'huile à bruler.
... bouteilles de vinaigre.
... boîtes de sardines.
2 — moutarde.
120 bouteilles de vin.
20 — bière.
8 — eau-de-vie.
8 — rhum.
4 oka de bougies.
6 — tabac djébeli. Cigares.
Tasses à café turques et ordinaires.
Assiettes, plats, couverts, etc.
Linge de lit, de table et de toilette.
2 flambeaux. 1 lampe.
Ne pas oublier, pour les achats dans les villages, un sac de 500 piastres en petites pièces.

Report... 3600 fr.

RÉSUMONS CES DÉPENSES:

...ment et provisions, env.	1800 fr.
... de la barque pour 60 j.	1800
... du drogman, s'il remplit aussi l'office de cuisinier.....	800
Provisions achetées en route...	300
Guides, montures, baghch., etc.	300
A reporter...	3600 fr.
Total pour trois personnes..	5000 f.

... peut toutefois réduire cette somme avec quelques exigences de ... quant au nombre de matelots (6 suffisent à la rigueur), au nombre des ... etc.

... on est pressé par le temps, il faut faire prix pour le voyage aller ...our, et non à tant par mois, car alors l'intérêt du reïs serait de perdre ...mps.

... de règle qu'en remontant le fleuve, les descentes à terre pour vi... ...s monuments sont subordonnées au vent. Si le vent le permet, ou ...en ne presse le voyageur, on visitera en allant les localités d'un inté...condaire, plutôt que Thèbes, qu'il est bon de réserver pour le retour, ... d'y consacrer autant de temps que possible, outre qu'après celles-ci, ...tres ruines perdent de leur intérêt, au moins pour le plus grand nom... des voyageurs.

... pourrait étendre beaucoup les recommandations; mais il faut laisser ...que chose à la réflexion et aux circonstances. Il est cependant une ...tion qu'il est indispensable d'indiquer ici; quoique la navigation du ... soit pas, en général, périlleuse, elle est sujette cependant à des coups ...vent subits, surtout à certains tournants, comme au Djebet-el-Taïr, au ...-Abou-Faïdah; il faut exiger constamment, et avec la plus grande ...ur, que la corde de la voile appelée *shour'oul* ne soit pas attachée et ... *khâlass* (libre). C'est pour avoir négligé cette précaution que plu... voyageurs ont eu le malheur de faire naufrage sur le Nil.

...ant à l'attitude morale que l'on doit garder, elle se résume en deux ...: Maintenir son autorité vis-à-vis de l'équipage, tout à la fois avec ...té et avec justice. On fera bien aussi de ne jamais laisser ses hommes ...cher sur l'article très-essentiel du lavage journalier et de la propreté ... barque.

...ques voyageurs ont pu, dans ces dernières années, faire un voyage ... en allant par les bateaux à vapeur jusqu'à Assouân, et faisant dans ... barque particulière le voyage de la seconde cataracte. Ce système de... ...tre recommandé surtout aux personnes, qui se proposeraient d'aller

jusqu'à Dongolah, ou Khartoum, et de faire de la Nubie, l'objet princip: leur voyage (*V.* IV• partie). Si au contraire, on ne doit pas dépasser Ou: Halfa, cette combinaison ne nous paraît pas présenter grand avantage les bateaux à vapeur. Les monuments de Assouân à Ouady-Halfa, s pour la plupart, moins intéressants que ceux de la Thébaïde. C'est tout dans celle-ci qu'il importerait d'aller lentement. Espérons que (un temps rapproché, l'ouverture du chemin de fer jusqu'à Kénèh m fiera entièrement le voyage de la haute Égypte. On pourra sans d(alors se rendre directement du Caire à cette ville, où commence seulem la région des grands monuments, et ne prendre la barque qu'à parti cette région, évitant ainsi l'interminable voyage en barque de Boula Kénèh, qui paraît déjà long à la remonte même en bateau à vapeur serait toujours temps de détailler les bords du Nil à la descente, lc qu'on n'aurait plus qu'à se laisser porter par le courant.

Voyage dans le désert, au Sinaï ou aux Oasis. — Ce voyage ne ressem en rien à celui dont nous venons de nous occuper. Au lieu des embar tions du Nil, c'est au *navire du désert* qu'il faut avoir affaire. Nous av déjà parlé du chameau et du dromadaire au point de vue de l'histoire turelle (p. 49-50), et nous avons indiqué (p. 205-207), la manière de mon ce singulier animal. Il nous reste à compléter ces indications pour le vo geur qui devra en faire usage dans les voyages spéciaux dont nous no occupons en ce moment.

D'abord, pour entreprendre un voyage à dromadaire au Sinaï ou a Oasis, il faut s'en rapporter entièrement à l'expérience des gens du pay La civilisation européenne n'a rien à voir avec l'équipement de cet anim qu'elle ne connaît pas. On fera donc bien de s'en rapporter à un bon do man, lorsqu'on aura des références suffisantes sur son honnêteté et sa cap cité auprès des consulats, pour le choix des montures et de leur harnach ment. Un voyageur émérite dans ce genre d'expédition peut seul avoir prétention de choisir lui-même ses chameliers et ses montures. Il aura ce tainement alors une économie d'argent à choisir des chameaux à Su plutôt qu'au Caire, mais il faut bien se tenir en garde contre les erreurs ne pas trop présumer de ses connaissances personnelles. Tout au plus peu on choisir soi-même le dromadaire ou *hedjine* (prononciation égyptienn *héguine*), que l'on devra monter. Le voyageur fera donc mieux en généra une fois son homme de confiance trouvé, de s'en rapporter à lui pour l choix des bêtes, des serviteurs et le matériel du voyage; il n'aura à stipu ler avec lui que les exigences auxquelles celui-ci est tenu de satisfaire Sous ce rapport, nous recommanderons au voyageur d'être modeste. Il y a vingt ou trente ans, celui qui entreprenait un voyage au désert se ré signait d'avance à certaines privations, notamment à celles du vin et de la bonne chère. Il comprenait que la sobriété était nécessaire dans des excur sions où il faut emporter tout avec soi, jusqu'à l'eau potable, jusqu'à l'eau des ablutions. On se contentait pour dormir, du matelas garni de cuir su l'une de ses faces et que l'on étendait par terre sur des nattes. Aujourd'hui on veut emporter toute une cave, on se munit de lits de fer, de tables, de chaises, etc. Tout cela est possible en multipliant les bêtes de charge, en payant très-cher tout ce luxe : le voyage, loin d'y gagner en agrément, y perd son charme spécial, son caractère d'étrangeté, ainsi que sa liberte

allures. Que le voyageur sache donc se restreindre, on dort fort bien sur un matelas étendu à terre sous la tente; on vit très-bien de provisions très-simples auxquelles on peut ajouter de temps à autre un mouton ou quelques volailles achetées chez les Arabes; enfin, et c'est là le point capital, l'hygiène conseille de renoncer au vin au moins le matin et toute la journée, (V. *Introduction générale, hygiène*), cette boisson devant être réservée pour le repas du soir.

Nous avons décrit la selle et le harnais du dromadaire (p. 205), le voyageur apprendra rapidement à s'y tenir à l'aise pendant le voyage, à y varier sa position; des femmes ont su le faire sans grande difficulté (Mme de Gasparin, Miss Martineau, et bien d'autres). Au harnais de de son dromadaire, le voyageur apprendra bientôt à suspendre les objets à son usage personnel, armes, instruments d'optique, sacoches remplies de livres, d'albums, etc. Les précautions contre la soif sont de première importance, et tandis que les chameaux de charge porteront la provision d'eau dans de larges outres (*Gerbèh*), ou même dans des barils pour l'eau réservée à la boisson des voyageurs, le touriste lui-même fera bien d'avoir sur sa propre monture un petit tonnelet d'eau, et quelques gourdes ou flacons recouverts d'osier (préférable aux *zemzemiyèh*, ou sacoches de cuir, qui communiquent un goût désagréable à la boisson). On remplira ces vases de jus de citron, de spiritueux, de café concentré, pour couper la crudité de l'eau. Le café étendu d'eau est la boisson par excellence, celle qui désaltère le mieux, celle qui tonifie et modère la transpiration.

Pour la pharmacie de voyage, pour les vêtements et la coiffure, voyez notre *Instruction générale* :

Le voyageur n'a pas à s'occuper de l'équipement des chameaux de charge.

Le matériel spécial consiste dans une tente ou deux pour les voyageurs, et une tente pour les serviteurs ; une cantine pour le service de table, les lits, les caisses de vivres, les provisions, l'eau, etc. Quelques voyageurs emportent des volailles vivantes dans des cages.

Le nombre des serviteurs varie naturellement selon le nombre des voyageurs et celui des chameaux. Chaque voyageur a sa monture, ainsi que le drogman. Le nombre des chameaux de charge varie selon le bagage que l'on emporte. Les chameliers vont à pied à côté de leur bête. Le cuisinier a ordinairement un âne, quand le voyage permet de se servir de cet animal.

Les traités relatifs à ces voyages doivent être conclus au Caire ou à la ville la plus voisine, devant le consul. Il faut bien stipuler les prix et les conditions que l'on demande. Les prix varient naturellement selon les exigences du voyageur. En moyenne, dans une excursion de quatre voyageurs, le prix sera de quarante francs par jour (vins non compris), parce que les dépenses se partagent. Un nombre moindre de voyageurs paye relativement plus cher. Une excursion de 20 jours au Sinaï, faite en 1875, a coûté 1800 fr. pour un seul voyageur, soit 90 fr. par jour. Le baghchich du drogman et des chameliers est en sus. Il est d'environ 100 fr. par mois pour le drogman, de 20 fr. pour le cuisinier, et de 5 à 10 fr. pour les autres. On donne ordinairement un baghchich collectif aux chameliers.

Dans un voyage au désert, plus encore que dans le voyage sur le Nil, le voyageur doit avoir soin de garder une dignité froide, pour maintenir son autorité morale.

Nous donnerons, pour chacune des excursions que nous décrirons pa suite, les indications particulières qui pourraient s'y rapporter.

§ 4. Saison favorable, hygiène, impression générale. — La m leure saison pour visiter l'Égypte est l'automne ou l'hiver. On peut vis la basse Égypte à peu près en toute saison, sauf en été, où les chale sont trop fortes, et où le pays est couvert par l'inondation. En octobr novembre, les grandes chaleurs sont passées, et l'on aura le spectacle l'inondation à sa période décroissante. Le voyage de la haute Égypte être fait de la fin d'octobre à la fin de mars au plus tard. Comme la p mière partie du voyage doit se faire à la voile, en remontant le fleuve faut éviter autant que possible l'époque où règnent les vents du sud (ma juin) qui rendraient le trajet interminable, et surtout les mois de mai et juin, qui sont les plus exposés au *khamsîn* et au *semoum*. L'époque ch sie pour voir l'Égypte doit, du reste, se combiner avec les projets ultérie du voyageur. Si, par exemple, il se propose de visiter ensuite le Sinaï la Syrie, il devra revenir de la haute Égypte à la fin de février; consacre mois de mars à la péninsule arabique, pour arriver en avril dans la Pales tine méridionale. Réciproquement, le voyageur arrivant de la Palestine du Sinaï, devra être au Caire vers le milieu de janvier au plus tard, et p tir immédiatement pour la haute Égypte. Le moins que l'on puisse don à l'Égypte proprement dite, c'est deux mois. Les voyages au Fayoum, a Oasis ou au Sinaï doivent être comptés en sus. Le printemps, mars, av est la saison du voyage au désert; en hiver, il faut y craindre des fro souvent très-vifs, et en été, la chaleur excessive.

C'est surtout en Égypte que le voyageur devra suivre dans toute sa ri gueur les règles d'hygiène posées dans notre introduction générale. Il de vra se garder de l'extrême chaleur, en ne s'aventurant pas au soleil p dant les heures chaudes du jour; éviter les *coups de soleil,* qui peuve être mortels, en se couvrant avec soin la tête d'un épais tarbouch, même, dans la haute Égypte, de plusieurs tarbouchs superposés, et en om brageant le front, le cou et les épaules sous les plis d'une épaisse kouff se prémunir contre l'éclat de la lumière et contre les ophthalmies en p tant des conserves bleues, ou un voile de soie vert ou bleu; porter de flanelle sur la peau, et surtout une ceinture sur le ventre, pour éviter l refroidissements brusques et la diarrhée; combattre celle-ci dès le débu comme la dysenterie et la fièvre intermittente. (*V.* Introduction générale C'est surtout par une alimentation modérée, par des vêtements entrete nant une température égale et douce qu'on en préviendra l'invasion. Le personnes malades de la poitrine qui viennent demander au climat chau et égal de l'Égypte une guérison attestée aujourd'hui par de nombreux suc cès, devront se diriger comme il suit : arriver en Égypte vers la fin de sep tembre, et s'installer au Caire jusqu'à la fin d'octobre; les malades, qu n'ont encore qu'une atteinte légère, pourront même, sur l'avis des méde cins européens du Caire, se contenter du séjour de cette ville, où l'hive se marque à peine par deux ou trois semaines de pluie. Mais à un degr plus avancé, le climat du Caire serait insuffisant; à partir de novembre, i faut se rendre dans la haute Égypte, passer l'hiver sur une cange confor tablement équipée, et s'installer à Louqsor, à Assouân, etc. Dès le moi d'avril, il faut être revenu au Caire, et retourner promptement en Europ

pour éviter les grandes chaleurs de l'été, qui seraient très-funestes et détruiraient le bénéfice obtenu. Il faut passer l'été sous le climat doux de la Provence ou de l'Italie du N., pour revenir à l'automne en Égypte. Deux hivers au moins sont nécessaires pour assurer la guérison.

Le voyage d'Égypte est un des plus intéressants et en même temps des plus faciles que l'on puisse se proposer; les paquebots, le chemin de fer, la civilisation européenne, qui a pénétré jusqu'au Caire, le mode de transport sur le Nil, aisé et confortable, en font le voyage par excellence pour les femmes et les malades, pour lesquels les excursions dans l'intérieur de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Grèce sont si difficiles et si pénibles. La vue du Delta couvert de prairies verdoyantes à la suite de l'inondation enchante l'homme du nord, qui vient de parcourir les campagnes brûlées de la Syrie, les rochers arides de la Grèce, ou les sables sans fin de l'Arabie pétrée. Le Caire, avec son architecture arabe si fine, sa population si pittoresque, mêlée de toutes les races de l'Afrique, frappe et étonne plus encore peut-être que Constantinople; enfin les pyramides et les temples de la haute Égypte reportent notre pensée dans les profondeurs les plus reculées de l'histoire. La vie un peu monotone que l'on mène sur une cange, en remontant le Nil, est un des meilleurs stimulants à l'étude, et le touriste le plus frivole devient, par nécessité, un voyageur sérieux. Quelques livres bien choisis sont alors une ressource précieuse : il ne faut pas craindre de grossir son bagage de cette manière. Le dessin, la peinture, l'histoire naturelle offriront d'utiles délassements à celui qui craindrait trop les études archéologiques. Tout le monde ne possède pas ces talents ou ces connaissances, mais parmi les passe-temps qui peuvent rendre le plus fructueux les loisirs de ce long voyage, on peut recommander la photographie, dont les procédés sont à la portée de tout le monde, et aussi les *estampages* dont nous avons indiqué les procédés principaux dans notre introduction générale au voyage d'Orient. Ces deux modes de reproduction des monuments que le voyageur aura admirés, lui permettront de rapporter une collection de souvenirs aussi précieux pour les savants que pour les gens du monde.

Quant aux voyages dans le désert, au Sinaï, aux Oasis, ils exigent naturellement plus d'énergie, et un renoncement plus grand au confortable. Cependant on se fait vite à cette vie, et des femmes mêmes ont fréquemment accompli le premier de ces voyages. L'impression que l'on en ressent est entièrement différente de celle du voyage du Nil. C'est le sentiment de la liberté absolue, du renoncement facile à bien des choses qu'on croyait indispensables; l'esprit se reporte naturellement aux souvenirs bibliques, à ceux de l'histoire de l'Islamisme, à tout ce que l'on a lu sur la vie errante; et, en présence de l'immensité du désert, l'homme sent combien sont souvent factices les besoins que lui crée la civilisation où il a vécu jusqu'alors; et il reconnaît que les grandes idées poétiques et morales naissent partout où l'homme se trouve face à face avec la nature.

CHAPITRE II.

LA BASSE ÉGYPTE.

ROUTE 6.

ALEXANDRIE.

1. — Renseignements généraux.

Débarquement. — De quelque direction qu'on arrive, les abords du port d'Alexandrie sont difficiles; une chaîne d'écueils et de bancs de sable, qui court parallèlement à la côte, ne laisse que des passes étroites et sinueuses; bien que des bouées placées de distance en distance servent à marquer la direction à prendre et que des travaux aient été récemment entrepris pour rendre le port plus facilement accessible, cependant, il faut attendre, pour franchir les passes, la lumière du jour et l'arrivée d'un pilote du pays. L'intérieur du port est sûr et le mouillage est bon. Un grand nombre de navires s'y pressent, mais celui qui s'attendrait à un spectacle pittoresque éprouverait une grande déception.

Dès que le navire a jeté l'ancre dans le port et obtenu l'entrée, une quantité de barques, avec bateliers et drogmans, entourent l'escalier de débarquement, et se disputent en mauvais français ou surtout en mauvais italien la clientèle des voyageurs qui vont débarquer. On fera bien de ne pas se laisser abasourdir par tout le vacarme qui se fait en ce moment, et de ne s'embarquer qu'*après avoir fait son prix* du bord même. C conduit d'abord au bâtiment douane, où les bagages et passe sont examinés. Cette double fo lité n'est pas ordinairement bi vère et on la facilite ordinair avec un léger *baghchich* (ou pourboire) offert aux fonction subalternes.

A la sortie de la douane, on omnibus, voitures, portefaix, pour se rendre à son hôtel. C' que le voyageur doit faire tou bord pour se débarrasser de se *pedimenta*, ainsi que des impo Une fois installé, il recouvre berté pour visiter la ville.

Pour tout ce qui concerne h tels, cafés, drogmans, âni vaux, chemins de fer, poste à vapeur, télégraphe, nous r à la table des *renseigneme raux* à la fin du volume, tal souvent besoin d'être reno cause des changements qui s nent si rapidement en Orie tous les établissements relat étrangers.

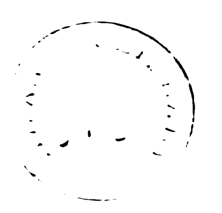
Alexandrie est une ville ass portante, et contient mainten assez grand nombre d'édifices tablissements publics pour n plusieurs jours de visite. Nous nirons donc ces établissements l'affinité de leur nature; le voya suivant le but de son voyage, vant la nature de ses affaires, d études ou selon son caprice, les

en et
ur le
s la
Suiv
phar
Palai
. Pala
avec
jusqu
Port
ervat
men
oint

N

Ancien Hôpital
Casernes

Palais de Raz el Tin





era ainsi en toute liberté. Toutefois, comme il est utile de les réunir aussi selon leur proximité relative, nous donnerons au voyageur pressé par le temps une *tournée générale* qui, partant de la place des Consuls, et y revenant, permettra de parcourir même en un jour, en s'aidant de voitures ou d'ânes, tous les points principaux de la ville. Quelles que soient les intentions ultérieures du voyageur, il fera bien de prendre suivant cet itinéraire un premier aperçu de la ville, quitte à revenir plus tard visiter en plus grands détails les points qui l'intéressent davantage. Alexandrie, selon nous, ne doit même pas arrêter beaucoup plus de vingt-quatre heures le touriste qui *arrive* en Égypte. Il fera mieux de se rendre rapidement au Caire, ville véritablement orientale, riche en édifices arabes et en antiquités, où il commencera immédiatement une étude réelle du pays. Alexandrie est déjà trop européenne, trop semblable aux autres ports de la Méditerranée, trop dénuée de monuments véritables, pour retenir longtemps le voyageur que l'intérêt artistique ou historique préoccupe plus que les questions d'affaires. D'ailleurs en quittant l'Égypte, il faut presque nécessairement repasser par cette ville et y attendre souvent plusieurs jours le paquebot qui doit vous emmener. C'est à ce moment, qu'après le voyage de la haute Égypte, par exemple, on aimera à retrouver la civilisation, à visiter plus en détail le petit nombre d'antiquités que contient encore la ville d'Alexandrie et à entreprendre les excursions d'Aboukir, de Rosette, etc., avant de dire un dernier adieu à la terre des Pharaons.

Tournée générale d'Alexandrie. — Place Mohammed-Ali ou des Consuls (consulat de France). — Église anglaise. — Palais de justice. — Revenir à l'O. de la place, vers la ville turque. — Mosquée de Cheïkh-Ibrahim, bazars et boutiques arabes. — Intendance sanitaire avec l'Institut égyptien et son musée, vue de sa terrasse sur le Port Neuf. — Statue antique dans la cour d'une maison attenante. — Suivre le bord du port neuf. — L'ancien phare. — Revenir vers l'O. jusqu'au Palais de l'arsenal et l'ancien hôpital. — Palais du vice-roi au Ras-el-Tin (visite avec *permis*). — Les quais du port jusqu'à la douane et au Lazaret. — Fort Kôm-en-Nadôurah (butte de l'observatoire) ou fort Caffarelli (dit vulgairement fort Napoléon). — Vestiges de l'enceinte arabe, et restes de villages arabes; emplacement des portes de Gabari et de Mahmoudièh. Hypogée chrétien, près de Karmous. — Canal Mahmoudièh et gare du chemin de fer. — Mosquée des Mille et une colonnes (église Saint-Marc). — Visites à la Nécropole, au palais de Gabari, Catacombes.

Revenir par la rue Ibrahim, jusqu'à l'origine du boulevard Ismaïl (rue de la Porte-de-Rosette), suivre celui-ci vers l'E. — Couvent latin. — Hôpital europeen. — Église grecque. — Statue antique près de ces couvents. — Revenir à la place des Consuls.

La Bourse. — Consulat anglais. — Aiguilles de Cléopâtre. — La tour romaine. — Gare du chemin de fer de Ramlèh. — Retour à la rue de la Porte-de-Rosette ou Voie Canopique (fort Crétin, Kôm-el-Dik), la suivre jusqu'à cette porte. — Torse d'une statue d'Hercule. — Vestiges du Bruchion et des palais des Ptolemées. — Excursion hors de l'enceinte. — Hôpital militaire. — Pointe du Pharillon. — Cimetières. — Regagner la porte de Rosette. — Visite à l'établissement hydraulique. — A la station de police de Khadra. — Vestiges de l'ancienne porte de Canope.

Retour à la porte de Rosette. — Gagner le canal Mahmoudièh. — Jardins Pastré et de Nubar-Pacha (autrefois de Moharem-Bey). — Canal Mahmoudièh, jusque près de *Tabia el-Anab*; prendre à dr. une large route qui ramène vers la colonne de Pompée. — Retour à la place des Consuls, par la porte du Nil et la rue de la Colonne.

II. — Situation, topographie ancienne et histoire.

Alexandrie (Ἀλεξάνδρεια des Grecs — *Iskenderièh* des Arabes) est située par 30° 11' et 9" de latitude nord et par 27° et 30' de longitude orien-

tale (de Paris). Elle est bâtie sur une étroite langue de terre, qui court entre le lac Maréotis et la mer.

On sait qu'Alexandrie fut fondée 332 ans avant l'ère chrétienne, par le héros dont elle prit le nom. Alexandre, après la prise de Memphis, voulant se rendre dans l'oasis d'Ammon, descendit le Nil jusqu'à Canope, et de là, il se dirigeait le long de la côte, lorsque son attention fut attirée par la position d'une bourgade, appelée *Rhacôtis* (Ῥακῶτις), dont le port était fréquenté depuis longtemps par les marins grecs et phéniciens. Les Pharaons y avaient placé une garnison permanente pour interdire tout accès aux étrangers par cette voie, car ceux-ci n'étaient admis en Égypte que par la ville de Naucratis et la branche canopique du Nil. En face du port de Rhacôtis s'étendait l'île de Pharos comme un immense brise-lames. « L'île de Pharos, dit Strabon, est de forme oblongue, située près de la côte, et formant, par sa position, un port admirable : le rivage se creuse en une large baie terminée à ses extrémités orientale et occidentale par deux promontoires qui s'avancent dans la mer et entre lesquels se trouve l'île formant comme un rempart au centre de la baie. » Alexandre reconnut de suite l'excellence d'une position qui permettait de communiquer, par le lac Maréotis, avec l'Égypte, et par un mouillage suffisamment abrité, avec les côtes de la Méditerranée ; il ordonna à son architecte Dinocrate de tracer le plan de la future cité ; les travaux commencèrent immédiatement, mais la cité ne fut achevée que sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Les Lagides y établirent le siége de leur empire ; ils la couvrirent de somptueux monuments et y appelèrent de toutes parts des poëtes et des savants ; ils firent de cette ville la capitale intellectuelle et commerciale du monde alors connu. L'aspect et la disposition de la ville d'Alexandrie, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne peuvent donner qu'une idée très-incomplète de l'Alexandrie des Ptolémées. (*V.* les plans d'Alexandrie antique et d'Alexandrie moderne). Le terrain même sur lequel repose la partie de la ville actuelle qu'on nomme la ville turque n'existait pas au temps d'Alexandre. L'ancienne cité occupait tout l'espace de 8 à 10 stades de largeur (environ 1 kil. 1/2 ou 1/3 de lieue), qui se trouve compris entre le fond des deux rades (appelées maintenant le Port-Neuf et le Vieux-Port) et le lac Maréotis, et elle se déployait ainsi de l'E. à l'O., en bordant la côte sur une longueur de 30 à 40 stades. En avant des deux rades qu'elle protége, et parallèlement à la côte, s'étendait l'île de *Pharos*, dont le nom se trouve déjà dans Homère. Au temps de la fondation d'Alexandrie, cette île était séparée du continent par un intervalle d'un millier de mètres dans sa partie la plus proche ; ce fut un des premiers Lagides, probablement le premier de la dynastie, Ptolémée Soter, qui la réunit à la ville par une jetée qu'on nomma l'*Heptastadion* ou les Sept-Stades, en raison de sa longueur. En même temps cette jetée forma une séparation entre la partie orientale et la partie occidentale de la rade, et elle créa ainsi les deux ports, qu'une double coupure ménagée dans l'heptastade laissait communiquer entre eux. Le port oriental était appelé le *Grand-Port* (aujourd'hui le Port-Neuf) ; le port de l'O. (aujourd'hui le Vieux-Port) avait reçu le nom d'*Eunostos* ou du Bon-Retour, et on y avait creusé un bassin particulier (le *Kibotos*) où venait déboucher un canal navigable, aujourd'hui remplacé par le Mahmoudièh. Ce qui n'était originairement qu'une simple chaussée s'est élargi peu à peu par les atterrissements, et est devenu avec le temps l'isthme d'un demi-kilomètre de large où est maintenant située la ville turque. Mais, sous les Ptolémées, et

même au temps des Romains, ce n'était encore que la jetée primitive conduisant de la ville au phare.

C'est également sous le règne de Ptolémée Soter que fut élevé, à l'extrémité orientale de l'île de Pharos, le célèbre *Phare*, qui ne fut terminé que sous Philadelphe, et qui comptait parmi les sept merveilles du monde; ce monument, ainsi nommé de l'île sur laquelle il était construit, servit ensuite à désigner tous les monuments de ce genre, destinés à éclairer et à diriger la marche des navires. Il y avait aussi dans l'île de Pharos, à l'extrémité de l'Heptastadion, un gros bourg habité principalement par des pêcheurs, et qui portait comme l'île, le nom de Pharos.

Le Grand-Port était borné à l'E. par une étroite bande de terre, le *Lochias*, dont l'extrémité, l'*Acrolochias* (pointe Pharillon), formait l'entrée orientale, comme le phare lui-même formait son entrée occidentale. A la base du promontoire Lochias, au fond du Grand-Port, devant le palais des Ptolémées, on avait creusé un petit bassin où restaient à l'ancre les galères royales (*portus regalis*); en avant de ce bassin, s'étendait la petite île d'Antirrhodos, avec son palais et son petit port, dont il ne reste plus de traces.

La ville elle-même était divisée, dans sa longueur, en deux quartiers principaux, le *Bruchion*, à l'E., bordant le Grand-Port, et qu'une enceinte particulière séparait du reste de la ville, et le *Rhacôtis*, à l'O., sur les bords de l'Eunostos. C'était surtout dans la partie orientale que se trouvait accumulé le plus grand nombre des palais, des temples, des monuments de toute espèce dont les successeurs d'Alexandre avaient rempli leur capitale. D'après Strabon, qui visita l'Égypte en l'an 24 avant J. C., et qui, de tous les anciens auteurs, est celui qui nous a laissé le plus de détails sur la topographie d'Alexandrie, une rue de plus d'un plèthre de large (de 30 à 35 mètres), traversait en droite ligne toute la longueur de la ville, de l'E. à l'O., depuis la porte de Canope jusqu'à la porte de la Nécropole; cette rue était toute bordée de palais, de temples et de constructions magnifiques. Une seconde rue de même largeur, allant du lac Maréotis au port des Rois, coupait la première à angle droit. Cette disposition de deux rues droites entre-croisées était commune à un grand nombre de villes antiques de l'Orient. Sur le lac Maréotis, un port intérieur recevait, par les canaux, tous les produits de l'Égypte destinés à l'exportation.

Les jardins publics et les palais royaux, qui se succédaient sans interruption dans le quartier du Bruchion, occupaient au moins le quart de la ville. C'est de ce côté, près du port, que s'élevaient les *Palais* des rois, le *Posidion*, l'*Emporium*, qui était alors le centre du commerce du monde, les *Apostases*, ou dépôts des marchandises, établis autour du quai, et le *Muséum*, centre des lettres, des sciences et des arts. Dans le quartier occidental, et en dedans de la rive dr. du canal, on voyait le *Sérapéum*, un des temples les plus renommés de l'Égypte, et où était une bibliothèque qui le cédait à peine à celle du Muséum. Il était situé sur une éminence, l'on arrivait par plus de cent degrés (*V.* sur ces monuments, p. 267 et sq.).

Pour sa consommation, Alexandrie avait un très-grand nombre de citernes, outre ce que lui fournissait, par plusieurs aqueducs souterrains, le canal dérivé de la branche Canopique du Nil, qui venait aboutir au Kibotos, et qui ne comptait pas moins de trois ponts sur le trajet qu'il faisait au S. de la ville. Aux deux extrémités opposées de la ville, de vastes faubourgs la prolongeaient dans une étendue considérable. Celui de l'O. prenait, de la nécropole où il conduisait, le nom de *Nécropolis*; on voyait dans ce faubourg, selon Stra-

bon, un grand nombre de jardins, de tombeaux, et des maisons où tout était disposé pour l'embaumement; à l'E., en dehors de la porte Canopique, on passait près de l'Hippodrome pour arriver à Éleusis (aujourd'hui Khâdra), et de là, à ce qui prit plus tard le nom de *Nicopolis*, en l'honneur de la victoire définitive qu'Auguste y remporta sur Antoine.

Telle était Alexandrie sous les premiers Ptolémées : c'est sous leur règne qu'elle atteignit l'apogée de sa fortune. Elle dut sa prospérité à la sagesse de Soter et au génie de Philadelphe. La présence des philosophes, des savants les plus illustres du monde grec, les richesses de ses bibliothèques, le retentissement de ses écoles, lui donnèrent un éclat incomparable, et devinrent sa gloire la plus durable. Mais déjà la puissance de cette dynastie commença à déchoir sous Philopator, despote gouverné par des femmes, des eunuques et des favoris; à partir d'Épiphane, l'état d'Alexandrie s'aggrava; l'armée était désorganisée, le commerce et l'agriculture en souffrance; le Muséum suivit ce mouvement de décadence; ses professeurs, il est vrai, cultivaient encore les sciences, mais l'invention et le goût faisaient défaut; les guerres de Rome avec Carthage, la Macédoine et la Syrie, retardèrent seules la déposition des Lagides; l'influence de Rome sur le royaume des Ptolémées commença proprement en l'an 204, lorsque les tuteurs d'Épiphane placèrent le jeune prince sous la protection du sénat, comme son seul refuge contre les desseins des rois de Macédoine et de Syrie (*Justin*, xxx, 2). Æmilius Lepidus fut nommé tuteur du jeune Ptolémée; pendant que le royaume des Lagides tombait ainsi sous la tutelle étrangère, des querelles de famille achevèrent d'ébranler le pouvoir; Alexandrie, dont la population était turbulente et vicieuse, devint le théâtre de violentes luttes intestines. Évergète II dut étouffer dans le sang la révolte des habitants. Ptolémée Alexandre II tomba, dans le *Gymnase*, sous les coups de sa garde du corps; les sciences et les arts ne pouvaient plus fleurir au milieu de ces sanglants conflits; le commerce devint de plus en plus languissant, et la ville était en pleine décadence, lorsque les Romains l'attaquèrent. En l'année 48 avant J. C., César débarque avec seulement 4000 hommes à Alexandrie, alors gouvernée par Cléopâtre et son frère Ptolémée; dans le conflit qui existait entre le frère et la sœur, César prit parti pour Cléopâtre; il livra bataille aux Alexandrins, et soutint, dans le Bruchion, un long siége, pendant lequel la célèbre bibliothèque du Muséum devint la proie des flammes; on attribue communément à la courte domination de Cléopâtre la fondation du *Césaréum*, élevé non loin du Grand-Port, entre l'Emporium et le Posidion; mais cette opinion a été réfutée récemment (V. p. 270). Antoine, qu'après la mort de César, Cléopâtre sut enchaîner à sa fortune, reconstitua une riche bibliothèque, formée de 200 000 volumes, qu'il fit venir de Pergame et placer dans le Sérapéum; après sa défaite d'Actium, il se fit bâtir un palais, le *Timonium*, où il mena une vie retirée, imitant l'exemple de Timon (Plutarque, *Antoine*, 69), jusqu'au moment où Octave vint l'attaquer dans sa dernière retraite.

Sous la domination romaine, Alexandrie reprit un nouvel essor; on y construisit des édifices tels que le Césaréum ou Sébastæon (achevé sous Tibère), le commerce se releva et atteignit un développement jusque-là inconnu, par les relations établies avec les Indes; une période brillante s'ouvrit pour la ville, qui eut plus de 300 000 habitants, sans compter les esclaves, et devint la seconde ville de l'empire romain; mais le caractère querelleur des habitants amena bientôt de nouveaux

troubles; une sanglante émeute des Juifs, et, plus tard, les persécutions dirigées contre les chrétiens agitèrent violemment les esprits; à partir du IIIe siècle de notre ère, l'histoire de la ville n'est que le triste tableau de sa décadence; des combats de rues, les pillages, les meurtres, conséquences de soulèvements, tantôt politiques, tantôt religieux, lui attirèrent de sanglantes répressions et de grands désastres, en particulier sous Caracalla (216), et sous Macrin (217); sous Aurélien (278), un de ces soulèvements amena non-seulement la destruction de la citadelle, mais la ruine entière du Bruchion et de ses splendides monuments. A mesure que le christianisme se fortifiait, l'esprit inquiet du peuple prenait une nouvelle direction, dans laquelle il fut encouragé par la conversion de l'empereur; les anciennes persécutions contre les chrétiens se changèrent en persécutions contre les païens et, d'autre part, les querelles ecclésiastiques amenèrent des conflits sanglants, surtout la lutte ouverte au sujet de la nature du Christ, dans laquelle Arius et Alexandre, Athanase et Georges, jouèrent les premiers rôles. En 389, dans la guerre qu'il avait déclarée aux restes du paganisme, Théodose fit démolir le temple de Sérapis, après des combats acharnés, et la bibliothèque créée par Antoine fut si complétement pillée, que, quelques années après, Orose n'y trouva que quelques armoires vides; c'est donc à tort que l'on a accusé de cette destruction le conquérant Amrou, qui, en décembre 641, s'empara de la ville, après un siége de 14 mois. (V. § IX, Sérapéum). Malgré tout ce qu'elle avait souffert pendant quatre siècles, Alexandrie avait encore de beaux restes de sa première splendeur. Selon une fable célèbre, Amrou, écrivant au khalife Omar pour l'informer de sa conquête, lui aurait mandé qu'il avait trouvé dans cette immense cité 4000 palais, autant de bains publics, 400 cirques ou places pour les divertissements, et 12 000 jardins. 40 000 Juifs y habitaient un quartier séparé. Mais la grande source de l'opulence d'Alexandrie, c'était le commerce, surtout le commerce de l'Orient. Déjà bien amoindrie sous les empereurs de Constantinople, cette source de richesses diminua bien plus encore après la conquête arabe; aussi la population y décrut-elle dans une proportion rapide. On peut juger de cette décroissance par ce seul fait, que dans la seconde moitié du IXe siècle, vers 875, Ahmed ibn-Touloun, le fondateur de la dynastie des Toulounides, fit abattre les anciennes murailles, devenues infiniment trop vastes, et construisit une enceinte nouvelle beaucoup plus resserrée. Dans cette période de son existence, Alexandrie eut encore des jours d'une prospérité relative; la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui ouvrit une route nouvelle au commerce de l'Inde, et, 20 ans plus tard (1517), la conquête de l'Égypte par les Turcs, en furent le dernier terme. De ce moment la chute d'Alexandrie fut rapide, et bientôt sa ruine fut complète. Les derniers restes de sa population se dispersèrent; la ville arabe fut abandonnée, comme l'avaient été auparavant les trois-quarts de la ville ancienne. C'est alors que se forma dans l'Heptastade, auquel les atterrissements avaient donné, entre les deux ports, la largeur qu'on lui voit aujourd'hui, la misérable bourgade qu'on a nommée la *ville turque*, dernier degré auquel pût descendre Alexandrie. Le voyageur Savary, en 1777, n'estime pas au-dessus de 6000 âmes la population de l'Alexandrie turque.

L'expédition française a ouvert pour Alexandrie, comme pour toute l'Égypte, une ère de régénération. C'est le 2 juillet 1798 que Bonaparte débarqua sur la plage du Marabout, à 3 heures à l'O. du vieux port, et qu'il s'empara de la ville presque

sans coup férir. Le nom d'Alexandrie se rattache à d'autres événements de cette campagne mémorable. Le 23 août 1799, Bonaparte se rembarque à Alexandrie pour revenir en France, où le rappelait son ambition. Le 21 mars 1801, les Anglais, qui venaient de jeter 17 000 hommes sur la place d'Aboukir, pendant qu'une armée turque débouchait de la Syrie et qu'un corps anglo-indien débarquait à Koçeïr, livrent bataille, près de la ville, à 8000 Français commandés par Menou, et, cette fois, c'est le nombre qui l'emporte. Quelques semaines plus tard, le 13 avril, les Anglais rompent les digues du canal d'Alexandrie, font pénétrer les eaux de la mer dans le lac Maréotis (Birkèt-Mariout), et par cet acte, que la guerre n'excuse pas, ruinent une étendue de pays considérable : 150 villages furent submergés et une vaste plaine desséchée fut de nouveau changée en un marais malsain. Enfin, dans les premiers jours de septembre, Alexandrie vit se rembarquer l'armée française pour son retour en Europe. L'Égypte conserve aussi le souvenir de la tentative faite par les Anglais, au mois de mars 1807, pour occuper Alexandrie, sous prétexte de prévenir une nouvelle invasion française. Mais dès cette époque, Méhémet-Ali commandait en Égypte[1]. Il attaqua vigoureusement les auxiliaires équivoques qui s'imposaient au pays et les obligea de reprendre la mer. Quelques années plus tard, quand Méhémet-Ali put se livrer tout entier aux grandes idées de rénovation dont l'expédition française avait apporté les germes sur la terre d'Égypte, il tourna sérieusement sa pensée vers Alexandrie, seul point où pouvait se reconstituer une marine. Afin de présider aux grands travaux qu'il méditait, il se fit élever un palais dans l'île de Pharos, et y résida régulièrement plusieurs mois chaque année. Le Vieux-Port (celui de l'O.), mieux abrité que le Port-Neuf, fut choisi pour devenir le centre des nouveaux établissements. C'est là qu'a été construit l'arsenal, sous la direction d'un Français, M. de Cérisy. En même temps, la ville a commencé à s'étendre dans plusieurs directions. Le quartier franc s'est développé d'abord au fond du Port-Neuf. Les accroissements, qui n'ont pas cessé sous les princes de la famille régnante, se sont particulièrement développés sous le règne d'Ismaïl-Pacha, auquel on doit le développement du Vieux-Port, où se porte tout le mouvement commercial, les percements de grandes voies, et la multiplication des constructions à l'européenne. Pour mesurer l'étendue de ces progrès, il suffit de dire que la population, qui n'était que de 6000 âmes à la fin du siècle dernier s'est élevée à 200 000 h., sur lesquels la colonie étrangère compte près de 50 000 âmes; la statistique de son mouvement commercial, que nous donnerons plus loin, confirmera ce que nous disons du récent développement d'Alexandrie.

1. Le véritable nom du régénérateur de l'Égypte est Mehemet-Ali, car il était d'origine turque, né à Cavala (Macédoine). La transcription arabe Mohammed-Ali a cependant prévalu dans ces derniers temps : on n'est pas fâché en haut lieu d'en faire un souverain indigène. Nous respecterons le plus souvent cette dernière transcription, parce que c'est celle qu'on trouve dans la plupart des documents officiels contemporains.

III. — État actuel.

I. ASPECT GÉNÉRAL, PLACE, RUES.

Nous avons déjà décrit, R. 4, p. 31 et 32 et dans un des paragraphes précédents (p. 248), le premier aspect que présente Alexandrie vue de la mer. Le quai de la marine, où l'on débarque, n'offre rien d'intéressant; ce sont : des magasins de *ship-chandlers* (fournisseurs de la marine

marchande), remplis de tout ce qui sert aux accessoires maritimes, toile à voile, cordages, etc.; puis, à g. de vastes chantiers de bois de chauffage et de construction; un poste de police, la douane, le bureau des passe-ports, des entrepôts pour les marchandises; les bureaux, halles et docks des diverses compagnies de navigation à vapeur, anglaise, française, autrichienne.

Dès que l'on a laissé derrière soi le quai et la douane, on entre dans la ville; le quartier turc, que l'on parcourt d'abord, présente à peine un caractère oriental. Sans les moucha-rabis des fenêtres, les maisons ressembleraient à celles de l'Italie méridionale et de l'Espagne. Quelques costumes arabes, quelques chameaux annoncent bien qu'on est en pays musulman, mais plus on avance, plus on reconnaît l'influence européenne, qui prédomine aujourd'hui dans cette ville.

Les maisons de ce quartier sont d'apparence chétive, triste et misérable, les rues étroites et assez mal entretenues. Mais dès que l'on a quitté, en tournant à dr., cette première rue, on entre dans la rue Franque : celle-ci est beaucoup plus animée et plus commerçante que la première : on s'aperçoit déjà que peu de villes présentent à l'œil un tableau aussi varié de nationalités, de langage, de costumes, de mœurs qu'Alexandrie.

La rue Franque ne renferme cependant rien en elle-même de bien remarquable : il s'y trouve beaucoup d'horlogers et de bijoutiers. Nombre de ceux-ci sont italiens et rivalisent d'adresse avec les Orientaux dans la confection de ces ornements legers en filigrane d'or et d'argent, fort appréciés des Européens. C'est la seule rue d'Alexandrie qui renferme encore quelques-unes de ces boutiques comme on en trouve tant au Bezestein de Stamboul, et où s'entassent, sur les tapis de l'Asie Mineure, les burnous rouges brodés d'or ou à rayures soyeuses, les poignards damasquinés, les ambres façonnés en colliers et en embouchoirs de tchibouks, les kouffièhs et autres produits de l'industrie orientale.

La rue Franque débouche sur la **place Méhémet-Ali** ou **place des Consuls**, vaste parallélogramme, orienté du N. O. au S. E., et qui mesure 400 mèt. de longueur. Elle est garnie de larges trottoirs, de deux rangées d'arbres, protégées par des bornes que relient des chaînes de fer, et de deux bassins à jets d'eau aux extrémités; elle porte, à son centre, la statue équestre, en bronze, de ***Méhémet-Ali***, élevée sur un piédestal de marbre. Le régénérateur de l'Égypte est représenté dans le majestueux costume des anciens Turcs avec le turban, dans l'attitude du commandement. Cette statue, bel ouvrage dûe à M. Jacquemont, a figuré à l'exposition de Paris en 1872. La place est le centre européen d'Alexandrie et le lieu où l'on se rencontre et où l'on revient incessamment. Les maisons qui l'entourent ont malheureusement peu de caractère : ce sont des hôtels, des banques et des consulats.

Il y a quelques années à peine, cette place formait une vaste esplanade nue, poudreuse, brûlée par le soleil en été, fangeuse et inondée, l'hiver; de récents travaux en ont fait, comme on vient de le voir, une promenade agréable en tout temps. Les bassins qui la rafraîchissent, et en ornent en même temps les deux extrémités, sont entretenus par le vaste système de distribution des eaux d'Alexandrie, dû à un ingénieur français, M. Cordier, et qui fournit à toute la ville de l'eau empruntée au canal Mahmoudièh : les plantations d'arbres (acacias Lebbek) lui sont également dûes.

A l'angle N. O. de la place, s'élève le *palais Zizinia*, où l'on pourra voir plusieurs sculptures antiques, puis le grand bâtiment appelé l'Okel-Neuve,

renfermant un grand nombre de magasins (étoffes, vêtements, cristaux, etc.). Au delà, s'élève le bâtiment du *consulat général de France :* c'est un vaste édifice, sans architecture, et contenant, outre la poste française, la chancellerie, la Société de secours, le tribunal, le greffe, et un jardin ouvert au public toute la journée. — A l'angle N. E. s'élève l'*église protestante anglaise*, édifice assez élégant, dont les fenêtres et l'ornementation extérieure affectent un peu la forme de l'ogive outre-passée et le style arabesque; l'intérieur en est très-simple. Les jardins qui s'étendaient il y a quelques années autour de cette église ont été récemment occupés par de grands bâtiments, où se trouvent aujourd'hui le *club Mohammed-Ali*, et différents établissements.

La place est fermée du côté de l'E., par le *palais Tossizza*, qu'occupait, il y a quelques années, l'ancienne municipalité; il sert actuellement de *palais de Justice* et renferme les tribunaux, la cour d'appel et toutes leurs dépendances. Sur la face de la place, s'étendent les bâtiments de la *poste anglaise*, puis en regard du consulat de France, des magasins européens assez brillants, et richement fournis, et enfin le Grand Hôtel de l'Europe. Derrière celui-ci, sur une petite place attenante, à l'angle N. O. de la grande place, se trouve la mosquée de *Cheïkh-Ibrahim*, entourée d'une sorte de bazar.

Les rues. — La place Méhémet-Ali est non-seulement le centre européen d'Alexandrie, c'est aussi le centre ou plutôt le point de départ de toutes les grandes voies qui ont été ouvertes dans ces dernières années. Nous croyons utile de faire connaître immédiatement le nom et la direction de ces rues principales, qui permettront au voyageur de s'orienter rapidement dans la ville. : au N. de la place, la rue Zizinia, la rue de la Poste-Française, la rue de l'Église-Écossaise, la rue de l'Église-Anglaise, la rue de la Bourse, se dirigent parallèlement vers le Port-Neuf; la rue de la Bourse donne accès dans la rue de l'Obélisque ou Boulevard de Ramlèh, dont le nom indique assez la destination; dans la rue de l'Obélisque, débouchent la rue de l'Église-Copte et la grande rue du Nébi-Daniel, qui sépare l'Église Copte de la Synagogue. En suivant la façade N. de la place Méhémet-Ali, vers l'E., à l'angle du palais de Justice, on entre dans la large rue de Chérif-Pacha, qui aboutit au boulevard Ismaïl; deux autres rues, parallèles à la rue Chérif-Pacha, la rue Méhémet-Tawfick, qui part de l'angle S. E. de la place Méhémet-Ali, et la longue rue de la Mosquée-d'Atarine, mènent également au boulevard Ismaïl; celui-ci passe au N. du Kôm-el-Dik et du fort Crétin ou Kôm-el-Dimâs et s'arrête derrière l'église Sainte-Catherine; ce nom de *boulevard Ismaïl* a été tout récemment donné à la rue de la Porte-de-Rosette, qui répond à la grande voie antique appelée *Voie Canopique;* on la nomme aussi rue de la Promenade. C'est dans cette rue que se trouve le théâtre Zizinia. Sur la face S. de la place Méhémet-Ali, débouchent : la rue Achmet, qui longe le *square Ibrahim* et se croise avec la rue de la Sakié; la grande rue Ibrahim, dont nous avons déjà parlé, qui mène à la gare du chemin de fer du Caire, par le Pont-Neuf, sur le canal Mahmoudièh; la rue d'Anastasy, qui passe au pied du Kôm-el-Nadôura, appelé aussi fort Caffarelli ou fort Napoléon; sur la face O. de la place, deux rues principales mènent dans la ville turque; la longue rue Raz-el-Tin, qui passe près de la *Zaptièh*, près du *Gouvernorat*, et tournant ensuite à l'O., mène à l'*Arsenal* et au *palais de Raz-el-Tin*, et la rue du Meïdan, qui part de la place de la Mosquée du Cheïkh-Ibrahim et, par des rues latérales, mène au cœur du quartier arabe et juif, et, de là, à la douane.

II. LA VILLE TURQUE, LE PALAIS, LES PORTS.

En partant de l'angle N. O. de la place, nous entrerons dans

La ville turque. Elle est bâtie, et c'est là son seul mérite, sur l'isthme (*Heptastadion*) qui réunit l'île de Pharos au continent, ayant à l'E. le Port-Neuf et à l'O. le Vieux-Port. Sa longueur, depuis le fort Caffarelli jusqu'à son extrémité septentrionale, est de 13 à 1400 mèt., ce qui n'excède guère les 7 stades (1300 mèt. environ) indiqués par le nom de l'ancienne chaussée ; sa largeur moyenne est de moins de 600 mèt. Nous avons déjà esquissé son aspect : les deux rues qui partent du côté O. de la grande place sont ornées d'abord de boutiques européennes qui font bientôt place aux petites échoppes des marchands indigènes. On trouve encore là quelque activité commerciale et assez de couleur pittoresque pour frapper le voyageur qui commencerait par là sa tournée d'Orient. Les rues étroites, encombrées, sales et tortueuses, peuvent donner une idée de ce qu'est le reste de la ville. Sur quelques points cependant, surtout dans ses parties extrêmes, des habitations indigènes d'un meilleur aspect se sont élevées depuis quarante ans. Mais dans l'intérieur de la ville turque, il n'y a pas un édifice, pas une mosquée, pas un bazar remarquables. On ne tarde pas à voir la mer en suivant la rue la plus rapprochée du **Port-Neuf**. De ce point, le port lui-même et la ville d'Alexandrie présentent un aspect assez riant : au delà des bâtiments qui forment le côté nord de la place des Consuls, on verra se dresser l'obélisque. Plus loin la rade s'arrondit jusqu'à la pointe Pharillon. La baie elle-même, mal abritée contre les coups de vent du N. et en partie ensablée, ne reçoit plus guère que des barques, mais celles-ci sont nombreuses, et leurs voiles blanches, coquettement entre-croisées comme les ailes d'un oiseau de mer, présentent un aspect charmant. En continuant à suivre cette direction, on atteint le sol de l'ancienne île de Pharos ; c'est probablement au point de jonction de l'Heptastadion et de l'île, qui se trouvait dans l'antiquité le *temple de Phtah*, que les Grecs avaient assimilé à leur Héphaistos. On n'en a retrouvé aucun vestige.

Le promeneur se dirige alors vers l'E. : peu à peu le quartier devient désert, et bientôt on suit une espèce de quai le long d'une fortification basse, qui longe dans toute son étendue le fond occidental du Port-Neuf et aboutit au fort de l'ancien Phare ; ce fort occupe, en effet, à la pointe orientale de l'île de Pharos (qui a depuis longtemps cessé d'être une île), l'emplacement du

Phare des Ptolémées, qui fit l'admiration des anciens et immortalisa le nom de l'architecte Sostrate de Cnide. C'était une tour formée de plusieurs étages en retrait l'un sur l'autre, et construite en marbre blanc ; sa hauteur était de 400 pieds, son érection avait coûté 800 talents. On n'y voit aujourd'hui qu'une grande et lourde construction carrée, sans style et sans goût, entourée de fortifications turques. Lorsque la mer est calme, on voit encore sous les flots, à la pointe orientale de l'île, autour du fort Kaïd-Bey, de nombreux blocs de roches et pierres taillées ; c'est sans doute là tout ce qui reste de ce merveilleux monument. La pointe du phare forme l'entrée O. du Port-Neuf, comme la pointe **Pharillon** (l'**Acrolochias** des anciens) en marque l'entrée orientale. La distance d'un cap à l'autre est d'environ 1700 mèt.

Revenant sur nos pas vers le S. O. et laissant à dr. un fort avancé dans la mer, nommé le *fort Ada*, on suit, à travers un quartier désert, l'axe de l'ancienne île de Pharos jusqu'à la presqu'île opposée, où l'on rencontre

à g. l'*arsenal*, à dr. *la caserne* du régiment de la garde (ancien hôpital), et en face

Le **palais de Raz-et-Tin**, construit par Mohammed-Ali, à l'extrémité O de l'île, à 2 kil. de l'ancien phare. Il borde la plage N. du Vieux-Port (**l'Eunostos**). Raz-et-Tin (le cap des figues), était autrefois l'habitation d'été des souverains d'Egypte; on peut facilement le visiter en s'adressant au gouvernorat par l'intermédiaire d'un kawas du consulat français; c'est une dépense de 5 fr., que l'on donne au kawas.

Le grand escalier, en marbre de Carrare, est d'un beau caractère, ainsi que la grande salle d'audience, de forme circulaire; on remarquera la richesse des parquets et la décoration un peu surchargée des plafonds.

Les bâtiments du harem sont séparés du château par une esplanade plantée d'arbres et décorée d'une fontaine; ils dominent, au N. la côte opposée; à l'extrémité occidentale de la presqu'île se trouve le *Phare* actuel, cette grande et lourde tour moderne, qui frappe désagréablement les yeux quand on arrive à Alexandrie. Le phare est à feu scintillant, et à éclipses de 20′ en 20′. Nous dirons, en passant, qu'il existe encore un petit phare établi à Alexandrie, à l'extrémité du brise-lames. Revenant sur ses pas, le voyageur pourra visiter l'*Arsenal* de la marine, avec ses bassins, d'où est partie la *flotte de Navarin*, ses ateliers de construction et de réparation. Il y a environ quinze ans l'on voyait encore échoués au milieu du port, les débris mutilés de cette flotte, débris assez pittoresques, mais d'un aspect attristant, et qui encombraient inutilement les bassins. Le gouvernement les a fait enfin disparaître. Tout près de là, se trouve le magnifique *Dock flottant*, construit aux Forges et Chantiers de la Méditerranée; il a 150 mèt. de longueur et 30 mèt. de largeur, et permet de mettre à sec, en quelques heures, en plein port, le navi[re] du plus fort tonnage, pour le répare[r]; on longe ensuite la courbe du vie[ux] port jusqu'à la *Douane*, que no[us] connaissons déjà, et jusqu'à *l'off[ice] de Santé*, au S. de la Douane, à l'a[n]gle S. O. de la ville.

Le port. — Des travaux consid[é]rables pour améliorer le port ont é[té] exécutés depuis plusieurs année[s]. On a créé : 1° Un avant-port ou rad[e] d'une surface totale de 350 hectare[s] et d'une profondeur d'eau de dix mè[]tres au minimum. Cet avant-port e[st] abrité du côté du large par un bris[e-]lames, construit en blocs artificiel[s] immergés en enrochements, et po[r]tant un phare à son extrémité. Il s[e] dirige vers le rocher dit Abou-Hag[]gar et de là, par une courbe vers l[e] Mex, laissant à la navigation une en[]trée de 800 mètres de largeur mini[]mum. 2° Un bassin intérieur, d'un[e] surface totale de 72 hectares et d'un[e] profondeur minimum de 8 mèt. 50 c[.] en contre-bas des plus basses eau[x]. Ce port est fermé du côté du N. O[.] par un môle d'abri et bordé de quai[s] qui auront un développement tota[l] de 3200 mètres, depuis l'arsena[l] jusqu'au delà des écluses du cana[l] Mahmoudièh. Ces quais sont élevés d[e] 2 mèt. 50 c. au-dessus du niveau d[e] la mer, et permettent aux mahonne[s] d'y charger et d'y décharger leurs mar[]chandises en tout temps. Une voie ferrée relie le port à la gare du che[]min de fer du Caire; elle est double et dessert les quais sur toute leur longueur; les travaux préparatoires ont commencé en mai 1870. Cette grande entreprise, poussée active[]ment par M. Greenfield et Cie, char[]gés de l'ouvrage, a dû être complète[]ment terminée en 1876.

En 1872, il est entré dans le port 2953 navires, dont 516 paquebots-poste et 2400 bâtiments de commerce à voiles et à vapeur; la sortie a été de 2948 navires, dont 492 paquebots-poste à vapeur, et 2412 bâtiments de commerce à voiles et à vapeur. Sur

les 516 bateaux à vapeur entrés à Alexandrie 118 étaient anglais, 119 français et 109 austro-hongrois. Les importations déclarées à la douane d'Alexandrie dans la même année ont été de 590 291 489 piastres et les exportations de 1 330 483 809 piastres.

Tout autour du port se construit un quartier nouveau, occupé par des maisons bâties à l'européenne, et qui est devenu le siége d'un grand mouvement commencial. Un grand marché au coton a été établi à une petite distance du canal.

Au-dessus de l'office de Santé, sur une éminence, appelée en arabe *Kôm-en-Nadoûra* (la butte de l'observatoire), **le fort Caffarelli** garde le nom d'un des généraux les plus distingués de l'expédition d'Égypte, le brave Caffarelli du Falga, celui qui, selon le mot de nos soldats, était bien heureux au milieu du désert d'avoir encore une jambe en France. (On sait qu'il avait été amputé sur les bords du Rhin.) Il devait bientôt mourir de ses blessures au siége de Saint-Jean-d'Acre. C'est cet officier du génie qui fit élever le fort, c'est son nom qui est consacré par les plans du grand ouvrage de la Commission d'Égypte. Il est injuste de le lui enlever comme l'ont fait sans motif les Levantins ou européens, qui ont donné postérieurement à ce fort le nom de **fort Napoléon.** Si le nom du général en chef avait été donné à cet ouvrage, il s'appellerait fort Bonaparte, nom sous lequel était alors connu le glorieux capitaine. Celui-ci a assez de monuments de par le monde, il convient donc de garder le nom de Caffarelli, *cuique suum.*

On peut, par la rue Ibrahim ou par la rue Anastasy, qui passe au pied du fort Caffarelli, rentrer sur la place des Consuls par l'angle S. O.

V. MOSQUÉES.

Alexandrie ne possède aucun de ces grands édifices religieux musulmans qui font l'admiration des voyageurs dans la plupart des autres villes de l'Orient. Les mosquées y sont petites, modestes, et ne peuvent guère exciter la curiosité que des personnes qui n'ont encore vu aucun édifice de ce genre. Aucune ne vaut la peine d'être visitée à l'intérieur, bien qu'on puisse le faire sous la seule condition d'ôter ses chaussures, de s'y comporter décemment et d'offrir un léger *baghchich* au gardien. Le voyageur fera bien de réserver pour le Caire l'étude des édifices religieux musulmans, et de se borner à voir en passant les mosquées que nous lui signalons ci-après :

Mosquée du cheïkh-Ibrahim — (*Gamï' Cheïkh-Ibrahim*). Elle s'élève au milieu d'une petite place, située derrière l'hôtel de l'Europe, près de l'angle S. O. de la place Méhémet-Ali, et qu'on appelle le *Bazar neuf.* C'est une grande construction rectangulaire massive, portant sur une de ses faces longitudinales de petites boutiques sur lesquelles sont accroupis des marchands arabes, abrités par un auvent de nattes soutenues par de longues perches. Au-dessus est un collége de théologie musulmane, et une galerie extérieure, formée de colonnettes supportant des arcs en fer à cheval et munie d'une balustrade en bois. A la partie supérieure du mur règne une corniche en bois. L'édifice est surmonté d'un minaret à pans coupés, terminé par une galerie hexagone, soutenue par un encorbellement, et au-dessus de laquelle s'élève une colonne cylindrique terminée par une petite coupole bulbeuse et un croissant. Les colonnettes à chapiteaux différents indiquent un assemblage de matériaux empruntés à des monuments antérieurs. La porte étroite et peu ornée de la mosquée est près de l'angle de cette façade; on y monte par un escalier de cinq ou six marches. Cette porte présentait aussi une décoration assez élégante, mais aujourd'hui tout est délabré.

La **mosquée d'Abd-el-Latif**, située au centre de la ville turque, présente aux regards une porte flanquée de murs élevés terminés en forme de créneaux, qui lui donnent l'aspect d'une forteresse. Elle est surmontée d'un minaret octogone.

Mosquée d'Abou-'l-Abbâs, la plus ancienne de la ville turque, du côté E. de la presqu'île du Pharos, et tout près de celle-ci la *Mosquée d'Aboussir*, richement restaurée par feu Saïd-Pacha.

La **mosquée des mille et une colonnes** (*Gami' bin bir Derek*), située près du port et de la porte de Gabari ou porte de la Nécropole, à l'O. de la ville, offre un intérêt historique. Elle marque l'emplacement probable de l'ancienne *église de Saint-Marc*, qui conservait le siège du patriarche, et avait été construite sur l'endroit légendaire où l'évangéliste avait reçu la mort. L'église fut détruite en 1219, par le sultan Milek-el-Kamil, au moment où les Croisés vinrent assiéger Damiette et menacer Alexandrie. Cette mosquée, sauf le grand nombre de ses colonnes, qui est d'ailleurs bien loin de répondre à son nom, ne présente rien de remarquable. Après avoir servi, pendant l'expédition française, comme dépôt de de l'artillerie, elle a été transformée en hôpital militaire et de la marine sous Méhémet-Ali, et, dans ces derniers temps, en caserne du corps des gardes municipaux.

Le plus ancien sanctuaire musulman de la ville est la petite *Mosquée d'Amrou*, devant la porte des Colonnes (*Bab-es-Saouari*), à l'endroit où A'mrou-ibn-A'as à la tête des Arabes a mis le premier son pied en entrant dans la ville d'Alexandrie.

La **mosquée d'Attarîn** était aussi une des plus grandes avant l'expédition française, et répondait probablement à l'ancienne *église d'Athanase*. Aujourd'hui il ne reste de l'ancien édifice de la mosquée qu'un petit fragment, situé derrière l'église grecque, et devant le commencement de la ru[e] d'Attarîn.

Le **tombeau de Saïd Pacha**, situé au S. du boulevard Ismaïl et au pied du fort Crétin ou Kôm-ed-Dimâs est un petit édifice à coupole surbaissée ne présentant aucun mérite architectural.

La **mosquée de Nébi-Danial** ou **Nébi-Daniel**, située tout à côté de ce tombeau, présente une porte carrée, au ras du sol, surmontée d'une baie découpée en trèfle et d'un tambour percé à jour, supportant une coupole bulbeuse. Les murs sont très simples, unis, surmontés de créneaux et percés de fenêtres carrées. Le minaret est élégant, assez semblable à celui des mosquées précédentes, mais plus fin et plus élancé. Au milieu de la mosquée est une sépulture souterraine magnifique, et le peuple d'Alexandrie croit que le prophète Daniel y est enterré. L'existence dans le voisinage et sous les décombres de la colline Kôm-ed-Dimâs de plusieurs autres sépultures grecques, romaines, chrétiennes et musulmanes (ces dernières du temps des Fatimites), comme aussi la signification du nom de la localité *Kôm-ed-Dimâs*, c'est-à-dire *Butte des sépultures*, donnent lieu à croire que dans cet endroit devait être l'ancien quartier du **Sôma**, avec les sépultures des rois et celle d'Alexandre. (*V.* § **IX**, le **Sôma**.)

En général toutes ces mosquées présentent une construction analogue : elles sont en briques cuites, posées sur une bonne couche de mortier de chaux et sable de 5 millim. d'épaisseur. Les murs sont reliés à chaque mètre de hauteur par des châssis ou cadres en bois de l'épaisseur d'une brique, qui servent de tirants et consolident les murs. Les briques sont tirées de Rosette; c'est dans la basse Égypte que ces matériaux sont le mieux fabriqués. Elles ont les pores plus serrés et la brique est mieux équarrie. Leur dimension est de 15 c. de long, 9 de large et 7 d'épaisseur

VI. ÉGLISES CHRÉTIENNES ET SYNAGOGUES, ÉCOLES, HÔPITAUX.

Nous avons déjà mentionné et décrit l'*église anglicane* sur la place Méhemet-Ali. Les cultes protestants comptent encore : l'*église luthérienne*, rue de l'Église-Anglaise, et l'*église écossaise*, rue de l'Église-Écossaise, 42.

Le principal établissement catholique est le **grand couvent latin**, situé au S. E. de la place Méhémet-Ali, à peu près au point où la grande rue de la Promenade (boulevard Ismaïl) prend fin en s'entre-croisant avec la rue transversale qui vient de la porte de la Colonne. C'est un vaste édifice, entouré de beaux jardins plantés de grands palmiers. L'*église*, sous l'invocation de *sainte Catherine*, présente un grand fronton de mauvais style italien, et un dôme massif flanqué d'une tour carrée sans élégance. L'intérieur n'offre rien de remarquable; la construction est assez régulière et la coupole assez large. Le couvent appartient aux pères franciscains de Terre-Sainte. L'*hôpital européen* y est annexé; l'entrée est du côté de l'O. En face de l'hôpital on remarque le *tombeau d'un santon* qui paraît être en grande vénération parmi les musulmans, à en juger par la quantité de linges qu'y attachent les femmes du pays, en guise d'ex-voto. Une tradition arabe veut que le corps d'Alexandre repose dans cet endroit. Mais cette tradition serait difficile à concilier avec ce que Strabon dit du *Sêma* ou *Sôma*, que cet auteur semble placer près du Muséum (*V.* p. 271-272). Presque en face de ce tombeau, à l'entrée d'une des rues du quartier de l'Atarine, est une *statue mutilée de porphyre*, représentant un homme assis, apparemment l'empereur Dioclétien ; les plis de sa toge sont harmonieusement drapés, le fauteuil est bien sculpté, malheureusement la tête manque, une partie du buste gît à terre. Mentionnons encore parmi les établissements catholiques, la *chapelle des lazaristes*, rue Ibrahim. et une *église grecque catholique* (rite melkhite) qui s'élève aussi derrière l'école des sœurs de charité.

Le culte grec compte : 1° la grande **Église grecque de l'Annonciation,** située à l'E. du couvent latin, et à peu de distance. C'est un vaste édifice, d'un style lourd, construit sur le modèle général des églises byzantines, sans ornements au dehors, avec clochetons surmontés d'une petite coupole et un dôme élevé sur le centre de la croix. L'église est précédée d'une cour à portiques et entourée de jardins. 2° Le couvent grec de *saint Sabba*, siége du patriarche, au milieu des jardins, derrière le théâtre Zizinia.

Une *chapelle arménienne* est située dans le jardin arménien, rue de la Colonne-de-Pompée, en face le boulevard Ismaïl. Une *église maronite*, rue des Cordiers, près la place Popolani ; et une autre récemment bâtie, derrière l'Okel-Neuve. Une *église copte*, près de l'obélisque. Les Coptes se vantent de posséder le corps de saint Marc, qui, selon une version plus accréditée, a été transporté à Venise au moyen âge.

La communauté israélite possède plusieurs *synagogues;* les principales sont : celle de la rue Franque ou en face de la rue des Sarafs; celle de la rue du Prophète-Daniel, près de l'aiguille de Cléopâtre, et une autre; rue de l'Okel Neuve, riche et nouvelle, appartenant à la famille Ménasce.

Les *écoles* se divisent en écoles étrangères et écoles indigènes. Parmi les écoles étrangères, nous mentionnerons : le *collége des Lazaristes*, rue Ibrahim; l'école des *Frères de la doctrine chrétienne*, fondée en 1847 ; cet établissement comprend le pensionnat, le demi-pensionnat et l'externat ou école gratuite; le *collége italien*, rue de la Colonne de Pompée; les *écoles gratuites universelles*,

créées en 1868 et placées sous la protection du prince héritier; l'*école de l'église écossaise*, attenant à l'église de ce nom; les *écoles américaines gratuites*, dirigées par des missionnaires américains et situées près du Mehkémé; le *collége de la communauté grecque égyptienne*, situé dans les dépendances de l'église grecque. L'établissement des *Sœurs de la miséricorde*, rue Ibrahim, est destiné aux jeunes filles; il comprend pensionnat, externat, orphelinat, salle d'asile, dispensaire. La ville possède en outre plusieurs écoles mixtes particulières. La communauté israélite entretient deux écoles gratuites pour les pauvres, une de garçons, située à l'Okel-Neuve, et une de filles. L'enseignement comprend en général l'étude de l'italien, du français et de l'arabe; l'hébreu est, de plus, enseigné dans les écoles israélites.

Un certain nombre de sociétés de secours existent à Alexandrie; nous citerons : la *Société française de secours*, dont les bureaux sont à l'hôtel consulaire; elle a pour président, le consul général de France; 627 personnes ont été secourues, et 75 rapatriées par cette Société en 1871; *un Comité de bienfaisance italien*, une *Société mutuelle israélite d'assistance aux malades*, fondée en 1859, l'*Établissement des Sœurs de la charité*, etc.

Hôpitaux. L'hôpital général européen, boulevard Ismaïl, derrière le couvent latin, est desservi par les sœurs de charité de Saint-Vincent-de-Paul; cet édifice est bien installé : les bâtiments entourent un jardin, sur lequel s'ouvrent des galeries au rez-de-chaussée et au premier étage. L'administration, la pharmacie, les parloirs sont en bas, les salles de malades s'ouvent sur les galeries; leur installation rappelle celle des hôpitaux français avec les rideaux autour de chaque lit, tradition assez peu conforme à l'hygiène et nuisible à la circulation de l'air. Tout l'établissement est tenu avec une grande propreté, et les malades y reçoivent des soins éclairés.

L'hôpital général civil et militaire du gouvernement est situé dans une position très-salubre, près de la gare du chemin de fer de Ramlèh; il ne comprend que des salles au rez-de-chaussée. Les lits y sont sans rideaux, et bas, à la manière anglaise; près de l'hôpital général, se trouve un *hospice des enfants trouvés*, entretenu aux frais du gouvernement; il comptait, en 1871, 34 enfants.

Sur l'avenue de Moharem-Bey (extra muros), est *l'hôpital des Diaconesses*, dans lequel sont admis les malades de tout culte et de toute nationalité. Le traitement coûte : 1re classe, chambres privées, 5 shillings par jour; 2e classe, 3 shillings; 3e classe, indigents, la plupart gratis.

Les Grecs ont un hôpital, nommé *hôpital Hellénique*, rue du Couvent-de Saint-Sabba; le traitement est de 2 fr. par jour, les malades de toutes les nations y sont admis. Les indigènes dominent dans l'hôpital général du gouvernement, les Italiens et les Français dans l'hôpital européen, les Grecs dans l'hôpital grec, les Anglais et les Allemands dans l'hôpital des Diaconesses. Le nombre de malades traités dans ces hôpitaux, en 1870, était de 5800, soit pour l'hôpital européen, 1366; hôpital du gouvernement, 3300; hôpital grec, 773; hôpital des Diaconesses, 384. — Enfin, il existe un *hospice des indigents* (Tekkèh-el-Foukara), situé au quartier de Karmoûs, destiné aux malheureux des deux sexes, qui y sont logés, nourris et habillés aux frais du gouvernement égyptien. (V. *Guide annuaire* de M. François-Levernay, 1872-1873.)

VII. BAZARS. — INDUSTRIES NATIONALES.

Les bazars d'Alexandrie ne peuvent guère intéresser que les per-

sonnes qui n'ont encore vu aucune ville orientale, ils ne rappellent en rien le grand Bezestein de Constantinople, ou les grands bazars du Caire. Ce ne sont pas non plus des édifices semblables à ceux auxquels on a donné le même nom dans les villes d'Europe. Ce sont tout simplement des rues, où se groupent dans un grand nombre de boutiques étroites, et ordinairement par professions similaires, les diverses industries indigènes. Le voyageur qui doit continuer son chemin vers le Caire n'a pas besoin de s'y arrêter. Celui qui, sur le point de quitter l'Égypte, aurait oublié de faire à l'intérieur ses achats de curiosités du pays, pourra encore y trouver quelques objets à rapporter en Europe. Nous avons déjà signalé parmi ceux qui frappent le plus le regard : les étoffes orientales, à couleurs voyantes, les bijoux de filigrane, les aiguillières dorées, les tasses à café, les armes et les chaussures (babouches) ainsi que les objets de sellerie et de maroquinerie. Si l'on dispose d'un temps suffisant, on pourra aller voir, derrière la mosquée du Cheïkh-Ibrahim, dans une ruelle sombre et étroite, un genre d'industrie nationale fort intéressant. De nombreux ouvriers y sont occupés à tresser les joncs de marais et les fibres corticales du palmier-dattier, de manière à faire des nattes avec les uns et des cordes avec les autres, des licous et des filets que l'on suspend aux flancs du chameau et dont les mailles sont assez fortes pour ne pas se rompre sous le poids des moellons. Tous ces objets sont fabriqués sans métiers, presque sans instruments; une paire de cisailles, un couteau, un gros poinçon semblable à celui qu'on nomme, en terme de marine, une épissoire, suffisent pour ces divers travaux; quant au rachis de la feuille lui-même, on en fait des balais, des cages, des tabourets très-légers et très-solides, des clôtures et enfin des *kafas*. Le kafas est le lit ou plutôt le bois de lit des Égyptiens; un simple matelas le recouvre et sa légèreté permet de le déplacer facilement et de le transporter où l'on veut. L'industrie des feuilles du palmier, à elle seule, a produit en 1872 environ 212 000 couffes (cabas) diverses; et celle des joncs des marais environ 240 000 pics carrés de nattes de diverses qualités. — A peu de distance, se trouve le bazar couvert d'Alexandrie; il contient deux larges galeries qui se coupent à angle droit, formant une croix. On trouve dans les boutiques qui bordent ces galeries, comme dans tous les bazars d'Orient, des couvertures, des burnous rayés, des babouches jaunes, des ceintures, des fourreaux de pistolets, des cartouchières de maroquin rouge, etc.

La grande rue qui mène du bazar neuf à la *Marine* a été récemment dallée, ainsi qu'un grand nombre de rues des quartiers neufs. On la parcourt sans trop de poussière en été, ni de boue en hiver; c'est une rue marchande qui renferme surtout des boutiques de droguistes et de marchands de fruits secs; les boutiques, ornées de longues bandes de pâte d'abricot, ont un aspect assez singulier.

Alexandrie possède des fabriques d'essences de fleurs, des presses à huile, 32 ateliers de confiserie fabriquant 4098 quintaux, des moulins à vapeur, des moulins à vent, des moulins à chevaux, 38 tisseranderies de coton fabriquant plus de 10 000 pièces par an, 31 tapisseries produisant plus de 24 000 pièces, des presses de coton, des usines à égrainer le coton. L'industrie des soieries y occupe aussi quelques ateliers; plus de 1600 personnes y sont occupées aux bois ouvrés et parmi ces ouvriers, il faut noter les tourneurs; c'est avec le gros orteil du pied que le tourneur tient et dirige l'outil, pendant que sa main droite, armée d'une espèce d'archet dont la corde

s'enroule autour de la pièce de bois, imprime à celle-ci un mouvement rapide de rotation. On a remarqué ces ouvriers habiles et leur singulier procédé à l'exposition de Paris, en 1867; on a essayé de leur donner les tours les plus perfectionnés, mais ils ont fini par revenir à leur primitif engin, malgré la gêne que leur impose la position courbée du corps.

VIII. ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — ADMINISTRATION, ETC.

L'Institut Égyptien, avec sa *Bibliothèque* et ses collections, est établi au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel d'Angleterre, donnant sur la mer au fond du Port-Neuf et devant les Okèls Française et Anglaise.

L'Institut Égyptien est une sorte d'académie, s'occupant de toutes les questions d'histoire, d'archéologie, de linguistique, d'anthropologie et d'histoire naturelle relatives à l'Égypte. Il se recrute parmi les hommes les plus distingués, la plupart européens, qui se sont établis dans le pays. Il publie un *bulletin annuel* qui contient des mémoires très-intéressants. L'Institut possède déjà quelques collections formées par les dons de divers habitants du pays. Un certain nombre de médailles ont été classées; la conchiologie, l'ornithologie, et les diverses branches de l'histoire naturelle sont représentées par de nombreux échantillons

Parmi les antiques, on y voit des lampes romaines, des urnes lacrymatoires, plusieurs inscriptions trouvées près de l'oppidum de Ramlèh, et, entre autres objets, un petit bas-relief en terre cuite, représentant un personnage romain, assis, drapé dans sa toge, tenant à la main un manuscrit roulé, et porteur d'une tête d'âne : six scribes, à tête de singe, sont assis à leurs pupitres, et écrivent au pied du siége; d'autres singes entourent le principal personnage, et semblent lui faire des niches : c'est, on le voit, un monument de l'histoire de la caricature politique chez les anciens, une satire des habitants du pays contre quelque magistrat romain envoyé en Égypte. — On peut justement espérer que cette collection d'antiquités s'enrichira rapidement des objets que l'on trouve fréquemment dans les fouilles qui sont pratiquées pour les nouvelles constructions de la ville.

L'*Intendance générale sanitaire*, dont les bureaux occupent l'étage supérieur du même édifice, est chargée de la santé publique dans l'intérieur du pays et sur les frontières. Elle se compose d'un double corps à la fois délibératif et administratif, qui fonctionne sous la direction d'un président et d'un vice-président; l'un, appelé *Conseil général*, traitant toutes les questions de salubrité publique, mais surtout les questions internationales, par exemple, les quarantaines; l'autre, le *Conseil médical*, chargé de la partie médicale et de l'hygiène, principalement dans l'intérieur du pays. Le conseil général est composé de sept employés du gouvernement et de onze délégués des gouvernements étrangers. Le conseil médical se compose de cinq membres, choisis parmi les principaux médecins, pharmaciens et chimistes. L'exécution des mesures de l'intendance est confiée à l'*office central*, qui se divise en deux sections; l'une, chargée des quarantaines, l'autre, de la salubrité publique. Le personnel du service de santé se monte à près de 4000 personnes. Cette organisation est l'œuvre de Mohammed-Ali, et remonte à 1842; les règlements actuels datent de 1866. Elle tient sous sa dépendance les *délégations sanitaires* de l'intérieur, au nombre de quinze pour l'Égypte et une pour le Soudan, présidées chacune par un médecin *inspecteur*, ainsi que les *délégations sanitaires* des frontières et des principaux ports de la Méditerranée et de la mer Rouge, lesquelles ont rendu

de grands services dans ces dernières années pour surveiller la marche du choléra.

Autres administrations égyptiennes. Le siége de ces administrations est dans la ville turque, dans la partie E. de l'Heptastadion. Le divan du *Gouvernorat* (en arabe, *Mohafaza*) est situé dans la rue Raz-et-Tin, sur le bord du Port-Neuf; le *Tribunal civil* est installé au Gouvernorat; en se rapprochant de la ville, on trouve dans la même rue, la *Préfecture de police* ou *Zaptièh* et, à côté, le *Mehkémé*: celui-ci est à la fois le Divan qui délivre les titres de propriétés et le Tribunal qui juge les affaires religieuses; le Mehkémé est présidé par le kadi d'Alexandrie.

Consulats. 16 consuls généraux sont accrédités auprès du gouvernement égyptien, à Alexandrie; de ce nombre, 9 sont agents diplomatiques; ce sont : les consuls d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, des États-Unis, de France, de Grèce, d'Italie, de Russie et de Perse; ce dernier seul réside au Caire.

(Pour les détails, voir *Renseignements généraux*).

Tribunaux. La ville possédait autrefois un *Tribunal de commerce mixte* et un grand nombre de *Tribunaux consulaires*. Depuis la nouvelle organisation judiciaire, un *Tribunal de première instance* et une *Cour d'appel* ont été institués à Alexandrie; ces tribunaux, comme ceux de Zagazig et du Caire, créés dans le même but, connaissent de toutes les contestations en matière civile et commerciale entre indigènes et étrangers et entre étrangers de nationalités différentes; et aussi de certains crimes et délits. (*V.* p. 156-158.)

Théâtre Zizinia. C'est un édifice assez gracieux, situé boulevard Ismail (rue de la Promenade ou rue de Rosette), et bâti sur le plan des théâtres européens. On y joue alternativement l'opéra ou la comédie, selon les troupes européennes qui viennent donner des représentations à Alexandrie.

Distribution de l'eau. — *L'Établissement des eaux* situé en dehors de la porte de Rosette, est formé de bâtiments bien aménagés précédés d'une belle cour avec un joli sphinx. Cet établissement fut fondé en 1858; l'exploitation a commencé le 1er juillet 1860. L'eau est prise dans le canal Moharem-Bey; elle est amenée, par un conduit souterrain de 400 mèt. de longueur, aux deux filtres placés de chaque côté du bâtiment des machines; après qu'elle a été filtrée, elle est élevée par trois machines à vapeur et envoyée dans un réservoir situé au sommet de la butte de Kôm-ed-Dik, d'où elle descend dans tous les quartiers de la ville. La pression est suffisante pour la faire monter sur les terrasses des maisons; des bornes-fontaines, au nombre de 75, permettent de la livrer en abondance aux *sakkds* ou porteurs d'eau, qui la vendent par toute la ville. Les bureaux de la *Société des eaux* sont rue de l'Église-Écossaise.

Éclairage au gaz. MM. Eugène Lebon et Cie sont concessionnaires de l'éclairage de la ville. L'usine est située à Karmoûs, sur le bord du canal Mahmoudièh; la ville est éclairée au gaz depuis 1865.

Chemins de fer. *Le chemin de fer du Caire*, tête de ligne de presque tous les chemins de fer égyptiens, a sa gare des marchandises au S. O. de la ville près de Gabari, au delà du pont neuf du canal Mahmoudièh. Cette gare n'a rien de monumental. Elle est vaste et communique par un embranchement avec les quais du port. Au courant de l'année 1876, on a ouvert une nouvelle ligne d'embranchement du chemin de fer du Caire en deçà du canal Mahmoudièh, destinée aux voyageurs seulement, et dont la *nouvelle gare*, petite et modeste, est située *intra muros* à l'extrémité de la rue Chérif-Pacha, au pied de la colline Kôm-ed-Dimâs

(fort Crétin), et devant la porte de Moharem-Bey (Bâb-es-Sidra) et la caserne des sergents de ville qui y touche.

Le chemin de fer de Ramlèh, véritable ligne de banlieue, a sa gare au N. E. de la ville, tout près de l'obélisque. C'est une gare en miniature, et d'une installation toute primitive.

IX. ANTIQUITÉS.

Alexandrie contient beaucoup moins d'antiquités qu'on pourrait le croire, en songeant qu'elle a été la capitale de l'empire des Lagides et plus tard la seconde ville du monde romain. Notre résumé historique nous a appris que la destruction de tant d'édifices importants a été le résultat des luttes civiles et religieuses tout autant que des guerres de race et de la conquête musulmane. A proprement parler, la ville moderne ne présente que deux monuments subsistant, la *colonne dite de Pompee*, et l'*obélisque*, plus quelques hypogées : le reste ne comprend que des fragments d'architecture épars, et des substructions d'édifices où l'archéologue a peine à retrouver les vestiges incertains des grands édifices signalés par Strabon.

« Les catacombes de la grande Nécropole macédonienne de l'O. sont déjà en grande partie détruites, et le reste est comblé; les catacombes chrétiennes, au delà du Sérapéum ont eu le même sort, comme aussi les sépultures juives, chrétiennes et païennes de la petite nécropole, à l'E. de la ville, sur le rivage de la mer. Les derniers vestiges des ruines du temple de Cérès et Proserpine à *Éleusis* (aujourd'hui *Khâdra*) ont disparu; et il ne reste plus aucune trace de la forteresse romaine devant Nicopolis (Ramlèh), plus connue sous le nom de *camp des Césars*, avec ses tours, ses bains, son prétoire, et le superbe parquet de ce dernier en mosaïque d'une grande valeur artistique. Cependant, cette forteresse et cette mosaïque étaient encore intactes en 1872. » (Néroutsos-Bey, Bullet de l'Inst. Égypt., 1875.) Ces justes doléances, qu'avait déjà, en 1841, précédé le fameux pamphlet de G. Gliddiou, adressé aux *antiquaires de l'Europe sur la destruction des monuments de l'Égypte*, n'arrêtent malheureusement pas ce vandalisme, car les antiquités gréco-romaines ne sont pas placées sous la protection de Mariette-Bey, comme les antiquités pharaoniques. C'est ainsi d'ailleurs que, dans tout le monde oriental, pour épargner quelques moellons, les maçons (aussi bien grecs que musulmans) détruisent journellement les restes d'antiquité les plus précieux.

On peut voir quelques fragments de sculpture antique, dans le *palais Zizinia*, sur la place Mohammed-Ali; au rez-de-chaussée, un vaste vestibule pavé en mosaïque renferme plusieurs bustes antiques de marbre : la statuaire est loin d'être parfaite, et accuse le IIe s. de J. C. Cependant, une tête de femme, négligemment coiffée, les yeux peints, se fait remarquer par la grâce de l'expression. Dans la cour, en arrière de ce vestibule, se trouvent deux statues d'hommes, en marbre, sur lesquelles on a remplacé avec du plâtre les morceaux qui manquaient. L'un et l'autre portent le costume de généraux romains. Elles ont moins de valeur au point de vue de l'art qu'à cause des indications qu'elles fournissent sur la tenue militaire à cette époque. Ces statues ont été trouvées en fouillant les fondations d'anciennes constructions situées au bord de la mer, à Ramlèh, au lieu même où s'élève aujourd'hui un autre palais appartenant aussi à la famille Zizinia. (*V.* R. 7, Ramlèh.)

Tout près de là, dans la cour de l'Okèl Française, maison située près de l'intendance sanitaire, et qui a servi de demeure au général Bona-

parte à son arrivée en Egypte, on voit aussi une belle *statue de femme assise*, qui, bien que très-mutilée, rappelle, par la grandeur de ses lignes, les bonnes époques de l'art gréco-romain. Les pieds de la figure reposent sur un riche escabeau; une jeune fille debout s'appuie contre l'épaule gauche de la femme, dont la tête est en partie recouverte d'un voile; les draperies sont traitées avec beaucoup d'art. — Une *statue de Jupiter Sérapis* intacte, mais d'un travail médiocre, se trouve au bas de l'escalier de la maison de Adib (rue Chérif-Pacha, vis-à-vis du Palais de Justice). — Dans la rue de Rosette ou boulevard Ismaïl, devant la maison Bustros, et au pied du Kôm-ed-Dimâs (fort Crétin), est une statue colossale d'*Hercule* qui, bien que mutilée, est un spécimen très-remarquable de l'art grec. Le demi-dieu est assis; le bras droit étendu en avant est brisé : il devait tenir probablement les pommes des Hespérides; la main gauche repose sur la massue. La tête manque, mais le torse nu a un très-grand caractère. La peau du lion jetée sur les genoux présente une disposition des plus heureuses.

Le monument que l'étranger est ordinairement le plus pressé de visiter à peine débarqué, celui auquel les voituriers et âniers le sollicitent surtout de se rendre, est la

Colonne de Pompée ou de Dioclétien (en arabe *Amoud-es-Saouari*), située sur un monticule au S. O. de la ville, en dehors de l'enceinte arabe et de la porte du Nil ou de la Colonne). L'attribution traditionnelle du monument est sans fondement historique; l'inscription grecque qu'on peut lire encore sur la partie occidentale de la base, surtout lorsque le soleil projette sur elle des rayons obliques, est ainsi conçue :

ΤΟΝ.... ΙΩΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝΑΛΕΞΑΝΔΡΕΣΤΑΣ
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝ ΤΟΝ ΑΝΙΚΗΤΟΝ
ΠΟ.... ΟΣΕΠΑΡΧΟΣΑΙΓΙΠΤΟΥ

ainsi restitué dans le *Corpus inscriptionum græcarum* de Boeckh (Berlin 1853),

τὸν [ὁσ]ιώτατον Αὐτοκράτορα,
τὸν πολιοῦχον Ἀλεξανδρείας,
Διοκλητιανὸν τὸν ἀνίκητον
Πο[μπήϊ]ος ἔπαρχος Αἰγύπτου

Il résulte de cette inscription que la colonne fut érigée par l'éparque ou préfet d'Égypte Pompée (d'autres ont restitué Publius), en l'honneur de l'empereur Dioclétien, sûrement après la victoire remportée en 296 sur Achillée, qui, depuis cinq ans, avait pris en Égypte le titre et les insignes de la dignité impériale.

La hauteur totale de la colonne est de 30 mèt., celle du fût de 22 mèt., et sa circonférence de 9 mèt. La colonne, d'un beau granit rouge poli, est élégante et d'un bon style, mais le chapiteau et le piédestal sont d'un travail inférieur, et n'ont pas été terminés, ils paraissent même appartenir à des époques différentes. Les substructions de la colonne sont formées de fragments rapportés de monuments plus anciens, avec quelques hiéroglyphes, parmi lesquels on a pu lire le nom de Psametik. Si l'on peut ajouter foi à ce que rapportent Makrizi et Abd-el-Latif, cette colonne, aujourd'hui solitaire, était originairement dans un portique entouré de 400 colonnes, où la tradition plaçait la bibliothèque, que l'on croyait avoir été brûlée par Omar; il en faudrait conclure qu'elle avait appartenu au *Sérapéum*. Ce temple fameux, dont il ne reste plus le moindre vestige apparent, était certainement situé dans la même région que la colonne de Dioclétien, et sans doute, sur cette même colline.

Le *Sérapéum* ou temple de Sérapis avait été fondé par Ptolémée Soter, dans le quartier de Rhacôtis, l'ancien bourg des Égyptiens, pour recevoir une statue de Sérapis, divinité étrangère dont le culte avait été, d'après Plutarque et d'autres écrivains, in-

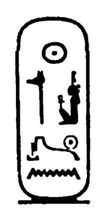
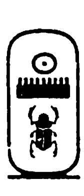
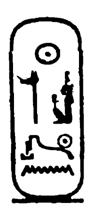
troduit de Sinope; il est difficile d'admettre toutefois qu'il n'y a aucun lien d'origine entre le Sérapis d'Alexandrie et le *Ousor-Apí* de Memphis (*V.* p. 130). Le temple était construit sur une éminence artificielle, et l'on y arrivait par un escalier de plus de cent degrés; il ne contenait pas seulement le temple consacré à la divinité; mais, comme le Muséum, il renfermait une bibliothèque et des salles distinctes, ornées de colonnes et de statues. La magnificence de cet édifice était telle, qu'Ammien Marcellin le proclame sans égal dans le monde, à l'exception du Capitole de Rome. Le Sérapéum subsista longtemps après l'introduction du christianisme en Égypte, comme le dernier rempart du paganisme à Alexandrie. « Il était, dit Ampère, le Palladium de la religion épyptienne et de la philosophie grecque. A l'époque de sa destruction, il représentait l'alliance que toutes deux avaient formée contre l'ennemi commun, le christianisme. » C'est dans l'enceinte du Sérapéum que les païens soutinrent contre leurs adversaires les derniers assauts; mais leur résistance fut vaincue par l'intervention de Théodose. Pendant que les deux partis étaient en présence, les armes à la main, sur la place publique, on donna lecture du décret impérial qui ordonnait la destruction des idoles d'Alexandrie; les adorateurs païens, consternés, se dérobèrent par la fuite à la fureur de leurs ennemis. Le moine Théophile procéda à la destruction du temple de Sérapis, sans rencontrer d'autre obstacle que celui que présentaient la grandeur et la solidité des matériaux; l'édifice fut complétement ruiné, et de ses débris on éleva une chapelle en l'honneur des martyrs chrétiens. La statue colossale du dieu qui, d'après Clément (Clemens Alex. Protrept. c. 4. § 48), était de bois, revêtue de plaques de métaux et couverte de pierres précieuses, fut brisée, et les fragments en furent ignominieusement traînés dans les rues d'Alexandrie. (Eunape. *Vit. Aedes*, Ed. Boissonade I, p. 43.) La bibliothèque du Sérapéum contenait 500 000 volumes, en y comprenant les 200 000 appartenant au roi de Pergame et que Marc Antoine offrit à Cléopâtre. Il serait difficile d'admettre que, dans le sac du Sérapéum, la bibliothèque ait été épargnée; le prêtre espagnol Orose, visitant Alexandrie en 416, parle d'armoires de livres qu'il a vues et qui ont été vidées, au dire même des contemporains, par ses coréligionnaires, les chrétiens d'Alexandrie; à la vérité, il n'indique pas positivement que ces armoires provenaient du Sérapéum et, bien qu'il soit difficile de leur attribuer une autre provenance, cependant le défaut d'un témoignage précis laisse planer quelque obscurité sur ce point important d'histoire. Quant à l'opinion, communément reçue jusqu'à ces derniers temps, d'après laquelle la destruction de la bibliothèque serait imputable au général arabe Amrou, elle se fonde sur un témoignage dont la valeur est généralement contestée aujourd'hui. L'historien arabe, Aboulféda, raconte qu'Amrou, obéissant aux ordres d'Omar, aurait fait enlever les 400 000 vol. du Sérapéum, et il ajoute que ces livres, distribués entre les 4000 bains d'Alexandrie, auraient servi à les chauffer pendant six mois; mais Aboulféda vivait au XIIIe s., bien longtemps après les événements qu'il raconte. On s'étonne à bon droit, qu'un fait de cette importance, s'il était vrai, eût été passé sous silence par des historiens plus rapprochés des événements et qui ont décrit en détail les annales d'Alexandrie, et cette invraisemblance, jointe à l'exagération manifeste du langage, a frappé du plus complet discrédit le témoignage d'Aboulféda. Gibbon, Sismondi, Ampère, Reinhard, Heine, n'hésitent pas à faire remonter à

l'empereur Théodose et au patriarche Théophile la responsabilité de la destruction de la bibliothèque. (*V.* sur ce sujet, E. Chastel, *Revue historique*, avril-juin, 1876; Alglave, *Revue scientifique*, 19 juin 1875, et Lefort, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n° 26, 1875.)

De la colonne dite de Pompée, on peut rentrer à Alexandrie par (10 min.) *la porte du Nil* ou de la Colonne et regagner directement (10 min.) le couvent latin et la Grande-Place, ou suivre vers l'O., le bord du canal où l'on trouve l'*hypogée chrétien*, et, traversant le canal près du chemin de fer, aller visiter les catacombes.

Les monuments antiques les plus dignes d'attention, après, ou plutôt avant la colonne de Dioclétien, sont ceux qu'une tradition populaire (qui n'est nullement justifiée) a nommé les

Aiguilles de Cléopâtre (situées rue de l'Obélisque, à 10 min. à l'E. de l'église et du consulat d'Angleterre, sur le rivage du Port-Neuf.) Ce sont deux obélisques de granit rose, qui furent originairement dressés devant un des pylônes du grand temple d'Héliopolis. Un seul des deux est encore debout; sa hauteur est de 21 mèt. Les hiéroglyphes ne sont bien conservés que sur ses deux faces, N. N. O. et O. S. O. Les vents d'E. et du midi en jettant avec fureur le sable siliceux du désert contre les deux autres faces E. N. E et S. S. E. les ont détériorées, et leurs hiéroglyphes sont devenus illisibles. L'autre obélisque, couché dans le sable, à quelques pas à l'O. S. O. du premier, est tellement enterré qu'on n'en voit plus qu'une surface de 3 mèt. environ à fleur du sol; on le prendrait pour une simple dalle, sans les hiéroglyphes qu'on y distingue. Cet obélisque avait été donné aux Anglais par Méhemet-Ali : mais ils ont renoncé à l'emporter. Ces obélisques portent les cartouches de Thoutmès III de la XVIII[e] dynastie (entre 1625 et 1515 avant J. C.), et les cartouches de Ramsès II et de Séti II, de la XIX[e] dynasnie (entre 1405 et 1300 avant J. C.). Les plus lisibles sur la face N. N. O. se trouvent à la partie supérieure de l'obélisque. C'est là que vers la cinquième rangée des signes, en les prenant en ligne horizontale, on distingue sur la bande médiale[1] le cartouche — prénom de Thoutmès III (*men Khoper Râ*), flanqué de chaque côté du car-

touche-prénom de Ramsès II (*Ousorma-Râ step en Râ*); plus bas sur les

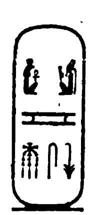
1. Les inscriptions des obélisques se lisent toujours en colonnes verticales de haut en bas, et se divisent en trois bandes, une médiale et deux latérales. Voici du reste la traduction de l'inscription de la face principale de l'obélisque, encore debout, que nous décrivons en ce moment :

A — sur la bande de gauche : « L'Horus [taureau vaillant, aimé de Mâ], le roi des deux Égyptes (Ousor mâ Râ step en Râ), seigneur des panégyries comme son pere Ptah-Totounen, fils du Soleil (Ramsès Meïamoun) que Râ a engendré pour mettre en fête On (Héliopolis), et pour combler d'offrandes les temples de qui l'a engendré, le seigneur des deux mondes (Ousor mâ Râ step en Râ), fils de Râ (Ramses Meïamoun), donnant la vie à jamais comme le dieu Râ.

B — sur la bande médiale : « L'Horus [qui porte haut le diadème de la Haute-Égypte, aimé de Râ], le roi des deux Égyptes (Men Khoper Râ), l'Horus vainqueur qui se réjouit à la vaillance et frappe les princes des régions étrangeres.

C — sur la bande de droite : « L'Horus [taureau vaillant, fils de Mentou], le roi

bandes latérales se lisent les cartouches noms de Ramsès-Meïamoun (comparez pour les cartouches et leur épellation, p. 115).



Les ruines devant lesquelles se trouvent les deux monolithes doivent être celles du **Césareum** ou temple de César. qui était aussi appelé **Sébastéum**, c'est-à-dire temple d'Auguste (Σεβαστός). Pline nous dit formellement (H. N. XXXI, XIV, 8), qu'il y avait à Alexandrie, près du port, *dans le temple de César*, deux obélisques de 42 coudées, — Philon, qui écrivait peu de temps après l'achèvement et la consécration du temple en donne la description suivante : « Il n'y a sanctuaire au monde « comme celui qu'on appelle *Sébastéum*, temple commémoratif du « lieu de l'embarquement de César « (Auguste). Ce temple, très-grand « et très-apparent, et dont il n'est « pas un pareil ailleurs, s'élève ma« jestueusement en face des ports les « plus sûrs, il est rempli d'ornements « dédiés, consistant en tableaux, en « statues, et en objets d'argent et « d'or; il est entouré d'un enclos « très-large, et pourvu de portiques, « de bibliothèques, d'appartements « d'hommes, de bois sacrés, de pro« pylées, de lieux vastes et de salles « à ciel ouvert, en un mot de tous « les embellissements les plus somp« tueux. »

Le Césareum, achevé sous le règne de Tibère (14-37 de J. C.), et où les navigateurs, en sortant du port ou en remettant le pied sur le sol natal priaient pour leur voyage, ou remerçaient les dieux d'un heureux retour, fut transformé trois siècles plus tard en église chrétienne et en cathédrale, toujours sous le nom antique de Césaréum ou Sébastéum. Pendant les discordes intestines entre les païens et les chrétiens, il fut brûlé et détruit de fond en comble par les troupes de l'empereur Julien (en l'an 362 de notre ère). Quelques substructions de cet édifice ont été mises à nu en 1874-75, « entre l'obélisque renversé et la grande synagogue. On a trouvé d'énormes restes de maçonnerie en blocs de pierre calcaire et de grès de 1 mèt. à 1 mèt. 1/2 de long, d'une largeur et d'une épaisseur proportionnelles, qui formaient un mur longitudinal dirigé du N. N. O. au S. S. E., et un autre mur transversal à celui-ci, et dirigé de l'O. S. O. à l'E. N. E. parallèlement aux bases de deux obélisques. Ces fondements allaient se perdre au-dessous du petit quartier arabe situé devant la gare de Ramlèh. » Par leurs dimensions, ils paraissaient avoir appartenu à un vaste édifice qui ne peut être que le Césaréum. (*V.* Néroutsos-Bey, *Bullet. de l'institut égypt.*, 1875, p. 171).

Au point du rivage où nous sommes parvenus, la vue s'étend sur tout le bassin de l'ancien **Grand Port** et sur le phare qui lui faisait face dans l'antiquité. Près de là se trouvait sans doute le **Poseidion**, ou temple de Neptune; une chaussée prolongée jusqu'au milieu du port reliait le Poseidion au **Timonium**, palais qu'Antoine s'était fait construire sur un petit îlot après sa défaite à Actium. Il ne reste aucun vestige de ces deux édifices. A l'O. s'élevaient, le long du rivage, les ***arsenaux*** et des ***magasins royaux*** **(apostases)** devant lesquels s'étendaient des quais qui permettaient aux navires de charger ou de débarquer leurs marchan-

des deux Égyptes (Ousor mâ Râ step en Râ), seigneur du Nord et du Midi, qui protége l'Égypte et là les régions étrangères, fils de Râ (Ousor mâ Râ step en Râ), roi vaillant, actif de ses deux mains à la face de toute la terre assemblée, seigneur des deux mondes (Ousor mâ Ra step en Râ), fils du Soleil (Ramsès Meiamoun), vivant à jamais comme Râ.

La partie inférieure des inscriptions est effacée. (Nous devons cette traduction à l'obligeance de M. Maspero).

dises. C'est probablement entre ce rivage et les terrains occupés aujourd'hui par les maisons Antoniadis, que s'étendait l'**Emporium** (la Bourse), un des plus vastes marchés du monde, où toutes les nations étaient représentées. Alexandrie avait en effet hérité du commerce de Tyr et de Carthage, et concentré dans ses murs le trafic des trois continents.

Immédiatement après les obélisques, l'enceinte arabe vient s'appuyer au golfe par une portion appelée la *Tour Romaine*. A partir de là, elle court au S. E., interrompue par la gare du chemin de fer de Ramlèh, et par une porte qui conduit sur un plateau élevé vers l'hôpital militaire; puis, faisant un coude non loin du couvent grec et de grandes plantations de palmiers et de tamarisques (une belle allée ramène au point au boulevard Ismaïl), elle prend sa direction à l'E., pendant 100 mèt., jusqu'au bastion voisin de la porte de Rosette. Dans ce trajet, la muraille ne fait que suivre les traces de l'ancienne enceinte particulière, qui séparait le *Bruchion* du reste de la ville, et en faisait une espèce d'acropole. C'est dans cette région que devaient se trouver l'**Arsinoëum**, monument élevé par Ptolémée Philadelphe à la mémoire de sa sœur Arsinoë; et, sur l'éminence entre les obélisques et les palais royaux, le *théâtre*, qui servait aussi de citadelle, et d'où l'on allait au port et à l'arsenal; Jules César en augmenta les fortifications pour s'en servir comme de rempart contre les forces des derniers Ptolémées et des Alexandrins. Le quartier du Bruchion, entre le Théâtre avec sa galerie couverte, la Palestre et le manége (Méandros), renfermait principalement : les *palais des rois* avec leurs jardins et leurs bosquets; la fameuse *Bibliothèque* et le *Muséum*, reliés l'un à anciennes villes d'Égypte. La Bibliothèque, riche déjà sous Ptolémée Soter, de 200 000 volumes, posséda sous les rois suivants jusqu'à 400 000 et, selon quelques-uns, jusqu'à 700 000 volumes. Les rois macédoniens se firent les zélés protecteurs de la littérature; ils encourageaient l'étude et rétribuaient généreusement les professeurs. Ptolémée Évergète passe pour avoir obtenu des copies authentiques des œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; le Muséum remplaça le collége d'Héliopolis, comme université de l'Égypte; il contenait une grande salle ou réfectoire, pour les professeurs; un péristyle extérieur (ἐξέδρα) et des allées (περίπατοι), pour les exercices de récitation et les lectures que l'on faisait en se promenant; un théâtre, pour les discussions publiques; des chambres pour les professeurs; un jardin botanique que Ptolémée Philadelphe enrichit de plantes tropicales. (Philostrate, *Vit. Apollon.* VI, 24). Le Muséum était divisé en plusieurs sections : poésie, mathématiques, astronomie et médecine. Le président du Muséum, nommé par les rois, et sous la domination romaine par les empereurs, prenait place parmi les principaux magistrats de la cité. Parmi les historiens, philosophes, savants qui ont illustré ces lieux, nous citerons : Euclide le géomètre, Apelles et son disciple Antiphile, Érasistrate « le père de l'anatomie »; sous Ptolémée Philadelphe, le sage Démétrius de Phalère, les poëtes Zénodote, Théokrite de Syracuse, Callimaque et Philétas; les astronomes Timocharès et Aristarque de Samos, les 70 docteurs juifs qui composèrent la version des Septante; sous Évergète, Ératosthène de Cyrène, aussi grand comme astronome que comme historien; Conon, qui mit parmi les étoiles la *Chevelure de Bérénice*; le

domination romaine, Philon, Apollonius de Tyane, l'historien Appien, le néoplatonicien chrétien Justin martyr; l'astronome Ptolémée, Lucien et Celse, Clément d'Alexandrie, le célèbre Origène et la fille de Théon, Hypatie.

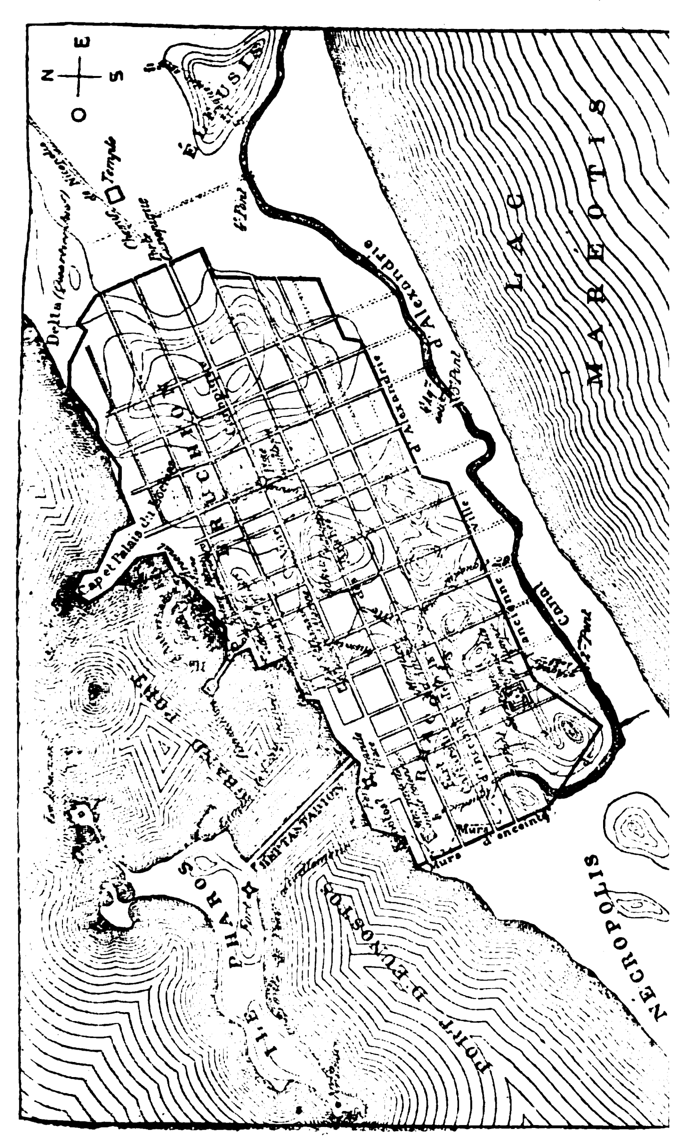
Dans ce quartier étaient encore : la haute cour de justice ou *Dicastérium*, le *Stadium*, le *Gymnasium*, avec de beaux portiques situés probablement à l'E. vers la porte actuelle de Rosette.

On chercherait en vain, dans l'état actuel des lieux, soit en dedans, soit au dehors de l'enceinte arabe, à préciser l'emplacement de ces édifices qui étaient compris entre la voie Canopique et la mer. De nombreux débris de colonnes et de sculptures sont journellement mis à jour lorsqu'on construit des maisons dans les terrains situés au N. du boulevard Ismaïl. Nous avons déjà mentionné plus haut comme torse d'Hercule une statue assez remarquable. De nombreuses substructions, au N. du même boulevard, mais dans lesquelles on n'a pas retrouvé jusqu'à présent les éléments suffisants d'une restauration, ont sans doute appartenu aux dépendances du palais des Ptolémées, et, un peu plus loin, sur la rue même, à 500 mèt. environ avant la porte de Rosette, on peut observer d'autres ruines disséminées, avec des restes de colonnes. Ce pourrait être le *Gymnase*, d'après l'indication de Strabon.

A dr. de ce même boulevard, on remarque deux éminences assez considérables, l'une appelée *Kôm-ed-Dimâs* sur laquelle s'élève le **fort Crétin**, ainsi nommé du nom d'un des officiers de génie les plus distingués de l'expédition française. Il est probable que cette position dominante était celle du Sôma, où se trouvaient les sépultures des rois; c'est ce que signifie encore le nom arabe Kôm-ed-Dimâs, c'est-à-dire colline des sépultures. On sait en effet que les sépultures royales, qui renfermaient aussi le corps d'Alexandre le Grand portaient le nom de *Sèma* ou *Sôma* (Strabon, p. 794). Les restes du héros macédonien furent d'abord enfermés dans un cercueil d'or, qui fut volé par Ptolémée Alexandre, fils de Ptolémée Évergète II et de Cocce (107-89 av. J. C.); ils furent ensuite replacés dans un cercueil de verre, dans lequel le corps fut encore vu par Auguste. (Suétone, *Octave*, 18).

L'autre éminence qui porte le village arabe de *Kôm-ed-Dîk* (la Colline du Coq), répond peut-être à l'ancien *Panéum*, du haut duquel on découvrait toute la ville, et où l'on montait par un chemin extérieur tracé en spirale.

Enfin, les vestiges de la plupart de ces édifices devraient être cherchés en dehors de la ville sur le vaste espace qui s'étend entre l'enceinte arabe, de la gare du chemin de Ramlèh à la porte de Rosette d'une part, et la mer et le Pharillon d'autre part sur une longueur de 1 kil. et demi env. Il faudrait aussi à la base de ce promontoire chercher les traces du **Palais du Lochias**. Sur ce terrain qui porta autrefois tant de grandeurs, on ne voit plus aujourd'hui au milieu des débris qui jonchent le sol, que les deux forts de Mencharyèh et des Juifs (Tabiâ-el-Yahoud), et, à côté de ce dernier, le cimetière des Juifs. Un peu plus loin, sans s'écarter de la côte, est le bâtiment de l'ancienne Quarantaine avec un village arabe, et à 5 min. plus au N., le fort Silsilé est construit à l'entrée même de la longue péninsule qui couvre le Grand-Port à l'E. et se termine par le Pharillon, ancien promontoire Acro Lochias. C'est également sur ce rivage qu'il faudrait chercher les vestiges du **Port-Privé** ou **Port-Royal** qui était fermé par deux digues, et dont l'entrée était ménagée dans la digue de l'O. En face de ce point, dans la rade même, les restes des rochers d'une île ayant la forme d'un fer à cheval font reconnaître particulière


LAC MARÉOTIS
NÉCROPOLIS
Canal d'Alexandrie
PORT D'EUNOSTOS
ÎLE PHAROS
HEPTASTADION
Murs d'enceinte
Cap et Palais de Lochias
ÉLEUSIS
Temple
Ville ancienne
N
S
E
O

ment l'**Ilot d'Antirrhodos**, qui avait aussi cependant son petit port particulier et un palais, et qui prétendait, au moins par son nom, rivaliser avec Rhodes.

La **porte de Rosette**, qui fait partie de l'ancienne enceinte arabe, a été, à une époque contemporaine, fortifiée de cinq bastions. Mais l'enceinte de la ville antique s'étendait beaucoup plus loin, jusqu'au pied des collines aux dépens desquelles ont été depuis élevés les retranchements connus sous le nom de *lignes francaises*. Il y a grande apparence que la porte de Canope où se terminait, à l'E., la grande rue d'Alexandrie, était à l'endroit où se voit aujourd'hui la station de police de Khadrâ, à 1800 mèt. au delà de la porte de Rosette.

Au delà de la porte de Canope s'étendait **l'Hippodrome** et le faubourg **d'Eleusis**, appelé de nos jours *Khâdra*.

Le terrain qui s'étend au S. de l'établissement des eaux jusqu'au canal Mahmoudièh ne présente plus aucun vestige d'antiquités : les ruines mêmes ont disparu. Il n'est d'ailleurs pas certain que la ville s'étendît aussi dans cette direction.

Enceinte et rues de la ville antique. Des fouilles récentes ont permis de rétablir en partie le plan de la ville antique, de mettre à nu les fondations des anciens murs et du pavé des anciennes rues, enfouis depuis des siècles, à une assez grande profondeur par suite de l'exhaussement progressif du sol[1]. Ces données nouvelles et les vestiges ci-dessus mentionnés nous permettent de compléter, autant que possible, ce que nous avons dit dans les pages précédentes, ainsi qu'au paragraphe II, sur la topographie de l'ancienne ville.

Les dimensions de l'emplacement de l'ancienne Alexandrie ont pu être déterminées par le tracé des anciennes murailles lequel ne se rattache en rien à celui des murailles modernes de construction sarrasine, réparées à diverses reprises, et remises enti... par Méhémet-Ali dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. Le périmètre de la ville arabe et moderne est bien plus restreint, ainsi qu'on peut le voir par le plan ci-contre que l'espace occupé par l'ancienne Alexandrie. Les antiques fondations des murs ont été mises à nu à l'E. du cap Lochias d'abord; on a ensuite pu les suivre jusqu'à un kil. de distance, sous l'eau. Là elles rentrent dans le continent, et sur un espace d'env. 800 mèt. on les retrouve encore en allant vers le S. A partir de ce point, les fouilles sont devenues impossibles, à cause de leur envahissement et de leur destruction par les eaux; mais, plus loin elles ont pu être continuées jusqu'à la mosquée de la Khadrâ : là, on perd toute trace jusqu'au canal Mahmoudièh : çà et là, cependant, se retrouvent encore de gros blocs qui doivent appartenir aux fondations de l'ancien mur.

En suivant ces traces, on arrive jusqu'auprès de la colonne dite de Pompée, où les indications manquent de nouveau : il est permis, toutefois, de conjecturer que, contournant le soubassement du monolithe, la muraille remontait ensuite jusqu'à l'O. du port Eunostos, et rejoignait la mer à l'endroit où se terminait récemment encore l'enceinte sarrasine.

Depuis le cap Lochias jusqu'aux obélisques de Cléopâtre, sous la gare du chemin de fer de Ramlèh, s'étendaient des quais dont on voit encore des traces nombreuses jusqu'à 2 et 3 mèt. sous l'eau. Entre cet endroit et le port Eunostos, la nouvelle ville a tout envahi. Cependant, en creusant les fondations des maisons modernes, on trouve encore quelques points de repère.

D'après ce tracé, on a pu calculer

1. (Voyez : Mahmoud-Bey. *L'antique Alexandrie*, Copenhague, 1872.

approximativement l'étendue de l'enceinte de l'ancienne ville : elle aurait eu env. 15 ou 16 kil. de périmètre. Sa plus grande longueur était de 5560m et sa largeur variait de 1560 à 2250m. Ces chiffres s'accordent parfaitement avec ceux des auteurs de l'antiquité : suivant Strabon, sa longueur aurait été de 30 stades, et sa largeur variait de 7 à 8 stades.

L'ancienne ville et la moderne présentent à peu près la même disposition en ce qui concerne le tracé des rues : celles-ci se coupaient toutes à angle droit, et l'ingénieur suivait en cela ce que lui conseillaient les conditions climatologiques : « En été, » dit Strabon, « les vents Étésiens soufflent du nord (ou plutôt, suivant nous, du N. O.), et après avoir traversé une grande étendue de mer, permettent aux habitants de jouir d'une saison délicieuse. »

Dix-huit des anciennes rues ont pu être suivies au moyen des fouilles modernes ; onze dans la largeur, et sept en longueur.

De toutes, la plus importante est la **voie Canopique** : c'est une des rues longitudinales. Sur six points différents, on en a relevé le pavé. Elle correspondait à celle qui se prolonge aujourd'hui de l'E. N. E. à l'O. S. O., sous le nom de boulevard Ismaïl ou rue de la porte de Rosette ou de la Promenade, mais l'ancienne voie s'étendait beaucoup plus loin, et la porte de Canope devait répondre, comme nous l'avons dit, à la station de police de Khadrâ.

Le sol actuel s'est élevé, au-dessus de l'ancienne stratification pavée, d'environ 1 mèt. 50 cent. Cette belle rue Canopique avait à peu près 14 mèt. de large : elle était bordée de palais et de colonnades dont on peut encore, çà et là, apercevoir les restes mis à nu par des fouilles récentes.

Parallèlement, ont encore été retrouvées six autres voies de 7 mèt. de large chacune. 280 mèt. les séparent les unes des autres : elles se dirigent toutes de l'E. N. E. à l'O. S. O. formant, avec la ligne directe de l'E. à l'O. un angle d'environ 24°15'.

Onze rues transversales ont été relevées, et six rues intermédiaires suivies dans toute leur longueur. Toutes sont perpendiculaires à la rue Canopique et à ses parallèles. Leur largeur est de 7 mèt. Mais l'une d'elles, partant du cap Lochias, et aboutissant au canal, rivalisait en magnificence avec la rue Canopique ; elle avait aussi 14 mèt. de large et était bordée, comme celle-ci, de palais, monuments, colonnades, etc. Une autre rue transversale, que Nérontsos-Bey propose d'appeler *rue du Sôma*, s'étendait du Césareum au canal. Elle avait sur sa dr. les bâtisses royales du Sôma, et sur sa g. le musée, et traversait perpendiculairement la voie Canopique en passant devant le temple d'Isis et le Césaréum, pour déboucher sur le quai du Grand-Port entre l'Emporium et la place ouverte devant les deux obélisques. Elle était dans toute sa longueur accompagnée par un des aqueducs souterrains détachés du canal d'Alexandrie.

La hauteur du sol de toutes ces rues au-dessus du niveau de la mer était de 6 à 15 mèt. Leur pavage, composé de gros blocs provenant des carrières de la haute Égypte, reposait sur une épaisse couche de maçonnerie, mais il est difficile de lui assigner une date certaine : il semble de construction romaine ; celui de la ville grecque, très-antérieur, devait se trouver à 1 mèt. env. au-dessous.

D'après Mahmoud-Bey, la différence du niveau de 6 mèt. à 15 mèt. au-dessus de la mer, s'expliquerait par une vallée peu profonde qui divisait le Bruchion en deux parties égales. Cette dépression a été reconnue dans la partie orientale du Bruchion ; elle traversait la ville, entre le cap Lochias et le canal Mahmoudièh, dans

la direction du N. au S. Elle a été certainement comblée à une époque inconnue, mais elle existait encore au temps de César; car, suivant l'historien Hirtius, le plan du conquérant était d'isoler, par ce moyen, les deux portions d'Alexandrie, « qui, » dit-il, « se trouvaient séparées par un marais. »

Le **Bruchion** avait son enceinte particulière. Il était limité à l'O. par la grande rue de sept stades de long, qui allait de la *porte de la Lune*, située devant les ports du commerce, jusqu'à la *porte du Soleil*, près du canal : à l'E. il était limité par le quartier juif du Delta, qui s'étendait sur le rivage depuis le cap Lochias jusqu'à Eleusis, aujourd'hui Khadrâ.

On sait combien le Bruchion eut à souffrir dans le siége que César y soutint en l'année 48 avant notre ère, lorsqu'après la victoire de Pharsale, il fut retenu sept mois dans Alexandrie par les séductions de Cléopâtre, et s'y vit attaqué par les partisans de Ptolémée Dionysos, qu'il avait évincé du trône. Ce quartier soutint un autre siége sous le règne de Claude II (270 de J. C.), et fut presque entièrement détruit quelques années après, sous celui d'Aurélien (en 275). Saint Jérôme dit que le Bruchion était de son temps (vers l'an 420 de J. C.) séparé de la ville, et qu'il servait d'asile à quelques solitaires. Il était absolument désert un siècle après, du temps de saint Épiphane.

Nous avons parlé suffisamment, dans les paragraphes précédents (*V.* p. 250 et 257), de l'Heptastadion, qu'il est impossible de retrouver sous la ville turque, et de l'île de Pharos. A la jonction de l'île avec la jetée de l'Heptastadion, se trouvait le *temple de Phtah*, nommé par les Grecs **Hephæstos**.

Il nous reste à parler des autres quartiers d'Alexandrie antique, le *quartier juif* et *le Rhacôtis*.

Le *quartier des Juifs* appelé **Delta** occupait l'angle N. E. de la cité. Il s'étendait du côté de la mer entre les murs de la ville et le Bruchion; comme les *juiveries* des modernes cités d'Europe, il avait ses murs et ses portes, nécessaires pour sa sécurité, à cause des fréquentes querelles qui s'élevaient entre les Grecs d'Alexandrie et les Juifs, sous l'influence des passions politiques et religieuses. Les Juifs étaient gouvernés par un *ethnarque* particulier (*Joseph, Antiq.* XIV, 7), par un *sanhédrin* ou sénat, et conservaient leur loi nationale. Les Ptolémées leur conférèrent les mêmes priviléges qu'aux Grecs, et César Auguste, lors de sa conquête de l'Égypte, leur confirma ces priviléges. Ils étaient déjà égaux aux autres habitants d'Alexandrie, et il leur reconnut le même droit de cité.

Enfin le *Rhacôtis* ou quartier égyptien, qui comprenait le Sérapeum, était creusé à l'angle S. O. de la ville, près du port Eunostos, qui avait son bassin particulier, le Kibotos; de ce côté, se trouvaient les *greniers publics*, et, en dehors de la ville, le faubourg de la Nécropole, sur lequel nous allons revenir.

Nous n'avons à signaler en fait d'antiquités dans cette partie de la ville que les **hypogées chrétiens** découverts, il y a quelques années, sur le boulevard compris entre les villages de Karmoûs et de Minet-el-Bâssal près de l'usine à gaz, en face des grands magasins qui bordent le canal. Le plateau rocailleux qui se trouve ici est percé d'une multitude de couloirs et de souterrains qui s'enfoncent plus ou moins profondément dans le roc et s'entre-croisent en tous sens. Presque toutes ces tombes ont été détruites par le moyen de mines à poudre pratiquées pour l'exploitation des pierres. Une seule chapelle funéraire, découverte en 1858, subsiste encore, épargnée par ordre du gouvernement. Cette chapelle, avec

ses annexes, a la forme d'une croix égyptienne; la branche droite est formée par deux *couloirs inclinés*, la branche gauche par le *cubiculum*, l'arbre du milieu par la *cella* et le pied par le *columbarium*.

Le couloir d'entrée s'enfonce en forme d'escalier, de 24 gradins, dans la chambre du milieu ou *cella*. Celle-ci était destinée aux réunions appelées *synaxes* et aux *agapes* ou repas de fraternité; elle est de 6 mèt. de longueur de l'O. à l'E. et de 4 mèt. de largeur. Au coin S. E. se trouve un autre couloir incliné, de 12 gradins, qui s'enfonce dans une direction opposée à celle du couloir d'entrée, et qui, tournant ensuite à dr., se perd dans d'autres souterrains plus profonds et plus inaccessibles. La paroi S. de la chapelle, entre les deux couloirs, présente l'ombre d'une seule figure, peinte à l'encaustique, et qui, d'après les quelques traces d'une inscription effacée, devait être celle de Constantin.

Au coin N. E. est un *puits* quadrangulaire, qui mène au sous-sol et conduit dans deux petites chambres funéraires écroulées et comblées. Le puits présente des échancrures en forme d'échelons, et il est recouvert d'un enduit double de gypse et de *homrâ*, c'est-à-dire de poteries pilées; des tuyaux en terre cuite encastrés avec du ciment dans une goulotte creusée dans le roc servaient autrefois de soupirail pour la ventilation de ces souterrains. Dans la paroi O. est creusée l'*abside*, dont la partie voûtée est modelée en plâtre, de manière à figurer une conque; la partie inférieure de l'hémicycle est ciselée en banquette demi-circulaire appelée *exèdre*. L'hémicycle lui-même est peint à l'encaustique et représente l'Eucharistie, d'après le rite primitif de l'*agape*, tout à fait comme dans les catacombes de Calixte à Rome. Malheureusement, ces peintures sont dans un état de dégradation complète.

A l'E., la chapelle est ouverte et donne accès à une autre chambre voûtée, qui n'est que la continuation de la première, de 8 mèt. 1/2 de longueur et de 2 mèt. environ de largeur. Cette deuxième chambre présente de chaque côté deux rangs superposés, chacun de sept niches quadrangulaires, espèces de couchettes taillées dans les parois, et disposées parallèlement les unes aux autres. Sur la paroi du fond sont également deux autres rangs, composés chacun de deux niches; c'est à des chambres semblables, destinées à recevoir des dépouilles mortelles des fidèles, qu'on donnait le nom de Columbaria dans les catacombes de l'ancienne Rome; ces niches funéraires étaient fermées par des dalles de pierre.

La chambre transversale ou transept du Nord est ouverte du côté de la chambre du centre. Cette chambre n'a plus que 4 mèt. de longueur sur 3 mèt. 1/2 de largeur; elle présente, au fond et de chaque côté, des tombeaux quadrangulaires, creusés dans le roc et couronnés d'une voûte curviligne en forme de baldaquin. Les peintures intéressantes qui décoraient cette chambre ont malheureusement disparu. On n'a trouvé dans les niches de ces tombeaux chrétiens ni urnes ni ossements.

On a recueilli, sur le plateau qui surmonte l'hypogée que nous venons de décrire, des débris de poteries, de petites lampes en terre cuite, de fabrication grossière, portant le dessin de la croix ansée du rite égyptien : des ampoules en terre cuite, rondes et aplaties, d'un travail ordinaire, qui servaient à contenir l'huile bénite provenant de la lampe ardente du tombeau de Saint-Menas, près du lac Maréotis, huile avec laquelle on faisait des onctions sur les vivants pour des cures miraculeuses et sur les morts pour le salut de leur âme : de petits bronzes qui appartiennent aux der-

's temps de Constantin le Grand; y lit la légende : *Divus Constan-:s pater Augustorum*, qui indique ces bronzes étaient frappés par ils, à titre de consécration. (Voyez outsos-Bey, *Bulletin de l'institut* ., 1875.)

es derniers monuments antiques nous ayons à signaler, et qui se ortent aussi aux origines du stianisme, sont :

es catacombes, situées hors de ille, dans l'ancien faubourg de la ropole, au bord de la mer. On s'y l en franchissant le canal Mah-dièh, près de la gare du chemin er du Caire, qu'on laisse à main pour suivre une longue rue, qui e (10 min. plus tard) au N. des ins du palais de Gabari. A un 't d'heure de là, en se rappro-it de la mer, on atteint les cata-bes. Leur étendue est considéra-mais beaucoup de parties en obstruées par les éboulements. on veut pénétrer assez avant, on se munir de torches et d'un rou-de cordes; mais on visitera fa-nent et sans guide les premières s, dont quelques-unes sont à ciel rt. La plus intéressante est une à voûte circulaire, dans laquelle ntre par une porte à fronton do-e élégamment sculptée. Il y avait : portes latérales, les piliers qui éparaient de la porte du milieu détruits. La voûte forme une es-de coupole avec corniche, et portes donnent dans trois cham-assez élégamment sculptées. une autre chambre à l'O., on l'ouverture d'un souterrain où il lifficile d'avancer. A l'E. sont re plusieurs chambres sculptées. ne des tombes n'a d'ailleurs d'in-historique. On voit encore la où se trouvaient les sarcopha-Il y a lieu de supposer, en l'ab-de tout document historique (on aperçoit, il est vrai, quel-inscriptions grecques, mais in-ffrables), que ces souterrains ont été creusés aux premiers siècl de l'ère chrétienne. (Il est d'usage d donner une légère rétribution a gardien arabe qui vous fait entr dans les salles du souterrain.)

A côté des catacombes, et à pe de distance de leur entrée, en rev nant vers la ville, on pourra voir c que l'on a nommé vulgairement le *Bains de Cléopâtre* et qui ne préser tent d'ailleurs rien de bien curieu Ce sont des hypogées qui ancienne ment donnaient sur le rivage de l mer, et qui, à présent, sont détruits e usés par les courants intérieurs de l rade. Il ne reste que le pavé, qui s trouve à fleur d'eau.

On peut comprendre dans la mêm excursion la visite au palais de Ga bari et au château du Mex. (*V.* p. 28 et 281.)

On rentre en ville en une petit heure, depuis les catacombes jusqu'à la grande place.

Limites de la ville arabe. Il nou reste, pour compléter la topographie de l'Alexandrie d'autrefois, à indique les limites de la ville arabe, telle qu'elles étaient au moment de l'ex-pédition française, telles que nous les avons vues encore en partie, il y a une vingtaine d'années, et dont il ne restera bientôt plus de vestiges, si le mouvement de développement d'A-lexandrie continue.

Près du Kôm-en-Nadoûra ou fort Caffarelli et de l'Office de Santé, on trouvait encore, il y a quel-ques années, l'ancienne enceinte for-tifiée, construite par les sultans Toulounides pour isoler et défendre la seule position alors habitée de la vieille cité.

C'est là que commençait la ville arabe, qui s'étendait d'un côté vers l'ancien Bruchion, de l'autre sur le Rhacôtis. Son étendue, de l'E. à l'O., était de 3 kil. environ, et sa plus grande largeur d'un kil. L'Heptasta-dion n'y était pas compris. La partie de l'enceinte qui allait d'un port à l'autre, en coupant l'extrémité mé-

…nationale de l'Heptastade en regard de l'espace où se forma plus tard la ville turque, a été abattue sous le règne de Méhémet-Ali, pour donner place aux constructions nouvelles de la place des Consuls. Cette partie des remparts allait de la grande place actuelle du quartier franc au côté N. du fort Caffarelli et à l'Office de Santé. Toute la partie de l'enceinte qui s'étendait, il y a quelques années encore, le long du rivage et tournait ensuite au S. et à l'E., vers la porte Gabari et la porte Mahmoudièh, a été abattue. L'espace que cette enceinte embrassait a été nivelé; les constructions nouvelles s'y sont élevées en grand nombre; les terrains vagues situés au S. et à l'O. du fort Caffarelli se sont transformés en un quartier populeux et animé; les villages arabes, composés de huttes de roseaux et de boue séchée, appuyées au tronc des grands arbres, qui donnaient à cette partie de la ville un cachet égyptien, précieux pour le touriste, ont en grande partie disparu; cependant on trouve encore des huttes et des palmiers. Les palmiers se trouvent au delà de la rue Ibrahim ou *rue des Sœurs*, grande artère qui part de la place Méhémet-Ali et traverse ce quartier; cet espace était jadis couvert de maisons et de monuments, dont les travaux de construction ont mis au jour quelques débris. Çà et là, dans cette grande rue, on voit encore des sépultures en ruines, des tronçons de conduits pour les eaux, des fûts de colonnes brisées; à l'E., au delà du quartier de la rue Ibrahim, entre l'origine du boulevard Ismaïl et le boulevard extérieur qui longe l'ancienne enceinte arabe, on voit encore des palmiers, quelques villages de huttes où vit une population de fellahs demi-nus. Sur le boulevard extérieur, autour de la porte de la Colonne, se sont élevés une quantité de guinguettes et de bouges, qui abritent le rebut de la population européenne de la ville, et que l'on fera bien d'éviter. Le reste de l'enceinte arabe se retrouve entre la porte de la Colonne ou du Nil, et la porte de Rosette. C'est une assez forte muraille flanquée de tours, auxquelles dans les temps modernes on a ajouté quelques bastions, avec un large fossé. Elle a été réparée par les Français pendant l'occupation, et, depuis leur départ, par le gouvernement égyptien. Cette muraille court ainsi au N. E. jusqu'aux ouvrages bastionnés qui précèdent la porte de Rosette. Plus au S., entre l'enceinte arabe et le canal Mahmoudièh, quelques monticules, dont plusieurs sont couronnés de tours et de redoutes, accidentent la plaine. Dans cette partie, comme dans tout le reste de l'emplacement qu'occupait l'ancienne ville, il existe un très-grand nombre de *citernes* couvertes, dont plusieurs ont de très-grandes dimensions, leur voûte est soutenue par des colonnes. Leur excellente construction les a conservées jusqu'à nos jours, et quelques-unes servent encore. L'eau du canal y est introduite à l'époque de l'inondation. Nous avons décrit plus haut (p. 274) la porte de Rosette, et la partie de l'enceinte en retour jusqu'à la tour romaine du nouveau port; nous n'avons pas à y revenir.

CANAL MAHMOUDIÈH. — JARDINS ET VILLAS.

Il reste à faire autour de la ville quelques excursions agréables : au canal, aux jardins qui entourent la ville et à quelques villas du vice-roi ou des grands personnages.

Canal Mahmoudièh. Ce canal, dont le cours se confond en partie avec l'ancien tracé du canal Canopique, est d'une grande importance pour le commerce intérieur de l'Égypte; c'est par là que les produits destinés à l'exportation arrivent à Alexandrie. Il prend son commence-

ment au village d'Atfèh, au-dessous de Fouah, sur le Nil de Rosette; sa longueur totale est de 78 kil., et sa largeur de 30 mèt. Il a été restauré sous le règne de Mohammed-Ali, de 1819 à 1820, et a coûté 7 500 000 fr., 250 000 ouvriers y furent employés. Du Caire à Alexandrie, par le Nil et le canal, les barques du pays mettent de 3 jours 1/2 à 5 jours, selon le vent; pour les bateaux à vapeur, c'est une navigation de 42 heures. Le canal, en arrivant près d'Alexandrie, court du N. E. au S. O., le long des bords du lac Maréotis; puis, vers la partie S. de la ville, il se dirige au N. O., suivant l'ancien tracé du canal Canopique, qu'il abandonne ensuite pour faire un coude à l'O., au N. de la gare du chemin de fer du Caire, et, traversant la ville au-dessus de l'ancienne porte Gabari, il rejoint la mer à l'O. de l'enceinte arabe.

La rive du canal est la promenade favorite d'Alexandrie. Une belle avenue, plantée d'acacias et de sycomores, court entre le canal et une suite de maisons de plaisance et de jardins, parmi lesquels on remarquera tout d'abord une ancienne villa du vice-roi, longtemps ouverte au public sous le nom de *jardin Moharem-bey*, devenue aujourd'hui le **jardin de Nubar-Pacha**, mais que l'on peut visiter, moyennant un baghchich, quand le maître de la villa est absent. A côté du jardin Nubar-Pacha, se trouve une série de beaux jardins, appartenant à des particuliers ou aux princes de la famille vice-royale. Deux jardins publics appartenant au Khédive, dont le plus grand est nommé *jardin Pastré*, du nom de son ancien propriétaire, et un autre avec villa, de M. Antoniadis, sont ouverts au public le vendredi et le dimanche. Ils sont le rendez-vous de la population élégante d'Alexandrie, qui vient écouter la musique sous de frais ombrages; les bâtiments n'ont rien de particulièrement remarquable, mais les jardins offrent une belle végétation et des points de vue variés sur la campagne d'Alexandrie et le lac Maréotis; le voyageur pourra y admirer des palmiers de diverses espèces, des bananiers, des cactus et aloès, des bambous, de magnifiques daturas, des mimosas à fleurs jaunes, des euphorbes rouges. On remarquera dans le jardin Pastré le *figuier bengalais*, reconnaissable à ses longues tiges adventives qui, partant du tronc et des branches, viennent s'implanter sur le sol et y former de nouveaux arbres, et, dans le jardin de Nubar-Pacha, un arbre du genre pin, le *cassuarina muricata*.

On peut, du jardin Pastré, regagner par des chemins assez imparfaits la porte de Rosette, ou revenir le long du canal jusqu'au moment où l'on arrive en vue d'une redoute appelée **Tabiâ-el-Anab**. On voit alors s'ouvrir à dr. une large route qui ramène à Alexandrie, en passant près de la colonne de Pompée et traversant la porte du Nil ou de la Colonne.

En continuant au contraire à marcher parallèlement au canal Mahmoudièh, on laisse sur sa dr. le fort Tabiâ-el-Anab, et on arrive en face du chemin de fer du Caire; franchissant le canal et laissant à g. la gare, on atteint bientôt :

Les jardins du palais Gabari; ces jardins sont bien entretenus; on y trouve des plantations de palmiers, d'oliviers, des arbres fruitiers; un arrosage abondamment pratiqué y entretient la fraîcheur; quant au *palais de Gabari*, comme la plupart des palais d'Égypte, il est abandonné; on remarque le large escalier qui en décore l'entrée. En avant sont disposées des tribunes en bois, dominant un champ de courses; on sera surpris de voir quelques restes de morceaux de fer fixés dans le sol. L'origine en est assez singulière : un des derniers pachas voulut un jour avoir une cour ferrée pour y faire ma-

nœuvrer son artillerie, cette fantaisie coûta fort cher et profita surtout aux intermédiaires et aux Anglais qui ont acheté à vil prix la cour de fer abandonnée. Plus loin, vers l'O., s'étendent des jardins potagers, des champs fertiles, arrosés par mille petits canaux et bien entretenus; le voyageur qui ne craint pas de faire ample connaissance avec les pays qu'il parcourt, pourra consacrer quelques heures à se promener au milieu de ces jardins. Il y verra des Égyptiens, des Égyptiennes surtout, en grand nombre, occupés aux travaux des champs; il pourra ainsi étudier ces types si nouveaux et si intéressants.

Des jardins de Gabari, en se rapprochant à l'O. du rivage, on peut aller visiter (15 min.) les *Catacombes* (*V.* p. 278), ou bien, continuant à se diriger à l'O., en traversant des plaines sablonneuses et en suivant la côte, gagner le

Château du Mex. Ce château, qui a de loin fort bon air, est abandonné, quoique sa construction ne remonte pas à plus de vingt-cinq ans. Les murs sont éraillés, les escaliers défaits, on peut entrer à âne dans la grande cour déserte; tout autour, sont des galeries, des kiosques, des tourelles, des minarets en ruine. On peut monter cependant avec précaution dans une des tours, et, parvenu sur la plate-forme, on est récompensé de la peine que l'on a prise par une vue magnifique : au N. la mer, à l'E. Alexandrie avec ses maisons blanches, ses minarets, la colonne de Pompée; plus au N. E., les vaisseaux, le phare; au S., le lac Maréotis et la mer. Au-dessous, on aperçoit le sol criblé d'ouvertures par les chercheurs de pierres; plus loin, entre la mer et le lac Mariout, se continue *ce cordon littoral* sur lequel est bâti Alexandrie; il s'élève sensiblement, ses sommets atteignent jusqu'à 60 mèt. de hauteur. Là se trouvent de grands établissements anglais dits les carrières du Mex. Plus loin encore, on ne trouve qu'un misérable village rempli de fellâhs, et la longue pointe terminée par le fort du Marabout, qui s'avance à 3 kil. dans la mer; c'est là que les troupes françaises débarquèrent en 1798.

On revient à la ville par le village arabe de Gabari, en traversant le canal Mahmoudièh, près de la gare, et on rentre par la rue Ibrahim.

D'Alexandrie au Caire par le chemin de fer, R. 9; — à Ramlèh, R. 7; — à Rosette et à Damiette, R. 8; — au Caire par le canal Mahmoudièh et le Nil, et R. de Terre, 10. — Au Caire par le chemin de fer de la rive O. du Nil, R. 11.

ROUTE 7.

D'ALEXANDRIE A RAMLÈH.

A. Par le chemin de fer.

L'embarcadère est près des Aiguilles de Cléopâtre. Il y a des départs d'heure en heure pour les voyageurs et trois classes de wagons (V. *Renseignements généraux*). Le voyageur qui voudrait continuer vers Rosette fera bien de se munir à Alexandrie de provisions de bouche, et peut-être, selon la saison, de ses ânes. Ordinairement on trouve ceux-ci à Ramlèh (*V.* R. 8).

Au sortir d'Alexandrie par le chemin de fer, on aperçoit à gauche l'abattoir, et, çà et là, des tronçons de fûts de colonnes de granit que les travaux de terrassement du chemin de fer ont mis à jour. Ils témoignent de la splendeur du Bruchion sur le territoire duquel on se trouve encore. Sans doute en ce lieu s'élevaient les palais, dont l'emplacement, malgré les indications des auteurs de l'antiquité et les recherches des savants modernes, n'a pu jusqu'à présent être rétabli exactement.

Au delà, sur un petit pont, le seul de la ligne, on traverse un cours d'eau presque à sec pendant l'été; à

droite et à gauche, parmi des roseaux, se voient des villages de fellahs. Quelques minutes de plus, et l'on arrive aux gigantesques retranchements appelés les *lignes françaises.* Ce sont, en effet, des travaux de fortification élevés en 1799 par l'armée française, pour protéger de ce côté la ville contre les Anglais : ils s'étendent depuis la mer jusqu'au *canal Mahmoudièh*, au N. du *palais* du prince héritier appelé *Palais* n° 3; leur hauteur maximum, au-dessus de la Méditerranée, est de 42 mèt. Ils ont été élevés avec les débris de l'ancienne ville, qui se terminait en cet endroit (*V.* p. 274).

Au sortir de ces remparts, la vue s'étend sur un horizon immense et magnifique : la mer à gauche; en face, le palais de *Moustapha-Pacha;* à droite, de vastes plantations de figuiers, les *jardins du palais n°* 3 et du *canal Mahmoudièh;* au fond, les maisons et les palmiers de *Ramlèh*, enfin le lac *de Khadrâ*, entre le nouvel embranchement du chemin de fer du Caire et le canal. Ce vaste panorama se dessine tout à coup au sortir des lignes françaises. On traverse ensuite quelques solitudes où se trouvent des ruines formant de véritables carrières en exploitation, entre le chemin de fer et la mer. Ces ruines appartiennent à l'ancienne nécropole du N. E. d'Alexandrie, qui s'étendait sur le bord de la mer, entre le cap Lochias et le camp de César. Tout ce cordon littoral est criblé d'hypogées, dont l'âge va de la période macédonienne à l'époque byzantine. Cette nécropole servait au quartier Juif et au faubourg d'*Éleusis*. Les sépultures juives qui y abondent se composent d'une ou plusieurs chambres et ne se distinguent des hypogées chrétiens que par le manque d'ornementation et de peintures; elles n'offrent comme ornement, que le chandelier à sept branches de l'Ancien Testament ou un cep de vigne avec des raisins ou quelques branches de palme. La plus grande partie des caveaux creusés dans les rocs qui dominent la mer ont été détruits par l'action continuelle du courant maritime qui va de l'O. à l'E.; d'autre part, les caveaux situés en deçà du rivage, sont bouleversés par les fouilles des marchands de pierre et des chaufourniers. Après quelques min., le train s'arrête à la station de

Moustapha-pacha. Le palais, nouvellement bâti, s'élève à gauche, sur l'emplacement de l'ancien chalet du même nom, qui était construit en bois, et qui après avoir été transformé en palais fut détruit par un incendie en 1867. Le palais actuel est un assemblage de vastes bâtiments, sans style, sans caractère, peints en jaune et comprenant, outre le palais proprement dit qui en forme le centre, une vaste caserne, des écuries, le harem, un puits surmonté d'une tour en briques pour élever l'eau au moyen d'appareils à vapeur et même un gazomètre. Ces constructions ont été élevées avec les matériaux enlevés à l'ancien cimetière romain qui s'étendait entre le mur d'ouest du camp romain (*V.* plus bas) et le cimetière arabe actuel de Sidi-Gabèr. On y a trouvé des petites stèles ou *tituli* revêtues d'inscriptions latines, indiquant les noms, l'origine, la qualité, l'âge et l'état de services des légionnaires morts, déposés dans ces hypogées et dont on a découvert les squelettes entiers ou les cendres enfermés dans des urnes de terre cuite, de marbre ou de cuivre. — Immédiatement après le palais de Mustapha-Pacha, on voit les traces de

L'*Oppidum* ou camp fortifié romain, dont les ruines étaient encore intactes en 1871. On y voyait alors d'épaisses murailles fortement cimentées; elles formaient un rectangle mesurant 291 pas de long sur 266 de large, et avaient de 5 à 5 1/2 pas d'épaisseur. Elles présentaient quatre entrées défendues par des tours rondes ou semi-circulaires; la face N. O. était

très-rapprochée de la mer; les ruines d'un vieil aqueduc s'étendaient à une petite distance de la porte S. O., elles faisaient sans doute partie de l'ancien aqueduc qu'on voit au N. du canal Mahmoudièh, à environ 13 kil. d'Alexandrie. Au centre, on voyait l'emplacement même du prétoire; on pouvait y voir encore les vestiges d'une mosaïque qui recouvrait le sol, et au milieu de laquelle se dessinait un Bacchus tenant un thyrse; on lisait sur les murs de l'Oppidum l'inscription suivante :

IMP. CAESARI
M. AUREL. ANTONINO
AUG. ARMEN. MEDIC. PARTH.
GERMAN. SARMAT. MAXIM.
TRIB. POTEST. XXX.
IMP. VIII. COS. III. P. P.
TRIB. LEG. II. TR. FORT. GER.

Cette inscription avait donc été faite en l'honneur de *Marc-Aurèle*, la huitième année de son règne, par les tribuns de la 2e légion, nommée *Trajana fortis germanica*. Nous avons signalé plus haut (*V.* p. 282), l'économie misérable qui a causé la destruction de l'Oppidum. On a résolument démoli ces ruines grandioses, et l'on a converti en matériaux de construction pour des bâtisses modernes sans valeur les pierres de ce monument d'architecture militaire romaine, ainsi que celles du cimetière voisin, où étaient ensevelis les soldats des légions qui y tenaient garnison. Quelques autres restes intéressants, qui se trouvaient autrefois près du camp, ont également disparu. De même plus loin sur le rivage a disparu le petit édicule dorique qui, à la distance d'un kilomètre environ du camp des Césars (Oppidum), surplombait presque les flots de la mer. Ce n'était qu'une chapelle funéraire ou Héroon au-dessus d'un tombeau, mais il avait été désigné par Colonna Cecaldi, sous le nom de *temple de Venus Arsinoë;* l'édifice était ciselé en monolithe sur la masse du rocher. La pierre calcaire, tendre et dégarnie de son enduit en plâtre est tombée en délitescence par l'action des exhalaisons salées de la mer, et les vents en ont dispersé la poussière.

On entre alors à

Ramlèh, qui n'est ni une ville ni un village : c'est une agglomération de maisons de campagne, peintes en bleu. en rose, en jaune, de toutes nuances, placées çà et là, sans ordre, sans symétrie, sans rues, et bâties sur le sable (*Ramlèh*, en arabe, veut dire sable). Cette colonie, qui sert de lieu de repos aux riches propriétaires d'Alexandrie, s'est élevée, depuis quelques années à peine, sur l'emplacement de l'ancienne **Nicopolis** (*ville de la victoire*), ainsi nommée de la victoire définitive qu'Auguste y remporta sur Antoine et ses derniers partisans; le lieu s'appelait auparavant *Juliopolis*. Les terrains, presque sans valeur il y a peu de temps, sont aujourd'hui très-recherchés, et elle pourrait prendre pour devise : *Heri solitudo, hodiè vicus, mane civitas.*

Parmi ces habitations et ces jardins chétifs se dressent des tentes de Bédouins et des campements nomades; le cheïkh répond des méfaits qui pourraient se commettre l'hiver, en l'absence des propriétaires, et pour mieux les prévenir, on a confié à la bonne foi des Arabes la garde même de ces maisons. Autour des jardins, on ne voit pendant les trois quarts de l'année que du sable, mais au mois de janvier, s'il a plu en décembre, on se trouve au milieu de quelque végétation. Les Arabes ensemencent ce sable avec du blé, et telle est la fertilité de l'Égypte, que ce blé pousse aux premiers rayons du soleil en février, mûrit en mars, se récolte au commencement d'avril. Dès lors, souffle le *Khamsin* qui dessèche tout, enlève jusqu'aux traces des moissons et chasse au loin le Bédouin lui-

même. C'est en février et en mars que le botaniste peut aussi faire à Ramlèh une récolte fructueuse. Toutes les étendues sablonneuses se recouvrent d'une flore aussi brillante que variée. Beaucoup d'espèces sont spéciales à ce lieu même, toutes sont curieuses et rares. Pendant le reste de l'année, on ne trouve plus que des plantes persistantes, capables de résister à l'aridité du sol et à la chaleur.

Après le palais Moustapha-Pacha se présentent des stations rapprochées qui toutes portent le nom de l'un des fondateurs de la ligne, *Fleming*, *Bulkeley*, *Bakos*, *Seffer* et *Schutz*.

Fleming est une station dont les environs sont surtout habités par une colonie d'habitants anglais.

Bulkeley. C'est à ce lieu même que fut livré, le 13 mars 1801, l'engagement meurtrier désigné sous le nom de bataille de *Nicopolis*, entre l'armée anglaise, qui venait de débarquer à Aboukir, sous les ordres d'Abercrombie, et un corps de 8000 français mal commandés par le général Menou. Cet affaire, où le général Abercrombie fut mortellement blessé, prépara le traité d'évacuation de l'Égypte, que Menou dut signer cinq mois plus tard, à Alexandrie.

Bakos. Cette station est le centre commerçant de *Ramlèh* : d'un côté, entre le chemin de fer et la route d'Aboukir et de Rosette se trouve l'*hôtel Péricone;* au N. de la route, s'étend le bazar et de l'autre côté, s'élève le village arabe, avec sa mosquée et son cimetière.

Seffer. La station de *Seffer* est située au pied d'une colline élevée, couverte de terrasses et de jardins. Au sommet, près de la route qui conduit à la mer, on a découvert des sépultures grecques et romaines. Presque toutes les hauteurs de Ramlèh, qui sont de nos jours couvertes de villas et de maisons de plaisance, cachent dans leur sein des vestiges d'édifices antiques. On y a trouvé des sarcophages grecs et romains en marbre, des sépultures de cadavres entiers dans des jarres doubles, et des cendres de morts enfermées dans des amphores égyptiennes et dans des cruches extrêmement allongées; on y a trouvé même des hypogées égyptiens composés de plusieurs chambres, mais d'une valeur médiocre.

Schutz. Tête de ligne, prend son nom d'une famille habitant le pays.

Une tour romaine en blocs énormes et en pierres de taille, découverte il y a trois ans près de cette dernière station, a été démolie peu de temps après son déblaiement, et les pierres en ont disparu. — Au rivage de la mer de Ramlèh, on trouve des *bains romains* taillés dans le roc, et où l'eau ne pénètre que par une étroite ouverture : ils sont presque ensablés aujourd'hui. Il y a quelque danger à se baigner sur ce rivage, à cause des courants et de la voracité des requins, dont cette mer abonde.

Au delà, au sommet d'un promontoire élevé de 20 mèt. au-dessus de la mer, on voit une grande construction peinte en bleu; c'est le palais *Zizinia*, presque abandonné.

A 400 mèt., un rideau de palmiers s'étend de la mer à la route de Rosette : c'est l'oasis de Siouf, dont nous parlerons plus loin.

B. Par la route de terre.

Ce trajet peut se faire à âne en 1 heure.

On sort d'Alexandrie par la porte de Rosette (*V.* p. 274), et l'on arrive bientôt à un embranchement situé en face des cimetières chrétiens et dont une bifurcation conduit, sous les ombrages des acacias Lebbek, au palais n° 3. En continuant à suivre directement la route vers l'E., on entre bientôt dans la grande tranchée nouvellement ouverte à travers les lignes françaises déjà décrites (p. 282). On a trouvé quelques débris d'antiqui-

tés dans les deux remblais mis à nu à droite et à gauche du chemin.

Au delà, la route nouvelle, bien macadamisée au moyen de fragments de poteries antiques, ornée de fontaines qui, en toute saison, offrent de l'eau au voyageur, suit une pente déclive, du haut de laquelle on aperçoit le beau paysage de Ramlèh, les jardins et le palais n° 3 à droite, la mer à gauche. Peu de temps après avoir passé à dr. un corps de garde et le village de Khadrâ (l'ancienne Eleusis), on arrive sur un terre-plein, entouré de bosquets de mimosas et de lauriers-roses.

La route se continue avec ses fontaines, de cent en cent pas, à travers des plantations de figuiers, jusqu'à (15 min.) une chaussée dont le point d'intersection avec la route est marqué par une maison aujourd'hui occupée par un corps de garde. et qui porte le nom de *la Maison d'or*. La route se dirige, sur les terrains traversés par le chemin de fer de Ramlèh, vers le palais de ***Moustapha-Pacha*** et le petit *lac de **Khadrâ***; celui-ci est borné à l'O. par la chaussée ci-dessus mentionnée, et à l'E. par les levées du *canal **Mahmoudièh***, qui le séparent du *lac **Maréotis***. Ce lac n'existait pas dans l'antiquité, ainsi que le montrent les soubassements d'un temple et d'autres ruines s'étendant au loin sous ses eaux, parmi lesquelles on a trouvé, il y a quelques années à peine, de gigantesques statues de granit d'*Isis* et d'*Osiris*, enlevées depuis par les soins de M. Mariette-Bey.

La route s'éloigne ensuite dans la direction de Ramlèh, et, au milieu de solitudes sablonneuses, arrive bientôt au bouquet de palmiers qui indique *Bakos*, c'est-à-dire la partie où est situé le bazar, déjà décrite (p. 284). L'entrée du village de ce côté, entre la mosquée et les grands auvents de toile, tendus devant les boutiques, est faite pour tenter le crayon de l'artiste.

ROUTE 8.

D'ALEXANDRIE A ROSETTE.

Chemin de fer en construction, stations à Ramlèh et à Aboukir. Environ 54 kil. L'excursion se fait encore à âne. On pourra, pour l'abréger, n'engager ses âniers qu'à Bakos (centre de Ramlèh) où l'on se sera rendu en chemin de fer ou par terre. Il faudra bien faire ses prix d'avance avec l'ânier qui devra accompagner le voyageur pour l'aller et le retour; un âne ne doit pas coûter, en ce cas, ânier compris, plus de 15 fr. La nourriture de l'ânier n'est pas à la charge du voyageur; celui-ci fera bien de se munir pour son usage personnel de provisions achetées à Alexandrie. Il ne faut pas charger l'ânier de ces provisions, mais louer, à cet effet, un âne sur lequel celui-ci pourra monter au besoin.

D'Alexandrie à Ramlèh, par le chemin de fer ou par la route de terre, (*V*. R. 7,) 4 kil. — Au delà de Ramlèh (Bacos, p. 284), il y a deux routes : la route directe jusqu'au Maddièh (7 h. de marche) que nous conseillons de ne pas prendre à cause de sa monotonie et du manque absolu d'intérêt qu'elle présente, et la route du littoral par Aboukir et Canope, que nous allons décrire.

On sort de Ramlèh (Bakos) par la route de Rosette, et on ne trouve d'abord à dr. et à g. que des plantations de sésame et de cotonniers; un peu plus loin, à droite de la route, s'élève un bois de très-beaux palmiers : c'est l'oasis de *Siouf;* en le traversant, on aperçoit, à 1 kil. vers la mer, le village de ce nom, que domine un moulin, et tout près de soi, de nombreux monticules de sable. Au sommet de ces monticules, à 20 mèt. au-dessus du sol, se trouvent des masses de granit et de porphyre taillées de main d'homme, partout mêlées de fragments de poteries, de verre, de plâtre et de scories. Il y a peu d'années, près du mamelon le plus rapproché de la route de Rosette, des Arabes

signalèrent une grande quantité d'ossements en fragments très-divisés et de statuettes, la plupart en calcaire recouvert d'une couche de vernis verdâtre, d'un type essentiellement égyptien et qui se trouvaient mêlées aux ossements.

De ce point, laissant la route sans intérêt qui conduit directement au *Maddiéh* (*V.* ci-après), on fera bien de se diriger à l'E., à travers le sable et les oasis de palmiers. Après avoir passé Bab-En et la maison isolée de Fellahîn, qui est un point de repère dans ces solitudes, en serrant d'aussi près que possible le rivage de la mer, on voit d'abord sur les dunes, des vergers circulaires qui ne renferment guère qu'une variété de jujubiers, et bientôt après de larges tranchées pour la culture des pastèques, citrouilles, etc.... Près de là, est

Mandarah, qui répond sans doute à **Taposiris parva** mentionnée par Étienne de Byzance et par Strabon. C'est un village arabe très-pittoresque, en partie construit des débris de colonnes antiques, qui abondent d'ailleurs sur le sable de cette localité; on ne trouve dans ce village aucune autre ressource que du café et des pastèques. A peu de distance de là, à cinquante brasses de terre, se trouve l'**île des Rougets**. Une barque de pêcheurs y conduira de la côte et et en ramènera le voyageur, pour 2 fr. 50 c. ou une roupie (soit 18 piastres d'argent); la traversée en vaut la peine. L'île, qui, peut-être, tenait anciennement à la terre, a une forme oblongue; son extrémité nord présente des restes *de bains antiques*, très-bien conservés, taillés dans le roc à une grande profondeur et dans lesquels, par des couloirs habilement ménagés, souvent doubles, pénètre l'eau de la mer. Ces bains étaient recouverts autrefois d'un *velum* qui garantissait les baigneurs des ardeurs du soleil : on en voit encore les points d'attache. L'île possédait aussi des bains chauds, dont les fourneau de briques sont encore apparents enfin, il y a quelques années, le général américain Motte ayant fait pratiquer des fouilles dans la parti orientale, mit au jour de nombreu sarcophages, dans l'un desquels o trouva un squelette, portant au pieds des anneaux de métal.

Revenant ensuite à terre, on pourra, non loin de là, si le guide es assez intelligent pour indiquer l'en droit, voir, enterré dans le sable tout près de la mer, et à enviro 1500 mèt. de l'endroit où l'on aur atterré en revenant de l'île, dans l direction d'Aboukir, un *sphinx* d marbre noir, mentionné, il y a bien des années déjà, par Wilkinson.

Passant ensuite sous un promontoire parallèle à celui de Mandarah on verra devant soi les premiers fort **d'Aboukir** qui répond sans doute au promontoire de

Zephyrium où s'élevait un temple d'Arsinoé Aphrodite (Strabon XVII, p. 800). Entre les forts d'Aboukir et la mer, on voit, mis à nu par les travaux de ces forts, le débris d'une ville immense, dont on peut encore reconnaître la position générale. Le tracé de quelques rue a pu être reconnu, mais aucun grand édifice ne subsiste.

Cette localité d'Aboukir ne présente d'intéressant que les grands souvenirs militaires qui s'y rattachent Le village actuel, situé à la partie O. de la baie, est assez commerçant, ainsi que l'attestent les nombreuses barques et felouques, soit à l'ancre dans le port, soit échouées sur le rivage. Quant à la baie elle-même, elle est doublement célèbre par la bataille navale du 1[er] août 1798, où la flotte française fut détruite par l'amiral Nelson, et par le combat du 25 juillet 1799, où Bonaparte, avec 6000 hommes, anéantit une armée turque de 18 000 qui venait de débarquer.

La flotte française, qui venait de transporter en Égypte Bonaparte et sa

fortune, était mouillée temporairement dans la rade d'Aboukir, le peu de profondeur des passes ne lui ayant pas permis d'entrer dans le port d'Alexandrie. Les treize vaisseaux de haut bord dont elle se composait se déployaient en une ligne semi-circulaire, parallèle au fond de la baie. Il était 6 h. du soir : l'amiral Brueys est prévenu que des voiles anglaises sont en vue, se dirigeant vers la baie. C'était l'amiral Nelson qui, après avoir couru toute la Méditerranée à la recherche de la flotte française, arrivait avec son escadre, forte également de 13 vaisseaux de ligne, dans l'intention de nous livrer bataille. Brueys, pris à l'improviste, ne croyait pas à un engagement immédiat; mais l'amiral anglais avait conçu un plan d'attaque dont l'audace même assura la réussite. Six de ses vaisseaux eurent ordre de tourner la gauche de la ligne française, en franchissant, sous l'îlot d'Aboukir, une passe étroite et dangereuse que l'amiral Brueys, avait regardée comme inabordable, et d'aller se placer en arrière de notre escadre; le premier bâtiment échoua sur les bas-fonds, mais les cinq autres réussirent à prendre position entre notre ligne d'embossage et la terre. Pendant ce temps, Nelson avec ses sept autres vaisseaux s'était déployé sur notre front, de sorte que Brueys se trouva placé entre les deux feux de la double ligne ennemie. La bataille s'engagea; elle fut terrible. L'irrésolution du contre-amiral Villeneuve, qui commandait les cinq vaisseaux de notre droite et son inaction au fort du combat, engagé au centre et à notre gauche, la rendit désastreuse. L'amiral Brueys fut tué sur son banc de quart; notre flotte tout entière, après quinze heures d'une lutte acharnée, fut détruite, à l'exception de deux vaisseaux que Villeneuve ramena à Malte. Le combat naval d'Aboukir eut un immense et sinistre retentissement. Cet événement pouvait amener la perte immédiate de l'expédition, qu'il privait de toute communication avec la France; le génie de Bonaparte sut pourtant tirer parti de cet isolement même et communiquer à ses soldats une force et une énergie nouvelles.

La bataille du 25 juillet 1799 fut une revanche plus brillante que fructueuse de ce grand désastre. 18000 janissaires, les meilleurs soldats de l'armée turque, venaient de débarquer à la pointe d'Aboukir, protégés par une division de la flotte anglaise. Une redoute, occupée par une poignée de nos soldats, avait été aisément enlevée, et Marmont, qui commandait notre division d'Alexandrie, avait trop peu de monde pour marcher à l'ennemi. Bonaparte, de retour de l'expédition de Syrie depuis deux mois à peine, était au Caire. A la première nouvelle du débarquement, il réunit ce qu'il a sous la main, 6000 hommes environ, et accourt en toute hâte. Les Turcs avaient pris position dans la presqu'île d'Aboukir. 6 à 7000 des leurs, retranchés dans un village et sur deux mamelons, couvraient la presqu'île : le reste, au nombre de 12000, occupait le village même d'Aboukir, en arrière de cette première ligne. A peine arrivé sur les lieux, Bonaparte ordonne l'attaque. Le premier village est enlevé, les mamelons déblayés, les Turcs sabrés ou poussés à la mer. Le gros du corps ennemi s'était lancé en avant au bruit de la fusillade; nos soldats, soutenus par la cavalerie de Murat, les rejettent sur Aboukir, et les acculent au rivage où tous périrent jusqu'au dernier, sabrés, fusillés ou noyés. Cette impétueuse exécution n'avait durée que quelques heures. Cette victoire resta d'ailleurs stérile et ne put assurer l'avenir d'une conquête déjà séparée de la métropole par le blocus maritime, et que l'abandon de Bonaparte allait bientôt réduire à elle-même.

Après quelques instants donnés à

la contemplation de ces champs de bataille, de la presqu'île et des îlots qui portent encore les noms d'Aboukir et de Nelson, on laissera le village, et se dirigeant vers le S., on longera les bords de l'ancienne *bouche Canopique*, pour arriver au **Maddièh,** mot arabe qui signifie *passage, gué;* quelques huttes de pêcheurs, parmi lesquelles se trouve celle du batelier qui doit faire passer aux voyageurs ce vestige de la bouche Canopique du Nil, sont tout ce qu'on voit à cet endroit. La branche Canopique, qui réunit aujourd'hui le lac d'Edkô avec la mer, partait anciennement de la pointe du Delta, courait dans une direction qui se rapprochait de la chaîne libyque, dont le cordon littoral d'Alexandrie n'est que le prolongement: elle est aujourd'hui en partie comblée, en partie occupée par le canal Mahmoudièh.

C'est près de là que s'élevait, d'après les données des anciens, la ville de **Canope**, et un peu plus loin la ville d'**Héraclée**, près de laquelle Ulysse et ses compagnons vinrent échouer. Aussi, cette embouchure du fleuve portait-elle le nom d'*Héracléotique*, aussi bien que de *Canopique*. Le temple d'Héraclée, dédié à Hercule, existait encore au temps d'Hérodote et même de Strabon.

Canope, éloignée, suivant Strabon, de 120 stades d'Alexandrie, était située à l'O. de la bouche canopique du Nil; la ville, malgré les assertions des Grecs et des Romains, qui faisaient dériver son nom de Canopus, le pilote de Ménélas, paraît avoir eu une origine égyptienne, fort reculée. D'après les documents égyptiens elle s'appelait *Pagouat;* les auteurs modernes ont cru pouvoir, sur la foi d'un passage du rhéteur Ælius Aristides, rapprocher son nom grec de deux mots coptes *Kahnnoub* qui signifieraient *la terre d'or*, χρυσοῦν ἔδαφος. Elle possédait un temple de Sérapis; on a trouvé dans les ruines d'Alexandrie une inscription en l'honneur de « Sérapis in Canopo ». La fameuse pierre trilingue trouvée à Sân (l'ancienne Tanis), et connue sous le nom de *Décret de Canope* (*V.* R. 13, § III), nous montre qu'au temps de Ptolémée Évergète 1er, en l'an 238 avant J. C., Canope était la capitale religieuse de la contrée; c'est dans cette ville que se réunit le clergé d'Égypte pour voter une adresse de remerciements au roi et à sa femme Bérénice.

Cette ville offrait, dans des temples à la fois nombreux et spacieux, une hospitalité empressée aux étrangers, et particulièrement aux habitants d'Alexandrie, qui s'y rendaient en foule par le canal, pour s'y livrer à la joie et aux divertissements. Le canal, sillonné de barques, retentissait nuit et jour de chants et de propos libres; la licence de ces amusements était devenue proverbiale, et Sénèque disait de Canope: « Nul habitant de Canope ne peut se dire sage, mais le sage véritable y peut résider sans perdre sa qualité ni son nom. » La branche canopique, aujourd'hui desséchée, était, comme on sait, la branche la plus occidentale du Delta; à sa droite s'étendait le nome *Elaïtique,* ainsi nommé du frère du premier Ptolémée.

Au Maddièh se trouve le point de jonction entre la route littorale que nous venons de décrire et la route directe que nous avons laissée de côté (*V.* p 285). De là, jusqu'à une distance de 60 kil., s'étend, au bord de la mer, que l'on devra suivre, une longue continuité de sables: entre la mer et les forts qui, de 1200 en 1200 mèt., gardent cette côte, règne un espace de 400 mèt. env.; peut-être les derniers débris d'Héraclée, dans une contrée où les matériaux de construction sont si rares, ont-ils servi à construire ces forts.

De même que d'Alexandrie à Aboukir, on a suivi le *cordon littoral* qui s'étend entre la mer et le lac d'Aboukir, de même désormais on suivra

celui qui sépare le lac d'*Edkô* de la Méditerranée.

Le voyageur fera bien de suivre, d'aussi près que possible, le bord de la mer, parce qu'il pourra y trouver un grand nombre de coquillages fort rares, parmi lesquels se rencontrent le *Jantine cœrulea*, remarquable par sa couleur lilas, et qui servait à faire la fameuse *pourpre de Tyr*.

Sous le quatrième fort, à partir du Maddièh, on apercevra à dr. la tombe d'un *santon* où l'on trouvera un réservoir rempli d'eau fraiche, chose précieuse dans ces solitudes; une petite mosquée se trouve auprès. On peut y faire halte pour déjeuner.

Au delà des dunes de sable, assez élevées en cet endroit, on aperçoit le sommet d'un minaret : c'est celui de la principale mosquée d'*Edkô*; le voyageur peut s'écarter de sa route et pousser jusque-là. il trouvera une ville véritable, enfoncée dans les sables qui l'entourent de toutes parts, très-originale et absolument arabe ; les rues ou plutôt les ruelles d'Edkô sont très-montueuses, les maisons semblent s'entasser les unes sur les autres.

On continue à suivre le littoral encore quelque temps, jusqu'à ce que l'on prenne la voie tracée par le pied des chameaux, des ânes et des mulets, qui s'engage dans la direction du S. E., et que marquent, çà et là, de petits monuments modernes en briques, hauts de 3 mèt. 50 c. environ, recrépis à la chaux et au nombre de six. Le sixième offre au voyageur une citerne et un peu d'eau plus ou moins fraiche : tous sont d'un joli aspect et d'architecture moresque. Puis, des sables encore, pendant près d'une heure; enfin l'on aperçoit un bois de palmiers, qui annonce la proximité de Rosette.

Rosette, en arabe *Reschîd*, fondée par un des khalifes en 870, est située sur la rive occidentale de la seconde branche occidentale du Nil, appelée autrefois branche Bolbitine. Elle avait jadis une grande importance; bâti à 5 kil. de la mer, son port était, il y a 100 ans, plus fréquenté que celui d'Alexandrie; sa population, qui était au commencement de ce siècle de 25 000 habitants, s'est réduite à 14 000, et une grande quantité de ses maisons sont en ruine.

La ville est entourée de remparts qui ne tiendraient pas un seul instant devant l'artillerie moderne; ils sont au plus capables de résister à une invasion de Bédouins; ces remparts ne manquent pas d'ailleurs de couleur orientale. Rosette n'a ni hôtels, ni auberges, mais l'hospitalité est offerte au couvent des Pères de Terre-Sainte à quiconque en fait la demande.

Malgré sa décadence amenée par le déplacement commercial qui s'est fait à l'avantage d'Alexandrie, Rosette est encore le centre d'un commerce assez important; c'est le grand entrepôt de riz de l'Égypte : on en voit partout, sur les bateaux, sur les quais, dans les rues. De vastes usines le préparent, l'épurent, le décortiquent. Quant à la ville elle-même, en dehors des quais où la civilisation et l'industrie modernes ont pénétré, elle présente un admirable caractère oriental, curieux à observer, surtout par une nuit de Ramadhan. Les bazars sont bien garnis, bien achalandés et mieux fournis d'articles d'Europe que ceux d'Alexandrie.

Jardins de Rosette. (Baghchich au gardien, 3 ou 4 piastres argent.) Ces jardins, situés sur les deux rives du Nil, en amont de Rosette et remplis de bananiers, d'abricotiers (en arabe *mich-mich*), de sycomores et de dattiers, plantés sur le limon même du Nil, ont une fertilité extraordinaire, et on y jouit en toute saison d'ombre et de fraîcheur; les narcisses (*narcissus Taretta*) couvrent le sol, fleurissent deux fois par an et leurs fleurs embaument l'air.

En rentrant dans la ville, on ne peut manquer d'admirer son caractère tout à fait oriental, les moucha-

rabis, ou grillages de bois, fort bien soulptés, qui garnissent toutes les fenêtres et surplombent la rue; presque toutes les maisons sont supportées par des colonnes antiques, de granit et de porphyre, mais les Arabes, dans leur barbarie, les ont renversées, de manière à mettre le chapiteau en bas et la base en haut. Toutes les colonnes des mosquées proviennent des restes antiques qui abondent en ce lieu. Sur une place, au bord du Nil, et presque au centre de la ville, s'élèvent encore de grandes colonnes qui supportaient peut-être les parties hautes d'un temple.

Parmi les monuments plus récents, nous citerons nombre de pierres employées soit aux soubassements, soit aux linteaux des portes, et couvertes d'inscriptions arabes; ces pierres proviennent presque toutes d'anciennes fontaines érigées par la piété musulmane; tel est, du moins, le sens de presque toutes les inscriptions qui les recouvrent. Aucun grand édifice n'a pu d'ailleurs être restauré.

Quant aux remparts de la ville, il est bon de les suivre à l'extérieur et dans tout leur pourtour : on trouvera, à l'O., une *porte* flanquée de deux tours, qui a un caractère architectural tout particulier; elle est de construction relativement moderne et ne doit pas remonter au delà du XVIe s.

La fameuse *pierre bilingue* dite *Pierre de Rosette*, qui a été le point de départ de toutes les études hiéroglyphiques (*V.* p. 105), a été déterrée en 1795, par les ingénieurs français, en creusant les fondations du fort Saint-Julien, situé à 3 kil. environ au N. de la ville.

L'endroit où se trouvait autrefois la branche bolbitique du Nil peut se reconnaître à 3 kil. 1/2 environ au S. de la ville; il suffit pour cela de gravir la colline Abou-Mandour, qui est surmontée d'un télégraphe en ruine.

De Rosette au Caire et à Dami

On peut revenir de Rosette à A
drie ou au Caire par Atfèh en rem
le Nil.

De Rosette à Atfèh, la navigatio
sente peu d'intérêt ; les stations p
pales sont (15 kil. 3/4) Berimbal (riv
(6 kil. 5) ***Metoubis*** (rive dr.), site
ville antique de ce nom ; (9 kil.),
dioun (rive dr.) et Deïrout, en f
celle-ci sur la rive g., représentent
les vestiges de deux villes inco
on atteint (6 kil. 1/2) ***Atfèh*** (37 kil.
sette) à l'embouchure du canal de
moudièh, station importante de la
du Caire, avant la construction d
min de fer. D'Atfèh au Caire, 2
(*V.* R. 10). Le voyage de Roset
Caire par cette voie demandait
4 jours au moins, suivant le vent.
le fait plus.

Enfin, si l'on tient à pousser plus
le long des cordons littoraux du D
on peut louer des ânes ou des chev
Rosette et se diriger en côtoyant la
jusqu'à Damiette. Le voyage d'A
drie à Rosette était déjà pénibl
ci l'est encore plus. Le traje
130 kil. environ et demande 2
on se décide à l'entreprendre,
bon de partir de très-grand m
fera bien aussi, et les Pères d
Sainte faciliteront la chose a
geurs, de se munir de prov
d'un mot de recommandatio
ficier supérieur européen r
Rosette, pour tous les com
des forts situés le long de
celle-ci, du reste, ne prés
d'intéressant : à peine quel
rables masures de loin en lo
de sable, de mer et de ciel b
au-dessus de la tête. On fera
tention de ne pas s'attarder e
se laisser surprendre par la
ces solitudes, où l'on peut ê
par les Bédouins. Pour cette r
un guide très-sûr, sur lequel
compter pour la connaissan
du chemin et la distributio
qu'on doit employer à le par

Après avoir franchi la b
Rosette, en face de la v
dirige d'abord au N. pour
les terrains inondés, pui
vers l'E., on longe la ban
comprise entre la mer

Bohaïret - Marioud
(Maréotis Lacus)

Antien Canal

Désert

Ouady Natroun

Itinéra

CARTE
DU
DELTA

D'après les Cartes de la Commission d'Egypte, de Linant de Bellefonds, de Mahmoud-Bey.

Echelle de 1:1000000

Kilomètres.

Lieues de 25 au degré.

Gravé par Erhard.

an-

e Bourlos (*Bohaïret - Bourlos*), qui résente, à (50 kil.) *El-Bourq*, une oupure qu'il faut franchir en barque. près avoir dépassé le cap Bourlos *Ras-Bourlos*) marqué par quelques unes, on incline un peu au S. E., usqu'à (40 kil.) *El-Achtoun*, nouvelle oupure correspondant à un canal navigable seulement dans la crue du Nil, et l'on atteint (30 kil.) la branche de Damiette, d'où l'on gagne, oit en remontant la rive du fleuve, oit en barque, la ville de (8 kil.) **Damiette** (*V.* R. 13).

ROUTE 9.

D'ALEXANDRIE AU CAIRE,

PAR LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE ORIENTALE.

210 kil. — Trois trains par jour; un express en 4 heures et demie et deux ordinaires en 6 heures. En hiver, le train express dans l'une ou l'autre direction part à 8 h. du matin pour arriver à midi 1/4. En été, il part le soir à 6 h. pour arriver à 10 h. 1/2. (V. *Renseignements généraux*.)

Histoire. — Ce chemin de fer fut le premier construit en Orient; exécuté par le célèbre ingénieur Stephenson, et terminé en 1855, il ne coûta qu'une somme minime, grâce à la nature du terrain qu'il traverse qui n'a nécessité ni tunnel ni viaduc. « Les ingénieurs qui ont construit le chemin de fer d'Alexandrie au Caire, dit M. Paul Merruau (*l'Égypte contemporaine*, 1858), n'ont eu de grandes difficultés à vaincre. Cette partie de l'Égypte offre une surface tellement plane, qu'on a été dispensé d'y faire ce qu'on est convenu d'appeler des travaux d'art, tunnels, viaducs, etc. Le chemin traverse, indépendamment d'une multitude de canaux qui forment comme le système veineux de cette terre, les grandes artères, la branche de Rosette et la branche de Damiette. » En réalité, on n'a eu que des ponts à construire.

Description. — L'embarcadère des voyageurs situé au S. de la ville, près de la porte de Moharem-Bey, ne présente rien de monumental. Au départ, la voie ferrée passe à proximité de la promenade du canal, du palais de Ramlèh et du lac de Khadrâ, pour franchir ensuite le canal au delà de la *maison carrée*, près de laquelle se détache la nouvelle ligne de Rosette. Le canal étant franchi, la vue s'étend au loin à dr. sur le lac Maréotis. « Ce lac était autrefois rempli d'eau vive et contenait une grande quantité de poissons. Les Anglais, en y introduisant les eaux de la mer, en 1801 (*V.* p. 41), en ont fait un immense marais qui dépose une couche de sel et infecte Alexandrie de ses miasmes pernicieux. Dès le temps de Mohammed-Ali, il avait été question de rendre cet immense terrain à la culture. On aurait commencé par l'inonder d'eau douce, qui aurait lavé les terres et y aurait déposé un limon fertile; malheureusement, l'exécution de ce projet a dû être ajournée. La première impression du voyageur qui s'éloigne d'Alexandrie est toute de tristesse à la vue de cette plaine inculte, çà et là baignée par une eau stagnante que le vent ride à peine. » Au bout de 15 min., la chaussée est isolée au milieu du lac, et l'on ne voit plus que les rails, ainsi que les poteaux et les fils du télégraphe électrique. Bientôt l'on sort du lac et l'on traverse des champs cultivés, le long du canal.

Kafr-Douar (28 kil.), la première station, n'offre rien d'intéressant, et l'aspect du pays est très-monotone. Il a cependant bien gagné, grâce au canal Mahmoudièh, depuis l'époque où le général Bonaparte y faisait ses deux premières étapes sur la terre d'Égypte, et où les plus braves, Lannes et Murat, se livraient à la tristesse et au découragement. Après avoir passé (18 kilom.) la station de

Abou-Hommos, où le canal Mahmoudièh tourne à l'E. pour rejoindre la branche de Rosette à Atfèh, on atteint la station importante de (16 kil.)

Damanhour (62 kil. d'Alexandrie, embranchement projeté sur Dessouk, première station où s'arrête l'express); c'est un gros bourg qui s'annonce de loin par de hauts minarets octogones; de près, ce n'est qu'un assemblage informe d'habitations en briques crues; un cimetière arabe, avec une petite mosquée en terre et un hameau ombragé d'un beau bouquet de palmiers au S., lui donnent cependant un peu de pittoresque; cette ville, assez importante par le commerce dont elle est le centre, est le ch.-l. de la province de Béherrah et très-riche en produits agricoles; elle possède des manufactures de coton.

C'est près de Damanhour qu'en 1798 Bonaparte, qui avait devancé l'armée et se trouvait presque sans escorte, faillit être fait prisonnier par les mamelouks.

« Au delà de Damanhour, commence un paysage qui rappellerait entièrement la Hollande, sans les palmiers, l'azur inaltérable du ciel et l'aspect de la population. C'est la nature du Delta qui commence. A une plaine immense où l'horizon n'est fermé par aucune élévation de terrain, succèdent des champs admirablement cultivés et entrecoupés de mille canaux qui se croisent dans tous les sens, et qu'on pourrait comparer aux mailles d'un filet jeté à terre. Ici, s'élèvent des villages composés d'une trentaine de huttes, construites avec de la boue; là, des villes en pierre, surmontées de minarets et de coupoles, et abritées çà et là par des bouquets de palmiers. La population est laborieuse, active. Point de ces noirs couchés comme des lézards, le dos au soleil, pendant les heures de travail. Les uns puisent de l'eau pour l'arrosage des terres, les autres lient les gerbes de maïs. Nous n'avons jamais vu d'habitations humaines donner une imitation plus parfaite d'une ruche en travail, que tel village, aux rues étroites et sinueuses, où notre œil plongeait du haut des wagons. » (Merruau.)

Une statue de granit représentant Ramsès II a été récemment découverte dans les décombres qui avoisinent Damanhour. Le nom hiéroglyphique de la localité ne s'y trouve malheureusement pas.

On arrive ensuite à (26 kil.) la station de **Tell-el-Barout**, tête de ligne du chemin de fer de la haute Égypte, passant par Boulaq-Dakrour près du Caire, rive g. du Nil. (*V.* R. 11.)

A une petite distance de Tell-el-Barout, on atteint (1 h. 5 min.) le Nil ou plutôt la branche de Rosette, près du village de Dahari; on passe le fleuve sur un beau pont de fer de douze arches qui reposent sur des piles creuses en fonte. Ce pont a coûté environ dix millions de francs. Avant sa construction, le convoi traversait le Nil au moyen d'un bac élevé sur de hautes colonnes, qui venait prendre les wagons trois par trois. C'est là que, sous le règne de Saïd-Pacha, Ahmed-Pacha, héritier présomptif du trône, se noya en 1856, le train qui le portait ayant par accident été précipité dans le fleuve. Au delà du pont, on entre dans la gare de (17 kil.)

Kafr-el-Zalat (106 kil. d'Alexandrie), qui marque environ le milieu du chemin. Les trains s'y arrêtent plus ou moins longtemps, mais toujours au moins un quart d'heure. On y trouve un assez bon buffet; la table d'hôte coûte environ cinq francs.

A un quart d'heure de la ville se trouvent les fameuses ruines de Saïs, dont nous parlerons plus loin. (*V.* R. 10.)

Nous entrons maintenant dans le Delta proprement dit, compris entre les deux grandes branches du Nil et coupé lui-même de canaux innombrables. On ne peut contempler sans

admiration cette plaine sans fin recouverte de si riches produits et parsemée çà et là de petits villages fellahs dominés par des touffes de palmiers.

Tantah (18 kil.), capitale de la province de Garbyèh, est une grande et importante ville de 60 000 hab., qui renferme un des palais du vice-roi et la belle mosquée de *Seïd-el-Bédaoui*, avec un dôme ogival et un beau minaret octogone. Cette ville est célèbre par ses trois foires, dont la plus considérable a lieu en avril, en l'honneur de Seïd-Ahmed-el-Bedaoui, saint musulman, né à Fez en 596 de l'hégire, 1200 ans après J. C. En revenant de la Mecque avec sa famille, il s'établit dans ce lieu, où il fut enterré. Chaque foire dure huit jours et plus de deux cent mille personnes s'y rendent; le champ de foire occupe un vaste espace au pied de la ville : parmi les affaires les plus importantes qui s'y traitent, il faut citer les ventes et les achats de bestiaux venus de tous les points de l'Égypte.

Tantah possède un hôpital, un service de la poste et du télégraphe, une église catholique et les agences consulaires de France, d'Angleterre et des États-Unis.

[A Tantah s'embranchent : 1° à l'E. la ligne de Damiette, par Samanhoud, Mahallet-Rokh, Mahallet-el-Kébir, Talkah en face de Mansourah, Chirbin et Damiette (115 kil.). Cette ligne donne plus loin à Mahallet-Rokh les embranchements de *Zifté* (54 kil.) et de *Dessouk* (75 kil.); 2° au S. l'embranchement de Chibin-el-Koum (30 kil.). Chacune de ces lignes est desservie journellement par un train dans chaque sens.]

Au delà de Tantah, le chemin se dirige au S. S. E. à travers de riches cultures, coupées d'un nombre énorme de canaux.

Birket-es-Sab (18 kil.) est une station peu importante. Le chemin de fer traverse la branche de Damiette sur un pont semblable à celui de Kafr-el-Zalat. A peu de distance, se trouve le beau palais d'Abbas-Pacha, grand édifice de style italien, construit dans une belle situation au bord du fleuve, et un de ces énormes monticules de décombres, qui annoncent en Égypte le site d'une ancienne ville; on arrive à (22 kil. 5)

Benhâ-'l-Assal (la ville du miel) située à 165 kil. d'Alexandrie et 45 kil. du Caire, station importante, sur le bord de la deuxième branche du Nil, qu'on vient de traverser sur un beau pont. Elle exporte abondamment la denrée à laquelle elle doit son nom, ainsi que des oranges et mandarines, qui sont très-estimées. A quelque distance au N. E., se trouvent les ruines de l'ancienne **Athribis** (*Hâ-ta-ab-ra*). C'était la capitale du nome Athribite; elle était située sur la rive gauche de la branche tanitique du Nil. Ammien Marcellin range cette ville parmi les cités les plus considérables du Delta, au IVe s. de notre ère; on donne quelquefois le nom de fleuve athribite à la portion supérieure du bras tanitique du Nil; sous les empereurs chrétiens, elle fit partie de la province Augustamnica secunda.

Les ruines de la ville sont situées au point où commence le canal moderne de Moueys; elles consistent en un énorme amas de décombres indiquant une ville considérable, où l'on reconnaît la trace d'une *rue droite*, longue de 1 kil. 1/2 de l'E. à l'O., coupée au centre et à angle droit, par une autre rue de 1200 mèt. du N. au S. A l'O. de leur entre-croisement est une esplanade où des fouilles exécutées en 1852 pendant la construction d'un palais ordonnée par Abbas-Pacha, ont fait retrouver les restes d'un temple assez considérable, élevé probablement à Horus. La collection Clot-bey, déposée aujourd'hui en partie au Louvre, en partie dans le musée Borelly (Marseille), a surtout profité de ces fouilles. Sur l'une des architraves tombées du temple, on

lisait une inscription portant la date de la neuvième année de Tibère et de César Germanicus; dans une autre partie du temple, on a trouvé un cartouche de Ptolémée XII, fils aîné de Ptolémée-Aulètes.

Au N. de la ville, une double chaussée semble indiquer les berges d'un ancien canal ou des restes de fortifications.

Le musée de Boulaq possède d'Athribis un buste de porphyre rouge, représentant un empereur romain, probablement Maximilien-Hercule, et une pierre avec douze lignes de texte gravé en langue grecque. Elle appartient au règne simultané des empereurs Valentinien, Valens et Gratien; la pierre a été sans doute enlevée à l'un des temples d'Athribis; on y voit encore, en effet, une corniche égyptienne ornée de deux cartouches alternés. L'un de ces cartouches est celui de Psamétik I (XXVI[e] dynastie); dans l'autre, on retrouve, malgré le martelage, la légende de Sabacon (XXV[e] dyn.). (*V.* Musée de Boulaq, n[os] 16 et 17.)

A Benhâ se détachent l'embranchement de Zagazig, Ismaïlyèh et Suez (205 kil.) et de Mansourah par Zagazig (113 kil.).

De Benhâ au Caire, il n'y a plus qu'une petite heure de trajet. Le pays perd sa verdure, mais la ligne courant vers le S., on passe à (12 kil.)

Touck, où l'on aperçoit pour la première fois les deux grandes pyramides de Gizèh. A la station insignifiante de (19 kil.) ***Kalioub***, on verra, vers l'O., les grandes tours de briques qui s'élèvent aux deux extrémités du barrage du Nil. Bientôt, se dessine, derrière les Pyramides, à l'O., la chaîne libyque, tandis qu'à l'E. se dresse la chaîne arabique en avant de laquelle se montre le promontoire du Moqattam, qui porte la citadelle et la mosquée de Méhémet-Ali avec ses deux minarets élancés; au pied de la colline, on voit resplendir les coupoles et les minarets du Caire. Franchissant le can[al] de Cherkaoui, on laisse à dr. le pala[is] de Choubrah et sa belle avenue [de] sycomores, à g. l'immense palais [de] l'Abbasyèh. Quelques minutes encor[e] et l'on arrive au débarcadère d[u] Caire (*V.* R. 12).

ROUTE 10.

D'ALEXANDRIE AU CAIRE,

PAR LE CANAL MAHMOUDIÈ[H] ET LE NIL.

(Distance, 311 kil.)

Cette route, la seule encore, il y [a] à peine vingt ans, par laquelle on se rendait d'Alexandrie au Caire, celle qu'o[n a] suivie l'illustre Champollion et tant d'autres voyageurs, est abandonnée pa[r] les touristes depuis l'ouverture des chemins de fer. Elle présente cependant u[n] certain intérêt pour le voyageur qui n['] serait pas pressé, car elle permet de s[e] rendre un compte assez exact de l'hydrographie de la partie occidentale d[u] Delta, et elle rencontre un certain nombre de localités antiques, au premie[r] rang desquelles est *Saïs*, qui ne présentent plus, il est vrai, de grands monuments, mais dont les fouilles ont enrich[i] les musées et dont la place est marqué[e] dans l'histoire. — Pour le moyen d'accomplir ce voyage, V. *Renseignements généraux, Alexandrie.*

Nous avons déjà décrit le canal Mahmoudièh, à sa terminaison dans la mer, près d'Alexandrie (*V.* p. 280). Une fois les jardins et les villas qui avoisinent cette grande ville passés, rien de plus uniforme que les rivages et la navigation du canal : à dr. et à g., des berges élevées de 2 à 5 mèt., formées des terres mêmes qui ont été retirées pour creuser son lit. Les seuls objets qui interrompent la monotonie du voyage sont les restes de villes anciennes, dont l'aspect ajoute encore à la tristesse du paysage.

C'est à (8 kil.) ***El-Sedd***, le barrage (vulgairement, la maison), que les

Anglais en 1799 ont rompu les digues du canal pour permettre aux eaux maritimes d'envahir le lac Mariout (V. p. 41 et p. 291); depuis, on a réparé cette brèche, d'où le nom arabe de ce lieu, El-Sedd.

Le canal Mahmoudièh suit pendant quelque temps l'ancienne branche canopique du Nil et le vieux canal de Fouah, et court parallèlement aux bords du lac Mariout, dont il n'est éloigné que d'un kil. environ; un peu avant d'arriver au petit village de *El-Béda*, il laisse sur la dr. le lit de l'ancien canal d'Alexandrie au Caire, l'Achrafièh, qui rejoignait le Nil un peu au-dessous de Rahmanièh, et il se rapproche de la ligne du chemin de fer d'Alexandrie au Caire; puis, tournant à l'E., il passe près de (24 kil.) *Néchou*, qui s'élève à une petite distance de la rive, à g., et marque peut-être l'emplacement de l'ancienne

Schédia : cette ville devait son nom grec au pont de bateaux établi en cet endroit, et où l'on percevait un droit sur les voyageurs et les marchandises; le nom moderne Néchou vient peut-être aussi du mot copte *Nichoi*, qui signifie les bateaux. Au temps de saint Athanase, Schédia était le siége d'un évêché. La distance en ligne droite d'Alexandrie à Néchou est à peu de chose près celle assignée entre Alexandrie et Schédia : 4 schœnes équivalant à environ 23 kil.

Les ruines qui commencent un peu au N. du village s'étendent sur un espace de plus d'un kil., jusqu'à l'extrémité S. de longues digues de terre; celles-ci, établies sur quatre lignes presque parallèles, ne portent aucune trace de construction et paraissent avoir été produites par le recreusement de l'ancien canal qui passait probablement entre elles. Les ruines consistent en un amas confus de pierres, tuiles et briques. Deux monolithes de granit très-frustes portent le nom de Ramsès le Grand et quelques autres inscriptions. Des restes de grands murs s'élèvent au S. E. de ces fragments et indiquent l'emplacement d'anciennes citernes; leur construction rappelle beaucoup celle des monuments de même nature que l'on voit encore en Italie et aux environs de Tunis; les murs construits en pierre ont aujourd'hui à peu près 5 mèt. de hauteur; on en reconnaît douze très-distinctement, mais il y en avait un plus grand nombre; l'espace qui s'étend entre eux mesure 215 pieds de long sur 27 de large. Ils formaient ainsi de longues galeries, qui servaient de citernes.

On arrive ensuite à (4 kil., rive g.) **Kérioun** où se trouve une verrerie, et un peu plus loin une poterie : en cet endroit le canal s'élargit; l'antique **Chereu** s'élevait sans doute à peu de distance, et les anciennes villes de **Anthylla** et **Archandroupolis** devaient être dans la plaine qui s'étend entre le canal Mahmoudièh et le lac d'Edko.

Après avoir laissé à g. le petit village de Birket-Gettas (*Birket*, en arabe, veut dire l'étang), au N. duquel sont quelques ruines sans intérêt, on traverse le lit de l'ancien canal, on atteint (8 kil. à dr.), **Kéroué**, bâtie sur la route qui longe le canal; dans la plaine qui s'étend à l'E. et au S. E. de Kéroué, se trouvent quelques ruines. Le canal et la route continuent à se diriger presque en droite ligne au S. E.; après (7 kil.) *Zarvé-el-Gasal*, la route se sépare du canal pour aller à Damanhour; le Mahmoudièh tourne au N. E., après avoir dépassé l'embouchure du canal *Abou-Dibab*, sur lequel se trouve Damanhour, à une distance de 8 kil. environ (*V.* p. 292, *a*). Continuant à se diriger au N. E., on contourne une plaine basse qui se remplit d'eau pendant l'inondation et sert ensuite à alimenter le Mahmoudièh d'une eau sans limon; on atteint (9 kil.) un *pont déversoir* et (5 kil.)

Atfèh (60 kil. d'Alexandrie), con-

struit à la prise du canal Mahmoudièh sur la branche de Rosette. Ce n'est plus qu'un misérable village, rempli de chiens et de poussière; mais celui qui de là aperçoit le Nil pour la première fois, est frappé de la vue du fleuve et de l'horizon qui s'ouvre devant ses yeux, surtout après une longue et monotone navigation sur le canal : en hiver et en automne, le chasseur y trouvera beaucoup de gibier d'eau, des bécassines surtout.

D'Atfèh au Caire, on remonte le Nil en barque; la distance est de 255 kil. La durée de la navigation varie selon que le vent est plus ou moins favorable. Presque en face d'Atfèh, sur la rive orientale du Nil, s'élève

Fouah (6 kil. rive dr.), dont on aperçoit de loin les nombreux minarets. Là s'élevait autrefois **Métélis** (en copte **Meleg** ou **Meledg**). Au temps de Léon l'Africain, c'était une vraie cité commerçante : l'histoire ajoute que les femmes y jouissaient d'une grande liberté et pouvaient, durant la journée, se rendre où il leur plaisait : les environs abondaient en palmiers-dattiers. Pendant les croisades, les chrétiens pénétrèrent jusque-là, sous le règne de Malek-Adel, pillèrent la ville et en remportèrent un riche butin. Au XVe siècle, le célèbre voyageur Belon citait Fouah au nombre des villes les plus florissantes d'Égypte. 50 ans après la conquête du sultan Sélim, vers la même époque à peu près, elle n'avait de rivale que le Caire.

Aujourd'hui, cette petite ville, assez industrieuse, fabrique des *tarbouches* ou *fez;* la culture des dattes n'y offre rien de plus que dans les cantons environnants. Quelques blocs de granit indiquent seuls l'emplacement de la ville antique : comme à Rosette, ils servent de supports à l'entrée des maisons, ou en surmontent les portes : on peut déchiffrer, sur leurs inscriptions hiéroglyphiques, les noms d'Apriès et autres rois de la XXVIe dynastie saïte. Fouah, en arabe, veut dire *garance*. Cette plante tinctoriale y était autrefois abondamment cultivée.

On laisse sur la rive dr. plusieurs branches du Nil qui se dirigent vers le N. et alimentent le lac de Bourlos et l'on atteint (12 kil.)

Dessouk (rive dr.). Cette ville n'offre qu'un intérêt médiocre : elle est le but d'un pèlerinage annuel des musulmans en l'honneur de Cheïkh-Ibrahim, personnage qui occupe la seconde place, sur leur calendrier, après Seïd-Bédaoui de Tantah (*V.* p. 293, *a*) : on peut, de Dessouk, se rendre, par chemin de fer, à cette dernière ville (*V.* R. 9).

On laisse sur la dr. les bouches de deux canaux : le premier que l'on rencontre est l'*Achrafièh*, l'ancien canal de communication entre le Nil et Alexandrie, dont nous avons reconnu les traces en décrivant le canal Mahmoudièh; le second, qui prend naissance dans le Nil, est le *canal de Damanhour*, qui vient se réunir près de (5 kil. rive g.) *Rahmanièh*, au Bahr-Youssouf, un peu au N. de cette dernière ville. On a voulu voir dans ce canal l'ancienne branche canopique du Nil, et, dans ce cas, Naucratis eût occupé l'emplacement de Rahmanièh; on trouve en effet quelques ruines à 1 kil. au N.-E. de cette ville. Cependant cette opinion n'a pas prévalu. Les Français avaient fait de Rahmanièh un poste fortifié dont les Anglais se sont emparés en mai 1801, pendant leur marche sur le Caire.

On laisse sur la g. (6 kil.) une branche du Nil qui se réunit à une petite distance de là, au Bahr-Menaïfèh, et l'on arrive à (9 kil.) *Chebrekhet* (rive g.), ville sans intérêt, et à (8 kil.)

Sâ el-Haggar (rive dr.), à 2 kil. environ du Nil; au N. de ce village, on ira visiter les ruines de *Saïs*.

Pour ne pas perdre de temps, le voyageur fera bien, si le Nil est bas, de débarquer à l'une des digues qui sont au N. du village et d'envoyer son embarcation

à *Kodabèh*, qui se trouve à environ 3 kil. en amont du fleuve. Pendant l'inondation, la plaine est couverte d'eau et traversée de canaux qui sont difficilement praticables avant le mois de novembre.

Saïs a servi de capitale et a donné son nom à plusieurs dynasties, et, en particulier, à la XXVI[e] dynastie (saïte), 665 à 527 avant J. C. Elle s'appelait alors comme aujourd'hui *Sâ* (Saïs). La déesse de cette ville était *Neith*, la Minerve des Grecs; ce sont des colons partis de Saïs qui paraissent avoir fondé Athènes et introduit en Grèce le culte de Minerve.

On célébrait à Saïs les mystères d'Osiris et la fête de Cérès appelée Thesmophoria dont les pratiques furent transportées en Grèce par les filles de Danaüs qui les enseignèrent aux femmes pélasges. Ces cérémonies attiraient une grande affluence de toutes les parties de l'Egypte, surtout la nuit où se célébrait « la fête des Lampes », et ceux qui ne pouvaient pas se rendre à la fête allumaient des lampes chez eux.

Saïs fut conquise par les Perses, sous Cambyse, qui mit fin à la XXVI[e] dynastie (527). Hérodote rapporte, d'après les Égyptiens, que Cambyse viola les sépultures des rois saïtes, et, en particulier, celle d'Amasis; le corps de ce roi aurait été retiré du tombeau et brûlé après avoir subi divers outrages; mais ce récit s'accorde peu avec la conduite modérée de Cambyse, au début de sa conquête.

État actuel. — Les ruines de Saïs se composent de blocs brisés, de débris de maisons et surtout d'un mur d'enceinte en briques crues, qui n'a pas moins de 80 pieds de hauteur et de 54 pieds d'épaisseur. L'enceinte a la forme d'un parallélogramme dont les petits côtés ont environ 439 mèt. et les grands 558 mèt., ce qui fait plus de 2135 mèt. de périmètre.

Le côté N. est occupé par un lac mentionné par Hérodote, où s'accomplissaient certaines cérémonies mystérieuses en l'honneur d'Osiris; il était circulaire à l'époque de l'historien grec; sa forme actuelle, allongée et irrégulière, fait supposer qu'il a empiété sur l'enceinte du temple de Neith; il est à sec depuis le mois de mai jusqu'au moment de l'inondation; il sert alors à arroser les parties de terrain situées en contre-bas des ruines; ses rives sont couvertes de roseaux où le chasseur trouve en abondance, dans la saison, des canards sauvages et autres oiseaux d'eau. Du côté de l'E., sont des monticules de décombres formés de débris de briques crues, et, çà et là, des murs encore debout, portant des traces d'incendie; cette partie s'appelle aujourd'hui *El-Qalâh*, « la citadelle », parce qu'elle est, en effet, située sur un terrain plus élevé que le reste des ruines, et qu'elle porte à ses deux extrémités des restes de constructions massives qui paraissent avoir été des forts. Peut-être est-ce sur cet emplacement que s'élevait autrefois le *palais royal*, d'où Apriès sortit pour attaquer Amasis, et où il ne rentra que comme prisonnier après sa défaite.

Dans la partie occidentale des ruines, sur les côtés d'une sorte d'esplanade, on peut suivre des débris de murs qui formaient sans doute le téménos (enceinte sacrée) du *temple de Neith;* cette enceinte paraît avoir environ 219 mèt. de largeur. Elle renfermait les tombeaux des rois nés dans le nome saïte, et particulièrement ceux d'Apriès et de son rival Amasis, édifices funéraires dont Hérodote a donné la description. Le temple lui-même était d'une grande magnificence; l'historien grec décrit longuement ses propylées, ses obélisques, ses colosses, ses sphinx à tête humaine taillés dans des blocs de granit apportés des carrières d'Assouân, lesquelles se trouvent à plus de quarante jours de distance de Saïs. Il ajoute que ce qu'il y avait de plus admirable dans cet édifice,

ıit un monolithe, venu d'Éléıtine. Il n'avait pas fallu moins de ı mille hommes occupés pendant ans pour l'apporter jusqu'à . Au moment où on avait voulu roduire dans le téménos, il était ɔé, écrasant tous les ouvriers qui ɔulevaient. Ce terrible accident considéré par Amasis comme un ste présage, et le colosse resta en rs de l'enceinte.

ɪrrière le temple de Neith (Mie), se trouvait, d'après Hérodote, *ɔmbeau d'Osiris*, avec son ente, dans laquelle était compris le lont nous avons parlé.

ampollion a reconnu dans la de enceinte diverses nécropoles une renfermait plusieurs étages chambres funéraires; l'illustre geur y trouva un de ces grands s de terre cuite (canope) qui serıt à renfermer les intestins; il ɔntenait plus qu'une matière bineuse.

1000 pas environ au S. du mur ı grande enceinte, se trouvent ques ruines de maisons qui mart probablement l'emplacement ıncienne ville; le village mo› est situé à l'extrémité S. de uines; on n'y trouve d'autres ı de sculpture que quelques ıents de pierre dans les mos› et sur la porte d'une maison; ɔrtent le nom de Psamétik Ier, déesse Neith et de la ville de

fouilles nouvelles ont été faiSaïs dans ces dernières années . Mariette-Bey, mais elles ont eu fructueuses, et n'ont servi lémontrer l'impossibilité de déıer d'une manière certaine l'emıent des monuments décrits ırodote. Une nécropole située à ı N. E. et à l'extérieur de l'enprincipale a été découverte. ıreusement l'humidité du tervait rendu méconnaissable la t des objets qui y ont été res, et les travaux de Saïs ne sont représentés dans l'inventaire néral des fouilles dirigées par M. riette que par un énorme sarcoph de serpentine verte destiné à la pulture d'un « gardien des porte de la ville, nommé Apriès. N ajouterons que, il y a quelques nées, le hasard a fait trouver à des lâhs cherchant du *sebakh*, la mag fique collection de bijoux en or poque romaine (diadème, chaî bracelets, agrafes) qui est aujo d'hui conservée dans le musée Boulaq.

Après avoir visité les ruines, voyageur se dirigera au S. E., v Kodabèh, où il se rembarquera. Ap avoir passé (3 kil.) ***Niklèh***, on contourne une île allongée, dont l'extrémité S. est en face de (8 kil.) ***Daharièh***. A l'O. de Daharièh, à une distance de 15 kil., près du canal Abou-Dibab, se trouve ***Ramsis***, qui rappelle évidemment une ancienne ville de Ramsès passée sous silence par les historiens profanes. Elle est trop éloignée de l'endroit où vivaient les Hébreux pour être le même Ramsès qui porte avec Pithom le nom de cité des Trésors dans l'Exode, et d'où les Hébreux sont partis pour la mer Rouge; on ne signale d'ailleurs à Ramsis aucun reste d'antiquités.

Immédiatement au S. de Daharièh, le Nil forme un coude très-accusé vers l'E.; c'est à ce point qu'il est traversé par le grand pont du chemin de fer d'Alexandrie au Caire, et, sur la rive E., on rencontre (13 kil.) le village et la station principale de ***Kafr-el-Zaïat*** (*V.* p. 292, *b*).

Après Kafr-el-Zaïat, le Nil fait un coude du N. E. au S. O., puis une sorte d'S autour de trois îlots avant d'atteindre (18 kil.)

Négilèh, village sans importance, près duquel on trouve des traces d'un canal qui se dirigeait au N. O., vers Damanhour, et qui s'appelle aujourd'hui Abou-Dibab. C'est une des branches de terminaison du Bahr-Youssouf (*V.* p. 37), que l'on sup-

pose, peut-être avec raison, être l'ancienne branche canopique du Nil. Non loin de là, s'élevaient sans doute *Gynæcopolis* et *Andropolis*, qui peut-être ne formaient qu'une seule ville, mais dont on n'a rien trouvé. Rien à noter jusqu'à (9 kil.)

Teirièh, situé à l'origine de l'ancien canal de Mariout (*Lycus canalis*) qui était la terminaison du Bahr-Youssouf dans le lac Maréotis, et longeant de près le pied de la chaîne libyque. C'est à 2 kil. au N. de Teirièh que le lit du Bahr-Youssouf a pris sa nouvelle direction vers le N. A l'O. du canal de Mariout, à 3 ou 4 kil. de Teirièh, sont les vestiges d'une antique ville, qui porte le nom moderne de *Tell-el-Odamèh* (le tertre des os); on y trouve des amas de décombres et d'ossements brûlés.

En continuant à remonter le Nil, on arrive au fond d'un vaste coude vers l'E., où se trouve (18 kil.) *Nadir*, sur la rive droite; là, débouche une ancienne branche du Nil, nommée *pharaonique*, qui unissait le Nil de Damiette au Nil de Rosette et sur laquelle se trouve l'importante ville de *Menouf*. Rien n'est à mentionner jusqu'à (19 kil.)

Teranèh (rive g.), d'où part la route qui conduit aux lacs de Natroun; le village, qui est grand et florissant, doit sa prospérité au commerce du natron (*V.* p. 57), que les habitants transportent des lacs, situés à quatorze heures du Nil (*V.* R. 16).

Teranèh a sans doute remplacé l'antique **Terenuthis**, dont le site est probablement marqué par un amas considérable de décombres, situé à 3 kil. à l'O. de cette ville.

D'autres ruines que l'on voit près de *Klemas* (5 kil.) sont peut-être celles de la cité de Ménélas, frère de Ptolémée Ier; le Nil fait, à partir de là, un coude à l'E., puis à l'O.; entre *Abou-Nichabi* et *Beni-Salamèh*, se trouve (4 kil.) l'embouchure du canal ouvert par Méhémet-Ali, en 1820, qui conduit les eaux du Nil jusqu'à Alexandrie. Ce canal se dirige d'abord au N., quelques degrés O., en suivant le lit du Bahr-Youssouf, à une faible distance de la branche de Rosette, passe tout près de Teirièh, atteint la ligne du Caire, à 1 kil. environ au S. O. de Daharièh, et arrivé à une petite distance au N. O. de Chebrekhet, il tourne à l'O. vers Damanhour, où il suit le lit de l'Abou-Dibab (ancien cours du Bahr-Youssouf) et rejoint le canal Mahmoudièh à 6 kil. au N. de Damanhour. Son parcours est de 120 kil. environ.

Entre *Ouardan* et *Achemoun*, où se trouvent aussi de vastes décombres (mais sans restes de sépulture), on aperçoit du rivage, pour la première fois, à l'horizon, les grandes Pyramides de Gizèh. Le sable du désert envahit le lit du fleuve, sur la rive O. A *Abou-Ghalèb*, on voit les pyramides, de la rivière même, et, à partir de ce point, elles restent en vue jusqu'au Caire. On laisse sur la gauche (32 kil. de Teranèh) *Omm-ed-Dinar*, et l'on arrive à l'île de *Chalagané*, entre les deux branches de Damiette et de Rosette. C'est à l'extrémité S. de cette île, à la bifurcation même des deux branches (appelée par les Arabes *Batn-el-Baqrah*, Ventre de la Vache), qu'est établi (8 kil.)

Le Barrage, dont on aperçoit les tours massives et les grandes arches (*V.* R. 12, § VII). Il existe à la naissance actuelle du Delta un véritable banc de roches qui fait obstacle au cours direct du Nil et le force à se diviser en deux branches; autrefois la tête du Delta était plus au S. qu'aujourd'hui. et trois branches s'y formaient : la pélusiaque, la sébennytique et la canopique, qui donnaient à leur tour naissance aux autres branches (*V.* p. 38).

Au delà du passage, le Nil, semé de vastes îles, décrit encore une double sinuosité.

Après avoir dépassé (19 kil.) le palais de Choubrah, on aperçoit les

nombreux minarets du Caire; on peut ici mettre pied à terre, et entrer par la longue et belle avenue d'arbres qui aboutit à la porte N. O. de la ville. En continuant à remonter le fleuve, on aperçoit à dr. sur la rive g. *Embabèh*, où se livra la grande bataille des Pyramides (*V.* R. 11), et sur la rive dr., à gauche, se montrent les palais et les maisons de campagne situés entre Choubrah et (6 kil. 5)

Boulaq (r. dr.) qui peut être considéré comme le port du Caire. C'est à l'extrémité N. de Boulaq que le voyageur jettera l'ancre, à côté d'un grand nombre de dahabièhs et de barques de toute sorte amarrées: et l'animation qui règne dans le petit port, relevée par la diversité des costumes et des types, lui offrira un spectacle plein d'intérêt; de Boulaq, il pourra gagner le Caire (15 min.) par la route de Boulaq, qui débouche sur la place de l'Ezbékyèh, d'où il se rendra facilement à l'hôtel qu'il aura choisi (*V. Renseignements généraux*).

ROUTE 11.

D'ALEXANDRIE AU CAIRE.

Par le chemin de fer de la rive gauche du Nil.

204 kil. (Un départ par jour, à 9 h. du soir, trois classes.)

Cette ligne est un peu plus courte (6 kil. de moins) que la ligne de la rive orientale du Nil precédemment décrite; elle se sépare de celle-ci à Tell-el-Barout, pour se rapprocher de la chaîne libyque, et se raccorder à Boulaq-Dakrour avec la ligne de la haute Égypte; elle s'arrête maintenant à Syout, mais elle est déjà executée jusqu'à Kéneh; quoiqu'elle offre, pour se rendre au Caire, un trajet un peu plus court, elle ne nous paraît pas devoir être préférée à la ligne de la rive E.; au-dessous du point où elle se détache de la grande ligne, la voie nouvelle s'engage entre le Nil et la chaîne libyque, dans une lisière étroite dont l'aridité n'est rachetée par aucune ruine intéressante; le seul agrément qu'ell[e] pourrait offrir, c'est de ne pas s'écart[er] des rives du Nil. Elle a cependant au[x] yeux des Français ce mérite particuli[er] de suivre le chemin que l'armée fran[-]çaise a parcouru en 1798, pour se rend[re] à Embabèh, lieu de la brillante victoi[re] des Pyramides.

D'Alexandrie à Tell-el-Barout (*V.* R. 9), 88 kil. A partir de Tell-el-Barout la ligne se dirige au S., lais[-]sant à dr. Ramsis (*V.* p. 398, *b*) e[t] plus bas, après avoir passé le can[al] Abou-Dibab (*V.* R. 10), *Biban*: o[n] longe un des canaux dérivés du ca[-]nal du Caire à Alexandrie, pour at[-]teindre (14 kil. 5)

Kom-Hamada, station sans im[-]portance. La ligne court alors a[u] S. E., parallèlement à la chaîne li[-]byque dont elle n'est éloignée qu[e] de quelques kil. et se rapproche d[u] nouveau canal du Caire à Alexan[-]drie. Laissant sur la dr. le monticul[e] de décombres qui porte le nom mo[-]derne de *Tell-el-Odamèh* (*V.* p. 299, *a*) situé au pied de la chaîne libyqu[e] près du lit desséché de l'ancien ca[-]nal de Mariout (*Lycus canalis*), o[n] arrive (3 kil.), à l'endroit où ce ca[-]nal prenait naissance dans le Bahr Youssouf, dont il formait une des bran[-]ches de terminaison; plus bas, a[u] S. E., se trouve (16 kil.)

Teirièh, sur la rive g. du Nil, o[ù] quelques buttes marquent l'empla[-]cement d'une ancienne ville. (*V.* p. 299, *a*). A partir de Teirièh, la lign[e] se dirige au S. E., serrée entre le[s] rochers arides et les plateaux sablon[-]neux de la chaîne libyque, à l'O. et les rives du fleuve, à l'E.; on ar[-]rive à (19 kil.)

Kafr-Daoud, station insignifiant[e] située tout près du canal d'Alexan[-]drie; à une petite distance au S. E. on aperçoit le village de *Téranèh* (*V.* p. 299, *a*), d'où part la route qu[i] conduit aux lacs de Natroun. Un pe[u] plus bas (3 kil.), est un monticule d[e] décombres nommé *Kom Abou Billou* qui porte les ruines d'une ancienn[e]

ville; il a été retourné en tout sens par ceux qui recueillent le nitre, abondant parmi ces ruines; on n'y a trouvé que des fragments de briques cuites et quelques colonnes; ces débris indiquent une ville d'une importance médiocre; leur situation près d'une ancienne et large route, encore suivie par ceux qui se rendent de cette ville au couvent de Saint-Macaire, qui mène à la vallée du Natron, autorise à y voir les restes de l'ancienne **Terenuthis**, dont le nom se reconnaît dans celui de Téranèh. Un peu plus bas, sur les bords du Nil, *Kemas* (*V.* p. 299, *a*) et *Abou-Nichabi* marquent l'emplacement d'anciennes villes dont le nom n'a pas été exactement déterminé; la route longe entre les rives du Nil qui fait ici un coude très-prononcé à l'O. et vient baigner le pied du plateau libyque; après avoir laissé sur la dr. *Beni-Salaméh*, on tourne au S. E., et l'on atteint (23 kil.)

Ouardan, sur les bords du Nil. Au S. de Ouardan, la chaîne libyque s'avance jusque sur les bords du fleuve. la route court sur le plateau rocheux, plus ou moins recouvert par les sables qui envahissent le lit du fleuve; on ne tarde pas à apercevoir les pyramides de Gizèh, qui resteront en vue jusqu'au Caire. Au-dessous d'*Abou-Ghalèb*, le Nil s'éloigne de nouveau du plateau et l'on entre dans une plaine cultivée, de 6 à 8 kil. de largeur: au delà d'*Om-Dinar*, on a commencé à apercevoir les murs du Barrage (*V.* p. 294 et 299). On atteint (18 kil.)

El-Ménaché, station établie tout près du Nil; la ligne traverse une riche plaine semée de villages parmi lesquels on peut apercevoir sur la g. **Embabèh**, en face de Boulaq.

Le village d'**Embabèh** vit le dernier acte de ce grand drame militaire connu sous le nom de **bataille des Pyramides**, dont nous résumerons les dispositions d'après l'admirable exposé de M. Thiers (*Hist. de la Révol. franç.*, t. X, p. 117). « Mourad-Bey avait fait de ce village une espèce de camp retranché entouré d'un simple boyau et garni de batteries immobiles, dont les pièces, n'étant pas sur affûts de campagne, ne pouvaient être déplacées. Il y avait placé ses 24 000 fellâhs ou janissaires, pour s'y battre avec l'opiniâtreté accoutumée des Turcs derrière les murailles. Ses mamelouks, au nombre de 10 000 cavaliers, s'étendaient dans la plaine, entre le fleuve et les pyramides. Le 3 thermidor (21 juillet 1798), l'armée française arriva en vue du Caire et de l'ennemi, et Bonaparte fit ses dispositions. L'armée était partagée en cinq divisions, chaque division formait un carré, chaque carré était sur six rangs, l'artillerie était aux angles, les bagages et les généraux au centre. Ces carrés étaient mouvants. Quand ils étaient en marche, deux côtés marchaient sur le flanc; quand ils étaient chargés, ils devaient s'arrêter pour faire front sur toutes faces.... Bonaparte reconnut, avec une lunette, l'état du camp et des batteries d'Embabèh. Il vit que l'ennemi ne sortirait pas de ses retranchements. Il résolut d'appuyer avec ses divisions sur la droite, c'est-à-dire sur le corps des mamelouks, en circulant hors de la portée des canons d'Embabèh. Mourad-Bey devina sur-le-champ l'intention de son adversaire, et résolut de charger pendant ce mouvement décisif. Il laissa 2000 mamelouks pour appuyer Embabèh et fondit avec le reste sur les deux carrés de droite (Desaix et Regnier). C'est une masse énorme que celle de 8000 cavaliers galopant à la fois dans la plaine. Nos braves soldats les attendirent avec calme, et les reçurent à bout portant, avec un feu terrible de mousqueterie et de mitraille. Rejetée d'un carré sur l'autre, cette foule de cavaliers fut bientôt dans une déroute complète. Une partie des fuyards s'échappa vers notre droite, du côté des

pyramides; une autre alla se jeter dans Embabèh, où elle porta la confusion. Bonaparte, s'en apercevant, ordonna à ses deux divisions de gauche (Bon et Menou) de s'approcher du camp retranché. Les mamelouks fondirent encore sur nos colonnes d'attaque; mais celles-ci se formant en carré avec une merveilleuse rapidité, les reçurent avec fermeté et en abattirent un grand nombre; les autres se rejetèrent dans Embabèh, où le désordre devint extrême. Nos colonnes abordèrent vivement le village, s'en emparèrent, et jetèrent dans le Nil la multitude des fellâhs et des janissaires. La journée était finie. Mourad-Bey, avec les débris de sa cavalerie, se retira vers la haute Égypte; Ibrahim, qui, de l'autre rive, contemplait ce désastre, s'enfonça vers Belbeys. Les mamelouks mirent aussitôt le feu aux djermes qui portaient leurs richesses. » La bataille nous avait à peine coûté une centaine de morts ou blessés.

On atteint ensuite (26 kil.) la gare de

Boulaq-Dakrour, près de Gizèh, en face de l'extrémité méridionale de l'île de Gézirèh; on trouve à la gare des voitures qui vous conduisent en ville par le pont du Kasr-el-Nil, et le quartier Ismaïlièh jusqu'à l'Ezbékyèh (*V.* R. 12).

ROUTE 12.

LE CAIRE ET SES ENVIRONS.

I. Renseignements généraux.

En arrivant au Caire par le chemin de fer, le voyageur trouvera à volonté les omnibus des hôtels, des voitures particulières, des ânes et des drogmans. Il s'arrangera avec les uns ou les autres, suivant sa convenance, suivant surtout le bagage dont il est chargé, pour aller immédiatement s'installer à l'hôtel de son choix (*V. Renseignements généraux*).

II. Histoire.

Gewhèr, général des sultans fa mites du Maghreb, après avoir co quis l'Égypte au nom d'El-Moëzz, s souverain, en l'an de l'hégire 3 (969 de l'ère chrétienne), y fit élev un peu au-dessous de la ville ara de Fostât, et à une petite distance l'orient du Nil, une nouvelle ci qu'en commémoration de sa co quête il nomma *el-Kâhirah*, la Vi torieuse, mot dont les Européens c fait par corruption le Caire. Dès l'a née 362 (973), les Fatimites y avai transporté leur résidence, et elle é reconnue comme la capitale de l'É gypte. Les Arabes lui donnent nom de l'Égypte même, *Masr*; désignent l'ancienne Fostât sous dénomination de *Masr-el-Atikah*, vieux Masr, ou, comme disent Européens, le vieux Caire. La p ancienne partie de la ville de Gh hèr, dans laquelle est située la m quée d'el-Azhar, fut ce que nomme encore *el-Kasreïn*, les d palais, dont l'un, habité au XIIe cle par Saladin, fut plus tard oc pé longtemps par la cour du C à quelque distance d'el-Azhar, le N. Cette partie primitive de ville est aussi désignée sous le n de *Médînèh*, comme en Europe nom de cité est souvent resté al ché au quartier le plus ancien d'l grande ville. L'établissement de dynastie des Fatimites ouvrit à l gypte une nouvelle ère sous le r port de l'architecture; jusqu'al l'Égypte avait été gouvernée par lieutenants envoyés par les khal de Damas ou de Bagdad, et qu que fût la sollicitude de ceux-ci p les habitants de cette contrée, d ils tiraient une grande partie de revenu, elle n'allait pas jusqu'à b une grande capitale ou à l'emb au préjudice de leurs propres s dences. Le khalife fatimite Hak bi-amr-illah, quoique, dans un m ment de folie, il ait fait mettre

PARIS. HACHETTE ET Cie

H J

LÉGENDE

Mosquées

1 *Mosquée El-Dhaher* G.1.2
2 — *d°* — *El-Hakem* G.3
3 — *d°* — *Mohammed Ali* F.7 1
4 — *d°* — *Touloun* E.7
5 — *d°* — *Sultan Hassan* F.7
6 — *d°* — *El-Azhar* G.4
7 — *d°* — *El-Mouayyad* F.5
8 — *d°* — *Amr'* B.C.10
9 — *d°* — *Sultan Qalaoun (Moristan)* ... F.4
10 — *d°* — *El-Ghouri* F.7
44 *Grande Eglise Latine* F.3.4
45 *Eglise des Syriaques* F.3
46 — *d°* — *des Maronites* F.3
47 — *d°* — *Arménienne catholique* E.F.3
48 — *d°* — *des Grecs catholiques* F.3
49 — *d°* — *des Sœurs* E.3
50 — *d°* — *des Grecs schismatiques* F.4
51 — *d°* — *Allemande* D.3 8
52 — *d°* — *Anglaise* D.3

Palais

53 *Palais du Khédive (Kasr-el-Nil)* B.4
54 — *d°* — *Kasr-el-Doubarah (en Constion)* . B.5
55 — *d°* — *Kasr-el-Ali* B.6
56 — *d°* — *Kasr-el-Aïn (Hopital)* B.7
57 — *d°* — *de la Reine-Mère et dépendances* B.6.7
58 — *d°* — *d'Abdin* D.5
59 — *d°* — *et Jardin de Kiamil Pacha* D.3
60 — *d°* — *d°* — *d'Ibrahim Pacha* .. B.5.6
61 — *d°* — *de Mansour Pacha* E.5 9

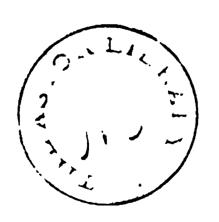
Places

62 *Place et Jardin de l'Ezbékyeh* D.E.3
63 — *d°* — *de Roumaïlah* F.7
64 — *d°* — *Saïdéh Zeïneb* D.7
65 — *d°* — *Bab el-Khalq* E.5
66 — *d°* — *du Mouski* F.4
67 — *d°* — *aux Poissons* E.3
68 *Rond-point de Bab el-louq* D.4
69 — *d°* — *de l'Hippodrome* D.4
70 — *d°* — *de Fagalléh* D.2
71 — *d°* — *de Nasryéh* C.5.6
72 *Square de Bab-el-louq* C.4 10

Musées, Théâtres, etc.

73 *Musée Egyptien* B.3
74 *Opéra* D.E.3.4
75 *Théâtre Français* E.4
76 *Hippodrome* D.4

H J



mur le feu au Caire, contribua à rner la ville de nombreux édifices; n lui doit la mosquée qui porte son om (*Gam'a-el-Hakem*). Lorsque à la nte des khalifes fatimites tout ren- sous l'autorité des Abbassides, qui régnaient à Bagdad, le Caire ontinua néanmoins à rester le siége es dynasties puissantes qui se suc- édèrent depuis l'année 1176 de J. C. squ'à la conquête de l'Égypte par élim Ier. *Salah-Eddin-Youçouf*, si nnu sous le nom de Saladin, fon- teur de la dynastie des Ayoubites, stitua vers 1176, aux murailles de iques dont le fondateur avait en- uré la ville, une enceinte en pierre, n même temps qu'il construisait la tadelle et qu'il étendait considéra- ment la ville du côté du S.

C'est aussi sous le règne de Sala- n que des marchands chrétiens ob- nrent l'autorisation de s'établir au ire, et donnèrent naissance au artier Franc, qu'on nommait *el- uski*. « La succession de ces dynas- s, dit M. Pascal Coste, donnait issance, à chaque période, à des lais où la vanité des princes cher- ait à surpasser leurs devanciers. s audiences données aux étrangers, s sentences ou les jugements ren- s par le sultan se faisaient avec e grande pompe. On construisait vastes salles avec des portiques tenus par des colonnes, où le nce sur son trône, ses ministres, s officiers de sa cour, les savants et s hommes de toutes les conditions naient place chacun selon son ng. Cette disposition des palais, onnue dans les pays de l'Europe, it, ainsi que sembleraient l'indi- r les restes des anciens monu- nts aujourd'hui ruinés, particu- re à la cour des monarques per- s; beaucoup de mots arabes atifs à cette architecture de luxe nt empruntés évidemment à la gue persane, et il est à remar- er que lorsque es poëtes veulent crire la solidité, la magnificence, la grandeur des édifices, des porti- ques ou des salles d'audience, la cour et les portiques des Chosroës sont toujours cités comme modèles. » Le faste s'introduisit en Égypte sous ces dynasties indépendantes; des *col- léges* furent créés avec des *bibliothè- ques*, où tous les princes, abbassides ou fatimites, ayoubites et mamelouks, se faisaient une gloire et un hon- neur de se réunir. Un des princes mamelouks, le sultan Bibars, se dis- tingua par les nombreuses construc- tions dont il dota l'Égypte et le Caire. Il fit réparer la mosquée el- Azhar, la grande tour de la citadelle qui tombait en ruine, fonda des col- léges et des mosquées au Caire. L'a- vénement de Kalaoun au trône, en 682 de l'hégire, marqua pour le Caire une époque féconde en grands monuments; une mosquée encore existante porte son nom. Melek-en- Naçer, son fils, suivit les traditions de son père. Il semblait, disent les historiens, qu'on eût fait proclamer l'ordre de bâtir; émirs, gens de guer- re, commis de bureaux, simples ha- bitants du Caire, se mirent à con- struire à l'envi, sous cette dynastie des Circassiens. Parmi ces princes, on peut encore citer les sultans Bar- qouq et Kaït-Bey, lesquels ont doté le Caire de quelques édifices remar- quables qui portent leurs noms (*V.* § V). Sous ces règnes, à la fin du VIIe siècle de l'hégire, l'art de déco- rer les édifices atteignit le plus haut degré de magnificence et de perfection. Les nécropoles du Caire nous ont conservé un grand nombre d'édifices de cette époque qui sont des modèles d'élégance (*V.* § V). L'a- queduc en pierre qui amène l'eau du Nil à la citadelle fut construit en 1500, sous le règne d'El-Ghouri.

Aucun fait notable ne signale l'his- toire de la capitale égyptienne dans les siècles suivants, jusqu'à l'é- poque de l'expédition française. La bataille des Pyramides nous livra la ville, dont l'armée prit possession le

22 juillet 1798. On sait avec quelles flatteries Bonaparte essaya de captiver les cheïkhs, les imams, et de s'attacher la population du Caire. Il a régné à ce sujet une sorte de légende qui a été réduite à sa juste valeur dans l'histoire de M. Lanfrey. L'insurrection qui eut lieu le 21 octobre montra bientôt le peu de réalité de cette soumission : il fallut noyer la révolte dans le sang. Mais bientôt l'absence du général en chef pendant sa folle expédition de Syrie compromit la nouvelle colonie. On sait ce qu'il advint après le départ de Bonaparte pour l'Europe, et les circonstances qui signalèrent le commandement de Kléber, assassiné par un fanatique sur la place de l'Ezbékyèh. Les événements qui amenèrent l'évacuation ne nous laissèrent pas le temps de mettre à exécution les plans d'amélioration et d'assainissement que nos ingénieurs avaient élaborés. Toutefois une impulsion nouvelle était donnée, et le court séjour des Français en Égypte fut le point de départ des grandes réformes que réalisa le gouvernement de Méhémet-Ali. Sous ce prince, comme sous ses successeurs, les Européens, en prenant en Égypte une influence prépondérante, y réalisèrent des progrès considérables. On a peut-être dépassé la mesure dans ces derniers temps, en appliquant à la ville du Caire, cette perle de l'Orient, le système des percements à outrance et des constructions de maisons européennes, qui lui font perdre de jour en jour son aspect oriental. Les vieux quartiers ont été heureusement épargnés jusqu'ici, mais il n'est que temps de s'arrêter. Dans toute la partie occidentale de la ville, l'*haussmanisation*, pour nous servir d'une expression qui a eu du succès dans son temps, l'haussmanisation a été conduite à la hâte, sans préoccupation suffisante du sentiment artistique, comme dans l'intention de faire de cette ville une *auberge du monde*, où les oisifs viendraient d[…] penser leur argent et traîner le[…] ennui au milieu de plaisirs pur[…] ment matériels. On pouvait rêv[…] une plus noble destinée pour ce[…] splendide capitale où l'art des Ph[…] raons et celui des Arabes, unis à u[…] nature luxuriante, transportaient[…] pensée dans les sphères les plus ha[…] tes de l'idéal.

III. Topographie. Aspect général.

Le Caire, capitale de l'Égypte, e[…] situé par 29° de longit. E. et p[…] 30° de lat. N., à 1800 mèt. envir[…] de la rive dr. du Nil, à la pente oc[…] dentale du mont Moqattam, auqu[…] s'adosse la citadelle. Limitée à l'[…] et au S. par les terrains sablonne[…] qui s'étendent au pied de cette mo[…] tagne et portent les deux nécropol[…] de Kaït-Bey et de l'Imam-Chafey, p[…] la plaine couverte de décombres q[…] la sépare du vieux Caire, la vi[…] touchait, il y a quelques années, […] côté de l'O. à de vastes plantatio[…] de palmiers, à de magnifiques a[…] nues d'acacias et de sycomores, q[…] s'étendaient du Nil jusqu'au port […] Boulaq, et se prolongeaient au N. p[…] de vertes prairies vers les rich[…] campagnes du Delta. Mais ces pla[…] tations ont été détruites, pour fai[…] place à un nouveau quartier, le qua[…] tier Ismaïlièh, dont les constructio[…] à l'européenne s'étendent à l'O. de […] ville, du côté du Nil; ce quartier […] traversé par des rues droites et […] larges boulevards, disposition q[…] convient très-mal au climat et […] ciel ensoleillé de l'Orient. Pour c[…] riger ce défaut, on y fait de nom[…] breuses plantations d'*acacias Le[…] bek*, arbre absolument égyptien, […] tronc gros et contourné, aux feuill[…] épaisses et découpées, qui prome[…] tent d'agréables ombrages, quan[…] ils auront vieilli davantage.

La ville, comme on peut le voir […] l'examinant du haut de la citadell[…] ou en jetant un coup d'œil sur le pla[…] a dans son ensemble la forme d'u[…]

carré oblong, dont la plus grande étendue du S. O. au N. E. est d'environ 4 kil. sur 2 kil. de large. Un canal, le *Khalig*, dérivé du Nil, un peu au-dessous du vieux Caire ou Fostât, la traverse dans toute sa longueur, et une branche du même canal l'enveloppe à l'O. Sa largeur est d'une dizaine de mètres. Il va porter l'eau jusque vers Héliopolis et au delà. Un grand nombre de ponts généralement en pierre traversent ce canal, mais aucun d'eux n'est digne d'attention.

Quatre grandes places peuvent servir de points de repère : L'*Ezbékyèh*, au N. O., que l'on rencontre tout d'abord en arrivant au Caire, est un vaste square qui sert tout à la fois le lieu de promenade et de réunion, c'est le centre de la partie civilisée. Le *Birket-el-Fyl*, grand espace marécageux, au S. du quartier arabe, près du Khalîg : et enfin les places *Roumaïlah* et *Qarameïdan*, au S. E., au pied de la citadelle.

On compte dans l'ancienne ville huit rues principales (*sekkèh*) : trois dans le sens de la longueur et cinq transversales. La plus large, la plus importante de ces dernières est la rue du *Mouski* ou quartier Franc, qui va de l'Ezbékyèh jusqu'à la grande rue longitudinale, étendue du faubourg Hassanyèh et de Bab el-Foutouh à Bab el-Saadèh; cette rue touche aux principaux bazars, elle a été prolongée à peu près en ligne droite par la rue *Neuve*, jusqu'à la porte Ghoraîb; elle atteint ainsi la limite extrême de la ville du côté de l'E. La rue la plus longue est celle qui longe le Khalig depuis Bab-Seïdeh-Zeïneb jusqu'à Bab el-Cha'ryèh. Elle n'a pas moins de 5 kil., grâce à ses détours.

A dr. et à g. des grandes voies, donnent les ruelles (*derb*) et les impasses (*atfèh*) et s'étendent les différents quartiers. La plupart des petites rues intérieures ont à chaque extrémité une grande porte que l'on ferme chaque soir et qui a son gardien. Ce qu'on nomme un *quartier* (*haret*) se compose d'un certain nombre de ruelles n'ayant qu'une entrée générale, qui se ferme le soir, comme les rues particulières; plusieurs néanmoins sont traversés par une rue ouverte. Le nombre total des quartiers est de 53. Ils prennent leur dénomination soit des édifices qu'ils renferment, soit des classes ou des professions qui les habitent ; ainsi : le quartier des chrétiens ou des coptes (*Haret en-Nassara*), au N. de l'Ezbékyèh, le quartier des Francs (*Haret el-Freng*) appelé aussi *Mouski*, à l'E. de l'Ezbékyèh, le quartier juif (*Haret el-Yahoud*) à l'E. du Khalig et au N. de la rue du Mouski prolongée. Le quartier grec est situé dans la partie E. de la ville, au delà de la grande rue longitudinale. Le *Haret el-Touloun*, à l'extrémité S. de la ville, en est le quartier le plus ancien, puisqu'il appartenait au vieux Caire. Parmi les rues nouvellement ouvertes, nous citerons : dans le quartier chrétien, le boulevard *Clotbey*, qui va de la Bourse à la route de Choubrah; le *boulevard Mohammed-Ali*, qui part de la place Ataiel-Kadra, près du ministère des finances et de l'intérieur, situé à l'angle S. E. de l'Ezbékyèh, se dirige en droite ligne vers la mosquée du sultan Hassan et conduit à la place Roumaïlah et à la citadelle; la rue d'*Abdîn*, qui longe la façade O. de l'Ezbékyèh, passe devant les hôtels Shepheard et New-Hôtel et aboutit au palais d'*Abdîn;* la route de *Boulaq*, qui débouche sur la place de l'Ezbékyèh et traverse le canal Ismaïlyèh ; enfin la longue rue du *Kasr-el-Nil*, qui part de la route de Boulaq et mène au vieux Caire en longeant les palais situés sur la rive dr. du Nil.

Le Caire n'est plus, comme il l'a été autrefois, entièrement entouré d'une enceinte fortifiée; les agrandissements de la ville dans plusieurs directions, à l'O. notamment et au N., ont dépassé sur beaucoup de

points l'enceinte primitive. Là où elle s'est conservée, du côté de l'E. et du S., elle présente une muraille épaisse, flanquée de tours rondes ou carrées, et percée de portes munies aussi pour la plupart d'ouvrages de défense. On compte aujourd'hui 71 portes ; plusieurs, par la raison qui vient d'être indiquée, se trouvent maintenant dans l'intérieur. Telle est celle qu'on nomme *Bâb el-Zoeïlèh*, vers le milieu de la grande rue longitudinale, et à côté de la mosquée el-Mouayyad. Cette porte marquait au S. la limite de la ville avant Saladin. Celles qu'on cite comme les plus belles sont : *Bâb el-Foutouh* (la porte des Conquêtes), *Bâb el-Nasr* (la porte de la Victoire), situées toutes deux près de l'angle N. E. de l'enceinte, enfin *Bâb el-Touloûn* dans sa partie S. La citadelle, vers l'angle S. E., domine la ville ; mais elle est elle-même dominée par un mamelon presque contigu, sur lequel Méhémet-Ali a fait élever un fort. Tout cela ne présente pas les éléments d'une défense sérieuse.

Malgré l'énorme mortalité que la peste y porta en 1835, et qui enleva près du tiers des habitants, on évalue la population actuelle du Caire, d'après la statistique de M. de Regny-Bey, pour l'année 1868, à environ 350 000 habitants, dont 331 000 sujets égyptiens et 19 000 résidents étrangers. Parmi les 331 000 sujets égyptiens, il faudrait compter environ 270 000 musulmans indigènes et Turcs, 15 à 20 000 Coptes, 7000 Juifs, 10 000 Levantins, 15 à 20 000 Abyssiniens et Nubiens, etc.

La ville compte 1300 *okels* ou *khâns*, où les caravanes déposent marchands et marchandises, plus de 300 fontaines ou citernes, 3 à 400 mosquées, 70 bains publics. Les chrétiens des différentes communions y ont une quarantaine d'églises ou de chapelles, et les juifs, 13 synagogues.

Le Caire est, après Constantinople, la plus grande et la plus belle ville de l'Orient musulman. Elle présent même beaucoup plus d'attraits qu la première.

Malheureusement, la civilisatio européenne, en pénétrant dans c pays plus avant qu'elle ne l'a fa dans aucune partie de l'empire ott man, lui a enlevé une partie de so caractère original. Sans les maiso à l'italienne, bâties autour de l'Ezb kyèh, sans ces palais et ces établiss ments nouveaux construits depui Mohammed-Ali, qui n'appartienne à aucun style, le Caire serait un ville tout orientale, ou pour mieu dire purement sarrasine ; car le sty arabe des premiers temps de l'is lam y est bien moins mélangé d byzantin et de syrien qu'à Alep, Damas et ailleurs. Des maisons él vées, à toit plat, des constructions d formes singulières et tout à fait fa tastiques, y rappellent à chaque p les descriptions des *Mille et u Nuits*. Lorsqu'on la voit apparaître travers les massifs de palmiers et d sycomores en arrivant du Delta o du Nil, ou lorsqu'on la contemple d haut de la citadelle avec ses maiso peintes, ses palais blancs et ses i nombrables minarets aux form élancées, elle présente un aspect ré lement saisissant. Il ne faut pou tant pas s'attendre à retrouver même splendeur lorsqu'on desce aux détails : l'intérieur de la ville e très-irrégulier. Les rues, ou plu les ruelles, sont pour la plupart étro tes, sinueuses ; et comme elles n sont pas pavées, elles sont toujo ou boueuses ou remplies d'une co che épaisse de poussière. Un gra nombre de mosquées et de maiso ont un aspect délabré. Rarem rencontre-t-on une place qui ne pas à demi obstruée de déco bres ; et comme au-dessus de bea coup de rues on tend des toi ou des nattes pour les garantir soleil, on y marche dans une de obscurité. Les rues principales (*s kèh*) sont généralement bordées d'u

double rangée de boutiques; rien de plus animé que ces grandes rues, de même que les marchés et les bazars, surtout le matin, avant la grande chaleur du jour. Dans la foule bigarrée qui s'y presse, on reconnaît à côté de l'humble fellâh, du Bédouin à la démarche fière, du Copte ou du Juif à la mine sombre et concentrée, du Grec actif et éveillé, du kawas arnaoute grave et digne, tous les types des Nègres, depuis la couleur d'ébène des habitants du Soudan, jusqu'au teint clair des Berbérins. Les caravanes arrivant de tous les points de l'Afrique et de l'Arabie, les chameaux pesants et solennels, les ânes lestes et sémillants emportant au galop les Levantins petits-maîtres, ou des femmes enveloppées dans d'immenses voiles de couleur sombre, le pacha qui passe à cheval, étouffant sous la redingote boutonnée du Nizam, les porteurs d'eau avec leurs outres de cuir visqueuses, les portefaix de toute nature, les saïs criards toujours prêts à frapper de la courbach l'Arabe indolent et jusqu'aux pauvres femmes fellâhines trop lentes à se ranger, tout cela forme un spectacle d'une variété toujours nouvelle dont l'étranger ne peut se lasser.

Les maisons sont entièrement construites à l'orientale. La façade en est quelquefois bariolée de grandes bandes alternativement rouges et blanches, comme le sont aussi les mosquées. L'étage inférieur est en pierre; les étages supérieurs, au nombre de deux ou trois, sont en briques. Les fenêtres grillées sont appelées *rochân*, ou plus communément *méchrébyèh* (dont les Européens ont fait moucharabis). Ces grillages, au lieu des losanges uniformes de Constantinople, forment ici des dessins très-variés. Dans les bonnes maisons, ces fenêtres sont maintenant garnies intérieurement d'un châssis vitré que l'on tient fermé en hiver; car dans cette partie de l'Égypte on éprouve une vive sensation de froid quand la température descend au-dessous de 15°. On ignore cependant ce que c'est qu'une cheminée; les pièces sont chauffées, quand cela est nécessaire, au moyen d'un brasero. Beaucoup de maisons portent au contraire, à leur partie supérieure, comme précaution contre les chaleurs de l'été, un auvent en planches, ouvert du côté du N. et destiné à saisir au passage la moindre brise fraîche qui viendrait à souffler.

Il est peu de maisons dont le plan n'ait un manque absolu de régularité. Les appartements sont de différentes hauteurs, si bien qu'on a presque toujours à monter ou à descendre une ou plusieurs marches pour passer d'une pièce à une autre. Quant à leur disposition intérieure, c'est celle de toutes les habitations musulmanes (*V.* p. 147).

Le Caire a quelques palais nouveaux empruntés à ce faux genre italien dont l'Orient a été inondé. Cette architecture échappe à toute critique : elle n'a pas même le mérite de la solidité, car un certain nombre de ces bâtiments, bien que de construction récente, sont déjà dans un état de délabrement très-marqué.

Dans le nouveau quartier Ismaïlyèh, on a construit, le long de larges avenues, de véritables maisons européennes, la plupart de style italien, avec péristyles à piliers supportant un large balcon, toits en terrasses, etc.; quelques-unes entourées de gracieux jardins sont fort élégantes. Quoique un peu dépaysées, ces constructions ne choquent pas le regard, parce qu'elles sont loin de la ville arabe. On n'en dirait pas autant de certaines bâtisses situées dans les environs de l'Ezbékyèh, et qui prétendent imiter le style oriental. On a cru, en multipliant en dehors les fenêtres en ogive, les colonnettes, les moucharabis fabriqués à la machine, les portes en fer à cheval et les encorbellements, faire

de brillantes imitations de ce style : on n'a fait, selon nous, qu'un décor d'opéra-comique. Mieux vaut encore une maison italienne sans prétention que ces constructions à effet. Il suffit de les comparer avec les véritables édifices arabes du Caire, toujours si sobres d'ornements extérieurs, pour voir combien ces bâtisses tapageuses diffèrent de l'art arabe.

Il nous reste à indiquer au voyageur pressé par le temps un certain nombre de tournées qui lui permettront de voir le Caire aussi promptement que possible. Généralement, il faudra diviser sa journée en deux promenades, une le matin et une dans la soirée; l'habitude, générale au Caire, de dîner à midi, et de se tenir renfermé dans le milieu du jour pour éviter la grande chaleur, est d'ailleurs conforme à l'hygiène, et rend cette manière d'agir à peu près obligatoire. Le matin est l'instant le plus favorable pour visiter les mosquées, pour les courses à distance. Le soir, on se dirige plutôt du côté du Nil et des promenades. 6 à 7 jours suffisent à la rigueur pour voir le Caire et ses environs.

LE CAIRE ET SES ENVIRONS EN 9 EXCURSIONS.

1re excurs. (le matin), Bab-Zoeïlèh, place Roumaïlah, la citadelle (*el-Qal'ah*), vue générale de la ville, mosquée et palais de Mohammed-Ali, puits de Joseph ; en redescendant, visite à la mosquée de Hassan, place Qarameïdan, Bab el-Karafah, nécropole de l'imam-Chafey, tombeaux de la famille régnante. Retour par Bab el-Saadèh, mosquée de Touloûn, boulevard Mohammed-Ali et Ezbékyèh.

2e exc. (le soir), Bab el-Hadîd, canal Ismaïlyèh, avenue et palais de Choubrah.

3e exc. (matin), à Héliopolis (*Matarych*). Gagner, par le nouveau boulevard extérieur, le faubourg Hassanièh, et l'Abbasièh. A moitié chemin, tombeau d'El-Ghouri. — Mataryèh : obélisque, sphinx, sycomore de la Vierge, etc. Retour, rentrer par Bab el-Foutouh, mosquée d'El-Hakem, le Mouski.

4e exc. (le soir), Boulaq (musée), Embabèh.

5e exc. (le matin), à la forêt pétrifiée (sortir par Bab el-Nasr) ; au retour, tombeau des sultans mamelouks à Kaït-Bey, rentrer par Bab el-Ghoraïb.

6e exc. (le soir ou le matin), au vieux Caire et à l'île de Raoudah (de l'Ezbékyèh, par les boulevards de Kasr-el-Nil, et de Kasr-el-Ali, le collége des derviches, Kasr-el-Aini, tête du Khalig, aqueduc de la citadelle), vieux Caire : mosquée d'Amrou (*Gam'a-Amr*), Kasr ech-Chema, église copte, port du Nil, île de Raoudah, nilomètre, jardins d'Ismaïl-Pacha (au N. de l'île) ; retour le long du Khalig, par Bab es-Seïdèh-Zeïnèb, mosquée du même nom, mosquées et fontaines, Birket-el-Fyl, le Mouski.

7e exc. (le matin ou le soir), mosquée du sultan Qalaoun, Moristan, tombeaux de Nasr-Mohammed et de Bibars, bazar Khan-Khalil et tombeau d'Eyoub, mosquée d'El-Azhar (il faut un permis), bazar et tombeau d'El-Ghouri, mosquée d'El-Mouayyad.

8e exc. (le matin, avant le jour), en voiture aux pyramides, lever du soleil au sommet de la grande pyramide, visite des pyramides et des tombeaux, le Sphinx ; de là à Abousir et Saqqarah (pyramides, Sérapéum, site de Memphis). On peut revenir au Caire le soir même par le chemin de fer (station de Bedrecheïn) ou bien coucher à Saqqarah. L'excursion de Saqqarah peut faire à elle seule une excursion, en partant le matin par le chemin de fer. C'est la voie le plus ordinairement suivie.

9e exc. au barrage (profiter du chemin de fer jusqu'à Kalioub).

10e exc., plusieurs visites aux bazars et au musée de Boulaq.

IV. Édifices et lieux remarquables.

I. LA CITADELLE

Pour se rendre du quartier Franc à la citadelle, on peut suivre directement le boulevard Mohammed-Ali, mais il est plus intéressant de suivre la rue du Mouski jusqu'à son extrémité E., tourner à droite, suivre la grande rue longitudinale jusqu'à la mosquée d'el-Mouayyad (à main droite), et à *Bab el-Zoeïlèh*, porte massive flanquée de deux tours qui, jusqu'au règne de Saladin, marqua la limite S. du Caire. Au delà de cette porte,

on a le choix entre deux chemins : ou bien continuer tout droit par la rue Soukkaryèh, pendant 10 minutes jusqu'au boulevard Mohammed-Ali, qui débouche sur la nouvelle place ouverte derrière la mosquée du sultan Hassan, et longer les hautes murailles de la mosquée, pour aboutir à la place Roumaïlah ; ou bien tourner à g., traverser le bazar des selliers et le bazar des armes, pour rejoindre une rue oblique où l'on voit à g. deux jolies fontaines arabes anciennes, à dr., l'entrée de la mosquée du sultan Hassan, et déboucher sur

La **place Roumaïlah** (place du petit sable), vaste espace irrégulièrement quadrangulaire, dominé au N. O. par la haute mosquée de Hassan, au S. E. par la citadelle, tandis que les côtés de l'O., du S. et du N. sont occupés par des masures et des échoppes. Au N. E., est la *vieille mosquée Mahmoudyèh*, qui tombe en ruine, mais dont on admirera la coupole sarrasine, la porte, les fenêtres et le minaret finement sculptés.

La **citadelle** (*el-Qal'ah*) est accessible par deux entrées ; l'une, nommée *Bab el-Azab*, ouverte à l'angle S. E. de la place Roumaïlah, est un curieux spécimen d'architecture sarrasine : la porte formée d'une ogive surbaissée est flanquée de deux énormes tours dont les murailles sont divisées en larges bandes horizontales, peintes alternativement en rouge et en blanc. Cette entrée, précédée d'un petit perron de construction récente, est réservée aux piétons. Un sentier, plus court que la chaussée moderne, conduit de cette porte à la partie haute du château. C'est dans cet étroit et sinueux défilé que s'accomplit, le 1er mars 1811, le drame sanglant du massacre des mamelouks, acte terrible, qui délivra l'Égypte de la domination anarchique des beys et assura le pouvoir entre les mains de Mohammed-Ali. On montre un peu au N. de la porte extérieure, l'endroit où Émin-Bey, le seul des chefs qui échappa à la mort, lança son cheval à travers une brèche de la muraille, si toutefois le récit n'a pas tourné un peu à la légende, car il y a une autre version.

La seconde entrée, aujourd'hui la plus fréquentée, de la citadelle, est au haut d'une rampe qui contourne les murailles du côté du N. E., et dont la pente est assez bien ménagée pour donner un accès facile aux voitures. On pénètre par une porte en pierre dans une vaste cour, et laissant à g. l'entrée de bâtiments neufs qui jusqu'à ces derniers temps contenaient *divers ministères*, on se trouve au centre de l'enceinte.

Le château, qui est lui-même une petite ville, se compose de trois parties distinctes et contiguës, entourées chacune de murailles et de tours crénelées : ces trois enceintes sont celles d'*el-Azab*, qui regarde la place Roumaïliah, d'*el-Enkichariéh*, qui regarde le N., et la citadelle proprement dite, *el-Qal'ah*, qui est la partie la plus élevée. On peut remarquer que le côté le mieux fortifié et le mieux armé est celui qui regarde la ville ; la plate-forme N. O., couverte de canons, est fermée par une porte flanquée de deux tours. Militairement, elle n'aurait aucune valeur contre un ennemi du dehors, car elle est dominée par le Moqattam.

La citadelle date de la fin du XIIe s., c'est l'ouvrage du célèbre Youçouf Salah-Eddîn (Saladin), qui s'y fit aussi construire un palais attenant à une mosquée ; ce palais fut toujours depuis lors la résidence des sultans mamelouks, et plus tard des pachas turcs ; il est aujourd'hui en ruine. Ce que l'intérieur offrait de plus remarquable était une vaste salle carrée, soutenue par 32 colonnes de granit rose enlevées à d'anciens temples romains ou grecs, et qu'on avait couronnées d'autant de chapiteaux pharaoniques apportés de Memphis et retouchés dans le goût arabe. Le palais de Saladin a été dé-

truit en 1829 pour faire place à la nouvelle mosquée. La plupart des colonnes furent alors brisées, on en trouve quelques restes au milieu des décombres, et l'on voit sur plusieurs de ces fragments des caractères hiéroglyphiques. La vieille *mosquée de Qalaoun*, complétement en ruine, occupe le milieu de la cour; près de là est une petite fontaine sculptée en marbre gris.

La citadelle, avant 1798, était habitée par l'aga des janissaires, général en chef de l'infanterie; par les chiaoux, courriers ou messagers d'État, et par la plupart des grands officiers civils et militaires. Il s'y trouvait de plus quantité d'employés, de marchands. Elle est de même aujourd'hui le siége d'un grand nombre d'administrations. Elle renferme dans son enceinte un hôtel des monnaies, une imprimerie, une fonderie de canons, un arsenal de construction, une manufacture d'armes et divers ateliers d'équipement militaire. L'explosion de la poudrière, en 1823, ruina une partie des anciennes constructions; celles que l'on voit aujourd'hui datent de Mohammed-Ali, ainsi que la nouvelle chaussée.

La nouvelle **mosquée de Mohammed-Ali,** commencée par ce prince et terminée seulement après sa mort, passe au Caire pour une merveille d'élégance, et frappe vivement, en effet, les personnes qui n'ont pas encore vu de grands édifices musulmans. Toutefois les connaisseurs et les critiques d'art portent sur elle un jugement plus sévère. Au lieu de chercher des modèles parmi les charmants édifices sarrasins du Caire, on a voulu imiter les grandes mosquées de Constantinople. Deux minarets, avec l'inévitable couvercle en forme d'éteignoir, élèvent à une hauteur exagérée leurs formes grêles et maigres. La cour, où l'on peut pénétrer par la porte latérale sans qu'il soit même bien nécessaire d'ôter ses chaussures, est entourée d'une colonnade en bel albâtre oriental; au centre est la fontaine des ablutions, de forme octogone et d'une ornementation assez lourde. La galerie du N. O. est surmontée d'une tour carrée, noir et or, surmontée d'une espèce de pavillon chinois et portant une horloge, présent fait par le roi Louis-Philippe à Mohammed-Ali. La mosquée elle-même est surmontée d'une grande coupole, flanquée de quatre demi-coupoles, avec quatre petits dômes octogones aux angles : c'est l'ancien plan byzantin, qui conserve toujours sa grandeur et sa beauté, même dans ses plus faibles copies (*V.* p. 146). A l'intérieur, en dedans de la porte d'entrée, règne une galerie soutenue par une rangée de colonnettes; à dr. est le tombeau de Mohammed-Ali. La coupole est soutenue par quatre gros piliers carrés. Les fenêtres sont de forme carrée à l'européenne, la décoration vert et or est de mauvais goût; de vilaines lanternes, un grand lustre européen dépaysé choquent également le regard. Le *menbèr*, tout doré, n'a rien de remarquable. Le *mihrab*, en albâtre oriental, monte jusqu'à la frise. En somme, l'édifice fait encore un assez bel effet par ses grandes dimensions et par la richesse de ses matériaux, surtout de ce bel albâtre oriental dont la transparence et la teinte ambrée ont les chatoiements de l'opale. Malheureusement la base seule des piliers en est couverte, et la peinture, dont sont revêtues les parties hautes, a vainement cherché à l'imiter.

Le *palais* du vice-roi, qui a remplacé l'ancien palais de Saladin, est très-simple à l'extérieur, comme le sont tous les palais d'Orient; l'intérieur est vaste et magnifique, mais de cette fausse magnificence européenne que les Orientaux acceptent si facilement comme de bon aloi. La salle de bain, tout en albâtre, est cependant fort remarquable.

L'attrait principal de la citadelle est l'immense panorama que l'on y découvre. De l'esplanade supérieure, près de la haute terrasse qui porte les canons, on jouit d'une admirable vue. Devant soi, immédiatement à ses pieds, est la place Roumaïlah, avec la mosquée du sultan Hassan; derrière celle-ci, l'ancien harem d'Abbas-Pacha; un peu plus loin, à g., est la mosquée de Touloun, reconnaissable à son gros minaret; plus au S., la grande place de Qarameïdan, bordée de casernes; au delà de ce premier plan, l'immense ville se déploie toute hérisée de minarets. Au milieu de la masse confuse de ses terrasses, les rues n'apparaissent que comme de sombres fissures. Le grand boulevard Mohammed-Ali fait exception, et guide le regard du côté des grands édifices blancs qui entourent le massif des arbres de l'Ezbékyèh, au-dessus desquels le fronton bizarre et massif du New-Hôtel fait une saillie désagréable. Les édifices à l'européenne du quartier Ismaïlyèh, qui ont remplacé les dômes touffus des palmiers qui couvraient autrefois les plantations d'Ibrahim-Pacha, s'étendent vers Boulaq et vers le Nil; à gauche, du côté du fleuve que l'on ne peut voir, on aperçoit le palais de Kasr-el-Nil, le palais de Kasr-el-Doubarah, le palais d'Ibrahim-Pacha, le Kasr-el-Aïn. Au delà, le Nil coule lentement dans son large lit, bordé d'une ligne de riche verdure, et va se perdre dans les plaines du Delta. Sur la rive g. du Nil, s'élève le village de Gizèh, avec le palais du même nom, et plus loin, le palais du Gézirèh, un peu au-dessous de Boulaq; puis, au dernier plan, tout au fond de l'horizon, la vue rencontre la masse encore imposante, même à cette distance de 4 lieues, des Pyramides de Gizèh, d'Abousir et de Saqqarah, qui se détachent sur le fond rougeâtre du désert. Des deux côtés d'un petit pavillon vert, séparé du reste des bâtiments et qu'affectionnait, dit-on, Mohammed-Ali, le regard s'étend dans une autre direction du côté du Moqattam, et au S. vers la haute vallée du Nil; sur un plan plus rapproché, on verra le vieux Caire, le grand aqueduc qui vient à la citadelle à travers l'immence champ de décombres de l'ancienne Fostat; la nécropole de l'Imam-Chafey, avec toutes ses coupoles et tous ses minarets; les pentes du Moqattam, avec une autre nécropole; enfin le fortin qui couvre le sommet du Gébel-Giouchi (autre nom du Moqattam), et qui commande la citadelle elle-même. — C'est le matin qu'il faut venir admirer ce panorama; le soir, les brumes couvrent la plaine des pyramides.

Enfin une autre curiosité de la citadelle est le **puits de Joseph**, ainsi appelé sans doute du nom du grand Saladin (Youçouf), quoique la légende populaire le fasse remonter jusqu'à Joseph, fils de Jacob. C'est en effet Saladin qui le fit creuser, ou peut-être seulement déblayer du sable dont il était rempli. Le puits, de forme carrée, est creusé dans le rocher; sa profondeur est de 88 mèt. 33 c. On estime que le fond est au niveau du Nil. Il est divisé en deux étages, séparés par un large palier: l'étage inférieur a 40 mèt. de profondeur sur 3 mèt. 40 c. de largeur et 4 mèt. 40 c. de longueur; l'étage supérieur a 48 mèt. 30 c. de hauteur, 5 mèt. de largeur et 7 mèt. 80 c. de longueur. Le premier est terminé par une plate-forme en bois, sur laquelle on a établi une sakkièh, une écurie pour les bœufs et une pièce voûtée où l'on serre le fourrage; un gardien habite avec les bœufs cet étage, qui ne reçoit de jour que par l'ouverture supérieure du puits. La descente est une spirale en pente douce, séparée du puits par une cloison, formée par le roc même, de 30 c. d'épaisseur; cette cloison est percée d'ouvertures en forme de fenêtres semi-circulaires pour éclairer

la descente. La pente est assez douce pour qu'elle puisse être descendue et remontée par les bœufs, qui doivent tourner la sakkyèh du palier central. Au-dessous de celui-ci, il n'y a plus ni parapet, ni garde-fou : aussi la descente présente quelque danger, car le terrain est toujours humide et glissant. Un manége, mû par deux bœufs, élève l'eau au niveau du palier et la déverse dans un grand réservoir établi sur la plate-forme ; un second manége, établi à la partie supérieure du second étage, élève l'eau du réservoir inférieur dans une auge, d'où elle se distribue facilement dans les divers bâtiments de la citadelle. Les vases qui servent à monter l'eau sont de grandes urnes de terre à fond conique, disposées de distance en distance sur deux gros câbles parallèles, qui s'enroulent en haut et en bas sur des manèges. C'est, au total, un fort bel ouvrage. La partie supérieure seule est en maçonnerie sur une hauteur de 13 mèt. 50 c., le reste est creusé dans le roc. La citadelle a en outre plusieurs grandes citernes et l'*aqueduc* extérieur qui y amène directement l'eau du Nil (*V.* § VII, I).

II. MOSQUÉES.

On peut visiter sans permis toutes les mosquées du Caire, à l'exception d'El-Azhar, à la seule condition de laisser ses chaussures à la porte (ou tout simplement de les envelopper de foulards emportés dans ce but) et de s'y comporter décemment. Un léger baghchich donné aux employés subalternes permettra de les explorer à loisir, surtout si l'on veut y prendre des dessins ou des photographies. Dans les quartiers éloignés, il peut être utile pour cela de se faire accompagner d'un kawas ou soldat de police. Enfin, pour la mosquée d'El-Azhar, il est indispensable d'obtenir par l'intermédiaire du consulat une autorisation du gouvernement et une escorte ; cette mosquée est en Égypte le dernier refuge de l'intolérance musulmane.

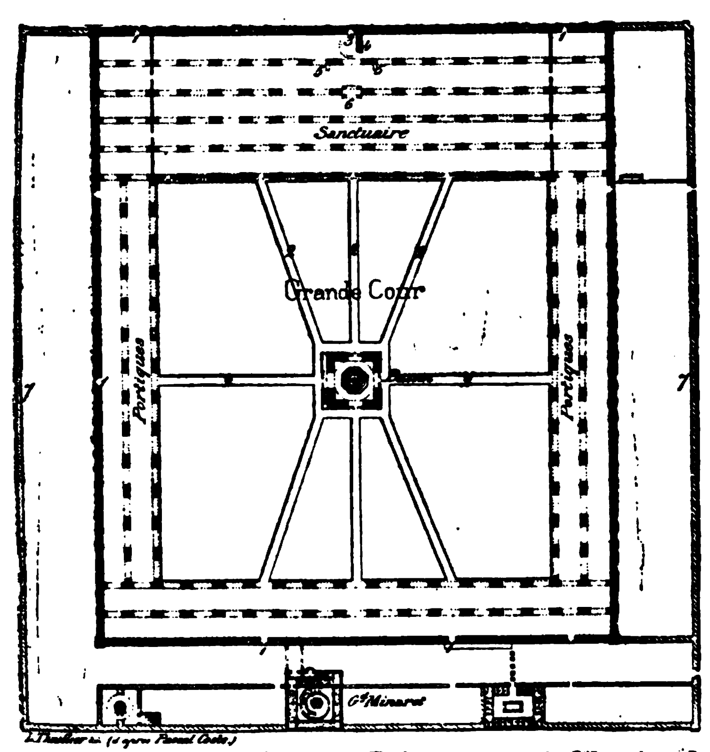
Le nombre des mosquées du Caire dépasse 400, dont 250 mosquées à minarets (*gam'i*, prononciation vulgaire *gam'a*), et près de 100 petites mosquées ou chapelles (*zawyèh*). On en compte une cinquantaine de remarquables par la richesse de leur architecture. Beaucoup sont en ruine ; néanmoins on ne peut traverser les rues principales sans être frappé du nombre et de l'importance de ces édifices religieux. Beaucoup de mosquées ont été fondées par les souverains musulmans de l'Égypte pour abriter et sanctifier tout à la fois leur tombe, de même que les Pharaons des premières dynasties élevèrent, pour y déposer leurs restes mortels, les pyramides qui bordent la gauche du Nil. Nous avons déjà (p. 138-147) résumé les caractères généraux de l'architecture arabe, les plans des mosquées et les parties qui les constituent. L'étude des mosquées du Caire est l'éclatante démonstration du chapitre que nous avons précédemment esquissé. Il convient de s'arrêter quelque temps sur ces monuments, qui présentent au Caire un ensemble de richesses artistiques que peu de capitales au monde peuvent égaler[1].

Le premier édifice, au point de vue historique, le type primitif de la mosquée que nous devrions étudier est la *mosquée d'Amrou*, au vieux Caire, laquelle sera décrite ci-après (§ VII, I). Dans la ville même, les trois plus grandes mosquées et les plus célèbres sont la mosquée de Touloun, celle du sultan Hassan et celle d'el-Azhar. Il est à remarquer que les mosquées les plus importantes sont dans la partie la plus orientale de la ville, à l'E. du canal.

La mosquée de Touloun (*Gâm'a Touloun*) est à l'extrémité méridionale de la ville, entre la citadelle et le canal. Sa fondation est antérieure de

1. Nous ferons dans ce paragraphe de nombreux emprunts au magnifique ouvrage de M. Pascal Coste : *l'Architecture arabe ou les Monuments du Caire*, d'où nous avons tiré les plans des principales mosquées que nous décrivons.

près d'un siècle à celle du Caire, dont les premiers fondements ne furent jetés qu'en l'an 358 de l'hégire (969 de l'ère chrétienne), tandis qu'Ahmed Ibn el-Touloun, le chef de la dynastie des Toulounides, construisit sa mosquée à l'extrémité N. E. de Fostât, qui s'étendait alors jusque-là, en l'an 265 de l'ère musulmane (879 de J. C.), comme l'attestent deux inscriptions coufiques qui se lisent sur les murailles de la cour. Elle ne fut comprise dans le Caire qu'au temps de Saladin. L'édifice construit,



Mosquée de Touloun.

dit-on, sur le plan de la Kaaba de la Mekke, offre le véritable type de la mosquée primitive.

Le plan en est des plus simples. C'est un grand carré ouvert, de 90 mèt. de côté (Pascal Coste), entouré sur trois côtés de deux rangées de piliers formant un double portique à arcades, profond de 11 mèt. Sur la quatrième face de la cour, celle de l'E., il y a cinq rangées de piliers formant quatre nefs transversales qui constituent la mosquée proprement dite. C'est là qu'on voit, au

centre de la muraille de fond, percée dans toute sa longueur, de petites fenêtres ogivales finement sculptées, un *mihrab* (3) très-ancien, orné de colonnettes de marbre surmontées d'un élégant chapiteau et de mosaïques très-détériorées. Le *menbèr* (4), en bois de noyer sculpté, avec des compartiments inscrustés d'ivoire, qui s'élève en face, est tout vermoulu; les détails en sont d'un goût charmant. Le *mastabah* (6) (tribune des lecteurs) est soutenu par quatre colonnes de marbre très-simples. Les deux piliers qui en sont voisins présentent des sculptures bizarres, celui de gauche une espèce de niche ogivale (sans doute un mihrab), celui de droite une espèce de croix d'honneur suspendue à une chaîne. A gauche du mihrab principal, on voit aussi dans la muraille de fond une autre niche sculptée ou mihrab, semblable à celle du pilier ci-dessus. La porte du côté de la grande cour est ornée de deux pierres noires, portant les inscriptions coufiques dont nous avons parlé. Les plafonds de tous ces portiques sont en bois de dattier.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les *arcs ogivaux* qui supportent ces nefs. Ils sont soutenus par des piliers ornés à leurs quatre angles de quatre demi-colonnes engagées, avec des chapiteaux arabes[1]. Entre chaque grand arc ogival est pratiquée une petite fenêtre en fer à cheval. Les grandes ogives sont aussi légèrement étranglées à la base de l'archivolte. Le tout est couronné d'une frise ornée d'arabesques légères. L'inscription de la frise intérieure est en caractères coufiques. Tout cet assemblage d'ornements délicats, d'ouvertures évidées entre les arceaux donnent à ces arcades une élégance et une légèreté incomparables. Lorsqu'on les considère en se plaçant dans une position oblique, de manière que toutes ces travées et toutes ces colonnes s'entre-croisent sous le regard, on obtient un de ces effets de perspective qui ravissent les artistes, et fournissent aux photographes les motifs les plus heureux. Les arceaux qui entouraient la cour sur les côtés autres que le sanctuaire ont été malheureusement comblés et convertis en habitations.

Au centre de la cour est la fontaine aux ablutions, recouverte d'un dôme très-détérioré. De ce dôme part un pavage divergent formé de huit bandes de dalles en pierre de 2 mèt. de largeur (2), qui divisent la cour en autant d'espaces triangulaires. Le mur intérieur de la cour est couronné par une large frise, avec compartiments et rosaces, qui produisent un bon effet. Un second mur extérieur enveloppe cette première enceinte; il est couronné par des espèces de créneaux découpés à jour dans lesquels on croit voir la ressemblance d'un turban, de la flamme et de la masse d'armes ou *topoux*.

Des quatre minarets qui s'élevaient aux angles de cette seconde enceinte, trois se sont écroulés; l'appel à la prière se fait du minaret de l'angle N. O., grosse tour carrée à la base, puis cylindrique, et enfin octogone. Un escalier tournant l'enveloppe extérieurement; il est si délabré aujourd'hui, qu'on ne peut plus atteindre le haut du minaret, d'où l'on avait une des plus belles vues du Caire.

Le dôme qui surmonte la partie antérieure du quadrilatère est d'une époque beaucoup plus récente. Il porte en caractères arabes la date de l'an 696 de l'hégire (1297 de J. C.). L'édifice est, au total, moins remarquable encore par sa beauté que par l'intérêt qu'il présente pour l'histoire de l'architecture sarrasine.

1. Ces petites colonnes rappellent assez la décoration de presque toutes les portes et fenêtres de l'architecture gothique en France et en Allemagne, au XIIe s. de notre ère.

La construction de la mosquée de Touloun n'a rien emprunté des monuments antiques; elle est en briques recouvertes d'un fort enduit; les ornements et les moulures sont en stuc; on croit y reconnaître l'architecture arabe dans toute sa pureté. (Pascal Coste, *l'Architecture arabe ou les Monuments du Caire.*)

La mosquée est aujourd'hui un asile pour les pauvres et les infirmes; ces malheureux, demi-nus, se pressent autour du voyageur, qui se défend à peine contre leurs importunes sollicitations; ne pourrait-on pas, dans une ville où l'on a la manie de la construction, donner à ces infortunés un autre asile, et conserver à l'admiration de tous cette création du génie arabe, où l'on trouve encore dans les arcs ogivaux, dans les frises, dans les fenêtres découpées à jour, de si gracieux détails? Les pierres s'émiettent, le bois pourrit, et bientôt les derniers vestiges de ces chefs-d'œuvre auront disparu.

La mosquée du sultan Hassan (*Gam'a soultan Hassan*) est sur la place Roumaïlah, au pied occidental de la citadelle. On s'accorde à la regarder comme la plus belle du Caire. C'est un ouvrage du XIVe s. : elle fut commencée en l'an 757 de l'hégire et terminée en 760 (1356-58 de notre ère), sous le règne du sultan Baha-ed-din Nâçer-Hassan. C'est dans cette mosquée que s'étaient réfugiés les Arabes pendant la révolte du Caire (21 octobre 1799).

A l'extérieur, elle se présente sous la forme d'un bâtiment rectangulaire, allongé du N. O. au S. E. et dominé du côté de la place de Roumaïlah par une haute coupole de 55 mèt. de haut; un immense minaret à trois galeries (13) (*V.* le plan, p. 317) occupe l'angle S. O. C'est le minaret le plus élevé du Caire; il a 86 mèt. d'élévation. Un autre plus petit (13) s'élève sur la face E.; celui-ci n'a que deux galeries; tous les deux se terminent en dômes. On est frappé de la hauteur et de la belle construction des murailles de l'édifice, percées de longues baies verticales avec deux rangs de fenêtres, et couronnées par une corniche en haut-relief formée par un encorbellement de petites niches triangulaires et circulaires; au-dessus de la rangée circulaire est un ornement en pierre, découpé en fleurs de lis; les murailles n'ont pas moins de cent pieds de haut. en certains endroits; elles ont jusqu'à 8 mèt. d'épaisseur. La longueur totale de l'édifice est de 140 mèt.

Le plan en est différent de celui des anciennes mosquées; elle affecte la forme de la croix grecque.

L'entrée dans la mosquée (1) est du côté de l'E., dans la rue Souk el-Sélah, par une porte de dimensions colossales, avec une voûte en encorbellement, décorée de riches stalactites, de compartiments latéraux finement découpés, et d'une belle corniche couronnant une grande inscription en caractères coufiques; on y monte par un escalier de quelques marches. On pénètre d'abord dans un vestibule (2) recouvert d'une petite coupole, au fond duquel règne une baie semi-circulaire, dans laquelle le sultan Hassan prenait, dit-on, place sur un divan, pour donner des audiences publiques. Sur le pavé, on montre une grande tache noire, tache de sang, disent les Arabes; sur la g., un second vestibule suivi de quelques marches conduit ensuite dans un corridor sombre (4) garni de bancs de pierre; on franchit une chambre allongée où se tiennent les gardiens, qui vous font quitter vos chaussures, et l'on pénètre dans la grande cour intérieure. Celle-ci mesure 32 mèt. de large sur 35 de long. A chacun de ses quatre côtés est attenante une grande salle carrée (5), surmontée d'une arche élevée du plus grand effet; celle du S. E., plus haute que les autres, formant le *sanctuaire*, mesure 21 mèt. d'ouverture. Tout au fond est un *mihrab*

en marbre de diverses couleurs (6), avec quatre colonnettes fines; autour sont des ornements de marbre et de porphyre très-dégradés. Le menbèr (7) ou chaire à prêcher se trouve à côté. La tribune des lecteurs (*mastabah*) (8) est soutenue par 3 pilastres et 8 colonnettes assez grossières d'exécution, mais dont l'ensemble forme un édicule léger, assez remarquable. Un lustre en bronze oxydé et finement ciselé (9), véritable chef-d'œuvre d'orfévrerie artistique, est pendu au centre. Deux rangées de vases en verre coloré, sur lesquels est inscrit le nom du souverain, sont suspendus aux parois; le tout est surmonté d'une frise ornée d'arabesques légères, sur laquelle se développe tout autour du sanctuaire une longue inscription en grands caractères coufiques. Toute cette décoration est d'un beau style et d'une extrême magnificence. Les détails des porte-lampes et lanternes en bronze suspendues à la grande voûte sont très-remarquables par leur ingénieuse combinaison. Cette grande nef était destinée au souverain ; c'est devant le mihrab qu'il faisait la prière; ou bien, du haut de la chaire, il prêchait ou proclamait quelques édits.

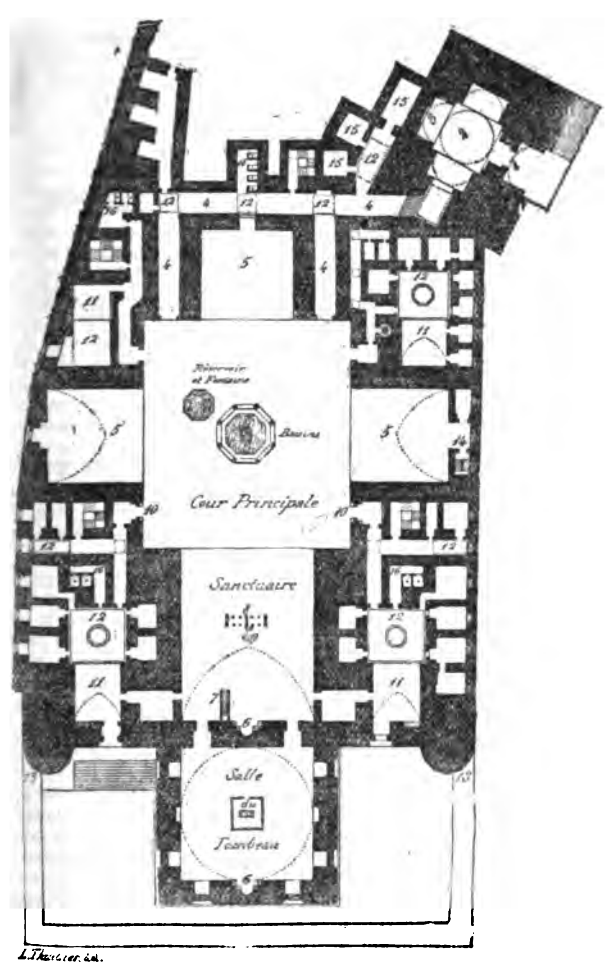
A dr. du *menbèr*, une porte fermée par un simple loquet conduit à la tombe du fondateur de la mosquée, vaste salle carrée nue et décrépite, surmontée du grand dôme qui domine la place de Roumaïlah ; le dôme mesure 21 mèt. de largeur dans œuvre et 28 mèt. de hauteur sous clef. Des fenêtres à jour, une grande rosace, finement découpée, règnent au-dessus du mihrab ; un grand encorbellement en stalactite occupe toute la base de la coupole. Mais les lambris en bois qui forment les faux pendentifs, rongés par le temps, troués par les vers, tombent par lambeaux; les fenêtres n'ont plus de grillages. Le tombeau où repose le corps du sultan Hassan porte la date de 764 de l'hégire (1363 ap. J. C.). Il est de forme oblongue, très-simple, tourné vers la Mecque, et défendu par une balustrade en fer. Sur la tombe même, placée au centre de la salle, est placé un exemplaire du Coran, écrit en gros et beaux caractères de la main même d'Hassan. Un mihrab (6) richement orné occupe le fond de la salle.

Revenant dans la cour centrale, on remarquera au milieu, la fontaine des ablutions, surmontée d'une large coupole sphérique de 8 mèt. de diamètre, représentant le monde, et couronnée d'un grand croissant. Autour de la sphère peinte en bleu, régnait une large zone portant une inscription arabe en lettres d'or, aujourd'hui effacée. Le tout repose sur une base octogone soutenue par des colonnettes. Cette fontaine est dans un état de dégradation complet et tombe en ruine. Rien de plus saisissant, rien de plus majestueux que l'aspect de cette cour aux murailles élevées, d'une ornementation si sobre, avec ces grandes baies ogivales dans lesquelles la lumière solaire produit de grandes ombres portées dont l'effet semble doubler les dimensions de l'édifice.

La construction de la mosquée est en pierres régulières, alternativement blanches et peintes en rouge. Les pierres qui servirent à édifier ce grand édifice furent tirées des pyramides; mais le marbre a été prodigué dans les ornements intérieurs, et le carreau est formé de belles mosaïques. Le système général des voûtes est l'arc à angle aigu, à deux courbures. L'encadrement des fenêtres est généralement rectangulaire, quelle que soit d'ailleurs la découpure que figurent leurs divisions.

Malheureusement, la négligence dont nous avons parlé à propos de la mosquée de Touloun produit ici les mêmes effets; les mosaïques et les caractères s'écaillent, de profondes crevasses s'ouvrent dans les murs, la mosquée est en train de devenir

..ne magnifique ruine. Il est vraiment navrant qu'on laisse ainsi dépérir le plus bel édifice du Caire, un des restes les plus majestueux d'un



Mosquée du Sultan Hassan.

art véritablement national, et qui ferait honneur aux plus belles capitales, et cela dans une ville où tant d'argent a été prodigué pour des tra-

vaux d'une utilité plus que douteuse, et d'une valeur artistique absolument nulle. Déjà quelque chose a été fait, nous aimons à le reconnaître, lorsque la mosquée a été récemment isolée et débarrassée des masures qui l'entouraient; mais il y a des réparations urgentes à faire à l'édifice lui-même, et nous osons espérer que le prince éclairé qui règne sur l'Égypte tiendra à signaler son gouvernement par cette œuvre de réparation. En émettant ce vœu, une autre crainte nous saisit : Dieu garde ce noble édifice d'une restauration maladroite, pire encore que la ruine; car tel qu'il est, avec ses murailles massives, sa cour inondée de lumière et ses larges baies ombragées par les grands arcs des voûtes, il produit encore une impression ineffaçable.

Les dépendances de la mosquée, groupées autour des grandes divisions que nous venons de décrire, et que l'on reconnaîtra facilement à l'aide du plan ci-contre, comprennent différents passages (4, 4), conduisant aux (11, 11) logements des cheïkhs qui desservent la mosquée. Ces logements s'ouvrent eux-mêmes par des portes (10, 10) sur la grande cour centrale, et sur une dizaine de petites cours intérieures (12, 12), qui donnent également accès à des magasins (15, 15) où l'on garde le matériel du culte (lampes, huile, meubles, etc.). Quelques-unes donnent sur ces cabinets d'hygiène intime (16, 16), que la prévoyance arabe a placés dans toutes les mosquées. Au fond de la baie de l'E. (5) est un petit escalier montant sur les terrasses, par lequel on se rend aux minarets.

Dans le voisinage de la mosquée d'Hassan, nous pouvons citer, outre la **mosquée Mahmoudyèh**, déjà mentionnée sur la place Roumaïlah, deux autres mosquées situées au N. E., celle de **Mardawi**, dont le minaret est un modèle de grâce et de légèreté, et celle d'**Émir-Akhour** (du grand écuyer), qui date des sultan[s] mamelouks, du XIVe au XVIe s. Sa coupole est tout ce qu'on peut voir d[e] plus coquet. Ces édifices ont été ré[-]cemment dégagés de masures sor[-]dides qui les entouraient.

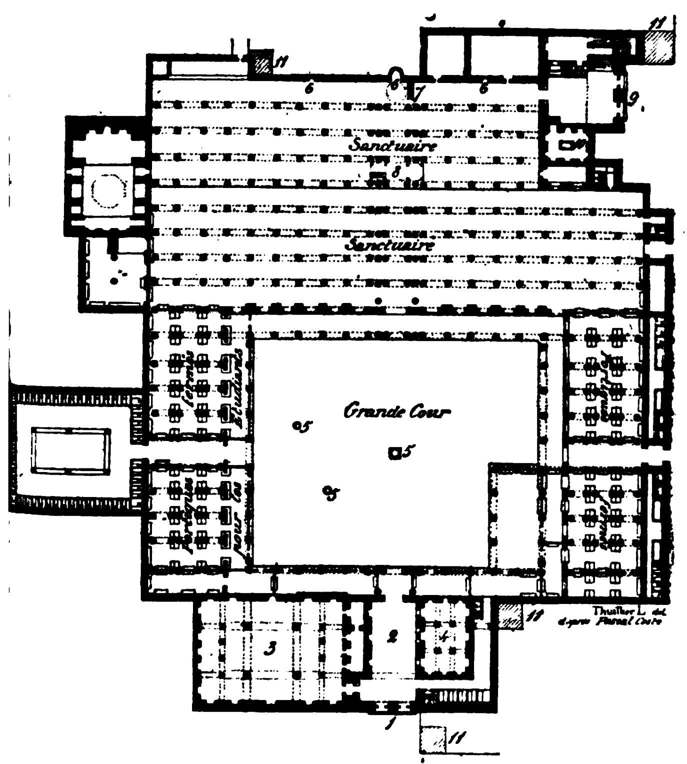
On peut citer encore dans la ru[e] Khourbaryèh, la **mosquée d'Ibrahim-Aga** (bâtie en 1370), remarqua[-]ble par les arabesques de sa coupol[e] et la légèreté de son minaret.

La Gam'a el-Azhar est dans l[a] partie orientale de la ville, non loi[n] de la porte Ghoraïb, à 20 min. d[e] l'Ezbékyèh. Son nom, qui signifie l[a] *mosquée splendide*, indique assez l[e] haut rang qu'on lui assigne, et ave[c] raison, parmi les mosquées de la ca[-]pitale. Elle fut fondée originaire[-]ment en même temps que le Cair[e] par Gewhèr-el-Kaïd, le général d'El[-]Moëzz, sultan fatimite de Kaïrouân en l'année 359 de l'ère musulman[e] (970 de J. C.), et terminée en 36[1] comme l'indique une inscription mais l'édifice, dans son état actuel a été reconstruit postérieurement, [e]t fort agrandi. Des inscriptions arab[es] font connaître les noms des sultan[s] qui y ont fait travailler à diverse[s] époques. Ce sont : le sultan Bibar[s] Kaït-Bey et le sultan El-Ghouri. E[l-]Azhar eut dès l'origine le doubl[e] caractère, qu'il a toujours gardé de[-]puis, de maison pour la prière e[t] de lieu pour l'enseignement. Le col[-]lége d'El-Azhar fut établi par le kha[-]life Azîz-Billah, en l'an 368 de l'hé[-]gire. Il acquit de bonne heure un[e] grande célébrité par le concours de savants docteurs qui y enseignaien[t] la théologie et le droit musulman Les étudiants y affluent de toutes le[s] contrées du monde musulman; E[l-]Azhar est regardé comme l'universit[é] non-seulement de l'Égypte, mais en[-]core de tout l'Orient.

Le plan primitif de la mosqué[e] d'El-Azhar est celui de toutes le[s] mosquées de la première époque une vaste cour entourée de portiques mais des constructions successive[s]

ont compliqué cette distribution, et de plus la mosquée est entourée de toutes parts d'habitations qui empêchent de se faire une idée nette de l'édifice, que l'on devra étudier sur le plan ci-contre.

Les seules parties que l'on voit du dehors sont ses *minarets* (11, 11), élevés sur un massif de bâtiments à dr. de la porte principale, et cette porte elle-même à laquelle on accède par une rue étroite et tortueuse, qui



Mosquée El-Azhar.

ne permet pas de l'apercevoir à la distance convenable pour juger de ses belles proportions. Le minaret d'abord carré, puis octogonal, se divise au-dessus de la deuxième terrasse en deux tours accouplées, d'abord carrées, puis arrondies. ***La porte principale*** (1), de même qu'une autre porte située à l'E. de la mosquée, est un ouvrage postérieur à la construction de l'édifice. Elle a été encore restaurée dans ces derniers

temps et couverte de peintures et de dorures éclatantes. Elle est formée de deux arcades soutenues par plusieurs petites colonnes dans le style de nos églises du xve s. Au-dessus des arceaux règne une frise, portant une inscription en lettres arabes entremêlées de fleurs et de compartiments, et terminée par une espèce de corniche. Le tout est surmonté d'un étage en forme de belvédère à jour, supporté par de fines colonnettes. Lorsqu'on a franchi cette porte, on se trouve dans un large vestibule (2), sur lequel s'ouvrent à dr. et à g. deux petites mosquées ou plutôt deux *médresséh*, surajoutés à la mosquée principale. Celle de dr. porte le nom de *Gam'a Cheïkh Taïbarsi* (4), celle de g., qui est plus vaste, se nomme *Gam'a Aqbogawyèh* (3). Laissant de côté ces deux sanctuaires, on pénètre dans la grande cour. La deuxième grande porte (*Bâb-Saadèh*) (9) s'ouvre directement dans le sanctuaire et sans bâtiments intermédiaires, sauf une salle à g. où se trouve le tombeau d'un saint personnage, Abd-er-Rahman Kiaya (10). D'autres portes plus petites ne méritent pas de mention.

La grande cour, avec plusieurs citernes pour ablutions (5, 5), est formée par les constructions primitives, distribuées sur le même plan que les mosquées d'Amrou et de Touloun; avec cette différence que les colonnades qui l'entourent supportent des murs en briques d'une grande élévation et d'un poids énorme; ces murs sont recouverts d'un fort enduit, et les ornements sont en stuc. La construction des parties élevées aux époques postérieures est au contraire en pierres de taille disposées par assises régulières et d'un bel appareil. Les fenêtres sont à arc aigu à deux courbures, tandis que la porte d'entrée a des arcades en plein cintre; on voit par là que les Arabes employaient indifféremment l'ogive ou le plein cintre. (Pascal Coste, *l'Archit. arabe*, etc.)

Le portique de l'E., qui est le côté de la prière ou le *sanctuaire*, est formé de 9 travées où plus de 1200 lampes sont suspendues. 380 colonnes en marbre, en porphyre et en granit, avec des chapiteaux et des bases enlevés aux anciens édifices romains, sont entrées dans la construction de ce grand édifice.

Les portiques de droite et de gauche ont été convertis en salles par des grilles et des cloisons en bois, pour la distribution des étudiants. Chacune de ces salles contient des armoires où sont renfermés les manuscrits, et chaque salle a un ou plusieurs cheïkhs pour la direction des élèves. La mosquée sert aussi d'asile aux musulmans pauvres ou étrangers, qui y passent tranquillement la nuit sur des nattes étendues sous les galeries ou dans la cour. Le pourtour est distribué en quartiers (*rouâq*) destinés aux étudiants qui arrivent des diverses contrées de l'islam; chaque nation a son quartier, et chaque quartier son nazir ou inspecteur, au-dessus duquel est l'administrateur général. Tous les deux jours, on fait pour les étudiants pauvres une distribution de pain, outre une certaine quantité d'huile pour l'éclairage; et, de plus, ils reçoivent chaque mois une petite somme d'argent pour leurs autres besoins. Aussi les dépenses annuelles de la mosquée se montent-elles à plus de 600 000 piastres. Le gouvernement alloue une partie de la somme; le reste est fourni par le revenu des immeubles légués à la mosquée par de dévots musulmans. Toutes les mosquées possèdent plus ou moins de ces legs pieux (*wâkf*). Un fonds spécial est affecté à l'entretien de 300 aveugles logés dans un bâtiment spécial appelé *Zawyet el-Omidn*, la chapelle des aveugles, situé à l'angle oriental de la mosquée. La plupart d'entre eux suivent les cours. Ils se sont fait remarquer de

tout temps par leur animosité fanatique contre les infidèles, et un étranger qui s'engagerait inconsidérément au milieu d'eux pourrait courir un danger sérieux. Mais, accompagné de l'un des chekhîs de la mosquée, on peut, sans aucune crainte, pénétrer dans leur salle.

Dans cette mosquée, le voyageur sera moins frappé par la construction même que par le spectacle intéressant qui s'offrira à lui; un grand nombre d'étudiants, rangés par groupes entre les colonnes et assis sur des nattes, récitent ou apprennent leur leçon en la répétant à haute voix, avec ce balancement de tête si caractéristique chez les Arabes.

La mosquée d'El-Azhar compte plus de 9000 élèves et plus de 300 professeurs; quatre rites sont suivis en Égypte et ont des représentants dans la mosquée; ce sont : le *chaféite*, le *malkite*, l'*hanafite* et l'*hanbalite*; les 9441 étudiants qui recevaient l'instruction dans la mosquée, en 1872, se décomposaient ainsi : 4570 chaféites, 3710 malkites, 1133 hanafites et 30 hanbalites.

Les étudiants sont rangés par salles (*rouâg*) et par corridors (*harah*); il y a, par exemple, la salle des Turcs, 39 élèves; celle des Mograbins, 35; celle des Syriens, 231; celle des Saïdiens (haute Égypte), 1061; celle des aveugles, 248; celle des Charaquois (de la Charkièh et autres provinces du Delta), 306; celle des Ibn-Mohammed, 988, etc.; les *corridors* des Beguermis (au centre du Delta), du cheïkh Afifi, d'Esnèh et de Gizèh, etc.

Deux autres mosquées avoisinent El-Azhar au N.; la plus septentrionale est celle de **Hassaneïn** (1206 de l'hégire, 1792 de J. C.), dédiée à Hassan et Hossaïn, les deux fils d'Ali, le gendre du prophète. La mosquée conserve leurs reliques, qui lui ont valu une grande réputation de sainteté et la rend peu accessible aux chrétiens. Le *mawled* ou jour de la naissance des Hâssaneïn est une des principales fêtes du Caire; et dans le quartier de la mosquée en particulier, sa célébration ne dure pas moins de huit jours, accompagnée de toutes sortes de réjouissances populaires. Cette mosquée vient d'être remise à neuf.

La **mosquée de Charawi** (*Gam'a el-Charawi*), dédiée à l'un des principaux saints du Caire, est aussi un des sanctuaires les plus révérés du Caire. Elle n'est pas aussi intéressante au point de vue architectural.

Mosquée du sultan El-Hakem, située à l'extrémité N., près de Bab en-Nasr : c'est la plus ancienne mosquée du Caire (la mosquée de Touloun, ainsi qu'on l'a vu, n'y ayant été comprise que longtemps après la fondation de la ville). Elle fut construite, comme on le sait par une inscription coufique qui était gravée au-dessus de la porte O., en l'an 393 de l'hégire (1003 de J. C.), c'est-à-dire 30 ans après la fondation du Caire par le sultan El-Hakem, le troisième prince de la dynastie fatimite, le même qui établit la religion des Druses. Hakem (996-1021) s'est rendu tristement célèbre par son caractère fantasque et ses cruautés; il se prétendait investi d'une mission divine; tantôt il affectait une extrême simplicité, tantôt il s'entourait d'une pompe extraordinaire; aidé par Hamzèh et par Derazi, il fit beaucoup de prosélytes qui le regardèrent comme une incarnation de la divinité; il fut un des princes qui contribuèrent le plus à embellir la ville; outre la mosquée qui porte son nom, on lui doit les mosquées de Rachidèh et celle de Mask; son palais était orné avec une grande magnificence et avec beaucoup de goût. La pierre qui portait l'inscription coufique, au-dessus de la porte O. de la mosquée, est tombée; les fragments en sont aujourd'hui au ministère des affaires étrangères. L'inscription était ainsi conçue : « El-

Hakem bi-Amr-Illah, Prince des fidèles, les bénédictions de Dieu sont sur lui et sur ses ancêtres, le pur. Dans le mois de Regeb, l'année A. H. 393. »

La mosquée est maintenant complétement en ruine et abandonnée. Ses minarets, dont la base carrée et massive imite assez bien les pylônes égyptiens, ont été fortifiés autrefois par les Français. La cour intérieure offre un aspect de désolation; les portiques qui l'entouraient ont perdu leur couverture, mais les arcades restent en partie avec leurs jolies ogives en fer à cheval et leurs piliers ornés de colonnettes, comme à la mosquée de Touloun. Son plan était, comme on le voit facilement, celui des mosquées primitives, comme la mosquée d'Amrou et celle de Touloun.

La mosquée el-Mouayyad, appelée aussi *Gama el-Ahmar* (la mosquée rouge), située au centre même de la ville orientale, à côté de Bâb-Zoueïlèh, est d'une époque relativement moderne; elle fut construite sous le règne du sultan mamelouk ***El-Mouayyad Aboun Nasr el-Mahmoudi***, de la famille des ***Daherites***, qui régna de 818 à 825 de l'hégire (1415-1421). Elle fut commencée en 818 de l'hégire (1415), sur l'emplacement occupé par un bâtiment nommé ***Khazanet Chamaïl*** où l'on renfermait les criminels. La raison de ce choix était celle-ci : l'émir ***Mentach*** ayant vaincu les mamelouks, enferma ***El-Mélek-el-Mouayyad*** dans ***Khazanet Chamaïl***. Celui-ci fit vœu de construire une mosquée sur le lieu même de ses souffrances, si Dieu le délivrait, et il tint parole.

La mosquée possède trois minarets : deux situés à l'angle S. E. s'élèvent au-dessus de la porte du bazar el-Soukkaryèh et ont pour soubassement deux grandes tours dont les faces sont circulaires et en saillie à la porte. La première marche de ces minarets commence au niveau de la terrasse, d'où le muezzin monte aux galeries pour appeler les fidèles à la prière; ces minarets sont à trois rangs de galeries; le troisième minaret est à l'angle N. O. de la mosquée.

Trois portes donnent accès dans la mosquée : la porte principale, au N. E., s'ouvre dans le bazar el-Soukkaryèh; elle est précédée d'un perron auquel on monte par un double escalier de douze marches; l'aspect en est simple, mais grandiose; la porte est pratiquée au fond d'une large et haute baie, terminée en forme de trèfle et dont la voûte est en encorbellement; la porte elle-même supporte le mur qui forme le fond de la grande baie; mais on a simulé dans ce mur, pour le rendre plus léger, une porte surmontée d'un dais en stalactite, et dont les côtés sont soutenus par de petites colonnes; une fenêtre est pratiquée dans cette niche; les deux autres portes sont à l'angle N. O., près du petit minaret, et à l'angle S. O.; un passage pratiqué à l'angle N. O. de la cour de la mosquée communique avec des *bains publics* dont la disposition est ingénieuse; une école est établie à l'angle N. O.; enfin, au pourtour sont adossées des boutiques; le produit de leur loyer est affecté à l'entretien de la mosquée.

Le plan intérieur est d'une extrême régularité et se comprend sans difficulté. Il présente une grande cour carrée entourée de portiques à colonnes surmontées d'arcades à ogives très-légèrement étranglées à la base. Trois de ces portiques sont à double rang; le quatrième en a trois, servant de nefs et formant le sanctuaire ou la mosquée proprement dite, à dr. et à g. de laquelle sont des tombeaux. A g., est le tombeau du sultan El-Mouayyad, recouvert d'une coupole; à dr., les tombeaux de la famille du sultan. Nous retrouverons cette disposition des deux tombeaux à la mosquée de Barqouq (§ V). Le mirhab est enrichi de dessins variés; l'arcade qui entoure la voûte de la

niche vient s'appuyer sur deux colonnes de marbre, à chapiteaux en stalactites; toute la partie du mur au-dessus du mhirab est élégamment ornée; le menbèr, qui s'élève à côté du mirhab, offre le même caractère de finesse et d'élégance que le reste du sanctuaire; le dais carré, élevé en encorbellement sur deux arcades latérales, est surmonté d'un dôme, étranglé à la base; la porte du menbèr, terminée par une galerie en forme de fleurons, ainsi que les panneaux des deux rampes, sont dignes d'attention; un pavé en mosaïque décore toute cette partie du sanctuaire; les plafonds présentent des compartiments ou caissons peints et relevés de dorures; la décoration de cette mosquée est d'une grande richesse. Les pupitres et les tribunes sont sur le devant du sanctuaire, près du second rang de colonnes; dans la première nef, un lustre en bronze est suspendu au plafond.

Le bassin pour les ablutions est au centre de la cour; il est surmonté d'un dôme soutenu par huit colonnettes à claire-voie. Un groupe de palmiers et d'acacias Lebbek ombragent ce bassin.

On remarque dans cet édifice des matériaux qui ont appartenu à d'anciens monuments, comme les colonnes, les chapiteaux corinthiens; et cependant, dit M. Pascal Coste, on croit apercevoir que les architectes arabes commençaient à employer ces détails antiques avec plus de goût; la plupart des chapiteaux et des stylobates sont assez bien en proportion avec l'arcade.

La **mosquée du sultan Qalaoûn** est près du bazar de Khân-Khalil, entre le quartier Franc et la mosquée d'El-Azhar. Elle est surtout connue comme étant attachée au *Moristân*, hôpital et maison pour les aliénés, fondée par le sultan mamelouk Qalaoûn, en l'an de l'hégire 684 (1287 de notre ère), et qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps dans cet emplacement. Le sultan Melek-el-Mansour-Qalaoûn se trouvant en Syrie, malade, et ayant été guéri à la suite des soins reçus dans le moristan de Damas, fit vœu d'en construire un pareil en Égypte. Il existait déjà dans le Vieux-Caire un moristân construit par Ahmed-ben-Touloûn lui-même, ainsi que deux autres petits hôpitaux; Qalaoûn fit construire le sien sur une grande échelle, et cet hôpital fut distingué des autres sous le nom de grand hôpital.

Selon une tradition arabe, l'ancien moristan aurait eu l'origine suivante : Une femme de distinction, devenue odieuse à son mari, avait été traitée comme folle et remise à la garde de mercenaires; elle s'échappa du lieu où elle était enfermée, au moment où le sultan passait par là et se jeta à ses pieds, implorant sa protection. L'injustice de cette détention détermina le sultan à créer un asile convenable pour les aliénés. (Murray. Handbook..., p. 137.)

La mosquée présente extérieurement un bel aspect avec ses hautes murailles de pierres, disposées par assises alternativement rouges et blanches. Le *minaret* situé à l'angle N. E. de l'édifice est imposant, bien qu'un peu massif. Il est formé à sa base de trois parties carrées, d'un diamètre inégal, d'une terrasse octogonale, puis d'un tambour cylindrique sculpté en fines arabesques que surmonte une seconde terrasse de forme circulaire. Un gros ovoïde, surmonté du croissant obligé, termine la construction.

« Le plan de l'édifice, dit M. Pascal Coste, n'offre pas, il est vrai, une disposition régulière; mais tout cet ensemble présente une suite de motifs et de dispositions où le jugement, l'art et le goût ont la plus grande part. »

Le plan ci-dessous (*V.* p. 325) permettra de se rendre compte de la distribution assez compliquée des différentes parties de l'édifice.

Une grande porte (1) sert à la fois d'entrée à l'hôpital, à la mosquée et au tombeau qui s'ouvrent tous trois sur une même galerie (2, 2).

La *mosquée* se trouve à g. de cette galerie; elle présente une cour (4) avec la fontaine des ablutions; sur la cour s'ouvre à l'E. le *sanctuaire* orné d'arcades de forme allongée: on y voit un mihrab (5) orné de mosaïques, de nacre de perle et de colonnettes, un menbèr (6) et un mastaba (7) soutenu par 6 colonnettes.

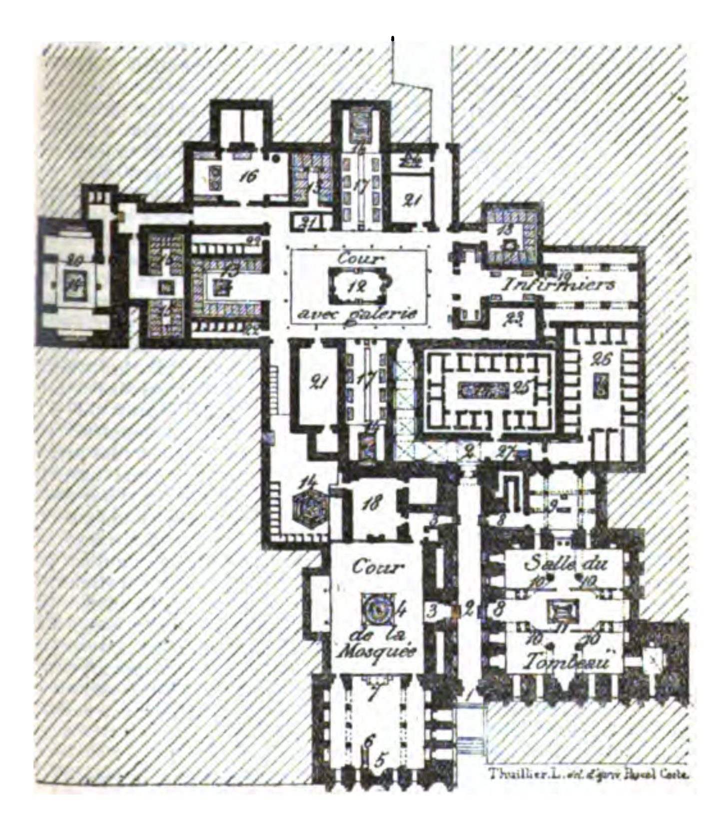
Le *tombeau de Qalaoûn* est en face de la mosquée, à dr. de la galerie d'entrée; on y pénètre par deux entrées (8, 8). La salle 9 est une cour entourée de portiques formant vestibule: au centre est un beau fauteuil en bois pour le cheïkh.

La *salle du tombeau* est beaucoup plus vaste. « La décoration, dit M. Pascal Coste, est d'une grande magnificence, mais d'un goût moins pur que les autres parties de l'édifice. Les longues arcades qui reposent sur de gros piliers, les croisées avec de petites colonnes, enfin tout l'ensemble de cette construction, dépouillée de ses ornements, ressemblerait beaucoup à la construction intérieure de nos édifices appelés gothiques. » Les arcades et croisées présentent des détails intéressants, notamment des chapiteaux à feuilles refendues, qui sont évidemment une imitation des chapiteaux corinthiens des édifices romains. Le tombeau occupe le centre d'un octogone soutenu par quatre piliers et quatre colonnes. Des grilles en bois sculpté d'un travail très-délicat (10, 10) séparent de la salle le catafalque (11), très-simple, auprès duquel se dresse une grande urne élevée sur un cippe en forme de pyramide renversée et tronquée. On conserve dans la salle du tombeau un caftan en soie et la ceinture en cuir que le sultan Qalaoûn portait, et on leur attribue des vertus talismaniques.

L'*hôpital* ou *Moristan* est situé derrière les édifices précédents, au fond de la galerie d'entrée (2, 2, 2). Il n'a qu'un rez-de-chaussée et peut contenir 120 malades. A cet établissement sont attachés un chirurgien oculiste, un chirurgien pour les pansements et un médecin directeur. La principale salle à laquelle on parvient après deux inflexions à angle droit de la galerie (2, 2, 2) est vaste et bien aérée par une cour centrale entourée d'une galerie à colonnes avec des plates-bandes et des plafonds en bois.

Au centre de la cour est un petit oratoire (12). A dr., s'ouvre une galerie longitudinale (19) où se tiennent les gardiens et les infirmiers. Une salle pour les hommes alités (13) y est attenante. On remarquera la simplicité des lits, rangés le long des murailles, sans rideaux; des lampes, des corbeilles sont suspendues près des malades. Au milieu de la salle coule un ruisseau d'eau vive (14) pour entretenir la propreté et la salubrité. Du côté opposé de la salle centrale, ainsi que l'indique le plan, se trouvent d'autres salles (13 13) pour les hommes, sur le même modèle que celle que nous venons de décrire. La salle des femmes (15), auxquelles un moindre espace est consacré, se trouve derrière les salles d'hommes, vers le S. A l'angle S. O. est la cuisine (16) et ses dépendances. A l'E. et à l'O. de la cour s'étendent les salles des convalescents (17, 17), qui, à l'E., se relient à une salle (18) s'ouvrant sur la mosquée. La salle des convalescentes (20) est derrière la salle des femmes. Toutes ces salles sont munies de nombreux bassins d'eaux vives (14, 14). Plusieurs salles à part contiennent des magasins (21, 21), des latrines bien aérées (22, 22). Mentionnons encore la salle des morts (23) où sont gardés provisoirement les cadavres, et la petite salle (24) où ils sont lavés. — Enfin la partie destinée aux aliénés constituait un département à part, dont l'entrée

(27, 27) était à dr. de la galerie d'entrée, à l'O. du tombeau du fondateur. Elle consistait en deux vastes salles (25 et 26) entourées de cellules, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. On sait que les aliénés ont maintenant un hôpital spécial à Boulaq. Toute cette disposition, qui remonte à plus de 500 ans, était fort bien entendue, et aurait pu servir



Mosquée de Qalaoun et Moristan.

de modèle à plus d'un hôpital moderne.

Le *tombeau de Nasser-Mohammed*, fils du précédent, mort en 1294, fait partie du même groupe de monuments auxquels il est contigu du côté du N. Il fut élevé sous le règne de Mélek el-Mansour-ed-Dîn, ainsi que le porte l'inscription. Il se fait remarquer par un élégant portail, plus sem-

blable au gothique européen qu'au style sarrasin, et par les ciselures de son minaret, qui rappellent les ornements de l'Alhambra. Le minaret s'élève à l'angle N. de la façade; il a trois rangs de galeries. L'ensemble de ce minaret présente par l'harmonie de ses lignes un caractère ferme.

La **mosquée d'El-Ghouri** fut construite par le sultan el-Achraf Kansouh el-Ghouri (1501-1517 de J. C.), qui fut défait et tué près d'Alep, dans une bataille contre Sélim Ier, le terrible sultan des Ottomans. La mosquée est le dernier édifice dû à la dynastie des sultans mamelouks. Elle est située à l'extrémité du bazar du même nom, et forme, avec le *tombeau*, qui est construit de l'autre côté de la rue, un groupe pittoresque, toujours animé par la population affairée qui se presse dans ce quartier.

La mosquée et le tombeau, bien dégagés sur un large espace, font un grand effet avec leurs puissantes murailles. La grande porte du tombeau est d'une grande beauté. L'intérieur de la mosquée est remarquable par la beauté des marbres qui la décorent. Le minaret d'El-Ghouri, à partir de son quatrième étage, se divise en deux petites tours parallèles, d'abord carrées, puis ovoïdes.

El-Ghouri possède encore deux autres tombeaux à son nom, l'un à Kaït-Bey, l'autre sur la route d'Héliopolis. Il ne fut enterré dans aucun de ces trois monuments.

Citons encore, pour terminer ce paragraphe, la **mosquée de Seïdèh-Zeïneb**, petite-fille du prophète, située à l'extrémité S. O. de la ville, près du Khalîg. C'est un édifice beaucoup plus moderne, car il ne date que de la fin du siècle dernier (1764 de J. C.). On remarquera surtout la tour de l'Horloge et la nouvelle muraille de la face O., très-richement ornée et récemment restaurée. Le tombeau de la sainte est une salle surmontée d'un dôme. Le catafalque est recouvert de soie, entouré d'une grille de bronze et d'un banc de bois. Les femmes seules sont admises à franchir la grille. La fête de Seïdèh a lieu au mois de Reyeb et dure près d'une semaine.

En résumé, on voit que les mosquées du Caire présentent dans leur plan et leur décoration une grande variété qui tient non-seulement à la différence des époques où elles furent élevées, mais aussi à la nécessité de l'orientation du mirhab vers la Mekke, qui a plus d'une fois obligé l'architecte à renverser le plan de l'édifice, lorsque l'emplacement était limité par les constructions voisines. Plusieurs de ces édifices, et notamment la mosquée de Qalaoûn sont remarquables aussi par l'art avec lequel les constructions ont été distribuées autour des parties constituantes de la mosquée. Les nécropoles des sultans mamelouks à Kaït-Bey et à l'Imam-Chafey (*V.* § V) nous permettront de compléter cette étude de l'art religieux des Arabes. Constatons dès à présent que cette variété de plans et de styles constituent en faveur des monuments du Caire une grande supériorité sur ceux de Constantinople, qui ont toujours été à peu près construits sur un modèle uniforme, l'ancienne église byzantine, laquelle a besoin d'un édifice à grandes dimensions pour produire son effet, tandis que les monuments arabes les plus petits sont des chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance.

III. BAZARS, BAINS, FONTAINES.

Bazars. — Les deux bazars principaux du Caire sont ceux de Ghouryèh et de Khân-Khalîl. Ils sont tous deux au delà du canal, à peu de distance de l'extrémité du Mouski.

Le bazar *El-Ghouryèh* tire son nom du sultan El-Ghouri, dont la mosquée et la tombe sont à une des extrémités de la place. On y tient surtout les

étoffes de soie et de coton, des fez et autres articles analogues.

Le bazar *Khân-Khalîl* (le vrai nom était *Khalîli*) est situé dans le quartier Gamalièh, quartier ainsi appelé parce que c'était là et c'est encore là en partie que les chameaux viennent décharger leurs marchandises. Il a été établi en 1292, par un officier du sultan el-Achraf Salàh ed-Din, dont le nom, *Khalil*, est resté au bazar, sur l'emplacement qu'occupaient auparavant les tombeaux des khalifes (c'est-à-dire des souverains arabes de l'Égypte, antérieurs aux sultans mamelouks); il est pourvu de marchandises de prix de toute sorte : draps, habillements, soieries, étoffes brodées, tables et coffrets incrustés de nacre, armes, ustensiles de cuivre, ivoire, plumes d'autruche, et en général de tous les produits du Soudan et de l'Yémen. Les jours de marché sont le lundi et le jeudi, de neuf heures du matin à onze. Diverses sortes de marchandises y sont vendues à la criée par des employés spéciaux (*dellâls*), qui parcourent les allées du bazar, escortés d'une foule d'oisifs ou d'acheteurs, en annonçant à haute voix le prix demandé ou offert de chaque article. C'est un spectacle animé, curieux à voir une fois. Nous ferons remarquer en passant qu'il est prudent de n'accorder en général que moitié du prix demandé par le marchand.

Le bazar *Hamzawyèh* (des disciples de Hamzah), dans le même quartier et à peu de distance des précédents, à dr. de la rue Neuve, est exclusivement occupé par des marchands chrétiens. Il est ouvert tous les jours, sauf le dimanche. Les étoffes et autres marchandises y sont principalement de fabrique européenne; les articles les plus importants de ce bazar sont : la parfumerie, les papiers, les porcelaines, les cristaux, les étoffes de coton, la mercerie et la droguerie; les porcelaines et les étoffes forment deux groupes distincts.

Un peu plus loin, en allant vers la porte ou Bâb-Zoeïlèh et la mosquée el-Moeyed, est le bazar *Akkadîn*, où l'on tient les articles de passementerie, le galon, etc.

Tout à côté, à deux pas de la mosquée, est le marché de Mouayyad, pour le coton, la laine, tous les articles de literie, et en général les étoffes et châles de laine, surtout les articles communs et à bas prix.

De l'autre côté de la porte Zoeïlèh, le *Kassabèt-Ridouân* est le bazar aux cordonniers.

Dans le *Soukkaryèh* ou bazar des marchands de sucres, qui donne son nom à la rue, près de la fontaine de Toussoun-Pacha, sucre, amandes, fruits secs, conserves.

Au bazar de *Souk el-Silah* (marché des armes), près de la mosquée du sultan Hassan, sont les armes de tout genre.

Le Caire a en outre plusieurs *marchés* pour les denrées, indépendamment des échoppes de revendeurs analogues à nos fruitiers. Les grands marchés de bestiaux et de matières premières se tiennent à l'extérieur de la ville; le voyageur pourra trouver quelque intérêt à en étudier l'aspect; il n'aura qu'à se rendre : le dimanche, au grand marché aux légumes de Gizèh, sur la rive g. du Nil; le samedi, à Boulaq, pour la foire aux baudets, chameaux, etc., et tous les jours, sauf le dimanche, au port de Boulaq, pour assister aux grandes opérations qui s'effectuent en céréales, gommes, dents d'éléphant, plumes d'autruche et divers produits du Soudan.

Le *marché aux esclaves* n'exist plus.

Bains. — Les bains sont nombreux au Caire, ainsi que dans toutes les grandes villes de l'Orient; on en cite une trentaine de premier rang, notamment Hammâm-Yesbak, Hammâm-el-Soultân, Et-Tabbalah (de la joueuse de timbale), le plus grand de tous, mais non le mieux tenu,

près de la porte Bab-Cha'ryèh; les bains El-Mouayyad, Ak-Sounkôr, El-Margouch, Es-Soukkaryèh, etc. Aucun n'a de caractère architectural particulier. La multiplicité des salles, des bassins surmontés de petites coupoles en fait le mérite. Ce sont tous des bains chauds; on n'en connaît pas d'autres. Ils ne diffèrent en rien de ceux de Constantinople. (*V.* p. 199, pour les diverses opérations du bain arabe).

Par devoir religieux autant que par goût, les habitants fréquentent assidûment ces sortes d'établissements, surtout en hiver. L'été permet au bas peuple de faire ses ablutions dans le fleuve, mais l'hiver le prive de ce moyen économique; alors quiconque peut disposer de quelques piastres se rend, une fois au moins chaque semaine, aux bains publics, et s'y procure à peu de frais une jouissance dont tout le monde, riche ou pauvre, est également avide.

Les riches ont tous des bains chez eux, ce qui ne les empêche pas de se réunir quelquefois aux bains publics comme en une partie de plaisir : ils retiennent, en ce cas, le bain pour eux seuls pendant la journée. Une société d'étrangers peut faire de même, en arrêtant d'avance les conditions avec le maître du bain. Le local est le même pour les hommes et pour les femmes. Quelquefois, mais rarement, le local est divisé en deux parties; de règle, chaque sexe a ses heures. Pendant le tour des femmes, on étend à la porte un tapis qui avertit de leur présence.

Fontaines. — La plupart des fontaines du Caire (*sébîls*) sont des fondations destinées à procurer de l'eau gratuitement à tout le peuple. Elles sont en grand nombre; ce sont des réservoirs où l'eau est apportée du Nil à dos de chameau. Elles sont en général ornées de colonnes de marbre et de grilles. Les plus élégantes, dans l'ancien style sarrasin, sont les deux qui se trouvent près de la face E. de la mosquée de Hassan et celle du grand tekké d'el-Habounyèh (*V.* ci-après). La rue qui va le long du Khalîg, vers la porte *Es-Seïdèh-Zeineb*, en contient aussi plusieurs. La fontaine circulaire de la rue Souk-el-Asr porte une construction supérieure formée de deux étages d'arcades. Dans ces dernières années, on en a bâti quelques-unes dans le style de Constantinople (*V.* p. 146), mais ces essais n'ont généralement pas été heureux. Les mieux réussies sont celles de Toussoun et d'Ismaïl-Pacha.

Ordinairement l'étage supérieur de la fontaine est surmonté d'une *école gratuite*, entretenue par la même fondation que la fontaine, et où l'on enseigne aux enfants du peuple les éléments de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique. Les parents ont tout au plus à payer au maître de l'école une demi-piastre par semaine, et cette légère rétribution est même plus que compensée par ce que chaque enfant reçoit une fois par an sur le fonds commun : une mousseline de tête, 4 ou 5 piks de cotonnade, quelquefois plus, une paire de souliers, et, en argent, une piastre ou une demi-piastre. Il est très-rare que les filles participent à cette instruction.

Une autre sorte d'établissements également entretenus par des fondations charitables sont les *abreuvoirs* pour les animaux (*hôd*). Ils sont, comme les citernes, très-souvent accompagnés d'une école gratuite. Un des plus beaux se trouve dans le quartier *el-Soukar*, près de Bab el-Tourbèh. Il a été bâti pour un certain Abd-er-Rhaman Kiaya (sans doute le même personnage que celui dont le tombeau est à El-Azhar). On y entre par une belle porte ogivale; l'abreuvoir proprement dit est au fond d'un grand vestibule dont le fond et la voûte sont très-ornés. La construction supérieure est à jour et ornée d'un grand toit en auvent.

C'est encore à des fondations pieuses que sont dûs les *tekkés :*

Les tekkés sont les couvents des derviches, sortes de corporations religieuses répandues dans tout le monde musulman et qui se subdivisent en un grand nombre de sectes. On reconnait en général ces religieux à leur costume, et entre autres à leur bonnet élevé, ainsi qu'à un grand amulette qu'ils portent extérieurement. Les plus nombreux au collége des derviches sont les *saaydeh*, qui sont charmeurs de serpents (Psylles) et accomplissent la cérémonie du dossèh (V. p. 218) et les mevlévis (tourneurs). Leur zikr, danse qu'ils exécutent une fois par semaine (le vendredi) dans l'intérieur de leur collége, intéressera le voyageur qui n'en aurait pas été témoin à Constantinople. (Sur les derviches tourneurs et hurleurs, V. p. 219 et 220).

Le plus grand tekké du Caire est dans la rue *Habounyèh;* il fut construit l'an de l'hégire 1174, sous le règne du sultan Sélim. Une grande porte, flanquée de boutiques louées au profit de la communauté, y donne accès. Le plan offre à peu près les mêmes dispositions que les petits couvents des capucins que l'on rencontre souvent en Italie : une cour entourée de portiques avec des cellules; un petit oratoire et une infirmerie. Des treilles, un jardin et un bassin avec jet d'eau et une petite coupole suspendue sur quatre colonnes, et qu'ombrage un grand arbre, occupent le centre de la cour. Des plantes grimpent le long des murs, l'ensemble n'a rien de l'aspect triste et maussade des couvents de l'Occident. A l'angle du bâtiment qui donne sur un carrefour de la rue Habounyèh, il y a un *sebil* pour la distribution de l'eau; au-dessus, une école pour les jeunes garçons du quartier; cette partie, de forme circulaire, est richement décorée par des grilles en bronze dorées, par des colonnes en marbre, par des vitraux de couleur et par des inscriptions et protégée par un large auvent. Au-dessus règne une sorte de belvédère à claire-voie, soutenu par de fines colonnettes et de grands arceaux avec un second auvent. C'est la partie qui répond à l'école. La fontaine a une entrée particulière sur la rue.

IV. PLACES PUBLIQUES, FÊTES, ETC.

Parmi les places publiques du Caire, la plus digne d'attention c'est l'**Ezbékyèh** (du turc *Ezbek*, nom d'une dignité chez les Tartares). C'est par l'Ezbékyèh que l'on entre dans le Caire, en venant d'Alexandrie ou de Boulaq. C'était autrefois une plaine basse que l'eau du Nil couvrait au temps de l'inondation, et qui était néanmoins, comme aujourd'hui, entourée d'habitations. Mohammed-Ali, en relevant le niveau du sol par des terres rapportées, et en l'entourant d'un canal extérieur où les eaux se renferment, avait fait de cette place une charmante promenade, où se dressaient, à l'ombre de magnifiques sycomores, une foule de cafés en plein vent.

En 1867, le khédive actuel le transforma entièrement et le mit en l'état où il est aujourd'hui. M. Barillet Deschamps, élève de Cavé, l'ingénieur du bois de Boulogne, et M. Delchevalerie, élève de M. Alphand, ont été appelés et ont mené rondement les travaux. Les arbres ont été coupés et le terrain mis au niveau des rues voisines. Le jardin, de forme rectangulaire à angles coupés, occupe une surface d'environ huit hectares; il se compose de vastes pelouses, bien entretenues et bien arrosées, traversées par de nombreuses allées et plantées de jeunes arbres de toute sorte; le gazon vert et tenace est une espèce de plante grasse particulière à l'Égypte, le *Zapania nodiflora*, verbénacée trouvée à Alexandrie par M. Delchevalerie, et qui, transportée au Caire en 1868,

est devenue l'origine des gazons de tous les jardins de la capitale. Une rivière artificielle, d'une profondeur moyenne de 2 mèt., dont les eaux forment un lac, y entretient la fraîcheur. De nombreux jardiniers sont occupés à arroser les allées et les massifs avec de longs tuyaux à roulettes, exactement comme dans un de nos parcs d'Europe. L'eau qui alimente la rivière sort en cascade d'une grotte artificielle, qui contribue beaucoup à l'ornement et à l'agrément du jardin. Elle est surmontée d'une plate-forme où l'on arrive soit par une allée ombreuse et sablée, soit par divers sentiers formés de gradins taillés dans le roc. Au-dessus de la plate-forme est un belvédère, d'où la vue embrasse non-seulement le jardin, mais une partie de la ville; la plate-forme et le belvédère sont faits en troncs de palmiers. On trouve installés dans ce jardin de nombreux établissements où le voyageur peut s'asseoir ou se rafraîchir. Ce sont, en entrant par la porte de l'Ouest, du côté du New-Hôtel, et prenant à g. : un débit de liqueurs, une brasserie, un pavillon de photographie, un café-restaurant avec kiosques pour repas particuliers, un théâtre-concert avec pavillon d'orchestre, genre chinois, des cafés lyriques arabes où des musiciens d'une gravité désespérante chantent toujours le même air en s'accompagnant du tambour de basque, des pavillons où l'on vend du tabac et autres articles divers (confiserie, jouets d'enfants, etc.). Vers la partie O. du jardin, se trouve un kiosque élégant où la musique militaire arabe vient jouer chaque jour, de quatre heures à neuf heures du soir, des airs empruntés pour la plupart au répertoire européen. L'Ezbékyèh est entouré de hautes grilles, comme le jardin des Tuileries; il est éclairé luxueusement au gaz; 2500 lumières de gaz font une ceinture de feu à la pièce d'eau; on paye, pour entrer, une demi-piastre, rétribution suffisante pour exclure les mendiants et la classe infime de la population; ce jardin est surtout fréquenté par les Européens, qui y viennent le soir chercher un peu de fraîcheur; le gouvernement n'a rien épargné pour en faire un lieu de rendez-vous, de délassement et de distraction qui rivalisât avec les grands jardins de nos capitales.

Tout cela est fort joli sans doute, et, puisque le but de cette transformation a été évidemment de copier un des carrés des Champs-Élysées, ou un Tivoli quelconque, il faut convenir qu'il a été parfaitement atteint. Seulement, est-ce bien cela que les Européens viendront chercher si loin de leur pays? Est-ce pour revoir éternellement le type banal de ces squares qui n'ont été que trop copiés, que l'on a parcouru un millier de lieues? Autrefois l'Ezbékyèh, auquel on ne pouvait reprocher que d'être un peu en contre-bas des rues voisines, conservait avec sa végétation orientale un certain désordre aimable qui était dans les mœurs du pays. Les maisons à l'italienne qu'on avait élevées sur une partie de son périmètre suffisaient pour lui donner un air européen, sans que cette addition fît avec le style arabe de la ville le contraste choquant que font aujourd'hui les bâtisses prétentieuses dont on vient de l'entourer. Son étendue était de plus d'un tiers en sus, et sa forme irrégulièrement trapézoïde avait du charme. En coupant tout à angle droit, en aliénant une partie des terrains pour les couvrir de constructions, on a fait une opération analogue à la mutilation de notre Luxembourg, et l'on a détruit du même coup l'aspect oriental de la moitié de la ville : autrefois on aimait à errer le soir dans les massifs de l'Ezbékyèh : les petites industries arabes que l'on en a rigoureusement expulsées avaient elles-même leur attrait : on se sentait en Orient, loin de la civilisation fatigante et unifor-

me, et l'imagination pouvait y faire des rêves poétiques. Que faire aujourd'hui dans ces allées sablées et tirées au cordeau, et au milieu de cet étalage de plaisirs bruyants? Encore deux ou trois progrès de cette sorte, et c'en sera fait du Caire, la ville magique que nous avons connue il y a quinze ou vingt ans, sujet inépuisable d'études pour les artistes, les archéologues, les ethnologistes, et spectacle incessamment varié pour le vrai touriste, celui qui se déplace dans le but de voir autre chose que ce qu'il a dans son pays!

A l'O. de la place, à l'angle de l'avenue de Boulaq, on montre la maison où Napoléon Bonaparte avait établi son état-major général pendant son séjour au Caire, et, un peu plus haut, du même côté, le palais du Defterdar-Bey, où Kléber tomba sous le couteau d'un fanatique. C'est sur cette face que se trouvent le New-Hôtel et le Shepheards-Hôtel. Ce dernier, avec ses bâtiments sans prétention, sa terrasse extérieure, où ses hôtes peuvent prendre le frais, et sa vaste cour intérieure qui porte l'air et la fraîcheur dans tous les appartements, est un excellent type de l'hôtel en Orient. Le New-Hôtel, extérieurement au moins, est un monstre architectural. Ses masses lourdes et bizarrement agencées sont le triomphe du mauvais goût. — Le côté N. de l'Ezbékyèh est occupé par des magasins et des maisons de construction nouvelle. Sur la face E. se trouvent : la *Bourse*, le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'intérieur, et un grand bâtiment où sont installés la poste et le télégraphe ; ces bâtiments n'offrent aucun mérite architectural. C'est de ce côté que s'étend le *Mouski* ou quartier Franc, avec la grande rue qui le traverse, et qui renferme un grand nombre d'établissements européens, magasins, etc. Sur la face S. de l'Ezbékyèh sont : le palais d'Atalé el-Kadra, où sont installés plusieurs ministères et l'*Opéra*, à côté duquel est le *Théâtre-Français*. Il n'y a rien à dire sur l'architecture de ces théâtres, qui ont copié purement et simplement les modèles les plus connus de l'Europe. Leur distribution intérieure est satisfaisante; ou remarquera surtout dans ces salles, la vaste loge grillée, qui reçoit le Harem du khédive. Le foyer de l'Opéra est réellement beau. Ce théâtre, inauguré en 1869, reçoit tous les hivers une troupe italienne, composée des artistes les plus renommés que le khédive fait venir à grands frais. On sait que c'est sur cette scène que *Aïda*, de Verdi, a été représentée pour la première fois. Le Théâtre-Français est d'un genre moins relevé. Il est triste de constater que le répertoire du *Palais-Royal* et les opérettes d'Offenbach y occupent presque autant de place que des pièces ayant un mérite littéraire. A l'angle S. E., à l'entrée du nouveau boulevard *Mohammed-Ali* qui mène à la citadelle, se dresse la statue équestre en bronze d'Ibrahim-Pacha, père du khédive Ismaïl. Cette statue, due à M. Cordier, a, comme celle de Méhémet-Ali à Alexandrie, figuré à l'exposition des beaux-arts, à Paris, en 1872.

La *place de Roumaïlah* (place du petit sable) a été décrite précédemment. Les monuments qui l'entourent, l'activité qui y règne en font un des endroits les plus pittoresques de la ville. Les grands percements qu'on y a fait aboutir et les alignements nouveaux lui ont malheureusement enlevé en grande partie son caractère oriental.

La place **Qarameïdan** (le champ noir), qui n'est séparée de la place Roumaïlah que par une muraille, est un parallélogramme qui mesure un peu plus de 600 mèt. de longueur sur 100 mèt. environ de largeur. Il est dominé à l'E. par les murailles imposantes de la citadelle, le côté O. est occupé par des casernes; à son extrémité S. s'ouvre la

porte *Bab el-Karafèh*, qui conduit à la nécropole de l'*Imam-Chafey*.

Le **Birket el-Fyl** (l'étang de l'éléphant) n'est qu'un terrain marécageux entouré de tous côtés de maisons particulières et ne présente aucun intérêt.

Le *carrefour en dehors de Bab Zoëïlèh* mérite au contraire une mention spéciale. Les grosses tours de la porte, dominées par les minarets élégants de la mosquée el-Mouayyad, la population active et affairée qui se presse dans les quatre rues attenantes, fournissent des motifs pleins d'intérêt pour un peintre. Ce carrefour est un des lieux d'exécution pour les criminels. C'est là qu'en 1517 l'infortuné Toman-Bey, dernier souverain de la dynastie des Borghites, eut la tête tranchée par ordre du sultan ottoman Sélim, le cruel conquérant de l'Égypte.

Le *transit*, en dehors de l'ancienne porte *Bab el-Hadîd*, était, avant le chemin de fer, le rendez-vous des chameliers, et le centre du mouvement commercial qui se faisait entre le port de Boulaq, Suez et l'Arabie. Bab el-Hadîd n'existe plus, la rue Kantaret el-Dick à laquelle elle a fait place, est tout européenne. La place de Fagallèh, qui a remplacé celle du transit, est encore un centre d'activité pour les voitures qui se rendent par le *pont Lemoun* (*Kantarat el-Lemoun*, le pont du Limon) au chemin de fer ou à la promenade de Choubrah, mais les chameliers et les dromadaires n'y sont plus.

La *place en dehors de Bab en-Nasr* est encore le point d'arrivée et de départ des caravanes d'Arabie. La porte elle-même est remarquable par sa belle construction.

Bab el-Nasr (porte de la victoire) est en effet la plus belle des anciennes portes de la ville. Elle remonte au khalife fatimite Mostanser Billah, et fut bâtie par le vizir Berd-Gemali au XIe siècle de J. C. Elle est flanquée de deux puissantes tours carrées, dont on admire la belle construction et les beaux blocs de pierre appareillés par assises réglées. « Le monument, dit M. Pascal Coste, est d'un caractère ferme, orné d'écussons et de boucliers, d'une corniche à médaillons et d'une inscription coufique sur toute la longueur de la frise, dont l'exécution est d'un ciseau pur et sévère. » L'arc en plein cintre de la porte est d'une pureté remarquable. En face de la porte est une jolie fontaine.

Bab-el-Foutouh (porte des conquêtes), bâtie par le même prince, située un peu à l'O. de la précédente, est flanquée de deux tours rondes. « La disposition des masses, dit M. Pascal Coste, et le rapport des parties sont moins bien que celles de Bab el-Nasr; cependant elle a du caractère dans son ensemble, et par la richesse de ses médaillons et par sa grande voussûre avec caissons et rosaces, qui sont correctement sculptés. » Ces deux portes semblent avoir été construites pour flanquer la mosquée El-Hakem qui se trouve comprise entre elles. Les Français, lors de la grande expédition d'Égypte, les avaient fortifiées.

Fêtes publiques. Parmi les choses curieuses qu'un voyageur peut voir au Caire, il faut compter les fêtes publiques, et, au premier rang, le *départ annuel de la caravane de la Mekke*, qui a lieu le 25 du mois Chawal (c'est le mois qui suit le jeûne de Ramadhan). L'*ouverture du Khalig*, ou canal du Caire, est une cérémonie à laquelle on attache une grande importance, et dont l'origine est aussi vieille que l'Égypte. Elle a lieu au vieux Caire vers le milieu d'août. Une autre grande fête est celle de la naissance de Mahomet, *Mawled en Nebi*, au commencement du mois Rebi el-Awèl, qui coïncide avec le retour des pèlerins de la Mekke. C'est à cette époque qu'ont lieu les exercices des derviches et l'horrible cérémonie du Dosèh (piétinement),

où l'imam des derviches Saadyèh passe à cheval sur une foule de fanatiques étendus sur le sol. (*V.*, pour ces fêtes, p. 217 et ssq.)

V. TOMBEAUX, NÉCROPOLES.

Il y a plusieurs cimetières (*tourab*) dans l'intérieur du Caire, deux notamment au voisinage de l'Ezbékyèh, vers l'angle N. E.; mais les grands cimetières sont en dehors de la ville, un à l'E., le *Tourab Kaït-Bey* (les Arabes égyptiens prononcent plutôt *Kaït-Beg*), et deux au S., le *Tourab es-Seidèh* et le *Tourab el-Karafèh*, plus connu sous le nom d'*Imam-Chafey*. Les cimetières européens sont au vieux Caire, près du Khalîg.

Tombeaux des Khalifes et des Mamelouks baharites. On désigne communément sous le nom de tombeaux des khalifes la nécropole de Kaït-Bey, mais cette dénomination est erronée.

Les anciens souverains arabes qui régnèrent sur l'Égypte comme princes indépendants, du IXe au XIIe siècle de notre ère, avec le titre de khalifes, ou du moins ceux de la dynastie eyoubite (1171-1250), avaient leurs tombeaux dans l'enceinte même de la ville, sur l'emplacement maintenant occupé par le bazar de Khân-Khalîl (*V.* p.327, *a*). On rapporte que lorsque ce bazar fut construit (en 1292 de notre ère), sous le règne du mamelouk baharite el-Achraf Salaah-eddîn-Khalîl, les ossements des princes qui y avaient été ensevelis furent jetés parmi les amas de décombres déposés hors de la ville. Tous les anciens tombeaux furent alors détruits, à l'exception de celui d'*es-Salâh-Eyoub*, qui se voit encore dans le bazar. C'était l'avant-dernier prince de la dynastie eyoubite, celui sous lequel eut lieu la fatale expédition de saint Louis en Égypte (1249); le fils de ce khalife, après quelques mois de règne, fut assassiné par le chef de sa propre garde, le mamelouk el-Moëz, qui forma la souche des mamelouks baharites.

Les tombes de deux sultans de cette dernière dynastie, le 4e, Baïbers ou Bibars Bondoukdar, mort en 1277, et le 9e, Nasser Mohammed ibn-Qalaoûn, mort en 1294, se voient également dans l'intérieur du Caire, près de la mosquée du sultan Qalaoûn et de l'ancien Moristan (ce dernier a été décrit p. 325); non loin de là, un autre tombeau porte le nom de *Barqouq*, mais il n'a servi qu'à la famille de ce sultan, qui a été enseveli lui-même dans un grand monument situé hors de la ville à la nécropole de Kaït-Bey (*V.* ci-dessous).

Tombeaux de Kaït-Bey. Cette antique nécropole se voit en dehors de la ville, dans une plaine sablonneuse et déserte, au N. E. des murailles entre Bab el-Nasr et Bab el-Ghoraïb. Ces monuments improprement nommés *Tombeaux des Khalifes*, comme nous l'avons dit, appartiennent, au moins pour la plupart, à la dernière dynastie des mamelouks d'extraction circassienne, celle des sultans Borghites. Des inscriptions arabes gravées sur la plupart d'entre eux ont permis de déterminer exactement la date de leur fondation et le nom de leur fondateur[1]. Parmi ces monuments, on compte 8 à 10 mosquées, dont les trois principales consacrées aux tombeaux de personnages souverains sont celles d'el-Achraf-Ynâl et d'el-Ghouri, d'el-Barqouq, d'el-Achraf Barsebaï et de Kaït-Bey. Ce dernier a même donné son nom au terrain tout entier. Les autres édifices sont les tombes de personnages secondaires ou du moins qui n'ont pas régné.

Tous ces édifices, modèles de la

1. *V.* notamment, outre le grand ouvrage arabe de Makrizi, A. F. Mehren, *Câhirah og Kerâfat* (le Caire et le cimetière de Kerâfat ou tombeaux des sultans, plaquette in-4°, en danois. Copenhague, 1867-68, M. Schultz). *V.* aussi A. Rhôné, *l'Égypte à petites journées*. 2 vol. Paris, 1876.

plus pure architecture sarrasine, tombent malheureusement en ruine et sont complétement abandonnés; aucuns ne réclament plus hautement des mesures conservatrices de la part du gouvernement, car aucun architecte ne serait capable de les reconstruire : tels qu'ils sont, au milieu de cette plaine déserte, ils produisent un effet saisissant. Pour ménager l'impression première produite par cet ensemble incomparable de monuments, il vaut mieux les aborder par Bab el-Nasr que par Bab el-Ghoraïb, et en marchant du N. au S. En suivant cette direction, que nous lui conseillons de prendre au moins à sa première visite, le voyageur, en quittant Bab el-Nasr et son groupe pittoresque (*V.* p. 332), se dirige à l'O. et un peu au N. de l'angle N. O. des murailles de la ville, vers un premier groupe, placé en dehors de l'alignement général de la nécropole, et formé par les mosquées-tombeaux d'el-Achraf-Ynâl et d'el-Ghouri.

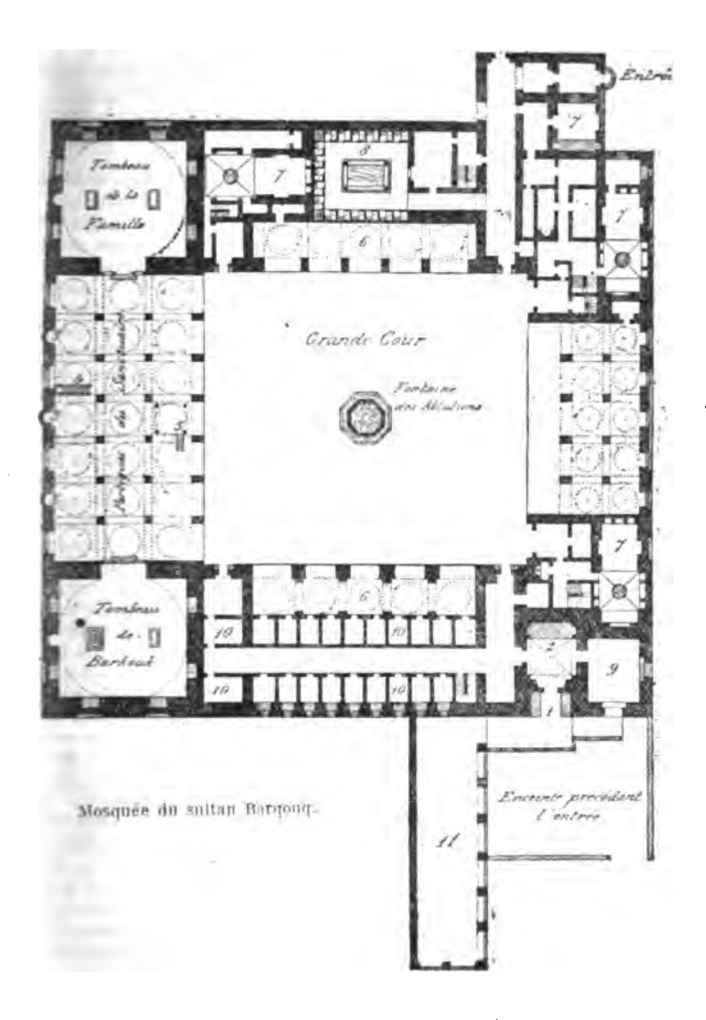
La mosquée ou tombeau d'El-Achraf-Ynâl (construite par le sultan el-Melek-el-Achraf-Ynâl, de 1453 à 1461 après J. C.) est une jolie coupole ogivale légèrement étranglée à la base, et effilée à la pointe avec un minaret svelte, à plusieurs étages, terminé autrefois par une petite coupole malheureusement écroulée. Outre le tombeau du sultan fondateur, cette mosquée contient aussi celui d'un certain émir el-Kébir, dont le nom est donné quelquefois à cet édifice, et celui de deux autres personnages oubliés (Charabache, Abou-Taça). Le plan intérieur est, paraît-il, semblable à celui de la mosquée de Kaït-Bey (*V.* p. 339). Ce monument a été transformé récemment en magasin de poudre et les étrangers ne sont plus admis à le visiter ni même à en approcher. La négligence d'un soldat, une pipe mal éteinte suffiraient pour faire sauter avec ce charmant édifice une partie de la nécropole et du quartier voisin. Rien ne peut mieux caractériser l'étrange insouciance des Orientaux quand il s'agit de la conservation de leurs trésors d'art les plus précieux.

La mosquée d'el-Ghouri, bâtie par Kansou IV el-Ghouri (1501-1516), est reliée à la précédente par un mur à fenêtres. La coupole et son minaret sont semblables à ceux de la mosquée d'Ynâl. Le prince qui l'a construite est le même qui a construit la mosquée du Caire, et qui a un tombeau dans le bazar el-Ghourièh et un autre sur la route d'Héliopolis (*V.* p. 326).

Après un coup d'œil jeté sur ce premier groupe de mosquées, on se dirige au S. sur un chemin, le long duquel sont échelonnés à dr. et à g. les principaux édifices, et l'on gagne d'abord

La mosquée d'el-Barqouq, le plus vaste des monuments de cette nécropole, datant de l'an (784-801) de l'hégire (1382-1399 de J. C.). Il a été élevé par le sultan el-Melik ez-Zaher Abou-Saïd Barqouq, qui fit en Syrie de glorieuses expéditions et sut repousser deux fois le farouche conquérant mongol Timourlenk ou Tamerlan (en 1393 et 1394). C'est un long bâtiment rectangulaire, couronné d'une série de créneaux en forme de trèfle. Le côté O. est dominé par deux charmants minarets. Ils sont divisés en trois étages de plus en plus étroits, le premier carré et sans autre ornement que les fenêtres en forme de trèfle et munies d'un élégant balcon; le second, cylindrique et orné de lignes brisées qui rompent heureusement la monotonie de la colonne; le troisième, formé d'une légère colonnade à jour portant la galerie circulaire au-dessus de laquelle s'élevait une petite coupole en miniature (aujourd'hui écroulée); chaque division présente un encorbellement qui reproduit la forme de l'étage inférieur; ces deux minarets semblables entre eux, aux lignes harmonieusement combinées, aux ornements délicats,

sveltes sans être grêles, sont peut-être, avec le grand minaret de Kaït-Bey (*V.* ci-après), les plus purs modèles du genre. A l'opposite des mi-



Mosquée du sultan Barqouq.

narets sont deux élégantes coupoles, d'un galbe superbe, légèrement étranglées à la base et ornées extérieurement de côtes ou nervures élégam-

ment cannelées; elles recouvrent des tombeaux, lesquels forment à leur base un dé carré orné de plusieurs étages de fenêtres. On remarquera ici, comme à la plupart des coupoles environnantes, l'art avec lequel le tambour circulaire est relié à la base carrée par une série de *pans coupés*, qui forment comme des espèces de *pendentifs extérieurs*, faisant une transition charmante entre les deux formes géométriques.

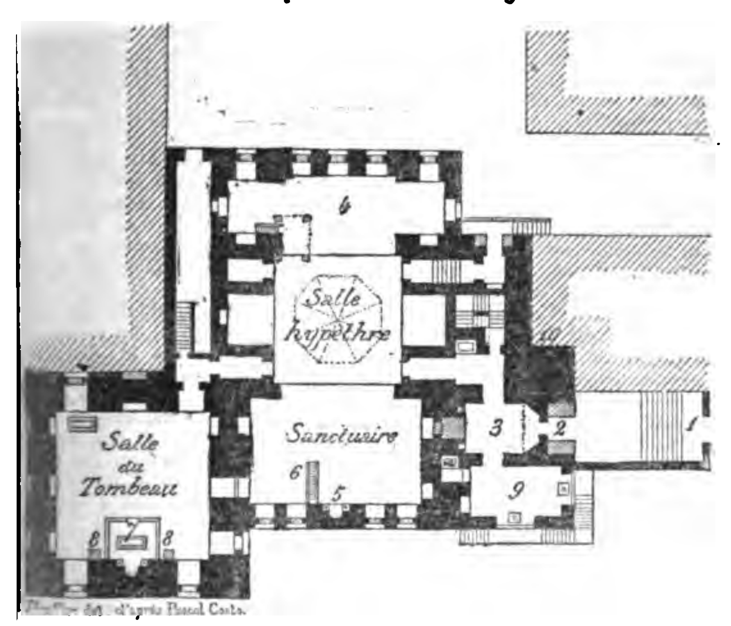
On pénètre dans la mosquée par deux portes délabrées, l'une au N. O., l'autre au S. O., qui conduisaient d'abord dans quelques vestibules accessoires. La porte principale (1) avec une voûte en trèfle était au N. O. Une petite enceinte, aujourd'hui ruinée, la précédait : on voit encore, à dr. de cette porte, un étage formé d'une galerie à jour portée par quatre colonnettes et formant angle sur les deux faces N. et O. du bâtiment. La porte donne accès dans un vestibule (2), d'où l'on descend dans une galerie qui précède la cour; celle-ci, de forme carrée, est entourée de portiques sur trois de ses faces; des piliers carrés supportent des arcs aigus à deux courbures en pierre calcaire alternativement blanche et rouge. Entre les arcs, sont de petites calottes ou voussures en briques. Aux traverses ou tirants en bois qui retiennent l'écartement des voûtes étaient appendues des lampes en grand nombre, mais qui ont disparu pour la plupart. Le portique O. a deux rangs, les deux autres, un seul rang de piliers; le sanctuaire a trois rangs de six piliers chacun; on y remarque trois mirhabs (3), dont l'un, celui du centre, est surmonté d'un petit dôme sculpté. Le menbèr en pierre (4) est d'un travail exquis; les montants de la porte, les panneaux de la face latérale, les détails de la rampe et du couronnement sont délicieusement ciselés; malgré l'état de délabrement où on les a laissé arriver, ces merveilleuses combinaisons de lignes harmonieuses, où semble se jouer le génie oriental, ces délicieuses dentelles de pierre défient toute description; créées par la fantaisie la plus libre et la plus riche qui fût jamais, elles apparaissent à l'homme de l'Occident et à nos artistes eux-mêmes comme d'incomparables et inimitables chefs-d'œuvre.

La salle du tombeau du sultan Barqouq est à g. du sanctuaire, du côté du N. C'est une construction carrée de 15 mèt. environ de côté; le compartiment inférieur porte un revêtement de marbre et est percé d'un mirhab flanqué de deux petites colonnes à pans taillés, dont le chapiteau porte une courte inscription en caractères coufiques; au-dessus du mirhab court une autre inscription en caractères plus gros, dont la bordure vient s'enrouler autour des fenêtres treillissées et des rosaces. Au-dessus de chaque rosace, trois fenêtres étroites et élevées terminées en plein cintre, surmontées de trois petites rosaces, forment un groupe d'un charmant effet. Les angles de la construction se rattachent à la partie circulaire par des pendentifs formés de petites niches superposées jusqu'à la rencontre de la section complète du cercle, à partir de laquelle court une rangée de fenêtres séparées par de gracieux motifs d'ornements. Des bandes en caractères coufiques, des entrelacs, des bâtons rompus ou guillochés, comme on en voit sur les armes, les tapis, les vases et les vêtements des Orientaux, des feuilles qui affectent les diverses combinaisons de la forme qu'on donne ordinairement à la fleur du lis et qui est celle du lotus des anciens Égyptiens, terminent la décoration intérieure de la coupole.

Quant au tombeau lui-même, il est formé d'un catafalque de pierre dont les ciselures sont relativement très-simples, et entouré d'une balustrade de bois sculpté très-finement ouvra-

bre. A g., s'ouvre le sanctuaire (6), élevé d'une marche au-dessus de la salle centrale, et auquel on accède par un magnifique arceau en forme d'ogive, à base outre-passée, et formé de grands claveaux alternativement blancs et noirs. Cette salle est munie de fenêtres délicieusement ouvragées, qui sont peut-être le chef-d'œuvre du genre; malheureusement elles tombent en ruine; le plafond est divisé en compartiments richement sculptés, revêtus de peintures et de dorures. Les panneaux du mirhab et du menbèr sont ornés de mosaïques de marbre disposées avec beaucoup de goût. Derrière le sanctuaire, se trouve la salle du tombeau

Mosquée de Kaït-Bey.



(8); elle rappelle, soit par sa forme, soit par ses ornements, la salle du tombeau du sultan Barqouq; elle est plus petite que celle-ci et d'un appareil moins riche; mais les fenêtres et les rosaces, au lieu d'être de simples treillis, sont de vrais bijoux de ciselure; le dôme lui-même ne porte aucun ornement à l'intérieur, il est très-délabré; à côté du tombeau, sont deux cubes de granit, l'un gris et l'autre rose; sur le gris, on montre l'empreinte des deux pieds du prophète; sur le rose, on voit l'empreinte d'un pied seulement. Ces deux cubes sont renfermés dans deux petits monuments, l'un en bois, de forme pyramidale, sculpté et peint,

l'autre en marbre, surmonté de quatre petites colonnes qui portent une coupole en bronze ornée de ciselures dorées. Ces cubes, que l'on prétend apportés de la Mekke par Kaït-Bey, sont vénérés par les pieux musulmans.

La restauration de ce ravissant édifice, dont presque tous les marbres intérieurs sont encore bien conservés, ne demanderait pas de bien grands frais. Mais il faudrait le goût d'un Pascal Coste ou d'un Prisse d'Avesnes, et l'abnégation d'un artiste véritable, décidé à réparer l'œuvre ancienne sans y mettre du sien. En tout cas, il serait à désirer que la mosquée fût isolée de toutes parts des masures qui l'entourent, et notamment qu'une avenue assez large dégageât la perspective de sa façade et de son minaret.

Après Kaït-Bey, on peut négliger sans inconvénient un certain nombre d'édifices funéraires compris entre le village et les murs du Caire, et rentrer dans la ville par la porte el-Ghoraïb, d'où l'on rejoint en peu d'instants la rue Neuve, qui prolonge le Mouski. On pourrait aussi, continuant à suivre l'extérieur des murs, gagner tout de suite, par le Bourg-ez-Ziffr, la nécropole de l'Imam-Chafey ; mais le trajet est long, et il vaut mieux remettre cette dernière à une autre excursion.

Les **tombeaux du Tourab el-Karaféh, ou de l'Imam-Chafey** s'étendent aussi dans une plaine déserte, mais à l'autre extrémité de la ville, au delà de la citadelle, au pied du Moqattam. On s'y rend en traversant la place de Qarameïdan, et sortant par Bab el-Karaféh, on trouve d'abord sur la g. un champ couvert de monuments funéraires de toutes les formes et de toutes les dimensions, petits dômes en ogive, la plupart un peu étranglés à la base, ornés de cannelures variées; minarets carrés à la base, octogones au milieu, cylindriques vers le haut, surmontés d'un ovoïde orné d'un croissant ou de petites piques divergentes. Les étages sont séparés par des terrasses en relief, les fenêtres ornées de colonnettes et de balcons sculptés. On comprend que nous ne pouvons entrer dans la description détaillée de monuments si nombreux, ni indiquer les noms, perdus pour la plupart, des personnages qui les ont élevés. Mais c'est une mine épuisable pour l'architecte et le dessinateur. Les pentes abruptes du Moqattam, la citadelle et sa haute mosquée encadrent merveilleusement le paysage. On fera bien de suivre cette partie de la nécropole jusqu'au pied du Gebel-Giouchi sur les pentes mêmes duquel on retrouve encore un certain nombre de sépultures.

En suivant, au contraire, le chemin qui se dirige au S., à partir du groupe le plus rapproché de Bab-el-Karaféh, on arrive (15 min.) à la mosquée principale qui porte le nom d'*Imam-Chafey;* on fait remonter sa fondation au temps de Saladin. Le dôme est surmonté d'une girouette en forme de bateau. Quelques maisons s'élèvent autour. C'est un singulier mélange d'habitations et de monuments funéraires. Près de là est une enceinte qui contient de charmants mausolées de mamelouks, sarcophages sculptés, avec des colonnettes au pied et à la tête. Les plus riches sont recouverts d'un toit soutenu par une colonnade à claire-voie.

Un peu plus à l'O., une cour plantée de jolis arbres renferme les *sépultures de la famille de Mohammed-Ali;* les tombeaux sont très simples en général et dans le goût de Constantinople. On y verra avec intérêt la tombe de Toussoun-Pacha, fils du vice-roi, mort de la peste à son retour de l'expédition de l'Hedjaz, et surtout celle d'Ibrahim-Pacha, le vainqueur de Nézib.

Non loin de là, sur les pentes du mont Moqattam, on verra une autre mosquée entourée de quelques hab

tations avec de jolis débris de tombeaux et d'habitations.

Le *Bourg ez-Ziffr*, situé au revers de la citadelle vers l'E., contient aussi des sépultures curieuses.

VI. ÉGLISES, ÉCOLES, HOPITAUX, BIBLIOTHÈQUE, ADMINISTRATIONS.

Les diverses communions chrétiennes possèdent au Caire une quarantaine d'églises; nous citerons parmi celles appartenant ou se rattachant au *rite catholique latin* : l'Église catholique des *Pères de Terre-Sainte*, rue de l'Église-Catholique, sur le Khalîg, non loin de la rue Mouski. La date de l'établissement des Pères de Terre-Sainte, au Caire, est incertaine. Leur église fut incendiée en 1852; elle a été rebâtie au moyen des aumônes des fidèles, avec le concours du khédive; cette église a des succursales à Boulaq et au vieux Caire, plus neuf succursales au Fayoum et dans la haute Égypte. Les Pères, dits réformés, missionnaires de la haute Égypte, ont une église attenante au grand couvent de Terre-Sainte. Les Coptes catholiques n'ont pas d'église à eux, ils ont obtenu l'autorisation du pape Pie VI de célébrer l'office divin, selon leur rite, dans les églises des Pères réformés :

L'*Église grecque melchite* ou des *Grecs-Unis*. Les Grecs-Unis se rencontrent surtout au Caire et à Alexandrie; ils sont presque tous venus de Syrie; le service divin se célèbre en langue arabe et grecque. Le patriarche est élu par les 12 évêques de la nation et confirmé par Rome et Constantinople. Un seul patriarche administre les trois patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem; Antioche est considérée comme le siége principal. Cette communauté possède au Caire quatre églises, situées à l'Ezbékyèh, à Boulaq, à Choubrah et au vieux Caire; elle compte environ 1200 fidèles.

L'*Église arménienne catholique* ou les *Arméniens-Unis*, rue *Darb-el-Chenene*, a un patriarche résidant à Constantinople. Cette église possède encore deux chapelles au vieux Caire, et compte 4 à 5000 adeptes au Caire ou dans les faubourgs. L'*Église syrienne-unie* a une église au Caire, située *Darb-el-Barabra* : elle est très-peu nombreuse. L'Église *maronite-catholique* relève du patriarcat d'Antioche; elle possède, outre l'église du Caire, située rue *Darb-el-Ghenene*, une autre église et un couvent au vieux Caire : elle compte un nombre infime d'adhérents en Égypte.

L'*Église copte catholique*. Les Coptes-Unis n'ont pas de patriarche, mais un évêque pris dans le clergé indigène et nommé par Rome. Le service divin se célèbre en copte et en arabe dans l'église catholique; cette église compte 1050 coreligionnaires au Caire et dans les environs de la ville.

L'*Église grecque orthodoxe* (*V*. p. 151) possède une église rue Khân el-Zaouî, et une autre au vieux Caire; elle compte 5000 adhérents au Caire et dans les faubourgs.

L'Église *arménienne non-unie* a une église au Caire et une au vieux Caire, et compte 2500 coreligionnaires. Les Coptes *non-unis* ont un patriarche résidant au Caire nommé à l'élection par les évêques du culte; toute l'Abyssinie relève de ce patriarche. Cette église compte environ 20 000 adhérents et 20 lieux de culte au Caire et au vieux Caire.

L'Église réformée *allemande-française* possède un temple neuf au quartier Ismaïlyèh, près l'Hippodrome; les frais du culte sont supportés par les coreligionnaires du Caire, par la Société de Jérusalem, à Berlin, et par la Société de secours protestante, à Bâle. Elle est sous la protection spéciale de la Prusse et est desservie par un pasteur qui remplit en même temps les fonctions d'instituteur pour l'école élémentaire et supérieure, dont le local est en

construction en même temps que le presbytère, sur un terrain concédé par S. A. le khédive. Le service divin se fait alternativement en français et en allemand (*Guide-Annuaire d'Égypte*, par François Levernay, 1872-1873). Les cultes protestants comptent encore une église *américaine protestante*, local de l'ancienne *Zaptièh*; et une église *anglaise*, sur la route de Boulaq, au nord de l'Hippodrome.

La *communauté israélite* comprend les juifs Talmudistes et les Caraïtes (on sait que les Caraïtes sont une secte juive qui repousse le Talmud); les premiers comptent de 5 à 6000 coreligionnaires et ont une dizaine de synagogues, dont une au vieux Caire; les Caraïtes sont au nombre de 1000 environ; en outre, quelques juifs polonais ont au Caire un temple et un oratoire.

Instruction publique. Le gouvernement entretient au Caire de nombreuses écoles, savoir : pour l'enseignement primaire, seul ou avec le concours de fondations particulières, treize écoles comptant plus de treize cents élèves; pour l'enseignement secondaire, l'école préparatoire de Darb-el-Gamamiz, l'école des Arts-et-Métiers de Boulaq, l'École de comptabilité et géodésie, de dessin; pour l'enseignement supérieur, les écoles polytechnique, de médecine, d'accouchement, d'administration, d'archéologie, de droit civil. Pour les visiter, il suffit d'en témoigner le désir au ministre de l'instruction publique, qui s'y est toujours prêté de bonne grâce. — Les écoles entretenues aux frais des parents, gratuites seulement pour les indigents, sont nombreuses; nous les classerons par quartiers, d'après la statistique de M. de Regny-Bey :

QUARTIERS.	ÉCOLES.	ÉLÈVES.
Darb-el-Gamamiz.	23	830
Darb-el-Ahmar.	34	1015
Heissoun.	13	405
Khalifa.	18	985
Ezbékyèh.	31	1241
Gamalièh.	69	3562
Bab-el-Charièh.	25	900
Abdin.	15	491
Vieux Caire.	27	790
Boulaq.	34	1274
El-Azhar.	1	9441
	290	20937

Parmi les écoles chrétiennes, nous citerons : l'école des Frères des Écoles chrétiennes, rue Ben-el-Surène; les écoles italiennes, rue Darb-el-Barabra; l'école orientale, impasse Darb-el-Kadi; l'établissement des Sœurs de Saint-François, rue Darb-Riach, qui comprend un pensionnat, un orphelinat de jeunes filles, une crèche, un asile pour les enfants trouvés, un couvent des Sœurs du Bon-Pasteur, à Choubrah; trois écoles de l'Église melkhite ou des Grecs-Unis, rue Darb-el-Ghenene, sur l'Ezbékyèh et à Choubrah, avec 170 élèves; l'Église des Grecs orthodoxes ou non-unis possède une école de garçons, située à Giovania, quartier Gamalièh, et une école de filles, ensemble 170 élèves: cinq écoles de l'Église américaine protestante, dans le local de l'église, sur l'Ezbékyèh, près de la citadelle, au vieux Caire, à Boulaq, avec 310 élèves en tout; deux écoles de l'église copte catholique, l'une au Caire, l'autre, au vieux Caire, avec 45 élèves; l'école des Coptes non-unis, avec 290 élèves; un collége anglais, bâti sur un terrain concédé par le khédive, avec deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles; une petite subvention est allouée à ce collége par le gouvernement anglais; la communauté israélites possède une école de garçons gratuite et quatre écoles rétribuées, toutes situées dans le quartier israélite.

Hôpitaux. — L'hôpital *général* du gouvernement est situé sur le bord du Nil, à Kasr-el-Aïn, près le vieux Caire; il reçoit surtout des malades militaires. On y a réuni l'école de

médecine, l'école des sages-femmes avec un hôpital réservé aux femmes et aux enfants. (*V.* VII, § I.)

L'hôpital général européen a été établi sur la route de l'Abbasièh dans une maison donnée par le khédive : il est administré par les Sœurs de Saint-Joseph.

Bibliothèque. — Grâce à l'initiative de S. Exc. Ali-Pacha-Moubarek, on a installé au ministère des travaux publics, à Darb-el-Gamamis, une bibliothèque qui renferme environ 40 000 volumes; ce qui mérite surtout d'être remarqué, ce sont d'anciens manuscrits, fort bien conservés, en caractères extrêmement nets; on y montre un exemplaire du Coran écrit par Giafar eç çadig (le véridique), écrit de l'an 83 à l'an 146 de l'hégire, c'est-à-dire, au VIIIe s. de notre ère; un autre, en lettres d'or, par Ahmed Yousouf; quelques-uns de ces manuscrits ont 1^m,05 de longueur sur 0^m,35 de largeur, ils sont ornés de gracieuses enjolivures, plus finement et plus élégamment dessinées que celles de nos manuscrits du moyen âge; l'un d'eux contient tout le Coran en 30 pages : c'est un chef-d'œuvre de délicatesse; un cours d'histoire persane est enjolivé de dessins représentant des personnages et des scènes de la vie religieuse; ces manuscrits méritent d'être vus, car le génie et la patience arabe en ont fait des œuvres d'art. La Bibliothèque possède encore une salle pour les ouvrages français, allemands, etc. A côté, est une grande salle de cours établie depuis 1873, où des professeurs arabes enseignent l'arithmétique, la géométrie, l'histoire, la géographie, et commentent le Coran; pourquoi les sciences jadis cultivées avec gloire par les Arabes ne fleuriraient-elles plus parmi eux? Le directeur de la Bibliothèque est un jeune homme qui a fait ses études à Paris, il s'exprime très-bien en français et est d'une très-grande obligeance.

Gouvernement local. — A la tête de l'administration est un gouverneur particulier; les cas de simple police sont portés devant le *Zabit*, ou préfet de police, dont le bureau est à la *Zaptièh*, près de la rue qui mène au palais d'Abdin; on a essayé d'établir une police municipale; les crimes et délits commis par les étrangers sont portés devant la cour consulaire du délinquant; les causes civiles entre indigènes et étrangers, de nationalités différentes, ainsi que certains délits particuliers, sont jugés par le tribunal mixte nouvellement établi (*V.* p. 154). Les questions de propriété et les causes civiles sont du ressort du Mekkémeh, ou Cour du Cadi, qui a son quartier général au Caire. Cette cour occupait une portion de l'ancien palais des sultans, habité au XIIe siècle par Saladin, et qui était un des *Kesraïn* ou « deux palais » construits par Gewhèr-el-Kaïd; le nombre des litiges portés devant le cadi est considérable, et cela n'a rien d'étonnant, si l'on considère que les plus petites querelles de famille lui sont soumises; les cas de divorce surtout sont fréquents; ainsi, dans l'année 1871, pour 1952 mariages, il y a eu 552 divorces. Les quatre cinquièmes des rétributions provenant des différentes causes appartiennent au cadi; le dernier cinquième revient au *bach-Kateb* et aux autres scribes placés sous ses ordres.

V. Excursions autour du Caire.

I. LE VIEUX CAIRE OU FOSTÂT.

Le vieux Caire est à 5 kil. du quartier Franc et à 2 kil. 1/2 de l'extrémité S. O. du Caire. On s'y rend soit en prenant, à partir de l'Ezbékyèh, l'avenue de Boulaq qu'on laisse (10 m.) pour suivre à main gauche la rue de Kasr-el-Nil, qui traverse le nouveau quartier Ismaïlyèh, soit en traversant la partie occidentale de la ville, le long du Khalîg, jusqu'à *Bab es-Seï-*

dèh-Zeïneb. C'est un quartier entièrement arabe, avec une quantité de petites mosquées et quelques jolies fontaines arabes. On remarque surtout, près d'un carrefour avec une petite porte en pierre, une petite mosquée entourée d'un charmant groupe d'arbres. On passe ensuite près de la mosquée *Es-Seidèh-Zeïneb* (*V*. p. 326), remarquable par les peintures dont la porte est ornée, puis (30 min. du Mouski) *Bab es-Seïdèh-Zeineb*, au delà de laquelle on longe à dr. le *Khalig* et à g. l'immense champ de décombres qui borde le Caire au S. Ces décombres, qui s'étendent beaucoup plus loin à l'E., dans la direction du Moqattam, appartenaient non-seulement à Fostât, mais aux villes d'*El-Asker* (l'armée) et *El-Kataï* (les fiefs), qui précédèrent, ainsi que Fostât, la fondation du Caire. El-Asker, au S., avait été fondée en l'an 133 de l'hégire (750 ans de J. C.) et avant le déclin de Fostât. El-Katal, au N. d'El-Asker, en 256 de l'hégire (869-870 de J. C.), occupait environ 1 kil. et demi d'étendue en tout sens. La mosquée de Touloun en était le centre, et c'était la capitale nouvelle et splendide des Toulounides. Après bien des vicissitudes, ces quartiers disparurent durant les troubles effroyables du règne de Mostansèr Billah. Kataï fut enfin démoli par ordre du premier vizir de ce prince, Bedre-Gemaly, et les matériaux servirent à construire jusqu'à Bab-Zoeïlèh. L'Imam-Chafey appartenait à ces deux villes. — On atteint (15 min.) la tête de l'*aqueduc* de la citadelle nommée en arabe *Foûm el-Khalig* (bouche du canal). La prise d'eau est établie dans une grande tour hexagonale d'une construction solide. Au centre est une citerne circulaire qui communique avec le Nil par un canal souterrain. Au rez-de-chaussée sont diverses salles servant d'écuries et de greniers à fourrage. Le premier et le deuxième étage servent de chambres où logent les employés et les gardiens; les Français en avaient fait à l'époque de l'expédition d'Égypte un poste militaire et y avaient placé quelques pièces d'artillerie. Cette construction se termine par une plate-forme où sont les sakkyèh ou manèges, mus chacun par deux bœufs qui élèvent l'eau d'une profondeur de 25 mèt. par un chapelet de pots de terre cuite. Au centre de cette plate-forme est un grand bassin ou réservoir hexagone où se déverse l'eau élevée par chaque manège et d'où elle s'écoule dans l'aqueduc. L'aqueduc se dirige vers la cidatelle sur une longueur de 3200 mèt. en zigzag, jusqu'à la porte Bâb el-Karafèh, où, reçue dans un bâtiment semblable à celui de la prise, elle est élevée dans un réservoir à 20 mèt. au-dessus de l'aqueduc. Elle se dirige alors par un aqueduc plus élevé, de 320 mèt. de longueur, jusqu'à un troisième réservoir hexagonal, d'où elle est encore élevée de 20 mèt.; un canal creusé dans la roche calcaire la conduit alors au puits dit de Joseph (*V*. p. 311). Près de la tête de l'aqueduc est un marabout avec un vieux sycomore, à l'ombre duquel s'abritent constamment les chameliers et les âniers; c'est un des groupes pittoresques du Caire. Une avenue ombragée, où se trouvait le palais de Soliman-Pacha (colonel Sèvres), amène enfin (13 min.) au

Vieux Caire. La ville fut fondée par Amrou, le général du khalife Omar, à l'époque même de la conquête de l'Égypte (640 de J. C.). Comme il assiégeait un château appelé *Babylon* (*V*. p. 348, *a*), il avait planté sa tente un peu au N. de la place investie, et il voulut qu'en souvenir de l'événement, la ville, dont il fit commencer la construction sur la place même où il avait campé, fût appelée *Fostât*, mot qui en arabe signifie une tente. Ce fut là aussi qu'il fit élever la mosquée encore existante et qui a gardé son nom. Fostât resta la capitale mu-

sulmane de l'Égypte jusqu'à l'époque de la fondation du Caire, en 969 (V. p. 302, b). C'est depuis lors que Fostât a pris la dénomination assez impropre de vieux Caire, en arabe *Masr el-Atikah;* mais dans ces derniers temps l'usage tend à lui rendre, avec raison, son nom primitif. En 1168, lors de l'irruption des croisés dans la basse Égypte, les Sarrasins livrèrent Fostât aux flammes, dans la crainte qu'elle ne tombât aux mains des chrétiens. A cette époque elle s'étendait au nord jusque vers la mosquée de Touloun, dans ce qui est devenu plus tard la partie méridionale du Caire. L'incendie de 1168, qui dura, dit-on, cinquante-quatre jours sans qu'on pût l'éteindre, fut la ruine définitive de Fostât. Elle ne s'en est pas relevée. Les décombres répandus dans la campagne indiquent seuls son ancienne extension. On estime que la population qu'elle a conservée, et qui se compose principalement de Coptes, peut se monter à 3000 âmes.

Le seul monument de quelque intérêt qu'on y trouve est

La mosquée d'Amrou (*Gâm'a-Amr*), située à l'E. du village, du côté du champ de décombres. Bâtie par Amrou l'an 21 de l'hégire, elle fut la seule mosquée de Fostât pendant tout le temps que dura le règne des quatre premiers Khalifes et celui des Ommiades. Lorsque cette dernière famille fut renversée par les Abbassides, le premier Khalife de cette maison envoya son cousin Abdallah en Égypte, afin de poursuivre les débris des Ommiades; Abdallah venu à Fostât, fonda la mosquée d'El-Asker. Fostât eut alors deux mosquées.

La mosquée d'Amrou, à cause de l'antiquité de son origine, est un des sanctuaires les plus célèbres de l'islamisme; quatre-vingts d'entre les compagnons de Mahomet assistèrent à l'érection de ce temple et à l'établissement de la Kibla ou direction de la Mecque; elle n'avait point encore de mirhab, construction qui ne fut introduite dans les mosquées que par Omar-ben-Abd-el-Aziz; en 53, le peuple s'étant plaint qu'elle était trop petite, on l'élargit; Moawia ordonna de couvrir son sol de nattes; ce fut Mouslema, fils de Mokhlid, gouverneur d'Égypte, qui, le premier, étendit l'enceinte du côté de l'E. et construisit des tourelles sur les quatre coins, pour les muezzins. Abd-el-Aziz, investi du gouvernement de l'Égypte, en démolit une partie et l'élargit du côté de l'O., en l'an 79 de l'hégire; un jet d'eau, le premier introduit dans les mosquées, y fut construit par Aboul-Faradj Iakoub-ben-Kils.

Cette mosquée, la première que les Arabes aient bâtie en Égypte, est le véritable type de la mosquée primitive. Vue extérieurement, c'est une construction presque carrée, surmontée de deux minarets s'élevant l'un vers la partie méridionale de la face O., l'autre à l'angle S. E. Ces deux minarets, à une seule galerie et terminés en pointe, sont d'une grande simplicité.

Nous donnons ici le plan de la mosquée d'Amrou, telle qu'elle était à l'origine, selon la restauration de M. Pascal Coste (*ouvr. cité*, pl. I). Les bâtiments qui bordaient la première cour sont totalement détruits. L'entrée actuelle est au-dessous du minaret du milieu. C'est une porte en forme de trèfle, surmontée d'une petite fenêtre en ogive surbaissée; l'intérieur n'est autre chose qu'une cour découverte de 80 mèt. de côté, entourée de colonnes formant galerie et ayant au milieu une fontaine pour les ablutions, ombragée par un beau palmier. Le côté occidental n'a qu'une simple rangée de colonnes; les côtés N. et S., qui sont en partie écroulés, en avaient chacun trois; le côté oriental, qui est celui du sanctuaire, en a six, et les arcades de chaque rangée sont au nombre de vingt et une

Le nombre total des colonnes n'est pas de moins de deux cent trente en y comprenant celle de la fontaine des ablutions. Elles sont toutes d'un seul morceau et de marbres différents. Les chapiteaux corinthiens et les bases et piédestaux y ont été ajustés comme par hasard, afin de les élever à une hauteur régulière de 5 mèt.; à cette hauteur, et sur chaque chapiteau, sont des dés composés de trois assises en pierre, dans lesquelles sont scellés des tirants en bois, horizontalement placés, qui tiennent l'écartement des voussures en arcades à double courbure. Ces arcades sont en pierre très-bien appareillée, quelques-unes en briques, portant un mur en moellons recouvert d'un enduit en stuc, sur lequel posent les solives du plancher, qui forme en même temps la terrasse des portiques. On remarquera l'arcade aiguë formée de deux courbes. Quoique les matériaux employés dans la construction de cette mosquée, pour la plupart tirés des différents monuments anciens, soient assez disparates, que leur arrangement pèche souvent contre le goût et la symétrie, et qu'en outre, toute la construction soit aujourd'hui dans un grand état de délabrement, l'ensemble présente une véritable grandeur. L'entre-croisement de tous ces arceaux forme comme à la mosquée de Touloun une de ces perspectives enchevêtrées que recherchent les artistes.

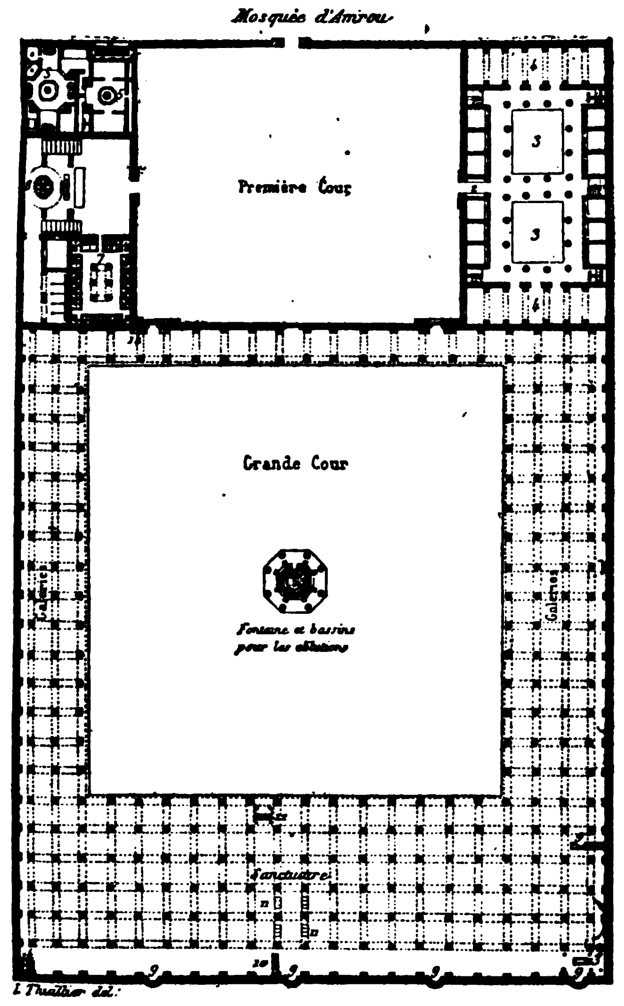
Au centre du sanctuaire est un *mirhab* (9) très-simple, un *menbèr* (10) en bois sculpté, près duquel est la colonne, marquée d'une veine blanche, qui serait l'empreinte de la courbach du khalife Omar, d'après la légende racontée spirituellement par M. du Camp (*le Nil*, p. 60[1]). A l'angle S. E. est le *tombeau d'Amrou*, grand rectangle de pierre surmonté d'un toit triangulaire avec quatre colonnettes carrées aux quatre angles. A l'angle S. O., est une *source* entourée d'une petite margelle au ras du pavé. Elle communique, selon les musulmans, avec le puits Zem-Zem de la Mecque. On montre aussi dans la colonnade du sanctuaire deux *colonnes d'épreuve*[1]. La mosquée est presque abandonnée, à cause de son état de ruine; néanmoins le vice-roi et tout le cortége des croyants y viennent encore implorer le prophète dans quelques occasions solennelles.

Le quartier Copte forme, à l'extrémité de Fostât, une enceinte sépa-

1. « Le khalife Omar était non-seulement commandeur des croyants, mais il avait en outre une grande science de magicien. Un jour qu'il se promenait sous les galeries de la mosquée de la Mecque, il pensa à Amr et regarda du côté du Caire. Il aperçut son lieutenant fort occupé à donner des ordres aux ouvriers qui construisaient sa mosquée, et qui venaient de dresser une colonne auprès du Kébla. Omar reconnut que cette colonne était mal taillée dans un mauvais arbre, mal assise.... Il se tourna alors vers un des piliers qui l'entouraient et lui ordonna de se rendre au Caire sans délai, et de prendre la place de la colonne défectueuse. Le pilier oscilla légèrement et reprit son immobilité. Omar, étonné, le poussa violemment avec la paume de sa main en réitérant son ordre; le pilier trembla comme pris de vertige, tourna sur lui-même, mais n'obéit pas; Omar, furieux, le frappa de son courbach, en s'écriant cette fois: « Au nom de Dieu clément « et miséricordieux, va! — Pourquoi « avais-tu oublié d'invoquer Dieu? » répondit le pilier en prenant son vol et venant tout à coup se placer naturellement devant le Kébla. La dépression et la veine cinglée qu'on y voit encore sont la trace de la main et du coup de fouet du khalife. »

1. Les *colonnes d'épreuve* que l'on retrouve dans plusieurs édifices musulmans, notamment à la mosquée d'El-Aksa à Jérusalem, sont des colonnes accouplées, laissant entre elles un espace étroit à travers lequel l'homme vertueux et loyal peut seul passer facilement: le menteur ou le vicieux ne peuvent jamais le traverser. On voit que les anciens musulmans avaient une triste idée de la moralité des gens obèses.

rée appelée *Kasr-ech-Chemmâ*, ou plus communément *Deïr-en-Nasârah*, la maison des chrétiens ; il est entouré de hautes murailles et fermé de portes.



Les murailles sont de construction romaine ; l'enceinte a dû être celle de la forteresse de Babylone. Cette forteresse paraît avoir été, à l'origine,

la résidence assignée par Ramsès II à des prisonniers assyriens, qui lui donnèrent le nom de leur patrie. Ce nom se retrouve aujourd'hui dans celui d'un couvent voisin : *Deïr-Babylon*. Dans la portion S., une porte d'ordre dorique, flanquée de deux tours rondes et surmontée d'un fronton avec une inscription illisible, est murée et entourée jusqu'au cintre. Une des deux tours (celle de l'O.) a, dans une chambre supérieure, de curieuses sculptures sur bois du temps de Dioclétien. L'*église copte* est dédiée à la vierge Marie (*Siti Mariam*); on y montre avec grande vénération une chapelle souterraine où la tradition rapporte que la vierge Marie se retira pendant quelques jours lors de sa fuite en Égypte. L'église, en forme de basilique, est à trois nefs, formées par deux rangs de colonnes; noire, sale, mal entretenue, elle produit une fâcheuse impression; des croix coptes forment le seul ornement des murs, dans lesquels sont pratiquées des niches. Un enfoncement dans la paroi S. contient les fonts baptismaux.

Parmi les constructions contenues dans l'intérieur de l'ancienne enceinte, se trouvent une *synagogue* et le *couvent grec de Saint-Georges*, qui conserve dans sa cour un fragment bien conservé du mur romain ; à l'extérieur et du côté du S. sont trois cloîtres parmi lesquels le Deïr-Babylon, et au N. ceux d'Abou-Siphûm et de Saint-Ména, dont le nom rappelle celui de Ménès le premier roi égyptien. Tous ces couvents possèdent des châsses et des sculptures intéressantes.

Le *port du vieux Caire* présente une grande animation. Le Nil s'y montre dans toute sa majesté, et l'œil peut suivre son cours assez loin vers le S.; sur l'autre rive on aperçoit Gizèh et les beaux bois de palmiers qui couvrent la plaine des Pyramides. A chaque instant, de gros bateaux transportent d'une rive à l'autre hommes, femmes, enfants, ânes et chameaux. L'embarquement des animaux est un spectacle amusant : le chameau fait entendre un grognement maussade et enjambe maladroitement le bord du bateau, que l'âne franchit au contraire avec légèreté; ce passage des animaux a toutefois diminué beaucoup depuis la construction du pont de Kasr el-Nil.

Pour une piastre, on se fera passer dans

L'île de Raoudah (*Gézirat el-Raoudah*), qui s'étend en face du vieux Caire. A la pointe S. se trouve le **Nilomètre**, en arabe *Mékyâs* (mesure), destiné, comme son nom l'indique, à mesurer les crues du fleuve.

Avant que les Arabes fissent la conquête du pays, le Nilomètre était placé au bourg de Halouân, vis-à-vis de Memphis. L'an 96 de l'hégire (715), Oçama, gouverneur de l'Égypte, écrivit au khalife Soleïman Abd-el-Mélek que le mékyas d'Halouân avait été renversé. Le khalife lui commanda d'en élever un autre dans l'île située entre Fostât et Gizèh. Il fut obéi. La colonne que l'on voit aujourd'hui doit être celle qui a été élevée du temps de Soleïman, bien que plus d'une fois on ait été obligé de la réparer ou de la relever. L'an 199 de l'hégire (815 de J. C.), le khalife abbasside El-Mamoun fit reconstruire l'édifice. Plusieurs des inscriptions sont de cette époque. En 233 de l'hégire (848 J. C.), le mékyas fut encore réparé, ainsi que l'attestent plusieurs inscriptions. Ayant été renversé cent quarante-neuf ans après sa fondation (245 de l'hégire, 859 de J. C.), il fut rétabli à la même place par ordre du khalife abbasside el-Motawâkil, et reçut le nom de nouveau Mékyas; ce même khalife ôta aux chrétiens la charge qui leur était réservée jusqu'alors de mesurer la crue du Nil et la donna en privilége héréditaire à la famille d'Abou-Raddat. Le Nilomètre, encore réparé par le khalife Mostanser-Billah, en 485 de l'hé-

gire, 1092 de J. C.), resta dans le même état jusqu'à l'expédition française d'Égypte ; il était alors couvert d'un dôme qui fut détruit pendant un combat livré contre les mamelouks qui s'y étaient retranchés.

Le Nilomètre actuel est un bassin carré ou puits au fond duquel l'eau du Nil arrive par des canaux. Une cour carrée, bordée d'un parapet, entoure l'ouverture du puits. Les murs sont intérieurement ornés de niches avec des colonnes supportant des arcades ogivales, ainsi que des bandeaux ornés et des inscriptions. Le puits est divisé par un large palier en deux étages inégaux, l'étage inférieur étant le plus étroit. On y descend par un escalier qui s'enfonce sous le niveau de l'eau à l'étiage, jusqu'au fond, bâti en maçonnerie.

L'échelle est une colonne octogone, placée sur une base au centre du puits; elle porte des degrés ou *coudées* surmontés d'inscriptions. La commission française de l'expédition d'Égypte a constaté que ces coudées étaient au nombre de 16, mais un des savants de l'expédition, Marcel, et tout récemment un astronome égyptien, Mahmoud-Bey, à qui nous empruntons ce détail, a pu lire distinctement gravé en caractères arabes au-dessus de la dernière coudée d'en haut, le nombre dix-sept. Mahmoud-Bey en conclut que la première coudée doit occuper la base de la colonne, de sorte que le zéro de l'échelle doit correspondre à peu près au plan maçonné du fond du puits. (V. Mahmoud-Bey, *le Système métrique actuel d'Égypte*, etc.)

Les coudées sont gravées alternativement sur les pans de la colonne. Les dix coudées supérieures sont divisées en six parties égales, se subdivisant à leur tour chacune en quatre parties appelées *kiratt;* la coudée a ainsi 24 kiratt. La longueur de la coudée étant, d'après Mahmoud-Bey (V. p. 177), de 0 mèt. 540, celle des dix-sept coudées de toute l'échelle sera par conséquent de 9 mèt. 187 ; « or, dit Mahmoud-Bey, l'altitude ou la cote de l'extrémité supérieure de la dix-septième coudée étant de 17 m. 833 au-dessus de la surface moyenne des eaux de la Méditerranée, la cote du zéro de l'échelle nilométrique est de 8 mèt. 646 au-dessus de la surface moyenne des eaux de la Méditerranée. »

Quand la hauteur de la crue atteint, sur l'échelle nilométrique, 15 coudées et 16 kiratt, qui correspond à la cote 17 mèt. 106, on proclame le *Wafa*, c'est-à-dire la formation de la crue nécessaire pour l'arrosage de tout le pays, et l'on célèbre la fête du Nil ou du Khalig.

Les eaux de l'étiage sont en moyenne à 7 coudées de l'échelle; le maximum de la crue ordinaire est à 21 coudées de l'échelle allongée : il en résulte que la crue effective du Nil est de 14 coudées ou d'environ 7 mèt. 566 vis-à-vis du Caire. Si l'on ajoute aux 8 mèt. 646 de la cote du zéro de l'échelle au-dessus du niveau de la Méditerranée, les 7 coudées de l'étiage moyen et les 14 coudées de la hauteur maximum ordinaire de la crue, valant ensemble 11 mèt. 34, on arrive à une hauteur d'environ 20 m. pour la hauteur de la crue maximum ordinaire; or, ce nombre dépasse de 1 mèt. seulement l'altitude du terrain de culture de l'île de Raoudah, qui marque la limite à partir de laquelle tout le sol de l'Égypte peut être arrosé, sans le secours des canaux. Mais le réseau de canaux établi en Égypte permet d'arroser ce pays, à 15 coudées de l'échelle nilométrique, soit à 8 coudées (5 mèt. 32) de crue effective, représentant une hauteur totale de 17 mèt. 346 (Mahmoud-Bey, ouvrage cité, p. 26). (*V.* sur les crues du Nil, ci-dessus, p. 42).

L'île de Raoudah était autrefois liée à la rive occidentale par un pont de bateaux qui n'existe plus depuis longtemps. La partie N. était occu-

pée par de beaux jardins plantés vers 1834 par Ibrahim-Pacha, mais qui ont beaucoup perdu depuis la mort de ce prince. Ils sont aujourd'hui presque abandonnés.

On revient du vieux Caire vers la tête de l'aqueduc et vers le Khalîg, qu'on passe sur un pont, près de son point de départ. A 10 min. du pont, on trouve à gauche le

Kasr el-Aîn (palais de la source), où fut originairement installée une des écoles gratuites créées par Méhémet-Ali, et qui est devenue depuis une école de médecine avec un hôpital consacré surtout aux militaires. L'école est sous la direction de M. le Dr Gaillardot, médecin sanitaire de France, qui s'efforce d'y développer les méthodes européennes, introduites par le fondateur de l'école, notre compatriote Clot-Bey, et continuées par ses successeurs Perron, Burguières-Bey, Mohammed-Ali-Bey.

Cette école de médecine n'a pas pour but de fournir des docteurs et des médecins de 1re catégorie pour l'enseignement; son rôle est plus modeste : elle délivre seulement des certificats de capacité à de jeunes médecins (espèces d'officiers de santé), destinés au service de l'armée et au service des délégations sanitaires des provinces dont nous avons indiqué l'organisation en parlant de l'intendance générale sanitaire d'Alexandrie (V. p. 264). Les élèves les plus distingués sont envoyés aux frais du gouvernement dans les grandes facultés de l'Europe pour recommencer un cours complet d'études et recevoir le grade de docteur. Ce sont ces derniers qui deviennent plus tard, à leur retour en Égypte, chefs de service et professeurs à l'école de Kasr el-Aîn.

On conçoit qu'avec cette destination l'installation de l'École soit encore modeste. Les collections d'histoire naturelle, le laboratoire de physique et de chimie sont cependant assez bien pourvus; les salles consacrées à l'étude de l'anatomie, de la médecine opératoire laissent plus à désirer. Dans le grand amphithéâtre sont inscrits, à côté du nom de Clot-Bey, ceux des principaux fondateurs et professeurs de l'École.

Tous les cours se font en arabe, à l'exception du cours de chimie inorganique, professé par notre distingué compatriote, M. Gastinel-Bey.

L'École se compose de l'école de médecine, de celle de pharmacie, de celle des sages-femmes et d'une division destinée à former les infirmiers. Les élèves sont pour la plupart reçus gratuitement : entre autres, 3 chrétiens, dont 25 sont syriens. A la fin de leurs études, ils sont libres de retourner chez eux ou d'entrer dans les services civils. A la fin de l'année 1875, il y avait 195 élèves, presque tous internes. En 1876, on en comptait 173 avec 32 élèves sages-femmes. Les nécessités du service militaire ont été le motif principal de cette diminution temporaire. Sur ces 173 élèves, il y en avait 138 pour la médecine, 21 pour la pharmacie et 21 élèves infirmiers.

Les cours comprennent : la chimie inorganique et organique, la physique, l'histoire naturelle, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la pathologie interne et externe, avec les cliniques correspondantes, l'hygiène, la matière médicale et la thérapeutique, la médecine légale et la médecine opératoire.

Les spécialités comprennent : outre le cours d'accouchement, les cliniques des maladies de la peau, d'ophthalmologie, etc.

En tout, 17 professeurs, sans compter les professeurs de langues et deux professeurs sages-femmes. Tous ces professeurs, excepté les Dr Gaillardot et Gastinel-Bey, sont arabes, mais docteurs des facultés de Paris, Vienne, Berlin, Munich. Ils écrivent tous le français et s'occupent à traduire en arabe les meil-

leurs traités scientifiques de notre époque[1].

L'*hôpital général* de Kasr el-Aïn est, à certains égards, plus remarquable que l'École. C'est un vaste édifice carré à 2 et 3 étages, avec une grande cour intérieure, qui reçoit le chiffre réglementaire de 600 malades, mais pourrait facilement en contenir le double. Peu d'établissements sont mieux entendus au point de vue de l'hygiène; les salles sont vastes, élevées et ne renferment relativement qu'un petit nombre de lits sans rideaux, de sorte que rien ne gêne la circulation de l'air. L'aération se fait, du reste, non-seulement par les portes et les fenêtres qui, grâce au climat, peuvent rester presque constamment ouvertes, mais aussi par de grandes ouvertures circulaires pratiquées dans les planchers, qui permettent aux différents étages de communiquer les uns avec les autres. On voit les avantages qu'une pareille ventilation présente, comparée au système de clôture d'un trop grand nombre d'hôpitaux européens. Aussi l'hygiène de Kasr el-Aïn est-elle excellente, les maladies infectieuses y sont rares et les opérés notamment y guérissent dans une large proportion.

Des divisions spéciales de l'hôpital sont affectées au service des femmes en couche, aux femmes malades et même aux enfants trouvés qui, confiés pour l'ordinaire à des nourrices de la ville, sont reçus à Kasr el-Aïn lorsqu'ils tombent malades. Quant aux aliénés, ils n'y sont jamais admis; ils ont un établissement spécial à Boulaq, qui a remplacé l'ancien Moristan de Qalaoûn (*V.* p. 324, *b*); il dépend de la direction de l'hôpital de Kasr el-Aïn, mais il faut avouer que son état intérieur est encore déplorable.

1. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. le Dr Gaillardot, directeur de l'École et médecin sanitaire de France, qui nous a fourni d'ailleurs bien des notes précieuses pour la rédaction de cet ouvrage.

A côté de Kasr el-Aïn est le bâtiment appelé

Collége des Derviches, établissement central de ces corporations religieuses répandues dans tout le monde musulman (*V.* p. 151) et qui se partagent en un grand nombre de sectes.

Après avoir passé le Kasr el-Ali et le palais de la mère du khédive, on arrive aux **Jardins et Palais d'Ibrahim-Pacha**; ils bordaient autrefois le Nil sur une longueur de près de 3 kil. entre le Kasr el-Aïn et Boulaq. Le terrain qui s'étend de là jusqu'à l'enceinte occidentale du Caire, autrefois occupé par d'énormes amas de décombres et d'immondices apportés de la ville depuis des siècles, avait été déblayé, nivelé et couvert de belles plantations. C'était un des travaux qui, depuis le règne de Méhémet-Ali, avait le plus contribué à l'embellissement, ainsi qu'à l'assainissement du pourtour de la ville. Des massifs de superbes dattiers, de sycomores, d'acacias, etc., se dressaient au milieu de belles prairies, où le promeneur trouvait de frais ombrages en toute saison. C'était la campagne, presque la forêt à la porte même de la ville. Malheureusement ces plantations ont été détruites; on a cru devoir les sacrifier pour édifier le quartier Ismaïlyèh avec ses villas à l'européenne et ses grandes avenues. Sans blâmer tout ce qui a été fait de ce côté, nous croyons qu'on aurait pu être plus ménager des anciens arbres, moins amoureux des lignes droites, et surtout chercher ailleurs un supplément d'emplacements. On laisse à gauche le *Kasr-el-Doubarah*, nouveau palais du khédive, puis le palais et la caserne de Kasr-el-Nil, et l'on arrive à un *rond-point* où aboutissent plusieurs grandes rues; on prend la rue du Kasr-el-Nil, qui rejoint l'avenue de Boulaq, et tournant à droite, on atteint

en 10 min. l'Ezbékyèh; on peut aussi prendre, à partir du *rond-point*, la rue qui se dirige au N. E., vers l'*Hippodrome ;* grand bâtiment ovale, à ciel ouvert, qui a été construit en 1871, sur le modèle de l'ancien hippodrome de Paris; il peut contenir 8000 personnes : des troupes équestres et des pantomimes y donnent des représentations semblables à celles de tous les Franconis de l'Europe. Après avoir passé l'Hippodrome, on prend à gauche la petite rue sur laquelle se trouve l'*Église luthérienne*, et l'on arrive à l'avenue parallèle à celle de Boulaq, qui débouche sur l'Ezbékyèh, à dr. du New-Hôtel.

II. BOULAQ. EMBABÈH.

On se rend à Boulâq par une large avenue qui se détache à l'O. de l'Ezbékyèh, et dont l'embellissement est dû à Méhémet-Ali. Elle est constamment animée par un mouvement de promeneurs, de gens affairés, de portefaix, d'ânes, de chameaux et de voitures. A g., vers le S., les terrains se continuent avec le quartier Ismaïlyèh; à dr., au N., s'étendent encore de vastes terrains couverts de décombres et d'eaux croupissantes : c'est cette région qu'il aurait surtout été utile d'aplanir, de percer d'avenues nouvelles et de couvrir de bâtisses européennes; on n'aurait rien eu à y regretter.

Boulaq est situé sur la rive dr. du Nil, à 2 kil. à l'O. de l'entrée du Caire et à 5 kil. 1/2 au N. de Fostât. C'est un des deux ports du Caire. C'est là que s'arrêtent toutes les barques qui remontent le Nil depuis Alexandrie ou le Delta, de même que celles qui descendent de la haute Égypte.

Le port de Boulaq offre de l'animation, mais le fleuve, resserré par l'île basse appelée *Géziret-Boulaq* ou *Géziret el-Koratyèh*, ne présente pas un aspect aussi majestueux qu'au Vieux Caire. Il faut remonter jusqu'à la partie N. du bourg pour voir l fleuve dans toute sa largeur. O aperçoit en face, derrière la poin septentrionale de l'île, Embabè (lieu où s'est livrée la célèbre b taille des Pyramides, *V.* p. 301). Bou laq renferme de 4 à 5000 hab. C'e un village pittoresque, avec quelque mosquées, mais sans édifices remar quables, sans en excepter le pala élevé par Ismaïl-Pacha, fils de Méh met-Ali, grand édifice qui a chang plusieurs fois de destination; Boula possède une imprimerie fondée pa Méhémet-Ali en 1822, d'où sont sor tis déjà un très-grand nombre de volumes en turc et en arabe, dont beaucoup sont des traductions d'ouvrages européens. Il y a d[illegible] environs beaucoup de jar[illegible] et de maisons de plaisance. On pourra encore visiter à Boulaq l'usine hydraulique de M. Cordier, le magnifique établissement Darblay qui alimente les boulangeries de l'Égypte, l'usine à gaz, l'arsenal de bateaux à vapeur de la compagnie Azizyèh, la fonderie, la manufacture d'armes, l'école des arts et métiers, et surtout les ateliers de précision où l'on fabrique les instruments de topographie et d'arpentage. Boulaq possède encore : une papeterie nouvellement établie, qui est remarquable en ce qu'elle utilise les chiffons, le coton, le lin, l'alpha et la canne à sucre, un hôpital pour les aliénés et deux églises, l'une aux Catholiques Latins et l'autre aux Grecs-Unis.

Musée de Boulaq.

On peut se rendre du quartier européen du Caire au musée de Boulaq en moins d'une demi-heure; le trajet en voiture ne demande pas plus d'un quart d'heure. Le musée est situé dans une rue latérale, à dr., en arrivant par l'avenue de Boulaq.

Le musée est ouvert tous les jours, le vendredi excepté, de 8 h. et demie du matin à 5 h. du soir. Il n'est besoin d'aucune permission pour copier les monuments exposés dans le musée.

Ce qui intéressera surtout le voyageur à Boulaq et réclamera son attention, c'est le remarquable musée d'antiquités égyptiennes formé par les soins de M. Mariette-Bey, et qui se compose presque uniquement des monuments mis au jour par les fouilles de ce courageux savant. Ce musée, selon les intentions de son fondateur, a été organisé pour servir à l'étude pratique de l'égyptologie, et on y a réuni tous les fragments trouvés qui ont paru toucher par un côté quelconque aux intérêts de la science; nous nous plaisons à reconnaître que M. Mariette-Bey a rencontré dans S. A. le khédive un prince admirablement disposé à seconder ses vues et à faciliter ses recherches. Il est vrai que les galeries où sont conservées aujourd'hui les précieuses collections sont insuffisantes à les contenir toutes; de plus, elles sont établies trop près du Nil, et il est à craindre que le courant, qui est fort en cet endroit, n'ébranle les fondements du modeste édifice qui les renferme. Heureusement la construction d'un musée monumental qui doit s'élever dans l'île de Gézîrèh, située en face de Boulaq, a été décrétée depuis quelque temps déjà par S. A. Ismaïl-Pacha; et nous aimons à penser que cette sage résolution ne tardera pas à être mise à exécution. Le prince éclairé qui gouverne l'Égypte, après avoir, par sa munificence, aidé les savants explorateurs à faire sortir du sol tant de précieux monuments, voudra donner à ces monuments un asile digne d'eux et de la civilisation qu'ils représentent. Parmi toutes les œuvres de son règne, aucune ne sera plus glorieuse et ne recommandera davantage son nom à ses successeurs et à la postérité.

Une partie seulement des monuments découverts par M. Mariette ont trouvé place dans les galeries du musée; quant aux autres, on a dû les conserver dans des magasins ou les laisser sur place jusqu'au moment où ils pourront être transportés au nouveau musée.

Nous diviserons en deux parties notre description du musée de Boulaq. Dans la première, nous donnerons un aperçu général de la nature et de la provenance des monuments en présence desquels le visiteur va se trouver. La seconde sera réservée à une description particulière de ceux des monuments conservés dans la collection du musée qui méritent une mention spéciale.

I. — Aperçu général des monuments conservés dans le musée de Boulaq.

L'inventaire général des monuments compris dans la collection du musée de Boulaq comprend principalement :

Des statues (statuettes, figurines).
Des stèles.
Des amulettes.
Des sarcophages (cercueils, cartonnages, momies).
Des objets du culte.

Voici quelques notions générales destinées à faire connaître au visiteur d'où ces objets proviennent, en quelles circonstances ils ont été trouvés, les usages auxquels ils ont été primitivement destinés.

Statues. — Il y a des statues de *dieux*, des statues de *rois*, des statues de *particuliers*.

Quand les statues de *divinités* sont de grandes dimensions, elles proviennent des temples et portent ou doivent porter les cartouches du roi, qui les a consacrées comme un monument de sa piété envers le personnage divin dont elles sont l'image (nos 579, 580, 867, 868 du catalogue); plus rarement elles proviennent des tombeaux (nos 385, 386, 387). Quand elles sont de petites dimensions (statuettes, figurines), elles ont pour origine les fouilles faites, soit dans les tombeaux où elles accompagnent les momies (*V.* salle du Centre, cage A), soit dans les fondements de certains temples qu'elles

avaient pour mission de sanctifier (nos 105 et suivants, 689).

Les *statues de rois* sont en général le produit des fouilles exécutées dans les temples Les rois mettaient leurs propres statues dans les temples en souvenir des constructions qu'ils y avaient élevées, des agrandissements qu'ils avaient ordonnés, ou bien encore, comme des monuments commémoratifs des fondations pieuses par lesquelles ils avaient assuré l'exercice du culte. Les statues représentant des rois et trouvées dans les temples sont nombreuses (*V.* nos 1, 2, 5, 20, 21, 558, 866, 1006, 1007, 1008, 1009, etc.). Il est bien rare qu'on en trouve dans les tombeaux.

Les *statues de particuliers*, comme les statues de rois, sont recueillies soit dans les temples, soit dans les tombeaux. Les particuliers partageaient en effet avec les rois le droit assez peu déterminé jusqu'ici, de faire déposer leurs propres images dans les temples (nos 31, 32, 33), probablement en souvenir de quelque service rendu par eux au pays ou de l'illustration qu'ils avaient acquise. Bien plus souvent les statues de particuliers sont recueillies dans les tombeaux, et leur destination s'explique par le lieu même où elles sont trouvées. Elles jouent alors le rôle de pénates, et sont destinées à recevoir les hommages et les prières des survivants. Il est toute une classe de statues de particuliers que nous ne devons pas passer sous silence : ce sont celles qu'on appelle des statuettes funéraires, et qu'on recueille quelquefois au nombre de plusieurs centaines, à côté des momies. Elles représentent alors le défunt lui-même (nos 399, 401 et suivants).

Stèles. — Les *stèles* sont ces dalles plates, quelquefois rectangulaires, plus souvent arrondies par le haut, dont tous les musées, et particulièrement le musée de Boulaq, sont si riches. Elles sont couvertes sur la face principale (rarement sur la face postérieure et les tranches) de tableaux entremêlés de textes plus ou moins serrés en écriture hiéroglyphique.

Les stèles appartiennent à deux types.

Les stèles du premier type sont des documents d'un caractère plus ou moins officiel qu'on déposait dans les temples, sur les murs d'enceinte des villes, dans les nécropoles. Un décret émanant de l'autorité du roi ou des prêtres, un récit dont on veut conserver le texte, une composition poétique qu'on désire transmettre à la postérité, y sont gravés (nos 63, 817 et suivants, 1013, 1014). Ces stèles du premier type sont des documents d'où le culte des morts est banni. On les a déposées à la place qu'elles ont quittée pour venir au musée de Boulaq, comme des espèces d'affiches monumentales destinées à être lues de tous les passants.

Les stèles du deuxième type sont les stèles funéraires, c'est-à-dire des épitaphes ou des pierres tumulaires. Le musée de Boulaq en possède par centaines. Le sens général de la composition est presque toujours le même : au premier registre, le défunt, assisté de ses parents, comparaît devant les dieux de l'enfer égyptien, et leur fait ses offrandes en pains, en fleurs, en liquides, en végétaux; aux registres inférieurs, ce sont les parents qui à leur tour se présentent devant le défunt et lui adressent à la fois leurs prières et leurs offrandes. Suit une courte invocation aux dieux, que le défunt est censé prononcer.

Parmi les stèles de l'Ancien Empire, lesquelles sont quadrangulaires, le plus souvent colossales, taillées en forme de façade d'édifice, à rainures prismatiques (*V.* p. 85), nous noterons les suivantes : nos 38, 39, 40, 41, 42. Les stèles du Moyen Empire sont rudes; elles ont conservé la forme quadrangulaire, dépouillée des ornements à rainures prismatiques (nos

4, 805). Dans les stèles de la XIIe dynastie, dont quelques-unes sont arrondies par le haut, le défunt est représenté au milieu des siens et assistant aux offrandes par lesquelles ses mânes sont honorés (n°s 44, 45, 46, 47, 49, 50). Sous la XIIIe dynastie, les stèles deviennent confuses, hérissées de noms propres. La famille envahit de plus en plus le champ du monument, et, en général, ses divers membres sont représentés, à dr. et à g. de la stèle, alignés sur deux lignes verticales. Du reste, sur tous ces monuments, on ne remarque aucune représentation de divinités. Sous le Nouvel Empire, les stèles sont, en général, disposées de la manière suivante : le premier registre est tout entier religieux; certains dieux, principalement Osiris, en occupent la partie principale. Devant eux, le défunt debout, suivi de sa femme et de quelques personnes choisies de sa famille, est dans une des postures de l'adoration. A ses pieds est une table chargée des offrandes habituelles qu'il présente à Osiris. Le second registre nous montre, comme dans les stèles de l'Ancien Empire, le défunt assis devant la table des offrandes et recevant l'hommage de ses parents debout ou agenouillés devant lui. Un dernier registre contient la formule des prières (*V.* n°s 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 76, etc.).

Amulettes. — La croyance aux esprits, aux talismans, aux influences magiques, a été très-répandue chez les Egyptiens. Osiris, principe du bien, avait été vaincu et l'était encore tous les jours, par Typhon, principe du mal. De là mille pratiques superstitieuses pour aider Osiris dans sa lutte, et empêcher son éternel ennemi de l'approcher et de le trahir. Ainsi s'explique la présence de ces innombrables amulettes de toutes matières et de toutes formes qu'on trouve dans les tombeaux et dans l'intérieur des momies. Ils avaient pour objet de terrifier Typhon par leur sainteté et de le forcer à fuir. Le musée de Boulaq est très-riche en monuments de ce genre. Le visiteur étudiera particulièrement les vitrines L, M, N, O de la salle du Centre.

Sarcophages. — A cette série appartiennent les gros sarcophages de pierre, rectangulaires, à couvercle plat ou arrondi par le sommet (n°s 6, 7, 8, 9, 12, 13, 970, 971, 972, etc.), les cercueils à visage humain de pierre ou de bois (n°s 10, 11, 80, 81, 82, 84, 85, 728, 730, 732, 733, etc.), les cartonnages cousus par derrière et ayant contenu la momie (n°s 729, 736, etc.), les masques de momies, les découpures et en général tout ce qui sert directement à l'habillement du mort après la momification. Ce sujet est si complexe, il embrasse des variétés si nombreuses, qu'il serait impossible de le traiter ici complétement. Nous nous contenterons de quelques renseignements généraux.

Sous l'*Ancien Empire*, le sarcophage, rectangulaire, sans chevet arrondi, taillé dans une sorte de basalte noir, dans le granit rose ou dans le calcaire, est, en général, dépourvu d'ornements. Les inscriptions ne sont que le nom et les titres du défunt; le couvercle est plat comme une dalle ou voûté par-dessus avec quatre oreillettes carrées aux angles; on y gravait, par exception, la formule des cérémonies à accomplir à certains anniversaires (*V.* n°s 6 et 7). Un cercueil de bois, à face humaine, composé de plusieurs pièces assemblées à l'aide de chevilles aussi en bois, est placé dans l'intérieur du sarcophage. Ces cercueils n'ont pas de peintures. Sur le devant de la poitrine, on lit cependant quelquefois la formule : *O toi, N..., enfant du Ciel, né de la déesse Nout.*

Sous le *Moyen Empire*, on trouve dans des caveaux d'une exécution médiocre, des objets dignes d'attention; ce sont des chaises, des tables, des tabourets, de grands coffres, des va-

ses pleins de cendres, des paniers qui ont conservé jusqu'à nous le blé, les raisins, les grenades, les doum, que la piété des parents y avait enfermés (*V.* salle de l'Est, armoire AN).

Les cercueils sont en bois, rectangulaires, à couvercle plat; ils sont décorés de peintures vives et discordantes, ornés de fleurs de lotus; on y mêle des dessins de sandales, de vases, d'armes, d'objets d'offrandes; le plus souvent les sarcophages de cette époque sont d'une rudesse qui étonne. D'autres cercueils sont à visage humain, aux contours rudes, aux couleurs éclatantes; ces visages sont peints en jaune, en blanc et quelquefois en noir; sur la poitrine, au-dessous d'un large collier qui descend des épaules, sont figurés l'uræus et le vautour, symboles de la souveraineté sur la haute et la basse Égypte; sous les pieds, Isis et Nephthys sont représentées à genoux, dans l'attitude du deuil. De longues ailes, vivement accusées, semblent se rabattre sur le cercueil, qu'elles couvrent tout entier, ce qui a fait donner à ces momies, par les Arabes, le nom de *richi*, c'est-à-dire, à plumes. (*V.* ci-après, le sarcophage de la reine Aah-Hotep, salle des Bijoux, à dr. en entrant. La reine Aah-Hotep était contemporaine d'Amosis).

Les momies de la XI[e] dynastie, jaunes, cassantes, ne sont remarquables que par la quantité d'objets de toute sorte : paniers, outils de bronze, miroirs, arcs, flèches, poignards, sabres, vases à poudre d'antimoine, qu'on trouve avec elles en ouvrant le cercueil dans lequel elles sont enfermées (*V.* salle de l'Est, armoire AM, n° 791). On remarquera parmi ces objets les flèches qui n'ont pour pointe qu'un os aigu ou une arête de poisson. Les sabres sont en bois, courts, petits; des bâtons tordus, longs et minces, excepté à l'extrémité où ils sont façonnés presque en boule, servaient pour la chasse aux oiseaux aquatiques. Lancés avec force, ils partent en tournoyant et portent aussi loin que juste (*V.* aussi armoire AN).

Sous les XII[e] et XIII[e] dynasties, les cercueils *richi* ont disparu, mais la mode des beaux sarcophages ornés de rainures prismatiques s'est maintenue. Les momies sont noires; la peau, quoique flexible encore, est desséchée; l'emmaillottage proprement dit ne se rencontre qu'en de rares occasions. Des scarabées, des amulettes divers, quelques figurines de divinités (surtout de Bast), commencent à se montrer dans la partie de la nécropole d'Abydos consacrée aux sépultures de la XIII[e] dynastie. Sous la XVII[e] dynastie, à Thèbes, on retrouve les cercueils *richi* avec les mauvaises momies; quelques cercueils de princes, outre l'ornement traditionnel des ailes, sont dorés des pieds à la tête.

Sous le Nouvel Empire, à Memphis, sous la XVIII[e] dynastie, les sarcophages sont en granit, de forme massive et taillés en caisse de momie; les mains, engagées dans les langes, ne sont pas même indiquées par un renflement de la pierre; peu d'ornements; une légende verticale court de la poitrine aux pieds, et six autres qui se prolongent jusque sur la cuve coupent la première à angle droit. Sous la XIX[e] et la XX[e] dynastie, le défunt est couché sur la tombe; son menton est orné d'une barbe épaisse et carrée; ses mains sont libres et tiennent divers emblèmes (*tat*, croix ansée et nœud de ceinture). Un tablier couvre le devant du corps et laisse paraître les pieds qui sont nus. Sur la cuve se montrent, dans des tableaux symétriquement disposés, les images des quatre génies des morts et de quelques divinités funèbres. Pendant cette même période, Thèbes emploie des cercueils de bois, peints intérieurement et extérieurement en noir; le masque de ces caisses est rouge vif ou bien doré; les yeux,

dont l'enveloppe est en pâte bleue, sont rapportés; sur la poitrine, est un grand vautour, les ailes étendues; les légendes sont tracées en jaune. A ces cercueils peints en noir succèdent, sous la XIXe dynastie, des caisses couvertes d'un vernis jaunâtre sur lesquelles sont peintes des représentations en toutes couleurs. La profusion des ornements sur les caisses de ce genre est extrême. Aucun texte un peu long n'y est cependant encore écrit. Le plus souvent l'aspect extérieur du monument est celui d'une momie en gaîne. Quelquefois, comme à Thèbes, le mort est représenté couché sur la tombe; les mains sont alors croisées sur la poitrine et sortent des langes; des boucles ornent les oreilles des femmes; le même tablier, arrangé en plis serrés, couvre les jambes. L'intérieur du cercueil n'est pas moins riche d'ornements; de grandes figures de divinités et de génies peintes en couleurs vives en forment le sujet principal. Quant aux momies de cette période, à Memphis, elles sont noires et desséchées, la cavité de la poitrine est remplie d'amulettes (*amandes* en cornaline, *grenouilles* en feldspath vert, *colonnettes* vertes, quelques *tat* de porcelaine, gros *scarabées* de pierre dure sur le plat desquels se lit une formule extraite du Rituel). Les momies de Thèbes sont jaunes et un peu luisantes, les ongles des pieds et des mains sont teints en *hennèh;* les membres ont conservé une flexibilité remarquable et se plient sans se briser. Sur les meilleures d'entre elles, le doigt s'enfonce encore dans la chair (Mariette, *Notice sur le musée de Boulaq*, p. 51). Entre la XXIIe et la XXIVe dynastie, Thèbes offre des cercueils soignés, éclatants de peintures; cercueils à fond noir, au masque rouge, à la coiffure surchargée d'ornements bariolés, aux momies ornées d'une sorte de bretelles marquées aux cartouches du roi; cercueils à fond blanc, autour desquels court une légende en hiéroglyphes de toutes couleurs. Le devant du couvercle est divisé horizontalement en tableaux où alternent les représentations et les textes tracés en hiéroglyphes verdâtres. La momie elle-même est hermétiquement enfermée dans un cartonnage cousu par derrière et peint de couleurs tranchantes (n°s 728, 730, 731). Sur la fin de la XXVe dynastie, arrivent les momies placées dans de triples et quadruples enveloppes. La première de ces enveloppes est encore un cartonnage; la dernière est un sarcophage à oreillettes carrées, dont le fond est blanc ou couleur de bois; de grandes figures ornent la cuve (n°s 734 et 745 à 752). A partir de la XXVIe dynastie, Thèbes, en pleine décadence, n'offre plus de monuments de ce genre dignes d'intérêt, tandis que Memphis nous montre de beaux et grands sarcophages de granit, tantôt rectangulaires et à chevet arrondi, tantôt taillés en forme de gaîne de momie, et des cercueils de basalte et de granit travaillés avec un soin minutieux; les momies sont de plus en plus chargées d'amulettes, de scarabées, de figurines (*V.* salle du Centre, cage A). Sous les Grecs et les Romains, Memphis continue à offrir de grands sarcophages rectangulaires à chevet arrondi (n°s 6, 7, 8), des cercueils de pierre couverts de figures finement gravées. Les momies sont remarquables par la richesse de leur décoration extérieure; elles sont parfois ornées de cartonnages découpés, placés par-dessus leurs bandelettes, et dont quelques-uns sont dorés (n°s 120, 741, etc.). Elles portent quelquefois sur la tête un masque doré, l'or sur les ongles remplace le *hennèh* (n°s 742 et 743). Plus tard, les sarcophages deviennent rudes, désagréables à voir, et semblent, dit M. Mariette, l'œuvre d'un peuple enfant; les momies sont noires, pesantes, et forment avec leurs bandelettes une masse compacte; enfin, les

hiéroglyphes ne sont plus que des ornements sans signification.

Les *statuettes funéraires* abondent pendant cette période; tantôt on les enfermait dans des boîtes scellées qu'on plaçait à côté du cercueil (*V.* salle du Centre, 418, 419), tantôt elles étaient répandues sur le sol de la chambre. Jusqu'à la XXVIe dynastie, les matières le plus souvent employées pour la fabrication de ces statuettes sont l'albâtre, le calcaire, le granit, la serpentine, le bois; les statuettes de porcelaine émaillée sont rares; avec les Saïtes (XXVIe dynastie), celles-ci apparaissent au contraire de plus en plus nombreuses. Les vases funéraires improprement appelés *canopes* se montrent aussi avec le Nouvel Empire (*V.* salle du Centre). Le mobilier funéraire de ces caveaux est complété par divers autres monuments, tels que: vases d'albâtre remplis de baume, seaux de bronze pour l'eau de purification (*V.* salle de l'Est, armoire AO), les jolies stèles de bois peint (*V.* salle du Centre, armoire S, Q, R et suiv.), les statuettes de bois à visages dorés représentant Osiris et ses deux sœurs Isis et Nephthys, dans l'attitude de pleureuses.

Objets du culte. — On doit distinguer pour la classification des monuments compris dans cette catagorie, entre les objets du culte rendu aux dieux et les objets du culte rendu aux morts.

Les objets du culte rendu aux dieux sont en général le produit des fouilles exécutées dans les temples. On y compte: les *barques sacrées* qu'on promenait à certains anniversaires (n° 809), les *naos* ou *châsses*, les outils à base quadrangulaire (cour du Musée, outil du temps de Séti Ier, sans numéro), les vases de toutes matières (n°s 482 à 486, 540), les *tables d'offrandes* déposées dans les temples en témoignage d'une fondation pieuse faite par le roi dont elles portent le nom (n°s 95, 96, 97, 98).

Les objets du culte rendu aux morts forment en quelque sorte la partie principale de toutes les collections égyptiennes, et le musée de Boulaq n'échappe pas plus que d'autres à cette règle. Les stèles, dont nous avons déjà parlé, y sont comprises. Nous y ajouterons: les tables d'offrandes, déposées dans les tombeaux comme un signe matériel des offrandes de toute nature qu'à certains anniversaires les survivants venaient y déposer (n°s 92, 93, 94, 446), les édicules appelés *naos* (n°s 100, 379), les statuettes représentant les génies des morts (n°s 140, 141), les sceptres et emblèmes (n°s 368, 369, 370, 371 à 376), les papyrus funéraires (n°s 389, 432, 444, 446, etc.), les boîtes à contenir les statuettes funéraires (n°s 393, 394), les vases dits canopes (n°s 396, 408, 409, 410, 447, armoires AD, AE, AF, etc.), les chevets en bois ou en albâtre (n° 397), les cônes funéraires (n° 415), les miroirs, symboles de pureté (n°s 475, 476), les gros scarabées (vitrines AG, AH, etc.).

Observation importante. — L'inventaire général des monuments dont se compose la collection du musée de Boulaq se divise en quatre séries: les *monuments religieux*, les *monuments funéraires*, les *monuments civils*, les *monuments historiques*, auxquels on pourrait encore ajouter une cinquième classe comprenant les *monuments grecs et romains*. A ces quatre divisions principales correspondent dans le musée quatre grandes cages occupant les quatre angles de la salle du Centre, et contenant un choix de *monuments religieux*, de *monuments funéraires*, de *monuments civils* et de *monuments historiques*.

II. — Distribution du musée de Boulaq.

Quand on étudie le musée de Boulaq, on visite successivement:

A, la cour.
B, le petit vestibule.
C, le grand vestibule.
D, la salle de l'Ancien-Empire.
E, la salle des Hycsos.
F, la salle du Centre.

G, la salle de l'Est.
H, la salle des Bijoux.
I, le magasin n° 1.

Quelques renseignements généraux feront connaître au visiteur ce qu'il a à voir parmi les objets les plus intéressants dans ces diverses parties du musée. Nous donnons ces renseignements d'après la *Notice du musée* de M. Mariette, édition de 1874, et selon les indications personnelles du savant conservateur du musée.

A. — Cour.

On remarquera dans la cour :

34. Sphinx gravés au nom de Thoutmès III (XVIIIe dynastie); ce sont d'incontestables portraits de ce Pharaon. Style large et nerveux. L'inscription dédicatoire est gravée à la place ordinaire, c'est-à-dire sur la poitrine et entre les pattes de devant. On y lit : *Le roi, etc., aimé de l'Ammon de Khou-mennou.*

6. Sarcophage rectangulaire. Le couvercle est arrondi en voûte extérieurement; aux quatre angles, oreillettes carrées. Sur le sommet du couvercle, prière à Anubis en faveur du défunt, le prince *Her-bat-f.*

7. Sarcophage rectangulaire arrondi sur tous les angles comme celui de Chéops encore en place dans la chambre principale de la Grande Pyramide. Il n'a d'autre ornement que le nom du prince royal *Ka-em-Sekhem*. Travail soigné. Hiéroglyphes du plus large style.

1006. Granit rose, haut. 3,30. Colosse représentant Ramsès II debout, tenant de chaque main deux bâtons d'enseigne. Celui de dr. est surmonté de la tête de Mout, celui de g. de la tête d'Hathor. Le roi est coiffé de la grosse perruque ronde, sur laquelle le disque solaire est posé. Il est vêtu de la *schenti* ornée d'un tablier qui se termine par six uræus dressés, et au milieu duquel est adaptée une face de lion. Les bâtons d'enseigne, le siége auquel la statue est adossée, les socles sont couverts des légendes du roi.

Contre la jambe g , se montre la figure du prince Ménephtah accompagnée des titres : *Le royal scribe, le général en chef, l'héritier des deux pays* (l'Égypte). Le colosse principal est contemporain du roi Ramsès II.

1007. Granit gris foncé. Colosse représentant un roi assis, sans barbe, coiffé du *claft*. Le nom du roi, autrefois gravé sur la partie antérieure du siége, a disparu. Les cartouches de Ramsès II qui se trouvent sur ce même siége sont en surcharge.

1008. Granit gris. Colosse représentant un roi assis. Il a la grande barbe carrée; sa tête est couverte du claft, surmonté lui-même du pschent complet. Les inscriptions dont cette statue est couverte indiquent une représentation de Ramsès II, mais le style du monument et le type du visage démentent cette attribution. On sait avec quelle facilité le conquérant de la XIXe dynastie s'est tant de fois attribué les œuvres de ses prédécesseurs (*V.* p. 7?).

1009. Granit gris. Magnifique colosse, représentant un roi assis. Malgré les cartouches de Ramsès II qui le couvrent, M. Mariette n'hésite pas à ranger ce monument parmi ceux de la XIIe dynastie.

14. Statue en marbre blanc représentant une femme debout, vêtue du peplum. On doit y voir le portrait de quelque dame romaine.

17. Inscription chrétienne en langue grecque. Douze lignes de texte gravé. Elle appartient au règne simultané des empereurs Valentinien, Valens et Gratien, et nous apprend que sous leur gouvernement, un portique à quatre entrées ou *tetrapylon* fut érigé en l'honneur de Valens.

1017. Piédestal en granit rose, provenant des ruines d'Antinoé. Sur le devant, inscription dédicatoire en caractères grecs de grandes dimensions. Elle nous apprend que le monument a été érigé en l'honneur d'Antinoüs Épiphane, c'est-à-dire d'Antinoüs divinisé.

1018. Cippe assez irrégulièrement taillé. Une inscription grecque gravée sur le devant du monument, et datée de l'an 21 d'Adrien, renferme un renseignement géographique intéressant. Le monument avait été érigé en l'honneur d'Adrien, en souvenir de la voie pourvue d'aiguades, de stations et de forteresses que ce prince avait fait exécuter, d'Antinoé (Cheïkh-Abbadèh) à Bérénice, sur les bords de la mer Rouge.

1019. Monument funéraire trouvé dans les environs du *camp de César;* il avait été élevé à la mémoire d'*Aurelius Alexandre*, qui était porte-enseigne dans la *Legio Trajana II Fortis* (*V.* p. 383). L'image en pied du défunt portant les insignes de sa charge est figurée en tête du monument.

B. — Petit vestibule.

1016. Fragment d'une stèle en langue grecque érigée à Memphis pour consacrer le souvenir de la piété de deux cent soixante-dix habitants de cette ville, dont les noms sont gravés sur quatre colonnes; deux cents de ces noms sont encore lisibles; ils sont pour la plupart grecs, mais on y reconnaît cependant quelques noms sémitiques et égyptiens.

18. Tête romaine. Le visage sans barbe, le front découvert; les cheveux un peu frisés sont taillés court. Style ferme et franc.

15. Tête en marbre blanc. C'est, dit M. Mariette, un des morceaux de sculpture grecque les plus précieux que l'on ait encore trouvés en Égypte. Elle représente un dieu barbu, dans une attitude calme et imposante.

16. Buste en porphyre rouge, représentant un empereur romain, probablement Maximilien Hercule (304-310 après J. C.). Le monument a tous les caractères de cette époque et se recommande par sa parfaite conservation.

C. — Grand vestibule.

Les monuments exposés dans le grand vestibule sont divisés ainsi qu'il suit :

A statues, B bas-reliefs, C stèles et inscriptions, D cercueils de momies, E tables d'offrandes, F monuments divers.

A. *Statues.*

22. Granit noir. Pharaon coiffé de la double couronne, debout, tenant de la main gauche un bâton d'enseigne, terminé par une tête de bélier, symbole de Khnouphis.

26. Calcaire. Statue dans le style de l'Ancien Empire. Le personnage est debout. Cette statue, qui n'a pas moins de cinquante siècles, possède une fraîcheur de couleurs remarquable.

B. *Bas-reliefs.* 34. Calcaire. Thoutmès III, deux fois représenté, dresse au milieu de la scène un mât surmonté d'une tête d'Hathor et d'emblèmes divers. Au pourtour, prière à Osiris en faveur du défunt.

C. *Stèles et inscriptions.* 38. Calcaire. Grande stèle funéraire de l'Ancien Empire. Le défunt est *prêtre de la pyramide du roi Teta* (VIe dynastie) *chargé de toutes les constructions du roi.*

44. Calcaire. Stèle funéraire, couverte de figures et d'inscriptions. Ce monument a été gravé pour perpétuer la mémoire d'Entef, personnage qui vivait au commencement de la XIIe dynastie. Entef siége à côté de sa femme; ses fils, ses filles se présentent devant lui; les uns prononcent des prières consacrées; les autres apportent des victuailles, des parfums.

47. Abydos. Calcaire. Gravure de la XIIe dynastie. Grand tableau de famille.

49. Abydos. Granit gris. Stèle funéraire de la XIIe dynastie. Une prière à Osiris et à d'autres dieux est suivie de la présentation du défunt, auquel sa famille apporte des offrandes funéraires. Le défunt s'appelait *Si-Mont*, fils de sa mère *Set-Apet.*

50. Abydos. Calcaire. Belle stèle funéraire. Le défunt est Améni; il est *noble chef, gardien des sceaux*, etc.; il est aussi le *grand des grands*, le *sahou* ou *docteur*, le *chef antérieur aux chefs*; c'était un général de l'armée égyptienne.

51. Abydos. Calcaire. Stèle funéraire carrée. Gravure soignée. Prière de huit lignes pour le défunt *Ouser*. Le bas de la stèle est à remarquer pour le fini des détails. Le défunt, assisté de sa femme *Hapoui*, reçoit les offrandes que lui apportent ses enfants. Le nu des femmes est peint en jaune.

52. Abydos. Calcaire. Stèle funéraire. Bon échantillon de la gravure de la XIIe dynastie. Les hiéroglyphes sont en creux, les figures en relief. L'inscription se lit : *Oblation faite à Osiris, seigneur de Tattou, dieu grand, qui réside à Abydos* (pour qu'il accorde) *des dons funéraires*, etc., *au chef de maison Hotep, fils de Khent-Khoti-hotep, la dame de l'offrande. Paroles : O vivants! ô anciens de la terre! O tous les grammates de l'Égypte, dites : oblation faite* (en faveur) *du chef de maison Hotep.* Au second registre, le défunt est amené par sa mère en présence de la table d'offrandes. Cette préférence accordée à la mère sur les monuments de l'Ancien et du Nouvel Empire n'est point sans exception : les droits de la mère paraissent avoir eté prédominants dans la famille.

53. Abydos. Calcaire. Stèle de la XIIe dynastie. La finesse de la gravure rappelle les plus beaux monuments de ce temps. Le defunt est assis avec sa femme devant une table d'offrandes.

63. **Thèbes-Karnak.** Granit noir. Ce monument est célèbre dans la science. C'est une stèle érigée sous Thoutmès III et destinée à être placée dans le temple de Karnak. Le premier registre représente en deux scènes presque identiques, Ammon recevant les hommages de Thoutmès. Le dieu est appelé Ammon-Râ, *roi des dieux, seigneur du ciel*; Thoutmès est appelé le *dieu bon, seigneur des deux pays, seigneur des diadèmes*. Le second registre est occupé par un long texte de vingt-cinq lignes, gravé avec cette largeur de style qui caractérise le règne de Thoutmès. C'est un poème composé en souvenir des victoires de ce roi. Ammon-Râ, prend la parole: « Viens à moi et sois réjoui en contemplant ma grâce, ô mon vengeur, Ra-men-Khoper, vivant à toujours. Je resplendis par tes vœux; mon cœur se dilate à ta bienvenue dans mon temple. J'enveloppe tes membres de mes bras (pour leur communiquer) le salut et la vie. Aimables sont tes faveurs par l'image que tu m'as établie dans mon sanctuaire, etc.... » Puis, le dieu entonne une sorte de chant cadencé, qui rappelle par sa facture les psaumes de David.

« Je suis venu, je t'accorde de frapper les princes de T'ahi; je les précipite sous tes pieds quand tu traverses leurs contrées. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un seigneur de lumière; tu resplendis sur eux comme mon image. » « Je suis venu, je t'accorde de frapper les habitants de l'Asie, de réduire en captivité les chefs du pays des Rotennou. Je leur ai fait voir ta majesté revêtue de la cuirasse, saisissant ses armes et combattant sur son char. » « Je suis venu, je t'accorde de frapper les pays de l'ouest; Kefa et Asi sont sous ta terreur. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un taureau jeune et courageux, bien armé de cornes et à qui rien ne résiste.... (*V.* pour la suite de ce beau chant, la *Notice* de M. Mariette, édition 1869, p. 78 et 79). »

64. Abydos. Calcaire. Stèle funéraire. Au sommet, l'anneau, symbole des périodes du temps, entre les yeux du soleil et de la lune; plus bas, vingt lignes de texte. « Fait par la faveur du roi, le roi Ra-men-Khoper (Thoutmès III) vivant à toujours, pour le premier prophète d'Osiris, *Neb-oua*. Il dit : J'ai consacré des dons nombreux dans le temple de (mon) père Osiris, en argent, en or, en lapis-lazuli, en cuivre et en toutes sortes de pierres précieuses. Celui qui m'a connu, j'ai été bienfaisant envers lui. J'ai rendu tous les devoirs à mon seigneur divin, en gardant le temple de mon père; j'ai atteint les honneurs d'un vieillard.... Des couronnes de fleurs (furent mises) à mon cou, comme le fait le roi pour sa louange. Et son fils, Ra-aa-Khoper ou (Aménophis II) renouvela pour moi ses louanges, etc. » Les sept dernières lignes sont consacrées aux formules habituelles.

72. Memphis. Saqqarah. Calcaire. Long texte appartenant à la littérature sacrée de l'ancienne Égypte; contient, rédigé en style poétique, un hymne au soleil. Le défunt est le basilico-grammate Anaoua. Composition d'un style élevé (XVIIIe dynastie).

73. Memphis. Saqqarah. Calcaire. Stèle funéraire dans le modèle simple des façades de chapelle usité dans le Nouvel Empire. Sur le listel qui surmonte la corniche dont la stèle est couronnée, nous remarquons les phrases suivantes mises dans la bouche du défunt Maï et extraites du chapitre 125 du Rituel. Le mort, admis en présence du juge suprême, s'écrie : « Je me suis attaché à Dieu par mon amour; j'ai donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu; j'ai donné un lieu d'asile à l'abandonné.... »

77. Memphis. Saqqarah. Stèle funéraire en forme de façade de naos. Sur le linteau, deux cynocéphales adorent le soleil levant; ils sont suivis de chaque côté de l'un des chacals, guides des chemins du nord et du midi, et de l'oiseau, symbole de l'âme.

D. *Cercueils des momies.*

80. Memphis. Saqqarah. Cercueil ayant contenu les restes de la dame *Betetta*. Remarquer la finesse extrême des gravures qui décorent le monument. Vu l'incomparable dureté de la matière, chaque hiéroglyphe devient (dit M. Mariette) un sujet qui a dû être traité à part selon les procédés de la glyptique, c'est-à-dire de la gravure sur pierre fine.

85-86. Memphis. Saqqarah. Basalte vert. Couvercle et cuve d'un cercueil de momie gravés au nom de *Hor-em-heb*, fils de sa mère Térou. Les Égyptiens prononçaient Harmhavi que l'on retrouve dans la forme archaïque grecque Ἀρμαϝις Ἀρμαΐς. (Note de M. Maspero.) Nous copions textuellement dans le livre de

M. Mariette l'explication des légendes gravées sur ce cercueil, parce qu'elles font vivre sous nos yeux les croyances religieuses de l'ancienne Égypte (*V.* p. 128 et 129). « Sur la poitrine, l'âme de Hor-em-heb est figurée par un épervier à tête humaine tenant dans ses serres les deux anneaux de l'éternité. Au-dessus d'elle, comme une image de la nouvelle vie qui attend le défunt, se lève le soleil rayonnant du matin, assisté dans son cours par Isis et Nephthys. La scène est couronnée par une figure du scarabée de la résurrection. Le même anneau de l'éternité et les deux plumes, signes mystérieux de la victoire que l'âme a dû remporter sur les génies du mal avant d'être admise à jouir de la lumière éternelle, sont près de lui. Enfin, des pattes de devant de l'insecte régénérateur, s'échappent les trois emblèmes de la pureté, de la stabilité et de la vie divine. Le dessous de la cuve est orné de longues prières en faveur de Hor-em-heb, et, au milieu des représentations qui décorent cette partie du monument, on aperçoit les images des quinze pylônes que gardent des génies armés de glaives, et dont le défunt doit successivement franchir les portes en justifiant de ses bonnes actions sur la terre. Les deux faces inférieures du couvercle et de la cuve n'ont pas été oubliées dans l'ornementation du monument. Sur la partie supérieure (*V.* le dedans du nº 85) est l'image du ciel sous la forme d'une femme, les bras étendus au-dessus de la tête, nageant dans les espaces célestes. La partie inférieure (nº 86) est au contraire occupée par ce que nous appelons l'enfer, représenté par une femme, les bras pendants, le signe hiéroglyphique de l'*Amenti* sur la tête. Quand la dépouille mortelle de Hor-em-heb était encore enfermée dans son cercueil, le défunt était ainsi comme suspendu entre le ciel supérieur et le ciel inférieur. Toutes les croyances égyptiennes sont là. La vie est semblable au soleil qui accomplit au-dessus de nos têtes sa resplendissante carrière; le soleil nocturne est l'image de la mort. »

E. *Tables d'offrandes.*

93. Memphis. Saqqarah. Albâtre. Monument qui devait servir aux libations funèbres dans le tombeau où il a été trouvé Deux lions sont debout côte à côte et regardent en face. Les queues sont pendantes et ramenées de manière à enserrer un vase, placé à la partie postérieure des deux quadrupèdes. Sur leur dos est posée une table inclinée. Une rigole y est tracée qui devait conduire jusqu'au vase le liquide qu'on y versait. Les offrandes consistaient en pains sacrés, en liquides.

F. *Monuments divers.*

100. Édicule appelé naos. Deux personnages sont assis au fond de cette sorte de petite châsse, que l'on fermait par une porte à double battant : les trous des gonds dans lesquels cette porte tournait sont encore visibles. L'un de ces personnages est un *premier prophète d'Osiris*, l'autre est sa *femme qui l'aime*, la dame *Maut-Nefer*.

D. — Salle de l'Ancien-Empire.

On a réuni dans cette salle les monuments les plus anciens de la civilisation égyptienne, qui sont par conséquent les monuments les plus anciens du monde. Le visiteur ne manquera pas d'être frappé de ce fait très-étrange : c'est que rien, dans ces vénérables débris, n'atteste un art dans l'enfance. Tout y est au contraire d'une exécution aussi parfaite que possible. L'origine de la civilisation égyptienne se perd ainsi littéralement dans la nuit des temps. Il faudrait décrire tous les monuments exposés dans la salle de l'Ancien Empire; le visiteur portera principalement son attention sur les suivants :

970. Sarcophage en granit rose ayant servi à la sépulture d'un fonctionnaire nommé *Khoufou-ankh*, qui vivait il y a environ six mille ans. C'est le modèle le plus parfait que nous connaissions des sarcophages de ce temps.

989-992. Quatre panneaux de bois qui couvraient le fond de quatre fausses portes dans le tombeau d'*Hosi*. On remarquera l'extrême finesse de la sculpture, le profil accentué du personnage, la disposition inusitée des ustensiles qu'il tient à la main, les formes rares d'hiéroglyphes.

994-995. Deux montants de porte extraits du même tombeau. Monument antérieur à Chéops.

996. Autre fausse porte, tenant lieu de stèle, trouvée dans le tombeau d'un personnage très-ancien, nommé *Scheri*. On trouve dans le cours des inscriptions et des titres de Schéri : deux cartouches, l'un qui se lit *Sent* et qui représente le *Sethénès* de Manéthon (IIe dynastie) (*V.* p. 70); l'autre qui se lit *Per-ab-sen*

et qui paraît ici pour la première fois.

997-998. Deux immenses dalles formant les deux côtés d'une stèle monolithe placée dans le tombeau de *Sabou*, à Saqqarah. Le côté g. porte le nº 997. Le défunt avec tous ses titres est assis devant une table chargée d'offrandes. Le nº 998 (côté dr.) nous présente Sabou assis au milieu d'une sorte de palanquin soutenu sur les épaules de ses serviteurs. D'autres serviteurs accompagnent le cortège. Ceux-ci apportent à la chambre du tombeau de nouvelles offrandes, ceux-là brûlent l'encens devant les statues du défunt. Huit femmes conduisant des animaux en laisse, et portant sur la tête des couffes pleines de victuailles, symbolisent les terres du défunt désignées par lui pour assurer après sa mort l'apport dans son tombeau des dons funéraires. L'emplacement de six de ces propriétés est indiqué. Elles étaient situées dans les nomes Libyque, Athribite, Latopolite, Héliopolite oriental, Arabique et Hermopolite. Les représentations des trois registres inférieurs s'expliquent d'elles-mêmes. On dépèce les taureaux abattus. Le défunt navigue sur le Nil, etc. Suite de douze bas-reliefs recueillis çà et là dans la nécropole de Saqqarah. Au registre supérieur, scènes de l'apport des dons funéraires. Joutes sur l'eau. Des serviteurs amènent une gazelle et une antilope. Le registre moyen nous offre des femmes emplissant de grands vases d'une matière inconnue. Nouvelles séries d'offrandes. On coupe par quartiers les animaux immolés. Tableau quadrillé d'offrandes d'un style très-ancien. Des vaches passent un gué, suivies d'une barque de roseaux. Au registre inférieur, scènes analogues. Un marchand défend ses oignons et ses grenades contre un singe. On prépare du poisson. On pèse et on enregistre un tas de blé. Des scribes font les comptes. On fabrique des meubles. On taille des statues. On vanne le blé, etc.

E. — Salle des Hycsos.

A une époque postérieure de quelques années seulement à Abraham, des hordes barbares, venues de l'Asie centrale, envahirent l'Égypte par l'isthme de Suez, mirent le pays à feu et à sang, et pendant plus de cinq siècles regnèrent sur les bords du Nil. C'est au musée de Boulaq seulement, et dans la salle des Hycsos, que se trouvent les monuments qui peuvent fournir quelques renseignements sur cette curieuse époque de l'histoire égyptienne. Ils proviennent des fouilles faites au Fayoum et à Tanis.

1. Granit gris. Groupe de deux personnages debout sur un socle commun. D'énormes perruques disposées en tresses épaisses leur couvrent la tête. Leurs traits sont durs, accusés et offrent une grande ressemblance avec ceux des sphinx à crinière de lion. La lèvre supérieure est rasée, mais les joues et le menton sont ornés d'une longue barbe ondulée. Chacun d'eux soutient, sur les mains étendues, des groupes ingénieusement arrangés d'oiseaux aquatiques et de poissons mêlés à des fleurs *sechnin*. Ce sont probablement deux rois Hycsos inconnus.

2. Granit gris. Partie supérieure d'une statue colossale brisée, qui représente un roi debout. Pas d'inscription. On remarquera la forme générale de la tête, les pommettes saillantes et osseuses, les levres épaisses, la barbe ondulée qui couvre le bas des joues. Le roi était vêtu de peaux de panthère.

869. Partie antérieure d'un sphinx brisé. La face est ronde, anguleuse, les yeux sont petits, le nez écrasé, la bouche dédaigneuse. Une épaisse crinière de lion encadre le visage et en augmente encore l'énergie. Trois souverains ont orné successivement le monument de leurs légendes; ce sont : Apappus, dernier roi de la XVIIᵉ dynastie, Ménephtah, fils de Ramsès II, et Psousennès. Mais le sphinx est antérieur à Apappus et représente un des rois prédécesseurs de ce prince, peut-être Saïtès (*V.* p. 71). On a remarqué la ressemblance frappante qu'offre la physionomie de ce sphinx des Hycsos avec le type des populations vivant encore aujourd'hui sur les bords du lac Menzaleh.

1001. Sorte d'autel destiné à perpétuer le souvenir d'un service d'offrandes fondé dans un des temples de la ville de Tanis par le roi pasteur Apapi, dont le prénom se lit : *Ra-aa-Kenen*.

Les monuments de la période des Hycsos n'étant pas assez nombreux pour remplir la salle qui porte le nom de ces conquérants, on a profité de la place laissée libre pour exposer quelques stèles ou inscriptions, royales pour la plupart, dont l'importance n'échappera à personne. Nous signalerons à l'attention du visiteur :

902. Pierre provenant d'un des bas-reliefs d'une grande salle de Deir el-Bâhari. Ces bas-reliefs célèbres représentent des épisodes d'une campagne de la régente Hatasou (XVIIIe dynastie) dans le pays de Pount. M. Mariette avait fait déblayer les parois de cette salle pour en rendre l'accès et l'étude plus faciles aux voyageurs.

Une nuit, des Européens, de passage à Thèbes, y pénétrèrent et, pour en enlever une des pierres, démolirent la moitié du mur, commettant ainsi un acte incroyable de vandalisme. La pierre conservée au musée de Boulaq est la seule des pierres du mur démoli que M. Mariette n'ait pas réussi à remettre à sa place antique.

Elle nous offre un curieux tableau. Le chef ennemi arrive en suppliant, suivi de sa femme; celle-ci a la chevelure soigneusement tressée et ramenée en queue épaisse par derrière. Un collier, formé de gros disques enfilés, orne son cou. Elle a une grande chemise jaune, sans manches, qui lui descend jusqu'au milieu des jambes. Ses traits sont assez réguliers, mais le reste de sa personne est repoussant. Ses bras, sa poitrine, ses jambes sont en effet comme chargés de chairs amollies; le bassin se projette en arrière et accuse une difformité que l'artiste égyptien a rendue avec une naïveté singulière.

914. Stèle en forme de façade de naos. Un roi inconnu, l'uræus au front, lève les mains en suppliant devant le dieu générateur (XIIIe et XIVe dynasties).

1003. Belle stèle funéraire ayant servi d'épitaphe dans le tombeau de *Tounar*, flabellifère du roi Thoutmès IV. Représentations symboliques.

1013. Belle stèle ayant servi de plaque commémorative. Elle est divisée en deux registres. Le premier registre nous montre un roi faisant une offrande, d'un côté à Horus, seigneur de la ville de *Pe*, de l'autre, à *Bouto*, dame de *Pe* et *Tep*. Les cartouches sont vides.

Le second registre est occupé par un magnifique texte de dix-huit lignes; il nous apprend que Ptolemée Lagus, vice-roi d'Égypte au nom d'Alexandre II, avait restitué au temple de Bouto tous les revenus du nome que le roi *Khabbasch* avait concédés à ce temple, en reconnaissance de sa victoire contre Xerxès.

1014. Décret connu sous le nom de décret de Canope, et que M. Mariette propose de nommer *Pierre de Sân*. (*V.* sur cette pierre, R. 13).

« La découverte de la Pierre de Sân, dit M. Mariette, s'est faite en plusieurs fois et dans des circonstances qu'il est intéressant de rappeler. A la suite de travaux d'excavation opérés par nous sur l'emplacement du temple de Tanis, un écroulement de muraille s'était produit à notre insu et un angle de la pierre de Sân s'était montré, émergeant du sol bouleversé. Cinq ou six lignes grecques du bas de la stèle étaient visibles. Un pharmacien d'Ismaïlia, M. Gambard, passant par Sân, les aperçut, et bientôt après eut occasion de les signaler à M. Lepsius, qui fit déblayer le monument tout entier. Mais M. Lepsius n'eut connaissance que du texte hiéroglyphique et du texte grec, et le texte démotique, qui, à son tour, fut, pour la première fois, vu par nous, lui échappa. Il résulte de là, que si, pour découvrir un monument, il suffit d'être le premier à le voir, la découverte du texte grec appartient à M. Gambard, la découverte du texte hiéroglyphique appartient à M. Lepsius, tandis qu'avec tout autant de droit, la découverte du texte démotique peut être réclamée par nous. Quant à la découverte vraie, nous n'avons pas à nous prononcer. »

F. — Salle du Centre.

Aux quatre angles de la salle du Centre s'élèvent les quatre cages dont nous avons parlé et qui correspondent aux quatre divisions principales du catalogue de M. Mariette. La cage A et les six armoires disposées sous la travée de g. contiennent la collection des monuments religieux, qui se continue dans la vitrine octogone du centre. La cage P et les six armoires disposées sous la travée de dr. renferment les objets funéraires de petites dimensions. La cage X commence la série des monuments civils, la cage Z commence la série des monuments historiques.

Cage A. On y a réuni, aussi complète que possible, une collection de toutes les divinités qui forment le panthéon égyptien. Nous indiquerons les principales. Pour plus de détails, *V.* la *Notice* de M. Mariette.

105. Groupe en bronze représentant Osiris assisté de ses deux sœurs, Isis et Nephthys (*V.* sur le rôle d'Osiris et d'Isis, p. 122, et pour plus de dévelop-

pements, le catalogue de M. Mariette-Bey, développement sur le rôle d'Osiris, dieu bon, intermédiaire entre l'homme et Dieu, le type et le sauveur de l'homme). Osiris est, dès la plus haute antiquité, le dieu local d'Abydos; mais il dut à son caractère propre de ne pas rester cantonné dans ce district. « Tous les Égyptiens, dit Hérodote, n'adorent pas les mêmes dieux; ils ne rendent tous le même culte qu'à Osiris et à Isis. »

107. *Bronze*. Statuette d'Osiris. Le dieu est coiffé de la mitre des régions inférieures, flanquée des deux plumes de la Justice et de la Vérité. Il tient de chaque main le fléau et le crochet, symboles du gouvernement. Le grand collier dont chaque défunt devait être revêtu, selon les prescriptions du Rituel, orne son cou. On remarquera le travail de ce collier, qui est fait de fils d'or aplatis et enchâssés dans le bronze.

115. Bronze. Belle figure d'Isis dans son rôle de mère. Elle tient sur ses genoux son fils Horus, nu et coiffé de la tresse de l'enfance.

118. Marbre gris. Isis est agenouillée; une petite image d'Osiris est déposée sur ses genoux. Conformément à la tradition, elle va par ses chants rendre la vie à son divin époux.

120. Porcelaine grise. Un Horus debout (*V.* p. 123). Il a une tête d'épervier, il est coiffé du *pschent* complet.

122. Faïence émaillée. Nephthys (*V.* p. 125).

123. Porcelaine. Typhon nommé aussi Set, le frère et l'adversaire constant d'Osiris (*V.* p. 125, note).

125. Terre cuite bleue. Déesse Thouëris. Elle a le corps de l'hippopotame et les pattes de la lionne. Elle tient devant elle le nœud symbolique.

127. Bronze. Harpe-Khroti (Horus enfant), type de l'Harpocrate des Grecs (*V.* p. 125 et 126).

131. Bronze. Anubis (*V.* p. 126).

133. Faïence grise. Statuette du dieu Thoth, à corps d'homme, à tête d'ibis (*V.* p. 127).

141. Porcelaine verte. Les quatre génies des morts, gardiens du germe vital.

142. Bronze. Ammon, le dieu principal de Thèbes (*V.* p. 120).

144. Bronze. Déesse Mout, c'est-à-dire, mère. C'est la seconde personne de la triade de Thèbes (*V.* p. 122).

147. Porcelaine verte. Statuette du dieu Khons. C'est la troisième personne de la triade de Thèbes. (*V.* p. 122 et 123).

148. Porcelaine grise. Le dieu Khnouphis ou Khnoum (*V.* p. 120 et 128). C'est le dieu de la cataracte.

149. Porcelaine verte. Dieu Phtah, le dieu de Memphis, la seconde des intelligences démiurgiques (*V.* p. 121).

157. Bronze. La déesse Sacht, debout, les bras collés au corps (*V.* p. 121).

177. Lapis-lazuli. Neith, déesse de Saïs. « Je suis ce qui est, ce qui sera et ce qui a été, dit l'inscription de Neith à Saïs rapportée par Plutarque; personne n'a relevé ma tunique et le fruit que j'ai enfanté est le soleil. » (*V.* p. 127.)

Armoires et vitrines. Les armoires B, C, D, E renferment les dieux en rapport avec le mythe d'Osiris. Armoire F; (suite du Panthéon). Les vitrines H, I, J, K, L renferment une collection de divinités et d'emblèmes religieux. Vitrine L. Les sceaux sont le symbole des périodes du temps; les disques de pâte rouge symbolisent le soleil levant, c'est-à-dire, l'arrivée de l'âme au séjour des bienheureux. Vitrine M. Les *angles*, symbole de mystère et d'adoration, les *triangles*, symbole d'équilibre, les *chevets*, symbole de la quiétude éternelle, l'*Out'a* ou œil mystique, répandu à profusion dans les tombes. Vitrine N. Les *tats*, les *croix ansées* emblèmes de la vie éternelle, les *boucles de ceinture*, des *cœurs* de toute dimension et de toute matière; c'est par le cœur que l'âme déclarée pure vient se réunir au corps. Vitrine O : choix de coiffures divines.

Remarquer dans la salle du Centre les quatre monuments suivants :

385. Memphis. Saqqarah. Serpentine. Magnifique monument; un chef-d'œuvre d'élégance et de finesse. Psammétichus est représenté vêtu de la longue robe; au-dessus de sa tête, et comme le protegeant, est Hathor sous forme de vache. Dans ce rôle, Hathor est la déesse de l'Amenti, c'est-à-dire, du séjour des morts; c'est Hathor qui reçoit le mort à la porte de l'hypogée et le mène à Osiris.

386. Basalte. Osiris assis; il tient le fouet et le crochet; la tête possède une grâce pleine de charme.

387. Basalte. Statue d'Isis trouvée avec la précédente. Elle est due, sans doute, à la même main.

388. Bronze. Le dieu Nepher-Toum.

En face de la statue d'Osiris, on remarquera une statue en serpentine verte

d'un travail analogue à celui de l'Osiris. C'est une déesse *Thouëris;* elle a la tête et le ventre d'un hippopotame; son rôle peut être comparé à celui d'une déesse de la maternité. Les représentations de ce genre, dans de minimes proportions, servaient d'amulettes. Cette statue curieuse a été trouvée en 1876, à Karnak, tout près du grand Temple, à l'O.

Le côté droit de la salle du Centre est occupé par la collection de petits objets qui commence la série des monuments funèbres. Nous indiquerons les principaux.

Cage P. 389. Papyrus. Ce papyrus contient des parties du livre de la manifestation au jour que Champollion a appelé le *Rituel funéraire*. Les savants allemands le désignent surtout sous le nom de *Livre des morts*, *Todtenbuch*. Les papyrus funéraires viennent toujours de l'intérieur des caisses de momies; tantôt ils sont disposés sur la momie elle-même, tantôt on les plaçait sous la tête ou aux pieds de la momie.

Cette vitrine contient des statuettes funéraires, des scarabées, des vases funéraires en albâtre, en porphyre, en granit noir, en serpentine, en bronze, en porcelaine bleue, en calcaire. Les statuettes funéraires accompagnent en grand nombre la momie. En principe, elles représentent le personnage défunt. Les scarabées sont le symbole de la resurrection.

Les armoires Q, R, S, T, U, V renferment des cônes funéraires, cartonnages, chevets, sandales, ibis embaumés, éperviers embaumés, papyrus, statuettes, boîtes, etc.

Nous signalerons dans la salle du Centre :

Nº 492. Un personnage en bois, debout, tenant en main le bâton du commandement; la tête est saisissante de vérité.

Cage Y. Cette cage contient les *monuments historiques*. La série seule des scarabées comprend une centaine de noms royaux qui commencent à la IVe dynastie pour finir à Cambyse. Scarabées (505-528), sceaux, barque d'argent massif, hachette, vases, flacon à poudre d'antimoine (535), tête de lion (539), vase cordiforme (543), stèle, tablettes (545-552), etc., etc.

Nous indiquerons encore dans la salle du Centre:

578. Diorite. *Statue de Chéphren*, le fondateur de la deuxième pyramide.

« L'ensemble de cette statue, dit M. Mariette, est empreint d'une majesté tranquille qui charme et qui étonne. Nous sommes absolument de cet avis. C'est vraiment une chose merveilleuse que l'art égyptien ait pu, il y a soixante siècles, produire une œuvre semblable. »

579. Une statue d'Osiris debout.

581. Une pierre célèbre connue sous le nom de pierre de Chéops. La face principale ressemble à un naos qui aurait perdu sa corniche. Sur la bande plate qui lui sert d'encadrement est une inscription au nom de Cheops vivant (nom et bannière).

Les statues des dieux dont il est question dans l'inscription sont représentées au registre principal; on y remarque les deux chacals, Horus, Thoth, Isis sous plusieurs formes, Nephthys, Horus vengeur de son père, Harpocrate, Phtah, Sacht, Osiris, Apis; près de ces dieux, l'emblème de Nefer-Toum, qu'on portait dans les grandes processions sacrées, est couché sur un autel, suivi d'un uræus à tête humaine.

Un court renseignement placé après le nom de chacune de ces statues a trait à certains détails matériels relatifs à ces statues; on y voit par exemple que l'épervier d'Horus, l'ibis de Thoth, étaient en bois doré; que la barque trois fois belle d'Isis était en bois doré, etc. Nous reviendrons sur cette stèle au sujet du Sphinx (*V.* p. 392, *a*).

Nous signalerons encore dans cette salle, le nº 754. Charmant groupe représentant un frère et une sœur assis sur un socle commun; T'aï et Naïa, expression pleine de douceur, de mélancolie.

G. — Salle de l'Est.

Monuments religieux. Vitrines AA, BB. Scarabées. Les scarabées de ce genre se trouvent le plus souvent aux doigts des momies, liés comme une bague par le fil de lin, de cuivre, d'argent ou d'or qui les traverse.

Vitrine AC. Elle contient des sceptres et emblèmes divers de divinités.

Monuments funéraires. Caisses de momies, vases canopes, etc. On remarquera (nº 734), bois, cercueil de momie. 741, Momie humaine encore enveloppée de ses bandelettes.

Les armoires AD, AE, AF contiennent des vases canopes. Les vitrines AG, AH, renferment de gros scarabées. Vitrine AL. Pectoraux en forme de naos, scarabées,

amulettes. Vitrines AJ, AK. Scarabées, monuments funéraires de toute nature.

Monuments civils.

755. Belle œuvre d'art. Fraîcheur de couleurs étonnante.

Armoire AL. On y a réuni une trentaine de statues de l'Ancien Empire.

Sous l'Ancien Empire, dit M. Mariette, l'art avait une liberté d'allures qui, plus tard, lui sera refusée. On en trouve la preuve dans les pétrisseuses de pain (757-764), dans l'homme drapé (770), dans le personnage pleurant (768), etc.; curieux ensemble de monuments.

Armoire AM. Statues, armes de toute époque (781). Le bois paraît avoir été la matière préférée des sculpteurs de l'Ancien Empire. Statue représentant un personnage debout, le bâton du commandement à la main. Style large et vivant.

Armoire AN. Meubles, ustensiles, vases, vêtements. Le fond de l'armoire N est garni d'étoffes diverses; on y voit un balai, deux houes de bois, un niveau de maçon, des cordes. Sur le devant, sont rangés des tabourets, des chaises, des vases, des chaussures faites de feuilles de palmier. Les grains et les fruits, orge, blé, lin, raisin, etc., les pains remontent à la XIe dynastie. Aucune de ces semences, confiées à la terre, n'a germé.

Armoires AO, AP. Vases de toute forme et de toutes provenances.

Vitrine AR. Autour d'une petite tortue de calcaire fin sont groupés des monuments de toute sorte; on remarquera un choix d'animaux, hippopotames, poissons, grenouilles, oies, etc.

Vitrine AS. Peignes de toutes dimensions, bagues en argent, en cornaline, en porcelaine émaillée, manche de cuiller à parfums, aiguilles longues en cuivre ou en bronze.

Vitrine AT. Anneaux fendus, en jaspe rouge ou blanc, en bronze, en pâte rouge. On les appliquait contre l'oreille les momies.

Vitrine AU. Palettes de scribe, pions pour le jeu de dames, un fléau et des plateaux de balance, poids; palette de peintre dont les cinq godets ont conservé leurs couleurs.

Vitrine AV. Outils, hachettes, couteaux, ciseaux de menuisier; tous ces outils sont en bronze (575-577).

Vitrine AY. Objets en silex. Ils ont tous été recueillis à la surface du sol (V. sur la question de l'âge de pierre en Égypte, p. 79-80).

Armoire BA. Petits monuments grecs et romains.

H. — Salle des Bijoux.

Deux grandes cages s'élèvent à g. et à dr. de la porte qui donne accès dans la salle des Bijoux. Dans l'une (cage BB), sont les bijoux d'époque pharaonique. Dans l'autre (cage BC), sont d'autres bijoux d'époque romaine, autour desquels on a groupé, sans ordre bien régulier, des monuments de toute provenance choisis parmi ceux que l'on a cru pouvoir présenter comme des modèles.

Cage BB. — On trouve dans cette cage deux catégories de monuments : 1° les monuments trouvés à Thèbes avec la momie de la reine Aah-Hotep (XVIIIe dynastie); 2° les monuments de diverses époques trouvés en divers lieux.

I. Bijoux de la reine Aah-Hotep. — Le cercueil de momie qu'on aperçoit à dr. en entrant dans la salle des Bijoux est celui qui contenait les deux tiers des objets précieux conservés dans la cage vitrée placée au centre de la salle.

La cage est divisée par M. Mariette en face antérieure (côté de la porte d'entrée), face postérieure, face latérale dr. et face latérale g.

Face antérieure. Bracelet d'or à double charnière, deux bracelets d'or et de perles, riche diadème, magnifique chaîne à laquelle est appendu un remarquable scarabée; la flexibilité de cette chaîne atteste une habileté de main-d'œuvre vraiment surprenante. Une hache (816); le manche est en bois de cèdre recouvert d'une feuille d'or, des hiéroglyphes y sont découpés à jour. Des plaquettes de lapis, de cornaline, de turquoise et de feldspath y sont encastrées et en rehaussent l'éclat. 817. Un poignard d'or et son fourreau également en or. Quatre têtes de femme en feuilles d'or repoussées sur le bois forment le pommeau. La poignée est décorée d'un semis de triangles or, lapis, cornaline et feldspath, arrangés en damier. La lame est la partie la plus remarquable de ce magnifique objet; le pourtour est en or massif; une bande d'un métal dur et noirâtre en occupe le centre; d'un côté est l'inscription : *Le dieu bienfaisant, seigneur des deux pays, Râ-neb-Pehti, vivificateur, comme le soleil, à toujours;* de l'autre côté, on lit près de la poignée : *Le fils du Soleil et de son flanc, Ahmès-nakht, vivificateur, etc.*

Face latérale droite. 823. Un magnifique collier *ousekh*. Le collier *ousekh* est déposé sur les momies, il s'agrafe sur les épaules et ne couvre que la poitrine; celui-ci présente des cordes enroulées, des fleurs à quatre pétales, des lions et des antilopes courant, des chacals assis, des éperviers, des vautours, des vipères ailées. Tous ces ornements sont en or repoussé, ils étaient cousus au linge de la momie. 824. Un pectoral, qui a la forme d'un petit naos ou petite chapelle. Au centre, Amosis est représenté debout sur une barque. Deux divinités, Ammon et Râ, lui versent sur la tête l'eau de purification. Le travail de ce monument, dit M. Mariette, est tout à fait hors ligne. Le fond des figures est découpé à jour. Les figures elles-mêmes sont dessinées par des cloisons d'or dans lesquelles on a introduit des plaquettes de pierres dures (cornaline, turquoise, lapis, etc.).

Face postérieure. 830, 831. Deux têtes de lion. 832. Un bâton de bois noir, recourbé à son extrémité et entouré d'une large feuille d'or en spirale. 835. Un chasse-mouches ou *flabellum*. Le manche et le couronnement sont de bois recouvert d'une feuille d'or. Au pourtour du couronnement, on voit encore les trous dans lesquels s'agençaient les plumes d'autruche qui formaient l'éventail; on y trouve des représentations assez grossières. 839. Une barque, garnie de son équipage et montée sur un chariot à quatre roues; la barque est d'or massif, le train qui la supporte est de bois, les roues sont de bronze, à quatre rayons; les rameurs, au nombre de douze, sont d'argent massif.

II. Bijoux de provenances diverses. Pendants d'oreilles, feuilles d'or avec inscriptions, bagues, etc.; tous ces objets sont de l'époque gréco-égyptienne.

Face latérale droite. 847. Perles montées en or. 849. Statuette de Phtah. 850. Statuette d'Ammon (or massif).

Face postérieure. 855-856. Pendants d'oreilles en or, recouverts d'un vernis rougeâtre; un disque lenticulaire porte cinq uræus coiffés du soleil, qui eux-mêmes soutiennent, au bout de chaînettes d'or, sept uræus également munis du globe.

Face latérale gauche. Ensemble de bijoux d'or, d'époque romaine, découverts à Sâ el-Hagâr (l'ancienne Saïs).

Cage BC. — On y remarquera : les bijoux de provenance grecque et romaine (nos 858 à 865), une admirable statuette de bronze représentant le bœuf Apis (n° 111), la statuette de Ma en lapis (n° 175), le dieu Ka (n° 185), la curieuse tête d'Anubis en bois (n° 257), les statuettes funéraires choisies (nos 401, 405, 407), les statues (nos 464, 473), l'admirable manche de cuiller à parfums, taillé en forme de femme nue, nageant, les bras étendus devant elle (n° 471), les beaux vases en argent massif, debris du trésor de quelque temple (nos 482 à 486), la barque d'argent (n° 532), la tête de lion en jaspe rouge (n° 539), etc., etc.

866. La salle des Bijoux contient encore une remarquable statue en albâtre de la reine *Améniritis* (XXVe dynastie). Améniritis, sœur de Sabacon, fut, du vivant de ce prince, revêtue du titre de régente. Plus tard elle épousa un certain Piankhi. Rien n'égale, dit M. Mariette, l'élégance de ce joli morceau. Les formes en sont chastes, pures et aussi justes qu'on peut l'attendre d'une statue égyptienne. La reine est coiffée de la grande perruque des déesses. Elle tient le fouet de la main g., et de la dr., une sorte de bourse.

Nous signalerons enfin, parmi les monuments de la salle des Bijoux que le visiteur ne peut se dispenser d'étudier, les deux admirables statues qui sont cataloguées dans l'inventaire général du musée, sous le n° 987.

987. Ces deux satues en calcaire ont été trouvées dans la nécropole de Meïdoum (*V.* p. 405, *b*); l'époque reculée à laquelle elles remontent leur donne un intérêt exceptionnel. Elles représentent, l'une le prince *Ra-Hotep* et l'autre une femme nommée *Nefer-t;* Nefer-t et Ra-Hotep vivaient sous l'antique roi *Snefrou*, de la IIIe dynastie (*V.* p. 70). Ce sont donc les deux statues les plus anciennes de l'Ancien Empire aujourd'hui connues, et cependant, dit M. Mariette, à aucune époque l'Égypte n'a produit de portraits plus parlants. La statue de Nefer-t peut, sans trop de désavantage, être placée à côté de la statue de bois (n° 492), qui est, de l'aveu de tous, un admirable spécimen de l'art sous les anciennes dynasties.

I. — Magasin n° 1.

On trouve à g. en entrant dans la salle du Centre, une autre salle de vastes dimensions qui figure dans les premières éditions du catalogue du musée,

gé. Les poutres qui servaient à suspendre les lampes, et qui étaient peintes et couvertes d'incrustations, sont en partie brisées. Au côté opposé du sanctuaire, c'est-à-dire au S., se trouve la salle des tombeaux de la famille du sultan et notamment de son fils Al-Malik en-Nasr Abou Seâdât Ferradj, qui régna après son père (1399-1406) et qui fut alternativement, en Syrie, vainqueur des Mongols et vaincu par eux.

En revenant dans la grande cour, remplie d'herbes et de décombres, au centre de laquelle est la fontaine aux ablutions, recouverte d'une construction octogone en bois, toute délabrée, et entourée d'un groupe d'arbres rabougris et mélancoliques, on ne peut se défendre d'une impression profonde.

Quelques mots suffisent pour achever la description des parties accessoires de l'édifice; il comprenait aussi des logements d'été et d'hiver pour les étrangers (10 et 11); trois logements complets (7) pour les cheikhs de la mosquée; des latrines (8); à dr. de la porte d'entrée est un sebîl ou fontaine publique (9) avec une école de garçons au-dessus. Tout cela est aujourd'hui absolument en ruine. Les escaliers des minarets sont si dégradés qu'on ne peut y monter qu'avec de grandes précautions, mais on en est récompensé par la vue qu'on a du haut des terrasses.

La construction est, comme à l'ordinaire, par assises réglées en pierre calcaire alternativement rouge et blanche. Le calcaire blanc provient des environs du couvent de saint Antoine, sur la mer Rouge. Les bandes rouges sont dues à une application de peinture.

Malgré l'état complet d'abandon et de dégradation où se trouve cette mosquée, peut-être à cause de cet état même, l'œil est frappé du style grandiose des arcades et des coupoles, qui s'alliait si bien à la richesse et au fini de l'ornementation. C'est ici surtout qu'en appelant de tous nos vœux des mesures de conservation qui puissent arrêter la chute complète de l'édifice, il faudrait craindre une restauration inintelligente, qui, sous prétexte de rendre la mosquée aux usages du culte, y introduirait des éléments modernes d'ornementation.

Le grand monument qu'on voit du même côté du chemin au S. de la mosquée d'el-Barqouq, et sur le même alignement, est la **mosquée d'el-Achraf-Barsebaï** (qui régna de 1422 à 1438 ; il fit une guerre heureuse contre le royaume franc de Chypre). L'édifice est reconnaissable à son minaret dégradé, formé de trois étages, alternativement carré, octogone et cylindrique, mais sans ornements extérieurs, sans terrasses à encorbellement, sans ornement bulbeux au sommet; un simple mât de bois le domine. Près du minaret à l'angle N. O., s'élève, par compensation, une coupole élégante, couverte de charmantes arabesques, très-légèrement étranglée à la base et finement effilée à sa partie supérieure; un double perron précède la porte, surmontée d'une petite croisée, des deux côtés de laquelle on lit dans un cadre circulaire l'inscription dédiée à Barsebaï. L'intérieur de l'enceinte est presque entièrement ruiné. Le tombeau situé sous la grande coupole ne porte plus aucune inscription. Cependant l'imam et le muezzin de cette mosquée ont assuré à l'un de nos correspondants, M. Ch. Gaillardot, qu'ils avaient vu autrefois l'épitaphe de Barsebaï, mais que la pierre avait été depuis transportée par le gouvernement au musée des antiques. MM. L. Bourgoin (*les Arts arabes*, Paris, 1868) et Prisse d'Avesne (*l'Art arabe*, etc.) y ont pourtant, il n'y a pas un bien grand nombre d'années, copié de jolis motifs de lambris coloriés et de vitraux en plâtre, à jour. Une toute petite coupole,

très-élégante aussi, est annexée à la partie postérieure (côté E.) de cette enceinte au milieu du sanctuaire.

Autour de ces grands monuments sont semés un grand nombre de monuments plus petits, souvent réduits à une simple coupole portée sur un dé carré de maçonnerie, avec le système de pendentifs extérieurs, ou de pans coupés aux angles du carré, que nous signalions tout à l'heure à propos du dôme d'el-Barqouq. Un des plus élégants modèles de ces coupoles funéraires est en face et à l'O. de la mosquée d'el-Barqouq, un autre, entre celle-ci et el-Achraf-Barsebaï. Une autre coupole située presque en face de cette dernière mosquée, à l'O., et nommée *Mab'bat el-Rifaï* (l'oratoire de *Rifaï*), contraste au contraire par sa forme lourde et écrasée avec le caractère général d'élégance de cette nécropole. Elle menace de s'écrouler et ne contient rien à l'intérieur que quelques fragments de mosaïque. Une autre petite coupole isolée au S. de celle-ci, et nommée *Koubbet Cheïkh-Ahmed*, se signale par la saillie de ses nervures extérieures, et la manière un peu lourde aussi dont elles s'entre-croisent pour figurer des sortes de nœuds en forme d'hexagones allongés dans le sens de la hauteur. On chemine ainsi quelque temps entre des édifices, qui n'ont qu'un intérêt secondaire après ceux que nous avons décrits, et l'on se dirige au S. vers le minaret de Kaït-Bey, qui s'élève à une grande hauteur au centre d'une sorte de village, composé de tombeaux et d'habitations pour les vivants, et dans les petites ruelles duquel il faut s'engager pour atteindre

La **mosquée de Kaït-Bey** (pron. vulg. *Kaït-Beg*), construite de 872 à 901 de l'hégire (1468-1496 de J. C.), par le sultan el-Achraf-Abou-'l-Nasr-Kaït-Bey, qui combattit les Turcs avec succès, ne présente qu'une coupole et un minaret. C'est l'édifice le plus gracieux de cette nécropole et le mieux conservé, car l'intérieur est encore presque entier. Malheureusement il est entouré presque de tous côtés d'une quantité de masures habitées, et la petite place par laquelle on peut l'aborder du côté de l'E. et du N. laisse à peine un espace suffisant pour que l'on en puisse admirer les ravissantes proportions, ou tout au moins les reproduire, à un point de recul convenable, par le dessin ou la photographie. La coupole est élancée, d'une pureté de lignes irréprochable, et revêtue d'un riche lacis d'arabesques sculptées en relief. Le minaret peut passer pour le modèle du genre. Il ne compte pas moins de trois étages avec des galeries en encorbellement, sans compter le couronnement. Les galeries, les fenêtres, le corps même du minaret sont ornés de sculptures d'un goût exquis. Nous avons reproduit (p. 145-146) une page de M. Ch. Blanc, qui trace un tableau parfait de cette charmante construction.

Le plan de la mosquée de Kaït-Bey est fort simple et rappelle en petit, mais avec plus de régularité, celui de la mosquée d'Hassan. La porte d'entrée, placée en façade presque au-dessous du grand minaret, était précédée d'une enceinte (1) aujourd'hui ruinée, à g. de laquelle est un *sébil* ou fontaine (9), avec l'école au-dessus pour les jeunes garçons. Un escalier de huit marches conduit à la porte (2), dont la disposition rappelle celle de la mosquée d'Hassan; elle est surmontée d'une arcade en forme de trèfle avec un encorbellement en stalactite; un vestibule (3) mène à une salle (4) couronnée par une construction octogone en bois, disposée de manière à laisser pénétrer la lumière et le jour; on peut supposer que cette salle de la mosquée était primitivement hypèthre; à dr. de cette salle centrale est une galerie (4) dont les parois et le pavement sont ornés d'élégantes mosaïques de mar

sous la dénomination de salle de l'Ouest. Il y a quelque temps, le Nil, montant plus haut que de coutume, envahit la salle et en disloqua les murs. Les réparations furent longues, et c'est en 1874 seulement que la salle de l'Ouest, convertie en magasin, a pû être rendue accessible au public.

La salle de l'Ouest, devenue le magasin n° 1, n'est qu'un lieu provisoire de dépôt. On y réunit, au fur et à mesure de leur découverte, les monuments sortant des fouilles que la direction du musée veut montrer le plus tôt possible au public. Quand le moment sera venu, ces monuments prendront leur place régulière et méthodique dans les galeries du musée proprement dit.

Le petit vestibule de la salle des Bijoux ayant éte transformé en laboratoire, les stèles nombreuses qui en couvraient les murs ont été transportées dans le magasin n° 1. Une trentaine de cercueils de momies, sortis pour la plupart de fouilles récentes, y sont également conservés. De nombreuses vitrines en plâtre ont reçu des objets de toute sorte et de toute provenance qui s'imposeront d'eux-mêmes par leur variété à l'attention du visiteur.

Nous signalerons dans le magasin, le n° 916. Monument célèbre, connu sous le nom de *Table de Saqqarah*. — Ce monument, trouvé au milieu du plateau situé au S. de la pyramide de Saqqarah, provient de la chapelle funéraire d'un prêtre de Memphis, nommé *Tounar-i*, mort sous Ramsès II. Cette grande table, qui mesure 3 mèt. 21 de long sur 1 mèt. 45 de haut, contient, gravée sur sa face postérieure, une liste de 58 rois, calquée sur l'original qui a servi de fond aux listes de Manéthon. Des deux côtés le parallélisme est constant.

III. CHOUBRAH.

Ce lieu de plaisance, créé par Mohammed-Ali, est à 1 h. au N. du Caire, sur les bords du Nil; le chemin qui y conduit est planté d'acacias et de sycomores, qui forment une ravissante avenue, impénétrable au soleil. C'est la promenade à la mode, les Champs-Élysées du Caire; les dames des harems des principaux personnages, les princesses s'y promènent dans d'élégants coupés. Deux piqueurs précèdent les voitures royales, et deux eunuques les suivent à cheval, en costume civil, redingote noire et tarbouch rouge; la cravache qu'ils ont en mains et leurs regards, qu'ils essayent de rendre terribles, n'inspirent plus aucun effroi aux étrangers; ceux-ci se promènent fort tranquillement au milieu d'une des sociétés les plus variées qui soient au monde. Le khédive donne le premier l'exemple de l'assiduité à cette sorte de rendez-vous officiel où, à côté des dames de la cour, plus ou moins rigoureusement voilées, les fils du prince, les ministres, les pachas, les consuls, les généraux, les ingénieurs, les financiers, tous ceux qui ont un nom, une situation qui les met en vue, se rencontrent sous l'œil du prince dont plus d'un peut-être cherche à gagner les bonnes grâces. Dans un pays où l'on se voit peu, une promenade du genre de celle-ci devient une sorte de rendez-vous tacite où l'on peut échanger quelques paroles rapides, un salut, un regard, retrouver comme une ombre de réunion. La vanité y a sans doute son compte ainsi que la coquetterie; mais ne soyons pas trop sévères envers les habitants du Caire, et ne leur reprochons pas des travers dont nous ne sommes pas exempts. Félicitons-les plutôt; félicitons le khédive d'avoir, par son exemple, attiré sur un même point de la ville les chrétiens et les musulmans. Cette rencontre de tous les jours ne peut que servir la sage politique de tolérance poursuivie par le vice-roi, à l'imitation de ses devanciers.

D'élégantes maisons de campagne bordent la promenade. Citons, parmi les plus élégantes, le palais de *Kasr el-Nissa* (château des femmes), sur la dr., et la propriété *Ciccolani*, dont le palais est décoré avec richesse et avec goût, et dont le grand parc offre des arbustes d'agrément, des fleurs rares, des serres, des grottes, etc. Tout près de ce palais, s'élève le

couvent des sœurs du Bon-Pasteur, avec une élégante église neuve; elle se compose de quatre chapelles surmontées d'une coupole et formant une croix latine, au centre desquelles est le sanctuaire, surmonté d'un dôme beaucoup plus élevé. Un peu plus loin est la villa Choubrah, hôtel meublé, avec café, restaurant, jardin, billard.

Le Nil est à quelque distance sur la gauche; on le rejoint en arrivant au village qui précède

Le **palais de Choubrah**. Les jardins de ce palais étaient autrefois ouverts au public; ils sont aujourd'hui réservés; on n'y pénètre que muni d'une carte d'entrée délivrée par les consulats et visée par le maître des cérémonies. Cette permission de visite que l'on obtient en même temps pour le palais de Gézîrèh et pour la mosquée El-Azhar coûte 10 fr.

Les jardins de Choubrah sont dessinés à l'arabe, en allées droites; ils sont remarquables par les fleurs qu'on y a réunies, chose rare en Égypte; on y respire une délicieuse fraîcheur. De nombreuses espèces d'orangers, parmi lesquelles on remarque l'*orange sanguine* et l'*orange mandarine*, embaument l'air de leur parfum doux et pénétrant. Au centre, on voit un beau bassin de marbre de Carrare, de 1 mèt. 1/2 de profondeur au plus, entouré d'une balustrade de marbre et d'une colonnade, avec des kiosques qui s'avancent dans l'eau, et à chaque angle, est un salon ou divan richement décoré. Tout cela est l'ouvrage d'architectes italiens, qui s'y sont livrés à tous les caprices de ce genre, moitié rococo, moitié oriental, que l'on prend en ce pays pour le progrès de la civilisation. Du reste, les jets d'eau sont à sec, les soieries sont usées, les divans fanés; l'ensemble respire la tristesse et l'abandon; le palais de Choubrah, ce séjour préféré de Mohammed-Ali, est une de ces ruines, produites par la négligence et l'oubli, qu'on rencontre si souvent dans les pays turcs et qui produisent une si pénible impression. De l'autre côté du jardin, près du palais, s'élève un kiosque que sa position dominante a fait nommer *El-Gébel* (la montagne). On y arrive par un double perron. Son élévation au-dessus d'une suite de terrasses toutes couvertes de fleurs et d'arbustes en fait un beau pavillon d'été d'où la vue embrasse à la fois le jardin, le Nil et la campagne. Ce palais lui-même n'a rien de bien remarquable, si ce n'est la vue dont on jouit de ses fenêtres. Il y a une grande et belle volière, mais on n'y voit pas d'oiseaux rares.

IV. PALAIS DU GÉZÎRÈH ET DE GIZÈH.

On peut s'y rendre par la route qui longe le New-Hôtel, à dr., et, tournant à g., on laisse l'église luthérienne et, plus loin, l'Hippodrome; une large rue droite mène au pont du Kasr-el-Nil (10 min.). En face du pont sont les *pépinières* renfermant de nombreuses espèces d'arbres d'alignement, forestiers et d'ornement, arbrisseaux et arbustes, etc., employés aux plantations des routes, des avenues, des boulevards, des parcs et des jardins publics et de la Daîra khédiviale.

A côté, se trouvent : le jardin *fleuriste* et l'*établissement de multiplication* des arbres et plantes exotiques, ainsi que les serres pour la culture des plantes tropicales, notamment les *ananas;* 2000 espèces et variétés de ces arbres et de ces plantes y sont réunies.

Plus loin, vers le N., est le *potager* khédivial où l'on cultive avec succès environ 300 espèces et variétés de légumes. Des cultures forcées y sont établies sous verre.

De l'autre côté d'une avenue de bambous qui traverse le Gézîrèh, un grand jardin *fruitier* renferme

plus de 300 espèces et variétés d'excellents fruits, la plupart d'origine asiatique.

Enfin, au N. de l'île est situé le **jardin privé du palais du Gézîrèh**. A l'entrée du jardin, à g., est une ménagerie où l'on a réuni quelques magnifiques spécimens de bêtes fauves et, en particulier, de lions. On y admire six éléphants de l'Inde, apprivoisés, servant de monture pour les promenades sur les avenues de Gézîrèh et de Gizèh. Le jardin renferme une belle collection d'arbres et de plantes utiles et d'ornement, appartenant aux pays tropicaux. Des *bambous gigantesques* de l'Inde y développent des tiges de 20 mèt. de hauteur. Des *cocos flexuosa* plantés par M. Delchevalerie, il y a quelques années, donnent aujourd'hui de belles fleurs; on y remarquera des *latanias borbonica*, des *eucalyptus globulus*, etc. Les arbres fruitiers de l'Inde, comme *framboisiers*, *tamarins*, *manguiers*, *papayers*, *mimosées*, *bananiers*, etc., y fructifient abondamment[1]. Les *agaves* les plus rares y acquièrent des proportions remarquables.

Parmi les pelouses formées du *zapania nodiflora*, des fleurs que l'on trouve, du reste, dans nos climats, s'épanouissent pendant tout l'hiver. Des kiosques, des volières, des rivières, des passerelles, des cascades, des grottes et des lacs ornent le jardin.

Une grande allée plantée de beaux arbres conduit au *kiosque;* celui-ci mérite d'être visité; il fait exception au mauvais goût que l'on rencontre dans presque tous les palais construits depuis la domination turque, il est gracieux, gai, charmant. A dr., en entrant, un petit salon à tentures jaunes précède la salle à manger destinée aux grands dîners de réception. Elle est en forme de croix, carrée sur l'une des branches, arrondie sur l'autre; on y remarquera les élégantes broderies des fauteuils et des chaises recouverts de soie, les glaces, les porcelaines de Sèvres, les portières de soie brodée. Une salle de repos, précédant la salle de bains, est particulièrement digne d'attention. De larges divans de soie entourent un bassin en marbre blanc, au milieu duquel s'élève une colonne gracieuse. La lumière tombant à travers une coupole à vitraux, n'y laisse pénétrer qu'un demi-jour mystérieux. Sous ce climat brûlant, la chaleur ne pénètre pas dans ces salles, destinées au maître de l'Égypte et à ses femmes.

Le *palais* proprement dit est à côté du kiosque, sur les bords mêmes du Nil. On y montre une grande salle de bal, richement décorée; l'escalier qui y mène est beaucoup trop étroit et hors de porportion avec l'édifice; celui-ci, du reste, n'offre aucun caractère monumental digne de remarque. On sera surpris d'y voir les parquets déjà bossués; les fondations n'ont pas été, paraît-il, solidement établies et le Nil menace le palais d'une ruine prochaine.

A l'O. du palais du Gézîrèh, on pourra visiter un bel *aquarium*.

Entre les palais de Gézîrèh et de Gizèh, au S., divers palais des fils du khédive sont reliés par des avenues plantées d'acacias Lebbek, exhaussées et à l'abri des inondations. En suivant ces avenues et passant le pont établi sur le petit bras du Nil, on arrive au

Palais de Gizèh, situé sur les bords du fleuve, en face l'île de Raoudah, résidence d'été du khédive. C'est une vaste construction quadrangulaire, sans caractère architectural remarquable. Ce vaste domaine comprend trois jardins : le *jardin du Harem*,

1. Nous devons ces renseignements botaniques à l'obligeance de M. G. Delchevalerie, chef de service des promenades et plantations du Caire, délégué auprès du khédive par M. Alphand, le célèbre ingénieur des squares de Paris.

tracé à la turque et renfermant de nombreux kiosques, reposoirs, berceaux, treillages, etc., des chemins et des sentiers cailloutés en mosaïque, une rivière serpentant dans tous les sens; les lacs, grottes, cascades, chutes d'eau, ponts rustiques, etc.; le parc du *Sélamlik*, de création récente, offrant le même caractère que les précédents et un vaste jardin fruitier. Ce palais tombe en plein sous le coup du reproche que nous adressions (p. 307) à ce genre d'édifice. A peine achevé, il présente déjà de telles avaries qu'on a dû reprendre la construction en sous-œuvre.

Citons encore parmi les beaux jardins du Caire : celui de *Maniel*, créé par Ibrahim-Pacha; quoiqu'il soit aujourd'hui abandonné on y trouve encore des spécimens d'arbres rares : le *figuier des pagodes de l'Inde*, appelé aussi l'arbre des *banians;* l'*ébénier*, le bois *de rose*, le bois *de satin*, le bois *d'acajou*, le *tamarinier*, le *sagoutier*, l'*arbre à suif*, etc.

V. HÉLIOPOLIS (MATARYÈH).

La distance est d'environ 2 h.; on peut faire la course en voiture (10 fr.) ou à âne (2 fr. 50). Deux routes conduisent à Héliopolis : l'une passant par le Mouski et Bab el-Foutouh, l'autre, nouvellement créée, par le boulevard extérieur; le voyageur pourra s'y rendre par cette dernière, que nous allons décrire, et revenir par l'autre; s'il lui reste du temps au retour, il en profitera pour visiter la mosquée de El-Hakem et le bazar de Khân-Khalîl.

En partant de l'Ezbékyèh, on prend soit la rue Kantarat el-Dîk, soit le boulevard Clot-Bey, pour gagner la place de Fagallèh à partir de laquelle on tourne à dr., et l'on suit la nouvelle route de l'Abbasyèh, large voie bordée dans sa première partie de maisons à l'européenne; bientôt elle se bifurque, et le chemin que l'on prend à g. conduit, après avoir traversé le Khalig, à une grande place carrée sur laquelle s'élève un bâtiment crénelé : c'est le **Gam'a el-Dhaher**. Cette ancienne mosquée bâtie, d'après le témoignage de Makrizi, par le sultan Bibars-Bondoukdar (1260-1277 de J. C.), après avoir été convertie dans les temps modernes en fort sous le nom de *fort Sulkowski*, puis avoir servi quelque temps de fournil, avait été complétement délaissée, et était restée, jusqu'à ces derniers temps, enfouie sous les décombres; quand on a fait la nouvelle route, on a déblayé le bâtiment et on l'a transformé en corps de garde. On conçoit qu'après tant de vicissitudes il ne reste plus de son ancienne architecture qu'un *portail massif* au S. E., qu'ombrage un beau sycomore. Nous ne saurions trop protester à cette occasion contre cette habitude de consacrer aux plus vils usages les monuments historiques d'un pays où les matériaux et la main-d'œuvre sont en définitive à si bon compte. Un peu plus loin, on laisse à dr. le faubourg *Hassanyèh* et l'on rejoint l'ancienne route de l'Abbasyèh, bordée d'acacias Lebbek, nouvellement plantés. Sur la zone du désert, à quelques minutes de marche au N. du faubourg Hassanyèh, se montre l'élégante **coupole d'el-Ghouri** (*Koubbet el-Ghouri*), troisième tombeau de ce même el-Ghouri, mort en Syrie (*V.* p. 326 et p. 334). C'est une coupole très-gracieuse, surmontant un dé carré de 12 pas environ de côté, qui renferme la chapelle funéraire destinée à l'avant-dernier sultan des Mamelouks, et vide comme les deux autres tombeaux du Caire. Environ un quart de lieue plus au N., sur le chemin de Mataryèh s'élève à g. un autre édifice semblable : c'est le **tombeau de Melik el Adel Tomanbaî** (le prédécesseur du prince précédent, mort en 1501 après quelques semaines de règne). L'édifice carré qui contient le tombeau mesure environ 14 pas de côté et est recouvert d'une haute coupole. Le

murailles intérieures sont recouvertes de peintures bariolées qui manquent de goût.

Presque en face de cet édifice s'élève le *palais de l'Abbasyèh*. C'est un vaste édifice sans architecture, dû au vice-roi Abbas-Pacha. Quelques années après la mort de son fondateur, cet édifice semblait menacer ruine. Il a été réparé par le khédive, qui y a transféré l'école polytechnique, l'école militaire et divers établissements. A g. de la route, est l'*observatoire*, que l'on pourra visiter facilement, si on le désire. Cet établissement, dirigé par Mahmoud-Bey, est très-complet.

Plus loin, s'étend un vaste *champ de courses*, où le khédive a cherché depuis plusieurs années à attirer les *sportsmen* de l'Europe. Cette tentative ne paraît guère avoir réussi; le prince et ses principaux officiers sont à peu près les seuls personnages qui aient fait courir. On ne peut guère que féliciter l'Égypte d'avoir échappé à l'introduction de cette mode frivole, dont l'utilité pour l'amélioration de la race chevaline est fort contestable, au moins dans de pareilles conditions.

Les plantations, à travers lesquelles on se dirige ensuite, datent de 1869; elles s'élèvent sur le sol même du désert, arrosé et fertilisé par les eaux du Nil, elles sont fort belles et consistent en palmiers, vignes, orangers, citronniers, ricins, etc.

Après avoir croisé l'ancienne ligne du chemin de fer de Suez, la route tourne à dr., et une charmante avenue sablonneuse, bordée d'une haie de citronniers, conduit au *palais El-Koubbèh*, appartenant au prince héritier et entouré d'un beau jardin moderne. A partir de ce point, le chemin traverse une campagne bien cultivée et conduit à un jardin où une sakkyèh élève d'un puits peu profond une eau abondante et délicieuse qui arrose les champs voisins, et, en particulier, le jardin de l'*Arbre de la Vierge* (*V.* ci-dessous). Un peu au delà de Mataryèh, une espèce de bassin rectangulaire, au-dessus duquel se dresse un obélisque, annonce l'emplacement de

Héliopolis. *Histoire.* — Comme site historique et archéologique, il n'en est pas de plus intéressant dans la basse Égypte que celui d'Héliopolis. Le nom hiéroglyphique d'Héliopolis était Pe-Râ, c'est-à-dire, *maison du Soleil*, et An; dans la Bible, où la ville est mentionnée plusieurs fois, elle est désignée sous le nom de On; Héliopolis (ville du Soleil), où les Égyptiens adoraient le dieu Râ, sous le nom d'Atoum, ou soleil couchant, et, dans son incarnation, comme taureau Mnévis, a été considérée par l'ancien monde comme le centre des connaissances. Selon Strabon, les prêtres égyptiens s'y rendaient pour étudier la philosophie et l'astronomie. Plusieurs philosophes et savants grecs, Eudoxe et Platon entre autres, sont venus y chercher la science; le prophète Jérémie (XLIII, 13) mentionne dans une de ses prédictions la *maison du Soleil*, Héliopolis d'Égypte. « Et il (Nabucadnetzar) brisera les statues de la *maison du Soleil*, au pays d'Égypte. » Moïse, dit-on, aurait étudié à On. Strabon qui a visité cette ville, alors qu'elle était déjà en ruine, nous en a laissé une description.

D'après cet historien, la ville était située sur un terrain élevé, au bas duquel des étangs ou grands réservoirs recevaient l'eau des canaux du Nil. Elle avait beaucoup souffert lors de l'invasion de Cambyse, et elle ne se releva pas sous les Ptolémées; lorsque Strabon la vit, il ne lui restait que son temple et un très-petit nombre d'habitants. En avant du temple, était autrefois une longue avenue de sphinx avec plusieurs obélisques érigés par les Pharaons de la première monarchie. Plusieurs de ces obélisques furent transportés à Alexandrie, qui succéda à Héliopo-

lis comme centre des connaissances (*V.* p. 269), et plus tard à Rome. Un seul fut laissé en place.

C'est dans la plaine de Mataryèh que l'empereur ottoman Sélim remporta, en 1517, la victoire qui renversa la domination des Mamelouks et fit de l'Égypte une province turque. C'est aussi au voisinage d'Héliopolis que Kléber, le 19 mars 1800, mit en déroute l'armée turque, que l'Angleterre avait poussée contre nous après la malheureuse convention d'El-Arisch.

Bataille d'Héliopolis. — Ici encore, il importe de combattre la légende sortie du *Mémorial de Sainte-Hélène*, et dans laquelle Bonaparte animé d'un sentiment de jalousie envers tous ses compagnons d'armes de la République, a cherché à faire peser sur Kléber l'insuccès définitif de l'expédition d'Égypte. M. Lanfrey, dans sa remarquable *Histoire de Napoléon Ier*, a parfaitement montré (t. Ier, p. 413 et 415, et t. II, p. 221 à 227) dans quelles conditions d'impossibilité matérielle et morale Bonaparte avait laissé Kléber et l'armée qu'il abandonnait sur le sol de l'Égypte, pour courir en France assouvir ses desseins ambitieux; et comment, soit par la négligence du premier consul, soit par l'impossibilité réelle où il était de secourir cette armée, Kléber s'était trouvé réduit, au 30 janvier 1800, à n'avoir plus qu'à peine 15000 combattants disponibles, et par suite, à signer la convention d'El-Arisch relative à l'évacuation de l'Égypte. On sait comment les conditions humiliantes que Sydney Smith et l'amiral Keith voulurent imposer à Kléber eurent pour effet de révolter cette grande âme. « A de pareilles insolences, répondit-il, dans sa proclamation à ses soldats, on ne répond que par des victoires. » Rassemblant à la hâte 10 à 12000 hommes qui lui restaient, Kléber n'hésita pas à marcher contre les 80000 hommes qui étaient arrivés aux portes du Caire. Le choc eut lieu non loin d'Héliopolis.

« L'armée française, dit M. Thiers à qui nous empruntons cette description (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, p. 41 et sq.), avait le fleuve à g., le désert à dr., et en face, mais au loin, les ruines de l'antique Héliopolis. Elle se forma en quatre carrés, deux à gauche, deux à droite...; entre ces deux groupes, la cavalerie était disposée en masses profondes, ayant l'artillerie légère sur ses ailes. Les Turcs étaient retranchés à El-Mataryèh. Il y avait là une avant-garde de 5 à 6000 janissaires, très-bons soldats, escortés de quelques mille cavaliers. En face, et beaucoup plus loin, les ruines de l'antique Héliopolis, un bois de palmiers, de fortes ondulations de terrains, dérobaient aux yeux de nos soldats le gros de l'armée turque. On pouvait estimer à 70 ou 80000 hommes la réunion de toutes ces forces, tant le corps principal que le corps placé à El-Mataryèh....

« Après un premier choc de cavalerie, Kléber attaqua le village retranché d'El-Mataryèh, avant que le gros de l'armée ennemie eût eu le temps d'accourir. Il chargea de ce soin le général Reynier, avec les deux carrés de gauche, et lui-même, avec les deux carrés de droite, opérant un mouvement de conversion, prit position entre El-Mataryèh et Héliopolis, afin d'empêcher l'armée turque de venir au secours de la position attaquée. Les grenadiers refoulèrent les janissaires, se jetèrent dans Mataryèh, fondirent sur les Turcs et, après un grand carnage, demeurèrent maîtres de la position. Les Turcs s'enfuirent en désordre vers le Caire. L'armée reprenant peu à peu son ordre de bataille, s'avança dans la plaine, toujours formée en carrés; elle dépassa les ruines d'Héliopolis et aperçut au delà un nuage de poussière qui s'élevait à l'horizon et s'avançait

rapidement. A g., se montrait le village de *Sériaqous;* à dr., au milieu de bois de palmiers, le village d'*El-Merg*, situé au bord d'un petit lac dit *lac des Pèlerins*. Une légère élévation de terrain courait de l'un à l'autre de ces villages. Tout à coup, ce nuage mobile de poussière s'arrêta, puis se dissipa sous un souffle de vent, et laissa voir l'armée turque, formant une longue ligne flottante de Sériaqous à El-Merg.... Kléber donna l'ordre de se porter en avant.... Les boulets de l'ennemi, mal dirigés, passaient sur la tête de nos soldats. Bientôt ses pièces furent démontées par les nôtres et mises hors de combat.... Enfin, la masse de la cavalerie turque s'ébranle tout entière. Elle fond sur nos carrés, se répand sur leurs ailes, les tourne et enveloppe bientôt les quatre fronts de notre ordre de bataille. L'infanterie française, que les cris, le mouvement, le tumulte de la cavalerie turque ne troublent point, demeure calme, la baïonnette baissée, faisant un feu continu et bien dirigé. En vain ces mille groupes de cavaliers tourbillonnent autour d'elle ; ils tombent sous la mitraille et les balles, arrivent rarement jusqu'à ses baïonnettes, expirent à ses pieds ou se détournent, et fuient pour ne plus reparaître.... Après une longue et effroyable confusion, le ciel, obscurci par la fumée et la poussière, s'éclaircit enfin, le sol se découvre et nos troupes victorieuses aperçoivent devant elles une masse d'hommes et de chevaux, morts ou mourants, et, au loin, des bandes de fuyards, courant dans tous les sens. Le gros des Turcs se retirait, en effet, vers El-Kanqah, sur la route de la basse Égypte. Ainsi, dans cette plaine d'Héliopolis, 10000 soldats, par l'ascendant de la discipline et du courage militaire, venaient de disperser 70 à 80000 ennemis. »

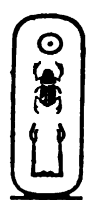
État actuel. — « L'enceinte de la ville antique se distingue encore sous les collines de décombres qui la recouvrent. Elle était en briques crues, et s'ouvrait de distance en distance par des portes formées de jambages monolithes en calcaire tendre et couverts d'inscriptions. » (Max. du Camp, *le Nil*, p. 64.) L'espace qu'elle embrassait était de forme irrégulière et mesurait environ 1250 mèt. dans un sens, sur 9560 dans l'autre. Une seconde enceinte reconnue par M. Mariette, et mesurant seulement 1085 mèt. sur 1390 mèt., marquerait l'emplacement de la cour antérieure du temple.

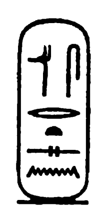
L'obélisque dont nous avons fait mention est tout ce qui reste aujourd'hui de la ville du Soleil. Cet obélisque est debout; mais la partie inférieure (non compris le piédestal) est enfoncée de près de 3 mèt. en terre, et le sol primitif, sur lequel repose le piédestal lui-même, est enterré probablement de 8 à 10 mèt. Ce fait seul, à défaut d'autres preuves, suffirait pour démontrer l'exhaussement séculaire du sol de l'Égypte (*V.* p. 39). Les lacs dont parle Strabon ont disparu par la même raison.

On a récemment dirigé des fouilles sur ce point, mais elles n'ont malheureusement amené aucun résultat important; elles n'ont fait retrouver que quelques vestiges inférieurs du temple.

L'obélisque est un monolithe de granit, de 20 mèt. 75 de hauteur, au-dessus du sommet du piédestal. Sa largeur à la base est de 1 mèt. 84 sur les faces N. et S., et de 1 mèt. 88 sur les faces E. et O. Ce qui lui donne un intérêt particulier, c'est qu'il est le plus ancien obélisque connu de l'Égypte. Le roi Ousortésèn Ier, dont le nom est inscrit sur le monument, régnait environ 2700 ans avant l'ère chrétienne. On reconnaît le cartouche-prénom *Khoper-ka-Râ* vers le haut et vers le bas, et le cartouche-nom Ousortésèn entre les deux (*V.* sur ces cartouches et leur appellation, XIIe dynastie, Ousortésèn Ier).

L'inscription de l'obélisque (tracée sur une seule bande verticale et





identiquement répétée sur les quatre faces) est ainsi conçue, selon la traduction de M. Brugsch[1] :

« L'Horus, la Vie de ce qui est né, le roi de la haute et de la basse Égypte, Khoper-ka-Râ, le maître des couronnes, la vie de ce qui est né, le fils du Soleil, Ousortésèn, aimé des esprits de la ville (d'Héliopolis), vivant à toujours, l'épervier d'or, la vie de ce qui est né, le dieu gracieux Khoper-ka-Râ (a érigé cet obélisque) au commencement de la fête d'une panégyrie, pour qu'il lui soit accordé de vivre à toujours. »

Ceci peut être regardé comme un spécimen du style épigraphique des Pharaons.

Un manuscrit sur peau conservé au musée de Berlin, et publié en 1873 par M. Ludwig Stern, raconte la dédicace d'une des chapelles du grand temple d'Héliopolis, faite par Ousortésèn Ier. Il est probable que l'obélisque était compris dans l'édifice ainsi dédié.

Un papyrus découvert par M. Harris et aujourd'hui au British Museum, le plus beau spécimen de papyrus qu'on ait jamais encore trouvé, puisqu'il avait 113 pieds anglais de long, renferme un état du temple et de ses propriétés à la fin du règne de Ramsès III et au commencement du règne de Ramsès IV. On voit par ce document, véritable cartulaire, qu'un grand temple égyptien était, pour la richesse au moins, l'égal d'une grande abbaye du moyen âge. L'énumération des objets précieux, des terres, des maisons, des vassaux, remplit de nombreuses pages : 12 000 personnes et plus logeaient dans l'enceinte et dans ses dépendances, et servaient dans le temple, comme prêtres, ou l'entretenaient comme gardes, ouvriers, maçons, paysans, tenanciers, esclaves, etc. (*Note de M. Maspero.*)

Dans la direction N. O., s'étendait l'avenue de sphinx dont on voit encore quelques débris en se rapprochant de l'ancienne porte N. O. Du temps de Pococke, on y voyait encore un sphinx de 22 pieds de long et plusieurs grands débris ; on a encore trouvé quelques débris vers le S. E. et vers l'E. On a lu sur des fragments les noms de Ramsès II et de Thoutmès III.

On montre à Mataryèh, dans un jardin appartenant à des Coptes, un beau *sycomore*, sous lequel, dit la légende locale, Joseph, avec la vierge Marie et l'enfant Jésus, se reposèrent lors de leur voyage en Égypte. Son écorce est tailladée par la main des pèlerins ou des curieux. Cependant l'arbre actuel ne remonte pas au delà de l'année 1670 (*V.* Vansleb, *Relation...*, p. 234). Le jardin où l'on cultivait autrefois les *plantes du baume* est encore digne d'intérêt par sa belle végétation.

On peut entrer par le faubourg Hassanièh et Bab el-Foutouh, ou se diriger à l'E., vers le Gébel el-Ahmar (le mont Rouge) et la forêt pétrifiée.

VI. LA FORÊT PÉTRIFIÉE.

Excursion de 3 h. environ, aller et retour, en partant du Caire. — On peut la faire en même temps que celle d'Héliopolis ou que celle de Kaït-Bey. On fera bien de choisir des ânes vigoureux et de s'approvisionner d'eau.

On sort du Caire par Bab el-Nasr et l'on se dirige immédiatement à

1. Cette traduction diffère légèrement de celle de M. Lepsius, dans ses *Anciens monuments.*

l'E., laissant à dr. les tombeaux de Kaït-Bey, et, un peu plus loin à g., l'Abbasyèh et les tombeaux d'el-Ghouri et de Mélik Adel-Tomanbaï (V. p. 372, *b*). Au bout d'une demi-heure, on entre dans un ouady sablonneux compris entre les hauteurs du *Gébel el-Ahmar* (la montagne Rouge) au N. et le Gébel Moqattam au S. O. Le Gébel el-Ahmar est formé d'un grès dur que Fraas (*Aus dem Orient*, p. 157) regarde comme identique à la pierre meulière du bassin parisien. On y trouve des restes de carapaces de tortue qui se brisent au premier contact (Prokesch-Osten, ouvrage cité, p. 177). Plus on avance, plus le paysage prend l'aspect du désert; on se rapproche du Moqattam et l'on gravit un plateau sablonneux au revers oriental de cette montagne. On trouve là, épars sur le sol (et peut-être aussi enfouis sous le sable), non une forêt pétrifiée, mais des fragments de troncs d'arbres, quelques-uns d'une grosseur considérable, dont le bois s'est bien réellement transformé en une substance siliceuse. Le même phénomène, ou quelque chose d'analogue, s'est produit en d'autres parties de la vallée du Nil (à Gébel Silsilèh) et du grand désert libyque. On trouve même de ces pétrifications dans le désert de Bahiouda, en Abyssinie et au Kilimandjaro; il semble qu'ils forment sous le sable, dans toute l'Afrique orientale, un immense système siliceux dont on découvre les fragments quand ils affleurent à la surface du sol. Les bois fossiles du Gébel Moqattam sont surtout des palmiers, principalement la *nicholia nilotica;* on y a aussi remarqué une sorte de bambou et de grandes graminées.

On a émis sur l'origine de ces pétrifications diverses hypothèses, dont les deux plus opposées sont celles de la silicification sur place d'une forêt préexistante, l'autre, le transport des blocs par le Nil, ou par de grands courants marins. Le Dr Zittel, ayant observé dans les grès de Nubie, à la base du plateau du désert libyque, des restes de bois fossile dont l'apparence était entièrement semblable à celle des bois de la forêt pétrifiée du Caire, a été amené à penser que ces derniers provenaient de la même source et avaient été transportés des grès de Nubie, jusqu'au Moqattam. Mais, outre que l'identification des espèces n'est pas certaine, l'hypothèse du transport de masses aussi lourdes se heurte à des difficultés presque insurmontables, dont la principale est l'existence de vallées profondes, étendues transversalement du Nil à la mer Rouge, et au fond desquelles ces blocs seraient tombés avant de parvenir de la Nubie au Moqattam. De plus, ces troncs silicifiés n'ont été nullement arrondis, comme les cailloux roulés par les eaux. Enfin, on se demande comment les eaux du Nil auraient pu parvenir à la hauteur du Moqattam, puisque l'examen des terrains de cette montagne montre qu'elle est très-ancienne, tandis que les grès pliocènes qui portent la forêt pétrifiée seraient postérieurs à l'âge tertiaire, et qu'à l'époque du soulèvement du Moqattam la bouche du Nil ne dépassait guère Benisouèf. D'autre part, le transport des blocs pétrifiés par de grands glaciers, comme les blocs erratiques de la Suisse, est inadmissible pour l'Égypte où l'on n'a jamais trouvé de traces de glaciers. — Le transport de gros troncs d'arbres flottants, tels que l'on en voit sur les grands fleuves du Nouveau-Monde, troncs qui, accumulés dans quelques bassins lacustres, se seraient plus tard silicifiés, est plus admissible; le terrain de la forêt pétrifiée ne paraît pas contenir de coquilles marines, mais seulement des fossiles d'eau douce; mais il reste toujours l'objection de la hauteur du Moqattam. L'hypothèse de la silicification sur place d'une forêt préexis-

tante a pour elle l'autorité de M. de Rozières, l'un des savants de l'expédition d'Égypte, de Linant-Bey et de M. Itier, qui affirment avoir vu des troncs brisés à fleur du sol, conservant encore leurs racines silicifiées comme eux et encore engagées dans les grès qui forment le sous-sol. Si ce fait, qui a besoin d'être confirmé encore, était positif, il serait d'un grand poids pour décider la question. Pour expliquer la forêt pétrifiée, M. Itier suppose l'éruption de sources thermo-siliceuses, qui aurait coïncidé avec la formation du Gébel Ahmar, où l'on voit encore des entonnoirs tapissés de silice, de grès vitrifiés et d'autres traces de l'action de ces sources. Ces sources siliceuses ont leurs analogues actuellement encore dans les grands *geyser* de l'Islande et de la région du *Yellow-Stone* près du mont Washburn, dans l'Amérique du Nord, où leur découverte récente a excité l'admiration d'un peuple assez calme de sa nature. On peut enfin admettre qu'un mouvement volcanique ou plutôt une *faille* produite par le soulèvement du Moqattam a amené à la surface du sol un affleurement de grès de Nubie, où se serait trouvé un gisement de bois analogue à ceux que l'on a observés dans le désert libyque, et cette hypothèse paraît jusqu'à présent rendre mieux compte que les autres de ce phénomène remarquable. Il y a, dans cette question, comme on le voit, un grand nombre de faits à vérifier à nouveau, et bien des hypothèses à justifier. Aussi les savants restent-ils encore dans l'indécision sur l'origine de la forêt pétrifiée[1].

Au reste, c'est moins pour les pétrifications elles-mêmes que pour la vue du désert qu'on doit recommander cette excursion au touriste qui ne ferait pas le voyage de Suez. Du plateau élevé de la forêt pétrifiée la vue s'étend au loin vers l'E. Sur cette route, on a assez souvent l'occasion de voir arriver quelque caravane ou passer quelques Bédouins sur leurs dromadaires agiles.

1. *V.* sur cette question l'intéressante discussion qui a eu lieu entre les docteurs Gaillardot, Zittel, et autres savants, devant l'Institut égyptien. (*Bull. de l'Institut égyptien*, 1874-1875, p. 116-125 et p. 145-154).

VII. LE BARRAGE DU NIL.

Le moyen le plus facile de s'y rendre est de prendre le chemin de fer jusqu'à la station de Kalioub (départ à 8 h. 30, trajet en 24 min.) d'où il ne faut guère plus d'une heure à âne pour gagner le barrage. On peut, pour revenir, attendre le train qui passe à Kalioub à 3 h. 35, ou revenir le long des bords du Nil, environ 4 h. à âne. Ce chemin est agréable à suivre, parce qu'on y jouit de la vue du Nil, et que l'on se trouve en contact avec la population laborieuse répandue dans une campagne riante; on traverse aussi plusieurs villages.

Cet ouvrage gigantesque, dont Mohammed-Ali posa la première pierre en 1847 au milieu d'une grande solennité, aurait été le plus grand ouvrage hydraulique du monde si on avait pu le conduire à terme. Le but de cette construction était de maintenir les eaux du fleuve pendant les huit mois d'étiage (c'est-à-dire des moyennes et des basses eaux), au niveau même du sol, de manière à pouvoir arroser la basse Égypte comme pendant l'inondation. Comme complément du barrage, tout le système de canalisation du Delta devait être modifié et complété. C'était une grande dépense; mais aussi, le résultat devait être d'accroître, dans une proportion énorme, l'étendue des terres actuellement cultivables du Delta, en même temps qu'on rendait inutile l'emploi de 50 000 sakkyèh ou machines d'arrosement artificiel qui exigent un grand nombre de bras. De plus, les canaux du Delta, remplis d'eau pendant l'étiage, devenaient d'excellentes voies de navigation.

Deux projets de barrage avaient

été présentés, l'un par M. Linant de Bellefonds, aujourd'hui Linant-Pacha, et l'autre par M. Mougel-Bey. Ils ne différaient point en principe, mais seulement dans le mode d'exécution; dans le premier, pour éviter les inconvénients d'un travail fait dans un fleuve aussi grand que le Nil et avec un fond aussi mobile, on établissait le barrage au milieu des terres et on détournait ensuite le fleuve pour le faire passer sous le barrage; le second projet, qui plaçait le barrage sur les deux branches mêmes du Nil, fut adopté. L'ouvrage coûta des sommes considérables, et l'on est surpris de voir qu'après tant de sacrifices accomplis, on n'y ait pas mis la dernière main, ni exécuté les canaux qui devaient en être le complément. La construction du barrage lui-même est aujourd'hui très-dégradée; nous avons entendu dire par un ingénieur compétent du Caire, que des brèches énormes s'étaient produites dans les fondations, et peut-être est-ce la certitude de ne pas pouvoir utiliser l'œuvre qui l'a fait abandonner. Quoi qu'il en soit, ce prodigieux travail mérite d'être visité comme une des plus hardies conceptions du génie humain.

Ce double pont immense, avec ses tours carrées qui flanquent ses extrémités, avec ses grandes arches élevées qui sont jetées sur les deux branches de Damiette et de Rosette, et s'appuient au milieu sur l'île de Chalagané, forme un admirable site. Les deux courants qui s'engouffrent sous ses arches et dont chacun est un large fleuve, ses allées carrossables, ombragées de grands arbres, les points de vue variés qu'on y découvre sur la riche plaine du Delta, son camp animé et le petit village arabe, situé à l'entrée du pont, sur la rive orientale, encadrent merveilleusement ce grand ouvrage. Chacune des deux parties du barrage possède une écluse, et c'est une bonne fortune que de voir engager dans l'étroit passage une dahabièh avec sa grande voile triangulaire.

VIII. LES PYRAMIDES.

Cette excursion est la plus importante de celles qu'on peut faire autour du Caire, et celle dont se dispensent le moins les voyageurs. Qui n'a pas été aux Pyramides n'a pas vu l'Égypte!

Si l'on ne veut voir que les Grandes Pyramides de Gizèh (prononcez Guizèh), l'excursion peut être facilement faite en un jour et même en une matinée. Grâce à la nouvelle route carrossable, qui, du pont du Gézîrèh se dirige en droite ligne aux pyramides, on peut s'y rendre de l'Ezbékyèh dans une bonne voiture en 1 h. 1/2 environ, y passer quelques heures et revenir de même. Rien de plus simple, comme on le voit, mais aussi rien de plus banal et de plus prosaïque. Autrefois on savait payer de quelques privations et de quelques fatigues physiques les grands spectacles de la nature ou de l'art. Aujourd'hui, on trouvera dans nos générations, amoureuses de leur bien-être, peu de personnes disposées à partir 2 h. avant le jour, ou à aller camper la veille au soir près des pyramides, pour jouir du splendide effet qu'offre le lever du soleil au haut de la grande pyramide. Il n'en est plus guère non plus qui sachent enchaîner cette excursion avec celle de Saqqarah.

L'immense majorité préfère consacrer une autre journée à la visite de Saqqarah. Cette dernière localité est à environ 5 h. du Caire; on peut s'y rendre par le chemin de fer de la haute Égypte, en prenant à la gare de Gizèh le train de 9 h. du matin; on s'arrête à la première station, *Bédrécheïn*, d'où l'on gagne Saqqarah, à âne, en une heure et demie. Mais les ânes de Bédrécheïn n'ont plus la douce allure, ni le harnais perfectionné de ceux du Caire; aussi pour éviter ces montures trop rustiques, plus d'un voyageur croit devoir louer la veille au Caire, les ânes qu'il emmènera avec soi dans le train, ou qu'il enverra en avant pendant la nuit, de manière qu'ils soient rendus à Bédrécheïn à l'arrivée du train; on revient de Saqqarah à Bédrécheïn à âne, et l'on peut rentrer le soir même au Caire par le train descendant de la haute Égypte (il faut souvent l'attendre fort longtemps et fort tard), ou revenir par le Nil sur une barque que l'on aura

dû retenir dès le matin. On peut enfin, à la rigueur, coucher à Saqqarah, soit dans une tente qu'on y aura apportée, soit dans la maison de bois que M. Mariette-Bey a construite près du Sérapéum, et qu'il met obligeamment à la disposition des voyageurs, quand il ne l'occupe pas lui-même.

En procédant comme nous venons de le dire, en deux excursions, on verra passablement les grandes pyramides de Gizèh et Saqqarah, mais on ne verra pas les autres pyramides, et surtout on perdra le trajet de Saqqarah aux Grandes Pyramides par la lisière du désert, trajet si propre à donner une grande idée de cette nature inconnue à ceux qui ne doivent pas faire le voyage du Fayoum, des oasis ou du Sinaï.

Enfin il reste encore quelques touristes animés d'un zèle louable, qui veulent relier les deux excursions à l'ancienne : il en reste au moins parmi les Anglais, paraît-il, puisque leur guide expose la manière de faire cette excursion, que nous venons encore recommander pour notre part.

On peut, *ad libitum*, commencer par Saqqarah ou par les pyramides de Gizèh. Dans le premier cas, on se rendra le premier jour à Saqqarah, comme il est dit plus haut; on y couche, et le lendemain matin, selon le temps dont on dispose, on visite les autres groupes de pyramides, ou l'on revient directement vers celles de Gizèh (environ 3 à 4 heures à âne). Visitant à loisir les grands monuments de Gizèh, on rentrera au Caire dans la soirée, et même, à la rigueur, vers midi. Dans ce mode d'aller, on sacrifie le lever du soleil au haut de la Grande Pyramide, à moins qu'on ne s'arrange pour coucher près de celle-ci le second soir.

Pour la marche inverse, on partira du Caire dans l'après-midi, on couchera dans les grottes creusées au pied de la Grande Pyramide ou dans une tente apportée du Caire. Le lendemain on verra lever le soleil du haut de celle-ci. On achèvera la visite des autres monuments et l'on se rendra à Saqqarah (3 h. environ), où l'on pourra coucher une seconde nuit, si l'on veut explorer attentivement les monuments. De Saqqarah, on pourra se rendre à Bédréchein, pour prendre, à 3 h. 1/2, le train qui vient de la haute Égypte et se rend au Caire (*V.* ci-dessus).

Pour cette excursion, il faut se munir de provisions, de bougies, d'une lanterne, de nattes, de tapis, de matelas et de couvertures; un petit marchepied pour gravir les degrés de la pyramide n'est pas chose inutile. Chaque personne qui fait partie de l'expédition a son âne, et chaque âne a son conducteur; les deux ensemble coûtent pour la journée de 6 à 8 francs. Les Bédouins qui habitent le petit village situé au pied du plateau, à l'E. de la Grande Pyramide, font exclusivement le métier de guides et d'aides. C'est un monopole dont ils jouissent, en retour de la sécurité des voyageurs dont ils répondent. Moyennant 2 fr. 50 c. que chaque voyageur paye à leur cheïkh, celui-ci fournit deux ou trois de ses hommes pour vous assister soit dans l'ascension, soit dans la visite à l'intérieur de la Pyramide. Mais outre ces 2 fr. 50 c. remis au cheïkh, il est d'usage de donner encore un baghchich à chacun des trois Arabes qui vous ont assisté; le voyageur qui voudrait se soustraire à ce surcroît de dépenses serait littéralement assailli d'assourdissantes réclamations, et le mieux est de donner quelques piastres à ces aides, dont le service est vraiment indispensable, en ayant soin de les tenir ensuite à distance par une attitude très-ferme. Nous recommandons de plus au voyageur de ne pas payer d'avance, pour ne pas être exposé à payer double : il fera bien aussi de refuser l'assistance de tout homme qui n'aura pas été désigné par le cheïkh. S'il est accompagné de son drogman, ce qui vaut mieux, il fera bien de lui laisser le soin de tout régler avec le cheïkh, il évitera ainsi bien des ennuis; et le plaisir de cette excursion si intéressante et, disons-le, si émouvante, ne sera pas gâté par l'odieuse poursuite de ces tenaces quémandeurs de baghchichs; malheureusement, vous en avez à peine fini avec leurs réclamations, que vous êtes aux prises avec leurs offres criardes et importunes d'antiquités, scarabées, amulettes, pierres gravées, etc. Il est prudent de se méfier de ces antiquités qui sont, en général, de fabrication tout à fait récente.

Ajoutons que les dames ne peuvent guère songer à faire elles-mêmes l'ascension de la Pyramide, moins encore à cause de la fatigue extrême qui en résulterait pour elles, qu'à cause de l'indécence des guides à moitié nus par lesquels elles devraient consentir à se laisser porter au sommet.

Du Caire, on pouvait autrefois se rendre aux Pyramides par une route aujourd'hui détruite qui, décrivant de capricieuses sinuosités sur les chaussées de la plaine, permettait d'entrevoir les pyramides entre de beaux bois de palmiers, et les atteignait en 2 heures environ, sans fatigue, sans monotonie, avec mille aperçus poétiques et charmants de la vie rurale des Égyptiens. Aujourd'hui tout est changé, il faut forcément suivre le long ruban rectiligne qui conduit de Gizèh à la Grande Pyramide. Cette voie commence au delà des ponts de fer qui franchissent le *Nil* par le Géztrèh, laissant à g. le palais de Gizèh (*V.* p. 370, *b*), le v. de ce nom et la gare du chemin de fer de la haute Égypte.

Gizèh (prononcez Guizèh), que l'on laisse ainsi à gauche, est un village qui fut autrefois fortifié, et forma avec l'île de Raoudah, au temps de la domination des Mamelouks, une ligne de défense en avant du Caire; ce n'est plus aujourd'hui qu'un simple village, avec deux ou trois cafés, des bazars ruinés, et quelques restes difficilement reconnaissables des anciennes maisons de plaisance des Mamelouks et des riches habitants du Caire. Les mosquées et les édifices qui bordaient la rivière, il y a moins d'un siècle encore, n'ont laissé que des décombres. Gizèh a cependant encore une sorte de réputation, qu'il doit à ses fours pour l'éclosion artificielle des poulets, industrie particulière à l'Égypte, et dont les procédés se voient déjà représentés sur les monuments des temps pharaoniques.

Laissant donc à g. Gizèh, la nouvelle route carrossable, créée en 1868, continue en droite ligne à travers une riche plaine, bien cultivée, animée par les scènes nombreuses de la vie rustique, relevée par quelques villages, véritables ruches autour desquelles se meut une population laborieuse. Aux mois de mars et d'avril, la terre est verte de blés vigoureux, de trèfle, etc.; on y trouvera le même genre d'intérêt et la même uniformité que dans le reste du Delta. Malheureusement la route ne traverse aucun de ces villages et les scènes de la vie rustique ne se voient que de loin; la rectitude même de cette chaussée inflexible comme une voie ferrée, et montrant dès le premier abord le but auquel on doit atteindre, la rend monotone et bien inférieure à l'ancien chemin, si fécond en agréables surprises et en points de vue variés. Les arbres nouvellement plantés des deux côtés de la route donnent une ombre insuffisante; la durée du trajet est d'environ une heure et demie; à mesure que l'on approche, le terrain monte un peu, et tout à coup les sables succèdent à la verdure par une ligne de démarcation bien tranchée, qui s'étend au loin à dr. et à g. : on est sur le plateau des Pyramides. Un bâtiment moderne, où le khédive donne l'hospitalité aux personnages qu'il veut honorer, se dresse en cet endroit, au détour d'une petite montée. Il est heureusement masqué en partie par un pli de terrain, car on comprend combien cette bâtisse vulgaire nuit à la poésie de ce site majestueux, et distrait désagréablement l'esprit des pensées graves et presque religieuses qui l'assiégent au premier aspect de ces monuments vénérables des premiers âges de l'humanité.

1° Notions générales sur les Pyramides. On a émis bien des opinions, et quelques-unes assez bizarres, sur la destination originaire aussi bien que sur l'ancienneté des Pyramides. Aujourd'hui que ces prodigieux monuments ont été explorés et décrits dans leurs moindres détails, qu'on en connaît la structure intérieure, et qu'on a pu tirer des inscriptions égyptiennes quelques indications précises, tous ces points sont fixés et hors de discussion. Les Pyramides ne sont autre chose que des

constructions tumulaires, et elles remontent aux premières dynasties pharaoniques. Elles comptent parmi les plus anciens monuments connus de l'Égypte (*V.* p. 82). Hérodote avait recueilli de la bouche des prêtres, sans doute d'après des inscriptions qu'il mentionne et qui ont disparu avec le revêtement extérieur, des renseignements qu'il nous a transmis sur le nom des rois qui firent élever les trois grandes pyramides au voisinage de Memphis.

Ces renseignements, avec lesquels s'accordent ceux que l'on doit à Manéthon, à Ératosthène et à Diodore, ont été pleinement confirmés de nos jours par les découvertes des explorateurs égyptologues. Les rois auxquels appartient, d'après Hérodote, la construction des trois grandes pyramides, Khéops (Seuphis dans Manéthon), Khéphrèn et Mykérinus (ou Menkhérès) sont nommés dans les inscriptions Khoufou, Khafra et Menkerâ. Tous trois appartiennent à la IVe dynastie (*V.* p. 70).

Les Pyramides qui existent en Égypte sont toutes dans la partie inférieure de l'Égypte moyenne, sur la gauche ou à l'O. du Nil, entre le Delta et le Fayoum. Le nombre en est considérable. Le docteur Lepsius n'en a pas examiné moins de 67, répandues du N. au S. sur un espace d'une dizaine de lieues; mais il n'y en a pas moins d'une centaine. Elles varient beaucoup quant à leurs dimensions et à leur état de conservation, plusieurs sont tout à fait ruinées. Elles forment un certain nombre de groupes plus ou moins espacés, qu'on distingue, d'après les villages actuels qu'ils avoisinent, en pyramides d'*Abouroach*, de *Gizèh*, d'*Abousir*, de *Saqqarah*, de *Dachour*, de *Matanyèh* et de *Meïdoûm*.

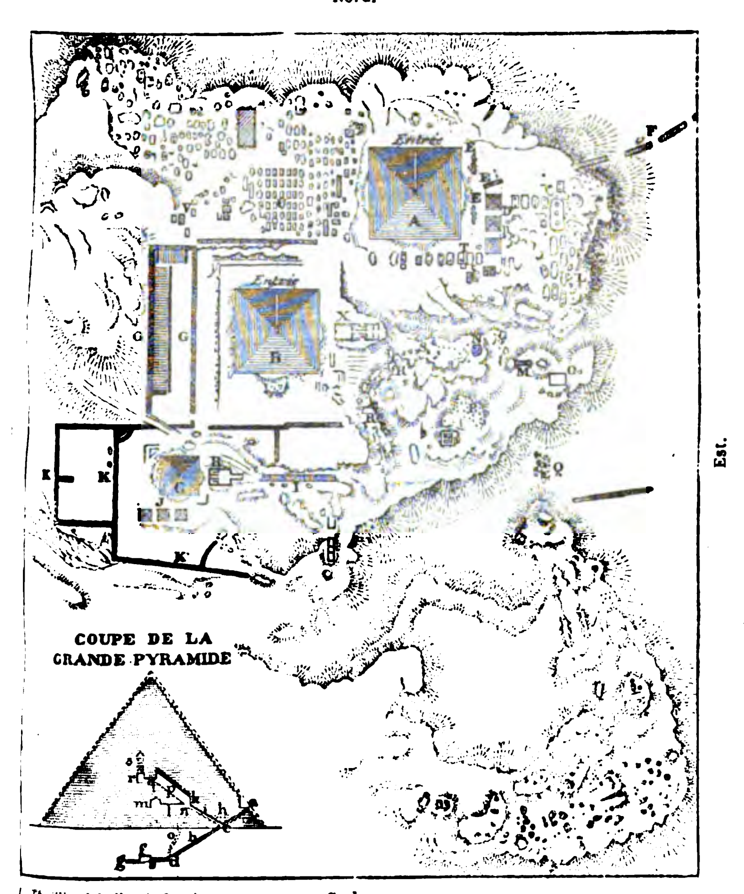
De tous ces monuments, les plus grands et les plus connus sont les trois pyramides de Gizèh; ce sont aussi (sauf la pyramide ruinée d'Abouroach) les plus septentrionales, et les seules que l'on veut désigner communément quand on prononce le nom de *Pyramides*.

Le docteur Lepsius a pu constater, par l'étude qu'il a faite de l'ensemble des pyramides, que leur construction commençait par le centre et se développait extérieurement à la manière de l'aubier dans les arbres, de telle sorte qu'autour d'une pyramide de moyenne grandeur, formant comme un noyau central, on ajoutait successivement une ou plusieurs couches extérieures épaisses de 5 à 6 mèt., chaque couche augmentant ainsi graduellement la grosseur et l'élévation de la construction primitive. Pour se rendre compte de ce procédé, il faut savoir que chaque prince de l'ancienne monarchie, dès son avénement au trône, faisait commencer la construction de sa pyramide tumulaire, et cela sur de médiocres proportions, afin d'en assurer l'achèvement, dût-il ne régner que peu de temps; mais, à mesure que son règne se prolongeait, il faisait établir de nouvelles couches sur les couches antérieures, si bien que la grandeur de la pyramide était toujours en raison de la durée du règne. C'est ce qui explique pourquoi quelques-unes des pyramides ont de si vastes proportions, tandis que d'autres sont restées à l'état embryonnaire. Grande ou petite, la construction terminée à la mort du roi était revêtue d'une enveloppe de pierres dures et polies qui faisait disparaître les gradins, en même temps qu'elle recouvrait et dissimulait complétement l'orifice de la galerie conduisant à la chambre sépulcrale.

Cet exposé du savant archéologue prussien est d'ailleurs justifié par les faits bien connus des temps postérieurs de la monarchie. Les nombreux hypogées royaux de la haute Égypte présentent absolument la même particularité, que nous avons déjà signalée (*V.* ci-dessus, p. 95 et 96).

Les tombeaux des princes dont le règne fut court n'y ont qu'une ou deux chambres hâtivement décorées, tandis que le sarcophage des

Nord.



L. Thuillier del. d'après Lepsius. Sud.

Plateau des Pyramides de Gizèh.

rois qui occupèrent longtemps le trône se trouve déposé au fond d'une longue suite de salles et de galeries, toutes couvertes de peintures et de légendes historiques ou symboliques.

2° **Pyramides de Gizèh.** Les gran-

des pyramides occupent une vaste esplanade de rochers, nivelée par la main de l'homme, et couverte d'un assez grand nombre de monuments, que nous allons passer en revue. (*V.* le plan ci-contre).

La **Grande Pyramide** ou **Pyramide de Khéops** (A) est la plus rapprochée du nord. C'est en général la seule que l'on gravisse et dont on visite l'intérieur; par celle-là on peut se former une idée des autres.

a. Ascension. — La montée en est plus fatigante que difficile; on y est d'ailleurs forcément aidé par les Bédouins, dont on ne peut refuser le secours (*V.* p. 380). Le côté le plus aisé est la face de l'E., celle qui regarde le Caire. C'est un véritable escalier formé de gradins inégaux et très-élevés qu'on ne pourrait réellement enjamber sans s'aider des mains et des genoux, si l'on n'était à la fois hissé par les bras et poussé par derrière par ses conducteurs. Les Bédouins se font un malin plaisir de vous faire monter en grande hâte pour vous mettre tout hors d'haleine, et faire valoir davantage le service qu'ils vous rendent. Arrivé au sommet, on trouve une plate-forme carrée d'environ 10 mèt. de côté; cette plate-forme était originairement bien moins grande, avant que les khalifes n'eussent fait enlever la partie supérieure et le revêtement qui couvrait les gradins, pour en employer les matériaux aux constructions du Caire. La vue que l'on embrasse du haut de la pyramide est admirable, à l'heure surtout où le soleil levant vient colorer graduellement de ses premiers feux l'immense panorama qui attire et fascine le regard. Devant soi, le Nil déploie son large cours au milieu d'un vaste tapis de verdure où sont semées comme des taches grisâtres les étroites bourgades de Gizèh, de Fostât et de Boulaq; au delà, les hauts minarets et les dômes du Caire, sa citadelle élevée, et les sommets rougeâtres du Moqattam; à droite, la longue chaîne des Pyramides, et les champs où fut Memphis; à tous les autres points de l'horizon, des sables et le désert. « Il n'est pas dans l'univers, a dit un voyageur, de spectacle plus varié, plus magnifique et plus imposant. Il élève l'âme et la force à la contemplation. » Rien n'est plus saisissant, surtout après l'époque de l'inondation, que le contraste que cette large vallée du Nil, verte comme une plaine de la Hollande, présente avec les teintes chaudes du désert. Celui-ci offre aux regards une immense surface mamelonnée, inégale, semée de collines aux formes indécises, aux couleurs fauves ou rougeâtres, au milieu desquelles la lumière produit en se jouant les effets les plus puissants et les plus inattendus.

La hauteur verticale du sommet est de 137 mèt. (422 pieds); elle était probablement d'une vingtaine de pieds de plus avant qu'on n'eût enlevé les dernières assises. Voici les autres dimensions, d'après les mesures du colonel Wyse. La largeur actuelle de chacune des quatre faces de la pyramide à sa base est de 227 mèt. 30. La largeur primitive, quand la pyramide avait son revêtement, avait 5 mèt. 47 de plus. On voit encore, à l'angle N. E. de la pyramide, une excavation pratiquée dans le roc, qui était destinée à recevoir la pierre angulaire du revêtement. La hauteur de la face, mesurée sur le plan incliné, est de 173 mèt. Comme points de comparaison, il est bon de se rappeler que la tour de Strasbourg, la plus haute de l'Europe, a 142 mèt., la coupole de Saint-Pierre de Rome, 132, la flèche des Invalides, 105, la colonne Vendôme, 43. Les quatre faces de la pyramide sont assez régulièrement orientées vers les quatre points cardinaux. L'inclinaison des faces de la pyramide est de 52°. Le roc sur lequel elle repose est à plus de 30 mèt. au-dessus du niveau du Nil.

b. Intérieur de la Grande Pyramide. — Les Bédouins ont l'habitude de

presser sans cesse le voyageur, de l'ahurir par de grands cris, et de ne pas le conduire dans tous les couloirs; on ne peut se faire obéir que par ces mots : *Mafich baghchich;* vous n'aurez pas de baghchich. C'est invariablement sur la face N. que se trouve l'entrée de la galerie qui conduit au cœur des Pyramides. *V.*, sur le plan ci-dessus (p. 383), une coupe de la grande pyramide qui permet de se rendre compte de sa disposition intérieure.

L'entrée (*a*) de la grande pyramide est à 20 mèt. environ de l'assise inférieure, à égale distance des deux extrémités de la face. La galerie carrée (*b*), où l'on pénètre en se courbant, a 1 mèt. 20 de hauteur sur 1 mèt. 6 de largeur; elle descend en pente douce par une inclinaison de 25 degrés environ. A 24 ou 25 mèt. de l'orifice extérieur, on aperçoit l'extrémité d'un bloc de granit (*c*) qui forme l'entrée d'une seconde galerie faisant embranchement avec celle où l'on se trouve. Laissons cette seconde galerie, quoique communément on quitte alors la première pour y pénétrer; nous y reviendrons tout à l'heure. Continuant donc de descendre pendant 69 mèt. la galerie *b*, qui garde toujours la même inclinaison, on arrive à un point *d* où la partie supérieure du passage laisse apercevoir une ouverture bouchée dont on verra bientôt la destination. On avance encore de 8 mèt., et alors la galerie, tout en conservant les mêmes dimensions, devient horizontale (*e*). On y avance de 8 mèt. encore environ, et on arrive à une chambre carrée (*f*), de 6 mèt. de longueur sur 4 de hauteur, mais qui n'a pas été terminée. A sa paroi gauche ou occidentale (car la direction de la galerie, depuis l'orifice *a* jusqu'à cette chambre, est exactement du N. au S.), quelques blocs du rocher se projettent à demi taillés. Cette chambre, dont rien n'indique l'emploi, est à peu de chose près dans le grand axe vertical de la pyramide, mais à 32 mètres au-dessous de sa base, conséquemment au niveau du Nil. Si ce que rapporte Hérodote d'un canal souterrain qui amenait l'eau du fleuve à l'intérieur de la pyramide de Khéops est fondé, c'était là, à ce qu'il semble, que ce canal aurait dû aboutir. On n'en voit nul indice. A l'extrémité de la chambre qui fait face à son entrée, s'ouvre une nouvelle galerie horizontale (*g*) qui forme le prolongement de la galerie *e* sur une longueur de 16 mèt.; mais elle n'aboutit à rien et se termine brusquement. Le colonel Wyse y fit creuser, en 1837, un puits de 11 mèt. sans rien découvrir dans le sol inférieur.

Remontons donc à la bifurcation *c*, dont l'entrée, nous l'avons dit, est fermée par un bloc de granit. Ne pouvant déplacer ce bloc, on l'a tourné (à une époque inconnue, probablement dans les premiers siècles de la conquête arabe), en s'ouvrant un passage factice (*h*) dans la masse même de la maçonnerie. On est ainsi arrivé à une galerie supérieure (*i*), qui a, de bas en haut, à peu près la même inclinaison que la galerie (*b*) de haut en bas. La longueur de ce couloir montant est de 35 mèt.; l'espace alors s'élargit, et l'on arrive (en *k*) à l'entrée d'une galerie beaucoup plus spacieuse. A ce point même (*k*), il se fait une nouvelle bifurcation. Un couloir horizontal (*l*) de 35 mèt. de longueur, comme celui que l'on vient de quitter, conduit à un grand caveau (*m*) dont le plafond est formé par des dalles arc-boutées; cette pièce est appelée la *Chambre de la Reine*. Le rapprochement exact des mesures montre qu'elle est précisément dans le grand axe vertical de la pyramide. On est ici à 22 m. au-dessus du niveau du sol, à 54 m. au-dessus de la chambre *f*, et à 118 mèt. au-dessous de la plate-forme supérieure. Revenant par la galerie *l* au point de bifurcation *k*, on y voit, au côté occidental, l'ouverture (*n*) d'une des-

cente tantôt verticale, tantôt oblique et irrégulière qu'on nomme *le Puits*. Cette descente, bouchée depuis quelques années, va aboutir en *d* au couloir inférieur *b*; c'était une galerie de communication: sa longueur est d'environ 60 mètres.

Au point de bifurcation *k* où nous sommes revenus, on se trouve à l'entrée de la *grande galerie* (*p*). La largeur de cette galerie n'est que de 1 mèt. 59, mais ses parois, dont les assises surplombent légèrement les unes au-dessus des autres, ont 8 mèt. 5 cent. de hauteur. Elle continue de monter vers le centre de la pyramide, avec le même degré d'inclinaison que le couloir *i* dont elle forme la continuation. Sa longueur est de 50 mèt.; elle aboutit à une sorte de vestibule (*q*), autrefois fermé au moyen de quatre plaques de granit glissant dans des rainures, et servant à masquer l'entrée de la grande chambre *r*, que le vestibule précède. Cette pièce, de 5 mèt. 8 c. de hauteur, sur 10 mèt. 33 de longueur, et 5 mèt. 34 de large, est la *Chambre du Sarcophage*. C'est là qu'était déposée la momie royale, dans un sarcophage de granit rouge sans ornements ni hiéroglyphes, qui est toujours en place. Le plafond de cette chambre sépulcrale est plat. Le sarcophage est à 21 mèt. 50 c. au-dessus de la chambre de la Reine, à 43 mèt. 50 c. au-dessus du sol qui forme la base de la pyramide, à 100 mèt. au-dessous du sommet actuel. On a reconnu qu'au-dessus de la chambre du sarcophage, cinq chambres basses (*ss*) avaient été ménagées, s'étageant à intervalles rapprochés les unes au-dessus des autres dans un espace total d'environ 17 mèt., sans autre objet apparent que d'alléger la pression de la maçonnerie supérieure sur le caveau royal. On arrive à ces chambres par un étroit couloir dont l'entrée est à l'extrémité supérieure de la grande galerie. On y a trouvé, tracé sur les pierres, le nom du roi Khoufou, le constructeur de la pyramide. Cette découverte précieuse est due aux recherches obstinées du colonel Wyse et de ses compagnons. Le nom de cette pyramide, retrouvé sur quelques inscriptions des tombeaux environnants, était « *Khout*, la brillante. »

Petites pyramides, chaussée, etc. — Un peu en avant de la grande pyramide, du côté de l'E., sont trois pyramides (D), de très-petites dimensions, dont l'une, au rapport d'Hérodote, abritait les restes de la fille de Khéops. Ce témoignage s'est trouvé confirmé par la découverte, faite par M. Mariette, d'une stèle trouvée dans un édifice en ruine, près de la plus méridionale des trois petites pyramides. (*V.* p. 392, *a*). Cette stèle nous apprend que *Khoufou* a fait bâtir la pyramide de la *princesse royale Hentsen*, près de sa pyramide et près du temple d'Isis. On n'a rien trouvé, du reste, dans la chambre intérieure.

Entre ces petites pyramides et la face de la pyramide principale, on remarque trois tranchées (E), d'assez grandes dimensions, que l'on suppose avoir servi à préparer le mortier.

A peu près à la hauteur de l'angle N. E. de la grande pyramide, vient aboutir la grande chaussée (F), qui servit à transporter les pierres depuis le Nil. Cette chaussée était elle-même un ouvrage considérable. Sa longueur, d'après la description d'Hérodote (II, 124), était de 5 stades (922 mèt.); sa largeur, de 10 orgyas (18 mèt. 4 c.), et sa hauteur de 8 (15 mèt.). Elle était construite en pierres polies, ornées, dit l'historien, de figures d'animaux. Elle était en pente légèrement inclinée, comme le sol sur lequel elle s'appuyait. On n'en voit plus aujourd'hui qu'une longueur de 460 mèt. environ, la moitié inférieure ayant été graduellement envahie par les dépôts limoneux des inondations. Sa largeur actuelle n'est plus que d'environ 10 mèt., les côtés ayant été dégradés; mais sa hauteur, qui n'a pas moins de 26 mèt., excède

de beaucoup celle que l'historien lui attribue.

La **seconde pyramide, ou pyramide de Khéphren** (B), un peu au S.O. de la précédente, est à peu de chose près de la même hauteur, quoique sa largeur soit un peu moindre. Chacune de ses faces actuelles mesure 210 mèt. (5 mèt. de moins que leur longueur primitive, quand elles avaient leur revêtement). La hauteur verticale est de 135 mèt., 2 seulement de moins que leur hauteur originale. Le quart supérieur des faces a encore le revêtement uni qui recouvrait primitivement les assises en gradins, ce qui en rend l'ascension et surtout la descente assez difficiles, sinon périlleuses. Elle a été moins dégradée à son sommet que la pyramide de Khéops, et la plate-forme qui la termine est moins large. Elle s'appelait « *Ur-t*, la grande. » Elle fut ouverte en l'an 1200 par Sultan El-Aziz-Othman, fils et successeur de Saladin, comme on l'apprend d'une inscription arabe tracée dans la chambre sépulcrale; l'entrée en fut refermée immédiatement après. C'est Belzoni qui le premier, en 1816, a retrouvé et déblayé le couloir qui conduit au caveau central. Celui-ci est situé sur la face N., à peu près dans le grand axe vertical, mais au niveau même de la base, et creusé dans le roc qui forme le sol. Le sarcophage en granit qu'on y a trouvé ne contenait plus que de la terre.

Le couloir descend d'abord sous un angle de 25° sur une longueur de 33 mèt., et alors il se dirige horizontalement vers la chambre du sarcophage. L'entrée de la galerie horizontale était fermée par un bloc de granit. La chambre du sarcophage située dans l'axe de la pyramide mesure en longueur, de l'E. à l'O., 14 mèt. environ, et en largeur 5 mèt.

Une double muraille (G), en pierres non taillées ou en moellons, et d'une élévation médiocre, règne en avant de la face O. de la pyramide. Entre la pyramide et la plus rapprochée de ces murailles, on remarque une ligne de constructions ruinées en pierre de taille.

La troisième pyramide, ou pyramide de Mycérinus (C), à la même distance de la seconde, et dans la même direction que la seconde par rapport à la première, est de beaucoup la moins grande des trois. La longueur de ses faces était, à la base, de 107 mèt. 75; sa hauteur verticale, de 66 mèt. Ces dimensions ont été diminuées de quelques mèt. dans les deux sens par les dégradations. Cette pyramide s'appelait « *Her*, la supérieure. » Comme la seconde, elle fut ouverte et refermée au temps des khalifes d'Égypte. Le colonel Wyse en a le premier réexploré l'intérieur en 1837. On y trouva les débris du cercueil en bois de Menkerâ (Menkhérès), qui sont maintenant déposés au Musée Britannique. La chambre sépulcrale est dans l'axe vertical de la pyramide, mais creusée dans le roc au dessous de la base. La pyramide ne renfermait pas le tombeau; elle le recouvrait. *Un temple* (H), dont il reste des vestiges, était devant la pyramide, du côté de l'E., à l'extrémité d'une chaussée en pierres (I), semblable à celle que nous avons décrite ci-dessus, p. 386.

Au S., et tout près de la troisième pyramide, s'élèvent *trois autres pyramides* (J), de dimensions relativement très-petites. Ce sont comme des ébauches, des embryons de pyramides. Ces expressions conviennent tout à fait à la nature des monuments.

Le groupe de monuments formé par la troisième pyramide, le temple de l'E. et les trois petites pyramides du S., sont entourés, à quelque distance, d'une sorte de muraille peu élevée (K), semblable aux deux murailles parallèles que nous avons signalées en arrière de la deuxième pyramide.

Age des pyramides. Nous avons indiqué (p. 67) comment la coïn-

cidence observée entre des faits de l'histoire et certains phénomènes astronomiques, tels, par exemple, que le lever héliaque de Sirius (Sothis), marquant le retour du grand cycle égyptien, avait mis entre nos mains un moyen d'obtenir quelques points de repère dans la chronologie des anciennes dynasties que l'absence d'une *ère* certaine rendait si difficile à établir. C'est ainsi que, sur les indications d'Emmanuel de Rougé, Biot avait pu fixer à l'année 1311 l'avénement de Ramsès III (*V.* p. 67, note). Un calcul de ce genre vient de permettre à M. Chabas d'assigner une date précise au règne de Menkerâ (Mykérinos), et, par suite, à la construction de la troisième pyramide. Dans le papyrus médical appartenant à M. Ebers, M. Chabas a rencontré un cartouche royal jusqu'alors indéchiffré, dans lequel il a cru ire le nom du roi Menkerâ. A la suite du cartouche, venait cette mention que, dans la neuvième année du règne de ce prince, eut lieu le lever héliaque de Sothis. Or, comme nous avons des points de repère assurés par plusieurs levers, le calcul conduit à placer la neuvième année du règne de Menkerâ de 3007 à 3010 avant J. C. Si cette découverte était confirmée, nous aurions ainsi l'âge de la troisième pyramide et, par suite, l'âge des deux autres. On voit que, dans ce cas, nous aurions accordé dans nos tableaux chronologiques (p. 70), aux premières dynasties égyptiennes, un âge trop reculé; mais nous avons eu soin d'indiquer, avec Biot lui-même, les réserves que doit encore inspirer ce mode de fixer la chronologie par des observations astronomiques nécessairement imparfaites. Au reste, une différence de 600 à 800 ans sur les premières dynasties égyptiennes est encore dans les limites des erreurs probables, comme l'avoue très-bien M. Mariette.

Les Tombes. Nous avons indiqué (p. 84, 85, 95 et 96) la disposition générale des tombes égyptiennes et les caractères qu'elles ont affectés aux diverses époques. Nous savons qu'elles se composent généralement d'une chapelle extérieure ou mastaba, édicule en forme de pyramide tronquée, d'un puits, construit tantôt en pierres, tantôt en briques crues, qui s'étend en dessous de la couche de sable dont le sol de la nécropole est formé, et pénètre dans le rocher, et de la chambre mortuaire proprement dite, murée pour l'éternité. La plupart des chapelles funéraires gisent aujourd'hui ensevelies sous les décombres, et quelques-unes, après avoir été visitées et étudiées, ont été de nouveau enfouies sous le sable par les ordres de M. Mariette-Bey, dans le but de les soustraire à cette dégradation rapide que des visiteurs inintelligents font subir aux monuments les plus précieux pour la science. Nous indiquerons celles de ces tombes qui se voient sur le plateau des Pyramides et que le voyageur pourra visiter. L'âge de ces *mastaba* varie entre des limites très-éloignées, depuis le temps de la IVe dynastie, jusqu'aux derniers jours de l'empire des Pharaons; placés sans ordre les uns à côté des autres, les plus récents se trouvent à côté des plus anciens, de sorte qu'il n'est pas possible de les classer par rapport à leur âge. Il existe cependant à l'O. de la Pyramide de Chéops une rangée régulière de *mastaba* qui appartiennent exclusivement à l'Ancien Empire.

Quelques-unes de ces tombes avaient été découvertes et décrites par les savants de la Commission d'Égypte et, plus tard, par Champollion et Rosellini. Elles ne sont bien connues que depuis l'exploration du Dr Lepsius (1843), qui en a examiné et décrit 130, avec leurs inscriptions et leurs peintures murales, et surtout depuis les fouilles exécutées par M. Mariette. Nous avons déjà mentionné

les excavations funéraires (L) que l'on rencontre dans la chaîne de rochers qui forme l'escarpement oriental du plateau sur lequel reposent les pyramides, et où passent la nuit ceux des voyageurs qui veulent gravir la plus grande pyramide le lendemain de bonne heure pour y jouir du magnifique spectacle du soleil levant. Elles n'offrent, du reste, rien d'intéressant. La plus importante d'entre elles est connue sous le nom de *tombeau des Nombres;* on y lisait, gravé sur la paroi, le nombre des troupeaux de *Khafra-Ankh*. Elle est aujourd'hui ensablée.

Dans la prolongation S. de la face orientale de la grande pyramide, à peu de distance en arrière du sphinx, un puits, découvert par le colonel anglais Wyse, est connu sous le nom de *tombe de Campbell* (N). C'est un monument très-curieux. Il consiste en un grand puits carré taillé dans le roc à la profondeur de 16 mèt. 30. Le côté le plus large du puits, de l'E. à l'O., mesure 9 mèt. 30; l'autre face, seulement 8 mèt. Une large tranchée, taillée dans le roc autour du puits, forme un quadrilatère de 20 mèt. 70 sur 22 mèt. 25 de profondeur; et dans l'espace compris entre la tranchée et le puits, on a ménagé un passage conduisant de l'un à l'autre. On y a trouvé aussi l'entrée de deux puits plus petits, de l'un desquels on a tiré un sarcophage qui est maintenant au Musée britannique. Le grand puits n'est pas précisément au centre, c'est-à-dire à égale distance des quatre côtés de la tranchée; l'espace le plus large est du côté du S. Un sarcophage en pierre renfermant un cercueil en basalte noir est encore en place au fond du grand puits. Au-dessus du sarcophage, quand la tombe fut découverte, il y avait une arche en plein cintre du temps de Psamétik Ier, que les Turcs ont démolie pour en emporter les matériaux.

Au S. de la tombe de Campbell, dans le voisinage d'un amas de ruines informes (peut-être une ancienne pyramide), sur la lisière du plateau, se trouve un groupe de tombeaux, dont deux sont assez bien conservés. L'un est celui « d'*Ouerkhun* » prophète de la pyramide Har, c'est-à-dire de la pyramide de Menkerâ. Il contient les cartouches des rois Menkerâ et Noferarkarâ (IVe et Ve dynasties). On y remarque des scènes de navigation et deux grandes images sculptées sur le rocher. Le second tombeau nous montre les cartouches d'*Ouserkaf*. Derrière ces tombes, le plateau s'abaisse en un ravin assez escarpé, au-dessus duquel s'élèvent, à l'O., des fragments de la chaussée de pierre (1), qui mène à la troisième pyramide. Cette chaussée, dont les traces ont disparu dans le ravin lui-même, se continuait vers l'E. dans la plaine. L'on en voit encore une portion assez considérable, de 600 pieds de longueur environ, au bas d'une éminence rocheuse, qui fait retour sur la partie méridionale du ravin, et un peu au-dessous d'un beau bouquet de palmiers et de sycomores groupés autour d'une source, charmante oasis dans ce désert.

Au delà du ravin, le plateau se continue, présentant encore çà et là quelques cavités funéraires sans intérêt.

Si, des deux tombes que nous venons de décrire, on se dirige au N., laissant à g. la petite pyramide et sa chaussée et faisant face à la seconde pyramide, on rencontre bientôt (180 mèt.) ur le plateau un escarpement (R) dans lequel sont creusées des tombes qui remontent à la IVe et à la Ve dynastie. Dans la quatrième, en se dirigeant du S. au N., on trouve sur les parois des représentations intéressantes : musiciens, danseurs, gens qui conduisent des animaux sauvages; on y remarque le cartouche du roi Menkerâ. Plus au N., dans la tombe du prince *Ra-*

enkau, sont les cartouches des rois Khoufou et Khafra; parmi beaucoup d'images, figure celle d'un homme conduisant une hyène. Vient ensuite la tombe du prince *Sechemkara* et, un peu plus loin, celle du prince *Nebemakhou*, la dernière de cette rangée vers le N., dans laquelle les scènes de chasse et d'animaux sauvages se montrent à côté des représentations de travaux manuels exécutés dans les champs; on y voit aussi des souffleurs de verre. Le petit ravin, dans lequel on descend après ce tombeau, et qui se dirige de l'O. à l'E., contient plusieurs tombes. En le suivant dans la direction N. O., on rencontre, à une distance de 150 mèt. au S. de la grande pyramide, une tombe qui frappe par sa façade monumentale, ornée de quatre colonnes. Elle a un toit cintré et contient des inscriptions assez bien conservées, dans lesquelles on lit le nom de Psamétik. En suivant toujours le ravin dans la direction O., on atteint l'espace libre sur lequel se dresse la seconde pyramide. Le rocher qui ferme cette *esplanade* du côté de l'O. a été utilisé pour l'emplacement d'une série de tombeaux, parmi lesquels une chambre se fait remarquer par son toit, sculpté en forme de troncs de palmier juxtaposés; du reste, ces tombeaux très-dégradés n'offrent pas grand intérêt. Le mur du rocher, du côté N. de ce terre-plein, porte une courte inscription de Ramsès II. En se dirigeant de là vers l'E., en longeant la face S. de la pyramide de Chéops, on passe entre deux mastabas en ruine, et on rencontre un nouveau groupe de tombeaux (T), près de la petite pyramide de la princesse *Hentsen*, qui contiennent plusieurs sculptures remarquables. Dans le premier, le plus au S., se montrent les cartouches des rois Sahoura et Assa, de la v[e] dynastie. On y voit des représentations bien réussies de la moisson; sur la fausse porte de la troisième chambre, est gravé le nom du maître du tombeau, *Semnefer*. Le tombeau qui touche celui-ci a des peintures murales parmi lesquelles apparaît l'image du défunt. Deux mastabas ruinés qui viennent ensuite portent les cartouches des rois Snefrou et Khoufou, et ils appartenaient, le premier, à une fille du roi Snefrou, le second à *Schafnefru, parent royal* et *prêtre d'Apis*, qui a vécu à la cour du Pharaon Khoufou. Ces contemporains de Snefrou, le prédécesseur de Khoufou, comptent parmi les personnages les plus anciens nommés dans les tombeaux. On trouve de ce côté beaucoup de ruines: peut-être faut-il placer ici le temple d'Isis dont il est question dans la *pierre de la fille de Chéops*.

Si l'on se dirige de là à l'O. de la pyramide de Chéops, on se trouve au milieu des mastabas (U) qui appartiennent exclusivement à l'Ancien Empire. Ils sont rangés régulièrement les uns à côté des autres sur un plan symétrique, dans la direction N. S; de sorte que la nécropole de l'O. ressemble à un échiquier dont les cases seraient uniformément allongées vers le N. Sur le tambour de la petite porte ouverte sur la face E., selon la disposition ordinaire, se lisaient le nom et les titres du défunt. Parmi les mieux conservés, nous citerons: le mastaba du fils royal (suten-sa) *Hata*, nommé aussi *Safhotep « le chef des secrets* (secrétaire) *de tous les travaux du roi.* » Sa femme, la princesse Merttefs, est représentée avec lui. Plus loin, au N. O. de la seconde pyramide, se trouvent trois mastabas rangés les uns à côté des autres. Le plus au S. appartenait à *Phtahbiounefer « parent royal et prophète des rois Sahura et Ranouser;* » une partie des peintures murales de ce tombeau a été enlevée et déposée au musée de Berlin, mais ce qui reste est encore digne d'intérêt et se recommande surtout par de belles couleurs. Au N. de ce mastaba,

se trouve celui du père de Phtahbiounefer, *Aimeri*, et de son grand-père *Asseskaf-Ankh*, qui étaient tous deux de hauts personnages. On y remarque des scènes diverses : labourage, élevage des bestiaux, préparation du vin, cueillette des fruits ; des ouvriers, des musiciens, des danseurs y sont représentés. Ces trois tombeaux fournissent, comme ceux qui sont situés à l'E. de la pyramide de Chéops, un excellent modèle de chapelle extérieure des mastabas. (*V.* p. 84 et 85.)

Le mastaba voisin a appartenu au maître de chant, *Ata « qui réjouit le cœur de son seigneur par son beau chant »*, prophète des rois Neferkarâ, Sahoura et Ranouser. A l'O. de ce tombeau s'étendent, dans la direction du S. vers la petite pyramide, d'anciens murs, destinés à protéger la nécropole contre l'envahissement des sables. Vers le N. O., les tombeaux se continuaient encore plus loin, mais quelques-uns d'entre eux seulement émergent à peine du sable. Entre ce point et la pyramide de Chéops, le voyageur trouvera plus d'une tombe digne d'être examinée. Dans le plus grand des deux mastabas, qui sont situés à l'angle N. O. de cette pyramide, se trouve la représentation d'une chasse d'eau bien conservée. Un petit tombeau, placé un peu plus au N., montre des scènes diverses : labourage, animaux sauvages, différents métiers, musiciens, etc. Il contient les cartouches des rois Sahoura, Keka, Assa, Akauhor et Ounas. Le défunt, *Senotemhet*, y est représenté avec sa femme, la princesse *Chentkaus*. (*V.* Prokesch-Osten, *Nilfahrt bis zu den Zweiten Cataracten*, p. 243-249.)

Les tombes du plateau des pyramides ont fourni au musée de Boulaq un grand nombre de monuments, stèles, tambours cylindriques, montants de porte, bas-reliefs, etc. (*V. Musée de Boulaq*, n°s 37, 99, 581, et Notice sur le Musée de Boulaq, *Appendice*, p. 283-286) ; le plus important de ces monuments est la stèle de la fille de Chéops (*V.* p. 392, *a*).

Le **Sphinx** (M) est en avant ou à l'E. de la deuxième pyramide, à la distance d'environ 500 mèt. C'est, comme on sait, la représentation colossale d'un lion à tête humaine, accroupi.

Historique du déblaiement du Sphinx. Au commencement de ce siècle, le capitaine Caviglia dégagea les abords du Sphinx et put déterminer la forme et les dimensions du monument. Il trouva entre les pattes du Sphinx un autel, un petit édicule et un lion. Le petit édicule ou sanctuaire se composait de trois stèles : l'une, en granit, au fond, appliquée sur la poitrine du sphinx ; les deux autres, en calcaire, à dr. et à g., formant les deux côtés de l'édicule ; ces deux dernières ont été enlevées. Sur la stèle de granit, haute de 4 mèt. 15, est représenté le roi Thoutmès IV, offrant d'un côté l'encens, et de l'autre une libation à la figure d'un sphinx, qui est sans doute la représentation du colosse, avec la barbe et d'autres attributs d'un dieu. A l'entrée du sanctuaire, un lion accroupi regardait du côté du Sphinx et de la stèle centrale.

Depuis cette découverte, le sable avait de nouveau recouvert la partie inférieure du monument et la stèle antérieure. En 1852, le duc de Luynes ayant voulu faire dégager le monument, M. Mariette dirigea les travaux de déblaiement, et l'on acquit alors la conviction que le monument était un rocher naturel taillé en forme de sphinx ; le résultat le plus important de cette opération fut de mettre au jour le *tombeau de granit* (*V.* ci-dessous). Les travaux, commencés aux frais du duc de Luynes, furent continués aux frais du gouvernement français et abandonnés lors de la guerre de Crimée. Ils restèrent inachevés jusqu'en 1858, année où M. Mariette, ayant été placé à la tête du *service de conservation des antiquités égyp-*

tiennes, acheva l'opération, et c'est alors qu'il découvrit les célèbres statues de Khafra. (*V.* ci-dessous.)

État actuel. — Le sable accumulé cache la partie inférieure du Sphinx. La face mesure 9 mèt. depuis le menton jusqu'au sommet du front; elle est en partie mutilée; il y manque une portion du nez et des joues. On peut encore reconnaître qu'elle était originairement peinte en rouge. La longueur du colosse, depuis l'extrémité des pattes antérieures jusqu'à la naissance de la queue, est de 57 mèt. D'après les inscriptions hiéroglyphiques qu'on y a lues, c'était la représentation symbolique d'un dieu solaire. Le Sphinx a été taillé dans un bloc de rocher qui surgissait ici du sol, et, comme on voulut conserver ce bloc dans toute sa dimension, on dut, en certaines parties, en rectifier les irrégularités au moyen d'une maçonnerie rapportée.

D'après la représentation du Pharaon Thoutmès IV sur la stèle, on avait été porté à croire que l'exécution du colosse était du règne de ce prince; mais la découverte, par M. Mariette, d'une stèle de la fille de Khéops, a jeté sur cette question obscure un jour inattendu. Cette stèle (V. *Catalogue du musée de Boulaq*, n° 581) provient d'un édifice dont on a retrouvé les ruines au pied de la plus méridionale des trois petites pyramides qui bordent la grande, du côté de l'E. Voici l'inscription qu'elle porte :

« *Le vivant Horus, le ..... roi de la haute et de la basse Egypte*, Khoufou *vivant, a restauré le temple d'Isis, rectrice de la Pyramide* (situé) *à l'endroit où est le sphinx, à la face nord-ouest du temple d'Osiris, seigneur de Rosatou. Il a bâti sa pyramide là où est le temple de cette déesse, et il a bâti la Pyramide de la princesse* Hentsen *là où est ce temple.* »

On lit sur la tranche de gauche : « *Le vivant Horus, le .. roi de la haute Égypte et de la basse Égypte*, Khoufou *vivant, a fait* (ceci) *à sa mère Isis, la divine mère* (qui est) *Hathor, rectrice des* memnonia, *ayant prescrit de le faire* (graver) *sur une stèle. Et il leur a renouvelé les divines offrandes, et leur a bâti son temple en pierre.* »

De plus, le Sphinx est représenté sur la stèle, et son image est accompagnée de l'inscription suivante : « *Le lieu du sphinx de Hor-em-Khou est au sud du temple d'Isis, rectrice de la Pyramide et au nord* (du temple) *d'Osiris, seigneur de Rosatou. Les peintures du dieu de Hor-em-Khou sont conformes aux prescriptions.* »

Il résulte de ce texte que le Sphinx existait au temps de Khoufou (Chéops) et même lui était antérieur, puisqu'il figure parmi les monuments que ce prince aurait *restaurés*; on voit par là combien son antiquité est reculée. De plus, d'après l'inscription ci-dessus, le Sphinx serait la représentation du dieu Har-em-Khou « Horus dans le soleil brillant », l'Harmachis des Grecs. De récentes recherches ont établi que le Sphinx ne contient et ne recouvre aucun tombeau.

Le **Temple de granit**, ou **Temple du Sphinx** (Q). A 200 pas env. du Sphinx, est un monument remarquable découvert par M. Mariette (*V.* ci-dessus). Il est ouvert par le haut, et profondément enfoncé dans le sable. C'est un édifice de forme rectangulaire, construit en granit et en albâtre. On y entre, du côté de la face N., par un passage qui descend graduellement dans les sables de l'intérieur. On arrive dans une grande chambre qui occupe le milieu de l'édifice, et qui est orientée du N. au S. Elle contient six piliers de granit, en pierres énormes; quelques-uns des blocs n'ont pas moins de 5 mèt. de long. Les deux premiers piliers portent encore les blocs qui les relient à la paroi voisine. Outre cette chambre centrale, on voit deux autres chambres, l'une à l'E., parallèle à la première, et l'au-

tre, perpendiculaire et dirigée de l'E. à l'O. Celle-ci occupe la partie O. de l'édifice et contient dix piliers de granit placés sur deux rangs, et dont quelques-uns sont surmontés de blocs d'albâtre qui les relient les uns aux autres. A l'angle S. O. de la chambre du milieu, s'ouvre une chambre noire renfermant deux rangs de niches superposées. La chambre E. est plus étroite que les autres, elle est flanquée de deux chambres à ses extrémités N. et S.

Quelle a été la destination originelle de cet édifice? Aucune inscription, aucun dessin, aucun ornement ne peut nous aider à répondre directement à cette question; et cette absence même de toute représentation, absence tout exceptionnelle dans les monuments de l'ancienne Égypte, fait déjà présumer qu'il s'agit ici d'un âge lointain, antérieur à l'art égyptien proprement dit. La grosseur extraordinaire des blocs, le soin avec lequel ils sont appareillés, la forme carrée de toutes les parties de la construction, l'absence de toute moulure ou de tout ornement, sont autant d'indications qui répondent à une époque de transition entre les monuments mégalithiques et l'architecture proprement dite, époque qu'il faut reculer au moins jusqu'à l'âge des pyramides. Cette première impression est fortifiée par une découverte importante due aux admirables efforts et au zèle persévérant de M. Mariette. Dans l'une des chambres de ce temple, se trouve un puits à eau qui devait servir aux ablutions sacrées, et c'est dans ce puits que M. Mariette a trouvé la belle *statue de Khéphren*, le fondateur de la deuxième pyramide. Les inscriptions gravées sur le socle ne laissent aucun doute sur l'identification de ce monument (*V. Musée de Boulaq*, n° 578). Huit autres statues, toutes gravées au nom de Chéphren, ont été trouvées avec la précédente dans le même temple. L'une d'entre elles, quoique très-mutilée, a été exposée au Musée de Boulaq (salle de l'E., n° 792); les autres n'existent plus qu'en débris plus ou moins méconnaissables. On peut donc admettre l'hypothèse que cet édifice a été, sinon construit, du moins orné par Chéphren, ou, peut-être, par les parents de ce roi. On a donc toutes raisons d'attribuer à ce monument mystérieux une antiquité très-reculée. Comme le Sphinx dont il est voisin, il pose au voyageur étonné une énigme dont ses pierres muettes ne révéleront sans doute jamais le secret, et qui nous reporte au sein d'une civilisation déjà prospère et puissante, au delà même des horizons connus de l'histoire. Quant à la destination de l'édifice, la question n'est pas encore résolue. Était-ce le temple d'Osiris, dont il est question dans la stèle de Khoufou, et qui était situé au S. du Sphinx (*V.* p. 392, *a*)? Était-ce le temple du Sphinx lui-même, qui était une des formes sous laquelle on adorait Har-em-Khou? C'est l'opinion de M. Mariette (*Notice*, p. 203), confirmée par cette circonstance, que les fouilles entreprises par le savant égyptologue ont mis au jour un *dromos* qui conduisait du Sphinx au temple de granit et une enceinte qui entourait les deux monuments.

3° **La Pyramide d'Abouroach**, à 2 h. au N. O. des pyramides de Gizèh, est dans un état de dégradation qui semblerait la reporter à une époque encore plus ancienne que celle des pyramides de Gizèh; elle était aussi de moindres dimensions. Le colonel Wyse a mesuré à la base 320 pieds anglais (97 mèt.). Il ne reste du monument que cinq ou six assises, avec une chambre sépulcrale, située au-dessous du niveau du sol. — En revenant vers le S., on pourra visiter, en appuyant un peu à l'E., vers le v. de Menchié Bacari, deux anciens *ponts de pierre* bâtis par les khalifes Naser Mohammed et El-Achraf. Mais peu de voyageurs, sans doute, seront disposés à perdre une

demi-journée pour ces monuments peu intéressants.

En quittant les pyramides de Gizèh, on se dirige vers le S., longeant la lisière du désert. On a toujours de beaux points de vue sur cette magnifique plaine du Nil. Au bout d'une heure, on aperçoit à dr. les restes de deux pyramides. Celle du N., près du village de *Zaouiet-el-Arrian*, doit avoir été égale en grandeur à la troisième pyramide de Gizèh; chacune de ses faces a 91 mèt. de longueur; l'autre n'est plus qu'un amas informe. Il n'y a plus rien de particulier à noter jusqu'à ce qu'on rencontre, à l'angle d'un promontoire avancé (3 h.)

4° Les **Pyramides d'Abousir**, situées un peu au N. O. du village d'Abousir, qui donne son nom à ce petit groupe, et à 2 h. à l'O. du Nil. Le groupe se compose de quatre pyramides de grandeur inégale et qui n'ont rien de particulièrement intéressant. La plus grande, qui est celle du S., a 110 mèt. de base, et environ 50 mèt. de hauteur. Elles sont très-dégradées.

Leurs chambres sont complétement détruites et l'entrée en est fermée. Sur quelques blocs provenant de la première de ces pyramides (en allant du N. au S.), on a trouvé, tracé à la sanguine, le cartouche du roi Sahoura (v° dyn.). D'autres blocs, ayant appartenu au revêtement de la seconde pyramide, portaient le nom du roi Ranouser (v° dyn.).

Une autre pyramide isolée est située à environ 900ᵐ au N. O. du groupe. On reconnaît, à l'E. et au S. des pyramides, deux chaussées analogues à celles des pyramides de Gizèh et les restes de plusieurs temples.

Continuant à se diriger vers le S. E., on atteint (30 min.) le pied d'un autre promontoire, qui porte les

5° **Pyramides de Saqqarah.**

(*V.* sur la manière de faire cette excursion, p. 379, *b*). Ces pyramides ont plus d'intérêt que les précédentes. Elles sont au nombre de dix-sept, dont 5 au N. E. et les autres au S. de la pyramide à degrés, et ont, en général, de petites et de médiocres dimensions.

On trouve à Saqqarah des guides pour visiter la grande pyramide, les tombeaux des Ibis et le Sérapéum. Un baghchich de cinq ou six piastres est suffisant pour cette exploration.

On remonte au N. E. de Saqqarah à travers les palmiers, et l'on gravit les monticules de sable vers les pyramides. On laisse à gauche la pyramide la plus méridionale, appelée par les Arabes *Mastabat el-Firou'n* (le trône de Pharaon). Elle ne paraît pas avoir été achevée, et ne présente aujourd'hui qu'une masse de décombres, ayant à peine la forme générale d'une pyramide. Ce grand mastaba, dont l'entrée est au N., contient plusieurs chambres. M. Mariette, qui y a pénétré le premier, a reconnu, d'après une inscription gravée sur un bloc, que c'était le tombeau du roi Ounas de la v° dynastie. Un peu plus loin (20 m.), on atteint la **grande Pyramide** ou **Pyramide à degrés** (*V.* p. 403) qui mesure 120 mèt. sur les faces E. et O., et 107 sur les faces N. et S.; car, contrairement à la règle universelle de ces monuments, elle ne forme pas à sa base un carré parfait; sa disposition en gradins étagés, au nombre de cinq, est très-remarquable, sa hauteur est de 57 mèt. environ. L'entrée de la pyramide a été rendue impraticable à la suite d'un éboulement, mais on en connaît la disposition intérieure.

Il existe, à la partie centrale de la grande pyramide de Saqqarah, une sorte de large puits dont la partie supérieure est au niveau même de la base de la pyramide, et qui descend très-avant dans le sol. De nombreux couloirs, formant un véritable labyrinthe, débouchent dans ce puits. Quelques-uns s'enfoncent profondément et aboutissent au sol même de la chambre du sarcophage. Outre la

chambre du tombeau qui forme le noyau de la pyramide, celle-ci contient quatre chambres et un grand nombres de niches. On y a trouvé des sarcophages et des momies, ce qui prouve qu'elles ont servi de lieu de sépulture. De même que les couloirs, ces chambres sont d'une époque moins reculée que le puits central. Le sarcophage est déposé tout au fond du puits, dans un caveau fermé au moyen d'un bloc de granit. Dans un des couloirs formant l'entrée d'une chambre, maintenant fermée, on remarquait une ligne de hiéroglyphes sur l'encadrement d'une porte; c'est la seule inscription de ce genre qu'on ait trouvée dans les pyramides. Elle est maintenant au musée de Berlin, elle est conçue comme celles que l'on trouve sur les tombeaux des Apis. Bien que l'âge de cette pyramide n'ait pas encore été déterminé d'une manière certaine, cependant on s'accorde à la considérer comme la plus ancienne de toutes. Cette opinion, qui se fonde sur le mode de construction de la pyramide, est confirmée par un passage de Manéthon. Cet historien dit d'Ouénéphès, le quatrième roi de la Ire dynastie « Il bâtit une pyramide près de Ko-Komé. » Or ce nom de Ko-Komé, dont la forme hiéroglyphique est Ka-Kem — le taureau noir — se retrouve dans plusieurs stèles et dans quelques inscriptions du mausolée d'Apis qui désignent l'Apis mort sous le nom de « *Horus de Ka-Kem* », « près de *la pyramide de Ka-Kem*. » Ka-Kem est donc le nom du lieu où s'élevait le mausolée d'Apis, et il faut chercher la pyramide bâtie par Ouénéphès tout près de ce mausolée. Les pyramides d'Abousir sont trop éloignées du Sérapéum pour satisfaire à cette condition, et d'ailleurs elles sont de la ve dynastie. La pyramide à degrés, au contraire, y satisfait seule, et l'on est en droit de la considérer comme un ouvrage de la Ire dynastie.

Cette pyramide a-t-elle été le tombeau d'Ouénéphès? A-t-elle été, comme les Grandes Pyramides, un tombeau de roi? Ces questions ne sont pas résolues. M. Mariette incline à croire que la pyramide recouvre le plus ancien tombeau des Apis. L'inscription dont nous avons parlé, les os de bœuf et les momies en grand nombre qu'on y a trouvés portent à croire que, si la pyramide a été à l'origine un tombeau de roi, plus tard elle a été utilisée pour la sépulture des Apis et même pour celle de particuliers.

Les environs de Saqqarah renferment aussi des *puits* nombreux où l'on trouve des momies d'animaux sacrés, de *serpents*, de *bœufs*, et surtout d'*ibis*, ainsi que des *momies humaines*. Mais il en est peu qui ne soient endommagées par l'humidité, qui, à une certaine profondeur, s'infiltre à travers le sol.

Les puits des momies d'ibis sont au N. de la pyramide. Ils ont jusqu'à 20 et 22 mèt. de profondeur. Les momies sont renfermées dans des vases en terre cuite assez semblables à des formes à pains de sucre. Celles qui sont bien conservées présentent le corps de l'oiseau soigneusement enveloppé de bandelettes de toile fine; le bec, les pieds et quelquefois une partie des plumes sont intacts. Mais la plupart sont réduites en poussière ou carbonisées. Il semble qu'on leur ait fait subir une sorte de dessiccation.

Les Tombes. Il existe un grand nombre de tombes dans la nécropole de Saqqarah. On peut les diviser en trois parties, d'après leur position par rapport à la Pyramide à degrés. Ce sont : 1° *celles du plateau situé au N. de la pyramide;* elles appartiennent en général à l'Ancien Empire, et c'est parmi elles que l'on trouve les plus vieux monuments de l'Égypte. 2° *Celles du plateau situé au S. de la pyramide;* c'est la partie de la nécropole réservée à la sépulture des momies contemporaines des

XVIII[e], XIX[e] et XX[e] dynasties. Les fouilles de ce plateau ont donné au musée de Boulaq des monuments de toute sorte, parmi lesquels il convient de citer la *Table de Saqqarah*, qui a donné une liste de rois très-importante pour l'histoire de l'Égypte. 3° *Celles du plateau situé à l'E. de la pyramide*. En marchant de l'O. à l'E., c'est-à-dire de la pyramide vers les terres cultivées, on trouve sur ce plateau une première zone de tombes dont la construction remonte à l'Ancien Empire, une seconde zone qui comprend les sépultures de la XXVI[e] dynastie et des suivantes, enfin une troisième zone qui est la nécropole grecque. Si l'on excepte les papyrus grecs qu'on y a trouvés, ce dernier plateau n'a donné qu'un petit nombre d'objets remarquables.

L'intérêt se porte donc sur les deux premiers plateaux dont le plus riche est celui du N. La description de toutes les tombes qui s'y trouvent nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, presque toutes, d'après le système de conservation adopté par M. Mariette-Bey, ont été recouvertes de sable ; ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles qu'elles sont remises au jour, et qu'on peut les visiter. Nous citerons parmi celles qui ont fourni les documents historiques les plus importants : celle de *Pehenouka*, « secrétaire du roi, chef des greniers, chef de la maison double du trésor, chef des lieux des offrandes des denrées », sorte de secrétaire d'État ; on y trouve le cartouche du roi Ouserkaf, de la V[e] dynastie ; la tombe de *Sabou*, dont les sculptures bien conservées rivalisent avec celles du tombeau de Ti. Sur le côté droit de la fausse porte qui décore ce tombeau, se trouve une légende qui nous fait connaître les titres du défunt. *Sabou* est appelé « celui qui monte dans tous les navires du roi, qui entre dans tous les chemins,.... comblé de faveurs par sa majesté » ; la tombe de *Phtah-assès*, qui, tout jeune, fut mis par le roi Menkerâ parmi les enfants royaux et s'éleva en dignité jusqu'à épouser *Mat-sâ*, la fille aînée du roi Aseskaf.... « Sa majesté, dit la légende, lui a accordé de toucher ses genoux et l'a dispensé de se prosterner jusqu'à terre » ; la tombe de *Ra-ka-pou*, prophète de la pyramide *Nefer* d'Assa. C'est au musée de Boulaq et dans la Notice de M. Mariette qu'il faut étudier aujourd'hui ces monuments précieux de l'histoire. Toutes ces tombes sont d'ailleurs comme résumées dans les deux tombes de *Ti* et de *Ptah-hotep*, qui restent découvertes et qu'il suffira de visiter, pour avoir une idée satisfaisante de ces monuments.

Le **Tombeau de Ti**, que M. de Rougé[1] appelle *le plus beau monument de cette époque et la merveille de Saqqarah*, est situé au N. O. et à une distance de 8 min. environ de la pyramide à degrés. Le mastaba était autrefois de plain-pied avec la plaine environnante ; mais le sable l'avait recouvert, comme toutes les autres tombes de la nécropole, et aujourd'hui, on y descend par un plan incliné. Sur les deux larges piliers qui formaient la façade de l'édifice, se trouvent le nom et les titres du propriétaire du tombeau. C'était un haut fonctionnaire nommé *Ti*, « l'un des familiers du roi, chef des portes du palais, chef des écritures royales, commandant des prophètes ». Il vivait à Memphis, sous la VI[e] dynastie. Sa femme était Nefer-hotep « palme ou délice d'amour pour son époux le semer Ti. » Derrière ces piliers, est une cour carrée entourée de douze piliers, qui paraissent avoir supporté le toit d'un péristyle. Les parois de cette cour, couvertes de fines sculptures, nous offrent, aussi bien que les autres chambres de ce monument, une occasion excel-

1. *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, *Mémoires de l'Institut*, tom. XXV.

lente d'étudier les représentations de l'intérieur des tombeaux: Nous verrons que ces tableaux, parfois amusants, toujours égayés par les plus vives couleurs, appartiennent par leur sujet, soit au personnage encore vivant, pour lequel la tombe a été faite, soit au défunt, à son passage de ce monde dans l'autre, soit aux dons funéraires.

A droite, les statues de Ti sont embarquées dans des navires pour être transportées dans la tombe qu'elles doivent orner. Des bœufs sont amenés pour le sacrifice qui doit être accompli en faveur du défunt à certains anniversaires, selon les rites funéraires. L'un d'eux est saisi, des serviteurs lui lient les jambes et se préparent à l'abattre. Sur la paroi de dr., Ti est représenté lui-même, accompagné de sa femme et de ses enfants; il est au milieu de ses gens dont il surveille le travail. Quelques-uns des serviteurs portent sur leurs épaules des sacs pleins de grains pour la volaille; d'autres engraissent les oiseaux en enfonçant dans leur gosier de la farine roulée en boules. Un peu plus loin, est une vue pittoresque des constructions de la ferme; les plafonds sont soutenus par des colonnes de bois élégamment sculptées; au milieu des bâtiments est une mare dans laquelle nagent des canards. Plus loin, sont des champs dans lesquels paissent des quadrupèdes. Parmi les oiseaux que possède Ti, on voit des oies, des canards de diverses espèces, des grues de Numidie, des pigeons, etc. Il possède également des animaux en grand nombre, antilopes, gazelles, etc.; des cartouches portent les noms des rois Keka et Noferkarâ. Toutes ces représentations se rapportent, comme on le voit, au personnage encore vivant; malheureusement, cette décoration est devenue indéchiffrable en plusieurs endroits, et, en particulier, sur les piliers. Au milieu de cette salle, s'ouvre *le puits* qui aboutit à la chambre du sarcophage, laquelle, du reste, est obstruée par les décombres. Par une exception bien rare, le puits, au lieu d'être vertical, est incliné comme le couloir d'une pyramide. Le sarcophage est en calcaire et ne porte aucune inscription. A l'angle S. O. de la salle des piliers, une porte donne accès dans un couloir étroit sur les parois duquel sont représentées diverses scènes. Sur la paroi E. de ce couloir, est figuré, comme dans la chambre précédente, le transport des statues destinées au mastaba. « Ceci, disent les légendes, ce sont les statues en bois d'acacia du défunt Ti »; « ceci, ce sont les statues en bois d'ébène. » Des musiciens et des danseurs y sont représentés. Sur cette même paroi, on a figuré l'abatage des bœufs destinés à fournir une partie importante des dons funéraires. A dr. du couloir, s'ouvre une petite chambre dont les peintures ont trait également aux dons funéraires; des serviteurs apportent sur leur tête, sur leurs épaules, sur leurs mains étendues, des victuailles, des fleurs, des plateaux chargés de vases. Ces dons funéraires, d'après le proscynème fait à Anubis et gravé à l'entrée du tombeau, devaient être apportés dans la chambre mortuaire, au commencement de l'année, à la fête de Thoth, au premier jour de l'an, à la fête de la navigation, à la grande panégyrie, à la fête de la chaleur, à l'apparition du dieu Khem, à la fête de l'holocauste, aux fêtes des mois et des demi-mois et tous les jours. Sur la paroi de l'O., de grands navires aux voiles étendues, des barques montées par des rameurs, sillonnent les eaux du Nil; elles portent le corps de Ti et les objets destinés au culte des morts. Ces représentations marquent le passage du défunt de ce monde dans l'autre; elles sont l'illustration du vœu exprimé dans l'inscription qui décore l'entrée du tombeau, qu'Anubis,

« celui qui est à la porte divine, » favorise l'accès du défunt dans « l'Amenti, la contrée de l'O., l'ancienne, la bonne et la grande (à lui), qui est dévoué au grand dieu. Qu'il suive les chemins suivis, lui qui est dévoué au grand dieu. »

Ce couloir aboutit à la principale chambre, couverte de tableaux aussi importants par les sujets qu'ils traitent et qui nous initient à mille détails de la vie privée et des mœurs des Égyptiens que remarquables par le fini de l'exécution; il serait impossible de les décrire tous, il suffira d'indiquer les principaux. Sur la paroi du N. (à dr. de l'entrée), sont de délicieuses représentations de la vie des champs. Des vaches traversent un gué; des veaux paissent dans une prairie; des serviteurs conduisent un troupeau de chèvres. Plus loin, sur la même paroi, sont figurées des scènes de chasse et de pêche, les oiseaux sont plumés et portés dans la maison, les poissons placés dans les filets. Le défunt chasse dans les marais. Il est debout sur une grande barque en roseaux de papyrus; d'une main, il tient les *appelants;* de l'autre, il lance sur les oiseaux aquatiques répandus dans les roseaux un bâton recourbé qui part en tournoyant. Dans l'eau, sur laquelle vogue la barque, sont blottis des hippopotames et des crocodiles; un des serviteurs prend un hippopotame avec une sorte de harpon; à côté est figuré un combat entre un crocodile et un hippopotame. Sur le registre inférieur de cette paroi N., est une file de femmes conduisant des animaux et portant des couffes sur la tête. Ce sont les propriétés du défunt ainsi symbolisées qui toutes concourent à fournir les objets destinés à figurer en nature dans la chambre, animaux, oiseaux, vin, fruits, légumes. Sur la paroi de l'E., les tableaux d'agriculture ne sont pas moins curieux. Près de cent personnes y sont figurées. Des bœufs et des ânes sont employés au dépiquage du blé, on récolte le blé, on le forme en meules, on assemble les gerbes. Au-dessus des moissonneurs, on lit ces paroles : « *C'est ici la moisson ; quand il travaille, l'homme reste plein de douceur, et je suis tel.* » Devant chacune de ces scènes, le défunt est debout, le bâton de commandement à la main. Sur la paroi du S., se voient des artisans, sculpteurs, peintres, tourneurs, souffleurs de verre, tanneurs, cordonniers. La paroi de l'O. porte, près de deux fausses portes qui figurent l'entrée dans la « seconde vie », l'énumération des offrandes funéraires qui doivent être présentées au défunt. C'est devant l'une de ces fausses portes que se trouvaient placées sur un socle les belles statues de Ti et de sa femme qui ont été transportées au musée de Boulaq.

On voit que les tableaux qui décorent ce tombeau rentrent dans une des catégories que nous avons indiquées en commençant cette description. Les plus nombreux, grande chambre, parois du N., du S. et de l'E., se rapportent au personnage encore vivant. Ti mène sur la terre une vie heureuse, telle que pouvait l'imaginer un peuple entièrement voué aux travaux agricoles; il est au milieu des siens, entouré de biens de toute sorte; il atteint une vieillesse heureuse et longue. Les plus rares sont relatifs à la mort du défunt (transport des statues, couloir d'entrée). Quant aux tableaux relatifs à l'apport des dons funéraires, ils se rencontrent surtout sur les parois de la petite chambre située à dr. du couloir d'entrée et sur la paroi E. de ce couloir.

Ce beau tombeau n'était pas isolé; les nombreuses buttes qui l'entourent montrent qu'il y avait là une nécropole régulièrement distribuée, comme à Gizèh; mais les monuments sont ensevelis sous un épais linceul de sable.

Tombe de Phtah-Hotep. Cette

tombe, située au S. de la maison du Sérapéum, ne renferme qu'une seule chambre. Les parois sont couvertes de sculptures et de peintures, reproduisant des scènes semblables à celles que nous avons décrites ci-dessus et aussi finement exécutées, avec des particularités curieuses qu'il nous suffira de mentionner. Les scènes relatives à l'apport des dons funéraires y occupent la première place. Le défunt est assis (paroi de l'O., entre les deux stèles). Devant lui commence une véritable procession de serviteurs apportant les dons; en tête, marchent des prêtres récitant les hymnes sacrées; derrière eux, des serviteurs disposent sur une table les offrandes destinées à la cérémonie. Phtah-Hotep lui-même accueille les dons, et on le voit porter à la bouche un vase contenant une des substances qui figurent dans les dons funéraires. Phtah-Hotep se qualifie de « prêtre de la pyramide Men-asou de Ranouser et de la pyramide Nuterasou de Menkaouhor. »

Les fouilles exécutées dans les tombes de Saqqarah ont donné au musée de Boulaq le plus grand nombre de stèles et de statues qu'il y ait dans aucun musée. Parmi les stèles, nous indiquerons celles qui portent les n[os] du catalogue 38, 70, 67, 72, 73 ; parmi les statues, les n[os] 115, 117, 118, 119, 121, 127, 146, 148, 155, 168, 170-173, 174, 177, 195; et tout particulièrement, le beau monument de Psamétik (385), époque des Saïtes (*V.* p. 365, *b*), et les belles statues d'Osiris assis (386), et d'Isis (387). Le voyageur les verra avec intérêt, à son retour au Caire.

6° **Le Sérapéum de Memphis** est situé à 10 mèt. vers l'O. de la grande pyramide, et à 30 mèt. de Saqqarah.

Histoire. — C'est la première grande découverte de M. Mariette en Égypte, et assurément une des plus glorieuses. Cette découverte remonte à 1850. En parcourant un jour la plaine de Memphis, M. Mariette aperçut, pointant à travers le sable, la partie supérieure d'une tête de sphinx; il fit aussitôt déblayer la place, et mit à jour le morceau entier assis sur sa base. C'était une de ces statues dont étaient formées les avenues des grands temples égyptiens. On lui apprit qu'on en avait souvent trouvé de semblables dans le même endroit, et que beaucoup en avaient été emportées. Le passage où Strabon parle du temple de Sérapis s'offrit immédiatement à la pensée de M. Mariette et il ne douta pas qu'il fût sur la voie de cet antique monument, un des plus célèbres et des plus révérés de l'Égypte, à cause des Apis ou bœufs sacrés qui y avaient leur sépulture. « Le temple de Sérapis, dit l'auteur grec, est construit dans un endroit tellement sablonneux, que les vents y amoncellent des amas de sable sous lesquels nous vîmes les sphinx enterrés, les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête. » M. Mariette se mit à l'œuvre avec une inexprimable ardeur. Les difficultés étaient grandes. Il fallait creuser et maintenir le sable mobile qui recouvre la plaine à une grande profondeur, et qui menaçait à chaque instant d'envahir la tranchée et d'engloutir les travailleurs. En deux mois (novembre et décembre 1850), l'avenue tout entière fut déblayée sur une longueur de près de 200 mèt., et 141 sphinx furent mis à jour, ainsi que les piédestaux d'un grand nombre d'autres. Il suffit de savoir, pour apprécier la grandeur de ce travail préliminaire, que, depuis l'entrée de l'avenue jusqu'à son extrémité, la profondeur des sables qui ont envahi la plaine va toujours en augmentant, et que, tandis que les premiers sphinx n'ont au-dessus d'eux qu'une couche de 3 à 4 mèt., c'est à 20 mèt. et plus de profondeur qu'il avait fallu chercher les derniers.

Au bout de cette immense allée de sphinx, s'est présenté ce qu'on ne

se serait guère attendu à rencontrer dans un temple égyptien, un hémicycle de statues grecques représentant les philosophes et les écrivains les plus fameux de la Grèce, Pindare, Lycurgue, Solon, Euripide, Protagoras, Platon, Eschyle, Homère, Aristote, tous avec leurs attributs, et quelques-uns ayant leur nom inscrit au bas de la statue; deux autres statues étaient mutilées et méconnaissables. Entre l'hémicycle et les deux derniers sphinx de l'allée, un dromos transversal conduisit, sur la g., à un temple d'Apis construit par Nectanèbe (XXX[e] dynastie, de 378 à 340 ans avant notre ère), et devant lequel étaient posés deux sphinx de grandes dimensions; sur la dr., le dromos aboutit au premier pylône du Sérapéum. Cette partie droite du dromos, longue de 100 mèt. environ, était bordée de chaque côté par un mur bas et large en forme d'immense piédestal, et, vers le milieu, il était coupé à g. par un édicule de style grec, avec deux chapelles de style égyptien, dans l'une desquelles était une belle statue en pierre du bœuf Apis. De chaque côté des deux chapelles, et sur le piédestal courant qui borde l'autre côté du dromos, on voyait de singuliers groupes de style grec représentant soit des enfants à cheval sur différents animaux, soit des animaux réels ou symboliques. En avant du premier pylône, deux piédestaux étaient surmontés de lions accroupis d'un beau travail. Ces lions, aujourd'hui déposés au Louvre, sont absolument semblables aux lions en basalte qui se voient au Vatican (ils proviennent aussi du Sérapéum), et dont les moulages en bronze ornent la fontaine de l'Institut, à Paris.

A la profondeur considérable où l'on était parvenu, le travail de déblaiement devenait de plus en plus difficile à cause des perpétuels éboulements contre lesquels on avait à se défendre. Néanmoins l'enceinte du Sérapéum fut suivie dans toute son étendue; mais ce travail gigantesque ne demanda pas moins de 8 mois. Quelques parties du mur d'enceinte ont été construites ou réparées par Nectanébo, dont elles portent les inscriptions. En creusant au pied de la muraille, on trouva dans une sorte de niche pratiquée à sa partie inférieure une collection de 428 figurines en bronze représentant différentes divinités, principalement Osiris, Isis, Apis et Phtah.

Aux difficultés que la nature du sol et la profondeur de l'enfouissement opposaient à cette exploration, vinrent alors se joindre des empêchements d'une autre sorte, suscités par les rivalités jalouses que ces belles découvertes éveillaient au Caire. A force de courage, d'adresse et de sang-froid, M. Mariette déjoua les secondes comme il avait surmonté les premières, et il garda son terrain au milieu des obstacles de toute sorte où sa vie même fut plus d'une fois menacée. Ces contrariétés ralentissaient, mais n'arrêtaient pas sa marche; et un jour, le 12 novembre 1851, il toucha enfin au but que ses efforts poursuivaient depuis plus d'un an. Il découvrit l'entrée des vastes hypogées où étaient déposés les Apis après leur mort. Ce qui donne une grande valeur historique à cette découverte, ce sont les inscriptions qui accompagnent chaque tombe, où est relatée la date précise de la mort du bœuf sacré rapportée à l'année courante du prince régnant. On a trouvé là un moyen certain de rectifier et de fixer la chronologie des dernières dynasties pharaoniques, en remontant jusqu'à la XXII[e], c'est-à-dire jusqu'à l'an 980 avant l'ère chrétienne, les inscriptions fournissant pour cette période une série ininterrompue.

On désigne communément la tombe des Apis sous le nom de Sérapéum. Nous nous servirons de cette désignation usuelle, en faisant re-

marquer toutefois que le Sérapéum proprement dit était *le temple*, édifice qui avait l'apparence extérieure des autres temples de l'Égypte, même de ceux qui n'ont pas une destination funéraire. Dans l'une des chambres de ce temple, s'ouvrait un chemin en pente qui gagnait bientôt le roc et donnait accès dans les vastes souterrains, qui étaient la *Tombe d'Apis*.

État actuel. — Les sables ont déjà recouvert toutes les approches du Sérapéum. Nous avons pu en 1869, lors des fêtes de l'inauguration du canal de Suez, voir la plus grande partie de l'avenue des sphinx et l'hémicycle des statues grecques que l'on avait en ce moment découvertes pour faire honneur aux grands personnages étrangers qui visitèrent l'Égypte à cette occasion. Mais à l'heure présente on ne les voit plus. L'hypogée se compose de deux vastes souterrains. Le premier a son entrée au S. et se dirige vers le N. Il se compose d'une galerie sur laquelle s'ouvrent une vingtaine de chambres. La plus ancienne de ces chambres est du temps de Ramsès II (XIXe dynastie), et la plus moderne de Psamétik Ier (XXVIe dynastie). Cette suite de caveaux renfermait environ 1200 stèles avec des inscriptions. Ces stèles, qui consacraient le souvenir d'une visite pieuse faite au Sérapéum, étaient encastrées soit dans le mur qui fermait la chambre sépulcrale, soit dans les parties immédiatement voisines du rocher. Toutes celles dont les hiéroglyphes se sont trouvés encore tant soit peu lisibles sont actuellement déposées au Louvre. Outre les stèles commémoratives, cet hypogée a fourni un grand nombre de statuettes représentant les personnages admis à l'honneur de figurer dans la tombe. Il est aujourd'hui inaccessible; les voûtes se sont écroulées en quelques parties et le reste ne présente pas assez de solidité pour qu'on en permette la visite aux voyageurs.

Le second souterrain, le seul que l'on visite aujourd'hui, fut inauguré dans la 52e année de Psamétik Ier (613 avant J. C.), et il servit de sépulture aux Apis jusqu'aux premiers temps de la domination romaine. Il a son entrée à l'E. On y pénètre par une porte basse enfouie dans le sol au fond d'une tranchée profonde. La clef de la porte est entre les mains d'un Arabe, chargé de la garde du souterrain. On aura soin de se munir de bougies et d'éclairer attentivement sa marche; en 1870, un voyageur qui avait négligé cette précaution tomba et se fractura le bras.

Presque à l'entrée, le couloir est obstrué par un grand sarcophage de granit. On se glisse avec peine entre la paroi de ce sarcophage et celle du couloir; au delà, on se trouve dans de grandes galeries, où l'on circule librement. A dr. et à g., s'ouvrent des chambres qui contiennent de grands sarcophages. Le souterrain a 195 mèt. de longueur. Les sarcophages, au nombre de 24, sont en beau granit de Syène; ils ont 3 à 4 mèt. de hauteur, sur une longueur de 4 mèt. 1/2 à 5 mèt. et 3 mèt. de largeur. L'épaisseur des parois latérales est de 60 centimètres. On estime que chacun de ces monolithes doit peser de 60 à 800000 kilogr. Ils sont sans inscription, à l'exception de trois qui portent les noms d'Amasis (XXVIe dynastie), de Cambyse, de Khabbasch, « *l'ami d'Osor-Hapi, le seigneur de Kakem* », qui se souleva contre Darios I et Xerxès I, et régna quatre ans sur l'Égypte. Les guides font escalader celui qui est dans la dernière chambre à dr. Six ou huit personnes peuvent se tenir assises dans l'intérieur.

Dans le voisinage de ce double hypogée, du côté du S., il y a d'autres souterrains beaucoup plus petits où furent ensevelis les Apis morts sous les derniers rois de la XVIIIe dynastie, et sous les premiers rois de la XIXe. On n'a trouvé jusqu'à pré-

sent aucun Apis antérieur au règne d'Aménophis III. Les Apis n'avaient pas encore à cette époque de tombe commune. Ils avaient chacun leur tombe isolée qui se composait tout simplement, à la surface du sol, d'un édicule orné de bas-reliefs et, sous cet édicule, d'une chambre carrée à plafond plat, à laquelle on arrive par un chemin en pente, pris dans le rocher. La porte regarde le soleil levant. Près du cercueil en bois du taureau sacré, les principaux personnages déposaient quelques statuettes ornées de leurs titres et de leur nom. Ce mode de sépulture resta en usage jusqu'au temps de Ramsès II, sous le règne duquel on construisit le premier souterrain commun.

Le déblaiement du Sérapéum, accompli sous les ordres de M. Mariette, a produit sept mille monuments, parmi lesquels trois mille sont relatifs au culte du dieu; ces richesses se trouvent en grande partie au musée du Louvre et au musée de Boulaq. On a pu constater l'existence d'un minimum de 64 Apis. Presque toutes les tombes des Apis avaient été violées, et les objets de prix, enlevés; cependant, M. Mariette a eu la bonne fortune d'en découvrir quelques-unes, qui avaient échappé à toute violation. Nous citerons celle du quatrième Apis de la XVIIIe dynastie, mort sous Harmhabi, et celles des Apis II et III morts sous Ramsès II. M. Mariette trouva dans cette tombe un sarcophage en bois, de forme rectangulaire, peint en noir et accompagné de quatre très-grands canopes en albâtre oriental, à tête humaine, et un autre sarcophage, à côté duquel était, appliquée contre le mur, une statue en bois doré, de grandeur naturelle, représentant Osiris debout. Des niches étaient ménagées dans les murs; celle de la paroi E. contenait deux statues en grès de *Khâmouas*. Dans les deux niches de la paroi S. étaient déposés deux chacals en terre crue, accroupis sur un autel en forme de pylône. Dans les niches de la paroi N. et O., M. Mariette recueillit plusieurs tablettes en terre crue avec légendes gravées à la pointe. Les murs étaient couverts de peintures très-effacées. Celles de la paroi S., un peu visibles, représentaient en deux tableaux le roi Ramsès II et son fils Khâmouas faisant des libations funèbres, devant deux Apis de forme humaine, montés sur la coudée de Phtah et armés, comme Osiris, du fouet et du crochet. Des feuilles d'or étaient répandues sur le sol, ou recouvraient la partie inférieure des deux sarcophages et le soubassement des murs de tout le pourtour de la chambre. Le sarcophage en bois contenait deux autres sarcophages également en bois, sans peinture et sans légendes; le troisième renfermait une boîte de momies, le visage doré. Dans une cavité intérieure se trouvait un monceau tout noir, formé d'une matière bitumineuse, très-odorante et tombant en poussière sous la moindre pression de la main. Elle enveloppait une quantité de petits ossements, déjà brisés à l'époque de l'ensevelissement du taureau. Au milieu de ces ossements, on a recueilli des statuettes funéraires, à tête de bœuf, avec légende au nom d'Apis mort, des objets en or gravés au nom de Khâmouas et d'autres personnages, des statuettes, des amulettes, des paillettes d'or, etc. Le deuxième sarcophage de cette tombe présentait les mêmes particularités.

En retournant à Saqqarah, on aperçoit, dans les rochers à l'E. de la pyramide, vers la limite du terrain cultivé, les ruines d'une *tombe* en pierres de taille, du temps de Psamétik I (VIIe s.). Elle renfermait une voûte qui s'est écroulée, il y a quelques années.

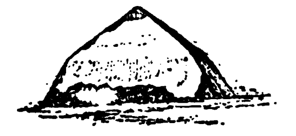
La voûte était du reste connue bien antérieurement par les Égyptiens, car on trouve à Thèbes des tom-

beaux voûtés de la XVIII[e] dynastie. Il y en a même à Abydos, de la VI[e] dynastie.

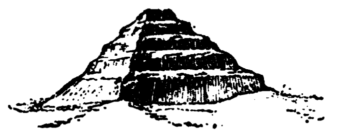
7° **Pyramides de Dachour.** Elles suivent au S. celles de Saqqarah et ne forment qu'un seul groupe avec ces dernières ; elles marquent sans doute la limite S. de la nécropole de Memphis. Elles sont au nombre de quatre, dont deux en pierre et les deux autres en briques crues. Une des deux pyramides en pierre présente une forme insolite ; vers le milieu de la hauteur, les lignes présentent une brisure qui donne à la partie supérieure une inclinaison très-surbaissée par comparaison avec la partie inférieure. L'autre pyramide en pierre, dont la forme est régulière, est aussi la plus grande ; chacune de ses faces mesure à la base 213 mèt., et en avait originairement 219. Sa hauteur verticale est de 99 mèt. C'est la plus grande de toutes les pyramides égyptiennes après la grande pyramide de Gizèh. Les pyramides en briques sont dégradées.

Au S. E des pyramides, à 5 kil. de Saqqarah, on trouve le village de Dachour ; la route de Saqqarah à Dachour traverse d'abord des dunes de sable, puis des bois de palmiers, et longe le Bahr-Youssouf. Le village situé dans un bas-fond est protégé par de hautes murailles de terre contre l'envahissement des eaux du Nil. Les nombreux palmiers qui l'ombragent sont encaissés dans de véritables contre-forts.

Peu de voyageurs poussent jusque-là : la plupart reviennent ordinairement de Saqqarah et se rendent



Pyramide de Dachour.



Pyramide de Saqqarah.

à Bédrécheïn pour prendre le train du soir. Chemin faisant, on trouve des buttes noires, irrégulières, parsemées de blocs de granit. Çà et là, des pans de murs bâtis en mauvaises briques crues émergent des décombres. On marche sur

8° **L'emplacement de Memphis** qui s'étend à l'E. de Saqqarah, entre le village et le fleuve. Deux pauvres villages, *Mitrahinèh* (30 min. de Saqqarah) et (30 min. plus loin) *Bédrécheïn*, se sont élevés sur l'emplacement de la ville de Ménès, et des plantations de palmiers achèvent de couvrir ce sol où se deployèrent autrefois tant de merveilles.

Histoire. On sait que les annales égyptiennes attribuent la fondation de Memphis à Ménès, le premier roi des listes (V. p. 70). La tradition rapportait que ce prince avait détourné le Nil vers l'E. au moyen d'une digue, et avait ainsi conquis, au pied des montagnes libyques, l'emplacement de sa future capitale. Celle-ci reçut le nom de *Mennefer*, qui signifie « La bonne place ou le port des Bons » ; les Grecs en ont fait *Memphis*. La trace de ce nom s'est conservée dans celui de *Tell Monf*, que les Arabes donnent à un monticule du S. O.

La décadence de Memphis date de la fondation d'Alexandrie et du règne des Ptolémées. Quoique la vieille capitale fût toujours regardée comme la métropole religieuse de l'Égypte, et qu'à leur avénement au trône les rois lagides s'y fissent couronner, il est naturel de penser qu'un grand nombre de ses habitants, de ceux-là surtout qui appartenaient aux classes supérieures, l'abandonnèrent pour se rapprocher de la résidence des nou-

veaux souverains. Strabon, qui voyagea en Égypte quelques années avant le commencement de notre ère, représente encore Memphis comme une ville grande et bien peuplée, « la première après Alexandrie » ; mais il parle en même temps de ses palais abandonnés et en ruine. Memphis, au rapport de Diodore, avait 150 stades de tour (6 l., ou 26 kilom.), ce qui n'a rien d'exagéré, puisque d'autres rapports en parlent comme s'étendant au N. (ses faubourgs sans doute), jusque vis-à-vis de *Troja* (aujourd'hui Torah, sur la rive droite du Nil). Parmi ses temples, quatre surtout étaient renommés par leur sainteté, leur grandeur et leur magnificence : c'étaient ceux de Phtah, divinité tutélaire de la ville, d'Hathor, d'Apis et de Sérapis. Ce dernier temple était le *Sérapéum* attenant à la tombe d'Apis que nous venons de décrire. On faisait remonter jusqu'à Ménès la fondation du temple de Phtah, et de nombreuses générations de rois s'étaient plu à y ajouter des constructions nouvelles. Ramsès Meïamoun y avait fait élever sa statue colossale, dont on voit encore les débris.

Le zèle déployé par Théodose, à la fin du IVe siècle, contre l'idolâtrie et ses temples (*V.* p. 75), dut avoir de tristes conséquences pour les monuments religieux de Memphis, comme la fondation d'Alexandrie pour ses édifices royaux. La ville, toutefois, gardait encore une partie de sa grandeur et de sa magnificence, quand l'Égypte tomba dans les mains des musulmans. C'est de cette époque que date sa chute définitive. Trois siècles et demi plus tard, au temps de la fondation du Caire, on voit les monuments de la vieille métropole dépecés, en quelque sorte, et transportés pièce à pièce au sein de la nouvelle capitale arabe pour en orner les mosquées et les palais. Et cependant, telle avait été la richesse monumentale de Memphis, que même après tant de désastres, et lorsque depuis longtemps sans doute ce n'était plus qu'une place abandonnée, le célèbre Abdallatif put écrire les lignes suivantes dans sa relation de l'Égypte, à la fin du XIIe siècle : « Malgré l'immense étendue de Memphis et sa haute antiquité, malgré les vicissitudes des divers gouvernements dont elle a subi le joug, quelques efforts que différents peuples aient faits pour l'anéantir, pour en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges et en effacer jusqu'aux plus légères traces, en transportant ailleurs les pierres et les matériaux dont elle était construite, en dévastant ses édifices, en mutilant les statues qui en faisaient l'ornement; enfin, malgré ce que 400 ans et plus ont dû ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines offrent encore à ceux qui les contemplent une réunion de merveilles qui confond l'intelligence, et que l'homme le plus éloquent entreprendrait inutilement de décrire. Plus on la considère, plus on sent augmenter l'admiration qu'elle inspire; et chaque nouveau coup d'œil que l'on donne à ses ruines est une nouvelle cause de ravissement... » Aboulféda, 150 ans après Abdallatif, représente encore les ruines de Memphis comme occupant une grande étendue; mais depuis cette dernière époque on n'en trouve plus aucune mention dans les écrivains. Sous le règne désastreux des Mamelouks, comme plus tard sous l'administration turque, la profonde incurie des gouvernants laissa sûrement se rompre les digues qui protégeaient autrefois la ville contre le fleuve; si bien que les eaux couvrant chaque année la plaine, comme elles la couvrent encore aujourd'hui pendant l'inondation, les dépôts successifs de sable et de limon remplissant tous les bas-fonds nivelèrent le terrain et en firent disparaître jusqu'aux dernières traces de la ville antique. Le souvenir même et le nom

de **Memphis** tombèrent dans un si profond oubli, que les voyageurs des trois derniers siècles n'avaient pu en retrouver la trace. C'est seulement depuis le commencement du siècle actuel que des recherches bien dirigées ont fait reconnaître avec certitude l'emplacement de la capitale des Pharaons.

État actuel.— Quelques statues mutilées, quelques morceaux informes de pierres et de décombres au milieu des monticules, voilà tout ce qui reste de Memphis.

La statue colossale de Ramsès II, renversée sur le sol et mutilée dans plusieurs de ses parties, se voit encore au pied d'un monticule au S. E. du village de Mitrahînèh, et non loin du *Tell-Monf*. La statue mesure 10 mèt. 30 c. de hauteur. Elle a été taillée dans un bloc de calcaire siliceux, pierre très-dure et susceptible d'un beau poli. Le visage, qui, sans doute, nous a transmis l'image fidèle du souverain le plus connu de la XIX[e] dynastie, est d'un beau type et d'une noble expression. L'inscription en caractères hiéroglyphiques que porte le colosse est ainsi conçue : « Ramsès-Meïamoun, dieu-soleil, gardien de la vérité, approuvé du soleil. » A peu de distance, au N., est une autre statue colossale du même Pharaon, en granit rose; elle gît près d'un temple ruiné, découvert par M. Mariette, et qui est du temps de Ramsès V. On a trouvé également près de ce temple les ruines d'un mékyas (nilomètre). L'eau y arrivait par un conduit circulaire de 1 mèt. de diam. environ, taillé dans des blocs de granit qui avaient 2 mèt. d'épaisseur sur 4 mèt. de longueur. On a aussi trouvé le poignet en granit rose d'une autre statue, qui, d'après les proportions, devait être haute de 18 à 19 mèt.; c'est l'élévation d'une maison de quatre étages. Le fragment est aujourd'hui au Musée britannique, et la statue est peut-être enfouie sous le sable.

Peu de voyageurs poussent jusqu'aux derniers groupes des pyramides. Il est, en effet, plus facile de les visiter en se rendant au Fayoum (*V.* R. 17) ou en remontant le Nil; la pyramide de Meïdoum surtout est digne qu'on fasse une halte de quelques heures à *Rekka el-Kébir*. Nous les décrirons pour épuiser le sujet.

9° Pyramides de Matanyèh et de Meïdoum. Ce sont (sauf celles du Fayoum) les dernières de la vallée du Nil. Les premières sont à 31, la dernière à 44 kilom. de Saqqarah, directement au S. Une des deux pyramides de Matanyèh présente exactement la même particularité de forme signalée dans celle de Dachour. La pyramide de Meïdoum est, sous ce rapport, encore plus singulière; c'est moins une pyramide proprement dite que trois tours carrées à pans inclinés, en retrait les unes au-dessus des autres, la dernière se terminant en cône tronqué. Aussi les Fellâhs ne la désignent-ils que sous le nom de *Haram el-Kaddab*, la fausse pyramide. On a cru à tort que la partie inférieure de cette pyramide était un rocher naturel que l'on aurait taillé et régularisé; la pyramide entière est de main d'homme.

ROUTE 13.

DU CAIRE A DAMIETTE.

I. Par le chemin de fer de Tantah

202 kil. Trajet en 6 h. 47 min.; un train par jour.

On part du Caire par l'un des trains du matin (V. *Renseignements généraux*), et l'on se rend à la station de (87 kil.) Tantah (*V.* p. 293, *a*), d'où se détache l'embranchement qui conduit à Damiette. De Tantah à Damiette, un train par jour dans l'après-midi; on arrive à Damiette avant la nuit.

Du Caire à Tantah, *V.* R. 9 (lisez en sens inverse). — A partir de

Tantah, la ligne se dirige au N. E., à travers les riches campagnes du Delta, et franchit plusieurs canaux d'irrigation.

16 kil. **Mahallet Rokh**, village sans importance (embranchement sur Dessouk et Ziftèh). A une petite distance de Mahallet Rokh, on traverse le canal de *Kasr Cheïkh* ou *Bahr-Saekra*, qui prend naissance dans le canal de *Qarineïn*, à l'E de Tantah, et se jette, au N. O., dans le lac de Bourlos. La ligne se dirige toujours au N. E.

10 kil **Mahallet el-Kébir**. Cette petite ville était, il y a quelques années, le chef-lieu de la province de Garbièh; ce n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de district. La population est de 20000 habitants environ. La ville bâtie en briques est agréablement située sur le bord sud d'un canal, au milieu d'une campagne verdoyante; elle n'offre aucune trace d'antiquités; elle possède des manufactures de coton et plusieurs fabriques de sel ammoniac.

La voie prend la direction de l'E. Elle franchit bientôt le Qarineïn et atteint

7 kil. **Samanhoud**, sur la rive O. de la branche de Damiette. C'est une ville de quelque importance, avec des bazars pareils à ceux des grandes villes d'Égypte et quelques mosquées. Samanhoud s'appelait autrefois **T'abnouti**, *T'abannouti*, d'ou les Grecs ont tiré **Sebennytos**. C'était la capitale du nome sébennytique. Située sur la branche sébennytique du Nil, cette ville dut autrefois à sa situation entre le lac Bourlos et le Nil une certaine importance. Manéthon, historien de l'Égypte, était né à Sebennytos. L'abandon dans lequel on a laissé le canal et l'élévation graduelle du sol, produite par les alluvions du fleuve, ont amené la décadence de cette ville; les ruines n'ont offert jusqu'à présent aucun objet digne d'intérêt. Aujourd'hui, Samanhoud fabrique une poterie estimée, qui s'expédie surtout au Caire.

La voie suit la rive g. du Nil et laisse à gauche, à une demi-heure environ du fleuve, une éminence que les gens du pays appellent *Behbeït el-Hagar*; là, se trouvent les ruines de l'ancienne **Iseum**. Le nom égyptien de la ville *Hébit* ou *Pa-hebit*, « la ville de la fête », s'est conservé dans le nom moderne Behbeït, auquel les Arabes ont ajouté celui de Hagar « les pierres », à cause de la grande quantité de blocs qui s'y trouvent amoncelés. Les Grecs et les Romains ont appelé la ville Ision et Iseum, du nom de la déesse Isis, qui y était spécialement adorée.

Iseum ne nous est guère connue, du reste, que par son temple d'Isis. Celui-ci, à en juger par la grandeur et le nombre des blocs et par la beauté du granit employé, était d'une grande magnificence. Il avait été probablement érigé par Ptolémée Philadelphe, dont le nom se trouve dans toutes les formules dédicatoires, et qui seul est représenté faisant des offrandes aux dieux. Il ne serait pas impossible, du reste, que ce temple ptolémaïque eût été, comme beaucoup d'autres, construit sur les débris d'un temple plus ancien.

Nous ne conseillerons pas la visite de ce temple aux voyageurs qui doivent faire le voyage du Nil. Ils doivent réserver leur temps et leurs études pour des monuments bien mieux conservés et plus intéressants à tous les points de vue. Ceux-là seuls qui ne font que passer en Égypte pourront, si leur itinéraire les amène en ces parages, prendre en passant une idée de la grandeur des anciens sanctuaires de l'Egypte.

Le temple d'Iseum est dans un état de bouleversement complet. Les murs sont renversés, les blocs entassés les uns sur les autres à une grande hauteur, et c'est à peine si l'on peut, au milieu de ce chaos, reconnaître le plan primitif. L'enceinte sacrée (téménos), formée d'un mur en briques

crues, avait 460 mèt. de long sur 300 de large. Le temple proprement dit avait environ 120 mèt. de long ou 180 mèt., en y comprenant le pronaos, sur 60 mèt. de large. On ne reconnaît plus que des fragments de corniches, de plafonds, d'architraves et de murs, dans un complet désordre, et l'on est étonné d'un si prodigieux travail de destruction. Les corniches portent le *triglyphe* égyptien, avec les cartouches du roi; elles présentent, du reste, des ornements variés, suivant la place qu'elles occupaient dans l'édifice; l'une d'elles est ornée de têtes d'Isis, alternant avec le cartouche du roi.

Sur l'un des murs, dont un fragment est encore debout, à peu près au centre du temple, est figurée la barque sacrée d'Isis. « La déesse d'Hébit » est assise entre deux autres déesses. (Sur le rôle des barques sacrées, *V.* p. 101.) Le soubassement des murs, dans cette partie du temple, portait, selon la pratique assez généralement suivie, des dieux du Nil en procession, représentant les nomes d'Égypte ; entre ces dieux, sont figurées des plantes aquatiques. On remarque encore dans cette partie du temple des chapiteaux à tête d'Isis, semblables à ceux de Dendérah et de Philæ. (*V.* ces temples.)

Au N. E. de Behbeït el-Hagar, on atteint

19 kil. *Talkah* (rive g.), petite localité située en face de

Mansourah, sur la branche orientale du Nil. — Embranchement sur Zagazig, le Caire, Suez.

Suivant l'historien arabe Aboulféda, cette ville, qui ne répond d'ailleurs à aucune localité antique, fut fondée en 1221 par Melek el-Kamel, à l'époque même où les Croisés assiégeaient Damiette. Son nom de *Mansourah* (la victorieuse) lui fut donné en mémoire d'une victoire remportée en cet endroit par les Musulmans sur les Croisés. On montre encore sur la pointe de terre opposée à Mansourah, à l'endroit où le canal vient rejoindre le Nil, l'emplacement prétendu du camp des Croisés, en 1221 et 1250. C'est sous les murs de cette ville qu'en 1250 saint Louis fut fait prisonnier après sa désastreuse retraite.

Mansourah, quoique déchue de son ancienne importance, est encore une assez grande ville (16000 hab.), chef-lieu de la province de Dahkalièh. Elle renferme de belles mosquées, une église copte et plusieurs manufactures de toiles, de crêpes, d'étoffes de coton et de lin assez renommées. Elle ne livre guère, du reste, au commerce intérieur, alimenté par les fellâhs, que des produits assez grossiers, surtout en ce qui concerne les cotonnades bleues. On y a bâti récemment un palais pour un des fils du khédive.

Mansourah ne possède aucun vestige d'antiquités : beaucoup de ses maisons sont en ruine.

La voie continue à suivre la rive O. du fleuve, dont les rives sinueuses s'éloignent et se rapprochent tour à tour. Après les stations peu importantes de (24 kil.) *Chirbin* (R. O.), et de (13 kil.) *Kafr Terrach*, on arrive à

26 kil. **Damiette**, l'ancienne **Tamiathis**. Tamiathis était une ville considérable de la basse Égypte, située à l'embouchure de la branche phatnitique du Nil. Elle est, du reste, moins connue sous ce nom que sous le nom moderne de Damiat ou Damiette. Damiette est surtout célèbre par le rôle qu'elle joua dans les dernières croisades. Sa situation à l'embouchure de la branche orientale du Nil en faisait le boulevard de l'Égypte et la désignait aux attaques des Croisés; aussi les Arabes l'avaient-ils entourée de murs fortifiés. C'est à la suite du siége infructueux de Damiette que saint Louis, attaqué dans sa désastreuse retraite par les Arabes, fut fait prisonnier près de Mansourah (*V.* ci-dessus). Pour mettre la ville à l'abri des attaques des Croisés, un de

khalifes égyptiens, le mameIouk baharite Bibars, la fit démolir, et les habitants se transportèrent dans un village voisin, sur les bords du Nil, à environ 8 kil. de la mer. Ce changement eut lieu, selon Aboulféda, en l'année 648 de l'hégire (1251 après J. C.). La ville moderne ne tarda pas à égaler en importance l'ancienne ville, dont elle garda le nom, et devînt une des cités les plus populeuses et les plus importantes du Delta. Ses manufactures de cuirs et ses poteries étaient renommées; ses navires faisaient un commerce considérable avec les côtes de la Syrie et de la Grèce.

La ville actuelle, quoique bien déchue depuis les accroissements récents d'Alexandrie, dont le port a accaparé la plus grande part du mouvement commercial, est cependant encore importante. La population est de 29 000 hab. Située sur la rive E. du fleuve, non loin de la mer, elle s'étend, en forme de croissant, sur la langue de terre qui sépare le Nil du lac Menzalèh. Elle a des maisons élevées, des mosquées grandes et belles; de riches campagnes l'entourent. C'est aujourd'hui le second port de l'Égypte; elle a reçu, en 1872, 713 bâtiments à voiles venant surtout de Port-Saïd, de la Turquie d'Asie, de la Syrie et de l'Archipel. Elle possède, depuis 1870, un phare blanc à éclipses. Outre les avantages que lui offre la navigation, elle trouve dans ses pêcheries et dans ses rizières une source de relations profitables avec l'intérieur du pays. Ses poteries sont encore estimées; on y fabrique, en particulier, des gargoulettes de terre noire que l'on ne trouve nulle autre part en Égypte. Les habitants tirent aussi un grand parti du commerce du poisson, fort abondant sur toute cette côte.

On n'y trouve, en fait d'antiquités, que quelques débris de blocs et de colonnes, utilisés dans la construction des murs des mosquées. Damiette est le meilleur point de départ pour l'excursion du lac Menzalèh.

Excursion au lac Menzalèh.

On traitera à Damiette avec un reïs, pour cette excursion qui prendra deux jours; le prix de location d'une barque pouvant recevoir deux ou trois personnes est de 20 à 25 fr. par jour, et, avec la taxe, il s'élève à 40 fr. au minimum. Ces barques, assez grandes, sont malpropres et sentent le poisson. On fera bien de prendre avec soi des couvertures, des manteaux, indispensables pour se garantir, la nuit, de l'humidité des bords marécageux du lac, et même, si l'on est amateur de chasse ou de pêche, et que l'on veuille prolonger son séjour sur le lac, il sera bon de faire venir ou d'apporter du Caire une tente, un lit et les provisions nécessaires.

Le lac Menzalèh, ancien lac *Taniticus*, est le plus grand des lacs d'Égypte. Très-irrégulièrement découpé dans ses rives méridionales, sans cesse déplacées suivant le niveau changeant des eaux et la direction du vent, il est borné au N. par une langue de terre étroite qui le sépare de la mer, avec laquelle il ne communique que par deux étroits passages, *boghaz*, nommés *Dibèh* et *Gemilèh*. Une zone de terre bien cultivée le limite à l'O., vers la branche de Damiette; à l'E., il est séparé par les berges du canal de Suez, qui l'a traversé dans sa partie orientale (*V.* R. 15), de plaines basses, fangeuses, couvertes par les inondations. Port-Saïd a été construit sur les bords mêmes du lac, à 14 kil. du boghaz Gemilèh, et, dans les premiers temps de leur installation, les ouvriers du canal, campés sur l'étroite et basse langue de terre où devait s'élever la nouvelle cité, voyaient parfois les eaux du lac, soulevées par l'orage, pénetrer jusque dans leurs tentes. L'eau alimentée par les canaux du Nil n'est douce que pendant les inondations; elle est saumâtre, le reste de l'année.

Le lac, d'une profondeur peu considérable, même pendant l'inondation, est parsemé de nombreuses îles dont la plupart ne sont que des bancs de sable. Leur nombre augmente prodigieusement en été. En partant de *El-Nédi*, village situé sur les bords du lac, à 3 kil. environ de Damiette, on se dirige à l'E. Les

matelots manœuvrent d'abord à la perche pour mettre la barque au large, puis ils prennent les rames. Le vent s'élève en général vers neuf ou dix heures, et permet alors de déployer la grande voile triangulaire fixée à une vergue énorme dont le tiers inférieur porte sur l'avant de la barque, tandis que les deux autres tiers dépassent le mât, quelquefois de 6 ou 7 mètres. « L'effet de cette grande voile, sous ce beau ciel limpide, est ravissant. Le voyage est animé par la vue d'innombrables bandes d'oiseaux qui, tantôt serrés les uns contre les autres, paraissent de loin former à la surface du lac de véritables îlots, et tantôt exécutent dans l'air, avec un ordre parfait, leurs rapides évolutions; des oies, des pélicans, des cygnes y flottent mollement comme des navires à l'ancre; des flamands s'y promènent dans les bas-fonds ou sur les îles; des canards sans nombre le parcourent dans tous les sens ». Le chasseur y trouvera donc un gibier exceptionnellement abondant, mais d'un abord malaisé. Une petite barque qu'il aurait fait venir du Caire lui serait ici d'une grande utilité. Les poissons sont aussi abondants dans le lac que les oiseaux; on les voit « s'ébattre, sauter hors de l'eau jusqu'à venir parfois tomber dans la barque. » (Ollivier-Kitt, *Isthme de Suez*, p. 186.)

Après une traversée dont la durée, variable selon le vent, peut être estimée à 7 à 8 heures, on arrive, en se dirigeant toujours à l'E., quelques degrés S., à

Tennèh, l'ancienne **Tennis**, **Tennesos**, non loin du canal de Suez. Cette île renferme beaucoup de ruines de l'époque romaine, bains, tombeaux, débris de poterie; nulle trace d'inscriptions. Les tombeaux sont voûtés, peints pour la plupart, à l'extérieur, en rouge et en blanc. De Tennèh, on se dirige au S. O., vers (3 h.) l'île de *Tounah*, dans laquelle un petit monticule marque l'emplacement d'une ancienne ville, dont les ruines n'offrent aucun intérêt; le petit village de *Cheikh Abdallah* s'est élevé sur ces débris. On pourra camper en cet endroit, où l'on trouvera un emplacement plus favorable qu'à (1 h.) **Mataryèh**, à l'O. de Tounah, petite ville de 2000 habitants, bâtie à l'extrémité d'une petite langue de terre, dans un endroit marécageux. Elle n'existe et ne prospère que par la pêche; les barques, les maisons, les places, tout est rempli de poissons. Dans cette localité peu attrayante où l'on fait d'ordinaire un court séjour, le voyageur observera cependant avec intérêt ces forts et vigoureux pêcheurs, dont le type rappelle d'une manière frappante celui des statues et des sphinx de Sân (*V.* p. 413, *a*), qui nous ont conservé les traits de l'ancienne tribu des Hycsos. Les pêcheurs de Mataryèh, d'un naturel un peu sauvage, interdisaient autrefois presque absolument la pêche à leurs voisins; mais aujourd'hui, la pêche est entre les mains du gouvernement, qui l'afferme à des particuliers.

De Mataryèh, on se dirige au N. O., et l'on atteint en 6 h. Damiette.

II. Par le Nil et les canaux.

262 kil.

Partant du port de Boulaq (*V.* p. 300, *a*), on laisse à g. Embabèh, et à dr. les palais et les villas situés entre Choubrah et Boulaq. Au-dessous de Choubrah, le Nil fait un coude à l'E., contournant une île de forme ovale, qui n'a pas moins de 3 kil. de long. Son lit se rétrécit à la hauteur de *Bessous*, pour s'élargir de nouveau et donner naissance à de nombreuses îles, qui précèdent la grande île de *Chalagané*, sur laquelle est établi

26 kil. **Le Barrage** (*V.* p. 378, *b*). Passant sous une des hautes arches du pont, on longe l'île et l'on entre dans la branche de Damiette. De petits villages peu importants animent les rives du fleuve. On longe une grande île étendue dans un large renflement du fleuve, de l'E. à l'O., bien cultivée et peuplée de quelques villages. En face de la pointe occidentale de cette île, on aperçoit

19 kil. **Berchoum**, rive E., renommée pour ses figues. Un peu au-dessous de Berchoum, prend naissance le canal de Menouf, qui se dirige au N. O., vers la ville de ce nom. Il débouchait autrefois dans la branche de Rosette, près de Nadir; mais, comme il amenait trop d'eau dans cette branche, on a jugé à propos de le fermer, un peu au-dessus de Menouf, et d'en dévier le cours plus au N. Il se réunit

aujourd'hui à d'autres canaux de l'intérieur du Delta. Du reste, plusieurs canaux prennent naissance dans cette partie du cours de la branche de Damiette, entre autres le *Bahr Chibîn*, dont l'origine est à l'extrémité d'un lacet occidental du fleuve, semblable à celui de Berchoum. Ce canal, que l'on appelle aussi canal de Qarineïn, se dirige d'abord au N. O., arrose Chibîn el-Kôm, et se divise, au-dessous de Mahallet el-Kébir, en plusieurs branches qui tombent toutes dans le lac de Bourlos. On remarquera la direction générale des canaux de cette région, vers l'O., comme si, à partir d'une certaine ligne rapprochée de la branche de Damiette, la pente du Delta était de l'E. à l'O. On dépasse encore la naissance d'un autre canal, le canal de *Somballe*, avant d'atteindre

32 kil. **Benhâ'l-Assal** (*V.* R. 9), chemin de fer pour Alexandrie, le Caire, Zagazig (*V. Renseignements généraux*). Immédiatement au N. de la ville, on passe sous le pont du chemin de fer, et l'on rencontre bientôt après, à dr., la naissance du *Bahr-Moezz*, ancienne branche pélusiaque, qui fournissait l'eau au canal de Nekao (*V.* R. 15). Le Bahr-Moezz passe à Zagazig, où il alimente le nouveau canal d'eau douce (*V.* R. 15), et se dirige au N. par plusieurs branches dont la principale gagne Sân et débouche dans le lac Menzalèh, en suivant l'ancienne branche tanitique, tandis que la plus orientale, l'ancienne branche pélusiaque, se rapproche du désert et se perd dans les marais qui avoisinent la partie S. E. du lac Menzalèh, non loin de Kantara (*V.* R. 15).

On laisse à g.

12 kil. *Mit Bérèh*, et sur la dr.,

16 kil. *Sahragt*.

10 kil. **Ziftèh** et **Mit Ghamr** sont situées en face l'une de l'autre, sur les rives du fleuve. Ziftèh est reliée par une voie ferrée à Tantah, sur la ligne d'Alexandrie au Caire (*V.* R. 9), par Mahallet Rokh (V. *Renseignements généraux*).

Le village de *Mit-Damsit*, rive E., est le *Temsiôti* dès Coptes. Plus au N., on passe entre *Mit Abou-Haret*, à dr., et *Abousir*, à g.; ce dernier village, appelé par les Coptes *Bosiri*, marque l'emplacement de **Busiris**. Cette ville, située près de la branche phatnitique et sur la rive O. du Nil, était le chef-lieu du nome Busirites. Elle ne doit pas être confondue avec une autre Busiris, située dans la Moyenne Égypte, aux environs de Memphis, dont le nom se retrouve aussi dans le village actuel d'Abousir (*V.* p. 394, *a*). Busiris du Delta était consacrée à Osiris, dont le nom se retrouve dans Busiris. La fête d'Isis à Busiris rivalisait en éclat et en importance avec celle de Bast à Bubastis.

Les ruines du temple d'Isis sont encore visibles au N. d'Abousir, au petit village de Behbeit, mais elles n'offrent aucun monument digne d'attention.

38 kil. **Samanhoud** (*V.* p. 406). Le Nil tourne à l'E., en face de Behbeït el-Hagar (*V.* p. 406, *b*), et atteint

19 kil. **Mansourah** (*V.* p. 407). Pour l'excursion de Mansourah au lac Menzalèh par le Bahr-Sogheyer (*V.* ci-après). Au-dessous de Mansourah, le Nil, suivant sa direction générale au N. E., décrit de nombreux lacets, passe près de (35 kil.) *Chirbîn*, rive O., se rapproche du lac Menzalèh, laisse à dr. (36 kil.) la petite ville de *Faresqor*, et, arrosant une bande de terre bien cultivée, entre le lac Menzalèh, à dr., et les terrains marécageux, à g., atteint,

19 kil. **Damiette** (*V.* p. 407, *b*).

De Mansourah à Menzalèh et au lac de Menzalèh, par le canal de Menzalèh ou Bahr el-Sogheyer. — 70 kil. — Durée de l'excursion, 3 jours.

Cette route est peu suivie ; l'excursion du lac Menzalèh se fait plus aisément par Damiette (*V.* p. 408). Cependant, si elle n'offre pas un grand intérêt, elle ne

présente non plus aucune difficulté. On loue à Mansourah une barque que l'on aura soin de prendre pourvue d'une tente; celle-ci servira d'abri le jour contre le soleil, et la nuit contre le rayonnement. Il vaudra mieux choisir une barque plutôt grande que petite, car le lit du canal étant encaissé entre de hautes berges, une barque trop basse ne pourrait pas profiter du vent. Le prix de location est de 20 à 25 fr. par jour. On se munira à Mansourah de toutes les provisions nécessaires, viande, café, vin, munitions, etc., car on ne trouvera dans les villages situés sur le canal que des poules, des œufs et du lait. L'excursion ne peut se faire du reste qu'en hiver et au commencement du printemps.

Le canal de Menzalèh communément appelé *Bahr el-Sogheyer*, l'ancienne branche mendésienne, prend sa naissance à Mansourah et, se dirigeant au N. E., débouche par plusieurs branches dans le lac Menzalèh, après un parcours de 70 à 80 kil. Sa plus grande largeur près de Mansourah est de 21 à 24 mèt., elle diminue à mesure que le canal se rapproche du lac.

Le canal traverse d'abord une contrée que ses eaux fertilisent et où croissent un grand nombre d'arbres, chênes, sycomores, saules, mûriers; de nombreuses sakkyèhs grincent sur les rives et un système de rigoles bien entendu conduit l'eau dans l'intérieur des terres. Le premier village important que l'on rencontre est

15 kil. **Mahallet Demanèh** (rive dr.). A 13 kil. environ au S. de ce village, dans l'intérieur du pays et près d'un des nombreux canaux qui sillonnent ces régions, est le village et le monticule de *Tell et-Tmei* qui marque l'emplacement de l'ancienne

Thmuis. Cette ville, située entre la branche tanitique et la branche mendésienne, était la capitale du nome Thmuite. Sous le règne des empereurs Théodose et Valentinien, c'était encore une ville considérable, gouvernée par des magistrats locaux; ce fut plus tard le siége d'un evêche. On y a trouvé des sarcophages de granit, un autel et un monolithe de 6 mèt. 50 de haut, 4 mèt. de large, 3 mèt. 30 de profondeur, avec des hiéroglyphes portant le nom d'Amasis et faisant mention du dieu Shou et de la déesse Tafnet.

15 kil. **Achemoun** (rive dr.) était, autrefois, au rapport d'Aboulféda, une cite importante, avec bazars, bains, grandes mosquées, et la capitale de la province de Dahkalièh. On n'y trouve aujourd'hui que quelques ruines de l'époque romaine, fragments de granit, briques, poteries. Après *Mit en-Nassara* (rive g.), petit village qui occupe peut-être le site d'une ancienne ville autrefois habitée par des Chrétiens (Nazareens), vient

19 kil. **Berimbal el-Kébir** (rive g.), grand village ombragé de beaux arbres. Le canal n'est plus qu'à 2 kil. du lac Menzalèh, dont il suit les bords. On aperçoit plus loin sur la dr. *Niniét-Selsilèh*, dont les minarets ruinés, les murailles de briques et les maisons attestent un ancien état de prospérité tout à fait déchu. Plus loin, à g., se détache une branche du canal, qui se dirige au N. vers Gémalièh, dont on aperçoit le minaret élevé, et suit la terminaison de l'ancienne branche mendésienne dont on retrouve encore le cours dans le lac Menzalèh jusqu'à son embouchure dans la mer, au boghaz de Gemileh. A partir de ce point, on ne trouve aucune localité digne de mention. Les champs toujours fertiles qui bordent le canal portent du coton, du lin, du riz.

20 kil. **Menzalèh**, sur le canal, occupe, à ce que l'on croit, l'emplacement de l'ancienne **Panephysis**, ville mentionnée par Ptolémee (IV, 5, § 52), située entre les branches tanitique et mendesienne et dont on sait, du reste, fort peu de chose. On n'y trouve aucune ruine.

Menzalèh n'était, il y a quelques années, qu'un petit village de pêcheurs. C'est aujourd'hui une petite ville, dont le mouvement et l'animation sont un sujet de surprise en ces parages reculés; elle a des mosquées, des bazars, quelques maisons bien bâties. En hiver, saison où les fièvres ne sévissent pas, la ville est d'un séjour agreable. Le poisson et le riz forment le principal objet de son commerce. Le riz est de bonne qualité, quoiqu'un peu inférieur à celui de Damiette.

Le canal de Sogheyer se jette dans le lac par plusieurs embouchures dont la distance à Menzalèh varie entre 6 et 10 kil. De Menzalèh on peut se rendre aisément à Mataryèh et au lac Menzalèh (*V.* p. 408, *b*). Le peu de profondeur de l'eau, vers l'embouchure du canal, force à prendre une barque plus petite; on peut aussi se rendre à Mataryèh par terre.

III. Par Zagazig et Mansourah. — Excursion à Sân (Tanis).

Du Caire à Damiette, 221 kil. Un départ par jour, le matin (V. *Renseignements généraux*).

Du Caire à Zagazig, 83 kil. (*V.* R. 14). — A partir de Zagazig, on se dirige au N. E., en longeant la rive dr. du Bahr-Moezz (*V.* p. 410), à travers une plaine fertile, sillonnée de canaux.

13 kil. **Héhièh**, petite ville sans importance, où l'on remarque quelques grandes constructions modernes. La voie laisse sur la g. le Bahr Moezz et, plus loin, le village de *Horbeït*, situé près du Bahr-Moezz et occupant l'emplacement de l'ancienne **Pharbæthos**, qui fut la capitale d'un nome. Cette ville garda quelque importance jusqu'aux basses époques, et devint le siége d'un évêché. Rien, du reste, parmi ses ruines, ne mérite la peine d'une excursion; les seuls restes que l'on y trouve consistent en fûts de colonnes en granit rose, d'époque romaine, et en fragments de blocs de granit. Laissant derrière soi les ruines de Horbeït, on atteint

12 kil. **Abou-Kébir**, et plus au N.

4 kil. **El-Boukah**, où l'on franchit le Bahr-Moezz (ancienne branche tanitique); c'est d'El-Boukah qu'on fera l'excursion de Sân (*V.* ci-dessous); on traverse plusieurs canaux, vers l'O., avant d'arriver à

10 kil. **Abou-Cheqouq**. Le village est à 800 mèt. environ de la station, située sur la rive E. de l'un des larges canaux qui vont de Zagazig à Sân et sont des branches du Bahr-Moezz. C'est par cette branche de Abou-Cheqouq que les pêcheurs du lac Menzalèh apportent le produit de leur pêche. Du canal, le poisson est transbordé dans les wagons et dirigé sur le Caire.

Se dirigeant toujours au N. O., on traverse de nombreux canaux qui vont se perdre dans les marais du lac Menzalèh.

14 kil. **Soumbellaouin** est une petite ville entourée de canaux. On franchit ceux qui sont à l'O. de la ville; passant entre plusieurs villages, on laisse à dr. le monticule de Tell el-Tmei (*V.* p. 411, *a*) et l'on atteint

21 kil. **Mansourah** (*V.* p. 407, *a*). On passe sur un bac, de Mansourah à Talkah, sur la rive opposée, où l'on rejoint le chemin de fer de Tantah à Damiette (*V.* p. 407, *b*).

Excursion à Sân (Tanis) et au lac de Menzalèh — Chemin de fer et bateaux.

On s'arrête, soit à la station d'El-Boukah (116 kil. du Caire), soit à celle d'Abou-Cheqouq (*V.* plus haut). Le choix de la station dépendra de l'état de navigabilité des canaux, état dont on devra s'informer à Zagazig. La distance de chacune de ces deux stations à Sân est d'environ 30 kil.; nous conseillons au voyageur de se faire précéder par son drogman ou son domestique qui choisira lui-même à loisir une barque convenable. Il est nécessaire qu'il se procure d'abord à Zagazig des tentes, quelques provisions, des ânes, etc.; on ne trouvera sur sa route que du lait, des œufs et quelques poulets. Le trajet en bateau prendra 6 ou 7 h. pour aller, et 10 ou 12 pour revenir, suivant la direction du vent. Sans s'arrêter au misérable village moderne de Sân (rive E.), habité exclusivement par des pêcheurs, le voyageur fera bien d'aller planter ses tentes près des ruines.— De Sân, si l'on ne veut pas revenir sur ses pas vers le Caire, on peut continuer en barque jusqu'à (22 kil.) Menzalèh, d'où l'on pourra par le lac gagner Damiette (*V.* p. 408) ou revenir à Mansourah par le canal de Sogheyer (*V.* p. 410 et 411), en sens inverse.

Histoire. — La ville de **Sân** ou **Tanis** est une des plus anciennes et des plus importantes du Delta; c'est la *Tsoan* des Hébreux, dont il est question dans la Bible (*Nombres* XIII, 23). « *Or Hébron avait été bâti sept ans avant Tsoan d'Égypte* ». Son nom égyptien officiel était *Hâ-ouar*, qu'on a identifié avec l'*Avaris* des rois Pasteurs. Le sanctuaire du Grand Temple existait dès la VIe dy-

nastie. On a trouvé, sur des colosses et d'autres monuments, les noms de Aménemhât I, Ousortésen I, Ousortésen II, et ce fait suffit à établir l'importance de la ville sous la XIe et la XIIe dynastie. La ville ne paraît pas avoir beaucoup souffert de l'invasion des Hycsos, qui, comme on sait, après s'être jetés sur l'Égypte en barbares envahisseurs, furent à leur tour subjugués par la civilisation des vaincus, adoptèrent leur langue, leur religion, et s'appliquèrent à restaurer leurs temples. Sân fut une de leurs villes préférées; ils paraissent en avoir fait de bonne heure un centre politique et religieux. « Il arriva, dit le papyrus Sallier, nº 1, que le pays d'Égypte tomba aux mains des ennemis et personne ne fut roi à l'époque où cela arriva; et voici que le roi Ra-Seqenen fut seulement un haq de la Haute Égypte. Les ennemis étaient dans la forteresse du soleil (*Héliopolis*) et leur chef Ra-Apepi (Apepi), à Avaris... Le roi Ra-Apepi se choisit le dieu Soutekh comme seigneur et ne fut serviteur d'aucun autre dieu existant dans le pays entier... Il lui bâtit un temple en bon travail durant à toujours. » Les sphinx trouvés dans les ruines de la ville révèlent une race étrangère et un art différent de celui des Égyptiens. Le type est tout autre. Au lieu d'un visage régulier respirant une majesté tranquille, on a des traits irréguliers, les pommettes saillantes, le nez gros et aplati, les yeux petits, la lèvre inférieure relevée, une figure osseuse encadrée dans une crinière de lion. Ce qui est remarquable, c'est que le type de ces visages se retrouve encore aujourd'hui dans la population qui vit sur les bords du lac Menzalèh (à Sân, Mataryèh, Menzalèh), d'où l'on peut conclure qu'une portion de la tribu asiatique conquérante est restée sur le sol qu'elle avait occupé (*V.* un article de M. Mariette dans la *Revue archéologique*, année 1861, p. 97). Ahmès, le vainqueur des Pasteurs, démantela la ville qui avait été leur capitale; le Grand Temple fut relevé par Ramsès II, qui y plaça des colosses et des obélisques nombreux. Sous la XXIe dynastie, à laquelle Manéthon donne le nom de dynastie tanite, Tanis devint le siége du gouvernement; le sanctuaire fut remanié jusque dans ses fondements et entouré d'une énorme enceinte. — De la XXIIe à la XXVIe dynastie, Tanis paraît avoir conservé une grande importance et être restée la capitale du Delta. Elle est placée par Ésaïe, XIX, 11, au même rang que Noph (Memphis): « les principaux de Tsoan sont fous, les principaux de Noph se sont trompés. » Elle est encore mentionnée par Ézéchiel (environ 580 ans av. J. C.), qui, à l'occasion de l'invasion de l'Égypte par Nebuchadnetzar, annonce la destruction de Tsoan par le feu (Ézéch. XXX, 14): « Et je désolerai Pathros, je mettrai le feu à Tsophan (Tsoan) et j'exercerai des jugements à No. » Sous la XXVIe dynastie, le siége officiel du gouvernement ayant été transporté à Saïs, Sân tomba en décadence. Son temple était cependant encore en honneur du temps des Ptolémées. Comme tous les autres édifices sacrés de l'Égypte, le temple de Sân eut beaucoup à souffrir des dévastations ordonnées par Théodose. Ses colosses furent mutilés et abattus, ses obélisques renversés, et de ce monument immense on fit un gigantesque amas de ruines. (Mariette, *Notice sur le Musée des antiquités égyptiennes*, Paris, 1869, page 272 et sq.)

Les principales divinités adorées à Sân étaient, sous l'Ancien-Empire, Phtah et Ammon. Les Hycsos y introduisirent le dieu Soutekh, d'origine asiatique, et plus tard, depuis Ramsès II, le soleil sous ses principales formes (Râ, Harmachis, Horus, Toum).

État actuel. — Les ruines de Tanis occupent un espace considérable. Elles s'étendent du N. au S., sur une longueur de 1 kil. 1/2, et de l'E. à l'O., sur plus d'un kilomètre. Le pla-

teau, sur lequel s'élevait le **Grand Temple**, a environ 457 mèt. de long sur 380 mèt. de large; l'enceinte elle-même (*téménos*) mesure 304 mètres de long sur 213 de large; elle est en briques crues. En se dirigeant du mur d'enceinte vers le naos, on rencontre, à 30 mètres environ, deux obélisques; 45 mètres plus loin, des fragments de colonnes, et des restes de murs ornés de sculptures; puis, six obélisques, groupés deux par deux et placés à des distances inégales : les deux derniers sont à 45 mètres de la façade du naos. Malheureusement ces monuments sont dans un état complet de dégradation; les murs, les colonnes, les obélisques, sont renversés et n'existent que par fragments. Les obélisques ont pu avoir de 15 à 18 mètres de hauteur; ils sont, les uns en granit brun, les autres en granit rose; quelques-uns ont 1 mèt. 50 c. de largeur à la base. Ils sont tous du temps de Ramsès II, et ils portent, les uns, une bande, les autres deux bandes de hiéroglyphes. Les colonnes, ornées du chapiteau à fleurs de papyrus, formaient, avec les obélisques, une grande avenue qui précédait le naos. Le naos est complétement ruiné; sur quelques fragments de mur, on a pu lire le nom d'un roi de la VIe dynastie.

Le Temple de l'Est. En dehors du mur d'enceinte, à l'E., il existe d'autres ruines qui ont aussi appartenu à un temple. Il en reste des colonnes de granit, monolithes, du galbe le plus élégant. Elles ont près de 7 mèt. de hauteur, le dé non compris; elles portent le nom de Ramsès II, le fondateur du temple. Phtah et Ammon y sont le plus souvent mentionnés. A une époque postérieure, un Osorkon (XXIIe dyn.) a fait effacer le cartouche-nom de Ramsès, auquel il a substitué son propre nom, conservant le prénom et la bannière.

Le Temple du Sud. Dans la direction du S., à une distance d'environ 700 à 800 mètres du Grand Temple, sont des vestiges d'une autre construction. La Commission d'Égypte avait cru y voir vingt-quatre colonnes de granit, enterrées presque jusqu'à fleur de terre et symétriquement espacées sur deux lignes parallèles. Les fouilles entreprises par M. Mariette-Bey ont montré que ces prétendues colonnes sont des blocs de granit posés, sans aucune fondation, sur le sol. Ils devaient former une avenue conduisant à un temple, mais les fouilles n'ont mis à jour qu'une jambe de statue de basalte, portant une formule dédicatoire au nom d'un Ptolémée.

Antiquités trouvées à Sân, et conséquences scientifiques de leur découverte. Les monuments découverts par les fouilles de M. Mariette, et déposés aujourd'hui au musée de Boulaq, en particulier dans la salle des Hycsos (*V.* p. 363), nous donnent des notions précieuses pour l'époque si peu connue des Hycsos. Nous signalerons : 1° une statue en granit gris, de 3 mèt. 70 de hauteur, avec trois sortes de légendes; un roi inconnu *Ra-smenkh-ka*, probablement de la XIIIe dynastie, a placé ce colosse dans le temple de Sân pour meriter la faveur du dieu *Phtah-Totounen*. *Apapi*, roi de la dernière famille des Hycsos, l'Apophis de Manéthon, fit graver sur l'épaule droite la légende suivante : *Le dieu bienfaisant Ra-aa-Qenen, le fils du Soleil Apapi, aimé de Soutekh*; 2° quatre sphinx, trouvés au centre de l'avenue qui conduit au sanctuaire du Temple; 3° un colosse en granit rouge, ayant 2 mèt. 84 de hauteur, représentant le roi Aménemhât Ier assis; la statue est dédiée à Phtah; 4° un autre colosse de 3 mèt. 70 de hauteur, en granit noir, représentant Ousortésèn Ier assis. Le roi est coiffé de la partie supérieure du pschent et porte la longue barbe carrée; ce colosse résume les qualités de l'art égyptien sous les rois de la XIIe dynastie (*V.* musée de Boulaq, salle E.); 5° le groupe de granit gris mentionné p. 363, *b.*; 6° Un sphinx de proportions colossales, longueur 3 mèt. 24, hauteur 1 mèt. 80; la tête est séparée du corps; sur la poitrine, on lit le nom et le prénom de Ramsès II; cette inscription paraît être une usurpa-

tion; sur le pourtour de la base est une inscription dédiée à Phtah; le roi y est dit: aimé du *Soutekh de Ramsès-Meïamoun* (le pendant de ce sphinx a été enlevé, il y a une trentaine d'annees, et vendu au musée du Louvre); 7° un colosse représentant Ramsès II debout, tenant de chaque main deux bâtons d'enseigne; celui de dr. est surmonté de la tête de Mout, celui de g. de la tête d'Hathor; ce monument paraît dater du temps de Ramsès II; — 8° une stèle, célèbre dans la science par la date inusitée qui s'y trouve: Ramsès II, casqué et vêtu de la longue robe de cérémonie, se présente devant Soutekh, le dieu national des Hycsos. Derrière lui, s'avance le gouverneur de la province dont Tanis fait partie. Le premier fait l'offrande du vin au dieu étranger et se fait reconnaître par lui pour le légitime descendant des souverains qui, depuis Ménès, son premier ancêtre, jusqu'à Séti, son propre père, ont gouverné l'Égypte. Quant au second, il annonce son arrivée à Tanis dans les termes suivants: « *L'an 400, et le 4 mésori du roi Noubti, est venu à Tanis le noble, le général de cavalerie, le gouverneur de la forteresse de Tsor, pour dire: Salut à toi, ô Soutekh! fils de Nout.* » Cette date est très-remarquable; on l'a expliquée de plusieurs manières, et, en particulier, par cette hypothèse, que 400 ans auparavant, un roi pasteur, le Noubti de cette stèle, avait doté les Hycsos d'un calendrier régulier, calqué sur l'année sacrée des Égyptiens. (*V.* salle des Hycsos); — 9° une statue représentant la *royale mère, la génératrice du taureau puissant*, c'est-à-dire la mère de Ramses II, qui nous était déjà connue par la statue du Vatican et qui s'appelait Touï ou Touaa. — On pourra voir encore au musée de Boulaq des statuettes de dieux, des stèles, des tablettes, des cubes de bronze et d'autres objets intéressants trouvés à Tanis. Ils portent les nos 5, 306, 357, 380, 551, 552, 563, du catalogue. — *Décret de Canope.* Nous terminerons ces indications sur Tanis par la mention de la découverte faite récemment dans les ruines de cette ville de la pierre connue sous le nom de *Décret de Canope* ou *Pierre de Sân.* MM. S. L. Reinisch, Robert Rœssler et Lepsius se disputent l'honneur de cette découverte dont nous avons fait l'historique (*V.* p. 364). Cette stèle, maintenant déposée au musée de Boulaq, n° 1014, est de pierre calcaire, rectangulaire, longue de 2 mèt. 22 et large de 0 mèt. 78; sous l'image du disque solaire ailé qui décore la partie supérieure de la stèle est gravée l'inscription qui se compose de 37 lignes hiéroglyphiques, de 76 lignes grecques et du texte démotique. Elle a été redigée sous Ptolémée Évergète Ier, le 7 du mois macédonien Appellæos, le 17 du mois égyptien Tybi, la neuvième année du règne de Ptolémée Évergète, ce qui la fait remonter en l'an 238 avant J. C., 40 ans avant celle de Rosette. Elle nous apprend que la stèle fut érigée par décret du clergé d'Égypte, réuni à Canope, pour voter une adresse de remerciements au roi et à sa femme Berénice en témoignage de reconnaissance: Ptolémée et Bérénice avaient fait de grands dons au Temple. pour l'entretien des prêtres et des animaux sacrés. Le roi, dans sa campagne en Asie, avait repris les statues des dieux enlevées autrefois par les Perses aux sanctuaires de l'Égypte et les avait replacées dans les temples d'Égypte, etc.; aussi les prêtres décrètent que les honneurs religieux seront rendus au couple royal. Ce qui est plus important que la mention de ces honneurs intéressés, c'est l'indication contenue dans la stèle sur la manière de compter le temps; on distinguait l'année religieuse ou mobile de l'année astronomique. Enfin, la comparaison des textes très-bien conservés peut servir à fixer le sens encore incertain de quelques signes hiéroglyphiques.

ROUTE 14.

DU CAIRE A SUEZ PAR ISMAILIA.

Chemin de fer, 243 kil., un train par jour, le matin (V. *Renseignements généraux*).

On suit la ligne du Caire à Alexandrie jusqu'à

16 kil. **Kalioub.** La ligne d'Ismaïlia-Suez se dirige d'abord au N. E., à travers une plaine bien cultivée, sillonnée de petits canaux; la première station importante, après avoir franchi une branche du canal Abou Ménéggèh qui rejoint au N. le Bahr-Moezz, est

19 kil. **Chibîn el-Kanater.** A 1 kil. et demi environ à l'E. se trouvent

des ruines appelées *Tell el-Yahouday*, le monticule des Juifs. On suppose qu'elles occupent l'emplacement de la ville fondée par le grand prêtre Onias, et appelée, d'après lui, **Onion** ou **Onia**. En 1870, les Fellâhs occupés à emporter les débris de briques qui renferment une certaine quantité de nitre tombèrent sur des ruines qui avaient évidemment appartenu à un ancien palais. On a trouvé des dalles d'albâtre, des fragments de murs recouverts de briques et de tuiles ornées de peintures d'un travail remarquable et d'inscriptions, des colonnes dont les chapiteaux étaient enrichis de mosaïques coloriées. Quelques-unes des briques portent le cartouche de Ramsès II ; et si la construction de l'édifice doit être rapportée au règne de ce prince, on ne saurait assez admirer la fraîcheur de coloris de ces peintures qui remontent à une époque si éloignée. Du côté de l'O., est un large fragment de calcaire, couvert de sculptures bien exécutées ; elles représentent Ramsès II assis, recevant les hommages d'un homme et d'une femme qui lui présentent un objet ressemblant à un arbuste, avec le *tau*, emblème de la vie ; les hiéroglyphes semblent avoir été en partie recouverts d'une couche de plâtre sur laquelle on a gravé de nouvelles inscriptions. De nombreux débris de pierre sont disséminés parmi ces ruines, qui réservent peut-être aux explorateurs quelque nouvelle découverte. La ligne, se dirigeant au N. E., passe près d'*Inchas*.

28 kil. **Belbeïs**, en copte *Phelbes*. Près de cette station passe le canal d'eau douce qui va du Caire à Ismaïlia et Suez. Ce canal suit pendant quelque temps le cours de l'ancien canal des Pharaons, dont on peut reconnaître les traces jusqu'à une distance assez considérable.

10 kil. **Bordeïn**. Avant d'atteindre Zagazig, la voie court près des buttes de décombres, nommées *Tell el-Bastah*, où sont les ruines de Bubastis.

Histoire. — Cette ville, le *Pi-Beseth* de l'Ancien Testament (*Ézéch.*, XXX, 17), dont le nom hiéroglyphique était *Pa-Bast*, *Pa-Bcset*), était la capitale du nome Bubastite. Elle était située au S. O. de Tanis, au confluent des branches pélusiaque et tanitique. La ville était consacrée à la déesse Bast (Sacht) (*V*. p. 121 et 128), que les Grecs appelaient Bubastis et qu'ils identifiaient avec Artémis. Déjà importante sous la XVIII[e] dynastie, elle atteignit l'apogée de sa puissance sous la XXII[e] dynastie, qui en fit le siége du gouvernement (*V*. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 339). Immédiatement au S. de Bubastis, se trouvait la portion du pays que Psamétik assigna aux mercenaires d'Ionie et de Carie en récompense de leurs services, et au N. de la cité, commençait le grand canal que Nekao fit creuser entre le Nil et la mer Rouge (Hérod., II, 358). En 352 avant J. C., Bubastis fut prise par les Perses et démantelée (Diod., XVI, 51), et, à partir de ce moment, elle ne cessa de décliner. La ville était surtout célèbre par son oracle de Bast (Sacht), et par la procession annuelle qui se faisait en l'honneur de cette déesse. Cet oracle ne fit que gagner en importance à l'arrivée des Grecs. Hérodote, qui donne une description soignée de cette ville (Livre II, 59, 60), nous apprend que les fêtes de Bubastis étaient les plus joyeuses et les plus brillantes de toute l'Égypte.

État actuel. — Les ruines de *Tell el-Bastah* témoignent de l'antique magnificence de la cité et confirment le récit d'Hérodote. Le circuit des murs n'a pas moins de trois milles d'étendue. On trouve beaucoup de fragments de colonnes et de blocs de granit qui paraissent avoir appartenu à de nombreux obélisques et propylées. Les noms historiques que l'on

a retrouvés parmi les ruines sont ceux de Ramsès II, Osorkon I et Nectanèbe.

Après avoir dépassé le monticule de Tell-Bastah, on atteint

11 kil. **Zagazig** (2 h du Caire, buffet). — De Zagazig à Benha, 37 kil.; et à Mansourah, 65 kil. — Grâce à une heureuse situation au point de jonction de plusieurs voies ferrées, le commerce du coton et des céréales s'y est développé rapidement. Cette ville offre un aspect agréable; de beaux jardins, dont le voisinage des canaux rend l'entretien facile, entourent les habitations.

On se dirige ensuite droit à l'E., à travers une zone verdoyante, le long du canal d'eau douce (*V.* p. 425); la vue est récréée par la fertile vallée de Toumilât (*Ouady-Toumilât*).

16 kil. **Abou-Hammed**, charmant village, l'une des stations de la route des caravanes entre l'Égypte et la Syrie, par Salahyèh. Entre Abou-Hammed et la station de

12 kil. **Tell el-Kébir**, se trouve le point de jonction des deux branches du canal, dont l'une, celle du S. O., s'alimente directement au Caire, tandis que celle de l'O. reçoit l'eau de la branche pélusiaque du Nil, qui passe à Zagazig. A partir de Tell el-Kébir, la voie trace la ligne de démarcation entre deux zones distinctes : à dr., au S., les terrains arrosés et cultivés sont le théâtre d'une animation champêtre intéressante; de l'autre côté, à g., au N., est le désert. Au sortir de l'Ouady-Toumilât, après avoir passé le village de Gassassîn, on entre en plein désert.

23 kil. **Mahsamah**, près du lac de ce nom, autrefois rempli par l'inondation, utilisé aujourd'hui par le canal d'eau douce, qui touche presque ici la ligne du chemin de fer. Un peu sur la dr., est le lieu appelé *Tell el-Machouta*, sur l'ancien canal des Ptolémées. Ce lieu répond, d'après les distances de l'Itinéraire d'Antonin, à l'emplacement de l'antique **Ramsès**, construite par les Hébreux dans la terre de Gossen, un peu avant le temps de Moïse (Ex. I, 11-14). On y reconnaît encore les débris d'un mur d'enceinte. On y a trouvé, parmi d'immenses quantités de poteries brisées, de fragments de granit, un monolithe de granit portant le nom et une représentation de Ramsès II.

22 kil. **Nefich** (embranchement sur Ismaïlia, 4 kil.). C'est à Nefich que se trouve la bifurcation du canal d'eau douce. Une des branches arrive en traversant deux écluses, à Ismaïlia (*V.* p. 435, *a*), d'où elle est élevée à l'aide de machines à vapeur et amenée dans des conduits en fonte établis le long de la berge du canal maritime, jusqu'à Port-Saïd — La voie prend alors au S. E. la direction de Suez en suivant une ligne sinueuse, sur la rive dr. du canal d'eau douce. Elle court à travers le désert, touche à la station du

13 kil. **Sérapéum**, dont le nom n'est pas bien justifié. Après

16 kil. **Faïd**, près des rives des Lacs-Amers, la voie se dirige au S. O., parallèlement au canal d'eau douce, ayant à dr. la montagne de *Gébel Géneffé*, et à g. les *Lacs-Amers*, dont on se rapproche de plus en plus.

20 kil. **Géneffé**. On aperçoit à dr. des vestiges bien conservés de l'ancien canal des Pharaons (*V.* p. 420, *b*), dont le tracé s'éloigne peu de celui du canal d'eau douce.

19 kil. **Chalouf**. La voie se rapproche du canal de Suez dont on aperçoit les hautes berges, à deux ou trois cents mètres. A 15 min. au N. de Suez, quelques restes d'anciennes constructions gardent encore le nom de **Tell-Kolzoum**. On peut y voir l'emplacement de **Klysma** (Κλύσμα ou Κλεῖσμα), ancienne ville forte, mentionnée par Épiphanes (*Adv. Hæreticos*, lib. II, p. 618) comme l'un des trois ports de la mer Rouge. Le nom de Klysma s'est conservé dans celui de Kolzoum, mais il est bon d'ajouter

que ce nom de Kolzoum ou Kolzim est donné à plusieurs monticules situés au N. de Suez. Ce qui est certain, c'est qu'il existait une ville appelée Kolzoum, mentionnée par Aboulféda : « A l'extrémité du golfe situé entre Tor et l'Égypte était situé *Kolzim*, et ceux qui vont d'Égypte à Tor sont obligés de suivre la côte de Kolzim à Tor. » Rien n'empêche de voir cette ancienne ville de Kolzim (nom qui n'était sans doute qu'une corruption de Klysma) dans les ruines appelées aujourd'hui Tell-Kolzoum. Dans ce cas, il faudrait admettre que la mer s'est retirée à la distance de 15'.

Après avoir décrit un circuit à dr., la voie ferrée laisse à g. un hôpital anglais, à dr. l'embranchement qui conduit aux nouveaux ports, et dépassant un chalet du khédive, s'arrête à la station de *Suez*, 18 kil. (*V.* p. 436 et sq.).

ROUTE 15.

L'ISTHME DE SUEZ.

On se rend à l'isthme de Suez soit en venant d'Europe, par Marseille, Trieste, Brindisi, Constantinople, soit en venant des ports de Syrie, et l'on arrive alors à Port-Saïd (V. *Renseignements généraux*), soit en revenant des Indes par Suez (V. *Renseignements généraux*), soit enfin de l'Égypte même, et dans ce dernier cas, on se rend à Ismaïlia, par les voies ferrées qui, partant d'Alexandrie, du Caire, de Damiette et des principales villes de la basse Égypte, viennent s'embrancher à Zagazig avec la ligne du Caire à Suez par Ismaïlia (V. *Renseignements généraux*). Dans ce dernier cas, l'excursion prendra de 5 à 6 jours. En partant le matin du Caire, on arrive le premier jour à Suez, à temps pour parcourir la ville et faire une visite au canal d'eau douce. Le jour suivant sera employé à examiner les ports de la ville, les docks, la jetée, l'entrée du canal maritime, etc., et à faire l'excursion des sources de Moïse, qu'on pourra, si l'on est fatigué, remettre au jour suivant. De Suez, on retournera à Ismaïlia par le train, ou mieux, s'il est possible, par bateau à vapeur, afin de voir la percée du seuil de Chalouf et les Lacs-Amers. La fin de ce jour peut être employée à visiter les différents points d'Ismaïlia offrant quelque intérêt (*V.* p. 435). Le jour suivant (5e jour), on partira le matin par un des bateaux qui font le service entre Ismaïlia et Port-Saïd. La durée du séjour à Port-Saïd dépendra de la direction ultérieure des voyageurs; la ville et les ports (*V.* p. 431), peuvent être complétement visités en une demi-journée. Les voyageurs qui se dirigent par mer sur la Syrie ou sur Alexandrie, règleront leurs mouvements d'après le départ des bateaux. Ceux qui retournent dans la basse Égypte reprendront le bateau de Port-Saïd à Ismaïlia. Ceux qui se dirigent vers la Syrie à travers le désert attendront leurs chameaux soit à Port-Saïd; soit à Kantara; enfin, ceux qui veulent faire l'excursion du Sinaï suivront la marche inverse et iront d'abord à Port-Saïd et de là à Suez. Pour la première partie de cette excursion, un drogman n'est pas nécessaire ; on trouve des hôtels à Suez, Ismaïlia, Port-Saïd (V. *Renseignements généraux*).

§ 1. Géographie ancienne de l'isthme.

L'isthme de Suez présente l'aspect d'une plaine basse, sablonneuse, où viennent se confondre, avec une déclivité presque insensible, le versant oriental de l'Égypte et celui des premières collines de l'Asie.

La longueur de l'isthme n'est que de 140 kil., le niveau du terrain y est, en général, un peu plus bas que celui des eaux de la mer Rouge et de la Méditerranée; et, dans les endroits où il s'élève le plus, il ne dépasse pas de 20 mèt. le niveau moyen de ces deux mers. Cette circonstance, jointe au degré de salure que présente le terrain, a fait supposer que le sol de l'isthme est resté longtemps recouvert par les eaux de la mer. Il est du moins certain que la mer Rouge s'avançant beaucoup plus avant dans les terres, formait autrefois un golfe allongé, nommé *golfe Héroopolite*, dont la tête serait aujourd'hui marquée par la dépression connue sous le nom de *Lacs-Amers*.

Ce bassin offre sur tout son pourtour une grande quantité de coquillages semblables à ceux que l'on trouve sur le rivage actuel de la mer Rouge. On peut supposer sans invraisemblance qu'un exhaussement du sol a refoulé peu à peu les eaux de la mer, et isolé les parties les plus basses, qui se sont dès lors transformées en lacs. Sur les bords de la Méditerranée, de nombreux indices peuvent faire croire à un soulèvement du sol : les baies s'oblitèrent, les pointes s'avancent de plus en plus, et l'on peut voir dans ces phénomènes l'effet d'une poussée verticale, semblable à celle qui souleva jadis le fond de la mer du Saharah (*V.* Élisée Reclus, *la Terre*, Ier vol.). Le témoignage d'Hérodote confirme, du reste, cette hypothèse. D'après cet historien, la distance du mont Casios, au-dessus du village moderne el-Kattièh, entre l'Égypte et l'Arabie Pétrée, à la mer Érythrée (mer Rouge) était de 1000 stades, c'est-à-dire, d'environ 100 kil., le stade employé par Hérodote équivalant à peu près à 100 mèt. Or, d'après l'examen de la carte, la distance du cap Casios à la mer Rouge est un peu supérieure à la largeur de l'isthme. Celui-ci avait donc un peu moins de 100 kil., ce qui, par comparaison avec sa largeur actuelle de 140 kil., montre bien un accroissement considérable. Cet accroissement a été obtenu aux dépens du golfe Héroopolite. Du côté de la Méditerranée, les lacs Menzalèh et Ballah, loin d'avoir été formés d'un ancien golfe dont une partie aurait été isolée d'avec la mer, paraissent avoir été produits par la mer elle-même, à une époque relativement récente.

Au lieu de s'étendre de ce côté, l'isthme y a été envahi en partie par les eaux, et l'on a attribué cette pénétration des eaux de la mer jusqu'à la limite actuelle des lacs Menzalèh et Ballah, à l'état d'abandon dans lequel sont tombées les anciennes branches orientales du Nil. Celles-ci (*V.* p. 38), qui offraient une voie naturelle aux invasions venues de l'Asie, furent entretenues néanmoins avec soin par les Pharaons, fortifiées et maintenues par là dans un état qui les rendait propres à la navigation, au détriment des branches occidentales. Mais, plus tard, à l'époque de la grandeur de Rome, l'attention de l'Égypte se portant vers l'Occident, les branches occidentales, à leur tour, furent entretenues et améliorées, et les branches orientales abandonnées ne donnèrent plus passage qu'à un flux insuffisant. La mer envahit les bouches restées sans travaux de défense, les digues disparurent, les terrains bas furent inondés par l'eau salée et un immense lac se forma, qui pénétra jusqu'à une quarantaine de kil. dans les terres.

§ 2. Histoire des anciens canaux de communication entre le Nil et la mer Rouge[1].

Suivant quelques auteurs anciens, Ramsès II (Sésostris) avait eu l'idée de faire communiquer la Méditerranée et la mer Rouge, par le moyen de la branche Pélusiaque du Nil, d'Avaris (Sân, *V.* p. 412) à Bubastis, et en rendant navigable le canal d'irrigation qui existait déjà entre Bubastis et Héroopolis, sur les bords du golfe Héroopolite.

Les monuments égyptiens prouvent que, déjà sous Séti Ier, père de Ramsès II, une portion au moins du canal, celle qui va du Nil aux Lacs, existait. On cessa de l'entretenir probablement vers la fin de la XXe dynastie, et la communication des deux mers resta interrompue jusque sous Nékao II.

Canal de Nékao. Nékao II, fils de Psamétik (590-573 av. J. C.), ayant en vue l'extension des relations com-

1. La plus grande partie des renseignements contenus dans cet article et empruntée à l'intéressante monographie de M. Olivier Ritt, publiée à la librairie Hachette, sous le titre de *l'Istême de Suez*.

merciales de l'Égypte, chercha à remettre en communication le bassin de la mer Rouge avec celui de la Méditerranée. Le nouveau canal prenait naissance à Bubastis et se terminait, tout près de la tête du golfe Héroopolite, non loin d'Héroopolis. Pline l'Ancien porte la longueur de ce canal à 62 milles romains, soit à 92 kil. environ, ce qui concorderait bien avec distance qui sépare Bubastis de la pointe N. des Lacs-Amers, en suivant la vallée (ouady) que traversait le canal de Nékao. Hérodote ajoute que Nékao fit discontinuer les travaux, sur la réponse d'un oracle qui l'avertit qu'il *travaillait pour le barbare*. Quoi qu'il en soit de cette assertion, le canal paraît ne pas avoir été poussé jusqu'au golfe.

Darius, fils d'Hystaspe, successeur de Cambyse (523 à 485 av. J. C.), fit continuer les travaux du canal de Nékao II. On n'est pas bien d'accord sur la position exacte de cet ouvrage. Il est très-probable cependant que, le chenal naturel de communication entre le golfe Héroopolite et la mer Rouge s'étant obstrué par l'augmentation continue de la barre, et les navires, même par les plus hautes marées, ne pouvant franchir cette passe, Darius fit recreuser ce chenal: travail remarquable, si l'on tient compte de la nécessité de se défendre par de fortes digues contre les marées de la mer Rouge, et des conditions hygiéniques dans lesquelles on opérait. Plusieurs vestiges d'édifices persépolitains existent le long de la ligne du canal ainsi créé, et l'on a trouvé sur quelques pierres de ces monuments (qui étaient peut-être de petites tours) des inscriptions en caractères hiéroglyphiques et cunéiformes (*V.* p. 436). Ce canal avait une quinzaine de kil. de longueur. Dans les environs de Chalouf et sur une longueur de plusieurs milles, on voit encore parfaitement ses berges, dont les sinuosités répondent bien à l'idée d'un travail qui aurait eu pour but de remettre en état un chenal naturel antérieur. On l'appelle, dans le pays, *canal des Pharaons*.

Sous Ptolémée Philadelphe, qui monta sur le trône 285 ans av. J. C., la puissance maritime et commerciale de l'Égypte prit une extension remarquable. Des comptoirs maritimes et des colonies militaires ayant été créés sur toute la côte de la mer Rouge, dans le golfe Persique et dans la mer des Indes, il devenait urgent d'ouvrir une route plus facile entre le Nil et la mer Rouge. On connaissait alors le système des écluses: on coupa le barrage naturel qui séparait le canal de Nékao du golfe Héroopolite, et on le remplaça par ce que Diodore de Sicile et Strabon appellent un *euripe* fermé. C'était une portion du canal fermée des deux bouts avec des poutres que l'on pouvait enlever à volonté, une véritable écluse rudimentaire, mais suffisante pour racheter la différence des niveaux. On put donc faire communiquer directement le canal de Nékao avec le golfe. L'ancien canal de Darius, de nouveau obstrué, fut recreusé et élargi, et prit dès lors le nom de *canal des Ptolémées*. Il paraît même, d'après certains auteurs, que ce canal, à son entrée dans la mer Rouge, fut muni d'un euripe fermé; cet euripe pouvait avoir un double rôle éminemment utile : éviter l'action continuelle des marées sur les berges et permettre d'élever le niveau de l'eau dans le golfe Héroopolite. Cette idée a été reprise par les ingénieurs modernes, chargés du projet de canal, et, bien qu'elle ait été abandonnée, le fait seul qu'elle a été mise en avant par des hommes compétents, montre qu'elle était praticable, et témoigne en faveur de ceux qui l'ont produite, il y a plus de deux mille ans.

Diodore de Sicile dit que le canal des Ptolémées se jetait dans la mer à l'endroit où fut bâtie la ville d'Arsinoë, appelée plus tard Cleopâtris,

capitale du nome Héroopolite et l'un des principaux ports de l'Égypte. On n'a pas retrouvé de restes bien authentiques de cette ville. On pense qu'elle était située à quelques kilomètres au N. de l'emplacement de la ville de *Suez*, peut-être au village arabe d'*Agerout*.

A la suite des améliorations apportées par Ptolémée Philadelphe aux canaux de Nékao et de Darius, le bassin du golfe Héroopolite fut alimenté de deux façons : du côté du S., l'eau de la mer Rouge y entrait par le canal des Ptolémées, surtout à marée haute ; du côté du N., l'euripe du canal de jonction du Nil au golfe y laissait entrer l'eau de ce fleuve, à chaque passage de navire. Mais cette voie de communication entre le Nil et la mer Rouge ne paraît pas avoir été tenue pour suffisante; car, simultanément avec ces travaux, on créa une seconde voie de transit par l'Égypte. Selon Strabon (liv. XVII, chap. IV) et Pline (liv. V, chap. XI), les marchandises de l'Arabie et de l'Inde étaient amenées à *Bérénice*, ville fondée par Ptolémée Philadelphe sur les bords de la mer Rouge, et à *Myos-Hormos*, port sur la même mer, et de là elles étaient transportées à dos de chameau à *Coptos*, ville située sur les bords du Nil, dans la haute Égypte. Cette seconde voie ne tarda pas à prendre plus d'importance que la voie du canal, et dix stations y furent créées (V. *Guide pour une excursion dans l'Égypte et au canal de Suez*, Lanée, p. 100, et plus bas, p. 521-522 de ce Guide).

Domination romaine. Canal de Trajan. A la suite d'une famine occasionnée par l'insuffisance de la crue du Nil, Trajan ordonna des travaux de curage et de canalisation destinés à atténuer les effets d'une semblable crise, et ces travaux furent continués sous son successeur Adrien. Le canal de Nékao et celui des Ptolémées furent de nouveau remis en état de navigation; le lit en fut approfondi, et Adrien en assura l'alimentation en remontant la prise d'eau à la tête du Delta, vers l'endroit où est actuellement le Caire. Le transit de la mer Rouge au Nil et, par le Nil, à la Méditerranée, fut rendu praticable, mais les détails manquent sur la nature et l'importance des travaux accomplis sous les Antonins. Ce qui est certain, c'est que le transit s'effectuait surtout par la voie de terre, de Myos-Hormos, principal entrepôt des marchandises venues de l'Inde, de l'Arabie et des côtes de l'Afrique, à Coptos, sur le Nil (*V.* p. 522). Le canal désigné sous le nom de *Trajanus amnis* servit surtout, sans doute, à la décharge du trop-plein du Nil et à l'irrigation de la région centrale de l'isthme qui continua longtemps encore à être cultivée (*V.* F. de Lesseps, *Lettres, journal et documents*, etc., p. 437). Les villes de Tanis, de Péluse, de Tennis conservèrent leur importance.

Domination arabe. Canal du Prince des Croyants. On attribue à Amr ben el-As, conquérant de l'Egypte, le projet d'un canal de jonction direct entre la mer Méditerranée et la mer Rouge. Ce projet resta sans exécution, par suite de la défense d'Omar, qui craignait que cette voie de communication ne livrât un passage trop facile aux corsaires de la Méditerranée.

Mais, à la suite d'une famine qui sévit en 639 à Médine et dans tout le *Hédjaz*, Omar se décida à reprendre l'idée de son lieutenant. Amr ben el-As fit creuser un canal de jonction entre le Nil et la mer Rouge. On n'est pas d'accord sur l'emplacement de ce canal. Quelques auteurs indigènes veulent que l'on ait infléchi l'ancien canal des Ptolémées, de manière à le mettre en communication directe avec le canal de Nékao. Cette version ne paraît pas inadmissible. Il est probable qu'à cette époque les Lacs-Amers n'étaient plus navigables et l'idée de les contourner pouvait se présenter; mais aucun

vestige ne reste de ces travaux et l'incertitude est grande sur ce point. Ce qui est certain, c'est que ce canal. nommé le *canal du Prince des Croyants*, ne tarda pas à être détruit, selon une version, par ordre du khalife Abou-Dja'far-el-Mansour, en 767, dans le but d'affamer Médine révoltée, et, selon une autre version, également indigène, par un ensablement continu, faute d'entretien. — Depuis la destruction, volontaire ou non, du canal du Prince des Croyants, aucune restauration du passage entre le Nil et la mer Rouge n'a été tentée. La création de *Damiette* et de *Rosette*, sur les branches du Nil préférées par la navigation, hâta la décadence de la partie orientale du Delta. La région centrale de l'isthme, abandonnée, privée de canaux d'irrigation, devint bientôt presque déserte.

Le bassin des Lacs-Amers resta dès lors dépourvu de toute alimentation régulière. C'est à peine si, de loin en loin, la mer Rouge franchissant par de très-hautes marées l'ancienne passe, et le Nil, dans des crues exceptionnelles, lui apportaient leurs eaux; celles-ci s'évaporaient peu à peu, abandonnant des dépôts de sel et d'argile, dont on a, en effet, reconnu l'existence, en étudiant le fond des lacs.

§ 8. Projets modernes d'un canal de jonction entre les deux mers.

Après la chute de l'empire romain et pendant tout le moyen âge, il y eut un arrêt du mouvement commercial. Les besoins s'étaient amoindris et les voies de communication n'offraient plus de sécurité. Après la découverte du passage du Cap par Vasco de Gama, en 1497, les voies de terre entre l'Orient et l'Occident furent de plus en plus négligées. Le monopole des transports commerciaux passa dans les mains des peuples qui avaient la suprématie sur l'Océan, et le canal des Pharaons fut tout à fait abandonné. Cependant nous devons mentionner des études ordonnées au XVIe s. et vers la fin du XVIIIe s., par les sultans, pour le rétablissement des communications entre le Nil et la mer Rouge.

Le premier qui, dans les temps modernes, ait eu la pensée de réunir de nouveau les deux mers, est Napoléon Bonaparte. Il chargea de ce projet M. Lepère, ingénieur en chef. Ces études, souvent interrompues, durèrent plus de trois années. En voici les conclusions : 1° Création d'un canal à petite section, à écluses, allant d'Alexandrie à Suez, pour le mouvement commercial et intérieur de l'Égypte. 2° Création, pour le transit des navires, d'une mer à l'autre, d'un canal à grande section, également à écluses, aboutissant d'un côté à Péluse, dans la Méditerranée, de l'autre côté à Suez, et alimenté par les eaux de la mer Rouge.

Le canal de navigation intérieure se composait de six parties, d'Alexandrie à Ramanyèh, sur la branche de Rosette; de Ramanyèh à Boulaq; de Boulaq à l'Ouady; de l'Ouady au Sérapéum; du Sérapéum au seuil de Chalouf; du seuil de Chalouf à Suez. Ce canal, d'un parcours de 435 kil., devait être à écluses et alimenté par l'eau du Nil.

Le canal de transit se composait de trois parties : les deux premières, de *Suez* au *seuil de Chalouf* et de *Chalouf* au *Sérapéum*, étaient communes au canal de navigation intérieure, et la troisième traversait la partie N. de l'isthme pour aboutir à Péluse; sa longueur devait être de 150 kil. Les circonstances n'ont pas permis à Bonaparte de mettre ses plans à exécution. Le projet Lepère a eu, du moins, pour résultat d'indiquer comme solution d'un canal de jonction, un tracé direct, et a, plus tard, amené l'exécution du canal Mahmoudièh par Mohammed-Ali.

Ce furent les Anglais, directement intéressés à établir des relations suivies entre l'Angleterre et les Indes, qui reprirent les premiers l'idée d'une

communication par l'Égypte entre l'Orient et l'Occident. Un officier anglais, M. Waghorn, s'est rendu célèbre par la persévérance qu'il a mise à faire passer à travers l'Égypte des dépêches à destination des Indes. Vers 1840, la Compagnie *péninsulaire et orientale* installa une ligne régulière entre l'Inde et Suez, correspondant avec une autre, d'Alexandrie en Angleterre. On créa un service de diligences pour les voyageurs entre Suez et le Caire, à travers le désert. Les voyageurs augmentant, on songea à de nouveaux moyens de locomotion. Un chemin de fer existait déjà entre Alexandrie et le Caire; la ligne du Caire à Suez fut décidée en 1855: elle était en activité deux ans plus tard. Mais le succès de ces moyens de communication ne démontrait que mieux l'utilité d'une route directe entre les deux mers.

Différents projets furent mis en avant, de 1825 à 1846, sans amener de résultat pratique.

En 1846, une commission d'ingénieurs, parmi lesquels l'Anglais Stephenson, l'Autrichien Negrelli et les Français Linant de Bellefonds et Paulin Talabot, se réunit dans ce but. Le nivellement exécuté prouva, ce qui avait été ignoré jusqu'alors, que la différence de niveau entre les deux mers était insignifiante.

A la suite de ce travail, M. Paulin Talabot présenta, en 1847, un projet de canal dérivé du Nil, ayant sa prise dans les deux sens au barrage Saïdieh et aboutissant d'un côté à Alexandrie et de l'autre à Suez, après un parcours de 400 kil.

En 1856, MM. Barrault présentèrent un projet de canal dérivé du Nil, allant de Suez à Damiette, à travers le désert et le lac Menzalèh, pour gagner Rosette et Alexandrie, après un parcours de plus de 500 kil.

Mais tous les projets basés sur l'alimentation du canal par le Nil furent reconnus insuffisants et abandonnés.

Premier firman de concession du canal.

Dès son avénement à la vice-royauté d'Égypte, Mohammed-Saïd, pénétré des idées de son père, Mohammed-Ali, comprit l'opportunité du percement de l'isthme. Il engagea M. de Lesseps à lui présenter un mémoire sur cette question (15 novembre 1854). Le mémoire remis, il signait, le 30 novembre de la même année, au Caire, le firman de concession autorisant M. de Lesseps à former une compagnie dont il lui confiait la direction, sous le nom de *Compagnie universelle du canal maritime de Suez.*

M. de Lesseps fit explorer de nouveau, avec le plus grand soin, l'isthme de Suez. Les deux ingénieurs qui furent chargés de ce travail, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, se prononcèrent pour un tracé direct de Suez à Péluse. Leur exploration leur fit connaître que le terrain de l'isthme, en allant du N. au S., présentait les caractères suivants. Une première partie était couverte par l'eau des lacs *Menzalèh* et *Ballah*, pendant la moitié de l'année, sur une longueur de 60 kilomètres. Au sortir de ces lagunes, sur une étendue de 15 kilomètres, le sol s'élève, et la partie la plus haute de cette espèce de dune, connue sous le nom de seuil d'*El-Gisr*, est de 20 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Vient ensuite le lac *Timsah*, présentant une longueur de 6 kilomètres; son contour est de 25 kilomètres. Une autre dune, de 14 kilomètres de longueur, sépare le bassin du lac *Timsah* des *Lacs-Amers;* sa hauteur est de 16 mètres au-dessus de la mer; elle est désignée sous le nom de seuil du *Sérapéum*. Au delà commencent les *Lacs-Amers*. Ils ont un parcours de 40 kilomètres environ, et ils sont suivis du seuil de *Chalouf*, peu élevé. A partir du seuil de Chalouf, le terrain descend insensiblement vers la mer Rouge, sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres.

MM. Linant-Bey et Mougel-Bey proposaient un canal maritime dont le tracé partant de Suez, se dirigeait vers l'E. pour gagner par une courbe les *Lacs-Amers*, qu'il traversait entre balises, sans berges, perçait le seuil du *Sérapéum*, traversait également sans berges le *lac Timsah*, puis, suivant une ligne presque droite, coupait le seuil d'*El-Gisr*, les *lacs Ballah* et la partie orientale du lac *Menzalèh*, pour aboutir à Péluse (*V.* la carte du Delta). La longueur totale du canal devait être d'environ 150 kil.; sa largeur, de 100 mètres à la ligne d'eau, dans les parties basses, plus restreinte à la traversée des seuils; la profondeur uniforme, de 6 mèt. 50 c. au-dessous du niveau des basses eaux de la Méditerranée. Du côté de Suez, le canal était terminé par une écluse de 100 mètres de longueur, encastrée dans un barrage, de manière à permettre de faire arriver le flot de la haute marée et à le tenir emmagasiné dans le canal. Cette idée rappelle l'euripe fermé attribué aux constructeurs du canal des Ptolémées. Enfin, du côté de Suez comme à Péluse, le canal devait se prolonger vers la rade par un chenal entre deux jetées pour atteindre des fonds de 7 à 8 mètres à marée moyenne. Les dépenses présumées étaient évaluées à 160 millions de francs, et le temps nécessaire pour l'exécution, à huit années.

Indépendamment du canal maritime, et suivant le désir exprimé par Mohammed-Saïd, l'avant-projet prévoyait un canal d'eau douce, à la fois d'alimentation, d'irrigation et de navigation, destiné à relier le centre de l'isthme à la basse Égypte, canal ayant sa prise à Boulaq, passant par Belbeïs et Ras el-Ouady et se terminant au lac Timsah. Des pompes à vapeur devaient assurer l'alimentation restreinte de ce canal, lors de l'étiage.

M. de Lesseps soumit son projet à une commission internationale, dont la première réunion eut lieu le 30 octobre 1855. Le tracé fut un peu modifié dans la partie N. Il fut reporté sur un point de la côte, à 28 kil. à l'O. de Péluse. On avait reconnu que, sur ce point, les fonds étaient plus profonds et plus rapprochés de la côte. On donna au nouveau port à créer le nom de Port-Saïd, en l'honneur du vice-roi d'Égypte. Les écluses furent supprimées. Il fut reconnu que dans la partie S. de l'isthme, les berges formées de terrains argileux d'une bonne tenue n'auraient pas sensiblement à souffrir des mouvements de flux et de reflux et qu'il suffirait d'en protéger la portion la plus exposée, au-dessus et au-dessous de la ligne d'eau normale, par des empierrements. Quant au surplus du canal, la marée ne s'y ferait pour ainsi dire pas sentir, le vaste bassin des Lacs-Amers formant, à peu de distance du débouché dans la mer Rouge, un modérateur naturel, dont le niveau ne varierait presque pas. La profondeur uniforme fut portée à 8 mètres; on conseilla un certain nombre de garages, pour faciliter le croisement des navires en route.

Concession définitive. M. de Lesseps, après avoir pris conseil des hommes de science, de finance et d'administration et des jurisconsultes les plus compétents dans les questions économiques, put fixer d'une manière précise les charges qui incomberaient à la future compagnie, les concessions qu'elle pouvait demander, les voies et moyens à employer et les avantages attachés à la réussite du projet. L'acte définitif de concession, avec cahier des charges, fut promulgué le 5 janvier 1856. La compagnie à constituer reçut le nom de *Compagnie universelle du canal maritime de Suez*; son capital était de deux cents millions de francs représentés par quatre cent mille actions de cinq cents francs chacune.

Parmi les concessions spécifiées dans l'acte du 5 janvier 1856, nous

remarquons l'autorisation accordée à la Compagnie de percevoir, sous la condition d'un tarif égal pour tous, les droits de navigation, de pilotage, de remorquage, de halage ou de stationnement. Pour les droits de navigation, les chiffres furent fixés à 10 francs par tonne et à 10 francs par tête de passager. L'interprétation du droit de tonnage donna lieu plus tard à un différend entre le gouvernement égyptien et la Compagnie (*V.* p. 429). Des difficultés d'un ordre politique ne tardèrent pas à surgir. Le cabinet anglais, présidé par lord Palmerston, craignant la prépondérance que pouvait prendre la France en Égypte, par la réalisation de l'œuvre née, patronnée et encouragée en France, contrecarra les démarches de M. de Lesseps auprès du sultan et même auprès du vice-roi d'Égypte, cherchant à transformer la question commerciale en une question politique.

§ 4. Travaux pour le percement de l'isthme.

Les travaux commencèrent en avril 1859, à Port-Saïd, avec un très-petit nombre d'ouvriers, et furent presque aussitôt arrêtés par suite des difficultés diplomatiques dont nous venons de parler.

Ils ne furent repris réellement qu'une année après. On chercha d'abord à relier par une rigole Port-Saïd à Kantara. Le travail, commencé à bras d'hommes, fut continué au moyen de dragues. Ces terrains, couverts pendant une partie de l'année par les eaux du lac Menzalèh, offrirent d'assez sérieuses difficultés en raison de leur nature vaseuse, lorsqu'on déchargeait sur les berges les déblais extraits du fond du canal. — Les Égyptiens, accoutumés aux travaux de creusement des canaux et d'entretien des digues, se distinguèrent par leur bonne volonté dans cet ouvrage pénible, exécuté en partie dans l'eau. On était sûr désormais d'avoir en eux des ouvriers vigoureux, dociles et aptes aux travaux de terrassement. On ne tarda pas, du reste, à employer les dragues pour creuser et agrandir cette première rigole.

On créa divers campements : à *Kantara*, au sortir du lac Menzalèh ; à *El-Fardan*, au S. des lacs *Ballah ;* entre Kantara et El-Fardan, il fallait creuser au milieu des sables ; à *El-Gisr*, au N. du lac *Timsah*, point sur lequel il fallait enlever une véritable montagne de sable ; à *Toussoum*, au sud du lac Timsah. Sur tous ces points, on avait trouvé de la pierre à chaux, et sur quelques-uns, des moellons de première qualité. Près du lac Timsah, deux carrières, dont l'une reçut le nom de *Plateau des Hyènes*, ne tardèrent pas à être exploitées. De l'autre côté des Lacs-Amers, on créa une station à *Gébel Géneffé*, au pied de la colline de ce nom, qui constitue un immense bloc, où l'on trouvait de la pierre du plus beau grain. L'eau douce, qui manquait sur toute la ligne des travaux, était apportée à dos de chameau.

Au mois d'avril 1860, on était entré dans la période des vrais travaux. Le matériel commençait à arriver, le nombre des ouvriers s'élevait à plusieurs centaines; en même temps que la rigole maritime de Port-Saïd à Kantara, on commençait à creuser le canal d'eau douce, car il était d'une grande importance de fournir d'eau douce les travailleurs, surtout au moment où leur nombre allait croître rapidement, en raison de l'importance des travaux entrepris. Le canal de l'Ouady, qui existait déjà, commençait à Zagazig et s'arrêtait à *Gassassîn :* on laissa un barrage à Gassassîn et l'on ouvrit plusieurs tranchées entre cette ville et le lac Timsah, sur une ligne sinueuse passant par l'emplacement présumé de l'ancien Ramsès et se continuant jusqu'à *Nefich* (*V.* la carte). Une division de travailleurs entreprenait en même temps le per-

cement du seuil d'El-Gisr. Au mois de décembre 1860, deux dragues fonctionnaient dans le chenal, et au mois de janvier 1861, on commanda à Lyon et à Bruxelles vingt-quatre dragues à vapeur. Dans le courant de l'année 1861, les travaux furent poussés activement sur toute la ligne, de Port-Saïd au lac Timsah. En janvier 1862, plus de 16000 hommes, dont 12000 envoyés par le vice-roi, étaient employés aux divers travaux. Il fallait nourrir, vêtir et approvisionner cette petite armée. Ce service fut organisé avec beaucoup d'ordre et de sollicitude. En février 1862, le nombre des ouvriers indigènes fut subitement porté à vingt mille; ces ouvriers se renouvelaient chaque mois par fractions. Dix-huit cents chameaux furent employés au service des transports par terre, et leur nombre était insuffisant; le service de l'eau douce surtout laissait à désirer. Le canal reliant Gassassîn à Timsah avait été mis en eau le 1er février 1862; mais l'extrémité de ce canal se trouvait à une assez grande distance des diverses stations; la dépense journalière pour l'approvisionnement d'eau douce s'élevait à 8000 francs. On établit sur tout le parcours des travaux une ligne télégraphique avec des stations dans les différents campements.

Le 18 novembre 1862, les eaux de la Méditerranée pénétraient dans le lac Timsah par un sillon creusé au centre d'un barrage ménagé à l'entrée du lac.

A partir de ce moment, la ville projetée sur les bords du canal d'eau douce, au N. du lac Timsah, fut choisie pour être le centre des futurs travaux. De nombreuses constructions s'y élevèrent rapidement; les bureaux et le personnel, qui se trouvaient à Damiette, y furent transférés. La nouvelle ville reçut le nom d'Ismaïlia, en l'honneur d'Ismaïl Ier, qui succéda à Saïd-Pacha, le 17 janvier 1863. — On consacra de grands efforts aux remblais de Port-Saïd. Les ateliers de cette ville (ajustage, menuiserie, forges, fonderie, chaudronnerie) furent achevés dès le commencement de 1863. De nouvelles dragues, plus puissantes, furent commandées.

En 1863, on travailla activement au canal d'eau douce, et le 29 décembre 1863, ce canal, entièrement terminé, était inauguré.

Pour amener l'eau du canal d'eau douce à Port-Saïd, on établit une conduite en fonte le long de la berge du canal maritime, depuis Ismaïlia jusqu'à Port-Saïd, et l'on installa à Ismaïlia une machine à vapeur pour élever l'eau du canal d'eau douce et la refouler dans la conduite. — Dans tous les campements, des robinets et des réservoirs permettaient de s'approvisionner de l'eau des conduites.

Après l'achèvement du canal d'eau douce, les contingents furent répartis sur trois chantiers, l'un du côté de *Kantara*, l'autre dans la tranchée de *Toussoum*, au seuil du Sérapéum, et le troisième dans le *seuil de Chalouf*, entre l'extrémité S. des *Lacs-Amers* et la mer Rouge. Mais, dès les premiers mois de 1864, Ismaïl fit pressentir qu'il allait supprimer les contingents, ce mode de recrutement enlevant, disait-il, une trop grande quantité d'hommes à l'agriculture, et le pays ne pouvant supporter une pareille charge.

La Compagnie, arrêtée dans ses travaux au moment où ceux-ci recevaient la plus grande impulsion, obligée de recruter son personnel de travailleurs en Europe, dans des conditions nouvelles et plus onéreuses, subissait, par cette résiliation d'une clause du contrat, un préjudice matériel et moral considérable. Le khédive reconnut la réalité de ce préjudice, et s'en remit pour la fixation de l'indemnité à l'arbitrage de Napoléon III, qui proposa le chiffre de 30 millions, chiffre accepté par le khédive. Deux rétrocessions furent

comprises dans l'arbitrage : la rétrocession du canal d'eau douce (10000000) et des 60000 hect. de terres cultivables le long de ce canal (38000000); à quoi il faut ajouter le rachat des redevances sur le canal (6000000), et la rétrocession de la plus grande partie des terrains bordant le canal maritime, dont la jouissance pour 90 années avait été assurée à la Compagnie par les contrats (*V.* Olivier Ritt, *Histoire de l'isthme de Suez*, p. 290). Le khédive remboursait ainsi à la Compagnie une somme de 84 millions et, moyennant ce sacrifice, il rachetait le canal d'eau douce, la navigation sur ce canal, tous les terrains bordant le canal maritime, sauf les emplacements nécessaires aux travaux et à l'exploitation du canal. Il est probable que le vice-roi fut conduit à cette détermination par la crainte de voir une puissance étrangère acquérir une trop grande influence dans ces parages, et qu'il voulut rester le maître dans ses domaines. Plus tard, cependant, pressé par le besoin d'argent, il a vendu ses actions à l'Angleterre. Il est difficile de prévoir dès à présent l'influence que cette nouvelle détermination aura sur l'avenir politique de l'Égypte.

La Compagnie avait heureusement traité avec des entrepreneurs pour l'exécution des travaux, avant la suppression des contingents. Quatre marchés avaient été passés : le premier, en octobre 1863, avec M. Couvreux, pour le creusement à sec, puis sous l'eau, du seuil d'El-Gisr; le second, à la même date, avec MM. Dussaud frères, pour l'exécution des jetées de Port-Saïd; le troisième, en janvier 1864, avec M. William Aiton, pour le dragage du chenal et des soixante premiers kilomètres du canal maritime; le quatrième, avec MM. Borel et Lavalley, pour l'exécution de toute la partie S. du canal, depuis le lac Timsah jusqu'à Suez. On se mit activement au travail sur toute la ligne; mais en juin et juillet 1865, le choléra fit beaucoup de victimes dans cette armée de travailleurs. Tous les agents demeurèrent courageusement à leur poste, un grand nombre d'ouvriers tinrent bon et l'ouvrage ne tarda pas à être repris. Deux écluses furent construites à l'extrémité du canal d'eau douce, à Ismaïlia, pour racheter la différence de niveau entre le canal dérivé du Nil et le canal maritime, et le 15 août 1865, un convoi de chalands parti de Port-Saïd entrait dans le canal d'eau douce. Peu de temps après, ce même convoi pénétrait dans les eaux de la mer Rouge.

Les obstacles les plus considérables se rencontrèrent dans le seuil de Chalouf. La croûte supérieure avait été enlevée en 1864 par les contingents arabes; mais, sous cette croûte, on trouva un banc de rocher très-dur, et qui présentait, dans la portion occupée par le tracé du canal, une masse d'environ 25000 mèt. cubes. On dut attaquer à la mine ce banc de rocher. C'est en 1866 que furent employés les engins remarquables que des ingénieurs habiles perfectionnèrent au fur et à mesure des nécessités : les *dragues à long couloir* de M. Lavalley, formidables appareils pouvant extraire de 12 à 1500 mèt. cubes par journée de travail, et dont le couloir incliné, long de 70 mèt., permettait de déverser sur les berges le mélange d'eau et de sable puisé par les godets; les *élévateurs* qui soulevaient les caisses portées sur les chalands et en faisaient tomber le chargement sur les berges trop élevées pour les longs couloirs; les *bateaux-porteurs*, construits en Angleterre, qui, par un mécanisme très-simple, vidaient le contenu de leurs chambres dans la mer; l'*excavateur-chargeur* de M. Couvreux, sorte de drague installée au haut de la tranchée et dont les godets, glissant sur une élinde inclinée, mordaient le talus de bas en haut,

et élargissaient peu à peu l'ouverture du seuil. Grâce à ces appareils, on était parvenu à la fin de 1868 à un rendement de 2 millions de mèt. cubes par mois. Le 18 mars 1869, par un pertuis-déversoir établi dans la tranchée du Sérapéum, les eaux de la Méditerranée s'écoulaient dans le bassin des Lacs-Amers. A partir de ce moment, dans la tranchée d'El-Gisr, sur le lac Timsah, au Sérapéum, au seuil de Chalouf, on redoubla d'activité. Les eaux de la mer Rouge vinrent s'unir dans le bassin des Lacs-Amers à celles de la Méditerranée et l'inauguration du canal eut lieu le 17 novembre 1869. L'ouverture du canal de Suez fut un grand événement; plusieurs souverains des grandes puissances y assistèrent ou s'y firent officiellement représenter. Un grand nombre de personnages distingués de toutes les parties de l'Europe y furent conviés par le khédive. Ce prince offrit aux invités une réception princière. Une véritable escadre de navires à vapeur de haut tonnage franchit à cette occasion le canal et fut réunie dans le lac Timsah, au moment des grandes fêtes qui se donnèrent à *Ismaïlia*.

Le canal maritime de Suez, d'une longueur de 160 kil. de Suez à Port-Saïd, a une largeur de 60 à 100 mèt. au niveau de l'eau et de 22 mèt. au plafond, et une profondeur moyenne de 8 mèt. 30 c., qui, partout supérieure à 8 mèt., atteint 9 mèt. en certains points. Le total du déblai a été de 75 millions de mèt. cubes; le déblai annuel d'entretien est de 500 000 mèt. cubes. Les dépenses se sont élevées, jusqu'à la fin de 1875, à 472 156 079 58 francs; on y a pourvu par un capital social de 200 millions de fr., représenté par 400 000 actions à 500 fr., dont la France a souscrit presque la moitié, une émission de 100 millions d'obligations constituée par 333 333 obligations à 300 fr. (emprunt de 1867-1868), deux indemnités de 84 et de 30 millions payées par le gouvernement égyptien, la première pour retrait d'ouvriers et rétrocession des canaux (*V.* p. 427, *b*), la dernière représentée en partie par l'émission de 20 millions en délégations trentenaires sur le produit de coupons d'actions cédés provisoirement par le khédive, et diverses autres recettes.

Selon M. de Régny-Bey (*Statistique de l'Égypte*, p. 48), la part financière de l'Égypte dans l'œuvre du canal maritime aurait été, en y comprenant les accessoires, pertes d'intérêts, ouverture du canal, phares, travaux de ports, de 352 millions environ. Le rapport de M. Ferdinand de Lesseps présenté à l'assemblée générale des actionnaires le 27 juin 1876 (V. *le Canal de Suez*, 2 juillet 1876), réduit la part financière de l'Égypte à 124 000 000 de francs qui se décomposent ainsi :

Indemnités fixées par l'arbitrage de Napoléon III. . . .	84 000 000
Vente de l'Ouady.	10 000 000
Rachat des franchises de douane, poste, etc., et des établissements créés le long du canal, etc.	30 000 000
	124 000 000

Les actions prises par le khédive ne portaient aucun intérêt au gouvernement égyptien. En effet, lors de l'inauguration du canal de Suez, la Compagnie se trouvait en présence d'un déficit de 30 millions. Moyennant quelques concessions, telles que le rachat des franchises de douane, de poste et de télégraphe, des magasins de Damiette et du Caire, des établissements créés le long du canal en dehors de Port-Saïd, d'Ismaïlia et du terre-plein de Suez, la Compagnie obtint, par l'intermédiaire de M. Ruyssnaer, consul général de Hollande à Alexandrie, que le gouvernement égyptien se chargerait de ces 30 millions. Celui-ci, n'ayant pas cette somme disponible, consentit à abandonner pendant une période

de vingt-cinq années l'intérêt de ses actions. On détacha donc les coupons des actions pour vingt-cinq années, et on fit des *bons de délégation*. Ce sont ces 88 millions d'actions ne produisant pas d'intérêt pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire pendant dix-neuf ans à partir de 1875, que les Anglais ont acquis, moyennant 100 millions et à charge d'un intérêt de 7 p. 100 payé par le khédive, pendant onze ans, à partir de 1875.

Droits de tonnage. L'application des droits de tonnage a donné lieu à de sérieuses difficultés. Au moment de l'ouverture du canal, la Compagnie établit ses perceptions sur la base du *tonnage officiel*, c'est-à-dire, 10 fr. par chaque tonneau inscrit sur les papiers du bord. Cet état de choses, contre lequel ne s'élevait aucune réclamation, dura jusqu'au mois de juillet 1872. A ce moment, la Compagnie notifia au commerce maritime, qu'interprétant autrement que par le passé, le terme *tonneau de capacité* contenu dans l'article 17 du firman de concession, elle percevrait à l'avenir, non plus d'après le tonnage officiel, mais d'après le *tonnage utilisable*, c'est-à-dire selon le nombre de tonnes que chaque navire peut porter. La Compagnie française *des Messageries maritimes* n'accepta pas ce nouveau tarif. Elle intenta à la Compagnie du canal des procès déférés successivement au tribunal de commerce et à la cour d'appel de Paris. La Porte, du consentement de toutes les puissances maritimes, évoqua l'interprétation des termes du contrat; de plus, elle convoqua une commission internationale en 1873. La navigation à vapeur, clientèle à peu près exclusive du canal, se trouve généralement soumise au *nett-tonnage* anglais, ou au tonnage brut, *gross-tonnage*, diminué du poids des œuvres mortes, machines, soutes à charbon, logement de l'équipage. Par le tonnage utilisable, c'était le *gross-tonnage* que la Compagnie réclamait. La commission internationale lui donna tort. Elle déclara que le *nett-tonnage* représentait le plus exactement la capacité utilisable des navires. Elle conseilla néanmoins au gouvernement ottoman d'accorder à la Compagnie une surtaxe de 4 fr. sur le tonnage des papiers du bord, à la condition de faire décroître peu à peu cette taxe à mesure que le transit se rapprocherait d'un nombre déterminé de tonnes. La Compagnie a dû se soumettre, et le nouveau tarif a été appliqué depuis le 29 avril 1874, malgré la résistance de M. de Lesseps et du conseil d'administration, et leurs protestations continuellement renouvelées, rendant la Porte Ottomane responsable d'un remboursement en compensation des pertes subies par la Compagnie.

Des négociations avaient été entamées à Constantinople, à la suite de la réduction du tarif, mais elles étaient demeurées infructueuses, et M. de Lesseps les avait rompues parce qu'il avait « des raisons de croire à une ingérence gouvernementale étrangère, ayant pour objet de faire administrer le canal par une commission internationale, dans le genre de la Commission des *Bouches du Danube*. » Mais depuis que le gouvernement anglais a acquis les 176602 actions du gouvernement égyptien, les anciens adversaires politiques de M. de Lesseps et du conseil d'administration sont devenus aux yeux de M. de Lesseps de « véritables associés » inspirés, selon les propres paroles de M. Disraéli à la Chambre des communes (séance du 8 février 1876), par des pensées de conciliation et de reconnaissance des droits d'autrui jointe à l'affirmation des droits personnels. A la séance du 14 février, le chancelier de l'Échiquier, sir H. Northcote, reconnaissant la grande *faute d'incrédulité* (il aurait peut-être mieux dit : de méfiance !) commise par

l'Angleterre au début de l'entreprise, déclare qu'il n'est pas trop tard pour réparer cette faute et pour s'associer à cette œuvre, maintenant en voie de prospérité. « Ce sera, dit-il en terminant, une orgueilleuse satisfaction pour nous, de voir l'Angleterre remplir son rôle en assurant et en consolidant l'avenir de cette grande entreprise. » A la suite de ces déclarations, des négociations ont été entamées entre le cabinet de Londres et le conseil d'administration de la Compagnie, en vue de conclure un traité. Un arrangement préalable a été signé entre M. de Lesseps et le colonel anglais Stokes. La question du tonnage sera donc résolue à l'amiable; et, pour faire preuve de ses bonnes dispositions, le conseil d'administration a obtenu du khédive une modification de ses statuts pour élever le nombre des administrateurs de vingt et un à vingt-quatre, afin que la nationalité anglaise fût représentée dans l'entreprise. Dans la séance de l'assemblée des actionnaires, du 27 juin 1876, trois Anglais, parmi lesquels nous remarquons le colonel Stokes, ont été nommés membres du conseil d'administration.

Mouvement commercial. Le nombre des navires ayant transité d'une mer à l'autre n'a cessé d'augmenter d'année en année, comme le montre le tableau suivant :

1870.	486	navires
1871.	765	—
1872.	1062	—
1873.	1173	—
1874.	1264	—
1875.	1494	—

Leur tonnage s'est successivement élevé de 654915 tonnes en 1870, à 2940708 tonnes en 1875. Les 1082 navires qui ont traversé l'isthme en 1872 appartenaient aux nationalités suivantes: Anglais, 758; Français, 81; Italiens, 67; Autrichiens, 60; Ottomans, 32, etc. La proportion du nombre des navires anglais aux navires des autres nations est des quatre cinquièmes environ. En 1875, 84448 voyageurs ont passé le canal. Enfin, depuis 1875, des lignes maritimes nouvelles se sont organisées, et d'autres ont augmenté leur service.

Situation financière. La recette annuelle du service du transit, toujours croissante, s'établit de la manière suivante :

1870.	5 159 327 fr.
1871.	8 993 782
1872.	16 407 591
1873.	22 897 319
1874.	24 859 383
1875.	28 886 302

A ces recettes provenant du transit, s'ajoutent les recettes du Domaine et celles du service des Eaux.

Le compte de l'exercice 1875 s'établit ainsi :

RECETTES.

Service financier.	626 787 f,12
Service du domaine. . . .	850 282 53
Service du transit et de la navigation	29 123 778 32
Service de l'entretien. . .	128 873 75
Service des eaux.	97 473 »
Total des recettes :	30 827 194 72

Les dépenses de l'exercice ont été de 17 946 547 fr. 13 c.; les intérêts des tires et des coupons consolidés, de 1 790 000 fr.; les intérêts du capital social, de 10 000 000 fr.; l'amortissement des actions afférent à l'exercice 1875, de 80 500 fr., l'excédant des recettes a été de 1 117 588 fr. 78 c. Le bénéfice net, de 1 071 709 fr. 35 c., réparti, selon les statuts, dans les proportions suivantes : 71 p. 100 aux actionnaires; 15 p. 100 au gouvernement égyptien; 10 p. 100 aux fondateurs; 2 p. 100 aux administrateurs; 2 p. 100 aux employés.

La situation financière de la Compagnie du canal maritime de Suez est donc satisfaisante. Pour la première fois, le service de l'amortissement du capital social a commencé à fonctionner. Un solde disponible

assez considérable a permis une distribution de 1 fr. 88 c. par action. Le mouvement croissant du commerce, constaté par la statistique, et qui ne peut manquer de se développer d'année en année, surtout avec les améliorations apportées dans la navigation du canal, assure à la Compagnie un avenir prospère.

§ 5. Description du canal.

DE PORT-SAÏD A SUEZ.

160 kil.

Port-Saïd. Port-Saïd n'existait pas avant la création du canal. La bande de sable, large de 100 à 150 mèt., qui sépare le lac Menzalèh de la mer, ne semblait pas destinée à porter une ville de quelque importance. Les eaux qui l'assiégent des deux côtés s'élèvent, par les mauvais temps, sur ce cordon littoral à peine plus élevé que le niveau de la Méditerranée. C'est cependant un des points de cette côte, situé à 60 kil. à l'E. de *Damiette*, qui fut choisi pour être l'embouchure du canal dans la Méditerranée, et pour devenir un centre de communication entre l'Occident et l'Orient. Nous avons expliqué plus haut les motifs qui firent préférer cet emplacement à celui de Péluse qui avait été indiqué dans le projet préparatoire. Les commencements de la nouvelle ville furent difficiles et les premiers qui établirent leur tente, et se mirent à l'œuvre dans ce désert entouré d'eau, méritent le nom de pionniers de l'isthme. Quelques baraques en bois, un phare provisoire, un petit hôpital et une boulangerie, tel était le campement primitif. Peu à peu, les ouvriers arrivèrent, des magasins s'ouvrirent; les maisons bâties sur pilotis furent remplacées par des constructions en briques; le sable du lac, enlevé au moyen des dragues pour ouvrir le canal et les bassins, servit à relever le niveau du sol, à le consolider et à l'étendre; et tout ce terrain conquis sur les eaux se couvrit bientôt de constructions. De grands ateliers furent créés, de puissantes jetées établies; et Port-Saïd, avec ses dragues, ses porteurs, ses chalands, sa flottille de canots et de remorqueurs, sa population d'ouvriers, devint en quelques années un des plus grands chantiers connus. A la fin de l'année 1867, vingt-quatre paquebots à vapeur faisaient escale régulière dans le nouveau port, et toutes les puissances ayant des nationaux à Port-Saïd y battaient pavillon consulaire.

Aujourd'hui, Port-Saïd est une ville de 10000 hab., dont les larges rues qui se croisent à angle droit et les maisons bâties à l'européenne n'offrent aucune particularité digne de remarque. On y voit des docks, des quais, des églises, des hôpitaux, des hôtels, des squares, de grands magasins, des ateliers; mais presque tout l'intérêt qu'offre la ville se concentre sur le port et ses alentours.

On entre, du côté de la mer, dans l'avant-port, formé par deux grandes jetées. L'une, celle de l'O., a 2500 mèt. de longueur et son musoir atteint les fonds de 9 mèt. Elle porte à son extrémité un feu rouge; elle part de la pointe de la plage, à l'entrée du chenal, un peu en avant du phare et se dirige du S. O. au N. E. La jetée de l'E. (1900 mèt. de longueur) porte un feu vert; elle part d'un point de la côte situé à environ 1400 mèt. de la première, dont elle se rapproche en se dirigeant à peu près du S. au N., de manière à laisser un passage de 8 à 900 mèt. de largeur entre les musoirs. L'avant-port affecte ainsi la forme d'un trapèze, d'une surface considérable.

Ces jetées ont été construites en blocs artificiels, composés sur place, avec du sable et de la chaux hydraulique, dans la proportion de 45 p. 100 de chaux et 55 p. 100 de sable et d'eau de mer, suivant une méthode inventée par les entrepre-

neurs, MM. Dussaut frères, et déjà expérimentée à Marseille. Le mélange, bien trituré au moyen de manéges mus par la vapeur, était reçu par un wagonnet qui venait se décharger dans un moule de bois, affectant la forme d'un parallélipipède et d'une capacité de 10 mèt. cubes. Le mortier, une fois séché, devient tellement dur qu'on a de la peine à l'entamer avec des outils de carrier. On a ainsi fabriqué, avec des procédés simples, vingt-cinq mille de ces blocs dans un temps relativement court.

De l'avant-port, on entre dans le chenal, qui a 200 mèt. de largeur environ, et dont la passe est signalée par un feu blanc. Le chenal débouche dans le port proprement dit, qui se compose en réalité de quatre bassins. Le premier, à l'entrée, à dr., est le *bassin du Commerce :* il est affecté au cabotage et a 200 mèt. de long sur autant de large. Le *bassin de l'Arsenal,* qui vient ensuite, contient les dragues, les bateaux de l'administration; il a 2 hect. 62 ares. Le *bassin Chérif,* plus au S., a une surface de 4 hect. 1/2; il est destiné aux grands navires à vapeur. Enfin, le grand bassin ou *bassin Ismaïl,* où l'on a des fonds de 8 mèt., présente une surface de 37 hect.

Le bassin du Commerce, où sont amarrés les navires, est muni de quais. En débarquant, du côté dr. du bassin, on a la rue du Commerce et, à g., le boulevard de la Cannebière, qui se coupent à angle droit. Le côté N. du quai est occupé par deux rangées de grandes maisons. Ce sont : l'Hôtel de France, le bureau de la douane et le Télégraphe égyptien, les agences de diverses compagnies de navigation, Messageries maritimes, Compagnie russe et quelques consulats. Sur la Cannebière, se trouve un grand établissement, dont les opérations comprennent toute espèce de fournitures et de commissions. La rue du Commerce est garnie de magasins. Elle conduit a un grand square, orné de jolies fleurs; ce jardin, bien entretenu, bien arrosé, a été tout entier formé avec de la terre rapportée. L'hôtel de France a sa façade sur le square à côté du Consulat anglais. Derrière le square, vers le midi, se trouve une église catholique, et tout près, un long bâtiment qui servait de logement aux ouvriers. Laissant ce bâtiment sur la dr., on ira visiter les importants ateliers de la Compagnie: fonderie, scierie, chaudronnerie; ils rendent encore de grands services pour la réparation des bateaux. On peut, de là, aller voir dans le bassin de l'Arsenal quelqu'un de ces engins remarquables (drague à long couloir, bateau-porteur) qui ont joué un si grand rôle dans le percement de l'isthme. Derrière les ateliers à l'O. est établi le réservoir d'eau, sur les bords du lac Menzalèh. Un établissement hollandais a été récemment créé, entre le bassin de l'Arsenal et le bassin Chérif. Revenant à la place du Square et s'avançant vers la mer, on arrive au quai Eugénie, bordé, du côté de l'E., par plusieurs maisons importantes, en particulier par le Consulat français. Du côté de l'O., s'élève le palais du gouverneur égyptien. Plus loin, sont des chalets avec jardins, l'hôpital et la pharmacie, puis la chapelle et l'établissement des sœurs du Bon-Pasteur, avec une école de petites filles. Au delà du quartier Européen, à une distance de 2 ou 300 mèt., s'étend le village arabe. Plus au S., vers le lac Menzalèh, sont les cimetières. Du même côté, mais plus près du centre, se trouvent un couvent des Pères de Terre-Sainte et une chapelle grecque.

Le phare mérite d'être vu. Il a été construit en béton, par la société Coignet frères. Sa hauteur est de 48 mèt. à la plate-forme, et le dôme de la lanterne est de 7 à 8 mèt.; son feu, à lumière électrique, est scintillant, à éclipses de 20" en 20", et d'une portée de 20 milles en mer. Il est par 31° 13' de latitude et 32° 20' de

longitude (méridien de Greenwich). Ses feux se croisent avec ceux du phare de Brullos. Il appartient au gouvernement égyptien, et pour le visiter, il faut une permission du gouverneur de la ville ou du capitaine du port. Le gouvernement prélève un droit de phare sur les navires.

Port-Saïd est le centre des approvisionnements de l'isthme de Suez et de la mer Rouge; aussi le commerce de cabotage avec la Syrie et la Grèce y a-t-il pris une grande extension pour le service des denrées alimentaires. La ville a un gouverneur avec ses effendis, un directeur de la douane, un directeur du bureau des passe-ports, un agent du service sanitaire, une direction des postes et un bureau de télégraphie, enfin plusieurs hôtels offrant le confortable désirable (V. *Renseignements généraux*). Toutes les nations européennes, ayant des intérêts dans l'isthme, l'Angleterre, l'Autriche, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, la Russie, l'Allemagne et la Suède, y sont représentées par des consuls ou agents consulaires. La ville possède plusieurs écoles : des Pères de la Terre-Sainte, des sœurs Clarisses, israélite.

Grâce aux facilités que présente, pour l'arrivée à Suez, le service du transit, moitié par le canal maritime, moitié par le canal d'eau douce, le prix des charbons qui était de 100 à 115 fr. la tonne à Suez, est descendu à 65 fr.

Le nombre des navires entrés en grande navigation à Port-Saïd a été, en 1875, de 1899, dont 1789 vapeurs et 110 voiliers. Il a été importé 231608 tonnes de marchandises diverses et exporté 8500 tonnes de graines de coton (V. *le Canal de Suez*, bulletin décadaire, n° du 2 juillet 1876). En 1872, il était entré 1443 navires. La comparaison de ces chiffres suffit à montrer le mouvement ascensionnel du commerce à Port-Saïd.

De nombreux paquebots-poste touchent à Port-Saïd; des lignes françaises, austro-hongroises, italiennes, russe, ottomane, hollandaise, égyptienne desservent ce port (V. *Renseignements généraux*).

Un petit bateau à vapeur part tous les jours de Port-Saïd pour Ismaïlia et réciproquement; il correspond avec les trains du chemin de fer du Caire à Ismaïlia. En outre, tous les deux jours, le même service est fait par un bateau de la Compagnie du canal, plus grand et plus confortable (V. *Renseignements généraux*).

Nous nous dirigerons, sur le canal, de Port-Saïd à Ismaïlia. Le canal est assez large sur toute la traversée du lac Menzalèh. Il a 100 mètres à la ligne d'eau; le plafond a partout 22 mètres, et la profondeur varie de 8 à 9 mètres. Les berges sont peu élevées au-dessus du lac : sur l'une d'elles, sont fixés des indicateurs qui marquent les kilomètres; sur l'autre, court, parallèlement au canal, un fil télégraphique. — Le coup-d'œil est très-uniforme. Du pont du navire, le regard plonge sur de vastes plaines, où l'on peut voir se jouer des troupes de pélicans, canards, hérons, flamants, mouettes. A l'O., s'étend le lac Menzalèh, coupé de bancs de sable, sur l'un desquels sont les ruines de l'ancienne Tennis. A l'E., au delà d'une plaine basse et marécageuse, se trouvent à 28 kil. environ, et non loin de la côte, les ruines de **Péluse**.

La ville de Péluse fut autrefois importante. Le prophète Ezéchiel la qualifie de « force de l'Égypte », et les auteurs de l'époque romaine en parlent dans le même sens. Son nom égyptien conservé par les Coptes était *Phérômi*. Ce nom dérivait des terrains marécageux dont la place était entourée; le nom de *Sin* qu'elle porte dans l'Écriture n'en est que la traduction hébraïque, comme *Pélousion* la traduction grecque (de πηλός, boue). C'est près de Péluse, où il venait de débarquer, que Pompée, vaincu à Pharsale, fut lâchement assassiné (48 ans av.

J. C.), par ordre des ministres du roi d'Égypte. La ville est entièrement ruinée. Quelques débris, quelques colonnes brisées, les fondations d'un fort sur un monticule, en marquent seuls l'emplacement, à 3000 mèt. de la côte où débouchait la branche Pélusiaque, aujourd'hui comblée par les alluvions. Un lieu contigu, que les Arabes appellent *Farama*, vient évidemment du Phérômi des Égyptiens, de même que le château de Tinèh, qui touche aussi aux ruines de Péluse, rappelle le Sin des Juifs.

La plage qui environne le site de Péluse, et qui s'étend à l'O. jusqu'au lac Menzalèh, est une terre formée de limon, que le Nil couvre pendant l'inondation et que la mer envahit dans les grandes tempêtes. C'est ce qu'on nomme la plaine de Péluse. La mer y est basse et le fond s'incline par une pente très-douce; il faut s'avancer à 20 kil. au large pour trouver un fond de 16 mètres.

Des balises, tiges retenues par des chaînes à des corps morts, le long de la ligne des fonds de 7 mètres, servent à bien indiquer le chenal. Pour permettre aux navires en marche de se croiser, on a établi dans la partie comprise entre Port-Saïd et Ismaïlia six garages. Le premier est à *Ras el-Ech*, 14 kil. à dr., ancien centre d'habitation de la première section du canal. C'était alors une île étroite et basse, submergée le plus souvent par l'inondation; elle a été relevée et consolidée par le dragage du canal. Au sortir du lac Menzalèh,

Kantara, 30 kil., le seul campement établi sur la rive asiatique du canal, doit son importance à sa situation sur la route d'Égypte en Syrie par le petit désert. Elle tire son nom du voisinage d'un pont, le *Kantarat el-Khaznèh*, que l'on dut faire sauter parce qu'il se trouvait précisément sur le passage du canal. On le remplaça par un bac. Cette station qui avait pris un assez grand développement pendant les travaux du percement, offre aujourd'hui un médiocre intérêt. Le bateau s'arrêtant devant un petit restaurant établi sur la rive g., on pourra profiter de ce moment pour visiter les grands abreuvoirs créés par la Compagnie pour l'usage des caravanes. Près de vingt mille chameaux ou moutons campent annuellement à Kantara. A 3500 mètres de ce village, on a trouvé des débris sculptés; ils ont appartenu, d'après leurs inscriptions, à un monument élevé par Séti Ier à la mémoire de son père Ramsès Ier et achevé par le fils de Séti, Ramsès II. On ignore à quelle ancienne ville ont appartenu ces ruines.

A partir de Kantara, le canal se dirige à travers de petites collines sablonneuses, sur le lac Ballah. Les berges y sont également peu élevées. On aperçoit en passant, à droite, la plâtrière dont les produits ont été d'une grande utilité pour les travaux.

Au kilomètre 63, à ***El-Fardan***, le sol se relève de plus en plus et forme la dune nommée seuil d'***El-Gisr***, le point le plus élevé de l'Isthme. Le campement d'El-Gisr (*V.* p. 425) est situé au-dessus de la grande tranchée de 20 mèt. de profondeur qui fut commencée par les contingents fellâhs, et se trouve lui-même à 16 mèt. au-dessus du niveau de la mer. On gravit une rampe en bois de plus de 100 marches pour s'y rendre du canal. Le village abandonné aujourd'hui a encore sa chapelle catholique et sa mosquée; il est formé de plusieurs rues bordées de maisons blanches. Son élévation au-dessus du désert et la verdure de quelques jardins en faisaient une des stations les plus agréables de l'Isthme.

Vers la fin de la tranchée d'*El-Gisr*, qui a 20 kil. de longueur, se trouve sur la hauteur le chalet édifié par la Compagnie pour le khédive. De cet endroit se déroule un panorama de 20 lieues. A dr., est le canal de service, qui relie le canal d'eau douce au canal maritime. A g., un autre canal de service aboutit aux anciennes carrières du plateau des Hyènes. En face, s'étend le

Timsah (des Crocodiles), dont les eaux bleuâtres tranchent sur le ton jaune des sables. Au S., au-dessus d'un premier plateau horizontalement coupé, le *Gébel Mariam*, s'élève au loin la montagne de *Gébel Géneffé*, et tout à fait au fond du tableau, la haute silhouette du *mont Attaka*, au pied duquel est Suez.

Ismaïlia, 7 kil. En débouchant dans le lac Timsah, on commence à apercevoir Ismaïlia sur la rive dr. Cette ville, créée tout d'une pièce, comme Port-Saïd, à l'occasion du canal (*V.* p. 426, *a*), fut florissante dans la dernière période des travaux du percement. Elle était alors un centre important, pour la réception des indigènes, des vivres, des denrées de toute espèce, pour les ateliers de réparation des machines. On y avait réuni les magasins généraux, la direction administrative et les divers services de la Compagnie, et l'on avait pu espérer un moment qu'elle allait devenir une ville importante. Ces espérances ne se sont pas réalisées : beaucoup de maisons sont inhabitées, et la ville est en pleine décadence. La population se compose surtout d'employés de l'administration du canal, de quelques représentants des puissances et de marchands européens et indigènes. Elle s'élevait, en 1872, à 3000 hab.; nous pensons que ce nombre a diminué depuis. Ismaïlia ne pourrait prendre quelque importance que par la mise en culture des terrains situés à l'O. du canal maritime, au moyen de nouveaux canaux qui s'alimenteraient dans le canal d'eau douce. Un établissement agricole et horticole appartenant au vice-roi, en pleine prospérité, montre ce que cette région pourrait devenir si l'eau douce y était distribuée avec abondance; mais, quelque grandes qu'elles soient, les ressources du Nil ont des limites.

Une vaste place, transformée en jardin anglais, appelée place Champollion, de larges rues droites, des maisons basses, quelques grandes constructions à moitié inhabitées, une population rare, qui ne remplit plus le cadre dans lequel elle se meut, tel est l'aspect de la nouvelle ville, élevée sur les bords du lac Timsah. Nous indiquerons, pour la commodité du voyageur, les principales constructions que l'on y remarque, et dont quelques-unes offrent un certain intérêt historique.

Sur la face O. de la place Champollion, se trouve l'hôtel de Paris ; et à l'angle N. O., la poste. De ce côté, à une très-petite distance, est la gare du chemin de fer qui, par Zagazig, mène soit à Alexandrie, soit au Caire. La grande rue qui s'ouvre à l'angle S. O. de la place conduit au quai Mohammed-Ali, planté de grands arbres, le long du canal d'eau douce. En suivant l'avenue Victoria, du N. au S., on traverse le pont établi sur le canal d'eau douce, près de la première écluse, et l'on arrive au quai d'embarquement, sur le lac Timsah, près de l'agence des bateaux. Le quai Mohammed-Ali conduit à l'O., au magasin central, à l'agence de transit, et, plus loin, au village arabe. A l'E., en suivant le quai, on laisse à g. des maisons de plaisance entourées de jardins, le chalet de Lesseps, qui fut la première maison construite à Ismaïlia, l'ancienne habitation de M. Voisin-Bey, dans laquelle sont les bureaux de l'administration centrale, la résidence du gouverneur général. Puis vient le village industriel, jusqu'au vaste emplacement où s'élève le palais du khédive. Le quai est terminé par l'établissement hydraulique de M. Lasseron, qui fournit l'eau douce à la ligne d'Ismaïlia à Port-Saïd, et dont les puissantes machines méritent une visite. Dans la partie N. de la ville, on trouve la chapelle grecque, l'hôpital européen, l'hôpital arabe, la chapelle catholique et la gare du chemin de fer.

Le lac *Timsah* ou *des Crocodiles* offre l'avantage de servir de port à

Ismaïlia et d'être une des grandes gares du canal. Celui-ci traverse le lac en ligne courbe, en se dirigeant d'abord au S. O. vers le centre, puis, au S. E, vers la pointe du lac. Près du campement de *Toussoum*, on remarque le petit monument élevé à la mémoire du *Cheïkh Ennedek*. On entre alors dans la section du

Sérapéum, dont le campement (14 kil.) est situé près du 90ᵉ kilom., au débouché d'un petit canal de service, que l'on laisse à droite; on trouve au Sérapéum un hôtel et des cafés.

Non loin du campement, se trouvent les ruines d'un monument égyptien, en granit et grès, appelé, on ne sait trop pourquoi, le *Sérapéum*. Des vestiges de l'ancien canal des Pharaons, retrouvés au pied de ces ruines, donnent lieu de croire que le Sérapéum était une station-repère, où l'on réglait le niveau des grandes eaux, soit à l'aide d'écluses, soit par un déversoir ouvrant sur les Lacs-Amers (Bernard et Tissot, *Guide pour l'isthme de Suez*, 1869).

A 10 kil. de là, le canal entre dans le grand bassin des Lacs-Amers, où il se dirige, entre des balises qui ont la forme de petites pyramides, d'abord en droite ligne, vers un phare dont la tour construite en anneaux de fonte a été établie sur un massif de béton. Puis, tournant au S. E., il court vers le bassin des petits Lacs-Amers, dont l'entrée est signalée par un second phare établi près du kilomètre 115. Un garage est ménagé au S E. du phare. On sort du petit bassin près du kil. 135. Le parcours des lacs est d'environ 40 kil. Une autre gare est ménagée à la sortie du lac; on entre alors dans le seuil de

Chalouf el-Terraba, dont le campement (49 kil.) est, comme le Sérapéum, situé entre le canal d'eau douce et le canal maritime. C'est aussi une station du chemin de fer de Suez, aussi bien que des bateaux de la Compagnie. Les traces du canal des Pharaons y sont plus apparentes qu'en aucun autre lieu du pays, et l'on peut s'y rendre compte de ses dimensions, qui différaient assez peu de celles du canal moderne. Dans les environs de Chalouf, deux savants de l'Expédition française, Rozière et Devilliers, ont découvert des blocs portant des inscriptions en caractères hiéroglyphiques et cunéiformes, que M. Lepsius a étudiées en 1866. La surface des berges est une croûte solide formée par la cristallisation des sels déposés autrefois dans ces sables par la mer. Les 20 kilomètres qui s'étendent entre le seuil de Chalouf et Suez ne présentent qu'une plaine unie, très-peu élevée au-dessus de la mer. Le canal maritime, à son embouchure dans la mer Rouge, laisse à dr. le bassin du matériel flottant, dont la pointe E. est éclairée par un feu blanc. On longe ensuite le quai d'un long terre-plein, quai Waghorn; et, passant entre la pointe de ce quai, munie d'un feu vert, et l'extrémité d'un brise-lames, muni d'un feu rouge, l'on entre dans le port de

Suez (en arabe *Souweïs*). La position de Suez à la tête de la bifurcation occidentale de la mer Rouge est bien connue.

Le golfe, vu du haut des collines voisines, offre l'apparence d'un bassin allongé, creusé dans une vallée déserte; les deux rives sont bordées de plaines arides, coupées de collines dont quelques-unes forment promontoire. A partir de la naissance du golfe, à quelques kil. au N. de Suez, la rive occidentale se dirige au S. O. Elle est coupée en deux baies de grandeur inégale, séparées par une langue de terre triangulaire, sur laquelle Suez est bâtie.

La ville actuelle a été construite au xvᵉ s., après l'abandon de Kolzoum ou Klysma (*V.* p 417, *b*) dont les ruines se trouvent près de l'ancien canal des Pharaons. Un château y défendait la sortie de ce canal et c'était là que l'on s'embarquait sur le golfe Arabique. — Avant le creusement du

canal, Suez n'était qu'un lieu fort insignifiant, de 14 ou 1500 hab., perdu au milieu des sables; l'eau y était apportée du Caire dans des wagons-citernes. — Grâce au canal maritime et au canal d'eau douce, la ville compte aujourd'hui près de 15 000 habitants. Son port est excellent et peut contenir plus de 500 navires de toute grandeur. Il comprend : 1° une cale de radoub, commencée en 1862 et terminée en 1866, création véritablement curieuse due aux plans d'un ingénieur de la Cie des Messageries maritimes françaises et exécutée par MM. Dussaud; 2° une rade offrant un mouillage de 39 hectares de superficie, protégée par des digues d'une longueur totale de 2310 mètres, avec des lignes de quai d'un développement de 1600 mètres. Ce port, nommé Port-Ibrahim, commencé en 1866, est actuellement terminé. Il se compose d'un port de commerce et d'un port de guerre. Il est situé à 3 kil. environ au S. E. de la ville, avec laquelle il est relié par un chemin de fer, qui vient s'embrancher à l'O. de la ville, au chemin de fer d'Ismaïlia à Suez.

La ville contient le *quartier arabe*, formé d'une agglomération de maisons misérables, avec ses deux mosquées sans caractère monumental et son bazar fort ordinaire, et le *quartier européen*, qui n'offre qu'un médiocre intérêt. A l'O. se trouve la gare du chemin de fer du Caire à Suez, et à 4 ou 500 mèt. plus loin, sur une hauteur, le chalet du khédive, près duquel sont établis les ateliers de la Compagnie Péninsulaire Orientale. A une petite distance, le canal d'eau douce vient déboucher dans la mer Rouge, par une écluse. Enfin, plus à l'O., on visitera avec intérêt l'établissement des eaux qui distribue l'eau douce dans toute la ville. De vastes récipients, qui ne contiennent pas moins de un million de litres d'eau, ont été posés sur la couverture de l'édifice qui contient les machines à vapeur et les pompes élévatoires. L'hôpital anglais est situé près de l'établissement des eaux. On trouve à Suez des hôtels plus ou moins confortables; le meilleur est l'hôtel de la Compagnie Péninsulaire bâti près du chemin de fer et sur le bord de la mer. « Les garçons de cet hôtel, dit M. de Carcy (*De Paris en Égypte*), portent, à la mode du Bengale, des jaquettes collantes, les unes en laine jaunâtre, les autres en coton blanc, des pantalons blancs très-larges; ils ont pour coiffure des calottes coniques en feutre gris ou des madras rouge et jaune tournés en volumineux turbans. »

On n'a guère d'autres distractions à Suez que de flâner sur la plage. Elle est sablonneuse, recouverte d'une épaisse couche de coquilles, d'espèces peu variées, mais fort curieuses de forme et ne ressemblant en rien aux coquillages de nos côtes. — En suivant la plage, on se rappellera qu'elle présente des bas-fonds assez dangereux, et que la marée montante l'envahit avec une rapidité telle que l'imprudent promeneur peut être submergé en quelques instants. On sait que Bonaparte faillit périr de cette façon.

On aura souvent occasion d'y observer les effets du mirage : « Tous les soirs, dit M. G. Lejean (*Voyage dans l'Afrique orientale*, Tour du Monde, 1860, n° 33), j'étais certain de trouver le fort d'Agerout reflété dans les eaux d'un lac imaginaire. Un train vient à passer, la ligne noire des wagons, la ligne blanche de la fumée se réfléchissent également dans la nappe liquide. »

Le mouvement du port de Suez est considérable. Il y est entré, en 1872, 858 navires, dont 64 navires de guerre, 189 paquebots-poste, 605 bâtiments de commerce, dont 205 à voiles et 400 à vapeur. La portée en tonneaux était de 666 459. Il est parti de Suez dans la même année 785 navires dont le tonnage était de 593 640.

On se rendra compte de l'importance prise par Suez en comparant le tonnage des navires entrés dans le port, en 1863 et en 1872; il s'est élevé de 171 472 tonneaux à 666 459. Les navires anglais figurent pour plus des trois quarts dans ce mouvement. Le transit par chemin de fer, d'Alexandrie à Suez, était représenté, en 1872, par 586 198 quintaux de marchandises, et de Suez à Alexandrie, par 647 153 quintaux. Une ligne télégraphique relie le Caire à Suez par Benha et Zagazig. Une ligne télégraphique sous-marine relie Suez avec Aden et les Indes.

Le port de Suez est relié à Souakin et à Massaouâh par une ligne égyptienne bimensuelle; à Bombay, par une ligne anglaise mensuelle; à Calcutta, par Pointe-de-Galles, par deux lignes anglaises bimensuelles, dont l'une avec embranchement sur l'Indo-Chine et l'autre avec embranchement sur l'Australie, Zanzibar et le cap de Bonne-Espérance. Une ligne bimensuelle française va de Marseille à Hong-Kong par Port-Saïd et Suez. Une ligne austro-hongroise mensuelle met en communication Trieste et Bombay par Suez. Une ligne italienne mensuelle, de Gênes à Bombay, une ligne ottomane mensuelle, de Constantinople à Bassora, une ligne hollandaise mensuelle, d'Amsterdam à Java, passent également par Suez. Cette ville est donc reliée régulièrement aux ports de l'Afrique et de l'Asie : c'est dire assez combien grande est son importance. Malheureusement pour elle, les bateaux ne s'arrêtent guère en rade que pour faire viser les papiers de bord, et son avenir ne serait vraiment brillant que si elle devenait l'entrepôt des produits des côtes de la mer Rouge et de l'Abyssinie.

Excursion aux sources de Moïse. Les sources de Moïse (en arabe *Outoun-Mouça*) sont situées à 12 kil. à l'E. de Suez et à 1 kil. 1/2 du bord de la mer. Le meilleur moyen pour s'y rendre est de prendre un bateau à voile ou de s'embarquer sur l'un des petits bateaux à vapeur qui font le service entre la ville et le port. On traverse le petit bras de mer qui sépare l'Afrique de l'Asie; en trois quarts d'heure, on aborde sur la côte Sinaïtique, à l'entrée même du canal. Là, on trouve habituellement des baudets sur les lieux; mais il est plus sûr de les faire partir en avant : ils mettront de 3 à 4 heures environ pour faire le tour, les chameaux mettront 6 heures.

Après avoir dépassé la pointe N. E. de la mer Rouge et longé une petite chaîne de collines basses, dont la plus septentrionale porte les ruines présumées d'*Arsinoë* (*V.* p. 420, *b*), on se dirige au S. le long de la plage sablonneuse de la mer, vers (1 h. 1/2) les

Sources de Moïse. La tradition place là le lieu où, après le passage de la mer Rouge, Moïse, Marie et les Israélites entonnèrent leur chant de triomphe (*Exode*, xv, 1). Le passage de la mer Rouge aurait alors eu lieu aux environs de la position actuelle de Suez. Nous verrons, à propos de l'itinéraire suivi par les Israélites (*V. Appendice*), le crédit qu'il faut accorder à cette tradition. Le lieu appelé les Sources de Moïse est une petite oasis, plantée de tamarisques et de palmiers et dont le sol est formé d'un mélange de sable et d'argile. La plupart de ces sources sont de simples trous dont les plus grands ont 3 mètres de diamètre. Une seule se présente sous la forme d'un bassin, dont la maçonnerie paraît très-ancienne. L'eau en est saumâtre: elle est utilisée pour l'entretien de jardins au milieu desquels croissent des palmiers et des mimosas. L'oasis a environ un kil. de tour, c'est le lieu favori d'excursion des habitants de Suez. Des Arabes et même quelques Européens s'y sont établis et s'y livrent à la culture maraîchère; ils y ont construit quelques maisons et deux auberges où le voyageur trouvera quelques ressources.

De Suez au Sinaï, à Petra et à Hébron. (V. *Appendice*, à la fin du volume).

ROUTE 16.

DU CAIRE AU OUADY-NATROUN. LACS, COUVENTS, BAHR-BÉLA-MA.

(De 20 à 22 h.)

Excursion qui ne présente d'intérêt que pour les géologues ou les amateurs de curiosités cénobitiques. Ces derniers même ont peu de chose à y voir maintenant et feront mieux de se réserver pour le Sinaï. — Le minimum du temps qu'elle réclame est de 50 à 60 h., en profitant du chemin de fer. On peut alors se dispenser d'un équipage spécial, si l'on passe les nuits à Teranèh, dans les couvents ou dans les huttes près de Deïr-Barranioûs. On peut trouver à Teranèh les chameaux, les ânes, les provisions nécessaires. On devra également s'y munir près du Cheïkh el-beled d'une lettre d'introduction sans laquelle on ne serait pas reçu dans les couvents. Mieux vaut encore se pourvoir au Caire. Pour une exploration plus attentive devant durer environ [illegible] jours, il faudra se pourvoir au Caire de l'attirail ordinaire des voyages du désert, dromadaires, tentes, provisions, etc. (*V.* p. 244-245).

On pourrait aller directement du Caire aux lacs Natroun par le chemin du *Bahr-el-Farigh* (le fleuve vide), embranchement du Bahr-béla-mâ (le fleuve sans eau), qui débouche au pied de la pyramide ruinée d'Abouroach et continue de là vers l'O. N. O. C'est la voie des Arabes; elle est de 16 h. environ. Mais la route habituelle est celle de Teranèh, qui diminue de 5 à 6 h. la traversée du désert.

On se rend à **Teranèh** (10 h.) par le Nil (*V.* p. 299, *a*) ou mieux encore par chemin de fer, de Boulaq-Dakrour à Alexandrie (*V.* p. 300, *b*). — Teranèh est un gros village qui a succédé, sur la rive g. du Nil de Rosette, à l'ancienne ville de **Terenuthis**, dont il garde le nom, sans en occuper la position réelle. Les habitants vivent principalement du transport du natron, des lacs au Nil. En quittant Teranèh, vers l'O., on passe (30 min.) devant des ruines anciennes, assez étendues, composées surtout de débris de briques cuites et que des monnaies trouvées dans les décombres font remonter, selon toute apparence, à l'époque romaine. Elles n'offrent rien d'intéressant et l'on est en droit de supposer que la ville dont elles occupent l'emplacement et que l'on a identifiée, avec grandes probabilités, avec l'ancienne Terenuthis, n'a dû une certaine importance qu'à sa situation sur la route qui conduisait aux lacs de natron. La ville actuelle de Teranèh s'est élevée un peu à l'E. de l'ancienne Terenuthis, sans doute à la suite d'un changement dans le lit du fleuve. On n'a plus, à partir de ces ruines, que l'aride monotonie du désert pendant toute une journée. Enfin on voit apparaître et s'étendre la vallée où sont situés les lacs. On s'arrête au village de *Zâkik* ou *Zakouk*, fondé il y a une trentaine d'années dans un lieu appelé auparavant *El-Kasr*, le château, et qui est habité par les ouvriers et leurs familles. On y voit les vestiges d'une verrerie que l'on croit dater du temps des Romains.

Le **Ouady-Natroun**, le district de **Nitria** ou **Nitriotis** des Grecs (Hérodote et Strabon), la **Scythiaca regio** (en copte, district de **Shiêt**) des Romains, mesure environ 33 kil. de longueur sur une largeur de 3 à 8 kil. Il n'a qu'une très-faible population : 200 âmes environ pour le village, et 80, un peu plus ou moins, pour les quatre monastères. La végétation de la vallée est rare et chétive. La massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) est la plante la plus abondante au bord des lacs. On y voit aussi le grand roseau (*Arundo maxima*), le tamarisc (*Tamarin gallica*), l'armoise (*Artemisia maritima*), le jonc épineux (*Juncus spinosus*), et un certain nombre d'autres plantes. Ces végétaux servent à fabriquer des nattes, qui sont, avec le natron, la seule industrie de cette vallée. Il y a çà et là quelques bouquets de pal-

miers, mais qui s'élèvent peu et ne portent point de fruits. Les animaux n'y sont pas non plus très-nombreux. La gazelle s'y montre quelquefois. On voit sur les lacs et aux environs la poule d'eau, le canard et la sarcelle.

Les *lacs*, au nombre de 12 ou 15, sont répandus dans la vallée, sur une longueur de 25 kil. Deux ou trois fournissent le natron, qui se recueille aussi dans la plaine (*V.* sur la composition chimique du natron, p. 57 et 58). Les deux lacs principaux sous ce rapport sont le *Bohaïret el-Gounfédyèh* et le *Bohaïret el-Hamrâ. Le Khortaï* et le *Mellahat el-Djoun* produisent aussi ce sel, mais en très-petite quantité. Des lacs de la vallée, huit ont de l'eau toute l'année; on les désigne sous le nom de Mellâhat. Le plus grand, qui est aussi le plus méridional, est le Mellâhat oum-Richèh; il ne produit que du sel commun (chlorure de sodium). Il y a aussi quelques étangs (birkèh) qui se dessèchent en été, et d'où l'on tire du natron de qualité médiocre. La différence entre le lit des étangs (birkèh) et celui des lacs (bohaïrèh), c'est que les premiers, après l'évaporation de l'eau, n'ont que de la vase, tandis que les autres laissent une incrustation solide. Dans ceux des lacs qui contiennent à la fois du natron (sous-carbonate de soude) et du sel commun, les deux sels cristallisent séparément; le dernier, au-dessus, en une couche d'environ 45 cent., et le natron au-dessous, celui-ci variant d'épaisseur selon la forme et la profondeur du lac, mais n'ayant jamais moins de 68 cent.

L'eau des lacs varie beaucoup en hauteur, selon les époques de l'année. Leur croissance et leur décroissance sont périodiques comme celles du Nil, mais elles n'ont pas lieu aux mêmes époques. Les lacs commencent à croître vers la fin de décembre, et continuent à monter jusqu'au commencement de mars; ils décroissent alors jusqu'en mai, époque où la plupart se dessèchent. C'est au mois de mars qu'on recueille le natron appelé *soultâni*. La meilleure qualité du natron, appelé le natron *blanc*, est celui qui s'extrait des terrains bas non couverts par l'eau, autour des lacs. Des caravanes régulières viennent prendre le natron et le transportent à Teranèh, d'où on l'expédie par eau soit à Alexandrie, pour l'Europe, soit au Caire où on l'emploie à blanchir le lin et dans la fabrication du verre.

Les couvents. Quatre couvents, tous coptes, existent dans le Ouady-Natroun. Le principal est le *Deïr Souriâni*, habité par trente à quarante moines. Les trois autres sont le *Deïr Baranious*, l'*Amba Bichaï*, et le couvent *Saint-Macaire* ou *Abou Makâr*, qui est le plus méridional de tous. Ce sont, en ne comptant pas un certain nombre d'édifices de ce genre entièrement ruinés dont on retrouve les vestiges, les seuls restes des cinquante monastères du Ouady-Natroun. On serait tenté de considérer comme exagéré ce chiffre de cinquante si on ne connaissait d'autre part le goût des Égyptiens chrétiens pour la vie contemplative.

Du village au Deïr Souriâni, la distance est de 2 h., en coupant la vallée droit au S.; le Saint-Macaire est à 3 h. à l'E. du Souriâni. Ces couvents sont de grands bâtiments carrés, dont les murs d'enceinte s'élèvent à une quarantaine de pieds, sans ouvertures extérieures autres que des espèces de mâchicoulis au haut des murs, et une porte basse, très-étroite et solidement close, devant laquelle on peut encore, au besoin, ajuster deux blocs de granit qui la murent en quelque sorte extérieurement. Il est à peu près inutile d'ajouter que ces précautions sont prises contre les Bédouins, qui pourraient avoir de temps à autre la tentation de venir piller le peu que possèdent les moines. Trois des cou-

vents, ont à l'intérieur, des puits qui ne tarissent pas, et qui donnent le moyen d'entretenir dans chacun un petit jardin abrité d'arbres où viennent quelques légumes. Chacune des quatre communautés est gouvernée par un supérieur (*Gommos*). Quelques-uns des moines sont prêtres et portent le titre de pères (*Abouna*); les autres ne sont que des frères lais. Chaque monastère a son église; Saint-Macaire en a trois, étagées les unes au-dessus des autres. L'une d'elles contient les reliques de saint Macaire; dans une autre, se trouvent d'anciennes peintures, de vieux candélabres de pierre et quelques jolies colonnes de marbre. Le Deïr-Souriâni a aussi trois églises; on remarque dans l'une d'elles, une belle porte sculptée incrustée d'ivoire et un iconostase également incrusté d'ivoire : une chapelle contient une curieuse peinture byzantine représentant des saints et une impératrice. L'Amba-Bichaï a aussi trois petites églises, et de ses hautes murailles la vue s'étend au loin sur le désert. Le sanctuaire de toutes ces églises est carré et ne présente aucune disposition en abside. Quant aux couvents, tout y est à l'intérieur d'une simplicité cénobitique; on ne trouve là ni le déploiement d'architecture, ni les riches ornements de l'église du Sinaï. Les moines, dans leur pauvreté, n'en font par moins bon accueil aux visiteurs étrangers; les femmes seules sont rigoureusement exclues par la règle monastique. Deux ou trois des monastères, particulièrement le Deïr-Souriâni, avaient une petite bibliothèque de livres arabes et coptes. Un Anglais, M. Tattam, a exploré ces collections deux fois, dont une en 1842, et s'est fait céder par les moines tout ce qui pouvait présenter un intérêt littéraire. Ces livres sont aujourd'hui au Musée britannique, où ils forment une collection d'environ 1000 volumes. On pense que les plus anciens, notamment un exemplaire d'Eusèbe, remontent à l'an 411. A la suite de ces explorations, le patriarche copte du Caire a fait enlever tout ce qui restait de livres non nécessaires au couvent et les a fait transporter au Caire, où ils sont enfermés dans une chambre murée, à l'abri des Européens. Il ne reste plus actuellement aux moines que leurs livres liturgiques. Quelques-uns de ces couvents possédaient aussi des vocabulaires coptes et arabes, qui ont fourni quelques données utiles pour la comparaison des deux langues et l'identification de quelques localités anciennes, mais on y a signalé cependant à cet égard des discordances et des erreurs manifestes.

Il ne reste aucun vestige certain des deux localités antiques de la vallée, *Nitria* et *Scinthis*. La première répond peut-être au v. de Zakouk (*V.* ci-dessus), et la seconde, à des amas de poteries que l'on trouve à 1 kil. environ du couvent de Saint-Macaire. Près du Deïr-Baramos, est un village de quelques huttes.

Le **Bahr-béla-mâ** *et ses pétrifications*. A l'O. du Ouady-Natroun et sur une ligne parallèle, s'étend une autre vallée que le voyageur peut visiter avant de s'éloigner de ce désert. Le nom de Bahr-béla-mâ que les Arabes donnent à cette vallée signifie le *fleuve sans eau*. Elle se prolonge dans le S. et envoie plusieurs embranchements sur le Nil au-dessous de Gizèh (le Bahr el-Farigh) et vers le Fayoum. C'est un des traits singuliers de la configuration physique du N. E. de l'Afrique. Une simple crête la sépare du Ouady-Natroun; c'est une course de 1 h. 30 depuis les couvents. La pente est assez ménagée du côté du Ouady-Natroun, mais la descente est plus raide du côté du Bahr-béla-mâ, bien que le niveau général de celui-ci soit moins déprimé que celui du Ouady-Natroun. Le Bahr-béla-mâ est

encombré de sable; sa largeur est ici de 12 kil. On n'y voit ni végétation ni sources; mais, en revanche, on y trouve une grande quantité de ces troncs d'arbres pétrifiés tels qu'on en a déjà rencontré à la forêt pétrifiée, au pied du mont Moqattam (*V.* p. 377). Seulement, comme le lieu n'a été que très-peu visité par les Européens, les pétrifications y sont bien autrement nombreuses et de plus grandes dimensions. Quelques troncs changés en pierre ont jusqu'à 8 et 10 mèt. de longueur. On y a observé aussi des empreintes de poissons fossiles, et l'on a remarqué que les galets qu'on y ramasse paraissent appartenir aux montagnes primitives de la haute Égypte. Les pétrifications se trouvent aussi dans le Bahr el-Farigh.

Nous avons déjà indiqué (p. 37) pourquoi l'on ne pouvait plus admettre aujourd'hui l'opinion que le Bahr-béla-mâ ait été autrefois une branche du Nil. « Ce nom, dit M. Rohlf, le savant explorateur des oasis libyques[1], dans le sens d'un ancien lit du Nil, doit disparaître pour jamais des cartes géographiques. Nulle part le plateau entre le Nil et les oasis de l'O. ne présente un ouady qui mérite un tel nom, et les indigènes qui traversent ce désert affirment n'avoir jamais entendu employer ce mot dans ces endroits. Aussi ne peut-on pas penser que les deux autres Bahr-béla-mâ aient un rapport quelconque avec un ancien cours du Nil. Il est vrai qu'à Dakkhel une dépression locale est nommée ainsi, mais la formation géologique du sol et la configuration topographique écartent positivement la pensée d'un ancien lit du Nil. Celui qui fut traversé par Pacho et Cailliaud, et qui se trouve à l'O. de Ouah el-Bahari ne mérite pas non plus le nom d'un lit de fleuve. M. Jordan, qui l'a expressément visité, en a rapporté des nummulites, et assure que c'est une dénomination tout à fait locale. Ainsi avais-je bien le droit de dire que ce nom, dans la signification d'un ancien lit du Nil, doit disparaître pour toujours. »

1. *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1874-75, p. 70.

ROUTE 17.

DU CAIRE AU FAYOUM.

Excursion très-recommandée. Le Fayoum, par son caractère agreste et pastoral, forme une région à part dans l'Égypte. Ses canaux, ses lacs, ses monuments, les souvenirs de l'ancien Mœris, nous reportent aux problèmes que l'irrigation de l'Égypte avait soulevés aux temps pharaoniques. Le peintre y trouvera de nombreux sujets d'étude, le chasseur un gibier abondant. A un autre point de vue, le Fayoum est une excellente occasion d'essayer un drogman, les tentes et les équipages de dromadaires dont il dispose, avant d'entreprendre les courses plus lointaines du Sinaï ou des oasis de l'ouest. Celui qui ne voudrait prendre qu'une idée sommaire de ce pays, peut, grâce au chemin de fer, s'y rendre sans apprêts spéciaux, avec un drogman qui saura lui trouver un gîte à Médinet el-Fayoum. On peut, dans des conditions analogues, visiter le Fayoum pendant le voyage du Nil en faisant arrêter sa barque à Bénisouef (*V.* R. 20). L'excursion du Fayoum peut d'ailleurs être enchaînée avec la course de Saqqarah et des pyramides de Dachour et de Meïdoum pour celui qui n'aurait pas encore visité ces localités. Dans ce cas même, deux routes se présentent à son choix, celle du Nord et celle de l'Est. Nous décrirons ces deux routes, après le trajet direct par le chemin de fer.

On trouve au besoin à Médinet el-Fayoum des ânes et des chameaux pour parcourir le Fayoum. Les chameaux sont nécessaires pour l'excursion extrême du Birket el-Keroun. Aussi, pour une visite approfondie de Fayoum, est-il préférable d'avoir tout amené du Caire, tentes, bagages et bêtes de transport.

Le voyageur fera bien d'entrer dans le Fayoum par une route et de revenir par l'autre; le chemin de fer est le plus convenable pour le retour. La partie S.


NIL
Gravé par Erhard

et S. O. du Fayoum ne présente rien d'intéressant et n'est parcourue que par les voyageurs qui se rendent à la petite **Oasis**, ou à l'oasis d'Ammon (*V*. R. 18).

I. Du Caire à Médinet el-Fayoum par le chemin de fer.

(124 kil. Pour les heures et les prix, V. *Renseignements généraux*, chemins de fer égyptiens. Temps d'arrêt, variable, à El-Ouasta).

On part de la gare de Boulaq-Dakrour (appelée aussi gare de Gizèh), où l'on se rend par le pont du Kasr el-Nil. La voie ferrée court entre le Nil et le plateau libyque, à travers une riche plaine, semée de nombreux bois de palmiers. On laisse sur la dr. les Grandes Pyramides de Gizèh, puis celles d'Abousir, et on arrive à (23 kil.)

Bédrécheïn, à 1 kil. environ du Nil, village formé de huttes de terre et qui d'ailleurs n'offre d'autre intérêt que d'être élevé sur l'emplacement de la ville de Ménès (*V*. p. 403, *b*). On aperçoit, à dr., les pyramides de Saqqarah, et, un peu plus au S., les pyramides de Dachour (*V*. p. 403, *a*). Viennent ensuite les stations de (28 kil.) *El-Ayat* et (23 kil.) *Ghirzèh*. Au-dessus de Ghirzèh, on laisse sur la g., *Rekka el-Kébir*, sur la dr., Meïdoum et sa pyramide (*V*. p. 405, *b*), et l'on arrive à (10 kil.)

El-Ouasta (82 kil. du Caire), embranchement pour le Fayoum. C'est un charmant village, bien situé au bord du Nil; de nombreuses barques, gracieusement groupées, lui donnent l'aspect d'un petit port marchand, fort animé; on y trouve des canges de louage. On aura l'occasion d'y voir de nombreux chameaux, défilant processionnellemeut entre le Nil et la voie ferrée, où ils transportent les marchandises. Après un arrêt, généralement long, on prend le train du Fayoum. La voie se dirige à l'O. à travers un pays bien cultivé, ayant, à dr., la ligne blanchâtre du désert sur laquelle se dresse la Fausse Pyramide (*V*. p. 405, *b*), à g., la végétation la plus riante. Après avoir franchi le Bahr-Youssouf, la route commence à gravir la petite chaîne qui sépare la vallée du Nil de l'oasis du Fayoum, et, de l'autre côté de la chaîne, elle rencontre près d'un monticule de ruines le lit d'un ancien canal nommé le Bahr-Ouardan, qui se dirige au N. O., sur la lisière de la colline. A partir de ce point se trouvent des fragments de murailles épaisses qui ont appartenu à une très-forte digue; ils restent en vue jusqu'à (32 kil.)

El-Edoua, petit village sur la lisière du pays cultivé. Le gibier abonde, dans les environs, surtout le gibier d'eau auquel le pays entrecoupé de canaux convient admirablement. Un quart d'heure après, on arrive (10 kil.) à Médinet el-Fayoum (*V*. ci-après, III, p. 446).

II. Par Saqqarah et la voie du Nord.

102 kil.)

Du Caire à Gizèh et à Saqqarah (31 kil.) (*V*. p. 379 et sq). — De Saqqarah à Dachour (*V*. p. 403, *a*), on longe le pied de la chaîne libyque que baigne le Bahr-Youssouf, ou fleuve de Joseph (9 kil.) On traverse des bois de palmiers très-rapprochés les uns des autres. Le canal auquel on donne le nom de *Bahr-Youssouf*, parce que la tradition copte en attribue la création à Joseph, fils de Jacob, n'a pas été creusé de main d'homme : c'est une branche naturelle du Nil. Il se prolonge, sous différents noms, dans toute l'Égypte moyenne, depuis Farchout, entre Kénèh et Girgèh, jusqu'au-dessous de Gizèh. De Dachour, continuant à longer le Bahr-Youssouf, on traverse successivement une série de canaux et de mares. Aussi, pour ne pas perdre trop de temps, le voyageur fera-t-il bien de prendre à Dachour un guide indigène. Après avoir dépassé les petits villages de

(2 kil.) *Zawé* et (3 kil.) *K. Hamaïed*, on arrive à (8 kil.) *Tahmèh.*

A Tahmèh, on quitte la vallée du Nil pour entrer dans une ouverture de la chaîne libyque, dont la direction est au S. E. C'est une forte journée (24 kil.), dans un désert, au milieu de sables mouvants. Le terrain commence à devenir plus ferme et le pas des montures plus assuré, à mesure qu'on approche de Tamyèh. Enfin, après avoir escaladé quelques mouvements de terrain assez accidentés, on se trouve en présence d'un grand ravin, véritable précipice, ayant plus de 100 mèt. de largeur. Ce canal naturel qu'alimentent les eaux du Bahr-Youssouf va aboutir plus loin à l'extrémité E. du Birket el-Kéroun. Il porte une forte digue transversale, qui permet de retenir les eaux venant du S. et d'en tirer parti pour l'arrosement des terres après la crue du Nil. Le ravin, quand il est à sec, présente un aspect sauvage dont l'effet saisissant est dû surtout aux roches éboulées; des herbes, des arbustes de toute sorte relient ces rochers entre eux et font de cette solitude le refuge préféré de divers animaux sauvages et en particulier des sangliers.

La ville de **Tamyèh**, signalée de loin par deux maigres palmiers, s'étend de l'autre côté du ravin qu'encadre la ligne brillante et dorée du désert. La meilleure installation pour les tentes est au N. O., en face de la porte principale. Celle-ci, fort massive, est une sorte d'arcade en plein cintre, surmontée d'un mur découpé en larges créneaux; c'est le rendez-vous de tous les arrivants. Sur la g., un joli minaret cylindrique, entouré d'un balcon et terminé en un dôme élancé, s'élève au-dessus d'une mosquée aux murailles basses et épaisses. A dr., des bouquets de palmiers ombragent les terrasses de maisons aux fenêtres carrées. La ville a dans son ensemble l'aspect d'une forteresse. « Nulle ville en Égypte n'offre une plus grande abondance de chiens; pas une terrasse qui ne soit ornée de quelques-uns de ces animaux; assis comme des sphinx, dit M. Paul Lenoir, ils vous surveillent et vous épient du plus loin qu'ils peuvent vous apercevoir. » (Le *Fayoum, Sinaï et Petra*, p. 89.) Les amateurs de chasse trouveront dans les environs une abondance de gibier vraiment extraordinaire. Le cheïkh du pays se fera un plaisir d'accompagner le chasseur européen à la tête de ses Arabes, qui exécuteront sous ses ordres les battues les plus complètes et les plus amusantes dans le lit du ravin.

De Tamyèh, si l'on ne veut gagner directement à l'E. le Birket el-Kéroun, on se dirige au S. pour gagner le centre du Fayoum. On chemine encore à travers le désert, mais le sol est plus ferme et le chemin moins fatigant que dans l'étape précédente; on aperçoit de loin le village de Sénouhrès, dont on est séparé par une quantité de mares, de ruisseaux et de petits canaux que l'on met plusieurs heures à contourner et à franchir.

Le v. de (13 kil.) **Sénouhrès** est un des plus pittoresques du Fayoum et l'un des plus importants comme centre agricole. Installé sur un plateau très-élevé, pour éviter les inondations, il présente l'aspect d'une espèce de forteresse, surmontée de minarets et de coupoles où les maisons construites en terre s'élèvent en étages les unes au-dessus des autres. Il n'y a du reste aucun édifice remarquable.

De Sénouhrès à Biahmou, 9 kil. S.: on longe un des canaux dérivés du Bahr-Youssouf. A mesure qu'on pénètre dans le Fayoum, la végétation prend une vigueur extraordinaire; les arbres forment sur le chemin des voûtes de verdure, les citronniers et les orangers atteignent la taille de nos chênes. Des forêts de cactus et

d'aloès bordent les routes à perte de vue. Près de Biahmou sont deux constructions qui semblent avoir été des pyramides: on a voulu y retrouver les deux grandes pyramides qui s'élevaient, au rapport d'Hérodote, au milieu du lac Mœris. C'est un rapprochement plus que douteux. Ces ruines ont une dizaine de mèt. de hauteur. De Biahmou on gagne (4 kil. S.) Médinet el-Fayoum (*V.* p. 446).

III. Par Saqqarah et la voie de l'Est.

(125 kil.)

Du Caire à Tahmèh, comme dans la route précédente (53 kil.). — De Tahmèh on suit le Bahr-Youssouf jusqu'aux pyramides de Matanyèh (*V.* p. 405, *b*), 9 kil. S. Le village de Matanyèh, sous le nom duquel on a désigné ces pyramides, sans doute parce que c'est de là qu'on les découvre en remontant le Nil, est sur la rive g. du fleuve, au N. E., à 2 h. des pyramides.

De là, se dirigeant au S., on rencontre (8 kil.) des restes d'une ancienne digue qui s'étendait des deux côtés du Bahr-Youssouf, et, plus bas (3 kil.), l'ancienne digue de Rekka-el-Kébir qui paraît avoir servi à barrer cette partie de la vallée jusqu'au-dessus du village de Rekka el-Kébir, près de Masloub. Vient ensuite (8 kil.) Meïdoum, (l'ancienne *Mei-Toum*), 19 kil. de Matanyèh. On continue, dans cette partie de la route, à remonter le cours du Bahr-Youssouf. A 2 h. de Meïdoum, on voit la **Grande digue de Kocheïch**, ouvrage digne d'attention qui sert à retenir toutes les eaux d'écoulement des bassins d'inondation de la haute Égypte. On laisse les eaux s'écouler dans la basse Égypte ou dans le Nil, selon les besoins, au moyen de grands déversoirs pratiqués dans la digue, ce qui procure un complément d'inondation dans les bassins inférieurs, et, dans le niveau du fleuve, un surcroît de hauteur qui va quelquefois jusqu'à un mètre aux environs du Caire. Cette digue est ancienne; on croit que c'est celle dont parle Hérodote et qui fut construite par Ménès dans le but de rejeter le fleuve vers l'E. et de préserver Memphis (*V.* p. 403, *b*). Nous avons vu, du reste, sur la route de Matanyèh à Meïdoum, quelques ouvrages de ce genre, et il y en a d'autres sur quelques points de la vallée, en remontant au S. Après la digue de Kocheïch, qui marque la limite de la basse et de la moyenne Égypte, on se dirige au S. O., entre les collines et le Bahr-Youssouf, pour gagner le *pont d'Illahoun* (27 kil. de Meïdoum) qui traverse une dérivation du Bahr-Youssouf au point même où cette dérivation pénètre dans le Fayoum par une dépression de la chaîne libyque. Le pont-barrage d'Illahoun a été fait pour régler l'entrée des eaux dans le Fayoum à l'époque de l'inondation. Celui qu'on voit aujourd'hui a été construit par Linant-Pacha. Il en existait auparavant un autre, très-ancien, et qui menaçait ruine par suite d'un affouillement considérable produit par la chute d'eau. Les gens du pays craignaient de toucher à cette construction, parce que d'anciennes traditions en attribuaient la création à Joseph, fils de Jacob. Un peu au N. du pont-barrage, est le v. d'Illahoun, l'ancienne **Ro-hount** (*la bouche du lac*), et, à 30 min. plus loin, à l'O., s'élèvent les **restes d'une pyramide** dont les parties supérieures, écroulées et amoncelées à la base, ont fait un tertre, où l'on a quelque peine à reconnaître la forme d'une pyramide.

Du pont d'Illahoun, en se dirigeant au N. O., le long du Bahr-Youssouf, on atteint (8 kil.) le v. de *Aourat el-Macta*, situé à la naissance du Bahr-béla-mâ. Une grande et forte digue empêche les eaux du Bahr-Youssouf de couler dans le lit du fleuve sans eau. On laisse sur la dr.

la *pyramide d'Aouara* et la position présumée du Labyrinthe (*V.* ci-après, IV), et franchissant de nombreux canaux d'irrigation, on atteint (9 kil.)

Médinet el-Fayoum (17 kil. du pont d'Illahoun). Cette ville, capitale de la province de Fayoum, est une place d'une certaine importance. Son extrémité N. s'appuie à des monticules formés de monceaux de décombres : c'est le site d'**Arsinoë**, appelée **Shed**, puis **Crocodilopolis**, parce qu'on y adorait le crocodile. C'était la capitale de l'Arsinoïte, nom que portait la province au temps des Ptolémées. La ville, qui compte environ 8000 hab., présente l'aspect de toutes les villes arabes de quelque importance, avec ses bazars, ses mosquées, ses bains, ses cafes, son marché qui se tient le dimanche. Elle est agréablement située sur le Bahr-Youssouf, dont le large lit et les bords irréguliers rappellent plutôt un fleuve qu'un canal. Les jardins qui l'entourent, les bouquets de palmiers groupés çà et là, l'animation du canal et du marché, donnent à Médinet une physionomie particulièrement intéressante. La population, très-affairée, présente à l'observateur des types plus simples, plus étrangers à l'influence européenne, que dans les villes de la basse Égypte. Les femmes n'y ont pas contracté cette sauvagerie un peu affectée qui a été si longtemps considérée en Orient comme l'idéal du bon genre. La plupart se dispensent du voile traditionnel et se coiffent avec goût, mêlant à leurs voiles bleus des étoffes de soie de nuances variées et des ornements d'or ou d'argent du travail le plus fin. C'est à Médinet el-Fayoum que les gens du pays apportent le blé, le coton, le maïs, les fruits de toute sorte, et ces roses célèbres qui sont l'ornement de la contrée. On y fait des toiles et des nattes fort estimées.

Au village d'*Ebghig* ou *Begyig*, 30 min. S. O. de *Médinet el-Fayo* un **obélisque** de granit, renvers brisé en deux parties, porte le n d'Ousortésèn I (XIIe dyn.). La h teur du monolithe était de 13 m L'un des fragments a 8 mèt. long, l'autre 4 mèt. 90 c.; on n voit plus qu'une face et deux cô quelques hiéroglyphes subsist à la partie inférieure. A la pa supérieure de la face sont cinq reg tres, l'un au-dessus de l'autre; d chacun d'eux, le roi Ousortésèn représenté faisant des offrandes à divinités. Au-dessous s'étendent qu ques colonnes de hiéroglyphes, de plusieurs sont complétement illisibl Les faces latérales portent une seu colonne de hiéroglyphes contena le nom du roi, qui est appelé l'ai de Phtah et de Mentou — sans dou les principales divinités du lieu. Ce pyramide offre cette particularité q le sommet, au lieu de se terminer pointe, est arrondi. On remarq aussi la différence inusitée qui exis entre la largeur de la face, 1 mè 80 c. à la base, et celle des fac latérales, 1 mèt. 20 c.

IV. Le Fayoum et son lac Birket el-Kéroun.

La province de Fayoum présent un double intérêt, par sa natur même et sa configuration, et par l nombre des grands travaux qui s rattachent. Elle est, au-dessus d Delta, la seule partie de l'Égypte q soit en dehors de la vallée imme diate du Nil. C'est un bassin enve loppé d'une ceinture de hauteurs, où le Nil envoie une dérivation natu relle dont on tire un merveilleu parti pour l'irrigation des terres. L bassin, dans le sens de sa plus grand étendue (du N. E. au S. O.), a un cinquantaine de kilomètres, c'est-à dire 12 de nos lieues communes sur une largeur moyenne de 35 40 kil. La géologie, d'accord ave l'observation extérieure, y distingu trois régions de niveaux différents

région orientale, qui est la plus élevée, se trouve à environ 8 mèt. au-dessus de la partie du Nil la plus rapprochée. La seconde région, qui enveloppe celle-ci au N. et à l'O., est 7 mèt. plus basse que la première, et conséquemment presque de niveau avec la partie correspondante de la vallée du Nil, au-dessous de Béni-Souef. Ces deux régions sont coupées dans tous les sens d'une multitude de canaux et de rigoles qu'alimente le Bahr-Youssouf, et la seconde principalement est d'une fertilité prodigieuse. Médinet el-Fayoum, la capitale du pays, est à peu près au centre, sur la limite de la première et de la seconde région. La troisième, qui est la plus occidentale de Fayoum, est occupée par un vaste lac, le

Birket el-Kéroun, lequel tire son nom, *le lac de la Corne*, de sa forme, qui, assez large à l'E., se rétrécit en se recourbant à l'extrémité opposée. Il se développe du S. O. au N. E. sur une longueur de près de 50 kil., avec 7 ou 8 kil. de largeur moyenne. Sa profondeur varie selon le moment de l'année, mais la moyenne dans la partie orientale est de 30 pieds. L'eau en est saumâtre et salée, surtout avant que l'inondation l'ait rempli d'eau douce. Cette troisième région présente, par rapport aux deux autres, une dépression considérable. Le niveau du lac est de 26 mèt. au moins au-dessous de la première, et conséquemment de 18 mèt. ou 55 pieds plus bas que le Nil à Bénisouef. Ces déterminations, dues aux études de M. Linant-Pacha, sont d'une grande importance pour la géographie historique du pays.

Pour se rendre de Médinet el-Fayoum au Birket el-Kéroun (24 kil.), on se dirige vers l'O., et on traverse d'abord les champs bien cultivés de la deuxième région, pour arriver à une pente absolument stérile qui conduit au lac. On rencontre d'assez nombreux villages, mais pas de monuments. Une île qui s'élève vers le milieu du lac, le *Gézîret el-Kéroun*, ou *el-Korn*, n'a rien qui soit digne d'attention, non plus que des ruines qui sont un peu plus au N. sur la côte occidentale, et que les cartes désignent sous le nom de *Médinet-Nimroud*. Il est toutefois des ruines plus intéressantes au S. E. du lac; et, du reste, le pays offre un caractère assez original pour mériter une visite de quelques jours. Dans le cas où l'on voudrait faire cette excursion, il sera bon de demander au gouverneur de Médinet des lettres de recommandation pour les cheîkhs des principaux villages.

On se dirige d'abord, au N. O., vers *Fidémîn*, en longeant une des branches du Bahr-Youssouf, et suivant de charmantes routes à travers bois. De hautes herbes, des lianes courent çà et là d'un bout de la route à l'autre, reliant entre eux les palmiers et les arbres vénérables, qui barrent parfois le chemin. On atteint peu à peu un plateau élevé, et l'on arrive au bord d'un grand ravin, au fond duquel on aperçoit les maisons de Fidémîn sur les bords d'un ruisseau. Fidémin est un charmant village arabe, où l'on trouve un excellent campement et une population très-hospitalière. La descente au milieu des troncs de palmiers, des aloès répandus entre les rochers sur le versant de la gorge, est assez difficile. L'amateur de chasse trouvera dans le dédale des arbustes et des herbes qui croissent dans cette gorge sauvage un gibier abondant.

A 4 kil. au S. O. de Fidémîn, on pourra visiter à *Abouquiss* une fabrique de sucre. De Fidémîn, en passant par (4 kil.) *Sanhour*, pittoresque village, sans ruines, on atteint (4 kil.) la plaine sablonneuse qui borde le lac à l'E., et, de là, laissant à dr. des ruines sans importance (6 kil.) *El-Hammam*, sur les bords du lac, en face de Gézîret el-Korn. On y trouve des ruines de bains.

De el-Hammam, on descend au S., en suivant, à une faible distance du lac, la lisière des terres cultivées. A g., des bois épais de palmiers occupent le premier plan, vers Sanhour, Abouquiss, et plus au S. vers *Neslèh*. La plaine qui, de ce côté, descend en pente douce de ces villages vers le lac, charme les yeux par sa riche végétation. On a: à dr., la plaine sablonneuse, couverte de bouquets de tamarisques, puis le lac lui-même, vaste nappe argentée par les feux brûlants du soleil; et derrière, le désert infini, avec ses sables ondulant comme les vagues de la mer, et ses chaînes de rochers étendues autour du lac, dont elles suivent les contours, du S. O. au N. E. Le lac nourrit une grande quantité d'oiseaux aquatiques et de poissons; comme à l'ordinaire, la pêcherie est affermée. Après avoir traversé (9 kil.) le lit du *Bahr el-Ouady* ou *Bahr-Neslèh*, près de la tombe du *Cheïkh Sénabé* et s'être rapproché du lac, pour le côtoyer vers sa pointe S. O., on atteint (36 kil.)

Kasr-Kéroun, à 2 kil. du lac, que l'on a voulu identifier avec **Dionysias**. On y remarque les *ruines d'un temple égyptien*. Ce temple mesure 28 mèt. de long sur 19 mèt. de large et 14 de hauteur; il est précédé d'une cour d'environ 11 mèt. de largeur; les 14 chambres dont il se compose sont placées de part et d'autre d'un couloir qui mène à l'adytum. Le mur du fond est percé de trois étroites cellules. Le tout est en pierres taillées et d'un bon style, mais fort délabré.

Au S. E. de ce temple égyptien, à la distance de 300 mèt. environ, est une *esplanade* en pierres qui formait peut-être l'entrée du dromos, et à 40 mèt. environ au S. E., un *temple romain* en briques, dont les murs sont ornés à l'extérieur de pilastres et de demi-colonnes. Par sa forme et par sa disposition, ce temple rappelle deux édifices de Rome : le temple de Rediculus, et un autre monument que l'on trouve en dehors de la Porta Pia et que l'on croit être une tombe. Le plafond en est arrondi en voûte, la porte de la façade s'ouvre sur une esplanade étroite, qui fait partie de la plate-forme en pierre sur laquelle le temple est bâti. A quelques centaines de pas, à l'E., sont d'autres ruines d'une médiocre importance, parmi lesquelles une arche dont la face N. regarde le lac, et près de cette arche, une pierre en forme d'autel, de l'époque romaine. Des morceaux de verre ancien sont répandus en abondance dans les environs et l'on y a trouvé beaucoup de monnaies de cuivre.

Ces ruines et d'autres qui se rencontrent dans les environs indiquent que la plaine couverte de sable qui s'étend aujourd'hui à l'E. et au S. E. du lac était autrefois cultivée. Des jardins et des vignes existaient dans cette région et, aujourd'hui encore, les Arabes se servent des racines des anciens plants pour faire du feu, quand ils passent la nuit dans les environs de Kasr-Kéroun. On retrouve, du reste, un peu à l'E. de Kasr-Kéroun, des traces d'un ancien canal, qui se dirigeait vers une grande digue dont on voit encore les restes à l'E. Ce canal conduisait sans doute dans cette portion du Fayoum les eaux du lac Mœris, et ce seul fait montre combien étaient sagement ordonnés les travaux de canalisation exécutés par l'ancienne Égypte.

De Kasr-Kéroun, pour revenir à Médinet, on se dirige à l'E., en s'éloignant du lac, dans la direction de Neslèh. A 8 kil., à g., les ruines de *Kasr el-Bint* (le palais de la jeune fille), ruines en briques crues, dont on reconnaît à peine le plan primitif, marquent l'emplacement d'une ancienne ville dont l'existence est prouvée par de nombreux fragments de poteries, de briques et autres débris. On retrouve ici les traces de l'ancien

canal dont nous avons parlé plus haut; on laisse à g., au N. E. (6 kil.), les ruines de *Kherit*, qui sont sans importance; et plus loin (5 kil.), à dr., les ruines de *Kharab el-Yahoud* (Ruines des Juifs). De ce lieu, probablement habité autrefois par des Juifs, il ne reste plus rien que des décombres de maisons en briques crues. Entrant alors dans l'oasis, on atteint (3 kil.)

Neslèh, sur les bords du canal *El-Ouady-Neslèh*. Le ravin, semblable à celui que nous avons vu près de Tamyèh, mesure ici 200 mèt. environ d'une rive à l'autre, et 30 mèt. de profondeur, du haut de la berge, au niveau de l'eau; le chenal est d'environ 36 mèt. de largeur. On trouve dans le lit même des restes d'un mur construit partie en briques, partie en pierre, qui n'a eu d'autre destination que de régler le débit des eaux, comme la digue qui existe dans le ravin semblable, près de Tamyèh. Tout porte donc à croire que le *Bahr el-Ouady*, qui débouche dans le Birket el-Kéroun, et prend naissance près d'une grande digue, à l'E., a été autrefois, comme le ravin de Tamyèh, une artère principale destinée à conduire dans le Birket el-Kéroun le trop-plein du lac Mœris et à régler l'écoulement de ce lac, en servant lui-même à l'irrigation sur une grande étendue de terrain.

De Neslèh, au temps de la récolte de la canne à sucre, on peut se rendre à Médinet par un chemin de fer qui sert à l'exploitation de la grande fabrique de sucre d'Abouquis. En toute autre saison, on s'y rendra facilement par (4 kil.) *Abou Dongach*, (5 kil.) *Garado*, (2 kil.) *El-Manachèh*, (5 kil.) *Ebghig*, d'où l'on gagne (30 min.) Médinet el-Fayoum.

V. Le lac Mœris et le Labyrinthe.

On avait cru, jusqu'à une époque assez récente, que le Birket el-Kéroun ne différait pas du lac Mœris, si fameux dans l'antiquité. On sait que ce lac, creusé de main d'homme, était destiné à recevoir les eaux du fleuve à l'époque des inondations, et à fournir à son tour, au moyen de retenues et d'écluses, une inondation artificielle aux campagnes environnantes, jusqu'au delà de Memphis, soit pendant la saison sèche, soit quand la crue du Nil était insuffisante. Comme utilité publique et comme travail d'art, l'exécution de ce vaste réservoir, due au roi Aménemhât III de la XIIe dynastie, est une œuvre comparable à ce que les temps modernes ont produit en ce genre de plus grand et de plus beau. Le nom de *Méri*, que lui donnent les inscriptions hiéroglyphiques, signifie le *bassin*, le *lac* par excellence, en copte *phïom* « la mer », d'où est venu le nom de Fayoum, qui est resté au pays. Un papyrus publié dans le tome I des papyrus de Boulaq (I, pl. 1-7), donne la géographie égyptienne du Fayoum et une sorte de carte mythique du pays. Il nous a appris que le vrai nom du lac était *Hount*, l'inondation.

Les mesures de hauteurs relatives, déterminées par M. Linant, ont démontré qu'il était impossible d'identifier le Mœris avec le Birket el-Kéroun. A la profondeur où se trouve le lac, les eaux qu'y aurait versées le Nil pendant les crues n'auraient jamais pu retourner au fleuve, ce qui était précisément la destination du lac Mœris. Mais en même temps que dans ce problème de l'emplacement du Mœris, les études topographiques de M. Linant renversaient l'ancienne solution, elles fournissaient les éléments certains d'une solution nouvelle. L'habile ingénieur a reconnu au N., au N. E. et au S. de Médinet el-Fayoum, dans un développement de plus de 50 kilom., des portions encore nombreuses d'une ancienne et très-forte digue qui enveloppait en partie la terrasse la plus élevée du pays. C'est dans l'emplacement cir-

conscrit par ces digues que M. Linant retrouve le bassin du lac Mœris. Biahmou et ses deux pyramides, à 1 h. au N. de Médinet el-Fayoum, en occupent l'angle N. O. De ce point, on peut suivre la digue à l'E. (18 kil.) jusqu'au Ouady-Ouardan, et au S. (30 kil.) jusqu'au petit lac de Garak. On pouvait remplir le grand bassin compris entre ces digues, à une hauteur considérable au moyen du Bahr-Youssouf, à cause de la grande élévation de la prise d'eau de ce canal dans la haute Égypte; ce qui reste des digues montre qu'on pouvait obtenir une hauteur d'eau de plus de sept mètres au-dessus du point du déversoir à Aouarat el-Macta.

La position du lac Mœris, entre les digues à l'O., au S., au N. O., d'une part, et la chaîne libyque, d'autre part, est donc bien déterminée aujourd'hui. Il n'en est pas tout à fait de même du *Labyrinthe*, bien que les ingénieurs français de 1798 aient cru reconnaître la position de cet ouvrage fameux, et que le docteur Lepsius l'ait décrit avec plus de detail et de précision.

Le **Labyrinthe**, au rapport d'Hérodote, était situé « un peu au-dessus et à l'E. du lac Mœris, à une petite distance de *Crocodilopolis* » (Médinet el-Fayoum). Le nom de Labyrinthe est une simple transcription du nom égyptien *Raperhount* ou *Laperohount*, le *Temple de la ville de Hount*. Le Labyrinthe était, en effet, un temple attaché au lac Mœris qu'on a appelé Hount et à la ville de Ro-hount (la bouche du lac) qui est aujourd'hui la ville de Il-lahoun, avec l'article arabe. C'était une vaste enceinte formée de murailles et comprenant douze cours couvertes avec deux étages de 1500 chambres chacun, formant une infinité de détours et de fausses sorties. A un des angles de l'édifice s'élevait une *pyramide* où avait été enseveli le roi qui avait fait exécuter ces ouvrages.

Les ruines découvertes et décrites par MM. Jomard et Caristie dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 478, puis décrites de nouveau par le docteur Lepsius, qui en a relevé le plan (V. *Briefe aus Ægypten*, etc., et *Denkmæler aus Ægypten*, 1re partie, feuille 3 et feuilles 46 et sq.), répondent assez bien aux indications données par Hérodote. Elles sont situées sur le versant oriental de la chaîne libyque, à 7 kil. à l'E. E. S de Médinet el-Fayoum, en un point où l'on peut bien placer les bords du lac Mœris, reconstitué d'après les nouvelles données de M. Linant-Pacha. Elles consistent en une centaine de chambres ruinées, reconnaissables aux pans de murs restés debout, offrant toutes un même mode de construction, quelques-unes souterraines. Elles communiquent les unes aux autres par des corridors dont l'entrée et la sortie semblent établies au hasard. Trois vastes corps de constructions de 100 mèt. de largeur entourent de trois côtés une grande cour centrale de près de 200 mèt. de long sur 1600 mèt. de large. Le quatrième côté de la cour est en partie fermé par la pyramide de *Aouara*, dont la ligne médiane passe par le milieu des ruines, de sorte que le tout aurait formé une construction parfaitement symétrique. C'est dans le grand espace central que devaient se trouver les douze cours dont parle Hérodote. Les fouilles entreprises par M. Lepsius ont mis à jour des fragments de colonnes et d'architraves, dont quelques-uns portent les cartouches du dernier souverain de la XIIe dynastie, une reine nommée Nofreou-Sebek. A une époque moderne, on a creusé un canal, le Bahr-Cherkyèh, qui traverse diagonalement les ruines et partage la cour centrale en deux parties inégales; c'est le côt. O. qui présente le plus de chambres. — **Le nom du constructeur** présumé, Aménemhât III, s'est retrouvé plusieurs fois répété dans les inscriptions hiéroglyphiques.

ROUTE 18.

EXCURSION A L'OASIS D'AMMON (OUAH EL-SYOÛAH).

Excursion difficile, pénible, qui ne doit être entreprise que par les voyageurs déjà rompus avec l'habitude du dromadaire et des privations du désert. Il n'y a pas en effet moins de quinze longues journées de sables arides, à partir du dernier point de terre cultivée, sans rencontrer autre chose que quelques maigres bouquets de végétation et autant pour revenir. Il faut compter au moins huit jours de sejour à l'oasis pour se reposer du voyage d'aller, et explorer en détail cette localité curieuse et ses dépendances. En tout, cinq à six semaines de voyage. Par la Petite-Oasis, la grande traversée du désert se réduit à 9 jours, mais il a fallu faire auparavant le voyage de cette oasis, de sorte qu'on n'y gagne rien comme temps.

Il faut, pour ce voyage, se procurer un excellent équipage de dromadaires, de chameaux de charge, de tentes, de provisions, et des guides ou drogmans très-expérimentés. On ne saurait s'entourer à l'égard de ceux-ci de trop de précautions, et exiger les meilleures références, non-seulement des maîtres d'hôtel, mais des consuls, des voyageurs expérimentés et même du gouvernement égyptien, dont les lettres de recommandation sont indispensables pour être reçu dans l'oasis. Les meilleurs guides et chameliers seraient ceux qui ont pris part à la dernière expédition de M. Rohlfs dans le desert libyque. Précautions minutieuses pour les approvisionnements d'eau, de spiritueux et d'aliments solides. Quelques menus présents pour se faire bien venir des cheïkhs de l'oasis ne sont pas inutiles.

Il y a plusieurs routes pour se rendre à l'oasis d'Ammon, par Alexandrie, par Teranèh et le Ouady-Natroun, par le Fayoum et enfin par la Petite-Oasis ou oasis de Dakhlèh. Nous allons indiquer sommairement ces différentes routes. La plus usitée est celle du Fayoum (III).

I. D'Alexandrie à Syouah.

(15 jours de dromadaire).

La route d'Alexandrie à Syouah est celle qui a été suivie par Alexandre le Grand. Elle suit le littoral de la mer jusqu'à Baratoun, l'ancien Parætonium, mentionné par Strabon comme une ville possédant un bon port de 40 stades. Il fut visité par Alexandre, par Antoine, après la bataille d'Actium, et fortifié par Justinien. On y trouve à peine quelques vestiges d'antiquités. De Baratoun on tourne au S. pour s'engager dans le désert et gagner Syouah.

II. Par Teranèh et le Ouady-Natroun.

(La route est un pen plus longue).

Du Caire au Ouady - Natroun (2 jours. *V.* R. 16, p. 439). Du Ouady-Natroun, on gagne El-Hammam, et de là, Baratoun, où la route se confond avec celle d'Alexandrie. Il n'y a de bonne eau qu'à El-Hammam.

III. Par le Fayoum.

15 jours de désert à partir de Médinet el-Fayoum; se précautionner au plus tard auprès du gouverneur de Médinet de lettres d'introduction pour les cheïkhs de l'oasis.

Du Caire on se rend à Médinet el-Fayoum (*V.* p. 443 et sq.). — De là (1er jour), on marche au S., puis au S. O., en suivant la lisière des sables durant deux lieues; à g., on a le désert, parsemé de monticules de nature calcaire et argileuse, en couches horizontales; à dr., les terres cultivées. On arrive (6 h.) à *Gambachy*.

La direction est au S. O., puis à l'O., quelques degrés N. Divers canaux dérivés du Bahr-Youssouf coupent les terres cultivées; celles-ci deviennent de plus en plus clair-semées dans le désert qui les entoure. Après avoir dépassé (5 h.) des ruines peu importantes, on arrive (1 h.) à *El-Gharak*, village entouré de murs élevés, situé au bord du désert et rattaché au Fayoum par un bras du Bahr-Youssouf. Il est bon d'y camper avant de s'engager dans le désert.

(2e jour.) A partir de El-Gharak, se dirigeant à l'O., on entre en plein de

sert. Sur la g. (8 kil.), s'élève un monticule de forme arrondie, et plus loin (4 h.), s'ouvre une gorge qui conduit à la station de Behnésèh, par le *Ouady-Moïeh*. A quelque distance de la route, au N., les ruines d'un village abandonné se montrent sur une éminence, au pied d'un rocher élevé. Des bancs de sable mobile obstruent la route jusqu'à (10 h.) la vallée de *Rayân el-Qasr*, où sont disséminés beaucoup d'arbres et d'herbages. Quelques dattiers y prospèrent; dans le sol calcaire est renfermée une immense quantité de coquilles fossiles.

(3ᵉ jour). (1 h. 1/2).—Au pied de la montagne de Rayân, des sources d'eau saumâtre arrosent une vallée d'une surface de trois quarts de lieue carrée, parsemée d'arbrisseaux, d'acacias et de quelques palmiers, et bordée de montagnes au S. et au N. A peu de distance des sources, restes de constructions en pierre. Laissant ici la route de la Petite-Oasis, qui continue au S. O. et que suivit Belzoni, on se dirige vers le N. O., à travers des bancs de sable, jusqu'à (4 h.) *Rayân el-Soghaïr* (le petit Rayân) avec deux sources d'eau saumâtre et quelques herbages. De nouveaux bancs de sable, dirigés tous du N. au S., barrent la route. Après avoir dépassé des roches calcaires isolées, on arrive au désert appelé *Nagob Aoura*. Une chaîne de montagnes s'étend du N. au S. On campe (11 h. 1/2) au pied de montagnes peu élevées, dans le désert *Goubatar-Aoura*.

(4ᵉ jour). Région montueuse. Terrain calcaire, rempli de coquilles fossiles (huîtres) disposées par couches horizontales. Beaucoup de sel. La surface du désert est couverte de quartz et d'agate en cailloux roulés, connus vulgairement sous le nom de cailloux d'Égypte (*V.* p. 57). Bois de palmiers et d'acacias en grande quantité. On atteint (6 h.) le désert *El-Attyèh-Essemn*, où végètent en deux endroits quelques arbrisseaux. Vastes plaines de sable, où (6 h.) on est obligé d[e] camper.

(5ᵉ jour.) — Direction générale [à] l'O., quelques degrés N. (5 h.). U[n] banc de sable énorme s'étend sur un[e] longueur de seize à dix-huit lieue[s] du N. au S. Après l'avoir suivi pe[n]dant 6 h. au N., et laissant (4 h.) [à] l'E. un chemin qui conduit à Daman[hour], on campe (3 h.) au pied d'u[n] banc de sable, à *Abou Sagharah*.

(6ᵉ jour.) — Direction N. N. O. Beau[coup] de bois pétrifiés; l'espèce e[n] général est le palmier; la plupart on[t] de 5 à 6 mèt. de long. M. Cailliau[d] en a mesuré qui avaient 16 mèt. Quel[ques-uns] de ces morceaux, en parti[e] enfoncés dans le sable perpendicu[lairement], en partie saillants au de[hors], présentent l'apparence d'arbre[s] sur pied; ce sont les Arabes qui le[s] relèvent ainsi en forme de jalons. [On] campe (11 h.) dans le désert.

(7ᵉ jour.) — On trouve (3 h.) beau[coup] de bois pétrifiés. On arrive (6 h.) à *Aïn-Aouara* ou *Magharah* (la fon[taine] d'en bas ou la caverne), vallé[e] dans un bas-fond, située à peu d[e] distance d'une chaîne de montagne[s] qui s'étend de l'E. à l'O.; cette chaîn[e] continue dans la même direction jus[qu'à] Syouah. La vallée est couver[te] de joncs, d'herbages, de quelques ar[brisseaux] et de palmiers, dans un[e] étendue de 3 lieues de long s[ur] 1 lieue de large. Au centre est [un] petit lac d'eau salée ou marais dan[s] lequel croissent beaucoup de jonc[s]. On y rencontre parfois des Arabes Teranèh, qui viennent y ramasser [des] joncs, lesquels sont très-bons p[our] faire de belles nattes; — à une p[etite] distance, plusieurs puits d'eau dou[ce].

(8ᵉ jour.) — 7 h. de marche. R[oute] à l'O., beaucoup de bois pétri[fiés]. Au N. l'horizon est toujours f[ermé] par la chaîne de montagnes d'el-[A]ouara.

(9ᵉ jour.) — 12 h. de ma[rche] à l'O., à une faible distance [du] Gébel Aïn-Aouara.

10ᵉ jour.) — Direction O., q[...]

ques degrés S., avec des inflexions nombreuses vers le N., que les bancs obligent de faire. — Le sol présente çà et là des brèches ou concrétions quartzeuses, des grès et du fer oxydé. — On arrive, sur le soir, près de (7 h. 1/4) *El-Fereïs;* eau saumâtre, beaucoup de dattiers sur la ligne d'Alexandrie à Syouah (les caravanes d'Alexandrie qu'on peut y rencontrer font le trajet en 12 jours).

(11ᵉ jour.) — Plaines immenses (7 h.); on se trouve en face des montagnes *Gazelet el-Gafara* ou *Qasr el-Gafar.*

(12ᵉ jour.) — Marche à l'O., vaste plaine toute couverte de sel. — Chemin très-pénible pour les chameaux parce que la surface est comme un champ labouré.... Le sol est calcaire; il y a beaucoup de couches de gypse en fer de lance. On atteint (6 h.) une chaîne de montagnes appelée *El-Garah;* bientôt se présente une vallée fertile, où croissent des palmiers et des acacias, avec beaucoup d'herbes épineuses, et un village qui dépend de Syouah (10 h.). Herbages, eau salée.

(13ᵉ jour.) — A une demi-lieue à l'O., entre la grosse chaîne d'El-Garah qui s'étend de l'E. à l'O., et un plateau désert et élevé, dans le S., se trouve le village d'**El-Garah**, bâti sur un rocher escarpé qui domine les environs. Les maisons, construites en pierre cimentée avec de la terre, présentent l'aspect d'un amas de ruines. Le village n'a qu'une porte à l'E.; il est coupé par quatre ou cinq ruelles ou passages tortueux. Au centre, est une petite place circulaire où se tiennent le marché de dattes et l'assemblée du divan. Les ruelles sont couvertes d'un plancher qui supporte des chambres; c'est sur les terrasses qu'on étend les dattes pour les sécher; il y a dans l'enceinte un puits carré, long, creusé dans le rocher; l'eau en est la meilleure de l'endroit. Les environs d'El-Garah sont remplis de palmiers; les dattes sont l'unique objet de commerce des habitants avec les caravanes qui viennent d'Alexandrie ou du Fayoum.

(14ᵉ jour.) — On suit les montagnes au N. et au N. O. (3 h.), désert élevé, rempli d'inégalités et de monticules. Laissant (6 h.) ces montagnes, on tourne au S. O. dans un désert où (4 h. 1/2) l'on campe.

(15ᵉ jour.) — On descend (2 h.) dans une vallée étroite, bordée de deux montagnes. Sur une plaine inégale (1 h.), couverte çà et là de monticules, croissent quelques herbages et des arbrisseaux. Sur le soir (10 h. 3/4), on découvre enfin les palmiers de Syouah.

(16ᵉ jour.) — Se dirigeant vers les bois de palmiers, on traverse d'immenses terrains couverts de sel, dont l'aspect ressemble à celui de terres nouvellement labourées. A partir des (3 h.) premiers dattiers de Syouah, on suit de délicieux chemins ombragés de beaux palmiers, ou bordés d'oliviers, de grenadiers, de pêchers, d'abricotiers, de figuiers; la fraîcheur est entretenue par des étangs et des sources abondantes dont les eaux s'écoulent en ruisseaux dans plusieurs directions. Le voyageur éprouve une vive émotion en retrouvant l'eau, les ombrages, une riche végétation, après de longues journées de soleil, de sables sans fin et de privations de toute sorte; on arrive (5 h.) à Syouah (*V.* p. 457).

IV. Par la Petite-Oasis.

8 jours de route seulement; mais il a fallu faire auparavant le voyage de la Petite-Oasis.

(1ᵉʳ jour.). — En partant d'El-Qasr (*V.* R. 21), la capitale de la Petite-Oasis, en arabe *El-Ouâh el-Bahryèh*, on se dirige à l'O., quelques degrés N., à travers des champs plantés de dattiers. Bientôt la végétation de l'oasis fait place à de maigres arbustes. Après avoir passé quelques ma-

rais bordés de tamarix et de maigres herbages, on entre (3 h. 1/2) dans la petite vallée d'*Aïn Beledy* (*la source du village*) que l'on suit à l'O., jusqu'à une autre vallée basse, sablonneuse, de trois quarts de lieue de large, qui s'étend directement de l'E. à l'O. Celle-ci est bordée par deux chaînes de montagnes calcaires, avec des couches d'oxyde de fer, et, çà et là, des brèches quartzeuses. Au sortir de cette vallée (2 h.), on passe entre un grand nombre de petits monticules, — sol montueux, marche pénible — au milieu desquels on campe (11 h.).

(2e jour.) — Désert *Gharb el-Chérif*. Les bancs de sable sont moins fréquents sur cette route que sur celle du Fayoum à Syouah; puis le sol devient pierreux; le rocher nu est toujours ce calcaire blanc de craie, souvent rempli de nummulites, d'huîtres et même d'oursins, que nous avons déjà reconnu (*V.* p. 452); on campe (12 h.) au pied du *Gébel el-Chérif*.

(3e jour.) — Journée fatigante, à travers une plaine immense, où l'œil n'aperçoit pas un brin d'herbe.

(4e jour.) — Désert *El-Garah el-Amrah*, même caractère; la route est toujours à l'O., quelques degrés N. On atteint, sur le soir, le désert *El-Attyèh Tematta*, avec quelques herbages. Une longue montagne dirigée de l'E. à l'O. borde le désert au N.; en ce point, le sol est imprégné de sel.

(4e jour.) — Vers l'extrémité O. de cette montagne et tout près de la route est une source d'eau douce, au pied d'un dattier, dans un lieu marécageux; à une demi-lieue de la source vers le N. est un lac d'eau salée, nommé El-Bahreïn, perdu au milieu des sables. Il a deux lieues de long de l'E. à l'O. sur une demi-lieue de largeur. Il est borné, au N., par une longue montagne et quelques rochers isolés; au S., par un grand banc de sable où se trouve un bois de dattiers et de doums.

(5e jour.) — Même direction; sol montueux et pierreux. On campe (11 h.) dans un terrain bas garni de quelques herbages.

(6e jour.) — Monticules de sable qui bornent la vue de toutes parts. On atteint (6 h.) une vallée nommée *El-Ardy Abou el-Bahreïn*. Elle s'étend du N. au S. sur une longueur de 4 kil., et 1 kil. de largeur, bordée à l'O. par une chaîne de rochers, à l'E. par le désert. Cette vallée est couverte d'herbages, de doums et de dattiers épars qui sont la propriété des caravanes — eau saumâtre. — On est exposé à y rencontrer des Ghâzys, Bédouins maraudeurs. On marche ensuite au milieu d'une multitude de rochers saillants qui masquent la vue de toutes parts et au milieu desquels on campe.

(7e jour.) — Même direction. Laissant au S. la montagne de *Mertouzek*, où est une source d'eau douce, et un long banc de sable, on campe (10 h.) au S. de la montagne d'*El-Garah*.

(8e jour.) — Se dirigeant au N. O., on rejoint (4 h.) la route qui vient du Fayoum à Syouah, passant au N. de *Zeïtoun*, de *Qasr Gacham* et de *Gharmy*, et l'on entre (5 h.) à Syouah.

Syouah ou Oasis d'Ammon.

Position géographique. L'oasis s'étend de l'E. à l'O. entre la montagne Drah Abou Berîk, à l'E., et la montagne d'El-Garah el-Kamysèh, à l'O. sur une longueur de 10 kil. Sa largeur est de 6 kil. au plus, du N. au S. La partie E., la plus fertile, est terminée au N. E. par une lagune d'eau salée qui s'étend vers le désert. De ce côté, se trouve la petite oasis de Zeïtoun, à 12 lieues à l'E. de Syouah. Du côté de l'O., est un lac d'eau saumâtre. Mais, plus à l'O. d'El-Garah el-Kamysèh, s'étendent sur un espace d'au moins 80 kil. jusqu'à El-Arachyèh une série de petites oasis avec leurs lacs, leurs sources

leurs terres cultivées, leurs villages, formant un groupe que l'on désigne sur les cartes sous le nom d'oasis de Syouah. Les ruines que l'on rencontre en ces lieux aujourd'hui si dépourvus de civilisation sont les restes d'anciennes villes dépendant de la Cyrénaïque.

Histoire. L'oasis de Syouah est célèbre par l'oracle d'Ammon dont les arrêts ont été en grande faveur, au moins parmi les Grecs. Tout le monde connaît la visite que fit à l'oasis Alexandre le Grand. Le conquérant, après avoir descendu le Nil, longea la côte jusqu'à Parætonium en Libye et, de là, se dirigea directement du N. au S. La route suivie par le conquérant ne laisse aucun doute sur la véritable situation de l'oasis où il se rendit. Cependant la position de cette oasis ne répond pas aux indications de distance données par Hérodote. Selon cet historien, le voyage entre Thèbes et l'oasis d'Ammon prenait environ dix jours. Le voyage actuel entre Thèbes et l'oasis de Syouah, en admettant de fortes journées de caravane, demanderait de vingt à vingt-deux jours au minimum. On a supposé que la distance donnée par Hérodote s'appliquait aux limites de l'Égypte et n'était comptée qu'à partir de l'oasis de Dakhlèh. Cet essai d'explication nous paraît être tout à fait insuffisant. Il nous semble aussi difficile de justifier la distance donnée par Hérodote que de placer l'oasis d'Ammon ailleurs qu'à Syouah.

Au temps d'Hérodote, l'oasis était peuplée en partie d'Égyptiens et en partie d'Ethiopiens. Considérant que les habitants actuels de l'oasis parlent, avec l'arabe corrompu, un dialecte berbère dont Cailliaud a rapporté un vocabulaire incomplet, on est fondé à supposer que ces prétendus Égypto-Éthiopiens pourraient bien être un reste des Tamahou, qui vivaient dès la XIIe dyn. dans ces parages, et étaient Berbères d'origine, comme le prouvent les quelques mots que nous connaissons de leur langage. Les Grecs s'établirent de bonne heure dans l'oasis, peu de temps après la fondation de Cyrène, au VIIe siècle avant J. C. Selon une tradition, Danaüs y aurait envoyé une colonie (Diodore, XVII, 50). D'après une autre tradition, l'oracle d'Ammon aurait été établi en même temps que celui de Dodone, le plus ancien oracle de la Grèce (Hérodote, II, 54). Le nom d'un roi Étéarque, mentionné par Hérodote à propos des Nasamones, malgré sa forme grecque, n'est peut-être qu'une variante hellénisée du nom éthiopien et libyen, Téarcon, Taharqa.

Nous savons fort peu de chose de l'histoire de l'oasis, depuis le temps où Alexandre la visita. L'oracle, célèbre sous les Ptolémées, perdit de sa réputation sous la domination romaine et déclina peu à peu : au temps de Plutarque il était déjà muet. Quelques années plus tard, vers 160 après J. C., le voyageur Pausanias visitant le temple n'y trouvait guère plus que des souvenirs littéraires et historiques : le poëme de Pindare, en l'honneur de Zeus, gravé sur une stèle triangulaire, l'autel de Ptolémée, fils de Lagos (IX, 16, 1), les autels votifs des Éléens sur lesquels étaient gravés la réponse du dieu et le nom des envoyés (V. 15, 11). Avec l'avénement du christianisme, l'oasis devint un lieu de déportation pour les hérétiques ou les criminels. Après la conquête musulmane, elle jouit d'une pleine indépendance, ne reconnaissant que l'autorité de ses cheïkhs. Vaguement connue des géographes arabes du moyen âge, elle ne fut découverte aux Européens qu'après les voyages de l'Anglais Brown (1792-1793), de l'Allemand Hornemann (1798) et des Français Boutin (1819) et Cailliaud (1819). Elle fut annexée à l'Égypte par Hassan-Bey, pour le compte de Mohammed-Ali (1820). Depuis lors, à différentes reprises,

notamment en 1829 et en 1835, ses habitants ont essayé de reconquérir par les armes leur indépendance, mais toujours en vain; aujourd'hui, leur soumission paraît définitive.

État actuel. — Population. — Mœurs. — Productions. — La population de l'oasis est de 5000 hab. environ; les habitants se font remarquer par leur dévotion; celui qui manque à assister plusieurs fois de suite à la prière est puni d'une amende. Aussitôt que les jeunes gens ont atteint l'âge de puberté, la loi les oblige à quitter la ville pour aller habiter un village qui leur est destiné. Les veufs sont dans la même obligation, ils ne peuvent rentrer dans leur maison que s'ils se remarient. Ainsi la population est séparée en deux groupes, les hommes mariés et les hommes non mariés; les non mariés peuvent rentrer dans la ville pour voir leurs parents, mais ils doivent en sortir au coucher du soleil. Hospitaliers, observateurs de la parole donnée, les habitants de Syouah sont soupçonneux, méfiants et jaloux à l'excès; un frère n'ose point entrer chez sa belle-sœur si le mari de celle-ci est absent. Fanatiques et superstitieux, les Arabes des bords du Nil les traitent de sauvages (*abyd*).

L'administration du pays est confiée à des cheïkhs dont les uns sont inamovibles, et les autres ont leur charge pour dix ans. Ils dispensent la justice et maintiennent l'ordre. Ils délibèrent au milieu du peuple assemblé. Quiconque jouit d'un peu de considération et possède quelque expérience prend la parole.

Nature du sol. Le sol productif de l'oasis est formé d'une argile sablonneuse, mêlée de sel; il s'écrase avec bruit sous le pied, comme le feraient de légères scories. L'eau des lacs est salée. Ce qui est remarquable, c'est qu'au milieu de ces vastes couches de sel, il se trouve des sources d'eau parfaitement douce. La partie N. et N. O. est formée par une chaîne en calcaire coquillier de 2 à 300 mètres d'élévation en moyenne, qui s'étend bien loin à l'O. et au N. E. jusque sur les bords de la Méditerranée, limitant ainsi au S. le grand désert de Libye. Le pays contient plusieurs sources d'eau sulfureuse; on y a observé des tremblements de terre, en particulier celui de 1811, qui fit écrouler une partie du temple d'Omm-Beïdah. Les vents du N. y dominent en hiver, qui est la saison la plus favorable pour le voyage aux oasis. Les pluies sont communes aux mois de janvier et de février; l'été y est très-dangereux, à cause des fièvres qui y sont très-pernicieuses, durant cette saison.

Productions de l'oasis. La partie E. de l'oasis, où se trouvent les villages de Gharmy et de Menchyèh, est la plus riche; les terres sont couvertes d'arbres fruitiers et de bois de palmiers. La partie O. est moins riche en végétation; un lac d'eau saumâtre réduit de ce côté les terres cultivables à quelques champs; d'autres parties du terrain sont abandonnées à cause du sel qui les recouvre. Les arbres de l'oasis sont : le dattier, l'olivier, l'abricotier, le grenadier; il n'y a pas encore de palmiers-doums, arbre si commun dans les oasis du sud. On y distingue cinq espèces de dattes, qui se nomment *soultani*, *freïeh*, *saïd*, *el-ka'iby* et *ouaedy*; les premières, nommées aussi *gazaly*, sont les plus estimées ; les saïd sont placées fraîches dans des paniers, pour être exportées; les ouaedy servent pour la nourriture des chameaux. On fait sécher les abricots, les prunes, les raisins. Les oignons sont d'une excellente qualité. Le riz n'est point un produit de l'oasis.

La principale source de revenu est le commerce des dattes, qui se fait par caravanes, d'un côté, avec l'Égypte, par la Petite-Oasis, par le Fayoum, par la basse Égypte, et de l'autre côté, avec la Barbarie, par les oasis d'*Audjelah* et de *Maradèh*.

Description.

Syouah. La capitale de l'oasis, située d'après M. Cailliaud, par 29° 12′ 29″ latitude N. et 23° 18′ long. E., offre l'aspect d'une forteresse. Elle est bâtie sur un rocher de forme conique et fermée par des murs en talus, flanqués de hautes tours rondes et surplombant les unes sur les autres, à 40 ou 60 pieds d'élévation. Des habitations sont adossées à ce mur extérieur, percé d'un grand nombre de trous, faisant fonction de fenêtres. Les rues ont 1 mèt. 60 c. de large sur 3 mèt. environ de hauteur. Elles sont couvertes par les maisons mêmes qu'elles supportent et qui s'élèvent les unes au-dessus des autres. Elles sont très-obscures, et, pour y circuler, on doit s'aider des mains, suivre les murs ou s'éclairer d'une lanterne. Les habitants y circulent généralement une lampe à la main. On grimpe des appartements inférieurs aux chambres d'en haut par des chemins en spirale pratiqués dans les murs eux-mêmes. Avec ses murailles épaisses, ses constructions élevées les unes au-dessus des autres et percées de trous, son rocher central qui domine le tout, la ville ressemble assez à ces demeures de terre durcie que certains insectes se construisent dans les champs. Les murailles elles-mêmes offrent un aspect bizarre; comme elles contiennent dans leur maçonnerie des masses entières de sel, on a soin, pour prévenir ou pour retarder leur érosion par les eaux, de les recouvrir d'un conduit de terre gypseuse. Syouah possède trois puits, un d'eau douce et deux d'eau saumâtre. La mosquée est au N., bâtie en pierres informes et soutenue par beaucoup de pièces de bois de dattier. Les ruines les plus intéressantes de l'oasis sont celles de

Omm-Beidah ou **Temple d'Ammon.** Elles se trouvent à l'E. de la ville et à une distance de 2 kil. environ. Des sentiers ombragés de bois touffus, dans lesquels serpentent mille petits ruisseaux, mènent, à l'E. (1/4 h.), près du v. de *Gharmy*, situé sur un rocher élevé et entouré de palmiers. C'est près de ce rocher que se trouvent les *ruines du temple*, qu'une forêt de dattiers environne de toutes parts. On reconnaît les traces de deux enceintes de forme rectangulaire. Au centre, sont les restes de l'édifice. Une portion de la façade et les montants de la porte principale sont en partie conservés. Au S., sont les restes d'une grande salle, qui avait 11 mèt. de long et 6 mèt. d'élévation. Elle est en partie couverte de son plafond, formé de trois énormes pierres longues de 8 mèt. 33. Les parties intérieures des murs et les plafonds ainsi que les montants de la porte à gauche sont couverts de sculptures égyptiennes. Les ornements du plafond représentent deux rangs de vautours avec les ailes déployées et séparés par une ligne de hiéroglyphes. On y remarque des étoiles peintes en rouge. Les figures et les scènes sculptées en bas-relief et couvertes de peintures rappellent celles des autres temples d'Égypte. Le dieu Ammon, partout représenté avec une tête de bélier (*V.* p. 122), reçoit des offrandes. Vers le N. des ruines, à 7 mèt. en avant du monument, sont des restes de chapiteaux en forme de lotus et des tronçons de fûts de colonnes de 3 mèt. de circonférence. L'édifice repose sur un rocher de pierre calcaire coquillière. (*V.* Cailliaud, *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc, à Syouah*, etc.).

On ne peut se défendre d'une impression de tristesse en voyant l'état d'abandon et de ruine où se trouve tombé un temple aussi fameux que le temple d'Ammon, et l'on regrette vivement que les hiéroglyphes qui l'ornaient autrefois, et qui se lisent encore sur quelques pans de murs restés debout, n'aient pas été copiés. L'oracle célèbre qui attira autrefois

Alexandre lui-même dans ces solitudes reculées, ne nous livrera-t-il pas ses secrets, que gardent sans doute les pierres de son temple, presque entièrement enfouies aujourd'hui?

Derrière le temple, dans l'angle E. de l'enceinte, sont des constructions en pierre de taille, restes de quelques petites salles; les murailles sont peu élevées au-dessus de la terre; elles ne portent point de sculptures. De ce côté est un bas-fond occupé par un étang. On y trouve une source qui est sans doute la *source du Soleil*, à laquelle les habitants attribuent des propriétés merveilleuses.

A 500 mèt. environ au S. E. d'Omm-Beïdah, dans une montagne de forme conique appelée *Drah Abou Berik*, on trouve des excavations funéraires, avec quelques inscriptions grecques peu importantes. Plus à l'E., à 12 kil. environ, se trouvent les ruines de *Zeïtoun*, avec des tombeaux où l'on remarque des frises de style grec mêlé d'ornements égyptiens.

Ruines de Qars-Roum. Les ruines de Qasr-Roum se trouvent à l'O., quelques degrés N. de Syouah. Après avoir traversé (1 h.) une plaine couverte de sel, une marche pénible dans les sables conduit (2 h.) à un vaste étang d'eau salée, au N. de la route, et, un peu plus loin, en vue de la montagne *El-Garah el-Kamysèh*, montagne isolée, de forme conique, terminée par une plate-forme. On atteint bientôt (10 min.) des ruines appelées *El-Amoudeïn* (les deux Colonnes), situées sur un mamelon désert, entouré de sables. Cette construction, dont il ne reste plus que quelques murs, paraît appartenir aux basses époques. On se dirige au N. E., vers (1/4 h.) *Beled el-Kamysèh*, petit village qui prend son nom de la montagne au pied de laquelle il est situé, arrosé par un ruisseau d'eau douce qui serpente vers le N. et l'O. des ruines, et traverse des vergers fertiles. Dans les sources voisines, M. Cailliaud recueillit l'*ampullaire* du lac Maréotis, coquille que les habitants de Syouah appellent *bosoueh* ou *bousou*, et dont ils font usage pour leur nourriture.

Le village s'est formé des débris d'un village ancien, parmi lesquels on remarque une construction ruinée en pierre de taille. A une petite hauteur au-dessus de la base de la montagne, sont creusées un grand nombre de tombes, la plupart de petites dimensions, dont les portes sont décorées d'ornements dans le style égyptien; elles sont, du reste, sans inscriptions. C'est à l'O. et à 500 mèt. environ de Beled el-Kamysèh que se trouve le petit temple de **Qasr-Roum**. Cet édifice a 16 mèt. de long, 7 mèt. de large et 6 mèt. de haut. La majeure partie du temple est encore couverte par dix grosses pierres; la façade principale et la partie postérieure du monument se sont écroulées. Devant le temple, on reconnaît des traces de murs d'enceinte, sans inscriptions. Les frises, les moulures sont d'un travail soigné. Le temple est romain, d'ordre dorique. A quelques pas au N., une montagne dirigée du N. O. au S. O. est percée de grottes; au pied sont des ruines nommées *Beled-Roum*, consistant en débris de colonnes et pierres taillées.

On peut rentrer à Syouah en traversant le lac d'eau saumâtre, qui est au N. de la route suivie à l'aller, sur de petites chaussées bien entretenues. On pourrait voir, en s'écartant un peu au N. de la route, les excavations du *Gébel Mouta* (la montagne des morts). Cette montagne, située à 1 kil. environ au N. O. de Syouah, est, comme celle d'El-Kamysèh, peu élevée, isolée, de forme conique, remplie de coquilles fossiles. Elle est littéralement criblée de grottes funéraires. Un très-petit nombre d'entre elles portent sur leurs parois des hiéroglyphes et des figures égyptiennes. Dans l'une d'elles au

fond, sont deux statues mutilées, d'homme et de femme, taillées dans le rocher.

ROUTE 19.

DU CAIRE AUX COUVENTS DE ST-ANTOINE ET DE ST-PAUL, DANS LE DÉSERT ORIENTAL.

PAR BÉNISOUÈF.

Distance, 240 et 262 kil. Durée du trajet, 4 et 5 jours.

Cette excursion n'offre d'intérêt qu'aux géologues ou aux amateurs de curiosités cénobitiques. Les préparatifs sont ceux que nous avons indiqués pour un voyage au désert (*V.* p. 244 et sqq.). Arrivé à Benisouèf (*V.* R. 20), on enverra auprès du cheïkh un messager chargé de faire avec ce chef les arrangements nécessaires, pour qu'il fournisse les chameaux et une escorte. Afin d'éviter toute perte de temps, on fera bien, avant de quitter le Caire, de télégraphier au moudir de Bénisouèf, en le priant de prévenir le cheïkh bedouin. Celui-ci se rendra à Bénisouef, où l'on pourra traiter avec lui; le contrat doit être signé à la moudiryèh (gouvernorat). On spécifiera avec soin le nombre et le prix des chameaux. On se procurera des lettres d'introduction pour les couvents, à la maison-succursale de Bouch, village situé sur le Nil, à une petite distance au N. de Bénisouèf, où réside souvent le supérieur du couvent de Saint-Antoine.

I. Du Caire à Bénisouèf.

PAR EAU OU PAR CHEMIN DE FER (*V.* R. 20).

II. De Bénisouèf au couvent de Saint-Antoine.

Le meilleur plan est de venir camper à *Deïr Baïad*, en face de Benisouèf, sur la rive g. du Nil, la veille du jour du départ, de manière à pouvoir se mettre en route de très-grand matin.

En partant de Deïr-Baïad, on se dirige à l'E., quelques degrés S., et contournant le *Gébel Gebet*, au S., on traverse la grande plaine de *Baqarah* ou de la *Vache* qui se dirige vers la vallée du Nil, du N. E. au S. O., entre le *Gébel Abou Araga* au N. et le mont *Askar* au S., et se continue au S. de la route, dans la plaine de *Sennour* ou du *Chat*. La gorge du mont Khalil sépare le mont Askar, au N., du mont Khalîl, au S. Laissant à dr. les ruines d'une ville ancienne, on entre dans le *Ouady el-Arabah*, ou *des chariots*, large dépression qui court vers la mer Rouge, entre le mont Khalîl au S. et au S. E. et le mont Qolzoum au N. E.; elle a reçu son nom des chars qui portaient autrefois les provisions aux deux monastères, et non, comme une tradition le prétend à tort, des chariots de Pharaon, à la poursuite des Israélites. On y trouve quelques puits dont les meilleurs sont dans le *Ouady el-Areïdah* au N. et le *Ouady omm-Aïnebèh* au S. On a quelquefois l'occasion de voir dans cette région des gazelles; sur les parties élevées du terrain, se rencontre l'*anastatica hierochuntina* ou rose de Jéricho. La scénerie, dans la partie montagneuse de la route, est fort belle, spécialement aux environs d'un large ouady, à 2 heures environ du couvent.

Deïr Mar-Antonios, « le couvent de St-Antoine, » fut fondé par saint Antoine de la Thébaïde, l'ami et le compagnon de Mar-Bolos ou saint Paul, ermite qui fonda le monastère voisin appelé, d'après lui, *Deïr Bolos*. Il passe pour être le plus ancien et le plus important des couvents de l'Égypte.

Bâti sur la pente O. du mont Qolzoum, il se présente extérieurement sous la forme d'un carré long, dont la façade regarde le Gébel Khalîl. Comme tous les couvents coptes, il est entouré d'une haute muraille, laquelle est ancienne et ruinée. L'édifice se compose d'un ensemble de constructions irrégulières, au centre desquelles est une *tour* carrée, dont les murailles sont de pierre et assez fortes; massive jusqu'à la porte qui est à une hauteur de près de 6 mèt.,

ert aux religieux de magasin leurs provisions et de retraite d'attaque des Bédouins. Elle nt aussi, selon la disposition ire des monastères coptes, plu- chapelles, dont l'une est dédiée t Michel et l'autre à saint An- Celle-ci est petite, mais fort ise; les murs en sont couverts ntures dont le style naïf trahit uité.

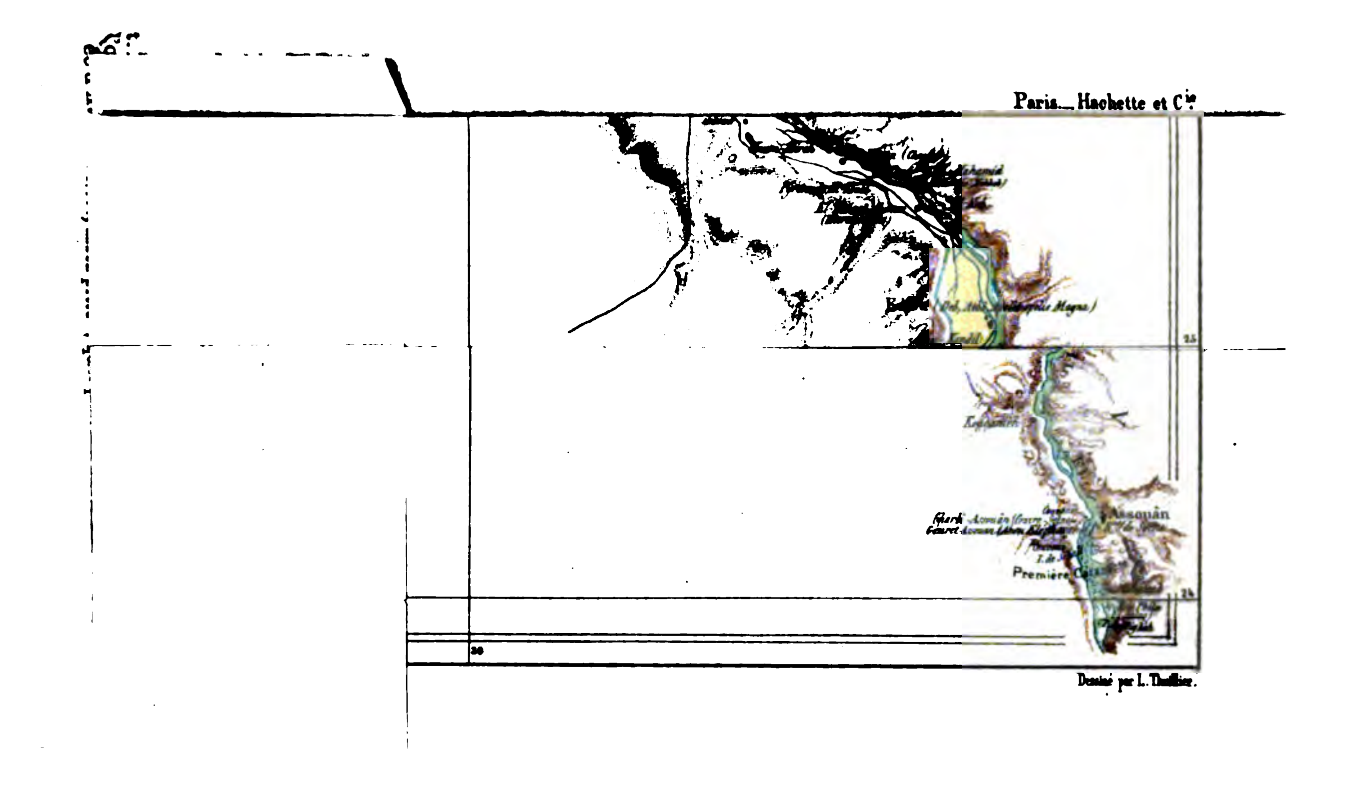
jardins du couvent occupent rande surface en pente, entre- e de très-belles plaines. Leur té remarquable est due à l'a- nce des eaux, amenées par de canaux d'une source qui jaillit cher voisin. L'eau en est fraîche re, mais elle doit au nitre dont st chargée un goût salé très- réable et la propriété de faire des boutons entre cuir et chair, commodes par la démangeai- u'ils procurent (*V.* Vansleb, *lle relation d'un voyage fait en e en* 1672 *et* 1673, p. 293-334). ouvent a été démoli en partie onstruit. D'après une tradition u moins sûre, les moines au- tous été massacrés, il y a en- 400 ans, par des esclaves mu- ns, employés dans le couvent travaux domestiques et con- seulement de nom. Le monas- après avoir été envahi par les ins qui auraient tout détruit, pris les manuscrits, fut plus éoccupé par les moines cop-

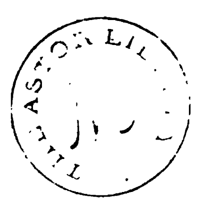
s l'escarpement de la monta- u-dessus du couvent, on mon- tre la *magharah* (caverne) de saint Antoine, large fissure dans le rocher, d'où l'on a une belle échappée de vue sur le désert, la mer Rouge et les montagnes sinaïtiques.

Le couvent de St-Paul (*Deïr Mar-Bolôs*) est sur le versant E. du mont *Qolzoum*, à une journée de marche du Deïr Antonios, près de la mer Rouge. Il a été détruit et reconstruit, comme le couvent de St-Antoine, avec lequel il présente, dans son aspect extérieur et dans sa disposition intérieure, une grande ressemblance.

Les carrières. Ce qui donne un certain intérêt à la route que nous venons de décrire sommairement, c'est la composition géologique des montagnes.

Les carrières d'albâtre oriental qui ont fourni les pierres pour la mosquée Mohammed-Ali, au Caire, se trouvent dans le ouady *Omm-Argoub*, ouady qui débouche dans le *Ouady Moïathil*, lequel, à son tour, rejoint le large ouady Sennour, au S. de la route qui mène aux couvents. Le désert Maazi contient les célèbres carrières de porphyre; elles sont situées à *Gébel el-Dokhan*, à 3 kil. environ de la mer Rouge, sous la latitude de Manfalout. Elles furent largement exploitées par les Romains. A 38 kil. environ au S. E. des montagnes de porphyre, se trouvent des carrières de granit, non loin des ruines connues sous le nom d'*Hydreuma* ou *Fontaine de Trajan*, dont il reste les débris d'un temple et quelques autres constructions.


Paris _ Hachette et Cie
Assouân
Première Cataracte
25
24
30
Dessiné par L. Thuillier.



CHAPITRE III.

HAUTE ÉGYPTE.

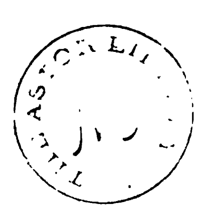
ROUTE 20.

DE BOULAQ A KÉNÈH.

658 kil.

Nous avons donné en détail, p. 238-244, les moyens d'accomplir le voyage par eau, nous n'avons pas y revenir. Le chemin de fer de la haute Égypte qui suit la rive g. du fleuve à une certaine distance est encore peu fréquenté par les voyageurs : les aspects qu'il présente sont moins pittoresques que ceux des rives du Nil, et les localités parcourues sont les mêmes. Nous nous bornerons donc à décrire le voyage par eau.

En partant de Boulaq, on laisse : à dr., le village d'Embabèh, l'île et le palais de Gézîrèh ; à g., les palais du Kasr el-Nil et d'Ibrahim-Pacha, l'île de Raoudah, derrière laquelle s'élève le Kasr el-Aïn. Au delà de Raoudah, le Nil se déploie dans toute sa majesté, et la vue s'étend au loin sur toute la largeur de la vallée entre la chaîne du Moqattam et la chaîne libyque. Passant entre le vieux Caire (riv. g.) et le village de Gizèh (riv. dr.), on s'éloigne de cette ville si pittoresque du Caire dont on apercevra longtemps encore la citadelle et les nombreux minarets, tandis que les grandes pyramides à dr. semblent de gigantesques sentinelles qui gardent les approches du désert. Le premier objet intéressant que l'on rencontre est (2 kil.) la mosquée d'*Attar en-Nébi*, assez pittoresquement située sur la rive orientale, à l'extrémité d'une avenue de beaux arbres. A 9 kil., sur la rive dr., est un magasin à poudre, près duquel se trouvent les restes d'un aqueduc arabe. Un peu plus bas, sur la rive g., est le petit village d'*El-Deïr* (le couvent), habité par des chrétiens coptes, et, plus loin, à l'E. dans les terres, le village de *Bussatîn*, près duquel est le cimetière des Juifs, au pied des collines. Une large coupure qui s'ouvre au S. dans la partie du Moqattam nommée le *Gébel Giouchi* forme l'entrée de la grande *vallée de l'Égarement* (*Ouady el-Tih*), appelée aussi par les Arabes *Ouady el-Taraboul*, qui s'étend sur une longueur d'environ 100 kil. jusqu'à la mer Rouge, près de Suez (*V.* p. 33), et est célèbre pour la grande quantité de bois pétrifié que l'on y trouve. Rive g., les yeux se reposent avec plaisir sur une plaine fertile et bien cultivée, d'une largeur moyenne de 6 kil., et qui s'étend jusqu'au pied de la chaîne libyque, sur laquelle se dressent les pyramides. Celles-ci se présentent successivement aux yeux du voyageur : d'abord celles d'Abousir, puis celles de Saqqarah et de Dachour; à chaque coude du fleuve, elles apparaissent diversement groupées, selon l'angle sous lequel elles se présentent et suivant les accidents du terrain qui parfois en masquent quelques-unes. Sur la rive dr., l-



CHAPITRE III.

HAUTE ÉGYPTE.

ROUTE 20.

DE BOULAQ A KÉNÈH.

658 kil.

Nous avons donné en détail, p. 238-244, es moyens d'accomplir le voyage par au, nous n'avons pas y revenir. Le chemin de fer de la haute Égypte qui suit a rive g. du fleuve à une certaine distance est encore peu fréquenté par les voyageurs : les aspects qu'il présente ont moins pittoresques que ceux des rives du Nil, et les localités parcourues ont les mêmes. Nous nous bornerons onc à décrire le voyage par eau.

En partant de Boulaq, on laisse : à r., le village d'Embabèh, l'île et le alais de Gézirèh ; à g., les palais du asr el-Nil et d'Ibrahim-Pacha, l'île e Raoudah, derrière laquelle s'élève Kasr el-Aïn. Au delà de Raoudah, Nil se déploie dans toute sa majesté, et la vue s'étend au loin sur oute la largeur de la vallée entre la haîne du Moqattam et la chaîne byque. Passant entre le vieux aire (riv. g.) et le village de Gizèh iv. dr.), on s'éloigne de cette ville pittoresque du Caire dont on percevra longtemps encore la citaelle et les nombreux minarets, ndis que les grandes pyramides à r. semblent de gigantesques sentielles qui gardent les approches du sert. Le premier objet intéressant l'on rencontre est (2 kil.) la quée d'*Attar en-Nébi*, assez pittoresquement située sur la rive orientale, à l'extrémité d'une avenue de beaux arbres. A 9 kil., sur la rive dr., est un magasin à poudre, près duquel se trouvent les restes d'un aqueduc arabe. Un peu plus bas, sur la rive g., est le petit village d'*El-Deïr* (le couvent), habité par des chrétiens coptes, et, plus loin, à l'E. dans les terres, le village de *Bussatîn*, près duquel est le cimetière des Juifs, au pied des collines. Une large coupure qui s'ouvre au S. dans la partie du Moqattam nommée le *Gébel Giouchi* forme l'entrée de la grande *vallée de l'Égarement* (*Ouady el-Tih*), appelée aussi par les Arabes *Ouady el-Taraboul*, qui s'étend sur une longueur d'environ 100 kil. jusqu'à la mer Rouge, près de Suez (*V.* p. 33), et est célèbre pour la grande quantité de bois pétrifié que l'on y trouve. Rive g., les yeux se reposent avec plaisir sur une plaine fertile et bien cultivée, d'une largeur moyenne de 6 kil., et qui s'étend jusqu'au pied de la chaîne libyque, sur laquelle se dressent les pyramides. Celles-ci se présentent successivement aux yeux du voyageur : d'abord celles d'Abousir, puis celles de Saqqarah et de Dachour; à chaque coude du fleuve, elles apparaissent diversement groupées, selon l'angle sous lequel elles se présentent et suivant les accidents du terrain qui parfois en masquent quelques-unes. Sur la rive dr., la

plaine est très-resserrée par le Gébel Moqattam; on atteint bientôt (5 kil.) **Torah.** Un peu au-dessous de Torah, un mur coupe la plaine et s'étend jusqu'à la montagne, où il se termine non loin d'un fort situé sur la hauteur, à 2 kil. au N. Ce mur et ce fort furent construits par Ismaïl-Bey. Ce bey mamelouk ayant été nommé Cheïkh el-Béled du Caire par les Turcs, lorsque ceux-ci, sous Hassan-Pacha, eurent repris l'Égypte, en 1787, et refoulé les autres beys mamelouks dans la haute Égypte, on construisit le mur et le fort pour prévenir un retour offensif de ces princes sur la capitale. Mais le pouvoir de la Porte dura peu, car Ismaïl-Bey étant mort de la peste en 1790, Ibrahim et Mourad-Bey reprirent le Caire et le gardèrent jusqu'à la conquête française. A une faible distance du fort sont les ruines d'un ancien couvent, le *Deïr el-Baglèh*, découvert par Linant-Pacha.

Torah et (4 kil.) **Mâsarah** sont situés sur la rive orientale du Nil, au pied d'un massif calcaire dont les dernières pentes s'avancent à une demi-heure du fleuve, et qu'une étroite vallée sépare au N. du Gébel Moqattam. Les deux villages sont renommés pour leurs carrières, dont l'exploitation remonte à une époque immémoriale. C'est de là que furent tirées les pierres qui servirent à élever les Pyramides et à construire Memphis, comme aujourd'hui on en tire encore celles qui entrent dans les constructions du Caire. Ce sont sans doute les carrières où, selon Manéthon, Aménophis envoyait « les lépreux et autres personnes malades, pour les séparer du reste des Égyptiens ». Les Grecs, par une singulière altération à laquelle ils n'avaient pas manqué de rattacher une légende, avaient fait de *Trouwa*, qui était le nom égyptien, **Troja**, et ils appelaient la montagne *Troïkôn oros*. Ils supposaient qu'après la prise de Troie, les prisonniers de Ménélas avaient été internés en cet endroit. Les carrières, situées à l'E. entre les deux villages, sont d'une grande étendue; on y a trouvé des inscriptions hiéroglyphiques et surtout beaucoup d'inscriptions en caractères démotiques. Parmi ces inscriptions égyptiennes, les plus anciennes qui existent actuellement remontent à Amenhémât I (XIIe dyn.), à Amosis, le fondateur de la XVIIIe dyn., à Amenhotep II et III (XVIIIe dyn.), à Nékao (XXVIe dyn.); les dernières sont du temps de Nectanébo, d'Akhôris (Hagar) et de Ptolémée Philadelphe.

Dans une de ces carrières, vers le S., est un grand tableau représentant le roi Nectanébo faisant des offrandes à la triade de la ville, Thoth, Nehimou et Horus; près du roi est un personnage de petites dimensions, dans l'attitude d'un homme qui taille la pierre, avec un ciseau et un maillet. A côté des cartouches des rois, on trouve, surtout dans la partie S. des carrières, de nombreuses inscriptions, avec des noms de nombre et des marques de carrier. Quelques-unes donnent l'année et le mois du règne sous lequel la carrière a été commencée[1]. On peut étudier dans ces carrières mieux que partout ailleurs les procédés employés par les anciens Égyptiens, pour tailler les gros blocs et les extraire du rocher. Ils commençaient par creuser des galeries dans la montagne, isolant ainsi de toutes parts le cube qu'ils voulaient exploiter. Ils traçaient sur les murs polis de la galerie les contours du bloc à extraire, et dans les lignes, ils creusaient une série de trous, qu'ils remplissaient ensuite de

1. Nous avons le regret d'ajouter que depuis que ces lignes ont été écrites, la plupart des inscriptions ont disparu avec les belles carrières sur les parois desquelles on les lisait. Ces actes de vandalisme sont dûs aux tailleurs de pierres employés par des entrepreneurs de constructions du Caire.

morceaux de bois sec. Pour pratiquer ces trous à la partie postérieure du bloc, ils taillaient le rocher horizontalement au-dessus de la ligne supérieure. Une fois le bloc suffisamment isolé, les morceaux de bois étaient mouillés, et par la pression que déterminait leur gonflement, ils détachaient le bloc du rocher. Le bloc suivant était alors accessible de tous les côtés et l'extraction s'opérait sans difficulté, de bloc en bloc, par le même procédé. Après avoir ainsi enlevé un premier rang de pierre, l'entaille pratiquée dans le rocher leur servait pour en faire une seconde, et, ainsi de suite, en forme de degrés, jusqu'à la partie centrale du rocher. Ils enlevaient ensuite de haut en bas chaque rangée horizontale de cette sorte de pyramide à degrés, jusqu'au point où ils avaient commencé l'exploitation. Ils continuaient ainsi par larges couches, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le seuil de la carrière. L'opération se poursuivait de deux côtés à la fois, de manière qu'il restât dans la partie centrale deux murs verticaux; on laissait aussi de larges piliers, pour soutenir le toit.

D'autres cubes de rocher étaient alors isolés et exploités de la même manière à côté du premier, de sorte qu'on a une série d'espaces auxquels le toit qui les recouvre et les piliers donnent l'apparence de grandes chambres. Leurs parois parfaitement polies pourraient les faire prendre pour des chambres sépulcrales.

Les carrières de Mâsarah fournissent encore de belles pierres calcaires pour les constructions du Caire. Un chemin de fer a été établi pour leur exploitation.

En revenant des carrières à Mâsarah, on aura des points de vue très-variés sur le Nil, la plaine, la chaîne libyque et les Pyramides. L'on observera les restes d'une ancienne chaussée inclinée qui servait sans doute dans l'antiquité à faire glisser les pierres jusqu'au Nil où elles étaient chargées sur des bateaux.

Une heure après avoir dépassé Mâsarah, on est vis-à-vis de (4 kil.) **Bédréchéïn** (station du chemin de fer, 24 kil. du Caire) et du site où fut Memphis (*V.* p. 403). C'est de Bédréchéïn que l'on fait ordinairement l'excursion de Saqqarah (*V.* p. 394 et sq.). Vis-à-vis de Bédréchéïn, sur la rive E., on aperçoit

Helouan auquel se rattache un autre souvenir. C'est là que les Arabes, sous le règne du sultan Abd el-Mélik, construisirent leur premier ***Mékyas***, ou Nilomètre, en l'an 700 de notre ère. Celui de l'île de Raoudah, qui subsiste encore (*V.* p. 398 et sq.), fut construit 16 ans plus tard.

On trouve à 3 kil. à l'E. d'Halouan, dans la plaine déserte entre le village et la chaîne arabique, près d'un monticule couvert de fragments de verre verdâtre, des *sources d'eaux sulfureuses thermales*. Elles étaient connues autrefois, et après avoir été longtemps délaissées, elles semblent reprendre faveur. Un établissement de bains y a été créé sur les ordres du khédive. Il est déjà bien fréquenté. L'eau des sources est claire et a un goût légèrement salé et sulfureux, comme les eaux d'Uriage ou d'Aix en Savoie. La température en est de 30° centigr.

Un chemin de fer, inauguré le 21 janvier 1877, relie Hélouan au Caire. Il y a trois départs par jour, aller et retour. (V. *Renseignements généraux*, B.)

Après ces villages qui répondent au site de l'antique Memphis, on continue de remonter le Nil pendant plusieurs heures sans qu'aucun nom réveille un souvenir historique. On a à g. l'étroit rivage que serre la chaîne arabique, et à dr. la plaine semée de villages fellâhs qui s'étend, sur une largeur moyenne de 8 kil. ou d'environ 2 h., jusqu'au pied de la chaîne libyque. Le village de ***Masghoun*** (10 kil.) peut servir de

point de départ pour la visite des pyramides de Dachour. Elles sont à 6 kil. dans l'intérieur des terres. A 1 kil. à l'O. de Masghoun, au petit village de *El-Kafr*, débouche un chemin de caravane qui mène au Fayoum, à travers le désert (*V.* R.17). La rive gauche du fleuve présente un spectacle charmant; les blés d'un vert brillant se pressent sous les groupes de palmiers et de magnifiques sycomores et relèvent le cadre un peu uniforme du paysage.

Le village d'*el-Mékandèh* (17 kil.), sur la rive occidentale, rappelle par son nom, comme il s'y accorde par sa distance de Memphis, l'ancienne cité d'**Acanthus**, laquelle possédait un temple d'Osiris et un bois d'acacias épineux, arbre qui, selon Strabon, produisait de la gomme. La ville n'existe plus, mais l'arbre (acacia nilotica) est encore fort abondant dans le pays. Mékandèh est à 6 kil. à l'E. de Tamèh, autre point de départ de la route N. du Fayoum. On rencontre ensuite (1 kil.) *Kafr el-Aïat* et (4 kil.) *Matanyèh*. Ce dernier village, quoique également situé sur le bord du fleuve, sert à désigner deux pyramides que l'on distingue à l'horizon, dans la direction du S. O. (*V.* p. 405). On voit près de Kafr el-Ayat et de Matanyèh les traces d'un ancien bras du Nil qui se dirigeait au N. O. vers la chaîne libyque : peut-être est-ce là que le roi Ménès établit sa digue pour forcer le Nil à couler plus à l'E.

Atfièh (rive orientale), (23 kil.), environ 5 h., au-dessus de Matanyèh. Des monticules, comme en présentent la plupart des localités anciennes, marquent le site d'**Aphroditopolis**, où la ville d'Hathor, la Vénus égyptienne (*V.* p. 127). Le nom égyptien d'Aphroditopolis, *Pa-nebt-tep-ahe*, est devenu dans la bouche des Coptes Tpêh ou Petpièh dont les Arabes ont fait Atfièh. C'était la capitale du nome Aphroditopolite, et elle devint plus tard le siége d'un évêché. La déesse y était adorée sous l'emblème d'une génisse blanche. On n'a trouvé d'autre monument dans les ruines qu'une pierre gravée au nom de Ramsès II. Sur la rive opposée s'élève *Rekka el-Kébir*, et plus loin dans les terres, *Meïdoun*, qui est dans le site de l'ancienne *Meï-Toum;* une pyramide s'élève en arrière du village, à 10 kil. du fleuve (*V.* p. 405, *b*). La *fausse pyramide*, ce bizarre monument s'apercevra encore de très-loin au S. comme une sorte de phare annonçant la région des pyramides. Par contre, de ce point du Nil on aperçoit encore au loin vers le N., pour la dernière fois, la citadelle du Caire et les deux grands minarets de la mosquée de Méhémet-Ali.

Depuis Torah, le caractère du paysage ne change pas. A l'E., la chaîne arabique se présente sous la forme de collines désertes dont la ligne sinueuse, tantôt se rapproche du fleuve, tantôt s'en écarte, de manière à décrire un grand arc. Cette petite chaîne rappelle par la couleur et par la nature de la roche, la colline du Moqattam, qu'elle dépasse un peu en hauteur. De ce côté, le désert s'étend presque jusqu'au rivage dont il n'est séparé que par une étroite bande de terre cultivée, où des villages s'élèvent de loin en loin. Sur la rive O., entre la chaîne libyque et le Nil, l'alluvion s'étend plus loin dans la plaine et l'on aperçoit des groupes de palmiers, et, çà et là, quelque village. On laisse à dr. (8 kil.)

El-Ouasta, (station du chemin de fer 83 kil. du Caire, 87 par le fleuve), où se trouve l'embranchement pour le Fayoum (V. p. 443, ... Ce joli village, aligné sur les bords du fleuve, est pour la navigation un point de jonction avec la ligne de Médinet.

Zaouyèh ou **Zaouyet el-Maslo...** (1 kil.), rive g., est un petit villa... qui paraît avoir été **Iseum**, en co... Naési, la cité d'Isis, où prenait na... sance un canal qui allait à *P...*

siris. Un canal part, en effet, du Nil un peu au-dessus de Zaouyèh et rejoint au N. O., près de la chaîne libyque, le Bahr Youssouf. Un autre canal qui se dirige à l'O. prend naissance à une très-petite distance du premier, et ces deux canaux bornaient au N. une île que le Bahr-Youssouf et le Nil entouraient à l'O. et à l'E.; c'était l'île du nome Héracléopolite. La cité d'Hercule était, suivant Strabon, à l'extrémité S. de la province (*V.* ci-après p. 466, *a*).

On laisse à l'O. le villagede Bénéhedèh. En face du village de *Meïmoun* (5 kil.) (r. g.), on voit un couvent copte, sous l'invocation de *saint - Antoine*, d'où l'on envoie les provisions de bouche au grand couvent du même nom situé sur les bords de la mer Rouge (*V.* R. 19). Plus loin (4 kil.), au-dessus du village d'*Echment*, ombragé de beaux palmiers, est une île de 3 kil. de longueur. On arrive (4 kil. r. O.) en face de *Zeïtoun* qui semble occuper la place de l'ancienne *Phannisjoït* (le lieu des oliviers, même signification que le nom arabe) qui appartenait au district de Pouchin. Ce dernier nom a été conservé par la ville de **Bouch** ou **Bouch Cora**, qui en est voisine. Bouch est une ville assez importante, mais où rien ne sollicite la curiosité du voyageur ni l'intérêt de l'antiquaire. Elle renferme un certain nombre de chrétiens coptes, parmi lesquels se recrutent les couvents de la mer Rouge. Les villages voisins, *Dallas* et *Chenousiyèh*, semblent aussi d'anciennes localités égyptiennes; la première serait *Sjol*, le nom de la seconde est encore inconnu. La gorge d'Illaoun, qui conduit au bassin du Fayoum (*V.* p. 445, *b*), est précisément à l'O. de Bouch, à la distance de 18 kil., mais cachée par des hauteurs. On arrive enfin à (15 kil. rive O.)

Bénisouèf (station de chemin de fer, à 4 h. du Caire, 118 kil. par le Nil). Cette petite ville, entourée de beaux sycomores et de palmiers, qui lui donnent un aspect riant, est la capitale de la province du même nom et la résidence du moudir; sa population est de 5000 hab. Elle a un bureau de télégraphe et un bureau de poste, établis à la station. Un marché bien approvisionné s'y tient chaque semaine. Bénisouèf possède une manufacture de ces toiles qui servent aux vêtements des fellâhs. C'est une industrie locale, déjà prospère au temps de Léon l'Africain, et que Mohammed-Ali a relevée en 1826. On y fabrique aussi des tapis de laine. Une île verte et bien cultivée s'étend au-dessous de Bénisouèf et partage en deux branches le Nil dont la vallée atteint ici sa plus grande largeur, 15 kil. environ, du côté de la chaîne libyque. Vis-à-vis de Bénisouèf, sur la rive E. et très-près du Nil, s'élève le *Gébel Hémour Chiboul*, au pied duquel, du côté du S., serpente le *Ouady-Sennour* qui conduit à des montagnes d'albâtre situées à 12 h. de là dans le désert, à mi-chemin entre le Nil et le golfe de Suez. L'entrepôt de ces carrières est au S. O. de la montagne, sur les bords du Nil, à 6 kil. de Bénisouèf.

C'est aussi par ce Ouady que l'on peut se rendre en trois jours de marche à travers le désert aux grands couvents coptes de Saint-Antoine et de Saint-Paul au bord de la mer Rouge. (*V.* R. 19).

Bénisouèf est également le point de départ habituel pour visiter le Fayoum, quand on n'en fait pas le sujet d'une excursion spéciale à partir du Caire (*V.* p. 442 et sq.). On trouve à Bénisouèf des ânes et des chevaux pour se rendre à Médinet el-Fayoum. C'est dans cette dernière localité qu'on pourra se procurer les chameaux nécessaires pour parcourir les parties O., N. et S. du Fayoum (*V.* p. 432). Pour se rendre de Bénisouèf au Fayoum, on se dirige au N. O. d'abord, le long des canaux, puis à travers la plaine, droit sur la pyramide d'Illaoun que l'on aperçoit déjà à la sortie de la ville. On atteint les bords du Bahr

Youssouf, près de (20 kil.) la *digue de Békir*, d'où l'on gagne (5 kil.) le pont d'Illaoun où l'on rejoint la route du Fayoum décrite p. 445. En temps d'inondation, un bon guide est nécessaire, car les canaux difficiles à franchir peuvent nécessiter de grands détours.

A l'O. de Bénisouèf, près du Bahr-Youssouf, des buttes situées près d'*Ahnas el-Médineh*, marquent probablement l'emplacement de l'ancienne **Héracléopolis** (la ville d'Hercule), *Hâkhnensouten*, *Hakhnensou* ou *Khnés* en égyptien, où était adore l'ichneumon, ennemi du crocodile, lequel était honoré au contraire dans la ville voisine d'Arsinoë ou Crocodilopolis (V. *Fayoum*). Des luttes acharnées eurent lieu à propos de ces cultes rivaux entre les populations, jusqu'à l'époque des Romains, et contribuèrent, selon le témoignage de Pline, à la destruction du fameux labyrinthe.

De Bénisouèf à (9 kil.) *Baranqah*, on voit sur la rive g. quelques buttes qui marquent l'emplacement d'anciennes villes non déterminées. *Bibbèh* (7 kil.), stat. du ch. de fer, a donné son nom à un célèbre Santon musulman, *El-Bibbouaï*, mais ce personnage paraît imaginaire, et devoir son origine a une pieuse fraude des moines coptes, désireux de protéger leur sanctuaire et une image de saint Georges contre les attaques des musulmans (V. Murray's *Handbook for Egypt*, 1875, p. 345). La chaîne arabique qui, depuis Bénisouèf, s'était éloignée, formant un large amphithéâtre, se rapproche au-dessous de Bibbèh, du lit du fleuve qu'elle resserre, tandis que la plaine occidentale conserve toute sa largeur et sa riante culture. Plus bas, après avoir dépassé les deux îles allongées situées au-dessus de Bibbèh, la chaîne arabique s'éloigne de nouveau, en diminuant de hauteur, et, avant d'arriver à Fechn, elle ne s'élève pas à plus de cent pieds. Elle se rapproche de nouveau du fleuve près de (17 kil.).

Fechn (stat. du chemin de fer, rive O.), chef-lieu de province, sans monuments ni antiquités. Un peu plus bas, au S. E., à 3 kil., derrière l'i[...] qui s'étend au S. de Fechn, sont le[s] restes d'une ville antique, *Kheb*, do[nt] le village voisin de *Hhébé* ou *Médin[et] el-Gahil* a conservé le nom. Kheb jou[a] un rôle important vers la XIX[e] et la XX[e] dynastie : elle était l'apanage d'un[e] branche de la famille de Ramsès I[I] qui disputa à plusieurs reprises l'É[gypte] à la branche principale. Le[s] ruines consistent en une enceinte for[-]mée par de très-grosses muraille[s] construites en briques crues. Sur le côté N., une construction massive assez élevée, établie sur le rocher, devait servir de fort à cette ville, qui par sa position à l'entrée d'un défi[lé] étroit entre la montagne et le Ni[l] était destinée à servir de place forte. Quelques-unes des briques employées dans la construction portaient le[s] cartouches avec les noms de *Men-Khoper-Râ* (Thoutmès III) (V. p. 115) et de la reine *Isi-m-Kheb* de la XX[e] dynastie. On reconnaît encore, sur la rive du fleuve, les restes d'un qua[i] en pierre.

La chaîne arabique s'éloigne de nouveau du fleuve, en décrivant un grand arc.

A 1 h. 1/2 de là, on arrive aux premières pentes du *Gébel Cheikh-Embârak*, montagne considérable qui serre de près la rive orientale e[t] forme la terminaison d'un grand plateau qui s'étend fort loin au S. E. A l'O. du fleuve, au contraire, l[a] plaine riveraine conserve sa largeur, qui n'est pas moindre de 20 kil. E[n] face du Gébel Cheïkh-Embârak es[t] (22 kil.)

Maghâgha ou *Mararrah* (statio[n] du ch. de fer), où se trouve un[e] des plus importantes sucreries d[u] khédive ; autour de ce village, l[a] culture de la canne à sucre a pri[s] une extension considérable. Près d[e] *Charronna* (rive E.) sont des monticu[-]les qui marquent l'emplacement d'un[e] ancienne ville, peut-être *Psenero*[...] Quelques kil. plus loin, la butt[e] de Kôm el-Ahmar, avec quelques d[...]

bris, répond peut-être à l'antique *Musôn* ou *Musa*. On trouve dans le voisinage quelques puits remplis de momies de chiens. On atteint enfin (26 kil. rive O.)

Abou-Girgèh (on dit aussi *Abou-Girg*). C'est une grande ville fellâh, assise en une riche plaine à 3 kil. du Nil. A 11 kil. (2 h. 30 m.) dans l'intérieur, en montant vers le N. O., se trouve une place notable, **Behnesèh**, située sur la rive occidentale du Bahr-Youssouf, près des montagnes libyques. C'est l'ancienne **Oxyrrhinchos**, ancienne *Pa-msjat*, en copte *Pemsje*, dont le Dieu patronymique était l'oxyrrhinque, poisson du Nil à museau pointu (ce qu'indique son nom grec). Ce fut autrefois une ville considérable et l'on peut encore se faire une idée de son ancienne importance par le grand nombre de débris de toute sorte, colonnes de granit, fragments de chapiteaux, de sculptures, de poteries et de briques qui gisent épars sur le sol; mais on n'y trouve aucun monument digne d'intérêt. Oxyrrhinchos garda son importance jusqu'à une époque relativement récente; aujourd'hui la ville égyptienne et la ville musulmane n'ont presque laissé que des ruines. Les dunes de sable du désert libyque tendent à envahir les champs cultivés. Au S. sont des monticules sablonneux renfermant un grand nombre de tombes de cheïkhs, passant pour de saints personnages musulmans. A 35 min. de la ville, du côté du N., il y a des grottes, ou plutôt des excavations remplies d'eau, dans l'une desquelles on voit, dit-on, une rangée circulaire de colonnes. Aucun voyageur que nous sachions n'a exploré ces grottes.

A Abou-Girgèh et Behnesèh, s'ouvre la route la plus suivie pour se rendre à la Petite-Oasis (*V.* R. 21).

Jusqu'à la station d'Abou-Girgèh, le voyage du Nil n'a présenté qu'un bien faible intérêt. A partir de cet endroit on entre dans la région où les ruines, comme les souvenirs, vont se succéder sans interruption et où il faudrait s'arrêter en quelque sorte à chaque pas si l'on voulait ou si l'on pouvait voir tout ce qui est curieux et digne d'intérêt.

Après Abou-Girgèh, on laisse à dr. (6 kil.) *el-Kaïs*. l'ancienne **Cynopolis**, *Hâ-souten*, *Saka*, en copte *Kaïs*. La montagne située en face d'El-Kaïs, sur la rive E., renferme dans des puits d'innombrables momies de chiens. Cet exemple d'une ville séparée par le Nil de ses nécropoles n'est pas le seul qu'on rencontre. Les Égyptiens, dans le choix d'une nécropole, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs animaux sacrés, recherchaient avant tout un emplacement qui leur permît de faire à leurs morts une retraite sûre et durable et s'occupaient peu de la distance à franchir et des difficultés de transport.

Les puits qui renferment les momies sont de simples trous carrés, taillés dans le roc. Ces tombes sont creusées çà et là sur un grand plateau rocheux, nivelé par la main de l'homme. On y trouve aussi quelques grandes tombes, une entre autres où l'on descend par six marches et qu'on appelle le puits de Marie (*Bir Sitti Mariam*).

Un peu plus loin sont les carrières de *Cheïkh-Hassan*, près desquelles on remarque des débris de briques et de poteries.

Kolo Sana (20 kil. r. g., stat. du chem. de fer) est un grand village sur la rive g., à partir duquel le Nil fait un coude très-prononcé à l'O., laissant dans son lit élargi trois îles placées de front.

Samaloud (34 kil. d'Abou-Girgèh, rive g.), ville insignifiante, remarquable par un joli minaret qui s'élance gracieusement à une grande hauteur du milieu d'un bouquet de palmiers. Un peu au-dessus et presque vis-à-vis de Samaloud, non loin du village de *Séraryèh*, sur le

versant N. du *ouady ed-Deïr*, il y a deux petits speos, dont l'un a été signalé par le Dr Lepsius, en 1843. Il fut dédié à la déesse Hathor par Ménephthah. En dehors des grottes, on trouve l'image du roi Ramsès III avec le dieu Sebek à tête de crocodile et la déesse Hathor.

Dans cette partie de la vallée, en remontant jusqu'à Manfalout, les montagnes de l'E. se terminent sur le fleuve même sans aucun intervalle. Entre Samaloud et Minièh, elles sont appelées *Gébel el-Taïr*, la montagne de l'Oiseau. On rattache à ce nom une légende assez singulière, dont la trace se trouve déjà dans Élien. Les fellâhs racontent que tous les oiseaux du pays se réunissent chaque année sur cette montagne, et qu'après avoir choisi un d'entre eux pour y demeurer jusqu'à l'année suivante, ils prennent leur volée vers l'intérieur de l'Afrique, d'où ils reviennent l'année suivante relever leur camarade de sa faction et en mettre un autre à sa place. Le Gébel el-Taïr, qui s'élève à pic, plonge dans le Nil ses flancs noirs à la base, blanchissants au sommet, et remplis de cavités sans nombre. Sur le haut de cette montagne est perché (4 kil., rive dr.), le couvent de *Deïr el-Adra*, couvent de la Vierge, ou *Deïr-Bakara*, couvent de la Poulie. Ce couvent, comme tous les deïrs coptes, est en réalité un petit village, avec une église, quelques moines et quelques habitants, hommes, femmes et enfants. Tout cela n'offre pas grand intérêt, mais la vue étendue dont on jouit du haut de ce plateau élevé mérite que l'on en fasse l'ascension. Toutes les fois que les moines aperçoivent une barque de voyageurs, ils descendent le long de la falaise par le moyen d'une corde et viennent à la nage implorer la charité, en criant de toutes leurs forces: *Baghchich christiani Khaouagi*[1]. Ces braves Coptes prennent le bateau à l'abordage en costume primitif.

A 5 kil. environ au S. du couvent est le « *Gisr el-Agoux*, « le pont de la vieille femme » construit en travers du ravin; il était sans doute destiné à défendre les approches de la vallée du Nil contre les attaques venues du désert. La tradition en attribue la construction à une ancienne reine égyptienne, Delouka; il s'étendait jusqu'à Assouân, sur chaque rive, et l'on en retrouve des vestiges çà et là dans les brèches qui peuvent livrer passage aux incursions des tribus errantes de l'E.

A Tehnèh (18 kil. de Kolosana, rive E.), village placé sur la bande de terre étroite qui sépare le Gébel el-Taïr du Nil, il y a des restes de l'ancienne Ta-tehni qui est peut-être **Acoris** des Grecs. On y a trouvé l'inscription suivante, qui a révélé une forme nouvelle de la déesse Isis :

ΥΠΕΡ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΜΕΓΑΛΌΥ ΕΥΧΑΡΙΣΤΟΥ
ΑΚΩΡΙΣ ΕΡΓΕΩΣ ΙΣΙΔΙ ΜΩΧΙΑΔΙ ΣΩΤΕΙΡΑΙ

En l'honneur du roi Ptolémée le dieu Épiphane, grand, eucharistе. Acoris, fils d'Ergeus (a dédié) à Isis Mochias, déesse protectrice.

En suivant le versant O. de la montagne vers le S., on trouve sculptée sur le rocher une grande stèle représentant Ramsès III recevant le glaive de la main du dieu Sébek à tête de crocodile, en présence d'Ammon, et, à côté, est un cartouche au nom du même Pharaon. Sur la face S. d'un rocher isolé qui s'élève immédiatement derrière l'ancienne ville, sont gravées deux figures en haut-relief, tenant chacune en main un cheval. Elles représentent probablement deux empereurs romains.

La base de la montagne est percée de beaucoup de grottes funéraires, les unes avec des inscriptions grec-

1. Le nom de khaouagi, marchand, est l'épithète assez dédaigneuse avec laquelle les Musulmans interpellent presque partout les Européens.

ques, d'autres avec des inscriptions hiéroglyphiques. En remontant un peu la vallée, on trouve d'anciennes carrières égyptiennes, qui ont (comme celles de Torah, *V.* p. 462) cet intérêt particulier, que des travaux poussés à divers degrés y laissent aisément reconnaître la méthode qu'employaient les Égyptiens dans l'extraction des blocs. On voit qu'après avoir égalisé horizontalement la surface du terrain qui recélait la carrière, ils l'entouraient de quatre tranchées profondes formant un parallélogramme, avec un de ses côtés ouvert pour faciliter l'enlèvement des pierres. Ils creusaient ensuite des tranchées parallèles à 6 ou 7 pieds d'intervalle dans toute la longueur du parallélogramme, puis d'autres tranchées à angle droit avec les premières, de manière à diviser le tout en échiquier. Les tranchées ont à peu près 50 centim. de largeur, ce qui permettait de les creuser aussi avant qu'on voulait. Pour enlever les blocs selon l'épaisseur qu'on leur voulait donner, il n'y avait plus qu'à faire une coupure sur la face verticale.

El-Haouarté (même rive) présente les vestiges d'une ancienne ville égyptienne, située, comme tant d'autres, à l'entrée d'un ravin. On y trouve une inscription d'Amenhotep III et des tombes coptes chrétiennes.

Miniéh ou **Miniét**, selon la prononciation locale (8 kil., r. g., stat. du chemin de fer, 226 kil. du Caire — 254 par eau). Le nom ancien de la ville était *Mounât-Khoufou*, « la nourrice de Khéops », que les Coptes ont abrégé en *Mouné* ou *Tmônè*, d'où s'est formé l'arabe Minièh ou Miniét. Minièh est généralement nommée Miniét ebn Khasîb. Elle est aussi appelée Monièh et, selon quelques-uns, Miniét ebn Fussil. Selon Léon l'Africain, elle aurait été construite par Khasib, un des gouverneurs établis par les khalifes de Bagdad.

Minièh, quoique bien située sur les bords du fleuve, manque de pittoresque. C'est une ville de 20000 habitants environ, capitale de la province du même nom et la résidence du moudir. C'est un bendèr ou ville à marché; le marché se tient le dimanche le long du fleuve, sur une place ornée de magnifiques sycomores. La ville a des bains et plusieurs mosquées. Dans une de ces dernières, située près du fleuve, on a employé des matériaux, notamment des colonnes, provenant d'une construction de l'époque romaine. Il y a à Minièh un bureau de poste et un bureau de télégraphe. La ville possède une sucrerie, établie d'après les meilleurs modèles adoptés aux colonies pour la fabrication du sucre. L'animation qui règne autour des établissements de ce genre intéressera sans doute le voyageur. Des files de chameaux portant sur leur dos des montagnes de cannes se dirigent vers l'usine. Ici, de jeunes fellâhs posent les cannes sur une claie mobile qui les entraîne sous les cylindres à broyer; là, ils étendent au soleil les pulpes ligneuses, qui, une fois séchées, serviront de combustible économique pour le chauffage des machines: tout ce petit monde d'ouvriers égyptiens se fait remarquer par son intelligente activité.

Au N. de la ville et des manufactures est un palais du khédive, sans intérêt, du reste.

Le cimetière de Minièh est à 1 h. 1/2 au S. de la ville, sur la rive opposée (rive E.) du fleuve, au lieu appelé *Zaouyet el-Meïtîn*. Cet emplacement de la nécropole de l'autre côté du fleuve est un usage qui remonte aux anciens Égyptiens. On trouve, dans la montagne, des tombeaux qui remontent au temps de la VIe dynastie. Sur la même rive que le cimetière, et un peu plus au N., à *Souadi* et à *Neslet el-Zaouyèh*, on trouve aussi quelques grottes sépulcrales.

Kôm el-Ahmar (la butte rouge), à 15 min. au S. du cimetière sur la même rive, est aussi un ancien site, avec quelques grottes sépulcrales. On en trouve aussi un peu plus loin, à *Métahara* et à *Oualed-Noaïr*. Celles de Métahara sont fort anciennes; quelques-unes remontent à la IVe ou à la VIe dynastie. On y trouve quelques restes d'inscriptions coptes. Mais il vaut mieux se hâter d'atteindre Béni-Hassan que de s'arrêter à ces vestiges d'un intérêt secondaire. Cette localité célèbre est à 6 h. environ (23 kil.) au-dessus de Minièh.

Béni-Hassan. Ce village, composé, comme tous les villages arabes, de huttes basses, est situé à l'extrémité S. d'un beau bois de palmiers. Ses habitants ont la réputation d'être très-portés au vol, et l'on fera bien de faire garder la dahabièh la nuit. Béni-Hassan a pris, dans les études archéologiques de l'Égypte des Pharaons, un intérêt qui, à certains égards, le dispute aux monuments de Thèbes. Ce sont des *grottes* funéraires creusées dans les rochers qui font face au Nil. Les inscriptions hiéroglyphiques, qui accompagnent quelques-unes des tombes, datent des premiers rois de la XIIe dynastie, entre 2500 et 3000 ans avant notre ère. Le grand intérêt, et en même temps la grande importance de ces tombes, est dans les nombreux tableaux qui couvrent les parois. Ces peintures sont une représentation naïve et très-variée de la vie égyptienne, des occupations et aussi des amusements des différentes classes du peuple, à ces époques si prodigieusement reculées. Sous ce rapport, elles complètent les tableaux analogues qui se sont conservés dans les tombes voisines des pyramides de Gizèh. De plus, ces tombes sont remarquables par l'élégance et la pureté du style de leur architecture, et elles rivalisent avec les plus belles de la vallée du Nil. Les colonnes qui décorent soit l'entrée, soit l'intérieur de quelques-unes d'entre elles (celles du N.), ont exactement la forme et l'aspect des colonnes doriques; elles sont polygonales, à seize faces, légèrement cannelées, excepté sur une face qu'on a laissée lisse dans le but d'y graver des hiéroglyphes. Le fût se termine par un tailloir dont le diamètre est à peine plus grand que celui de la colonne. Les colonnes supportent le toit creusé en forme de voûte et formant trois nefs. Dans les grottes du S., elles se rapportent davantage à ce que l'on est habitué à regarder plus particulièrement comme le style égyptien, bien que, d'après leurs inscriptions, les deux groupes contigus d'hypogées soient de la même date. Elles représentent les tiges de quatre plantes aquatiques liées ensemble et elles sont surmontées d'un chapiteau en forme de lotus ou de bouton de papyrus, qui se divise, comme le fut lui-même, en quatre lobes.

Les grottes sont situées à 3 kil. au N. du village actuel. On y arrive par un chemin d'une grande largeur, qui, du rivage, s'élève sur le versant de la montagne, et que l'on peut distinguer aisément aux pierres rangées de chaque côté, comme cela a lieu dans les routes tracées par les anciens à travers le désert et devant quelques-unes des tombes de Thèbes.

Toutes les chambres, au nombre de 30 environ, ne sont pas également intéressantes. Le voyageur fera bien de laisser les plus méridionales et d'aller voir les deux tombes situées le plus au N. Ce sont les plus importantes, soit par le style de leur architecture, soit par la richesse et la variété des tableaux qui y sont représentés. La façade en est ornée de ces colonnes proto-doriques dont nous venons de parler.

Tombe d'Améni-Aménemhat. C'est la première au N. Dans l'inscription qui couvre les deux côtés de la porte d'entrée, Améni-Aménemhat raconte

sa vie : il a été général d'infanterie et, comme tel, il a escorté plusieurs convois qui venaient des mines d'or d'Ethiopie, une fois en compagnie de l'un des fils du roi Ousortésèn Ier (XIIe dyn.). Il a été aussi gouverneur de la province de Meh, et par la sagesse de son administration il a mérité et obtenu les faveurs de son souverain.

Il serait difficile de donner une description détaillée des scènes qui ornent sa tombe, Nous nous bornerons aux principales. Un grand nombre se rapportent à la vie civile et militaire du défunt. Plus de deux cents tableaux retracent les poses et les attitudes de deux lutteurs attaquant et se défendant, reculant, avançant, debout, renversés; plusieurs figures représentent des soldats de toute arme, de tout rang, la petite guerre, l'attaque d'une ville avec les divers engins de siége (le bélier pour abattre les murs, la tortue pour protéger les travailleurs assiégeants), les punitions militaires, un champ de bataille, enfin la fabrication de lances, javelots, arcs, flèches, etc. Ailleurs, c'est l'agriculture et la chasse, la danse : des danseurs, des danseuses font différentes figures. On présente au mort des offrandes, un scribe prend des notes. Ailleurs, la bastonnade est infligée à des serviteurs, non seulement à des hommes et à des enfants, mais à des femmes. Ici, des chasseurs percent de leurs traits des bêtes sauvages; là, des pêcheurs tirent sur le rivage leurs filets pleins de poissons; plus loin, on prend des canards et divers oiseaux. Ici, des femmes jouent de la harpe; là, elles sont occupées à pétrir et à faire cuire le pain.

La tombe voisine est celle de *Noumhotep*, gouverneur, comme son parent Améni-Aménemhat, de la province de Meh. Il vivait sous le règne d'Aménemhât II (XIIe dyn.). L'inscription qui fait le tour du soubassement de la chambre est un véritable extrait des archives de la grande famille féodale dont Noumhotep était le représentant. Il y raconte comment le roi Aménemhât Ier, « lorsqu'il vint, détruisant la révolte » dans les premières années de son règne, donna à son grand-père maternel une principauté avec Menât - Khoufou (Minièh) pour capitale; comment au mariage de son père Néhéra avec la dame Beqet, le roi Ousortésèn Ier confirma cette première donation et agrandit les domaines de la famille; comment lui, Noumhotep, et après lui son fils Nakht, devinrent par mariage et par donations successives princes d'une bonne moitié de la moyenne Égypte. Les peintures de son tombeau sont d'une finesse et d'une beauté remarquables. Les animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons, y sont représentés avec tant de vérité que les copies coloriées que Champollion en fit prendre, lorsqu'il découvrit ces trésors de l'antiquité égyptienne, ressemblaient aux gravures coloriées de nos beaux ouvrages d'histoire naturelle. Malheureusement, ces sculptures ont beaucoup souffert des injures du temps et plus encore de la barbarie des voyageurs qui croient la place d'autant meilleure pour y inscrire leurs noms inconnus que le monument est plus beau.

Sur la paroi O., à g. de l'entrée, on remarque : au registre supérieur, des charpentiers et des menuisiers; au-dessous, des bûcherons qui abattent des palmiers, dont les chèvres broutent les branches; à côté, Noumhotep est porté dans une chaise, et plus loin, à dr., on construit une barque; la troisième rangée représente deux navires garnis de rameurs; dans la quatrième, un potier pétrit de l'argile et en forme des vases; à côté, des femmes tissent et filent, sous la surveillance d'eunuques; la sixième rangée offre le sculpteur sur pierre, le sculpteur sur bois, le peintre de statues.

La paroi S. nous montre, dans les deux registres supérieurs, les femmes et les enfants du mort, et, au-dessous, les offrandes, dont l'énumération est contenue dans une longue liste, à g., sont présentées à Noumhotep; celui-ci, à l'extrémité de cette paroi, est assis sur un fauteuil. La quatrième rangée nous présente des bœufs, des vaches, des antilopes, deux porcs-épics, un lièvre, de la volaille; des bœufs sont abattus et dépecés.

Sur la paroi E., au milieu de laquelle s'ouvre une chambre, Noumhotep, debout sur une barque, pique à dr. deux poissons, et, à g., il abat des oiseaux aquatiques. Le Nil, sur lequel flotte la barque, est peuplé de poissons, de crocodiles et d'hippopotames, et les bouquets de lotus qui s'élèvent au-dessus de l'eau donnent asile à des canards, à des hérons et à d'autres oiseaux. Sur la porte, Noumhotep prend une grande quantité d'oiseaux aquatiques avec un filet.

La paroi du N., au registre supérieur, représente une scène des plus curieuses qui, malheureusement, tend de jour en jour à disparaître. Noumhotep est debout, ayant à ses côtés ses chiens favoris. Des émigrants, de race blanche, au nez aquilin, au visage ovale, à la barbe noire et pointue, arrivent devant lui, sous la conduite de leur chef *Absha*. Leurs femmes, leurs enfants les accompagnent. Ils ont la physionomie, le costume, la pique et la lyre des anciens Grecs, d'après les plus anciennes peintures des vases grecs : aussi Champollion et les premiers égyptologues les prirent-ils pour des Ioniens. Ils s'avancent, suivis de leurs ânes; des antilopes, des bouquetins sont avec eux; ils sont habillés d'étoffes très-riches; l'une des femmes porte sur sa robe l'ornement connu sous le nom de *grecque*. Un scribe remet à Noumhotep une feuille de papyrus contenant l'indication des faits, portant le nombre des émigrants qui était de 37 et indiquant l'an VI du règne d'Ousortésèn II (XIIe dyn.); ces émigrants sont désignés sous le nom d'*Amou* (Amou, proprement *pasteur, bouvier*, est le nom générique des races syro-araméennes). Ils apportent, entre autres marchandises, du *Mestèm*, c'est-à-dire, le collyre à base e'antimoine dont les Égyptiens se servaient pour se noircir le bord des yeux. C'est la première caravane dont les monuments nous signalent l'existence. Les autres tableaux de ce mur se rapportent à la chasse et à l'élevage des bestiaux. Ils nous offrent des bouviers, des bœufs, des vaches, des veaux, des chèvres, des ânes, des antilopes.

La paroi O., à dr. de l'entrée, nous montre une chambre, où des gens montent par un escalier; à g., des peintres sont assis dans une salle à colonnes; à côté, un homme est occupé à peser au moyen d'une balance. Dans la seconde rangée, le blé est coupé, chargé sur des ânes, dépiqué par des bœufs. Dans la troisième, la terre est travaillée avec la houe et avec la charrue; tout près, sont deux barques, dans l'une desquelles est un sarcophage. L'avant-dernière rangée est consacrée à la cueillette des fruits, à laquelle des singes sont employés. Cette série se termine par des scènes de l'inondation; un troupeau suit à la nage la barque sur laquelle est monté le berger.

Parmi les tombes situées au S. des premières, deux sont particulièrement dignes d'être visitées. La première offre des scènes de chasse, avec cette particularité que le nom des animaux est écrit sous chacun d'eux en hiéroglyphes; le peintre et le sculpteur se sont appliqués, dans cette tombe, à nous faire connaître les jeux, les amusements et les exercices qui égayaient la vie de ceux dont ils ont orné la dernière demeure. Des femmes et des jeunes

filles exécutent des tours de force et d'adresse, elles jonglent gracieusement avec des balles. La courte paille, la main chaude, le mail, le *cricket*, la mourre servaient déjà de distraction aux Égyptiens d'Ousortésèn, et les saltimbanques de cette époque sont les ancêtres des nôtres. — Un barbier rase une pratique. On remarque des souffleurs de verre, des orfévres, des bijoutiers, des sculpteurs, des peintres, des potiers, des tisseurs de lin. Sur la paroi E., sont des lutteurs dans diverses attitudes; et pour bien distinguer les mouvements des lutteurs, le peintre les a représentés, l'un en blanc, l'autre en noir. Sur le mur S., des paysans sont soumis à la bastonnade.

Dans la tombe voisine, outre les sujets déjà décrits dans la précédente, nous remarquons : un homme qui joue aux échecs, et un magasin dont le toit est une voûte. C'est cette tombe qui a fourni la plus grande variété de jeux, de métiers et d'illustrations sur les mœurs et les coutumes des Égyptiens du moyen Empire. La plupart ont été copiées et décrites par Wilkinson, dans son ouvrage. *Les anciens Égyptiens*; par Champollion le jeune dans ses *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*; par Lepsius dans ses *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien* (Abth. II, t. II, pl. 120, sqq.).

Parmi les autres particularités offertes par ces tombes, on remarque dans la suite des grands personnages, des nains, qui, longtemps av. J. C., servaient, dit Champollion, à désopiler la rate des seigneurs égyptiens. On y trouve encore des exemples de médecine vétérinaire, des oies malades, des gazelles en traitement. On a observé que dans la série complète des animaux de l'ancienne Égypte, le cheval et le chameau manquent; l'un et l'autre ont été probablement introduits dans le ys par les Hycsos : du moins, le cheval paraît pour la première fois sur les monuments de la XVIIIe dynastie.

Revenant au S. vers le v. de Béni-Hassan, on ira visiter les tombeaux situés au S. E. de ce village. On traverse d'abord un bois de palmiers au sortir duquel on voit la gorge où se trouvent les tombes. On s'avance alors vers la montagne, sur le bord de la plaine déserte où les ânes avancent péniblement dans le sable profond. On entre (25 min.) dans la gorge; l'attention est aussitôt éveillée par une suite de grottes dont les ouvertures noires, ornées çà et là de lignes architecturales, s'ouvrent sur la dr. dans le rocher escarpé. Ces tombes, sauf quelques différences de détails, offrent la disposition commune à toutes les tombes égyptiennes (*V.* p. 85 et 86). Une porte étroite et basse conduit à une chambre, dans laquelle s'ouvre un puits carré, le plus souvent comblé. Ce puits, comme on sait, conduisait à la chambre du sarcophage.

Ces tombes sont, comme les précédentes, ornées de peintures; seulement, celles-ci sont très-détériorées et c'est à peine si, avec beaucoup d'attention, on parvient à les reconnaître. D'après ce qui en reste, on peut conjecturer qu'elles représentaient les mêmes sujets que celles du N., déjà décrites. Sur la porte d'entrée d'un de ces tombeaux, on a représenté le disque du soleil ailé et le cartouche d'Alexandre Aigos, fils d'Alexandre le Grand. Sur l'architrave, le roi est agenouillé devant l'image de *Bast*, la déesse à tête de lionne. Le voyageur fera bien de passer rapidement devant ces tombeaux, moins intéressants que ceux qu'il a déjà visités, pour arriver à la grotte la plus remarquable que les gens du pays appellent *Estabèl-Antar*, et que les archéologues européens désignent sous le nom de **Speos Artémidos** (la grotte de Diane.) C'est un petit temple creusé dans le roc, et dédié à Pakht, divinité locale qu'il ne faut pas confon-

point de départ pour la visite des pyramides de Dachour. Elles sont à 6 kil. dans l'intérieur des terres. A 1 kil. à l'O. de Masghoun, au petit village de *El-Kafr*, débouche un chemin de caravane qui mène au Fayoum, à travers le désert (*V*. R.17). La rive gauche du fleuve présente un spectacle charmant; les blés d'un vert brillant se pressent sous les groupes de palmiers et de magnifiques sycomores et relèvent le cadre un peu uniforme du paysage.

Le village d'*el-Mékandèh* (17 kil.), sur la rive occidentale, rappelle par son nom, comme il s'y accorde par sa distance de Memphis, l'ancienne cité d'**Acanthus**, laquelle possédait un temple d'Osiris et un bois d'acacias épineux, arbre qui, selon Strabon, produisait de la gomme. La ville n'existe plus, mais l'arbre (acacia nilotica) est encore fort abondant dans le pays. Mékandèh est à 6 kil. à l'E. de Tamèh, autre point de départ de la route N. du Fayoum. On rencontre ensuite (1 kil.) *Kafr el-Aïat* et (4 kil.) *Matanyèh*. Ce dernier village, quoique également situé sur le bord du fleuve, sert à désigner deux pyramides que l'on distingue à l'horizon, dans la direction du S. O. (*V*. p. 405). On voit près de Kafr el-Ayat et de Matanyèh les traces d'un ancien bras du Nil qui se dirigeait au N. O. vers la chaîne libyque : peut-être est-ce là que le roi Ménès établit sa digue pour forcer le Nil à couler plus à l'E.

Atfièh (rive orientale), (23 kil.), environ 5 h., au-dessus de Matanyèh. Des monticules, comme en présentent la plupart des localités anciennes, marquent le site d'**Aphroditopolis**, ou la ville d'Hathor, la Vénus égyptienne (*V*. p. 127). Le nom égyptien d'Aphroditopolis, *Pa-nebt-tep-ahe*, est devenu dans la bouche des Coptes Tpèh ou Petpièh dont les Arabes ont fait Atfièh. C'était la capitale du nome Aphroditopolite, et elle devint plus tard le siége d'un évêché. La déesse y était adorée sous l'emblème d'une génisse blanche. On n'a trouvé d'autre monument dans les ruines qu'une pierre gravée au nom de Ramsès II. Sur la rive opposée s'élève *Rekka el-Kébir*, et plus loin dans les terres, *Meïdoum*, qui est dans le site de l'ancienne *Meï-Toum;* une pyramide s'élève en arrière du village, à 10 kil. du fleuve (*V*. p. 405, *b*). La *fausse pyramide*, ce bizarre monument, s'apercevra encore de très-loin au S. comme une sorte de phare annonçant la région des pyramides. Par contre, de ce point du Nil on aperçoit encore au loin vers le N., pour la dernière fois, la citadelle du Caire et les deux grands minarets de la mosquée de Méhémet-Ali.

Depuis Torah, le caractère du paysage ne change pas. A l'E., la chaîne arabique se présente sous la forme de collines désertes dont la ligne sinueuse, tantôt se rapproche du fleuve, tantôt s'en écarte, de manière à décrire un grand arc. Cette petite chaîne rappelle par la couleur et par la nature de la roche, la colline du Moqattam, qu'elle dépasse un peu en hauteur. De ce côté, le désert s'étend presque jusqu'au rivage dont il n'est séparé que par une étroite bande de terre cultivée, où des villages s'élèvent de loin en loin. Sur la rive O., entre la chaîne libyque et le Nil, l'alluvion s'étend plus loin dans la plaine et l'on aperçoit des groupes de palmiers, et, çà et là, quelque village. On laisse à dr. (8 kil.)

El-Ouasta, (station du chemin de fer 83 kil. du Caire, 87 par le fleuve), où se trouve l'embranchement pour le Fayoum (V. p. 443, *a*). Ce joli village, aligné sur les bords du fleuve, est pour la navigation un point de jonction avec la ligne de Médinet.

Zaouyèh ou **Zaouyet el-Masloub** (1 kil.), rive g., est un petit village qui paraît avoir été **Iseum, en copte** Naési, la cité d'Isis, où prenait naissance un canal qui allait à *Pou-*

siris. Un canal part, en effet, du Nil un peu au-dessus de Zaouyèh et rejoint au N. O., près de la chaîne libyque, le Bahr Youssouf. Un autre canal qui se dirige à l'O. prend naissance à une très-petite distance du premier, et ces deux canaux bornaient au N. une île que le Bahr-Youssouf et le Nil entouraient à l'O. et à l'E.; c'était l'île du nome Héracléopolite. La cité d'Hercule était, suivant Strabon, à l'extrémité S. de la province (*V.* ci-après p. 466, *a*).

On laisse à l'O. le villagede Bénéhedèb. En face du village de *Meïmoun* (5 kil.) (r. g.), on voit un couvent copte, sous l'invocation de *saint-Antoine*, d'où l'on envoie les provisions de bouche au grand couvent du même nom situé sur les bords de la mer Rouge (*V.* R. 19). Plus loin (4 kil.), au-dessus du village d'*Echment*, ombragé de beaux palmiers, est une île de 3 kil. de longueur. On arrive (4 kil. r. O.) en face de *Zeïtoun* qui semble occuper la place de l'ancienne *Phannisjoït* (le lieu des oliviers, même signification que le nom arabe) qui appartenait au district de Pouchin. Ce dernier nom a été conservé par la ville de **Bouch** ou **Bouch Cora**, qui en est voisine. Bouch est une ville assez importante, mais où rien ne sollicite la curiosité du voyageur ni l'intérêt de l'antiquaire. Elle renferme un certain nombre de chrétiens coptes, parmi lesquels se recrutent les couvents de la mer Rouge. Les villages voisins, *Dallas* et *Chenousyèh*, semblent aussi d'anciennes localités égyptiennes; la première serait *Sjol*, le nom de la seconde est encore inconnu. La gorge d'Illaoun, qui conduit au bassin du Fayoum (*V.* p. 445, *b*), est précisément à l'O. de Bouch, à la distance de 18 kil., mais cachée par des hauteurs. On arrive enfin à (15 kil. rive O.)

Bénisouèf (station de chemin de fer, à 4 h. du Caire, 118 kil. par le Nil). Cette petite ville, entourée de beaux sycomores et de palmiers, qui lui donnent un aspect riant, est la capitale de la province du même nom et la résidence du moudir; sa population est de 5000 hab. Elle a un bureau de télégraphe et un bureau de poste, établis à la station. Un marché bien approvisionné s'y tient chaque semaine. Bénisouèf possède une manufacture de ces toiles qui servent aux vêtements des fellâhs. C'est une industrie locale, déjà prospère au temps de Léon l'Africain, et que Mohammed-Ali a relevée en 1826. On y fabrique aussi des tapis de laine. Une île verte et bien cultivée s'étend au-dessous de Bénisouèf et partage en deux branches le Nil dont la vallée atteint ici sa plus grande largeur, 15 kil. environ, du côté de la chaîne libyque. Vis-à-vis de Bénisouèf, sur la rive E. et très-près du Nil, s'élève le *Gébel Hémour Chiboul*, au pied duquel, du côté du S., serpente le *Ouady-Sennour* qui conduit à des montagnes d'albâtre situées à 12 h. de là dans le désert, à mi-chemin entre le Nil et le golfe de Suez. L'entrepôt de ces carrières est au S. O. de la montagne, sur les bords du Nil, à 6 kil. de Bénisouèf.

C'est aussi par ce Ouady que l'on peut se rendre en trois jours de marche à travers le désert aux grands couvents coptes de Saint-Antoine et de Saint-Paul au bord de la mer Rouge. (*V.* R. 19).

Bénisouèf est également le point de départ habituel pour visiter le Fayoum, quand on n'en fait pas le sujet d'une excursion spéciale à partir du Caire (*V.* p. 442 et sq.). On trouve à Bénisouèf des ânes et des chevaux pour se rendre à Médinet el-Fayoum. C'est dans cette dernière localité qu'on pourra se procurer les chameaux necessaires pour parcourir les parties O., N. et S. du Fayoum (*V.* p. 432). Pour se rendre de Bénisouèf au Fayoum, on se dirige au N. O. d'abord, le long des canaux, puis à travers la plaine, droit sur la pyramide d'Illaoun que l'on aperçoit déjà à la sortie de la ville. On atteint les bords du Bahr

Youssouf, près de (20 kil.) la *digue de Békir*, d'où l'on gagne (5 kil.) le pont d'Illaoun où l'on rejoint la route du Fayoum décrite p. 445. En temps d'inondation, un bon guide est nécessaire, car les canaux difficiles à franchir peuvent nécessiter de grands détours.

A l'O. de Bénisouèf, près du Bahr-Youssouf, des buttes situées près d'*Ahnas el-Médineh*, marquent probablement l'emplacement de l'ancienne **Héracléopolis** (la ville d'Hercule), *Hâkhnensouten*, *Hakhnensou* ou *Khnés* en égyptien, où était adoré l'ichneumon, ennemi du crocodile, lequel était honoré au contraire dans la ville voisine d'Arsinoë ou Crocodilopolis (V. *Fayoum*). Des luttes acharnées eurent lieu à propos de ces cultes rivaux entre les populations, jusqu'à l'époque des Romains, et contribuèrent, selon le témoignage de Pline, à la destruction du fameux labyrinthe.

De Bénisouèf à (9 kil.) *Baranqah*, on voit sur la rive g. quelques buttes qui marquent l'emplacement d'anciennes villes non déterminées. *Bibbèh* (7 kil.), stat. du ch. de fer, a donné son nom à un célèbre Santon musulman, *El-Bibbouaï*, mais ce personnage paraît imaginaire, et devoir son origine a une pieuse fraude des moines coptes, désireux de protéger leur sanctuaire et une image de saint Georges contre les attaques des musulmans (V. Murray's *Handbook for Egypt*, 1875, p. 345). La chaîne arabique qui, depuis Bénisouèf, s'était éloignée, formant un large amphithéâtre, se rapproche au-dessous de Bibbèh, du lit du fleuve qu'elle resserre, tandis que la plaine occidentale conserve toute sa largeur et sa riante culture. Plus bas, après avoir dépassé les deux îles allongées situées au-dessus de Bibbèh, la chaîne arabique s'éloigne de nouveau, en diminuant de hauteur. et, avant d'arriver à Fechn, elle ne s'élève pas à plus de cent pieds. Elle se rapproche de nouveau du fleuve près de (17 kil.).

Fechn (stat. du chemin de fer, rive O.), chef-lieu de province, sans monuments ni antiquités. Un peu plus bas, au S. E., à 3 kil., derrière l'île qui s'étend au S. de Fechn, sont les restes d'une ville antique, *Kheb*, dont le village voisin de *Hhébé* ou *Médinet el-Gahil* a conservé le nom. Kheb joua un rôle important vers la XIX[e] et la XX[e] dynastie : elle était l'apanage d'une branche de la famille de Ramsès II. qui disputa à plusieurs reprises l'Égypte à la branche principale. Les ruines consistent en une enceinte formée par de très-grosses murailles construites en briques crues. Sur le côté N., une construction massive assez élevée, établie sur le rocher, devait servir de fort à cette ville, qui, par sa position à l'entrée d'un défilé étroit entre la montagne et le Nil, était destinée à servir de place forte. Quelques-unes des briques employées dans la construction portaient les cartouches avec les noms de Men-Khoper-Râ (Thoutmès III) (V. p. 115) et de la reine *Isi-m-Kheb* de la XX[e] dynastie. On reconnaît encore, sur la rive du fleuve, les restes d'un quai en pierre.

La chaîne arabique s'éloigne de nouveau du fleuve, en décrivant un grand arc.

A 1 h. 1/2 de là, on arrive aux premières pentes du *Gébel Cheïkh-Embârak*, montagne considérable qui serre de près la rive orientale et forme la terminaison d'un grand plateau qui s'étend fort loin au S. E. A l'O. du fleuve, au contraire, la plaine riveraine conserve sa largeur, qui n'est pas moindre de 20 kil. En face du Gébel Cheïkh-Embârak est (22 kil.)

Maghâgha ou *Mararrah* (station du ch. de fer), où se trouve une des plus importantes sucreries du khédive ; autour de ce village, la culture de la canne à sucre a pris une extension considérable. Près de *Charronna* (rive E.) sont des monticules qui marquent l'emplacement d'une ancienne ville, peut-être *Pseneros*. Quelques kil. plus loin, la butte de Kôm el-Ahmar, avec quelques de

bris, répond peut-être à l'antique *Musôn* ou *Musa*. On trouve dans le voisinage quelques puits remplis de momies de chiens. On atteint enfin (26 kil. rive O.)

Abou-Girgèh (on dit aussi *Abou-Girg*). C'est une grande ville fellâh, assise en une riche plaine à 3 kil. du Nil. A 11 kil. (2 h. 30 m.) dans l'intérieur, en montant vers le N. O., se trouve une place notable, **Behneséh**, située sur la rive occidentale du Bahr-Youssouf, près des montagnes libyques. C'est l'ancienne **Oxyrrhinchos**, ancienne *Pa-msjat*, en copte *Pemsje*, dont le Dieu patronymique était l'oxyrrhinque, poisson du Nil à museau pointu (ce qu'indique son nom grec). Ce fut autrefois une ville considérable et l'on peut encore se faire une idée de son ancienne importance par le grand nombre de débris de toute sorte, colonnes de granit, fragments de chapiteaux, de sculptures, de poteries et de briques qui gisent épars sur le sol; mais on n'y trouve aucun monument digne d'intérêt. Oxyrrhinchos garda son importance jusqu'à une époque relativement récente; aujourd'hui la ville égyptienne et la ville musulmane n'ont presque laissé que des ruines. Les dunes de sable du désert libyque tendent à envahir les champs cultivés. Au S. sont des monticules sablonneux renfermant un grand nombre de tombes de cheïkhs, passant pour de saints personnages musulmans. A 35 min. de la ville, du côté du N., il y a des grottes, ou plutôt des excavations remplies d'eau, dans l'une desquelles on voit, dit-on, une rangée circulaire de colonnes. Aucun voyageur que nous sachions n'a exploré ces grottes.

A Abou-Girgèh et Behnesèh, s'ouvre la route la plus suivie pour se rendre à la Petite-Oasis (*V.* R. 21).

Jusqu'à la station d'Abou-Girgèh, le voyage du Nil n'a présenté qu'un bien faible intérêt. A partir de cet endroit on entre dans la région où les ruines, comme les souvenirs, vont se succéder sans interruption et où il faudrait s'arrêter en quelque sorte à chaque pas si l'on voulait ou si l'on pouvait voir tout ce qui est curieux et digne d'intérêt.

Après Abou-Girgèh, on laisse à dr. (6 kil.) *el-Kaïs*. l'ancienne **Cynopolis**, *Hâ-souten*, *Saka*, en copte *Kaïs*. La montagne située en face d'El-Kaïs, sur la rive E., renferme dans des puits d'innombrables momies de chiens. Cet exemple d'une ville séparée par le Nil de ses nécropoles n'est pas le seul qu'on rencontre. Les Égyptiens, dans le choix d'une nécropole, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs animaux sacrés, recherchaient avant tout un emplacement qui leur permît de faire à leurs morts une retraite sûre et durable et s'occupaient peu de la distance à franchir et des difficultés de transport.

Les puits qui renferment les momies sont de simples trous carrés, taillés dans le roc. Ces tombes sont creusées çà et là sur un grand plateau rocheux, nivelé par la main de l'homme. On y trouve aussi quelques grandes tombes, une entre autres où l'on descend par six marches et qu'on appelle le puits de Marie (*Bir Sitti Mariam*).

Un peu plus loin sont les carrières de *Cheïkh-Hassan*, près desquelles on remarque des débris de briques et de poteries.

Kolo Sana (20 kil. r. g., stat. du chem. de fer) est un grand village sur la rive g., à partir duquel le Nil fait un coude très-prononcé à l'O., laissant dans son lit élargi trois îles placées de front.

Samaloud (34 kil. d'Abou-Girgèh, rive g.), ville insignifiante, remarquable par un joli minaret qui s'élance gracieusement à une grande hauteur du milieu d'un bouquet de palmiers. Un peu au-dessus et presque vis-à-vis de Samaloud, non loin du village de *Séraryèh*, sur le

versant N. du *ouady ed-Deïr*, il y a deux petits speos, dont l'un a été signalé par le Dr Lepsius, en 1843. Il fut dédié à la déesse Hathor par Ménephthah. En dehors des grottes, on trouve l'image du roi Ramsès III avec le dieu Sebek à tête de crocodile et la déesse Hathor.

Dans cette partie de la vallée, en remontant jusqu'à Manfalout, les montagnes de l'E. se terminent sur le fleuve même sans aucun intervalle. Entre Samaloud et Minièh, elles sont appelées *Gébel el-Taïr*, la montagne de l'Oiseau. On rattache à ce nom une légende assez singulière, dont la trace se trouve déjà dans Élien. Les fellâhs racontent que tous les oiseaux du pays se réunissent chaque année sur cette montagne, et qu'après avoir choisi un d'entre eux pour y demeurer jusqu'à l'année suivante, ils prennent leur volée vers l'intérieur de l'Afrique, d'où ils reviennent l'année suivante relever leur camarade de sa faction et en mettre un autre à sa place. Le Gébel el-Taïr, qui s'élève à pic, plonge dans le Nil ses flancs noirs à la base, blanchissants au sommet, et remplis de cavités sans nombre. Sur le haut de cette montagne est perché (4 kil., rive dr.), le couvent de *Deïr el-Adra*, couvent de la Vierge, ou *Deïr-Bakara*, couvent de la Poulie. Ce couvent, comme tous les deïrs coptes, est en réalité un petit village, avec une église, quelques moines et quelques habitants, hommes, femmes et enfants. Tout cela n'offre pas grand intérêt, mais la vue étendue dont on jouit du haut de ce plateau élevé mérite que l'on en fasse l'ascension. Toutes les fois que les moines aperçoivent une barque de voyageurs, ils descendent le long de la falaise par le moyen d'une corde et viennent à la nage implorer la charité, en criant de toutes leurs forces: *Baghchich christiani Khaouagi*[1]. Ces braves Coptes prennent le bateau à l'abordage en costume primitif.

A 5 kil. environ au S. du couvent est le « *Gisr el-Agouz*, » le pont de la vieille femme » construit en travers du ravin; il était sans doute destiné à défendre les approches de la vallée du Nil contre les attaques venues du désert. La tradition en attribue la construction à une ancienne reine égyptienne, Delouka; il s'étendait jusqu'à Assouân, sur chaque rive, et l'on en retrouve des vestiges çà et là dans les brèches qui peuvent livrer passage aux incursions des tribus errantes de l'E.

A **Tehnèh** (18 kil. de Kolosana, rive E.), village placé sur la bande de terre étroite qui sépare le Gébel el-Taïr du Nil, il y a des restes de l'ancienne Ta-tehni qui est peut-être Acoris des Grecs. On y a trouvé l'inscription suivante, qui a révélé une forme nouvelle de la déesse Isis :

ΥΠΕΡ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΧΑΡΙΣΤΟΥ
ΑΚΩΡΙΣ ΕΡΓΕΩΣ ΙΣΙΔΙ ΜΩΧΙΑΔΙ ΣΩΤΕΙΡΑΙ

En l'honneur du roi Ptolémée le dieu Épiphane, grand, eucharíste, Acoris, fils d'Ergeus (a dédié) à Isis Mochias, déesse protectrice.

En suivant le versant O. de la montagne vers le S., on trouve sculptée sur le rocher une grande stèle représentant Ramsès III recevant le glaive de la main du dieu Sébek à tête de crocodile, en présence d'Ammon, et, à côté, est un cartouche au nom du même Pharaon. Sur la face S. d'un rocher isolé qui s'élève immédiatement derrière l'ancienne ville, sont gravées deux figures en haut-relief, tenant chacune en main un cheval. Elles représentent probablement deux empereurs romains.

La base de la montagne est percée de beaucoup de grottes funéraires, les unes avec des inscriptions grec-

1. Le nom de khaouagi, marchand, est l'épithète assez dédaigneuse avec laquelle les Musulmans interpellent presque partout les Européens.

ques, d'autres avec des inscriptions hiéroglyphiques. En remontant un peu la vallée, on trouve d'anciennes carrières égyptiennes, qui ont (comme celles de Torah, *V.* p. 462) cet intérêt particulier, que des travaux poussés à divers degrés y laissent aisément reconnaître la méthode qu'employaient les Égyptiens dans l'extraction des blocs. On voit qu'après avoir égalisé horizontalement la surface du terrain qui recélait la carrière, ils l'entouraient de quatre tranchées profondes formant un parallélogramme, avec un de ses côtés ouvert pour faciliter l'enlèvement des pierres. Ils creusaient ensuite des tranchées parallèles à 6 ou 7 pieds d'intervalle dans toute la longueur du parallélogramme, puis d'autres tranchées à angle droit avec les premières, de manière à diviser le tout en échiquier. Les tranchées ont à peu près 50 centim. de largeur, ce qui permettait de les creuser aussi avant qu'on voulait. Pour enlever les blocs selon l'épaisseur qu'on leur voulait donner, il n'y avait plus qu'à faire une coupure sur la face verticale.

El-Haouarté (même rive) présente les vestiges d'une ancienne ville egyptienne, située, comme tant d'autres, à l'entrée d'un ravin. On y trouve une inscription d'Amenhotep III et des tombes coptes chrétiennes.

Miniêh ou **Miniêt**, selon la prononciation locale (8 kil., r. g., stat. du chemin de fer, 226 kil. du Caire — 254 par eau). Le nom ancien de la ville était *Moundt-Khoufou*, « la nourrice de Khéops », que les Coptes ont abrégé en *Mouné* ou *Tmôné*, d'où s'est formé l'arabe Minièh ou Miniet. Minièh est généralement nommée Miniet ebn Khasîb. Elle est aussi appelée Moniêh et, selon quelques-uns, Miniêt ebn Fussil. Selon Léon l'Africain, elle aurait été construite par Khasib, un des gouverneurs établis par les khalifes de Bagdad.

Minièh, quoique bien située sur les bords du fleuve, manque de pittoresque. C'est une ville de 20000 habitants environ, capitale de la province du même nom et la résidence du moudir. C'est un bendèr ou ville à marché; le marché se tient le dimanche le long du fleuve, sur une place ornée de magnifiques sycomores. La ville a des bains et plusieurs mosquées. Dans une de ces dernières, située près du fleuve, on a employé des matériaux, notamment des colonnes, provenant d'une construction de l'époque romaine. Il y a à Minièh un bureau de poste et un bureau de télégraphe. La ville possède une sucrerie, établie d'après les meilleurs modèles adoptés aux colonies pour la fabrication du sucre. L'animation qui règne autour des établissements de ce genre intéressera sans doute le voyageur. Des files de chameaux portant sur leur dos des montagnes de cannes se dirigent vers l'usine. Ici, de jeunes fellâhs posent les cannes sur une claie mobile qui les entraîne sous les cylindres à broyer; là, ils étendent au soleil les pulpes ligneuses, qui, une fois séchées, serviront de combustible économique pour le chauffage des machines: tout ce petit monde d'ouvriers égyptiens se fait remarquer par son intelligente activité.

Au N. de la ville et des manufactures est un palais du khédive, sans intérêt, du reste.

Le cimetière de Minièh est à 1 h. 1/2 au S. de la ville, sur la rive opposée (rive E.) du fleuve, au lieu appelé *Zaouyet el-Meïtîn*. Cet emplacement de la nécropole de l'autre côté du fleuve est un usage qui remonte aux anciens Égyptiens. On trouve, dans la montagne, des tombeaux qui remontent au temps de la VIe dynastie. Sur la même rive que le cimetière, et un peu plus au N., à *Souadi* et à *Neslet el-Zaouyèh*, on trouve aussi quelques grottes sépulcrales.

Kôm el-Ahmar (la butte rouge), à 15 min. au S. du cimetière sur la même rive, est aussi un ancien site, avec quelques grottes sépulcrales. On en trouve aussi un peu plus loin, à *Métahara* et à *Oualed-Noaïr*. Celles de Métahara sont fort anciennes; quelques-unes remontent à la IVe ou à la VIe dynastie. On y trouve quelques restes d'inscriptions coptes. Mais il vaut mieux se hâter d'atteindre Béni-Hassan que de s'arrêter à ces vestiges d'un intérêt secondaire. Cette localité célèbre est à 6 h. environ (23 kil.) au-dessus de Minièh.

Béni-Hassan. Ce village, composé, comme tous les villages arabes, de huttes basses, est situé à l'extrémité S. d'un beau bois de palmiers. Ses habitants ont la réputation d'être très-portés au vol, et l'on fera bien de faire garder la dahabièh la nuit. Béni-Hassan a pris, dans les études archéologiques de l'Égypte des Pharaons, un intérêt qui, à certains égards, le dispute aux monuments de Thèbes. Ce sont des *grottes* funéraires creusées dans les rochers qui font face au Nil. Les inscriptions hiéroglyphiques, qui accompagnent quelques-unes des tombes, datent des premiers rois de la XIIe dynastie, entre 2500 et 3000 ans avant notre ère. Le grand intérêt, et en même temps la grande importance de ces tombes, est dans les nombreux tableaux qui couvrent les parois. Ces peintures sont une représentation naïve et très-variée de la vie égyptienne, des occupations et aussi des amusements des différentes classes du peuple, à ces époques si prodigieusement reculées. Sous ce rapport, elles complètent les tableaux analogues qui se sont conservés dans les tombes voisines des pyramides de Gizèh. De plus, ces tombes sont remarquables par l'élégance et la pureté du style de leur architecture, et elles rivalisent avec les plus belles de la vallée du Nil. Les colonnes qui décorent soit l'entrée, soit l'intérieur de quelques-unes d'entre elles (celles du N.), ont exactement la forme et l'aspect des colonnes doriques; elles sont polygonales, à seize faces, légèrement cannelées, excepté sur une face qu'on a laissée lisse dans le but d'y graver des hiéroglyphes. Le fût se termine par un tailloir dont le diamètre est à peine plus grand que celui de la colonne. Les colonnes supportent le toit creusé en forme de voûte et formant trois nefs. Dans les grottes du S., elles se rapportent davantage à ce que l'on est habitué à regarder plus particulièrement comme le style égyptien, bien que, d'après leurs inscriptions, les deux groupes contigus d'hypogées soient de la même date. Elles représentent les tiges de quatre plantes aquatiques liées ensemble et elles sont surmontées d'un chapiteau en forme de lotus ou de bouton de papyrus, qui se divise, comme le fût lui-même, en quatre lobes.

Les grottes sont situées à 3 kil. au N. du village actuel. On y arrive par un chemin d'une grande largeur, qui, du rivage, s'élève sur le versant de la montagne, et que l'on peut distinguer aisément aux pierres rangées de chaque côté, comme cela a lieu dans les routes tracées par les anciens à travers le désert et devant quelques-unes des tombes de Thèbes.

Toutes les chambres, au nombre de 30 environ, ne sont pas également intéressantes. Le voyageur fera bien de laisser les plus méridionales et d'aller voir les deux tombes situées le plus au N. Ce sont les plus importantes, soit par le style de leur architecture, soit par la richesse et la variété des tableaux qui y sont représentés. La façade en est ornée de ces colonnes proto-doriques dont nous venons de parler.

Tombe d'Améni-Aménemhat. C'est la première au N. Dans l'inscription qui couvre les deux côtés de la porte d'entrée, Améni-Aménemhat raconte

sa vie : il a été général d'infanterie et, comme tel, il a escorté plusieurs convois qui venaient des mines d'or d'Ethiopie, une fois en compagnie de l'un des fils du roi Ousortésèn Ier (XIIe dyn.). Il a été aussi gouverneur de la province de Meh, et par la sagesse de son administration il a mérité et obtenu les faveurs de son souverain.

Il serait difficile de donner une description détaillée des scènes qui ornent sa tombe. Nous nous bornerons aux principales. Un grand nombre se rapportent à la vie civile et militaire du défunt. Plus de deux cents tableaux retracent les poses et les attitudes de deux lutteurs attaquant et se défendant, reculant, avançant, debout, renversés; plusieurs figures représentent des soldats de toute arme, de tout rang, la petite guerre, l'attaque d'une ville avec les divers engins de siége (le bélier pour abattre les murs, la tortue pour protéger les travailleurs assiégeants), les punitions militaires, un champ de bataille, enfin la fabrication de lances, javelots, arcs, flèches, etc. Ailleurs, c'est l'agriculture et la chasse, la danse : des danseurs, des danseuses font différentes figures. On présente au mort des offrandes, un scribe prend des notes. Ailleurs, la bastonnade est infligée à des serviteurs, non seulement à des hommes et à des enfants, mais à des femmes. Ici, des chasseurs percent de leurs traits des bêtes sauvages; là, des pêcheurs tirent sur le rivage leurs filets pleins de poissons; plus loin, on prend des canards et divers oiseaux. Ici, des femmes jouent de la harpe; là, elles sont occupées à pétrir et à faire cuire le pain.

La tombe voisine est celle de *Noumhotep*, gouverneur, comme son parent Améni-Aménemhat, de la province de Meh. Il vivait sous le règne d'Aménemhât II (XIIe dyn.). L'inscription qui fait le tour du soubassement de la chambre est un véritable extrait des archives de la grande famille féodale dont Noumhotep était le représentant. Il y raconte comment le roi Aménemhât Ier, « lorsqu'il vint, détruisant la révolte » dans les premières années de son règne, donna à son grand-père maternel une principauté avec Menât - Khoufou (Minièh) pour capitale; comment au mariage de son père Néhéra avec la dame Beqet, le roi Ousortésèn Ier confirma cette première donation et agrandit les domaines de la famille; comment lui, Noumhotep, et après lui son fils Nakht, devinrent par mariage et par donations successives princes d'une bonne moitié de la moyenne Égypte. Les peintures de son tombeau sont d'une finesse et d'une beauté remarquables. Les animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons, y sont représentés avec tant de vérité que les copies coloriées que Champollion en fit prendre, lorsqu'il découvrit ces trésors de l'antiquité égyptienne, ressemblaient aux gravures coloriées de nos beaux ouvrages d'histoire naturelle. Malheureusement, ces sculptures ont beaucoup souffert des injures du temps et plus encore de la barbarie des voyageurs qui croient la place d'autant meilleure pour y inscrire leurs noms inconnus que le monument est plus beau.

Sur la paroi O., à g. de l'entrée, on remarque : au registre supérieur, des charpentiers et des menuisiers; au-dessous, des bûcherons qui abattent des palmiers, dont les chèvres broutent les branches; à côté, Noumhotep est porté dans une chaise, et plus loin, à dr., on construit une barque; la troisième rangée représente deux navires garnis de rameurs; dans la quatrième, un potier pétrit de l'argile et en forme des vases; à côté, des femmes tissent et filent, sous la surveillance d'eunuques; la sixième rangée offre le sculpteur sur pierre, le sculpteur sur bois, le peintre de statues.

s'attache à l'antiquité de ces grottes, la vue panoramique très remarquable dont on jouit du haut de cette montagne suffirait pour récompenser le voyageur d'avoir fait cette petite ascension. Tandis qu'à dr. et à g. la vue s'étend sur le désert libyque, le spectateur a devant lui la large plaine où coulent le Nil, le Souhagièh et les canaux qui en dérivent, immense tapis de verdure, qui se prolonge à perte de vue au N. et au S. et s'etend jusqu'à la chaîne arabique en face. L'Égypte ne présente peut-être pas d'endroit où elle se montre sous un aspect plus riche et plus riant. Au pied de la colline, Syout avec ses constructions pittoresques sort d'un riche bouquet d'arbres formé par ses jardins. Au temps des grandes inondations, toute cette plaine verdoyante se transforme en un lac immense, qui, se confondant avec le Nil, ne semble plus avoir de limite, et au milieu duquel la ville semble flotter, comme une autre Venise, que ses chaussées plantées de grands arbres rattacheraient seules au continent.

De Syout à la Grande-Oasis (*V.* R. 22). En face de Syout, sur la rive orientale du Nil, s'ouvre aussi une large coupure, le Ouady-Syout, qui conduit au Gébel-Zeït sur la mer Rouge.

A partir de Syout, le caractère de la vallée reste à peu près le même. Sur la rive dr., la chaîne arabique, tantôt projette ses murs de rochers jusque sur le lit du fleuve, tantôt s'éloigne à une faible distance, formant toujours comme un rempart entre la vallée et le désert. Le plus souvent, les montagnes tombent à pic sur les terres cultivées et, pendant l'inondation, leur pied est baigné par les eaux. Le plateau désert, dont elles marquent la lisière et qui s'étend à l'E. jusqu'à la mer Rouge, est entrecoupé de ravins profonds, lesquels ont tous une forte pente vers la vallée du Nil, dans laquelle ils viennent déboucher après s'être dirigés du N. E. au S. O., en sens inverse de la vallée. Apr l'ouady-Syout, que nous venons citer, nous trouverons plus loin, v le S., le ouady qui, de Koçeïr s la mer Rouge, vient à Akhmin, un autre qui, partant égalem de Koçeïr, aboutit à Kénèh. L anciens Égyptiens, craignant l invasions des Arabes, avaient fer par des murailles en briques cru fortifiées par des tours, ces différe débouchés; nous avons vu çà et (*V.* p. 468) quelques restes de c antiques défenses. Outre ces gra ouady, qui sont de véritables vo de communication entre la m Rouge et le Nil, l'escarpement o cidental du plateau est coupé ravins profonds qui donnent he reusement un peu de pittoresqu cette longue falaise. La plaine, d largeur très-variable, que borne l'E. la chaîne arabique, est bien cu tivée, partout où l'inondation pe atteindre. Sur la rive occidentale, chaîne libyque, qui, près de Syou s'était un instant rapprochée d fleuve, s'en éloigne de nouveau e laisse entre elle et le Nil une larg plaine fertile, que l'on peut arros aisément soit par les eaux du Ni soit par celles du Souhagièh. Les pa miers y prennent des dimensio remarquables. Des villages nom breux s'y pressent, élevant au-dess de leurs huttes noirâtres leurs p geonniers semblables à des forter ses ou à d'anciens pylônes. On ver souvent, alignées sur le rivage longues rangées, des cruches de tou grandeur. On en fabrique beaucou à Syout, à Kénèh et dans toute haute Égypte pour laquelle ils so une source de revenus. Attaché ensemble par les anses, après qu' les a préalablement fermées, ell flottent en forme de radeaux accomplissent de longs voyages suivant paisiblement le fil de l'ea sous la garde de quelques personne qui se tiennent sur le radeau.

Le fleuve, du reste, présente to

jours le même aspect. Les oiseaux aquatiques se montrent en grand nombre. Les goëlands se croisent dans l'air avec des milliers de mouettes et d'éperviers. Des cormorans, des pélicans à l'énorme bec rosâtre posés sur les bas-fonds que longe le bateau, forment çà et là dans le lit du fleuve des taches blanchâtres. Quelque embarcation passe, déployant sa voile pendue à la longue vergue. Aux échancrures pratiquées au bord du fleuve, des fellâhs nus jusqu'à la ceinture puisent l'eau dans la coupe de cuir des chadoufs et l'on est frappé de leur beauté plastique, toujours plus saisissante, à mesure qu'on avance dans le S. Les villages se succèdent sur les deux rives et se ressemblent comme des ruches basses et poudreuses.

En face de Syout, le v. d'el-Ouasta doit marquer la position de l'antique **Contra-Lycopolis**, mais il n'en reste aucun vestige.

Au-dessus de Syout, on laisse sur la rive g., *Neslet Chetoub, Echarabyèh*, au-dessus duquel des prises d'eau conduisent l'eau du Nil au Souhagièh. A 2 h. 1/2 au-dessus de Syout, près d'un couvent copte appelé *Deïr Bosra* (rive dr.) quelques ruines sur une hauteur annoncent un ancien site. La tradition locale veut que ce lieu ait été le premier emplacement de Syout. Derrière ces ruines, près de l'entrée du Ouady-Syout, s'ouvre un vallon latéral dans lequel, à 6 h. du Nil, il y a une carrière d'albâtre. Au-dessus de *El-Gorabièh* et *El-Natafèh* (rive dr.), on passe entre deux îles parallèles. La chaîne arabique envoie ses escarpements jusqu'au bord du fleuve, sur une étendue de plusieurs kil. En face de *Neslet el-Bagourah* (rive g,), les rochers de la rive dr. s'éloignent et courent parallèlement au fleuve à une distance de 6 kil., formant un long ouady qui va rejoindre au S. Gaou el-Kébir (*V.* ci-dessus). A 4 ou 5 h. de Deïr-Bosra, on atteint

Aboutig (26 kil. de Syout. Rive O.), l'*Apothyké* des Coptes; il n'y a pas de ruines.

A 6 kil. au-dessus d'Aboutig, derrière *El-Bédarèh*, et plus au S., près de *Rahain*, la chaîne arabique contient plusieurs tombeaux, dont quelques-uns méritent d'être notés, parce que leurs sculptures leur assignent une place auprès de ceux de Memphis. Dans l'un d'entre eux, le rocher qui forme le plafond est, comme dans le tombeau situé près de la pyramide de Khéphren, sculpté de manière à imiter des troncs de palmier rangés à côté les uns des autres. Des carrières et d'autres tombeaux se trouvent dans toute la longueur de l'escarpement, du N. au S.

Plus haut (2 heures) se montre le bourg de *Selfèh* (8 kil. Rive O.) et derrière ce bourg, dans l'intérieur, à 1 h. de distance, la petite ville de *Dqueïr*.

Ici le Nil se porte au S. E. jusqu'à proximité du gros village de **Gaou el-Kébir** (9 kil. Rive E.). Ce lieu a succédé à un autre village du même nom un peu plus près de la rivière, où se voyaient encore quelques restes de l'ancienne **Antæopolis**. En 1823, ruines et habitations, tout fut emporté par le fleuve. Derrière Gaou el-Kébir, en gravissant au N. la pente des hauteurs, on peut voir quelques *grottes funéraires* et un petit *temple* taillé dans le rocher, le premier de ce genre que l'on rencontre en montant vers Thèbes. On a trouvé au N. de Gaou el-Kébir des restes de murs portant le cartouche d'Amenhotep III. C'est dans la plaine qui s'étend au S. de Gaou el-Kébir que la tradition place le combat décisif entre Horus et Typhon, dans lequel Typhon succomba.

A partir de Gaou el-Kébir, le fleuve décrit un coude à l'O. près de *Mechtèh* (10 kil.), en face duquel s'étend une grande île. Au-dessus de Mechtèh, un canal conduit les eaux du Nil dans le

Souhagièh. Toute la plaine occidentale, sillonnée de canaux, est couverte de villages. Mechtèh, *Chabaïkèh* (1 h.), *Cheïkh-Chénédîn* (1 h.) sont d'anciens sites, mais sans ruines, tous sur la rive occidentale. Un peu plus bas (1 h.), se trouve

Tahtah (20 kil. de Gaou el-Kébir. Rive O.), ville d'une certaine importance, chef-lieu de province, à 30 m. de la rivière; le lieu de débarquement se nomme *Sahel*. Sur la rive opposée, la chaîne orientale projette un promontoire élevé qui vient aboutir tout près du fleuve, et qu'on nomme *Gébel Cheïkh-Haridi*. Il y a là quelques ruines et des grottes, qui n'ont rien de particulièrement remarquable.

Fahou (rive E., 4 h.) ancien site. Sur la rive g., entre *Maraga*, *Diha*, et le gros village de *Chindaouîn*, le Nil décrit de grands circuits, allant tantôt à l'E., tantôt à l'O., mais sans perdre sa direction générale du S. E. au N. O.

Souhag (rive O. 5 h. 40 kil. de Tathah, 516 kil. de Boulaq; les bateaux à vapeur y font du charbon), petite ville assez bien bâtie, avec plusieurs mosquées. Là se détache du Nil une dérivation (le Bahr-Souhagièh), qui se porte au N. et qui est le véritable point de départ du Bahr-Youssouf. A 3 h. de Souhag, dans l'intérieur, au pied de la chaîne libyque, près du monastère copte appelé *Deïr-Chénoudi* (le couvent blanc), sont les ruines d'**Athribis**, avec les restes d'un temple de l'époque romaine. Le lieu garde encore le nom de *Médinet-Athrib;* on le nomme aussi *Médinet-Achaïsch*. A 5 kil. N. du couvent blanc se trouve le couvent rouge, *Deïr el-Ahmar*. Ces deux couvents remontent probablement au règne de Théodose.

Après un coude que le Nil fait vers le N. O., on aperçoit **Akhmîn** ou **Ekhmîn** (2 h. 30 min., ou 10 kil. de Souhag. Rive E.) qui a succédé à **Apou** ou **Chemmis** (appelée aussi par les Grecs **Panopolis**), autrefois une des places les plus considérables de la Thébaïde. Elle avait un temple du dieu Khem qu'Aboulféda range parmi les plus remarquables de l'Égypte. Selon Strabon, c'était une très-ancienne ville. La ville actuelle garde encore de l'importance. Elle a un bazar et un marché chaque mercredi. En dehors de la ville, du côté du N., on retrouve quelques restes de la vieille cité, avec des inscriptions grecques de l'époque romaine. Dans les grottes situées dans les rochers au N. de la ville, on peut voir l'image du roi Thoutmès III, faisant des offrandes, et celle du roi hérétique Aï, successeur d'Amenhotep IV.

Au N. E. d'Akhmîn s'ouvre une gorge où passe une grande route qui conduit de la vallée d'Akhmîn à Koçeïr sur la mer Rouge. On trouve sur cette route, à 20 kil. d'Akhmîn, un couvent copte établi près d'une source.

Après avoir décrit vers l'E. une vaste courbe, les collines rocheuses de la chaîne arabique se rapprochent du fleuve qu'elles rejoignent au point où se voient un couvent copte et plusieurs cheïks ou santons musulmans, en face de

Menchyèh (2 h. ou 9 kil. d'Ekhmîn. Rive E.). Les vestiges de la ville ancienne à laquelle elle a succédé, marqués par les monticules habituels, sont assez étendus. On croit que c'est **Ptolémaïs**, qui était, au rapport de Strabon, la plus grande ville de la Thébaïde après Thèbes, et que Ptolémée surnomme *Hermiou*. Le nom hiéroglyphique de la ville était *Souï*, avec l'article *P-souï*, *Psoïs*.

Dans tout l'intervalle entre Menchyèh et Girgèh, la chaîne arabique arrive jusqu'aux bords mêmes du Nil, qu'elle domine comme une falaise.

Girgèh (5 h. ou 20 kil. de Menchyèh. Rive O.) a été avant Syout la

ville capitale de la Haute Égypte. Elle n'est plus que le chef-lieu de la province de Girgèh, mais c'est encore une place importante. Il y a en dehors de la ville un *couvent latin*, le plus ancien des quatre ou cinq établissements catholiques romains qui existent en Égypte. Le Nil serre la ville étroitement à l'E. Le sol s'est effondré en plusieurs endroits, entraînant la chute de plusieurs maisons et du mur d'une mosquée. Le haram écroulé dans un angle laisse voir l'intérieur de la mosquée où l'on peut apercevoir les musulmans agenouillés près des colonnes, récitant leurs prières. Un beau minaret est resté intact. Près de là, un autre minaret, isolé sur le rivage, rappelle ceux de l'Imâm-Chafey. Une autre mosquée dans l'intérieur de la ville mérite d'être visitée. La ville possède des bazars, moins intéressants que ceux de Syout, mais encore bien fournis. Vue des berges du Nil, en arrivant de la Haute Égypte, ou de la chaussée du canal de Bardîs, Girgèh produit un charmant effet.

La province de Girgèh depuis Menchyèh est couverte de petits hameaux nommés *Nagé*, avec le nom du chef de la famille ou du cheïkh de la tribu qui est établie dans ce hameau. Ces nagés représentent d'anciens campements de tribus arabes. Les Bédouins qui peuplent presque toute cette province eurent primitivement des tentes qu'ils dressèrent çà et là. Ensuite ils firent des cabanes en branches de dattier et en tiges de dourah. Aujourd'hui, à ces premières habitations, ils ont joint des maisons en briques. Cette province est très-bien cultivée. Elle est couverte de bouquets d'arbres et de palmiers autour des villages et des hameaux.

Visite aux ruines d'Abydos.

Les ruines d'Abydos sont un des sites les plus intéressants de la Haute Égypte. Elles sont situées dans l'intérieur, immédiatement au pied des montagnes libyques, à 4 h. S. de Girgèh. Le voyageur peut louer des ânes à Girgèh et envoyer son bateau l'attendre à Bellianèh, où il viendra le rejoindre dans la soirée ou le lendemain. On peut à la rigueur coucher à Abydos, soit dans les salles du temple, soit même dans la maison du gardien préposé par Mariette-Bey à la garde des fouilles. De même, s'il visite Abydos à son retour de la Haute Égypte, le voyageur peut partir de Samata ou de Bellianèh (qui est à 3 h. d'Abydos) et envoyer la cange l'attendre à Girgèh [1].

En partant de Girgèh, se dirigeant au S., et franchissant immédiatement un canal, on longe ensuite pendant 1 h. la rive du canal de *Bardis*. A ce village, on trouve un pont pour franchir le canal et s'engager vers l'O. dans une plaine d'un bel aspect, entrecoupée de canaux et barrée par des digues revêtues de briques. Ces digues, qui s'appuient sur les pentes de la chaîne libyque, sont diversement dirigées pour retenir les eaux de l'inondation.

On rencontre de nombreux villages à peine éloignés l'un de l'autre de 1 à 2 kil. *El-Bebquièh*, *Saouader*, *El-Machabig*, *Esbet*, *El-Halaouèh*. Dans un gros v. qu'on laisse ordinairement à g., nommé *Naget-Cheïkh-Marzouk*, un riche Copte nommé Badrous, collecteur des impôts dans cette région, et agent consulaire de Russie, se fait un plaisir d'offrir l'hospitalité aux Européens. Nous avons reçu de lui, il y a quelques années, un accueil gracieux, dont nous sommes heureux de le remercier ici. De Cheïkh-Marzouk ou d'*El-Halaouèh* on atteint la zone des sables, que l'on suit jusqu'au v. *Arabât el-Madfounèh*, qui marque

1. Cet article est emprunté au bel ouvrage de M. Mariette-Bey; *Abydos, Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, t. I. (Ville antique. Temple de Séti), Paris, 1869, Franck; et t. II, Paris, 1877, Maisonneuve.

l'emplacement d'Abydos. La route de Bellianèh à Abydos, pour ceux qui arrivent de la Haute Égypte, est plus courte de 3 kil. En quittant les rives du Nil, on se dirige un peu au N. O., puis à l'O. sur les chaussées qui traversent la riche plaine que nous venons de décrire. Après 3 h. 1/2 de marche, on arrive au village *d'el-Khirbèh.* C'est là que commencent les ruines. Un chemin creux, entre les monticules, conduit, un quart d'heure plus loin, à *Arabât,* surnommé par les Arabes *el-Madfounèh,* l'enterré, parce que, en effet, une partie des anciens édifices a été tellement envahie par les sables, que plusieurs d'entre eux en sont entièrement ou presque entièrement couverts. Tel était notamment le cas des *temples* que M. Mariette a fait déblayer en 1858 et 1859, non sans un énorme travail, et qui se sont trouvés être au nombre des beaux édifices de l'Égypte, et surtout des plus importants au point de vue historique.

Abydos ou **Thinis**, *Aboudou,* en copte *Abôt,* est une des plus anciennes villes de l'Égypte, puisqu'elle remonte à la période hiératique et que, selon la légende, elle renfermait le tombeau d'Osiris. Ce tombeau était, pour les habitants de l'Égypte, l'objet de la même vénération que l'est aujourd'hui le Saint-Sépulcre pour les chrétiens. (Mariette-Bey, *Itinéraire des invités*, p. 72.)

Histoire[1].

Thinis (*Kôm es-sultân*), patrie de Ménès, fut le berceau de la monarchie égyptienne. Elle a donné son nom aux deux premières dynasties (*Thinites*). Elle fut remplacée, dès une haute antiquité, par la bourgade voisine d'Abydos qui devint le chef-lieu du nome Thinite. Abydos, ville d'Osiris et tombeau du dieu, était pour les anciens Égyptiens, la ville *sainte* par excellence. Tous les Égyptiens de distinction se faisaient ensevelir dans cette ville, afin que leurs restes reposassent près de ceux d'Osiris. Son temple, qui florissait sous l'Ancien Empire et dont la fondation remontait sans doute aux générations qui avaient précédé Ménès, n'existe plus aujourd'hui. Cela est d'autant plus à regretter, que nul sanctuaire en Égypte ne renfermait un aussi grand nombre de monuments historiques ou religieux. A partir de la XI[e] et de la XII[e] dynastie, les documents contemporains nous permettent de suivre en partie son histoire.

Sous le règne d'Ousortésèn I[er], un grand fonctionnaire du nom de Mentouhotep avait construit ou restauré le sanctuaire et creusé un puits (stèle de Boulaq, publiée dans Mariette, *Abydos*, II, pl. 32). Dès cette époque, tout bon Égyptien se croyait obligé de faire au moins une fois dans sa vie le pèlerinage de la ville sacrée. Il allait visiter le tombeau d'Osiris, montait l'escalier du dieu, et y déposait une ou plusieurs stèles votives en son nom et au nom de sa famille. On peut dire que les 9/10[e] au moins des stèles que renferment nos musées viennent de cet endroit. Sous les rois de la XIII[e] dynastie, le temple s'enrichit de donations successives. Une stèle conservée aujourd'hui à Boulaq (Mariette, *Abydos*, II, pl. 29-31) raconte comment le roi Noferhotep II lui rendit des biens que les rois ses prédécesseurs lui avaient donnés et qui en avaient été distraits au cours des âges. Deux autres conservées au Louvre (C, 11 et C, 12) rappellent la restauration faite sous *Râ-n-mâ-ân Térenra*, de la XII[e] dynastie, du sanctuaire construit par Mentouhotep sous Ousortésèn I[er]. « Le secrétaire du nomarque *Senb*, fils du nomarque, dit le personnage Ameni, chargé de cette restauration, vint pour me mander en messager du

1. Nous devons les renseignements historiques contenus dans cette notice à l'obligeance de M. Maspero.

nomarque. Voici que j'allai avec lui, je trouvai le nomarque (d'Abydos) dans son cabinet; voici que ce magistrat me donna un ordre disant : « Il y a ordre de te faire réparer le « temple d'Abydos.... » Je le réparai dans sa crypte, dans sa partie supérieure, dans ses murailles, ensuite dans la chambre des écrits (la bibliothèque et les archives du temple),... réparant ce qu'avait fait le roi Ousortésèn Ier. Voici que le dieu Osiris (nommé ici Khou-bak) revint pour reprendre sa place en ce temple, l'attaché au grand chancelier, Se-Anhour étant à sa suite. Voici qu'il me complimenta par-dessus tout, disant : Prospérité à celui qui fait les affaires de son dieu ! Le nomarque vint en descendant le fleuve, et, voyant mon œuvre, on se réjouit d'elle plus que de toute autre chose (Louvre, C. 12). »

Sous la XVIIIe et la XIXe dynastie, les offrandes et les pèlerinages se multiplièrent : le temple d'Osiris suffisait à peine à contenir tous les dons. M. Mariette, dans ses fouilles de 1860, a trouvé une série d'inscriptions qui prouvent l'importance de la ville à cette époque. « Figurez-vous, dit-il dans sa lettre à M. de Rougé, le long d'un mur de 50 mètres de développement, enceinte probable d'un temple détruit, toute une suite de grandes stèles alignées à leur place antique. Les textes qui les couvrent sont serrés, des cartouches et des dates s'y rencontrent souvent, et, au premier coup d'œil, vous distinguez que ces stèles ne sont rien moins que des décrets émanés de l'autorité civile ou religieuse du pays. Voilà, je crois, ce qui constituerait un vrai trésor. Malheureusement, la terre saturée de salpêtre qui forme le sol d'Abydos a accompli son œuvre de destruction. Les stèles sont bien entières, mais quelques-unes ont perdu jusqu'à la dernière trace de toute inscription. Chez d'autres, quelques fragments seuls sont restés lisibles sur l'épiderme à moitié rongé du monument. D'autres enfin sont sorties de la fouille, franches et complètes comme au premier jour et sont tombées en poussière au premier rayon du soleil qui est venu en frapper la surface. » (*Lettre de M. Mariette à M. le vicomte de Rougé*, Rev. arch., année 1860, juillet-décembre). Tout ce qui a échappé au désastre est conservé aujourd'hui au Musée de Boulaq. Sous la XIXe dynastie, Séti Ier choisit Abydos pour s'y construire un *Memnonium*, sorte de monument commémoratif de sa vie et de sa mort. Ce monument de Séti Ier est, avec le *Temple de Ramsès* et la *Nécropole*, tout ce qui subsiste de l'ancienne ville.

Celle-ci occupait, d'El-Kherbèh à Arabât el-Madfounèh, une très-étroite langue de terre resserrée entre le désert et le canal dont parle Strabon et dont on voit encore quelques vestiges. On trouve des restes de maisons antiques à peu près tout le long de la lisière des sables, depuis le village d'El-Kherbèh et la grande enceinte au N. jusqu'au v. d'Arabât au S. Ainsi limitée, Abydos n'a jamais pu être qu'une petite ville.

État actuel. Des plantations de dattiers, des maisons modernes ont envahi une moitié de la ville antique; dans l'autre moitié, les ruines se présentent sous forme de buttes assez hautes, amas de décombres formés de briques crues écrasées, d'éclats de poteries rouges, de sable, de morceaux de calcaire salis par le temps, avec quelques pans de murs demeurés çà et là debout.

Deux pauvres villages, Arabât el-Madfounèh et El-Kherbèh, occupent les extrémités S. et N. des ruines. Tout le sol a été, du reste, remué et bouleversé, soit pour la culture des terres, soit pour la recherche de cette poussière des ruines que les Égyptiens mélangent avec de la terre pour en faire l'excellent engrais nommé *Sebakh*.

Temple de Séti.

C'est de ce temple que Strabon a dit : « Au-dessous de Ptolémaïs est Abydos, où l'on voit le *Memnonium*, palais admirablement bâti, tout en pierre et de la même construction que nous avons remarquée dans le labyrinthe, excepté toutefois qu'on n'y voit point cette multitude de chambres. Il renferme une source située profondément, où l'on descend par des galeries voûtées, formées de monolithes d'une grandeur et d'une grosseur extraordinaires. » Et Strabon ajoute : « Un canal dérivé du grand fleuve conduit à Abydos; sur ses bords, il y a un bois d'acanthes égyptiennes, consacré à Apollon. »

Le temple a eu pour fondateur Séti Ier. Tout fait supposer qu'à la mort de ce roi, la construction était achevée, à l'exception des piliers de la façade. Ramsès II, fils de Séti, n'eut à compléter que la décoration. Celle-ci, du reste, ne fut jamais terminée. Ménephtah, Ramsès III et Ramsès IV gravèrent çà et là leurs légendes. Après eux, personne ne s'occupa plus du temple de Séti. Il cessa de servir au culte et devint, à en juger par les graffiti qui couvrent ses murs, un des endroits le plus fréquenté dès l'antiquité par les touristes égyptiens.

Bâti sur la déclivité d'un terrain en pente, il forme un *hémi-speos* dont la partie postérieure s'enfonce dans la colline. Il est bâti en beau calcaire d'un grain très-fin et d'une blancheur éclatante. Les colonnes, les architraves et les chambranles des portes sont en grès. Il s'élève sur un sol artificiel formé d'éclats de pierre, de terre et de sable, à 4 mèt. environ au-dessus de la moyenne des hautes eaux du Nil. Les fondations n'ont que 1 mèt. 30 de profondeur; aussi quelques dislocations se sont-elles produites çà et là, par suite du tassement du sol. En introduisant le bras entre les pierres dans les crevasses, on constate que les blocs sont reliés entre eux par des queues d'aronde, taillées dans du bois de sycomore; celles de ces queues d'aronde que l'on a pu extraire, bien que murées pour l'éternité dans l'épaisseur des murs, sont soigneusement gravées au nom de Séti Ier. Le temple s'appelait, d'après le nom de son fondateur, le temple *Hâ-Râ-mâ-men*, qui se prononçait sans doute *Hâ-Men-mâ-râ*.

I. **Extérieur du temple** (*V.* le plan ci-contre). — L'extérieur du temple se compose du pylône, de la cour M, de la cour N, du mur de séparation des deux cours, et, enfin, de la façade qui précède le temple proprement dit.

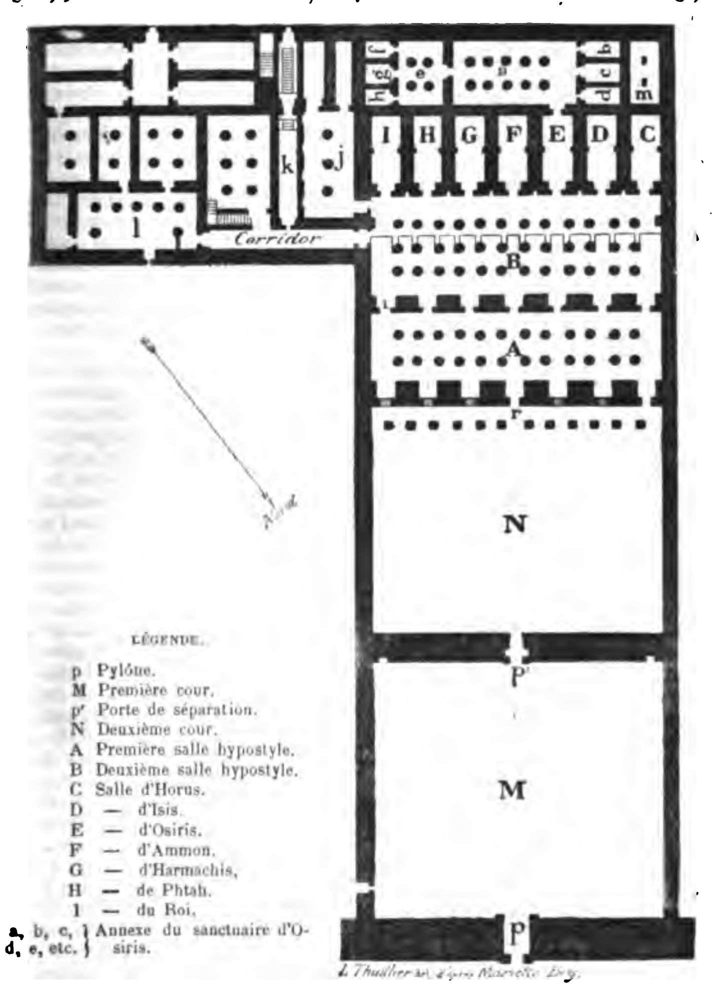
Dans toute cette partie de l'édifice, c'est Ramsès II qui intervient comme fondateur. Séti Ier n'y est nommé que comme *roi mort*. Les figures ont de la grandeur, les hiéroglyphes sont gravés avec une netteté et une précision qui étonnent.

Pylône. Il est bâti en grès, sauf les 2 ou 3 assises inférieures, en calcaire. Tout d'ailleurs est brisé et détruit, à l'exception de l'angle septentrional du massif à g. C'est à peine si les noms d'Osiris, d'Isis et de Ramsès II s'y distinguent encore. Le pylône donnait accès dans la *cour* (M). Il n'en reste que deux ou trois assises recouvertes par les sables. — On l'a déblayée, sauf l'aile droite, envahie par les constructions modernes. Elle avait 45 mèt. de long sur 52 mèt. 10 de large. Près de la porte de service (aile gauche) sont les restes d'une composition historique. Ramsès combat les étrangers.

Mur de séparation des deux cours. Il n'en reste également que les deux ou trois assises inférieures.

La porte de séparation des deux cours, p′, comme toutes les portes de l'intérieur du temple, est gravée au nom de Ramsès II. Postérieurement, le soubassement a été utilisé et l'on y trouve les cartouches de Ménephtah et de Ramsès III, aimé d'Isis. Sur

la face orientale de la porte, on distingue, gravées sur le soubassement, des processions de princes et de princesses de la famille de Ramsès. A g.,



Temple de Séti.

sont les princes, au nombre de trente-trois; on ne lit plus que les noms des dix derniers; à dr. sont les princesses, au nombre de tente-deux.

— La face occidentale offre les mêmes représentations.

Cour (N). Elle avait 41 mèt. de long sur 52 mèt. 10 de large. Les deux ailes sont occupées par des figures colossales de Ramsès, s'adressant aux divinités locales. On n'en voit plus que les jambes des personnages.

Façade. Originairement elle se composait d'un mur de 52 mèt. de développement, surmonté d'une corniche et percé symétriquement de sept portes. La porte principale, de plus grandes dimensions que les autres, était au centre; mais, à la mort de Séti, Ramsès fit boucher les portes avec des blocs de grès, ne réservant que celle du milieu et une petite entrée dans la porte du N. Douze piliers monolithes de calcaire, reliés à leur sommet par un entablement, furent dressés en avant de la façade ainsi modifiée, pour en corriger la monotonie. La grande paroi, qui s'étend au N. de la porte centrale, nous montre des scènes diverses au nom de Ramsès. Séti y intervient comme mort. Ramsès s'avance, soutenu par Horus vengeur et Khnouphis d'Abydos. A côté, le roi, debout au milieu de l'arbre As'et, reçoit le fouet et le crochet de la main de Harmachis. Phtah écrit le nom du roi sur une feuille de l'arbre. Thoth, Osiris, et plus loin, Horus, Isis et Set lui-même, justifié, assistent à la cérémonie.

La grande paroi, qui s'étend au S. de la porte centrale, est occupée par une grande inscription dédicatoire dans laquelle Ramsès rend compte de ce qu'il a fait pour honorer la mémoire de son père qui vient de mourir. Nous la résumerons, d'après le remarquable ouvrage de M. Maspero : ***Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris.***

Suivant l'usage, le corps même de l'inscription est précédé par une scène d'adoration. Ramsès debout, vêtu d'une longue robe transparente qui lui tombe jusqu'à la cheville et coiffé du casque royal, fait l'offrande de la déesse Mâ-t à une triade composée d'Osiris, d'Isis et de Séti I[er]. Le roi défunt occupe dans cette trinité la place du dieu fils. Deux courtes légendes tracées, l'une devant Ramsès, l'autre derrière Osiris, complètent la signification du tableau : la première rappelle les paroles prononcées par le roi au moment où il fait son offrande; la seconde donne la réponse supposée du dieu. Au-dessus de la scène d'adoration sont disposés en courtes colonnes d'hiéroglyphes les discours des trois divinités et la réponse de Ramsès II aux paroles que lui adresse son père défunt.

Dit par Osiris, seigneur de l'éternité, à son fils, le roi de la Haute et de la Basse Égypte : « Mon cœur se joint à ce que tu as fait pour moi; ton être est l'être de Toum et tu domines en paix sur le trône de ce dieu. » Dit par Isis, la grande mère des dieux : « O mon fils que j'aime (Ra-ouser-mâa-step-en-Râ), ta durée de ma vie est égale à mon fils Horus; ta personne est la personne sortie de mon sein vénérable, ô notre Seigneur.... ». Dit par l'Osiris, le roi (Râ-mâa-men), le justificateur : « Réjouis ton cœur, roi de la Haute et de la Basse Égypte; Râ te donne la suite des âges; Toum est rempli d'allégresse en ton nom d'Horus: [moi-même], je veille sur tes deux narines, chaque jour.... » Le roi répond : « Je te rends hommage, comme ton fils Horus; je renouvelle tes constructions dans la nécropole.... »

L'inscription elle-même se compose de quatre-vingt-quinze lignes verticales et peut se diviser en deux parties bien distinctes qui répondent à deux moments différents du règne de Ramsès II. Dans la première, le roi raconte les circonstances du voyage qu'il a fait vers Thèbes et Abydos, l'année même où il est monté sur le trône. Il navigue vers

le lieu fort de la demeure de (Amen-maï-Râ-messès) très-puissant.... Il trouva les tombes qui étaient dans la nécropole des rois ses prédécesseurs, leurs tombeaux dans Abydos marchant à la ruine.... une brique ne tenait pas sa seconde; ce qui était pour le sanctuaire tombait en poussière. » Il a renouvelé la restauration des monuments de son père qui est dans la nécropole, vivifiant son nom, faisant sculpter ses effigies, donnant des offrandes durables à son essence vénérable, emplissant sa maison, comblant d'offrandes ses autels établis solidement dans la demeure qu'il aime, dressant des colonnes dans son temple, édifiant ses enceintes, consolidant ses portes, relevant les ruines dans la demeure de son père dans Thini, etc. Le temple de Séti était resté inachevé. « Les colonnes n'étaient pas dressées sur leur socle, la statue restait couchée à terre, n'étant pas encore modelée, lorsque le roi connut la salle d'or (alla reposer dans la grande salle de son tombeau, qu'on nommait la salle d'or, en d'autres termes, mourut). Les biens sacrés disparaissaient et les Horoscopes du temple pillaient les revenus de ses champs.... Irrité, le roi convoque les familiers du palais, les nobles royaux, les commandants des guerriers, les chefs des travaux, les conservateurs de la bibliothèque. « Amenés devant Sa Majesté, le nez contre le sol, le genou en terre, en signe de joie, ils flairent la terre, faisant les gestes de l'adoration devant Sa Majesté. » Après avoir épuisé toutes les formules de la louange la plus hyperbolique, ils lui demandent la vie : « Ordonne-nous de vivre, que soient en don de toi, Pharaon, vie, santé, force, les souffles au nez, pour vivifier tous les humains, tandis que tu brilles sur eux. »

Ramsès leur répond qu'il a formé le dessein d'achever les monuments de celui qui l'a engendré. « Je veux, dit-il, qu'il soit acclamé pour le temps et l'éternité par son fils qui vivifie son nom. Je loue mon père Osiris pendant la durée infinie, comme son fils Horus. » Il fait alors le curieux récit de sa propre enfance : « J'étais dans l'œuf, dit-il, et les grands se prosternaient devant moi; moi, j'ai marché en qualité de fils aîné et d'héritier jusque sur le trône de Seb. » Son père l'associa tout jeune à la couronne, il lui choisit des femmes « de la demeure des femmes du royal harem »; maintenant qu'il est seul maître des deux régions, il achèvera les œuvres de son père. Les grands officiers toujours prosternés devant lui entonnent un nouvel hymne à sa louange : ils exaltent ses desseins et vantent sa puissance, tous les peuples l'adorent comme un Dieu. Le roi rassemble des ouvriers et des artistes en tout genre pour achever les grandes constructions commencées par son père. Il choisit des « soldats, maçons, graveurs de lettres, sculpteurs, toute sorte d'artisans. »

Dans la deuxième partie, tous les travaux ou sont déjà exécutés, ou sont en voie d'exécution. Ramsès repasse en lui-même tout ce qu'il a fait pour son père : il énumère les offrandes qu'il lui a présentées, les dons qu'il lui a consacrés, les sanctuaires qu'il lui a construits. Son esprit s'échauffe au spectacle de ses œuvres, et son discours, comme la plupart des morceaux de ce genre, finit par une sorte d'apothéose. Chaque dieu prend tour à tour la parole et promet au nouveau roi la force, la valeur, la victoire et l'immortalité.

La plupart des lignes du texte sont plus ou moins mutilées à leur extrémité, et coupées en maint endroit par des lacunes assez considérables.

II. **Intérieur du temple.** — Le caractère dominant du temple de Séti Ier, à l'intérieur, est sa division en sept travées ou nefs longitudinales, commençant aux sept portes d'entrée de la façade, et aboutissant aux sept

salles bâties en voûte qui forment sept sanctuaires. Cette division est démontrée par ce fait que chacune des travées est consacrée séparément à une divinité. La première travée (celle de droite en entrant) est consacrée à Horus, la deuxième à Isis, la troisième à Osiris, la quatrième (nef centrale) à Ammon, la cinquième à Harmachis, la sixième à Phtah, la septième au roi, c'est-à-dire à la personne royale envisagée comme divinité.

Salle (A). Une première salle hypostyle se présente dès qu'on a franchi la porte d'entrée. Elle a la même largeur que les cours M et N, et 11 mèt. 15 de long. On y compte vingt-quatre colonnes rangées sur deux lignes; toutes sont debout. Les trois quarts des architraves qui forment les plafonds sont encore en place. Les grands hiéroglyphes du temps de Ramsès qui s'y trouvent, cachent les fines sculptures de Séti, habilement dissimulées par le martelage quand elles étaient en relief, par un stuc très-dur, quand elles étaient en creux. Le style de cette salle est particulièrement mauvais. Cette salle A n'appartient pas à la même période du règne de Ramsès que la façade. L'ornementation se compose de grands tableaux dont le sujet est mis en rapport, dans chaque travée, avec la forme de divinité à laquelle cette travée est consacrée. Ces dieux sont : Horus, Isis, Osiris, Ammon, Harmachis, Phtah. On remarquera, sur le soubassement de la salle, six listes topographiques, formées de figures surmontées d'inscriptions indiquant des nomes.

Salle (B). La deuxième salle hypostyle n'est, pour ainsi dire, qu'une répétition de la première. On n'y lit pas d'autres cartouches que ceux de Séti. Les figures et les hiéroglyphes y sont en relief et d'un beau style. Sept portes conduisent de la salle (A) dans la salle (B).

Les sept salles voûtées C, D, E, F, G, H, I. A l'extrémité de chacune des sept travées dont la réunion forme le temple proprement dit, se trouvent des chambres remarquables à la fois par leur mode de construction et par la nature de leur décoration. Elles ont 10 mèt. 85 de long sur 5 mèt. 20 de large. Les six premières de ces chambres sont, comme les travées correspondantes, dédiées à *Horus*, à *Isis*, à *Osiris*, à *Ammon*, à *Harmachis*, à *Phtah*. Dans la septième, la personne royale est représentée comme la divinité du lieu.

La dédicace des chambres est gravée deux fois sur les montants de chaque porte; la décoration des plafonds varie avec chaque chambre. Les cartouches de Séti sur un semis d'étoiles et d'emblèmes plus ou moins compliqués en forment le fond principal. Les plafonds sont formés d'architraves monolithes posées à plat d'une paroi latérale à l'autre, assez épaisses pour qu'on ait pu les évider par dessous en forme de voûte. Ces chambres ainsi terminées comme des couvercles de cercueil, ont la forme extérieure d'immenses sarcophages. Elles sont ornées d'un même ensemble de trente-six tableaux qui se répètent d'une chambre à l'autre, avec les seuls changements que nécessite la différence des noms et des figures de divinités. Ces tableaux sont relatifs aux cérémonies que le roi devait célébrer successivement dans les six chambres. Le roi se présentait au côté droit de la porte, parcourait la salle dans tout son pourtour, et sortait par le côté gauche. Chemin faisant, il adorait la forme locale du dieu en récitant, soit devant chacun des trente-six tableaux, soit devant les images et les statues qui devaient exister en nature dans la chambre, le texte de l'un des trente-six chapitres qui se rapportaient aux diverses cérémonies à accomplir; par exemple, il y a des chapitres pour encenser l'uræus, pour poser

les deux bras sur le dieu, pour appliquer le parfum *met-t*, pour enlever le vêtement *menkh*, pour offrir les sceptre *ouas*, le crochet *hek*, le fouet *nekhekh*, aux bras et aux jambes du dieu. Plusieurs de ces chapitres ont trait à des pratiques d'adoration et à des actes de purification minutieusement réglés. Sur les trente-six tableaux qui décorent chaque chambre, vingt appartiennent à l'étage inférieur, seize au second étage.

Annexe du sanctuaire d'Osiris. Au fond de la troisième des salles voûtées, chambre d'Osiris, s'ouvre une porte qui donne accès dans huit autres salles qu'on peut regarder comme un prolongement et un agrandissement de la première.

La *salle* (a), dans laquelle on entre, a 21 mèt. 15 cent. de longueur et 10 mèt. 20 de largeur. Elle possède deux rangées de cinq colonnes, dont deux n'ont plus qu'un tiers de leur hauteur primitive. Les plafonds de cette salle sont détruits. La démolition des murs latéraux a été commencée, puis interrompue, quand déjà un quart environ de ses murs avait disparu. On regrette d'autant plus ces mutilations, dit M. Mariette, qu'elles ne datent que d'une trentaine d'années. Au N. O. de la salle (a) sont trois petites salles (b, c, d), parallèles à la première.

La salle (d) est consacrée à Horus; sept tableaux occupent les parois de la chambre; ils représentent Séti faisant des offrandes à différentes divinités. 1er *tableau*, en commençant par la droite : Séti offre l'encens à Horsiésis; 4e *tableau* : il est introduit par Isis devant Horus vengeur dont il reçoit le *hek* et le *khou*, etc.

La salle (c), au S. de la première, est dédiée à Osiris. Trois tableaux garnissent les parois de la chambre; le deuxième tableau, en commençant par la droite, au fond de la salle, représente le roi casqué, la corne sur l'oreille, introduit par Horsiésis devant Osiris et Isis.

La salle (b), au S. de la salle (c), est dédiée à Isis. Sept tableaux garnissent les parois de la salle; ils représentent Séti faisant diverses offrandes à Isis. Dans le 4e *tableau*, en commençant par la droite, Séti reçoit d'Isis et d'Horus le sistre, le menat et le sceptre des panégyries. Sur le côté opposé de la salle (a), c'est-à-dire au S. O., une salle (e) ayant quatre colonnes ruinées, rangées deux à deux, donne accès dans trois petites chambres. Cette partie de l'intérieur du temple a énormément souffert. Les murailles sont presque partout détruites à hauteur d'appui; quelques pierres brisées, provenant du plafond, découvertes pendant les fouilles, montrent que le plafond était astronomique.

Travée consacrée au roi. La septième travée au S. nous montre les scènes diverses de l'apothéose du roi gravées sur les portes et sur les colonnes. Le roi est introduit parmi les dieux. Sur la porte (*i*), entre la salle A et la salle B, Isis présente au roi le symbole des panégyries; Khnouphis lui verse sur la tête l'eau de purification. Deux tableaux occupent la partie de la porte *i*, qui regarde la salle B. A g., Thoth et Séti. Le roi est debout, coiffé du casque; Thoth verse un liquide sur sa tête. A dr., Séti, coiffé du diadème, tient en main le grand sceptre et le fouet. Le prêtre *Hen-mout-ef* vêtu de sa peau de panthère est debout devant lui, brûlant des parfums. Les trois colonnes de cette travée dans la salle B portent chacune quatre tableaux d'offrandes. La *salle* (l) est ornée de vingt-deux tableaux; 2e *tableau:* Neuf dieux réunis dans une même expression, ce que les Égyptiens appelaient un *paout* de dieux (une *neuvaine* de dieux), et le Hen-mout-ef devant eux. 4e *tableau:* Séti, assis sur un trône richement orné, étend la main vers une table qui est censée porter les offrandes énumérées dans le grand tableau sculpté à côté. 8e *ta-*

bleau : le palanquin du roi porté par six génies. On remarquera dans le *tableau* 19ᵉ, l'image de la grande barque de cérémonie que l'on conservait dans la chambre ou qu'on y introduisait à certains jours. Plusieurs de ces tableaux sont détruits ou sont très-mutilés.

Aile méridionale du temple. La décoration de cette partie du temple n'a jamais été achevée ; c'est là qu'on trouve le plus de plafonds détruits, le plus de murs abattus.

La salle B communique à l'angle S. E., par une porte, avec une chambre rectangulaire (j), de 16 mèt. 39 c. de long sur 8 mèt. 20 c. de large, consacrée à Socharis, dont le nom est quarante-trois fois répété sur un tableau divisé en quarante-trois lignes verticales. L'intérieur de la salle est décoré, comme à l'ordinaire, de grands tableaux rangés sur deux étages. A l'ouest et dans l'axe même de cette chambre (j), deux portes donnent accès dans deux petites chambres qui occupent toute la largeur de la première. Le registre inférieur des parois est orné de divers tableaux représentant des actes d'adoration à Socharis, à Nefer-Toum. On remarquera le tableau où le roi, sous la forme d'un sphinx, reçoit le fouet que lui offre Nefer-Toum (à tête de lion, sans coiffure). Le dieu tient le fouet de la main droite, de la main gauche l'*Ut'a* ou œil d'Horus, emblème du Soleil et de la Lune.

Corridor. Une porte pratiquée dans la paroi méridionale de la seconde salle hypostyle donne accès dans un corridor de 25 mèt. 38 c. de long, légèrement montant, qui communique avec un ensemble de chambres, de couloirs, d'escaliers où les inscriptions prennent tout à coup une importance considérable. Le plafond du corridor est décoré d'un semis d'étoiles et de cartouches symétriquement disposés ; sept tableaux, savoir trois à droite, quatre à gauche, couvrent les murs.

Paroi droite : 1ᵉʳ tableau. Séti paraît accompagné de son fils Ramsès II. Le 2ᵉ tableau est le célèbre tableau où Séti fait une oblation à soixante-seize rois choisis parmi ceux qui ont régné sur l'Égypte depuis Ménès ; Séti s'introduit lui-même au 76ᵉ rang. Ce n'est pas sans une certaine émotion, dit M. Mariette, qu'en tête de la liste, on voit paraître le nom de Ménès, l'antique fondateur de la monarchie égyptienne. Cette liste, par la beauté de la gravure, par son parfait état de conservation et par son importance historique, est un des monuments les plus importants que nous aient laissés les ruines de l'Égypte ; elle est connue sous le nom de *Table d'Abydos.*

Paroi gauche : le 1ᵉʳ tableau représente Séti et Ramsès en présence d'Osiris-Ounnofer, assisté d'Isis. Dans le 2ᵉ tableau, Séti adresse une prière à Phtah-Sokar-Osiris, qui réside dans le temple de *Rā-men-mā*, et à tous les dieux de son cycle. Suit une litanie de cent trente versets, dans laquelle Séti rappelle les noms de cent trente lieux, et des cent trente divinités ou objets sacrés qui y étaient particulièrement vénérés.

Le corridor conduit dans une *cour* (l) rectangulaire, bordée sur trois de ses côtés d'un péristyle dont la décoration n'a point été achevée. Des bas-reliefs, des inscriptions en creux couvrent les murailles et représentent des scènes d'adoration à Osiris, Isis, Phtah et Bast. On y trouve de grandes jarres encore scellées dans le dallage de la cour et auxquelles aboutissent des rigoles revêtues d'un dur ciment, et des débris nombreux de vases à contenir l'eau, et on y a découvert deux puits, l'un situé dans la cour même, l'autre à l'extérieur ; mais ils sont de construction moderne et doivent remonter au temps où cette même cour avait été transformée en église copte et où le temple lui-même était devenu un village.

L'escalier. A droite et vers le milieu

du corridor, se trouve un escalier (k) qui conduisait à l'extrémité du temple. Deux grands tableaux couvrent les deux parois montantes de l'escalier. Dans un de ces tableaux, Ramsès félicite le roi Séti (son père) sur le temple qu'il a bâti. Ce discours, qui est censé prononcé par la déesse *Sefekh*, debout à l'autre extrémité du tableau, présente de l'intérêt. « O mon fils que j'aime, maître des deux Égyptes (*Râ-mâ-men*) v. s. f, fils du Soleil (*Ptah-Meï-Séti*), ta demeure est finie, ta fondation est achevée; ses habitants se réjouissent de reposer dans ton temple vénérable; tous les dieux te protégent (*tandis que tu descends*) sur cette terre de vérité qui est à l'occident d'Abydos. « C'est moi qui l'ai fondée avec Sokar, dit Phtah; j'ai déterminé au cordeau l'enceinte de ses murs : tandis *que ma bouche* prononçait les grandes formules, Thoth assistait *à la consécration* avec ses livres *sacrés*;... Ptah Totounen a mesuré le sol, Toum y vit pour toujours (?). Le pieu que j'avais en main était d'or et j'ai frappé dessus avec le marteau. Toi, tu étais avec moi en ton rôle de géomètre : tes deux bras tenaient la houe (?) afin d'établir les quatre angles de l'édifice, selon les points cardinaux du ciel. Les formules conservatrices ont été prononcées, les cérémonies préservatrices ont été faites par Neith et par Selk. Grâce au roi, tous les dieux reposent dans le temple avec Osiris; chacun a sa place dans la grande salle. Ce que le roi a fait pour Râ, Phtah-Sokar, Shou, Tafnè et tous les autres dieux et déesses dont les images sont dans le temple, est successivement rappelé..... Après ces préliminaires, la déesse s'adresse plus directement à Séti. Il a été institué comme roi sur le trône du soleil... Le monde lui a été donné comme une balance et il le gouverne par sa vertu bienfaisante... La terre est remplie de lui... Il a veillé sur celui qui était endormi ; il a éclairé celui qui était dans les ténèbres... Un peu plus loin, Sefekh annonce que c'est par l'ordre de Râ qu'elle éternise les vertus du roi par ses écrits : « Ma main écrit tes perfections comme fait mon frère Thoth. Toum lui-même nous a dit à tous deux : « Je me réjouis de tes « desseins. » Tous deux nous avons rassemblé pour toi les deux régions sous tes sandales ; tous deux nous avons réuni pour toi la plante du Midi à la plante du Nord et tu es devenu roi des deux Égyptes. » Sur la paroi gauche sont gravées des scènes analogues; seulement le discours de Sefekh est remplacé par le discours du dieu Thoth.

Le corridor donne aussi accès dans une chambre rectangulaire inachevée. Au S. O. de la cour (l) se trouvent plusieurs chambres dont aucune n'a été achevée. A l'angle O. de l'édifice est une salle dont il est bien difficile de déterminer l'usage. Elle est nue, sans légendes, de la hauteur de toutes les autres, les pierres des murs à l'état brut. D'immenses blocs horizontaux formant plancher la coupent par le milieu. Pas d'air, pas de fenêtres, pas de portes; il en résulte deux caves superposées.

A quel dieu ce temple était-il dédié? Était-ce à Osiris, ou aux sept dieux des salles voûtées? Les nombreuses inscriptions qui couvrent les parois de l'édifice n'ont pu donner une réponse satisfaisante à cette question.

Temple de Ramsès. Un peu plus loin, au N. du temple de Séti, est le temple de Ramsès II. Il avait été pris, par les savants de la Commission d'Égypte, pour le temple d'Osiris. « Quant au temple d'Osiris, dit Jomard (*Description de l'Égypte*, t. IV, p. 32), on ne peut en rapporter la position avec vraisemblance à aucun autre lieu que celui que j'ai déjà désigné, à 300 mèt. du palais, là où j'ai vu la terrasse de ce grand édifice ensablé jusqu'au toit. Il n'est pas à espérer qu'on puisse jamais en reconnaître l'intérieur; du moins,

ce serait une difficile entreprise que de vider et de porter au loin une aussi grande masse de sable que celle qui a pénétré dans le temple, et peut-être l'a comblé entièrement. » Aujourd'hui il ne reste de ce temple que les murs jusqu'à une hauteur du sol, d'environ 1 mèt. 50 c.; les fouilles qui y ont été faites par M. Mariette ont permis d'en reconstruire le plan. La cour dans laquelle on entrait par une porte en granit rose, dont il ne reste que des débris, était bordée sur les quatre côtés de piliers carrés auxquels de grandes statues de Ramsès en Osiris sont adossées; il ne reste de ses murs extérieurs que des tableaux plus ou moins mutilés qui en formaient le soubassement; on y reconnaît encore :

Côté N. : des personnages barbus, les mamelles pendantes en signe de fécondité. Ils apportent sur leurs mains étendues des tables chargées d'offrandes. Sur le mur de l'aile dr., est un second tableau qui représente neuf prisonniers asiatiques, enchaînés et liés les uns aux autres. Les cartouches qu'ils portent donnent le nom des peuples auxquels ils appartiennent.

Côté S. Trois tableaux occupent également le côté S. de la cour. Ce sont des personnages allégoriques faisant pendant à ceux du côté N. et dont quelques-uns ont disparu, des prisonniers nègres et deux processions. Une porte, dont le chambranle extérieur est en beau granit noir, conduit dans une première salle dont le pourtour est occupé par une liste de nomes. La salle suivante présente, au milieu des piliers abattus et des murs démolis, des blocs de grès provenant des plafonds, et portant des traces de représentations astronomiques. Le sanctuaire est, comme le reste de l'édifice, encombré de débris; le plafond était en granit, les parois en albâtre. Les autres salles n'offrent que des légendes au nom de Ramsès, aimé d'Osiris, d'Anubis, de Thoth, de Khem, d'Isis, d'Ammon, d'Horus. C'est dans une de ces salles qu'a été découverte par M. Banks, en 1818, une première table des rois, mutilée, que M. Mariette regarde comme un double de celle que renferme dans son intégrité le temple de Séti. Elle est actuellement au Musée Britannique. Le temple de Ramsès est contemporain de l'obélisque de Paris.

La Nécropole. En continuant à se diriger vers le N., on rencontre une enceinte assez vaste de briques crues qui marque peut-être l'emplacement de l'ancienne Thinis. Près de là et toujours dans l'enceinte est un tumulus, nommé le ***Kôm es-Soultân***. Ce n'est pas une butte naturelle; elle a été formée par l'amoncellement successif des tombes qui, d'âge en âge, se sont superposées, à côté du tombeau du dieu. M. Mariette fondait les plus grandes espérances sur les fouilles entreprises à Kôm es-Soultân; peut-être trouvera-t-on là l'entrée inconnue de la tombe du dieu.

La nécropole d'Abydos a fourni les quatre cinquièmes des stèles du musée de Boulaq. (*V.* Musée de Boulaq, en particulier les stèles 44 (stèle d'Entef), 45, 47, 50, 51, 52 (Osiris y est appelé « ***seigneur de Tattou, dieu grand, qui réside dans Abydos*** ») 53, 54, la stèle de Neb-oua, ***premier prophète d'Osiris***, n° 64, la stèle de Neferter, n° 75 (ces deux dernières stèles contiennent des textes intéressants), et beaucoup d'autres publiées par M. Mariette dans le deuxième volume d'Abydos. Cette nécropole, aujourd'hui bouleversée et dépouillée de tous ses monuments, a perdu son importance pour le visiteur. Les tombes sont principalement de la VIe, de la XIIe et de la XIIIe dynastie. On y remarque des voûtes qui non-seulement sont disposées selon une coupe ogivale, mais où les briques qui forment l'ogive sont taillées en voussoir.

D'Abydos, selon qu'on l'aura visitée en remontant ou en descendant le Nil, on rejoindra Bellianèh ou Girgèh. Le fleuve ne présente rien de bien intéressant entre ces deux stations. A partir de Girgèh, il prend, au milieu de ses sinuosités, une direction générale à l'E., qu'il garde jusqu'à Kénèh, où il reprendra sa course au S. De nombreuses îles parsèment son lit; les reïs doivent sonder sans cesse le chenal pour ne pas laisser engraver l'embarcation sur les bancs de sable. Les deux chaînes restent à peu près à la même distance du fleuve, dont le cours semble incliner vers l'une d'elles pour se rejeter aussitôt sur l'autre. Grâce à ces méandres qui changent sans cesse la direction du bateau, les montagnes se présentent sous des aspects variés. Elles prennent des formes plus monumentales. Leurs rochers, vus à une distance de quelques kil., figurent des temples, des châteaux-forts. Elles changent de ton suivant les jeux de la lumière, deviennent rosées vers le soir, puis violacées et noirâtres lorsqu'elles vont disparaître dans l'obscurité. Sur la rive dr., la chaîne arabique est toujours coupée de profonds ravins et l'un d'entre eux, au-dessus de Kénèh, est une véritable vallée dont l'origine est dans les montagnes, près de Suez. Sur la rive g., le plateau s'abaisse en se rapprochant du fleuve, à mesure qu'on remonte le Nil. La plaine coupée par le Nil est très-fertile. Toutes les terres du côté de l'O. jusqu'à l'endroit où le plateau de la chaîne libyque vient border le fleuve est parfaitement arrosée par le grand canal de Reïennan. Avant le creusement de ce canal, on manquait très-souvent d'eau dans ce district. La plaine à l'E. du fleuve est arrosée par le canal de Fâho.

On laisse à dr. les villages de (12 kil.) *Bellianèh* et de *Samata* (rive O.), à g., un grand nombre de villages et l'on arrive, en 7 heures environ, à la hauteur de *Samhoud* (rive O.) qui est à dr., dans l'intérieur, à 6 kil. environ.

2 h. plus loin, on a à dr., également à une certaine distance dans l'intérieur, la ville de **Farchout**, en copte, *Berchoôut* (42 kil. de Girgèh, rive O.), plus considérable que les lieux précédents, bien qu'elle soit déchue depuis plus de trente ans. Le khédive y a construit une grande sucrerie. Elle a été longtemps le chef-lieu des cheïkhs des Haouâras, puissante tribu qui a conservé sous le règne de Méhémet-Ali une sorte d'indépendance, et que le gouvernement égyptien a dû réduire par les armes. Les Haouâras étaient renommés surtout pour l'élève des chevaux et des chiens de berger dont ils fournissaient toute la haute Égypte.

De Farchout à la grande Oasis, V. R. 22.

Un peu au-dessous de Farchout, une dérivation naturelle, qui se détache de la gauche du Nil, est la première et véritable origine de ce qu'on nomme plus bas le Bahr-Souhagièh et le Bahr-Youssouf.

Au delà de Farchout, on rencontre la grande île de Kasr El-Saïad, où l'on remarque une belle végétation. Cette île dont le sol élevé ne recevait autrefois de l'eau que dans les crues maximum, est arrosée régulièrement aujourd'hui au moyen de deux barrages faits sur le petit bras qui la sépare de la rive E., et par les eaux qui se déversent des bassins de Fâho entre ces deux barrages.

On voit bientôt après, toujours à sa dr. dans l'intérieur des terres, le village de *Badjoura*, et un peu plus loin, à une petite distance du fleuve, au S. de l'île de Kasr El-Saïad (15 kil.), le village de **Hâou**, qui occupe le site de **Hou**, la **Diospolis Parva** des anciens. Ce qui reste de vestiges antiques se trouve à l'extrémité d'une longue digue qui sert de chemin et qui se termine par un pont, sur le canal de Reïenann. On trouve près de là une enceinte carrée en

briques crues, renfermant quelques restes de constructions et d'architecture et qui sont de l'époque des premiers Ptolémées. Ce qui subsiste des représentations murales se rapporte à des scènes du rite funéraire et aux divinités qui y présidaient.

Kasr el-Saïad, vis-à-vis de Hâou dans l'île de ce nom, garde l'emplacement de l'ancien **Chenoboscion** (en copte *Shenesêt*), célèbre par l'élève des oies. Un quai ruiné, sur une pierre duquel on a trouvé une inscription grecque au nom d'Antonin le Pieux, est tout ce qui s'est conservé de l'ancienne ville. Il y a des grottes sépulcrales, intéressantes au moins par leur grande ancienneté, à un 1/4 d'heure du village vers l'entrée de la montagne. Elles nous ont conservé des traces d'anciennes peintures et les noms des rois Papi et Noferkara de la VIe dyn. La chaîne arabique forme, au-dessus de l'île de Kasr es-Sayad, une falaise abrupte nommée le Gébel-Toukh. Elle décrit ensuite un grand cercle au N. E., pour ne se rapprocher du fleuve qu'à Kénèh.

On laisse sur la g. *Fâho*, dans l'intérieur des terres, près de la chaîne arabique, sur le canal de ce nom, qui prend naissance au N. de Kénèh et sert à arroser toute la plaine orientale. Sur la rive g., on laisse derrière soi les villages de *Kasr-Racièh*, *El-Abidèh*, *Nabqah*, *el-Marach*, sur les bords mêmes du fleuve, *El-Abadièh* dans les terres, près du canal Reïennan; et après avoir dépassé *Dehechnèh* (r. dr.) (21 kil. de Hâou), on arrive à l'endroit où, en face de *El-Safahièh* (r. dr.), prend naissance le canal Reïennan (r. g.).

A partir de la naissance du canal de Reïennan, le plateau occidental se rapproche en s'abaissant du fleuve dont il n'est séparé que par une étroite lisière. C'est dans cette partie de son cours que l'on trouvait, dans cette région, le plus de crocodiles, avant qu'ils n'eussent été pourchassés par les bateaux à vapeur.

Le Nil décrit une courbe très-prononcée au N., vers l'île de **Tabenné** (25 kil. de Dechnèb), à 1 h. environ avant Kénèh. Cette île justifie son nom qui, en égyptien, signifiait l'île des Palmiers. L'église copte a consacré le souvenir du monastère que St-Pachôm (ou Pacôme) éleva dans cette île en l'an 356. De ce point du fleuve, les ruines de Dendérah et la ville de Kénèh qui en forment l'arrière-plan, encadrées dans une riche végétation de dattiers et de doums, présentent un beau coup d'œil.

DENDÉRAH.

On fera bien, pour l'excursion de Dendérah, de ne pas s'arrêter au village de Dendérah, et d'aller mouiller en face de Kénèh (*V.* ci-après); là on trouvera des ânes et des âniers, au moyen desquels on arrivera aisément aux ruines. Pour la visite du temple, il est bon de se munir de bonnes lanternes à réflecteurs pour l'examen des salles obscures et des cryptes, ou mieux encore, de réflecteurs à flamme de magnésium.

Dendérah se trouve en face de Kénèh, sur la rive g. du Nil. On aperçoit d'abord des buttes rougeâtres qui se profilent au loin sur l'horizon: elles marquent le site de la ville que les Grecs ont appelée **Tentyris** et que les Égyptiens modernes nomment Dendérah.

Tentyris était bâtie moitié sur le sable, moitié sur les terres cultivées. Entre ses ruines et le Nil s'étend dans toute sa largeur la plaine qui forme la rive g. du Nil. L'aspect des ruines fait penser que Tentyris n'a jamais été qu'une mince bourgade dans laquelle les temples et leurs dépendances occupaient la place prépondérante. On trouve, dans la partie méridionale des ruines de Tentyris, des pans de murailles bâties en grosses briques crues, qui sont des restes de maisons antiques. Les ruines d'habitation qu'on rencontre au N. proviennent principalement du village copte et musulman, qui a

occupé autrefois la grande enceinte tout entière et qui, du reste, a complètement disparu aujourd'hui.

Les enceintes. Les édifices sacrés de Tentyris étaient enfermés dans trois enceintes, toutes trois construites en briques crues, avec portes en grès. Deux d'entre elles sont du côté S.; la troisième, la plus considérable, est située au N. La première enceinte du S. est à peine visible; elle a dû contenir un temple bâti en calcaire; on n'en voit plus que les substructions. La deuxième enceinte du S. servait d'enveloppe à un temple dont il ne reste absolument rien. La porte monumentale qu'on aperçoit de loin dans la plaine était placée à la face E. de cette enceinte. Elle est couverte à l'intérieur et à l'extérieur de tableaux d'adoration. Antonin et Marc-Aurèle y sont seuls nommés.

L'enceinte du N. a 280 mèt. de largeur sur ses côtés E. et O., 290 mèt. dans l'autre sens. A l'exception des deux portes d'entrée qui sont en grès, elle est construite tout entière en grosses briques crues. Ses murailles à surface lisse, sans ornements, même sans crépissage, n'ont pas moins de 10 mèt. de hauteur, sur une épaisseur à la base qui varie entre 10 et 12 mèt. Les buttes de décombres qui dominent aujourd'hui l'enceinte de plusieurs mètres sont le produit des maisons coptes et arabes qui, pendant plusieurs siècles, se sont entassées les unes sur les autres. Primitivement, les rues de la ville étaient de niveau avec le sol de l'enceinte, et les habitants ne pouvaient ni voir ni entendre ce qui se passait dans l'intérieur du temple.

Cette enceinte comprend à l'intérieur trois temples debout, ce sont : 1° le *Temple d'Hathor* ou Grand Temple, que nous décrirons avec détails; 2° le *Mammisi* ou lieu d'accouchement, appelé quelquefois *Typhonium*, d'après les auteurs du grand ouvrage de la Commission d'Égypte; mais ce nom est fautif; les images de Typhon ne figurent dans ce temple qu'à titre d'ornements ou de symboles. Il est situé à dr., en entrant dans l'enceinte par la grande porte de l'E. C'est « un de ces petits temples que l'on construisait toujours à côté de tous les grands temples où une triade était adorée; il symbolisait la demeure céleste où la déesse avait enfanté le troisième personnage de la triade. » (Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*).

Le Mammisi est aussi appelé, dans quelques textes, *la maison de la fête, la maison cachée, la maison de la nourrice*. La salle principale est nommée la maison du repos. Fondé par Auguste, le Mammisi de Dendérah a été successivement décoré par Trajan, Adrien, Antonin et n'a pas été achevé.

3° **Le Temple d'Isis** est situé immédiatement derrière l'angle N. O. du Grand Temple. Il a été construit et décoré tout entier par Auguste. Strabon, d'accord avec les textes hiéroglyphiques, nous apprend qu'il était dédié à Isis. Les inscriptions le nomment tantôt le *Sabti*.... de Dendérah, tantôt le *Sabti-nuter*. Il se compose d'une chambre centrale ou adytum et de deux chambres latérales précédées par un corridor. Il avait aussi son pylône, à l'extrémité d'un dromos de 170 pas. On remarque à l'intérieur la déesse Hathor représentée sous la forme d'une vache. Voici la curieuse légende que l'on lit sur les murs intérieurs du monument : « En ce beau jour de la nuit de l'enfant dans son berceau et de la grande panégyrie de l'équilibre du monde, Isis naquit dans le (temple d'Isis) de Dendérah, d'Apet, la grande du temple d'Apet, sous la forme d'une femme noire et rouge. Elle fut appelée Noum-Ankhet (celle qui modèle la vie) et Bener-Meri-t (la palme d'amour) par sa mère, après que celle-ci l'eut vue. » La situation topographique du temple d'Isis est indiquée

par deux inscriptions qui le placent l'une à l'O. et l'autre au N. O. du temple d'Hathor.

Nous signalerons enfin un temple hypèthre décrit par les auteurs du grand ouvrage de la Commission d'Égypte. Il était situé à l'E., en dehors de l'enceinte, dans le prolongement de l'axe du Grand Temple. Il a complétement disparu aujourd'hui.

Les portes. L'enceinte est percée de deux portes monumentales: celle du S., qui précède l'avenue conduisant au temple d'Isis, fut élevée sous Auguste, ainsi que l'atteste l'inscription grecque suivante placée sur ses deux faces.

Ὑπὲρ αὐτοκράτορος Καίσαρος, θεοῦ υἱοῦ, Διὸς ἐλευθερίου, Σεβαστοῦ, ἐπὶ Ποπλίου Ὀκταυίου ἡγεμόνος, καὶ
Μάρκου Κλωδίου Ποστόμου ἐπιστρατήγου, Τρύφωνος στρατηγοῦντος οἱ ἀπὸ τῆς μητροπόλεως
καὶ τοῦ νομοῦ, τὸ πρόπυλον Ἴσιδι θεᾷ μεγίστῃ καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς. Ἔτους ΛΑ Καίσαρος θωὺθ Σεβαστῇ.

« Pour la conservation de l'empereur César, fils du dieu (César) Jupiter libérateur, Auguste Publius Octavius étant préfet, Marcus Claudius Postumus étant épistratége, Tryphon étant stratége, les habitants de la métropole et du nome (ont élevé) ce propylône à Isis, déesse très-grande et aux dieux adorés dans le même temple, la XXXIe année de César, du mois de thoth, le jour d'Auguste.

La porte de l'E. est située dans l'axe du Grand Temple; elle porte des cartouches encore visibles de Domitien et de Trajan.

Temple d'Hathor.

Généralités. — L'architecture du Grand Temple a subi, comme celle de tous les temples d'origine ptolémaïque, l'influence de l'art grec. Le plan intérieur de l'édifice dénote une entente de l'agencement général des lignes dont aucun autre édifice ne fournit l'exemple. Son état de conservation est remarquable; les seules traces de dévastation se trouvent sur les terrasses où la moitié de deux des colonnes du petit temple hypèthre a disparu et sur le plafond de l'une des chambres où l'enlèvement du zodiaque circulaire, maintenant à Paris, a laissé un grand trou béant. En revanche, la décoration a beaucoup souffert. Les murailles et les plafonds ont été empâtés de suie. Dans la plupart des chambres, les figures et les hiéroglyphes ont été martelés. Les plafonds astronomiques de la salle A (*V.* p. 501-502) ont été criblés de balles.

Le temple est en grès, à l'exception de deux blocs de granit gris placés à l'entrée et destinés à recevoir les gonds de la porte. Il est construit sur le sable, dans lequel ses fondations s'enfoncent à une profondeur de 5 mèt. 70 cent.

Orientation[1]. L'axe longitudinal incline de 15° environ vers l'E. du N. vrai.

1. Nous ferons remarquer ici que les indications des points cardinaux sont données d'après le nord des inscriptions hiéroglyphiques, qui ne concorde pas le moins du monde avec le nord vrai; en effet, d'après les inscriptions, le temple serait orienté de l'E. à l'O., tandis qu'il l'est en réalité du N. au S., à 15 degrés près; il en résulte que la façade du temple est placée par les inscriptions à l'E., tandis qu'elle est en réalité au N. Le temple d'Isis qui est marqué à l'O. ou au N. O. est au S. O., ainsi que l'indiquent Wilkinson et la première édition de cet ouvrage, p. 1033. Nous suivrons dans toute notre description, avec M. Mariette-Bey, l'orientation des inscriptions hiéroglyphiques. Le voyageur, pour se placer dans la véritable orientation, n'aura qu'à faire tourner les lignes indiquées sur le plan, d'un quart environ de la rose des vents de l'E. à l'O, en regardant le N.

Du reste, les scribes chargés de la décoration du temple ont parfaitement su, quand ils l'ont voulu, tracer la ligne du nord vrai dans son rapport avec l'axe du monument. S'ils ont adopté une orientation en désaccord avec l'orientation vraie, cela tient à des motifs tirés du sens symbolique qu'ils attribuaient à certaines parties du temple.

Extérieurement le temple se présente sous la forme d'une construction quadrangulaire formée de deux parties inégales : le portique et le temple proprement dit : celui-ci a 56 mèt. 70 de long sur 35 mèt. 20 de large; le portique a 24 mèt. 80 de long sur 42 mèt. 46 de large. Les murs extérieurs sont tout aussi couverts que les autres parties de l'édifice de textes et de tableaux sans nombre. En outre, le temple comprend des cryptes et des terrasses que nous décrirons plus loin.

Nous avons décrit (p. 99-101) la disposition générale des temples d'Égypte; on voudra bien se reporter à cette description qui s'applique entièrement au temple de Dendérah, sauf qu'on n'y voit ni avenue de sphinx, ni pylône d'entrée, ni grande cour.

Le temple commence au pronaos et comprend dès lors toutes les parties du plan général des temples égyptiens. Nous allons compléter, du reste, ces renseignements par une analyse de chacune des parties qui composent le temple. Nous étudierons successivement *l'intérieur, la chapelle du Nouvel-An* et ses dépendances, *les cryptes*.

I. Intérieur du temple [1]. — L'intérieur du temple est couvert d'une extraordinaire profusion de textes et de tableaux entremêlés. Les portes, les fenêtres, les plafonds en sont chargés et on en trouve jusque dans des parties inaccessibles à la vue, comme les soupiraux par lesquels le jour pénètre dans certaines chambres. Les tableaux qui ornent les murs représentent invariablement le roi fondateur en présence d'une ou plusieurs divinités du temple. Des objets nombreux et de toute nature meublaient autrefois ces salles aujourd'hui complétement nues. On trouvait des statues d'Hathor et de ses parèdres, des autels, des naos, des barques, des emblèmes en matière précieuse, des bijoux, des étendards sacrés, des coffres à contenir les vêtements des dieux, etc.

On peut diviser l'intérieur du temple en quatre groupes.

Premier groupe. Il est formé par la salle A (*V.* le plan, p. 503). Cette salle ne faisait point originairement partie du temple ; cela résulte de la dédicace en langue grecque gravée sur la liste de la corniche de la façade, dont M. Letronne a donné la traduction suivante : « Pour la conservation de Tibère César, nouvel Auguste, fils du dieu Auguste, Aulus Avillius Flaccus étant préfet, etc., les habitants de la métropole et du nome ont élevé ce pronaos à Aphrodite, déesse très-grande et aux divinités adorées dans le même temple. La XXIe année de Tibère César, d'Athyr, le 21. »

La salle (A) forme le *pronaos* ou portique, soutenu par vingt-quatre colonnes, établies sur six rangs de quatre colonnes chacun. Ces colonnes sont en forme de sistre (emblème d'Hathor). Leur chapiteau, à tête d'Hathor, sculpté sur les quatre faces, est surmonté d'un dé cubique. Les têtes à oreilles de vache sont presque toutes méconnaissables. Un mur d'entre-colonnement existe à la partie inférieure de la première rangée. La colonne en forme de sistre, connue en Égypte dès la XVIIIe dynastie au moins, a reçu ici, du goût gréco-romain, des proportions à la fois élégantes et sévères et toute la colonnade est d'un grand effet.

Des représentations astronomiques sont gravées au plafond, qui est à 15 mèt. du sol. La salle est partagée en six soffites séparés par des architraves et distribués trois au N. et trois au S. (*V.* pour l'orientation, note, p. 500); le ciel du jour occupe les

1. La description que nous donnons ici est le résumé du grand ouvrage de M. Mariette-Bey. *Dendérah. Description générale du Grand Temple de cette ville.* 1 vol. gr. in-4 et 4 vol. in-fol. de planches, 1871-1875. Paris, Franck; le Caire, Mourès.

trois soffites du S., le ciel de la nuit, les trois soffites du N. Au ciel du jour appartiennent la moitié du zodiaque, la première moitié des décans, les douze heures du jour. Le ciel de la nuit est représenté par l'autre moitié du zodiaque, la seconde moitié des décans, les douze heures de la nuit, les quatorze jours de la lune croissante, les quatorze jours de la lune décroissante, les noms des trente jours du mois, etc., le tout au nom de Caligula.

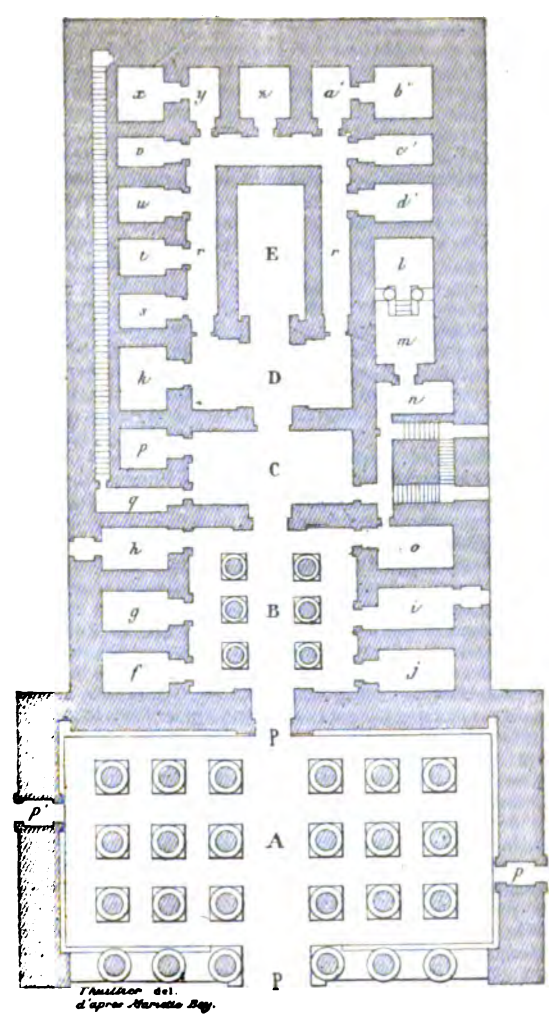
Parmi les nombreux tableaux et inscriptions qui couvrent les murailles, nous citerons : un tableau sculpté sur le dessous de la grande architrave de la porte principale du temple. Il représente le *Hout* de Dendérah (le Hor-Hout d'Edfou); il a la forme d'un disque muni de grandes ailes. Les ailes du côté droit en entrant désignent le N., les ailes du côté gauche, le S. C'est le soleil qui se lève à l'horizon oriental et s'apprête à monter dans l'espace. L'épaisseur de la grande porte d'entrée est ornée de légendes très-frustes au nom de Tibère. La déesse de Dendérah y est rappelée sous des noms divers : *Maut* à Eléthyia, *Ar... m-sa-s Hor* (celle qui protége son fils Horus) et *Grande Tanen* à Hermonthis; *Isis* à Dendérah; *Sefekh* à Hermopolis; *Haket* à Her-our, *Ouat* à Oxyrrhynchus, *Seken* à Héracléopolis, *Renpet*, au Fayoum, *Neb-tep-neterou* (la maîtresse des faces divines) à Aphroditopolis; *Tattou* à Mendès; *Sam-nebt* (celle qui écoute la maîtresse) à Busiris.

Deux tableaux placés de chaque côté et au sommet de la porte principale de la salle (A) représentent le roi fondateur à genoux, tourné vers l'intérieur. Il tient en mains une statuette de la Vérité. Dix autres emblèmes qui sont les offrandes principales à faire dans le temple sont devant lui. Aucune divinité n'est présente, mais, d'après les inscriptions, la divinité invisible en l'honneur de laquelle la cérémonie est faite, est l'Hathor de Dendérah. Les tableaux de ce genre sont nombreux dans le temple, mais la signification symbolique de cette représentation n'est pas complétement élucidée par les textes. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le roi dépose aux pieds de la déesse une image de la Vérité, et c'est la vérité qu'il demande à celle qui la dispense à ses adorateurs. Hathor, personnification du Beau, était, en effet, identique à Mâ, personnification du Vrai.

Le sens des dix emblèmes qui précèdent le roi sur ces deux tableaux est plus difficile à déterminer. Ils représentent des offrandes à faire dans le temple, car on les trouve ailleurs réunis à la multitude des objets de toute sorte qu'on doit présenter à la déesse le jour de la grande fête du Nouvel-An; mais on ne sait pas au juste quelles sont les idées auxquelles ils correspondent, à l'exception toutefois des deux sistres désignés sous les noms de *seschesch* et *sekhem*. « Le *sistre*, dit Plutarque, signifie que tous les êtres doivent être dans le mouvement et l'agitation; qu'il faut les exciter fortement et comme les réveiller de l'état de langueur et d'engourdissement dans lequel ils commencent à tomber. Ils disent que le son de cet instrument éloigne et met en fuite Typhon, c'est-à-dire que, comme le le principe de corruption arrête et enchaîne le cours de la nature, au contraire la cause génératrice, par le moyen du mouvement, lui rend sa liberté et sa première vigueur ». Le sistre symboliserait donc le perpétuel mouvement de la nature.

Les tableaux les plus intéressants sont relatifs au cérémonial de l'entrée du roi. On en compte huit dans la salle (A), rangés à dr. et à g. de la porte d'entrée. Dans le premier tableau à dr., le roi pénètre dans l'édifice sacré, il sort de son palais, chaussé de sandales et le bâton de la marche en main, pour venir rece-

voir la couronne dé la Basse Égypte. Cinq étendards le précèdent. Le



Temple d'Hathor.

deuxième tableau à droite représente le roi purifié par l'eau de l'inondation que Thoth et Horus lui versent sur la tête sous la forme de deux

jets de croix ansées. Sur le troisième tableau de la même paroi, le roi reçoit les deux couronnes des mains de la déesse du S et de la déesse du N. L'une de ces couronnes est appelée *Het* (la blanche), l'autre *Nefer-t* (la bonne); la déesse du S. est surnommée l'*œil droit*, la déesse du N., l'*œil gauche du soleil*.

Après son couronnement, le roi est admis en présence de la déesse, guidé d'un côté par *Mout*, de Thèbes, de l'autre par *Atoum* d'Héliopolis. Des quatre tableaux de la paroi S., qui se rapportent, comme ceux du N., à la purification du roi, à son couronnement et à son introduction devant la divinité principale du temple, le premier seul est assez bien conservé. Il représente le roi entrant dans le temple comme souverain de la Haute Égypte.

Un tableau intéressant est celui qui représente, d'un côté à g., Isis et Osiris, de l'autre, Claude, debout et casqué, faisant une offrande de chaque main. Il est précédé d'*Hor-sam-ta-oui Pekhrouti, fils d'Hathor*, lequel présente le sistre « à *sa mère de Dendérah*. » Cette scène est un épisode de la grande fête de l'enterrement d'Osiris qu'on célébrait à Dendérah du 20 au 30 choïak de chaque année. Le vase surmonté d'épis de blé que Claude tient dans sa main gauche symbolise « *les jardins d'Osiris*. » La semence que l'on confie à la terre, c'est le dieu qui meurt et qu'on ensevelit; la résurrection, c'est l'éclosion du germe sous la forme d'une tige couronnée d'épis. De la main droite, le roi laisse tomber sur le sol des lingots de plusieurs métaux précieux; ce sont les métaux et pierres précieuses dont doivent être formées les quatorze parties du dieu correspondant aux quatorze amulettes appelés les « *amulettes de Sokar* ». La scène représentée sur ce tableau se rapporte donc aux mystères d'Osiris. On déposait à Tentyris un coffre de pierre où gisait une statue, faite de quatorze métaux précieux, qui représentait Osiris mort. L'année suivante, à la même date, on venait exhumer l'image symbolique et on la remplaçait par une autre, au milieu de fêtes et de cérémonies où le vase aux épis et le vase aux quatorze métaux jouaient un des rôles principaux. Le dieu Hor-sam-ta-oui est présent à la scène, non du côté des dieux, mais du côté du personnage adorant, qu'il précède. Il est debout sur l'emblème qui décore souvent les siéges des statues royales et qui exprime la souveraineté sur l'Egypte du S. et l'Égypte du N. Il tend le sistre à sa mère Isis. Cette scène figure un grand nombre de fois dans le temple. Hor-sam-ta-oui est le dédoublement de la personne royale, il est le roi devenu le fils d'Hathor et la troisième personne de la triade. Sur le soubassement de la salle A, Hathor, Horus d'Edfou, Hor-sam-ta-oui reçoivent l'hommage de Néron, debout devant ces divinités.

Deuxième groupe. Les salles qui appartiennent à ce groupe ne sont que des sacristies monumentales, où les objets du culte sont préparés et conservés. Ce sont les salles B, C, D, E, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k* (*V.* le plan). Comme les salles A, C, D, la *salle* (*B*) est un lieu de passage, un lieu vague d'assemblée. C'est de là que partaient les processions. Les inscriptions qui s'y trouvent n'offrent pas grand intérêt. Sur la paroi droite (côté N.), le roi sort de son palais, la couronne de la Basse Égypte en tête, le bâton de la marche à la main. Il saisit la houe et trace sur le sol le sillon destiné à limiter l'aire du temple. Représentations analogues sur la paroi S. Les deux montants intérieurs de la porte d'entrée sont couverts de longs textes en écriture serrée. L'inscription qui occupe du haut en bas le montant de gauche, en entrant, est divisée en deux parties. La première nous donne une énumération des noms de la déesse Hathor. Le montant de droite

porte une liste des offrandes à faire au roi considéré comme une des formes d'Horus.

Salle (*C*). Autre salle vague de passage et d'assemblée. Les textes font mention des autels qui y étaient dressés et sur lesquels on déposait des offrandes. Cette salle a une destination mixte; elle appartient à l'intérieur du Temple, puisqu'elle est un lieu de réunion pour les prêtres; elle appartient aussi à la *chapelle du Nouvel-An* (*V.* p. 508, *a.*) En effet, les deux grands escaliers du N. et du S. y aboutissent, et c'est par ces escaliers que le cortége de la fête du Nouvel-An montait sur les terrasses en traversant la salle C et en redescendait. Le plafond de cette salle est percé de quatre ouvertures prismatiques que leur forme et la place irrégulière qu'elles occupent ont fait regarder comme destinées à faire arriver la lumière suivant des directions déterminées sur des tableaux astronomiques. Makrizi, dans son ouvrage : *Kitab el-Mawaëdh oual itibar*, dans un passage sur le temple de Dendérah, traduit par M. Caussin de Perceval, dit : « C'est un temple étonnant. Il a cent quatre vingts ouvertures. Le soleil entre chaque jour par une de ces ouvertures, puis par la seconde, jusqu'à ce qu'il arrive à la dernière. Ensuite il revient en sens contraire au point où il a commencé. » Mais cette destination astronomique attribuée aux soupiraux du temple n'a pas été confirmée par l'examen des lieux. M. Mariette n'a reconnu que trente-cinq soupiraux coniques et, d'après lui, ils n'avaient été établis que pour éclairer les chambres. Cependant ce temple offre un certain nombre de tableaux astronomiques. Outre le plafond astronomique de la salle A, dont nous avons parlé, on en trouve d'autres dans les quatre chambres du N. et du S. du temple d'Osiris sur les terrasses, et la salle C contient des tableaux où Hathor est adorée sous le nom de Sothis. Sans doute, il existe un rapport particulier entre ces représentations astronomiques et la fête du Nouvel-An, qui se célébrait dans une des chapelles du temple (*V.* p. 508-509.) La salle C contient un certain nombre de tableaux. Ce sont : sur la paroi droite, en entrant, deux tableaux qui donnent la liste des divinités *léontocéphales* dont le rôle est de garder la déesse Hathor en son temple. Sur la paroi du fond de la salle, des deux côtés de la porte, le roi présente des offrandes à Hathor.

Salle (*D*). Autre salle d'assemblée, sans caractère spécial bien déterminé. C'est, à proprement parler, le vestibule de la salle E et des onze salles qui entourent le corridor (r.) Un tableau occupe le dessus de la corniche de la grande porte qui donne accès dans la salle E. Un disque ailé y figure, il symbolise la force protectrice de la divinité qui s'étend sur le temple. Le même symbole est reproduit sur le plafond de la chambre sous la forme de deux vautours aux ailes étendues.

Salle (*E*). La salle E est un lieu de dépôt. Au registre principal, on voit dans une série de tableaux le roi se présentant à la porte d'un édicule dans lequel est enfermée une image d'Hathor, ouvrant la porte de l'édicule, adorant la déesse. A côté, il brûle l'encens devant quatre barques qui sont les barques d'Hathor, d'Hor-Hout, d'Isis et d'Hor-sam-ta-oui (*V.* p. 101).

Des inscriptions dédicatoires sont gravées sur les frises; Hathor y est appelée la déesse de l'amour, la fille du soleil.... Sur la paroi du fond, en face de la porte, le roi fondateur présente à la déesse une statuette de la Vérité. Sur les parois latérales, à dr. et à g., le roi, sous la forme de Thoth, se présente devant Hathor, lui adresse ses prières, etc.

Chambre (*f*). La chambre (f), la première à g. en entrant dans la cham-

bre (B), est le laboratoire du temple. On y préparait les onguents et les neuf huiles pour les fêtes. Les huiles servaient à oindre les statues de la déesse, les autres à parfumer ses habits et ses vêtements. La décoration de la chambre est en rapport avec sa destination : tantôt le roi offre à la déesse les huiles et les vases qui les contiennent (*V.* paroi du fond); tantôt Hathor reçoit l'hommage de femmes allégoriques qui, sous la conduite du roi, lui présentent des fleurs de diverses espèces, symboles des essences précieuses que l'on tirait de ces fleurs (registre inférieur de la paroi de dr., en entrant). D'autres fois, ce sont des personnages à tête de bélier et d'épervier qui s'avancent vers la déesse, personnifiant les parfums, les huiles, les onguents, les essences, qu'ils tiennent dans leurs mains (registre inférieur de la paroi de dr. et de la paroi de g.).

Chambre (g). C'est la seconde à g. de la chambre (B). Le roi y consacre les produits de la terre qui figurent dans les préparatifs des fêtes (tableau dans la feuillure de la porte). Parmi les objets offerts sont des fleurs, des fruits, la bière *Hak*, même des vins et des canards. Les inscriptions nomment Hathor, la Sothis de Dendérah, « *qui emplit le ciel et la terre de ses bienfaits* ». « Elle est grande dans le ciel, *la reine parmi les étoiles*. » Sothis est en effet la déesse du renouvellement de l'année : au lever héliaque de Sothis, le Nil sort de son lit et va féconder l'Égypte.

Chambre (h). On y prépare les pains et les libations destinés aux fêtes. Mêmes sujets représentés que dans la chambre (g). C'est par cette chambre que devaient passer les personnes chargées de faire entrer dans le temple les produits du Midi destinés à la fête. Aussi une porte est-elle ménagée dans la paroi S. de cette chambre.

Chambre (i). Elle sert de passage aux porteurs des produits destinés à la fête, qui proviennent des parties septentrionales de l'Égypte; de là, la porte percée dans la paroi N. Le roi y est représenté consacrant les offrandes solides et liquides qu'il a établies pour le service du temple (*V.* les tableaux occupant l'épaisseur de la porte d'entrée et de la porte de sortie).

Chambre (j). C'est la chambre du trésor de la déesse. Hathor y est adorée sous le nom de *régente des mines*. La décoration de la chambre est conforme à sa destination. Le roi offre à la déesse des échantillons de pierres rares (feuillure des portes), des colliers enrichis de pierres précieuses (fond de la salle, premier registre). Deux processions partant du fond de la salle et s'étendant de chaque côté sur les parois latérales méritent d'être étudiées. Elles sont identiques et se composent des treize mêmes personnages qui représentent les treize pays étrangers dont les produits servent à enrichir le trésor du temple. Ce sont : *Oua-oua*, les nègres du Haut-Nil, *Heha*, le pays aux environs de la 2ᵉ cataracte et l'Etbaye, *Leshet* en Asie-Mineure, situation encore incertaine, *Teflei* en Arménie et en Médie, peut-être la Τεφρίκη des géographes byzantins (Tiflis ?), *She* peuple d'Asie, situation inconnue, *Ment* les pays araméens et syriens, *Pars* la Perse. Les deux derniers peuples sont asiatiques et inconnus de situation.

Chambre (k). Elle se trouve à g. de la chambre D. On y conservait les vêtements de la déesse, c'est-à-dire les étoffes qui servaient soit à habiller les statues, soit à parer certains ustensiles du culte. Des prêtres et des prêtresses font aux divinités Isis et Hor-sam-ta-oui des offrandes d'étoffes précieuses (paroi du fond jusqu'au milieu de la porte, à dr.). Mêmes offrandes sur la moitié g. du tour de la chambre en faveur d'Hathor et d'Horus d'Edfou. Sur le sou-

bassement de la salle, côté dr., Hathor et Horus reçoivent le roi agenouillé. — Sur le côté g., tableau analogue.

Troisième groupe. Les deux portes du corridor (r) une fois fermées, dit M. Mariette, onze chambres sont isolées du reste de l'édifice; elles entourent sur trois côtés la chambre E, et sont marquées sur le plan s, t, u, v, x, y, z, a', b', c', d'. Les inscriptions les nomment ***Shetaoui***, ***mystérieuses***, *fermées*. La paroi du fond de la *chambre* (s), comme les parois du fond de toutes les autres chambres, est ornée d'un tableau compris dans la monographie des offrandes de la Vérité.

La chambre (t) s'appelle le ***Meskhen***, c'est-à-dire « le berceau, le lieu de l'accouchement. » Isis est censée naître « sous la forme d'une femme noire et rouge. » (*V*. p. 499, *b*.) La paroi du fond de la chambre nous montre le roi assimilé à Thoth offrant à la déesse une statue. La déesse promet au roi de faire régner la Vérité dans ce monde, d'où elle effacera le péché. Le roi est décrit comme celui qui ne souffre pas de malfaiteurs en Égypte.

Dans un grand tableau qui décore cette chambre, Thoth et Khnouphis suivis du roi et de la reine se présentent devant Isis et Nephthys. Thoth adresse à Isis les paroles suivantes : « Ta face est belle, ô régente, fille de Seb, grande reine, toi que la déesse Nout a mise au monde sur la terre de Dendérah, le jour de la nuit de l'enfant dans son berceau », c'est-à-dire le jour qu'avait précédé la nuit où l'enfant Horus était né et avait été mis au berceau. Quant à Khnouphis, il est cité comme « le dieu d'Éléphantine, le grand dieu qui réside à Dendérah, qui a formé les hommes, qui a créé les divinités, qui est le père dès le commencement, qui a fait toutes choses, le bon génie, le seigneur de la chambre de l'accouchement. »

Chambre (u). Elle s'appelle le ***Menkh***. Les tableaux qui ornent cette chambre et les chambres suivantes v, x, y, sont consacrés à Osiris et à son mythe. Sur la feuillure de la porte, le roi offre l'encens et une libation à Hathor. On lit au bas du tableau : « Porte d'entrée de l'intérieur de la barque *Hounnou* de l'adytum d'Onnophris le justifié, pour rajeunir son corps (le corps d'Osiris), pour habiller ses membres et faire ce qui est agréable à Sa Majesté le jour du nouvel an. Sur la paroi du fond qui, selon la règle constante, représente l'offrande d'une statuette de la Vérité faite par le roi assimilé à Thoth, Thoth est appelé ***Tekh***, celui qui règle *le commencement de l'année*. Dans les tableaux qui font suite à celui-ci, à dr. et à g. de la paroi, Onnophris est appelé « le dieu de Mendès, le roi dans le ciel, le souverain sur la terre, le grand chef dans l'enfer. » A l'autre extrémité, le roi est présenté comme celui que revivifie l'Osiris-An de Dendérah, celui qui accomplit la cérémonie de l'ensevelissement d'Onnophris.

Chambre (v). Osiris est censé enterré dans la chambre (v). Sous la forme d'Osiris renaissant, il prend le nom de Hor-sam-ta-oui. (*V*. le tableau placé dans la feuillure de la porte, où la chambre est décrite comme le sanctuaire d'Hor-sam-ta-oui « quand les rayons de son fils se réunissent avec son corps à la belle panégyrie du Nouvel-An »).

Chambre (x). Osiris est ressuscité. Hathor est invoquée comme soleil femelle, récipient où le soleil, identique à Osiris, prend chaque jour naissance. Le sistre, symbole de joie et de revivification, revient souvent dans les tableaux (feuillure de la porte). Sur un des tableaux de la paroi du fond, Hathor est un serpent Mehen, c'est-à-dire un diadème sur le front de son père, image de Sirius qui devance le soleil.

Dans la *chambre* (y), Hathor sous la

forme d'*Apet*, déesse à tête d'hippopotame, paraît comme déesse solaire. Osiris ressuscité se montre dans la chambre comme le fils d'Hathor.

Chambre (z). Elle peut être regardée comme l'adytum du temple, elle en est le résume (*V.* p. 102). On y conservait deux groupes de statues. L'un est le groupe des deux statues d'or du roi Pépi (VI[e] dyn.). Pépi présente à une Hathor assise une statuette d'Hor-sam-ta-oui tenant le sistre (*V.* le tableau au-dessus de la niche). L'autre représente un roi à genoux offrant un miroir à une Hathor d'or enfermée dans un double naos. Dans le tableau situé dans la niche, au-dessus de l'entrée, le roi est en présence de sa propre image divinisée. Après avoir assuré pour toujours le service des offrandes dans le temple, le roi est devenu desormais la troisième personne de la triade.

Chambre (*a'*). Le soleil est représenté comme disparaissant à l'horizon. La chambre (*a'*) nous offre les symboles du mal, des ténèbres victorieuses, de la destruction. Hathor y est souvent identifiée avec Sekhet, la déesse qui détruit, qui dévore par le feu.

Chambre (*b'*). Elle est la continuation de la chambre (*a'*). Le roi y est identifié à Horus, fils d'Isis; il perce de sa lance le crocodile, symbole des ténèbres.

La *chambre* (*c'*) est dédiée à *Hathor-mena-t*, une des formes de la déesse. La chambre (*d'*) est consacrée à l'Hathor terrestre. Celle-ci y est adorée comme la déesse de la fécondité; on y trouvera donc des offrandes de pain, de fleurs, de liquides.

Le *quatrième groupe* se compose des chambres et des escaliers qui servaient pour la fête principale du temple.

II. Chapelle du Nouvel-An. — Une partie du temple d'Hathor était réservée à la célébration de « *la grande panégyrie de tous les dieux et de toutes les déesses.* » Cette partie du temple est comme un petit temple dans le grand : elle a sa chapelle, sa cour, son trésor, ses chambres, sa crypte. Les deux grands escaliers du N. et du S., le petit temple hypèthre situé sur les terrasses, lui appartiennent.

Chapelle (*l*). Elle n'était probablement ouverte que pour la grande panégyrie de tous les dieux et de toutes les déesses, célébrée à l'occasion du renouvellement de l'année. Elle renfermait une statue d'Hathor qu'on couvrait de ses vêtements sacrés pendant un des jours de cette panégyrie. Dans un grand tableau, neuf personnages divins, suivis du roi, se présentent devant Hathor; le premier est Thoth, il amène à la déesse huit figures allégoriques alternativement à tête de vipère et de grenouille. Le sens de ces allégories est difficile à saisir, bien qu'on aperçoive dans Hathor ainsi représentée une forme vivante du Κοσμος.

Cour (*m*). On y réunissait toutes les offrandes, pains, essences, légumes; on y apportait les membres des victimes immolées en dehors du temple (*V.* parois g. et dr., avec légendes).

La *chambre* (*n*) renfermait en dépôt les objets précieux dont on se servait pour la fête du Nouvel-An; même décoration que pour la chambre (j). Le roi offre à la déesse un coffret rempli de lingots (*V.* feuillure de la porte d'entrée). Un grand tableau allégorique se développe sur les quatre parois de la chambre. Cinquante-trois personnages, decans ou horoscopes, défilent devant Hathor.

La *chambre* (*o*) communique par une porte avec la cour (*m*). Elle servait de dépôt pour les bières, les vins, les pains, les offrandes de toute sorte. M. Mariette a découvert, sous la chambre (*o*), une crypte dans laquelle

se trouvaient les restes d'une momie de vache.

Dans la *chambre* (*p*), le roi présente à la déesse des offrandes diverses en liquides et en pains. La chambre (*p*) servait à la préparation ou au dépôt des denrées destinées aux fêtes du Nouvel-An. Mêmes sujets que dans les salles précédentes. Les soubassements portent gravées des processions des Nils.

Chambre (*q*). Lieu de passage pour les processions. C'est ici, dit une inscription (feuillure de la porte), le chemin pour arriver au grand escalier de la déesse *khou-t*, qui réside à Dendérah.

Escaliers. Les deux grands escaliers du S. et du N. partent tous deux de la salle C, située dans l'intérieur du temple et vont déboucher sur les terrasses. Une même procession y est quatre fois représentée, deux fois montant et deux fois descendant. Les personnages y sont à peu près de grandeur naturelle. Le personnel du cortége comprend des prêtres reconnaissables à la longue robe qui tombe jusqu'aux pieds et à leur tête couverte d'un bonnet serré, et des assistants qui portent le caleçon court et la longue perruque. Parmi les assistants, il en était quatre ou cinq qui se couvraient les épaules de cartonnages peints imitant la tête des animaux symboliques qu'ils représentaient.

Cette procession avait lieu le premier de l'an; elle montait sur les terrasses, et là, la statue d'Hathor, revêtue de ses habits sacrés, était exposée à la clarté du jour — où elle s'unit, dit un texte « *aux rayons de celui qui l'a créée.* » Les textes gravés sur les escaliers n'offrent aucune trace d'astronomie ni d'observations astronomique. Aucun d'eux ne mentionne une coïncidence quelconque de cette fête avec le lever héliaque de Sothis. La fête du Nouvel-An durait plusieurs jours. Le 29 Mésori, on couvrait de leurs vêtements sacrés les statues d'Horus et des autres parèdres. Le quatrième épagomène, c'était la statue d'Hathor qu'on habillait. Le surlendemain, arrivait la fête du Nouvel-An. — Le jour où l'on habille la statue de la déesse est désigné sous le nom de « *jour de la nuit de l'enfant dans son berceau.* » Ce jour correspond à la naissance d'Isis, à la naissance d'Hor-sam-ta-oui, à la grande panégyrie que les textes appellent tantôt « *la grande fête du monde entier,* » tantôt « *la grande fête de l'équilibre du monde,* » ce qui semble répondre à l'un des solstices.

III. Cryptes. — Les cryptes sont des corridors secrets ménagés dans l'épaisseur des murailles ou des fondations, d'un mètre environ de largeur et de deux mètres de hauteur. On y arrive en s'engageant dans des trous pratiqués soit dans le dallage des salles intérieures du temple, soit dans leur mur vertical. Les cryptes de Dendérah sont au nombre de douze : six sont souterraines; les six autres circulent à travers les murailles qui enveloppent la partie postérieure du temple. Les cinq cryptes découvertes par M. Mariette avaient été violées à une époque déjà éloignée; mais leur mobilier consistait surtout en statues, en emblèmes de matières précieuses. Aucun des objets qui ont servi à leur ameublement n'est venu jusqu'à nous. Les cryptes étaient de véritables cachettes, et, pour mieux en dissimuler les entrées connues des prêtres seuls, on les fermait au moyen de pierres dont la face tournée vers la salle était sculptée comme le reste de la muraille. Aux jours de fête, on descellait l'ouverture et le familiers du temple allaient chercher les statues et les emblèmes dont on avait besoin pour les processions. De toutes ces cryptes, les plus intéressantes sont les souterraines et celles de l'étage moyen. Plusieurs, du reste, étant très-endommagées et d'autres

n'offrant qu'un intérêt médiocre, nous ne décrirons que les principales, celles dont l'accès est le plus facile. Nous ferons remarquer cependant que presque toutes ces cryptes renferment des données importantes sur le rôle d'Hathor, sur la nature du culte qui lui était rendu, et, d'une manière générale, sur la religion des Égyptiens.

Un trou quadrangulaire, qu'on trouve à 0m60 du sol dans la paroi S. de la chambre (v), sert d'entrée commune à la crypte n° 1 et à la crypte n° 2. La crypte n° 1 est très-ruinée. On y trouve cependant des inscriptions et des tableaux qui nous montrent Ptolémée XII faisant diverses offrandes. Les inscriptions donnent l'importante mention d'un voyage d'Hathor à Edfou. « Elle vient de la *Terre Sacrée* (*Pount*) et navigue vers la ville d'Horus (Edfou), chaque année, à l'époque de la néoménie d'Epiphi.

La crypte (2) est très-curieuse et mérite d'être visitée. Elle a peu souffert. Les hiéroglyphes y sont grands, bien en relief et parfaitement lisibles. Les tableaux du couloir de la crypte représentent les serpents qui défendent l'accès de la porte. « Je suis le serpent protecteur du temple de la déesse suprême, je suis celui qui défend les portes du temple, celles des cryptes. » Des inscriptions dédicatoires font le tour de la crypte à la hauteur des frises. Elles sont au nom de Ptolémée XI et de Ptolémée XIII. Nous remarquons un texte relatif aux fêtes célébrées dans le temple, dont le caractère orgiaque est nettement exprimé. « Quand la déesse sort, tout mal est écarté, le cœur de la déesse, les divinités du ciel sont en joie; les Hathors font résonner le tambourin. Les habitants de Tentyris sont ivres de vins et des couronnes de fleurs sont sur leurs têtes. Les habitants du nome de Test-Hor (Dendérah) circulent joyeusement, la tête ointe d'huiles odoriférantes de première qualité. Tous les enfants se réjouissent en l'honneur de la déesse d'or (Hathor) depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher. Dans la plupart des tableaux de la crypte, le roi fait de nombreuses offrandes variées à Hathor, à Hor-sam-ta-oui, Osiris, etc. On remarquera les processions qui ornent le conduit étroit situé entre la chambre du temple et la crypte.

Crypte (4). Cette crypte découverte par M. Mariette est la plus belle de toutes et la mieux conservée. Les couleurs y ont encore presque toute leur fraîcheur. Elle appartient à l'étage souterrain et se trouve placée au fond du temple, derrière le sanctuaire. On y descend par un couloir qui s'ouvre dans l'angle S. O. de la chambre (*a'*) (*V.* le plan). Elle s'étend le long de la paroi occidentale du temple, sur une longueur de 26 mèt. 40 c. et se compose de plusieurs chambres communiquant entre elles par des couloirs. Parmi les tableaux des couloirs servant à passer d'une chambre dans une autre, deux méritent l'attention. Dix divinités sont rangées l'une après l'autre, en deux séries. En avant de chaque série est une courte légende où on lit les titres de cinq livres que M. Mariette pense avoir appartenus à la *bibliothèque* de Dendérah. Plusieurs temples d'Égypte possédaient en effet des bibliothèques placées sous la garantie de Thoth (*V.* p. 127). Une inscription placée sur les parois du petit escalier contient une description de la fête du quatrième épagomène. Les parois de cette crypte offrent de nombreuses et curieuses scènes d'offrandes; elles renferment aussi d'étranges représentations symboliques, dont le sens n'est pas encore parfaitement connu. C'est là que M. Mariette a trouvé une momie de vache et un socle en calcaire. Des inscriptions font le tour de la crypte à la hauteur du plafond.

Les cryptes (5-8) ne nous offrent

rien de plus que les précédentes : scènes d'offrandes, caractère sothiaque d'Hathor, lutte entre le bien et le mal, figurée par divers symboles, etc.

Crypte (9). C'est un corridor qui s'ouvre dans la paroi N. de la chambre *d'*. Il s'étend sur une longueur ininterrompue de 26 mèt. Les deux hautes parois sont couvertes de listes extraites des archives du temple. On y remarquera surtout une précieuse inscription en cinq parties; on y lit : « En ce qui regarde la localité *Aa-ta*, c'est la ville An, c'est le siége de la déesse *Hathor*, maîtresse de An, c'est le nome du dieu Ra, etc.; on l'appelle aussi *Ta-rer*.... Hathor est la déesse Tafnout, et Amen-t, le crocodile. Une partie de cette inscription est réservée à l'énumération des fêtes. Nous y remarquons la mention de prescriptions faites par le roi Thoutmès III,en souvenir de sa mère Hathor de Dendérah.

IV. Temple d'Osiris. — En longeant sur la terrasse le mur d'enceinte du N., on rencontre trois petites chambres construites en enfilade. La première est à ciel ouvert et forme à proprement parler une cour. Les deux autres présentent les mêmes conditions de construstion et d'éclairage que les autres parties du temple. Une autre cour et deux chambres semblables se trouvent en longeant sur la terrasse le mur d'enceinte du S. Ces deux groupes forment un seul monument qui est le temple nommé par les inscriptions ***Ha-Sokar-rès*, *le temple du Sokar du Sud*** et que nous nommons le temple d'Osiris.

Le temple d'Osiris n'est pas indépendant du temple d'Hathor, il en est plutôt le complément. Si Hathor apparaît comme la personnification de l'Harmonie, Osiris est la personnification de la lutte nécessaire pour faire sortir constamment le bien du mal, la vie de la mort. Le mythe d'Osiris complète le culte d'Hathor. En ces deux divinités se personnifie la nature ordonnée, c'est-à-dire l'univers ne durant que par le perpétuel triomphe de l'ordre sur le chaos (Mariette, *Dendérah*, p. 269). Il y avait en Égypte quarante-deux Osiris, parmi lesquels on en adorait plus particulièrement seize, vénérés dans les lieux où avaient été recueillis les seize membres du dieu, retrouvés par Isis. Dendérah était parmi les villes qui possédaient une des précieuses reliques. Nous décrirons le temple rapidement en suivant l'ordre topographique.

Groupe du S. *Chambre* (1). Elle est à ciel ouvert et s'appellerait plus justement une cour intérieure, les tableaux et les inscriptions y sont gravés par le procédé du relief dans le creux. Les textes qui couvrent les murs se rapportent aux cérémonies des funérailles d'Osiris dans les différentes villes qui conservaient des reliques du dieu. Le côté N. de la chambre nous montre une procession des prêtres de la Basse Égypte, invités aux fêtes des funérailles et de la résurrection d'Osiris. Sur le côté S., procession analogue des prêtres de la Haute Égypte. Un long texte très-important nous initie aux cérémonies de l'enterrement d'Osiris (*V.* sur ce précieux document, l'ouvrage de M. Mariette, *Dendérah*, p. 273). Le texte commence par la description de ce qu'on peut appeler « *les jardins d'Osiris* ». Le jardin d'Osiris n'est autre chose qu'un coffre de pierre, près duquel est un bassin de granit où l'on puise l'eau destinée à l'arrosage. Dans ce coffre sont déposées une image d'or du dieu, et, à côté de l'image, une caisse contenant la relique divine, c'est-à-dire la partie du corps d'Osiris appartenant au nome où se trouve le jardin. Le 20 choïak, des grains de blé sont semés dans le coffre; on les arrose avec l'eau du bassin; le 30 choïak, on procède à l'exhumation d'Osiris « de l'an passé », on entoure de plantes et on expose au soleil la caisse

qui le contient, tandis que le nouvel Osiris est enfermé dans une caisse de bois de sycomore.... Le reste de l'inscription concerne diverses cérémonies..., enterrement d'Osiris, fête de la déesse Schen-ta, fête de la Téna, fête du labourage.

Chambre (2). Elle n'a aucune ouverture au plafond, le jour n'y entre que par les fenêtres ouvertes sur la cour que nous venons de décrire. La partie du plafond où était sculpté le zodiaque circulaire a été enlevée il y a une cinquantaine d'années, et transportée à Paris. Cette chambre est considérée comme la chambre sépulcrale d'Osiris et la momie du dieu y est censée déposée, attendant la résurrection. Mais le mal dans la personne de Typhon et de ses compagnons veille autour du tombeau, tout prêt à empêcher le mystère divin de s'accomplir. Aussi l'Égypte et la nature, dont Osiris est le type, envoient-ils à Osiris des esprits bienfaisants chargés de faire la garde autour du lieu saint et d'en écarter les malignes influences. Ce sont d'abord les nomes transformés en oiseaux. Ils sont distingués, suivant le nome, par la tête symbolique dont ils sont ornés; ainsi, le premier oiseau a la tête d'un bélier pour rappeler le Khnouphis d'Éléphantine; l'oiseau d'Edfou a le tête d'un épervier, etc.... Viennent ensuite les vingt-quatre heures du jour et de la nuit suivies des génies qui, pendant la durée de chacune d'elles, doivent se tenir auprès de la momie sacrée. *Première heure de la nuit;* Osiris sous sa forme Tentyrite; derrière lui, le génie Amset. Devant lui, Thoth, Anubis, la grande jumelle et la petite jumelle, des prêtres; légende : « C'est à cette heure que Thoth se montre avec Anubis pour protéger Osiris. » *Deuxième heure de la nuit;* Osiris et son gardien *Hapi*, Anubis, Ap-heres, une jumelle, des prêtres; légende : « C'est l'heure où Anubis se montre avec Apheres pour voir le dieu dans sa forme. » *Troisième heure de la nuit*; Osiris et son gardien *Toua-mout-ef*, Horus, Thoth. C'est l'heure à laquelle Horus se montre avec Isis, ils amènent le fouet et ce qui sort des membres divins. *Cinquième heure;* Isis se montre avec Nephthys au moment où le dieu entre dans le lieu de purification.... *Huitième heure;* c'est l'heure où Horus sort avec ses compagnons pour battre les ennemis, etc. Viennent ensuite les heures du jour. *Première heure du jour*; le soleil entre dans la tombe du dieu. *Deuxième heure*; le soleil se lève au-dessus du divin corps. *Cinquième heure;* les animaux typhoniens sont massacrés à l'entrée du lieu de la purification : *Septième heure;* Isis exerce son influence magique sur le corps d'Osiris, etc. Deux tableaux de cette chambre sont relatifs au mythe de la résurrection d'Osiris; Isis et Nephthys ont devant elles une balance, qui symbolise l'équilibre entre les forces opposées de la nature. Quelques grains de blé ont été semés dans deux vases et déjà montrent leurs épis en dehors. D'autres tableaux représentent des divinités armées de couteaux, de flèches, chargées de protéger Osiris.

La chambre (3) ne reçoit du jour que par une ouverture prismatique ménagée au plafond; la fumée a encrassé et noirci les murs; deux rangées de tableaux font le tour de la chambre, le mal est vaincu, les bas-reliefs nous montrent Osiris se dégageant des étreintes de la mort; on y remarque les différentes barques d'Osiris, puis la série des cercueils.

Groupe du Nord. La disposition du groupe du N. est exactement celle du groupe du S. On y trouve une cour et deux chambres; les tableaux et les textes se rapportent aussi aux funérailles d'Osiris et à sa résurrection. On y trouve les mêmes combats, les divinités protectrices, les cercueils.

Après avoir visité ces salles, on

redescendra soit par les escaliers pour faire le tour extérieur du temple, soit en sortant de la terrasse même sur les morceaux de décombres du N. ou du S., pour voir la face postérieure ou occidentale du temple, laquelle est assez remarquable par des sculptures. Deux grandes consoles en saillie portent des têtes de lionnes. Sur un niveau inférieur : on voit au centre la figure colossale d'Hathor, et, de chaque côté, de grandes figures de dieux portant des offrandes.

Origine et époque de construction du temple. En résumant les notions qu'a fournies l'étude détaillée de ce vaste monument, l'on doit reconnaître que le grand temple de Dendérah, tel que nous le voyons, a été fondé par Ptolémée XI qui le fit bâtir tout entier, à l'exception de la salle (A), construite sous Tibère. Comme décoration, les époques s'établissent de la manière suivante : 1° *extérieur*. Jusqu'à la chute des Ptolémées, il n'y a pas eu à l'extérieur du temple d'autre partie sculptée que la paroi de l'O. où se lisent les cartouches de Ptolémée Césarion et ceux de Cléopâtre VI. Le reste n'a été décoré que par Auguste, Tibère et Néron ; 2° *intérieur*. La salle (A) porte les cartouches d'Auguste, de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron. Trois cryptes portent les cartouches de Ptolémée XIII. Les inscriptions nomment Ptolémée XI et Ptolémée XIII, et il est probable que la décoration de l'intérieur du temple a été faite par Ptolémée XI et celle d'une partie des cryptes par Ptolémée XIII. Ce dernier fit aussi décorer le temple d'Osiris et le temple hypèthre. Le style des textes et de la sculpture nous reporte, en effet, aux basses époques. La sculpture est moins bonne qu'à Edfou qui est plus ancien, et moins barbare qu'à Esnèh, qui est du temps des empereurs. La règle suivie est, d'ailleurs, celle dont tous les temples de l'époque pharaonique nous montrent l'application. Dans les parties du temple que le soleil éclaire plus ou moins directement, elle est en relief dans le creux. Dans tout le reste de l'édifice, elle est de ce relief pâteux et lourd qui, après Philadelphe, devient la marque des édifices du temps.

Mais si le temple appartient aux basses époques par sa construction, il succède comme règle, comme organisation dogmatique et liturgique, à des édifices plus anciens, démolis. Les sondages faits pour étudier les fondations du temple ont montré qu'on y avait utilisé des pierres sculptées, sur lesquelles les XII° et XIII° dynasties sont représentées. Du reste, deux textes, gravés sur les murs de la crypte n° 9, établissent que le temple de Dendérah a succédé à un autre temple bâti ou restauré par Thoutmès III. Le temple de Thoutmès III avait lui-même été précédé de plusieurs temples plus anciens, restaurés ou agrandis sous Papi Ier (VI° dyn.), sous Khéops (IV° dyn.), et dont l'origine remontait jusqu'au temps des « serviteurs d'Horus », c'est-à-dire des princes locaux qui avaient précédé Ménès et la fondation du royaume d'Égypte.

On voit que l'antiquité du temple primitif de Dendérah se perd dans les origines mêmes de la monarchie égyptienne, et tout porte à croire que le temple actuel a conservé l'organisation dogmatique et rituelle de l'ancien.

Noms du temple et de la ville. La ville et le temple portent le même nom : *Aa-ta*, *Ant*, *Ta-rer*, *Ta-n-ta-rer*, *T'à-noutri*, dont les Grecs ont fait Τέντυρις.

Noms de divinités. Les onze divinités parèdres du temple forment « *la grande Pa-ut* », c'est-à-dire le grand cycle des divinités adorées dans le temple. La triade est formée d'Hathor, d'Hor-hout et d'Hor-Sam-ta-oui.

La nécropole s'appelait *Kha-ta*; le

bassin ou lac sacré, *Schet-Our*. Les jardins sacrés étaient : le jardin de l'arbre *Asch-t* (le perséa), le jardin de l'arbre *Kebes* (le palmier), le jardin de l'arbre *Tore* (le saule). L'arbre sacré était le figuier.

Kénèh (658 kil. S. de Boulaq. Station pour renouveler le charbon des bateaux à vapeur), située en face de Dendérah, derrière une île, sur un petit bras du Nil, à 3 kil. à l'E. du grand chenal du fleuve, est un chef-lieu de province et la résidence d'un moudir. Un marché s'y tient le jeudi. Elle compte 13000 hab., en partie grecs et coptes. On n'y voit pas de restes d'antiquités, bien qu'elle occupe l'emplacement que les itinéraires assignent à **Cænopolis** (la nouvelle ville), dont elle a conservé le nom. Elle a supplanté l'ancienne *Coptos* (Keft) (*V.* R. 23), comme entrepôt du commerce entre la haute Égypte et l'Arabie, par la voie de Koçeïr. Kénèh est renommée pour la fabrication de ses gargoulettes, vases poreux employés dans toute l'Égypte pour rafraîchir l'eau, selon le mode, bien connu, des alcarazas espagnols[1].

L'aspect de Kénèh est charmant : bâtie sur une branche relativement étroite du Nil, elle présente un quai bordé de blanches maisons, parmi lesquelles se détache, couverte de peintures claires et gaies, la demeure de l'agent consulaire de France et d'Allemagne (c'est un indigène qui cumule ces fonctions). A la rive sont amarrées une quantité d'embarcations de toute nature, dont la mâture et les voiles entrecroisées dans tous les sens forment ces motifs incessamment variés que les artistes aiment à reproduire. Quelques minarets se détachent au-dessus des toits carrés de la ville, mais on n'y voit pas de grandes mosquées comme à Syout ou à Girgèh. Le mouvement commercial semble en revanche beaucoup plus intense ici, au moins sur le port. On y trouve aussi quelques bains et des écoles arabes. En suivant le quai dans la direction de l'E., c'est-à-dire en remontant le courant, on arrive à l'extrémité de la ville, au canal secondaire, qui vient se jeter dans le Nil, formant comme une sorte de fossé au-dessus duquel les murailles de la ville se dressent en étages pittoresques. De beaux groupes de palmiers, d'acacias et de sycomores embellissent ce vallon, et en font un ravissant point de vue, dont l'arrière-plan est fourni par les escarpements de la chaîne arabique.

Plusieurs rues conduisent du quai dans l'intérieur de la ville. La principale est au milieu, près de la demeure de l'agent consulaire. On remarquera à l'entrée la porte d'une maison qui paraît contenir de grands magasins et qui est un charmant modèle des ornements que l'architecture arabe sait réaliser avec les moyens les plus simples. Des assises de briques alternativement rouges, noires et blanches, ont permis de la décorer d'une sorte de mosaïque gracieuse. Quelques briques en saillie les unes sur les autres ont suffi à tracer les lignes de moulures et des encorbellements.

Au bout de quelques pas, cette rue tombe sur une rue transversale. A g. on s'engage presque immédiatement dans les bazars, qui sont, comme toujours, de petites rues, étroites, voûtées ou recouvertes de planches et de nattes destinées à intercepter les rayons d'un soleil trop intense. Les petites boutiques sont animées, et bien fournies de tous les produits des arts industriels de l'Orient, où le voyageur ne se lasse pas de chercher des curiosités : les étoffes,

1. On sait que l'eau, venant suinter continuellement à la surface extérieure du vase, produit par son évaporation incessante un abaissement de la température du vase et du liquide qu'il contient, abaissement qui n'est pas de moins de 8 degrés centigr. sur la température ambiante, d'après les expériences faites sous nos yeux en 1869 par le professeur d'Almeida.

les pipes, les chaussures, les vases de toute nature, et notamment les gargoulettes, y abondent. On pourra, en revenant près du pont, visiter plusieurs fabriques de ces poteries où l'art du fellâh a su conserver les formes antiques les plus gracieuses. Les plus petites, nommées en arabe *koullèh* et *dourak*, sont des carafes légères et fragiles. Les plus grandes portent le nom de *zir*. Ces poteries sont moulées avec l'argile du Ouady-Kénèh (*V.* ci-après), que l'on mêle en certaine proportion avec de la cendre d'alfah. Les vases sont ensuite séchés au soleil.

Les rues à droite conduisent surtout dans le quartier des almées, ou ghâwazzi (*V.* p. 209-212). Kénèh est en effet la ville la plus renommée de la haute Egypte pour ses danseuses. Elle les recrute non-seulement parmi les indigènes, mais aussi parmi les Nubiennes et Abyssiniennes venues par la voie de Koçéïr. On trouve parfois parmi ces danseuses des types de figures très-originaux et même très-gracieux, ce qui est assez rare parmi les danseuses de la basse Egypte.

Nous avons cité (p. 211) une danseuse gracieuse nommée la Bédaouia, qui avait exécuté la danse des sabres dans une soirée offerte, en 1869, aux invités du Khédive par l'agent consulaire, et dont la plupart des journaux de cette époque ont fait l'éloge. Mais, en dehors de ces occasions, que du reste les riches habitants de Kénèh se font un plaisir de procurer aux étrangers de distinction, on peut voir dans leur quartier même ces singulières artistes chorégraphiques. Ici point de règlements de police gênants. Ces danseuses sont sur leurs portes, dans leurs costumes brillants, formés de gazes transparentes, de paillettes d'or, avec leurs colliers et leurs coiffures entremêlées de corail et de petites monnaies d'or enfilées les unes au bout des autres. Elles appellent à haute voix le passant, et rien n'est plus facile que d'improviser une représentation, à quelque heure du jour que ce soit. Mais le voyageur se lasse assez vite de ces exhibitions, qui sont en somme peu variées et deviennent rebutantes quand le premier attrait de la curiosité est émoussé.

Les environs de Kénèh sont riches et fertiles, grâce au grand canal de Sanhour, qui arrose toute la rive E., du N. au S. Au N. E. de la ville, s'ouvre, dans la chaîne arabique, un vallon étroit et contourné, le Ouady-Kénèh, dont l'origine s'étend, dit-on, jusque dans les montagnes, près de Suez. Ce sont les terres argileuses apportées par les torrents de cette vallée, qui servent à faire les vases poreux que l'on transporte dans toute l'Égypte. Un peu plus loin, on rencontre des lignites, qui avaient fait penser qu'on y trouverait de véritables terrains carbonifères et de la houille; mais, malgré des recherches attentives, cet espoir a été déçu.

Kénèh est le point de départ d'un assez grand nombre de routes de caravanes qui peuvent être le sujet d'excursions intéressantes vers la mer Rouge.

De Kénèh à Koceïr (*V.* R. 23), aux ruines de Bérénice (*V.* R. 24), à Thèbes (R. 25).

ROUTE 21.

D'ABOU-GIRGÈH A LA PETITE-OASIS.

Sur les dispositions à prendre pour un voyage à travers le désert (*V.* p. 244-245).

(38 h.)

La route la plus courte pour visiter la Petite-Oasis, et aussi la plus habituellement suivie, part d'Abou-Girgèh en passant par Béhnésèh; les Arabes donnent même communément à l'oasis le nom de cette dernière ville, Ouah el-Béhnésèh. La route qui part de Médinet el-Fayoum est plus longue de quelques heures. L'oasis est à l'O. d'Abou-Girgèh en tirant un

peu au S. Elle est au S. O. du Fayoum. Les anciens distinguèrent cette oasis par la dénomination d'*Oasis-Parva*, par opposition à la Grande-Oasis de Thèbes, qui est de dix journées plus méridionale.

On se procure à Béhnésèh les chameaux nécessaires pour la traversée du désert. Ce sont trois fortes journées, à travers des solitudes sablonneuses qui peuvent donner une idée du Sahara. L'Oasis occupe une dépression pareille à une large vallée, que bordent des rochers plus ou moins escarpés. Des sources qui jaillissent du sol ont donné la vie à ce coin du désert. Aussi loin que s'étend l'influence des eaux vives, le sable s'est recouvert de verdure, la terre végétale s'est formée, et des bouquets de palmiers ont ombragé le sol, qu'on a pu livrer à la culture. Partout où il y a eu une source, il s'est formé une oasis. Celle-ci renferme quatre lieux habités, qui se suivent de l'E. à l'O., dans l'espace de 2 h. environ, *Zabou*, *Maryèh*, *el-Kasr* et *Bouïtti*. Maryèh n'est qu'à quelques minutes de Zabou, dont el-Kasr est éloigné d'une heure et demie. Bouïtti est aussi très-près d'el-Kasr. Ce dernier lieu est le plus peuplé des quatre; on y compte 3500 habit. La population totale de l'oasis est d'environ 7000 âmes. Toute cette population est arabe. Une petite ruine près de Zabou, et les restes d'une construction de style romain à el-Kasr, sont les seules antiquités que renferme l'oasis. Elle possède plusieurs sources chaudes, dont la température est de 34° C. De pareilles sources thermales existent dans les diverses oasis de cette région de l'Afrique. On sait ce qu'ont rapporté les anciens des changements diurnes de température que l'on croyait y avoir observés, l'eau, disait-on, étant chaude à minuit, et froide à midi. Des expériences qu'on a faites à un petit bassin formé par la source de Zabou expliquent ces variations apparentes. Un peu après le lever du soleil, l'air extérieur étant à 10° 60 C. (au commencement de février), l'eau a été trouvée à 23°, et tout à fait chaude à la main; à midi, l'air extérieur étant à 19°, l'eau était à 26°, et *froide* à la main; à 9 h. du soir, l'air extérieur étant à 15° 40, l'eau était à 25° 20, et *chaude* à la main. Ce n'est pas l'eau qui varie, c'est la température extérieure. L'oasis possède la plupart des productions végétales de la vallée du Nil, le riz, le blé, l'orge, le dourrah, le cotonnier et diverses sortes d'arbres fruitiers. Mais ici, comme dans les autres oasis, la principale source de richesse, celle qui fournit uniquement à l'exportation, c'est le dattier. Cet arbre procure aussi aux habitants une boisson appelée Lowb'gh, pour laquelle ils sont très-passionnés; voici comment ils procèdent. En été, au moment où la séve monte, ils coupent toutes les branches du palmier, à l'exception de trois ou quatre du milieu. Ils pratiquent ensuite des incisions à la naissance de ces branches. Ils recueillent la séve au moyen d'une peau tendue autour de l'arbre. Quelques palmiers suffisent pour remplir une cruche de plusieurs litres dans une nuit. Le goût de cette boisson rappelle celui du vin nouveau, avec la saveur du cidre.

Il y a dans les environs d'el-Kasr beaucoup de jardins où l'on trouve en grand nombre des orangers, des grenadiers, des vignes, des bananiers, des oliviers, etc.

Les grandes mares formées par le surplus des sources dégagent des miasmes qui occasionnent des fièvres intermittentes contre lesquelles le voyageur fera bien de se mettre en garde. Elles sévissent surtout en été et en automne, et les Arabes considèrent comme dangereux de visiter ces contrées dans une autre saison que l'hiver et le printemps.

A 1 journée d'el-Kasr, vers le S., sur la route de la Grande-Oasis, est la tite vallée *el-Haïz*, qui a des sour-

ces et quelques cultures. Cette vallée appartient aux gens d'el-Kasr et de Bouïtti, qui vont chaque année y faire la récolte. Quelques restes d'une église, avec une inscription copte, y rappellent l'ancienne population chrétienne.

A 3 journées plus loin, dans la même direction, l'oasis de *Farafrèh*, avec un village du même nom, compte moins de 100 habitants. Les olives de cette oasis sont d'une qualité supérieure. Elle possède un fort qui la protége contre les attaques.

L'*Oasis de Syouah*, l'*Ammonium* des anciens (*V.* R. 18), est à 7 ou 8 jours de la Petite-Oasis, dans la direction de l'O., en s'élevant un peu au N.

En partant de El-Kasr ou de Bouïtti dans la Petite-Oasis, on se dirige vers l'O., quelques degrés N., et l'on arrive à (4 j.) *Suttra*, où l'on trouve de l'eau salée et point de palmiers; de là (1 j. 1/2), on atteint *Ar'rag*, où sont des sources de bonne eau et des palmiers. Au N. d'Ar'rag, derrière une colline, est *Bahrayn*, vallée avec eau et palmiers, située en dehors de la route. *A Mertesek* (1 j.), palmiers et eau sous le sable. De Mertesek à Syouah (1 j.). Soit, en tout, environ 8 j.

ROUTE 22.

DE FARCHOUT A LA GRANDE-OASIS ET A L'OASIS DE DAKHLÈH.

(40 h. et 32 h.)

La traversée de Farchout à la Grande-Oasis, à travers les solitudes sablonneuses du désert, occupe trois fortes journées; la direction est au S. O. Le premier objet notable que l'on rencontre, vers le milieu de la 3e journée, est un fort en briques, de construction romaine, appelé *Ghanaïm* par les Arabes, et qui fut élevé là évidemment pour protéger une source qui est à proximité. Le lieu est connu aussi sous le nom d'*ed-Deïr*, le Couvent, sans doute parce qu'à une époque plus rapprochée, il fut occupé par une commnauté chrétienne. Les murailles, très-épaisses, sont élevées d'une quinzaine de mètres, et flanquées de tours à trois de leurs angles. A un demi-quart d'heure du fort, vers le N. O., il y a une autre ruine avec des chambres voûtées.

El-Khargèh, la capitale de l'oasis, désignée dans les textes hiéroglyphiques sous le nom de *Hibe*, dont les Grecs ont fait Ibis, est à 6 h. du fort, vers l'O. S. O. La population de la ville est évaluée à 3000 hab. Ce qu'elle offre de plus intéressant au voyageur, ce sont les restes de son *temple*. Ils sont un peu à l'O. de la ville. C'est le plus vaste de tous ceux que les Égyptiens avaient élevés dans leurs oasis. Il était dédié à Ammon, la grande divinité thébaine. Il fut élevé au temps de Darius, dont le cartouche hiéroglyphique est reproduit en nombre d'endroits; des constructions ou des ornements y furent ajoutés sous les Ptolémées et sous les Romains. Une longue inscription grecque, au nom de l'empereur Galba, est gravée sur le pylône extérieur. Plusieurs de ces portes monumentales ou pylônes se succèdent dans la longueur du dromos; en avant du pylône extérieur (celui ou est gravée l'inscription) est une construction hypèthre élevée sur une plate-forme à laquelle on arrive par plusieurs degrés. Cette suite de pylônes, conduisant à l'édifice, est d'un bel effet. Le temple lui-même a 44 mètres de longueur et près de 20 mèt. de largeur; sa hauteur intérieure est de 9 mèt. environ. Un mur en pierre formait l'enclos du téménos.

L'ancienne ville touchait au temple. C'était, comme aujourd'hui Khargèh, la capitale de l'oasis. La *nécropole* est au N. du temple; une église copte y fut construite à l'époque byzantine. D'autres ruines moins importantes existent aux environs de la ville.

L'oasis, dans son ensemble, est une grande vallée qui s'étend du N. au S. sur une longueur de 150 kilom. (en-

viron 34 h.), et qui, de l'O. à l'E., présente une largeur moyenne d'une vingtaine de kil. (de 4 à 5 h.). Son plus grand développement dans ce sens est à la hauteur de Khargèh, vers la partie N. de l'oasis. Les lieux principaux qui se succèdent dans la longueur de la vallée, en partant du N., sont les suivants : Kasr-Gébel es-Sount (sur la route de Khargèh à Syout). — Aïn ech-Chagh, 1 h. — Kasr-Biyâr el-Hagar, 3 h. — Ruines d'un temple, 1 h. — (Ici, en venant du N., on a à g. le Kasr-Ghanaïm et la route de Farchout.) — Khargèh, 3 h. — Gaïnah, 2 h. — Kasr Goaïta, 1 h. On voit ici un temple qui porte dans ses inscriptions les noms de Ptolémée Évergète, de Ptolémée Philopator et de Ptolémée Lathyre. Il est dédié à Ammon, à Mout et à Khons, la grande triade thébaine. — Kasr Aïn ez-Zayân, 40 min. — Ruines d'un temple dont le portique fut reconstruit dans la 3e année d'Antonin, comme on le voit par une inscription grecque gravée au-dessus de la porte d'entrée. On voit par cette inscription que le nom de la ville était *Tchônemyris*. Le temple était dédié à Aménébis (Amoun-Neph).

Bélâk, 1 h. 1/2. — Tombe d'Émir Khaled Ibn el-Wélid, 40 min. — Dékakin, 7 h. — Baïris, 2 h. 1/2. — Il y a quelques ruines un peu à l'O. — Douch, 2 h. 1/2. — Ruines d'un temple dont les inscriptions portent les noms de Domitien et d'Adrien, et qui était consacré à Isis et à Sérapis. Le pylône, où se lit une inscription grecque, fut construit dans la 19e année de Trajan. Le nom de la ville, d'après cette inscription, était Cysis. — Kasr el-Hagar, 1 h. 1/2.

Les lieux principaux, après el-Khargèh, sont Baïris (600 habit.) et Bélâk (environ 400). La population totale de l'oasis n'est évaluée que de 4 à 5000 âmes. Ses productions principales diffèrent peu de celles de la Petite Oasis (*V.* R. 19).

Isolée comme elle l'est au milieu du désert, l'Oasis de Khargèh a peu figuré dans l'histoire. La première mention qu'on en trouve est dans Hérodote, qui la désigne par le seul nom d'*Oasis*, ou plutôt qui semble appliquer ce nom à la capitale; il qualifie aussi les oasis en général d'*îles des bienheureux*. Un comptoir y avait été établi par des Samiens dès le temps de Psamétik. Une armée de Cambyse y pénétra et périt dans les sables après l'avoir dépassée. Les inscriptions des temples montrent que ces lieux écartés, consacrés par la religion, attirèrent l'attention des rois perses qui dominèrent sur l'Égypte, aussi bien que celle des Ptolémées et des Romains. Dans les derniers temps de la domination romaine, la Grande Oasis devint un lieu d'exil. Nestorius, l'évêque schismatique, y fut relégué en 435. Aujourd'hui, comme dans tous les temps, l'Oasis sert de lieu de passage aux caravanes qui arrivent de l'intérieur de l'Afrique par le Darfour, apportant en Égypte de l'ivoire et des esclaves.

Oasis de Dakhlèh. *Ouâh el-Dakhlèh*, signifie l'Oasis Intérieure; les Arabes la nomment aussi *Ouâh el-Gharbi*, l'Oasis Occidentale. Les textes hiéroglyphiques la désignent sous le nom d'oasis *de la ville de la lune*. Elle était habitée, comme toute la région comprise entre le Nil et les oasis, par la peuplade des *Samou*. Cette oasis, que les géographes de l'époque romaine n'ont pas mentionnée, est à 3 moyennes journées de la précédente (environ 32 h. de chameau). Le chemin qui part de Khargèh se porte directement à l'O. En voici l'itinéraire, à partir d'el-Khargèh.

Kasr-Aïn es-Sount, château de la fontaine de l'Acacia, 1 h. — Le temple d'el-Khargèh est à peu près à mi-chemin entre la ville et la source. On laisse la nécropole à dr. La ruine appelée le Kasr paraît être de l'époque romaine. — Ruines romaines. Tour de garde et tombes, 40 min. — (Ici se termine la Grande-Oasis de ce côté).

A partir de ce point, on atteint au N. O. (40 min.) une montagne de grès, d'où l'on a une belle vue sur l'oasis et ses palmiers. On traverse ensuite des bancs de sable, jusqu'à (1 h.) une vaste plaine dont le sol est généralement de grès, et présente à sa surface des concrétions roulées quartzeuses, de couleur noirâtre, chargées d'oxyde de fer. Une longue marche dans cette plaine mène (10 h.) à une vallée couverte de sable et coupée de petits rochers au milieu desquels on pourra camper.

2e jour. — Marche très-pénible à cause des sentiers tortueux par lesquels il faut conduire les chameaux entre les rochers et à mi-côte. On arrive (2 h.) à *Aïn-Amou*, source ombragée de quelques dattiers, placée à mi-côte, sur une plate-forme du Gébel Aïn-Amou, à 371 mèt. environ du niveau de la vallée du même nom; ruines d'un temple égyptien, qui était entouré d'une vaste enceinte. De Aïn-Amou, on monte par un ravin escarpé (1/2 h.) sur un vaste plateau dont la surface striée offre l'image d'un terrain sillonné par les eaux. Après avoir franchi (2 h.) le mont *Abou-Tartour*, cône isolé sur la plaine, on atteint (3 h.) le bord du plateau, d'où l'on descend par une pente douce dans une gorge profonde où l'on trouve quelques herbages, et dans laquelle (2 h.) on fait dresser ses tentes.

3e jour. — Au sortir de cette gorge, on entre (2 h.) dans la vallée de Dakhel, et par une suite de défilés formés par plusieurs chaînes de monticules, on arrive à (4 h.) *Teneydèh*, gros village avec une source, dont les eaux arrosent un magnifique tapis de verdure. Près de (1 h.) Aïn el-Birbeh, sont les ruines d'un temple, à dr.; (3/4 h.)., *Besendy* (200 hab.) est un village entouré de bois touffus avec deux ruisseaux bordés d'acacias. On atteint (3/4 h.) *Ballat*; c'est un gros village entouré de murs, pouvant contenir 800 hab. Les voyageurs feront bien d'y faire provision d'eau, qui y est très-bonne. Près de Ballat, sont les ruines d'une ancienne ville appelée Béchendi. La principale construction paraît avoir été un temple en briques. — A 1/4 d'h. de Isment el-Kharâb (Isment la ruinée), 2 h. 1/2, il y a d'autres ruines nommées Kasr el-Arisèh.

Isment, 40 min. Près du village sont des ruines appelées ed-Deïr, le Couvent. A 1/2 h. au S. O., village de Mâsarah. — Kalamoun, 3 h. 1/2. — El-Kasr, 3 h. (Jusqu'à Kalamoun, la route est à l'O. sans grandes variations; de Kalamoun à el-Kasr, la route monte au N.).

El-Kasr situé par 25°41'32" latit. N. et par 26°39'6" de longitude E., est le lieu principal de l'oasis; la population est de 12 à 1500 âmes.

Le village est assez bien bâti. On y trouve des maisons à deux étages, des rues et des portes. Au milieu du village jaillit une source abondante d'eau thermale sulfureuse. Les habitants y ont établi des bains, en y creusant deux petits bassins qu'ils ont couverts et entourés de murs. L'eau de cette source, au sortir des deux bassins, se répand en plusieurs ruisseaux qui vont fertiliser la plaine et les jardins de El-Kasr. Ces bains sont attachés à la mosquée.

Temple d'Ammon.

De nombreux monticules artificiels du côté du S. et de l'O., dénotent que la ville a eu autrefois une beaucoup plus grande extension qu'aujourd'hui. A 1 h. 40 min. vers l'O. S. O. sont les restes d'un temple égyptien qui était consacré à Ammon et à sa forme féminine Ament. Les habitants le désignent sous le nom de *Deïr el-Hagar*, le couvent de pierre. C'est la ruine la plus intéressante de l'oasis. Les légendes hiéroglyphiques portent le nom de Néron et celui de Titus, qui, sans doute, firent réparer l'édifice. Le temple est précédé d'un pylône, et l'enceinte est entourée d'un

mur en briques. Le monument a paru à M. Caillaud être de l'époque des Ptolémées. A l'E. du site de l'ancienne ville est une source appelée *Aïn el-Kyâd.*

Après el-Kasr, le lieu le plus important de l'oasis est *Kalamoun.* L'oasis, dans son ensemble, s'étend de l'E. à l'O., sur une longueur de 10 à 12 h. On n'y compte pas moins de 10 villages, outre la capitale, et la population totale est évaluée à près de 7000 âmes. Ce chiffre, et le nombre des lieux habités, annoncent une vallée productive. Sous le rapport du sol, en effet, l'oasis de Dakhlèh l'emporte certainement sur la Petite-Oasis, et même sur la plus grande partie de l'oasis de Khargèh. Les cheïkhs d'el-Kasr se glorifient de descendre de la tribu de Koreïch. Ceux de Kalamoun, qui sont d'extraction turque, s'attribuent l'honneur d'avoir gouverné les oasis depuis le temps du sultan Sélim.

L'oasis de Dakhlèh est précisément au S., et à la distance de 8 ou 9 journées de la petite Oasis (R. 19). L'oasis de Farafrèh (p. 517, *a*) est à moitié chemin.

ROUTE 23.

DE KÉNÈH A KOÇEIR.

Les routes qui vont du Nil à divers points de la mer Rouge, à travers le désert arabique, ne sont aujourd'hui suivies que par de rares caravanes; il n'en était pas de même dans l'antiquité. Les Égyptiens s'en servaient dès les temps les plus reculés pour leurs communications avec l'Arabie et la côte africaine de la mer Rouge, et leurs colonies minières du Sinaï. Dès l'Ancien Empire les riverains du Nil entretenaient un commerce actif par cette voie et s'étaient efforcés de l'occuper et de l'améliorer. Sous le Moyen Empire ces efforts redoublèrent. Sous le roi Sânkh-Ka-ra Amenï de la XIe dyn., une expédition spéciale fut envoyée sous le commandement d'un grand officier nommé Hannou pour l'explorer et la restaurer. « J'ai été, dit ce personnage, envoyé pour mener des vaisseaux au pays de Pount (Arabie méridionale et pays des Somals) et en ramener au roi des parfums.... » Il partit de Coptos avec 3000 hommes ouvriers, mineurs et soldats, et de station en station arriva à la ville de *Khâ* qu'on doit considérer comme un port de la mer Rouge, probablement près Koçeïr. Cet essai de colonisation ne réussit pas, non plus que ceux qui suivirent. A chaque époque de troubles, le port et les stations qui y menaient étaient abandonnés. Mais dès que la paix et l'ordre étaient rétablis, les rois reprenaient l'œuvre de leurs prédécesseurs. Jusque sous Ramsès IV, on trouve le récit d'une tentative de colonisation qui fut probablement aussi infructueuse que les précédentes. Sous les Perses et sous les Ptolémées, puis sous les Romains, même politique et mêmes résultats.

Les Arabes connaissent plusieurs routes de Kénèh à Koçeïr. Ce sont des déviations d'une seule et même ligne, qui divergent et se rejoignent à différents points, plutôt que des routes réellement différentes. On en compte deux principales : la *route de Moaïlèh* et la *route de Derb er-Rasafa.* Leur longueur ne diffère pas sensiblement (de 43 à 44 h.); la première paraît être la plus habituelle. Les solitudes montueuses et coupées de ravins que l'on traverse sont occupées par les Ababdèh. Ce sont eux qui fournissent les chameaux pour lesquels on fait marché à Kénèh. C'est du reste une route aujourd'hui très-peu suivie et peu visitée, bien que ce soit la plus directe et la plus courte entre le Nil et la mer Rouge. Sa direction générale est à l'E. On peut cependant vouloir visiter, juste à mi-chemin de Kénèh à Koçeïr, les antiques carrières de brèche verte du Ouady el-Hammamat, nommée par

les Égyptiens, vallée de *Rohannou*, qui ont fourni la plus grande partie des pierres employées dans les constructions de Thèbes aussi bien que des autres villes de la haute Égypte, et dont l'exploitation, attestée par une longue série d'inscriptions et de cartouches hiéroglyphiques, remonte à des temps extrêmement anciens. Les principaux noms sont ceux de : Papi ou Pépi, Mentouhotep II de la XIe dyn., Ousortésèn I et III, Aménemhàt I et II, Thoutmès III, Séti I et II, Ramsès IV et VIII, Sabacon, Psamétik I et II, Amasis, Cambyse, Darius, Xerxès, Artaxerxès et Nectanébo.

On y trouve aussi les restes d'un petit temple égyptien du temps de Ptolémée Evergète Ier. La partie de la vallée où se trouvent les carrières est appelée *Ouady-Fakhari*, à cause des débris de poteries (Fakhâr) qu'on y trouve.

I. DE KÉNÈH A KOÇEÏR.

I. Par la route de Moaïlèh.

(192 kil., environ 43 h.)

De Kénèh à Bir-Ambèr, 19 kil. — Bir el-Eghâita, 35 kil. La route de Thèbes à Koçeïr rejoint ici celle de Kénèh. C'est aussi à el-Eghâita que la route dite de Ressafa se sépare de celle de Moaïlèh. — Premiers puits, 62 kil. — Seconds puits, 4 kil. — Puits de Moaïlèh, 6 kil. L'eau de ces différents puits est bonne. — El-Baïda, 48 kil. Près d'el-Baïda est un puits appelé par les Arabes Bir el-Ingliz (le puits de l'Anglais). C'est à Baïda que la route de Ressafa rejoint celle de Moaïlèh. — Sources d'el-Ambaghi, 8 kil. Mauvaise eau. — Koçeïr, 10 kil.

II. DE KÉNÈH A KOÇEÏR.

Par la route de Ressafa.

De Kénèh à el-Éghâita (*V.* la R. précédente), 54 kil. Ici la route se détache de la précédente pour prendre plus au S. — Bir el-Hammamât, 40 kil. — Moïèt Hadji-Souleïman, puits, 53 kil. — El-Baïda et Bir el-Ingliz, 24 kil. Ici l'on rejoint la route précédente. — Koçeïr, 18 kil.

Koçeïr est située sur une anse qui mérite à peine le nom de baie. Partout ailleurs que sur cette côte, la place ne serait qu'un village. Elle est dominée par un petit fort bâti par le sultan Sélim et armé de quelques pièces de canon en mauvais état et sans affûts, abandonnés par l'expédition française; l'un d'eux porte l'inscription : « An III de la République française. » L'entrée du port est protégée par un banc de corail qui s'étend bien avant dans la mer, de l'E. à l'O., et laisse néanmoins le passage libre aux barques de commerce. Les maisons de Koçeïr sont assez bien bâties en pierres et briques crues. Les rues sont régulières et propres. On y remarque le palais du gouverneur, la douane, l'intendance sanitaire, un bureau télégraphique en communication avec le Nil et un vaste grenier à céréales appartenant au gouvernement égyptien. Il y a une trentaine d'années, la place avait une certaine importance. Elle servait de point d'attache pour Djeddah, où elle envoyait les blés de la haute Égypte. L'ouverture du chemin de fer et du canal de Suez a ruiné ce commerce, et la population qui s'était élevée sous Mohammed-Ali jusqu'à 7000 hab. est descendue à 1200 hab. Le plus grand obstacle à la prospérité de Koçeïr est le manque d'eau potable. L'eau de pluie que l'on conserve dans les citernes se corrompt vite, et l'on a recours, surtout en été, aux Bédouins qui l'apportent des montagnes d'*Abou-Tiour* et d'*Abou-Soubaa*, éloignée d'une journee de marche. Aussi est-elle d'un prix élevé; encore est-elle saumâtre et d'une odeur insupportable. Ce qu'on nomme le **Vieux Koçeïr** est un site ruiné, à 1 h. 1/2 au N., sur une autre crique de la côte. Ce n'est cer-

tainement pas le *Philoteras Portus* des anciens, comme on l'a souvent répété, mais bien plutôt l'*Albus Portus* (Leukos-Limen). Une place jadis plus importante comme entrepôt de commerce de l'Inde avec l'Égypte romaine, **Myoshormos** (*V.* p. 421, *a*) était plus haut dans le N., à 18 h. de la Koçeïr actuelle, sur la baie d'Abou-Somèr (par 26°25' de latitude).

ROUTE 24.

DE KÉNÈH AUX RUINES DE BÉRÉNICE.

(11 journées.)

La route part de Kobt, située sur les bords du Nil à 5 h. au S. de Kénèh, et coupe obliquement du N. O. au S. E., sur une étendue de près de 400 kil., tout le pays des Ababdèh, entre la haute Égypte et la mer Rouge.

Voici les stations que l'itinéraire d'Antonin marque entre Coptos et Bérénice; la plupart ont laissé des vestiges aux distances indiquées. De Coptos à Phænicôn, 27 milles romains. — Didyme, 24 milles. — Afrodito, 20 milles. — Compasi, 22 milles. — Jovis, 33 milles. — Aristonis, 25 milles. — Phalacro, 25 milles. — Apollonos, 23 milles. — Cabalsi, 27 milles. — Caenon Hydreuma, 27 milles. — Bérénice, 18 milles. — Total 271 milles.

Pline, qui mentionne la même route (avec moins de détails), n'y compte que 258 milles. Peut-être y avait-il deux lignes à travers les vallées, l'une plus directe, l'autre moins. On sait que 3 milles romains équivalent à 1 h. de marche.

Bérénice fut fondée par le second Ptolémée (Philadelphe), qui lui donna le nom de sa mère, environ 275 ans avant notre ère, et elle se maintint pendant 400 ou 500 ans, concurremment avec Myoshormos. Son fondateur n'avait voulu et pu créer sur cette côte inhospitalière qu'une station de commerce. Elle dépérit et fut abandonnée quand les relations commerciales de l'Égypte byzantine furent interrompues dans ces parages. La ville, qui n'eut jamais beaucoup d'étendue, était au fond d'un grand golfe que couvre au N. E. une longue péninsule, à très-peu de chose près sous le même parallèle que Syène (mais non pas sous le tropique, comme le croyaient les anciens).

Les ruines de Bérénice sont connues des Arabes sous le nom de *Sakaït el-Kibla* (la Sakaït du S.), par opposition à un village de mineurs appelé *Sakaït el-Kébir*, qui est au milieu des montagnes d'Émeraude à 1 journée 1/2 du golfe vers le N. Elles sont peu importantes. La principale est celle d'un *temple*, vers le centre de la ville. On voit, par une inscription grecque qu'on y a trouvée, qu'il était dédié à Sérapis. Les noms de Tibère et de Trajan ont été lus dans les cartouches hiéroglyphiques. Ces restes sont presque entièrement ensevelis sous les décombres. Les maisons étaient construites, comme aujourd'hui celles de Souâkin et de Massaouâh, en pierres madréporiques.

Les **mines d'Émeraude**, autrefois célèbres, sont dans le Ouady-Sakaït, 18 ou 20 h. avant d'arriver à Bérénice; il y a eu aussi des exploitations dans le Gébel-Zabâra, à 5 ou 6 h. de Sakaït vers le N. E. Ces mines furent connues des anciens Égyptiens, aussi bien que des Khalifes et des sultans mamelouks. Mohammed-Ali voulut en faire reprendre l'exploitation, mais elle fut bientôt abandonnée. Il y a, près de Sakaït, un petit temple creusé dans le roc, avec quelques inscriptions grecques, dont l'une nomme le dieu Sérapis et la déesse Isis. Dans une vallée voisine, séparée seulement de Ouady-Sakaït par une chaîne de collines, est un autre village semblable, avec

un réservoir naturel, contenant une eau excellente.

ROUTE 25.

DE KÉNÈH A THÈBES.

(78 kil.)

En quittant Kénèh, un trajet de quelques kilomètres dans le petit bras où cette ville est bâtie, ramène dans le grand Nil, dont on continue la navigation dans les conditions ordinaires.

Kobt (20 kil. rive E.), ou, comme on prononce plus généralement, ***Koft***, fut l'ancienne **Qoubti**, **Coptos**. Coptos, consacrée à Isis et à une forme d'Ammon ityphallique, fut de toute antiquité une ville importante. Au début de la XIe dyn., elle paraît avoir balancé un moment l'influence de Thèbes et servi de résidence favorite à plusieurs rois. Au moins y trouve-t-on des traces relativement nombreuses du passage des Entef et des Mentouhotep. Plus tard, elle se maintint comme ville commerciale. Les marchandises du Pount, et par le Pount, celles de la Chaldée, y passaient nécessairement avant d'arriver jusqu'à Thèbes. Sous les Ptolémées et les premiers empereurs romains, la ruine de Thèbes, d'Abydos et de la plupart des grandes villes de l'Égypte méridionale fut pour elle une occasion de développement. Tout le commerce de l'Inde par la voie de Bérénice s'y concentra. Un soulèvement attira sur elle la colère de Dioclétien, dans les dernières années du IIIe siècle; elle fut saccagée par la soldatesque, et ruinée de fond en comble. Elle ne se releva jamais complétement de ce désastre. Sous les dynasties arabes, la ville de Kous (*V.* ci-après) l'avait remplacée comme dépôt du commerce de la mer Rouge avec la haute Égypte, comme plus tard Kous à son tour a été supplantée par Kénèh. Les ruines mêmes qu'on voit à Kobt sont pour la plupart de la période musulmane, bien qu'on puisse encore reconnaître la trace de l'*enceinte primitive*, et les restes d'une de ses *portes*, du côté oriental de la ville. Les noms d'Entef (XIe dynastie) et de Thoutmès III gravés sur un pilier de granit et sur une des pierres du pont montrent que la ville remonte à une haute antiquité. On a quelquefois voulu en faire venir le nom des Coptes; rien n'est moins fondé. Le nom de cette ville, qui remonte aux temps pharaoniques, n'a rien de commun avec celui de l'Égypte. Selon Élien, les habitants de Coptos honoraient le scorpion. Par contre, ils craignaient Typhon et lui sacrifiaient des ânes.

Ballas (R. O.) situé vis-à-vis de Kobt, de l'autre côté et à une certaine distance du fleuve, est un village de potiers. Les grandes jarres de terre, employées dans toute l'Égypte pour porter l'eau, lui doivent leur nom de ballâsi. On les assemble pour former de grands radeaux, que l'on rencontre flottant tout le long du Nil. Plus près du fleuve, un autre village, ***Douaïdèh***, représente **Contra-Coptos**.

Kous ou **Gous** (9 kil. rive E.) occupe le site d'**Apollinopolis Parva**. Au temps des Khalifes et des sultans mamelouks, elle était regardée, par suite du commerce actif dont elle était devenue l'entrepôt, comme la ville la plus riche de la haute Égypte. Elle a perdu toute son importance. Elle n'a plus de ruines anciennes, mais elle possède une jolie mosquée et un *sebîl* (fontaine), dont le bassin est formé d'un ancien monolithe portant le cartouche de Ptolémée Philadelphe. *Nagadèh*, sur l'autre rive du Nil, présente un aspect pittoresque avec ses nombreux pigeonniers. Il est peuplé presque entièrement par des Coptes; plusieurs couvents de cette communion sont échelonnés au pied de la chaîne libyque, entre Nagadèh et Gamolèh.

Sanhour, à une petite distance de

Kous, sur la rive orientale, annonce par ses monticules artificiels le site d'une ancienne place. Un *temple* de l'époque romaine, dont il reste encore quelques vestiges, a permis de reconnaître, dans ses inscriptions hiéroglyphiques, le nom égyptien de la ville, *Senhôr*. C'est un peu au-dessus de ce village que s'ouvre une des prises d'eau du canal qui porte son nom, et qui arrose toute la rive E. du Nil, jusqu'au-dessous de Kénèh, pour se continuer avec le canal de Fâhou. L'origine première de ce canal est beaucoup plus au S., à el-Mélayèh au delà de Thèbes, et près d'Herment.

Entre Sanhour et Thèbes, la rivière fait un détour considérable à l'E. *Gamolèh* (r. O.), célèbre au temps d'Aboulféda par ses cannes à sucre, joua un rôle en 1824, lors de la rébellion du Cheïkh Ahmed contre Mohammed-Ali. En face de ce bourg, on aperçoit sur la rive E., à quelque distance du fleuve, le village de

Médamout (44 kil. R. E.), qui a des ruines anciennes, et, entre autres, un *temple* sur lequel on a lu les noms d'Amenhotep II de la XVIII[e] dynastie, et de Ramsès II, de la XIX[e], mais qui fut réparé ou agrandi au temps des Ptolémées, comme on le voit aussi par les inscriptions. Le pylône porte le nom de l'empereur Tibère. Le surplus des ruines se compose de maisons en briques. On ne débarque guère pour visiter cette localité; c'est habituellement de Karnak qu'on fait une excursion à Médamout.

Mais bientôt se montrent sur la rive E. les grandes ruines de Karnak, pylônes, colonnades, etc.; sur la rive O., les montagnes de Qournah, trouées d'hypogées et, au loin, les deux statues colossales de Memnon. Enfin, bientôt on aperçoit sur la rive E. Louqsor avec ses pylônes, son obélisque, son minaret, ses palmiers, les huttes des fellâhs qui couvrent le temple. On est à Thèbes.

THÈBES.

I. Renseignements généraux.

Tous les voyageurs aujourd'hui débarquent à Louqsor; c'est là en effet que sont toutes les ressources. C'est là que résident les agents consulaires; la France y est particulièrement bien représentée par un fonctionnaire parisien, homme du monde, dont tous les touristes ont pu apprécier le bienveillant accueil. Il a installé sur l'extrémité même du temple de Louqsor une charmante habitation à l'européenne, dont il fait les honneurs avec la plus parfaite affabilité.

C'est à Louqsor qu'est la poste; c'est là qu'il est le plus facile de se procurer des provisions, des guides, des montures. Des barques sont là pour vous passer à tout instant d'une rive à l'autre. Un guide coûte pour un jour 20 piastres; un cheval, 20 piastres; un âne, 10 piastres. Il est inutile d'en emmener avec soi sur la rive occidentale, où l'on est assailli à son débarquement par les guides, les conducteurs de chevaux et les âniers accourus des villages voisins. La précaution la plus utile est d'emporter de l'eau potable, surtout pour visiter la gorge brûlante du Bab-el-Molouk, où l'on serait exposé à toutes les ardeurs de la soif. Beaucoup d'enfants viennent sur la rive vous offrir des gargoulettes pleines d'eau. Si l'on doit passer toute la journée sur la rive g., comme c'est le cas ordinaire, il faut emporter des provisions solides pour le déjeuner.

A Louqsor, on devra aussi se tenir en garde contre l'acquisition sans examen des antiquités qui vous sont offertes de tous côtés, scarabées, figurines en verre bleu, colliers de verroteries, cachets, anneaux, etc. Beaucoup de ces objets sont sans doute authentiques, mais il y en a plus encore de fabrique moderne. Il y a d'ailleurs à cela une raison d'économie. A Louqsor les curiosités sont hors de prix. Dans les villages de Qournah et de Medinet-Abou, au contraire, on trouve souvent à acheter des simples fellâhs, et à des prix modérés, des objets qu'ils recueillent en fouillant incessamment leur inépuisable nécropole. Près de la colline d'el-Assasif (rive O.), on a extrait des puits des centaines de momies, que l'on voit entassées les unes sur les autres et que les paysans déroulent pour chercher les bijoux. On n'a qu'à se baisser pour y ramasser des fragments curieux.

des têtes, des pieds momifiés et recouverts de dorures, tandis qu'on les payerait 10 ou 15 fr. à Louqsor. En un mot, on ne devra faire ses achats qu'au moment du départ, après avoir exploré par soi-même toutes les localités.

On ne peut rien dire d'absolu quant au temps à consacrer à la visite de Thèbes; chaque voyageur se décidera à cet égard selon les circonstances et ses propres dispositions. Un artiste ou un antiquaire ne verra pas les choses en courant, comme un simple curieux. Celui-ci peut à la rigueur voir l'essentiel en trois jours; mais à quiconque n'est pas absolument obligé de compter ses heures, nous conseillerons fortement de donner au moins huit jours à cette partie du voyage, qui est à tous les égards la plus importante et la plus féconde en souvenirs. Il vaut mieux passer rapidement sur d'autres points.

'ordre dans lequel on devra visiter les nombreuses localités qui composent les ruines de Thèbes n'est pas indifférent; nous pensons, comme Wilkinson, que la meilleure manière de visiter ces restes immenses, pour ménager et graduer l'intérêt, est de commencer par Qournah, les Tombeaux des rois, le Ramesséïon, Médinet-Abou, les Colosses de Memnon, et les autres ruines de la rive occidentale, puis de passer à la rive orientale pour y voir Louqsor en premier lieu et terminer par les splendeurs de Karnak. C'est l'ordre que nous avons adopté dans notre description; c'est celui qui permet au voyageur pressé de voir tout dans le temps le plus court, chacun restant libre, bien entendu, de fractionner ses excursions, de les diriger à sa guise, suivant le temps dont il pourra disposer.

II. Topographie générale.

Si l'on se place sur un point élevé, tel que la colline de Cheïkh Abd el-Qournah ou le haut du temple de Louqsor, d'où l'on puisse embrasser la plaine de Thèbes, (*V.* le plan) on se rendra compte, dans une première vue d'ensemble, de la disposition du site, de son étendue et de son état actuel. Le Nil coule ici du S. O. au N. E., et son large lit est partagé en plusieurs canaux, par quatre îles ongues et basses. Une double chaîne de hauteurs enveloppe la plaine à dr. et à g. du fleuve, et forme comme un vaste cirque où se déployait l'antique métropole. A l'O., la chaîne libyque présente des pentes abruptes, qui dominent ce côté de la plaine, et qui se recourbent au-dessus de Bab el-Molouk pour venir se terminer, près de Qournah, à la rive même du fleuve. A l'E., les hauteurs plus adoucies et moins proches descendent en longues pentes vers Louqsor et Karnak, et leurs crêtes ne se rapprochent du Nil qu'après Médamout, à 1 h. et plus au-dessous de Karnak. Thèbes occupait, sur les deux rives, une grande partie de cet espace. La cité proprement dite était au côté oriental, où les ruines actuelles de Karnak et de Louqsor marquent l'emplacement et nous offrent les magnifiques débris de ses grands monuments. Le côté occidental, où se trouvaient aussi de somptueux édifices, mais qui était surtout consacré aux sépultures royales et à la Nécropole, était désigné, au temps des Ptolémées et des Romains, sous les noms de faubourg Libyque et de Memnonia. Les maisons, les habitations particulières, ont disparu depuis des siècles, et leur emplacement même est recouvert par les alluvions du fleuve qui ont élevé le niveau de la plaine. Thèbes n'est guère représentée pour nous que par ses édifices religieux et ses monuments commémoratifs. M. Mariette a récemment trouvé sur la rive dr., parmi quelques débris de la ville antique, la statue de la déesse Thouëris (*V.* p. 336, *a*), renfermée dans un naos qui portait les noms des reines *Shep-en-tep* et *Nitocris*.

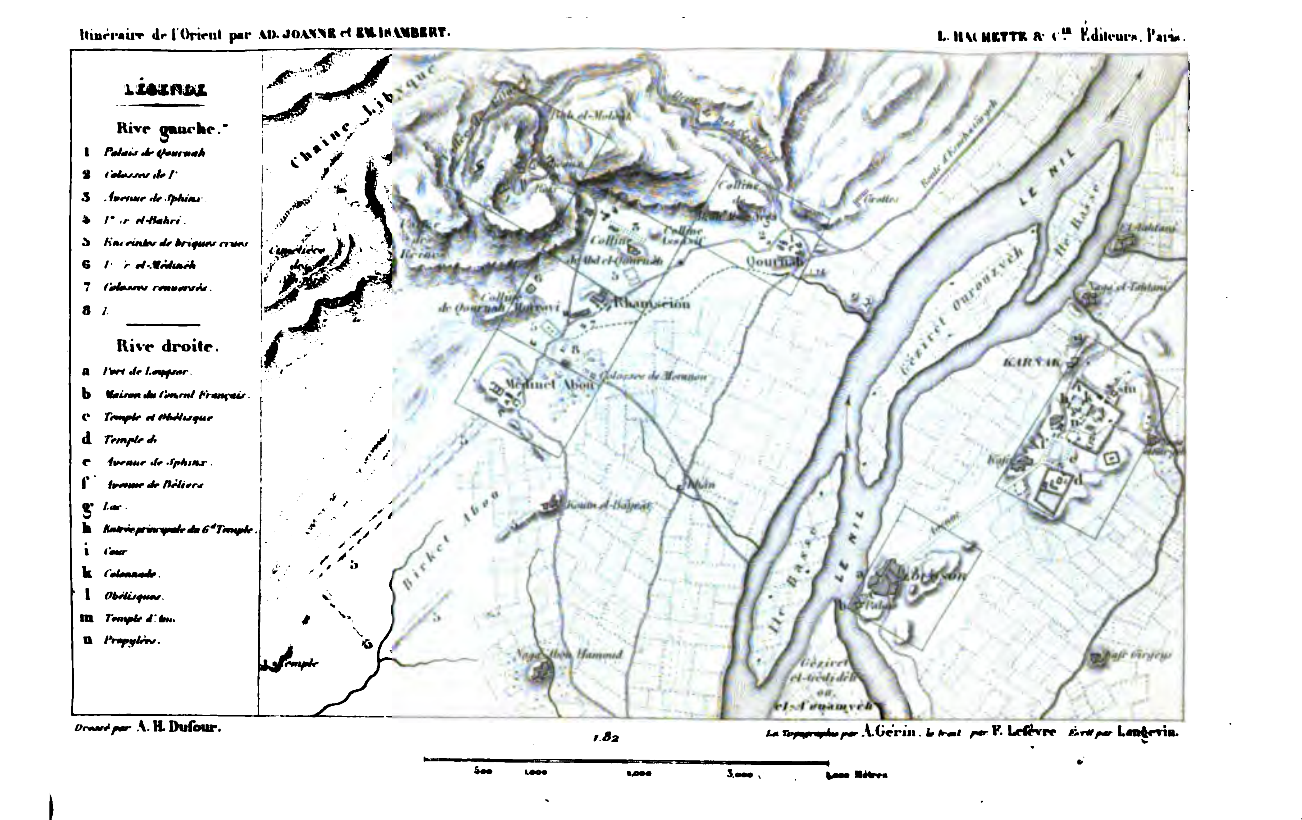
Ces ruines forment quatre groupes principaux, connus sous les noms de Karnak, de Louqsor, de Médinet Abou et de Qournah, d'après les villages fellâhs qui en sont voisins. Karnak et Qournah se font face au N., de même que Louqsor et Médinet Abou au S. De ces quatre vil-

lages (celui de Médinet-Abou est maintenant désert), Louqsor est le plus considérable. On peut voir, par le plan, qu'ils marquent les quatre angles d'un quadrilatère dont chaque côté a environ 3 kil. de longueur, et dont le périmètre total est conséquemment d'environ 12 kil. Cette étendue est loin de représenter celle de Thèbes au temps de sa splendeur. Une notion que Diodore a recueillie lui donnait 140 stades de tour, ce qui répond à 26 kil., ou à près de 6 de nos lieues communes. La ville s'étendait donc au loin dans la plaine, et la nature des lieux montre que ce devait être surtout dans la partie orientale, à l'E. et au N. de Louqsor et de Karnak.

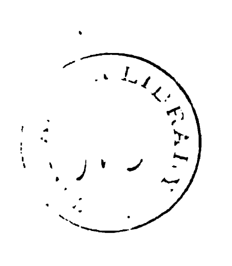
III. Histoire.

Jusqu'à présent les inscriptions n'ont fourni aucun renseignement précis sur les origines de Thèbes et le temps de sa fondation. Il est certain que l'existence de la ville remonte à des temps très-anciens, car la légende égyptienne y faisait naître Osiris. Inconnue sous l'Ancien Empire, elle ne commença d'acquérir de l'importance qu'après la chute des dynasties memphites. Ses princes se rendirent indépendants des rois d'Héracléopolis (xe dynastie) et fondèrent une dynastie nouvelle (xie), qui, après de longues luttes, finit par s'emparer de toute l'Égypte. A partir de ce moment, Thèbes devint la capitale du pays entier. « Placée à peu près au point d'arrivée des principales voies commerciales de l'Afrique et de l'Arabie, elle était comme un vaste entrepôt où venaient s'entasser toutes les richesses des contrées étrangères, depuis le golfe Persique jusque au delà du Sahara, depuis la Méditerranée jusqu'à la région des Grands Lacs. Les cités du Delta, tournées vers des nations avec lesquelles on n'entretenait encore que des relations irrégulières, avaient peu d'influence : Memphis elle-même, malgré son étendue, malgré les souvenirs de Ména et des premières dynasties, n'arrivait qu'en seconde ligne. L'invasion des Pasteurs, en faisant de la Thébaïde le refuge et le dernier rempart de la nationalité égyptienne, augmenta cette importance : pendant les siècles de la lutte, Thèbes ne fut plus la première ville du pays, mais le pays lui-même, et le cœur de l'Égypte battit sous ses murailles. Les victoires d'Ahmès, les conquêtes de Thotmès I élargirent le cercle du monde, l'isthme de Suez fut franchi, la Syrie soumise, l'Euphrate et le Tigre traversés au profit de la grandeur de Thèbes; pendant deux cents ans, elle vit tous les peuples vaincus défiler à l'ombre de ses palais. Mais, quand vinrent les temps anxieux de la xixe et de la xxe dynastie, quand les barbares d'Asie, si longtemps foulés, se redressèrent et tinrent tête aux Pharaons, on commença de trouver qu'il y avait bien loin de Karnak à la frontière de Syrie.... Le centre de gravité de l'Égypte qui, après la chute du premier empire avait été reporté au S. vers Thèbes par la conquête de l'Éthiopie et le développement de la puissance égyptienne dans le Soudan, remonta peu à peu vers le Nord et vint tomber dans le Delta.... Sous les derniers Ramsès, Thèbes était restée par habitude la capitale de l'Égypte. Quand Herhor voulut substituer l'autorité des grands prêtes d'Ammon à celle des descendants de Ramsès III, les cités du Nord réclamèrent contre cette prétention. Tanis se souleva sous les ordres de Simentou Meïamoun, le Smendès de Manéthon, et devint la capitale d'une dynastie nouvelle, la xxie. » (Maspero, *ouv. cité*, p. 335.) A partir de cette époque, 600 ans s'écoulent sans que Thèbes figure dans l'histoire. Son nom ne reparaît qu'à l'époque de l'invasion de Cambyse, en l'année 527 avant J. C. Le conquérant perse y porta le fer et la flamme, et dépouilla les tem-

Itinéraire de l'Orient par AD. JOANNE et EM. ISAMBERT. L. HACHETTE & Cie Éditeurs, Paris.



1.82



ples de leurs richesses amoncelées. C'est de là, sans doute, que datent réellement la décadence et la ruine de Thèbes. Une nouvelle catastrophe la frappa au temps des derniers Ptolémées. Elle avait refusé de reconnaître Ptolémée Lathyre, qui avait détrôné son frère Alexandre. Ce prince y accourut avec son armée, y entra de force après trois années de siége, et y renouvela les dévastations de Cambyse. Ceci arriva vers l'année 82 avant le commencement de notre ère. Depuis l'avénement des Lagides, les Grecs avaient pris l'habitude de désigner Thèbes sous le nom de **Diospolis**, qui n'est que la traduction de l'appellation égyptienne *Pa-Amen*, la demeure d'Amoun ou Ammon, fréquemment usitée dans les légendes hiéroglyphiques. L'autre nom, le nom usuel, Thèbes, se trouve aussi dans les inscriptions sous les formes *ap*, *apé*, ou avec l'article féminin, *Tapé* (*Thaba* dans le dialecte memphitique), qui se traduit par la Tête, la Capitale. On ajoutait au nom de *Diospolis* l'épithète de *Μέγαλὴ*, la grande, pour la distinguer d'une autre *Diospolis*, au-dessous de Tentyris ou Dendérah.

Les plus anciennes tombes royales de Bab el-Molouk, ainsi que les parties les plus anciennes du Temple de Karnak, appartiennent aux princes de la XIIe et de la XIIIe dynasties. Les premières constructions, le noyau, pour ainsi dire, du grand Temple de Karnak, appartiennent au 1er Ousortésèn, de la XIIe dynastie (vers 2800), et il n'est peut-être pas un de ses successeurs qui n'ait ajouté quelque chose à cet admirable édifice. Consacré à Amon-Râ, le dieu tutélaire de l'Égypte, il devint comme un sanctuaire national qu'une longue génération de Pharaons s'attacha à embellir et à agrandir. Ce fut surtout sous la XVIIIe et sous la XIXe dynastie (entre 1700 et 1300), après que l'Égypte fut affranchie du joug des Pasteurs, qui avaient régné à Memphis pendant plus de 500 ans, que Thèbes vit s'élever ses plus nombreux et ses plus riches monuments.

La première description de Thèbes qu'on trouve chez les anciens est celle que nous a laissée Diodore; car celle d'Hécatée de Milet, qui avait résidé dans la ville à la fin du VIe siècle de notre ère, ne nous est connue que par les extraits d'Hérodote. Diodore avait visité la haute Égypte, comme il nous l'apprend lui-même, dans la 180e olympiade (entre les années 60-57 avant J. C.). Sa relation, qu'on voudrait plus détaillée, est donc celle d'un témoin oculaire. Les fondateurs de Thèbes en avaient fait, dit-il, la cité la plus riche et la plus belle non-seulement de l'Égypte, mais du monde entier. Ses temples étaient magnifiques, aussi bien que ses autres monuments; et les maisons des particuliers s'élevaient jusqu'à quatre et cinq étages. Rien n'égalait la beauté de ses statues colossales en or, en argent et en ivoire, et de ses obélisques monolithes. Quatre temples se faisaient remarquer parmi tous les autres, et de ces quatre temples, il y en avait un qui n'avait pas moins de 13 stades de pourtour. Il est clair qu'il s'agit du temple de Karnak. Les tombeaux des anciens rois ne le cédaient pas en magnificence aux autres monuments, et l'on admirait surtout, par sa richesse et son étendue, celui du roi Osymandyas. « Ces édifices, ajoute l'historien, ont subsisté (dans leur intégrité et leur splendeur, veut-il dire), jusqu'à une époque assez récente. » Il faut remarquer que la visite de Diodore à Thèbes eut lieu 24 ans seulement après la terrible expédition de Ptolémée Lathyre, et que, si la vengeance du roi avait dû s'arrêter devant les temples et les tombeaux, elle s'était sûrement appesantie sur ce que les soldats de Cambyse avaient laissé subsister de la ville proprement dite. La manière dont s'exprime Diodore laisse assez

voir que les maisons élevées de plusieurs étages, et sûrement aussi toutes les constructions particulières qui constituent une grande cité, n'existaient plus de son temps. Strabon, en effet, qui voyagea en Égypte 35 ans après Diodore, complète à cet égard le rapport de l'historien. Le géographe dit expressément que Thèbes ne se composait plus que de bourgades séparées, les unes, sur la plage arabique du fleuve (c'est-à-dire sur la rive dr. ou orientale), ce qui était, ajoute-t-il, le côté de la ville proprement dit; les autres, sur la place libyque (ou occidentale), qui était le côté du Memnonia. Il est clair par ce passage que ce dernier nom s'appliquait à toute la partie de l'ancienne Thèbes située à l'O. du Nil. Quant aux bourgades ou aux villages qui s'étaient formés des débris de Thèbes, c'est précisément ce qu'on voit encore aujourd'hui. Les vestiges qui marquent l'étendue de Thèbes, dit encore Strabon, sont actuellement répandus sur une longueur de près de 80 stades. On y voit nombre d'édifices sacrés, la plupart dégradés par Cambyse. Le narrateur ajoute : « Dans le Memnonium il y a deux colosses monolithes placés près l'un de l'autre. L'un est encore entier; la partie supérieure de l'autre a été brisée au-dessus du siége, et gît sur le sol, par l'effet, dit-on, d'un tremblement de terre. On croit généralement qu'une fois par jour un bruit, comme celui qui résulte d'un faible coup, sort de la partie de la statue restée sur le siége et sur sa base. Au-dessus du Memnonium sont les tombeaux des rois, au nombre de quarante, creusés dans le roc des cavernes; le travail en est admirable et bien digne d'être vu. On y voit des obélisques sur lesquels sont gravées des inscriptions attestant la richesse des rois de cette époque, l'étendue de leur domination, qui atteignit jusqu'aux confins de la Scythie, de la Bactriane, de l'Inde et de l'Ionie actuelle, la quantité de leurs revenus et le nombre de leurs soldats, qui montait à près d'un million d'hommes. » Diodore, de son côté, dit que les annales des temples mentionnaient 47 tombes royales, mais qu'au temps de Ptolémée Lagus, il n'en restait plus que 17, dont plusieurs, lorsque lui-même les vit, avaient été ouvertes et dégradées.

Strabon, comme Diodore, ne manque pas de citer les vers si connus de l'Iliade, où Thèbes est qualifiée de ville aux cent portes; et Diodore fait observer, à cette occasion, que, selon certains rapports, la ville n'avait jamais eu cent portes, mais qu'elle avait été surnommée ainsi à cause des nombreux propylées de ses temples.

Si complétement ruinée et déchue que fût Thèbes, le respect de sa grandeur passée, et la vénération traditionnelle dont ses temples et ses tombeaux étaient entourés, la maintenaient au rang des villes de la haute Égypte. Ce que l'on continuait de nommer **Diospolis Magna** se composait sûrement d'un amas de chétives habitations principalement groupées autour des deux temples de la rive orientale. Louqsor, dans ses proportions réduites, peut en donner l'idée. Diospolis n'en figure pas moins dans les tables de Ptolémée (vers l'an 140 après J. C.) comme la métropole du nome thébain.

La proscription dont Théodose frappa ce qui restait encore des temples de l'Égypte à la fin du IVe siècle (389), lui porta sans doute le dernier coup. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les seuls changements qui ont dû s'opérer sur l'emplacement de Thèbes, sont l'introduction des noms arabes appliqués aux diverses localités des deux rives, et sans doute aussi la dégradation toujours plus grande de ce qui a résisté au temps et à la main destructive de l'homme.

IV. Description des antiquités.

I. RIVE OCCIDENTALE.

On se fait habituellement conduire en bateau de Louqsor, en doublant l'*île basse* (V. le plan), au point directement opposé où aboutit le chemin direct des Colosses et de Médinet-Abou : c'est à ce point de débarquement qu'on trouve le plus de guides et de montures. Toutefois, pour la première journée qui est d'ordinaire consacrée à Qournah, et au Bab el-Molouk, il vaudra mieux descendre le Nil jusqu'au lieu dit *el-Ghimmaïz*, e Sycomore. C'est aussi l'endroit où l'on est forcé de se faire conduire au temps de l'inondation pour rejoindre par la lisière du désert le Ramesseïon, les Colosses et Médinet-Abou, que l'on ne pourrait aborder directement à cause de la présence des eaux.

La nécropole. Les temples. Le long de la ligne légèrement recourbée qui sépare les champs inondés et cultivés des sables qui s'entassent en pente douce sur les derniers mamelons de la chaîne libyque, se présentent, parmi de nombreuses ruines, trois monuments importants. Ce sont en allant du N. E. au S. O. : le *temple de Qournah*, le *Ramesséïon* et *Médinet Abou.* Au delà, des terrains arides, désolés, coupés de monticules, s'étendent jusqu'au pied de la chaîne libyque, qui dresse par-dessus ce désert ses crêtes arrondies. C'est là que se trouvait la nécropole de Thèbes. Les tombes qui remplissent cet espace forment plusieurs groupes. Ce sont, en allant du S. E. au N. O., et formant une première ceinture autour des temples, les tombes de *Drah Abou'l-Neggah*, *d'el-Assasif*, de *Cheïkh Abd el-Qournah* et de *Qournet-Murraye.* Parmi ces groupes, deux monuments sont à signaler : le temple de *Deïr el-Bâhari*, dans une petite vallée à l'O. de l'Assasif et de Cheïkh Abd el-Qournah, et le temple de *Deïr el-Médinèh*, entre les collines de Cheïkh Abd el-Qournah et Qournet-Murraye. Enfin, 5 kil. environ au N. O., une gorge profonde de la chaîne libyque renferme les *tombeaux des Rois*, tandis qu'au S. O. la nécropole se termine par le groupe de grottes funéraires connu sous le nom de *tombes des Reines.*

Les *temples* que nous avons signalés appartiennent eux-mêmes à la nécropole. Ils ont, en effet, la même destination que les chapelles funéraires, ces chambres extérieures des mastabas où se réunissaient les parents du mort à certains jours de l'année ; seulement le défunt est ici le roi, et la chapelle est devenue un magnifique temple. Quant à la momie, elle reposait, non sous la chapelle, au fond du puits, mais dans l'hypogée lointain de Bab el-Molouk. Ainsi, le temple de Qournah est la chapelle funéraire de Ramsès Ier. Le Ramesséïon est la chapelle funéraire de Ramsès II. Deïr el-Bahari a été consacré à la mémoire de la régente Hatasou. Le souverain auquel on rendait un culte à Deïr el-Médinèh n'est pas connu, mais la destination funéraire du monument n'en est pas moins certaine. Enfin, les deux temples qui forment le monument connu sous le nom de Médinet-Abou, sont consacrés à la mémoire de Thoutmès II et de Ramsès III.

Les *tombes* sont de quatre sortes. Celles de la première sont des hypogées creusés sur la déclivité des collines. Elles consistent en une ou plusieurs chambres situées sur un plan horizontal et destinées à contenir les momies. Quelquefois l'entrée en est cachée par des décombres amoncelés à dessein devant la porte. Le plus souvent, la façade est une œuvre d'architecture qui s'aperçoit de loin et dont la porte s'ouvre à volonté.

Les tombes de la deuxième sorte sont situées dans la plaine. On bâtissait un édifice quelconque, souvent massif et de forme pyramidale. Dans cette masse, on ménageait une salle qui contenait la momie et à laquelle donnait accès une chambre toujours praticable.

Les tombes de la troisième sorte ont encore des chapelles extérieures, mais ces chapelles recouvrent un puits vertical qui lui-même aboutit à des caveaux souterrains. Après la cérémonie, ce puits était rempli jusqu'à la bouche d'éclats de pierres mêlés de sable et de terre, comme c'est le cas pour les tombeaux voisins des Pyramides.

Les tombes de la quatrième sorte sont les plus simples. Dans le sol pierreux de la plaine, on faisait un trou de quelques mètres de profondeur. On descendait le cercueil dans ce trou, qui était ensuite rebouché.

Ces quatre manières d'ensevelir les morts ont été indifféremment employées pour les rois et pour les particuliers. (*V.* Mariette-Bey, *Rev. archéol.*, juillet-décembre, 1860).

L'âge de ces tombes varie depuis la XIe dynastie jusqu'à la domination romaine. Un grand nombre d'entre elles, après avoir été violées, ont servi à la sépulture de générations bien éloignées de celles pour qui elles avaient été construites. Nous signalerons, comme exemple, la tombe découverte à Cheïkh Abd el-Qournah, par M. Henri Rhind. Construite pour *Our-en-ma*, chef de mercenaires attaché à la police du temple d'Ammon-Râ, elle avait été violée et utilisée comme lieu de sépulture à l'époque romaine. On y trouva dans une première chambre un groupe mutilé représentant Our-en-ma et sa sœur assis sur un même siége : au fond du puits, plusieurs chambres renfermaient des momies de basse époque (*V.* Rhind, *Thebes, its tombs...*, p. 89 et 91.)

La plupart des tombes assez bien conservées et assez importantes pour mériter une visite, appartiennent soit à des rois ou à des reines, soit à de hauts fonctionnaires civils et militaires et à des prêtres. Les plus anciennes tombes royales remontant à la XIe dynastie ont été découvertes par M. Mariette dans le cimetière de Drah Abou'l Neggah (*V.* p. 532-533). L'usage d'y enterrer les rois persist[a] avec des interruptions diverses, jusqu'à Amenhotep I. A partir du rè[gne] de ce prince, les rois se f[irent] préparer leurs tombes dans la vallé[e] nommée par les Arabes, *Bab el-Molouk*. Les tombes de hauts fonctionnaires et de prêtres remontant au[x] XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, se rencontrent en assez grand nombre à Cheïkh Abd el-Qournah. Nous décr[i]rons tout à l'heure les principales.

Les temples et les tombes offran[t] le même caractère funéraire, il [ne] nous paraît pas indispensable de consacrer à chacun de ces ordres de monuments une description distincte, d'autant plus que deux des temples sont au milieu même des tombes, au cœur de la nécropole. Nous les grouperons donc, autant que possible, d'après leur proximité relative, pour que le voyageur puisse les visiter successivement, sans faire des contre-marches inutiles. Chacun reviendra, du reste, visiter tel ou tel monument, selon ses goûts particuliers, les études auxquelles il se livre ou le temps dont il dispose.

Temple de Qournah. C'est la première ruine que l'on rencontre en montant du Nil vers Bab el-Molouk. Le village est sur une petite éminence, à un peu plus d'un kilom. (1/4 d'h.) du fleuve. L'édifice, comme la plupart des constructions de cette partie occidentale de Thèbes, avait tout à la fois le caractère d'un temple et d'un monument funéraire. Les habitants le désignent sous le nom de *Kasr er-Roubaïk*. Il fut commencé par Ramsès Ier, premier roi de la XIXe dynastie (vers 1460 av. J. C.), continué par son fils Séti Ier et terminé par son petit-fils Ramsès II. Les inscriptions le placent sous l'invocation d'Ammon, le grand dieu thébain. Les dimensions en sont médiocres, mais il est intéressant à cause de l'élégante pureté de ses hiéroglyphes et de ses sculptures murales. On y

arrive par un pylône en partie détruit, qui porte les noms de Séti et de Ramsès III, et qui marque l'entrée du dromos. Une allée de sphinx de 40 mètres de longueur est difficile à reconnaître au milieu des masures des fellâhs. Un second pylône, à l'extrémité de cette allée, conduisait à un autre dromos presque égal au premier, et qui aboutit au péristyle formant la façade du temple. Ce *portique*, qui a près de 50 mèt. de long et 10 mèt. de hauteur, est soutenu par 8 colonnes (il y en avait 10 à l'origine), dont le fût se compose d'un faisceau de tiges de lotus, et le chapiteau, des boutons de cette même plante tronqués pour recevoir le dé. Les quatre faces du dé des chapiteaux portent les légendes de Séti Ier[1]. Le rapprochement de ces deux noms trouve son explication dans la double légende dédicatoire qui décore l'architrave du portique sur toute sa longueur. On y lit que Ramsès-Meïamoun a exécuté des travaux en l'honneur de son père Ammon-Râ, et embelli le palais de son père, Mamen-Râ, Séti-Ménephtah.

Tous les bas-reliefs qui décorent l'intérieur du portique et l'extérieur des trois portes par lesquelles on pénètre dans les appartements du temple représentent Séti Ier et Ramsès II, rendant hommage à la triade thébaine et aux divinités de l'Égypte. On y remarque particulièrement une série de vingt petits tableaux dans lesquels sont figurés les nomes de l'Égypte, alternativement sous forme d'homme et de femme, et présentant à Ramsès II leurs divers produits. L'inscription qui s'étend horizontalement au-dessus de ces bas-reliefs indique que ces biens sont mis à la disposition du roi, afin qu'il puisse célébrer la panégyrie de la maison de son père. On doit en conclure que l'édifice avait une destination funéraire, et que cette partie de l'édifice a été consacrée par Ramsès II à la mémoire de son père Séti Ier, comme la partie antérieure avait été consacrée à Ramsès Ier par Séti Ier.

Trois portes pratiquées dans le vestibule donnent accès à l'intérieur de l'édifice. La salle du milieu (appelée par les Égyptiens *ousekhet*, la large), a 18 mèt. de profondeur. C'est la plus grande du temple. Six colonnes semblables à celles du portique soutiennent le plafond subsistant encore en très-grande partie. Deux longues inscriptions, toutes deux au nom de Séti, servent d'encadrement aux vautours ailés qui décorent ce plafond. De nombreux tableaux sculptés décorent les longues parois de droite et de gauche de cette salle hypostyle. Dans tous, on voit le roi fondateur, Séti Ier, offrant des parfums, des fleurs, à la triade thébaine et particulièrement à Ammon-Râ, sous sa forme ordinaire et sous sa forme de générateur. D'autres tableaux représentent la même triade adorée par Ramsès. Dans un bas-relief, à gauche de la porte, le jeune roi présenté par la déesse Mout et par Khons, fléchit le genou devant Ammon-Râ. Le dieu lui accorde les attributions royales et les périodes des grandes panégyries en présence de Séti, représenté debout derrière le trône. Plus loin, on a figuré Ramsès II, sous la forme symbolique d'un enfant debout embrassé par Mout, la grande mère divine, qui lui offre le sein. La légende porte textuellement : « Mout, dame du ciel, a dit : Mon fils qui m'aime, seigneur des diadèmes, Ramsès Meïamoun, je suis ta mère, je me complais dans tes grâces, je t'ai nourri de mon lait. » Ce tableau fait pendant à une composition analogue sculptée sur la paroi opposée : la déesse Hathor allaitant

1. Champollion appela d'abord ce prince Ménephtah, d'après son prénom, faute d'avoir pu lire le signe qui forme la partie principale du véritable nom. Il finit par découvrir, quelques jours avant sa mort, que le signe représentait le dieu Set (*V.* p. 116) et qu'il fallait lire le nom *Séti*.

Séti. La frise entière de la salle hypostyle se compose des noms et prénoms répétés de ce Pharaon. Les dés des colonnes portent les légendes alternées de Séti Ier et de Ramsès II.

A droite et à gauche de cette salle, sont trois petites chambres. La première, à droite, à l'E., présente des sculptures appartenant au règne de Ramsès II, et d'une exécution inférieure à celles de la salle Ousekhet. La seconde nous offre le roi Séti Ier en Osiris, faisant des libations, offrant des objets variés, vases, sceptres, meubles, sachets d'or, pierres précieuses, à Ammon ithyphallique, coiffure jaune, chairs noires et justaucorps jaune. Sur la paroi du fond, Séti est purifié par Thoth à droite et Horus à g. : le jet passe par-dessus la tête du roi. La troisième salle à dr. rappelle aussi les offrandes pieuses du roi, faites à Osiris, assisté d'Isis, d'Hathor et d'Anubis. Derrière ces trois chambres s'ouvre une cour de 23 mèt. de long sur 14 mèt. de large, que Champollion suppose avoir été une grande salle ou une cour entourée de galeries à colonnes ou à piliers. Elle présente encore sur ses quatre parois un grand nombre de tableaux, représentant Ramsès II adorant Ammon-Râ, Khons, Râ, Hathor, Mout, Osiris.

Les chambres qui s'ouvrent à gauche de la salle centrale contiennent des scènes analogues à celles des chambres de droite. Dans celle du milieu, on voit Séti Ier en Osiris. Un dieu à tête de chacal, debout, fait devant le roi Séti en Osiris une cérémonie funéraire.

Derrière ces trois chambres de g. est une salle latérale, qui forme la partie la plus intéressante et, sans doute, la plus ancienne de l'édifice. Elle était dédiée par le roi Séti, ainsi que les trois chambres qui y font suite au N., à son père Ramsès Ier. Séti mourut avant l'achèvement de la salle et le fils de Séti, Ramsès II, ajouta les sculptures qui ornent l'intérieur et les murs du corridor. La scène sculptée sur le mur du couloir, à dr. de la porte, représente dans le compartiment inférieur le roi Ramsès II, présenté par Mentou à Ammon-Râ, derrière lequel se tient Ramsès Ier, portant les emblèmes d'Osiris. Dans le compartiment supérieur, le roi est présenté à Ammon-Râ par Atoum et par Mentou, le tout accompagné de légendes rappelant les noms des trois constructeurs du temple et sa dédicace au dieu suprême.

Dans le registre au-dessus de la porte, Ramsès Ier, assis dans un naos, reçoit les offrandes de son petit-fils Ramsès II. De l'autre côté de la porte, le roi fait des offrandes à Ammon-Râ, Khons et Ramsès Ier.

A l'extrémité de la salle du milieu s'ouvrent cinq chambres, dont l'une, celle du centre, conduit à une nouvelle salle soutenue par quatre piliers carrés. Au delà était le sanctuaire; mais ici la dégradation de l'édifice ne permet plus de reconnaître sûrement la disposition primitive. Comme le temple d'Abydos dont il est contemporain, le temple de Qournah est avant tout funéraire : c'est le cénotaphe de Ramsès Ier, élevé à la mémoire de ce roi par son fils Séti.

Le terre-plein qui s'étend devant l'entrée du temple de Qournah est orné de beaux bouquets d'arbres, qui encadrent parfaitement le fond du paysage fourni par les hauteurs, remplies d'excavations, de Drah Abou' l-Neggah, et d'el-Assasif au-dessus desquelles se dresse la grande montagne pyramidale qui domine le vallon de Bab el-Molouk (*V.* ci-après). Plus au S., on aperçoit au loin le Ramesséion et les colosses de Memnon. Au temps des fortes inondations, toute la plaine au S. O. de Qournah est recouverte par les eaux. Les Colosses apparaissent au loin comme des îles surgissant au milieu d'un lac immense dans les eaux duquel se réfléchit l'image des montagnes environnantes.

A 160 mèt. environ de l'édifice qu'on vient de parcourir, deux **statues mutilées**, en granit noir, représentent aussi Ramsès II.

Drah Abou 'l-Neggah. Cette plaine est un peu plus loin vers le N., à la pente de la colline du même nom et presque à l'entrée de la vallée qui conduit à Bab el-Molouk. Elle comprend aujourd'hui une portion du désert, un quartier de Qournah et des terrains en culture. Là se trouvait la nécropole la plus antique de Thèbes, celle où l'on a trouvé des tombes de la XIe dynastie. Là s'élevaient les pyramides funéraires des Entef. Dans la tombe de l'un d'eux, les Arabes ont trouvé au commencement du siècle la momie et les cercueils de deux rois, dont les musées de Leyde, de Londres et de Paris se sont partagé les dépouilles. M. Mariette a reconnu à Drah Aboul 'l-Neggah l'emplacement de sept tombes royales. Celles des rois Ra-Anoub-Khoper-Entef et Sevek-em-saf étaient creusées à l'O. de la plaine, dans les flancs d'une colline. La tombe du premier de ces rois est un hémispéos, et la façade est ornée de deux obélisques. Celles des rois Entef II, Entef III, Entef IV, étaient des constructions élevées dans la plaine, avec des portes toujours praticables. Dans la tombe de Se-Râ Entef-Aâ, M. Mariette découvrit encore en place les fragments de la stèle funéraire du prince, représenté debout avec ses chiens favoris à ses pieds. Cette stèle est aujourd'hui au musée de Boulaq. Par un hasard curieux, la tombe d'Entef-Aâ nous était connue par les documents écrits avant d'avoir été retrouvée par les fouilles. Dans une pièce d'un procès en violation de sépulture, jugé à Thèbes vers le XIIe siècle avant notre ère, sous Ramsès IX, il est conté comment des voleurs essayèrent de s'introduire dans cette tombe en perçant la muraille en maçonnerie qui l'enveloppait, mais ne purent réussir dans leur entreprise ou furent arrêtés à temps. A ce propos, le greffier égyptien et les magistrats chargés de l'enquête décrivent le tombeau, la stèle du roi et nomment un des chiens, Behouka, qui y étaient représentés. Le nom de ce chien est encore lisible aujourd'hui sur ce qui reste de la stèle. (Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes, sous la* XXe *dynastie*, dans les *Mémoires de l'Institut*, *Savants étrangers*, t. III, 1re partie). Le même document mentionne au même endroit des tombes aujourd'hui disparues, et que les mêmes voleurs avaient déjà fortement attaquées : celles du roi Sebekemsaf et de sa femme Noubkhas (XIIe dynastie) dont ils avaient pillé et brisé la momie, et celles de petits princes de la XVIIIe dynastie.

Sur ce même emplacement, M. Mariette, en 1859, a fait une découverte du plus haut intérêt. Ayant remarqué sur ce point une bande de terrain toute semée de poteries brisées, et qui ne semblait pas avoir été jamais fouillée, il y fit appliquer la bêche, et bientôt sa prévision se trouva justifiée. A la profondeur de 5 à 6 mètres, on rencontra, déposée dans le sable même, toute une série de caisses de momies, et entre autres un magnifique cercueil doré, qui s'est trouvé renfermer le corps d'une princesse appelée Aahhotep, que Mariette croit être la mère du roi Ahmès, ou Amosis, le chef de la XVIIIe dyn., une partie des objets que renfermait la momie étant marquée au nom de ce prince. Ce sont des bijoux de diverses sortes, tous en or et d'un travail précieux. Ces bijoux, qui témoignent du haut degré de perfection où l'industrie était arrivée à Thèbes plus de 1700 ans avant notre ère, figurent maintenant parmi les trésors du Musée de Boulaq (V. p. 367-368).

Hypogées de Qournah. Au N. de Qournah, à la distance de 10 à 12 minutes, on trouve une localité curieuse à voir. C'est une excavation

de plus de 100 mèt. d'étendue pratiquée à la pente de la colline et qui sert d'entrée commune à de nombreuses catacombes précédées d'une sorte de galerie formée par un double et quelquefois un triple rang de piliers carrés ménagés dans la masse du rocher. Ces excavations, au temps des derniers mamelouks et même de Méhémet-Ali, servaient de refuge habituel aux habitants du village quand venaient les collecteurs de l'impôt, et peut-être n'en ont-ils pas encore tout à fait perdu l'habitude. On n'en a pas fait jusqu'à présent une exploration exacte, que nous sachions.

Tombeaux des Rois. A une centaine de mètres au N. du temple de Qournah, on trouve un carrefour où quatre chemins se réunissent. L'un de ces chemins, celui de g., prend sa direction vers le N. O.: c'est celui de *Biban el-Molouk*, ou les *Cavernes* des Rois (au singul. Bab el-Molouk), nom donné par les Arabes à la vallée solitaire que les anciens rois des dynasties thébaines avaient choisie pour y placer leurs tombeaux. Bientôt le sentier s'engage dans une gorge étroite et sinueuse, entre les murailles escarpées des rochers (*V.* le plan). Il se replie à l'O. et au S. O. en contournant la montagne, puis il tourne directement au S. pour pénétrer dans la nécropole royale. A ce point, la vallée se bifurque en deux branches, l'une qui continue au S., l'autre qui se porte à l'O. et au S. O., et que l'on a distinguée par la dénomination de *Vallée de l'Ouest*.

La première branche, celle que l'on suit d'abord, devient bientôt de plus en plus étroite. On franchit une courte tranchée (20 à 25 pas) qui paraît avoir été pratiquée de main d'homme, et qui se termine par un passage étranglé, semblable à une porte (de là, peut-être, la dénomination arabe de *Bab el-Molouk*); on est arrivé au fond de la gorge. — Cette partie extrême est la *vallée des Tombeaux* proprement dite. C'est là que se trouvent les hypogées royaux. La distance, depuis le carrefour de Qournah, est d'environ 3 kil. 1/2. Rien de plus aride et de plus désolé que toute cette route et la vallée elle-même. De grands rochers éboulés au milieu du vallon, et entre lesquels serpente le sentier, augmentent l'impression sinistre du tableau. Pas le plus léger signe de vie; pas la moindre trace de végétation: tout est morne et silencieux comme la tombe. Cette longue gorge est le digne vestibule du séjour des morts. Au fond se dresse une belle montagne dont la forme rappelle la pyramide à degrés de Saqqarah sur des proportions colossales. L'imagination fertile de quelques voyageurs leur avait fait supposer que cette montagne de la vallée sacrée avait donné aux anciens Égyptiens la première idée des pyramides artificielles dont ils recouvrirent leurs monuments sépulcraux. Il n'y a là qu'une ressemblance fortuite.

Visiter toutes les tombes et les examiner en détail demanderait autant de semaines que la généralité des voyageurs peut y consacrer d'heures. Elles n'ont pas toutes, d'ailleurs, le même intérêt, ni au point de vue historique ni au point de vue de l'art. Il suffira de voir les principales; on aura par celles-là une idée des autres. Elles sont toutes disposées sur le même plan et ne diffèrent entre elles que par l'étendue et la richesse de la décoration. Une porte taillée verticalement dans le rocher sert d'entrée à une galerie qui pénètre dans l'intérieur de la montagne et qui descend par un plan plus ou moins incliné. De distance en distance, on rencontre de petites chambres carrées ou des salles oblongues, dont la voûte est soutenue par des piliers, jusqu'à ce que l'on arrive à la pièce principale où était déposé le sarcophage. L'un de ces hypogées, le plus grand, n'a pas moins de 125 mèt. de longueur

totale, et dans toute cette étendue il n'est pas une seule partie des parois, aussi bien des galeries que des chambres ou des salles, qui ne soit couverte de peintures ou de bas-reliefs.

Une remarque, que l'on doit à Champollion, et que les études ultérieures ont de plus en plus confirmée, c'est que l'étendue des tombes est toujours en rapport avec la longueur des règnes. Chaque roi, dès les premiers temps de son avénement au trône, faisait travailler à l'hypogée où devaient être déposés ses restes. S'il régnait longtemps, les travaux se déployaient sur une large échelle, les chambres et les salles se multipliaient, la chambre destinée au sarcophage était portée très-avant dans les entrailles de la montagne; les peintures et les sculptures, enfin, étaient exécutées avec tout le fini et la perfection dont étaient capables les artistes égyptiens. Si le règne était court, au contraire, les travaux ne pouvaient avoir que peu de développement, et il arrivait même que les peintures ou les sculptures restaient à l'état d'ébauche. On a vu précédemment (p. 382) que M. Lepsius a fait une remarque analogue sur la dimension différente des Pyramides, qui furent les tombeaux des anciens rois de Memphis, comme le furent les hypogées de Biban el-Molouk pour les dynasties qui résidèrent à Thèbes.

Wilkinson, à l'époque où il visita les tombeaux des rois, peignit au-dessus de l'entrée de chaque tombe un numéro de reconnaissance qui a depuis lors servi à les distinguer. Nous nous servirons de cette indication, qui offre l'avantage d'être brève et claire.

Tombe de Séti Ier. La plus remarquable de ces tombes est celle de Séti Ier (1400 ans env. av. J. C.). C'est le no 17 de Wilkinson; on la désigne aussi sous le nom de *tombe de Belzoni*, parce que la découverte en est due à cet intrépide explorateur. L'hypogée était remarquable, il y a peu d'années encore, par la beauté de ses sculptures peintes et par son état de conservation. Malheureusement la tombe a subi depuis quelque temps et par la main des voyageurs de tels outrages qu'il n'en restera bientôt plus rien. Nous ne saurions assez à cette occasion flétrir, avec M. Mariette, le vandalisme des voyageurs qui détruisent en un quart d'heure ce que quarante siècles ont respecté.

On a d'abord à descendre un escalier très-rapide de 27 marches, qui s'enfonce à 7 mèt. 1/2 au-dessous du sol de l'entrée; puis on trouve un passage de 5 mèt. 72 sur 2 mèt. 80 de large, dont les inscriptions et les figures se rapportent à Séti Ier, père de Ramsès II. On passe une autre porte et l'on descend un second escalier, sur les côtés duquel sont représentés, d'un côté, 37, de l'autre, 39 génies de diverses formes. Au bas de cet escalier, un nouveau corridor de 9 mèt. conduit à une chambre oblongue de 3 mèt. 70 sur 4 mèt. 32. Cette salle, et le passage qui précède, sont décorés de scènes allégoriques, représentant le passage du roi dans le monde inférieur, l'Amenti (Amènt signifie en égyptien l'occident, le couchant), et sa réception par différentes divinités. Un puits, que Belzoni a comblé, semblait former ici la limite extrême de la tombe; mais ce puits, qui n'aboutit à rien, n'était destiné qu'à dérouter la recherche de ceux qui auraient voulu trouver la salle où reposait le corps du roi. Belzoni n'y fut pas trompé. En sondant avec soin les murs de la salle, dont la maçonnerie est recouverte d'une couche de stuc ornée de peintures, un son creux sur un certain point lui découvrit le secret. Une ouverture fut bientôt pratiquée, et l'on vit alors recommencer une nouvelle série de salles et de galeries.

La pièce où l'on pénètre d'abord est une salle carrée de 8 mèt. de côté, dont la voûte est soutenue par quatre colonnes, décorées, ainsi que les murailles, de belles sculptures recouvertes de couleurs qu'on dirait appliquées d'hier. « Des rouges, des bleus, des verts, des blancs, d'un éclat neuf, d'une fraîcheur virginale, d'une pureté inouïe, se détachaient de l'espèce de vernis d'or qui servait de fond aux figures et aux hiéroglyphes, et saisissaient les yeux avant qu'on eût pu discerner les sujets que composait leur assemblage. » (Théophile Gautier, *Le roman de la momie*, p. 39.) Un des sujets les plus intéressants est une procession allégorique des quatre races du monde assistant aux funérailles du héros : la race égyptienne appelée *Rotou*, peinte en rouge (comme le sont toujours les Égyptiens sur les monuments) ; la race des *Amou*, de couleur claire, avec des yeux bleus et de longues barbes : ce sont les peuples du Nord (Asiatiques) (Palestine et Syrie, Asie Mineure, Chaldée, etc.) ; la race noire, les *Nahésou*, qui sont les Nègres du S. ; enfin, la race des *Tamahou*, peau blanche, yeux bleus, barbe en pointe, plumes dans les cheveux en guise d'ornement, grandes robes flottantes, les peuples de la Libye englobant aussi les îles de la Méditerranée et certaines contrées de l'Europe. Ces races étrangères sont placées sous la protection de dieux égyptiens ; les Nègres sont à Horus, les Amou et les Tamahou, à Sekhet « qui sauve les âmes ». Ce fait d'une commune providence veillant sur tous les peuples de la terre est d'un grand intérêt, et tout à l'honneur des conceptions religieuses des Égyptiens. Sur le mur du fond, dans un tableau remarquable par l'élégance du dessin et la richesse du coloris, le roi est conduit par Horus en présence d'Osiris et d'Hathor. Là, s'ouvre la suite de la galerie.

Quelques marches que l'on descend conduisent à une autre salle de dimensions semblables à celle que l'on vient de quitter, mais qui n'est soutenue que par deux colonnes. Les scènes qui devaient en orner les murailles sont esquissées en noir sur le stuc, d'un trait ferme et bien arrêté ; mais le sculpteur, dont ce tracé devait guider le ciseau, n'a pas eu le temps d'aborder son travail, sans doute interrompu par la mort du roi. Un double passage, dans l'un desquels le roi est représenté devant Hathor, Horus, Anubis, Isis, Osiris et Phtah, conduit de cette salle inachevée à une chambre de 5 mèt. 25 sur 4 mèt. 33, dont les peintures se rapportent à des scènes du rituel funéraire. De cette chambre, on pénètre, par une porte du fond, dans une salle carrée plus grande qu'aucune des précédentes (chaque côté a 8 mèt. 34), et dont le plafond est supporté par 6 colonnes. A dr. et à g. est une petite chambre latérale, et à l'extrémité de la salle s'ouvre un espace transversal de 9 mèt. 27 de largeur sur une profondeur de 5 mèt. 88. Le plafond en est arrondi, en voûte. Au centre de cette espèce de chapelle funéraire, ornée d'une profusion de sculptures, était un sarcophage en albâtre oriental ; mais ce sarcophage était vide. Il a été transporté en Angleterre. Il fait aujourd'hui partie de la collection de M. Sloane, et a été publié par MM. Sharpe et Bonomi sous le nom assez bizarre de *Sarcophage de Oimenephtah* (in-4° Londres). A g. est une autre chambre dont les parois sont chargées de tableaux allégoriques.

Là ne se termine pas encore cette longue série d'excavations. De même qu'il avait découvert la porte masquée qui conduit à la chambre du sarcophage, ici encore, à la base même du cénotaphe, Belzoni s'aperçut, au son que rendait le sol, qu'un espace vide devait exister en cet

endroit. Cette partie du plancher enlevée mit effectivement à jour l'entrée d'un plan incliné, accompagné d'un double escalier à dr. et à g., par lequel on descend très-avant dans l'intérieur de la montagne. Des éboulements, survenus à l'extrémité de cette descente, ne permettent plus de s'y avancer que de 46 mèt. environ. Il est probable, du reste, que le couloir n'a jamais été achevé.

Depuis l'entrée extérieure jusqu'à l'endroit du plan incliné où l'on est arrêté par les éboulements, ce vaste hypogée présente un développement en longueur de 145 mèt. Le point extrême du plan incliné est à 56 mèt. environ de profondeur au-dessous du niveau de la vallée. Les sujets représentés dans cette tombe n'offrent plus le même caractère que ceux des tombes de Saqqarah ou de Béni-Hassan. Loin de nous faire assister, dans des tableaux familiers, simples, presque joyeux, aux incidents de la vie quotidienne du défunt (*V.* Tombeau de Ti, p. 396-399), ils nous mettent en présence de scènes tragiques. De longs serpents se glissent çà et là au bas des chambres ou se dressent contre les portes; il y a des condamnés qu'on décapite, d'autres qu'on précipite dans les flammes; le dogme a pris possession de la tombe; la foi simple des anciens âges a fait place à une théologie compliquée. Le jugement de l'âme, les épreuves qu'elle traverse, les peines qu'elle endure, voilà le sujet des représentations qui couvrent la tombe, de la porte d'entrée au fond de la dernière chambre. Dans la dernière salle de l'hypogée on a découvert récemment un texte des plus curieux. C'est une sorte de récit soi-disant historique, se rapportant aux époques primitives qui avaient précédé Ménès. On est sous le règne du dieu Râ et le dieu-roi irrité contre l'impiété des hommes assemble son conseil divin pour délibérer sur le parti à prendre. On résout de détruire la race humaine, et elle est détruite sous l'effort combiné de tous les dieux.

Tombe de Ramsès III, dit de Bruce ou des harpistes (nº 11). Celui-ci, dont le voyageur Bruce a parlé le premier, offre un très-grand intérêt, sinon par l'exécution des dessins qui est fort médiocre, du moins par la nature des sujets représentés dans ses peintures. Toute la vie sociale des anciens Égyptiens y est en quelque sorte figurée. Le roi pour lequel la tombe fut creusée est le 3ᵉ Ramsès, chef de la xxᵉ dyn. (vers 1260). Le développement total de l'hypogée, moins considérable que le précédent, est de 125 mèt. en longueur, et sa plus grande profondeur n'est que de 9 à 10 mèt.

La partie la plus intéressante est la suite de petites chambres des deux premiers passages. Dans la première, à g. en entrant, on voit représentées différentes scènes relatives à la préparation des aliments. Des hommes sont occupés à abattre un bœuf et à en détacher les quartiers, que l'on met dans des chaudrons posés sur un trépied sous lequel brûle un grand feu. D'autres pilent quelque chose dans un mortier, hachent de la chair, font cuire les viandes, la pâtisserie, les légumes, etc. D'autres, sur la ligne inférieure, transvasent des liquides au moyen de siphons. Tous ces groupes, quoiqu'ils aient souffert, sont parfaitement reconnaissables. Sur le mur du fond, les boulangers pétrissent la pâte et préparent la cuisson du pain dans des fours pareils aux nôtres.

Dans la chambre opposée, on voit diverses sortes de barques richement peintes et très-ornées. Quelques-unes ont des cabines spacieuses, d'autres n'ont qu'un siége près du mât.

La chambre qui vient ensuite, à main dr., nous montre les armes diverses et les instruments de guerre des Égyptiens, coutelas, sabres droits et recourbés, poignards, lances, arcs, flèches et carquois, cottes de mailles,

casques, javelots, masses, étendards, etc. De chaque côté de la porte, est représentée une vache noire avec les ornements de tête d'Hathor; les légendes hiéroglyphiques qui les accompagnent désignent pour l'une, le N., pour l'autre, le S., comme pour indiquer que les armes sont celles de la haute et de la basse Égypte. La couleur bleue de quelques-unes de ces armes montre qu'elles étaient en acier et permet de conclure que les Égyptiens connaissaient l'usage du fer.

Dans la chambre suivante, on voit représentés des siéges et des couches de formes élégantes, couverts de riches draperies et du plus beau travail, ainsi que tous les accessoires d'un somptueux ameublement, vases, bassins, peaux de léopard servant de tapis, etc. Ces représentations, aussi bien que les bijoux trouvés par M. Mariette près de Qournah, suffiraient pour montrer tout à la fois à quel point étaient arrivés chez les Égyptiens de cette époque reculée les arts qui tiennent au luxe et les raffinements de la vie intérieure. « Tout le mobilier de l'appartement royal, dit M. Charles Blanc (*Voyage de la haute Égypte*, Paris, 1876), est figuré d'un trait pur, et peint avec les couleurs propres à chaque objet, dans les plus fins détails. »

La chambre suivante nous transporte au milieu des scènes agricoles. Le Nil débordé se répand sur les terres à travers les canaux. Ici, on répand la semence, plus loin, on fait la récolte et on rentre les grains. Seulement, autant les Égyptiens ont excellé à saisir le caractère des animaux qu'ils voulaient représenter, autant ils ont été inhabiles à peindre les arbres et les fleurs.

D'autres chambres sont consacrées à différentes divinités et à leurs emblèmes. Puis viennent des représentations d'oiseaux du ciel et d'oiseaux domestiques, avec les productions des jardins et des vergers. Enfin, dans la dernière chambre, on voit figurés deux musiciens jouant de la harpe devant le dieu Shou. On remarquera la forme exquise de ces harpes; elles ont une console simple, presque droite et une cuvette élégante, richement ornée et travaillée, qui se termine par la tête royale, coiffée, soit du pschent avec l'uræus au front, soit de la couronne rouge (symbolisant la royauté de la haute Égypte) avec le même serpent. L'attitude des harpistes est rendue avec vérité et le mouvement des mains est finement observé. C'est de là que l'hypogée a reçu le nom de Tombe des Harpistes.

Chacune de ces chambres a un puits, maintenant fermé, où furent probablement enterrés des officiers de la maison du roi. On peut supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que la décoration de chacune des chambres avait rapport aux fonctions de chacun de ces officiers.

Cette première galerie, avec ses chambres latérales, a une longueur de 40 mètres. Ici, la proximité de la tombe contiguë a obligé de décrire un coude, après lequel la galerie reprend sa direction première. Les sujets figurés sur les parois de cette seconde galerie se rapportent au passage du défunt dans l'Amenti ou monde inférieur. On y voit aussi, comme dans la tombe de Séti, le cortége symbolique des quatre races du monde; seulement les quatre figures qui représentent la race égyptienne sont ici peintes en noir, quoique avec la même dénomination hiéroglyphique, *Rotou*. Après la grande salle du sarcophage, on trouve encore trois passages successifs.

Cette tombe est une de celles qui furent ouvertes sous les Ptolémées; il n'est donc pas surprenant que le sarcophage en ait été trouvé vide. La cuve de ce sarcophage, qui est en granit rose, est au Louvre; le couvercle est à l'université de Cambridge.

Tombe de Memnon. La tombe n° 9, connue des Romains sous le nom de tombe de Memnon, est encore au nombre des plus vastes et des plus remarquables par la régularité du plan. Son développement en longueur est de 106 mèt. Elle a peu d'inclinaison en profondeur ; son point extrême n'est qu'à 7 mèt. 60 au-dessous du sol extérieur. Elle fut creusée pour le 6ᵉ Ramsès (xxᵉ dyn.), qui porta, de même que plusieurs autres Pharaons, le surnom de Meïamoun. Elle fut ouverte au temps des Ptolémées. Son plafond voûté est orné de peintures qui ont un certain intérêt astronomique.

Tombe de Ménephtah (n° 8). Le style de cette tombe rappelle celui de la tombe n° 17. L'escalier par lequel on y descend est très-rapide et remarquable par son élégance; les sculptures ont beaucoup souffert des ravages des torrents qui descendent avec une grande violence des hauteurs voisines.

Tombe de Ramsès Iᵉʳ (n° 16). Elle appartient au 1ᵉʳ Ramsès, fondateur de la xixᵉ dyn. C'est la plus ancienne de toutes les tombes de la vallée des Rois. Un éboulement en a récemment bouché l'entrée.

Tombe de Siphtah (n° 14). Siphtah paraît avoir régné conjointement avec sa femme, la reine Taouser. Celle-ci se présente quelquefois seule, faisant des offrandes aux dieux, d'autres fois, en compagnie de son mari. Dans la première grande chambre voûtée, au-dessous de la corniche, sont représentés différents objets du mobilier égyptien, miroirs de métal, coffres et chaises d'une forme vraiment élégante, vases, éventails, armes, colliers, etc. Un couloir conduit de cette première chambre à une seconde chambre voûtée; les sujets qui y sont représentés rappellent ceux de la salle inachevée du n° 17. Les sculptures sont gravées sur la pierre; le nom du roi ne paraît seulement que peint sur le stuc. Cette tombe a une longueur de 112 mèt., elle a été ouverte au temps des Ptolémées.

Tombe de Ramsès VII (n° 6). Les sculptures de cette tombe diffèrent de celles des tombes précédentes: le troisième couloir contient des peintures phalliques assez singulières. Sur une des parois de la dernière chambre ou chambre du sarcophage, est une figure d'Horus enfant (Harpocrate (*V.* p. 126), assis sur un globe ailé. La longueur de la tombe est de 79 mètres.

Tombe de Ramsès IV (n° 2). Elle est moins longue que les autres (66 mèt. de longueur), mais fort élégante. Le sarcophage de granit est de dimensions colossales (3ᵐ30 de longueur sur 2ᵐ13 de largeur et 2ᵐ74 de hauteur). Elle est couverte de *graffiti* grecs. Elle a été ouverte sous les Ptolémées.

Le n° 15, au fond de la vallée, à l'O., est à Séti II. Les sculptures y sont en relief et d'un bon style, la longueur totale est de 73 mèt. Le n° 4 est à Ramsès VIII. Le n° 18, à Ramsès X.

Toutes ces tombes, et celles que nous croyons inutile de mentionner en particulier, sont, comme on le voit, de la xixᵉ et de la xxᵉ dyn., c'est-à-dire des deux grandes dynasties des Ramessides. On en reconnaît 15 comme ayant dû être ouvertes au temps des Ptolémées : ce sont les nᵒˢ 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15 et 18.

Vallée de l'Ouest. Cette vallée, qu'on laisse à dr. lorsqu'on pénètre dans celle que nous venons de parcourir, renferme quatre tombes à son extrémité supérieure. Le voyageur pressé par le temps peut se dispenser de les visiter. Deux seulement ont été ouvertes et explorées. Elles appartiennent à deux princes de la xviiiᵉ dyn., Amenhotep (ou Aménophis) 3ᵉ du nom, et à un de ses successeurs, Harmhavi, Armaïs. Elles sont plus anciennes, conséquemment, que les tombes de la

vallée orientale. On a remarqué une grande ressemblance de physionomie entre les personnages représentés dans ces tombes de la vallée de l'O. et ceux qui figurent dans les tombeaux de Tell el-Amarna (*V.* p. 475-477), et on en a conclu qu'ils devaient appartenir à une même famille d'origine étrangère. Ceci est un point qui est loin encore d'être bien éclairci.

Au premier coup d'œil, le fond de la vallée des Rois forme un bassin complétement fermé, dont les parois présentent une enceinte de rochers qui semblent inaccessibles. Il y existe cependant, du côté de l'E., un sentier rendu aujourd'hui praticable pour les hommes et les montures, qui permet de franchir directement sur ce point la crête de la chaîne libyque (*V.* le plan), et de redescendre dans la plaine, vis-à-vis du Deïr el-Bâhari, sans reprendre le long détour de la gorge de Qournah. Ce sentier a un autre intérêt : du point culminant où il conduit, on voit mieux que de tout autre endroit se dérouler toute la carte de Thèbes, au S. jusqu'à Médinet-Abou, au S. E. jusqu'à Louqsor, à l'E. jusqu'à Karnak et à Médamout. Sur le sommet de la montagne, on trouve de grandes quantités de coquillages pétrifiés. MM. Hamy et Fr. Lenormand y ont signalé en 1869 la présence d'un grand nombre de silex taillés que l'on a crus être de l'époque préhistorique (*V.* p. 80). Mais M. Mariette, dans une lecture faite à l'Académie des Inscriptions, le 4 novembre 1870, a établi que les anciens Égyptiens se servaient beaucoup de silex taillés dans les usages ordinaires de la vie.

Deïr el-Bâhari. Lorsqu'on a redescendu, par le sentier dont il vient d'être question, la pente orientale de la montagne libyque, on se trouve au fond d'une petite vallée dont l'axe s'étend de l'O. à l'E., et qui va déboucher dans la plaine, entre les collines de Cheïkh Abd el-Qournah et d'el-Assasif, directement à l'O. et à 1200 mèt. environ (1/4 d'h.) du temple (déjà visité) de Qournah. Un ancien temple ruiné, vers la partie supérieure de cette petite vallée, est désigné par les fellâhs sous le nom de *Deir el-Bâhari* (le couvent du N.), sans doute parce qu'il a autrefois servi, comme la plupart des temples de Thèbes, d'église ou de monastère aux chrétiens des premiers siècles. Le temple fut élevé par la reine Hatasou.

On y arrivait par une avenue de sphinx longue d'un demi-kilom., à l'entrée de laquelle était un pylône, et qui se terminait par deux obélisques. Wilkinson a signalé l'existence du pylône et de deux blocs qu'il regarde comme les bases de deux obélisques. Tout cela a disparu aujourd'hui.

Le temple est construit en terrasses qui se suivent et se superposent comme les marches d'un gigantesque escalier. Le plan en a été approximativement restitué par M. Brune, d'après les fouilles faites par M. Mariette en 1858.

Terrasse de l'Est. — En suivant la direction du dromos on rencontre une terrasse sur laquelle s'élève un pylône de granit. Cette terrasse était une sorte de cour, bordée sans doute par des murs aujourd'hui disparus. Elle était terminée à l'O. par une salle souterraine, soutenue par des colonnes et des piliers dont on a pu voir quelques restes de chapitaux à tête d'Hathor. — Les parois portent encore du côté du S. O. quelques sculptures intéressantes, malheureusement fort mutilées. Des régiments de soldats égyptiens sont en marche, tenant des branches dans leurs mains, portant les enseignes des différents corps et formant une procession triomphale au son des trompettes et des tambours. Un bœuf est égorgé, des tables d'offrandes aux divinités de Thèbes sont placées en présence des troupes. Le reste des sculptures est détruit, mais

les traces encore visibles de deux bateaux montrent que les parties supérieures de la paroi étaient sculptées avec le même soin que les autres. Les autres murs portent des scènes analogues, toutes fort délabrées; on y remarque une série d'éperviers en relief, de la grandeur d'un homme environ, surmontés d'un globe et de l'uræus.

Terrasse du Centre. — Elle était bordée au N. par une longue galerie dans laquelle s'ouvraient des chambres creusées dans le rocher. Une composition historique d'un intérêt exceptionnel en occupait le côté Sud. M. Mariette, qui a découvert ces tableaux, avait donné un premier aperçu de sa découverte dans sa *Description du parc égyptien* de l'Exposition universelle de 1867 (Paris, in-12, 1867, p. 23-26) et il a aujourd'hui publié dans tous leurs détails les bas-reliefs dont il avait exécuté des estampages, dans un livre intitulé : *Deir el-Bâhari, Documents topographiques, historiques et ethnographiques, recueillis pendant les fouilles exécutées dans ce temple*, Leipzig, Hinrichs, 1877.

Des Anglais avaient démoli une paroi pour en enlever une pierre. M. Mariette a fait rétablir le mur, mais plusieurs pierres n'ont pu y trouver place; elles sont maintenant au musée de Boulaq.

Le titre général de ces tableaux sculptés a été donné par M. Chabas (*Études sur l'antiquité historique*, p. 151). « Le voyage sur le *Ouat'Our* (grand bassin), heureux départ pour To-Neter, et abordage en paix dans le pays de Pount,.... selon la parole du seigneur des dieux, Ammon, seigneur des trônes de la terre, dans Thèbes, pour lui rapporter les meilleurs produits de tout ce pays. »

Le premier registre (paroi O) représente quatre navires égyptiens naviguant sur une mer aux eaux vertes et limpides, dans laquelle le sculpteur et le peintre ont représenté des poissons de diverses espèces avec une vérité à laquelle un éminent critique d'art, M. Charles Blanc, dans son ouvrage (*Voyage de la haute Égypte*, p. 187), rend un éclatant hommage. La forme de ces navires se retrouve dans les gondoles de Venise, et mieux encore, dans les sveltes caïqs du Bosphore. Leur poupe verticale est coloriée en bleu, ce qui paraît indiquer qu'elles étaient en fer. La proue se recourbe en fleur de lotus épanouie. Le vent enfle les voiles, retenues par des cordages à deux vergues fixées au mât. Trente rameurs penchés sur l'aviron obéissent aux officiers de la reine. Ceux-ci, sur l'avant du navire, marquent de la main étendue, la direction à suivre. Le pilote, qui manœuvre le gouvernail, les observe attentivement. Une inscription placée à gauche du tableau, entre les deux arbres, désigne Hathor comme la déesse du pays de Pount.

Le registre inférieur (paroi de l'O.) représente la flotte parvenue au rivage d'un pays boisé, et amarrée au tronc des arbres les plus proches. Des chaloupes portent des provisions à terre. A peine débarquée, l'armée égyptienne triomphe; les ennemis s'avancent en suppliants, à la suite de leur chef et de sa femme. Celle-ci est représentée au naturel, et n'était le sérieux de l'artiste, on pourrait voir dans cette figure une intention de caricature, tant elle est embarrassée de son obésité excessive, affligée de maladies et laide à voir, sous la chemise jaune qui cache à peine ses difformités. (Ch. Blanc, ouvrage cité, p. 188). Viennent ensuite de nouveaux prisonniers, qui se prosternent devant l'envoyé de la reine Hatasou, puis des indigènes qui conduisent des ânes chargés de provisions et qui mènent en laisse des animaux sauvages, des singes et des cynocéphales.

Sur une autre paroi de la même terrasse, on assiste au chargement de la flotte, qui se dispose à partir. Les

otages arrivent. Ici, on met en tas les tributs imposés aux vaincus. Là, on apporte des arbres entiers, avec les mottes de terre qui contiennent le chevelu et qui sont elles-mêmes enfermées et retenues dans des couffes. D'autres embarquent des outres, des jarres, des dents d'éléphant et des ballots renfermant sans doute les contributions levées sur le pays vaincu. On y remarque des singes bien dessinés, qui marchent sur les cordages.

La légende énumère en ces termes les produits recueillis (traduction de M. Chabas, *ibidem*, p. 152) : « Chargement de navires en très-grand nombre avec les merveilles du pays de Pount et toute espèce d'excellent bois de To-neter, des monceaux de *kami d'ana*, des sycomores qui produisent l'ana vert, de l'ébène, de l'ivoire, de l'or, de l'agate du pays d'Amou, des blocs de bois de *tasheps*, du parfum *ahem*, de l'encens, du *mestem* (kohol), des singes *ani*, des singes *kafou*, des chiens lévriers (*tasem*), des peaux de panthère du midi, des ouvriers et leurs enfants. Jamais aucun des rois qui ont existé depuis le commencement du monde n'avait apporté choses semblables. » Un autre tableau nous montre les vaisseaux bien chargés revenant vers la Thébaïde; l'inscription de ce tableau nous annonce « l'heureux retour dans la Thébaïde, pour la joie des soldats égyptiens. »

Terrasse de l'Ouest. — La paroi est détruite presque tout entière, à l'exception d'une ou deux assises du soubassement. Une procession de personnages défile devant un roi dont on ne voit plus que les jambes.

Spéos du Sud. — En avant du spéos s'étend un vestibule soutenu par des colonnes. Sur la paroi N. de ce vestibule sont sculptées des scènes qui peuvent être considérées comme formant la suite des sujets précédents. Ici, nous ne sommes plus sur les eaux vertes de la Mer Rouge, mais sur les eaux bleues du Nil, où naviguent *des barques royales*. Au registre supérieur, les quatre officiers qui semblent montrer au pilote la direction à suivre, ont le titre de « *les Grands Royaux* » analogue à celui de *parents royaux*, que nous avons vu donné à quelques-uns des personnages ensevelis dans les tombes du plateau des Pyramides. Au-dessous, du haut d'une sorte de dunette, le capitaine donne des ordres. La seconde barque, manœuvrée par quarante rameurs, porte au milieu une grande cabine. Les deux registres inférieurs nous montrent la proue et la poupe des vaisseaux ornées de figures de divinités représentant Hathor (tête de vache), Horus (épervier), Mnévis (bœuf), Isis, etc. On y remarque des prêtres qui officient derrière le fauteuil royal.

Les sculptures, par la finesse des lignes et par la fraîcheur des couleurs, rivalisent avec les plus belles de l'ancienne Égypte. Les chambres étaient consacrées au culte d'Hathor qui, sous la forme d'une vache, occupe le premier plan parmi ces représentations. Quand M. Mariette découvrit ces chambres, il y trouva entassées jusqu'au toit des momies de basse époque et dont quelques-unes portaient encore des traces de lèpre.

Tombes privées. Colline de Cheïkh Abd el-Qournah. L'avenue de sphinx qui conduit au Deïr el-Bahari commence au voisinage des deux premières collines, l'une au N., celle d'*el-Assasif* (à dr. de l'entrée de l'avenue en faisant face au temple), l'autre au S., à gauche, et à très-peu de distance de la précédente, celle de Cheïkh Abd el-Qournah.

La colline de Cheïkh Abd el-Qournah, isolée par de profonds ravins des escarpements de la montagne, s'élève par étages successifs coupés en pans abrupts, de manière à offrir vaguement l'aspect d'une immense pyramide à degrés. Les parois en sont criblées d'hypogées, dont l'ouverture

se détache vigoureusement en noir sur le rocher et sur les sables qui se sont accumulés dans les fentes, comme la neige dans le creux des ravins. Plusieurs constructions massives, carrées, s'élèvent sur les flancs de la colline et fournissent d'utiles points d'orientation, au milieu des tombes. La plus élevée, à g., construite en forme de château flanqué de tours, a servi de demeure à plusieurs explorateurs célèbres, à sir Gardner Wilkinson, à M. Hay, et, plus récemment, à la Commission prussienne dirigée par Lepsius. Plus bas et vers le milieu de la colline, s'élève une construction analogue qui a servi de quartier général à M. Salt pendant ses fouilles et aussi M. Henri Rhind.

Les excavations de la colline de Cheïkh Abd el-Qournah appartiennent à des dignitaires des rois de la XVIIIe, XIXe et XXe dynasties. Les plus importantes sont celles que M. Wilkinson a marquées des n°s 16 et 35 (*V.* Wilkinson, *Topography of Thebes*, p. 151-153).

Le n° 16 renferme les noms de quatre rois, de Thoutmès III à Amenhotep III inclusivement.

Elle est placée dans la partie supérieure de la colline, au-dessus et au S. de la maison Wilkinson. Elle appartenait à « un scribe royal » d'Amenhotep III. Des deux chambres dont elle se compose, la première offre des scènes de la vie du défunt, parmi lesquelles on remarque un repas, donné dans la maison du scribe royal. Celui-ci est assis à côté de sa mère et tient sur ses genoux l'enfant de son souverain, dont il était peut-être le père nourricier. Des femmes dansent au son de la guitare pendant que les esclaves placent devant les convives des vases de fleurs et des parfums. D'autres serviteurs offrent du vin à la ronde dans des « gobelets d'or ». Dans la seconde chambre, une longue procession en quatre colonnes représente les obsèques mêmes du défunt, dont le cercueil est transporté sur un radeau traîné par quatre bœufs. Au second registre, des hommes s'avancent portant les insignes du roi Amenhotep. Dans le troisième, sont représentées différentes offrandes, un chariot, des chaises et autres objets. Dans le dernier, un prêtre, accompagné du chef des funérailles, officie devant la barque, où sont assis le basilicogrammate et sa sœur.

Le n° 34, situé au-dessous du précédent porte les cartouches de Thoutmès I et d'Amenhotep II (à g. sur le mur de fond de la première chambre). La seconde chambre offre quatre figures bien conservées, mais en partie recouvertes par les décombres du puits situé dans le couloir, entre les deux chambres. Près du n° 16, est la tombe.

N° 17. Elle se compose de deux tombes réunies entre elles par un passage. L'une, dont l'entrée est à l'E., renferme une riche collection de vases, de bijoux, et autres objets d'ornement, dont la peinture est bien conservée. L'autre, dont l'entrée est au N., nous offre sur une paroi de la première chambre des ouvriers au travail, menuisiers, sculpteurs, etc. Du côté opposé, un des invités arrive sur son char à la maison de son ami; des domestiques viennent au devant de lui et emportent ses sandales, sa chaise, etc., à la maison où sont déjà assis les autres invités, écoutant des musiciens qui jouent de la harpe, de la guitare, etc....

N° 35. La plus curieuse de toutes ces tombes est celle de *Rekhmara*, qui porte le n° 35. Elle est située au S. de la maison Wilkinson. Elle est du temps de Thoutmès III (XVIIIe dynastie), prince auquel appartient un grand nombre de constructions des deux côtés de Thèbes. On voit ici (dans la première chambre, à g. en entrant), une longue file de nations étrangères apportant au roi leurs tributs.

Ces nations se distinguent en 5 groupes. Le premier se compose des envoyés du pays de *Pount*. Trois mulâtres dont le type, nez épaté, lèvres épaisses et retroussées, front fuyant, chevelure touffue, se rapproche du type nègre, sont suivis par trois nègres purs et huit sémites. Les premiers ont une couleur d'un brun chocolat. Les Nègres, semblables à tous ceux que les Égyptiens ont dessinés et peints, sont d'un noir de charbon. Les Sémites, alignés en haut et à g. de ce premier rang, sont en rouge et leurs traits unissent, dit M. Hamy (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, tome X, 11e série, p. 217) : « le profil accentué des races syro-arabes à une coloration qui dépasse en intensité celle que les Égyptiens s'attribuent ordinairement à eux-mêmes dans leurs peintures ». Ces envoyés apportent de l'ébène, de l'ivoire, des plumes d'autruches, des léopards, des singes, des peaux, des fruits séchés. Ils sont vêtus d'un habillement court. On avait placé jusqu'ici le pays de Pount sur la rive orientale de la mer Rouge. Cette identification proposée par M. Brugsch est encore soutenue par quelques savants et en particulier par M. Chabas (V. *Études sur l'antiq. hist.*, p. 145). Mais les types des mulâtres et des nègres, représentés dans la tombe de Rekhmara, à côté d'individus de race sémitique, la nature des tributs apportés par les envoyés, or, ivoire, léopards, singes, peaux d'éléphants, etc., nous transportent sur la terre d'Afrique plutôt qu'en Arabie. Les tableaux de Deïr el-Bâhari (*V.* p. 541-542), nous offrent les mêmes types nègres, les mêmes produits africains que la tombe de Rekhmara. Enfin, dans les listes trouvées sur un des pylônes de Karnak, M. Mariette a lu les noms de divers districts du pays de Pount, presque exactement conservés dans les noms actuels de régions situées sur la côte orientale d'Afrique entre le détroit de Bab el-Mandeb et le cap Guardafui (*V.* Mariette, *Listes géographiques des pylônes de Karnak*, et M. E. T. Hamy, Bullet. de la Soc. d'anthropologie de Paris, tome IXe, 11e série, p. 534-542, et tome X, 11e série, p. 214-224).

Le second groupe représente un peuple dont la peau est rouge comme celle des Égyptiens, mais dont la coiffure est disposée en partie en touffes relevées sur la tête et en partie en une tresse qui retombe sur le côté droit. Pas de barbe. L'habillement est une courte tunique serrée aux reins; la chaussure, des brodequins qui rappellent ceux des Étrusques. Ils apportent des coupes et des vases de forme élégante, couverts de dessins, de fleurs et d'autres ornements. Le nom du peuple est *Kéfa* (Phéniciens).

Les noirs du Midi, appelés *le peuple de Kousch*, forment le troisième groupe. Les chefs portent le costume égyptien: les autres sont en partie vêtus d'une peau de bête sauvage. Leurs offrandes sont des anneaux d'or, des sacs de poudre d'or, des peaux, de l'ivoire, de l'ébène, des œufs d'autruche, des plumes, des singes, des léopards, des chiens ornés de beaux colliers, et un troupeau de bœufs à longues cornes.

Le 4e groupe se compose d'hommes à la peau blanche, portant de longs vêtements serrés au cou, les cheveux rouges, la barbe courte. Parmi leurs offrandes, sont des vases pareils à ceux de Kéfa, un chariot et des chevaux, un ours, un éléphant et de l'ivoire. Leur nom est *Rotennou*, Syriens du Nord et Assyriens.

Les Égyptiens marchent en tête du 5e groupe, et ils sont suivis des femmes noires de Kousch portant leurs enfants dans une corbeille suspendue à leur tête. Derrière elles, marchent les veuves de Rotennou portant de longues robes.

Les offrandes sont placées devant le monarque assis sur son trône à la partie supérieure du tableau. Elles consistent en fruits, anneaux d'or et d'argent, vases d'or et d'argent de

forme élégante, œufs d'autruche, ivoire, pierres précieuses, ébène, peaux de léopard, lingots, etc. D'autres chambres intérieures présentent des tableaux extrêmement variés, où l'on voit, entre autres, des ouvriers de diverses professions livrés à leurs travaux, dont on connaît par là les procédés. A g., en entrant, se trouvent des menuisiers, des charpentiers, des cordiers, des sculpteurs; quelques-uns de ceux-ci sont occupés à tailler une pierre, d'autres achèvent un sphinx et exécutent deux statues colossales du roi.

Sur le mur opposé, on remarquera l'attitude d'une servante qui vient de verser à boire à une dame, l'une des convives, et se retourne pour tendre la coupe vide à une esclave noire qui se tient derrière; le mouvement est admirablement rendu. Comme dans la plupart de ces tombes, les convives se divertissent avec la musique.

Tombe de Amen-em-heb. Elle est située à peu près à la hauteur de la maison Wilkinson, mais plus au S. Elle a été découverte dans l'année 1872-1873, par M. Georges-Ebers. Quoique placée près d'un des sentiers de la montagne, elle avait jusqu'alors échappé aux investigations. L'entrée en était soigneusement dissimulée sous des amas de décombres, par les Fellâhs qui s'y cachaient pour échapper à la conscription.

Elle se compose de trois chambres, d'un couloir et du puits de la momie. L'entrée, tournée vers le soleil levant, conduit dans la chapelle du tombeau, dont le toit est soutenu par quatre piliers taillés dans le rocher. Sur la paroi O. de cette salle et du côté N., se trouve une inscription des plus importantes. Elle se compose de 46 lignes verticales peintes en bleu sur un stuc blanc et se recommande à l'attention par la beauté du trait. Les altérations qu'elle a subies sont dues en partie à la main des Chrétiens iconoclastes, qui se retiraient pour vivre en anachorètes dans les déserts de la Thébaïde, en partie aux chauves-souris, qui peuplent ces grottes.

Au-dessous de la biographie d'*Amen-em-heb* se trouvent, sur trois rangées, les portraits de Sémites qui apportent les tributs; quelques-uns d'entr'eux embrassent la terre, d'autres élèvent les mains en pleurant. La physionomie de la race est rendue avec une étonnante vérité. Le nez proéminent et la barbe pointue sont dessinés d'un trait dur qui approche de la caricature. Les bourrelets de graisse tombant sur la poitrine nous annoncent que nous avons à faire à de hauts personnages asiatiques, et, peut-être, à des eunuques. Ils sont vêtus de longues robes blanches. Une inscription placée au-dessus de la seconde rangée les désigne sous le nom de ***Rotennou*** (*V.* ci-dessus).

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en donnant ici un extrait de la biographie de Amen-em-heb. « J'étais, dit-il, le fidèle du roi, Vie, Force, Santé, la moitié du cœur du roi de la Haute Égypte, l'orgueil du cœur du roi de la Basse Égypte. J'ai suivi mon seigneur dans ses expéditions au pays du Nord et du Sud, selon son plaisir, étant le compagnon de ses pieds, le témoin de ses victoires et de sa puissance. J'ai fait du butin au pays de *Negeb*, et j'ai emmené trois Sémites, en prisonniers vivants. Lorsque Sa Majesté parvint en Naharaïn, j'emmenai trois hommes en mon pouvoir, je les plaçai devant Sa Majesté comme prisonniers vivants. Une autre fois, je fis du butin lors de l'expédition contre le pays du plateau de *Ouan*, à l'O. de Khalebou (Haleb). J'emmenai treize Sémites en prisonniers vivants, soixante-dix ânes, treize vases de fer, des vases en or travaillé. Une autre fois, je fis encore du butin au pays de Karkémisch (Syrie du Nord, Hiéropolis et les environs), j'emmenai des

Sémites en prisonniers vivants, je traversai le fleuve de *Naharaïn* (l'Euphrate) : les ayant dans ma main, je les [plaçai] devant mon maître et voici qu'il me donna une grande récompense, c'est-à-dire (un collier). De nouveau, je contemplai la victoire du roi, du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Khoper-men-Râ (Thoutmès III) au pays de *Sent'al*, il fit [un grand carnage parmi] les ennemis, je saisis [un prisonnier] en présence du roi, et j'en apportai la main, et il me donna l'or de la faveur, à savoir.... (or) et deux anneaux d'argent. » Une autre fois, le guerrier assiste à la prise de *Kadesch*. Le roi lui donne le collier de l'ordre du lion, deux aigrettes, quatre anneaux. Vient ensuite une campagne au pays de *Thechsi* et une autre au pays de Ninive. Le roi « y chassa cent douze éléphants à cause de leurs défenses et pour prendre la richesse [en ivoire] qui était en eux. »

Le roi de plus en plus satisfait des actions d'éclat de Amen-em-heb, le nomme général et le place à la tête de ses compagnons d'armes.... Quand Thoutmès III mourut, après 44 ans de règne, son fils Amenhotep II continua de favoriser Amenemheb. Des rebelles avaient pris les armes dans le désert. Le roi fit tomber les têtes de leurs chefs. Se levant « comme Horus, le fils d'Isis, lorsqu'il prit possession (de la puissance) de son père Osiris, il réduisit les habitants du pays de *Kenem*, et tous les pays vinrent à lui inclinés, des tributs sur leurs dos [et il] leur [accorda] le souffle de la vie. Voici, le roi me vit, tandis que je dirigeais la manœuvre de la barque royale (le nom en est détruit) et je conduisis le roi de mes propres mains dans la fête triomphale qu'il célébra [pour cela] dans la ville du Sud (Thèbes). De même, l'ordre arriva que l'on me conduisît dans les chambres intérieures du palais. Il me fut alors accordé de me tenir en présence du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Râ-aa-Khoper.... Alors il me dit : « Je sais qui tu es. » Le récit, se termine par l'octroi de nouvelles faveurs royales.

Un couloir assez large mène de la première à la seconde chambre. Celle-ci est proprement la chapelle funéraire, celle où les parents du mort se réunissaient et apportaient au défunt les dons consacrés. Comme d'ordinaire, elle est ornée de nombreux tableaux. La paroi de l'E., à g., en entrant, est consacrée au transport de la momie, pleureuses, etc. Celle du S. porte la liste à moitié effacée des offrandes funéraires. La paroi de l'O. nous reporte au milieu des scènes ordinaires de la vie du défunt. Ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est un tableau des réunions qui avaient lieu dans la chapelle.

Le tableau des réunions funéraires mérite qu'on s'y arrête. Amen-em-heb est assis, avec son épouse et sa sœur Beki, à la place d'honneur. Tous deux tiennent des fleurs dans la main. Des serviteurs offrent au maître de la maison et aux convives du vin et des mets, qu'ils déposent sur une table. Les invités sont assis qui sur des fauteuils, qui sur des tabourets, selon l'étiquette. Une seconde rangée représente le repas des femmes. Chaque Égyptienne a des fleurs sur la tête, un collier de fleurs autour du cou, et tient à la main une fleur de lotus. Les femmes sont servies par des servantes. La rangée inférieure est occupée par des musiciens : deux harpistes et deux femmes qui jouent de la flûte et de la lyre.

Le tableau qui décore la paroi S. O. et dont il ne reste que la partie supérieure, représente Amen-em-heb, portant à son cou le collier Ousekh. Il est debout sur un char. Dans sa main gauche, il tient un long bâton pointu pour exciter les chevaux, dans sa main droite, les rênes.

Des scènes de chasse et de pêche,

ɔmme il s'en trouve dans tant de ɔmbeaux, occupent la paroi N.

Sur la paroi gauche de la chambre du fond sont représentés quae pavillons de bois. Le toit en est ɪpporté par des colonnes en bois, ɔnt le chapiteau est en forme de eur de lotus épanouie. Les couleurs ɜ ces colonnes sont encore d'une aîcheur remarquable. Au-dessous es pavillons, le sarcophage d'Amenm-heb est porté sur un traîneau ue tirent les serviteurs du défunt et ne vache blanche.

La paroi de droite nous transporte ans la demeure terrestre d'Amenm-heb. Un jardin y est représenté. u milieu est un étang carré, enɔuré de rangées d'arbres, palmiers, attiers et doums. Enfin, dans le mur u fond est une niche, dans laquelle st placée la statue du mort. Dans ette même chambre, M. Georges ɿbers a trouvé des débris de la ɔomie d'Amen-em-heb.

Signalons encore, au N. de la maiɔn Wilkinson et beaucoup au-desɔus, le n° 9, qui se distingue par ses ix colonnes protodoriques, dont deux ɔnt ornées de hiéroglyphes. Les inɔriptions nomment Ramsès IX, reɾésenté avec un vase d'encens à la ɔain devant une magnifique barque u soleil.

Nous avons décrit les principales ɔmbes. Toutes sont dignes d'être isitées. Bien que les sujets traiés soient à peu près les mêmes, haque scène offre cependant quelque étail nouveau, qui trouve sa place ans le tableau des mœurs égypennes, tel qu'on peut le reconstituer 'après ces représentations. Les inscriptions offrent aussi, comme on l'a u, un grand intérêt; et l'exemple de I. Georges Ébers prouve que, même ans ce sol déjà si souvent fouillé, un xplorateur attentif peut encore trouer de nouveaux et importants matéiaux.

Colline d'el-Assasif. Cette colline se trouve à dr. et à une très-petite distance de Cheïkh Abd el-Qournah. Les hypogées diffèrent par leur aspect extérieur des autres tombes thébaines. La plupart sont creusés dans la plaine même qui borde les hauteurs. Une entrée de forme monumentale s'élevait sur la base même du rocher; un escalier descendait dans une enceinte ou *cour* rectangulaire (d'environ 25 à 30 mèt. de long sur 12 à 20 mèt. de large), creusée à une profondeur de 3 à 4 mèt. Elle était bordée de murs en briques ou en pierre, dont les restes subsistent encore dans plus d'un endroit. Les cours remplies de décombres apparaissent aujourd'hui comme de larges fosses ; cependant pour quelques-unes d'entre elles, les fouilles ont mis à jour les murs, finement travaillés. Sur l'un des côtés de la cour, une porte, en forme de pylône, donne accès au tombeau. Les deux montants sont ornés de l'image du défunt et des inscriptions à sa louange sont gravées des deux côtés.

Les souterrains sont de grandeur variable. Dans quelques-uns, un couloir d'une longueur médiocre conduit à une seule chambre. Dans d'autres, au contraire, et c'est le cas du plus grand nombre, la tombe se compose d'une suite de chambres et de salles reliées par une galerie continue.

L'orientation, parmi les tombes innombrables dont la vallée d'Assassif est criblée, étant difficile à déterminer, le voyageur fera bien de se laisser diriger par son guide, qui le conduira de suite aux plus importantes. Il convient de s'attacher de préférence à celles dont la porte est ornée de figures et de cartouches.

Tombe de Pet-Amen-em-Apt (*Petamounoph*). Elle est située à l'extrémité O. de la Nécropole. C'est la plus importante des tombes de l'Assasif. Elle surpasse de beaucoup en étendue toutes les autres tombes de Thèbes, même celle de Séti Ier, dans la vallée des Rois. Ses galeries, depuis

la porte d'entrée jusqu'à leur extrémité, n'ont pas moins de 266 mèt. de développement, avec un grand nombre de chambres et de salles, toutes couvertes de sculptures et de peintures. La cour extérieure a 32 mèt. de long. sur 24 de large. L'entrée, établie entre deux murs massifs en briques crues et, sans doute, surmontée autrefois d'une arcade, donne sur un escalier qui descend vers le milieu de la cour. La porte intérieure, percée dans le rocher calcaire, mène à une seconde cour, plus petite, ornée de chaque côté d'un péristyle de piliers. Une porte sculptée conduit dans une première salle, de 16 mèt. sur 7 mèt. 30, qui avait autrefois une double rangée de quatre piliers. La chambre suivante, de 9 mèt. 60 de côté, a quatre piliers sur deux rangées. Une troisième chambre, plus petite, s'ouvre à g., sur un espace carré, et à dr., sur une série de couloirs, qui, par deux escaliers, aboutissent à une troisième porte. Un couloir mène alors à une chambre contenant un puits dans lequel, au tiers environ de la profondeur, s'ouvre une autre chambre.

Revenant sur ses pas et remontant les deux escaliers, on trouve à main droite un autre puits de momies, dans lequel débouche une autre série de chambres. Vient ensuite une grande salle carrée, la plus intéressante de toutes. A chaque angle est figurée l'une des huit déesses suivantes : Neith, Saté, Isis, Nephthys, Nou, Mât, Selk et Hathor. D'autres chambres se présentent encore, formant un véritable labyrinthe souterrain dans lequel on ne s'avance qu'avec peine.

Tous les murs de ce labyrinthe funéraire sont sculptés. Les sculptures, fort détériorées dans les premières salles, se présentent dans un meilleur état de conservation à mesure qu'on avance, et atteignent dans une des dernières salles une finesse remarquable. Leur style les a fait ranger parmi les œuvres de la XXVI dynastie, bien qu'on ait cru reconnaître sur une des parois, le nom du roi Harmhabi de la XVIII[e] dynastie. — L'occupant de la tombe, Petamenumapt était un des fonctionnaires de la cour du roi, appartenant à l'ordre des prêtres.

Les autres tombes de l'Assasif sont semblables à celle de Petamenumapt. Elles sont toutes ornées de sculptures et de peintures, et plus ou moins bien conservées. On trouve dans quelques-unes des cartouches de roi. Elles sont de la XIX[e], de la XXII[e] et de la XXVI[e] dynastie.

Hypogées des hauteurs de Deïr el-Médinèh et de Qournet el-Murrayi. Toute la suite des hauteurs qui forment la ceinture de cette partie de la plaine et qui se prolongent vers l'O. et le S. O. à partir de la colline d'Abd el-Qournah, est remplie d'excavations semblables, mais en général d'époques moins anciennes. Toutes ces hauteurs sont composées d'énormes bancs de dépôts calcaires coupés à pic, et présentant, du côté de la plaine, des parements escarpés et très-élevés. Lorsque, d'en bas, on porte les regards vers cette ligne d'escarpements arides, on aperçoit de tous côtés, à toutes les hauteurs, une multitude d'ouvertures semblables à des fenêtres percées dans le rocher qui en est criblé. Ces tombes faisaient partie sans doute de la nécropole commune. Elles sont généralement petites et décorées de sculptures intérieures. Quelquefois la nature friable de la roche a obligé d'en revêtir la partie supérieure d'une voûte de briques. Il semble qu'au temps de la XVIII[e] dyn., un quartier particulier de ces collines au voisinage d'Abd el-Qournah et de Qournet el-Murrayi, ait été réservé à l'ordre des prêtres. Beaucoup de tombes étaient accompagnées ou recouvertes d'une pyramide en briques dont plusieurs se sont conservées.

Parmi les tombes les plus intéressantes de cette partie de la Nécropole, nous citerons celle d'un certain *Houï*, haut fonctionnaire de la XVIIIe dynastie. Elle est couverte de peintures malheureusement mal conservées. Un des tableaux représente une procession défilant devant le roi ***Amen-tout-ankh*** assis sur son trône; les Rotennou et les Ethiopiens viennent déposer aux pieds du roi leurs tributs. Les premiers, sur la paroi du fond, à dr., offrent des vases d'or et d'argent, des pierres précieuses, des animaux, des peaux de panthère et autres produits de leur pays. Les Éthiopiens, à g., ayant à leur tête le prince Houï, présentent au roi des anneaux d'or et de cuivre, des peaux, des éventails, des taureaux, des girafes et des chevaux, etc. La reine d'Éthiopie a accompagné le prince Houï. Elle paraît sur un char très-orné, traîné par des taureaux. Elle descend de son char, précédée et suivie des principaux personnages de sa suite, et elle s'avance au-devant du roi.

Une autre tombe malheureusement très-dégradée, renferme la peinture d'une chasse, dans laquelle les animaux du désert, renard, lièvre, gazelle, bouquetin, antilope, autruche, bœuf sauvage, hyène, sont représentés avec une parfaite ressemblance.

Tombeaux des Reines. Un emplacement spécial était attribué, dans ce vaste quartier des morts, aux tombeaux des femmes du sang royal. On y arrive en continuant de s'avancer à l'O., en longeant le pied des rochers depuis la colline d'Abd el-Qournah, l'espace de 30 à 40 min. Un autre sentier y mène directement de Médinet-Abou. Ces tombes, que les Arabes connaissent sous les noms de *Biban el-Hagi-Hamed* et de *Biban es-Soultanât* ont surtout un intérêt archéologique. Le feu, qui y a détruit la plupart des peintures, a laissé subsister un certain nombre d'inscriptions hiéroglyphiques intéressantes. Les hypogées des Reines appartiennent aux trois dernières dynasties thébaines, la XVIIIe, la XIXe et la XXe. Il y en a en tout une vingtaine. La première tombe que l'on trouve en arrivant, à dr. à l'E., est presqu'entièrement détruite. La seconde était celle d'une femme de Ramsès III, dont le nom ne s'est pas conservé. Plus haut, au N., un tombeau, orné de diverses scènes d'offrandes, nous montre une reine dont le cartouche est demeuré vide. La dernière tombe de cette rangée était celle de la reine *Sitra*, de la XXe dynastie. Le côté O. de la gorge renferme le tombeau assez bien conservé de la reine *Tiout-Apet*, de la XXe dynastie. Un autre, plus au S., a appartenu à la fille chérie de Ramsès II, *Bint-Anat*. Beaucoup plus au S. est celui de la reine ***Amen-merit***. Vers l'extrémité S. de la vallée, est le tombeau de *Tii* ou *Taïa*, épouse d'Amenhotep III et mère d'Amenhotep IV, le Khou-n-aten de Tell-Amarna. Il se compose d'un long et étroit couloir, d'une grande salle et de trois chambres communiquant les unes avec les autres et se recommande par le bon état et la richesse de ses peintures. L'arrangement particulier des vêtements et de la coiffure de la reine, ainsi que les traits de son visage, confirment l'hypothèse déjà émise à propos des tableaux de Tell-Amarna (p. 476), de l'origine sémitique de cette reine.

Nous avons dû suivre sans interruption toute l'étendue de la nécropole thébaine. Nous allons maintenant rentrer dans la plaine et en visiter les monuments, à partir des ruines d'Abd el-Qournah.

Immédiatement au S. de la colline d'Abd el-Qournah, à la distance de quelques min. seulement, on rencontre une large *enceinte de briques crues*. Un temple construit en pierres calcaires en occupait autrefois l'intérieur; il en reste à peine quelque trace. Le nom de Thoutmès III (XVIIIe

dyn.), empreint sur les briques de l'enceinte, en détermine l'époque. — A 6 ou 7 min. de là, dans la direction du S. O., on se trouve devant des ruines dont les colossales cariatides et les colonnes monumentales se détachent en belle couleur jaune sur le fond des montagnes voisines. Elles appartiennent à ce qui fut autrefois un des plus beaux monuments de l'Égypte.

Ramesséïon, ou Temple de Ramsès II. Une confusion qui remonte à Strabon avait fait appliquer le nom de *Memnonium* à cet édifice dans les anciennes relations. La lecture des inscriptions depuis Champollion, en faisant connaître avec certitude quel fut le constructeur de ce magnifique palais, ne permet plus d'hésiter sur sa véritable désignation. Le temple est un monument funéraire élevé à sa propre mémoire par Ramsès II lui-même. Les bas-reliefs et les inscriptions de ce palais, de même que bien d'autres monuments de l'Égypte, retraçaient l'histoire des expéditions de ce prince. Il y a longtemps d'ailleurs qu'on a reconnu que l'édifice décrit par Diodore sous le nom de *Tombeau d'Osymandias* ne peut être que notre Ramesséïon.

L'édifice, dans son ensemble, se composait d'une entrée monumentale, d'une vaste cour ornée d'une double ligne de colonnes, de deux grandes salles successives soutenues par de nombreuses colonnes, et enfin d'une suite d'appartements formant l'extrémité de l'édifice. La disposition en était tout à fait régulière, et le grand axe sur lequel se succédaient la cour, les salles et les chambres, avait une longueur totale de 167 mèt. environ. Un dromos d'une étendue proportionnée, avec une allée de sphinx, selon l'usage égyptien, ajoutait sans doute à l'aspect grandiose du palais, et l'intérieur en était orné à profusion de sculptures, de peintures et de statues colossales. Les statues ont été brisées, les murs et les colonnes en partie renversés, les peintures et les sculptures mutilées ou détruites; et cependant ce qui subsiste encore, tant des constructions primitives que des fondations, permet de se rendre compte de ce que fut le monument dans sa magnificence.

Le *pylône* qui formait la façade, sur une largeur totale de 68 mèt., et au milieu duquel était la grande entrée, est encore en partie debout, mais très-dégradé. Les bas-reliefs de ce pylône commençaient la série des tableaux historiques du monument. Il en existe encore quelques parties à la face intérieure du pylône de dr., accompagnées de légendes qui en font connaître le sujet. On ne peut bien les voir qu'à une certaine heure du jour, lorsque la lumière devient frisante. Il s'agit ici d'une double expédition du roi contre les *Khéta*, en l'an 5 et en l'an 8 de son règne. Ramsès est entouré d'ennemis; son escorte a pris la fuite. Il s'élance courageusement au milieu des chars; il tue les chefs *des vils Khéta*, force leurs troupes à repasser précipitamment le fleuve (Orounta, Oronte), et change la déroute en une victoire. Les ennemis sont broyés sous les pieds des chevaux et sous les roues des chars. D'autres, étendus par terre, sont percés des flèches lancées par la main du roi; quelques-uns sautent dans le fleuve et s'y noient. D'un autre côté, le roi est représenté assis sur son trône. Les officiers viennent le complimenter; mais le roi leur reproche leur fuite qui l'a laissé, tout seul, exposé aux attaques de « milliers de nations ». Au-dessus d'un de ces tableaux de batailles, on a figuré une procession de prêtres sur deux files, portant les statues des prédécesseurs thébains du grand Ramsès, au nombre de 13.

La *cour*, dont le pylône décrit formait le côté méridional, était de forme à peu près carrée, un peu plus large que profonde (56 mèt.

sur 52). Les murs de clôture, à dr. et à g., sont presque entièrement détruits, ainsi que les galeries soutenues par une double rangée de colonnes, dont il n'existe quelque trace qu'au côté g. Au fond de la cour, faisant face au pylône, et à g. du portail qui conduisait à la première salle, était une statue colossale de Ramsès en granit rose de Syène, assise et dans l'attitude du repos. La statue a été brisée, et ses débris couvrent tout un côté de la cour; le piédestal, de forme oblongue, est seul resté en place. La statue entière devait avoir, quoique assise, plus de 17 mèt. de haut, près de onze fois la grandeur naturelle. On a calculé que son poids était de plus d'un million de kil., 4 fois 1/2 ce que pèse l'obelisque de Louqsor (229 500 kil.) aujourd'hui dressé sur la place de la Concorde. On reste confondu en présence de telles masses et des moyens mécaniques par lesquels les Égyptiens pouvaient les transporter et les établir sur leurs piédestaux. Si l'on admire la patience des hommes qui ont pu tailler un tel colosse et transporter un bloc si énorme des carrières d'Assouân, on s'étonne de l'acharnement de ceux qui ont renversé le colosse sur le dos et qui ont assouvi sur son visage leur rage de destruction. Rien n'est plus propre à montrer la folie humaine que ces efforts gigantesques appliqués tour à tour, avec la même incroyable énergie, à élever et à renverser le même monument.

Ce qui reste du second *pylône*, à l'extrémité N. de la cour, ne semble tenir debout que par un miracle d'équilibre. Il donnait accès dans une salle carrée, qui ne présente également qu'un spectacle de destruction. Les dimensions de cette salle étaient un peu moindres que celles de la cour (52 mèt. de largeur sur 43 de profondeur). Une double rangée de colonnes, à dr. et à g., y formait deux galeries latérales. Les deux autres côtés, celui de l'entrée et celui du fond, n'avaient qu'une seule rangée de piliers cariatides. Une partie des cariatides existent encore, plus ou moins mutilées; elles ont 9 mèt. 50 de hauteur. Ce qui subsiste des murs est couvert de bas-reliefs représentant des scènes guerrières. Sur la façade intérieure du pylône auquel le colosse de Ramsès était appuyé, et du côté droit, sont sculptés de nombreux tableaux historiques où l'on retrouve l'épisode déjà décrit du combat contre les Khétas. Ici, le jour est plus favorable que sur le premier pylône et l'on pourra mieux y étudier tous les détails de la scène. Ramsès est au milieu de la mêlée, entouré des ennemis morts qu'il a abattus. Ici, c'est *Garbatousa*, l'écuyer du prince des Khétas; là, c'est *Rabsoun*, capitaine des archers, qui tombent atteints par les flèches du roi. L'Oronte est sur la route des Khétas qui fuient éperdus. Ils s'y précipitent, et, de l'autre côté du fleuve, on voit retirer des flots un des généraux ennemis que ses soldats suspendent la tête en bas, pour lui faire rendre l'eau qui l'a suffoqué. « Ces tableaux, dit M. Ch. Blanc, sont pleins d'imagination, de chaleur, de verve et aussi de cette vérité naïve qui est parfois un élément du sublime. » La scène dans laquelle Ramsès est représenté chargeant lui-même l'ennemi et le forçant à repasser la rivière, est le sujet d'un long poëme historique, gravé sur l'un des murs extérieurs de Karnak et sur la face N. du pylône du temple de Louqsor. Il est connu sous le nom de Poëme de Pentaour et a été traduit par M. de Rouge.

Au-dessus de ces scènes de bataille est une procession de prêtres, portant les figures des ancêtres thébains de Ramsès II. Le premier de ces princes est Ménès. Viennent ensuite un roi de la XIe dyn., Mentouhotep, et les rois de la XVIIIe dyn. D'autres tableaux représentent Ramsès II en adoration

devant les dieux de Thèbes, Ammon, Mout et Khons (*V.* p. 121); les dieux Mentou et Atoum introduisent le roi en présence de la triade thébaine. Trois perrons conduisent de cette première salle à un vestibule orné d'une rangée de colonnes dans toute sa longueur de dr. à g. De chaque côté du perron central est un buste colossal de Ramsès II, l'un en granit noir, l'autre en granit mi-partie noir et rose.

Un vestibule sépare la première salle de la seconde. Celle-ci mesurait 41 mèt. dans sa largeur de dr. à g., sur 31 mèt. de profondeur. On y pénétrait par trois portes en granit noir, qui répondent aux trois perrons de la première salle. Les murs latéraux n'existent plus. On y comptait 48 colonnes, disposées sur 8 rangées de 6 de profondeur; 5 rangées entières sont restées debout, et portent encore une partie des plafonds. Leurs chapiteaux en fleurs épanouies leur donnent une grâce que ne possèdent pas les lourdes colonnes de la salle hypostyle de Karnak. Le plafond du centre est plus élevé que les deux plafonds latéraux. Ces plafonds étaient peints en bleu et semés d'étoiles d'or. Partout où des pans de murs subsistent, on voit reparaître ou les scènes guerrières, ou des représentations et des emblèmes religieux.

Des chambres qui formaient le fond de l'édifice, il ne reste plus qu'une à peu près entière, c'est la chambre de la bibliothèque, à l'entrée de laquelle on lisait, d'après Diodore, cette inscription : *Baume de l'âme*. Elle est supportée par 8 colonnes. Un curieux tableau astronomique, que les beaux travaux de M. Biot ont rendu célèbre, décore le plafond. Quatre colonnes de la chambre suivante subsistent encore. Tout le reste est détruit.

Le monument de Ramsès était entouré de constructions en briques d'un genre particulier. On en voit des parties intactes au N. de l'édifice, à la distance d'une cinquantaine de mètres. C'est une double rangée de voûtes accolées les unes contre les autres au nombre de 10 à 12 pour chaque rangée, et surmontées d'une plate-forme. Il est difficile de deviner quelle a pu être la raison d'une pareille construction.

Ruines à l'O. et au S. du Ramesséîon. Parmi d'autres restes de constructions antiques qui avoisinent le Ramesséîon, on remarque à une petite distance au S., deux statues brisées d'Amenhotep III (XVIII[e] dyn.). Leur hauteur totale était d'environ 11 mèt. Un édifice de ce prince, dont il ne reste que quelques débris de murailles où son nom se lit, est voisin de ces deux colosses.

Deîr el-Médinèh. A 10 min. à l'O. du Ramesséîon, au pied de la colline de Qournet el-Murrayi, du côté N., et perdu dans un pli du terrain, est un petit temple commencé par Ptolémée Philopator (vers 50 av. J. C.) et achevé par les successeurs de ce prince et en particulier par Physcon. Le nom de Deîr el-Médinèh lui vient de cette circonstance qu'il a servi de demeure aux premiers chrétiens. La place qu'il occupe dans la Nécropole et la présence d'Osiris parmi les dieux de l'intérieur le font ranger parmi les monuments funéraires, bien que les inscriptions nous laissent réduits à des conjectures sur la destination définitive du monument. Il mesure 18 mèt. de long sur 10 mèt. de large. Il est précédé d'un petit pylône qui porte l'image de Ptolémée Aulétès en adoration devant les dieux de Thèbes. Vient ensuite un vestibule, avec deux colonnes qui portent le toit, mais sans sculptures. Des inscriptions en langue démotique se lisent sur les murs. Le vestibule est séparé du pronaos par un mur d'entre-colonnement, à mi-hauteur, qui relie deux colonnes à chapiteaux ornés de boutons de lotus à deux piliers surmontés d'une tête d'Hathor. Des inscriptions et des représentations diverses couvrent les murs de cette

salle. Sur le mur E., Ptolémée Philométor, suivi de « son frère, le dieu » Physcon, et de la reine Cléopâtre, fait des offrandes à Ammon-Râ. A g. de cette salle, un escalier éclairé par une fenêtre d'une forme élégante et digne d'être étudiée, conduisait autrefois sur le toit. Trois portes s'ouvraient sur trois chambres qui forment la partie postérieure du temple. Celle du milieu, l'adytum, présente les images de Philopator sur la paroi du fond et sur la moitié des parois latérales, et ces sculptures ont été complétées, ainsi que l'atteste une inscription, par Évergète II et Cléopâtre. La chambre O., par la nature de ses représentations, donne au monument un caractère funéraire; Philopator y accomplit ses dévotions à Osiris et à Isis. Sur la paroi E., Physcon ou Évergète II encense la statue du dieu *Khem*, précédé d'Anubis et suivi de l'arche de *Sokari*, et sur le mur opposé est la scène du jugement, (*V*. p. 127), telle qu'on la rencontre fréquemment sur les papyrus égyptiens. Osiris est assis sur son trône. Devant lui, se tiennent Harpocrate et les quatre génies des morts. Thoth enregistre sur une tablette les actions du défunt. Horus et Haroëris sont occupés à peser les bonnes actions; un cynocéphale, emblème de Thoth, est assis sur le haut de la balance. Le mort s'avance conduit par deux déesses. Les quarante-deux juges des enfers, représentés sur deux lignes, complètent les sculptures de cette paroi. — Les représentations de la chambre E. appartiennent au même ordre de sujet; le monde égyptien souterrain s'y trouve réuni. Le roi s'y tient devant Ammon-Râ, devant « la grande vache, la mère des dieux et des déesses, l'Hathor de l'O., devant Mâ, la déesse de la vérité et de la justice, et devant Isis ». Sur le mur en face, il se tient devant Osiris, Nout, Isis, Harsiesis, Nephthys et Anubis. Une représentation astronomique sur la porte représente Sothis (Sirius) et la constellation d'Orion.

Si le Deïr el-Médinèh ne présente pas grand intérêt au point de vue historique, à cause de la date récente de sa construction, c'est au moins, au point de vue artistique, un des plus charmants édifices qu'il soit possible de voir. L'élégance, la finesse de ses piliers et de ses moulures, la fraîcheur de ses sculptures et de ses peintures, en font un des plus gracieux exemples de ce qu'a pu produire l'art grec mêlé discrètement avec l'art hiératique des Égyptiens, à une époque où les anciennes traditions étaient encore bien conservées.

Parmi les autres ruines dont tout ce terrain est couvert, on peut encore remarquer, à 7 ou 8 min. de Deïr el-Médinèh vers le S., les restes d'un petit temple au milieu d'une enceinte en briques crues. Les peintures, comme celles du temple de Philopator, sont exclusivement religieuses et d'un caractère funéraire. A 5 min. plus à l'E, des restes, connus des Arabes sous le nom de ***Kôm el-Hettan***, la Butte de grès, marquent l'emplacement d'un temple d'Amenhotep III. Cette construction se développait sur de grandes proportions. Il en reste à peine quelques traces: des bases de colonnes, des statues brisées, des débris de sphinx, etc. Un dromos de 340 mèt. en formait l'entrée. Des colosses brisés dont les débris gisent dans la plaine (on en a compté 17) appartenaient probablement à cet édifice.

Colosses de Memnon. Les plus célèbres de ces colosses sont les deux monolithes que, d'après les anciens, on connaît encore sous le nom de statues de Memnon. Ce sont deux figures assises, élevées sur un piédestal, à 5 mèt. du Ramesséïon vers l'E. Les légendes portent le nom d'Amenhotep III. Chacune des deux statues fut originairement taillée dans un seul bloc de grès-brèche, congloméв-

rat dont l'extrême dureté défie nos ciseaux les mieux trempés, et que cependant les sculpteurs égyptiens travaillèrent avec une admirable perfection. Leurs proportions, supérieures à celles du colosse de Ramsès, étaient exactement les mêmes, 15 m. 60 c. depuis le pied jusqu'au sommet de la coiffure (*pschent*) qui surmonte la tête, à quoi il faut ajouter 4 mèt. 30 c. pour la hauteur du piédestal, en tout près de 20 mèt. C'est la hauteur d'une maison de cinq étages. La statue du S. est entière, quoique très-dégradée. Celle du N. a été rompue par le milieu, accident que quelques-uns attribuent au tremblement de terre de l'an 27 av. l'ère chrét., dont les monuments de Thèbes eurent beaucoup à souffrir; tandis que d'autres disent, d'après Pausanias, que Cambyse fit couper en deux le colosse. Cette dernière statue est celle que les Grecs connaissaient sous le nom de *statue vocale de Memnon*, parce que chaque jour, au lever du soleil, elle faisait entendre, disait-on, un son harmonieux. Le bas de la statue est couvert de nombreuses inscriptions grecques et latines tracées par des voyageurs qui rendaient témoignage du phénomène. L'une d'elles se fait remarquer au milieu des autres par sa forme poétique. « Apprends, ô Thétis, toi qui résides dans la mer, que Memnon respire encore, et que, réchauffé par le flambeau maternel, il élève une voix sonore au pied des montagnes libyques de l'Égypte, là où le Nil, dans son cours, divise Thèbes aux belles portes, tandis que ton Achille, jadis insatiable de combats, reste à présent muet dans les champs des Troyens, comme en Thessalie. » Les plus anciennes de ces inscriptions sont du temps de Néron (deuxième moitié du Ier s.). Les plus récentes sont contemporaines de Septime Sévère (commencement du IIIe s.). Sous le règne de ce prince la partie détruite de la statue fut refaite au moyen de blocs de grès superposés en cinq assises, tels qu'on les voit encore aujourd'hui. Le phénomène de pierres sonores n'est pas rare en Égypte, et la brèche dont la statue d'Amenhotep est faite y est particulièrement favorable pour peu que des fissures un peu profondes y pénètrent. Les inondations du Nil, qui atteignent depuis longtemps le pied des statues et y déposent leur limon, ont enterré le bas des piédestaux d'une profondeur de plusieurs pieds. Les Arabes désignent les deux statues sous l'appellation collective de *Sanamât*, les idoles, en les distinguant par les noms particuliers de *Châma* (qui est la statue du S.) et de *Tâma* (celle du N.).

Édifices de Médinet-Abou. Parmi tant de remarquables monuments qui dominaient la plaine occidentale de Thèbes, ceux de Médinet-Abou tenaient une place éminente. Ils sont malheureusement au nombre de ceux où le temps et la main des hommes ont exercé le plus de ravages; néanmoins ce qui en reste suffit pour qu'on en puisse restituer l'ordonnance générale et en apprécier la magnificence.

Nous avons à peine besoin de faire remarquer que le nom de Médinet-Abou est arabe. Il existait sur ce point, à l'époque de la conquête musulmane, un village, ou plutôt une petite ville copte, nommée tantôt *Djémé*, tantôt la forteresse du Memnonium, qui avait approprié au culte chrétien plusieurs des salles du grand temple. Il paraît qu'à l'approche des conquérants, une partie des habitants abandonnèrent leurs demeures pour se retirer à Esnèh. Médinet-Abou n'en continua pas moins d'être un bourg assez important pendant tout le moyen âge. Les maisons s'étaient élevées sur les monceaux de décombres qui obstruent l'édifice et qui en ont mis sur quelques points les parties supérieures de niveau avec le sol; si bien

que jusqu'à ces derniers temps les masures couvraient en partie les constructions antiques. Depuis 1858, l'attention de M. Mariette s'est tournée de ce côté, et aujourd'hui les voyageurs sont à même de connaître ces ruines bien plus complétement qu'on ne pouvait le faire auparavant.

Les constructions anciennes forment deux groupes principaux : le *Temple de Thoutmès II* et le *Temple de Ramsès III*, comprenant le *Pavillon* et le *Grand Temple*. Le tout est enveloppé d'une enceinte générale en briques, dont on reconnaît encore plus d'un vestige. Le 1er temple fut élevé par Thoutmès II et Thoutmès III. Le grand temple et le pavillon royal appartiennent à Ramsès III, le fondateur de la xxe dynastie (vers 1280). La façade des monuments regardant le Nil, c'est de ce côté qu'il faut les aborder.

1° Temple de Thoutmès II. On entre d'abord dans une *cour* rectangulaire (a) de 25 mèt. sur 39, fermée, sur trois côtés, par des murs en talus. La porte d'entrée a 5 mèt. de largeur, et sur les montants, qui sont en saillie, on lit, en hiéroglyphes, les noms de plusieurs empereurs romains, depuis César jusqu'à Antonin. Même en dehors de ces inscriptions, d'autres indices avaient fait reconnaître depuis longtemps ces constructions extérieures comme devant être d'une époque relativement moderne. La cour est fermée au fond par un double pylône (p) qui en occupe toute la largeur, et en avant duquel s'étend une rangée de 8 colonnes (m) qui sont du temps d'Antonin le Pieux, et que relient des murs d'entre-colonnement. Le *pylône* à moitié construit (p) qui ferme cette cour est aussi d'époque romaine, bien que la porte centrale, dont les montants sont décorés de bas-reliefs religieux, soit, d'un côté, du règne de Ptolémée Lathyre, de l'autre côté, du règne de Ptolémée Aulète. Cette porte donne accès dans une petite *cour hypèthre* (b) bordée de deux rangées de quatre colonnes s'élevant de beaucoup au-dessus du mur d'entre-colonnement qui les relie entr'elles et avec le pylône du N. Un second pylône (p'), œuvre de l'Éthiopien Tahraka, et dont les sculptures se rapportent aux victoires du roi fondateur, fait face, à la distance de 15 mèt., à celui sous lequel on vient de passer. Outre les cartouches de Tahraka, on y lit les cartouches de Nectanébo II. Ptolémée Lathyre a usurpé çà et là les cartouches de ces princes.

Le second pylône franchi, on pénètre dans une cour (c) de 19 mèt. de long, dont la clôture qui subsiste en entier, est une addition du temps des Ptolémées. De chaque côté était une rangée de 9 colonnes. Cette cour est comme un vestibule intérieur, qui précède l'édifice primitif.

Cet édifice est ce que nous avons nommé le 1er temple construit par Thoutmès II. Les cartouches les plus anciens qu'on y trouve sont ceux de Thoutmès II; les plus nombreux sont de Thoutmès III. Il se compose d'un sanctuaire isolé (d), entouré de trois côtés par une galerie de piliers carrés, et du 4e côté par un massif de 6 petites chambres. Aux angles de la façade du temple, on remarque, sous la galerie, deux portes qui conduisent à deux chambres (i,f) remplies d'inscriptions en langue copte. Ces pièces sont au nombre de celles qui furent appropriées au culte chrétien dans les premiers siècles.

A une trentaine de mètres vers le N. O. du temple, on voit les restes d'un bassin carré revêtu en pierres de taille, et dont les côtés ont dû avoir originairement environ 15 mèt. On a trouvé, non loin de là, les fragments de deux colosses en granit, de 12 mèt. de hauteur.

2° Temple de Ramsès III. Il se compose de deux parties : La première est celle qu'on appelle *Le Pavillon de Ramsès III*. Cette con-

struction, située au S. O. de celles que l'on vient de parcourir, était primitivement isolée Le mur (g.) qui la rattache aujourd'hui au temple de Thoutmès II a été élevé plus tard. Deux tours rectangulaires (M) à murs inclinés en forment l'entrée. Après avoir franchi cet intervalle, on arrive à un bâtiment élevé de plusieurs étages; c'est le pavillon proprement dit. Il se compose de deux tours carrées, dont les parois sont couvertes de sculptures. La partie supérieure est malheureusement démolie. Le passage s'élargit ensuite, formant une sorte de cour. Le palais se termine par une porte surmontée d'une construction carrée, à fenêtres, d'un gracieux effet; des restes de créneaux sont encore visibles. Une porte au rez-de-chaussée donnait accès dans l'intérieur. « Tout est remarquable et imprévu dans ce pavillon, dit M. Charles Blanc et d'abord, ce qu'on ne rencontre pas ailleurs en Égypte, des fenêtres finement ornées (*V.* surtout le côté N.) et des balcons portés par des figures, à mi-corps, de prisonniers barbares, couchés sur le ventre et engagés dans la muraille ». On voit que les cariatides ont été employées en Égypte, longtemps avant de l'être en Grèce.

Des appartements dont le pavillon se composait, quelques-uns seulement subsistent encore. Ce qu'ils offrent de plus digne d'attention, ce sont les peintures de leurs murailles. Dans une salle du second étage, dont le plafond est orné de losanges et d'un encadrement disposé avec goût, on voit représentées des scènes de harem. Le roi est assis dans un fauteuil de forme élégante. Il porte une chaussure qui ressemble à des patins et dont la tradition se retrouve dans les souliers à la poulaine. Une femme est debout devant lui et lui préseute un fruit; le maître la prend d'une main par le bras, et de l'autre, lui caresse le menton. Dans d'autres groupes, le roi joue aux échecs avec la reine, ou bien des esclaves agitent un large éventail au-dessus de sa tête. Sur les murs extérieurs du pavillon, les tableaux ont un autre caractère. Ce sont des scènes guerrières. Le roi frappe ses ennemis en présence de son protecteur céleste, Ammon-Râ. La paroi O. du passage est décorée de sculptures. Les peuples vaincus sont représentés, comme toujours, sous leurs traits et leur costume caractéristiques, en même temps que leur nom est inscrit dans des cartouches. On admire, dit M. Ch. Blanc, la puissance *extraordinaire et peut-être unique* du ciseau égyptien dans l'art de saisir et de rendre le type des différentes races. Du côté dr., côté du N., sont les captifs de l'Asie, des îles et des côtes de la Méditerranée; du côté du S., sont les captifs de la Libye et du pays de Kousch. Les prisonniers asiatiques et leurs alliés sont ainsi désignés : 1° « le vil chef des Khéta, en prisonnier vivant »; figure pleine, sans barbe; les oreilles sont ornées de grands anneaux; la tête est couverte d'un bonnet collant d'où s'échappe une sorte de queue qui retombe sur le dos; 2° « le vil chef du pays d'*Amaour* (Amorrhéens) », figure allongée, barbe pointue; 3° « le chef des ennemis de *T'akkrou* (Teucriens) » bonnet évasé coupé droit au sommet, figure pleine et sans barbe; 4° le pays des *Schardina* (Sardes), « qui est dans la mer »; le personnage qui symbolise ce pays porte un casque surmonté d'une boule; 5° le chef des ennemis de *Schasou* (Arabes nomades); 6° le pays des *Tourscha* (les Étrusques-Lydiens), « qui est dans la mer »; 7° le chef des ennemis de *Ka*... » La file des prisonniers de la Libye est plus endommagée. On voit encore : 1° le chef de la vile race de *Kousch* (Éthiopie); 4° le chef du pays de *Libou* (Libye); « barbe pointue, tresse pendante sur l'oreille »; 5° le chef du pays de *Toursha* (type

kouschite), nez aquilin, grande robe frangée; 6° le chef du pays des *Machaouasch* (tribu des Libyens); 7° le chef du pays de *Taraoua* (type kouschite). Le cartouche royal porte le nom de Ramsès, avec les titres ou surnoms qui appartiennent à Ramsès III.

Le **Grand-Temple**, qui est la partie principale du groupe de constructions de Médinet-Abou, est, comme le pavillon royal, l'œuvre de Ramsès III. Ainsi que le temple de Thoutmès, il est dédié au dieu Amoun ou Ammon, la grande divinité solaire de Thèbes.

Un dromos de 80 mèt. d'étendue le sépare du pavillon, dans la direction du N. O.

Premier pylône (P). Il est formé de deux tours élevées de forme pyramidale, réunies par un portail intermédiaire, le tout formant un seul pylône de 63 mèt. de largeur et d'une hauteur de 22 mèt. Il est obstrué de décombres, surtout à ses extrémités, jusqu'à une hauteur considérable. Tous les bas-reliefs représentent des ennemis vaincus que le roi frappe de son glaive. Sur la tour O., les prisonniers sont immolés à Phtah-Sokhar; sur la tour E., à Ammon-Râ. De grandes stèles mentionnent les expéditions de Ramsès contre les Libyens, les Machaouasch et d'autres peuples accourus de la Libye, de la Syrie et des îles de la Méditerranée pour se liguer contre la puissance égyptienne. L'inscription désigne des « nations du N. qui avaient frémi dans leurs membres à cause des Pelestas (Philistins) et des T'akkriou (Teucriens), des guerriers d'un autre pays dans la Grande-Mer, venus du Grand-Circuit. Tous ces ennemis ligués contre To-Mera (Égypte) sont vaincus. Désormais, la femme peut sortir à son gré, se parer selon son inclination, se promener hardiment dans le lieu qui lui plaira! » Le roi Ramsès III est appelé Ousormara Meriamoun, fils du Soleil, Ramsès-hiq-on.

Quand on a franchi le portail (V. le plan p. 559) on se trouve dans une vaste *cour* (A), (34 mèt. sur 42 environ), ayant à droite une galerie formée de 7 piliers à cariatides, dont les figures sont d'un beau fini et l'ensemble d'un très-bon effet. Les statues ne sont autre chose que les statues du roi revêtu des attributs d'Osiris. Du côté opposé sont 8 grosses colonnes circulaires à intervalles inégaux, portant des chapiteaux en forme de calice de fleur. Les maisons de l'ancien village ont autrefois rempli cette cour, ainsi que tout le pourtour extérieur des constructions.

Deuxième pylône (P). Une porte qui y est pratiquée à l'extrémité de chacune des deux galeries de la cour donne accès de chaque côté à un escalier qui conduit à la terrasse supérieure du pylône, qu'entoure circulairement une bordure de cynocéphales assis, emblèmes du dieu Thoth. Les parois extérieures du pylône sont décorées de tableaux de guerre, comme toutes les autres constructions de Ramsès III. Des déblaiements, exécutés en 1855 par M. Greene, y ont mis à jour, entre autres sujets nouveaux, tout un calendrier religieux.

Le massif méridional est couvert par un grand tableau. Ammon et Mout sont d'un côté; de l'autre, est Ramsès, amenant aux divinités un groupe de prisonniers, rangés sur trois lignes, et qui ont paru à M Mariette, d'après la physionomie générale de leur costume, appartenir à trois ramifications d'une même race. Le groupe inférieur représente les *Poulistas*, Pélestas, c'est-à-dire les Philistins non encore établis le long de la côte syrienne, mais venant des îles de l'Archipel, où toutes les traditions antiques placent leur patrie primitive. Le groupe du milieu est celui des *Daanaouna* et le groupe supérieur, celui des *Schakalascha*. Ces deux peuples étaient : le premier, les Danaëns de l'ancienne histoire grecque, le second une

tribu de l'Asie Mineure dont le nom paraît, d'après les études de M. Maspero, s'être conservé dans le nom de la ville de *Sagalassos*. Tous ces peuples qu'on retrouve plus tard en Italie, étaient au temps de Ramsès III, au plus fort du mouvement de migration qui les portait d'Asie-Mineure en Occident. Pendant plus de deux cents ans, de Séti Ier à Ramsès III, ils s'attaquèrent à l'Égypte et essayèrent de s'y établir avant d'aller chercher dans les régions lointaines de la Méditerranée une patrie nouvelle.

Le massif septentrional porte une très-longue inscription, interprétée par M. de Rougé dans une savante étude[1]. Les quinze premières lignes sont un chant lyrique (morceau très-curieux) en l'honneur du roi, d'un grand caractère. Elles nous apprennent que *Ramsès-hiq-on*, taureau fort, lion valeureux, a fait prisonniers les Asiatiques et a massacré les *Neuf-Arcs*. Le roi est semblable à Phra, *coureur rapide comme les étoiles qui étincellent au haut du ciel;* il est l'organisateur bienfaisant des lois. L'intérêt archéologique commence surtout à la 16e ligne. Des peuples de l'Asie, les peuples de *Khéta*, de *Kati*, de *Karkémish*, d'*Aratou*, d'*Arasa*, se sont ligués contre l'Égypte. Un second groupe de nations coalisées comprenait les *Pélestas*, les *T'akkriou*, les *Schakalascha*, les *Taanaouna*, les *Ouaschascha*, qui avaient « uni leurs mains contre les dieux d'Égypte et le pays tout entier. » Une première bataille contre ces peuples fut livrée sur le rivage de la mer, et fut suivie de leur défaite. La légende met dans la bouche de Ramsès ces mots : « Les miens étaient rassemblés à la face de mes ennemis sur la Grande-Mer; ceux qui étaient sur le rivage, je les fis tomber étendus sur la lèvre de l'eau, massacrés; leurs navires, leurs biens tombèrent dans l'eau. » Un autre combat, cette fois livré sur mer, acheva leur déroute. De la rive, Ramsès III et quatre de ses fils décochent des traits sur les navires ennemis.

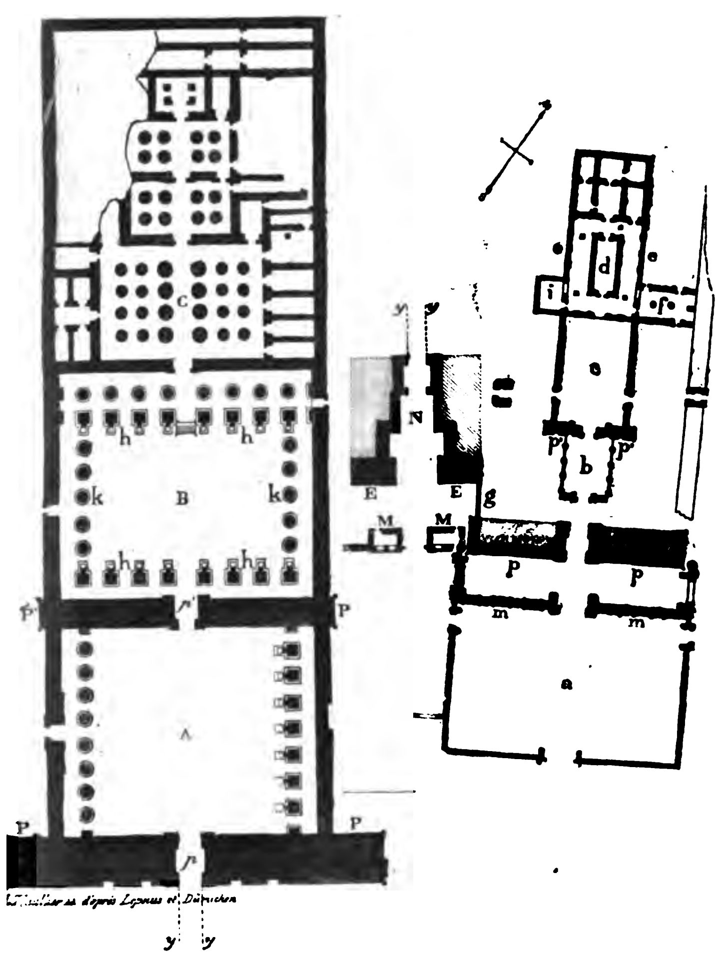
Sur le côté O. du pylône, Ramsès III amène les prisonniers qu'il a faits sur les T'akkriou à Ammon-Râ, qui lui présente le glaive du sacrifice.

Au milieu du pylône est une large porte en granit rose entourée d'inscriptions hiéroglyphiques. On y lit que Ramsès a élevé ces constructions pour son père Ammon-Râ, et bâti pour lui ce portail de bons blocs de granit, la porte elle-même étant de bois et ornée de plaques d'or pur.... La seconde *cour* (B) est très-supérieure à toutes les précédentes par ses détails d'ornementation et son effet général. C'est certainement un des plus beaux *péristyles* (en prenant le mot dans sa véritable acception, qui désigne un espace *environné* de colonnes) que l'on rencontre dans aucun temple d'Égypte. La cour a 38 mèt. dans un sens et 41 dans l'autre. Les galeries qui l'entourent sont formées : à dr., par 8 piliers à cariatides (*h*), à g. par 8 autres piliers semblables, et par un pareil nombre de colonnes correspondantes; au S. et au N., par 5 colonnes massives (k), de 7 mèt. de circonférence et de 3 diamètres de hauteur couronnées d'un chapiteau qui représente la fleur de lotus fermée. Toutes ces colonnes sont peintes et ornées de figures emblématiques. Les plafonds des galeries étaient peints en bleu et semés d'étoiles, et les parois en sont couvertes de tableaux en partie historiques, en partie religieux. Le roi Ramsès y figure au milieu d'un cortége triomphal, représentant son couronnement comme souverain des *deux régions* (la haute et la basse Égypte).

Les tableaux qui couvrent les galeries intérieures sur leurs quatre

1. *V.* M. de Rougé. Notice de quelques textes hiéroglyphiques publiés par M. Greene dans l'*Athenæum Français*, 1855.

faces sont très-nombreux. Ceux qui occupent tout le registre inférieur des côtés E., S. et N. de la cour, sont des tableaux de batailles qui



Édifices de Médinet-Abou.

nous présentent invariablement le roi galopant sur son char à travers les ennemis qui fuient éperdus. Nous n'y insisterons pas.

Les scènes représentées sur le registre supérieur des trois faces E., S. et N. de la cour, et qui représentent la fête anniversaire du couronnement de Ramsès III, ont été décrites par Champollion avec beaucoup de soin, dans ses *Lettres écrites d'Égypte* p. 344, 1re édition. « Ramsès, dit-il, sort de son palais, porté dans un naos, espèce de châsse richement décorée, soutenue par douze oeris ou chefs militaires, la tête ornée de plumes d'autruche. Le monarque, décoré de toutes les marques de sa royale puissance, est assis sur un trône élégant que des images d'or de la justice et de la vérité couvrent de leurs ailes; le sphinx, emblème de la sagesse unie à la force, et le lion, symbole du courage, sont debout près du trône, qu'ils semblent protéger. Des officiers agitent autour du naos le flabellum et les éventails ordinaires; de jeunes enfants de la caste sacerdotale marchent auprès du roi, portant son sceptre, l'étui de son arc et ses autres insignes. »

Neuf princes de la famille royale, de hauts fonctionnaires de la caste sacerdotale et des chefs militaires suivent le naos à pied, rangés sur deux lignes; des guerriers portent les socles et les gradins du naos; la marche est fermée par un peloton de soldats. Des groupes tout aussi variés précèdent le Pharaon : un corps de musique où l'on remarque la flûte, la trompette, le tambour et des choristes, forme la tête du cortége. Viennent ensuite les parents et les familiers du roi, parmi lesquels on compte plusieurs pontifes. Enfin le fils aîné de Ramsès brûle l'encens devant la face de son père.

« Le roi arrivè au temple d'Horus, s'approche de l'autel, répand des libations et brûle l'encens devant Ammon-Rå. Vingt-deux prêtres portent sur un riche palanquin la statue du dieu qui s'avance au milieu des flabellum, des éventails et des rameaux de fleurs. Le roi à pied, coiffé d'un simple diadème de la région inférieure, précède le dieu et suit immédiatement le taureau blanc, symbole vivant d'Ammon-Horus. Un prêtre encense l'animal sacré; l'un des pontifes lit à haute voix l'invocation prescrite lorsque la lumière du dieu franchit le seuil de son temple; dix-neuf prêtres s'avancent portant les diverses enseignes sacrées, les vases, les tables de proposition et tous les ustensiles du culte; sept autres prêtres ouvrent le cortége religieux, soutenant sur leurs épaules des statuettes; ce sont les images des rois ancêtres et prédécesseurs de Ramsès, assistant au triomphe de leur descendant. »

Puis vient la scène des quatre oiseaux, qui sont les génies, enfants d'Osiris et protecteurs des quatre points cardinaux. Le grand prêtre leur donne la volée afin qu'ils aillent annoncer au midi, au nord, à l'occident et à l'orient qu'à l'exemple du dieu Horus, Ramsès vient de mettre sur sa tête la couronne, emblème de la domination sur les régions supérieure et inférieure. La dernière partie du bas-relief représente le roi, coiffé du pschent, remerciant le dieu dans son temple. Le monarque, précédé de tout le corps sacerdotal et de la musique sacrée, est accompagné par les officiers de sa maison. On le voit ensuite couper avec une faucille d'or une gerbe de blé, et, coiffé de son casque militaire, comme à la sortie du palais, prendre congé, par une libation, du dieu Ammon-Horus rentré dans son sanctuaire. La reine est témoin de toutes ces cérémonies.

Les parties occidentales du temple ont été déblayées en grande partie dans ces dernières années par l'ordre du khédive et sous la direction de Mariette-Bey. La masse de décombres qui les obstruait formait une véritable butte sur laquelle s'élevait un village copte. Malheureusement, cette opération n'a pas donné les résul-

tats qu'on pouvait en espérer. On a déblayé trois chambres de grandeur inégale placées l'une à la suite de l'autre, et portant des débris de colonnes rangées symétriquement par rapport à l'axe de l'édifice ; la première salle (C) avait vingt-quatre colonnes, et communiquait avec de petites chambres semblables à celles que nous avons remarquées à Dendérah, destinées sans doute comme celles-ci, à servir de dépôt aux objets du culte. Les deux autres chambres n'ont que huit colonnes chacune, et enfin, la dernière chambre, placée en avant des couloirs qui terminent le temple à l'O., avait son toit supporté par des piliers carrés. Malheureusement, ces colonnes décapitées et les chambres vides n'offrent que des inscriptions religieuses banales. Toute la partie S. O. du fond du temple est, du reste, complétement démolie.

Plus encore peut-être que par les tableaux que nous venons de décrire, l'intérêt de l'archéologue et du voyageur est vivement sollicité par les bas-reliefs sculptés et peints sur les murs extérieurs de l'édifice. Sur la muraille qui fait face au N., on peut suivre jusqu'à 10 tableaux distincts, qui retracent, comme en autant de pages, l'histoire d'une suite de campagnes de Ramsès III, durant sept années consécutives. Les dates sont consignées dans les légendes, en même temps que le nom de chaque peuple. Dans le 1er tableau, le Pharaon, entouré de ses troupes, est monté sur un char richement décoré; c'est le départ d'Égypte. Une défaite sanglante des Tamahou (Libyens) (nation du littoral africain, à l'O. de l'Egypte) est le sujet du 2e tableau. Dans le 3e, les prisonniers sont amenés devant le roi, et un scribe inscrit sur son registre le nombre des mains coupées aux captifs, 12 535, et le nombre des émasculations, également 12 535. On voit par là et par d'autres représentations analogues des monuments, que ce dernier usage, qu'on retrouve encore aujourd'hui chez les Abyssins et chez les Gallas, fut autrefois commun à tous les peuples du bassin du Nil. Le 4e tableau montre le roi entouré des chefs de son armée, qu'il harangue après la campagne des Tamahou. Les 5e, 6e et 7e tableaux se rapportent à une campagne contre les nations maritimes des T'akkriou (Teucriens) et des Schardina (Sardes). Dans le 5e tableau, les troupes défilent. L'avant-garde de l'armée est formée par le corps des archers montés sur des chars. L'infanterie précédant le char royal forme le centre. D'autres corps semblables sont placés aux ailes. Les textes ne sont qu'un long étalage de louanges adressées au roi et de remercîments adressés aux dieux. Dans le 6e tableau, le roi culbute les T'akkriou (Teucriens). Il surprend leur camp. Des hommes et des femmes s'enfuient montés sur des chariots, traînés par des bœufs. Dans le tableau de la bataille, tous les ennemis sont indistinctement coiffés d'une toque à raies ou à plis, avec bandeau orné et couverts d'une tunique bariolée. Le 7e tableau représente une nouvelle marche; l'armée traverse un pays de plaine, où de nombreux lions sont figurés dans les hautes herbes. Le 8e tableau nous retrace le triomphe de la flotte égyptienne sur celles des Philistins et de leurs confédérés ; c'est de beaucoup la plus ancienne représentation connue d'une bataille navale. Ramsès est sur le rivage et ses archers aident à la victoire de la flotte égyptienne en criblant l'ennemi de leurs traits. La légende dit : « Les nations du N. qui étaient venues de leurs îles, en frémissant dans leurs membres, et avaient pénétré dans les *embouchures*, ... leurs armes se sont dispersées sur la Grande-Mer .... ; elles sont tombées dans les eaux. » D'après ce texte, la bataille se serait livrée en vue de l'Égypte et aux bouches mêmes du Nil.

Les barques égyptiennes de guerre ont l'avant et l'arrière de forme symétrique; c'est ainsi, du reste, que nous les montrent les bas-reliefs de Deïr el-Bâhari (*V.* p. 540). Elles sont terminées à chaque extrémité par une tête de lion sculptée. Le mât unique porte une seule longue vergue sur laquelle est carguée la voile. Au-dessus du mât et de la voilure est une huche ou niche profonde, dans laquelle se tient une vigie qui fait des signaux. Les Égyptiens des navires sont armés du glaive et de longs javelots, mais ils combattent surtout avec l'arc et la flèche, comme leur armée de terre restée sur le rivage. A l'avant et à l'arrière sont postés des officiers qui donnent des ordres et tiennent à la main la large et courte épée. Une partie de l'équipage se baisse sur le bord et recueille des prisonniers échappés des barques renversées ou tombés à l'eau pendant le combat.

Les navires ennemis ont à peu près la même forme et le même système de mâture et de voilure que ceux des Égyptiens. Seulement, tandis que la carène des vaisseaux égyptiens forme une courbe régulière, semblable à celle des caïqs du Bosphore ou des gondoles de Venise, celle des barques des peuples de la Méditerranée se relève brusquement de chaque côté et se termine en cou et en tête de cygne.

Sur ces navires, les Philistins, les Danaëns, les Teucriens et les autres peuples gréco-asiatiques sont reconnaissables à leur toque rayée, les Lydo-Étrusques à leur bonnet pointu. Les Schakalascha combattant avec eux portent une coiffure à cornes, mais sans boule terminale; celle-ci est réservée aux Schardina (Sardes). Un détail à noter, c'est que parmi ces peuples ligués contre l'Égypte, plusieurs figurent en même temps dans les cohortes des auxiliaires étrangers du pharaon; tel est le cas des Sardiniens.

Dans le 9e tableau, on voit le rivage couvert de leurs prisonniers, près d'une place que la légende nomme *Migdol-em-Ramsès-haq-on* (Migdol, à ce qu'il semble, non loin de Péluse). Le 10e, enfin, montre le retour du Pharaon dans Thèbes, sa capitale, et les offrandes faites par le roi à la triade thébaine, Ammon, Mout et Khons. La fin de cette campagne tombe vers l'an 1279 avant notre ère, ce qui donne en même temps la date approximative de la construction du temple, où le roi fit retracer la représentation figurée de ses campagnes. Dans un hymne de victoire, que l'on peut regarder comme un spécimen du lyrisme égyptien, le roi s'exprime ainsi : « Je suis assis sur le trône d'Horus; la déesse Ourhékaou réside sur ma tête. Semblable au soleil, j'ai protégé de mon bras les pays étrangers et les frontières d'Égypte pour en repousser les Neuf-Peuples. J'ai pris leur pays, et de leurs frontières j'ai fait les miennes. Leurs princes me rendent hommage. J'ai accompli les desseins du seigneur absolu, mon vénérable père divin, le maître des dieux. Poussez des cris de joie, habitants de l'Égypte, jusqu'à la hauteur du ciel. Je suis le roi de la haute et de la basse Égypte sur le trône de Toum, qui m'a donné le sceptre de l'Égypte pour vaincre sur terre et sur mer dans toutes les contrées. »

Quelques autres ruines au voisinage de Médinet-Abou. Quand on a parcouru ces ruines désolées d'un ensemble d'édifices, autrefois si splendides, l'attention fatiguée ne saurait s'arrêter longtemps aux restes moins importants qui existent encore sur quelques points des environs. On peut remarquer, cependant, à 200 mèt. du pavillon de Ramsès, dans la direction du S. O., les ruines d'un *petit temple* de grès de l'époque des derniers Ptolémées, dont l'intérieur renferme des légendes hiéroglyphiques utiles pour l'agencement chronologique des derniers princes de la dynas-

tie lagide. Ptolémée Physcon ou Évergète II y est représenté faisant des offrandes à quatre de ses prédécesseurs, Soter, Philadelphe, Philopator et Épiphane.

Le **Birket-Abou**. Vis-à-vis même, et à une petite distance de ce temple, commence une enceinte rectangulaire de 2256 mèt. de longueur du N. E. au S. O., et de 927 mèt. de largeur. Cette enceinte est marquée par une suite continue de levées de terres en talus, larges de 50 mèt. à la base, hautes de 13 à 14 mèt., et coupées, de distance en distance, par des ouvertures à fleur de sol, d'une largeur partout égale. Au premier coup d'œil, ces talus semblent uniquement formés de terre et de sable; mais en les sondant on reconnaît qu'ils ont été construits en briques. Dans quelques endroits on retrouve encore des restes du parement primitif. L'enceinte oblongue que circonscrivent les talus a quelque analogie avec notre Champ-de-Mars, si ce n'est qu'en longueur elle en a 2 ou 3 fois l'étendue, car elle mesure, selon Wilkinson, 2433 mèt. de long sur 1000 mèt. de large. Il y a diverses opinions sur la destination de cette vaste enceinte. Quelques-uns y croient reconnaître le bassin desséché d'un lac artificiel, d'accord en cela avec le nom de *Birket-Abou* que lui donnent les Arabes. D'autres, avec plus de probabilité à notre avis, y voient seulement un ancien hippodrome.

A 1 kil. environ de l'angle S. O. de cette enceinte, on voit encore les restes d'un petit temple égyptien de l'époque romaine, dont les légendes portent les cartouches d'Adrien et d'Antonin le Pieux.

Comme dernière remarque sur l'ensemble des ruines du côté g. de Thèbes, nous devons ajouter que d'après une indication fournie par quelques papyrus qu'on y a trouvés, il y avait, sous le nom de *Rue Royale*, une communication directe entre le Ramesséïon de Médinet-Abou et le temple méridional de la rive dr., près du Louqsor actuel. Cette grande voie commençait, à ce qu'il semble, aux Colosses de Memnon.

II. Rive orientale.

Louqsor. La petite ville, ou plutôt le village de Louqsor, qui marque l'extrémité méridionale de la Thèbes pharaonique à la droite du fleuve, occupe un monticule artificiel de 7 à 800 mèt. de longueur, sur une largeur de 3 à 400 mèt., monticule en partie formé des débris de la ville antique. Les ruines de l'ancien temple dominent cette butte artificielle, où elles-mêmes sont enterrées de plusieurs mètres à leur partie inférieure; le village enveloppe la partie septentrionale des ruines, qui ne s'en dégagent que vers le S. De quelque côté que l'on l'on s'approche de Louqsor, on voit se détacher de loin la masse imposante des monuments antiques, au milieu desquels se perd et disparaît la chétive excroissance des habitations modernes. Le nom actuel de Louqsor est une altération de l'arabe *el-Ouqsor, les palais*, pluriel de *Qasr*.

Temple de Louqsor.

Histoire. Ce temple est l'œuvre des deux souverains puissants et illustres, Amenhotep III, de la XVIIIe dyn. et Ramsès II ou Sésostris de la XIXe, qui avaient aussi semé la rive occidentale des splendides monuments que nous venons de décrire (les deux Ramesséïons, les deux Colosses).

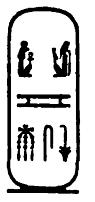
A Louqsor, Amenhotep construisit le sanctuaire et le corps principal du temple. Ramsès, 170 ans plus tard (vers 1360), y ajouta les pylônes qui en forment au N. la partie antérieure, et y fit dresser les deux magnifiques obélisques qui en décoraient l'entrée. Dans cette part inégale des deux princes, la principale revient à Amenhotep; aussi son nom

et ses louanges se retrouvent-ils dans les inscriptions sans nombre qui décorent toutes les parties du temple. On y vante les richesses et la grandeur du Pharaon « auquel tous les peuples apportent leurs tributs, leurs enfants, leurs chevaux, et d'immenses quantités d'argent, de fer et d'ivoire ». Les rois et les peuples tributaires venaient de pays si éloignés, qu'avant ce temps où les armes du roi les soumirent « ils ne connaissaient ni la route ni le nom de l'Égypte ». Amenhotep est aussi glorifié dans ces inscriptions pour avoir construit des temples à son père céleste, le dieu Ammon, « pour avoir agrandi la ville de Thèbes et avoir remplacé d'anciennes constructions en briques par des édifices en pierre. »

Le *dromos* qui précédait l'entrée du temple est aujourd'hui enseveli sous le monticule de décombres et de sable sur lequel est bâti le village de Louqsor. Dans l'état actuel des ruines, les premières constructions qui se présentent en quittant le village sont les *pylônes* (P) de Ramsès, devant lesquels ce prince avait fait dresser ses deux obélisques et ses deux statues colossales.

Les deux *statues*, taillées de même que les obélisques, dans un seul bloc de granit rouge des carrières de Syène, sont enterrées aux trois quarts en arrière des obélisques, n'ayant au-dessus du sol que le buste et la tête, très mutilés. Comme toutes les images analogues qui se rencontrent devant les monuments égyptiens, celles-ci sont assises; leurs proportions sont celles d'une statue de 13 mètres. A droite, en avant de l'extrémité O. du pylône, la tête d'une troisième statue de roi sort du sable; elle servait probablement de pendant à une quatrième statue placée devant le pylône E., et maintenant disparue.

Les deux *obélisques* étaient d'une hauteur un peu inégale. Le plus grand, qui est à g., mesure 25 mèt. 6 depuis sa base jusqu'au sommet du pyramidion; le second, qui était placé à dr. (du côté de la rivière), n'a que 23 mèt. 57. C'est ce dernier, donné à la France par Mohammed Ali, qui a été transporté à Paris en 1836, et que l'on voit aujourd'hui sur la place de la Concorde. Tous deux sont d'une beauté d'exécution extrêmement remarquable. Les hiéroglyphes, gravés en creux sur leurs quatre faces, ont une pureté et une finesse que le temps n'a pas altérées. Les inscriptions n'ont pas, du reste, de caractère historique. Elles ne contiennent que les titres de Ramsès, accompagnés de tout le formulaire honorifique du style égyptien.

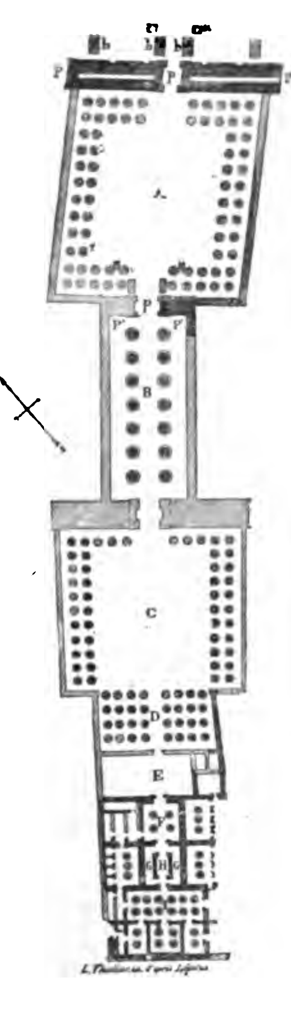



Les cartouches, nom et prénoms de Ramsès II, sont faciles à reconnaître sur les quatre faces du monument.

Le double *pylône* devant lequel se dressaient les monolithes, se compose de deux massifs pyramidaux que réunit un portail de 17 mèt de hauteur, surmonté d'une corniche dont il ne reste plus que quelques arrachements. Les deux parties du pylône dépassent de 6 mèt. la hauteur du portail, et s'étendent à 30 mèt. de part et d'autre. Les scènes qu'on y a sculptées se rapportent à une campagne de Ramsès contre les Khétas et d'autres peuples de la Syrie, dans la 5e année de son règne (1403 av. J. C.). Sur la face N. du massif E. est figurée la prise de la forteresse *Kadesch*, déjà reproduite dans les sculptures du Ramesséïon

(*V.* p. 550-552). C'est au-dessous de ces représentations que Mariette-Bey a découvert une reproduction du poëme de Pentaour, qui se trouve sur le mur S. du Grand Temple de Karnak, et que le papyrus Sallier n° 3 du Musée britannique avait fait connaître pour la première fois.

Le portail passé, on se trouve dans une *cour* rectangulaire (A), de 50 mèt. sur 52 environ, entourée d'un double rang de colonnes qui formaient une galerie continue surmontée de larges terrasses. Quelques-unes de ces colonnes sont encore en partie conservées, mais les mur de la cour n'existent plus qu'à l'angle S. E. Les masures dont cette cour est encombrée permettent à peine d'en reconnaître la disposition. « Les fellahs s'en sont emparés, l'ont morcelée, coupée de refends, abîmée, enfumée, rendue méconnaissabe. A g., et prenant son point d'appui sur une muraille chargée de légendes, une mosquée s'étend avec son minaret qui paraît de loin comme un obélisque nouveau; les enfants y vont à l'école, et on invoque Mahomet là même où l'on invoqua Ammon-Râ, Hathor et Tafné.... A dr., ce sont des cabanes bâties de fange et de paille; les poules, les poussins, les chiens, les pigeons gloussent, picorent, aboient et volent dans les chambres de Sésostris. » Maxime du Camp, *le Nil.*



Temple de Louqsor.

C'était ce vaste péristyle et le pylône antérieur qui composaient les additions de Ramsès. Le reste des constructions, y compris le pylône qui forme le fond de la cour en regard de celui de Ramsès, appartient à l'édifice primitif d'Amenhotep.

Après avoir franchi le pylône d'Amenhotep, dont la partie E. existe seule, on voit une grande *colonnade* (B) qui couvre la façade intérieure de ce pylône, sur une longueur de 53 mètres. Les colonnes, au nombre de 14 sur deux rangs, sont enfouies jusqu'aux deux tiers de leur hauteur qui est de 15 mèt.; leur diamètre, près du chapiteau, n'est pas de moins de 3 mèt. Elles étaient autrefois peintes de la base au som-

met. Couronnées de chapiteaux dont les bords aujourd'hui brisés s'évasaient comme une fleur de lotus épanouie, elles sont réunies par de larges architraves blanchies sous la fiente des oiseaux. Cette haute colonnade, dominant le fleuve, est d'un grand effet. Elle est du règne d'Horus.

A 18 mèt. de cette colonnade, toujours en s'avançant au S., vient un nouvel espace découvert (C) qu'on peut regarder comme une seconde cour ou dromos dont la profondeur est de 48 mèt., sur 52 mèt. de largeur, avec deux galeries latérales de 24 colonnes chacune sur 2 colonnes de largeur. Toute cette partie de l'édifice ne peut plus se reconnaître qu'aux restes des rangées de colonnes, car les pylônes et les murs ont complétement disparu. Au fond, un portique couvert (*pronaos*). (D), est soutenu par quatre rangées de 8 colonnes chacune. Les sculptures que l'on peut encore y distinguer sont du meilleur style. Le fond de ce portique était fermé par un mur dont quelques arrachements percent encore les décombres.

A la suite de ce mur ou de l'axe qu'occupe sa base actuellement en fouie, il y a un espace de 15 mèt (E) qui s'étend de dr. à g. dans toute la largeur de l'édifice, et qui sans doute était occupé par des appartements ayant leur entrée sous le portique. Les sordides constructions des Coptes et des Fellâhs, élevées sur les débris de ces parties du temple, en ont tout à fait changé l'aspect. Quelques pièces s'y conservent encore, notamment un vestibule (F) soutenu par 4 colonnes ornées d'inscriptions et d'images dans le style caractéristique de la XVIII[e] dynastie. On y trouve aussi une longue liste d'offrandes. A g. du vestibule, une chambre est décorée de peintures curieuses, entre autres d'une composition représentant la naissance du roi Amenhotep, mis au monde par la reine Moutémoua, et reçu par les divinités qui président aux délivrances.

La porte principale du fond du vestibule, située dans le grand axe du temple, donne accès à une grande salle (le *naos*) (G) dans l'intérieur de laquelle s'élève une construction entièrement isolée. Cette construction isolée (H) est le *secos* ou sanctuaire (V. p. 102). C'est la seule partie de l'édifice dont les murs soient en granit. Deux portes y sont percées en regard dans le sens du grand axe du temple. Le plafond est revêtu de couleurs où le bleu domine, et les murs sont couverts de scènes religieuses. Le sanctuaire primitif avait été détruit par Cambyse. Il fut reconstruit par Alexandre Ægos, fils du conquérant, comme on l'apprend d'une inscription dédicatoire en caractères hiéroglyphiques. C'est un témoignage fort remarquable de la politique habile adoptée par les Macédoniens dès les premiers temps de la conquête.

Après le sanctuaire et le couloir qui l'environne, on se trouve dans une galerie transversale (I) de 22 mèt. de longueur sur une profondeur de près de 9 mèt., dont le plafond est soutenu par 12 colonnes sur deux rangées. Six portes y sont disposées symétriquement, et donnent accès dans une suite de chambres qui formait la partie extrême du naos et de tout l'édifice. Plusieurs de ces chambres existent encore. Celle du milieu, au fond de l'édifice, a 4 colonnes, et chacune des deux autres, 2 colonnes. Quelques murs portent des traces de fresques de l'époque romaine.

Le temple de Louqsor longe, à très-peu de distance, le bord du Nil (V. le plan de Thèbes). Pour le protéger tout à la fois contre les envahissements et les débordements du fleuve, on a construit sur ce point un quai en blocs de grès, sur une longueur de 65 mèt. Cette construction est du temps des derniers Ptolémées ou des Césars. Postérieurement encore on l'a pro-

Paris. Librairie Hachette et



Suite de la Légende.

nceinte du Sud.
mple de Mout.
remière Cour.
uxième Cour.
stibule.
anctuaire et ses annexes.
uines de petits temples.

m Avenue des Béliers.
n Propylône de Ptolémée Evergète.
p Avenue de Sphinx.
S Temple de Khons.
T Temple de Ptolémée Evergète.

longée en amont du fleuve par un quai additionnel en briques.

En remontant au-dessus du temple vers le S. E., à la distance de 3 kil. 1/2, et à 2 kil. du fleuve, il y a une enceinte rectangulaire tout à fait semblable à celle que nous avons visitée au S. de Médinet-Abou (le Birket-Abou), sauf les dimensions qui sont un peu moindres. Celle-ci n'a que 1700 mèt. de longueur, sur 1050 mèt. de largeur. Les talus en briques crues qui l'environnaient ne s'élèvent aujourd'hui au-dessus du sol que de 3 à 4 mèt. au plus; autant au moins est maintenant couvert par les dépôts du Nil, qui depuis l'époque des Ramessides ont exhaussé de 4 ou 5 mèt., le niveau de la plaine (*V.* p. 39).

Karnak[1]. Les ruines de Karnak, les plus vastes et les plus belles non-seulement de Thèbes, mais de toute l'Égypte, sont à 1/2 h. du village de Louqsor dans la direction du N. E. Le village de Karnak, qui leur donne son nom, est à l'extrémité N. des ruines et à un demi-kil. du Nil, faisant face à Qournah, qui en est éloigné de 3 kil. vers l'O. N. O.

Grande avenue des Sphinx. Quand on sort de Louqsor par le N., après avoir dépassé un petit cimetière arabe avec quelques coupoles surbaissées, on se trouve au milieu d'un chemin bien frayé, que bordent à dr. et à g., à des intervalles assez rapprochés, des débris de piédestaux et des restes de sphinx. Plus on approche de Karnak, plus ces fragments se multiplient; et à Karnak même on trouve des sphinx entiers, à corps de lion et à tête de femme. Les sphinx tiennent entre leurs pattes antérieures la statue du roi Amenhotep III, ce qui indique suffisamment que cette allée de 2 kil. de longueur, qui devait compter environ 1000 sphinx appartient à ce grand prince. Elle est sûrement du même temps que le corps principal du temple de Louqsor, qui est aussi, nous l'avons vu, l'ouvrage d'Amenhotep.

Avenue des Béliers. Immédiatement après avoir dépassé le village de Kafr, qui est encore à 10 min. en deçà du grand temple de Karnak, l'allée fait un léger coude sur la g. et se continue par une avenue plus large (marquée (m) sur le plan de Karnak), de 300 mèt. de longueur environ de Thèbes, bordée de sphinx à tête de bélier accroupis sur leurs piédestaux. Au point où l'allée des béliers se rattache à la grande allée des sphinx, se détachait, se dirigeant l'E., une troisième avenue de 200 mèt., qui allait aboutir à l'entrée d'une enceinte (N) renfermant le temple de Mout aux ruines duquel nous reviendrons plus tard.

Temples de Ramsès III ou de Khons et de Ptolémée Évergète. A l'extrémité de l'avenue des Béliers, on trouve un fort beau **propylône**, sorte de porte triomphale construite par Ptolémée Évergète, qu'on y voit figurer à côté de Bérénice sa sœur et sa femme. Dans un des bas-reliefs, le roi est représenté en costume grec, ce qui est rare sur les monuments égyptiens même de la période des Ptolémées. Au delà de ce propylône, bien des fois reproduit par les artistes à cause de sa belle conservation, une nouvelle avenue de sphinx, dont plusieurs subsistent encore, conduit aux restes du temple de Khons, construit par Ramsès III et décoré successivement par Ramsès IV, Ramsès VIII et Ramsès XII. Ses colonnes sont basses et massives. Dans la salle aux huit colonnes, décorée par Ramsès XIII, les grands prêtres d'Ammon ont fait graver leurs légendes à côté de celles du souverain régnant. Ce temple,

1. Notre description est empruntée en majeure partie à l'ouvrage de M. Mariette : *Karnak, étude topographique et archéologique avec un appendice comprenant les principaux textes hiéroglyphiques*, etc. Leipzig, 1875. J. C. Heinrich.

qui est assez bien conservé, était consacré au dieu Khons, l'un des personnages de la triade thébaine (V. p. 123). A g. de ce temple, c'est-à-dire à l'O., un autre édifice de dimensions beaucoup plus petites, une sorte de chapelle dont l'entrée regarde le fleuve, fut consacré à la déesse Hathor par Ptolémée Évergète II (vers 130 avant J. C.). Les peintures intérieures, empruntées à des sujets religieux, ont de l'intérêt.

Le Grand Temple de Karnak.

Nous arrivons maintenant au grand temple (A), dont l'entrée principale est à 5 min. au N. du temple de Ramsès III ou de Khons. Cette entrée regarde l'O., c'est-à-dire du côté du Nil, dont elle est éloignée d'environ 1 kil.; et le grand axe des constructions qui constituent l'ensemble de l'immense édifice, à la fois temple et palais, se dirige de l'O. à l'E. en inclinant au S. Pour faciliter la description, nous répétons ici dans le texte les lettres de renvoi du plan de Karnak. (V. ce plan.)

Le Grand Temple s'annonce par une allée de douze sphinx à tête de bélier (a), précédée elle-même de deux petits obélisques de grès et d'une sorte de cour dont on ne voit plus que les arasements. Ces deux obélisques portent le cartouche de Séti II. M. Mariette a lu les cartouches de Ramsès II sur les sphinx du côté S., qu'il a fait déblayer; ceux du côté N. sont très-mutilés. L'avenue de sphinx s'arrête brusquement à soixante mèt. en avant du

Premier pylône (1). —Les deux massifs dont il se compose à dr. et à g. de la porte centrale, malgré l'absence de leur couronnement qui, n'a pas été achevé, présentent une hauteur d'environ 44 mèt., précisément celle de notre colonne de la Place Vendôme. La largeur totale du pylône est de 113 mèt., et sa profondeur de 15. Le massif N. du pylône est moitié détruit; celui du S. s'est se onservé entier. Cette entrée véritablement gigantesque donne une première idée des immenses proportions de l'ensemble du temple. Le pylône est d'origine ptolémaïque. C'est la partie la moins ancienne des grosses constructions de l'édifice. Un escalier droit et très-étroit, pratiqué dans l'épaisseur des murs, permet d'en atteindre, quoique avec difficulté, la partie la plus élevée. De cette station culminante, on embrasse tout l'ensemble de l'édifice, et on en voit se dérouler comme sur un plan les parties successives, jusqu'à ses dernières extrémités vers l'E.

1re *cour.* — Sous le portail élevé par lequel on traverse le pylône, on remarquera, dans l'enfoncement de dr., une inscription qu'y ont laissée les membres de la commission scientifique de 1798. C'est la liste des principales localités de la haute Égypte où se trouvent de grandes ruines, avec la désignation des latitudes et des longitudes, déterminées par les membres de la Commission.

Le portail franchi, on se trouve dans une cour immense (b) qui n'a pas moins de 103 mèt. de largeur, sur une profondeur (dans le sens du grand axe de l'édifice) de 84 mètres. Elle est fermée sur les côtés (au N. et au S.), par des colonnades de 15 mèt. de hauteur au-dessus du sol. La galerie du N. (celle de g.) est la plus régulière; elle présente un front de 18 colonnes, toutes debout et d'une très-belle conservation. La largeur de la galerie est de 2 mèt. 60. La colonnade du S. est moins régulière, à cause d'une construction encastrée dans le mur d'enceinte et qui se projette sur la cour de près de 12 mèt., en même temps qu'elle se prolonge en dehors de l'enceinte. C'est un temple élevé par Ramsès III à Ammon, 300 ans avant la construction de la grande cour elle-même et de son pylône extérieur. Le *temple de Ramsès III* (B), dont les parties an-

térieures sont très-dégradées, a 52 mèt. de longueur sur une largeur de 25 mèt. Perdu, en quelque sorte, dans l'ensemble des constructions auxquelles il se trouva rattaché, il paraît comparativement peu considérable, et cependant il a les dimensions de beaucoup des grands temples de l'Égypte.

Dans l'angle S. E. de la cour entre le temple de Ramsès III et le pylône de l'E., on voit, sur diverses parties d'architraves, des bas-reliefs portant les légendes des trois rois sous lesquels fut construite la grande cour avec ses colonnades et son 1ᵉʳ pylône, Sésonkhosis ou Shashank (le Sésac de la Bible), Ouasorkân ou Osotkon, et Takélot ou Takélothis, les trois premiers rois de la XXIIᵉ dynastie. Aussi cet espace est-il désigné sous le nom de *salle des Bubastites*.

Temple de Séti II. — A l'angle diamétralement opposé (celui du N. O.), on peut remarquer les restes enfouis d'un petit édifice (C), dont la construction appartient à Séti II, et qui plus tard se trouva englobé, comme la partie antérieure du temple de Ramsès III, dans l'enceinte de la cour. Toute la décoration des temples de Séti II et de Ramsès III se compose d'un certain nombre de proscynèmes ajoutés bout à bout, sur un ou deux registres superposés.

Au milieu même de la cour, dans le grand axe de l'édifice, sont les restes d'une avenue autrefois formée de deux files de 6 colonnes chacune, qu'on a supposé avoir porté les diverses images symboliques servant d'enseignes aux Égyptiens, telles que le bélier, l'ibis, l'épervier, le chacal, etc. Cette opinion n'est pas admise par M. Mariette. Ce savant pense qu'il y avait là un édifice dans le style architectural du petit temple hypèthre des terrasses de Dendérah (*V.* p. 508). Le plafond aurait été formé non d'une seule architrave, mais de trois. L'édifice avait 6 colonnes avec deux portes s'ouvrant de chaque côté; nous devons ajouter que les fouilles n'ont mis à jour aucune pierre ayant servi à une construction. Les sculptures de ces colonnes portent les légendes de Tahraka et de Psamétik Iᵉʳ. On y lit aussi le nom du 4ᵉ Ptolémée, Philopator. Les colonnes avaient 21 mèt. de hauteur totale. Une seule est restée sur pied, à l'extrémité de la rangée de dr.; toutes les autres sont renversées et brisées.

Vestibule. — En avant du pylône qui forme le fond de la grande cour que l'on vient de parcourir mais qui n'offre plus qu'un aspect de ruine et de bouleversement, il y a un large perron de 7 marches (c), aux deux côtés duquel se dressaient 2 colosses monolithes en granit rouge, de 7 mèt. de proportion. Un seul, celui de dr. ou du S., est encore sur pied, quoique très-mutilé; le second est abattu et enfoncé sous les décombres. La statue est debout, les jambes séparées: le socle sur lequel le colosse est debout porte sur sa face antérieure la légende de Ramsès II.

Le perron donne entrée dans un Vestibule (d) (*V.* le plan) de 15 mèt. de largeur sur une profondeur de 7 m. 50 c. La porte proprement dite est une enclave ptolémaïque; elle remonte à Evergète II. Les inscriptions la nomment « *la très-grande* » et la Commission d'Égypte lui donne une hauteur de 29 mèt. 50 c. Les parois en sont décorées de tableaux religieux. Sur la paroi de dr., du vestibule au registre supérieur, Ramsès II est en présence d'Ammon; au registre inférieur, un grand bas-relief nous offre la barque du même dieu ornée en diverses parties des cartouches de Ramsès III. Ptolémée Philopator y paraît deux fois et toute la décoration a été remaniée par ce Ptolemée dans sa disposition originale. Mêmes remaniements sur la paroi gauche. L'examen de ces sculptures est intéressant, parce qu'il

losse disparu et qui faisait pendant à un autre colosse détruit. Les autres décorations intérieures de cette petite cour intermédiaire sont de Thoutmès IV et d'Amenhotep III son fils.

Quatrième pylône, et cour des Cariatides. Un quatrième pylône (4) moins élevé que les précédents n'offre guère que des ruines, principalement à ses extrémités dont les assises inférieures même ont disparu. Il séparait l'espace découvert que l'on vient de traverser d'une nouvelle cour intérieure d'environ 75 mèt. sur 19. Un vestibule (h) de 13 mèt. de longueur sur 4 mèt. de large, occupe le milieu du pylône et formait la communication d'une cour à l'autre. Deux obélisques pareils à ceux qui précédaient l'entrée du vestibule, en décoraient la sortie, et les piliers à cariatides (ou piliers osiriaques, comme on les nomme) qui formaient une galerie continue au pourtour de la cour (i), devaient être d'un très-grand effet.

Des deux obélisques, celui de g. ou du N. est encore debout; les débris de l'autre jonchent le sol. Ils étaient au nombre des plus grands monolithes de ce genre que possédât l'Égypte. Celui qui reste en place a tout près de 30 m., presque autant que l'obélisque de Saint-Jean de Latran à Rome, le plus grand que l'on connaisse, et au delà de 6 mèt. de plus que l'obélisque de la place de la Concorde. Leur pied est engagé dans un massif qui cachait, jusqu'à quatre ou cinq mètres de hauteur, le bas des inscriptions. Ils appartiennent tous les deux à la fameuse Régente Hatasou, fille de Thoutmès Ier. Les massifs ont été construits par Thoutmès III et l'on ignore quel motif a pu déterminer ce prince à sacrifier ainsi deux des plus remarquables monuments de Karnak. La salle contenait à l'origine 24 colonnes. On abattit quatre des colonnes du N. et les douze colonnes du S. pour introduire les obélisques. Huit des colonnes du S. furent réédifiées plus tard par Amenhotep II. Aujourd'hui on y compte 14 colonnes très-dégradées.

Le côté oriental de la Cour des Cariatides était fermé par un corps de constructions moins profond que le pylône du côté occidental.

Cinquième Pylône (5). Il est très-démoli et n'a pour ainsi dire rien conservé de sa forme; la porte centrale s'est écroulée pendant l'inondation de 1865. Après le pylône (5), vient une chambre (k) symétriquement disposée par rapport à la porte du pylône, de 12 mèt. de largeur sur 4 mèt. de profondeur, avec 2 portes s'ouvrant l'une au N, l'autre au S., et donnant accès dans deux salles rectangulaires, décorées chacune de 2 rangées de colonnes, et munies à leur tour d'ouvertures qui donnaient accès dans les couloirs. La maçonnerie de cette salle est de Thoutmès III. Cette chambre avec deux de ses annexes est comprise entre le pylône (5) et le dernier et le plus petit des pylônes.

Sixième Pylône (6). Ce pylône et les deux murs qui le flanquent au N et au S. sont de Thoutmès III. Séti II, Ramsès III, Ramsès IV, y ont postérieurement fait graver leurs légendes. Il a perdu la moitié de sa hauteur primitive; la partie qui reste a donné d'importantes *listes géographiques*, sur lesquelles nous nous arrêterons un instant. La face O. du pylône était décorée de grands tableaux uniformément composés : Thoutmès III, représenté dans des proportions colossales, lève sa masse d'armes sur des barbares agenouillés devant lui. Au-dessous sont représentés, rangés symétriquement sur d'autres lignes horizontales, d'autres personnages plus petits, les bras liés derrière le dos, le corps caché par un grand écusson crénelé, dans lequel est inscrit le nom de la localité dont ils sont censés offrir l'image. Presque rien n'est resté des tableaux. Heureusement les noms de localités se sont assez bien conservés. Primitivement, ces noms devaient être au nombre de 1200,

mais il n'en est resté que 628. Ils appartiennent par moitié aux pays situés au N. de l'Égypte et par moitié aux pays situés au S. Ils se composent de 4 listes, la premiere de 119 noms du N. gravés une fois sur le pylône (6) et deux fois sur le pylône (7); la seconde, de 117 noms du S. présentée dans les mêmes conditions que la première; la troisième, de 240 noms, du N. est ajoutée à l'un des exemplaires de la première liste; la quatrième, de 152 noms du S., est ajoutée à l'un des exemplaires de la seconde liste.

Les 119 noms du N. appartiennent au *Haut-Ruten* (Palestine Cisjordane et Transjordane). Ils sont partagés en six groupes, précédés de deux noms qui servent de titre. Nous y remarquons *Khaai* (Haï), *Kérara* (Guerar), *Maktar* (Migdol), *Iapou* (Joppé), *Aaina* (Aïn), *Keriimna* (Carmel), *Maketi* (Megiddo) *Tameskou* (Damas). Ces noms, dont l'identification a été faite par M. Mariette, ont donc cet avantage de nous offrir un tableau synoptique du pays de Chanaan, 260 ans avant l'Exode.

Les 117 noms du S. s'appliquent à des localités successivement énumérées comme situées dans le pays de Kousch, dans le pays de Pount et dans la Libye. 47 noms appartiennent au pays de Kousch (Éthiopie), entre la mer Rouge à l'E., et la rive dr. du Nil Bleu. L'identification d'un grand nombre de ces noms a été faite par M. Mariette. Nous y remarquons *Berberat* (Berbers), *Tekaru* ou *Tekrau* (Tigré), *Iouaa* (Aouaoua) etc. Le pays de *Pount* doit être cherché partie sur la côte méridionale de l'Arabie, partie sur la côte orientale d'Afrique, au S. de la mer Rouge. Des 40 noms qui s'y rapportent, quelques-uns ont pu être identifiés, *Afuah* (Djardafou, Guardafui), *Pount* ('Οπώνη, Πανῶν), *Auhar* ou *Auhal* (Αὐαλίτης), *Moum-ou* (Μούνδου ἐμπόριον). (*V.* M. Mariette-Bey : *Les listes géographiques des pylônes de Karnak comprenant la Palestine, l'Éthiopie et le pays des Somâl*). La troisème partie de la liste des pays du S., relative à la Libye, cite 29 noms; elle se rapporte sans doute à la région éthiopienne de la Libye. Enfin la quatrième partie de la liste contient des noms qui paraissent jusqu'ici complétement nouveaux. Certaines observations philologiques sur la forme de leurs noms ont conduit M. Maspero, sinon à les placer dans la région des Grands Lacs africains, du moins à les rattacher à la même race qui peuple aujourd'hui la région des Grands Lacs.

Le pylône (6) donne accès dans un vestibule de 6 mèt. sur 12, d'où l'on pénètre dans une petite enceinte découverte, profonde de 6 mèt. et large de 15, qui précède immédiatement l'entrée du sanctuaire. Cette cour n'a de remarquable que les deux piliers carrés qui se dressent de chaque côté de l'entrée des chambres. Ils sont en granit rose et portent les cartouches de Thoutmès III. Deux portes pratiquées au N. et au S. de cette enceinte donnent entrée de chaque côté dans une chambre (*xx'*) de 7 mèt. sur 10. Au fond de celle du S. (I') s'élèvent trois colonnes qui précèdent cinq cellules décorées, d'un côté, des figures et des titres de Thoutmès III, de l'autre, des figures et des titres d'Amenhotep Ier. La cour du N. (K) est péristyle, et l'on voit encore les restes des colonnes à pans coupés dont elle était décorée. Elle porte comme la cour (T), des cellules où se retrouvent les noms d'Amenhotep Ie et de Thoutmès III.

Appartements de granit. — Cette partie du temple communément désignée par ceux qui ont décrit les ruines de Karnak sous la dénomination d'*appartements de granit* était jusqu'à présent considérée comme le sanctuaire et la partie la plus vieille en date dans l'ordre des constructions. Elle ne formait qu'un amas de décombres informes. Les

fouilles récentes de M. Mariette ont mis au jour diverses chambres de cette construction et ont permis d'en retrouver le plan et d'en fixer la destination. Les deux chambres, que l'on regardait comme le *sekos* ou sanctuaire proprement dit, sont, d'après M. Mariette, un vestibule pour arriver au sanctuaire. Les inscriptions ne se servent pas pour les désigner d'autres noms que ceux qu'elles emploient pour désigner les salles du temple. Leur position en avant du vrai sanctuaire (cour) (p) et au milieu d'un groupe important de constructions en faisant cependant un point qui devait s'imposer à l'attention et Thoutmès III les fit construire en granit. Longtemps après, quand elles tombaient en ruines, Philippe Arrhidée employa aussi le granit à leur restauration.

Autour des appartements de granit est une grande chambre ou couloir bâti en grès qui leur sert comme d'enveloppe. Au N., le couloir était bordé par un mur que la régente Hatasou avait fait décorer de riches peintures. C'est en avant de ce mur que Thoutmès III fit élever le fameux mur connu sous le nom de *mur numérique*. Les annales gravées sur ce mur n'avaient pu être étudiées qu'imparfaitement, jusqu'aux travaux de deblaiement accomplis par M. Mariette, en 1860. Une portion seulement de l'inscription avait été déposée au musée du Louvre. Aujourd'hui, elle est complétement connue, sauf les parties masquées par des portes ou détruites. Elle se décompose en trois chapitres, en allant de l'E. à l'O. C'est un des fragments du troisième chapitre qui a été transporté à Paris. Le premier chapitre, très-mutilé, ne contient guère que les louanges du roi. Le second chapitre est consacré à une expédition du prince dans le pays des *Rotennou* (Chanaan, Syrie). Le roi part dans le mois de *Pachons*, arrive à Gaza, où il célèbre anniversaire de son couronnement, atteint Mageddo, en Syrie, sur les riv du torrent de Kana. — Bataille de M geddo. — Défaite des princes syrie qui se réfugient dans la place. — (ramène les prisonniers. — Attaq d'une place. — Les chefs ennem demandent grâce. — Dénombreme d'un immense butin. — Dans u autre expédition, le roi ravage pays de T'ahi. — Dans une sixi expédition, chez les Rotennou, roi prend la ville de Kadesch, le places d'Aratou et de Symira (Soum au pied du Liban). — L'an 33, hu tième expédition; le roi traverse pays de Rotennou, ravage la Mésop tamie, s'avance jusqu'à Neniou (N nive). — Butin et offrandes d chefs. — Tribut des Limnan ou pe ple du Liban, de Sangar, des Khéta

L'an 34, neuvième campagne, pays de T'ahi (Cœlésyrie). Tribut de Rotennou, du chef des Asi, de Kousc de Ouaoua. Suivent d'autres camp gnes chez les Schasou, les Roten nou, etc., de la 22ᵉ jusqu'à la 42ᵉ an née du règne de Thoutmès III (entre 1604 et 1586).

Le mur numérique est interromp par une porte qui donne accès da une petite chambre, située au N des chambres de granit. Les couleur de Thoutmès III et de Philippe y parai sent successivement, mais c'est Phi lippe seul qui l'a construite, masquant ainsi six ou huit lignes des annales.

A g. des chambres de granit, s'ouvre dans le mur numérique une porte qui donne accès dans la salle S. Celle-ci communique à son tour à dr. avec deux chambres rectangulaires, à g. avec quatre cellules. A dr., un autre mur faisait pendant au mur numérique. Il ne reste de cette inscription du S. que des fragments peu importants. Au S. de ce mur est une construction R, également composée de plusieurs chambres. Derrière les chambres R, se trouve un pan de muraille sur lequel est gravée la figure en pied du roi Ousorte-

in Ier. On peut donc se demander i l'on n'a pas là le reste d'un très ncien temple.

La vibration sonore rendue par des locs de granit au lever du soleil, ce hénomène qui a donné autrefois int de célébrité à la statue de Memnon, a été remarquée aussi dans les ppartements de granit. Voici ce que isent à ce sujet ceux des membres le la commission scientifique de 798 auxquels on doit la description le Thèbes : « Il nous est plusieurs ois arrivé, lorsque nous étions occués à mesurer les monuments ou à lessiner les bas-reliefs dont les parois des murs sont couvertes, d'enendre à la même heure, après le leer du soleil, un léger craquement onore qui se répétait plusieurs fois. e son nous a paru partir des pierres normes qui couvrent les appartenents de granit, et dont quelquesines menacent de s'écrouler. » La ause du phénomène est bien connue.

Grande cour postérieure (p) *et sanctuaire.* — En quittant les appartenents de granit, si l'on continue l'avancer à l'E., dans le sens du grand xe de l'édifice, on voit d'abord, à eu de distance des ruines, les restes le colonnes polygonales qui porent le nom d'Ousortésèn. Elles sont seize pans unis, comme celles de Beni-Hassan. Elles représentent tout e qui reste du *sanctuaire* du Grand Temple. Les fondations elles-mêmes ont disparu, enlevées sans doute par es entrepreneurs de fours à chaux In peu plus loin, deux énormes blocs nt dû servir de base à des statues olossales ou à des obélisques. Enfin, la distance d'une cinquantaine de mèt. des appartements de granit, on e trouve de nouveau devant une masse de constructions considérables ue l'on désigne ordinairement sous e nom de

Édifice de Thoutmès III. La façade, insi que a porte d'entrée, en sont omplétement ruinées. Deux piédesaux (a) en avant du portail, étaient probablement surmontés d'obélisques. Aux extrémités de droite et de gauche de la façade, on voyait, il y a peu de temps, quelques restes de murs avancés, ou plutôt de trois piliers à cariatides (q) précédés de colonnes, lesquels probablement faisaient partie d'une galerie couverte qui s'étendait sur tout le front du palais. Ces restes n'existent plus que du côté droit. Des portes latérales conduisaient dans des appartements intérieurs composés, comme on en peut juger par ce qui en reste sur la droite, d'une ou plusieurs salles d'entrée, et d'un couloir (c) parallèle au mur d'enceinte du S., menant à une suite de chambres (d) adossées à ce mur. Les deux dernières chambres, à l'angle S. E., ont leurs plafonds soutenus par des piliers

Au milieu du mur ruiné de la façade, en regard des deux piédestaux vides que nous avons mentionnés, le portail (r) donne entrée dans une grande salle (s) de 44 mèt. de largeur et de 16 à 17 mèt. de profondeur. Cette salle, de forme rectangulaire, a son plafond soutenu par 2 rangées de colonnes dans le sens de sa longueur, outre une rangée de piliers carrés qui y formaient une galerie dans tout son pourtour. Elle était probablement un lieu de passage ou de station pour les processions. Les murs de clôture sont presque entièrement détruits, surtout à l'O., à l'E. et au N.

Vers l'angle S. O., se trouvait une chambre connue sous le nom de *Chambre des ancêtres*, dont la décoration intérieure a fourni quelques-uns des monuments historiques les plus importants qu'on ait trouvés dans les temples de l'Égypte. Dans cette chambre, que M. Prisse d'Avesnes rapporta en France et dont il fit don à la Bibliothèque nationale, on voyait le roi Thoutmès faisant des offrandes devant cinquante-sept de ses prédécesseurs au trône de l'Égypte. Ces personnages sont représentés assis sur quatre rangs, et cha-

cun d'eux est accompagné de son cartouche-prénom. M. Mariette a vainement cherché dans cette partie du temple les fondations qui conviendraient comme dimensions au monument de M. Prisse.

Au delà du mur maintenant détruit qui formait le fond de la grande salle dont l'angle de droite est occupé par la Chambre des Ancêtres, est un espace de 29 mèt. sur 16, autrefois si rempli de décombres, qu'au premier abord on avait peine à en reconnaître la forme. M. Mariette l'a fait déblayer et y a reconnu plusieurs chambres. Dans l'axe général de l'édifice, est un couloir donnant accès par deux portes, l'une à dr., l'autre à g., dans une série de chambres. A dr. une première chambre (X), où l'on voit le roi adorer le grand épervier, communique avec une autre à 8 colonnes (u), qui s'ouvre elle-même sur d'autres chambres adossées au mur oriental du temple. A g. du couloir est une première chambre (v) avec 4 colonnes en ligne dr. occupant le milieu de la salle et séparées deux à deux par un pilier. La salle qui suit renferme une grande table de granit (x), sur laquelle le roi déposait des offrandes. Un couloir extérieur menait à de petites cellules et à un escalier. Enfin deux dernières chambres, dans l'une desquelles on remarque 3 colonnes, conduisaient au couloir extérieur. Les inscriptions de toutes ces salles sont très-mutilées. Dans l'angle S. E. du groupe, on a découvert sous le dallage des six chambres des sortes de cryptes où se trouvaient des momies de grands crocodiles. Toutes ces chambres paraissent avoir été construites par Thoutmès III, peut-être sur les ruines d'un édifice ancien.

Derrière ces chambres, on rentre enfin dans une sorte de couloir qui les sépare du grand mur de clôture de l'édifice.

Depuis le grand portail extérieur du premier pylône, à l'O., jusqu'à ce point extrême de l'édifice, à l'E., la longueur totale de ce gigantesque monument de Karnak est de 365 mèt. Sa plus grande largeur est celle du premier pylône, 113 mèt. Le pourtour total est d'environ 950 mèt.

Récapitulation chronologique. Ce vaste ensemble de constructions qu'on désigne sous le nom de temple de Karnak, présente deux grandes divisions bien distinctes, dont l'espace découvert (FF) compris entre la grande salle des Colonnes et la cour des Cariatides, marque la séparation. La division orientale, qui comprend la cour des Cariatides, les appartements de granit, et l'édifice de Thoutmès III, est la plus ancienne. Elle est tout entière l'ouvrage de la XVIII[e] dynastie sauf le sanctuaire ou temple proprement dit, noyau de tout l'édifice, dont la fondation remonte à la XII[e] dynastie. La division occidentale, c'est-à-dire la grande salle des Colonnes, la 1[re] cour avec sa colonnade centrale, et le grand pylône formant la façade, appartient à la XIX[e], à la XX[e] et à la XXII[e] dynastie, indépendamment des restaurations postérieures qui eurent lieu surtout sous les Ptolémées. Une petite chambre découverte en 1876 par M. Mariette prouve que les rois éthiopiens, même au plus fort de la défaite, continuèrent l'agrandissement de Karnak comme une sorte de devoir national. Commencée par Tahraqa, interrompue par l'invasion assyrienne, elle fut reprise et terminée trois ou quatre ans plus tard par Tonouat-Amen. On voit par là que pendant plus de 2800 ans, les rois d'Egypte ne cessèrent de travailler comme à l'envi à l'agrandissement, à l'embellissement et à la conservation de cet immense édifice, qui était en quelque sorte le monument national par excellence. Il n'est pas sans intérêt de réunir ici les dates principales que la lecture des légendes permet d'assigner aux diverses parties de l'édifice.

XII° DYNAS.	Vers 3060	OUSORTÉSEN	Fondation du sanctuaire.
XVIII°	Vers 1678	THOUTMÈS Ier...	Cour des Cariatides avec ses 22 colonnes. Pylônes IV et V. Obélisques de l'espace découvert qui borde le pylône oriental de la salle des Colonnes.
	Entre 1644-1662.	HATASOU ET THOUTMÈS II	Hatasou, régente, ajoute les deux obélisques de la cour des Cariatides. On abat seize des vingt-deux colonnes, et l'on pratique une brèche dans le mur du S. pour faire passer les obélisques; la régente et Thoutmès II construisent les salles S et R.
	Entre 1622-1574.	THOUTMÈS III...	Thoutmès III entoure d'une enceinte le temple de Thoutmès Ier. Il construit les nombreuses chambres de l'E. connues sous le nom de palais de Thoutmès III, et les chambres qui enveloppent les appartements de granit. Mur numérique. Les deux obélisques sont engagés dans une forte maçonnerie. Il élève le pylône VII, relié au temple par un mur, avec le petit édicule attenant, et fait creuser le lac. Il bâtit le pylône VI.
	1574-1543..	AMENHOTEP II ..	Répare la brèche faite par Hatasou dans la cour des Cariatides et remet les colonnes en place.
		THOUTMÈS IV...	Sculptures des chambres de granit et de l'espace découvert qui borde le pylône oriental de la salle des Colonnes
	1543-1506	AMENHOTEP III..	Construction du pylône III, qui fait mieux cadrer la façade du temple avec l'enceinte de Thoutmès III.
XIX°	1462-1456	RAMSÈS Ier	Construction du pylône II en avant du pylône d'Amenhotep III.
	1456-1339	SÉTI Ier ET RAMSÈS II	Grande salle des Colonnes, entre le pylône II et le pylône III. Décoration intérieure de la salle des Colonnes. Ramsès II ajoute une enceinte à l'enceinte de Thoutmès III.
	1339-1319	MÉNEPHTAH Ier..	Continuation des bas-reliefs de la grande salle des Colonnes.
XX°	Vers 1298	RAMSÈS III.....	Un petit temple est élevé sur le futur emplacement de la grande cour antérieure. Colosses en avant du perron du deuxième pylône, au fond de la première cour.
XXII°	De 980 à 810....	SÉSONKHOSIS.... OSORKON......... TAKELOTHIS	Les Bubastites ferment la cour en avant du pylône de Ramsès Ier, en lui donnant pour limites les colonnades du N. et du S.
XXV°, XXVI°	Entre 715-527...	TAHRAKA .... PSAMÉTIK	Colonnade centrale de la première cour.
	Vers 320	PHILIPPE-ARRHIDEE	Restauration du sanctuaire.
— PTOLÉMÉES..	....	....	Les Ptolémées élèvent le Ier pylône, entre 106 et 81. Ptolémée Alexandre restaure la chapelle du palais de Thoutmès III.

Enceinte générale des monuments de Karnak (*V.* le plan de Karnak). — Une vaste enceinte en briques crues (D), dont les côtés N. et E. subsistent encore presque en entier, mais dont il ne reste que quelques arrachements des côtés O. et S., entourait non-seulement le grand ensemble de constructions qui constitue le temple de Karnak, mais d'autres constructions qui l'avoisinent, surtout du côté du S. On pénétrait dans cette enceinte, indépendamment de l'entrée principale de l'O. et des propylées du S., dont il sera question tout à l'heure, par différentes portes ou propylônes, dont une seule subsiste encore à la partie orientale. Cette enceinte mesure dans son pourtour entier de 2300 à 2400 mèt. Ce sont précisément les 13 stades de tour (2397 mèt.) que Diodore indique pour le plus ancien des quatre temples de Thèbes.

Ruines diverses au pourtour du grand temple. — A. *Au nord.* — Les premières ruines que l'on rencontre en s'avançant au N. de la salle des Colonnes sont les restes peu importants d'un *petit temple* construit et décoré sous les règnes de Psamétik II et d'Ahmès II ou Amasis, son second successeur (XXVI[e] dyn., entre 571 et 527).

Temple de Phtah. — A 150 mèt. de là vers l'E., tout contre la grande enceinte extérieure des monuments de Karnak, sont les ruines d'un *autre temple* (E) dédié à Phtah. C'est un petit édifice précédé d'une porte isolée et qui est détruit jusqu'au niveau du sol. On reconnaît les vestiges d'un *pylône* de très-petites dimensions, d'un *portique* ou pronaos, et de plusieurs salles entourant le sanctuaire. Ce temple a été construit sous le règne de Thoutmès III et continué, du moins pour la décoration, par Ramsès III. On lit aussi dans les cartouches le nom de Sabacon, de Tahraka, le roi éthiopien, et celui des Ptolémées Philopator et Évergète I[er]. Horus et les Ptolémées ont fait graver leurs cartouches à l'intérieur du temple, sur quelques parties de murailles restées libres.

Deux autres petits temples, déblayés par M. Mariette, se trouvent au S. du temple de Phtah.

De l'autre côté de la grande enceinte, qui les sépare de ce petit temple, sont des ruines bien autrement considérables, marquées (F, *V.* le plan de Karnak et connues sous le nom de

Temple d'Amenhotep III. — L'entrée du monument faisait face au N. En l'abordant de ce côté, on trouve une avenue de sphinx (*a*) dont une trentaine sont encore en place. Cette avenue conduit à un propylône (*b*), qui porte les légendes d'Évergète, de Bérénice et de Philopator. En avant du propylône sont 2 statues en grès colossales, plus grandes que nature (3 mèt. 25 c.); elles représentent Ramsès II en pied. A dr. et à g., en dehors de l'avenue de sphinx, sont les restes de petits bâtiments qui paraissent avoir servi d'habitation. Quand on a dépassé le propylône, on trouve les socles en granit rouge de 2 obélisques érigés par Amenhotep III, et dont on ne voit plus que les débris. Viennent ensuite quatre rangées de colonnes formant une sorte de péristyle (*c*), et précédant un pylône après lequel d'autres rangées de colonnes paraissent avoir soutenu une salle spacieuse. Plus loin, on voit les fondations de beaucoup d'autres pièces, qui terminaient l'édifice du côté du S. Ce monument, comme ceux de la rive g., a été détruit de préférence, parce qu'il était en pierre calcaire d'une facile exploitation. Le sol est partout jonché de fragments de chapiteaux, de colonnes et de staues brisées.

Tout près de l'emplacement du palais, à main dr., sont les restes d'un *édifice* (G), où l'on trouve les légendes de Nectanébo I[er], XXX dynastie. Le tout était entouré d'une

enceinte en briques crues (H), percée de six portes devant chacune desquelles s'élevait un petit temple. Ces six temples (*e*) ont été découverts et déblayés pendant les fouilles de M. Mariette. Le second, en allant du N. au S., est le moins maltraité; il laisse voir sur ses soubassements des jambes de personnages (problablement des Nils) défilant en procession. Le cartouche-nom d'Aménéritis y alterne avec les cartouches de Sabacon. Dans les autres chambres, on lit les noms de Takélothis II, Osorkon II, Néphéritès et Tahraka.

B. *A l'est.* — A peu de distance du mur oriental de l'édifice de Thoutmès III, et dans la prolongation du grand axe du temple, on voit quelques restes de fondations et de colonnes qui ont appartenu à un temple dédié à Ammon. On y reconnaît l'époque de Ramsès II avec quelques additions ptolémaïques. Un peu au delà est la grande enceinte en briques des monuments de Karnak, et dans cette enceinte, une *porte* (*f*) tout à fait monumentale par ses dimensions et son aspect. Plus loin, en s'élevant au N. E., il y a encore des débris de colonnes, des fondations de murs, et les restes de deux propylônes. Tout le terrain environnant, où devaient commencer de ce côté les habitations particulières de la ville, est rempli de monticules et couvert de ruines en briques crues.

C. *Au sud.* — Tout près de l'angle S. E. de la grande enceinte des monuments de Karnak, on voit les restes d'une petite enceinte quadrangulaire de 100 mèt. de côté, percée, sur chacune de ses faces, d'une porte en bloc de grès (*V.* le plan général). Ces portes conduisaient à un édifice dont il ne reste plus que des débris et qui paraît avoir été un temple. Le seul nom qu'on y aît trouvé est celui de Ramsès III.

En se rapprochant du grand temple, immédiatement au S. de sa partie orientale, on trouve les restes d'un bassin de forme oblongue, qui était entièrement revêtu de pierres, et dont il ne se conserve qu'une mare, que les eaux du Nil alimentent par infiltration. C'était le *lac* dans lequel on descendait les barques sacrées dont la marche circulaire devait simuler la marche du soleil dans le ciel. Entre le bassin et l'enceinte particulière du grand temple, il y a quelques restes de maçonnerie en forme de couloirs.

De l'autre côté du bassin, c'est-à-dire au S., sont des restes d'une *construction* (L), qui offre cette particularité rare en Égypte, de n'être ni un temple ni un tombeau. On y remarque surtout des cellules symétriquement disposées, et l'on se demande si l'on n'a pas affaire à un lieu qui servait de retraite à une classe de prêtres. On y a lu, sur un socle, le nom de Ramsès II et, sur un bas-relief découvert par Champollion, le cartouche du roi Psemout.

Plus au S. encore, ou plutôt au S. O., et tout près de la grande enceinte, on voit un petit *édifice à portique* (M), avec deux ailes latérales, qui porte les légendes d'Amenhotep II. Une ligne de piliers formant galerie règne sur la façade, et dans l'intérieur, un quinconce de piliers carrés sur quatre rangs sont encore presque tous debout, mais aucune partie de l'édifice n'a gardé ses plafonds. Ce sanctuaire était probablement un de ces reposoirs où les processions s'arrêtaient.

Mais les restes les plus importants sont à l'O. de ceux qu'on vient de visiter. Vis-à-vis du côté S. de la cour de Thoutmès Ier, comprise entre le troisième et le quatrième pylône du grand temple, et communiquant avec elle par une porte pratiquée dans l'enceinte, s'ouvrait une longue avenue marquée de distance en distance par quatre pylônes 7, 8, 9, 10, semblables à autant de portes triomphales, et qu'ornait en outre une

suite de colosses monolithes de plus de 10 mèt. de proportion. Douze de ces colosses se retrouvent encore, et les fragments épars montrent qu'il en existait un bien plus grand nombre. Cette avenue, dont on peut se figurer la magnificence monumentale, est connue sous le nom de *Propylées du Sud*. Les pylônes sont plus ou moins dégradés. Le pylône (7), le plus enfoui, exploré soigneusement par M. Mariette en 1874, a donné les fameuses *listes géographiques*. Le second (et le précédent aussi, probablement) doit être du règne de Thoutmès Ier, dont il porte sur la face N. les légendes et les bas-reliefs. Le troisième et le quatrième, élevés cent ans plus tard, appartiennent à Harmhabi. Mais les légendes, ainsi que les inscriptions des statues colossales, portent aussi les noms de Pharaons des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, qui sans doute firent travailler à l'ornementation des pylônes.

A partir du quatrième pylône (le plus méridional), une longue avenue de sphinx (marquée (*g*) sur le plan) conduit à une grande enceinte en briques crues (N), qu'un mur transversal partage en deux parties. C'est dans la partie du N. que sont les ruines du

Temple de Mout. — On y trouve les restes du temple (P) environné d'un mur. Il était consacré à la déesse Mout, deuxième personnage de la triade thébaine. Cette destination de l'édifice est attestée par les restes d'inscriptions et de sculptures retrouvés dans ses ruines et qui fournissent des portions de légendes de Thoutmès III et d'Amenhotep III, ainsi que de Ramsès II et de Tahraka.

On entre par un premier pylône dans une cour (*h*) au centre de laquelle est une avenue de dix colonnes. Un pylône la sépare d'une seconde cour (*i*) ornée elle-même de colonnes. Vient ensuite un vestibule (*k*) où se dresse une double rangée de six colonnes, et ensuite, une série de chambres (*l*) qui constituaient le sanctuaire proprement dit et ses annexes. Ce que ce temple offre de plus intéressant, ce sont les statues de Sacht, à tête de lionne, qui remplissent les deux premières cours et les couloirs qui bordent le temple à l'E. et à l'O. Toutes sont en granit noir et à peu près uniformes de travail et de style. Elles sont symétriquement placées le long des murs, sur un rang et quelquefois sur deux, et se touchent presque du coude. On exploite cette mine de statues depuis 1760. Elles ont approvisionné les musées d'Europe. Celles qui restent sont très-mutilées. Elles sont pour la plupart sans inscriptions. Quelques-unes portent les légendes d'Amenhotep III et de l'un des Shashank. Au S. du temple, on croit reconnaître les vestiges d'un bassin.

Deux temples plus petits (Q et R), l'un au N. O., l'autre au S. E. du temple de Mout, et dont il ne reste que quelques pans de murs et quelques blocs, reconnaissables au milieu des ruines, sur lesquels on a lu le nom de Thoutmès III, occupent avec le temple de Mout une enceinte particulière au S.

ROUTE 26.

DE THÈBES A ASSOUÂN A LA PREMIÈRE CATARACTE ET A L'ILE DE PHILÆ.

(218 kil.)

En quittant Thèbes, on jette un dernier regard sur le temple de Louqsor, plus loin, sur les pylônes de Karnak, et enfin, du côté de la rive g., sur les colosses de Memnon qui restent assez longtemps en vue. Le fleuve incline vers le S. O. et ne présente à considérer que la prise d'eau du canal de Sanhour, au N. de Kafr Métayèh (r. dr.). On atteint bientôt

Erment (15 kil. rive O.). Le village d'Erment, situé à un demi-quart d'heure du fleuve, sur la rive occidentale, marque l'emplacement de l'ancienne **Hermonthis**, comme il en a gardé le nom. Hermonthis, dont le nom sacré était *On du midi*, *On-qemâ*, *On-res*, fut autrefois un lieu d'une grande importance, chef-lieu d'un nome sous les Ptolémées et les Romains, siége d'une légion au temps des Césars, et ayant une monnaie à son type.

Les bords du Nil sont occupés par une grande sucrerie et par un quai bordé d'une allée d'arbres régulière. Ce premier aspect rappelle absolument un des bourgs industriels de nos fleuves, plutôt qu'une localité si voisine du tropique.

Entre le Nil et le village, le sol est jonché de débris de colonnes et de blocs de pierre, dont beaucoup gardent des fragments d'inscriptions où l'on a lu les noms de Thoutmès III, le grand conquérant, et de son successeur Amenhotep II.

L'ancien temple datait sûrement de leur époque. Mais un second *temple* fut bâti plus tard, environ 100 ans avant l'ère chrétienne, par Ptolémée Alexandre et sa mère Cléopâtre. Celui-ci est à gauche des ruines. Quelques parties en étaient encore assez bien conservées, il y a quelques années. La cour renfermait une double rangée de colonnes. Malheureusement, les colonnes et les pierres ont été employées à la construction de la fabrique de sucre d'Herment et on ne voit plus debout qu'une seule colonne. On y lisait les cartouches de Césarion, fils de César et de Cléopâtre, qui occupa le trône, conjointement avec sa mère, depuis l'an 42 jusqu'à l'an 32 avant le commencement de notre ère. Le temple était dédié à Harpékhroti, Horus enfant, le symbole du soleil à son lever, ce qui explique les emblèmes astronomiques que l'on voit partout mêlés aux ornements. Non loin de là sont les restes d'une *église chrétienne*, du temps du Bas-Empire.

Vis-à-vis d'Erment, sur l'autre rive du Nil, à 3/4 d'heure dans l'intérieur, le village de *Taoud* occupe l'emplacement de **Tuphium**. Les restes d'un petit temple, presque ensevelis sous les décombres, ne valent guère le temps que l'on emploierait à les visiter.

Après avoir dépassé (16 kil.) *Gébeleïn* (les deux montagnes), groupe isolé que domine la tombe d'un cheïkh arabe, et où il y a des grottes dont les sculptures sont détruites, puis, un peu plus haut, le village de *Tafnis*, et enfin celui d'**Asfoun** (12 kil. rive O.) avec de nombreux monticules de décombres, l'**Asphynis** des Notices, peut-être une des *Aphroditopolis* de Strabon, on arrive à

Esnèh (11 kil. rive O.), une des places relativement importantes de la haute Égypte, dans la partie g. ou O. de la vallée, sur le bord même du fleuve. C'est le chef-lieu de la province du même nom et la résidence du gouverneur. Les montagnes qui bordent les deux côtés de la vallée sont ici distantes de 8 kil. l'une de l'autre. Esnèh a près de 1 kil. de longueur du N. au S.; sa largeur est moitié moindre. C'est du côté du S. que la ville se présente sous son meilleur aspect; c'est le seul endroit où le fleuve porte son inondation et favorise la végétation. Mohammed-Ali y a fait construire une grande habitation, entourée de jardins. Plus bas, la hauteur des rives retient les eaux dans leur lit, et prive la plaine de leur bienfait. Il faut avoir recours aux sakkyèhs. Une partie de la population, qui est de 6000 à 7000 habitants, se livre à des travaux de manufacture. La ville a une certaine réputation pour ses toiles de coton bleues, ses châles appelés *mélayèh*, dont on fait un très-grand usage dans toute l'Égypte, et ses poteries. La caravane annuelle du Sennâar y apporte aussi un peu d'activité commerciale. Le

commerce et l'industrie y sont surtout exercés par les Coptes. Esnèh est, comme Kénèh, le pays classique des almées (*V.* p. 209-212).

La *grande place* est ornée d'édifices assez réguliers construits en briques de différentes couleurs d'un effet agréable. On y remarque aussi un *beau minaret*. Une ruelle située à l'angle S. O. de la place conduit au temple.

Le **Temple** est le grand monument de l'ancienne ville. Commencé au temps des Ptolémées, il fut terminé sous les premiers empereurs romains. Il était presque entièrement caché sous des amas d'immondices lorsque Mohammed-Ali le fit dégager à son passage dans la ville, en 1842. Le portique seul est visible. Le reste de l'édifice est resté engagé sous les maisons de la ville moderne, de sorte que, pour le visiter, on pénètre dans une espèce de souterrain. Ce portique, soutenu par vingt-quatre colonnes sur quatre rangées, rappelle celui de Dendérah; il est construit en grès. Les noms de Tibère, de Claude et de Vespasien sont gravés dans l'inscription dédicatoire, et ceux de Domitien, de Trajan et d'Antonin, dans les ornements du portique; mais, sur la muraille de la partie postérieure du temple, on trouve les noms de Ptolémée Philométor et d'Évergète. Ce temple ptolémaïque avait été, comme le prouve l'inscription d'un des piliers, construit sur les débris d'un temple de Thoutmès III. Il était consacré aux trois dieux protecteurs de la ville, Noumra, la déesse Nébouaï son épouse, et leur divin enfant Harpékhroti. Les inscriptions, ainsi que les sculptures, sont d'un caractère exclusivement religieux. La plus importante de ces inscriptions, qui se trouve sur les murailles latérales, est un calendrier religieux donnant la liste de toutes les fêtes qui se célébraient dans les trois villes du district, avec les noms des douze mois. Il y a aussi une sorte de zodiaque au plafond du portique.

Esnèh répond à la **Latopolis** de Strabon, ainsi nommée, dit le géographe, du poisson Latus qui y était en vénération. Le vrai nom de la ville dans les inscriptions hiéroglyphiques est *Sni*, d'où s'est évidemment formé le nom moderne.

De nombreux monticules semblent indiquer que l'ancienne ville avait plus d'étendue que la ville actuelle; mais les seuls vestiges anciens, outre le temple, sont les *restes d'un quai*, sur ce qu'on nomme encore le port.

A 3/4 d'heure au N. de la ville et à 35 ou 40 min. du fleuve, on peut voir, sur une petite éminence, les ruines d'un autre *temple*, beaucoup moins considérable que le premier et qui n'a probablement jamais été compris dans l'enceinte de la ville. Il a aussi, comme le grand temple, son zodiaque sculpté au plafond du portique.

De l'autre côté de la ville, c'est-à-dire au S., à la distance de 3/4 d'heure, est un *couvent copte* avec son église, célèbre par le massacre des chrétiens au temps de Dioclétien. C'est un lieu de pèlerinage très-fréquenté.

A l'E. d'Esnèh, sur la rive dr. du Nil, à 15 min. du fleuve, sont les restes d'un troisième *temple* de petites dimensions, dont les sculptures ne semblent pas avoir été jamais achevées. On y lit les noms de Cléopâtre Coccê et de Ptolémée Lathyre, et ceux de Marc-Aurèle et de Commode. Il domine un monticule de décombres couvert de briques et de débris de poteries, et il s'aperçoit de très-loin. Le village voisin se nomme *el-Hellèh*. Ce doit être le **Contrà-Lato** de l'Itinéraire. Les Ababdèh apportent à el-Hellèh une pierre appelée *hamr*, très-demandée dans la haute Égypte, à cause de son emploi dans la fabrication du *biram*, faïence qui a la pro-

priété de supporter un degré très-élevé de chaleur. C'est le *lapis ollaris* des Romains. Le *hamr* est d'abord pilé et tamisé, on l'humecte ensuite et on le mélange avec de la poussière de briques, on le façonne à la main et on le cuit dans un four chauffé à une certaine température.

Entre Esnèh et el-Kab, la rive g. ou occidentale du fleuve est bordée d'une suite presque continue de vestiges anciens. Les premiers que l'on remarque, à 11 kil. au-dessus d'Esnèh, sont des monticules annonçant un ancien site, dans un lieu appelé aujourd'hui *Koum-Aïr*. Plus haut (7 kil.) est *el-Kénan*, qui répond, selon toute apparence, au **Chnubis** de Ptolémée, et non loin duquel sont les restes d'un ancien quai en pierre de taille. C'est à el-Kénan que commence la région du grès, que son grain uni et serré rend si propre à la sculpture et à l'architecture, et dont les Égyptiens firent un si grand usage dans leurs monuments de la haute Égypte.

A 5 kil. plus haut, on voit les restes d'une petite pyramide en pierre calcaire, appelée *el-Koula*, dont les côtés mesurent environ 18 mèt., et qui n'a plus que ving-cinq gradins. *El-Kôm el-Ahmar* (la butte rouge), à 6 kil. d'el-Koula, vis-à-vis d'el-Kab, occupe le site de **Hieraconpolis**, dont il reste peu de vestiges. Le nom d'Ousortésèn (XIIe dynastie), qu'on a lu sur une pierre de ces vieilles ruines, les fait remonter à une antiquité très-reculée.

El-Kab (29 kil. d'Esnèh, rive orient.) marque l'emplacement d'**Éléthyia,** *la cité de Lucine*, en face de *Hieraconpolis*. Cette localité est une de celles que le voyageur ne peut se dispenser de visiter. Le nom égyptien de la ville était *Nekheb*, et la déesse Nekheb, qui est au propre la déesse du S., paraît avoir été identifiée par les Grecs avec Séléné. Eusèbe raconte en effet que Séléné était adorée à Éléthyia sous la forme d'un vautour, et Nekheb s'y trouve en effet représentée avec une tête de vautour. La ville paraît avoir une origine très-ancienne. On y a trouvé, gravés sur un rocher, dans la vallée, les noms des rois Téta et Papi (VIe dynastie). Lorsque le voyageur met pied à terre un peu au-dessous du village, il voit devant lui les traces d'une enceinte immense. Ce sont les restes des *anciens remparts* de la ville, qui étaient très-épais et construits en briques crues. De nombreux monticules formés par des amas de décombres pulvérisés couvrent l'emplacement considérable où s'élevaient les habitations privées. On ne voit, parmi ces buttes artificielles, aucun vestige de monuments publics.

C'est dans une *seconde enceinte*, au S. de la première et l'enveloppant en partie, qu'étaient situés les édifices d'un caractère monumental; mais ils sont pour la plupart détruits jusqu'au ras du sol. Quelques *restes de temples* ont seuls échappé à cette ruine complète.

A peu de distance du Nil, une *chapelle isolée* (naos) avait été dédiée à Ammon-Râ par Ramsès II. Plus loin, un *petit temple* commencé par Ptolémée Evergète II (vers 140), et terminé, 50 ans plus tard, par Ptolémée Alexandre, est adossé à un rocher calcaire dans lequel il est en partie excavé. Enfin à 15 ou 20 min. de là vers l'E., et à 50 mèt. de la rivière, une autre *ruine isolée* porte le nom et les sculptures d'Amenhotep III.

Plus au N., à mi-chemin environ entre l'enceinte de l'ancienne ville et le village d'el-Mahamid, il y a un autre *temple*, très-petit comme les précédents et dans une situation isolée. Ses légendes portent le nom de Thoutmès III et de son fils et successeur Amenhotep II. Près d'el-Mahamid, un rocher d'une forme singulière attire l'attention. Il a été exploité et taillé de telle sorte par l'extraction des pierres, que de loin

il présente tout à fait la forme d'une porte gigantesque.

Ce qu'Éléthyia présente de plus curieux et de plus important, ce sont ses *grottes* percées dans les hauteurs qui terminent la plaine et dominent, à la distance d'une heure, le site de l'ancienne cité. Les plus nombreuses sont directement à l'E.; elles indiquent probablement l'emplacement de la nécropole commune. Plus près du grand rocher et d'el-Mahamid, plusieurs de ces hypogées, ornés de sculptures, se rapportent par leurs légendes aux premiers rois de la XVIIIe dynastie. M. Stoddart y a trouvé sur une stèle le nom d'Aménemhât III (Mœris) de la XIIe dynastie. Ce sont des tombes de hauts dignitaires et de personnages considérables. L'une d'elles, celle d'Ahmès, le chef des nautoniers (comme il s'intitule), est devenue célèbre dans la science par le beau travail que lui a consacré M. de Rougé.

Tombe d'Ahmès. Elle est contemporaine du règne d'Amenhotep Ier. La grande inscription, sur le mur de droite, raconte la guerre faite « aux Pasteurs ». Après plusieurs batailles et plusieurs siéges, sur lesquels Ahmès s'étend longuement, mettant en relief sa propre bravoure récompensée par des colliers d'or, la forteresse d'Avaris est prise d'assaut et les Pasteurs sont repoussés jusqu'à la ville de Sheruhen, sur les limites du pays de Kanaan. Le roi Ahmès (Amosis) se tourne alors au S. contre le pays de *Khont-hen-nefer* (Soudan). Le roi revient ensuite de ces expéditions et son cœur est « réjoui par ses victoires »; il a conquis le Nord et le Sud; il a rétabli l'empire égyptien auquel il a rendu ses anciennes frontières. Sous le second roi de la XVIIIe dynastie, Amenhotep Ier, Ahmès, à la tête de la flotte, prend part à une expédition triomphante contre Kousch (l'Éthiopie), et sous Thoutmès Ier, à une nouvelle expédition contre Khont-hen-nefer. Il accompagne ensuite son roi dans une campagne contre la nation asiatique des Routen (Syrie septentrionale), qui amène les vainqueurs jusqu'aux frontières du pays de Nabarina (Mésopotamie). Il meurt, comblé d'honneurs, ayant reçu sept colliers d'or.

Au-dessus de cette grotte, il y en a une autre extrêmement curieuse par les tableaux dont ses parois sont décorées. C'est celle du nomarque Psar. Tous les détails de l'agriculture, de la pêche et de la chasse, ceux de l'embaumement et de la préparation des momies, s'y trouvent représentés ainsi qu'une infinité d'autres sujets. Le mur de l'O., à g., est consacré à la culture du blé, représentée dans toutes ses phases, depuis le labourage jusqu'au dépiquage et à la rentrée du grain dans la maison, à la vendange, à la récolte des dattes, aux détails variés de la chasse et de la pêche, le tout accompagné de textes explicatifs. Les tableaux du mur de l'E., à dr., se rapportent à l'ensevelissement de Psar; des hommes et des bœufs tirent le traîneau sur lequel est posé le sarcophage, le mort paraît devant Osiris, etc. Bien que ces peintures soient d'une exécution inférieure à celles des grands hypogées de Qournah, elles n'en fournissent pas moins des renseignements d'un extrême intérêt pour la connaissance de la vie privée des Égyptiens dans les temples antiques, aussi bien que pour certains points d'histoire et de chronologie.

Edfou (20 kil. d'el-Kab, rive O.), chez les Égyptiens **Deb**, chez les Coptes **Atbô**, est un assez gros village arabe, à 30 min. de la rive du Nil. Les pauvres maisons des habitants actuels se sont groupées sur l'emplacement d'**Apollinopolis Magna**, dont les débris, enfouis sous des monticules de décombres et de sable, s'étendent jusqu'à la rive du fleuve, où se voient encore les restes d'un *quai* en pierre de taille. Deux édifices, un grand et un petit, ont seuls survécu,

et leur parfaite conservation n'en paraît que plus remarquable au milieu du complet anéantissement de l'ancienne cité.

Le **Grand Temple** n'est pas seulement un des mieux conservés, il est aussi un des plus beaux et des plus imposants de la haute Égypte. Le pylône qui le précède domine toute la plaine et se voit de très-loin. Ce beau monument était autrefois caché en partie par les décombres accumulés à l'extérieur et par les masures des fellâhs qui en avaient envahi jusqu'aux terrasses. Mais, grâce au déblayement complet exécuté sous la direction de M. Mariette-Bey, il a été rendu tout entier aux admirateurs des beaux restes de l'antiquité, et aujourd'hui, il n'est pas dans ce temple une ligne de texte qui ne soit accessible à la légitime curiosité du voyageur.

Le grand temple d'Edfou n'appartient cependant pas à la période des anciennes dynasties; il est du temps des Ptolémées. Mais il nous est un témoignage que les traditions de l'art égyptien survécurent longtemps encore à la ruine de la monarchie nationale.

D'après une inscription traduite par M. Dümichen (*Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, années 1870, 1871 et 1872), la pose de la première pierre du temple aurait été solennellement faite le « 7 Épiphi de la 10ᵉ année du règne de Ptolémée III, Évergète I, » c'est-à-dire le 23 août 237 av. J. C. Le naos et le pronaos, et, en général, toute la partie N. du temple, date de Ptolémée IV Philopator (222-205). Les constructions paraissent n'avoir été que faiblement poussées sous les rois suivants, Épiphane, Eupator. La salle hypostyle qui forme une sorte de façade monumentale en avant de l'édifice est de Philométor et de Ptolémée Évergète II; le règne de ce dernier prince (146-117) vit s'élever le portique. Les sculptures des murs du naos et du pronoas sont du même temps. Le couloir extérieur porte, d'un côté, les noms de Ptolémée VII Évergète II, de l'autre, ceux de Ptolémée IX Alexandre. Enfin le pylône et la cour péristyle ont été terminés sous Ptolémée XII, Néos-Dionysós.

Il convient d'ajouter que ce temple ptolémaïque a succédé à un ancien sanctuaire, qui existait déjà sous Thoutmès III, et dont l'origine remonterait jusqu'aux temps mythologiques des dieux. Le temple aurait été fait « d'après le plan du livre tombé du ciel, au N. de Memphis. » Ce plan était dû à la main d'un dieu, Imhotep, fils aîné de Phtah. Ce nom a donné lieu à une singulière méprise de quelques savants allemands : ils ont confondu l'artisan divin avec un artiste humain et ont fait d'Imhotep l'architecte égyptien qui avait commencé la construction de l'édifice sous les Ptolémées. Quoi qu'il en soit de ces traditions conservées dans quelques inscriptions du temple ptolémaïque, ce qui est malheureusement certain, c'est qu'il n'est rien resté de la construction primitive.

Le temple d'Edfou est orienté du N. au S. Il a, sans y comprendre le mur d'enceinte, 40 mèt. de façade et 71 mèt. 85 c. de profondeur totale. Avec le pylône, sa façade est de 76 m. et sa profondeur de 137 mèt. 60. La hauteur du pylône est de 35 mètres.

Nous avons déjà donné (p. 100 et 101) le plan du temple d'Edfou comme le type le plus régulier d'un temple égyptien. Nous le reproduisons ici (*V.* p. 587) pour la commodité de la description.

Le *pylône* (PP) est orné, aux deux ailes, de bas-reliefs qui ont pour sujet, à l'imitation des anciennes sculptures pharaoniques, des expéditions militaires. On voit le Ptolémée qui saisit par les cheveux ses ennemis prosternés et qui se dispose à les frapper. Les noms des peuples vaincus inscrits dans les cartouches sont

les *Anou*, les *Chaï*, les *Mentou*, les *Fenekh*, les *Grecs*, les *Tamhou*, les *Rotennou*, les *Bétennou* (Bithyniens), les *Takou* (Taoques), le pays des *Neuf-Arcs*, etc. Cette nomenclature de la géographie extérieure au temps des Ptolémées est surtout intéressante par les moyens de comparaison qu'elle fournit pour les nomenclatures parallèles des temps pharaoniques.

La *cour* (C), dans laquelle on pénètre après avoir franchi la porte du pylône, est entourée sur trois côtés d'une galerie continue et spacieuse, formée par 32 colonnes. Sur la façade du pylône, au côté S. de la cour, on remarque, de chaque côté de la porte centrale, deux petites portes. Elles mènent à un escalier rectangulaire de 145 marches, qui s'élève dans le massif même du pylône, éclairé au moyen d'ouvertures étroites au dehors, mais dont l'ébrasement est très-large. Il se divise en 14 étages, dans chacun desquels sont ménagées des chambres obscures, lieu de dépôt et de conservation pour certaines parties du matériel du temple. Du sommet du pylône, on jouit d'une belle vue dont le mérite consiste surtout dans le contraste qu'offrent les verts rivages du Nil avec la surface rougeâtre des montagnes libyques et du désert.

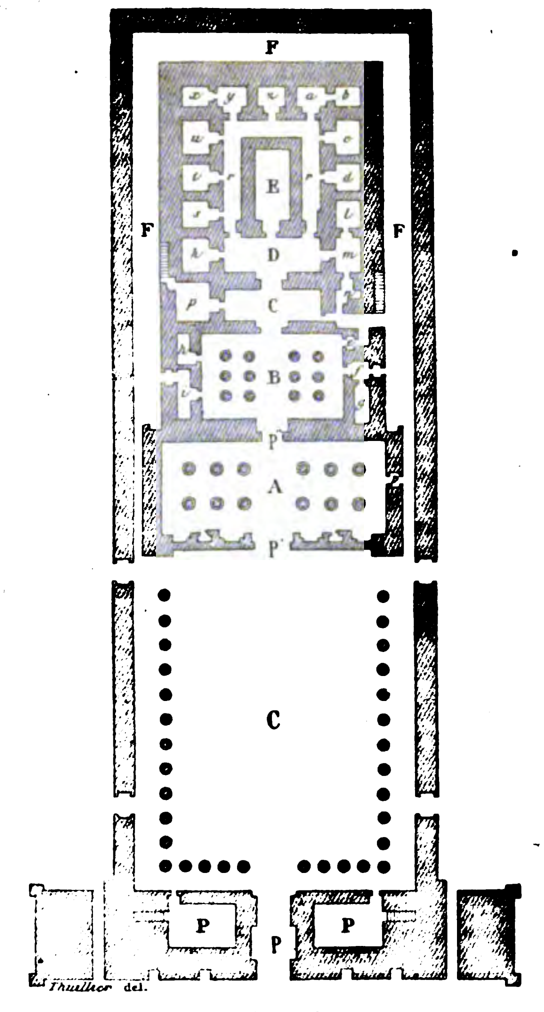
Les colonnes de la cour (C) offrent cette particularité que les chapiteaux y sont variés avec symétrie: chaque colonne, dans une même rangée, a son chapiteau particulier; mais ces variétés se répètent, avec le même ordre, dans la colonne correspondante. Le motif dominant qu'on y retrouve à travers les modifications que l'artiste y a introduites, c'est la fleur épanouie du lotus et du papyrus, à laquelle sont liées d'autres plantes aquatiques, à tiges triangulaires. Le plus gracieux de ces chapiteaux, dit M. Ch. Blanc, est celui qui se compose de neuf branches de palmier, serrées autour de la campane renversée, et formant une suite de panaches. Dans le nombre immense des figures et des hiéroglyphes qui couvrent les murs de la cour, nous signalerons seulement, dans le compartiment inférieur du mur S., un calendrier et une liste des nomes et de leurs subdivisions. Le côté du pylône qui regarde la cour est orné de plusieurs rangées de figures colossales de dieux.

La façade du *portique* (P), qui ferme la cour (C) au N., n'occupe pas toute la largeur de la cour (C), mais elle laisse de chaque côté, entre le mur extérieur et le temple proprement dit, un couloir étroit qui est la continuation du péristyle.

La *salle hypostyle* (A), large portique couvert, est soutenue par dix-huit colonnes sur trois rangs. Les entre-colonnements en sont fermés, à droite et à gauche de la porte, par un mur à mi-hauteur, comme au pronaos de Dendérah. Les chapiteaux des colonnes présentent la variété de motifs déjà signalée dans la cour (C). Parmi les représentations sans nombre qui décorent le pronaos, on remarquera, à l'entrée, les tableaux astronomiques qui représentent dans une longue rangée de figures, des images d'étoiles et les divisions de l'année égyptienne. Har-hout y paraît sous la forme du soleil, à chacune des douze heures du jour. Les heures, sous la forme de femmes dont la tête est surmontée d'une étoile, figurent dans ces tableaux, accompagnées de leur nom et de leur numéro d'ordre. Deux petites chambres, des deux côtés de l'entrée, méritent une mention spéciale. Celle de l'O., nommée dans l'inscription la chambre des étoiles, était celle dans laquelle le roi, avant d'entrer dans le temple, devait se soumettre à la cérémonie de la purification. Celle de l'E. contenait la *bibliothèque*, dont le catalogue est marqué sur les parois de la chambre.

La *salle* (B) est soutenue par douze colonnes. Elle est appelée *Haï*. Une porte s'ouvre à l'E., qui conduit au couloir extérieur, ainsi qu'à

la chambre (*i*) (*V.* le plan), remarquable par ses admirables sculp-



Temple d'Edfou.

tures. Cette porte, d'après les inscriptions, est celle par laquelle on apportait « les offrandes sèches. » Sur le côté O., une autre porte

donne accès, de la chambre (f) (*V.* le plan), dans le couloir extérieur. Elle servait pour le passage des « offrandes liquides ». L'une des chambres qui occupent le côté O. de la salle (B) est désignée comme « la cuisine » du temple.

La *salle* (C) communique, comme à Dendérah, avec deux escaliers dont l'un, celui de g., est droit et monte sur la terrasse du temple, tandis que l'autre, celui de dr., affectant une forme rectangulaire, conduit à des chambres et à des couloirs étroits, superposés en plusieurs étages.

La *salle* (D), dont le nom hiéroglyphique est *Her-ab*, communique à g. avec la chapelle (k), consacrée au dieu *Sochem*, à « celui qui conserve les pierres précieuses »; et, à dr., avec une autre chambre près de laquelle s'ouvre, plus élevée de quelques marches, une chapelle ornée de deux colonnes; l'une de ces chapelles est nommée dans les inscriptions *chambre de la purification*.

Trois portes mènent de la salle Her-ab ou salle (D), à la partie la plus importante du temple. Celle du milieu s'ouvre sur le *sanctuaire* (E), lieu de dépôt des quatre barques sacrées. Dans cette chambre (E) se trouve un *naos* de 4 mèt. de hauteur, fait d'un monolithe de beau granit gris tacheté. Les inscriptions qui le décorent nous apprennent que ce monolithe a été creusé par Nectanébo Ier, pour servir de naos au temple alors détruit auquel le temple actuel a succédé. Cette indication établit l'existence d'un temple anté-ptolémaïque; et l'on peut se demander, dans le cas où l'on adopte l'opinion de MM. Brugsch et Dümichen, si Nectanébo n'a pas lui-même érigé son naos sur l'emplacement d'un temple beaucoup plus ancien.

Les dix chambres qui entourent la salle (E) formaient (*V.* p. 102) autant de chapelles consacrées à quelque divinité. Cette destination rappelle celle des chapelles analogues à Dendérah, avec cette différence toutefois que, dans ces dernières, le mythe d'Osiris joue un rôle prépondérant, ce qui n'a pas lieu à Edfou. Chacune de ces chambres avait son nom, qui a été gravé sur une partie du soubassement de l'extérieur du temple, avec les dimensions de la chambre en coudées et subdivisions de coudées. La première (s), à g., était le *mesech*, c'est-à-dire la chambre où l'on s'habillait; la seconde (t), la chambre de *Nesboru*; la troisième (u) s'appelait *Séta*, la chambre des mystères. La chambre (y) était consacrée au dieu *An* d'Edfou, c'est-à-dire, à Osiris mort; elle donnait accès à une chambre uta (x), où se trouvait une entrée des cryptes. La chambre médiane (z), destinée à conserver des emblèmes mystérieux, en particulier le grand sistre d'or, s'appelait « *le Mesen* ». Venait ensuite (a), la chambre de Sebek, qui s'ouvrait comme la chambre (y), sur une chambre uta. Les dernières chambres (c et d) étaient celles de Ra et de Har-hout.

Les parois du couloir qui fait le tour du temple et le mur extérieur sont couvertes d'inscriptions et de tableaux. Le sculpteur n'a pas laissé un pouce de ces murs où son ciseau n'ait taillé la pierre. Parmi les inscriptions, nous remarquerons celle de la paroi (E). du mur extérieur, déjà citée, et qui contient la description de la fête célébrée à l'occasion de la pose de la première pierre. On a aussi signalé, à l'angle N. E. du mur extérieur, une inscription datée du règne de Ptolémée Alexandre Ier, et qui a pour objet une donation de terres faite au temple, où sont rappelés les noms de Nectanébo Ier, de Nectanébo II et de Darius.

Un mur en briques conservé en partie, entourait le temple. Dans l'intérieur de l'enceinte et à l'E. du temple, on a découvert récemment un ancien puits, qui communiquait avec le temple par un passage souterrain.

Le temple était dédié à la triade Har-Hout (Horus), à Hathor et à leur fils Harpékhroti. Harhat, dont Harpékhrot, le dieu enfant, est une forme, est qualifié dans les inscriptions du temple de « grand dieu, seigneur du ciel, l'épervier d'or, fils d'Osiris, roi des rois de la haute et de la basse Égypte, maître des dieux et des déesses. » Hathor est appelée dans les inscriptions « la maîtresse de la couronne d'or, celle qui donne la beauté au roi et l'amabilité aux hommes et aux femmes. »

Le *petit Temple*, à 2 min. du précédent, se compose de deux chambres et d'un péristyle. Dans la chambre principale, Hathor accorde à son fils Horus la vie céleste, après que Noum a formé ses membres. On voit par là comment il faut concevoir la génération divine au sein des déesses. Celles-ci ne font que communiquer la vie divine qui est en elles au jeune dieu dont les membres sont formés par Noum. Elles ne sont pas ainsi mêlées à la matière. L'Égypte était donc plus spiritualiste que ne le feraient croire au premier abord les formes symboliques de sa religion. Hathor est ici qualifiée ainsi : « Celle qui gouverne dans le bel Atoum, dans lequel il n'est rien de mal, celle qui fait vivre tout être par ses bienfaits. » Ce monument, bien détérioré aujourd'hui, est du règne de Ptolémée Évergète II et de Ptolémée Lathyre ou Soter II son successeur.

Il y a des *grottes* creusées dans une colline, à 4 ou 5 kil. d'Edfou. C'était sûrement la nécropole de l'ancienne ville. Elles ont échappé, à ce qu'il semble, à l'attention des archéologues qui depuis trente ans ont exploré la vallée du Nil.

En face d'Edfou, sur la rive orientale, une route ancienne, avec stations, monuments, puits ruinés, mène aux mines d'émeraude, à Bérénice et à Gébel Elba.

A partir d'Edfou, la chaîne arabique serre toujours de très-près le fleuve, tandis que la chaîne libyque, qui en est distante de 6 kil., s'en rapproche de plus en plus. On laisse sur la dr. le village d'*Abou Kandil*, et on longe l'île d'*El-Fawasièh*, avant d'arriver au village de

Rédésièh (rive E.). A l'E. de Rédésièh, dans le désert nubien, à 25 lieues environ au S. de la route de Koçeïr, se trouvent les ruines d'un *temple* dont les inscriptions ont été étudiées par M. Chabas. C'est un hémi-speos. Le portique, soutenu par 4 colonnes, a ses parois ornées de tableaux symboliques accompagnés de légendes qui célèbrent la gloire de Séti. Sur les murs de la première salle sont gravées trois inscriptions dont l'une raconte les circonstances dans lesquelles s'est produite la construction de l'édifice. Le roi Séti a choisi ce lieu pour y élever un sanctuaire et pour y établir une citerne au milieu des rochers. Il y a même fait bâtir une forteresse.

Le village lui-même n'a rien de remarquable que d'être la résidence d'un des principaux chefs des Ababdèh, population nomade qui campe entre la haute vallée du Nil égyptien et la mer Rouge, et qu'on qualifie abusivement d'Arabes. Si les Ababdèh sont Arabes, c'est seulement par les mœurs et les habitudes; par le sang, c'est un peuple de même souche que les Bicharis de la Nubie orientale. Un autre de leurs quartiers généraux est à Dérâwi, près de Kôm-Ombo. Ils viennent à Rédésièh, à Dérawi, à Assouân pour y vendre sur les marchés leurs chameaux et leurs troupeaux en échange des grains et de divers objets. Les Bicharis ne parlent pas l'arabe, leur langue se nomme chez eux Begjaweh et leur pays Begjah ou Etbaye. Ils prétendent descendre d'un Turc nommé Couca dont ils assurent que le tombeau et la statue se trouvent dans la montagne d'Elba.

A 4 ou 5 heures au-dessus d'Edfou (19 kil.), le village de *Toum*,

et les ruines qui l'avoisinent sur la rive E. représentent indubitablement le site de la **Tmui** de Ptolémée. A 8 kil. environ de ce dernier point, un rocher de la rive gauche forme dans le lit du fleuve un cap avancé connu sous le nom de *Gébel Abou Chéghèr*, la montagne des Tempêtes, parce qu'en effet, sans doute à cause de la disposition des vallées qui débouchent au fleuve, les coups de vent y sont fréquents et dangereux. De là il y a encore 6 kil. jusqu'à

Gébel-Silsilèh ou **Hagar-Silsilèh**, comme on dit aussi dans le pays (22 kil. de Toum). Ce nom s'applique à un défilé de la vallée que forment, en se rapprochant jusqu'à la distance de 500 mèt., les deux chaînes parallèles qui bordent le fleuve. Les Arabes ont une tradition, ou, pour parler plus exactement, une légende, d'après laquelle le fleuve aurait été autrefois fermé au moyen d'une chaîne tendue d'un rocher à l'autre, et ils tirent de là l'origine même du nom de Silsilèh, qui, en arabe, signifie une chaîne. En fait, c'est le nom copte de la ville, Sjolsjël, et son assonnance accidentelle avec le mot arabe qui ont donné naissance à la légende populaire. On montre cependant une grande colonne naturelle sur la rive E. à laquelle la chaîne aurait été attachée.

Ce qui a fait de tout temps la célébrité de cette localité remarquable, ce sont ses *immenses carrières*, dont le grès calcaire, d'un grain fin et serré, forme, on peut dire, la transition entre les beaux granits de Syène et les calcaires moins durs de l'Égypte inférieure. Les plus anciens monuments de l'Égypte ont été surtout construits en calcaire; ce furent les Pharaons de la XIIe dynastie qui employèrent les premiers le grès de Silsilèh pour élever les murs et les colonnades des temples.

Les carrières de Silsilèh sont répandues aux deux côtés du fleuve, mais les plus remarquables sont celles de la rive g., où nombre d'excavations ont été transformées en hypogées et même en *spéos* consacrés au culte, sûrement en vue des légions d'ouvriers employés à l'extraction des pierres.

Spéos. Le plus remarquable de ces petits temples excavés, établis à quelques pas du Nil, se compose d'une chambre étroite, longue, parallèle au rocher, dans laquelle s'ouvre, vers le milieu de la paroi du fond, une chapelle plus petite. Ce temple présente extérieurement une façade soutenue par 4 piliers, dont les inscriptions hiéroglyphiques contiennent les cartouches des rois de la XVIIIe dynastie et des dynasties suivantes. La porte principale sculptée avec beaucoup de soin est surmontée d'une corniche simple, sans sculptures et commune à toute la longueur de la façade. Le linteau est décoré du disque ailé et d'inscriptions du règne du roi Harmhabi. A g., au fond d'une niche d'environ cinq pieds de haut sur deux de large, creusée dans le pilier, est sculpté, en bas-relief, un jeune prince, vêtu d'une peau de panthère, ayant au-dessus de sa tête une légende datée de l'an 30 de Ramsès II. (*V.* Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Notices descriptives*.)

Au-dessus de la porte suivante, à g., un tableau représente le roi Ramsès-Meïamoun, casqué, offrant la déesse Mâ à Ammon-Râ, à Mout, à Khons, et à Sébek. Des tableaux analogues se reproduisent sur les portes à droite. Partout la tête du dieu Sebek (tête du crocodile) a été martelée avec soin.

L'intérieur des portes nous montre également des offrandes aux dieux, faites par différents rois. Sur les parois de la porte du milieu, Ramsès offre, à dr., un plateau couvert de pains et de lotus au dieu Sebek, assis, ayant derrière lui Hathor debout, et à g., deux bouquets, l'un de papyrus, l'autre de lotus, à Phtah assis et à Bast léontocéphale. Sur les

portes à dr. et à g., scènes semblables. Les rois sont : Ramsès-Melanoun, Ménephtah. Dans l'épaisseur du massif, à droite, est une petite chapelle, au fond de laquelle sont trois personnages assis, très-mutilés, en ronde bosse.

A l'intérieur du spéos, nous signalerons les deux tableaux sculptés à côté l'un de l'autre, à l'angle S. O. L'un (paroi du S.) représente une déesse nourrissant le roi Harmhabi de son lait, devant Ammon-Râ, assis, et le dieu Sebek, debout. C'est, selon M. Mariette, une des plus belles œuvres sorties du ciseau égyptien. « Nulle part, dit-il, la ligne n'est plus pure, et il règne dans ce tableau une certaine douceur tranquille qui charme et étonne tout à la fois. » — « Le groupe, dit M. Ch. Blanc, est charmant de douceur, de noblesse et de naïveté. Le dessin en est pur, le travail exquis, et s'il y a quelque part les sculptures plus belles, ce n'est pas ici, du moins, qu'on les imagine ou qu'on les regrette. »

A côté, sur la paroi O., des bas-reliefs représentent le Triomphe du Pharaon Harmhabi. Ce sont : 1° Un disque ailé, uræus pendants, flanqué d'éperviers, ailes pendantes; au-dessus du disque, le symbole des panégyries. 2° Le roi debout, la hache sur l'épaule, recevant d'Ammon-Râ la vie divine; sous ses pieds, des vaincus renversés tendent les bras. 3° Le roi Harmhabi porté sur un palanquin, suivi et précédé de deux flabellifères, des soldats conduisant des captifs. Sur un second rang sont : des soldats à genoux, des trompettes, des soldats en marche, ayant le bouclier sur l'épaule; des chefs ou fonctionnaires prosternés devant le roi. Ces prisonniers appartiennent aux peuples de *Kousch*. Une sorte d'hymne propitiatoire est mis dans la bouche des prisonniers, amenés devant le Pharaon : « Abaisse ta face, ô roi d'Égypte, soleil de la Libye ! Grand est ton nom dans le pays de Kousch, etc. »

Au delà de cette grotte, il y en a d'autres moins grandes, qui ont servi de sépulcres, et où se lisent les noms des premiers rois de la XVIIIe dynastie, entre autres ceux de Thoutmès Ier, de Thoutmès II et de la reine Hatasou, la fameuse régente qui a érigé les grands obélisques de Karnak. L'un de ces tombeaux remonte au temps d'Ousortésèn Ier, de la XIIe dynastie.

Le peu de sculptures qu'on y trouve ont principalement pour sujet des offrandes faites à l'occupant ou aux occupants de la tombe. Plus au S. encore, sont d'autres tombes, des stèles monumentales et des chapelles d'un beau travail. Celles-ci sont ornées de colonnes, dont les chapiteaux, que surmonte une corniche élégante, sont imités de la fleur du lotus. Ces grottes sont aussi du commencement de la XVIIIe dynastie. Pour les voir, on se dirige par un sentier qui court à travers les anciennes carrières. On remarque sur les rochers beaucoup d'inscriptions, dont la plupart sont de la XVIIIe dynastie. L'une des stèles les plus remarquables est celle du roi Shashank, de la XXIe dynastie. C'est le Sésac de la Bible (*V.* p. 73). Ce prince est présenté à Ammon par la déesse Mout. Celle-ci lui dit : « Viens dans le temple, pour voir ton père Ammon. » Le roi s'approche alors des trois dieux, Ammon, Harmakhou-Toum et Phtah-Num. Derrière lui se tient son fils, le grand-prêtre d'Ammon, le fils royal du seigneur des deux mondes, le défunt Amenmer-Shashank. Les inscriptions latérales nous apprennent que le roi a élevé ce monument en l'honneur de son fils mort.

Au bout de 15 min., on arrive aux deux chapelles, à l'extrémité sud des carrières. La première, fort détériorée, date du règne de Ménephtah, fils et successeur de Ramsès II. La seconde est celle de Ramsès II lui-même. Le roi y est représenté faisant des offrandes à la triade thébaine et au

dieu du Nil, *Hapi*. Ce dernier est ici assimilé aux autres divinités de l'Égypte, ce qu'on ne voit pas ailleurs. L'inscription traite aussi des fêtes du Nil, qui devaient être célébrées deux fois par an. On ne s'étonnera pas que les Égyptiens aient ici, plus qu'ailleurs, déifié le Nil. Le fleuve jouait ici, en effet, un rôle éminemment utile pour l'édification des édifices sacrés. Ressserré entre les montagnes, il offrait aux barques des facilités d'accostage exceptionnelles, et permettait ainsi d'emporter dans toute l'Égypte ces milliers de blocs qui devaient entrer dans la construction des bâtiments.

Sur la g., était une autre chapelle du règne de Séti Ier. Quoique presque méconnaissable, elle offre encore, comme les deux autres, des traces de peinture. Un grand nombre de stèles, grandes et petites, sont gravées sur les rochers dans le voisinage de ces trois chapelles.

Sébek, le dieu à tête de crocodile, était le dieu local de Silsilis. Le titre de « dieu de Silsilis » lui est souvent donné dans les stèles, concurremment avec celui de « dieu d'Ombos ».

Moins remarquable sous le rapport des spéos et des grottes tumulaires, le côté droit du Nil l'était davantage par l'étendue des carrières. C'est de ce côté de la vallée que sont les plus nombreuses et les plus dignes d'attention. Les matériaux employés pour la construction de Thèbes et des autres villes de la haute Égypte en sortirent en grande partie. Ces vastes carrières rappellent celles de Torah, près de Memphis. Un spéos très-dégradé, dans lequel le roi Amenhotep III (XVIIIe dyn.) est représente en présence du dieu Ammon, est à peu près le seul monument remar quable qu'on rencontre de ce côté. Près de cette chapelle on voit un sphinx ébauché dans un énorme bloc.

Il est question dans les inscriptions d'un lieu nommé *Khennou*, ou, avec l'article égyptien, *Pakhennou*, qui existait dans cette partie de la vallée, et qui était consacré à Sébek, le dieu d'Ombos. Les indices très-reconnaissables d'une ancienne ville qui se voient au N. et tout près de la gorge du fleuve, sur la rive dr., en marquent peut-être l'emplacement. C'était là sûrement aussi que se trouvait le poste romain de *Silsili*, mentionné dans la Notice de l'empire (où le nom est écrit par corruption *Silili*). Khennou a été une ville très-importante dans les premiers temps de l'empire thébain. Au temps de la XIe et de la XIIe dyn., elle était le siége d'une école célèbre où les jeunes Égyptiens venaient de fort loin apprendre les lettres et la rhétorique et se formaient au métier de scribes.

Depuis qu'on a dépassé **Edfou**, et surtout après Gébel-Silsilèh, la vallée du Nil prend un nouvel aspect. Les deux chaînes riveraines, de plus en plus rapprochées, ne laissent au fleuve qu'un espace toujours plus resserré. La plage, privée du bienfait de l'inondation par l'élévation des rives, n'offre aux regards qu'une lisière de sable, à peine relevée par un étroit ruban de verdure, et, de loin en loin, deux ou trois huttes en terre au-dessus desquelles se balance la tige élancée de quelques dattiers. Partout l'image de la stérilité. Les habitants eux-mêmes n'ont plus la même physionomie ; tout annonce que l'on quitte l'Égypte et que l'on touche à la Nubie.

Kôm-Ombo (la colline d'Ombo), en copte, Mbô (23 kil. de la gorge de Silsilèh et 64 kil. d'Edfou, rive E.), domine, comme son nom l'indique, une colline de sable qui s'élève à pic au-dessus du fleuve, au débouché d'une vallée, vis-à-vis d'une grande île appelée Mansourièh. C'est là que sont les restes de la ville d'**Ombos**, à laquelle a succédé un village qui, lui-même, est abandonné à cause de l'envahissement des sables. Le site de

l'ancienne ville et toute la plaine environnante en sont entièrement recouverts; on n'y voit plus ni une maison ni un arbre. Les restes de deux *temples*, un grand et un petit, avec un mur d'enceinte qui les environnait et qui les séparait du reste de la ville, dominent seuls, à demi ensevelis, cette scène de désolation.

Le portique du *grand temple* ainsi que la salle contiguë sont assez bien conservés. Le temple, d'après les inscriptions, fut commencé sous Ptolémée Épiphane, continué sous Évergète II et terminé sous le douzième Ptolémée, Néos-Dionysos, dont le nom, avec celui de la reine Cléopâtre sa femme, est inscrit sur les colonnes du portique. Le temple des Ptolémées a succédé à un temple bien plus ancien. Une inscription, gravée sur le portique oriental de la grande enceinte, dit formellement que Thoutmès III et sa sœur Hatasou avaient élevé cet édifice au dieu Sébek. A Ombo donc, de même qu'à Dendérah et à Edfou, à Esnèh, les Ptolémées n'ont fait que relever et agrandir un ancien monument tombé en ruine. Le temple est dédié aux deux triades divines, l'une qui a pour chef Sébek, le dieu à la tête de crocodile, protecteur spécial d'Ombo, l'autre Harouèr, le dieu du Sud. Le nom hiéroglyphique de la ville est *Noubi*.

Une singularité qui distingue cet édifice de tous les autres temples connus de l'Égypte, c'est qu'il est divisé, dans le sens de sa largeur, en deux parties symétriques, chacune ayant son portique et son sanctuaire. C'étaient, en réalité, deux temples accolés. Cette disposition tenait au double culte rendu simultanément aux deux principes opposés, l'un, la lumière adorée sous le nom d'Horus, l'autre, les ténèbres, que le dieu Sébek à tête de crocodile symbolise. Les deux sanctuaires sont détruits; il reste seulement plusieurs petites chambres qui les précédaient, ainsi que la plus grande partie du portique. Les colonnes peuvent être comptées parmi les plus grosses des temples de l'Égypte; leur circonférence est de plus de 6 mèt.

Le *petit temple*, dépendance du précédent, en est distant d'une quarantaine de mètres vers le N. O. Il paraît avoir été dédié par Ptolémée Évergète II au dieu Sébek. Il est au bord même de l'escarpement sablonneux dont le Nil ronge le pied, et une partie de ses débris a roulé en bas jusque sur la plage. Le fleuve était autrefois moins rapproché; ses empiétements l'ont porté de plus en plus à l'E., et il menace de saper complétement le sol sur lequel se dressent encore les ruines du petit temple. Celles de la ville antique reposent sous le sable qui les recouvre, et ne se laissent deviner que par les inégalités de la surface, principalement au N. et à l'E. des temples.

De Kôm-Ombo à Assouân (8 à 10 h.) la vallée continue, dans son étroit encaissement, de présenter le même aspect d'aridité. La rive dr. ou orientale est toujours très-élevée; sur la rive g., ce sont plutôt des dunes de sable. Sur nombre de points, la vallée n'a de largeur que le lit même du fleuve. Les villages qui se rencontrent sur les deux rives ne sont que des campements de Bicharis; le plus important est celui de (5 kil.) *Deïrawé*. Le petit village de *Koubanyèh*, sur la rive occidentale, avec ses bouquets de palmiers (4 h. d'Assouân), est le seul point où la vue puisse se reposer sur un peu de verdure. Non loin de là, sur la rive orientale, on peut observer le passage du grès au terrain granitique. On commence à apercevoir dans le S. des montagnes qui semblent couronnées de forts. Une île toute verte qui partage le fleuve en deux parties à peu près égales est à leur pied. Ces montagnes paraissent former une ceinture, et le fleuve auquel l'œil

cherche en vain une issue, apparaît comme un lac fermé. Ce site saisissant est celui de

Assouân ou **Syène** (42 kil. de Kôm-Ombo, rive E.). — *Situation. Histoire.* Cette ville doit son antique renommée et son existence même à sa position extrême, près des cataractes qui marquaient la limite de l'Égypte et de l'Éthiopie, non moins qu'au voisinage des belles carrières de granit d'où les Pharaons tirèrent les immenses monolithes, taillés en statues et en obélisques, dont ils ornèrent leurs monuments. Un autre genre de célébrité lui vint plus tard de l'opinion où furent les astronomes d'Alexandrie, au temps des Ptolémées, que Syène était située précisément sous le tropique, d'après la remarque que l'on avait faite que le jour du solstice d'été, un puits s'y trouvait éclairé verticalement jusqu'au fond, d'où l'on concluait que le soleil était au zénith même de la ville. Ce fut de cette observation, combinée avec la détermination astronomique d'Alexandrie et la distance d'Alexandrie à Syène, qu'Ératosthène, 230 ans avant notre ère, déduisit ce qu'on a nommé sa mesure de la terre. La véritable position d'Assouân, connue par les observations modernes, permet de rectifier celle que lui attribuaient les anciens astronomes. On sait aujourd'hui que sa latitude est de 24° 5′ 23″, conséquemment de 37′ 23″ plus septentrionale que le tropique du Cancer. Il est vrai qu'à raison du changement séculaire de l'obliquité de l'écliptique, cet écart était beaucoup moindre au temps d'Ératosthène (il n'était alors que de 15′ 58″); et comme les rayons du soleil tombent verticalement non pas seulement sur un point, mais dans toute l'étendue d'un rayon de 15′ 57″ autour de son centre, il en résulte que le puits de Syène pouvait être en effet éclairé verticalement le jour du solstice, nonobstant la distance du tropique. Le phénomène était réel, quoiqu'on en tirât une fausse conclusion.

L'existence de Syène, à l'époque où les puissants Pharaons de la XVIIIe dynastie faisaient exploiter ses carrières de granit rose par une armée d'ouvriers (de 15 à 1700 ans avant notre ère), ne saurait être mise en doute. La fréquente répétition des noms des princes de la XIIe dynastie sur les rochers des environs permet sûrement de la faire remonter beaucoup plus haut (entre 2600 et 2800). Le nom de la ville, dans les inscriptions hiéroglyphiques, se lit *Souân*, dont les Grecs firent Συήνη et les Romains *Syène*, et qui, dans la bouche des Arabes, par l'addition euphonique de l'élif initial, est devenu ***Assouân***. Sous les Romains, ce fut une des places importantes des frontières de l'empire. Dans les premiers siècles du christianisme, elle devint le siége d'un évêché. Au commencement du IXe siècle (806), à la suite d'une peste meurtrière qui fit périr, s'il faut en croire les chroniqueurs arabes, plus de 20000 hab., une partie au moins de la ville romaine, qui n'était au fond que l'ancienne ville égyptienne, peut-être agrandie et restaurée, fut abandonnée pour les quartiers plus élevés construits par les Sarrasins sur le penchant de la colline. Cette disposition en amphithéâtre est unique parmi les villes de l'Egypte, qui sont toutes bâties en plaine. Les auteurs arabes parlent d'Assouân comme d'une place florissante; mais les troubles extérieurs qui suivirent l'extinction de la dynastie fatimite (seconde moitié du XIIe siècle) mirent fin à cette période de prospérité. Prise et reprise, tantôt par les Kénous ou Barabrâ de la basse Nubie, tantôt par les Haouârah de la haute Égypte, Assouân n'offrit bientôt plus que des ruines. Elle ne reprit un peu de vie qu'au temps où Sélim, après la conquête de l'Égypte (1517), y plaça une garnison turque.

dont les descendants gardent encore avec orgueil la tradition de leur origine au milieu de la population actuelle. Cette population, qu'on évalue à 3 ou 4000 âmes, offre un singulier mélange de Barabrâ, de Fellâh, d'Ababdèh, d'Albanais, de Turcs, de toutes les races, en un mot, que la guerre y a jetées. S'il y a des Coptes, ils sont en petit nombre. Aujourd'hui, comme au temps des Arabes, la principale ressource de la population est la culture des dattes, dont on fait des envois considérables au Caire, ainsi que du séné, du hennèh, et autres produits, qui arrivent du haut pays par le Nil. La cause véritable de la prospérité d'Assouân est le transit de la cataracte, qui force les barques à rompre charge en cet endroit.

État actuel. — Le port d'Assouân, grâce à la population bigarrée dont nous venons de parler, grâce au nombre de barques de toute nature, et même aux bateaux à vapeur qui peuvent s'y amarrer, présente un aspect animé et pittoresque. Une sorte de jetée, formée d'un banc de rochers avancé dans le fleuve, le protége du côté du N. D'autre part, la rive sinueuse, un peu inégale de niveau, est bordée de beaux arbres, massifs de sycomores, d'acacias, de nopals, bouquets de dattiers et de palmiers *doums* aux troncs rameux et bizarres, au milieu desquels apparaissent les humbles maisons de la ville et notamment un blanc minaret. Ce n'est plus la tour finement sculptée des minarets du Caire, de Syout ou de Gizèh. Quelques pièces de bois fichées obliquement dans la maçonnerie soutiennent seules la petite terrasse où monte le muezzin. Tel qu'il est, ce minaret égaye singulièrement le paysage lorsqu'il se montre au milieu des bouquets de dattiers qui l'encadrent. Le point le plus favorable pour reproduire ce gracieux motif est au S. du port, sur une saillie que le rivage fait dans le fleuve. En ce même point, les bouquets de dattiers et de *doums* entrecroisés laissent des aperçus charmants sur le Nil, sur l'île d'Éléphantine, et jusque sur les hauteurs de la rive occidentale, où se détache sur l'azur du ciel une blanche coupole appelée *Koubbet el-Hawa*. Plus au S., une sorte de porte, formée par les rochers des deux rives et par des restes de fortifications arabes, ne laisse au fleuve qu'un étroit passage au-dessus duquel commence la cataracte.

La *ville actuelle* avec le quartier des *bazars*, qui commence immédiatement à côté du port, présente le même aspect d'activité. Les rues, couvertes pour la plupart, ont une obscurité mystérieuse, et les boutiques nombreuses que l'on y rencontre sont riches en produits du Soudan : gomme arabique, pelleterie, étoffes et tapis aux couleurs largement tranchées, magnifiques plumes d'autruche, blocs d'ébène, dents d'éléphant et objets d'ivoire, anneaux d'argent et filigranes, armes, lances et flèches empoisonnées, costumes de Nubiens et de Nubiennes, colliers, éventails en paille de palmier, takyèh (petits bonnets brodés de couleurs voyantes), paniers et corbeilles délicates. L'amateur peut y faire un choix de charmants souvenirs dont l'authenticité orientale ne sera pas douteuse.

Il ne faut pas compter trouver à Assouân des restes d'antiquités, après tant de changements et de catastrophes qui n'ont rien laissé subsister des anciens édifices. On peut cependant encore suivre dans les débris de la ville les phases de son existence.

La *Syène* des Romains était au S. O. de la bourgade actuelle, entre le Nil et les rochers. Quelques colonnes de granit, et les restes très-peu importants d'un petit temple dont la façade regardait le Nil, à la distance d'une centaine de mètres : voilà tout ce qui reste de la ville romaine. Les

seuls noms qu'on ait lus sur les murs du temple sont ceux de Néron et de Domitien. Il ne s'est rien conservé du Nilomètre, si ce n'est le nom arabe de Mékyas que l'on donne encore à l'endroit où sans doute il se trouvait et un fragment d'échelle nilométrique encastré dans une muraille au S. de la ville. On y voit 11 lignes, séparées chacune par un intervalle de deux doigts, formant par conséquent 20 des 28 doigts dont se composait la coudée, qui serait ici de 1 pied 9 pouces, tandis que celle du nilomètre d'Éléphantine n'est que de 1 pied 8625.

De la ville arabe, il ne reste que des décombres; mais on peut suivre dans une partie de son périmètre la forte muraille en granit, avec de larges fossés intérieurs et extérieurs, dont elle fut entourée, à une époque qu'on croit remonter à Amou. Cette enceinte passe sur les hauteurs, dont elle suit les ondulations, et vient aboutir au fleuve que domine une de ses faces. Le cimetière musulman, ainsi que plusieurs mosquées, dont une est du temps même d'Omar, est en dehors des remparts, du côté du S. On remarque que cette mosquée ne présente pas d'arceaux ogivaux comme celle du Vieux-Caire. Mais on retrouve quelques arcs ogivaux mêlés aux arcs en plein cintre, dans une autre mosquée, le *Gama Belad*, qui ne remonte pas à plus de 1030 à 1070 de J. C. Il y a d'autres tombeaux en grand nombre un peu plus à l'E., parmi les rochers; c'est sûrement l'ancienne nécropole. Les inscriptions tumulaires remontent jusqu'au IIIe siècle de l'hégire.

La partie de la ville moderne, que l'on croit avoir été bâtie du temps de Sélim, est à l'E. de la ville arabe, et dans un fond. Elle est couverte au N. E. par un bois de dattiers et par des jardins; au S., elle arrive jusqu'aux rochers où commencent les carrières. Sa longueur est d'un peu moins de 1 kil. Les maisons sont toutes construites en terre. Au total, ces remparts qui couronnent les hauteurs, ces ruines étagées sur les pentes, ces habitations ombragées de palmiers, forment un ensemble qui ne manque, vu à distance, ni d'intérêt, ni de pittoresque.

Les carrières. — Les carrières de granit qui ont fait la renommée de Syène dans l'antiquité, et ont fourni tant de beaux blocs de *syénite* et autres granits, non-seulement aux grands monuments de l'Égypte, mais aussi à ceux de Rome, sont au S. de la ville. Elles occupent, à partir du fleuve, un développement de plus de 6 kil. On y remarque avec intérêt, à 1 kil. de la ville actuelle et à la même distance du Nil, un obélisque ébauché resté sur place. Il n'a pas moins de 32 mèt. de longueur. Il y a une légère fissure dans sa partie supérieure.

Sur le sommet de la colline au S.E. et sur son revers opposé, on a trouvé des inscriptions latines intéressantes, du temps des Antonins, mais elles ont disparu depuis longtemps, emportées sans doute en Europe. Entre cette colline et le fleuve on voit encore un grand sarcophage de granit brisé, qui n'a jamais été emporté. Les carrières voisines, exploitées à toutes les époques (les inscriptions remontent jusqu'avant la XVIIIe dynastie), nous donnent des notions sur les divers modes d'excavation employés par les anciens, et dont nous avons eu occasion de parler (*V.* p. 462-463). On y reconnaît en quelques endroits un usage encore usité dans les Indes: l'introduction de *coins de bois* dans de longues tranchées, qui étaient ensuite remplies d'eau. Le gonflement du bois par l'humidité faisait fendre la roche.

L'île d'Éléphantine fait face à Assouân. Le bras du Nil qui les sépare peut avoir 150 mètres. L'autre canal, à l'O., est beaucoup plus large. Dirigée du S. au N., l'île a 1 kil 1/2 environ dans sa plus grande dimen-

sion et 1/2 kil. dans l'autre sens. La belle végétation dont elle est couverte, au moins dans sa partie du N., où les dattiers sont d'une vigueur et d'une beauté remarquables, lui a valu la qualification arabe de *Gézîret ez-Zaher*, l'île fleurie; mais son nom le plus habituel est *Gézîret Assouân*.

Les anciens auteurs de la période romaine l'ont toujours nommée *Éléphantine* ou *Éléphantis*. Dans les inscriptions, son nom hiéroglyphique est *Abou*, qui a également en égyptien la signification d'Éléphant. Strabon dit de l'île d'Éléphantine : « Elle renferme une ville où se trouvent un temple de Khnouphis et un nilomètre comme à Memphis. »

La ville, qui était au midi de l'île, n'existe plus; ses décombres y forment un grand monticule de 7 à 800 mèt. de tour. Un village s'est formé au pied. L'île a un second village au N.; tous deux ont pour habitants des Barabrâ. Les restes de deux petits temples, dont l'un était bien conservé, s'y voyaient encore à la fin du dernier siècle; ils ont été anéantis en 1822 par le gouverneur turc d'Assouân, qui voulait en employer les matériaux. L'un de ces temples, d'admirable proportion, décrit par les auteurs du grand ouvrage de la Commission d'Égypte et qu'on appelait le Temple du Sud, était d'Amenhotep III. Sa façade se trouvait près des maisons modernes, à la place marquée par une mauvaise statue d'Osiris sur laquelle on déchiffre à grand'peine les noms de Méneph-tah.

En avant de l'ancienne ville, du côté qui regarde Assouân, on avait construit un quai en grès qui existe encore. Les assises inférieures sont d'origine pharaonique. La partie supérieure, construite plus tard, sous les Ptolémées ou les Romains, se compose de blocs empruntés à un édifice plus ancien, sur lesquels on lit les noms de Thoutmès III et IV, d'Amenhotep II, de Ramsès II et de Ramsès III. Cette belle construction a de 150 à 200 mèt. de longueur, et s'élève de 15 mèt. au-dessus des basses eaux. Un escalier d'environ 90 marches y descend au Nil, coupé par un large palier où l'escalier fait un coude. Il se terminait à sa partie inférieure par une porte qu'on ne voit plus que dans les basses eaux. A sa partie supérieure il aboutissait à une petite salle décorée de sculptures, et qui a été démolie en même temps que les restes des deux temples. Sur la paroi de cet escalier qui est baignée par le Nil, on voit des échelles graduées qui servaient à mesurer la croissance du fleuve. C'est sans aucun doute le nilomètre mentionné par Strabon. On y lit des inscriptions où sont notées plusieurs inondations remarquables, depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Septime-Sévère. Dans les nombreuses inscriptions hiéroglyphiques tracées sur les rochers qui bordent l'île du côté d'Assouân, on lit les noms des divinités locales auxquelles les deux temples étaient consacrés : Noum ou Khnoum (Khnouphis, Couphis, Khnoubis, etc., selon les diverses transcriptions), et les déesses Anouké et Sati. Khnoum est appelé seigneur de Kenous ou de Nubie, seigneur des Cataractes, seigneur d'Éléphantine; cette dernière qualification est aussi donnée à Sati. Les cartouches royaux de Thoutmès Ier, d'Amenhotep III et de Ramsès II sont mêlés à ces inscriptions. Il reste très-peu de chose des monuments de l'île; mais, dit M. Maxime du Camp (*le Nil*, p. 136), « si jamais on a le droit d'oublier les inscriptions, les temples, les traditions, les hommes et leurs œuvres, c'est en présence de cette nature éternelle, souriante et magnifique, c'est sous ce ciel profondément bleu, c'est devant ce Nil immense, recourbé, replié, avec ses îlots de sable gris, les verdures de ses rivages et les mon-

tagnes jaunes dont il baigne le pied. »

Gharbi-Assouân, ou l'Assouân de l'O., est un ancien village de la rive g., vis-à-vis d'Assouân, au delà de l'île d'Éléphantine; la position répond évidemment à celle de **Contra-Syène.** Il n'y a plus là aujourd'hui qu'un couvent copte abandonné, situé dans le rocher à mi-côte, et qui domine le pays. La montagne a été creusée très-anciennement; l'intérieur même du couvent renferme une grotte égyptienne. A une demi-heure dans la montagne est un autre couvent où l'on voit encore des peintures d'une exécution plus que médiocre. Ces couvents du désert étaient de petites forteresses; les murs de celui-ci ont été crénelés. Il est maintenant désert comme le premier.

Première Cataracte. — Ce qu'on nomme la cataracte de Syène (*Chellal*, en arabe), « la première en remontant le Nil, la dernière en le descendant, » n'est à vrai dire qu'une suite de rapides, de tourbillons et de remous occasionnés par les rochers qui barrent le fleuve, et par la multitude d'îles et d'îlots qui en obstruent le cours entre Syène et Philæ. De cet amas d'îles, la plus avancée, au N., à 5 kil. environ au-dessus d'Éléphantine, est celle de *Séhaïl*. La largeur du fleuve sur ce point est de 1000 mèt. environ; plus haut, cette largeur augmente considérablement. Séhaïl est particulièrement intéressante par le grand nombre de légendes hiéroglyphiques gravées sur les rochers, et dont beaucoup sont antérieures à la XVIII[e] dynastie. Ces inscriptions consacrent le souvenir du passage en ces lieux de personnes dont les unes sont de simples particuliers, et d'autres, des généraux, des princes, même des rois revenant d'une expédition au Soudan. Des données historiques, aujourd'hui acceptées par tout le monde, ne reposent que sur les renseignements fournis par les rochers de cette île. Du reste, de semblables inscriptions, qui prennent parfois les proportions d'un tableau, où le passant est représenté adorant les dieux de la cataracte, se rencontrent en grand nombre, gravées sur les rochers granitiques qui se dressent sur la route entre Assouân et Philæ. L'île avait aussi un petit temple de l'époque des Ptolémées; il n'en reste plus guère que les fondations.

La première barre est peu éloignée de Séhaïl. Le rocher, qui coupe transversalement une partie du cours de la rivière, peut se comparer à une muraille dentelée dont la crête se montre au-dessus de l'eau à des intervalles rapprochés, et y forme une suite d'îles et d'écueils. Même dans les grandes eaux, on peut compter sur ce point une vingtaine de sommités rocheuses. En arrière de cette première barre, il y en a beaucoup d'autres dirigées dans tous les sens. Le Nil, arrêté contre ces obstacles, se refoule, se relève et les franchit, et il forme ainsi une suite de petites cascades. Tout cet espace est rempli de tournants et de gouffres, surtout vers la rive dr.; chaque canal est un torrent dont les eaux se heurtent, se brisent et se précipitent en toutes sortes de directions contraires. Près de la rive g. le cours est plus égal, bien que d'une très-grande rapidité. Ici tous les écueils sont recouverts par les hautes eaux, et il s'y trouve un canal qui est navigable. Les barques peuvent alors y passer, même à la voile. Pendant les basses eaux, elles remontent le courant à la cordelle et en serrant la côte :

« Une amarre est passée autour du grand mât; cinquante Nubiens réunis parmi les rochers et surveillés par un chef qui les excite et les bat à coups de courbach, tirent à grands efforts sur ce câble pendant que cinquante autres hommes, montés à bord, halent sur une corde fixée à terre. Les matelots, armés de fortes perches, veillent à parer les chocs

qui menacent le bateau; à l'avant et à l'arrière, des hommes nus, entourés d'un grelin, sont debout et prêts à se jeter à la nage pour se porter là où il sera utile. A un signal donné tous commencent ensemble leur travail. Entre les deux tractions combinées, la cange glisse lentement, en éraillant avec bruit ses parois contre la tête des récifs; elle se balance comme indécise, recule quelquefois en talonnant contre un bloc, reprend sa marche pénible et triomple enfin de l'obstacle, pendant que les hommes poussent de grands cris et que les reïs les frappent en les chargeant d'imprécations. Nous eûmes ainsi cinq rapides à traverser.... » (Maxime du Camp, *le Nil*, p. 139.)

A cette époque des basses eaux, la hauteur de la chute finale de la cataracte proprement dite est de 2 mèt. ou un peu plus. Le bruit, quand on en est proche, est réellement imposant, quoique les anciens l'aient fort exagéré. Au-dessous de la chute d'eau, vers Éléphantine, et au-dessus jusqu'à Philæ, il y a encore des remous et des refoulements; mais ces remous sont accidentels et n'ont pas à beaucoup près la même violence. Les îles, dont la rivière est remplie sur une longueur de 4 ou 5 kil., n'y sont plus, comme celles qui forment la cataracte, liées entre elles par des barres sous-marines.

L'**île de Philæ** (*V.* le plan, p. 601) est à l'extrémité méridionale de cet amas d'ilots et d'écueils qui forment la cataracte. Sa belle végétation, et les monuments dont elle est couverte, en font, malgré son peu d'étendue, un des points les plus intéressants de la haute Égypte à laquelle elle appartient encore, quoique en dehors de la cataracte, et dont elle forme l'extrême limite. Sa distance de Syène est de 11 kil. La route par eau, où l'on a à lutter contre la violence du courant, dont la pente est de 5 mèt. 85 c. entre Philæ et Assouân, est longue et difficile; aussi est-ce par terre qu'on s'y rend en partant d'Assouân. Le voyage se fait à âne, ou, si l'on veut, à chameau.

Quand on a quitté la ville moderne et dépassé la ville ancienne, on descend dans une petite plaine, qui, sur la droite, va se terminer au Nil. A g. est l'ancien cimetière arabe. Après cette plaine, dont l'étendue est d'un quart d'heure environ, la route s'élève assez rapidement, ayant d'un côté un rideau de rochers qui dérobe la vue du Nil, et de l'autre de vastes fondrières au delà desquelles sont des carrières de granit. Bientôt on voit de nouveau le chemin descendre, et l'on se trouve au milieu d'un amas confus de rochers, entre lesquels, dans une sorte de vallée, on s'avance l'espace de 1 h. 30 min. jusqu'au voisinage de la rive vis-à-vis de Philæ. Deux choses sont à remarquer en traversant cette vallée : les restes d'une ancienne muraille qui suit la direction générale de la route, et qui a dû avoir pour objet de protéger les approches de Philæ contre les incursions des nomades du désert (c'est le *Mégatichos* de Juba, cité par Pline), et les nombreuses inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les rochers. Ces inscriptions se rapportent à toutes les époques de l'antiquité pharaonique à partir de la XIIe dynastie, plus de 2600 ans avant l'ère chrétienne. Les divinités qui y sont invoquées sont, comme à Éléphantine, Khnoum, Sati et Anouké.

L'aspect de Philæ, en débouchant de ces rochers arides, est vraiment ravissant. On arrive dans une petite plaine, entourée au N., à l'E. et au S. de montagnes rocheuses d'un grand caractère. Le Nil la borne à l'O.; un rivage couvert de beaux palmiers la prolonge vers le S. Près du fleuve, quelques bouquets d'arbres entourent un marabout, un café rustique, quelques *chounièh* ou magasins. C'est de là surtout que se montre dans tout son charme l'île de Philæ, où l'on distingue tout d'abord la gracieuse

colonnade du temple égyptien, et plus loin, les pylônes élevés du Grand Temple, vivement éclairés au milieu des bouquets de palmiers qui les encadrent.

Le petit port de Mahattah qui s'ouvre sur la rive dr., en face de Philæ et juste au-dessus de la cataracte, est toujours occupé par un assez grand nombre de barques de toutes dimensions qui s'y arrêtent pour rompre charge, et envoyer leurs marchandises par terre à Assouân. On y trouve à toute heure des barques légères pour passer dans l'île de Philæ.

Des Barabrâ vous y transportent en quelques minutes, mais il est utile de faire son prix d'avance, pour l'aller et le retour. L'île a moins de 400 mèt. dans sa longueur, sur une largeur de 135 mèt. Elle s'élève au-dessus de la rivière assez pour n'être jamais atteinte par les plus hautes crues. Un rocher de granit, qui en forme la pointe méridionale, la domine de 4 à 5 mèt. C'est un excellent point d'observation pour embrasser du regard l'île entière et ses monuments. Ils sont tous construits en grès et remarquables par leur blancheur. En face, dans la direction de Syène, est le temple principal, ainsi que d'autres monuments; à g., un obélisque et une longue colonnade; à dr., un édifice isolé percé à jour et soutenu par des colonnes. Ce dernier édifice est le reste du

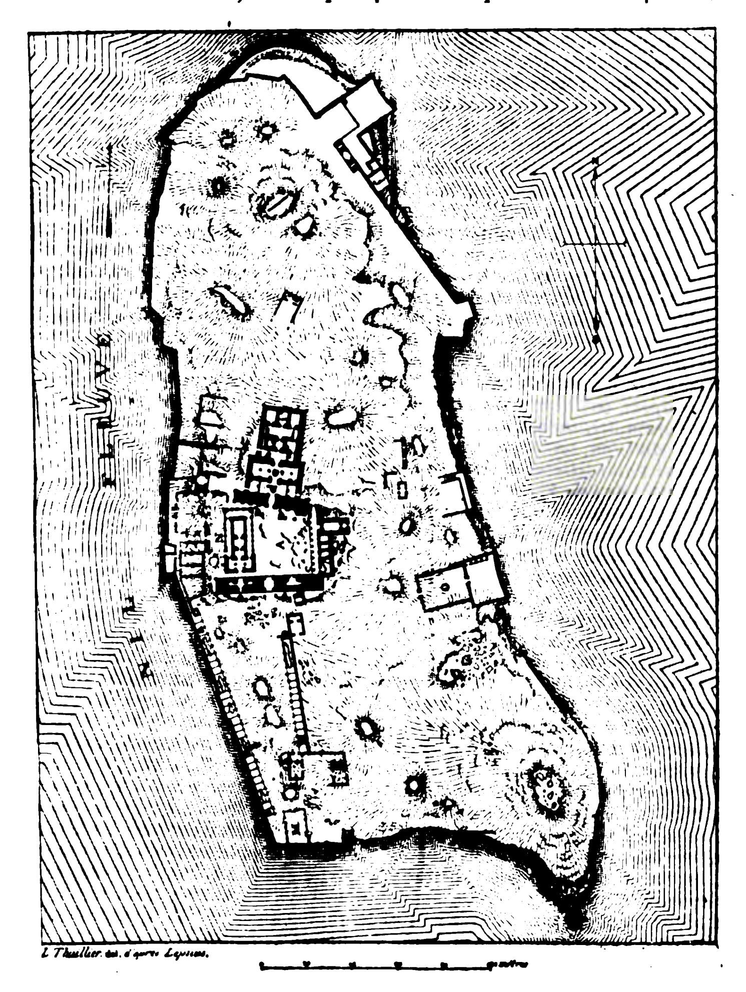
Temple de Nectanébo (M). Il fut construit par Nectanébo, une trentaine d'années seulement avant la conquête d'Alexandre. C'est le monument le plus ancien de l'île; tous les autres sont du temps des Ptolémées ou des Césars. Il est précédé d'un obélisque (originellement, il y en avait deux) brisé à mi-hauteur environ. Les colonnes, au nombre de 14, sont ornées de chapiteaux à fleurs de lotus et de papyrus, surmontés d'une tête d'Hathor, sur laquelle repose un dé cubique, qui porte la corniche. On trouve çà et là, sur la porte à l'E., des traces de peinture. A droite de ce petit édifice, un escalier en partie conservé conduisait du rivage au temple. Ce temple avait été consacré à Isis, « souveraine d'Ilak et des provinces du S. », et à Sati, « souveraine d'Éléphantine ».

Le Grand Temple. Il fut commencé sous Ptolémée Philadelphe et terminé par les successeurs de ce prince, Ptolémée Évergète, Ptolémée Philométor, Ptolémée Évergète II et sa femme Cléopâtre.

Deux longues colonnades au S., et un peu au-dessus du temple de Nectanébo forment les approches du temple; elles ne sont pas parallèles, s'éloignant l'une de l'autre à mesure qu'elles s'approchent du temple. La plus longue, celle du S.O. (aa), ouvrage des Romains, s'élève sur le bord de la terrasse, qui domine le fleuve, tout près du mur qui entoure l'île. Elle compte 32 colonnes dont les chapiteaux offrent une grande diversité de formes. Le toit de ce péristyle porte des étoiles noires sur fond bleu. Quelques images de Tibère, de Caligula et de Claude, sculptées et peintes, ont conservé une fraîcheur de couleurs remarquable; entre la douzième et la treizième colonne, un escalier descend à une poterne qui débouche sur le rivage au milieu des rochers de granit rose. Le mur du fond de ce portique, élevé à pic sur le fleuve, est démoli par endroits. Le portique de l'E. (bb) est plus récent encore; ses 16 colonnes sont sans ornements. Il était précédé d'une construction dont on ne voit plus que les fondations, et qui paraît avoir contenu plusieurs chambres qui s'ouvraient sur le dehors. Il se terminait par un petit temple, dont les portes sont ornées de figures et d'inscriptions. Une inscription grecque nous a appris que ce temple avait été consacré par Ptolémée V Épiphane et Cléopâtre à Asklepios, c'est-à-dire Imhotep, fils de Phtah et de Bast.

En s'avançant à travers les décom-

bres de poteries et de briques crues et les blocs amoncelés, sous lesquels on reconnaît encore les piédestaux d'un obélisque et les débris de lions de



Ile de Philæ.

granit, on arrive au premier *pylône* (P), dont la largeur est de 39 mèt., et la hauteur de 18 mèt. Les deux massifs de ce pylône, formés de pierres ien

jointées et appareillées, offrent une surface lisse, sur laquelle se détachent nettement les lignes de la sculpture. La paroi S. de cette façade porte des figures colossales de dieux devant lesquels se tient Hathor. D'autres figures représentent Ptolémée Philométor frappant de sa hache d'armes des ennemis liés ensemble. L'intérieur de la porte nous offre à g. de petites images et une Isis de grandes dimensions, et à dr., sur une stèle, l'inscription commémorative tracée par des mains françaises en 1799, et que le voyageur ne verra pas sans émotion; elle était ainsi conçue :

L'an VI de la République, le 12 messidor, une armée française, commandée par Bonaparte, est descendue à Alexandrie. L'armée ayant mis, vingt jours après, les Mamelouks en fuite aux Pyramides, Desaix, commandant la Ire division, les a poursuivis au delà des Cataractes, où il est arrivé le 13 ventôse de l'an VII.

Quelques-uns de ces esprits malveillants et étroits, qui ont le facile courage d'attaquer des pierres, s'étant amusés à mutiler en partie l'inscription, et à y ajouter quelques quolibets, une autre main française a fait graver au-dessous ces mots sévères mais justes :

On ne salit pas une page d'histoire.

Vient ensuite une grande *cour* (A), que limite à dr. un portique (c), et à g. un temple isolé (N), et qui aboutit à un second *pylône* (P').

Le *portique* de dr. (c), qui ferme la cour à l'E., a été commencé par Ptolémée VII Philométor et achevé par ses successeurs et par Tibère. Il est formé de 10 colonnes et précède plusieurs chambres séparées, ayant chacune sa porte qui s'ouvre sur le péristyle. Elles avaient sans doute une destination religieuse. La première, près du pylône, renferme un escalier qui conduit à plusieurs chambres supérieures et à la terrasse. La dernière chambre, vers le N., contenait la bibliothèque. On y lit au-dessus de la porte, en caractères hiéroglyphiques : « Ceci est la bibliothèque de la déesse Saf, la grande gardienne des livres d'Isis, qui dispense la vie. »

Le *temple* (N), qui est à l'O. de la cour, entouré de portiques, est composé de trois chambres placées à la suite l'une de l'autre. C'était le Mammisi, « lieu d'accouchement », dont nous avons vu le semblable à Dendérah. On y adorait Isis dans son rôle de « mère d'Hathor », et les tableaux dont il est orné ont trait à la naissance et à l'enfance d'Horus. Des inscriptions gravées sur les colonnes du portique, du côté de la cour, nous apprennent que ce sanctuaire a été fondé et orné par Évergète II et sa femme Cléopâtre. Dans la première, chambre la naissanse d'Horus est représentée. Ammon-Râ tend au jeune dieu l'emblème de la vie, Thoth, l'emblème de l'intelligence. Plus loin, Isis, à genoux, appuyée sur ses talons, porte dans ses mains le jeune Horus pendant à sa mamelle. Les deux autres chambres présentent des sujets analogues. Le portique qui regarde l'O. a été orné par Tibère. On y trouve un très-grand nombre de divinités. Sur la paroi du portique du Mammisi qui regarde la cour sont deux inscriptions bilingues, dont l'une est la reproduction de l'inscription dite de Rosette.

On sait que ce document, célèbre dans la science (*V.* p. 105), est une inscription votive en l'honneur de Ptolémée Épiphane, et qu'elle devait être placée dans tous les temples de l'Égypte en caractères hiéroglyphiques, en caractères démotiques et en grec. On a ici le texte hiéroglyphique et la transcription démotique, mais le grec manque. Parmi les inscriptions remarquables, nous signalerons encore des concessions de terres faites au temple par Ptolémée (Philometor) et par le neuvième (Évergète II), inscrites sur une stèle de granit dans la grande

cour, et au côté antérieur de la porte du second pylône.

Le *second pylône* (P') qui ferme au N. la grande cour, est plus petit que le premier, mais il est orné d'un grand nombre de figures et de hiéroglyphes. La grande porte du pylône conduit à un premier portique (d), qu'une porte percée dans l'axe de la grande porte fait communiquer avec un second portique. Les dix colonnes gigantesques qui soutiennent ce double pronaos (e) sont remarquables; leurs fûts étaient peints; les chapiteaux le sont encore. De belles couleurs bleues et blanches, fraîches comme si on venait de les appliquer, font vigoureusement ressortir les contours des feuilles de palmier et de fleurs de lotus. Parmi les tableaux de ce pronaos qui se sont conservés, on remarque les aigles du toit et quelques inscriptions et représentations astronomiques, ainsi que des figures de divinités peintes.

Le *naos* se compose de plusieurs chambres, dont trois placées à la suite l'une de l'autre, dans l'axe du temple, et les autres, latérales. C'est dans la première de ces chambres latérales, à dr., que les membres de la commission scientifique, qui explorèrent l'île de Philæ, ont inscrit, d'après leurs observations, la position astronomique du monument, latit. N. 24° 3′ 45″, longit. E. du méridien de Paris, 30° 15′ 28″. Ces chiffres ont été un peu modifiés par la révision des calculs. Les véritables ordonnées sont 24° 1′ 34″ pour la lat., 30° 34′ 16″ pour la longitude. Audessous de cette chambre, s'ouvraient des cryptes, comme à Dendérah. En face de cette chambre, à g. de la porte d'entrée, s'étend une sorte de corridor qui communique par une porte avec le dehors, tandis qu'une autre porte mène à un escalier qui conduit sur la terrasse à la chapelle d'Osiris. Les parois de cette petite chambre sont couvertes d'inscriptions relatives à la mort et à la résurrection d'Osiris. Ce culte particulier d'Osiris mort et ressuscité, que nous avons retrouvé à Dendérah et dans d'autres temples, avait sa place marquée dans cette île de Philæ regardée comme *sainte*, parce qu'elle renfermait le tombeau d'Osiris. Quand on jurait par « l'Osiris qui est à Philæ », ce serment était regardé comme inviolable.

La dernière chambre centrale du fond est le sanctuaire (*adytum*); on y trouve une niche à épervier en granit rose. Les sculptures qui décorent l'adytum reproduisent les scènes ordinaires d'adoration. On y remarque Ptolémée II Philadelphe allaité par Isis.

Les murs extérieurs sont, comme ceux de l'intérieur, ornés d'inscriptions et de figures.

Ce beau temple d'Isis a beaucoup souffert des outrages du temps et des hommes. On a pris à tâche de briser les rois et les dieux à tête humaine ou à tête d'animaux; les sculptures les plus élevées, hors de la portée des hommes, ont le moins souffert.

A la hauteur du premier pylône, à g., mais plus près de la rive O., est une construction ruinée sans importance. Mais, du côté E., s'élève un gracieux monument (O) connu sous le nom de **temple hypèthre**, ou mieux de **kiosque**, car telle paraît avoir été sa destination. Il porte le cartouche de Tibère. L'édifice forme un rectangle allongé dont le grand axe est perpendiculaire au rivage. Sur ses larges murs, à mi-hauteur de l'édifice, se dressent 14 colonnes, savoir, 5 dans le sens de la longueur, 4 dans le sens de la largeur. Leurs chapiteaux représentent des fleurs de papyrus, à divers états de croissance; ils sont surmontés d'un dé élevé, formé de pierres lisses admirablement jointes. La corniche qui couronne le monument a la même forme que celle des pylônes. Une porte s'ouvre dans le mur O. Une autre porte donne sur le

fleuve, à l'E., et conduit sur une *terrasse* soutenue par de belles assises de maçonnerie, d'où un escalier permet de descendre sur le rivage. Cette terrasse paraît s'être continuée autrefois des deux côtés avec le mur quai, qui entourait l'île dans presque toute sa circonférence, et dont l'embarcadère principal était à l'E.

Ce gracieux monument produit un effet charmant de quelque côté qu'on l'envisage, mais surtout vu du Nil à une certaine distance. Ses colonnes plus effilées que celles de l'ancien art égyptien, les dés allongés qui en prolongent l'effet en hauteur, donnent à l'édifice un aspect svelte et transparent bien rare dans les monuments de ce pays. Lorsqu'elles se mirent dans les eaux tranquilles de la petite crique sur laquelle il est bâti, et que quelque gracieuse dahabièh est amarrée près de l'escalier, cet ensemble produit un tableau gracieux que maint artiste s'est plu à reproduire.

Malgré la beauté de ses ruines qui, aux feux du soleil couchant, ressemblent aux débris immenses d'une ville féerique, Philæ impressionne surtout le voyageur par ses paysages. « Quand la journée, près de finir, dit M. Maxime du Camp, p. 201, voyait le soleil descendre lentement dans le Nil, j'allais m'asseoir sur la terrasse des premiers pylônes, et là, muet et absorbé, je regardais autour de moi.... Au S., j'apercevais le Nil qui monte entre ses bords et se perd brusquement derrière un coude formé par de hautes roches noires. Sa rive orientale, où quelques huttes de paille égayaient par leurs teintes jaunes le ton grisâtre des sables, verdoyait de palmiers et de sycomores; au-dessus d'eux se dressait le minaret blanc de la mosquée de Bellal appuyée à la montagne.... Sa rive occidentale était un amoncellement de rochers de toutes formes où de maigres végétations ont germé parmi les cailloux. Dans l'E., je voyais un grand khan abrité sous les cassis, et au loin, le désert poussiéreux qui conduit à Assouân entre deux collines. Au N. O., c'était l'entrée de la cataracte; l'eau calme et limpide, coupée par de petits promontoires et des golfes étroits, baigne les monticules de grès rosés, parmi lesquels poussent de rares euphorbes. Plus loin, le Nil s'étend ainsi qu'un lac autour d'un îlot vert comme le printemps. Derrière des palmiers symétriquement alignés s'accumulent des masses noires qui sont des quartiers de granit. Tout au fond, l'horizon est fermé par la ligne insensiblement inégale des montagnes de sable jaune. Dans le N., au pied de montagnes décharnées et brûlées, s'arrondissent les deux immenses roches que les Arabes nomment *Kourn-Firoun*, le trône de Pharaon. A côté, se groupe le village d'Abou-Khali, avec ses petites maisons carrées construites en limon du Nil.... Des troupeaux de buffles vont lentement du côté du fleuve, où ils se couchent tout entiers. »

La grande déesse de l'île était Isis, que les inscriptions hiéroglyphiques appellent « maîtresse et souveraine d'*Ilak* et des provinces du Sud. » Ilak ou Lak est le nom égyptien de l'île, et, avec l'article, *Philak*. C'est de là que les Grecs ont par altération formé φιλαί. Les Arabes la désignent communément sous le nom de *Gézîret el-Birbèh*, l'île du Temple, et, quelquefois, d'après une de leurs légendes, *Anis el-Vogoud*, les Délices de la vie.

Les inscriptions de toutes les époques que l'île renferme, égyptiennes, éthiopiennes, grecques, latines et coptes, mettent à même de suivre et de restituer l'histoire de ce coin consacré de l'Égypte. On ne voit pas l'île mentionnée avant le second Nectanébo, sous lequel fut élevé son premier temple, tandis que bien des siècles auparavant l'île beaucoup plus grande qui l'avoisine à l'E. (Bighèh) était renommée pour sa

sainteté. A partir de Nectanébo, l'antique sanctuaire de l'île de Bighèh cesse d'être le centre exclusif du culte d'Isis sur ce point de la frontière égyptienne, et c'est Philak ou Philæ qui prend le premier rang. Un siècle plus tard, le grand temple est bâti par Ptolémée Philadelphe, et ses successeurs y ajoutent de nouvelles constructions ou de nouveaux embellissements. Les Césars, et principalement Tibère, continuèrent l'œuvre des Ptolémées. Le culte d'Isis se maintint longtemps à Philæ. Les Blemmyes établis dans la Nubie et devenus Égyptiens de religion et de mœurs l'avaient adopté et avaient fait du temple de Philæ leur principal sanctuaire. Vers le milieu du ve siècle, leurs ravages devinrent si terribles que, pour acheter la paix, le gouverneur de la Thébaïde, Maximin, conclut avec eux une trêve de cent ans aux termes de laquelle ils pouvaient se rendre sans obstacle au temple d'Isis, en tirer pour un temps déterminé les statues de la déesse, les transporter chez eux pour en obtenir des oracles, puis les ramener intactes. Cette trêve dura jusque vers 552: les Blemmyes qui venaient d'éprouver des échecs du côté du S., attaqués au N. par les généraux de Justinien, perdirent leur pouvoir. Justinien en profita pour faire fermer le temple et installer un évêque, Théodore, à Philæ. Théodore plaça le temple d'Isis converti en église sous l'invocation de saint Étienne. Les sculptures païennes furent couvertes d'une couche de limon du Nil. Une autre église copte fut construite plus tard vers la pointe N. E. de l'île, là où dut surtout s'étendre ce que le rhéteur Aristide, qui visita l'Égypte dans le IIe siècle de notre ère, appelle la *ville* de Philæ. Le culte chrétien a disparu à son tour devant la propagation de l'islamisme. Un très-petit nombre de familles barabrâ forment maintenant la seule population de l'île.

L'île rocheuse de **Bighèh**, qui fait face à Philæ du côté de l'O., est riche en inscriptions qui remontent jusqu'à des temps très-anciens de l'histoire d'Égypte (la XIIe dynastie). Son nom hiéroglyphique est *Sénem*. Plus tard elel paraît avoir aussi porté le nom d'*Abaton*, qui, en grec, veut dire inaccessible. Sa divinité protectrice est Noum-Râ, le dieu à tête d'épervier, et, avec lui, la déesse Hathor. Les auteurs des inscriptions sont pour la plupart de hauts fonctionnaires du gouvernement pharaonique, préposés au gouvernement de la terre de Kousch, c'est-à-dire de l'Éthiopie des Grecs, qui est la Nubie actuelle. Une statue en granit rouge est du temps d'Amenhotep II, de la XVIIIe dynastie. Les mentions de son second successeur Amenhotep III sont fréquentes. On voit par là que, dès cette époque reculée, l'île de Sénem était regardée comme un lieu saint et un but de pèlerinage. Néanmoins le temple d'*Hathor*, dont l'île renferme les restes, ne date que d'Évergète Ier, le troisième Ptolémée. Il a été converti plus tard en église. Du côté de l'île à l'E., en face de l'île de Philæ, on trouve aussi une stèle et un monolithe de granit, portant le nom de Psamétik II.

Il ne faut pas manquer à Bighèh de faire l'excursion des rochers volumineux de l'île. De leurs sommets, on jouit d'un panorama splendide sur tous les environs de Philæ et de la cataracte. Au S. de l'île, les géologues font remarquer l'importante alluvion qui a couvert Bighèh à une hauteur qui dépasse de 8 à 9 mètres les plus hautes crues actuelles du Nil. Le fleuve n'a pu atteindre cette hauteur qu'à l'époque antérieure à la chute de la barre de Silsilèh. A cette époque, un bras du fleuve a pu passer par le désert d'Assouân, où l'on retrouve des alluvions analogues, pour ne rejoindre l'autre bras qu'un peu au N. d'Assouân. Cette ville aurait pu alors être une île, comme il sem-

ble résulter d'ailleurs d'un passage de Pline. L'extrémité N. de Bighèh en est séparée quelquefois par les hautes inondations et forme une île à part, nommé **Conosso** (le nom est *Konous* dans les hiéroglyphes). On a trouvé le nom de Néfèrhotep, de la XIIIe dynastie. Ainsi la consécration religieuse de cet archipel voisin de la première cataracte remonte même à des temps bien antérieurs à la XVIIIe dynastie.

Avec des bateliers habitués à cette navigation, on peut revenir par eau de Philæ à Éléphantine en longeant la rive gauche. La rapidité du courant, les tourbillons que l'on franchit, donnent par instants quelques émotions ; mais les accidents sont infiniment rares. La barque qui a mis 5 h. pour remonter d'Assouân à Philæ (11 kil.) est emportée en 40 min. de Philæ au port d'Assouân. Le voyageur qui n'aura pas l'occasion de faire ce trajet intéressant, devra se faire débarquer sur la rive orientale, près du café que nous avons mentionné. Avant de reprendre à âne le chemin du désert d'Assouân, il pourra faire une sieste en ce lieu, ou mieux encore sous les palmiers qui croissent tout le long de la rive vers le S., et entre lesquels on a de charmants points de vue de Philæ et de tout le groupe intéressant qui précède la cataracte, tandis que le regard suit au loin les rives du fleuve dans les profondeurs de la Nubie.

CHAPITRE IV.

NUBIE.

GÉNÉRALITÉS.

§ 1er. — **Situation. Limites. Divisions.** — On désigne sous le nom de Nubie la vallée du Nil comprise entre la première cataracte et Khartoum sous le 16e degré de latitude. On distingue la basse Nubie, située entre la première et la se-conde cataracte, et la haute Nubie, qui s'étend au-dessus de la seconde cataracte jusqu'aux pays habités par des Nègres et qu'on comprend sous le nom général de Soudan. Administrativement, la haute Nubie fait partie du Soudan égyptien. Celui-ci, administré par un gouverneur général, est divisé en cinq moudirièh : Dongolah et Berber, chef-lieu Dongolah; Khartoum, chef-lieu Khartoum; Sennaar et Fazoglou, chef-lieu Sennaar; Kordofan, chef-lieu Kordofan et Bahr el-Abiad. Mais l'histoire, les traditions, les caractères ethnologiques et physiques établissent une séparation tranchée entre la Nubie et le Soudan proprement dit ou *pays des Nègres*. Comme, du reste, peu de voyageurs dépasseront les limites extrêmes de la Nubie, nous aurons surtout en vue dans notre étude, la Nubie, et nous ne parlerons que brièvement du Soudan, réservant un chapitre spécial pour la description du cours du haut Nil depuis ses sources jusqu'à Khartoum. Nous réunirons dans un même chapitre la basse Nubie et la haute Nubie, parce que ces deux pays, fort rapprochés par leurs caractères physiques, le sont également par leur histoire.

Nous avons donné ci-dessus la division administrative de la Nubie. Cette division n'existe que depuis l'organisation de la conquête égyptienne. Auparavant, le pays comprenait un plus grand nombre de provinces plus ou moins dépendantes les unes des autres, dont les noms se retrouvent dans les districts actuels. C'étaient, en partant de la 2e cataracte : le *Baṭn el-Hagar*, le Ventre de Pierre, entre 21° 53′ et 20° 57′ de latit. N.; les provinces *Dar Soukkot* et *Dar Mahas*, entre le 20e et le 19e latit. N., jusque au-dessous de la 3e cataracte ou cataracte d'Anneq, la province de *Dongolah*, capitale *Dongolah el-Agouz*, ou *Vieux-Dongolah*, s'étendant jusque au-dessous du coude que fait le Nil, à l'endroit où il décrit la grande boucle de *Bahïouda*; le district des *Chaïkhyèhs*, de trente lieues environ de longueur; la province de *Berber*, chef-lieu Berber, limitée au S. par l'Atbara; la province de *Chendy*, entre le confluent de l'Atbara et le 16e degré de latit.; la province d'*Halfay*, faisant suite à celle de Chendy, jusqu'au Bahr el-Azraq (Ni Bleu).

Au-dessous du confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, le ***Sennâar*** et le ***Fazoglou*** occupent un vaste territoire, sur les rives du Nil Bleu jusqu'au contre-fort occidental des montagnes d'Abyssinie, vers le 11° degré de latitude. De ce côté, l'empire égyptien contournant les montagnes de Choa, tend à s'établir sur les rivages du golfe d'Aden.

§ 2. — Aspect de la vallée du Nil.

1° ***Dans la basse Nubie, entre la première et la seconde cataracte.*** — Le voyage de Nubie et la visite de la seconde cataracte sont devenus un complément très-habituel du tour d'Égypte. C'est, à partir d'Assouân, une excursion de deux à trois semaines, aller et retour. Parmi les ruines des temps pharaoniques qui couvrent cette partie de la vallée du Nil, il en est plusieurs en effet, et, au premier rang, celles d'Abou-Sinbel (Ibsamboul), qui méritent, même après Thèbes et Philæ, tout l'intérêt et toute la curiosité du voyageur.

La nature de la vallée du Nil, telle qu'on l'a vue depuis Edfou jusqu'à Syène, peut donner une assez juste idée de l'aspect général du Nil nubien entre les deux cataractes. Une double muraille de rochers granitiques continue d'encaisser le cours du fleuve. Rarement les deux chaînes s'écartent assez pour laisser entre elles une plaine un peu spacieuse. Une lisière de terrain cultivable se montre çà et là entre les rochers et le courant, et le voyageur qui descend ou remonte le fleuve voit de distance en distance s'ouvrir, sur l'une et l'autre rive, mais plus fréquemment sur la rive orientale, d'étroits ouadys au fond desquels s'abritent les pauvres villages des habitants. L'idée d'un village est tellement liée ici à celle d'une vallée, que le nom de *ouady* est devenu leur désignation commune; de même que, dans une acception plus générale, le mot *ouady*, appliqué à une portion plus ou moins étendue de la vallée même du fleuve, est aussi employé en Nubie comme synonyme de canton ou de province. Il y a peu de grands villages, mais seulement des groupes de cinq à six maisons, ombragés de quelques palmiers. La monotonie du voyage n'est guère interrompue que par les ruines qui bordent la vallée. Ces ruines sont toutes des restes d'anciens temples; la basse Nubie n'a jamais vu s'élever d'autres monuments. Elles sont surtout très-fréquentes dans la partie de la vallée qui se prolonge immédiatement au-dessus de la frontière égyptienne, sur une étendue de trois journées, et elles se trouvent à peu près toutes sur la rive gauche. La direction générale du fleuve est au S. dans cette première moitié de l'espace compris entre Assouân et Ouady-Halfah, et au S. O. dans la seconde moitié. La longueur totale de cet espace, qui constitue la basse Nubie, est de 350 kil. environ, ou 80 de nos lieues communes (de 25 au degré). Les cataractes de Ouady-Halfah sont un peu au-dessus du 22° degré de latitude.

2° ***Haute Nubie.*** — Au-dessus de Ouady-Halfah, le Nil se dirige au S. entre deux chaînes de collines granitiques, sur un lit obstrué de rochers; sa largeur est de 200 à 250 mètres. Quelques vallées plus ou moins larges, où croissent des acacias, égaient çà et là les rives du fleuve. Au-dessus de *Dal-Narou*, vers le 21° degré de latitude N., les montagnes s'aplanissent et font place à des vallées cultivées. La rive orientale du fleuve est généralement plus riche que la rive occidentale; son lit élargi, coupé d'îles nombreuses, bordé de collines rocheuses, traverse des contrées désertes. Au-dessus de ***Marakah*** ou ***Nouveau-Dongolah***, 19° 9' 54" latitude, se dé-

ploient de vastes plaines désertes, sur lesquelles on observe des effets de mirage intense. Au delà de Korti, au-dessus de la 3e cataracte, le Nil cour à l'E. quelques degrés N., pour revenir au S., décrivant ainsi une grande courbe qui embrasse le désert de *Bahiouda*. C'est dans cette courbe que se trouvent la quatrième et la cinquième cataracte. Le caractère du pays ne change pas. Ce sont toujours des déserts, séparés du fleuve par une ligne de rochers en deçà desquels s'allonge, parallèlement au fleuve, une lisière étroite de terrain cultivé. Dans ce trajet, le Nil reçoit à l'E. le vaste affluent *Atbara* (*Astamouras*, *Astaboras*), qui est le cours inférieur du Taccazé, rivière qui apporte au grand fleuve les eaux du Tigré et de l'Abyssinie septentrionale. Au-dessus de la cinquième cataracte, de Chendy à Khartoum, le Nil est navigable. Des deux côtés du fleuve s'étend le vaste désert nubique, aride et désolé. La géographie y obéit à certaines lois faciles à saisir. La plaine est presque toujours plus ou moins aride, inhabitée, dépourvue d'eaux courantes. Là cependant où s'élève un massif de montagnes, il y a des sources vives qui vivifient un petit coin de terre avant que le sol sablonneux, formé des détritus du granit, ne les boive. La forêt se développe en liberté au pied et quelquefois sur la pente inférieure de la montagne; les clairières abritent, soit des villages, soit des tentes des nomades attirés par le voisinage des eaux. Dans cette région, le Nil forme au milieu des sables une longue oasis. Ses bords seuls offrent un aspect riant : ce sont, çà et là, des vallées agrestes, de longues bandes de plusieurs centaines de mètres de largeur, où la terre, arrosée par l'eau du fleuve élevée à l'aide des sakkyèhs, nourrit de belles récoltes d'orge, de dourah, de pois, de ricin et des bois d'acacias.

Les ruines qui se rencontrent dans cette partie du cours du fleuve sont bien plus rares que dans la basse Nubie. Celles de Gébel-Barkal (ancienne Napata) et de Méroé, près de Berber, méritent l'attention du touriste. Elles sont surtout intéressantes au point de vue historique, car elles sont à peu près les seuls monuments qui soient restés debout de la civilisation éthiopienne. Des stèles trouvées à Gebel-Barkal, à Dongolah, etc., ont jeté quelque jour sur cette histoire encore mal connue, et, sans doute, il reste encore, parmi les ruines éparses sur le sol de l'antique Éthiopie, bien des découvertes à faire.

§ 3. **Histoire.** *Nubie.* — Ce que nous nommons aujourd'hui la Nubie fut connu des Grecs, et des Romains après eux, sous le nom d'*Éthiopie*, ou pays des *Noirs* (c'est la signification du mot *Æthiops*). Les Égyptiens, et, à leur exemple, les nations sémitiques, désignaient les contrées que le Nil traverse au-dessus de l'Égypte sous la dénomination générique de *Kousch*, fréquente dans les inscriptions hiéroglyphiques aussi bien que dans la Bible.

Les noms de quelques-uns des peuples qui vivaient dans ces parages nous ont été transmis par les inscriptions. Ils ont dû varier selon les âges, au fur et à mesure des changements survenus dans la vallée du Nil. Sous la XIIe dynastie, habitaient, au delà de la première cataracte et jusqu'à mi-chemin de la seconde, les *Ouaouaï*, tribu de tout temps hostile à l'Égypte. Plus au S., près de la seconde cataracte, se trouvaient le pays de *Heh* et celui de *Shaad*, avec des carrières de calcaire blanc. Dans le désert et au delà de la seconde cataracte erraient cent tribus, toujours prêtes aux

razzias, les *Shemik*, les *Khesa*, les *Ses*, les *Kaás*, les *Arqin*, les *Anou* (stèle triomphale d'Ousortésèn au musée de Florence). On trouve aussi dans les inscriptions pharaoniques le nom de *Kenous*, appliqué à la partie de la terre de Kousch qui était voisine de la frontière égyptienne, et le nom de *Bérabérata*, donné à un peuple de la même région. Après plus de 3000 ans, rien n'est changé dans cette double appellation. Les Barâbra (forme plurielle de Berbéri) habitent toujours diverses parties de la vallée du Nil nubien, notamment celle qui confine immédiatement à la frontière égyptienne; et ces Barâbra du voisinage d'Assouân se donnent le nom de Kénous comme dénomination distinctive. Les Pharaons parvinrent à dompter la plupart de ces tribus; celles qui s'obstinèrent à la lutte furent refoulées vers le S. et remplacées par des colonies de fellâhs (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 111 et ssq). Les princes de la xie et de la xiie dynastie travaillèrent activement à cette œuvre de conquête.

Aménemhât I battit les Ouaouaï. Son fils Ousortésèn I vainquit sept peuplades nègres confédérées et porta ses armes jusqu'à Ouady-Halfah. Sous Aménemhât II, le pays des Ouaouaï n'était déjà plus qu'une province égyptienne. Ousortésèn II continua l'œuvre commencée, et son fils Ousortésèn III la mena à bonne fin. Ce prince acheva la soumission définitive de la basse Nubie : il annexa à l'Égypte le pays de Heh et fixa la frontière de l'empire à Semnèh (*V.* p. 648). D'autres monuments du même prince montrent qu'il s'était avancé bien plus loin encore, jusqu'à la grande île d'Argo. Le nom de son successeur Aménemhât III (celui-là même qui fit creuser le lac Mœris, *V.* p. 449-450), se lit également dans les inscriptions de la même région. Mais les expéditions dirigées au delà de Semnèh n'ont plus pour objet la conquête; les nouveaux maîtres du pays se bornent à exiger un tribut Ils administrent avec sollicitude un pays désormais soumis pour de longs siècles à l'Égypte. Ousortésèn III fonda, un peu au S. d'Éléphantine, une ville qu'il appela de son nom *Herou-Khakerâ*, « *les voies de Khakerâ*, » et laissa un grand nombre de fondations utiles sur les bords du fleuve. Aménemhât III fit relever avec soin les hauteurs du Nil à Semnèh. La sollicitude des princes de la xiie dynastie pour les mesures nilométriques s'explique par ce fait, que la hauteur du Nil était alors à Semnèh de 10 mètres audessus du niveau actuel; cette partie de la vallée formait un excellent point de repère pour étudier la marche de l'inondation. Profitant de la désorganisation produite en Égypte par l'invasion et la conquête des Hycsos (xve, xvie et xviie dynastie), les Éthiopiens paraissent avoir momentanément secoué le joug de l'Égypte. Afin de se faire des alliés parmi eux, Ahmès avait épousé une femme de leur race, la reine noire Ahmès-Nofertari. Il songea à rétablir sur les régions du Haut-Nil la domination qu'avaient exercée ses prédécesseurs de la xiie et de la xiiie dynastie, et il paraît y avoir réussi. Le successeur d'Ahmès, Amenhotep Ier, fils de la reine noire, Nofertari, continua la politique de son père, à l'égard des populations de l'Éthiopie. Il étendit de ce côté les frontières de l'Empire. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la conquête de Napata, qui devait devenir plus tard la capitale éphémère de l'Égypte entière, soumise à l'Éthiopie. « Des colons, dit M. Maspero (ouvrage cité, p. 178), furent placés à demeure sur les deux rives du fleuve, des villes et des temples construits partout où la nature

du terrain le permettait; la langue, les mœurs, le culte des Thébains, s'établirent solidement entre la première et la quatrième cataracte; l'Égypte couvrit réellement la vallée du Nil depuis les plaines de Sennâar jusqu'à la côte du Delta. »

Les expéditions entreprises alors contre les peuplades nègres établies sur le haut Nil ressemblent à celles qu'Ibrahim-Pacha dirigea en 1821 et 1822 contre les tribus des mêmes régions. Les tribus nègres tiennent à peine et cherchent un refuge dans les déserts, les montagnes ou les marais; le vainqueur entre dans les villes abandonnées, pille et brûle les cabanes, fait quelques prisonniers, ramasse les troupeaux et les objets précieux, bois d'ornement, poudre et lingots d'or, vases de métal émaillés ou ciselés, plumes d'autruche, etc. Thoutmès III semble être ainsi parvenu jusqu'au fond même de l'Éthiopie. Sous les rois de la XVIIIe dynastie, toute la vallée du Nil, entre la 1re et la 4e cataracte, se couvrit de monuments. Amenhotep III fonda à Napata un grand et beau temple; il embellit le temple de Thoutmès III à Soleb, entre la 2e et la 3e cataracte. Thoutmès III restaura le temple élevé à Semnèh en l'honneur d'Ousortésèn III.

Ramsès II, continuant la politique de ses prédécesseurs, combattit et réduisit les tribus qui peuplent les rives du haut Nil. D'après Hérodote (II, 102), il dirigea d'abord ses armées contre les Éthiopiens, les défit et leur imposa des tributs consistant en bois d'ébène, en or et en dents d'éléphant. Le grand spéos d'Ibsamboul était destiné à perpétuer le souvenir de ses campagnes contre les Nègres et les Syriens.

Plus tard, après la dynastie des Ramessides, les descendants des rois-prêtres d'Ammon-Râ, refoulés en Nubie par les Pharaons de la XXIe dynastie, y fondèrent un royaume indépendant dont la capitale était Napata.

Ce royaume eut ses jours de prospérité et de gloire, pendant que l'Égypte proprement dite, subissant des influences étrangères, s'acheminait vers la ruine à travers des transformations diverses. Il semble que l'ancien génie égyptien, avant de s'éteindre au contact des peuples nouveaux qui viennent occuper la scène de l'histoire, se réfugie à Napata, derrière le désert nubien, pour se retremper dans le culte d'Ammon-Râ et dans les vieilles traditions, pures de tout mélange. Napata (Noph), bâtie au pied d'une colline à laquelle la piété de ses habitants avait donné le nom de *Montagne Sainte*, devint, aux mains de ses nouveaux maîtres, une sorte de Thèbes éthiopienne, modelée, autant que possible, à l'image de Thèbes d'Égypte. La même triade, Ammon, Mout et Khons y était adorée; le temple était construit à l'imitation des sanctuaires de Karnak. Les rois-prêtres étaient là, comme autrefois à Thèbes, les chefs d'un État sacerdotal dont les limites varièrent selon les époques, mais qui s'étendait d'ordinaire des montagnes d'Abyssinie à la seconde cataracte. « La royauté, dit M. Maspero, ouv. cité, p. 534, était élective, au moins de nom. L'élection se faisait à Napata, dans le grand temple d'Ammon, sous la surveillance des prêtres et en présence d'un certain nombre de délégués choisis à cet effet par les magistrats, les lettrés, les soldats et les officiers du palais. Tous les *frères royaux*, membres de la famille régnante, étaient introduits dans le sanctuaire et mis en présence de la statue du dieu, qui indiquait par quelque signe convenu d'avance l'élu de son choix. Nommé par les prêtres, le souverain restait toute sa vie durant, sous leur domination. Il ne pouvait entreprendre au-

cune guerre, accomplir aucun acte important, sans en demander la permission au dieu et à ses ministres. S'il venait à désobéir ou simplement marquer quelques velléités d'indépendance, le clergé lui envoyait l'ordre de se donner la mort, et il n'avait d'autre ressource que de se soumettre à cet arrêt. La loi si dure pour lui n'était pas plus tendre pour ses sujets. La moindre divergence d'opinion, le moindre changement introduit dans les pratiques du culte était considéré comme une hérésie et traité en conséquence. »

L'autorité universellement reconnue des prêtres suffisait à donner à l'État éthiopien la cohésion et l'unité. Mais les rois-prêtres ne se contentaient pas du royaume qu'Ammon-Râ leur avait réservé dans leur exil. « Sans cesse ramenés vers Thèbes, dit M. Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*), par tous les souvenirs de leur origine et par leurs traditions religieuses, ils essayèrent de recouvrer d'abord le sud de l'Égypte, ensuite l'Égypte entière. Les circonstances étaient favorables à leurs projets. La capitale de l'Égypte n'était plus Thèbes, située à proximité de la Nubie. Le centre de gravité de l'Égypte descendait dans le Delta et le lien de vassalité qui unissait l'Éthiopie à l'Égypte se relâchait. » De plus, la puissance égyptienne, partagée entre des villes rivales, Tanis, Bubastis, Saïs, se trouvait fort affaiblie et ébranlée par ces divisions.

Le premier prince éthiopien qui ait envahi l'Égypte est connu par une des précieuses stèles de Gébel-Barkal, trouvées par M. Mariette et maintenant déposées au musée de Boulaq, n°s 917-921 : son nom est *Piankhi-Meïamoun*. Appelé par quelques chefs du Delta et de la haute Égypte, qui ne voulaient pas reconnaître le roi saïte *Tawnekht*, il s'empare presque sans coup férir de la haute et de la moyenne Égypte, et n'est un moment arrêté que devant Memphis. Il se présente, non en conquérant, mais en restaurateur du culte et des traditions du pays; « Je ne veux, dit-il aux habitants de Memphis, je ne veux qu'offrir des offrandes à Phtah et aux dieux du nome memphite; je veux honorer Sokar dans sa chapelle, voir le dieu Res-anb-evv, et puis je retournerai en paix.... Si vous me livrez Memphis, elle sera épargnée, et on n'y fera pas même pleurer un petit enfant. Voyez les nomes du Midi, on n'y a égorgé personne, excepté les impies qui avaient blasphémé Dieu. »

Piankhi mourut quelque temps après son retour d'Égypte, et l'on trouve à sa place un certain *Kaschta* dont le nom, dit M. Maspero (ibidem, p. 38), trahit une origine étrangère à la lignée des grands prêtres d'Ammon. On est porté à croire que l'avénement de ce prince et le changement de dynastie amenèrent des troubles.

Shabak (Sabakon), fils de Kaschta, 721-715, renouvela avec succès la campagne de son père. Il descend les cataractes, défait le prince saïte Bokenraw (Bocchoris), qui est pris et brûlé vif. Il devient le chef d'une dynastie nouvelle, la XXVe (*V.* p. 73), composée tout entière de rois éthiopiens. Maître de l'Egypte, il rêva la conquête du pays compris entre le Nil et l'Euphrate; il rencontra à *Ropeh* (Raphia), les troupes du roi assyrien Sargon et fut battu. Les princes du Delta relevèrent la tête et refoulèrent les Éthiopiens vers Thèbes.

Shabak laissa le trône à son fils *Shabatok* (707-692). A Shabatok succède *Tahraka* (692-666). Ce roi porte au loin ses armes dans le N. O. de l'Afr-

que ; mais ses armées essuient de sanglantes défaites, à *Karbanit*, contre les troupes du roi assyrien Assour-akhè-idin, et, plus tard, contre celles de Assour-ban-habal, et le vaillant monarque, prévenu par un songe, se retire définitivement à Napata (Maspero, ouvrage cité, p....) Nous verrons (p....) qu'il embellit sa capitale de temples et d'édifices nombreux à l'imitation des villes égyptiennes.

Ourd-Amen ou Ourdamani (666-665), fils de Shabak et de la sœur de Tahraka, bat les Assyriens, s'empare de Nékao, qu'il met à mort; mais, battu à son tour dans le Delta, il s'enfuit à Thèbes et se sauve jusqu'à Kipkip en Éthiopie.

Le successeur immédiat d'Ourd-Amen, *Nouat-to-amoun*, est connu par la *Stèle du Songe* (musée de Boulaq, n° 918). Il s'empare de nouveau de la Thébaïde et d'une grande partie de la basse Égypte. Il achève à Thèbes les constructions de Tahraka à Karnak (Mariette, *Monuments divers*, p. 80-86). Après avoir exercé le pouvoir en Égypte, au moins pendant trois ans, il disparaît ensuite, on ne sait comment.

A partir de ce moment, les destinées de l'Éthiopie deviennent complétement distinctes de celles de l'Égypte. Une rivalité perpétuelle existe entre les deux États. D'un côté, les rois éthiopiens renoncent difficilement à leurs prétentions sur la terre des Pharaons. D'autre part, en épousant *Shapentep*, fille d'*Améniritis* et nièce de Shabak, le prince saïte Psamétik I donne à son autorité le caractère de légitimité qui lui manquait. Il entreprend une guerre contre l'Éthiopie et réunit définitivement à l'Égypte la partie du Nil éthiopien connue sous le nom de *Dodecaschœnos*, laquelle commençait à Syène, et, comme le nom l'indique, embrassait en remontant une étendue de 12 schœnès égyptiens, équivalant à 720 stades grecs (133 kil.).

C'est vers la fin du règne de Psamétik I, qu'il convient de placer la retraite en Éthiopie des guerriers égyptiens, mentionnée par Hérodote. La domination des Saïtes, établie, comme on sait, avec le secours des pirates ioniens et cariens fut toujours considérée par une partie de la population égyptienne, comme un simple changement de personne dans la domination étrangère. De là, la retraite des deux cent quarante mille guerriers égyptiens qui s'enfoncèrent, malgré les supplications de Psamétik, aux extrémités de l'Éthiopie, se réfugiant vers les temples où l'on célébrait la vraie religion d'Ammon. « Ils y retrouvèrent, dit M. de Rougé (*Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, p. 91), un peuple largement mélangé à leur sang, accoutumé à leurs antiques observances et conservant toutes les traditions de la religion thébaine. » Ces tranfuges, nommés par les Grecs, *Automoles* et *Sembritæ*, s'établirent, selon Hérodote, en un lieu aussi éloigné de Méroé que Méroé était éloigné de Syène, et, selon Ératosthène, dans une île au-dessus de Méroé. Cette double indication désigne d'une manière suffisamment claire la presqu'île formée par le Bahr el-Azraq et le Bahr el-Abiad.

La série des rois est interrompue ensuite, faute de monuments. Nous connaissons encore, il est vrai, les noms de quelques princes, mais nous ne pouvons pas déterminer l'ordre chronologique de leurs règnes. Nous citerons parmi les rois éthiopiens successeurs de Nouat-Meïamoun, *Râ-mer-ka Aspalout*, élevé au trône par les prêtres du temple d'Ammon, à Nap

(Napata) (xxvie dynastie). « Sa mère est la royale sœur, la royale mère, la régente du pays de Kousch, Nersaou. » A ce moment, l'Éthiopie était déjà séparée de l'Égypte par des peuplades hostiles (peut-être les Ichthyophages d'Hérodote), établies en Nubie jusqu'à Assouân. Peu à peu, les contrées de la Nubie inférieure, entre la première et la seconde cataracte, peuplées autrefois, deviennent désertes : les villes tombent en ruine, les temples commencent à disparaître sous les sables. Au delà de la seconde cataracte, commence proprement le royaume d'Éthiopie, indépendant, mais isolé et destiné à périr par son isolement même. Il est divisé en deux régions, comme l'Égypte : dans le *To-Qens* se trouvaient en remontant le fleuve, *Pnobs*, *Dengour* (Dongolah), *Napata* (Gébel-Barkal), *Astamouras* ou *Astabouras*, au confluent du Nil et de l'Astaboras (Atbara), *Béroua* enfin, la Méroé des géographes alexandrins, qui devait donner plus tard son nom au royaume d'Éthiopie. Au delà de *Béroua*, commençait le pays *d'Alo* (l'Aloah des géographes arabes du moyen âge), qui s'étendait le long du Nil Blanc et du Nil Bleu jusque dans la grande plaine de Sennâar. Sur la frontière méridionale du pays vivaient les *Asmakh*, descendants des transfuges (*V.* ci-dessus). A l'E., au S. et à l'O., entre le Darfour, le massif d'Abyssinie et la mer Rouge, vivaient une foule de tribus sauvages, les unes de race africaine, les autres de race sémitique.

A partir du moment de sa séparation définitive avec l'Égypte, l'Éthiopie ne nous est connue que par de bien rares monuments et son histoire est fort obscure. Il est probable qu'elle se résume en des guerres entreprises contre les peuplades nègres et en des révolutions intérieures. Parmi les faits dont le souvenir nous est parvenu, nous citerons : une expédition dirigée contre l'Éthiopie, par Psamétik II, vers 590 (Hérodote II, 160), et la fameuse expédition de Cambyse, dont la malheureuse issue est bien connue. Cambyse, partant de Memphis à la tête de son armée, prit la route du désert, pour se rendre à Napata, mais les vivres lui manquèrent au quart du chemin, et il ne regagna qu'à grand'peine l'Égypte, après avoir perdu beaucoup de monde.

C'est vers le temps de cette expédition qu'il faut peut-être placer les règnes de *Hor-si-atef* et de *Nastosenen*. La stèle qui nous fait connaître Hor-si-atef et quelques faits de l'histoire de ce roi est au musée de Boulaq, n° 921. Hor-si-atef, élu roi par les prêtres, occupa les quarante années de son règne à des expéditions dirigées contre les tribus du Darfour et de l'Abyssinie, les *Rehrehra* (*Rhapsii* de Ptolémée), les *Madia* (*Mataïa* de l'inscription d'Axoum), et à construire ou réparer les temples de son royaume (Maspero, *Records of The Past*, t. VI). Nastosenen nous est connu par la stèle de Dongolah (Lepsius, *Denkmäler*, V. pl. XVI, traduit par Maspero, *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, tome I, p. 297). Nastosenen était prince ou gouverneur de Béroua (Méroé), au moment où les prêtres d'Ammon l'appelèrent à régner. Il se fit couronner à Dongolah et fut reconnu roi par les principaux habitants de Napata. Ce fut un prince conquérant, qui, comme ses prédécesseurs, tourna ses armes contre les peuplades nègres, particulièrement du côté de l'Éthiopie orientale, nommée aujourd'hui Abyssinie.

Une révolution se produisit dans l'histoire de l'Éthiopie, après la conquête de l'Égypte par Alexandre. Selon Diodore de Sicile, livre III, p. 188, sous Ptolémée II, un roi nommé *Ergamène* élevé à

l'école des Grecs et instruit dans la philosophie, s'affranchit du pouvoir des prêtres. Il pénétra avec ses soldats dans le sanctuaire du temple d'or et massacra tous les prêtres. Après quoi, il gouverna le pays selon sa volonté.

Béroua (Méroé) prenait alors une importance toujours croissante et tendait à devenir la capitale de l'Éthiopie. Il est probable que ce changément se produisit peu à peu, à la suite de diverses secousses, et qu'il exista entre Béroua et Napata une rivalité analogue à celle qui divisa en Égypte Thèbes et Memphis. Quoi qu'il en soit, l'empire d'Éthiopie fut désigné, au temps des Romains, sous le nom d'empire de Méroé. Le siége principal de ce royaume était dans la région des grands coudes du Nil, à une distance considérable au dessus de Ouady-Halfa; néanmoins une partie de l'espace compris entre la deuxième cataracte et la première en était une dépendance. Il n'y eut de réuni à l'Égypte d'une manière permanente, à dater du temps de Psamétik, que le Dodécaschène, conquis par Psamétik Ier. C'est à l'extrême limite méridionale du Dodécaschène, que les Romains posèrent la frontière de l'empire du côté de l'Éthiopie : là finissaient les grandes voies qui remontaient les deux rives du Nil depuis le Delta. Les monuments des princes éthiopiens dont les noms sont dans le *Königsbuch* de Lepsius, sont assez nombreux; mais leurs inscriptions sont rédigées en démotique éthiopien non déchiffré encore, et n'ont pu être utilisées pour l'histoire. Une incursion des Éthiopiens du S. en Thébaïde détermina la célèbre expédition du gouverneur Pétronius contre l'Éthiopie, en l'année 23 ou 24 avant notre ère, expédition dans laquelle la ville de Napata fut détruite. Les Éthiopiens étaient alors gouvernés par une reine Candace; celle-ci se réfugia dans une île qui est peut être l'île de Méroé, d'où elle députa au général romain des envoyés qui traitèrent de la paix. Cette expédition valut aux géographes latins les notions les plus précises que l'antiquité ait eues sur les parties intermédiaires du cours du Nil. Depuis lors l'empire n'eut plus à redouter les attaques de rois éthiopiens : le Dodécaschène fut fortement occupé par les légions et les gouverneurs romains purent réparer en paix les temples d'époque pharaonique dont il était couvert.

Un événement très-important pour toute la suite de l'histoire de la Nubie eut lieu dans les dernières années du IIIe siècle. Nous apprenons de Procope qu'en 295 l'empereur Dioclétien, trouvant que c'était une charge onéreuse d'entretenir des garnisons sur la frontière S. de l'Égypte, appela dans ces parages une forte tribu du nom de *Nobadæ* qui campait aux environs de la Grande-Oasis, et leur abandonna la vallée du Nil au-dessus de Syène dans une étendue de sept journées. Ils devaient couvrir la haute Égypte contre les incursions des tribus du désert oriental qu'on appelait les Blemmyes[1]. Malgré ce renfort, les troupes romaines furent battues et le territoire au S. de la cataracte fut occupé par les ennemis dont on voulait se débarrasser. Les cinq villes qui formaient le *commilitium* romain, *Prima,*

1. L'origine des Blemmyes est incertaine. On ne trouve ce nom ni dans les inscriptions des temps pharaoniques, ni dans les géographes arabes, ni chez les voyageurs modernes qui, comme Burckhardt, ont recueilli sur cette région des notions détaillées. Probablement, ce nom aura été donné par les Grecs à quelque tribu qui aurait anciennement habité près de la frontière éthiopienne de l'Égypte.

(Vivien Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité.*)

Phœnicon, *Chiris*, *Thaphis* et *Talmis* devinrent des repaires des barbares, et la dernière ville, Tálmis, leur capitale. Au contact des populations égyptiennes, les Blemmyes se firent égyptiens de mœurs, de coutumes, de religion Isis fut leur principale déesse, Philæ leur principal sanctuaire, et on eut ce spectacle bizarre de barbares devenus les défenseurs contre les chrétiens des vieux cultes pharaoniques. Pendant les IV° et V° siècles, leurs incursions ravagèrent toute la Thébaïde : il fallut en 451 que l'empereur Marcien leur accordât une trêve de cent ans à des conditions honteuses pour l'empire. Assurés du côté des Romains, ils se tournèrent vers les peuplades de la Nubie méridionale, mais avec des chances diverses. Vers le milieu du VI° siècle entre 530 et 550, les Noubades avaient été convertis au christianisme, par des missionnaires égyptiens. Un de leurs rois, Silco, déclara la guerre aux Blemmyes et les battit. La célèbre inscription de Talmis est ainsi conçue (*V.* p. 630) : « Moi, Silco, roi des Noubades et de tous les Éthiopiens, je suis venu jusqu'à Talmis et Taphis, deux fois. J'ai guerroyé avec les Blemmyes et Dieu m'a donné la victoire par trois fois. J'ai vaincu de nouveau et je me suis rendu maître de leurs villes, et je m'y suis établi avec mes hordes. — La première fois, je les vainquis, et ils me rendirent hommage, je fis la paix avec eux et ils me prêtèrent serment par leurs idoles, et je me fiai à leurs serments, parce qu'ils sont gens d'honneur. Je m'en retournai vers mes provinces d'en haut.... J'ai guerroyé avec les Blemmyes de Talmis à Primis, une fois encore, et les autres Noubades qui sont au-dessus (de nos possessions), j'ai ravagé leurs terres, parce qu'ils m'ont cherché querelle. »

Lorsqu'en 551 le traité de cent ans expira, les Blemmyes étaient réduits si bas que Justinien crut pouvoir le rompre sans danger. Le pays qu'ils avaient occupé tomba aux mains des successeurs de Silco, le paganisme fut aboli définitivement et le christianisme introduit en sa place. Le roi *Éirpanome* aidé de l'exarque byzantin de Talmis et de Théodore, évêque de Philæ, fit changer le temple de Dendour en église, et cet exemple fut suivi dans toutes les autres villes du Nil. Les Nobades vainqueurs étaient bien évidemment une fraction de la tribu nombreuse des Lowata, grande division de la race berbère qui occupa de toute antiquité, jusqu'à l'arrivée des Arabes, le pays compris entre les Syrtes et l'Égypte. Bien qu'ils aient donné leur nom au pays, ils n'en restèrent pas longtemps maîtres. Un siècle au plus après leur triomphe définitif et leur conversion au christianisme, ils furent en butte aux attaques des musulmans.

Amrou ben-el-As envahit la Nubie, à la tête de 20 000 hommes, en l'an 20 de l'hégire : Donkolah (Dongolah) fut pris par l'émir Abd Allah ben-Saad. En vertu d'un traité, les Nubiens durent payer à l'émir d'Égypte, le *bakht*, tribut consistant en un certain nombre d'esclaves. Ils recevaient en échange du blé pour leur roi, de l'orge, du vin, des chevaux, des robes, etc. Sous le règne de Zacharie, fils de Jean, les Nubiens s'étant trouvés hors d'état d'acquitter le bakht, les gouverneurs musulmans suscitèrent contre eux les peuples voisins et s'opposèrent à ce qu'on leur portât des provisions d'aucune espèce. Le khalife de Bagdad, Mostansem Billah Abou Ishak finit par leur accorder que le bakht ne serait payé que tous les trois ans. Quand l'Égypte se sépara de l'empire arabe pour devenir un État indépendant, les Nubiens essayèrent de se débarrasser de leurs suzerains musulmans. Ils y réussi-

rent et se mirent même à harceler leurs anciens maîtres. Leurs incursions ne dépassaient guère les environs d'Assouân et ne paraissent avoir eu d'autre but que le pillage. Les musulmans à leur tour, qu'ils eussent été provoqués ou non, envahissaient la Nubie et chacune de leurs incursions hâtait la ruine du pays.

Une des expéditions les plus importantes fut celle qui eut lieu l'an 568 de l'hégire. Le frère de Saladin s'empara de la citadelle d'Ibrim, pilla le trésor de l'église et fit appliquer l'évêque à la torture; le rapport qu'il adressa au khalife à propos de cette victoire représente la Nubie comme un pays pauvre, ne produisant d'autre grain que le dourah. En 674, l'émir Schem-ed-din-al-Sonkor envahit la Nubie à la suite d'une armée nombreuse. Après un combat acharné, les Nubiens furent défaits, la forteresse de Daw fut prise. Les vaincus subirent de dures conditions. La moitié des revenus de la Nubie fut affectée au sultan, et l'autre moitié à l'entretien et à la garde du pays. La province des *montagnes* dans le voisinage d'Assouân, qui formait une portion assez importante de la Nubie, revint au sultan. On mit les habitants en demeure de choisir entre l'islamisme, la capitation et la mort. Ils choisirent la capitation. Des officiers établis dans le Dongolah prélevèrent sur les Nubiens le tribut et la capitation. A partir de ce moment, la décadence du pays suivit une marche accélérée. Des rois furent déposés. Les compétitions au trône entretenues par les Arabes amenèrent la discorde et l'anarchie. Les églises tombèrent en ruine, et les débris de la population furent peu à peu gagnés au mahométisme. Plusieurs États se formèrent, dont le plus important était celui de Sennâar. (V. Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, 2 vol. in-8°, Paris, 1811.)

De tous ces petits États, le plus important était celui de Sennâar. La province de Sennâar fut conquise l'an 890 de l'hégire par les *Foungis*, peuplade nègre venue de l'Ouest. Ce peuple, alors idolâtre, embrassa en partie l'islamisme. Une dynastie des Foungis, fondée par *Amdrah dou Naos* en 1484, parvint à une assez grande puissance. Les provinces de Chendy, Berber, Dongolah, quoique gouvernées par des cheïkhs particuliers, la plupart de race arabe, reconnaissaient la suprématie du royaume de Sennâar et lui payaient un tribut (*V.* pour la chronologie des princes de Chendy, Cailliaud *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc*, etc., Tome III, p. 106). Mais depuis longtemps déjà, la suprématie du Sennâar était plus nominale que réelle. L'autorité du roi était à peine reconnue dans le Sennâar même, où des compétiteurs se disputaient le pouvoir. Le Dongolah s'était déclaré indépendant depuis l'invasion des Mamelouks; et depuis lors, il était livré aux incursions continuelles et au pillage des Chaykhyès. Ceux-ci formaient une république gouvernée par des cheïkhs. Suivant leur tradition, ils étaient venus d'Arabie, il y a plus de six cents ans; d'un tempérament belliqueux, peu portés aux travaux agricoles, ils vivaient de rapines. Ils ne craignirent pas de s'attaquer en 1812 aux Mamelouks réfugiés à Marakah (Vieux-Dongolah), et remportèrent plusieurs fois l'avantage.

Toutes ces provinces furent conquises par Ismaïl-Pacha, dans son expédition de 1821. Le Dongolah se soumit sans résistance. Les Chaykhyèhs, plus hardis, furent battus en plusieurs rencontres, en particulier à Korti, sur le Nil. Ils ont été organisés depuis en une sorte de milice, au service de l'E-

gypte; on leur a laissé leurs méleks (rois). La province de Berber fut envahie sans difficulté. Le mélik Nâser-A'dyn, les cheïkhs, les faqyrs vinrent à la rencontre d'Ismaïl-Pacha, en marche sur El-Mekheïr, félicitèrent le prince sur ses succès et se soumirent au joug de celui qu'ils appelaient leur libérateur. Le Sennâar fut pris après quelques escarmouches. Mais cette conquête coûta la vie au prince. Celui-ci, de retour à Chendy, voulut célébrer par des fêtes l'heureuse issue de son expédition; surpris au milieu d'un festin, il vit la hutte où il se trouvait livrée aux flammes et il périt avec ses compagnons.

Depuis lors, la domination égyptienne s'est consolidée dans les contrées du Haut-Nil. Des établissements, dus à l'initiative des particuliers, égyptiens et européens, ont été fondés et ont prospéré sur la rive g. du Nil. Un des plus puissants directeurs de ces entreprises, l'Égyptien Ziber, avait déjà, dans le Fertît, en 1871, essayé sa force contre un prétendant politique Fourien et l'avait vaincu; le sultan du Darfour, *Brahmi*, étant intervenu, avait à son tour été défait par Ziber. Le vainqueur nommé par le gouvernement égyptien à la préfecture de Chekka, créée pour lui et incorporée à l'Égypte, alla plaider au Caire pour l'annexion totale du Darfour à l'Égypte. Le gouvernement égyptien, saisissant avec empressement l'occasion qui lui était offerte, allia ses forces à celles de Ziber et 2000 hommes commandés par Ismaïl-Pacha-Ayoub partirent d'*El-Obéïd* dans le Kordofan, le 16 août 1874; en même temps une autre colonne quittait Dongolah el-Agouz et se dirigeait sur *El-Facher*, capitale du Darfour, sous la conduite du colonel d'état-major, Purdy-Bey. Le sultan du Darfour a été vaincu et tué et la plus grande partie du pays a reconnu la puissance égyptienne.

Les efforts du gouvernement égyptien se sont, dans ces dernières années, portés surtout vers le cours supérieur du Nil.

§ 4. Populations. — Cette esquisse historique explique l'état actuel et la répartition des tribus nubiennes. Elles se distinguent en trois classes dans la *basse Nubie*, c'est-à-dire, dans l'étendue de la vallée qui commence à la cataracte d'Assouân et finit à celle de Ouady-Halfah : ce sont les *Kénous* ou *Barâbra*, les *Arabes* et les *Nouba*. Les premiers sont au N., dans l'étendue de l'ancien Dodécaschène, depuis Assouân jusqu'à Séboua; les troisièmes au S., depuis Derr jusqu'à Ouady-Halfah, et plus loin encore jusqu'à l'île d'Argo, où commence le Dongolah; les seconds, enfin, dans l'espace intermédiaire (de 47 kil. ou une forte journée) compris entre Séboua et Derr. La première division est désignée par les indigènes sous le nom de *Ouady-Kénous*, où l'on parle le kensi; la deuxième, sous le nom de *Ouady el-Arab* où la langue est l'arabe pur; la troisième, sous celui de *Ouady-Nouba*. Le nouba ne diffère pas essentiellement du kensi; ce n'est qu'un simple dialecte, produit par le mélange d'un élément étranger. Il est clair, d'après cela, que les Nobadæ, en s'établissant dans ces parties de la vallée du Nil au milieu des habitants antérieurs, finirent par adopter la langue indigène. Ce mélange dut se faire d'autant plus aisément, qu'au fond les Nobadæ ou Lowata et les Kénous ou Barâbra ne sont que deux rameaux d'une même souche originaire. Les Nouba, dans l'usage actuel, sont très-souvent confondus sous la dénomination générique de Barâbra.

Le chiffre de la population, dans cette vallée d'une si faible culture, ne saurait être bien élevé; on estime que d'Assouân à Ouady-Halfah, ce chiffre ne dépasse pas 40 000 âmes.

A l'E. de la vallée du Nil, le pays montueux et tout à fait inculte qui s'étend jusqu'à la mer Rouge est occupé par une race nomade, celle des Ababdèh, qui diffère complétement des populations riveraines du fleuve; mais l'excursion des voyageurs ne se portant pas dans cette direction, nous n'avons pas à nous y arrêter.

Les populations de la *haute Nubie* diffèrent peu de celles de la basse Nubie. Le dialecte est à peu près le même. A mesure qu'on remonte vers le S., la population devient plus foncée de couleur; dans le Soudan proprement dit, la plus grande partie de la population est noire.

Dans le Sennâar, on remarque une grande diversité de nuances dans le teint et la couleur des habitants du royaume et des contrées limitrophes vers le S. Le mélange du sang des nègres, des étrangers venus du Soudan, des Arabes nomades, des Éthiopiens avec celui des indigènes proprement dits, a produit par la suite des temps six classes très-reconnaissables : voici, selon Cailliaud, la désignation de ces six classes : 1° *El-Asfar*, les moins colorés. Ce sont des descendants d'Arabes nomades, originaires du Hedjaz; il est facile de les reconnaître, non-seulement aux traits du visage, mais à la pureté avec laquelle ils parlent la langue arabe. 2° *El-Ahmar* (les rouges). Ils ont le teint roux, les cheveux rougeâtres et crépus, les yeux rougeâtres. Cette race est peut-être originaire du Soudan. 3° *El-Soudan-Azraq* (les bleus), couleur cuivrée; ce sont les Foungis, Africains de la rive O. du Nil et que l'on croit être la même tribu que les Chillouks actuels; ils s'étaient rendus maîtres du Sennâar. 4° *El-Ahcdar* (les verts). Leurs traits se rapprochent de ceux des Nègres. 5° *El-Kat-Fatelolem*. Ils tiennent de la première et de la quatrième, c'est-à-dire qu'ils sont à demi jaunes et à demi verts; ils ont les cheveux plats, parfois un peu crépus. Ils paraissent appartenir à la race éthiopienne, plus ou moins altérée par les croisements. 6° *Ahbîts*, *Ahbd* ou *Nouba*, ce sont des peuplades nègres venues de l'O. et qui habitent les montagnes du Bertât, où ils vivent isolés. Ils ont le nez moins plat, les lèvres moins épaisses et les joues moins proéminentes que les Nègres de l'Afrique méridionale.

Les habitants de la haute Nubie, comme ceux de la basse Nubie, sont en général d'une taille élevée et assez bien faits, si ce n'est que leurs jambes sont un peu grêles. Les Sennâriens, en particulier, sont grands et robustes. Les enfants des deux sexes, jusqu'à l'âge de douze à quinze ans, sont généralement jolis; les femmes ont de beaux yeux et se font remarquer par la grâce et la noblesse de leur démarche.

Dans toute la vallée du Nil, jusqu'à Sennâar et au Fazôgl, les Nubiens, soumis par les Arabes, ont adopté la religion musulmane: ils parlent la langue arabe. Nous nous contenterons de quelques détails caractéristiques sur leurs usages et leurs mœurs.

Dans la haute Nubie, les femmes vont presque nues, elles ne portent qu'un morceau de toile, dont un bout est porté en trousse à la ceinture, tandis que le reste se drape sur les épaules et autour du corps. « Quelquefois, dit Cailliaud, elles suppriment cette dernière partie de leur ajustement. Celles qui sont aisées ont des bracelets d'argent ou d'ivoire, souvent même en cuir garni de quelques boutons d'argent ou d'étain; elles portent quelquefois des ornements de la même forme au bas des jambes. Leur cou et leur chevelure sont aussi parés d'ouvrages en verroterie et de petites pla-

ques d'argent. Les femmes pauvres se contentent de bracelets de bois ou de verre. Il est de bon ton, pour les premières, d'avoir les ongles longs et teints en rouge. Elles portent leurs cheveux tressés, comme les Barâbras. Des sandales en cuir, comme celles des anciens, sont la chaussure habituelle des habitants des deux sexes.... Les hommes se font remarquer par leur chevelure épaisse et touffue; relevée et disposée en huppe sur le devant de la tête par les hommes du Berber. Leur costume consiste en une longue chemise ou robe à manches, et en un long collier qui pend sur leur poitrine. Quelques-uns portent seulement, comme les femmes, une pièce de toile drapée autour du corps.

Leur nourriture ne diffère pas de celle des autres Arabes. Elle consiste surtout en gâteaux de dourah et de farine d'orge, quelques haricots, quelques dattes, des oignons, des fèves. Les habitants du Dongolah sont très-pauvres et vivent misérablement. Ils ont été ruinés par les ravages continuels de leurs voisins, les Chaykhièhs. Ils font grand usage de lait aigri. Ils emploient exclusivement la graisse pour leurs apprêts.

La boisson de prédilection des Nubiens est une sorte de bière, nommée *mérysse*. Ils estiment aussi beaucoup un vin de dattes, appelé *nébite*. Cette boisson, quoique doucereuse, acquiert de la force par la fermentation et n'est pas désagréable. Ils retirent aussi du dourah une eau-de-vie dont ils s'enivrent.

Les Nubiens n'ont ordinairement pour arme qu'une lance. Les Chaykièhs, les plus belliqueux d'entre eux, s'en servent avec beaucoup d'adresse; ils ont aussi un sabre à deux tranchants en lames d'Allemagne qu'ils garnissent eux-mêmes, et un long bouclier. Ils montent des étalons de Dongolah qu'ils manient avec beaucoup d'agilité.

Les femmes sont surtout occupées à faire la farine pour le pain et la mérysse, au moyen d'un appareil grossier formé d'une pierre, de forme rectangulaire, fixée sur un socle en maçonnerie. Le grain est écrasé sur cette pierre au moyen d'une forte molette qu'on promène en la tenant à deux mains et la farine est recueillie dans un vase adapté au socle.

Le beurre est obtenu d'une singulière façon: les femmes suspendent le vase, c'est-à-dire, la courge ou l'outre qui contient le lait, et le secouent jusqu'à confection, la substance butireuse reste à l'état liquide. On la vend à la mesure, qui est l'œuf d'autruche.

Le savon étant rare et cher, on fait quelquefois usage des excréments secs des bestiaux pour décrasser le linge.

Mœurs. Si l'on excepte les Chaykhièhs, qui se font remarquer par des dispositions belliqueuses, les Nubiens sont pacifiques et laborieux. Les habitants du Dongolah se livrent exclusivement à l'agriculture. Parmi ceux du Berber un grand nombre s'adonnent au commerce. Ils font de fréquents voyages en Égypte, où ils portent les marchandises qu'ils reçoivent des caravanes, en échange de leurs toiles et des diverses productions de leur territoire. La route, de plus en plus suivie, de Berber à Souakin, sur la mer Rouge, attirera dans le Berber un nombre plus grand de caravanes et contribuera à accroître la prospérité commerciale de ce district.

Rüppell et Cailliaud dépeignent sous de tristes couleurs les mœurs de ces populations. La plupart des femmes s'y prostituent pour de l'argent. Les esclaves partagent avec leur maître le prix de leur prostitution. Les

femmes chaykièhs, qui sont généralement jolies, passent pour être les plus dépravées. Du reste, le divorce est en vigueur chez les Berbers, et il s'y complique d'une pratique singulière rapportée par Cailliaud. « Si un homme, dit ce savant voyageur, après avoir répudié sa femme et s'être marié à une autre, s'en repent et témoigne le désir de reprendre sa première femme, il le peut, pourvu que celle-ci y consente. Un délai de quelques jours est réservé pour procéder aux formalités du second divorce; mais, durant cet intervalle, la coutume autorise l'épouse rentrée en faveur à se choisir, par forme de représailles, un mari provisoire, avec lequel elle habite jusqu'au jour indiqué pour sa réunion avec celui qui l'avait délaissée. Il n'est point rare de voir les femmes dans cette position, user, dans l'intérêt de leur sexe, de la prérogative que la loi leur accorde. Bien plus, si le mari *par intérim* paraît à une femme mériter la préférence sur l'homme dont elle a déjà éprouvé l'humeur inconstante, libre à elle d'opter; et de deux compagnes, l'époux volage se trouve n'en avoir aucune. »

Selon Cailliaud, les Chaykièhs sont hospitaliers. Les indigènes de Chendy passent pour être méchants, faux et perfides à un plus haut degré que les Berbers, avec lesquels ils ont du reste beaucoup de ressemblance sous le rapport de la constitution physique et des habitudes. Les Sennâariens sont fourbes, plus intéressés que jaloux. Ils ne témoignent ni égards ni affection envers leurs femmes; ils vendaient les esclaves dont ils avaient eu des enfants.

Population. Nous trouvons dans la Géographie de Malte-Brun et Cortambert (V. *Complément de la Géographie universelle de Malte-Brun*, par E. Cortambert, p. 224) le tableau suivant de la population du Soudan.

	Surface en kil. car.	Population.
Haute Nubie	873 300	1 000 000
Soudan Égyptien	291 800	2 200 000
Darfour	275 880	5 000 000
Région du haut Nil Blanc	100 000	1 000 000

§ 5. **Produits du sol.** — Le Soudan égyptien produit les plantes alimentaires suivantes : plusieurs espèces de dourah, du froment, quelques espèces de haricots, des fèves, des pois, du maïs, des lupins, des oignons, de l'orge, de l'ivoire; le riz est cultivé dans quelques foulas. Citons encore : le *dokhn* (*pennisetum spicatum*); le *bamieh* ou ketmie (*hibiscus esculentus*) (Sennâar), le *meloukhieh* (*corchorus olitorius*); la pastèque, le piment rouge, le sycomore, le *heglyg* (balanite d'Égypte), qui se fait rare en avançant vers le S. Parmi les légumineuses, on cite : le *tamarin* (*tamr hindi*) appelé ardeb en Nubie, rare dans le Sennâar; le *séné* (*sanamaka*, *cassia obovata*); un indigotier (*parkia africana*), très-riche en matière colorante; c'est un grand arbre répandu dans la plus grande partie du Soudan; en en torréfiant les graines on obtient une substance analogue au café.

Parmi les végétaux utiles à l'homme, M. d'Escayrac de Lauture cite : le *ricin*, qui croît dans les lieux humides et dont les habitants extraient l'huile; le *ferula asa fetida*, l'*ocher* (*asclepias gigantea*), abondant dans le Dongolah et le Berber, rare dans le Sennâar et dont le fruit sert à bourrer des coussins; le *henné* (*lawsonia inermis*), astringent emménago-

gue; quelques crucifères, que la crainte du scorbut fait rechercher a soin; le *tabac*, qui se retrouve jusque sous l'équateur et qui, dans cer nes régions, paraît avoir été connu depuis les temps les plus reculés *hachich* (*cannabis indica*) dont les propriétés ont été déjà décrites et noix vomique, fort rare.

Citons encore le *sésame*, dans le Sennâar.

« Les *baobabs*, dit M. d'Escayrac de Lauture (*le Désert et le Sou* p. 72) s'élèvent de distance en distance du milieu des taillis, écrasant leur masse gigantesque tout ce qui les environne et le voyageur éto lorsqu'il aperçoit ces arbres dans le lointain, est tenté de prendre mimosas et les gommiers pour des touffes d'herbes. » Cet arbre com à se faire rare dans le Sennâar.

Le *palmier-doum* descend jusqu'au-dessus du Sennâar; on en trouve cette province une variété d'une grande espèce qui n'existe pas en É Les mimosées nous offrent le *gommier* (*acacia nilotica, acacia verek*) commun surtout dans le Sennâar et le Kordofan. La séve de cet s'écoulant par les crevasses que la sécheresse détermine dans son é est recueillie avant l'hivernage; elle forme à la surface des masses dies de gomme à demi liquide qui bientôt se solidifie, se resserre crevasse à son tour. L'*acacia Adansonii* fournit une gomme rougeâtre, soluble, astringente comme l'écorce et les fruits du même arbre gommier proprement dit. Les graines appelées *gorad* par les Arabes se vent à la préparation des cuirs.

On trouve encore parmi les mimosées, le *sount*, le *seyal*, le *talahh*.

L'arbre à pain est cultivé dans le Soudan.

Faune. « La faune africaine, dit M. d'Escayrac de Lauture, p. 80, n'a cet éclat et cette variété qui caractérisent celle du Nouveau-Monde; n'offre pas à l'admiration du voyageur ces nuées d'oiseaux au plum étincelant, ces myriades d'insectes parés des plus riches couleurs, qui l'ornement et la vie des forêts brésiliennes. »

Parmi les grands animaux d'Afrique, les uns sont communs à la rég des pluies hivernales et à celle des pluies estivales; d'autres se renc trent dans la région des pluies estivales et dans les déserts situés au-dess du 16e et du 17e degré, où quelques oasis leur offrent une pâture suffisante L'autruche, la gazelle, le lion, le chacal, l'hyène même, se montrent à l fois dans la haute Nubie et dans le Soudan. (Le chacal toutefois est plus rare dans le Soudan et l'hyène dans la haute Nubie.)

Le lion est surtout commun dans la région des pluies estivales; il trouve les grands bois, où il se repose le jour, et les oasis, où il lui est facile de saisir sa proie. Comme le lion, l'hyène ne se montre que de nuit, elle est presque toujours précédée par les chacals; l'un et l'autre fréquentent les lieux habités par l'homme. L'hyène est très-commune au Kordofan; tous les villages en sont infestés une heure après le coucher du soleil.

L'Afrique intérieure a peu de serpents; on en signale cependant au Sennâar un qui est assez dangereux; il porte le nom d'*asalé*. Il y a plusieurs variétés de scorpions, dont quelques-unes, très-grandes et très-dangereuses, habitent surtout l'écorce des vieux arbres et se retrouvent partout dans le voisinage des fleuves et des marais.

Le crocodile, que nous avons rencontré dans la basse Nubie, est commun

dans tout le cours du haut Nil; il est partout fort dangereux et sa présence dans les eaux demande les plus grandes précautions. La girafe, la gazelle, le bagare ou bœuf sauvage, le loup, le chat musqué, la chèvre mambrine, l'onagre, trois ou quatre espèces de singes, des autruches vivent, dans le Sennâar.

On trouve dans la Nubie beaucoup de fourmis. On rencontre déjà dans le Dongolah la fourmi appelée *arda* ou *gourdah* (*ard*, terre). Cet insecte, qui est de la grosseur de nos fourmis ordinaires, se nourrit principalement de bois; il dévore du reste tout ce qui est à sa portée, le cuir, la viande, le carton, le papier surtout. Les habitants sont obligés d'élever sur des pieux des planchers sur lesquels ils placent leurs récoltes de dourah et leurs autres provisions, pour les mettre à l'abri des ravages de ces insectes. (*V.* d'Escayrac de Lauture, *le Désert et le Soudan*, et Cailliaud, *Voyage à Meroé, au Fleuve Blanc*, etc.)

Parmi les animaux employés au service de l'homme, nous citerons : le cheval, dont le Dongolah fournit une variété renommée; l'âne, le bœuf à bosse ou zébu. Le chameau est l'animal domestique le plus précieux dans le Sennâar; ce sont les diverses tribus d'Arabes qui en possèdent le plus.

Minéraux. On trouve du sel à l'embouchure de l'Atbarah, dans la province d'Halfay et dans quelques autres endroits. Des sables aurifères se rencontrent au S. du Fazôgl dans le Dâr-Qamamyl, à l'E. de la rivière Toumâh; ils sont exploités par les indigènes; le rendement en est du reste, très-faible. On en trouve aussi dans la partie méridionale du Kordofan. Dans le N. du Kordofan, sont quelques mines d'or situées au pied de collines granitiques et dans d'autres parties du pays, des mines de fer.

§ 6. Météorologie. Climat. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, les pluies sont très-rares dans la haute Nubie; elles ne commencent à être régulières qu'entre le 17e et le 16e degré de latitude N. Plus on se rapproche de l'équateur, plus la saison des pluies présente de durée. C'est de juin en octobre que tombent les pluies estivales. Dans le Berber, les vents du N. règnent en mars et en avril. De fortes pluies d'orage tombent régulièrement pendant trois mois de l'année, de mai en juillet; elles contribuent à la fertilité du pays plus que les inondations du Nil. L'air en général y est pur, les habitants sont cependant sujets à des fièvres, mais peu dangereuses. Dans le Sennâar, l'hiver commence en janvier et finit en mars. Pendant ces trois mois, les vents du N. soufflent constamment, les nuits sont froides et le ciel est couvert. Les trois mois suivants, avril, mai, juin forment l'été. Avril et mai sont les deux mois les plus chauds. Le *semoun* s'y fait sentir violemment pendant trente ou quarante jours; sa direction est du N. E. au S. O. Le *kharif* (vent du S.) est la saison qui répond à notre été; c'est l'époque des pluies (juin, juillet, août), qu'y apportent les vents du midi. Pendant ces trois mois, le ciel est constamment nuageux, la pluie tombe par torrents, les orages sont fréquents, les ouragans impétueux. La sécheresse règne de novembre à mai.

La durée du kharif augmente à mesure qu'on descend vers le S.; au lieu de finir en août, les pluies se prolongent jusqu'en septembre et en octobre pour reprendre en mars.

Maladies. Les premières pluies de l'année donnent naissance à beaucoup de miasmes en facilitant la décomposition de tous les débris répandus dans le

sol. Aussi les fièvres intermittentes sont-elles la maladie la plus commune du Soudan. Elles sont redoutables surtout dans les régions marécageuses qui s'étendent le long du Nil Blanc. Elles dégénèrent assez facilement en fièvres pernicieuses dont les accès tendent à se rapprocher et à se confondre. Que de voyageurs ont été déjà frappés dans ces régions malsaines par cette terrible maladie! Le pays fournit des toniques amers dont l'emploi est d'une grande utilité contre les fièvres; mais aucun d'eux ne peut remplacer complétement le quinquina et surtout la quinine dont l'usage est expressément recommandé par tous les voyageurs. Le docteur Schweinfurth a pris régulièrement d'assez fortes doses de quinquina et c'est à l'emploi de ce remède préventif qu'il attribue l'heureuse impunité dont il a joui durant tout son voyage.

La dysenterie se combat avec succès par le gorad et la pulpe astringente du fruit de l'adansonia (*V.* Introduction générale).

L'ophthalmie, si commune en Égypte, est rare dans le Soudan; on la traite avec la pulpe broyée et délayée du fruit de l'adansonia.

L'emploi du henné à l'extérieur peut arrêter les conséquences d'une insolation, même très-forte.

Nous avons indiqué (p. 246) les désordres produits dans l'organisme par l'action des fortes chaleurs, nous n'avons rien de particuler à ajouter à ce sujet. Les précautions à prendre ne sont pas tout à fait les mêmes contre les effets d'une chaleur humide, telle que celle qui se fait sentir sur le haut Nil. « Les excitants, les toniques, dit M. d'Escayrac de Lauture, p. 89, y sont nécessaires; la digestion ne s'opère qu'artificiellement par le secours du piment rouge ou de l'assa fætida, l'usage des liqueurs fortes n'a que peu d'inconvénients et semble même quelquefois être un antidote puissant des miasmes, à l'action desquels on ne doit du reste jamais s'exposer à jeun. » Nous pensons toutefois que cet usage doit être modéré, et que les liqueurs ne doivent être prises que dans la soirée.

§ 7. Commerce Industrie. — Le Soudan est d'une fertilité extraordinaire. Son principal objet d'exportation était l'ivoire; mais depuis que le gouvernement égyptien en a fait un monopole, le commerce de ce produit a beaucoup diminué, surtout à Khartoum dont il était jadis la ressource principale. Il en est de même des plumes d'autruche, qui viennent de Kordofan, du Darfour et du Sennâar, et dont le marché s'appauvrit de jour en jour.

Les principaux articles d'exportation sont: outre l'ivoire et les plumes d'autruche, la gomme arabique; celle du Kordofan est la plus renommée; elle vaut au Caire plus d'un tiers en sus de celle du Sennâar, du Taka et du Hedjaz; le séné, la coloquinte, la cire, le tamarin, les peaux et le coton. Les substances tinctoriales, les bois de construction, le musc, sont encore des produits bruts dont le commerce pourrait profiter. Les produits manufacturés sont : des cordes, des tissus, des pailles tressées, des bois sculptés, des peaux. Pour les objets de métal, l'art en est encore dans l'enfance; cependant, les travaux d'or et d'argent et particulièrement les filigranes temoignent d'une assez grande habileté manuelle.

L'importation est relativement considérable; le Soudan reçoit de l'Égypte des fruits, du sucre et de l'esprit-de-vin; de l'Angleterre, des cotonnades, et de la France, des vins, des liqueurs et des cierges.

« Les produits du Soudan oriental, dit M. Cortambert (ouvr. cité, p. 402) peuvent être plus abondants, plus variés, plus riches que ceux de l'Égypte elle-même. Le coton seul suffirait pour alimenter un immense commerce. Nous avons vu, p. 170, que le Soudan donne au trésor égyptien un revenu net de 150 000 livres sterling (2 625 000 fr.). Malheureusement de grands obstacles s'opposent encore à des relations commerciales faciles. Les plus graves, ce sont les terribles barrières que le désert et les cataractes ont jetées entre l'Égypte et la Nubie méridionale. »

Actuellement le commerce du pays est entre les mains des Syriens, des Grecs, des Coptes et des Juifs qui s'occupent surtout du petit commerce. Beaucoup de maisons d'Alexandrie et du Caire ont leurs succursales à El-Obeïd, dans le Kordofan, à Khartoum et à Cassala. Ce qui manque le plus au Soudan égyptien pour tirer parti de ses précieuses ressources, c'est surtout le travail, que l'on pourrait peut-être demander aux peuplades nègres avoisinantes (*V.* Marno Ernest, *Monatschrift für Orient* et *l'Explorateur*, 4ᵉ vol. p. 47).

Monnaies. Une des difficultés du commerce de ce pays, c'est la différence des monnaies. Celle qui a le plus cours, est le thaler de Marie-Thérèse, que les Arabes appellent *abou-nocta*, père de la goutte ; mais cette monnaie n'est pas reçue dans le Kordofan. On cite aussi, comme étant en faveur dans le Soudan, les doublons d'Espagne, surtout les piastres d'argent à l'effigie de Charles IV, que les Arabes appellent *real France Abou-Arba*, pièces de France du père IIII. Du reste les monnaies égyptiennes ont cours dans tous ces pays.

§ 8. Voies de communication. — Chemins de fer. — Postes. — Télégraphie. — Nous avons vu, p. 170, qu'un chemin de fer est projeté de Ouady-Halfah à Hanneq, répondant à des cataractes presque toujours infranchissables. Il existe aujourd'hui pour le transport des marchandises une ligne qui conduit, autour de la première cataracte d'Assouân, au village de Chellal, et un tronçon partant de Ouady-Halfah est déjà construit. Pour le moment, les marchandises arrivées par le Nil à Assouân, sont transbordées de l'autre côté de la première cataracte, sur les barques qui les conduisent à Korosko ou à Ouady-Halfah ; de là, elles vont à Khartoum à dos de chameau.

Mais le moyen de transport le plus important du pays, c'est encore la navigation. Les ports de la mer Rouge : Yambo, Djeddah, Souakin et Massâouah sont visités par les paquebots de l'Azizièh ; c'est surtout à Souakin que les marchandises sont embarquées ou débarquées ; le transport de Souakin à Berber se fait par caravanes, en 12 jours ; de Berber à Khartoum, par bateau, en 5 jours.

Postes. Du Caire à Syout, les lettres sont transportées par voie ferrée ; de là, elles sont portées par des messagers jusqu'à Korosko, et de Korosko, par Abou-Hammed, à Berber et à Khartoum ; elles mettent de 25 à 28 jours seulement pour venir du Caire à Khartoum.

Télégraphes. (*V.* p. 170) Une ligne télégraphique part de Berber et va, par Khartoum, jusqu'à Sennâar ; et une autre va à El-Obeïd dans le Kordofan. Une nouvelle ligne est en construction, d'El-Obeïd au Darfour, et une autre, de Sennâar à Quédaref. Enfin, deux lignes projetées iront, l'une à Bahr el-Gébel et une autre, de Dongolah au Darfour.

Conditions générales du voyage de la Nubie. Grâce à l'établissement de la

domination égyptienne dans la haute Nubie, le voyage jusqu'à Khartoum ne présente aucun danger. Il s'accomplit au milieu de populations complétement soumises, laborieuses, adonnées à l'agriculture et au commerce. Les Arabes Bicharis servent ordinairement d'escorte dans les parties du désert nubien qu'on peut avoir à traverser. La précaution la plus indispensable à prendre, est de s'entourer de toutes les informations possibles pour le choix d'un drogman. Le mieux serait de garder celui avec lequel on a déjà fait le voyage jusqu'à Ouady-Halfah, si l'on avait été content de lui; mais, comme cette combinaison n'est pas en général possible, on s'informera avec soin auprès des Européens et des consuls établis à Korosko ou à Ouady-Halfah. On pourra toujours trouver dans ces localités des guides expérimentés, ayant déjà fait le voyage jusqu'à Khartoum.

Le voyage dans la haute Nubie s'accomplit partie à dos de chameau, partie en barque. Sur les dispositions du voyage à travers le désert (*V.* p. 244). Quant aux barques, appelées *nougga*, elles sont montées par 3 ou 4 hommes et le prix de location en est assez modéré.

Les provisions pour ce voyage doivent être emportées du Caire. Elles sont à peu près de même nature que celles du voyage du Nil (*V.* p. 242). On ne trouvera guère en Nubie jusqu'à Berber, que du lait aigre, des oignons, des œufs et du pain d'orge et de dourah, d'un goût détestable; encore a-t-on de la peine à s'en procurer. On fera donc bien d'emporter une bonne provision de viandes conservées, d'extrait de Liebig, de biscuits qu'on achètera 1 fr. 25 l'oke, de café, de sucre, de riz, etc., etc. Entre Berber et Khartoum, on se procurera du lait de chèvre et de la viande de chèvre et de mouton. Un mouton coûte de 5 à 6 fr. Le charbon de bois se trouve dans les villes les plus importantes.

Les tentes ne sont pas d'une absolue nécessité, mais il vaut mieux les avoir avec soi. Des vêtements chauds, manteaux, couvertures, sont indispensables, les nuits de décembre et de janvier étant excessivement froides et le vent du N., très-vif. Les soins hygiéniques à observer ne diffèrent pas de ceux que nous avons indiqués (*V.* p. 246).

Le climat est généralement sain; cependant, des accès de fièvre d'un caractère bénin règnent dans certaines parties du cours du Nil. L'usage de la quinine est particulièrement recommandé par tous les voyageurs.

La saison la meilleure pour visiter la haute Nubie correspond à notre automne et à notre hiver, d'octobre à mars; les pluies qui durent dans ces régions plusieurs mois de suite, commençant en général en mars-avril, il faudra quitter Khartoum avant le mois de mars. L'époque à laquelle on devra partir du Caire avec l'intention de se rendre à Khartoum, dépendra de la voie que l'on aura prise. Le voyage de la haute Nubie peut très-bien se combiner avec le voyage ordinaire de l'Égypte, si celui-ci a été commencé en novembre ou au commencement de décembre, au plus tard. En arrivant à Ouady-Halfah, fin janvier, on pourra se trouver à Khartoum vers le milieu de mars et de là, gagner Souakin, avant les pluies estivales.

La durée d'un tel voyage dépend beaucoup du but particulier du voyageur. Un touriste ordinaire, s'il n'est possédé par l'amour des recherches scientifiques ou le goût des aventures hardies ou s'il ne poursuit un dessein patriotique (chose malheureusement rare), ne s'aventure guère dans ces régions reculées, et s'il y a ici un itinéraire régulier à suivre, du moins il est

impossible d'assigner d'avance à la durée des explorations d'autres limites que celles qu'impose le climat. D'une manière générale, on peut dire que le voyage en Nubie, jusqu'à Khartoum, aller et retour, prendra de 5 à 6 mois.

Quant aux distances, il est difficile d'en être exactement renseigné par les conducteurs de chameaux; leur seule unité de distance est le *mahattah* ou *journée de voyage*, dont la durée varie de 4 à 12 heures, suivant l'éloignement des pâturages que l'on rencontre sur la route. — On distingue un petit mahattah et un long mahattah. — Nous avons cependant indiqué en kilomètres les principales distances, d'après les excellentes cartes de Cailliaud. La distance de Ouady-Halfah à Khartoum est d'environ 1400 kil.

Deux voies se présentent pour gagner Khartoum. Les personnes qui veulent se rendre directement dans cette ville, doivent aller à Suez par le chemin de fer (*V*. R. 14), et là, s'embarquer sur un des bateaux qui font le service des côtes de la mer Rouge (*V*. Renseignements généraux). Voici, pour cette voie, un itinéraire donné par le colonel Gordon. (*Extrait de lettres du colonel Gordon, adressées à M. d'Avril.* Bulletin de la Société de Géographie, 1874, p. 319-321.)

De Suez à Souakin, par bateau	4 jours	80 fr.	
De Souakin à Berber, à dos de chameau	12 —	30 fr.	par chameau
De Berber à Khartoum, par bateau	5 à 8 —	140 fr.	
Durée du trajet	21 à 24 jours.		

Le voyageur qui, déjà parvenu à Ouady-Halfah, désire explorer le cours du Nil nubien, n'éprouvera aucune difficulté sérieuse. Le voyage se fait en grande partie à dos de chameau, en suivant le plus ordinairement le cours du fleuve, sauf entre Méraouy et Berber. — On trouve à Ouady-Halfah, à Dongolah, à Korti, des chameaux à prix modéré. — Le voyage se décompose ainsi :

De Ouady-Halfah à Nouveau-Dongolah, à dos de chameau		14 jours.
De Dongolah à Méraouy (Gébel Barkal)	I. A Debbah, par barque	5 —
	II. De Debbah à Méraouy, à dos de chameau	3 —
De Méraouy à Berber, à dos de chameau		7 —
De Berber à Khartoum, par barque		5 à 6 —
Total		34 à 35 jours.

Les marchands arabes qui se rendent à Khartoum par caravane, quittent le Nil à Korosko, dans la basse Nubie, et se dirigent à travers le désert, à Abou-Hammed, au sommet du grand coude que forme le fleuve au-dessous de son confluent avec l'Atbara. Ce trajet s'accomplit en 8 jours, mais le voyage est rude à cause du manque d'eau. D'Abou-Hammed, on peut se rendre en 6 jours à Berber, d'où l'on gagne Khartoum en barque. La durée de ce voyage varie entre 21 et 25 jours.

ROUTE 27.

D'ASSOUÂN A OUADY-HALFAH ET A LA SECONDE CATARACTE.

(349 kil. environ.)

Nous avons vu dans nos généralités sur l'Égypte (p. 239) que le voyage en bateau a vapeur s'exécute d'Assouân à Ouady-Halfah, à prix fixe et dans des conditions analogues à celles du voyage de la haute Égypte. Pour le voyageur qui accomplit en barque le voyage du Nil, nous avons indiqué aussi, p. 240, les contrats qui doivent contenir la prévision du voyage d'Assouân à Ouady-Halfah. Si l'on n'a pas inscrit dans son contrat une clause pour le passage de la cataracte d'Assouân, on prendra un des reïs ou pilotes de la Cataracte qui, non-seulement, avec l'aide de ses hommes, vous fera depasser les rapides, mais qui pourra aussi prendre la conduite de la cange jusqu'à Ouady-Halfah et retour. Le service de la cataracte se paye au moins de 4 à 500 piastres, et s'élève souvent à 200 fr., à quoi il faut ajouter le bagh-chich pour le patron et pour l'équipage, et les dépenses de la nourriture.

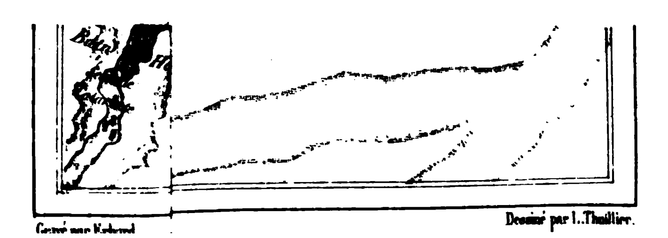
Le voyage du Nil au delà de la première cataracte ne commence à vrai dire qu'à la hauteur de Philæ. Nous avons, en décrivant les perspectives que l'on découvre de cette île charmante, indiqué le bel aspect que présente le fleuve dans la courbe qu'il décrit au-dessus de Philæ, et, dans nos généralités sur la Nubie (p. 608), le caractère général qu'il présente dans la basse Nubie. Il nous faut maintenant donner le détail des localités intéressantes que nous allons rencontrer. Nous n'avons à noter à 3 kil. avant Débôd, qu'un gouffre près de la rive E., appelé *Chaïm't el-ouah*, que les Barâbra croient avoir une communication souterraine avec la grande Oasis.

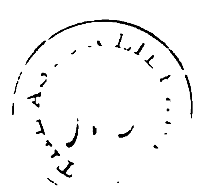
Débôd ou **Debout** (25 kil. rive O.), est la première localité notable que l'on rencontre après avoir dépassé Philæ. On y voit un **temple**, dont les cartouches royaux portent le nom d'Arkamoun, roi d'Éthiopie (V. p. 614). Le temple était consacré à Isis, aussi bien qu'à Osiris et à leur fils Horus. Trois pylônes qui le précèdent, rappellent en petit la disposition du temple de Karnak. Le premier pylône, auquel se rattache le mur d'enceinte, est à 15 mèt. 60 c. du second, et celui-ci est à 7 mèt. 55 c. du troisième. Sur le pylône du milieu, une inscription grecque à demi effacée porte le nom de Philométor (le septième Ptolémée, 181-146). Deux salles accompagnées de chambres latérales précèdent le naos ou sanctuaire. Les murs de ces salles sont en partie écroulés. Le tout est entouré d'un mur d'enceinte, dont le premier des trois pylônes forme l'entrée. Ce mur tombe en ruine. La plupart des sculptures sont du temps d'Auguste et de Tibère; mais cette décoration sculpturale est restée inachevée. Dans les inscriptions hiéroglyphiques, le nom de la localité est *Tabôt*. La façade du temple regarde le Nil, à la distance de 5 à 600 pas. La rivière est bordée d'un quai en pierre, où se voient les restes d'un escalier. On place ordinairement au village de Débôd la *Parembolé* de l'Itinéraire Antonin, que nous croyons devoir être cherchée à 2 ou 3 kil. plus au N. Le mot Parembolé, dans le grec alexandrin, désigne un camp, une station militaire.

On dépasse (9 kil.) l'île *Morgôs*, où il y a quelques ruines insignifiantes, avant d'atteindre

Kerdaséh (16 kil., rive O.) où un petit **temple** d'une architecture gracieuse s'élevait sur une éminence à peu de distance du fleuve. Il n'en reste que le pylône et une enceinte carrée.

Plus au N. est un autre petit **temple** dont il ne reste que 6 colonnes encore debout reliées par des murs d'entre-colonnement. Deux de ces colonnes portent le chapiteau orné de têtes d'Isis bien conservées, et surmonté d'un dé cubique. Les quatre


Dessiné par L. Thuillier.



autres, cannelées à la partie supérieure, ont un chapiteau à feuilles de lotus. Il n'est resté de l'entablement qu'une longue pierre monolithe Ce gracieux édifice rappelle le kiosque de Tibère à Philæ.

Quelques substructions se voient encore du côté du S. Non loin de là est une *carrière* de grès, avec de nombreux *ex-voto* grecs, tracés sur le rocher. On voit par quelques-unes de ces inscriptions, la plupart du temps d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Sévère, que les pierres qui servirent à élever les monuments de l'île de Philæ furent tirées de cette carrière. Dans un endroit écarté est une *porte* décorée de deux colonnes et surmontée d'une console taillée sur la face du rocher, le tout formant l'accompagnement d'une sorte de niche. Dans le village, on voit les restes d'une grande *enceinte* en pierre, au côté N. de laquelle est un *pylône* avec quelques hiéroglyphes et la figure d'Isis. On reconnaît les vestiges de cette enceinte à une distance assez considérable, en remontant perpendiculairement au fleuve.

A mesure qu'on s'éloigne de Philæ, le granit devient de moins en moins commun, et finit par céder la place au grès.

La vallée du fleuve, depuis Débôd jusqu'à Tâfah, est appelée *Ouady-Méharakat*, du nom de la tribu berbéri qui l'occupe.

Ouady-Tâfah (10 kil., rive O.) figure dans l'Itinéraire Antonin sous le nom de **Taphis**. Le village s'élève sur la rive g., parmi des bouquets de doums et de dattiers. On y trouve deux petits temples de l'époque romaine.

Le premier temple, presque ruiné, est situé tout près du fleuve, avec lequel il était relié par un *escalier* descendant entre deux murs jusqu'au *quai*, comme à Débôd.

Le second **temple**, mieux conservé, est dans l'intérieur du village. Il n'en reste plus guère que le portique, dont les ruines offrent encore un gracieux aspect. Des murs épais et deux colonnes lisses, à chapiteau palmé, supportent quelques pierres, seuls restes du plafond. Derrière les colonnes s'ouvre une porte, qui communiquait avec une seconde chambre, sans doute, l'adytum. Un chapiteau gît renversé en avant du temple, sur le sol semé d'éclats de pierre. Le temple a servi autrefois d'église aux premiers chrétiens. On a trouvé sur un des murs un calendrier que l'on suppose être du IVe ou du Ve s. Deux des colonnes du portique sont encore en place. Sur un mur attenant, sont gravées des inscriptions grecques et des images de saints. Derrière le portique est une chambre, peut-être le sanctuaire.

Des restes de constructions dont il est difficile de deviner la destination sont répandus dans la plaine. Vis-à-vis de Tâfah sur la rive E., quelques débris sans intérêt marquent l'emplacement de la **Contrà-Taphis** de l'Itinéraire.

Bientôt après avoir dépassé Tâfah, on voit reparaître le granit, et les hauteurs qui bordent les deux côtés du Nil se resserrent au point de ne laisser aucun passage le long de ses rives. Des rochers hérissent le lit du fleuve et forment ici de nouveau des rapides, dont l'effet, au milieu de cette gorge, a quelque chose de plus saisissant peut-être que ceux même d'Assouân.

Le village de **Kalabchéh** (11 kil. rive O.), situé par 23° 31′ 31″ latit. N. et 30° 27′ 54″ longit. E. de Paris (de Bizemont), est voisin de ces rapides auxquels il donne son nom. Il compte une soixantaine de huttes en terre. Il est situé directement sous le tropique. A en juger par les restes de son temple, le plus vaste et le plus remarquable de toute la Nubie à l'exception de celui d'Abou-Simbel, ce fut autrefois une localité importante. Le nom hiéroglyphique de la localité est *Tarmis*, assez exacte-

ment rendu par le **Talmis** des documents romains.

Temple de Kalabchèh. — *Historique.* Ce temple, dans l'état où nous le montrent ses ruines, date seulement des premiers Césars, comme on le voit par les cartouches de ses légendes hiéroglyphiques. Il fut commencé sous le règne d'Auguste et continué à l'époque de Caligula, de Trajan et de Sévère; plusieurs de ses parties sont même restées inachevées. Les sculptures sont d'une époque de pleine décadence; mais les pierres qui furent employées dans sa construction appartenaient à un édifice plus ancien, probablement du temps de Thoutmès III, dont le nom se lit sur une statue de granit renversée près de l'entrée, au voisinage du quai. C'est sur une des colonnes de la grande cour que se lit la célèbre inscription grecque du roi Silco (*V.* p. 616) qui rappelle les victoires de ce roi sur les Blemmyes. On y lit aussi des inscriptions en caractères démotiques. La plupart sont en l'honneur du dieu local, ***Mandouli*** ou ***Malouli.***

Extérieurement, le temple se présente sous la forme d'une massive construction quadrangulaire, aux surfaces unies et sans ornements. Les huttes du village s'adossent sur une partie des murs du pylône et des enceintes. Pour embrasser d'un seul coup d'œil ces ruines imposantes, il faudra monter sur les terrasses supérieures.

Un large escalier, établi dans le grand axe du temple et partant du quai dont la rivière était bordée, conduit à la terrasse sur laquelle se dresse le *propylône*, massif puissant dont la partie supérieure est écroulée, tandis que la partie inférieure est dans un bon état de conservation. La porte est surmontée du globe ailé à double uræus. La partie extérieure du mur est sans ornements. La *cour* produit un indicible effet par le chaos des pierres brisées et amoncelées jusqu'à la moitié de la hauteur des portes. Ce sont les débris de portiques qu'un tremblement de terre a sans doute renversés. Une seule colonne à g. est demeurée debout.

Le *portique* qui fait suite à la cour avait trois rangées de quatre colonnes chacune. Leurs chapiteaux élégants, quoique fort endommagés, sont ornés de feuilles de lotus, de papyrus et de vigne. De chacune des deux rangées intérieures, il ne reste qu'une colonne debout. La rangée extérieure qui conserve ses quatre colonnes assez bien conservées est fermée d'un mur d'entre-colonnement à mi-hauteur. La porte qui, du portique, donne accès dans la cour, a son architrave brisée. Ses montants ainsi que les murs d'entre-colonnement présentent des figures de divinités.

Le *naos* se compose de trois chambres successives. Dans la première, un escalier qui s'ouvre dans la paroi S., mène sur le toit. La deuxième est une salle à deux colonnes. La troisième occupe toute la largeur du temple et se distingue des autres par la fraîcheur de couleur de ses sculptures murales, préservées pendant des siècles par le badigeonnage sur lequel les chrétiens avaient représenté leurs saints. Ces figures de dieux, bien que portant le cachet de l'époque romaine, offrent cependant des contours et des traits tracés avec un art fort rare à cette époque de décadence. On remarquera surtout la richesse des vêtements et leur forme élégante. (Prokesch-Osten, *Nilfahrt*, p. 516.)

Malheureusement, le monument est très-délabré. « Les plafonds écroulés obstruent les salles où s'amoncellent les chapiteaux tombés, les colonnes renversées, les piliers jetés bas. Partout, sur les murailles, sur les portes, sur les corniches, sur les pylônes, sur les architraves, sur les entablements, dans le sanctuaire, on reconnaît la trace du fer, des marteaux et

des pics. On a descellé les assises, bouleversé les escaliers, brisé les autels, martelé les inscriptions, pulvérisé les statues, gratté les peintures et comblé les souterrains. » (Maxime Du Camp, *Le Nil*, p. 181.)

Autant l'intérieur du temple est ravagé, autant son extérieur est intact, surtout sur sa face occidentale. De nombreux tableaux y sont gravés. On y remarque la déesse Isis et Ptolémée Césarion, fils de Cléopâtre et de Jules César. Le roi debout, la tête ornée de l'uræus, soutient des cornes de bouc étendues au milieu desquelles s'arrondit une sphère. Il offre à Isis un petit vase d'où s'échappe une flamme. La déesse est debout aussi, et tournée vers lui. De la main gauche, elle s'appuie sur un sceptre terminé par un bouton de lotus entr'ouvert. De la main droite, elle tient la croix ansée. Un long vêtement de plumes ceint son corps et dessine ses formes délicates. Elle porte des bracelets et des colliers.

Le temple est entouré de deux enceintes qui se rejoignent au propylône. L'espace intermédiaire est occupé par plusieurs chambres et à l'extrémité supérieure est une sorte de petit péristyle formant l'avant-cour d'une chapelle taillée dans le rocher. A l'angle N. E. il y a aussi une petite chapelle qui date des plus anciens temps de l'édification du temple. On voit au N. une autre enceinte d'une étendue considérable qui s'appuie sur le mur extérieur, avec deux portails ou pylônes détachés.

A une courte distance du temple, dans la direction du N. O., sont des *carrières de grès* d'où l'on a tiré les pierres qui ont servi à construire le temple. Sur la hauteur à laquelle s'adossent les carrières, on a trouvé des débris de momies. L'ancienne ville s'étendait des deux côtés du temple, au N. et au S., et le long de la colline qui conduit au Beït el-Ouali. Les fragments de briques et de poteries se voient dans toutes les directions. Talmis était la ville principale du Dodécaschène, comme Kalabchèh, toute proportion gardée d'ailleurs, est le principal village entre Assouân et Derr.

Ce qu'on nomme *Beït el-Ouali* (la maison du saint) est un petit temple creusé dans le roc, à un quart d'heure de distance du village. Ce petit sanctuaire porte les légendes de Ramsès II et il est dédié à Ammon-Râ, à Noum ou Kneph, et à Anoukê. Il se compose d'une petite chambre intérieure ou adytum, d'une pièce soutenue par deux colonnes polygonales d'ancien style, et d'un espace découvert en avant, aux murailles duquel sont sculptées des scènes guerrières rappelant les victoires de Ramsès II sur les peuples de Kousch et sur les peuples de l'Asie. — Sur le mur du S., les Kouschites, précédés par le prince de Kousch, apportent au roi divers tributs, des bagues d'or et d'argent, de l'ivoire, des peaux de léopards, etc., et une députation s'avance amenant des gazelles, des bœufs, une antilope, une girafe, des singes, des animaux sauvages, etc. Au registre inférieur, des chefs égyptiens présentent des plantes de leurs contrées. Suit le tableau d'un combat dans lequel Ramsès, du haut de son char, lance des flèches sur les ennemis en fuite. — Sur le mur du N. est retracée la guerre contre les Khétas et une copie du poëme de Pentaour, racontant la bataille de Kadesch. Ramsès abat le général ennemi. Vient ensuite la représentation d'un siége. Ces tableaux se terminent par des scènes d'hommage dans lesquelles on voit, accroupi aux pieds du roi, le lion qui l'accompagne dans ses campagnes.

De nouveaux récifs et de nouveaux rapides se retrouvent à **Abou-Hôr** (11 kil.) où le fleuve ne laisse dans la saison des basses eaux qu'un étroit passage pour les barques en serrant la rive arabique. Ce passage était

autrefois commandé par un *château* de construction arabe, maintenant en ruine. Le paysage, étroitement circonscrit entre des montagnes nues, présente toujours un aspect d'aridité. D'espace en espace, on aperçoit des restes de jetées antiques formées de grandes pierres brutes et destinées à rompre la force du courant pour empêcher que les eaux n'emportent le peu de terre cultivable qui borde la rive. Après Abou-Hôr, la plage élargie forme une petite oasis ombragée de palmiers et arrosée par les sakkyèhs.

A 2 h. environ au-dessus d'Abou-Hôr on voit se dessiner le petit

Temple de Dandour ou Dindour (10 kil. rive O.) construit sur un sol incliné à 300 pas du fleuve, et adossé aux rochers de la montagne.

Extérieurement, le temple de Dandour, bien conservé, produit un charmant effet. Une porte élevée, en forme de pylône, ornée de figures de divinités et surmontée du disque ailé à double uræus se dresse sur une solide base de blocs bien taillés. En arrière, dans l'axe même de la porte, deux gracieuses colonnes décorent l'entrée du naos, construction rectangulaire de 7 mèt. 70 c. de large sur 13 mèt. 80 c. de long, à surfaces lisses et ornées de figures de divinités.

Le naos se compose d'un portique avec les deux colonnes de face, de deux chambres intérieures dont les parois sont ornées de scènes d'offrandes, et du sanctuaire. La *porte* qui mène de la seconde chambre au sanctuaire est ornée de 10 tableaux qui représentent : Osiris, Isis, dame de Philæ, Horus, vengeur de son père, Osiris Pétisi, Thoth de Pnoubs représenté avec la coiffure du dieu Anhour, Isis dame de Manlak, Osiris Pétisi, Osiris, Hathor dame de Snem (Bégbé), Isis. Dans l'intérieur du sanctuaire, sur la paroi latérale N., l'empereur Auguste est représenté, faisant des offrandes à diverses divinités. Au fond du sanctuaire est sculptée la figure de la déesse, probablement Isis. Derrière l'**adytum**, on remarque un petit **cabinet** sans autre ouverture apparente qu'une espèce de soupirail trop étroit pour qu'on puisse y pénétrer. Dans le rocher, au-dessus du temple, est une grotte excavée, précédée d'un petit vestibule.

Le temple de Dandour ne remonte pas au delà de l'établissement de la domination romaine en Égypte. Les sculptures sont du temps d'Auguste. Les divinités du lieu sont Isis, Osiris et Horus, la même triade qu'à Philæ, et, en outre, un dieu local nommé Pétisi. Il fut transformé en église vers la fin du VIe siècle par les soins d'Éirpanome roi des Nobades, et de l'évêque de Philæ. L'ensemble de la construction est d'un aspect gracieux. A quelque distance du monument sont groupées quelques misérables huttes. Le village même de Dandour est en face, sur l'autre rive.

A partir de Dandour, la vallée du Nil change de caractère. Presque plus de palmiers, très-peu de sakkyèhs; il n'y a plus qu'une lisière de verdure sur les berges. Au delà, la vue est immédiatement bornée par une ligne monotone de collines rocheuses, arides et désertes.

Gherf-Hossein (14 kil. rive O.) répond au **Tutzis** de l'Itinéraire d'Antonin. Le nom hiéroglyphique de la localité était *Pa-phtah*, la demeure de Phtah. C'est un village grand, propre, composé de maisons construites en limon du Nil, mais toutes couvertes en terrasses, ce qui est rare en Nubie.

Ce lieu a un ancien **temple** doublement remarquable par sa construction et par sa date. Il est du règne de Ramsès II, dont il porte les cartouches. Il est entièrement creusé dans le rocher, à l'exception du portique qui en forme la façade. On y arrivait, en venant du fleuve, par un large escalier décoré de statues et de sphinx, dont on ne retrouve que des fragments épars. Le *portique*, soutenu

à sa façade par six colonnes rondes et sur les côtés par quatre piliers quadrangulaires, conduit jusqu'à la porte carrée taillée dans le rocher.

Six colosses de 8 mèt. de hauteur adossés à des pilastres soutiennent la première *salle*. Ils représentent Ramsès II, avec la coiffure ordinaire, surmontée du pschent, les bras croisés. Sur les parois latérales où Ramsès II est représenté faisant des offrandes à diverses divinités, sont creusés quatre grands cadres contenant chacun trois figures en relief, entièrement méconnaissables, à l'exception de la déesse Tafné, à tête de lionne. Champollion y a reconnu : dans la niche de droite, Ramsès en dieu, les déesses Sati et Tafné, et dans la niche de gauche, Ammon-Râ, Râ et la déesse Mout.

Une seconde *salle*, soutenue par deux piliers carrés, décorée des tableaux d'adoration ordinaires, du reste, très-dégradés, conduit à une troisième plus petite, l'*adytum*, au fond de laquelle sont sculptées quatre divinités assises, parmi lesquelles on reconnaît Phtah, le dieu du temple. Quatre petites chambres latérales complètent l'ensemble du monument. Elles sont si fourmillantes de chauves-souris, dit M. Maxime du Camp, qu'il est impossible d'y rester au milieu du bourdonnement d'ailes et des cris stridents de ces animaux. Le temple est dédié à une triade dont Pthah est la divinité principale ; les deux autres sont Hathor et Anouké.

Comme le grand temple d'Abou-Simbel, celui-ci, par ses dimensions, ses colosses, l'obscurité complète qui y règne, produit une profonde impression. Il n'a rien de l'élégance des temples d'Amada et de Dakkèh.

Gherf-Hosseïn est fréquemment appelé, dans les relations des voyageurs, **Girchèh** ou **Kirschèh**. Ceci est une confusion. *Kirsch* en arabe, *Kisch* ou *Kischiga* en berbéri, est un autre village situé presque vis-à-vis sur la rive opposée (la rive E.) non loin de ruines assez considérables connues sous le nom de *Sabagoûra*. Kirsch, ou Girchèh, est un nom ancien; car c'est celui, sans aucun doute, qu'on trouve écrit *Kerkis* dans l'inscription grecque des officiers de Psamétik, à Abou-Simbel (*V.* p. 642).

Les hauteurs s'éloignent un peu du fleuve, et les sakkyèhs deviennent de nouveau nombreux. Après Gherf-Hosseïn, la vallée prend le nom de *Ouady-Kostamnèh*. Près du village de ce nom, quelques ruines indiquent un ancien site. Sur la rive E., la côte n'est qu'une suite de collines sablonneuses et jaunâtres. Le Nil fait un coude et prend la direction de l'E. à l'O.

Dakkèh (17 kil. rive O.) est un village d'aspect misérable, tout près duquel s'élèvent les restes assez bien conservés d'un temple dont l'intérêt est historique. Le nom de la localité est **Pselchis** (Ψέλχις) dans les inscriptions grecques. L'Itinéraire Antonin écrit à tort *Pselcis*, et Ptolémée encore plus fautivement *Pselsis*. C'est à Pselchis que Pétronius, dans sa marche sur Napata (*V.* p. 615) rencontra et défit les troupes de Candace, reine des Éthiopiens.

Le **Temple** de Dakkèh fut fondé au temps de Ptolémée Philadelphe par le roi d'Éthiopie, Arkamoun. Ptolémée Philadelphe, sa sœur Arsinoé, son frère, Ptolémée Évergète I, y ajoutèrent des ornements. Ptolémée Evergète II fit élever le portique. Enfin Auguste restaura et décora certaines parties de l'édifice. Malgré les travaux successivement poursuivis par tous ces princes, la décoration est restée inachevée.

Le temple est consacré au dieu Thoth èn-Pnoubs, c'est-à-dire Thoth seigneur de Pnoubs (en Éthiopie), nom que les inscriptions grecques correspondantes transcrivent par Hermès le Très-Grand (le Trismégiste).

De loin, le temple présente l'apparence d'un monument encore bien conservé. Mais l'illusion n'est pas de

longue durée; dès qu'on s'en approche, on s'aperçoit qu'il a été entièrement saccagé. Ses murailles sont effondrées, ses peintures écaillées, ses sculptures en partie effacées.

Le *pylône*, en forme de pyramide tronquée, s'élève au N. du temple. Il est à peu près intact, mais sans sculptures. Au-dessus de la porte qui présente seulement quelques hiéroglyphes d'un mauvais style, le globe ailé, portant l'uræus à son centre, s'arrondit dans la corniche. — Dans l'épaisseur de la porte, à g., sont deux grands bas-reliefs. Au tableau supérieur, un roi coiffé du pschent, fait une offrande au dieu qui tient en sa main un sceptre autour duquel est enroulé un serpent, et c'est là une analogie très-marquée de Thoth avec l'Hermès grec, dont l'insigne habituel est le caducée. Thoth est suivi des déesses Tafné et Hathor. Au tableau inférieur, un roi fait une offrande à Isis. — Les sculptures de droite sont détruites. — La face du pylône du côté de la cour est sans sculptures. Elle est percée de deux portes conduisant à l'escalier intérieur du pylône. Cet escalier, en bon état, mène aux chambres supérieures des deux massifs du pylône, superposées en trois étages, et sur la terrasse, d'où l'on a une belle vue sur le Nil, les montagnes et le désert. — Un dromos de 41^{m},50 de long, dont les restes sont encore visibles, dans la direction du S., reliait le pylône au naos. Celui-ci se composait d'un portique ou *pronaos*, de trois chambres principales placées à la suite l'une de l'autre dans l'axe de l'édifice parallèlement au Nil, et de plusieurs chambres latérales.

Le *pronaos* est soutenu par deux colonnes à chapiteaux formés de lotus à volutes et à larmes, d'un fort mauvais goût et assez endommagées. La corniche n'existe plus. Une inscription grecque, gravée au centre de la frise et en partie effacée, a permis de s'assurer que la dédicace du pronaos a été faite par Ptolémée Évergète II. Sur les jambages de la porte à dr. et à g., des tableaux, reproduits par Champollion dans son grand ouvrage : *Les monuments de l'Égypte et de la Nubie*, représentent le roi Évergète II faisant des offrandes aux divinités du temple, en particulier à Khnoum et à Hathor. Au soubassement du côté g., le roi, coiffé du pschent, porte des vases avec lotus dressés et papyrus pendants; la reine en Hathor, des bouquets; le N. haut, des vases, des lotus et des papyrus pendants; l'Égypte, toute sorte d'oiseaux et des pains; un bœuf est à ses pieds. Au côté droit, représentations analogues. Le roi fait des offrandes à Ammon-Râ, à Mout, à Haroéris, à Hathor, à Osiris et à Isis. Dans l'entre-colonnement de g., Ptolémée Évergète II et sa femme Cléopâtre adorent un dieu. Sur l'épaisseur des jambages, à g., le roi adore Râ et successivement, Saté, Harsiesi et Nephthys. Les inscriptions le désignent comme « fils de Khnoum, né d'Isis, nourri par Anoukè, » et comme « fils d'Osiris, né de Saté, nourri par Nephthys. »

Sur les parois du portique, des tableaux en quatre registres dont quelques-uns sont restés sans sculptures, représentaient les scènes ordinaires d'offrandes faites par le roi à différentes divinités. Les figures et les inscriptions sont méconnaissables aujourd'hui et l'on ne distingue plus nettement qu'un joueur de harpe. Sur la paroi du fond du pronaos, l'empereur Auguste, avec sa légende, offre le vin au dieu Thoth debout et tenant en main le caducée formé du sceptre et de deux serpents, plus un scorpion. Il est suivi de Tafné, à tête de lionne. Cette salle a servi d'église aux chrétiens coptes, car on remarque çà et là des traces de badigeon blanc enluminé de coloriages récents.

La *porte* qui s'ouvre du portique dans la première chambre, est d'un travail beaucoup meilleur que ce qui

précède. Elle a été d'abord un pylône qu'Évergète II renferma dans la construction de son pronaos, achevé par Auguste. La corniche présente la décoration ordinaire, un disque ailé. Sur le bandeau de la porte, à g., Thoth est représenté, avec une déesse. Sur les jambages et dans l'épaisseur de la porte, à dr. et à g., Ptolémée Philopator et l'empereur Auguste font diverses offrandes. L'intérieur de la *salle* n'offre de sculptures que sur une paroi. Dans l'angle à dr., un escalier monte sur le toit. Sur la porte du fond, le roi Ergamène (Arkamoun) en Sokaris fait des offrandes à Osiris-Onnophris, à Isis, à Horus, à Ammon-Râ, à Mout et à Khons. Au soubassement, se voient des Nils et l'Égypte portant des produits de la terre. Sur la porte du sanctuaire, mêmes représentations. Le roi Ergamène fait des offrandes à Thoth ibiocéphale, à Khons, à Hathor, etc.

Le *sanctuaire* a été restauré par Auguste dont les cartouches se montrent sur les jambages de la porte ; l'empereur est représenté sur le bandeau de la porte, conduit par Hathor et offrant la vérité à Thoth de Pnoubs. Les sculptures conservées sur les parois du sanctuaire sont consacrées exclusivement aux actes d'adoration faits par le roi Ergamène. Autour de la troisième chambre, qui est la dernière, règne une série de bas-reliefs représentant tous la même femme, coiffée de fleurs de lotus, ayant de doubles mamelles, et tenant de chaque main une urne, qu'elle présente à une grande tige de lotus. A ses pieds, repose toujours un animal, tantôt un bœuf, tantôt une chèvre, tantôt un oiseau.

Le village de **Kobbân**, vis-à-vis de Dakkèh sur la rive E., représente le **Contrà-Pselcis** de l'Itinéraire. C'est une localité très-ancienne. Les ruines d'un petit temple qu'on y trouve portent les cartouches de Ramsès VII et de Ramsès VIII, et on lit même le nom d'Amenhotep III sur une stèle. D'autres ruines voisines portent les cartouches de Thoutmès III. Ces ruines n'offrent à l'observation aucun objet important. On y voit des fragments de colonnes à vingt pans coupés, analogues à la colonne dorique et mesurant 0 mèt. 90 c. de diamètre.

A **Kortè** (5 kil. rive O.), un très-petit temple de l'époque romaine était consacré à Isis. Les hiéroglyphes du portail la qualifient de déesse de *Korti*. Dans l'Itinéraire Antonin, le nom est écrit *Corte*. La première fondation de l'édifice est bien antérieure; car le nom de Thoutmès III, se lit sur des blocs employés dans la construction romaine, et M. Lepsius croit même avoir reconnu les substructions de cet ancien temple. Il ne reste de ce petit temple que la façade et quelques pans de murs.

L'île de *Dérâr* ou *Dzérâr*, à 5 ou 6 kil. au-dessous de Kortè répond peut-être à l'île **Tachompso**, qu'Hérodote mentionne, comme marquant au S. la limite extrême du Dodécaschœnos.

C'est également au point voisin appelé aujourd'hui *Ouady-Méharrakah* (6 kil. de Kortè, rive E.), autrefois **Hiera Sycamines** ou le *Sycomore sacré*, que se terminait la province gréco-romaine qui répondait au Dodécaschène des temps pharaoniques. On voit encore en face de Méharrakah, au petit village de *Hoffedouinèh*, rive O., sur les murs d'un petit temple ruiné de l'époque romaine (mais pour lequel on s'est servi, comme de coutume, de pierres provenant d'une construction ancienne), la représentation assez grossière d'une Isis assise sous le figuier sacré.

Tout près de là est une autre ruine, dont l'ensemble présente un carré de 12 mèt. environ de façade, sur 15 m. de profondeur. La porte principale est tournée vers le fleuve, et les quatre côtés offrent extérieurement un mur plein sans ornement. A l'intérieur, une galerie régnait sur trois

faces de l'édifice, et l'un des angles de la façade est occupé par la cage d'un escalier en spirale de 25 marches, qui conduit sur les terrasses des galeries. Cet édifice, dédié à Isis et à Osiris, est du temps des Césars, et on peut voir que plus tard il fut consacré au culte chrétien.

Bientôt après Méharrakah, la partie cultivable de la plage commence à se rétrécir. Les montagnes sablonneuses de la rive O. s'abaissent et se rapprochent du fleuve, dont elles ne sont souvent séparées que par un espace de quelques mètres. On n'a presque plus ici d'autre perspective qu'un sable aride qui brûle le regard, et des rochers nus d'un grès rougeâtre.

Ouady-Séboua (32 kil. — rives O. et E.), ou le village des Lions, a été ainsi nommé par les Arabes à cause des sphinx qui formaient autrefois une avenue devant le *temple* dont cette localité renferme les restes, et qui sont maintenant pour la plupart enfouis ou brisés. Ce temple était un de ceux que Ramsès II éleva en Éthiopie. Il est entièrement construit en grès, à l'exception du sanctuaire qui est excavé dans le rocher. Les sculptures en sont d'un style grossier. Le dromos, ou cour antérieure, était orné d'une double rangée de huit sphinx chacune qui conduisait jadis jusqu'au fleuve; maintenant il n'en reste plus que quatre, dont deux sont décapités. Deux statues sont adossées à des stèles sculptées. Au fond, étaient les deux constructions pyramidales du propylône, qui regarde l'E., et est éloigné du Nil de 300 pas environ. Il est assez bien conservé et présente quelques figures colossales. Puis venait une seconde cour avec huit pilastres à cariatides. Les salles et les chambres intérieures sont envahies par le sable.

Plusieurs des chambres ont été affectées au culte chrétien. Au-dessus du dieu, dont l'image est gravée dans le sanctuaire, on a tracé sur un badigeon le portrait de saint Pierre. On voit ainsi Ramsès II faisant des offrandes à un saint chrétien. La grande divinité du lieu était Ammon-Râ, à côté duquel Ramsès [illegible] même figure comme divinité.

Le nom de la localité était *Pe-Amen*, la demeure d'Ammon, comme Thèbes d'Égypte. Une quantité de fragments de briques et de poteries répandues au voisinage en doit marquer le site. Quelques huttes s'y élèvent encore; mais le village même de Séboua est sur la rive opposée.

A Séboua se termine la première division de la basse Nubie, appelée *Ouady-Kénous*, du nom de la race aborigène qui l'habite, et commence le *Ouady el-Arab* qui s'étend jusqu'à Derr. Les Arabes de ce canton sont de la tribu d'el-Léghât. Les montagnes prennent un aspect de plus en plus décharné.

Korosko, situé par 22° 34'56" lat. et 30° 0'35" longit. E. (de Bizemont) (19 kil., rive E.), s'élève sur les bords du Nil à l'entrée d'une petite plaine cultivée. Les masures qui composent le village sont basses, carrées, bâties en boue et disséminées. Un bureau de télégraphe est installé sur une colline, rive O., en face du village. C'est à Korosko, à mi-chemin à peu près de Séboua à Derr, que vient aboutir le chemin des caravanes du Sennâar. Ce chemin quitte le Nil à Abou-Hammed, au sommet du grand coude que forme le fleuve après le confluent de l'Atbara. Les caravanes emploient 9 jours à traverser le désert qui sépare Abou-Hammed de Korosko. C'est le chemin que devront prendre les voyageurs pressés, dont l'intention serait de se rendre sur le Haut-Nil, par le plus court chemin. Ils laisseront là le bateau et se joindront à quelque caravane.

A partir de Korosko, le fleuve tourne au N. O. et décrit ainsi un coude considérable jusqu'à Derr, où il reprend sa direction au S. O.

Dans cet intervalle de Korosko à Derr (environ 18 kil.), les barques ne pouvant plus profiter des vents dominants du N. ou du N. O., on est obligé de les faire remorquer à la cordelle par les riverains. Dans cette partie, la plaine s'est notablement élargie, principalement sur la rive droite, et la culture s'y montre plus soignée. Les villages deviennent aussi plus nombreux, ainsi que les sakkyèhs. La nudité des rives se dérobe sous une suite presque ininterrompue de dattiers et d'acacias. Les palmiers ne sont point séparés comme en Égypte, mais réunis en gerbes. Sur les bancs de sable étendus dans le lit du Nil, le voyageur aura quelquefois l'occasion de voir des crocodiles.

Amada, ou **Hassaïa** (13 kil. de Korosko, rive g.) possède un ancien **temple** à demi envahi par le sable.

État actuel. — L'édifice peut avoir 10 mèt. de façade sur 24 de profondeur. Le portique est soutenu par douze pilastres carrés, et au fond par une rangée de quatre colonnes polygonales. Sous un vestibule étroit qui suit le portique, s'ouvraient les portes du sanctuaire et de deux salles latérales, suivies chacune d'une chambre plus petite. La voûte et les murailles sont chargées de hiéroglyphes d'un très-bon style. Au total, l'ensemble est d'un effet élegant.

La fondation du temple parait appartenir à Ousortésèn III. Les légendes portent surtout les noms de trois princes de la XVIIIe dynastie, Thoutmès III, Amenhotep II et Thoutmès IV. Dans les premiers siècles du christianisme le temple fut transformé en église, et l'on voit encore sur la terrasse les ruines d'une coupole en briques crues, construite par les Coptes. Cette transformation a occasionné des dégradations; mais, en recouvrant les sculptures de mortier, les chrétiens coptes ont contribué, sans le vouloir, à nous les conserver en partie. Le temple étant en grande partie envahi par les sables, on aura de la peine à y entrer; il sera bon de se munir de flambeaux pour voir les sculptures.

Derr, ou **Deïr**, 6 h. (37 kil. de Séboua, 197 kil. de Philæ, rive dr.), est le premier lieu depuis la frontière d'Égypte qui mérite, au moins par comparaison, le titre de ville. C'est une bourgade étroite composée de huttes de terre éparses au milieu des dattiers, avec une maison de briques crues, résidence du Kâchef, et une mosquée. La ville s'étend au pied d'une colline du haut de laquelle la vue s'étend sur ses grandes maisons carrées à terrasses, ses palmiers rapprochés les uns des autres, et ses jardins plantés de citronniers. C'est dans cette colline de grès qu'a été creusé

Le **Temple** situé à une petite distance du Nil, et dont l'entrée regarde l'occident. Il était consacré à Ammon-Râ, et c'est en l'honneur de ce dieu que Ramsès II avait fondé la ville de *Pe-Râ* (ville du soleil) que lui donnent les légendes hiéroglyphiques. Cette ville a complétement disparu et n'a laissé d'autres traces, en dehors de son temple, que quelques tombeaux sans ornements.

État actuel. — Le temple de Derr avait, comme le temple de Séboua, un portique dont il ne reste plus que des portions du rocher dressées en parois. On y entre par trois portes : une principale et deux latérales, grossièrement taillées et qui paraissent modernes, car elles coupent les sculptures. La première salle avait huit piliers carrés, dont il ne reste plus que des tronçons de quatre ou cinq pieds de hauteur, sur lesquels on ne voit aucune trace de sculpture. Le reste de la paroi intérieure, à g., en entrant, porte encore les débris d'un grand bas-relief historique, représentant des chars et des guerriers en marche. Le registre supérieur de la paroi S. ne conserve plus que le bas des figures. On y distingue

encore le triomphe du héros porté sur son char. Un beau lion marche entre les jambes des chevaux. En avant, un groupe de prisonniers s'avance vers une divinité, et on lit sur un reste de légendes : « Les captifs conduits par sa Majesté. » Le cartouche royal est celui de Ramsès II; le roi vainqueur fait des offrandes à Ammon-Râ. Le second registre du même mur, très-endommagé, se rapporte, comme le précédent, aux victoires de Ramsès II. La paroi N. nous offre des tableaux analogues. Parallèlement à ces deux rangées de piliers, du côté E., se trouve une dernière rangée de quatre piliers cariatides. Les colosses taillés dans la masse des piliers, sur la face O., représentaient le roi Ramsès debout; le travail en est très-inférieur. Des tableaux gravés sur les trois faces libres des piliers représentaient Ramsès faisant des offrandes, accomplissant certaines cérémonies en présence de diverses divinités. Ces tableaux ne sont qu'en partie reconnaissables.

Sur la paroi du fond, des deux côtés de la porte percée dans le grand axe du spéos, sont gravés divers tableaux se rapportant au sujet ordinaire des actes d'offrandes et d'adoration. A g., on remarque sur la frise, le cartouche nom propre de Ramsès, flanqué d'uræus à disques. Un grand tableau, encore visible, représente le roi coiffé du pschent tenant par les cheveux un groupe de quatre barbares, dont un est barbu. Il lève sur eux sa hache d'armes. L'épervier, emblème de la victoire, le couvre de ses ailes. A ses pieds est un lion prêt à s'élancer sur les captifs. Derrière l'étendard du roi, une énorme fracture s'étend sur toute la largeur du tableau. Sur la paroi correspondante, à dr. de la porte du fond, se voient des représentations analogues.

Une *porte*, pratiquée dans la paroi E. de cette première salle, conduit à une salle un peu plus petite que la précédente, soutenue par six piliers, en deux rangées parallèles au grand axe du speos. Sur les quatre faces de chaque pilier, représentations ordinaires. Les divinités représentées sont : Râ, Khons, Tafné, Toum, Mout, Isis, Phtah, Ammon-Râ, etc. Sur la paroi de dr., la bari de Râ est portée par des prêtres et accompagnée par le roi en costume sacerdotal. Sur la paroi de g., le roi offre l'encens à la bari de Râ, portée par des prêtres. Il suit à pied. Il reçoit d'Ammon-Râ le sceptre panégyrique. Thoth, Râ (Phré), Arsiési, suivent le roi.

Trois portes, dont une principale et deux latérales, mènent de la salle aux six piliers dans trois chambres. Celle du milieu, *l'adytum*, renferme les restes de trois statues assises sur un banc de pierre. Elles sont aujourd'hui mutilées et décapitées. Champollion y a reconnu autrefois Ammon-Râ, ayant à sa dr. Phtah, et à sa g. Ramsès et Râ (Phré), la tête surmontée du disque.

Le spéos a 33 mèt. de profondeur; les sculptures en sont d'un style très-châtié. Malheureusement, elles ont subi par l'émiettement du grès sur lequel elles sont gravées, des altérations profondes, qui les rendent, par endroits, méconnaissables.

A partir de Derr, les bords du fleuve prennent un aspect beaucoup moins aride. Les dattiers et les acacias y forment des bouquets qui contrastent de la manière la plus agréable avec la nudité des parties précédentes. Le rivage O. est couvert d'une riche végétation. Les sakkyèhs se succèdent le long du fleuve presque sans interruption, et là où la rive est haute, ces machines grinçantes se superposent au nombre de deux et même de trois. Sur la rive E., le rocher, percé de profondes crevasses dans lesquelles l'eau pénètre, borde le fleuve, sur lequel il se dresse parfois à pic. Des îles cultivées al-

ernent avec les bancs de sable où il n'est pas rare de voir des crocodiles étendus au soleil.

A 5/4 d'heure environ au-dessus de Derr, à la hauteur de l'île *Kelté*, une petite *grotte* taillée dans le roc a d'antiques sculptures, remontant à la XVIIIe dyn. Thoutmès III y est représenté entre Mout et Bast, en présence des dieux Horus, Hathor et Thoth. Elle est connue des gens du pays sous le nom *d'el-Douknesra*. Un peu plus haut, sur l'autre rive, il y a une petite tombe également taillée dans un rocher de forme pyramidale, et qui porte le cartouche de Ramsès V, de la XXe dyn. (XIIe siècle av. J. C.). Celui pour qui fut excavée la tombe est désigné sous le nom de *Psar*, « fils royal de Kousch. » On l'a représenté rendant hommage au pharaon égyptien.

Ibrim, 4 à 5 h. (24 kil. de Derr, rive E.). Le lieu est appelé **Primis** dans les documents de l'époque romaine *Primis parva*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom située beaucoup plus haut, vers l'Astaboras). Sélim, après sa conquête de l'Égypte, y plaça une garnison de soldats bosniaques dont les descendants s'y sont maintenus jusqu'au commencement du siècle actuel. Le château, assis sur la hauteur, fut occupé en 1811 par les Mamelouks échappés au massacre du Caire; mais ils en furent délogés par Ibrahim, fils du vice-roi. Au milieu de ces conflits, les murailles de la citadelle furent en grande partie détruites, ainsi que les maisons qu'elle renfermait. Les habitants de la bourgade abandonnèrent pour la plupart leurs demeures et se réfugièrent à Derr. Les seuls restes d'antiquités que gardent ces lieux presque déserts sont quelques débris d'une ancienne muraille probablement romaine, à l'extrémité S. du village, et, vers l'extrémité N., une construction qui doit être de la même époque, mais dans laquelle on employa des blocs de pierre sur lesquels on lit le nom de Tahraka.

Dans les rochers, au-dessous d'Ibrim, il y a plusieurs petites *grottes* avec des sculptures et des inscriptions fort dégradées. Ces petits spéos sont d'un accès difficile, le rocher dans lequel ils sont percés, étant presque à pic. Le 1er, le plus au S., fort mal conservé, est à huit pieds environ de hauteur au-dessus du point où il est possible de parvenir sans échelle. Il est du règne de Thoutmès III. Il a environ 2 mèt. 75 de long sur 1 mèt. 70 de largeur. — Le 2e spéos est creusé à 1 mèt. environ de hauteur sur la pente à pic du rocher. La porte en est carrée. Au bandeau se lit le cartouche prénom du roi. Les légendes se rapportent à Ramsès II recevant les hommages de divers princes. — Le 3e spéos, situé plus haut que les précédents, a le même plan que les deux autres. Le plafond est peint en enroulements blancs et jaunes. Il était consacré à des divinités du pays et en particulier, à la déesse Saté. — Le 4e spéos est consacré au souvenir du roi Amenhotep II. Sur la paroi de dr. ce pharaon est représenté dans son palais, qui est soutenu par deux colonnes à banderoles; en dehors de la scène, est la déesse Saté. Paroi de g. : le roi, casqué, est présenté par le dieu seigneur de Béhéni aux divinités suivantes : Khnoum, Saté, Anoukê, Horus, Hathor et Mout.

Vis-à-vis, sur la rive opposée, **Anibé** a plusieurs *tombes*, parmi lesquelles on en visite seulement une qui date de la XXe dyn. Elle appartenait au prince éthiopien, *Penout*, fils de Hornefer, du pays de Oua-Oua, vassal de Ramsès VI. Les parois sont couvertes de tableaux, dont les plus remarquables ont trait au jugement de l'âme après la mort. Une Hathor, sous la forme d'une vache, est à demi engagée dans la montagne. Dans une inscription, *Penout* raconte qu'après un combat victorieux sur les nations du

Sud, *Aki* et *Akata*, il les a soumises à « son bon seigneur le Pharaon. »

Au fond de la dernière chambre, sont trois statues de divinités assises sur un banc de pierre. Cette excursion demande 1 h. 1/2 à pied, aller et retour.

Un peu après avoir dépassé *Bostàn* (18 kil. d'Ibrim), à la hauteur du village de *Tosko*, des rochers forment dans le lit du Nil une barrière qui pourrait être dangereuse au temps des basses eaux si l'on n'était pas dirigé par un bon pilote. On passe successivement devant plusieurs villages sans intérêt, et l'on arrive à

Abou-Simbel, ou par corruption **Ibsamboul** (54 kil. d'Ibrim, rive O.). On y retrouve deux temples, tous deux creusés dans le rocher, tous deux du règne de Ramsès II, tous deux enfin dignes de prendre rang, par les dimensions comme par l'exécution de leurs sculptures, à côté des plus beaux restes de l'art pharaonique que présentent les ruines de Thèbes.

On se munira, pour voir les spéos, de bougies et non de torches dont la fumée noircit les sculptures et vicie l'air.

Le **petit Temple** décore le penchant de la montagne taillée presque à pic, que l'on rencontre la premiere à l'arrivée d'Abou-Simbel, sur la rive g. Une façade taillée dans la roche d'un grès jaunâtre, annonce magnifiquement le spéos de la déesse Hathor. Elle se compose d'une frise soutenue par 8 contre-forts massifs inclinés en talus, également espacés, à intervalles évidés, sauf les contreforts formant les jambages de la porte qui sont unis à leur sommet. Six colosses de 10 mèt. environ de hauteur ont été sculptés en demi-ronde-bosse dans les six intervalles des pilastres, qu'ils remplissent entièrement. Ceux qui sont placés à la dr. et à la g. de la porte, représentent Ramsès II, debout, la tête ornée du pschent royal. Des quatre autres colosses, deux représentent encore Ramsès II, et les deux autres, sa femme, la reine Nefert-ari. A côté de chaque colosse du roi, sont figurés en demi-bosse, deux de ses jeunes fils, debout, vêtus du calasiris. Aux pieds des colosses de la reine, sont représentées les jeunes princesses. Les contreforts sont couverts d'inscriptions en très-grands hiéroglyphes faites en l'honneur de Ramsès, le roi soleil « qui a fait exécuter le temple creusé dans la montagne, comme un monument durable en Nubie. C'est ce qu'ont fait le roi-soleil et la royale épouse, la puissante servante de Mout, Nefert-ari, en Nubie, à toujours, et à jamais. »

L'intérieur a trois divisions principales. Une première salle de 10 mèt. 83 de long sur 11 mèt. de large, est soutenue par six pilastres carrés établis sur deux rangées. Ils ont 1 mèt. 6 de long sur 0 mèt. 98 de large et 3 mèt. 17 de haut et sont décorés sur la face intérieure d'une enseigne surmontée d'une tête symbolique d'Hathor, déesse à laquelle le temple était dédié. « Ces piliers, dit Champollion (*Monuments d'Égypte et de Nubie*, *Notices descriptives*, p. 45), sont probablement l'origine des colonnes à tête d'Hathor qu'on a employées dans la suite, pour les temples de cette grande divinité. » Sur les piliers sont gravés des actes d'adoration à Isis, à Saté, à Mout, à Hathor à Anoukê. Les offrandes sont faites par le roi et par la reine en Hathor.

Sur la paroi E. (à g. de la porte) un grand tableau représente Ramsès II, coiffé du pschent, terrassant un barbare agenouillé. Le conquérant est suivi de la reine. Sur la même paroi (à dr. de la porte), grand tableau correspondant au précédent.

Paroi méridionale. Le roi, coiffé comme le dieu Socharis, reçoit le collier que lui présente la déesse Hathor le roi Ramsès tient le signe des pa

négyries. Scènes d'offrandes faites par le roi et la reine.

Paroi septentrionale : représentations analogues. Une porte centrale et deux petites portes latérales donnent accès dans le sanctuaire ou naos. Les jambages de la porte, la frise, les portes latérales, à dr. et à g., portent des inscriptions et des scènes d'adoration. Dans le sanctuaire, un tableau (entre la porte centrale et la porte de g.) représente la reine coiffée des insignes d'Hathor, par les déesses Hathor et Isis. Sur les parois, Ramsès et Nofert-ari font diverses offrandes. Au fond du sanctuaire, la grande vache d'Hathor, vue de face, sort de la roche, tenant entre ses jambes antérieures une statue. Ce groupe ne laisse aucun doute sur le nom de la déesse adorée dans ce temple : il était certainement dédié à Hathor. La profondeur totale des parties excavées est de 27 à 28 mèt., depuis la porte d'entrée. Les sculptures sont d'un beau style, malheureusement très-détériorées.

Le **Grand Temple**, un peu plus au S., présente dans toutes ses parties des dimensions bien autrement imposantes. La surface du rocher, aplanie et taillée à pic sur 40 mèt. de hauteur et 30 de profondeur, en forme la façade. La corniche est formée par 22 cynocéphales assis, les deux pattes antérieures sur les genoux. Chacun de ces animaux qui n'ont pas moins de 7 à 8 pieds de hauteur, est sculpté en ronde bosse, ne tenant à la montagne que par leurs parties postérieures. Dans la frise qui succède à la corniche est gravée l'inscription dédicatoire suivante, traduite par Champollion : « L'Horus vivant, taureau puissant, l'ami de Màt, le fils du Soleil, le bien aimé d'Ammon, Ramsès, aimé par Ammon-Râ, roi des dieux. » Au-dessus du portail est sculptée une figure colossale du dieu Soleil Râ, à tête d'épervier sur corps humain, d'un excellent travail. Ce que cette façade offre de plus remarquable, ce sont les quatre statues colossales qui la décorent. Elles sont taillées dans le rocher même. Elles représentent Ramsès II, assis sur un trône, couronné du pschent, les deux mains placées sur les cuisses, le visage entouré de bandelettes, les bras cerclés de bracelets qui portent le cartouche royal. Au-dessous du collier pend, en forme de pectoral, le prénom du roi horizontalement disposé. Quand Champollion visita Ibsamboul, ces colosses étaient en partie enfouis dans le sable et notre illustre compatriote ne put déchiffrer les légendes des deux figures coiffées en Hathor, gravées sur les côtés du trône, et qui représentent l'une et l'autre la reine Nofert-ari.

Depuis, l'envahissement des sabes augmentant, le colosse de l'E. seul resta libre, les trois autres s'enfoncèrent peu à peu dans une montagne de sable qui ne laissa au quatrième colosse que le menton à découvert.

En 1869, des travaux de déblaiement furent entrepris et aujourd'hui la façade est entièrement dégagée. La hauteur des colosses, de la plante du pied à l'extrémité du pschent, est de 20 mèt. environ; le front a 0 mèt. 59 de hauteur, le nez 0 mèt. 98, l'oreille 1 mèt. 6, l'œil 0 mèt. 84, la bouche 1 mèt. 10, la main 2 mèt. 64, la largeur de la face, d'une oreille à l'autre, est de 4 mèt. 17, la longueur de la barbe est de 1 mèt. 65. Malgré ces proportions énormes, le travail en est très-beau et le visage est doublement remarquable par l'expression et le fini.

Des quatre colosses, trois sont bien conservés. Le second, à g. de la porte d'entrée, est brisé à la hauteur des genoux. Les trois têtes encore subsistantes se ressemblent parfaitement et reproduisent tous les traits du colosse de Ramsès à Memphis. A la base d'un des colosses du S., on lit une inscription très-curieuse, en grec archaïque, tracée vers l'an 660 av.

J. C., par une troupe de soldats grecs au service de Psamétik, envoyée à la poursuite des soldats égyptiens qui se réfugiaient en Éthiopie. (Hérodote, II, 30). Elle est ainsi conçue : *Le roi Psamatikh étant venu à Éléphantine, ceux qui étaient avec Psamatikh, fils de Theoclès, ont écrit ceci. Ils firent voile et arrivèrent au-dessus de Kerkis à l'endroit où la rivière fait un coude.... et l'Egyptien Amasis. Ceci a été écrit par Damearchon, fils d'Amoibichos, et par Pelephos fils d'Oulamos.* Quelques soldats syriens au service de l'Egypte suivirent l'exemple de leurs camarades grecs et gravèrent à côté des inscriptions analogues, mais en caractères phéniciens.

Intérieur du temple. — L'intérieur répond au grandiose de la façade. Entre le second et le troisième colosse s'ouvre la porte dont le linteau est formé d'un bourrelet saillant. Elle donne accès dans une salle de 18 mèt. de long, 16 mèt. 69 de large, appuyée sur huit piliers osiriaques, contre chacun desquels s'adosse, sur la face N., un colosse de près de 10 mèt. de hauteur. Ces colosses sont tous semblables, coiffés du pschent orné de l'uræus, tenant de la main droite une sorte de fouet, et de la gauche le sceptre. Le contour des yeux est indiqué en noir ainsi que le cordon qui rattache la barbe. Ils sont vêtus d'une tunique plissée, légèrement indiquée. Entre leurs genoux pend un appendice carré. Les traits de leurs visages rappellent ceux des colosses extérieurs.

Sur les autres faces de chaque pilier, sont gravées des scènes d'offrandes, à Râ, Hathor, Thoth, Khnoum, Tafné, Ammon, Osiris, etc. On remarque parmi ces divinités un dieu de couleur noire, et un autre, à tête de crocodile. Anoukê y est appelée la dame de Nubie.

Sur les parois, on a tracé de véritables tableaux qui se rapportent, comme ceux des murs du Ramesséion, des temples de Louqsor, de Karnak, et de Beït el-Ouali, aux exploits guerriers de Ramsès II. Voici dans leur ordre ces tableaux qui sont à la fois des bas-reliefs et des fresques : Côté g. de la porte : paroi E. Ramsès frappe de sa hache d'armes un groupe d'ennemis dont les têtes sont attachées ensemble. Ammon-Râ se tient devant lui. A dr. de la porte, même paroi, Ramsès offre au dieu Râ un faisceau semblable de prisonniers. Dans le soubassement de ces deux tableaux sont représentés les enfants du roi; à dr., les princesses, grande tunique, chacune tenant dans la main l'emblème d'Hathor; à g., les princes. — Sur la paroi S., trois tableaux : 1° Ramsès, debout sur son char qu'entraîne le galop de quatre chevaux, la tête empanachée de plumes d'autruche, lance des flèches contre une forteresse située sur un rocher élevé. Un homme tombe du haut de la muraille. Le vautour vole au dessus du Pharaon. 2° Ramsès foule aux pieds des cadavres et perce de sa lance un ennemi qu'il tient de la main gauche par les cheveux. 3° Ramsès triomphe. Des prisonniers vont devant lui, les mains liées derrière le dos et le cou serré dans un carcan. Parmi eux s'agite un nègre que « nul peintre de nos jours, dit M. Maxime du Camp (*le Nil*, p. 1[illegible]) ne rendrait avec autant de science de naturel et de vérité. » Les inscriptions nous apprennent que la campagne à laquelle se rapportent ces tableaux avait été entreprise dans la première année du règne de Ramsès contre les Éthiopiens. Le registre supérieur de cette paroi nous offre des scènes ordinaires d'adoration. — Des représentations mieux conservées sur la paroi de dr. ou paroi N., se rapportent à une guerre contre les Khétas, dans la cinquième année du règne. C'est la reproduction du poëme de Pentaour (*V.* p. 511). La moitié supérieure du mur es

consacrée à un combat livré autour de la fort. de *Kadesch*, entourée d'eau. Tous les détails de la stratégie égyptienne sont reproduits dans ce vaste tableau en deux rangées. Une grande inscription partage en deux la citadelle et se termine à la chambre du roi. Au registre inférieur, à dr., le roi offre les prisonniers qu'il conduit, à la triade thébaine. On remarquera avec quel soin sont distingués, non-seulement par les traits et le costume, mais aussi par la couleur, les différents peuples avec lesquels les Égyptiens se trouvent en contact.

Sur la paroi du fond, on a peint le roi faisant des oblations à Ammon générateur, à Râ, à Thoth ibiocéphale, à Phtah, à la déesse Tafné léontocéphale, à Anubis et à d'autres dieux. Des portes pratiquées sur la paroi de dr. conduisent à des chambres creusées profondément dans l'épaisseur du rocher.

Une porte percée dans l'axe du spéos mène à une seconde chambre, de 11 mèt. 20 de long sur 7 mèt. 70 de large; elle est soutenue par quatre gros piliers carrés dont les décorations représentent le roi dans les bras de diverses déesses, Anoukê, Saté, Hathor, Mout, etc. Les tableaux gravés sur ses parois se rapportent à des sujets religieux, en particulier à la procession de la barque sacrée (bari) portée par des prêtres.

Trois portes ménagées dans la paroi du fond conduisent dans une troisième salle, aussi large que la précédente, mais n'ayant que 3 mèt. 21 de profondeur, ornée de tableaux représentant des scènes d'offrandes et d'adoration. Trois autres portes, dans l'axe des précédentes, ouvrent sur la partie la plus reculée du temple, qui se compose de trois chambres, dont les deux latérales sont très-petites et celle du milieu, l'adytum, plus grande, mesure près de 4 mèt. en largeur et 7 mèt. en longueur. Les murs de ce sanctuaire sont très-dégradés. Au milieu, se dresse un autel. Au fond, sur un banc de pierre, sont assises quatre statues. La première, à dr., est « Horus, dans les deux horizons, qui a sa demeure dans le temple de la ville de Ramsès ». Vient ensuite Ramsès, puis Ammon et Phtah.

Les autres salles, au nombre de huit, sont disposées latéralement comme des ailes. Nous avons déjà signalé les deux chambres qui s'ouvrent à dr. de la grande salle. Deux portes latérales, ménagées dans la paroi du fond de cette grande salle, conduisent à dr. et à g., à une chambre établie obliquement à l'axe du spéos et communiquant elle-même par deux petits passages avec deux chambres allongées dans un sens perpendiculaire à l'axe du spéos. Ces salles ne paraissent pas avoir été terminées. On y trouve des figures indiquées au pinceau, incisées à moitié et restées dans cet état. Plusieurs d'entre elles n'ont même ni sculptures, ni inscriptions, ni peintures, et leurs parois sont à peine dégrossies.

La ville à laquelle ces deux temples appartenaient a complétement disparu. Elle s'appelait, du nom de son fondateur, *Pe-Ramessou*, la ville de Ramsès.

Stèles. Sur le rocher d'Ibsamboul, un peu au N. du petit temple, sont gravées quelques stèles historiques ou religieuses. Elles sont pour la plupart du règne de Ramsès II. Une seule, celle qui est située le plus au N., est du règne de Ménephtah.

Féraïg (1 kil., rive E.), presque vis-à-vis d'Abou-Simbel, sur la rive opposée, a un petit *temple* creusé dans le roc par Harmhabi (Armaïs) (XVIII[e] dynastie) et, par conséquent, plus ancien d'un siècle et demi que les temples de Ramsès II. Il se compose d'une salle supportée par quatre colonnes, de deux chambres latérales et d'un adytum. Sur la porte ornée

du disque ailé, une inscription nous fait connaître le fondateur du temple, le roi Harmhabi, de la XVIIIe dynastie. Nous retrouvons ce prince dans les sculptures des parois, ici allaité par Anouké, là sous les traits d'un jeune homme qu'Horus et Anubis tiennent par la main, plus loin, roi couronné du pschent, en présence de Thoth et d'autres divinités. Khnoum, le dieu de la cataracte, à la tête de bélier, paraît aussi parmi les divinités locales. Ce temple a servi de lieu de culte aux anciens chrétiens qui lui ont peut-être donné la forme d'une croix. Sur le plafond, on a peint une image du Sauveur et une autre, représentant saint Georges terrassant le dragon.

Un peu plus haut, sur la même rive, le château d'*Addèh* se dresse sur un rocher dont les flancs présentent des hypogées d'une belle conservation. L'un de ces hypogées nous a conservé le nom d'un roi Aï, de la XVIIIe dynastie, un des successeurs illégitimes de Khou en-Aten (*V.* p. 72). Non loin de là, sont les restes d'un temple de la même époque que celui de Feraïg. A partir de ce point les rochers de la rive E. s'éloignent du fleuve, formant une longue chaîne dominée par de nombreux sommets, qui s'enfonce au loin et se perd dans le désert. Sur la rive O. la montagne s'étend parallèlement au fleuve dont elle est éloignée d'environ 7 à 800 mètres.

Farras (13 kil. d'Abou-Simbel, rive O.) a aussi quelques restes qui paraissent appartenir à la période romaine. Un peu plus au S., une petite grotte renferme des légendes hiéroglyphiques du temps de Ramsès II; et plus haut, vers l'O., quelques chambres creusées dans le rocher, avec des inscriptions coptes où se lit le nom de Dioclétien, ont peut-être servi de refuge aux chrétiens pendant la persécution de 303.

A Serra (9 kil., rive E.) quelques constructions sur la rive du fleuve semblent avoir appartenu à un ancien quai. Les rives sont plates et monotones; à dr., des sables; à g., une ligne horizontale de collines rocheuses. A peine un peu de verdure sur les berges; de loin en loin, quelques oasis de palmiers. Au milieu du Nil, sont des bancs de sable où se tiennent par centaines des oiseaux d'eau de diverses espèces : hérons, mouettes, canards, etc.,

Ouady-Halfah (40 kil., rive E.), est une bourgade de 4 à 500 âmes, dont les maisons sont dispersées parmi les champs et les dattiers, sur la rive du fleuve, encadrées dans un paysage terne et grisâtre. C'est un des points par lesquels se fait le trafic avec le Soudan; on en exporte de la gomme et des dents d'éléphant. On y importe du sucre et de la toile; on trouvera à y louer des chameaux, si l'on veut poursuivre sa route dans la haute Nubie. Vis-à-vis, sur la rive opposée au village de *Béhéni*, il y a quelques restes d'antiquités, parmi lesquels une petite construction ornée de colonnes, mais aujourd'hui très-dégradée, appartient à un temple de Thoutmès III.

La deuxième cataracte, à laquelle Ouady-Halfah donne son nom, la **grande cataracte** des anciens, est encore éloignée d'une dizaine de kilomètres, ou environ 2 heures. Elle est bien plus considérable que la cataracte d'Assouân, tout à la fois par l'étendue des rapides et par la hauteur des chutes. La cataracte proprement dite, c'est-à-dire l'espace que les rochers occupent sans interruption dans le lit du fleuve, n'est pas de moins de 12 à 15 kil., et l'on peut évaluer à 30 ou 40 mèt. l'abaissement total du niveau du fleuve dans l'étendue de ce banc de récifs. Cet abaissement se produit par une suite de ressauts ou de chutes dont une ou deux ont bien 8 à 10 mèt. Il était autrefois impossible de faire traverser aux barques la deuxième cataracte, et aujourd'hui encore, elle est im-

praticable pendant la saison des basses eaux; mais grâce aux travaux qu'y a fait exécuter Mohammed-Ali, on peut franchir le passage pendant quelques mois de l'année. Une chaîne de rochers borde, sur la rive occidentale du fleuve, la cataracte de Ouady-Halfah. La montagne de Hâfir, qui domine cette chaîne, s'élance à plus de 100 mèt. de hauteur. Pour s'y rendre, on traverse le Nil à Ouady-Halfah, dans la barque qui fait le service d'une rive à l'autre. On y arrive en une heure et demie. Du sommet de cette montagne, le voyageur embrasse dans toute sa beauté un paysage grandiose : « On aperçoit à l'O. le désert d'Abou-Solom, plat jusqu'au Nil, avec deux petits monticules semblables à des tumulus; au N., à l'E. et au S., on ne voit que la cataracte, *Batn el-Hagar* (le ventre de pierre), ainsi que l'appellent les Arabes : tout au fond, du côté de l'Éthiopie, on distingue un rideau de verdure à moitié disparue derrière une brume de sable soulevée par le vent. Large, sinistre, hérissée de rochers noirs, remplie de bouillonnements verdâtres, fourmillant d'arbustes épineux et de plantes vénéneuses, infranchissable pour les barques, la cataracte s'étend sur un espace de six lieues. Nul peuple ne l'habite; il n'y a sur ses bords ni villages ni maisons; elle est déserte et muette. Sur ses aigrettes de rochers, noirs comme des blocs de charbon de terre, on ne voit remuer que des gypaètes blancs et des vautours chenus, qui déchirent le cadavre pourri de quelque crocodile échoué sur le sable. » (Maxime du Camp, *Le Nil*, p. 154.)

La seconde cataracte était, il y a quelques années, la limite où s'arrêtaient presque forcément les voyageurs qui n'étaient point animés de la passion des explorations hardies et des dangereuses découvertes. Aujourd'hui les conditions du voyageur ont assez changé pour qu'on puisse, sans danger, sinon sans quelques privations et sans fatigues, poursuivre sa route jusqu'à Khartoum. Il est encore pourtant bien peu de voyageurs qui s'y engagent en dehors de ceux que les intérêts du commerce, des missions gouvernementales ou un zèle particulier pour la science peuvent y attirer, et Ouady-Halfah restera encore, jusqu'à l'ouverture du chemin de fer, le point que ne dépassent pas ceux qui ne savent pas sortir des routes battues. Nous engageons cependant, même les simples touristes, à pousser encore, à quelques lieues par terre, au moins jusqu'à Semnèh, environ 60 kil. (*V.* R. 28). Ils reviendront de là reprendre à Ouady-Halfah leur navigation de retour. Tandis que le bateau à vapeur emporte, grâce au courant du Nil, le touriste pressé, avec la rapidité de la flèche, le voyageur plus fortuné ou plus studieux qui aura préféré parcourir le Nil dans sa propre barque a encore devant lui quelques-unes de ces journées de voyage qui laissent dans la mémoire une empreinte ineffaçable. Cependant à partir de Ouady-Halfah, la cange est démâtée pour reprendre le chemin du Caire, et chaque coup de rame vous rapproche de l'Europe.

ROUTE 28.

DE OUADY-HALFAH A KHARTOUM.

Distance de 13 à 1400 kil.

Sur les dispositions à prendre pour ce voyage (*V.* p. 625).

A. De Ouady-Halfah à Nouveau-Dongolah[1].

Distance, 420 kil. — Durée du voyage, 14 jours. On trouvera à Ouady-Halfah les chameaux et les chameliers nécessaires pour ce voyage.

Au delà des palmiers et des cultures de Ouady-Halfah, s'étend, à quel-

1. Nous devons la première partie de

que distance du Nil, une grande plage déserte, qui fait bientôt place à des sables mouvementés, parsemés de roches d'un granit noirâtre qui deviennent des monticules, puis des collines entre lesquelles on s'engage en se rapprochant du Nil. On découvre bientôt (3 h. 30 min.), les rochers de la

Seconde cataracte. On arrive au bord du Nil. Partout le fleuve se divise en plusieurs bras. Son cours est encombré d'une multitude d'îles, d'îlots et de rochers entre lesquels ses eaux s'échappent en bouillonnant (*V.* la description de la cataracte, p. 644-645).

Les crocodiles se trouvent là en grand nombre; on pourra souvent les approcher d'assez près pour les tirer.

On parcourt ensuite, tantôt à côté, tantôt à une certaine distance du Nil, des vallonnements et des défilés qui s'ouvrent entre des collines rocheuses. De toutes parts, c'est le même désordre et la même incohérence, mais ce désert manque de grandeur, justement parce qu'il est accidenté et qu'alors l'étendue et la ligne horizontale lui font défaut. On atteint (4 h. 30 min.)

Ouady-Sedghiagèh. On traverse le lit du ouady tout près du Nil. Nulle part on n'aperçoit d'habitations. Il n'y en a que quelques-unes disséminées dans les environs, à des distances plus ou moins grandes, jusqu'à (3 h. 30 min.)

Mourchid, vaste plaine au bord du Nil. Quelques cahutes, des palmiers et de la verdure.

Les monticules et les collines reparaissent ensuite et prennent plus d'importance et d'unité. On s'élève toujours davantage, jusqu'à un col dominé à g. par *deux sommets* qu'on peut gravir en 5 min. On a de là une belle vue sur les déserts que sépare le Nil. De ce point dominant, le désert qu'on vient de parcourir présente un vaste ensemble de masses et de lignes noirâtres qui ondulent dans plusieurs directions. Le désert qui s'étend sur l'autre rive, est partout couvert de sables d'un jaune foncé, ondulant également jusqu'à un horizon assez lointain.

Après être redescendu, on ne tarde pas à contourner une montagne qui vous sépare du Nil et à laquelle vient s'associer une longue arête de sables amenés et retenus là par un double courant d'air. On a devant soi, jusqu'aux bords du Nil, des cultures et des palmiers. On est à (3 h. 20)

Semnèh ou **Kummèh d'après Lepsius,** qui réserve pour la rive g. le nom de *Semnèh* (60 kil. environ au S. de Ouady-Halfah). Sur les deux rives, quelques cahutes en pierres sèches ou seulement en paille, apparaissent çà et là; nulle part il n'y a de village proprement dit. Les deux petits *temples* qui se font vis-à-vis sur l'une et sur l'autre rive, et qui datent de la XVIII[e] dynastie, les ruines des *forteresses* qui les entourent et dont la construction remonte au règne d'Ousortésèn III (XII[e] dynastie), la *cataracte* qui les sépare, l'antiquité du lieu et sa configuration générale font de Semnèh une localité intéressante pour le touriste comme pour l'archéologue. On y trouvera rarement des barques. Pour aller d'une rive à l'autre, on traversera le Nil sur un simple radeau formé de quelques troncs de palmiers, juxtaposés et reliés ensemble par des branches transversales. Deux Nubiens se déshabillent, enroulent leur vêtement sur leur tête, se mettent à la nage et vous poussent en 10 minutes sur l'autre rive. Ce passage, tout impressionnant qu'il puisse paraître, n'offre en réalité aucun danger, pourvu que les diverses parties du radeau soient solidement attachées.

La situation de Semnèh est remarquable à plusieurs égards. C'est du

cette route jusques et y compris Semnèh, à l'obligeance de M. G. Bertrand, qui l'a parcourue tout récemment.

promontoire de la rive dr. derrière la montagne et l'arête de sable dont nous venons de parler, qu'on pourra le mieux s'en rendre compte et qu'on aura le plus beau point de vue. Tant au-dessus qu'au-dessous de la cataracte, on voit les rives du Nil se resserrer ou s'élargir, suivant que le massif granitique a plus ou moins résisté à l'action des eaux. Ce massif forme une longue chaîne de collines courant de l'O. à l'E. et coupant transversalement la vallée du Nil. Le fleuve s'est frayé un passage à travers cette digue naturelle. Son cours se trouve comme étranglé entre deux promontoires reliés entre eux par une simple ligne de rochers entre lesquels il se précipite avec violence et avec fracas. Aussi la navigation est-elle interrompue en cet endroit, si ce n'est au moment des hautes eaux.

Une telle configuration était éminemment propre à servir de rempart à l'Égypte contre les invasions du S. et pour ainsi dire de porte au territoire égyptien. Aussi, pendant la période thébaine, les pharaons de la XII[e] dynastie reculèrent jusqu'en ces lieux les frontières de leur empire et songèrent à s'y établir solidement (*V.* Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, p. 111 et suivantes).

Plusieurs *inscriptions* gravées sur le promontoire de la rive dr. et qu'on voit encore en descendant sur les rochers de la cataracte, ont fourni à cet égard des révélations très-précises. L'une d'elles est un édit d'Ousortésèn III qui venait d'achever la conquête de toute la Nubie. C'est ici, dit cette inscription, « la frontière méridionale réglée en l'an 8, sous la sainteté du roi des deux régions Khakerâ, Ousortésèn III, vivificateur à toujours et à jamais. Défense est faite à aucun Nègre de la franchir en bateau, si ce n'est pour le transport de tous bestiaux, bœufs, chèvres, moutons appartenant aux Nègres. » Une autre inscription de l'an 16 rappelle la même défense, et nous apprend que « sa sainteté avait permis qu'on érigeât une statue d'elle sur la frontière qu'elle-même avait établie. » Quelques autres, également instructives, donnent par un double trait (figurant assez exactement les paupières d'un œil grossièrement dessiné) la hauteur du Nil à des époques déterminées du règne d'Amémenhât III. Ces constatations, toujours utiles dans un pays où l'extension de la culture dépend absolument d'une bonne répartition des eaux, étaient particulièrement nécessaires au créateur du lac Mœris. Ces points de repère prouvent que le Nil arrivait alors à Semnèh, à 10 mèt. au-dessus du niveau actuel des grandes eaux. La ligne des rochers de la cataracte devait donc être alors bien plus élevée qu'aujourd'hui, elle donnait lieu sans doute à une véritable chute d'eau et son abaissement actuel aura été le résultat de l'écroulement de cette barre de rochers, par suite de l'action destructive des eaux, et probablement aussi de divers travaux d'art entrepris par les Égyptiens. Dans ces temps reculés, la vallée du Nil devait ainsi, au delà de Semnèh, être inondée et fertilisée sur une bien plus grande étendue qu'aujourd'hui.

Les *forteresses*[1], dont des ruines importantes subsistent encore sur les promontoires des deux rives, grâce au climat conservateur de ces régions, furent élevées de manière à compléter avec la cataracte, la défense du passage et à commander entièrement le fleuve et la vallée. Construites en briques crues, comme tous les édifices militaires de l'époque, elles présentent, non-seulement les hautes murailles et les tours massives des citadelles antiques, mais l'escarpe, le fossé, la contrescarpe et

1. *V.* dans le *Bulletin archéologique* de l'*Athenæum français*, 1855, p. 81 et s. un article et les plans de M. de Vogüé, à qui est empruntée presque intégralement la description ci-après.

le glacis des places plus récentes, et pouvaient défier pendant longtemps tous les moyens d'attaque dont on disposait à cette époque. Leur enceinte renfermait un temple dédié au fondateur et de nombreuses habitations aujourd'hui ruinées. Ces forteresses sont les spécimens les plus importants et les mieux conservés qui subsistent de l'art de la fortification chez les anciens Égyptiens, et en même temps sans doute les plus anciennes forteresses qui soient au monde, si, comme le pensent tous les égyptologues depuis Lepsius (*Briefe aus Ægypten*, p. 259), elles ont été construites par Ousortésèn III.

La *forteresse de la rive droite*, bâtie sur des rochers difficilement accessibles de tous côtés, n'avait pas besoin d'être très-forte. Elle se compose d'une enceinte de muraille, formant un carré irrégulier de 60 mèt. environ de côté. Sa position rendant impossible l'approche des machines de guerre, les tours ou contre-forts saillants y sont peu nombreux. On en remarque seulement deux au N. E., du côté des montagnes et un au S. O., très-prononcé, qui domine le fleuve. A 4 mèt. en avant du mur, on trouve, comme sur l'autre rive, un glacis en pierres sèches, d'une hauteur très-variable à cause des nombreuses anfractuosités des rochers, et d'une pente presque verticale à cause de l'escarpement du terrain. Le contour de ce soubassement, ou glacis, suit la forme des contreforts; de plus, aux angles N. et S., il présente deux saillies qui rappellent grossièrement les bastions des fortifications modernes, et qui concouraient à la défense de la place.

Le *temple*, bâti à l'intérieur et dans l'angle N. de cette forteresse, peut-être sur l'emplacement d'un temple encore plus ancien, est en blocs de grès taillé, comme tous les temples d'Égypte. Il a été commencé par Thoutmès II, et a été continué par Thoutmès III. Il se compose d'une première petite cour dont on peut à peine aujourd'hui distinguer les substructions, d'un portique dont il ne reste que les fûts de ses deux colonnes, et quelques chambranles, d'une chambre transversale, à gauche de laquelle s'ouvre une autre petite chambre, et, dans le fond, de 4 chambres dont 1 à droite, avec une colonne cannelée, et 3 plus petites à gauche. L'édifice total n'a que 9 mèt 50 cent. de large, et ne devait pas avoir plus de 20 mèt. de long. Sur le mur du portique, des sculptures, aujourd'hui au British Muséum, rappelaient les conquêtes d'Ousortésèn III. et, sur celui des chambres intérieures, une autre sculpture représente Thoutmès III, offrant des présents à deux divinités locales.

La *forteresse de la rive gauche*, située sur une éminence presque à pic au bord du Nil, un peu au-dessous de la cataracte, était au contraire facilement abordable par ses 3 autres côtés. Aussi présente-t-elle un système de fortification plus complet que celle de la rive dr. Son enceinte formait de l'O. à l'E., perpendiculairement au Nil, un rectangle qui pouvait avoir 80 mèt. de long sur 60 de large, auquel on arrivait par un couloir descendant en retour d'équerre le long du Nil dans la direction du N. Le mur de cette enceinte avait de 15 à 25 mèt. d'élévation suivant le terrain, 4 mèt. environ d'épaisseur à son sommet et 8 à 9 mèt. à sa base. Il était, sauf sur la façade orientale qui domine le cours du Nil et se trouve par là inabordable, flanqué extérieurement de 14 ou 15 tours ou contre-forts saillants de 2 mèt. d'épaisseur, soutenant sans doute au sommet du rempart des constructions surplombantes, sortes de mâchicoulis d'où les assiégés devaient lancer sur les assiégeants des projectiles, des flèches et des javelots, et s'opposer à l'escalade ou à l'approche des béliers. En avant du

mur, se trouve un fossé de 30 à 40 m. de largeur; la profondeur n'en est plus appréciable. La contrescarpe et quelques portions de l'escarpe sont revêtues d'une couche de pierres sèches, solidement agencées, qui augmentaient les difficultés de l'approche. De plus, le couronnement du fossé est de même revêtu de pierres, et un glacis également de pierres règne tout autour de l'ouvrage, constituant ainsi une première ligne de défense, dont la destruction était nécessaire pour permettre aux machines d'approcher du pied des murailles. Le contour extérieur du fossé ne suit pas tout le détail de l'enceinte, mais il épouse la forme du mur proprement dit, en se tenant à 20 mèt. environ des principaux saillants. Il s'arrête aux deux extrémités de la face orientale où il est rendu inutile par l'escarpement de la rive du Nil. Quant au glacis, il règne tout autour de l'enceinte, interrompu seulement à l'extrémité N. du couloir d'entrée par un chemin tournant qui venait aboutir à la porte.

Malgré l'habileté de ces combinaisons, le fort de Semnèh fut pris. Une large brèche se voit encore entre deux tours de la façade S. La destruction du mur en ce seul endroit, celle du glacis, l'aplanissement du terrain semblent faire reconnaître la main des hommes et non celle du temps. Il est probable que la forteresse égyptienne tomba sous les coups d'un conquérant éthiopien qui la démantela avec soin. Peut-être faut-il attribuer sa destruction à Sabacon ou à Tahraka, rois éthiopiens de la XXVe dynastie, car, depuis leur règne, la domination égyptienne ne fut plus rétablie dans ces contrées.

Le *temple* bâti à l'intérieur de cette forteresse, au point d'intersection du rectangle et du couloir, est presqu'entièrement de Thoutmès III. Il est encore plus petit que celui de la rive dr., mais il est plus élégant. Il se compose d'une seule chambre de 2 mèt. 70 cent. de haut et de 2 mèt. 20 cent. de large sur 8 mèt. 72 cent. de long. Cette disproportion de la longueur avec la largeur, vient de ce qu'il a été rallongé de 3 mèt. après sa construction primitive. Sa partie postérieure est en effet construite en grès d'un plus petit appareil que le reste. On y accède par une porte de face et une de côté à g. Il est flanqué sur ses deux côtés d'un péristyle dont il reste 3 pilastres à dr., 1 pilastre et 1 colonne cannelée à g.; on n'en voit aucune trace autour de la partie rallongée. Les sculptures qui se trouvent sur le mur représentent Thoutmès III en présence des divinités locales, parmi lesquelles figure son ancêtre Ousortésèn III, qui le présente aux autres dieux avec le signe de la vie. Ousortésèn III avait été, après sa mort, divinisé à Semnèh, où il fut adoré pendant plus de 10 siècles (Maspero, p. 113), sur le même pied que Doudoun, Anouké, Noum et les autres divinités locales. Son temple, ruiné pendant les premiers règnes de la XVIIIe dynastie, fut relevé par Thoutmès III. C'est celui qu'on voit encore aujourd'hui.

(3e jour.) — En remontant le Nil à partir de Semnèh, on rencontre plusieurs ruines de bâtiments en terre, jadis habités par des chrétiens, et l'on atteint l'île de *Semnèh-Nârti*, où l'on trouve beaucoup d'herbages et un peu de coton. Là, des rochers viennent encore obstruer le Nil; quelques doums sont dispersés sur la route. — L'île de *Misker* (1 h.) paraît assez fertile. On y distingue quelques maisons construites en terre et en pierre. Ici le Nil a ses bords couverts de doums et d'acacias et présente un aspect plus agréable. Le chemin traverse l'*Aqabah* de Semnèh, au milieu de rochers de granit avec feldspath à grains fins, friables à leur superficie, et, se resserrant de plus en plus entre deux chaînes de rochers, il devient

très-escarpé; puis il s'élargit en descendant. On rejoint (3 h.) le fleuve à *Kindigh-Kalo* ou *El-Hadjareïn*, où l'on trouve quelques cabanes habitées. L'*île Galleh* n'est qu'un rocher élevé. Des ruines en terre, sur son sommet, paraissent être celles d'une ancienne forteresse. Le Nil, très-navigable, a une largeur de 200 à 250 mètres. On se dirige toujours à travers les rochers, par des sentiers pierreux semés d'éclats qui coupent les pieds des chameaux pour redescendre (1 h.) sur les bords du Nil, dont la largeur est de 350 à 400 mètres. — Cheminant ainsi, vers le S. O., le long du fleuve, l'on arrive (3 h.) à *Tambouko*, misérable village dont les habitants cultivent d'étroites bandes de terrain, formées du limon du Nil et à grand'peine protégées par des digues contre le rongement des eaux.

(4e jour.) — Le Nil reprend son cours vers le S. O. La route côtoie le fleuve à 1 kil. et même à 500 mèt. — Le sol est couvert de monticules de granit, quelquefois à beau feldspath rose, mais généralement blanc, quelquefois à gros grains de quartz et feldspath blanc, mêlés de grandes paillettes de mica blanc nacré. On atteint (1/2 h.) *Tournouki* et quelques cabanes habitées sur les deux rives. Descendant entre les rochers, on découvre le Nil, qui promène lentement ses ondes, en serpentant dans une vallée agreste. Au S. les regards se portent sur une immense étendue de rochers, aux cimes noires et arides, et sur d'autres parties nuancées par les sables. Côtoyant le Nil, de très-près, on passe (4 h.) *Tanqour*, avec quelques maisons habitées; le sol désert est couvert de sable et de fragments de rochers. Par endroits, les rochers, surplombant le fleuve, obligent à des détours plus ou moins longs, mais on revient toujours sur la rive. De misérables débris disséminés sur la route appartiennent à d'anciennes constructions coptes; l'on campe (4 h.) à O'qmeh, village habité par une cinquantaine de Nubiens laborieux, qui récoltent de l'orge, du dourah, du tourmous, des haricots, du ricin dont ils expriment l'huile, un peu de coton qu'ils filent et dont ils font la toile pour les chemises que portent les femmes; ils possèdent aussi quelques dattiers et des doums.

(5e jour.) — On traverse, en se dirigeant vers le S., 10 degrés O., des sols primitifs de schiste dur, blanchâtre, micacé, et de granit. — Au-dessous de (1 h. 1/2) l'île de *Koulout* la vallée des Pierres (le ventre de pierre, *Batn el-Hagar*, comme disent les Arabes) commence à prendre un aspect moins triste. On revoit (5 h. 1/2) le Nil que l'on rejoint par une vallée à la hauteur de la montagne *Gebel-Dâl*. Là, le fleuve est encore obstrué par de petites îles et des rochers. Ses bords sont garnis d'acacias et d'autres végétaux. — On passe (1 1/2) près de six îles réunies à Dâl. Ces îles et d'autres en grand nombre, que l'on rencontre sur la route, sont le plus souvent habitées. On y remarque quelques palmiers.

A partir de *Sonki*, les rives du Nil commencent à offrir une végétation plus considérable.

A *Dâl-Nârou* (20° 57' 15" latit. N. et 28° 26' longit. E.), (lieu de campement), finit la vallée des Pierres et commence la province de *Soukkot* renommée pour ses dattes. Là finit aussi réellement la cataracte d'Ouadi-Halfah; c'est à partir de ce point que les montagnes s'aplanissent et font place à des vallées cultivées. — Les maisons de Dâl-Nârou, bâties en terre et de forme pyramidale, sont éparses sous des bois de palmiers.

(6e jour.) — Le chemin agréable et uni laisse à dr., à une lieue de Dâl, vers le S. O., une grosse montagne nommée *Karbatafir*. Sur son sommet est une ruine en terre, connue des habitants sous le nom de *Kényah*

(église), nom qu'ils donnent à toutes les ruines chrétiennes. La rive orientale du fleuve est généralement plus riche que la rive occidentale. Après (3 h. 1/2) *Méqraqèh*, île fort étendue, bien cultivée et contenant des habitations très-élevées, vient l'île *Fartèh* et la grosse montagne d'*Oufyr*. Le désert descend en pente douce vers le fleuve; des montagnes isolées s'étendent à une grande distance. — On campe (4 h. 1/4) à *Qennis*, au bord du fleuve, entre des montagnes couvertes de sable et d'herbages.

(7e jour.) — Le chemin, longeant toujours le Nil, mène à (2 h.) *Atab*, près d'une longue île qui porte le même nom, avec un deïr, construit en gros murs de terre. Sur la rive dr. est le v. d'*Amâra*, bien garni de dattiers et dans un bon état de culture. Près d'Amâra, sont les *ruines* d'un temple. Elles consistent en six colonnes debout, ornées de figures, parmi lesquelles Lepsius reconnut la même reine que sur les monuments de Naga et de Méroé. Sur quelques tombeaux, au S. du temple, se trouvent quelques fragments d'inscriptions en démotique éthiopien. On dépasse l'île d'*Arnati*, sans s'éloigner du fleuve de plus d'un quart de lieue. Des troupeaux de gazelles se rencontrent parfois dans ces parages. Là, le Nil n'est plus resserré comme dans le pays des Barâbrah. Il coule à travers une vaste plaine. L'île de *Sâïs* ou *Sâï* (5 h., 110 kil. de Semnèh), est l'une des plus grandes du Nil. Elle contient quelques ruines dans sa partie orientale. Quatre petites colonnes en granit gris, disposées en carré, ornées de chapiteaux, surmontés de la croix grecque, faisaient partie d'une église copte dont les décombres gisent près de là. Près de ces débris sont les restes d'une ancienne forteresse dont les murs sont crénelés. Elle paraît avoir été utilisée par les Turcs; le sultan Sélim y avait fait faire des réparations. Les ruines d'un très-petit temple égyptien n'offrent plus que deux montants d'une porte, ornés de quelques hiéroglyphes, et deux fragments de colonnes. Quelques morceaux de pierres de taille épais portent aussi des hiéroglyphes.

Après avoir marché quelque temps sur des grès, on retrouve le sol primitif, schistes, rochers feldspathiques. Le Nil n'a pas moins de 3 kil. de largeur. On campe (1/2 h.) à *Fantau* (20° 50′ 28″ latit. N. et 28° 8′ longit. E.), formé de quelques habitations éparses, sous un bois de dattiers. Ruines d'un village et un deïr.

(8e jour.) — L'île de *Nelouaty* (1/4 h.) fait suite à l'île de Sâïs. Elle a près d'une demi-lieue de longueur et présente deux restes de constructions anciennes, en terre, ayant la forme de tours carrées. Suivant la lisière des terres cultivées, qui ont de cent à deux cents pas de largeur, on dépasse (2 h. 1/2) l'île de *Oudousy*, qui est habitée, et le village d'*Adaï*, où sont quelques maisons d'assez belle apparence.

A **Néloua** (rive g.), sont les ruines de plusieurs petits monuments. De nombreux fragments de colonnes, dont une seule est restée debout, jonchent le sol. Ces colonnes, de style gréco-égyptien, sont à pans légèrement creusés au milieu et offrant l'apparence de cannelures. Leur chapiteau surmonté de la tête d'Isis, à oreilles de belette, supporte un dé où est sculptée la façade d'un temple avec des hiéroglyphes. Elles ont 3 mèt. 80 c. de circonférence. Chacune est ornée d'une ligne de hiéroglyphes, presque entièrement effacés aujourd'hui. Tout près des ruines de ce petit temple, à 300 mèt. au S., un autre petit monument ne montre plus guère que les fondations. On y remarque des murailles en pierres sèches et brutes, telles qu'on les a extraites de la montagne, et deux petites parties de colonnes en pierres de taille. Peut-être, ces ruines mar-

quent-elles l'emplacement d'un ancien village.

Continuant la route le long du Nil, on atteint (5 h.) la montagne de *Doch*, qui s'avance sur le fleuve et forme la limite de la province de Soukkot et de celle d'*El-Mahas*. Le rocher de Doch renferme une petite grotte égyptienne, dont les parois présentent quelques traces d'hiéroglyphes et au fond de laquelle sont trois petites statues assises, sculptées en relief et très-mutilées. On trouve sur le rocher quelques stèles de diverses dimensions, très-dégradées.

La route, en cet endroit, n'est point praticable pour les chameaux, tant elle est escarpée; on la tourne vers l'O. Revenant au Nil, en descendant le désert qui est très-élevé, on découvre (1 h.), près du petit v. de *Gourien-Taoua*, une belle ruine formée de colonnes très-hautes, et des restes d'un grand pylône. Ce sont les ruines du

Temple de Solib ou **Soleb.** Ce temple bâti par Thoutmès III fut reconstruit par Amenhotep III (Maspero, p. 209). Quoiqu'il soit dans un grand état de délabrement, M. Cailliaud a pu en reconnaître le plan (*V.* Caillaud, *ouv. cité,* 1[er] vol. p. 375).

Un sphinx de granit gris à feldspath blanc, représentant un lion à tête de bélier, monolithe de 1 m. 75 c. de longueur, d'un bon style, quoique mutilé, et des débris parfaitement reconnaissables d'autres sphinx, marquent l'avenue qui conduisait au pylône. La partie S. du pylône est écroulée; mais la partie N. subsiste encore dans toute sa hauteur, à quelques assises près. Il devait avoir 15 mèt. d'élévation. Les pierres sont généralement petites, de 40 à 50 c. de hauteur d'assise. Devant la façade orientale et occidentale du pylône, M. Cailliaud a pu distinguer encore des figures en relief, tenant d'une main le sceptre, de l'autre la croix ansée et deux figures.

Le portique présente sept colonnes encore sur pied. Elles sont élevées, en forme de tiges de lotus liées ensemble et d'une proportion élégante. Il y en avait autrefois trente qui formaient une galerie couverte autour de la cour. Des débris et des fondations indiquent l'emplacement des autres. Le sol est couvert de fragments de colonnes, de soffites, de chapiteaux. La salle hypostyle, dont les fondements se sont affaissés, se composait de quarante-huit colonnes semblables à celles du portique. On en trouve encore sur le sable des tronçons; tout le reste a été emporté. La salle suivante renfermait douze colonnes nues, à l'exception d'un seul tableau. Trois seulement sont encore sur pied. Une seule est intacte dans toute la hauteur. Leurs chapiteaux sont à feuilles de palmier. Elles ont 8 mèt. de hauteur, sur 4 mèt. 86 c. de circonférence. Leur partie inférieure porte des bas-reliefs représentant en buste des captifs, les deux bras liés derrière le dos. Leurs figures offrent des profils de nègres et autres étrangers, avec des barbes courtes; leurs jambes sont masquées par un cadre hiéroglyphique. Au N. et au S. de la colonnade, étaient des chambres, aujourd'hui écroulées. Le mur du fond laisse apercevoir une porte. Le sol est tout couvert de bases de colonnes. Il paraît avoir été fouillé et bouleversé par les eaux pluviales.

(9[e] *jour.*) Les rives du fleuve sont cultivées et couvertes de bois de dattiers. Des rochers (3/4 d'h.) s'avancent jusque sur le fleuve. En face de (3 h.) *Kohé* ou *Kokèh* est *Koké-Mat*, où les terrains cultivés sont plus étendus. Sur un rocher élevé (1 h.) une construction en terre, ancien couvent, contient plusieurs pièces voûtées. Plus loin (2 h.), sur un autre rocher qui domine le Nil, s'élèvent les restes d'une citadelle, avec des tours bien bâties en pierres sèches et brutes; c'est un ouvrage des musulmans. Après (2 h. 1/2),

ltbor, grande île où se trouvent de hauts rochers, et dont les bords seuls présentent quelque végétation, on s'avance (1/2 h.) dans le désert, le long du Nil, jusque (2 h.) au petit v. de *Koumar*.

(10e *jour*.) La marche continuellement arrêtée par des rochers entremêlés de quelques pièces cultivées, éparses çà et là, devient plus facile à mesure qu'on approche de (3/4 d'h.) *Gorgot* (rive O.), un des plus grands villages du Dâr el-Mahas, situé au bas d'une haute montagne qui s'étend dans l'O. Ce lieu est aussi appelé le village des *Ababdèhs*, parce que ces derniers restent quelquefois à Gorgot et y laissent leurs chameaux. A partir de (2 h. 1/2), *Andek* (rive O.), on gagne (1/2 h.) une montagne située sur les bords du fleuve, dont le sommet est couvert de ruines en briques crues, restes d'une vaste enceinte fortifiée, ouvrage des musulmans, et l'on campe au S. O. (3 h.), dans une grande plaine inculte qui s'étend à un demi-quart de lieue du fleuve, près des ruines du

Temple de Sesebi. Ce monument occupe l'angle N. O. d'une vaste enceinte dont on n'aperçoit que de faibles débris au-dessus du sol. Il ne reste que quelques débris de murailles dans la partie septentrionale de l'édifice; 4 colonnes sur 12 qui le composaient sont encore sur pied. Elles sont à chapiteaux à feuilles de palmier, très-courtes, et portent chacune des hiéroglyphes, parmi lesquels on a lu le nom de Séthos I. On y remarque une image d'Isis offrant des fleurs de lotus à Osiris, qui tient le sceptre et la croix ansée. Ces figures sont très-dégradées. Au bas des colonnes, comme à Gourien-Taoua, sont représentés des captifs, les bras liés derrière le dos.

(11e *jour*.) Après avoir visité ces ruines, on reprend sa route le long des bords du Nil, garnis de dattiers qui masquent la vue de l'autre rive. Après *Soudlèh*, hameau composé de quelques maisons, et *Artemiri*, longue île bien cultivée, la route passe (2 h.) à *Kouké*, grand village d'assez belle apparence, traverse ensuite un sol aride offrant çà et là quelques herbages, et rejoint (2 h.), *Kayabar* ou *Kadjebah*, v. composé de quelques maisons et en partie entouré de dattiers.

(12e *jour*). On aperçoit sur la rive opposée (rive dr.), quelques maisons et de jolis bois de palmiers, en particulier près de *Haffyr*, et les rochers de *Kisbalet* et de *Mahoury*. Ici, le Nil fait un coude de 6 lieues vers l'O. Dans le N. O., à *Douf-Ouanag*, une montagne s'élève en face de la jolie petite île de *Dessouïèh*, couverte de dattiers. La route, fort agréable, dépasse deux ou trois hameaux insignifiants, rejoint (2 h. 1/2) le sol primitif, formé de granits à feldspath blanc et mica noir, et d'autres à feldspath rose. Les rochers se rapprochent du fleuve et ne laissent qu'une lisière étroite de verdure sur les deux rives. Un circuit, d'une demi-lieue de la rive, sur de beaux granits roses, ramène (2 h. 1/2) au fleuve à *Fikir-Efendi* (150 kil. de Saïs), en face d'*Outaïab*, grande île de 2 lieues de long. Ici le Nil tourne rapidement vers le S. A partir de cet endroit, le désert s'avance jusqu'au fleuve, formant un passage hérissé de rochers. Quelques places sont pourtant couvertes d'acacias et de plantes herbacées.

Kabaï ou *Kâbadj* (4 h. rive O.), est un petit hameau, situé sous de beaux acacias, où se trouvent des ruines de constructions arabes.

(13e *jour*.) On rencontre (1/2 h.) *Simnob*, île fort longue, contenant quelques parties de terres cultivées. A dr., une chaîne continue de blocs de granit masque la vue dans l'O. A (2 h. 1/2), *Semit* ou *Zemit*, le Nil est obstrué de petits rochers qui annoncent le voisinage d'une cataracte. La vue s'étend au loin à l'O. vers un désert élevé où sont épars des mon-

ticules de granit, de forme arrondie. La culture reparaît (1 h.) sur les terres d'*Anneq* (19° 41′ 30″ latitude N.), grand village qui donne son nom à la petite

Cataracte d'Anneq ou 3° cataracte dont le passage est assez dangereux. Sur le fleuve est *Koubân*, longue presqu'île dirigée du N., au S., qui conserve un étroit canal dont les bords, bien garnis d'arbres, offrent un site très-agréable. Là on quitte la province de Mahas pour entrer dans celle de **Dongolah.**

Vers le S., la vue s'étend sur une immense plaine de sable et sur des terrains couverts d'herbes et d'acacias. Le caractère du pays change peu à peu. Les groupes de palmiers sont remplacés par des bois épais de grands acacias et de nebkas. On campe (3 h.) à *Haffir*. De l'autre côté du fleuve, dans une vaste plaine déserte, sont les ruines d'une grande forteresse dont les murs, construits en briques crues, ont encore de 14 à 15 mèt. de haut.

(14° *jour.*) Sur le territoire de Dongolah, apparaissent les fourmis blanches, abondamment répandues sur les terres, où elles font de grands ravages. (*V.* p. 623.) Il est nécessaire d'élever et d'isoler les bagages, autant que possible, pour les mettre hors d'atteinte des ravages de ces insectes. La vue se prolonge dans l'O. sur de vastes plaines où se produisent avec une grande intensité les effets du mirage. Beaucoup de terres incultes. Après (3 h.) *Bennèh* sur le Nil, lieu couvert d'acacias et de dattiers, en face la grande île de *Bennèh*, et d'autres îles qui augmentent considérablement la largeur du fleuve, on campe à (3 h. 1/2) *El-Meçid el-Hagar* (19° 18′ 11″ de latitude). On y trouvera des barques pour passer dans

L'**Ile d'Argo**, gande île qui n'a pas moins de cinq lieues de long, présentant une bordure épaisse de bois d'acacias entremêlés de champs cultivés. Elle ne compte pas moins · vingt-cinq hameaux composés de · banes carrées, construites en pa. On débarque au hameau de T. De là, se dirigeant au N. E., à t. vers des terrains couverts de b épais d'acacias, sous de magnific berceaux formés de gigantes. lianes, on arrive (2 h.) aux ruin Celles-ci consistent en *deux stat colossales* en granit gris. Elles on mèt. de hauteur, y compris le soc qui est de 55 centim.; les figur sont plates, le nez écrasé. Elles r montent à la XIII° dynastie, et le présence en cet endroit prouve q cette époque encore les princes th bains n'avaient pas perdu les conquêtes des princes de la XII° dynas tie. Ils les avaient même éten et leur autorité devait être solid ment établie, puisqu'ils pouvaie élever en paix de pareils coloss dans un canton si éloigné de l' gypte. (*V.* p. 610.) Les deux sta tues sont renversées. Celle qui e au S., est la moins bien conserv les deux bras jusqu'aux épaules s emportés, le nez est un peu mu L'autre statue, au N., s'est bris vers la poitrine, sans doute en to baut, et est séparée en deux parti du reste bien conservées. Toute les deux portent des agrafes et u ceinture semblables. Sur le p droit, posé en arrière, est une fig d'Harpekhroti, dont la hauteur a teint aux genoux de la statue. L dieu tient un petit rouleau ou man scrit dans la main et porte l'aut main à sa bouche. La coiffure de deux statues est semblable à cell des colosses de Thèbes. Elle est o née de guirlandes.

Sur l'emplacement du temple se voit une petite statue de granit noir, assise, figure humaine d'un bon style, portant une chevelure semblable à celle des Barâbrah. La tête est mutilée et séparée du buste. Il ne reste absolument rien du temple que des débris informes.

(15ᵉ *jour.*) Continuant à se diriger au S., rive O., on suit, le long du Nil, une route plantée d'acacias. Dans l'O., la vue s'étend sur des plaines cultivées. A l'E., on aperçoit des bois nombreux d'acacias. On dépasse des hameaux et des îles avant d'atteindre (3 h.)

Marakah ou **Nouveau-Dongolah** (19° 9′ 54″ lat N. et 28° 25′ 15″ longitude E.), aujourd'hui capitale du Dongolah, 90 kil. de Fakir-Efendi. C'est là que les mamelouks établirent leur résidence, après avoir abandonné Vieux-Dongolah.

La plupart des habitations, isolées l'une de l'autre, sont grandes et assez commodes. Elles ont des cours, des terrasses, des écuries. Les habitants en se donnent pas la peine de fabriquer des briques pour élever ces constructions. Les murs sont en torchis, c'est-à-dire en terre et en paille hachée mêlées ensemble et rendues compactes par le tassement et la dessiccation. La ville possède une mosquée avec un minaret et des bazars. Du haut des terrasses, la vue s'étend au loin sur le Nil et sur les plaines fertiles qui le bordent. Le pays est peu sain.

B. De Nouveau-Dongolah à Méraouy (Gébel-Barkal).

Distance 270 kil. — Durée du trajet, 8 jours.

Les voyageurs pressés par le temps peuvent aller directement de Nouveau-Dongolah à Méraouy par le désert, en 3 jours. On trouvera à Dongolah des chameaux frais, à moins que l'on ne préfère ceux que l'on a déjà employés. — Mais le voyage par le fleuve est à la fois plus agréable et plus intéressant; il offre surtout cet avantage de permettre de laisser la locomotion par les chameaux, dont un voyage de 14 jours de marche vous a amplement lassés, pour le transport en barque. Le Nil est, en effet, navigable de Dongolah à *Debbah*. Les barques employées dans cette partie du cours du fleuve s'appellent *nuggs*. Elles sont montées par trois ou quatre hommes. Le prix de location d'une de ces barques, de Nouveau-Dongolah à Debbah, est de 15 à 20 francs.

a. DE NOUVEAU-DONGOLAH A DEBBAH.

Par barque. — Durée du voyage, 5 jours, si le vent est favorable.

A partir de ce point, vers le S., le ciel perd peu à peu l'invariable sérénité qu'il conserve dans la basse Nubie; il est souvent nébuleux.

De Nouveau-Dongolah on s'avance au S., traversant plusieurs hameaux composés de quelques cabanes, la plupart en paille, éparses et entourées de verdure et d'acacias. Le plus grand est *Kajattèh* (rive g.). Les acacias se montreut en grand nombre, les dattiers deviennent plus rares. Nous notons (3 h.) *Sortot*, bâti sur les bords du fleuve et entouré de murs, et *Hannak*, grand village ruiné, sur un rocher qui domine le fleuve, présentant les restes d'une forteresse. A *Tetti* ou *Teït*, sont les ruines d'un couvent copte bâti en briques cuites. De vastes plaines désertes se déploient toujours dans l'O. Après les villages insignifiants de *Ourbi*, de *Sôri*, et l'île d'*Omm-Ouloudh*, le Nil est bordé à l'O. par un terrain montueux, à la surface duquel se montre le grès, puis par une vaste plaine déserte, couverte de petits fragments de quartz roulé, parmi lesquels végètent quelques faibles acacias.

Hellet el-Khandâq (rive O.), village assez grand, près du fleuve, offre les restes d'un château ou forteresse, ouvrage des musulmans, semblable à ceux que nous avons déjà rencontrés. On dépasse *Chabatout*, sur le Nil, puis *Salaki* (70 kil. de Marakah), en face l'île *Kogne*, cultivée et plantée d'arbres. La plaine, bordée à l'O. par des bois d'acacias, présente souvent des effets de mirage intense. Laissant plusieurs villages assez étendus, on découvre les dattiers de *Basleïn*, bourgade située vis-à-vis de l'île du même nom. Après *Bakri*, *el-Kéléh*, *el-Lean* et *Kodokôl*, assez

grands villages, on atteint *Guisr-Dongolah*, lieu qui fait face à (115 kil. de Marakah)

Vieux-Dongolah (18°12'58" lat. N. et 28°47'20" longit. E.). Dongolah existait déjà du temps du vieil empire égyptien. Elle s'appelait *Deng-our* ou *Dong-oul*, le grand *Dongou* par opposition à un petit *Dongou*, qui est quelquefois mentionné sur les monuments. Au temps des rois éthiopiens de Napata, elle était très-importante, et par sa position, et par son sanctuaire. Le roi Nastosenen vint s'y faire couronner et y consacra en l'an VIII de son règne une stèle qui est aujourd'hui au musée de Berlin. Dongolah resta la capitale de la Nubie durant le moyen âge (*V.* p. 616). « Cette riche capitale du royaume de Dongolah au moyen âge, que les anciens auteurs arabes représentent comme très-commerçante et peuplée de 10 000 familles, mérite plutôt, dit M. Cortambert (Malte-Brun et Cortambert, ouv. cité, vol. 4, p. 385), le nom de village. Elle s'étend du S. E. au N. O. Sa longueur est de 800 pas d'une extrémité à l'autre, et sa largeur de 200 à 250 pas. Elle est bâtie sur un rocher long de 125 pas, taillé à pic du côté du fleuve, au-dessus duquel il s'élève de 25 à 30 mèt. Un chemin sablonneux monte à la ville par les extrémités S. E. et N. O. du rocher. Pour leur sûreté, les cheïkhs avaient fait bâtir des murs de 8 mèt. et plus qui forment l'extérieur de leurs maisons, et présentent de grands corps de bâtiments élevés en style pyramidal et flanqués çà et là de petites tours carrées. Cette enceinte est remplie de maisons qui toutes se lient l'une à l'autre et ne sont séparées que par de petites cours; elles consistent en salles au rez-de-chaussée, très-élevées, pour faciliter le passage des chameaux que l'on renfermait tous les soirs.

A l'extrémité N. O. de la ville sont les restes d'un ancien couvent, transformé en mosquée, et d'autres ruines insignifiantes.

Ce rocher isolé en plein désert était exposé à tous les vents, et les rues en étaient obstruées par les sables. Les incursions incessantes des Chaïkhyèhs avaient achevé d'en faire un séjour inhabitable. Aussi les habitants se sont-ils presque tous réfugiés dans la province de Berber et dans celle de Chendy ou ont émigré jusqu'au Kordofan et au Darfour. La ville est aujourd'hui à peu près complétement abandonnée.

Depuis Dongolah, le Nil décrit vers le S. E., une ligne courbe: *Guebr-Ahmar* et *Korodaguil* (rive S.), sont des villages assez grands et habités. Laissant derrière soi de nombreuses îles, on atteint (30 kil.) la petite ville de *Debbah* ou *Edab* rive g.

De Debbah part une route directe de caravanes sur Khartoum et sur le Kordofan, à travers le désert (10 jours. — On peut s'y procurer d'excellentes dattes.

b. DE DEBBAH A MÉRAOUY.

A partir de Debbah, le Nil n'est plus navigable. — On loue des chameaux à Debbah; prix : de Debbah à Méroe, 12 fr. chaque chameau.

(1re jour.) — Passant en bac le Nil, en face l'île Gourèh, l'on chemine le long de la rive dr. — On laisse à sa dr. de nombreux villages, et les longues îles parallèles de *Taba-Nôrti*, *Deloum-Nôrti*, *Gouchabi* et *Guigri* avant d'atteindre (4 h.) *Tirguissé*. La route est couverte de genêts, d'acacias, d'asclépias et d'une quantité d'autres plantes et d'arbrisseaux à travers lesquels on a peine à se frayer un chemin. A (1 h.) *El-Fdt*, petit village dont les cultures sont assez étendues, le Nil cesse de couler au S. pour se diriger au N. E., en décrivant une grande courbe. Le chemin suivant toujours la rive dr. du fleuve, traverse une plaine inculte et atteint *Deffar*, village près duquel

sont les ruines d'un château-fort où l'on a trouvé une colonne de granit, ornée de la croix grecque. En dépassant deux petites îles, et les villages de *Dabet-Mansour*, *Hettayn*, rive g., on fait halte (6 h.) à *El-Kouri*, v. composé de cabanes en paille.

(2e jour.) — La plaine s'élève au N. et descend au S. vers le Nil. Sur la rive g., on aperçoit *Korti*, village *Chaïkhyèh*, près duquel l'armée égyptienne, commandée par Ismaïl-Pacha, fit éprouver une sanglante défaite aux Chaïkhyèhs. En face de (4 h.) *El-Karafât*, est l'île de *Chatrab*, grande et cultivée. Des montagnes de grès dominent au N. l'étroite vallée du Nil. La route passe au bas de rochers qui se dirigent vers le N. E. A *Daïgah*, se trouvait l'ancienne limite des provinces de Dongolah et de Chaïkhyèh. — Les montagnes s'éloignent vers le N. et l'on marche sur une vaste plaine, à cinq cents pas du Nil, dont les rives sont bordées d'acacias; une espèce de ces arbres étale ses branches comme le sycomore et produit des fleurs blanches et odoriférantes. *El-Harak* (2 h. 1/2), est un groupe de cabanes construites près du fleuve. A (2 h.) *El-Magât* ou *Magach* sont les ruines d'une ancienne église et, çà et là, les restes de tours et d'épaisses murailles. (2 h.) *Hannek* est une ancienne petite ville des Chaïkhyèhs, maintenant déserte; restes de forteresses, villages abandonnés. On voit sur les confins du désert beaucoup de puits, creusés, pour la plupart, dans le grès qui constitue la montagne. Ils sont carrés et ont de 4 à 5 mèt. d'ouverture. L'eau qu'ils contiennent sert à arroser les terres éloignées du Nil. Après (3 h.) *El-Tell-Benâb*, île grande et bien cultivée, les rochers escarpés s'avancent jusque sur le lit du fleuve.

Méraouy (120 kil. de Vieux-Dongolah par 18° 27′ 50″ latitude N. et 9°46′30″ longitude E.) est un grand village dont les maisons éparses s'étendent entre le désert et les terres cultivées. Il n'y a entre Méraouy et l'antique Méroé, qu'une simple analogie de nom. On s'arrêtera à Méraouy, pour visiter les

Ruines de Gébel-Barkal.

On se procurera à Méraouy des ânes pour cette excursion.

On se dirige au N. E. et, après avoir dépassé quelques restes de forteresses et le hameau de *Chibat*, on découvre les ruines étendues au pied de la montagne.

Les ruines de Gébel-Barkal occupent l'emplacement de l'ancienne Napata, qui fut la *Noph* de l'Écriture. Napata existait déjà sous la XVIIIe dynastie, au temps d'Amenhotep, et était le chef-lieu d'un des nomes de la vice-royauté d'Éthiopie. A partir de la XXIIe et peut-être de la XXIe dynastie, elle devint la capitale du royaume indépendant d'Éthiopie. Les rois-prêtres la modelèrent à l'image de Thèbes d'Égypte et s'efforcèrent de lui donner un éclat égal à celui de son modèle. Après des vicissitudes diverses, elle fut peu à peu supplantée par Béroua (Méroé). Prise par le général d'Auguste, Pétronius, et livrée aux flammes, elle ne se releva plus.

Le mont Barkal, isolé sur la plaine du désert, est un plateau de grès de 1340 mèt. de circonférence. Son côté méridional, taillé à pic, a 64 mèt. d'élévation, et présente des déchirures d'un aspect pittoresque. C'est sur ce point que sont situés tous les temples qui font face au fleuve.

On peut reconnaître six temples sur lesquels deux seulement, le Thyphonium et le Grand Temple méritent une visite. En allant de l'O. à l'E., on trouve à une hauteur de quelques mètres au-dessus du sol, un petit édifice (spéos) pratiqué en grande partie dans le roc. Les portions de murs qui saillaient hors de la montagne sont détruites. Le spéos

se compose encore de cinq pièces, de la longueur totale de 15 mèt. 53 c. et placées dans l'axe de l'édifice. La première pièce a 4 colonnes. La seconde, qui lui fait suite, semble en avoir eu deux. Vient ensuite le sanctuaire, de chaque côté duquel est une pièce longue, ayant au fond un socle ou un banc taillé aussi dans le roc.

On reconnaît dans ce temple des vestiges de bas-reliefs sculptés dans le creux, mais trop détériorés pour qu'on puisse en distinguer les sujets.

Typhonium. A 9 mèt. environ à l'E. du 1er spéos est le Typhonium, temple en forme de demi-spéos. Il est orienté du S. E. au N. O., son axe faisant avec le nord magnétique, un angle de 23 degrés vers l'E. Sa longueur totale depuis le pylône est de 35 mèt. environ. La partie antérieure est précédée d'un pylône, presque entièrement détruit. Quelques bases de colonnes semblent indiquer les restes d'un portique. La première salle a 11 mèt. de long sur 12 mèt. 50 c. de large. Huit piliers sur deux rangées y formaient une avenue centrale, et, sur leur face tournée vers le passage, était adossée une statue de Typhon, sorte de personnage monstrueux aux joues épaisses, au menton retombant sur la poitrine, au ventre proéminent, aux jambes lourdes. Ces statues, debout sur un piédestal, ont 4 mèt. 80 c. de hauteur; sur leur tête s'appuie un chapiteau en forme de dé, orné de longues plumes, de fleurs de lotus et de cartouches hiéroglyphiques. Un seul de ces piliers est aujourd'hui debout. Deux rangées de colonnes avec chapiteaux à tête d'Isis, dont la forme rappelle les chapiteaux de Dendérah, et qui sont surmontés d'un petit édifice en forme de pylône, sont parallèles aux piliers-Typhons. Il n'en reste plus que six, assez bien conservées, sans inscriptions.

La salle suivante, qui a la même largeur que la précédente et seulement 6 mèt. de long, avait huit colonnes, à tête d'Isis, portant une ligne d'hiéroglyphes chacune; on en trouve les débris sur le sol. A partir d'ici, le monument creusé dans la montagne présente un meilleur état de conservation. La pièce qui précède le sanctuaire, a deux statues de Typhon adossées à des piliers, comme celles du portique. Les murailles sont couvertes de bas-reliefs sculptés dans le creux. Le tableau à g. face S., en entrant, représente une offrande du roi au dieu Ammon, sous la figure humaine, assisté de Sacht, la déesse à tête de lionne; à dr.. mêmes scènes d'offrandes à Isis. Les deux tableaux des faces latérales, E. et O. représentent le même roi, suivi d'une reine, rendant leurs hommages au dieu Ammon qui est assis et a derrière lui Isis. Dans l'un de ces tableaux, le dieu est représenté avec une tête de bélier; dans l'autre, avec une figure humaine. Le bas-relief de l'E. représente le même roi faisant une offrande à Ammon, à tête de bélier, suivi d'une déesse et des figures d'Horus et de Thoth. Sur l'autre bas-relief, le roi présente au dieu deux vases de parfum. On remarquera que le roi porte sur le front deux uræus symbole de domination sur l'Égypte et l'Ethiopie.

Cette 3e salle communique par une porte centrale avec le sanctuaire, qui a 6 mèt. 95 c. de long sur 3 m. 79 c. large, et dont les bas-reliefs sont tous détruits. Selon une disposition assez ordinaire aux speos, le sanctuaire est flanqué de deux pièces latérales en forme d'ailes, de grandeur inégale et communiquant soit avec le sanctuaire, soit avec la salle précédente. Dans la pièce de l'E, on voit l'image de Thoth, une suite de petites figures assises, et quelques légendes hiéroglyphiques endommagées. Les sculptures de la pièce de l'O. nous montrent les scènes ordinaires d'offrandes.

Selon Champollion, le temple

de Tahraka (V. p. 612). Le style des figures et des ornements est le pur style des monuments de l'Égypte et de la basse Nubie.

A en juger par les fragments retrouvés à l'O. du Typhonium, des monuments remarquables s'élevaient de ce côté. On reconnaît encore un demi-spéos, dont un éboulement a totalement comblé l'excavation. Il n'en subsiste plus qu'une partie du pylône, quelques débris de colonnes et des pans de murs, sur lesquels se montre encore la trace des sculptures dont ils étaient couverts. Après avoir passé deux autres ruines de petits temples, où rien ne sollicite l'attention du voyageur, on arrive au

Grand Temple. Il est orienté du S. E. au N. O. Sa longueur totale est de 157 mèt. Construit par Amenhotep III, il a été restauré et embelli par Tahraka.

Des monceaux de débris annoncent un premier pylône, de 43 mèt. 83 c. de longueur. Il donnait entrée dans une cour hypostyle, où l'on ne distingue plus que les fragments de huit colonnes, encore en place. Les murs latéraux ne sont plus indiqués que par une traînée de décombres.

Le massif de g. du second pylône a conservé les deux tiers environ de sa hauteur. A g. on reconnaît l'ouverture d'une porte et l'entrée d'un escalier qui devait monter sur le pylône.

La salle hypostyle de 46 mèt. 88 centim. de longueur, contenait quarante-six colonnes, à en juger par les restes et par les bases de vingt colonnes encore en place. Une seule, à dr., est restée entière. Elle est sans sculptures et sans ornements et rappelle, par sa simplicité, les plus anciennes colonnes. Elle a 7 mèt. 15 c. d'élévation, son chapiteau est formé d'un bandeau uni, surmonté d'un dé sur lequel posaient les soffites. Une partie du mur latéral de l'E., où se trouve une entrée, est restée debout et l'on y distingue quelques restes de sculptures. L'autre mur est tout à fait écroulé.

La salle suivante n'avait au milieu qu'une avenue de dix colonnes, plus ou moins détériorées aujourd'hui. Dans les entre-colonnements, se trouvent des piédestaux avec de petites corniches.

Une porte pratiquée dans l'axe de l'édifice donne accès dans le sanctuaire, qui a 14 mèt. 03 c. de long sur 4 mèt. 66 c. de large. Au fond est un autel en granit gris, couvert de sculptures, d'un travail soigné. La face principale au S. E. est à moitié brisée. On y voit les cartouches de Tahraka, pareils à ceux de Typhonium. Deux figures serrent des tiges de lotus nouées avec lesquelles ils fixent un support qui soutient les cartouches de Tahraka. La face opposée du N. O. est d'une parfaite conservation : même sujet ; la tête des personnages est surmontée de fleurs de lotus. Cet autel monolithe, surmonté d'une corniche cannelée, est d'un gracieux effet. Sur des portions de murailles, à dr., on distingue des restes de figures en relief, d'un joli travail. De ce côté, est une chambre longue d'où l'on communique à d'autres appartements. A g. de l'adytum s'ouvre une salle rectangulaire, par laquelle on entre dans une cour au fond de laquelle est un autel de granit. Trois autres salles terminaient l'édifice du côté du N., derrière l'adytum. Il ne reste des murs de ces salles que quelques assises, qui permettent seules d'en retrouver le plan.

Cinq stèles trouvées en 1863 à Gébel-Barkal par M. Mariette, maintenant placées au Musée de Boulaq, ont jeté un jour inattendu sur la suite des rois éthiopiens de l'Égypte. Ce sont celles des rois éthiopiens, *Piankhi meri-Amen*, *Tonouat-Amen*, *Ra-(nefer?)-Ka-Aspalout*, *Hor-si-atef* et d'un roi dont le cartouche est martelé. (V. p. 612-614 et *Revue archéologique*,

nouvelle série, tome VII. *Lettre de M. Auguste Mariette à M. le vicomte de Rougé*, p. 413 et suiv., — et tome XII, *Quatre pages des Archives officielles de l'Éthiopie*, p. 161-179).

Les Pyramides. Les Pyramides de Gébel-Barkal sont situées dans le désert, à l'O. de la montagne. Elles sont au nombre de treize et distribuées en deux groupes. A 500 mètres environ de la montagne, sur un terrain élevé en amphithéâtre, sont les pyramides N. O, au nombre de huit, dont une entièrement détruite. L'autre groupe est à 250 mèt. environ, dans le S. E.

Groupe du N. O. La première a 10 mèt. 55 c., de base, ses angles portent de petites bordures carrées. La deuxième, parfaitement conservée, a 11 mèt. 73 c. de base et est inclinée de 19 degrés. Elle est terminée par une plate-forme. Elle a un petit sanctuaire, précédé de son pylône, l'un et l'autre en partie écroulés. La troisième a 10 mèt. 50 c. base, et 18 m. de hauteur. Son petit sanctuaire est surmonté d'une voûte à ogives. Ses parois intérieures présentent des bas-reliefs grossièrement ébauchés et sans inscriptions. Il est précédé d'un pylône. La quatrième, plus grande, a 15 mèt. 98 c. de base. Elle est de même forme que les précédentes, mais moins bien conservée. Quelques assises de sa façade se sont écroulées. Son petit sanctuaire, encore recouvert de ses plafonds, présente sur les murs latéraux, des bas-reliefs d'un dessin médiocre. Ils représentent un roi et une reine à qui l'on offre des parfums. Ces deux personnages sont assis sur de riches siéges en forme de lion, ils portent sur la tête les attributs de diverses divinités. La forme de leur longue robe se rapproche du costume éthiopien. Derrière eux se tiennent des figures ailées d'Isis.

La cinquième pyramide a 11 mèt. 57 c. de base et 15 mèt. 40 c. de hauteur. Elle est bien conservée. Le sanctuaire est couvert de ses plafonds. Les bas-reliefs des murs latéraux représentent un roi assis, assisté d'Isis et d'Osiris, tenant dans sa main gauche un arc et recevant les offrandes d'un personnage précédant de longues suites de petites figures singulières, les unes portant des branches de palmiers, les autres chargées de divers dons.

La sixième pyramide, qui a 11 mèt. 50 c. de base, s'est écroulée sur la moitié de sa hauteur. Elle ne différait point des précédentes.

La septième pyramide, la plus grande, a 19 mèt. de base. A 2 mèt. au-dessus de sa base, est une retraite de 2 mèt. 70 c. qui diminue dans la même proportion la largeur des côtés, comme aux pyramides de Saqqarah.

Groupe du S. E. Il se compose de cinq petites pyramides, semblables aux précédentes et dont la plus grande a 26 mèt. 30 c. de base. Les pierres de celle-ci ont 40 c. de hauteur d'assise et saillent chacune de 8 à 10 c. Ses faces à l'E. et au S. subsistent encore sur un tiers de leur élévation. A diverses hauteurs, il existe des retraites qui rappellent la construction de la Pyramide de Saqqarah. Le massif intérieur est composé de blocaille, liée avec un mortier de chaux et quelquefois d'argile. Cette pyramide n'avait point de bordure et ne paraît pas avoir eu de sanctuaire. De même que la dernière du premier groupe, elle paraît très-ancienne. Les trois autres pyramides de ce groupe n'offrent rien d'intéressant.

Un puits aujourd'hui comblé par les décombres de chaque monument conduisait au caveau souterrain.

On remarquera que dans ces Pyramides de Nubie, contrairement à la règle généralement suivie dans les Pyramides d'Égypte, la hauteur excède toujours le plus grand diamètre de la base.

A l'O. des pyramides, on voit les ouvertures de quelques hypogées creusés dans des monticules de grès.

C. **De Méraouy à Khartoum.**

Durée du trajet, de 15 à 18 jours.

a. DE MÉRAOUY A BERBER.

A dos de chameau, 6 à 7 jours de marche.

A Méraouy, on se procurera des chameaux pour le voyage de Berber; ils coûtent environ 25 fr. chaque. Comme la route traverse presque continuellement le désert, on aura soin de faire bonne provision d'eau.

(1er jour.) On se dirige le long de la rive g. du Nil sur la lisière des terres cultivées qui séparent les collines du fleuve. Le premier village important que l'on rencontre est (5 h.) **Nouri** (rive dr.). On y trouve quinze pyramides semblables à celles du Gébel-Barkal, et très-dégradées. Comme celles-ci, elles sont effilées. Leurs faces sont garnies d'un revêtement en grès très-uni. La plus grande a 48 mèt. 50 de base; ses faces vont se rétrécissant par gradins, comme celles de Saqqarah. La partie supérieure de l'une de ses faces s'est écroulée et laisse voir à l'intérieur le sommet lisse d'une petite pyramide qui a été recouverte par la grande.

La journée suivante est d'environ 7 h. 1/2 de marche à travers le désert. Une autre journée de 11 h. mène le voyageur à *Sani*, où est un puits d'eau saumâtre. On fera bien d'attendre, pour remplir les outres, d'être arrivé à (5 h.) *Abou-Kerit*, où l'on trouve de l'eau plus pure.

D'Abou-Kerit à Berber, le voyage demande trois longues journées, pendant lesquelles on ne trouvera point d'eau. La route offre çà et là des sites pittoresques. De hautes collines, aux flancs escarpés, entourent Abou-Kerit et une belle chaîne, appelée Gebel el-Azraq (collines Bleues), borde la route, 12 h. environ avant d'atteindre

Berber. Cette petite ville, comme toutes celles de la Nubie, n'offre rien d'intéressant. Les maisons sont sur trois lignes, séparées par deux larges rues. Elles rappellent, par leur construction ou par leur disposition intérieure, les maisons arabes déjà décrites (*V.* p. 194). Berber est le point de départ des caravanes qui vont rejoindre les bords de la mer Rouge à Souakin (*V.* p. 608).

b. DE BERBER A KHARTOUM.

Distance, 373 kil.

Le voyage se continue en barque (nougga); on trouvera de ces barques à Berber. Le prix est de 140 fr. pour un voyage qui dure ordinairement de 9 à 12 jours. — M. Schweinfurth, voyageant avec un vent contraire, mit 16 jours pour faire ce trajet.

Le Nil est bordé sur ses deux rives d'un terrain uni et couvert de jeunes acacias, mais offrant peu de terres cultivées. La rive orientale est la plus riche. *El-Fadlâb* (25 kil.), groupe de cabanes en paille est le dernier lieu habité de la province de Berber. Bientôt on entre dans le *Dâr-Djâl* où se trouve (5 kil.) l'île de *Oumm Quedîq*, en face de l'embouchure encombrée de sables de

L'Atbarah (*Astaboras* des géographes classiques, *Astamouras* des Égyptiens). Cette rivière, dernier affluent du Nil, dont les eaux sont stagnantes pendant trois à quatre mois de l'année, est sujette à des crues périodiques.

On laisse sur la g. (4 kil) ***Ad-Dâmer***, gros village où se tiennent des marchés de chameaux. Des villages nombreux s'élèvent dans un pays assez riche, surtout sur la rive O. Les bois d'acacias reparaissent. On laisse derrière soi *El-E dlydo*, *El-Ketaydb*. Dans l'E., se développent de vastes plaines désertes, tandis que des éminences rocheuses bordent la rive O. Les montagnes reparaissent près du fleuve sur la rive E., au village de ***El-Moqren***. A deux lieues au delà, dans un enfoncement, est le village de ***Gébel***.

Assour ou *Hachour* (83 kil., rive E.), est un petit village situé à 250 mèt. environ du fleuve par 16° 56′ 55″ latitude N. et 31° 34′ longitude E. M. Cailliaud y a reconnu les ruines de l'antique

Meroé. Le royaume de Meroé s'étendait entre les deux confluents de l'Astapus (Nil Bleu) et de l'Astaboras (Atbarah). Selon Diodore (I, 23), il avait 375 milles en longueur et 135 milles en largeur. Il était borné à l'E. par les hauts plateaux de l'Abyssinie, à l'O., par les sables de la Libye, le désert de *Bahiouda*. C'était une contrée florissante, abondante en mines d'or, de fer, de cuivre et de sel. Ses bois de dattiers, d'amandiers, étaient fort recherchés par le commerce. La ville principale du pays *Béroua*, que les Grecs appelèrent *Méroé*, placée entre l'Afrique intérieure et la mer Rouge, devint, depuis un temps fort ancien, le siége d'un commerce actif et étendu. Elle servait d'entrepôt aux caravanes venant de la Libye, des ports de la mer Rouge, de l'Égypte et de l'Éthiopie.

Après la prise et la destruction de Napata par Pétronius (*V.* p. 615), Meroé, qui avait été le chef-lieu d'une province du royaume de Kousch, devint la capitale de l'Éthiopie et donna son nom à l'Éthiopie elle-même qui fut désignée, au temps des Romains, sous le nom de royaume de Meroé. Les monuments que M. Cailliaud a retrouvés sur l'emplacement de cette antique ville, appartiennent à la décadence de l'art égyptien et présentent des traces d'architecture grecque.

Ruines de Méroé. Elles s'étendent du N. E. au S. O., à partir d'Assour, sur un espace de plusieurs kil. On n'y reconnaît plus qu'une série de monticules recouverts de débris, dans lesquels on retrouve des fragments de murs, des débris de colonnes et de piliers. A 60 mèt. au-dessous du petit village de *Danqueï*-qui sont les restes d'une enceinte *lèh*, a pu entourer, soit la ville, soit seulement le temple. Celui-ci se reconnaît à 500 mèt. au S. de Danqueïlèh, aux débris de son pylône en avant duquel gisent les restes de six lions en grès, noirci par l'oxyde de fer. Ils ont 1 mèt. 50 de longueur, et sont établis sur une double rangée.

D'autres amas de ruines informes s'étendent à 200 mèt. environ dans l'O., vers le fleuve.

Les Pyramides forment la seule partie vraiment intéressante de ces ruines. Elles sont situées à 1500 mèt. environ au S. E. de Danqueïlèh, et forment deux groupes.

Premier groupe. Le plus petit de ces groupes compte vingt pyramides environ. Elles rappellent par leur forme, par leur mode de construction, celles de Gébel-Barkal et de Nouri (V. p. 659). La plus grande a 11 mèt. de base, d'autres n'ont pas plus de 4 mèt. de base. Elles sont plus hautes que larges. Quelques-unes portent des bordures carrées ou arrondies. La plus grande a sa surface plane. Les autres, au contraire sont en assises établies en forme de gradins. Plusieurs étaient précédées sur la face E. d'un petit sanctuaire et d'un pylone. Les pierres d'assise n'ont que de 35 à 40 c. de hauteur. Le massif intérieur n'est qu'un remplissage de pierres brutes, entassées et mastiquées sans ordre avec de l'argile.

Deuxième groupe. A une lieue au S. E. de *Danqueïlèh*, sont les pyramides principales, élevées sur deux éminences N. et S., au bas d'une chaîne de monticules qui s'étend dans la même direction. Celles de l'éminence S. sont les moins considérables. La plus grande a 14 mèt. 75 de base, la plus petite, 7 mèt. Six sont orientées dans la même direction, et forment avec le N. magnétique un angle de 48° vers l'O. Les trois autres sont orientées par un angle de 84°. La plupart paraissent avoir eu leurs pylônes et sanctuaires,

aujourd'hui écroulés. Sur quelques parties subsistent des traces de figures hiéroglyphiques.

Les pyramides du N. de ce groupe occupent le plateau d'une colline de grès formant un angle presque droit avec celle du S. Entre elles et la chaîne de montagnes à l'E., s'ouvre un petit vallon où croissent des plantes herbacées. Leur position élevée les a garanties des dégradations produites par le séjour prolongé des eaux; aussi, sont-elles bien conservées. M. Cailliaud en a mesuré vingt-deux.

Elles ont de 6 mèt. à 19 mèt. de base et ressemblent aux pyramides déjà décrites. Elles sont toutes précédées d'un pylône qui conduisait à un sanctuaire, l'un et l'autre plus ou moins dégradés aujourd'hui. Les parois de ces sanctuaires étaient généralement ornées de représentations, d'un dessin médiocre. Leurs assises variaient de 35 à 40 cent. de hauteur. La plus méridionale (6 mèt. de base), offre cette particularité, qu'un large gradin règne à près de la moitié de sa hauteur, ce qui lui donne à peu près l'apparence d'une pyramide élevée sur un piédestal.

Le sanctuaire de la 5e pyramide, en allant du S. au N., quoique comblé en partie par les décombres des plafonds, montre encore une sculpture représentant la scène du jugement de l'âme.

La sixième pyramide est une des plus grandes et des mieux conservées. Le pylône et le sanctuaire sont ornés de sculptures intéressantes. Sur la façade du pylône, des deux côtés de la porte, deux personnages debout sont vêtus de longues robes et d'une espèce de mantelet en sautoir. Leur cou est orné d'un collier à gros grains qui tombe sur la poitrine. Des cordons, terminés par des glands, leur descendent des épaules jusqu'aux pieds. Leur coiffure est surmontée d'une sorte de diadème orné de plumes et du double uræus. L'un des deux personnages tient d'une main un arc et des flèches et le bout d'une corde enroulée autour du cou de sept prisonniers dont les bras sont liés aussi; de l'autre main, il lève une lance comme pour les frapper. L'autre scène est tout à fait analogue. Ces deux personnages représentent des femmes, ce qui s'accorde bien avec ce que nous savons de l'ascendant des femmes dans cette partie de la Nubie, où plusieurs ont exercé l'autorité souveraine. Le style de ces tableaux est bien inférieur au grand et pur style égyptien: les formes sont lourdes, exagérées; la grâce et la majesté font défaut. Pourtant ces figures ont conservé quelques-unes des qualités des œuvres égyptiennes dont elles sont sans doute une imitation.

Sous la corniche de la porte, au lieu du disque ordinaire, on voit une petite figure ailée.

Le sanctuaire nous offre une femme, une reine, une *Candace*, portant sur son épaule le manteau en sautoir, assise sur un riche siége en forme de lion. Son cou est orné, comme celui des précédentes figures, du collier à gros grains. Un bracelet, portant en guise de médaillon le scarabée, lui entoure le haut du bras. Sa tête porte la coiffure à uræus et à plumes, indice de souveraineté. Elle tient deux cachets et une branche de palmier. Sous son siége, un chacal est accroupi. Devant elle est un jeune homme debout, qui lui offre des parfums. Pas d'inscriptions.

Le pylône de la septième pyramide est entièrement détruit. Les deux murs latéraux du sanctuaire sont ornés de sculptures en relief, représentant la procession de la barque sacrée. Au fond du sanctuaire est figurée une porte au milieu de laquelle sont trois petites figures relevées en bosse, mutilées, que surmontent des corniches ornées

de serpents. Toutes ces sculptures sont fort dégradées.

La neuvième pyramide, la plus grande, a 19 mèt. 31 c. de base. Son petit temple formé de trois pièces précédées d'un pylône, n'a pas moins de 15 mèt. de longueur. Le pylône a 5 mèt. 61 c. d'élévation. Le montant du côté méridional subsiste encore dans toute sa hauteur. Au delà du pylône est une petite cour rectangulaire, avec une petite porte dans l'angle S. O. La pièce suivante était fermée de murs sur lesquels s'élevaient de part et d'autre trois petites colonnes. Les murs sont couverts de sculptures en relief, elles n'ont pas été achevées et sont en partie détériorées. Le sanctuaire est détruit et rempli des décombres de la pyramide, qui s'est écroulée sur la moitié environ de sa hauteur. Dans l'alignement de la porte une cavité semble pénétrer dans le rocher. Peut-être est-ce l'ouverture de quelques couloirs conduisant à la chambre sépulcrale. Personne, croyons-nous, ne s'est encore assuré du fait.

Les autres pyramides situées plus au N. n'offrent aucune particularité digne de remarque.

Revenant au S., on trouve à quelques mètres des précédentes, une pyramide différente des autres, par son petit sanctuaire, qui est dans l'intérieur même de la pyramide. Elle est, du reste, en mauvais état, ainsi que celle qui la suit, vers le N. Un peu plus loin, est une petite pyramide très-bien conservée; les parois intérieures de son sanctuaire sont ornées de sculptures. Une autre pyramide isolée, située à l'E. des précédentes et à 40 mèt. environ, offre sur la façade principale de son pylône des sculptures intéressantes, surmontées d'inscriptions. La plupart de ces inscriptions, comme celles des monuments de même style, sont conçues dans un système d'écriture spécial, l'hiéroglyphique et le démotique éthiopiens, dérivés de l'égyptien, mais qu'on n'a pas encore réussi à déchiffrer. Elles sont publiées dans Lepsius (*Denkm. V*).

Le nombre de ces pyramides a été beaucoup plus grand, à en juger par les amas de débris épars sur le sol. Elles étaient sans doute destinées à recouvrir l'ouverture de caveaux funéraires. Les inscriptions et les représentations des sanctuaires montrent que ces pyramides ont été élevées pour des rois et quelques-unes peut-être pour des princes ou des princesses de la famille royale. Selon Lepsius, elles ne remonteraient pas au delà du premier siècle av. J. C.

Revenant à *Assour*, et remontant le Nil, on laisse derrière soi le village de *Kobochi*. Une chaîne de montagnes peu élevée borne l'horizon à l'E.; puis, le pays devient plat. Après la grande île de *Korgos*, fertile et habitée, le Nil s'incline vers l'O. *El-Boeïdah*, rive dr., est le dernier village un peu important avant (42 kil.)

Chendy (16°41'26" latitude N. et 31°15' longitude E.). Cette ville était le principal entrepôt du commerce de la Nubie, lorsque Ismaïl-Pacha, fils de Mohammed-Ali s'en empara. Après la mort d'Ismaïl-Pacha, tué par le prince Nimir (V. p. 618), Mohammed-Ali envoya une armée pour venger le meurtre de son fils. On brûla Chendy, des milliers de femmes et d'enfants furent massacrés, et l'on fit repeupler la ville par des Chaïkhyèhs. La ville actuelle, située à 100 mèt. du fleuve, occupe un emplacement à peu près carré, de plus de 3 kil. de tour. Elle peut avoir 8 à 900 maisons et 6 à 7000 hab. Les habitations, de forme carrée, n'ont pour la plupart qu'un étage, et leur toiture est en forme de terrasse d'où les eaux de pluie s'écoulent par des gouttières saillantes. De petites ouvertures peu nombreuses, pratiquées au haut des murailles, sont les seules issues par où l'air et la lumière puissent pénétrer

dans ces maisons. Aussi sont-elles en général fort obscures; mais elles sont vastes, commodes et fraîches. Elles sont contiguës à des enclos spéciaux nommés *Kochs*, qui servent à renfermer les chameaux. La ville est percée de rues vastes, plus ou moins envahies par les sables.

Il se tient à Chendy des marchés bien approvisionnés, le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine. C'est là que se rendent les caravanes venant du Kordofan, du Darfour, de l'Abyssinie, etc. Le climat de Chendy est sain. Il y règne cependant quelques fièvres à la suite des pluies, mais elles ne sont ni longues ni dangereuses. La population de Chendy jouit d'une mauvaise réputation. Les mœurs y sont très-libres.

Excursion aux ruines de Naga et d'El-Meçaourât.

Cette excursion demande 3 ou 4 jours. On se procurera des chameaux et des guides à Chendy. On emportera une tente, des vivres et une bonne provision d'eau. On va coucher à 5 quarts de lieue dans le S. O. de Chendy, au petit village d'Ardân, qui est ordinairement le point de départ pour le désert du même nom.

On se dirige au S. sur une vaste plaine où végètent quelques acacias. Atteignant (2 h.) des monticules de grès, puis (3 h.) des montagnes éparses, on entre dans l'*Ouady-Aouatéb*, vallée encore cultivée par les habitants de Chendy, de Ben Naga et par les riverains du Nil. Dans l'O., des montagnes isolées dominent la plaine. La chaîne qu'on longe à l'E. s'étend dans le S. On atteint (6 h.) les ruines. Elles occupent une des saillies d'une chaîne de montagnes longue de plusieurs lieues et dont la direction est du S. au N. Elles consistent en trois temples, dont le mieux conservé est :

Le **temple de l'Ouest**. Il est précédé d'un pylône, qui avait originairement environ 7 mèt. d'élévation, et dont la partie supérieure est démolie. La corniche de la porte est ornée du disque ailé. La façade principale du pylône représente, à g., un roi de grandeur colossale, tenant par les cheveux des prisonniers à genoux, qu'il menace de sa hache. Il porte le collier à gros grains qui paraît être un des insignes de la puissance souveraine en Éthiopie. Sur sa tête, complétement méconnaissable, plane un épervier, tenant dans ses griffes un anneau. Sur le côté dr. de la façade, est un sujet analogue. Le personnage est ici une femme, portant le double uræus, le collier à gros grains et la robe en forme d'ailes rabattues.

Quelques hiéroglyphes accompagnaient ces sculptures. Sur les soubassements de la façade du pylône, on a sculpté sept vases de Canope d'où sortent des têtes à coiffure variée et des bras liés. Peut-être a-t-on voulu représenter des prisonniers sous cette forme grossière.

Le pylône donne accès dans une chambre unique, rectangulaire, de 9 mèt. 50 c. de long sur 7 mèt. de large. Les sculptures des parois latérales extérieures, assez bien conservées, nous montrent des princes et des princesses dont les riches costumes sont tout à fait semblables à ceux que nous avons décrits, en parlant des pyramides de Méroé; le double uræus, le collier à gros grains, le manteau en sautoir, la robe descendant sur les pieds, les cordons à glands, s'y retrouvent. Ces personnages se présentent devant les divinités, aussi richement vêtues, parmi lesquelles on reconnaît Sacht, Horus, Ammon.

Sur la façade postérieure du temple, est représentée une figure à quatre bras et à trois têtes de lion.

A 11 mèt. S. E. du temple, est un *portique* isolé, qui n'a point fait partie de l'édifice précédent. Il a 7 mèt. 49 c. de long. et 4 mèt. d'élévation au-dessus du sol. Il se distingue par l'originalité de son style gréco-romain, mêlé d'ornements égyptiens. Une ouverture carrée, flanquée de demi-colonnes, est surmontée de disques ailés à double uræus, enlacés de serpents, au-dessus desquels s'élève la frise formée de serpents, vus de face, couronnés du disque. Cette décoration est tout à fait analogue à celle de la porte du pylône du temple de l'O. De chaque côté de cette porte carrée, un arc en plein cintre, élevé sur des piliers carrés, corrige la lourdeur ordinaire des pylônes égyptiens. Chaque angle est formé de deux demi-colonnes, semblables à celles de la porte centrale, et dont le chapiteau est formé de feuilles de palmiers et d'ornements divers. L'ensemble est d'un gracieux ef-

fet et peut-être peut-on considérer cet édifice comme un de ceux qui marquent le mieux le passage du style égyptien au style grec.

A 200 mèt. environ de cette construction, en allant de l'O. à l'E., on voit les ruines du

Temple de l'Est. Il est dirigé de l'O. à l'E. Il était precédé d'une avenue de sphinx à tête de bélier, élevés sur des piédestaux et dont quelques-uns subsistent encore, quoique renversés et mutilés. — Cette avenue conduisait à un portique formé de dix petites colonnes avec entablements. A l'intérieur, sont vingt-huit petites figures pareilles sculptées en creux, couronnées de lotus. Le pylône est presque entièrement détruit. Il n'en reste que la porte centrale, ornée de sculptures médiocres. Le pronaos contenait huit colonnes, dont on ne retrouve plus que la place et quelques fragments. Le sanctuaire ne présente plus qu'une muraille encore debout dont les hiéroglyphes sont effacés. Il ne reste des chambres latérales que les portes principales entourées de bas-reliefs.

A 200 mèt. env. au N. E. du Temple de l'E., au pied de la montagne, sur un sol élevé, est un *petit temple* composé d'une seule pièce à quatre colonnes, sur le modèle du temple de l'O.

D'autres amas de décombres, épars çà et là, appartiennent à d'anciens temples dont M. Cailliaud a pu relever le plan, mais il n'en reste plus rien que les substructions, quelques pans de murs et des débris de colonnes.

Quant à la ville dont l'emplacement est marqué par ces ruines assez importantes, on n'en connaît pas le nom.

En revenant de Naga à Chendy, on pourra voir, à 4 lieues 1/2 N. E. de Naga, les

Ruines d'El-Meçaourât. Elles se composent de temples, de chambres, de cours, de galeries, de rampes, le tout enceint de murs et occupant un espace de 800 mèt. au moins de tour. Ce sont des ouvrages médiocres, soit par le style, soit par les proportions, et n'offrant qu'un petit nombre d'ornements.

Le *temple central* est le plus grand et le mieux conservé; il est sur un terre-plein élevé de 4 à 5 mèt. au-dessus du niveau des cours, et offre, par cela même, le point le plus favorable pour juger de l'ensemble des ruines. Sa longueur est de 14 mèt. 77 c. Il consiste en une seule salle à quatre colonnes, percée de portes non symétriques et entourée de vingt-huit colonnes qui devaient autrefois former un portique extérieur. Les colonnes du portique, en grès, dont la plupart sont encore debout, n'appartiennent pas à la même époque. Huit d'entre elles, les plus anciennes sans doute, sont couvertes de sculptures en style gréco-égyptien, représentant des figures en relief, parmi lesquelles on reconnaît un Isis, un Horus à tête d'épervier et un Osiris. Leur base est ornée de feuilles de lotus. Elles portent des cannelures coupées, sur quelques-unes d'entre elles, de guirlandes circulaires. La colonne située à l'angle de droite du portique, encore entière, est surmontée d'un chapiteau particulier en lotus. Les sculptures dont quelques-unes de ces colonnes sont décorées, offrent cet intérêt particulier de marquer le passage de l'art égyptien à l'art grec. Les autres colonnes élevées après coup, et le derrière de l'édifice, sont totalement dépourvues d'ornements.

Trois longues galeries partant des faces E., N. et O. du portique mènent à d'autres petits temples ou sanctuaires très-dégradés, n'offrant plus que des pans de murs, des colonnes brisées, quelques statues mutilées. Sur des tronçons de colonnes ayant appartenu au petit temple situé à 100 mèt. environ S. E. de la grande enceinte, on a remarqué des figures d'éléphants montés conduits par leurs guides. Ce genre de représentation est inconnu aux monuments de l'Égypte.

Ces petits temples étaient entourés d'appartements dont les murs sont encore en partie debout, et de cours et terrasses.

Il est difficile de démêler le plan de ces ruines et surtout de se rendre compte de la destination de cet édifice si complexe.

A partir de Chendy, le Nil court à travers de vastes plaines en partie incultes et couvertes de plantes herbacées. Les villages sont éloignés du fleuve et bâtis sur des monticules de grès, à l'origine du désert. Ce sont : *Hellet-Chaykhyéh* (rive g.), *Ouâd-bint-Naga* et *el-Goss* (rive dr.). — Un peu plus loin, les rochers se rapprochent du Nil vers (45 kil.) (rive g.) la grande île de *Nasri.*

Après (15 kil.) *Derreira* (rive g.), de profonds ravins descendent vers le fleuve à travers les rochers de granit de la rive g. Sur la rive dr., s'étendent de vastes plaines où croissent quelques acacias rabougris. — Plus loin (25 kil.)

Guerri est un v. composé d'une suite de cabanes éparses, habitées par des Arabes Hassânyèhs. Ces Arabes extraient le sel gemme qui, cristallisé en pains, devient une branche de commerce assez productive avec Chendy et le Sennâar. En face de *Gébel-Guerri*, la plage devient plus agréable et plus pittoresque. De beaux acacias et des nebkhas couvrent de leur ombrage des tapis de verdure. Le Nil coule encaissé entre deux chaînes de petites montagnes. Des rochers de granit obstruent le lit du fleuve et y forment

La sixième cataracte ou **Cataracte de Guerri**, plus petite que les autres et aisément franchissable en bateau. Les mariniers l'appellent les *Quatre-vingt-dix-neuf îles*. Les rivages offrent une perspective des plus attrayantes. — On aperçoit à dr. la montagne de Rahouïân. Les bords du fleuve, (rive g.), sont bien cultivés. — Après avoir dépassé (40 kil.) l'île d'*Aoussi* où des bois touffus se montrent à dr. et à g. et (15 kil.) l'île de Manati, on arrive en face de (21 kil.)

Halwaï, rive dr. (15° 44′ 20″ latit. N. et 30° 22′ 15″ longit E.), village situé à 250 mèt. environ du fleuve. Les maisons basses et surmontées de terrasses sont distribuées par groupes épars et entourées de grands enclos. Des gouttières en troncs de dattier servent à l'écoulement des eaux pluviales. La population est de 3 à 4000 hab. A partir d'Halwaï, il n'y a plus de terres cultivées jusqu'à (12 kil.)

Khartoum, par 15° 37′ latit. N. (Cailliaud), au confluent du Nil Blanc (Bahr el-Abiad) et du Nil Bleu (Bahr el-Azraq). La pointe de la grande presqu'île formée par les deux Nils, a été nommée par les Arabes *Ras el-Khartoum*. La ville est une création de Mohammed-Ali. Le célèbre pacha comprit l'importance d'une position qui ferait de la nouvelle ville l'entrepôt naturel du commerce du Sennâar, du Fazogli, du Kordofan, du Taka. Khartoum, à peine créée, devint la station principale des négociants attirés dans ces contrées par la traite des esclaves et de l'ivoire. Ils y recevaient les précieuses denrées apportées des postes ou *zéribas* qu'ils ont créés dans l'intérieur de l'Afrique. Les mesures sévères prises par le gouvernement égyptien contre la traite des esclaves, tout en fermant dans un avenir plus ou moins éloigné la source d'une prospérité achetée au prix de la liberté et souvent du sang de milliers de victimes, n'arrêteront pas l'essor de la ville naissante. Des voies diverses s'ouvrent et s'ouvriront au commerce, à mesure que l'on pénétrera plus avant au cœur d'un pays aussi riche que le centre de l'Afrique, et le travail des nègres eux-mêmes procurera aux colons européens établis là-bas des revenus plus élevés que le commerce de l'homme. Khartoum semble appelée par sa position admirablement choisie à être pour le centre de l'Afrique, ce qu'Alexandrie a été autrefois pour le monde connu des anciens. Cette ville avait été choisie comme station principale de Missions. Celles-ci semblaient devoir réussir et étaient parvenues à créer des succursales jusqu'à Gondokoro; mais le climat, d'une part, le trafic des esclaves, de l'autre, ont anéanti leur œuvre.

Khartoum, résidence du gouverneur général du Soudan égyptien, compte actuellement de 40 à 50 000 habitants. C'est un amas de vastes maisons en maçonnerie pareilles à celles de la haute Égypte, abritées par de beaux arbres, et s'étendant sur la rive S. du fleuve Bleu, dont les eaux sont de beaucoup les plus pures. Le

long du quai sont rangées de nombreuses barques, qui indiquent un commerce actif. On remarque l'hôtel des Missions catholiques, habité en ce moment par quatre moines tyroliens, qui vivent du produit d'un fort beau jardin. — Plus loin, se trouve le jardin zoologique, où l'on a réuni de nombreux échantillons de la faune de l'Abyssinie et du fleuve Blanc. La seule construction remarquable est le palais du gouverneur, véritable monument pour le pays.

ROUTE 29.

DE BERBER A SOUAKIN.

A DOS DE CHAMEAU.

12 jours. — 95 heures de chameau.
370 kil.

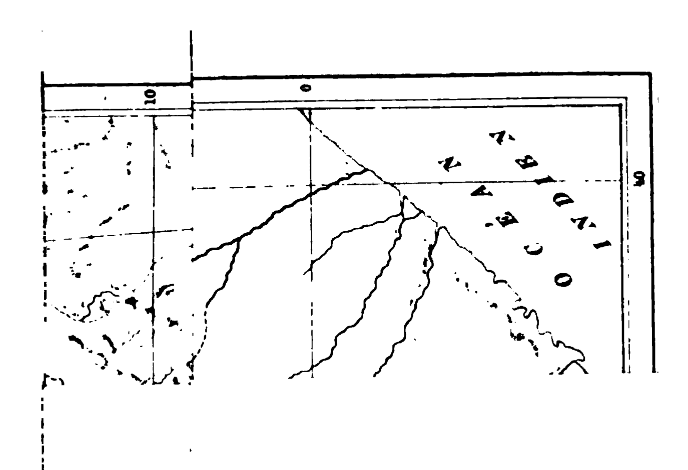
On se procurera à Berber des chameaux, du prix de 80 fr. chaque. On fera bien, si l'occasion le permet, de se joindre à quelque caravane de pèlerins du Kordofan, composée de Darfouriens et de Fellatahs. Les Bédouins Bicharis forment l'escorte. On aura soin, à chaque halte de la caravane, de veiller à ce que les outres soient remplies, sans attendre que la provision d'eau soit tout à fait épuisée.

Les communications entre Souakin et le Soudan sont connues des Européens depuis 1814, époque à laquelle Burckhardt parti de Chendy sur le Nil se rendit à Souakin en passant par Filik, Goz Redjeb, l'Atbara et le désert. Le premier Français qui passa de la côte de la mer Rouge sur le haut Nil fut M. Eugène Combes, en 1834. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir trouvé la route la meilleure et la plus courte, celle de Berber à Souakin.

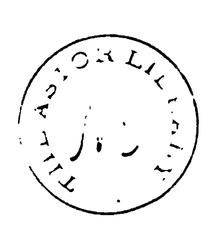
Après avoir quitté Berber, on rencontre (4 h.) un puits où les Arabes préfèrent remplir leurs outres, pour n'avoir pas la peine de charrier l'ea[u] du Nil. On plante ses tentes (4 h.[)].

Abou-Sélem, pays sans eau, m[ais] où l'on cultive de beaux champs [de] dourah, après les pluies d'autom[ne]. On s'engage ensuite dans une lon[gue] plaine aride jusqu'à (17 h.) *Obak* où l'on trouve de l'eau excellente, [et] souvent, du lait des troupeaux [que] les Arabes *Bicharis* mènent paî[tre] dans ces régions. A *Etzou* (4 h.) [et] *Ayamet* (8 h.) il y a des herbag[es] pour les chameaux. On traverse une vallée où se trouvent de beaux spé[cimens] de bois pétrifiés. — (4 h[.]) La fontaine de *Rahouik*, dans l'Ou[a]dy-Youmga, est le rendez-vous [de] tous les nomades qui parcourent le[s] localités voisines.

Vient ensuite (14 h. 1/2), l'Oua[dy] *Kokréb*, qui a plus de 3 kil. de lar[ge]. Après ces longues marches dans [le] désert, on campe avec bonheur s[ous] le palmier de Kokreb, près d'u[ne] petite source. Le jour suivant, [on] traverse une chaîne de belles co[lli]nes. *Ahab* (10 h.), puits profond, ea[u] mauvaise. — *Harra-Treb* (5 h. 1[/2]) bonne eau. — De là, à travers de [pe]tites montagnes, on atteint (8 [h.]) *Ouched*, charmante petite oasis [dont] les eaux abondantes entretiennent une fraîche végétation. On trou[ve] encore de l'eau à (10 h.) *Otan* et (3 [h.]) *Hamdou*. Cette ville qui relevait au[tre]fois de la Turquie, a été cédée e[n] 1865, ainsi que Massâouah et la c[ôte] adjacente, au khédive. Le trafic [du] Nil par Berber lui donne une impo[r]tance croissante. Au delà de Ha[m]dou, on s'élève sur la crête d'u[ne] montagne d'où la vue s'étend [sur] l'horizon brumeux de la mer Rouge [et] sur la ville de Souakin que l'on atte[int] bientôt (4 h.).... Sur Souakin, et [les] côtes de la mer Rouge, (*V.* p. 70[2]).



ies y donnent naissance à des cours d'eau intermittents,



CHAPITRE IV.

SOUDAN ÉGYPTIEN. — HAUT-NIL.

GÉNÉRALITÉS.

§ 1er. — Situation. Limites. — Le mot *Soudan*, dans son acception la plus générale, désigne *le pays des Noirs* (*Balad es-Soudan*) ; mais on distingue différentes parties du Soudan, selon les divisions géographiques : le Soudan maritime, le Soudan intérieur, etc. (*V.* Onésime Reclus, *Géographie*, 1872, p. 388). On appelle ordinairement Soudan *égyptien* ou *oriental*, les contrées habitées par les Nègres au S. de la Nubie et qui s'étendent sur les deux rives du Nil Blanc jusque dans l'Afrique équatoriale, vers les sources du fleuve. On réserve le nom de haute Nubie pour les pays compris entre la basse Nubie, à partir de la seconde cataracte, jusqu'à Khartoum, au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, en y comprenant toutefois le Sennâar. Cette distinction se fonde sur des raisons sérieuses tirées de l'histoire, des mœurs, du caractère et de la race même des habitants, et nous l'avons adoptée bien qu'elle n'existe pas administrativement. Le gouvernement égyptien désigne, en effet, sous le nom générique de Soudan, tous les pays situés au-dessus de la seconde cataracte.

Le Soudan égyptien a pour limites : au N. la Nubie, à partir du confluent du Nil Bleu et Nil Blanc ; à l'E. la mer Rouge ; au S. E. l'Abyssinie. Au S., la frontière, encore mal définie, s'étend de l'O. à l'E. en passant par Fatiko, au N. du lac Victoria, vers le deuxième degré de latitude. A l'O., la frontière indécise remonte le Nil Blanc et incline à l'O., englobant plus au N. le Kordofan et quelques parties du Darfour.

§ 2. — Divisions naturelles. Aspect général. — Cette immense région embrasse trois zones bien distinctes. La première zone comprend les pays qui s'étendent au-dessus de Khartoum, entre le Nil Bleu et les montagnes d'Abyssinie, le Sennâar, à l'E., le Kordofan et le Darfour, à l'O., depuis le 16e degré jusqu'au 9e ou 8e degré de latitude. C'est la région des pluies estivales. Arrosée régulièrement pendant plusieurs mois de l'année, elle offre un aspect bien différent de celui de la Nubie. Le sol, après les pluies, s'y montre couvert d'herbes épaisses. L'horizon est fermé par des forêts d'acacias et de gommiers que coupent çà et là de vastes clairières.

Les pluies y donnent naissance à des cours d'eau intermittents, sembla-

bles à ceux du Nord de l'Afrique; leur lit desséché au printemps ne présente plus alors que des flaques d'eau (*birèk*). Ces mêmes pluies qui alimentent la source des rivières et des fleuves forment les lacs intermittents ou *foulas*. Toute vallée basse et fermée, toute dépression profonde de terrain peut donner naissance à un lac de cette nature. Les foulas peuvent, à la fin de la saison des pluies, en septembre, atteindre une profondeur d'eau de deux à trois pieds. A partir d'octobre, de nouveaux apports n'ont plus lieu, l'évaporation s'effectue rapidement et après un ou deux mois de sécheresse, le séjour des eaux pluviales ne se révèle plus que par l'humidité qu'à conservée le terrain et par la luxuriante végétation qui ne tarde pas à le couvrir. Les grandes chaleurs d'avril et de mai réduisent en poussière cette végétation, dont les débris forment de saison en saison une couche d'humus qui élève insensiblement le sol. Ces foulas sont le rendez-vous des nombreux animaux qui vivent dans les steppes du Sennâar et du Kordofan. Ils s'y pressent surtout pendant la saison sèche, quand les rivières sont taries, et que les foulas, où se maintient encore un peu de verdure et d'humidité, sont devenues rares. Pintades, renards, hyènes, antilopes, s'y rencontrent nécessairement, proie facile pour le lion. Ces foulas, par les miasmes qu'ils dégagent durant la saison sèche, sont d'une extrême insalubrité. (*V.* d'Escayrac de Lauture, *le Désert et le Soudan*, et Bruce, *Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie.*)

Plus bas, au-dessous du 9e degré, le pays présente l'aspect d'un immense marécage, réservoir où, sur une étendue de 5 à 600 kil., séjournent les eaux de la pluie et celles de nombreux affluents du Nil.

Au S. de Gondokoro, des montagnes se présentent sur les deux rives du Nil. Le sol se relève, et, à partir de Fatiko, vers le 3e degré latitude N., la scène change. Le pays, redevenu sain et fertile, présente un aspect riant. On se trouve dans la région des Grands-Lacs, à une altitude qui varie de 800 à 1100 mèt. au-dessus du niveau de la mer.

§ 3. — **Météorologie.** — Nous avons vu (p. 623) que la durée des pluies augmente à mesure qu'on remonte vers l'Équateur. Au cœur même du Soudan, elles ne durent pas moins de dix mois, mais non d'une manière continue. En général, il pleut durant deux ou trois jours de suite, avec quelques relâches chaque jour. Ainsi, une forte pluie va durer une heure, deux heures, parfois trois ou quatre heures; puis vient une éclaircie. Il n'est pas rare que cinq ou six jours se passent sans une goutte de pluie, même en pleine saison pluvieuse.

§ 4. — **Faune.** — L'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, quelques antilopes, qui ont besoin de plus de chaleur et de plus d'eau, habitent exclusivement la zone des pluies estivales et celles des pluies incessantes.

L'éléphant d'Afrique diffère de celui de l'Asie par sa tête ronde, son front convexe, ses grandes oreilles. L'éléphant se rencontre dans tout le Soudan. Il erre en troupes nombreuses dans les immenses plaines du Bahr el-Abiad, et surtout à l'O. du Nil, dans le pays des Bongos et chez les Niâm-Niâm. Aussi est-ce dans ces contrées surtout que les marchands d'ivoire ont établi leurs zéribas. Les hippopotames se montrent au-dessus de Khartoum, d'autant plus nombreux qu'on remonte le Nil. Ils peuplent les eaux dormantes du Bahr el-Ghazal, du Bahr el-Zaraf et de tous les affluents du Nil, et sont en nombre prodigieux sur les lacs de l'Afrique équatoriale. Ils fati-

guent les oreilles du voyageur de leur grondement continuel, et ils ne craignent pas de donner la chasse aux embarcations légères, auxquelles ils font courir de grands dangers.

Le rhinocéros paraît avoir le même habitat que l'éléphant. Le buffle se plaît dans les marécages et dans les jungles où il est dangereux de le rencontrer.

Le crocodile abonde dans les eaux du haut Nil et de ses affluents. Il peuple les grands lacs de l'Afrique équatoriale.

Les chevaux et les ânes sont en petit nombre dans le Soudan. Les bœufs à bosse, réunis en immenses troupeaux, forment la principale richesse des tribus africaines.

§ 5. — **Histoire.** — On ne sait pas grand chose de l'histoire ancienne de ces régions. Les monuments égyptiens prouvent que, jusque vers le XIIIe siècle av. notre ère au moins, elles n'étaient peuplées presque exclusivement que de tribus nègres. Les armées égyptiennes y faisaient presque chaque année des razzias. Elles paraissent avoir pénétré sous Thoutmès III jusque dans la région des Grands-Lacs, et occupé quelques points stratégiques le long du Nil. A la chute de l'empire égyptien ces peuples recouvrèrent leur indépendance, mais furent menacés sans cesse par les souverains de Napata et de Meroé. Tahraqa, Horsiatef, Nastosenen ne cessèrent de les harceler et de leur faire subir des pertes cruelles. La chute du royaume de Meroé les délivra de ce danger et dès lors il devient presque impossible de suivre leur histoire. Les rois d'Axoum et les princes d'Abyssinie les soumirent successivement mais ne réussirent jamais à les maintenir dans l'obéissance d'une manière durable. Depuis la conquête de la Nubie et du Sennâar par Ismaïl-Pacha, le gouvernement égyptien a poursuivi son plan d'annexion des régions du haut Nil. Nous avons vu, p. 618, comment avait été faite la conquête récente du Darfour. Depuis, diverses expéditions officielles ont été entreprises pour reconnaître le cours du fleuve jusqu'à ses sources, et pour prendre possession du pays au nom du Khédive. En même temps, on s'est proposé de poursuivre et de dissiper les bandes organisées pour la chasse aux esclaves, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter ce honteux trafic (*V.* p. 191). De 1871-1873, Sir Samuel Baker, dans une expédition où il a déployé une énergie peu commune, a soumis le pays des Baris, sur le haut Nil Blanc, s'est emparé de Fatiko, par 3°1' latitude N., station centrale des chasseurs d'esclaves. (*V.* Sir Samuel Baker. *The Khedive of Egypt's expedition to Central Africa.* Proceedings of the *Roy. Géogr. Soc.* vol. 18 (n° 1), 1874, p. 50-67 et Vivien Saint-Martin, *Année géographique*, douzième année. Citons encore les expéditions du colonel C. Chaillé-Long-Bey en avril-août 1874; du colonel Gordon en 1875 et celle de M. Romolo Gessi, sous les ordres du colonel Gordon, en mars-avril 1876. (*V. Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, octobre et novembre 1875 et juin 1876).

Grâce à tous ces efforts soutenus, on peut dire que la suprématie du gouvernement égyptien tend à s'établir sur tout le bassin du Nil. Le Khédive a nommé un gouverneur général du Soudan qui réside à Khartoum. Ces fonctions ont été remplies pour la première fois par sir Samuel Baker, auquel a succédé le colonel Gordon. Les postes militaires suivants

ont été établis : 1° à l'embouchure du Sobat; 2° Ghaba Khambi, sur le territoire des Kitch; 3° dans le pays des Bors; 4° Lado, dans le pays des Baris; 5° Régaf; 6° Laboré; 7° Duflé et Ibrahimia; 8° Fatiko, 3°1' latitude N. 9° Fabo; 10° Faouër, un peu au N. du lac Victoria Nyanza, et 11°, Magonga, sur le lac Albert Nyanza.

§ 6. — **Commerce.** — Le commerce du Soudan a pris dans ces dernières années une importance qui ne peut manquer de croître avec le progrès des voies de communication, et l'affermissement de l'autorité égyptienne dans ces régions. Il consiste surtout en plumes d'autruche, gomme, ivoire, séné, peaux, etc. La valeur des marchandises venues au Caire par caravanes, dans le courant de l'année 1874, a été de 38 864 000 francs. Cette somme de 38 millions et 1/2, à laquelle il conviendrait d'ajouter la valeur des marchandises venues par voie de Souakin et de Massâouah paraît considérable, si l'on se rappelle que ces marchandises arrivent au Caire après un voyage de quatre mois et que les moyens de transport sont difficiles, insuffisants et coûteux. On peut donc à bon droit attendre les plus beaux résultats d'un commerce régulier avec le Soudan, à mesure qu'on parviendra à établir des communications meilleures, plus sûres et moins coûteuses. (*L'Explorateur*, janvier 1875).

§ 7. — **Manière de voyager.** — Peu de personnes se hasarderont à faire le voyage du Soudan. Pour entreprendre une aussi lointaine exploration, il faut être possédé du noble zèle des recherches scientifiques et du désir d'enrichir la géographie du globe de quelques nouvelles données, ou bien chercher la fortune dans le trafic de l'ivoire, qui se fait sur une grande échelle au-dessus de Khartoum et particulièrement dans la région des Grands-Lacs.

Un voyage de ce genre exige des conditions particulières. On ne peut guère l'entreprendre sans l'appui moral et sans le secours matériel du gouvernement égyptien. Celui-ci est, dit-on, disposé à favoriser de tout son pouvoir les entreprises de ce genre. Le Français qui serait disposé à marcher sur les traces des Cailliaud, des Guillaume Lejean, des Schweinfurth, trouverait du reste conseil, direction et secours auprès de la Société de géographie de Paris, et auprès de la Société de géographie du Caire; et il ne s'engagerait pas dans une entreprise aussi grande, sans avoir préparé lui-même son itinéraire.

La voie la plus directe pour se rendre dans les régions du haut Nil est d'aller d'abord par Suez et Souakin, à Khartoum (*V.* p. 627). Le trajet de Khartoum à Gondokoro a été fait récemment par le colonel Gordon, en bateau à vapeur, en 30 jours.

Pour un voyage d'exploration sur le Nil Bleu ou sur le Nil Blanc, c'est au commencement d'octobre qu'il faut quitter le Caire. On pourra arriver à Khartoum, fin octobre ou commencement de novembre, employer les mois suivants au voyage projeté et rentrer dans cette ville dans le courant du mois de mars pour regagner le Caire et l'Europe. Ce voyage prendra de 7 à 8 mois.

ROUTE 30.

DE KHARTOUM A GONDOKORO[1].

Distance, 1600 kil. Durée du voyage, 26 à 30 jours en bateau à vapeur.

Le Nil, d'une très-grande largeur, est bordé de terrains bas, coupés de lignes boisées. Les bords du désert forment de loin en loin des ondulations sur lesquelles s'élèvent, parfois dispersés, parfois en groupes compactes, des acacias. Le paysage garde le même caractère pendant une longue série de kilomètres. Rarement quelque montagne lointaine, quelque hauteur isolée vous repose de cette vaste monotonie. Malgré tout, la scène ne manque pas d'intérêt. La quantité de bétail sur les deux rives est prodigieuse. De grands troupeaux, éléphants, buffles, antilopes, paissent dans le lointain ou viennent s'abreuver aux mares qui bordent l'eau courante. Deux fois aussi large qu'en Égypte, le fleuve est animé par les bateaux des pasteurs qui conduisent çà et là leurs bestiaux accompagnés de leurs chiens qui les suivent à la nage.

Le 3e jour, on atteint *Ghéténa*, v. considérable, peuplé d'*Hassanyèhs*, lieu de rendez-vous favori pour les barques du Nil. Des cypéracées d'un vert splendide et d'une végétation luxuriante donnent aux rives l'aspect de nos fleuves, bordés de riches prairies. Des milliers d'oies (*chenalopex ægyptiacus*) vont et viennent en se dandinant. La rive dr. est formée par des bancs de sable de 10 mèt. de hauteur. La rive g., aussi loin que porte la vue, est entièrement plate, et le sorgho y est cultivé. Le sol est d'une fertilité remarquable et d'une teinte plus brillante, plus chaude que celui de l'Égypte et de la Nubie inférieure.

A la fin du 3e jour, si le vent est favorable, on atteint *Wod-Chélaï*, point de relâche très en faveur dans cette partie du Nil. On a coutume d'y immoler un bœuf. Terres cultivées et fertiles. Une variété de sorgho, à grain jaune, porte des épis qui n'ont pas moins de neuf pouces de longueur sur cinq de diamètre.

On passe en face du v. de *Toura*, à 2 lieues du fleuve, rive O., en vue de la montagne d'Arrache-Kol. La route qui conduit au village présente un intéressant spectacle, elle est bordée d'une série d'abreuvoirs où se réunissent des troupeaux de mille à trois mille têtes. Les bêtes bovines sont d'une race caractérisée par une bosse et qui, sans doute, est proche parente du zébu de l'Inde. Les hippopotames deviennent de plus en plus nombreux, leurs ronflements continus produisent un bruit fort désagréable, auquel le voyageur devra s'habituer. La rive O. est marquée par des rangées d'acacias, qui lui donnent un aspect européen. Sur la rive dr. on voit de nombreux massifs d'un arbuste à larges feuilles, l'*ipomée* à feuilles d'asaret dont les grandes fleurs relèvent l'aspect terne du paysage.

Douëmé (rive O.) est un des plus grands villages du district. On dépasse un groupe d'îlots bien cultivés habités par des fellâhs de Nubie dont le labeur patient rachète en partie la dépopulation amenée par l'oppression et l'impôt.

Eleïs ou *Kahoua*, (rive E.), est une station militaire où le gouvernement fait de grandes provisions de dourah. Il y passe une route très-fréquentée qui traverse les deux Nils et qui joint le Kordofan à l'Abyssinie. C'est par cette route que les Baggaras amènent leurs chevaux.

Immédiatement au-dessus d'*Eleïs* commence la région des îles des *Chillouks*. Un peu plus haut, le long du

1. V. pour cette route l'ouvrage de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*. Nous avons emprunté à ce savant la majeure partie de notre description.

rivage, se déroule des deux côtés une série d'établissements agricoles formés par des Nubiens. *Omm-Mandeb* est une des îles des Chillouks; le *mimosa asperata* l'entoure de toutes parts et lui fait une ceinture impénétrable. Le melon d'eau se voit ici à l'état sauvage. « La vie animale, dit Schweinfurth (*Au cœur de l'Afrique*, traduction de Mme H. Loreau), est largement développée dans ce désert. Non-seulement les bords en sont pressés par une foule d'hippopotames, mais des rangées de crocodiles se chauffaient au soleil à trente pas devant nous. Des varans (grands iguanes) et d'autres reptiles glissaient dans l'herbe sèche qu'ils faisaient bruire. Partout, sous les arbres, étaient des coquilles d'œufs et des peaux de serpents. Au milieu des branches s'entendaient les querelles, les combats d'un méchant cercopithèque, le gris-et-vert, tandis que des oiseaux de mainte espèce, des aigles, quittant leurs plates-formes, des légions de rémipèdes, animaient constamment la rive. Mais ce qui pour moi avait le dlus d'intérêt, c'était l'infinie variété des plantes qui abondaient sur le fleuve. Parmi elles était l'*herminiera*, connu sous le nom d'*ambatch*. L'ambatch croît avec une grande rapidité dans les plis tranquilles du rivage; comme il émet ses racines tout simplement dans l'eau, des buissons entiers sont facilement entraînés par le vent ou par le courant, et vont s'établir ailleurs. Telle est l'origine des barrières végétales que l'on rencontre sur le haut Nil, où très-souvent elles arrêtent la navigation. D'autres plantes contribuent à former ces îles, qui, nouvelles Délos, sortent journellement des eaux. Ce sont en particulier la vossie et le célèbre papyrus des anciens. » Sur les bancs de sable, rayés de diverses couleurs, on voit souvent des bandes de grues couronnées, alignées sur cinq ou six rangs. Ici passent des troupes nombreuses d'antilopes. Ailleurs, des singes se balancent aux arbres. Des marabous paraissent pour la première fois. Le pays boisé que l'on traverse, malgré sa solitude, est la terre promise des naturalistes.

Le *Nyémati* (rive g.) est un pic granitique d'une masse imposante, de 300 mèt. au moins de hauteur. Les versants en sont formés en partie de masses rocailleuses, en partie de grandes surfaces planes déchirées de profondes crevasses. Du Nyémati, la vue s'étend à l'E. jusqu'aux monts du Dar el-Foungi, situés dans le haut Sennâr, à une distance de plus de 50 kil. En face du Nyémati s'étend une île habitée par des Baggaras.

Les *Baggaras* possèdent tout le territoire qui, du Kordofan et du Darfour, s'étend vers le S. jusqu'au point de la rive qu'habitent les Dinkas et les Chillouks. Une portion d'entre eux payent tribut à l'Égypte. Leur nom de Baggaras signifie *vachers*. Ce sont des cavaliers belliqueux.

On rencontre ici pour la première fois le tamarinier, arbre commun dans tout le centre de l'Afrique et dont le feuillage d'un beau vert répand une ombre épaisse, chère aux indigènes et aux voyageurs. Un autre arbre, également abondant dans ces régions, est l'*héglik* (*balanites ægyptiaca*), dont les fruits, qui ressemblent à des prunes, renferment une pulpe douceâtre qui a la saveur du pain d'épices.

A mesure que l'on remonte le fleuve, les îles deviennent plus fréquentes, les canaux plus obstrués. L'ambatch est presque entièrement exclu par la vossia. L'accumulation des îles flottantes de verdure appelées *sud* rend, à certains endroits, particulièrement dans les courbes du fleuve, la navigation difficile. De grands efforts ont été accomplis par le gouvernement égyptien pour rompre ces obstacles et l'on a obtenu des résultats satisfaisants. Tandis que sir Samuel Baker mit dix-huit mois pour se rendre de Khartoum à Gondokoro, le

même trajet a été accompli par le colonel Gordon en vingt-six jours.

On rencontre continuellement des Baggaras avec lesquels on peut établir des relations et faire des échanges. La route devient monotone; c'est sur les deux rives une plaine sans fin. Enfin apparait au midi le *Défagang*, ancien volcan d'une altitude de 300 mèt., visité autrefois par Werne, qui en rapporta des échantillons d'une lave basaltique, semblable aux formations de l'*Eifel*. On atteint (rive dr.) les restes d'une forteresse, entourée de profondes tranchées, où Mohammed Kher, fameux chef de bandits, avait son quartier général.

Kaka (rive O.) est le point le plus septentrional qu'habitent les Chillouks. Le gouvernement du Khédive y entretient un dépôt de dourah. Autrefois, les Dinkas avaient sur cette rive de nombreux villages; mais, par suite des razzias de Mohammed Kher, ils se sont retirés dans l'intérieur, à quelques journées du fleuve, et toute la rive orientale n'est plus qu'une forêt déserte. A *Dyoureb el-ch* (sac de grain), le fleuve décrit une courbe au N. E., sur une largeur de 14 kil., à travers des plaines dont l'aridité n'est relevée çà et là que par quelques gracieux bouquets de bois. Bientôt le paysage est animé par les cultures qui entourent les villages de la rive g. du Nil, sur une longueur de 15 à 18 kil.

Fachoda (rive E.), par 9°54′ lat. N. et 30°0′33″ longit. E. de Paris, siége du gouvernement provincial, est un grand village, formé de huttes coniques et entouré d'une palissade. A côté du village proprement dit, le gouvernement égyptien a fait élever des constructions basses, carrées, dont les murailles sont blanchies à la chaux. On y remarque un fort armé de quelques canons, une caserne, des maisons pour le moudir et les divers fonctionnaires, et de grands magasins. Pendant longtemps les Chillouks ont résisté les armes à la main aux tentatives de conquête des Égyptiens. Leur soumission est aujourd'hui un fait accompli.

Tous les bateaux qui arrivent à Fachoda sont obligés d'y passer plusieurs jours, soit pour compléter leur provision de grain, soit pour soumettre aux agents du fisc les papiers du bord, nécessaires à la perception des droits.

Le territoire qui s'étend sur la rive g. du Nil, de Fachoda à l'embouchure de la rivière des Gazelles, sur un espace d'environ 360 kil. de longueur sur 18 kil. de large, est occupé par la tribu des *Chillouks*. Cette tribu, dont la soumission à l'Égypte a été obtenue en 1871, compte environ trois cents villages, habités par plus d'un million d'individus. Elle s'adonne presque exclusivement à l'agriculture, à l'elève du bétail, à la chasse et à la pêche. Le sol y est d'une grande fertilité. Les herbages commencent à la lisière des champs. Le nombre des troupeaux est prodigieux.

Les bourgades, très-rapprochées les unes des autres, n'ont pas de clôture extérieure. Elles sont divisées par des cloisons faites en paille, qui courent parmi les huttes et renferment le bétail de chaque propriétaire.

Au milieu de chaque village est un espace circulaire où, tous les soirs, les habitants se réunissent. Là, couchés sur des peaux de bœuf ou accroupis sur des nattes d'ambatch, ils fument le tabac du pays dans d'énormes pipes à fourneau d'argile et respirent les exhalaisons des tas de bouse auxquels on met le feu pour éloigner les moustiques.

Ces Nègres, dit M. Chaillé Long-Bey (V. *Bulletin de la Société de géographie*, Communication adressee par le colonel à la Societé, dans sa séance du 21 juillet 1875), vivent ainsi dans l'oisiveté. Barbouillés de fumier et de cendres, ils apparaissent encore plus laids avec leur face saillante, leurs incisives inférieures arrachées et leurs dents qui sortent de la mâchoire supérieure semblables aux défenses du sanglier. »

Les bois d'acacias se montrent sur la rive dr., où ils arrivent jusqu'au bord de l'eau. De toutes les variétés qu'ils présentent, l'une des plus remarquables est celle que M. Schwein-

furth a appelée *fistula*, du nom d'une galle sphérique percée d'une ouverture circulaire et dont le vent tire des sons réguliers. Les indigènes donnent à cet arbre le nom d'*arbre siffleur*. On ne tarde pas à rencontrer, rive g., l'embouchure du

Sobat, dont la largeur est d'environ moitié de celle du Nil. De tous côté s'étendent des prairies et des marais à perte de vue. En ce point le fleuve n'a pas moins de seize cents mètres de largeur.

En 1868, année où M. Schweinfurth accomplit son voyage en Afrique, il n'était possible aux bateaux de commerce de naviguer dans cette partie de la rivière que lorsqu'ils étaient nombreux et bien armés. Malgré l'affermissement de la domination égyptienne, les plus grandes précautions sont toujours à prendre, car les indigènes semblent d'autant moins disposés à la bienveillance, qu'ils sentent leur indépendance sérieusement menacée.

On laisse derrière soi les villages des Chillouks. A mesure qu'on avance, la région habitée recule et va se perdre au loin. Le fleuve se divise en une multitude de canaux, qui serpentent au milieu d'îles sans nombre.

Laissant à g. l'embouchure du Bahr el-Giraf (*V.* p. 686), le Nil Blanc tourne vers le S. Les plantes aquatiques, de plus en plus abondantes, s'étendent comme un tapis sur les canaux entre lesquels se divise le fleuve, et ferment toute issue. C'est avec la plus grande peine qu'on parvient à se frayer un chemin au milieu de cet inextricable labyrinthe. Les hommes traînent ou poussent les bateaux en marchant sur les masses flottantes. Le lac *Nô*, que les mariniers appellent *Mogren el-Bohoûr*, Bouches des Courants, est simplement l'expansion des eaux confluentes du Bahr el-Ghazal et du Bahr el-Gébel. Le courant de celui-ci, qui vient du S., côtoie la rive orientale du bassin, rive apparente qui n'est formée que de papyrus. C'est dans ce chenal que l'on s'engage, en tournant au S., laissant à l'O. le Bahr el-Gazal, et l'on entre dans le

Bahr el-Gébel, affluent principal du Nil Blanc. On s'avance avec peine entre des forêts de papyrus qui masquent l'horizon, à travers le district des *Kêtchs*, pays marécageux, hérissé de petits tertres. Les fourmis blanches (termites) se construisent pendant la saison sèche des demeures d'environ trois mètres de hauteur, de sorte que, pendant l'inondation, elles peuvent vivre en sûreté dans les étages supérieurs.

Aboukouka est un ancien établissement d'un négociant français. District misérable. Ce lieu rappelle le nom d'un voyageur français, Le Saint, mort victime du climat.

Les campements des *Aliab* sont établis sur la rive occidentale. On voit les Nègres rassemblés, environnés d'amas de bouse de vache qu'ils entretiennent constamment en incandescence, afin que la fumée éloigne les moustiques. Autour de ces monticules se pressent les bestiaux, vivant avec les naturels au milieu de la fumée. Les cendres, accumulées par degrés à une hauteur de deux à trois mètres, servent de lits et de points de vigie.

Vient ensuite la tribu belliqueuse des *Cheurs*. Les hommes, quand ils sont debout, se tiennent à clochepied, appuyés sur leurs lances, l'un des pieds fixé sur le pli de l'autre genou. Les femmes portent, attachée à la ceinture, une queue faite de lanières de cuir, qui descend jusqu'au bas des cuisses. Elles affectionnent les anneaux de fer poli qu'elles portent sur les jambes jusqu'à la moitié du mollet. Le bruit que font ces *armatures* de fer, pendant la marche, est considéré comme le *nec plus ultrà* du bon genre.

Après une navigation de vingt-cinq jours environ, à partir de l'embouchure du Bahr el-Gébel, on sort

enfin de ces interminables marais. Le rivage s'élève à plus d'un mètre au-dessus du niveau de l'eau, et le bois abonde. Le pays, fort peuplé, ressemble à un vaste verger. On aperçoit le mont *Laïdo* à une vingtaine de kil. à l'O. Enfin on atteint la station importante de

Laïdo ou **Lado** (5° 5' latitude N., à 3 ou 4 mèt. au-dessus du niveau du Nil et à 580 mèt. au-dessus du niveau de la mer). Laïdo a remplacé, comme centre administratif et commercial du haut Soudan, l'ancienne station de

Gondokoro 4°54' lat. N. et 81°28' long. E. (lieutenant J. Baker), à 20 kil. environ au S. de Laïdo. Cette ancienne station, établie à 8 mètres au-dessus du niveau de l'eau, à l'endroit le plus élevé que l'on rencontre jusqu'à l'embouchure du Bahr el-Gébel, était fort bien choisie. C'était une ville assez propre, station de marchands dont Samuel Baker nous trace un portrait peu flatteur. « Leur temps, dit-il, se passait à boire, à se disputer et à maltraiter leurs esclaves. Presque tous étaient continuellement ivres. Gondokoro, ajoute-t-il, est un véritable enfer. » Le bras principal du fleuve qui coulait au bas de la rive à pic sur laquelle s'élevait Gondokoro a peu à peu abandonné son lit, se portant vers l'O., de sorte que la rive orientale, à Gondokoro, n'est plus baignée que par un petit bras dont les eaux deviennent stagnantes et encombrées de végétation. A l'époque des basses eaux, la décomposition de cette masse végétale donne lieu à des miasmes délétères qui ont rendu Gondokoro, de sain qu'il était, un des endroits les plus malsains sur le Bahr el-Gébel. Aussi le colonel Gordon a-t-il établi sa résidence un peu au N. O., à Laïdo.

Les naturels de Gondokoro appartiennent à la tribu des *Baris*. Au lieu de se barbouiller de cendres et de bouse de vache comme les Cheurs ou les Chillouks, ils s'enduisent d'une sorte de pommade faite d'un mélange d'ocre et de graisse. Malmenés par les traitants, ils sont devenus très-méfiants et dangereux pour les voyageurs.

II. Le Haut-Nil. — Les Sources.

Nous avons commencé notre étude sur l'Égypte par la description du cours du Nil, à partir de son entrée dans la Nubie, à Khartoum, jusqu'au point où il se jette dans la Méditerranée. Le Nil, en effet, est la vie même de l'Égypte et de la Nubie. Sans lui, ces contrées ne seraient qu'un vaste désert. De plus le Nil, en traversant les immenses marécages qui s'étendent entre le 9° et le 3° degré de latit. S., offre la seule route praticable pour pénétrer par le nord au cœur de l'Afrique équatoriale. Une étude sur le Soudan nous paraîtrait incomplète si elle ne comprenait quelques indications précises sur le cours supérieur du Nil et sur la découverte de ces sources fameuses, inconnues jusqu'à ces dernières années, malgré les recherches poursuivies pendant de longs siècles.

Les Sources du Nil. Les anciens avaient recueilli sur la position présumée des sources du Nil quelques données assez exactes. Hérodote (v° siècle av. J. C.) savait que le Nil s'étendait au-dessus de Méroé jusqu'au pays des *Asmach*, habité par les *transfuges*, descendants de la caste militaire cantonnée autour d'Éléphantine par Psamétik, et qui, négligée par ce prince au profit des auxiliaires étrangers, émigra au nombre de 240 000, et alla s'établir au S. de l'Éthiopie. Au delà de ce district, situé à 4 mois de route de l'Égypte, l'historien grec ne sait plus rien de précis.

Ératosthène (3° s. av. J. C.), dans les fragments de ses écrits qui nous ont été conservés par Strabon, décrit la partie supérieure du Nil. Après avoir parlé du principal bras au-dessus de Méroé, il ajoute : « Il s'y jette deux fleuves

qui sortent de quelques lacs à l'E. et entourent la grande île de Méroé. L'un de ces cours d'eau, nommé *Astaboras* (l'Atbarah moderne), coule à l'orient de l'île. Au couchant est l'*Astapus* (Nil Bleu), qu'on nomme également Astaboras. » Et Ératosthène ajoute : « Certains auteurs prétendent que le nom d'Astaboras s'applique à un autre *fleuve de lacs* situés au S., et formant le principal affluent du Nil qui coule en ligne droite, alimenté par les pluies d'été. » Cette tradition *d'un fleuve de lacs, alimenté par les pluies d'été*, dans ses termes vagues, s'est trouvée confirmée par les récentes découvertes.

Le bras occidental du Nil fut remonté par les explorateurs de Néron jusqu'à d'immenses marais situés à plus de 600 milles romains de l'île de Méroé, et si encombrés de joncs et d'herbages, qu'on ne pouvait les traverser que dans de petites pirogues à une seule place.

Claude Ptolémée (IIe siècle après J. C.), plaçait les sources du Nil dans deux grands lacs situés au delà de l'équateur, sur les versants des *Montagnes de la Lune*. L'examen du texte et des cartes de ce géographe montre qu'il connaissait par ouï-dire les deux grands lacs du centre de l'Afrique et les montagnes neigeuses du pays de Zanguebar. « Les anciens, dit M. Cortambert, ouvrage cité p. 8, avaient donc sur l'Afrique des notions plus précises que nous n'en possédions il y a trente ans. »

Le jésuite Pedro Paëz, qui séjourna en Abyssinie vers la fin du XVIe s., vit la source du Nil Bleu dans le Godjam, et il la considéra comme la source même du Nil. « Grande fut ma joie, dit-il, de voir ce que Cyrus, Cambyse, Alexandre le Grand et le célèbre César avaient vainement cherché. » (V. *le Nil, son bassin et ses sources*, par Ferdinand de Lanoye). Paëz décrit ensuite le cours primitif du Nil, ses affluents, son passage à travers le lac Tzana la cataracte d'Alata, et la grande courbe qu'il forme ensuite de l'orient au couchant, à partir de laquelle tout est obscurité et mystère. L'erreur commise par Paëz fut maintenue et obtint un grand crédit à la suite du voyage du chevalier Bruce, qui, trouvant les sources du Nil Bleu (*V.* p. 716) et ignorant sans doute la relation de Paëz, crut à son tour avoir découvert la source du Nil.

« Jusqu'aux premières années du siècle actuel, la région du Nil, au-dessus de l'Égypte, dit M. Vivien de Saint-Martin, (*ouvrage cité*, p. 480 et sq.), était resté pour ainsi dire en dehors des préoccupations scientifiques de l'Europe et des recherches des voyageurs. L'attention y fut ramenée par l'expédition française de 1798, et la double excursion de Burckhardt en Nubie, de 1813 à 1814, ouvrit enfin pour ces contrées l'ère des études savantes. Le règne de Mohammed-Ali, l'illustre fondateur de la nouvelle dynastie d'Égypte, leur donna, sous l'inspiration de la France, une impulsion active. »

M. Cailliaud, qui nous a laissé une relation intéressante de ses savantes explorations en Égypte et en Nubie (*V.* Cailliaud, *Voyage à Meroé, au fleuve Blanc, à Syouah et aux cinq autres oasis*), reconnut parfaitement l'erreur de Bruce et de Pedro Paëz. « Nous arrivâmes, dit-il, au confluent du Bahr el-Azraq (Nil Bleu) et du Nil Blanc. Ici ce fleuve est étroit, n'ayant guère que cinq à six cents mètres de largeur. Il vient du S. S. O., et son courant est bien plus rapide que celui du fleuve Bleu. Nos guides me dirent que le fleuve Blanc s'élargit vers le S., et que cette branche est reconnue par les indigènes pour être plus considérable et plus étendue que l'Azraq.... Le vrai Nil est le fleuve Blanc, dont le cours très-étendu prend, selon toute probabilité, son origine dans les montagnes de la Lune. »

Des explorations célèbres furent faites sur le Nil éthiopien par le docteur Rüppel, en 1823, et par

M. Russegger, en 1836; mais elles ne s'engagèrent pas sur le fleuve Blanc.

L'année 1839 vit enfin s'ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire géographique des hauts pays du Nil. Une première expédition égyptienne eut lieu vers la fin de 1839. Elle remonta depuis Khartoum, par 15° et demi environ de lat. jusqu'au 6e parallèle.

En 1840-1841, une expédition franco-égyptienne, conduite par les ingénieurs Arnaud et Sabatier, s'engagea sur le Nil Blanc, reconnut l'embouchure du Sobat, pénétra dans le lac *Nô*, reconnut l'embouchure du Bahr el-Ghazal, et constata qu'à partir de ce point le fleuve prend une direction générale S. E. Les tribus riveraines du fleuve furent l'objet d'études intéressantes. Malheureusement, la relation des deux savants français n'a jamais été publiée en corps d'ouvrage.

En 1856, M. Bolognesi, représentant de John Petherick, agent consulaire britannique, pénétra au delà du lac Nô, remonta le Bahr el-Ghazal, affluent de la rive g. du fleuve Blanc, dans le territoire des *Dinkas*.

Guillaume Lejean, en 1860 et 1861, remonta le fleuve Blanc jusqu'à Gondokoro. M. E. Cortambert (V. *Complément de la Géographie de Malte-Brun*, tome Ier, 1875) décrit ainsi les efforts tentés par quelques-uns des derniers explorateurs : « Le docteur Peney, dit-il, qui avait envoyé des notes précises sur ses observations, et dont la science et le courage inspiraient tant d'espoir, fut enlevé par les fièvres paludéennes en 1861. Ambroise et Jules Poncet, vaillants chasseurs d'éléphants, ont vu beaucoup de pays dans leurs courses aventureuses, et ont adressé des remarques intéressantes sur le cours du Nil Blanc et son voisinage. Les Italiens Castel Bolognesi, Horace Antinori, Debono, Miani et Philippe de Terranova faisaient aussi vers cette époque des excursions dans le bassin du Nil. Une courageuse et riche Hollandaise, Mlle Tinné, y a exécuté un célèbre voyage en 1862 et 1863. Elle remonta d'abord le Nil Blanc, puis, dans une seconde expédition, le *Bahr el-Ghazal*, dirigeant toute chose avec une énergie et une perspicacité extraordinaires.... Th. de Heuglin et Steudner se sont joints à elle dans une partie de ses explorations, et ont fourni à la science de précieux documents. »

Il était bien difficile aux explorateurs venant du N., de remonter le Nil au-dessus de Gondokoro jusqu'aux Lacs. Sans compter la difficulté de traverser les immenses marais situés entre le 9e et le 3e parallèle, la série des rapides qui obstruent çà et là le cours du fleuve au-dessus de Gondokoro, sur une longueur de 160 kil., opposaient une barrière jusqu'ici infranchissable au voyage par le fleuve. Ce fut donc une idée heureuse de prendre pour point de départ de l'exploration des sources du Nil la côte de Zanzibar. En 1856, la Société géographique de Londres confia au capitaine Burton, officier à l'armée du Bengale, la mission d'atteindre les grands lacs africains dont les indigènes affirmaient l'existence. Sur la demande du capitaine Burton, le capitaine Speke lui fut adjoint, et le 16 juin 1857 ces deux courageux explorateurs partirent de l'île de Zanzibar et se dirigèrent vers la côte africaine. Il n'entre pas dans notre sujet de décrire leur voyage, plein de péripéties. Vers la fin de mars 1858, après huit mois, dont cinq de marche effective, ils atteignirent le lac Tanganiyka, et pendant que Burton, brisé par la fièvre, était retenu sur les bords du lac, Speke résolut d'entreprendre une excursion dans le N., vers un autre lac dont parlaient les marchands arabes.

Se dirigeant directement au N., il atteignit, après vingt-cinq jours de marche, un grand lac nommé *Oukérévé-Nyanza* dans la langue des naturels, et qu'il appela *Victoria-Nyanza*, en l'honneur de la reine d'Angle-

terre. Il releva l'extrémité S. du lac par 2° 24′ de latitude S. Speke entreprit en 1861-1862 un second voyage en compagnie du capitaine Grant, et le 28 juillet 1862 les heureux explorateurs virent sortir du lac, au N., un affluent qu'ils considérèrent comme le Nil Blanc, et dont ils suivirent le cours jusqu'à 2° de latitude N. Ils apprirent des indigènes que ce cours d'eau se dirigeait à l'O., vers un autre lac nommé *Louta-Nzighé*.

Au moment où Speke et Grant arrivaient à Gondokoro, sir Samuel Baker, accompagné de sa courageuse femme, partait de cette ville, se dirigeant au S., et parvenait au prix de mille fatigues, le 14 mars 1864, sur les bords du lac *Louta-Nzighé*, qu'il nomma Albert-Nyanza, en l'honneur de l'époux de la reine d'Angleterre. Il y vérifia l'entrée et la sortie du Nil Blanc, qu'avaient annoncées Speke et Grant.

En 1867, un jeune officier français, Le Saint, patronné par la Société de géographie de Paris, partit pour compléter les découvertes de Baker, mais les redoutables fièvres équatoriales le frappèrent à mort à *Abou-Kouka*, sur la route de Khartoum à Gondokoro, au commencement de 1868.

En 1868, le Dr George Schweinfurth commençait ses savantes recherches dans la région du Nil moyen. Il s'est avancé dans celle du Nil Blanc et il a donné les plus précieux détails sur les affluents du Nil Blanc, en particulier sur le *Djour*. Il a constaté que ces cours d'eau se dirigent en grand nombre vers le *Bahr el-Ghazal*, principal tributaire du Nil Blanc, sur la rive gauche.

La grande expédition de Samuel Baker (1871-1873) dans le pays des Baris, importante au point de vue politique, a fourni quelques notions précieuses sur le cours du *Bahr el-Gébel*, et, en particulier, sur le *Bahr el-Giraf*.

M. Marno a déterminé, vers 1871, plusieurs points du cours des deux Nils.

Le fleuve Blanc a encore vu des explorations plus récentes. Le colonel Gordon, qui a succédé à Baker comme chef des expéditions égyptiennes du Nil, a remonté le fleuve en mars et en avril 1874. Il est arrivé à Gondokoro plus facilement que ses prédécesseurs, car le gouvernement égyptien avait fait déblayer les forêts d'herbes qui encombraient une partie du cours du Nil.

En avril-août 1874, le colonel Chaillé-Long est parvenu sur le lac Victoria. Il a reconnu une partie du cours du fleuve entre les deux lacs et découvert un petit lac, qu'il a nommé lac *Ibrahim*. Enfin, les plus récentes explorations connues au moment où nous écrivons sont celles de M. Romolo Gessi, qui a fait la circumnavigation du lac Albert, et l'expédition célèbre de Stanley. Parti de Zanzibar le 17 novembre 1874, M. Stanley laissa à l'O. l'itinéraire de Speke et Grant, et, après une marche de 1336 kil., faite en 103 jours, à travers mille périls, il arriva à Kadjekyi, sur la rive sud du Victoria-Nyanza, et fit, sur une barque apportée à grand'peine, la circumnavigation du lac, qui peut être considéré comme la tête du Nil.

Description du fleuve. Le lac Oukérévé ou Victoria-Nyanza. — D'après les travaux d'exploration de Stanley, le lac Oukérévé ou Victoria-Nyanza s'étend sous l'Équateur entre le 2° 31′ lat. S. et le 1er degré lat. N. Il affecte la forme d'un parallélogramme allongé dans le sens du S. au N., avec une légère inclinaison de l'O. à l'E. Il n'a pas moins de 1800 kil. de côtes. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 1100 mèt. environ.

Sur le rivage S. E., s'élève le mont *Madjéta*, haut de 900 mèt. au-dessus du lac (2050 mèt. au-dessus de la mer). Une plaine lui succède, vers l'E., arrosée de nombreux cours d'eau. Vient ensuite la grande baie de *Kavirondo*. A l'extrémité N. E., une autre grande baie, nommée *Baringo*, avait

été à tort jusqu'alors regardée comme formant un lac distinct. A l'O., se dresse une chaîne de montagnes qui se réunit au S. au mont *Mfoumbiro*, haut de 3000 mèt. Ces montagnes de l'O. partagent leurs eaux entre les lacs Oukérévé ou Victoria-Nyanza à l'E. et l'Albert-Nyanza à l'O.

L'affluent le plus considérable du lac est le *Liwoumbou*, qui prend sa source au S., dans le pays d'Ourimi, et se jette dans le lac sous le nom de *Chimayou*, après un parcours d'à peu près 649 kilomètres. « Aucun cours d'eau, dit M. Ch. Maunoir (*Bulletin de la Société de géographie*, mai 1876, *Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année* 1875, p. 465-534), ne peut disputer au Liwoumbou le titre de source du Nil. » La rivière *Kitangoulé*, vue par Speke en 1858, se jette à l'O. dans le lac Victoria-Nyanza. Elle paraît bien moins importante que le *Liwoumbou*. L'eau du lac est douce et transparente.

Les contrées qui bordent le lac sont : au S., l'*Ouzinza* et l'*Ousoukouma;* à l'E., l'*Oukidjedi*, l'*Oudjeyeya;* au N., l'*Ousoga* et l'*Ouganda*. Ce dernier pays, situé entre le Victoria-Nyanza et l'Albert-Nyanza, est connu par l'expédition de Speke et de Grant.

Les populations riveraines en général sont méfiantes, hostiles aux blancs et inhospitalières.

Le Nil, que Speke a appelé le Nil *Somerset*, et que l'on nomme aussi Nil *Victoria*, s'écoule du lac par un golfe étroit et allongé situé au N., et forme aussitôt les

Chutes Ripon ou les **Pierres**, par 0°23'57" lat. N. Le lit du fleuve, qui a ici de 120 à 150 mèt. de largeur, est coupé çà et là par des rochers, qui déterminent des rapides semblables à la plupart des cataractes du Nil. Le fleuve prend alors sa direction au N. O.

Les **Chutes d'Isamba**, par 0°43'49" lat. N., sont très-belles, mais fort resserrées. L'eau du Nil court profonde entre ses rives, couvertes d'épais gazons, d'acacias et de *convolvuli*. Cette contrée, qui s'appelle l'*Ousoga*, est infestée par les éléphants et les lions. Ces animaux dévastent les campagnes, renversant les cabanes. Le Nil, dont le lit atteint ici 6 à 700 mèt. de large, est tigré çà et là de récifs et d'îlots, ceux-ci occupés par des huttes de pêcheurs, ceux-là par des hirondelles de mer et des crocodiles se chauffant au soleil.

Ourandogani, par 0°52'27" lat., est le point où le colonel Chaillé-Long-Bey, venant de l'Ouganga, rejoignit le fleuve qu'il descendit (*Bulletin de la Société de géographie*, *Voyage au lac Victoria-Nyanza et au pays Niam-Niam*, octobre 1875, p. 350-364). La rivière est ici large et profonde, et d'énormes rochers s'élèvent dans son lit, sans interrompre la navigation. Peu à peu, la portion centrale du fleuve est dégagée de tout obstacle; ses rives sont frangées de grands roseaux, derrière la cime desquels on voit s'abaisser en pente douce les berges revêtues de gazons verdoyants.

Le fleuve entre alors à l'O. dans le *lac Ibrahim*, ainsi nommé par le colonel Chaillé-Long, qui l'a découvert. Ce n'est peut-être, du reste, qu'une expansion du fleuve. Celui-ci sort du lac à l'O., traverse d'immenses jungles remplies d'arbustes épineux et couvertes d'arbres déracinés par les éléphants. Pas une âme ni une hutte dans ce désert. Le Nil reçoit, rive g., la rivière *Koufou*, dont le lit, de 80 mèt. de largeur environ, renferme une eau stagnante, encombrée de papyrus et de nénufars. Au-dessous de l'embouchure de la Koufou, se trouve

Mroûli, capitale de l'Ounyoro, par 1° 37' 43" latit. N. et 32° 19' 49" longit. E. Ce chef-lieu d'un grand district n'a que quelques misérables huttes.

Se dirigeant au N., en longeant le pied d'une chaîne de collines, le fleuve passe à *Katembou*, puis à **Faouër** par 2° 12′ lat. N., le dernier poste militaire égyptien. Au-dessous de Faouër, il mesure 150 mèt. seulement de largeur. Le courant est presque nul, la rive méridionale est marécageuse. Bientôt se montrent les

Cataractes de Kéramé ou **Karouma**, découvertes et décrites par Samuel Baker. Elles ne dépassent pas 1 mèt. 50 de hauteur; mais elles sont d'une régularité remarquable, étant formées par un banc de rocher qui s'étend comme un mur à travers la rivière. La cataracte correspond à un coude du fleuve qui, arrivé là, se détourne brusquement vers l'O.

Au-dessous des cataractes, le fleuve, loin d'être encaissé dans de hautes berges, coule au niveau du sol, dans un pays rempli de bois de bananiers, parsemé de villages.

A partir des chutes de Kérouma, le Nil est navigable jusqu'à la

Cataracte Murchison (84 kil. des chutes de Kérouma). Du milieu de rochers à pic dont les blocs énormes obstruent son lit, la rivière se précipite d'un seul jet de 30 à 35 mèt. de hauteur perpendiculaire. D'une blancheur éblouissante, la nappe d'eau forme un magnifique contraste avec les noirs rochers qui encaissent le fleuve, tandis que des bananiers sauvages et de gracieux palmiers ajoutent de nouveaux charmes au paysage. Cette cataracte, la plus grande du Nil Blanc, la seule peut-être qui mérite bien le nom de cataracte, a été nommée par sir Samuel Baker *Cataracte Murchison*, du nom du président de la Société royale de géographie de Londres.

Le Nil décrit ensuite un coude et coule entre de hautes falaises. Le lit, qui s'était rétréci jusqu'à près de 180 mèt., s'élargit peu à peu. Le courant, très-fort après la chute, diminue bientôt de vitesse et devient insensible à 30 kil. de Magoungo. L'eau dormante du fleuve, claire et profonde, s'étend entre des collines couvertes de forêts et s'élevant à une soixantaine de mètres. Bientôt se présentent d'immenses bancs de roseaux de plus en plus nombreux et qui finissent par obstruer le lit, large d'environ 500 mèt. Un peu au N. de la petite ville de Magoungo, le fleuve, à travers un dédale inextricable de bancs de roseaux, mêle ses eaux à celles du

Lac Albert-Nyanza ou **Mwoutan**. Ce lac, découvert et reconnu en partie par sir Samuel Baker, le 14 mars 1864, a été pour la première fois exploré par M. Romolo Gessi, en avril 1876.

Situation et limites. Selon M. Gessi, le lac comprend environ un degré et demi en latitude. Sa pointe septentrionale est vers le milieu du 3° degré latitude N. et son extrémité méridionale s'étend un peu au-dessous du 1er degré latitude N. Il est beaucoup moins long que ne le supposait Baker, qui plaçait l'extrémité méridionale au-dessous du 1er degré latitude S. Il présente une forme allongée du S. O. au N. E. Large de plus de 90 kil. à sa partie méridionale, il se rétrécit graduellement du S. au N. de manière à n'avoir plus que de 24 à 32 kil. de largeur en face de Magoungo, et il se termine en une pointe d'où sort le Nil. Sa plus petite longueur (rive E.) est de 225 à 240 kil. Son périmètre est de 600 kil. au moins. Il est donc environ 3 fois plus petit que le Victoria-Nyanza; ce qui confirme le témoignage des indigènes qui avaient affirmé à Speke que le Louta-Nzighé (Albert-Nyanza) pouvait être traversé en une semaine, tandis qu'il fallait un mois pour franchir en canot toute la longueur du Victoria-Nyanza (*V.* Speke, *les Sources du Nil*, journal de voyage, Paris, Hachette, 1864).

Le lac est encaissé de toutes parts, sauf la pointe ouverte au N., entre des montagnes plus ou moins élevées. Au N. E. et à l'E. c'est une

bordure de beaux rochers de granit et de gneiss mêlés en plusieurs endroits de porphyre rouge. Dans leurs interstices croissent des arbustes magnifiques, en particulier des euphorbes gigantesques. Ces rochers tantôt se rapprochant, tantôt s'éloignant du lac, circonscrivent de grandes baies dont le sol, saturé de sel, est formé d'une vase noire et sablonneuse. Au S. E., cette chaîne se relève et forme le mont *Dianva* (1200 mèt.) et le mont *Agif* (457 mèt.). Sur la rive O., on remarque un mont de 1067 mèt., et la hauteur de la chaîne occidentale varie entre 500 et 600 mèt. Enfin, dans la partie N., au N. de Magoungo, par 2° 16′ lat. N., d'énormes bancs de roseaux croissant sur une masse de végétation flottante, empêchent les canots d'avancer. L'espèce de tourbe dont ces bancs sont formés n'a pas moins de 1 mèt. d'épaisseur. Cette masse végétale, qui s'étend jusqu'à 800 mèt. du rivage, recouvre une eau profonde.

En se dirigeant de Magoungo, au S. E., le long de la rive E., on rencontre plusieurs îles situées non loin de la côte, sur lesquelles les indigènes ont élevé quelques huttes. Le troisième jour de navigation, on arrive à la hauteur des chutes *Huima*, *Wahamba* et *Nanza*, formées par une grande rivière nommée *Tisa* et qui doit être le *Kaligiri* de sir Samuel Baker. Cette rivière est décrite par les indigènes comme venant de l'Ouganda. La source en est inconnue, et l'on peut supposer qu'elle se trouve au mont *Mfoumbiro*, énorme pic de 3500 mèt. de hauteur situé entre le lac Victoria-Nyanza, à l'E., et l'Albert Nyanza, à l'O., et qui forme la ligne de partage des eaux entre les deux lacs. Le cinquième jour, on arrive à *Vacovia*, par 1° 15′ lat. N., village où sir Samuel Baker a pris pour la première fois connaissance du lac et où se trouve une baie que M. Gessi a appelée port *Choubrah*. En continuant à longer la rive orientale, l'on rencontre

Le *Missisi*, rivière qui n'a pas moins de 1500 mèt à son embouchure, avec un courant de 2 à 3 kil. à l'heure. Elle se rétrécit jusqu'à n'avoir bientôt que 180 mèt. de largeur, et à une distance de 11 kil. elle forme la belle cataracte de *Wiomba*, qui a de 150 à 180 mèt. de largeur. Dans la saison sèche, cette rivière tarit.

La partie méridionale du lac est formée par une vaste plaine que limitent des montagnes élevées. L'eau ne s'y élève pas à plus de deux pieds à deux pieds et demi. Elle a une couleur noirâtre et n'est pas potable. Elle est recouverte d'une couche d'ambatch si épaisse que même les canots les plus petits des indigènes ne peuvent y pénétrer. On longe ce banc de végétation sur une longueur de 60 kil. environ. Les indigènes interrogés par M. Gessi se sont accordés à dire qu'aucune rivière ne se jette dans cette partie du lac et le manque absolu de courant semble confirmer leur témoignage. Sur la rive O., on observe quelques chutes d'eau considérables aperçues de Vacovia par sir Samuel Baker. Elles se forment pendant le temps du *harif* (saison des pluies). Le lac s'infléchit alors à l'O., formant une courbe dont la plus grande distance au bord oriental n'est pas de moins de 90 à 95 kil. La montagne descend à pic sur le lac, jusqu'au mont *Maccorly*, à partir duquel elle s'éloigne un peu à l'O., vers le point ou le fleuve sort du lac.

La circumnavigation du lac peut prendre de 18 à 20 jours, selon le vent. Elle demande de grandes précautions. Des vents de direction très-variable s'élèvent soudainement sur le lac et y déterminent de violents orages; aussi les naturels, auxquels l'usage de la voile est inconnu, ne s'éloignent-ils jamais des côtes.

La saison des pluies dans la région

du lac comprend de huit à dix mois, de mars à novembre (*V*. p. 670).

Les riverains vivent surtout du produit de leur pêche. Leurs engins de pêche consistent en harpons et en excellentes lignes en fibres de bananier, aussi épaisses que le doigt, armées d'hameçons de fer, garnis de crochets et variant en grosseur de 5 à 15 c.

Le lac nourrit d'énormes poissons. Les hippopotames et les crocodiles y abondent. Les naturels harponnent le premier de ces animaux avec un harpon formé d'une étroite lame de 2 c. de largeur, munie d'un crochet. Les crocodiles n'y sont tués que par esprit de vengeance, car les habitants en regardent la chair avec dégoût. Aussi y sont-ils si nombreux et si voraces qu'on recommande de ne pas s'avancer dans l'eau, même jusqu'au genou.

Bahr el-Gébel. C'est entre le 2ᵉ et le 3ᵉ degré latitude N. que le fleuve, appelé ici *Bahr el-Gébel*, sort de la pointe N. O. du lac. C'est, à sa sortie même, un beau fleuve, large et profond. Sa direction générale est au N. E.; mais il décrit de larges circuits à travers un riche et beau pays bien cultivé, et dont les vertes campagnes nourrissent de nombreux troupeaux de bêtes à cornes. Les habitants se couvrent le corps de peaux d'antilope ou de chèvre.

A 175 kil. du lac, vers le 3ᵉ degré de latitude N. sur la rive g.. un embranchement reconnu par M. Gessi (V. *Bulletin de la Société de géographie*, 1876) se dirige au N. O. Le courant, très-fort, a une largeur de près de 200 mèt. Cette branche, dit le colonel Gordon, dans une lettre datée de Kerri (Afrique centrale), le 21 avril 1876, « désignée sous le nom de *Jaïe* et sous celui de *Bahr-Djemit*, est très-profonde pendant les pluies. Elle va se jeter dans le lac *Djack* et est navigable jusqu'à Eliab. Elle se confond avec le Nil, précisément à proximité du point où le *Bahr Zaraf* ou *Bahr Giraf* s'en détache, et ces deux cours d'eau semblent n'en former qu'un seul, qui traverse le Nil pour venir s'y perdre de nouveau au-dessus du lac Nô. » Il est bon de remarquer que, dès 1868, les frères Amboise et Jules Poncet, dans une lettre adressée à M. Chasseloup-Laubat, président de la Société de géographie de Paris, avaient annoncé l'existence du Bahr-Jaïe qui, disaient-ils, « se dirige vers le N. pour venir, sous le nom de *Bahr Djemit*, se jeter incontestablement dans le lac Djack, qui s'écoule dans le Nil à travers les roseaux et forme sur la rive dr. le *Zaraf* qui n'en est que la continuation. » La priorité de la connaissance du *Bahr-Jaïe*, branche du Nil, appartient donc aux frères Poncet, et, à ce sujet, il nous sera permis de regretter que la France n'ait accordé qu'une attention distraite aux travaux de ses explorateurs dont quelques-uns comptent au nombre des plus remarquables et des plus glorieux. Les découvertes des Anglais excitaient au contraire dans leur pays le plus grand enthousiasme et y rencontraient partout, auprès du gouvernement comme chez de généreux particuliers, encouragement et appui. C'est ainsi que les explorations de Cailliaud, sur le Nil moyen et sur le Nil Bleu, celles des d'Abbadie, des Théodore Lefèvre, des Petit, des Dillon, des Lejean, en Abyssinie, demeurent infructueuses pour nous, malgré des prodiges d'activité, de science et de dévouement, tandis que l'Angleterre s'apprête à tirer parti des sacrifices qu'elle a su inspirer et encourager et auxquels elle a donné le plus grand retentissement.

Le Nil, se dirigeant toujours au N. E., reçoit sur la rive dr. le *Oüa-é-Emi*, rivière reconnue par Baker, qui prend sa source dans les montagnes situées plus au S., entre le Choua et le Gnoro. Sur le bord septentrional de cette rivière, à 4 ou

5 kil. de son embouchure, on montre le tamarin, nommé *arbre de Miani*, qui marque la limite de voyage de l'italien Miani, depuis Gondokoro, et que toutes les caravanes connaissent sous le nom d'*arbre du voyageur*. C'est sur l'Oûn-è-Émi que se trouve *Fatiko* 3° 1′ 26″ lat. N. et 32° 27′ 47″ long. E., un des meilleurs postes égyptiens, dans l'Afrique centrale, au sein d'une contrée fertile et d'un climat salubre.

Immédiatement au-dessous de l'embouchure de l'Oûn-è-Émi, est

Dufli, rive g. par 3° 34′ latitude N. environ, à 262 kil. de la sortie du lac. C'est une des meilleures stations militaires égyptiennes et un chantier de construction de bateaux à vapeur et de canots.

Au-dessous de Dufli, le Nil reçoit, rive dr. (3° 42′), l'*Achoua* grossie de l'*Atabi*, torrent formidable pendant la saison pluvieuse et tout à fait à ces pendant la saison sèche. L'Achoua forme la limite S. du territoire des *Baris*. Immédiatement au-dessous de Dufli, commencent les

Cataractes de Makédo ou Fola. Le Nil, tourne brusquement à l'E., contourne le *Gébel Koukou*, montagne abrupte qui s'élève sur la rive O., à une hauteur de 760 mèt. Elle forme le point saillant d'une chaîne qui borde la rive gauche, avec quelques interruptions vers le N., jusqu'à 30 milles de Gondokoro. Le fleuve serpente à travers une vallée assez étroite formée par le mont Koukou à g. et, à dr., par une longue chaîne de syénite aux roches abruptes, aux gorges escarpées, d'un grand caractère. De nombreuses îles rocheuses obstruent le lit du fleuve et forment des rapides considérables sur une étendue de plusieurs kil. « Le fleuve, dit sir Samuel Baker, gronde à travers le défilé comme un lion dans sa tanière. » Les rapides de Makédo ne sont franchissables que pendant la saison des hautes eaux et avec des steamers d'une construction spéciale.

A partir des chutes de Makédo, le Nil s'incline un peu à l'O. Le paysage est splendide. A l'O., se dresse le Gébel Koukou. Sur la rive E., s'étend une suite de hautes collines rocheuses, longue falaise coupée çà et là de larges vallées par où descendent de nombreux affluents, alimentés par les pluies.

Au-dessous de *Laboré*, rive dr., par 4° latitude N., poste militaire égyptien, le Nil traverse un autre rapide, pour entrer dans la large plaine de *Moïr*. Deux autres cataractes se montrent dans cette partie de son cours. Le pays est ouvert, cultivé et bien peuplé ; les arbres deviennent moins rares. Au-dessous de *Kerri*, on dépasse le torrent *Kya* et la rivière *Lima*.

Cataracte de Regaf. Elle forme la limite septentrionale de cette série de rapides qui s'étendent entre Dufli et Gondokoro, sur une étendue de 160 kil. environ. De toutes ces cataractes, celles de Makédo et de Regaf sont les seules qui soient infranchissables, de sorte que, sur ces 160 kil. de parcours, 140 kil. sont navigables.

Un peu au-dessous de la cataracte se dresse, sur la rive g. du fleuve et à une petite distance, la montagne de *Gébel-Regaf* (*montagne des tremblements de terre*), ainsi appelée par les Arabes des zéribahs, à cause des tremblements de terre qui, selon eux, se font sentir plusieurs fois par an dans le voisinage. Les indigènes Baris l'appellent *Logouek*.

Cette montagne, de 350 mèt. environ de hauteur, s'élève des massifs de rochers épars qui l'entourent dans la plaine et qui font avec elle un angle de 45°. Elle est formée de gneiss grenu, traversé par de nombreuses veines de quartz. Quelques voyageurs l'avaient regardée comme un volcan éteint ; mais nulle part on ne rencontre des traces d'action volcanique. Tous les alentours montrent cette coloration rougeâtre qui distingue les terrains fer-

rugineux et que l'on rencontre partout en traversant l'Afrique, au commencement des districts montagneux. (*V.* Ernest Marno, communication adressée à la Société impériale de géographie de Vienne, *Explorateur*, 1re année, n° 22, p. 11.)

A dr. et au pied du pic de *Regaf*, sur la rive g. du Nil est le village de Régaf, station militaire égyptienne.

Le Nil est alors navigable jusqu'à *Gondokoro* (16 kil. au N. de Regaf et 160 kil. de Dufli et Laïdo (*V.* p. 677).

Au-dessous du mont Laïdo. rive g., les collines cessent. Le Bahr el-Gébel, navigable jusqu'à Khartoum, coule lentement à travers d'immenses plaines marécageuses jusqu'au lac *Nô*, grand amas d'eaux situé vers le 8e degré de latitude. Ce réservoir, formé par une vaste dépression de terrain, est couvert de masses végétales flottantes qui en rendent l'exploration impossible et interceptent presque la navigation.

Bahr el-Ghazal. C'est à l'O. du lac Nô que vient déboucher le *Bahr el-Ghazal*, un des principaux affluents du Nil. Selon M. Schweinfurth, ce fleuve pourrait être considéré, au même titre que le Bahr el-Gébel, comme une branche mère du Nil Blanc. Il est formé de deux rivières qui paraissent avoir à peu près la même importance : le *Bahr el-Vaou* et le *Bahr el-Diour*.

Le Bahr el-Diour, le mieux connu de ces grands tributaires, reçoit dans la partie supérieure de son cours le nom de *Soué*. Ses sources, découvertes par M. Schweinfurth, se trouvent aux monts *Baghinsé* et *Mondouppo*, dans le pays des *Niam-Niam*, par 4° 35′ lat. N. Le Soué, grossi dès sa naissance d'un grand nombre de torrents, se dirige au N. O., recevant sur ses deux rives des affluents importants, passe à g. du *Gébel Reggeb*, traverse le pays des *Bongos* ou *Dohrs*, puis le district des *Diours*, où il reçoit (rive g.) le *Bahr el-Vaou*, et, tournant à l'E., entre dans le pays des *Dinkas*. Là le volume de ses eaux est doublé par un affluent très-important et encore imparfaitement connu, le *Bahr el-Arab* (rive g.), qui paraît venir du N. O. Le Soué, qui a déjà pris le nom de Bahr el-Diour, a alors environ mille pieds de large. Il reçoit encore (rive dr.) le Bahr *Tondj* et le Bahr *Rohl*, et ce n'est qu'à une distance relativement faible du lac Nô qu'il prend le nom bien connu de Bahr el-Ghazal. C'est alors une sorte de grand canal au courant insensible. Le Ghazal est spécialement connu pour la beauté de ses nénufars. Leurs corolles blanches, rouges ou bleues ornent partout la surface de l'eau.

Au sortir du lac Nô, les eaux du Bahr el-Gébel et celles du Bahr el-Ghazal forment le **Bahr el-Abiad** (*Fleuve Blanc*). Celui-ci se dirige à l'E., quelques degrés N., en décrivant de nombreuses sinuosités. A 70 kil. en aval de sa sortie du lac, il reçoit les eaux du *Bahr el-Giraf* ou *Bahr el-Seraf* (Rivière des Girafes) par 9° 6′ de lat. (Baker).

Cette rivière a 50 à 60 mèt. de largeur à son embouchure. Son cours, dont la direction est au S. O., est très-sinueux. Sur une étendue de 50 kil., elle est bordée de belles forêts, que coupent des plaines d'un sol extrêmement fertile. Plus loin, le bois devient rare et les forêts ne se montrent plus qu'à des intervalles de 100 à 120 kil. Plus loin encore, le bois disparaît tout à fait, et, à la distance d'à peu près 300 kil. du confluent, par 8° env. de latitude, on navigue à travers des marais sans fin. Peu à peu le canal même disparaît et l'on se trouve arrêté dans une mer de hautes herbes, par 7° 47′ latitude. La rivière praticable au temps des grandes eaux n'est autre chose qu'une branche du Nil Blanc (*V.* une lettre de sir Samuel Baker, *Bulletin de la Société géographique de Londres*, vol. XV, n° 1, 23 mars 1871, et l'*Année géographique*, de M. Vivien de Saint-Martin, neuvième et dixième années, 1872, p. 255 et suivantes).

Le Nil Blanc, dont le lit, divisé

par une multitude de canaux, a sa direction générale au N. E., reçoit (rive dr.)

Le **Sobat**, grand affluent dont la largeur est d'environ moitié de celle du Nil.

Le Sobat a été remonté par le colonel Chailly-Long-Bey sur une étendue de 480 kil. env. Les rives de cette rivière présentent le même aspect morne que celles du Bahr el-Abiad.

Le Nil se dirige alors au N. E., à partir du 10° degré de latitude, décrivant une série de courbes et se rapprochant du 30° méridien. Son lit, divisé en plusieurs canaux, est souvent obstrué, surtout au contour des coudes, d'îles flottantes de verdure. Il traverse des pays couverts de grands bois et peu cultivés. Plus bas, le Nil oscille de part et d'autre du trentième méridien, et, coulant à travers de vastes étendues planes et sablonneuses au-dessus desquelles s'élèvent çà et là quelques bois d'acacias, le grand fleuve arrive, par 15° 37', latitude, à Khartoum, où il reçoit son plus grand affluent, le Nil Bleu.

Le **Nil Bleu** (l'*Abbaï* des Abyssins, le *Bahr el-Azraq* des Arabes, l'*Astapus* des anciens) prend sa source à l'ouest du plateau central du Godjam, près du village de *Guiz*, dans le pays de *Damot*. Vers le milieu d'un grand marais, qui s'étend au pied du mont *Guiz*, plusieurs éminences circulaires, en forme d'autel, sont environnées d'une tranchée qui rassemble l'eau et la force de s'écouler du côté du levant. Au milieu de cet autel rustique est une ouverture de trois pieds environ de diamètre, d'où l'eau sort très-pure, très-limpide et parfaitement tranquille. En enfonçant dans cette ouverture le bois de sa lance, à une profondeur de six pieds quatre pouces, Bruce, à qui revient l'honneur d'avoir retrouvé les sources du Nil Bleu, le 6 novembre 1770 (*V.* Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, p. 730), trouva une légère résistance, comme s'il y avait eu une couche d'herbes, et, un peu plus bas, il sentit une terre molle, sans pierres ni graviers. A une faible distance de cette première source, s'en trouvent deux autres semblables, mais plus petites. Leurs eaux vont se réunir à celles de la première et prennent leur cours à l'E., à travers le marais. L'eau de ces sources est très-légère et très-fraîche. Elles sont situées, d'après les calculs de Bruce, par 10° 59' 25" de latitude N. et 36° 55' 30" de longitude E. (Greenwich), et à une altitude de plus de 3000 mèt. au-dessus du niveau de la mer.

Le Nil, traversant le milieu du marais, va droit à l'E. Il contourne le territoire verdoyant de *Sacala*, incline au N. E., puis au N., recevant sur ses deux rives le tribut de plusieurs sources dont la plus remarquable sort de la colline sur laquelle est située l'église de Saint-Michel de Guiz. Son eau limpide, d'un volume à peine suffisant, durant la saison sèche, pour faire tourner un moulin, court entre des collines verdoyantes, aux sommets couronnés de grands arbres, et ses bords sont tapissés d'arbustes. Il coule alors à l'O., sur un fond de cailloux et de roches détachées, et, sortant des montagnes, il entre, en formant une petite cataracte, dans la plaine marécageuse de *Goutto*, où ses eaux languissantes décrivent un labyrinthe de méandres. Reprenant son cours au N., il reçoit plusieurs petites rivières, le *Gometti*, le *Googueri*, le *Kebezza*, qui descendent des montagnes d'*Aformacha* et qui se réunissent, pour se jeter dans le Nil, à 30 kilom. au-dessous de ses sources. Là, le Nil recommence à courir avec rapidité; il se grossit, au-dessous d'*Abbo*, d'autres rivières, venues des hauteurs du Litchambara. Ses bords sont escarpés et couverts de grands arbres. Il court vers le N. E., fait un grand détour,

décrit un demi-cercle, reçoit la *Di-Ohha*, et, tournant à l'E., forme la seconde cataracte ou cataracte de *Kerr*. A 5 kil. au-dessous de Kerr, le Nil reçoit la *Jemma*, décrit des lacets à l'E. dans le *Metcha*, à l'O. dans les districts d'*Aroussi* et de *Sankraber*, tourne vers le lac Tzana où il entre, grossi de nouveaux affluents, à l'O. de la presqu'île de Zegnié. On peut suivre, à l'extrémité méridionale du lac, la trace de ses eaux, distinctes de celles du lac, jusqu'à l'endroit où elles sortent, à l'E. de la presqu'île. A sa sortie du lac, large de plus de 400 mèt., il coule entre deux berges peu escarpées, formées tantôt de roches volcaniques, tantôt de vertes prairies qu'ombragent çà et là des massifs d'arbres. Il sert de limite à cette terre basse qu'on appelle le Foguéra. Il coule entre le lac et les montagnes du Béguémédeur, jusqu'à *Alata*, où est une troisième cataracte, plus belle que les précédentes. Sa direction est au S. E. Vers le onzième degré, il dévie à l'E., et, décrivant une courbe immense, il circonscrit le Godjam et le Damot qu'il isole des tribus gallas du pays d'Énaréa. Le nombre de ses affluents est considérable; ce sont, rive dr. : le *Mouga*, *Betchet*, *Bagana*, *Yeda*, *Tchamoga*, *Godab*, *Beur*, *Felame*, *Zendjini*, *Doura*, *Bolena*; sur la rive g. : *Guebati*, *Gota*, *Bachelo* (qui forme un bassin considérable), *Djemma* (un des plus grands bassins de l'Abyssinie), *Koumoute*, *Gonder*, *Allaltou*, *Moguer* *Ouelmal*, et enfin le *Didessa*.

Il est très-profond et très-rapide. Les Gallas sont les seuls qui le traversent en tout temps, soit à la nage, soit sur des peaux de bouc remplies d'air, soit à l'aide de petits radeaux supportés par deux peaux de bouc, ou bien encore, en s'entourant le bras de la queue de leurs chevaux, qui les entraînent en nageant. Mais cette traversée, offre toujours quelque danger. Un savant français, M. Petit, en traversant le fleuve à la nage disparut, saisi par un crocodile. En s'éloignant du *Choa*, le Nil tourne vers le S. O. et vers l'O. N. O. Il traverse le royaume de *Bizamo*, le pays des *Gongas*, à travers une vaste chaîne de montagnes très-élevées où il forme une cataracte de deux cent quatre-vingts pieds de haut. Cette chaîne de montagnes se prolonge fort avant vers la province montueuse de Kouara et prend là le nom de montagne de Fazogl; toute cette partie du cours du Nil est fort peu connue.

Laissant à sa dr. les montagnes de Fazogl, le Nil Bleu se dirige au N. quelques degrés O., passe à Sennâar, et se rapproche de plus en plus du Nil Blanc, dans lequel ses eaux viennent se jeter, à la pointe de la presqu'île nommée par les Arabes Ras-el-Khartoum (*V.* p. 667).

A partir de Khartoum, le cours du Nil à travers la Nubie a été décrit (*V.* p. 35).

QUATRIÈME PARTIE

ABYSSINIE

GÉNÉRALITÉS.

§ 1. — **Situation. Limites. Étendue.** — L'Abyssinie est comprise entre ° et 15° de lat. N., 32° et 41° de longit. E. Elle a environ 240 lieues 1100 kil.) du S. au N., sur une largeur presque égale de l'O. à l'E. Elle st bornée au N. par la Nubie, à l'O. par des pays nègres peu connus, itués sur la dr. du Bahr el-Azraq, au S. O. et au S. par des régions à peu rès inexplorées, à l'E. par le pays d'Adel et la zone littorale de la mer Rouge. Sa superficie égale au moins les quatre cinquièmes de celle de la France.

§ 2. — **Configuration du sol. Divisions naturelles. Montagnes. Fleuves. Lacs.** — « L'Abyssinie, dans son ensemble, dit M. Vivien de Saint-Martin, est un vaste plateau dont l'escarpement domine au N. E. et à l'E. la plage de la mer Rouge et les plaines du pays d'Adel. Au N. et à l'O., il descend en larges gradins vers les plaines de la Nubie. Au S. O., il s'incline vers la vallée du Bahr el-Azraq. Au S., il se prolonge vers les contrées peu connues de Kâfa et d'Énaréa. »

A mesure qu'on s'élève sur les hauteurs, on rencontre des régions distinctes. Le plateau déjà élevé de 2000 mèt. sert de base à de hauts sommets dont les cimes atteignent au moins 4500 mèt. Aussi les Abyssins partagent-ils leur pays en *kollas*, basses terres, en *degas*, hautes terres, et en *ouaïna-degas*, terres moyennes. Les degas sont comprises entre 3000 et 4600 mèt. ; les *ouaïna-degas*, entre 1600 et 3000 mèt.; et les *kollas*, entre 1000 et 1600 mèt. Les étages successifs du plateau forment autant de vallées superposées et taillées à pic. « Pour bien se faire une idée de l'aspect, pour ainsi dire convulsionné, que présentent ces terrains, dit M. Lefèvre, il faut imaginer au-dessus du premier plateau, un second, puis, supérieurement, un troisième, ce qui rend assez bien la gradation des hauteurs, et couper le système par une foule d'entailles, inégales de profondeur comme de direction, tantôt ne pénétrant pas même la dernière couche, tantôt allant au-dessous de la seconde. En certains lieux, dans le Sémèn et le Choa surtout, ces brisures du sol sont si nettes, si droites, qu'elles laissent, pour ainsi dire, au milieu de larges ravins, des espèces d'îles inaccessibles. »

Le plateau abyssin, considéré dans son ensemble, s'incline légèrement de l'E. à l'O. La ligne d'inclinaison est située au sommet de la chaîne qui, jusqu'au 13°5 latit. N., court parallèlement à la mer Rouge.

Les rivières ne coulent pas au milieu de larges vallées, constituant des

bassins divers bien déterminés. Leur lit, généralement formé par une coupure profonde et plus ou moins étroite du rocher, où roulent des eaux torrentueuses, sert plutôt de limite et de barrière entre les diverses contrées du pays, que de moyen de communication. La plus remarquable de ces fissures est celle du *Taccazé*. Dirigée d'abord du S. au N., elle court ensuite de l'E. à l'O., atteignant dans cette partie de son cours une profondeur de 6 à 700 mèt. Elle forme ainsi entre le N. et le S. du plateau une limite naturelle qui a été, jusqu'à un certain point, une limite ethnographique et politique.

La partie du plateau qui est au N. du Tacazzé jusqu'à l'escarpement littoral porte dans son ensemble le nom de *Tigré*. La partie qui est au S. du Tacazzé jusqu'à la spirale de l'*Abbaï* est appelée l'*Amhara*. Au S. O. de l'Abyssinie, l'Abbaï forme, à son tour, une profonde fissure, établissant une division naturelle entre l'Amhara, au N., et le *Godjam*, au S.

Enfin, on comprend assez communément dans l'Abyssinie la zone littorale resserrée entre la crête du plateau et la mer Rouge, zone où se trouvent la baie d'Adulis et le port de Massâouah, mais cette annexion n'est fondée ni au point de vue de la géographie naturelle, ni au point de vue de l'ethnographie.

Montagnes. — Deux massifs de montagnes dominent le plateau : les montagnes du *Sémèn*, à g. de la coupure du Tacazzé, et les montagnes du *Godjam*, dans l'intérieur de la spirale que décrit l'Abbaï. Les pics les plus élevés du Sémèn sont : le *Deljèm*, qui a 4600 mèt. de hauteur au-dessus du niveau de la mer, d'après M. Galinier, atteignant presque la hauteur du mont Blanc ; le *Silké*, l'*Abba-Yared*, le *Madja* et l'*Amba-Ras*.

Fleuves. — Nous avons indiqué ci-dessus les deux principaux fleuves de l'Abyssinie, l'Abbaï et le Tacazzé. Les sources et le cours de l'Abbaï (Nil Bleu) ont été décrits, p. 687. Le Tacazzé descend des hauteurs qui forment l'escarpement oriental du plateau, coule à l'O., puis au N., puis de nouveau à l'O., au fond de la coupure mentionnée plus haut, et, après avoir dépassé les gradins occidentaux qui descendent vers la Nubie, il perd son nom en se réunissant à l'Atbarah (*Astaboras* des anciens); rivière moins considérable qui a ses sources au voisinage du lac Tzana, et qui se jette beaucoup plus au N. dans le Nil (*V.* p. 661). Le *Mareb*, autre rivière de l'extrémité N. de l'Abyssinie, n'a de remarquable que la singularité de ses disparitions et de ses réapparitions alternatives, selon les époques de l'année (Vivien de Saint Martin, *ouv. cité*, p. 8).

Lacs. — Le lac le plus considérable de l'Abyssinie est le lac *Tzana* ou *Dembéa*, formé par une large dépression dans la région du S.; c'est une nappe d'eau de 75 kil. environ de longueur, sur un peu plus de 40 de largeur moyenne, son altitude est de 1900 mèt. environ au-dessus de la mer Rouge.

§ 3. — **Produits du sol. Minéraux.** — Le Tigré et le Samen présentent des cohes appartenant aux termes les plus divers de la série géologique. Ainsi, MM. Galinier et Ferret ont trouvé dans le Tigré : des terrains primaires représentés par des *granits*, des *gneiss*, des *micaschistes*, des *protogines* et des *teleschestes*; des terrains dits de transition, représentés par des *phyllades*, des *grauwackes*, des *grès*, des *calcaires*, à la limite du Tigré et du pays des Taltals; des terrains secondaires qui paraissent devoir être rappor-

tés au trias et au terrain jurassique; et, sur les bords de la mer Rouge, dans le Tigré, dans le Sémen, dans le Chiré, les périodes tertiaires et modernes sont représentées par des dépôts sédimentaires variés et par de grands massifs de roches éruptives, trachytiques et basaltiques. Le pays renferme des volcans éteints, des sources thermales, des mines de fer. Il y a des lacs salifères d'une grande richesse dans la région comprise entre la crête N. E. du plateau et la plage de la mer Rouge. Presque tout le sel qui se consomme en Abyssinie ou qui y circule comme monnaie provient de ces lacs.

Végétaux. — La configuration si fortement accusée de l'Abyssinie a pour effet d'y créer plusieurs régions naturelles différentes par le climat et, par suite, par la physionomie tout entière de la création. Les hautes terres ou *degas*, dont la température pendant le jour est de 10 à 12°, produisent: l'orge, qui croît jusqu'à la hauteur de 4000 mèt.; le *gibaroua*, arbre particulier à l'Abyssinie, qui grandit, fleurit une seule fois, se dessèche et meurt; enfin le *kosso*, arbre de 20 mèt. de hauteur, de la famille des rosacées, dont les fleurs rougeâtres agissent activement contre le tænia. Les pâturages y nourrissent une belle race de chevaux et de nombreux bestiaux qui errent en liberté. La région des *ouaïna-degas*, qui occupe les plus larges surfaces, produit toutes les graminées d'Europe, et d'autres spéciales à l'Abyssinie, telles que le *theff*, l'*adja* et la *dokne*. On y trouve le *kolkoual*, euphorbe particulier à l'Abyssinie. Ses ramifications sans feuilles présentent l'aspect singulier d'un immense candélabre. Un arbre à thé, l'olivier en forêts, le genévrier, la vigne, l'oranger, le dattier, le pêcher, l'abricotier y prospèrent; c'est la région la plus riche et la plus peuplée. Les basses terres ou *kollas*, dont la température est de 25° à 36°, ne permettent plus la culture du froment; mais le *dagoussa*, qui sert à faire de la bière, le cotonnier, l'ébénier, l'indigotier, le baobab, le safran, la canne à sucre, le caféier, que l'on dit aborigène de l'Énaréa et de Kâfa, le bananier offrent à l'homme de splendides moissons. La flore médicale est, d'après Petit, excessivement riche.

Animaux. — La faune se distribue comme la flore, selon les altitudes. Dans les zones inférieures, le lion, la panthère, l'hyène, le rhinocéros, l'éléphant sont abondants; des milliers de singes peuplent les forêts; on y trouve aussi la gazelle, la girafe, l'antilope et le zèbre. Les reptiles y atteignent des proportions monstrueuses et des myriades d'insectes malfaisants remplissent l'air ou fourmillent dans les bas-fonds. Dans les zones moyennes, on trouve quelques espèces de singes, l'hippopotame, qui habite particulièrement le lac Tzana, la civette. Les moutons des hautes terres sont remarquables par la longueur de leur laine.

Parmi les oiseaux, on remarque l'aigle, le vautour, le milan, qui planent par bandes de plusieurs milliers. Signalons encore l'*indicateur mange-miel*, qui attire l'homme à la chasse des lions et des éléphants et des ruches, en l'appelant jusqu'à ce qu'on le suive et en le dirigeant vers l'objet de sa chasse.

§ 4. — **Météorologie.** — Les saisons en Abyssinie sont à l'inverse de nos climats. La saison des pluies dure du mois d'avril à la fin de septembre. Les pluies vont croissant de mai en août et cessent peu à peu. Elles présentent presque tous les jours le même caractère. Dans la matinée, le ciel

est pur et le soleil splendide. Vers midi, les nuages s'amoncellent; le tonnerre éclate et la pluie tombe par torrents jusque vers le soir. Le lendemain, la même scène recommence.

La température du plateau abyssin est, pour un même lieu, très-uniforme; mais elle varie nécessairement avec l'altitude, à ce point que Bruce, au pied d'une montagne du Sémèn, à 2100 mèt., constata une température de 14° 44', tandis qu'à 3000 mèt. le thermomètre était à zéro. Le même observateur a relevé pendant seize mois la température à Gondar (2200 mèt.). Le minimum mensuel se trouve au mois d'août, 13°,49, et le maximum au mois d'avril, 22°,17, ce qui réalise, dit M. Dally (*Dictionnaire des sciences médicales*, I, p. 248), la conception du printemps pérpétuel. A Adoua (190 mèt.), d'après les observations faites par M. Lefèvre en 1841 et 1842, la température a oscillé entre 16° et 25°, dans les mois de juin, juillet, août et septembre.

Ces données ne s'appliquent, bien entendu, qu'au plateau abyssin. Sur la zone comprise entre les montagnes et la mer, les phénomènes météorologiques sont tout autres. Les pluies y coïncident avec l'hiver, c'est-à-dire de novembre à mars et avril. MM. Ferret et Galinier ont, de plus, observé ce fait remarquable que, pendant la saison des pluies sur le plateau, les terres situées entre la mer et les montagnes ne reçoivent pas une goutte d'eau. Ce phénomène tient, d'après eux, à ce que la colonne d'air chaud qui s'élève d'un sol trop fortement échauffé empêche, en s'élevant, les nuages de se condenser.

Ce sont les pluies régulières du plateau abyssin qui déterminent la crue du Nil en Égypte (*V.* p. 38). Cette coïncidence a été pour la première fois, croyons-nous, mise en évidence par sir Samuel Baker.

§ 5. — **Divisions territoriales. Populations.** — Nous avons vu ci-dessus que le Tacazzé partage le plateau abyssin en deux grandes régions, le Tigré et l'Amhara. La capitale du Tigré, depuis la ruine d'Axoum, est *Adoua*; la capitale de l'Amhara, *Gondar*. Chacune de ces régions est partagée en un grand nombre de provinces et chaque province renferme à son tour un nombre plus ou moins grand de districts particuliers. Nous nous bornerons à signaler les plus importantes de ces divisions territoriales.

Dans le Tigré, les provinces principales sont: le *Hamaçen*, à la pointe extrême du plateau, vers le N., capitale *Dobaroua*; l'*Aghamé*, capitale Adighérat, sur le bord extrême du plateau, au-dessus des plaines de sel; le *Tigré* propre, avec *Axoum*, la vieille métropole (*V.* p. 707), et *Adoua*, la moderne capitale du pays; l'*Enderta*, capitale Tchélikot, une des places los plus importantes du N. de l'Abyssinie, enfin le *Lasta*, la province la plus méridionale du Tigré, capitale Sokota. — Dans l'Amhara, nous citerons : le *Beghamider*, la plus grande province de l'Abyssinie, avec Gondar, capitale moderne de tout le pays, Débra-Tabor, Débra-Mariam, Kirabsa, etc; le *Sémèn*, que l'on peut appeler la Suisse de l'Abyssinie, avec Entchetkab et Dobarek; le *Gojam*, qui a aussi de très-hautes montagnes, et que l'Abbaï circonscrit, capitale Mota; le *Damot*, un des plus beaux pays de l'Abyssinie. Il faut citer encore le *Choa*, qui forme la partie orientale de l'Amhara et l'extrémité S. E. de toute l'Abyssinie. Le Choa a un très-grand nombre de villes, dont la plus importante est Ankobèr.

Anthropologie. — Les types humains qui peuplent cette contrée pré-

sentent une excessive variété. On y distingue cinq ou six races bien tranchées : ce sont celles des *Gallas*, des *Falachas*, des *Dankalis*, des *Changallas* et des *Adals*, peuples qui ont envahi successivement plusieurs parties de l'Abyssinie, soit par voie de conquête comme les Gallas, soit par immigration comme les Falachas, qui sont juifs de religion, et les Changallas qui paraissent être de vrais Nègres du Soudan. Du mélange de ces divers peuples est résultée une prodigieuse variété de couleur, de cheveux et de proportions. Cependant on reconnaît l'existence d'un type abyssin distinct de l'arabe, de l'égyptien et peut-être du berber. Ses caractères distinctifs sont : l'angle facial très-ouvert, la face régulière, les lèvres un peu épaisses, le nez généralement droit, souvent un peu relevé, les cheveux lisses, et la peau d'un brun spécial, où les proportions du rouge et du noir sont très-variables.

L'Abyssin proprement dit nous offre sans doute, plus ou moins altérés, les traits principaux de l'ancien type couschite, sur lequel s'est superposé d'abord le type sémitique, venu de l'Arabie méridionale.

§ 6. — **Langue, Littérature.** — On distingue la langue sacrée et littéraire et la langue vulgaire. La première est le *gheez*, qui appartient aux langues sémitiques. On peut, du moins, le considérer comme un dialecte apparenté à l'ancienne langue himyarite (langue du Yémen), qui a été retrouvée en 1838 par M. Fulgence Fresnel, dans les idiomes parlés encore de nos jours dans le pays de Mahrah, à Mirbat et à Zhéfar.

Les travaux de M. Fresnel et ceux de M. Krapf ont mis hors de doute le caractère sémitique de ces idiomes, encore reconnaissables malgré de profondes altérations. L'alphabet himyarite (*V.* Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 19 et 285) est le prototype de l'alphabet gheez. Celui-ci offre cette particularité que chaque consonne renferme virtuellement un *a* bref, comme en sanscrit. Les autres voyelles ne s'expriment ni par des quiescentes, ni par des points, mais par des appendices qui s'attachent à chaque consonne et en modifient quelquefois la forme, d'où il résulte que c'est moins un alphabet qu'un syllabaire de deux cent deux signes, représentant chacun une syllabe ouverte, comme *ba*, *bo*, etc.

A partir du XIVe siècle, le gheez cesse entièrement d'être parlé. En 1300, la dynastie axoumite fut remplacée par une autre qui résidait à Séwa, où l'on parlait l'amharique. Dès lors, cette dernière langue devint celle de la cour et étouffa l'ancien idiome. Le gheez resta la langue savante et sacrée; les actes officiels de la cour sont rédigés en gheez avec un grand mélange de mots amhariques.

L'*amharique* est une langue indigène, qui ne se rapporte, paraît-il, dans ses racines ou dans sa structure qu'aux autres dialectes de souche africaine de la contrée.

L'arabe est devenu dans ces dernières années la langue du commerce, et quand une pièce officielle est écrite en gheez, on en donne généralement la traduction en arabe.

Bien que l'écriture fût connue en Abyssinie bien longtemps avant l'introduction du christianisme, cependant la littérature éthiopienne, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, est tout entière postérieure à l'établissement du christianisme dans l'Abyssinie. Le plus ancien monument de cette littérature est une version de la Bible, devenue en quelque sorte le dépôt clas-

sique de la langue. Elle fut faite sur le texte alexandrin, probablement vers le temps même de la prédication chrétienne, c'est-à-dire dans le cours du IVe siècle. Aux siècles suivants appartient la traduction des nombreux livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, du livre d'Hénoch, par exemple. La littérature éthiopienne manque surtout d'originalité. Au XVIe et au XVIIe siècle, la culture éthiopienne déchoit rapidement, par suite des invasions des Gallas et des Mulsulmans, et aussi par l'effet de l'influence des Jésuites, qui réussirent à cette époque à s'introduire en Abyssinie. « Attirant à eux, dit M. Renan, p. 314, toute l'instruction et hostiles à l'enseignement indigène, ils laissèrent le pays, quand ils le quittèrent, dans une profonde barbarie, dont il n'est pas sorti jusqu'à nos jours. »

En dehors des dialectes qui viennent d'être énumérés, il se parle en Abyssinie un très-grand nombre de langues difficiles à classer. Tels sont les idiomes des nombreuses tribus des *Gallas*, les langues de la famille *hamtônga*, celle des *Falâchas* ou Juifs d'Abyssinie; etc.

§ 7. — **Histoire.** — Le véritable nom du pays est Éthiopie. L'origine du mot Abyssinie est bien plus récente. Les musulmans appellent le pays qui nous occupe *El-Habech*, dénomination injurieuse, signifiant peuple sans généalogie. Les Portugais ont fait d'Habech, Habechi, puis Abexim, d'où serait venu le mot Abyssinie. Cette dernière dénomination a si bien prévalu que le nom d'Éthiopie, par lequel les indigènes désignent encore leur pays, n'est plus guère usité en Europe.

Les Égyptiens et, à leur exemple, les nations sémitiques désignaient sous la dénomination générale de *Kousch* les contrées que le Nil traverse au-dessus de l'Égypte. Les Grecs et les Romains donnèrent à ces contrées le nom général et vague d'Éthiopie ou pays des *Noirs*. L'histoire de cette Éthiopie qui s'étendait le long du cours supérieur du Nil nous est connue par quelques traits généraux fort intéressants (*V.* p. 609). Mais le nom d'Éthiopie, comme celui de Kousch, doit s'étendre non-seulement au cours moyen du Nil, à partir de la seconde cataracte jusqu'au-dessus des grands coudes du Nil et à la presqu'île de Méroé, (*V.* p. 615), mais il s'applique au massif de montagnes connu aujourd'hui sous le nom d'Abyssinie. Le pylône VI du temple de Karnak découvert par M. Mariette nous a donné 47 noms appartenant au pays de Kousch, et dont plusieurs ont été identifiés. Nous citerons ceux de *Berberat* (Berbers), *Tekarou Tekrau* (Tigré), *Iouaa* (Aouaoua). Ces noms nous reportent au pays compris entre la mer Rouge à l'E., le Nil Bleu au Sud, le Nil à l'O., et l'Égypte au N.

Nous ne savons pas exactement quels furent les rapports entre la haute Éthiopie et le royaume éthiopien devenu indépendant et même un instant maître de l'Égypte sous Sabacon, Sabataca et Tahraka, et dont la capitale fut Napata et, plus tard, Méroé (*V.* p. 615). Il est probable que les plateaux d'Abyssinie étaient occupés par des tribus remuantes, contre lesquelles les rois de Méroé dirigeaient des expéditions analogues à celles des anciens Pharaons et à celles que les Égyptiens d'aujourd'hui ont reprises depuis le règne de Mohammed-Ali.

Vers le milieu du VIIIe siècle avant notre ère, il semble que les Himyarites établis dans l'Arabie méridionale aient commencé d'envoyer des émigrants sur les côtes africaines de la mer Rouge. D'abord peu nombreux, les colons se multiplièrent, s'étendirent et finirent par former un véritable

peuple. Les traditions indigènes ont conservé le souvenir d'une domination éthiopienne sur les bords de la mer Rouge; mais, sous l'influence de l'histoire juive, elles les font remonter seulement à l'épisode biblique de la visite de la reine de Saba (Makéda). Celle-ci serait allée à Jérusalem, attirée par la renommée de Salomon, apportant au prince juif « l'or et l'encens » de l'Arabie. Mais ces traditions ne sont, à vrai dire, que des légendes ecclésiastiques, d'une origine relativement récente, puisque la rédaction actuelle des chroniques ne date au plus tôt que du milieu du XIIIe siècle.

Les premiers documents un peu certains que nous ayons sur l'histoire de l'Abyssinie remontent aux premières années du IIe siècle. Artémidore et Agatharchide ne citent çà et là dans l'intérieur, entre la côte et le Nil, que des tribus errantes et barbares, sans qu'on voie nulle part le moindre indice d'un État régulier tel que celui que l'on trouve un peu plus tard sous le nom de royaume d'Axoum. La première mention de cet État se trouve dans Pline (an 75 de notre ère), et, quelques années plus tard (vers 80), dans le Périple de la mer Érythrée. Cet État paraît avoir eu déjà une extension considérable, car l'autorité du roi Zoscalès cité par le Périple s'étendait depuis le pays des *Barbari Moschophagi*, au-dessus de Ptolémaïs Théròn (à 3000 stades au N. d'Adulis, conséquemment non loin du port actuel de Souâkin), jusqu'à l'autre Barbarie, vers le golfe d'Avaris, au delà du détroit. A partir de cette époque, ce royaume grandit rapidement en force et en importance et ce développement fut, au moins pour une part considérable, le résultat des rapports qui s'établirent entre les stations grecques de la côte et les chefs de l'intérieur.

Ptolémée Évergète et plusieurs de ses successeurs envoyèrent dans la mer Rouge et dans les contrées du midi des expéditions qui avaient pour objet la reconnaissance des côtes de l'Afrique et de l'Arabie et l'établissement de stations destinées à faciliter le commerce avec les contrées orientales. Ces stations sont : celle d'*Adoulis*, mentionnée pour la première fois par Pline et citée par le Périple (Ἀδουλις), avec des détails particuliers. Le port d'Adoulis était formé par un golfe dont l'entrée était en partie couverte par une île appelée *Orine* (Ὀρεινή, l'île montueuse). Celle de *Saba*, mentionnée par Artémidore, était située sur la baie de Massâouah, un peu au N. du golfe d'Adoulis. Venaient plus loin celles de *Amphilah*, *Bérénice* (V. p. 522).

Cette période a été la plus brillante de toute l'histoire d'Éthiopie. L'inscription grecque d'Adulis, reproduite par un marchand grec d'Égypte, Cosmas, qui voyageait vers l'an 520 de notre ère, nous montre un État prospère, étendant au loin ses conquêtes. A l'imitation des anciens Pharaons d'Égypte et d'Éthiopie, le roi axoumite, qui vivait très-probablement au IIe siècle de notre ère, porte ses armes : à l'O., entre le Tacazzé supérieur et le lac Tzana; au N., dans les plaines basses qu'arrosent le Tacazzé et le Mareb, après leur sortie du plateau abyssin, et de là, plus loin encore, dans les déserts de la Nubie; au S. et au S. E., dans les cantons montagneux qu'on nomme aujourd'hui le Choa, puis, au-dessous de ces montagnes, dans les plaines de l'Aouasch, dans la contrée d'Harrar et des Somâl, qui produit les aromates, et jusqu'à la région littorale du golfe d'Aden, entre l'entrée de la mer Rouge et le cap Guardafui. Enfin, franchissant le golfe arabique, le conquérant axoumite envoie une expédition sur la côte opposée, et fait reconnaître ses lois sur une grande partie de la côte du Hedjaz.

(*V.* sur cette inscription, Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*..., p. 227.)

Une autre inscription grecque, celle d'Axoum, gravée au IVe siècle de notre ère, donne à l'empereur *Aïzanas* le titre de roi des Axoumites, des Raeïdan (habitants du canton de Réda, près de Sana, d'après M. Arnaud), des Éthiopiens, des Sabéites et de Zeyla, etc., (*V.* p. 707).

Outre l'influence heureuse des Grecs d'Égypte, la prospérité dont jouit l'Éthiopie pendant cette période est peut-être due en partie à la sagesse d'une constitution politique dont M. Arnaud d'Abbadie (*Douze ans dans la haute Éthiopie*, tome Ier, p. 119 et sq.) trace un portrait trop correct pour ne pas être un peu flatté. D'après cet auteur, l'empereur (*atsé*) partageait en réalité le pouvoir avec les *Dedjazmatchs* (grands officiers), les *Likaontes* (mesureurs) et les *Azzages* (ordonnateurs), dignitaires de l'ordre judiciaire. Ces magistrats formaient le grand conseil de l'Empire auquel on adjoignait quelques grands officiers de la maison de l'Atsé, quelques grands feudataires et quelques hauts dignitaires ecclésiastiques. Les Likaontes faisaient la répartition des impôts et redevances dus à l'empereur par les grands vassaux. Les Azzages veillaient à leur perception et à la gestion du domaine impérial.

Chaque individu était justiciable, en première instance au moins, de sa famille, qui relevait à son tour de la commune. Il pouvait passer en appel au tribunal supérieur de la province ou du district et arriver en dernier ressort au tribunal de l'Atsé et de ses Likaontes. De plus, l'accusé ou le défendeur avait le droit de choisir son juge, tout Éthiopien étant considéré comme apte à juger en première instance une cause civile, quelquefois même criminelle, à condition toutefois qu'il trouvât des assesseurs pour former son tribunal, et nul ne pouvait se soustraire à l'obligation qu'imposait une désignation pareille. Aujourd'hui encore, cette aptitude et cette responsabilité judiciaires s'exercent tous les jours en Abyssinie.

Si cet exposé est fidèle, les Éthiopiens auraient su, par une rare sagesse, établir un pouvoir public bien équilibré. L'autorité suprême, reconnue en principe comme une et inviolable, était, dans l'application, limitée par l'intervention nécessaire de grands dignitaires dont quelques-uns étaient désignés par le peuple. L'impôt était consenti, distribué et levé par des personnages inamovibles qui faisaient partie du Grand-Conseil. Cette aristocratie, placée comme un frein devant l'autorité royale, pouvait peu de chose contre un peuple exerçant lui-même la justice dans le plus grand nombre des cas.

L'introduction du christianisme, apporté au IVe siècle par Frumentius, ne paraît pas avoir tout d'abord altéré cette antique constitution. S'il faut en croire la tradition, c'est le Bas-Empire qui aurait inoculé à l'Éthiopie le principe de la décadence. Les Atsés voulurent devenir tout puissants comme les empereurs de Byzance, et s'entourer du même luxe fastueux. Ils séduisirent les Likaontes, les Azzages, se concilièrent le clergé, gagnèrent les Dedjazmatchs et se firent ainsi des alliés contre le peuple dans toute l'étendue de l'empire. Mais leurs principaux auxiliaires furent les nouveaux docteurs de la loi, pris surtout parmi le clergé, qui interprétaient les *Pandectes*, les *Institutes* de Justinien, et la *Pragmatique Sanction*. Grâce à tous ces efforts réunis, le droit de justice fut restreint, les privi-

léges du peuple furent méconnus et des révoltes éclatèrent, dont le résultat fut, comme à l'ordinaire, la perte absolue des anciennes libertés. La famille, cette base antique de la constitution éthiopienne, fut atteinte dans sa moralité. La division se mit dans les esprits, les délateurs parurent de tous côtés, les communes se désagrégèrent, les soldats de profession désolèrent le pays. La nation éthiopienne avait perdu sa puissante vitalité et le pouvoir de l'empereur, devenu absolu, s'était élevé sur un édifice sans bases et sans force. Déjà, au VIe siècle, un empereur éthiopien, Atié Kaleb, avait dû entreprendre, avec le secours des Grecs, une guerre nommée la *Guerre de l'Éléphant*, pour rétablir en Arabie son pouvoir chancelant et y protéger les chrétiens. Il fut vainqueur et, pendant cinquante ans, les Éthiopiens essayèrent vainement d'introduire le christianisme dans l'Yémen. Un siècle plus tard, les Arabes devenus musulmans s'emparent de l'Égypte, s'établissent sur les côtes de la mer Rouge et fondent sur la côte africaine de l'Abyssinie le royaume musulman de Zeïla.

L'Abyssinie, protégée par ses montagnes, ne fut, il est vrai, que partiellement atteinte par l'islamisme. Le Tigré opposa à toutes les invasions une résistance invincible; mais la désorganisation qui minait déjà l'empire prit une marche accélérée. Aux discordes politiques se joignirent les discordes religieuses. Les chrétiens d'Abyssinie, retranchés dans leurs montagnes, avaient conservé leur foi chrétienne, mais non romaine. Relevant au point de vue religieux du patriarche d'Alexandrie, ils avaient suivi le schisme d'Eutychès. Plus tard, au XVe siècle, les Portugais conduits par Christophe de Gama, frère de l'illustre Vasco, étant venus à leur secours contre les bandes victorieuses du musulman Ahmed, surnommé Gagne (gaucher), laissèrent après eux des missionnaires catholiques qui essayèrent de ramener l'Église éthiopienne à la foi romaine. Cette tentative eut pour résultat de créer en Abyssinie deux partis. Les souverains adoptèrent tantôt les doctrines de Rome, tantôt celles d'Eutychès. Dès lors, les discussions théologiques achevèrent de souffler, d'un bout du territoire à l'autre, la fureur des guerres intestines. Les répressions, envenimées par l'esprit de secte, atteignirent tous les excès de la barbarie. Le Bas-Empire était égalé et dépassé.

Pendant toutes ces discordes, plusieurs vastes provinces de l'Empire, telles que l'Innarya et le Kâfa, le pays des Djindjerous, le Sennâar, une partie du grand Damot, le pays des Gallas Azabo, se constituèrent en États indépendants. Les attaques continuelles des invasions païennes ou musulmanes n'arrêtèrent pas l'ardeur des guerres civiles. Les Atsés devinrent le jouet des grands seigneurs et n'eurent plus qu'une ombre de puissance. Une période s'ouvrit qui rappelle celle de nos rois fainéants. Les raz, Dedjazmatchs de tous grades, s'entre-heurtèrent autour du palais impérial, intronisant et détrônant leurs créatures (Antoine d'Abbadie, *Douze ans en Éthiopie*).

A côté du négouss qui résidait à Gondar dans l'Amhara, il se forma deux royaumes indépendants, celui du Tigré et celui du Choa. Dans l'Amhara même, le lieutenant de l'empereur, d'origine galla, usurpa graduellement tout le pouvoir effectif, et ne laissa au négouss qu'un vain titre. Cet état de choses a duré un demi-siècle. En 1855, un chef indigène, actif et habile et ne reculant pas devant le crime, profita de ces divisions pour se mettre

à son tour en révolte et réussit à se faire proclamer roi des rois et empereur d'Éthiopie, sous le nom de Théodoros.

On sait jusqu'à quels excès d'audace se porta cet ambitieux parvenu. Il osa attaquer l'Europe, dans la personne des consuls et des missionnaires. L'Angleterre répondit en envoyant en Abyssinie une armée suivie d'un appareil de guerre formidable. Théodoros, serré de près, chercha un refuge dans la citadelle naturelle de Magdala et se donna volontairement la mort quand il se vit sur le point de tomber entre les mains des vainqueurs.

Après la mort de Théodoros, le pays retomba dans l'anarchie. Le raz d'Amarah, Gobasier, et le raz du Tigré, Kassa, se disputèrent le trône; Gobasier, vaincu dans le Tigré, près d'Axoum, eut les yeux crevés, et Kassa se fit sacrer empereur à Axoum, sous le nom de Johannès.

§ 8. — **État social. Caractère de la civilisation abyssine.** — Quoique bien supérieure au degré de culture des nations environnantes, l'Abyssinie est encore bien éloignée des hautes civilisations de l'Europe, et même du développement auquel ont atteint les Arabes. « Par plusieurs côtés, dit M. Vivien de Saint-Martin, la société abyssine est entrée dans les habitudes et dans la vie moderne des nations policées; par beaucoup d'autres, elle touche encore à la barbarie des peuplades africaines. »

Religion. — L'Église abyssine appartient à la religion copte. Les Abyssins sont monophysites, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent en J. C. qu'une seule nature. Ils ont pour la Vierge une vénération particulière. Dans les classes inférieures de la population, le christianisme est mêlé d'un grand nombre de doctrines païennes. Le clergé est nombreux et influent. Les prêtres peuvent se marier, mais seulement une fois. Le chef de l'Église, *abouna*, est nommé et consacré par le patriarche d'Alexandrie. Les Abyssins ont adopté l'ère d'Antioche, qui compte depuis la création 5493 ans av. J. C. — Depuis le XVI[e] siècle, de nombreux musulmans se sont établis dans le pays.

Instruction. Littérature. — Les écoles, dit M. Galinier, sont assez nombreuses. Il y en a dans toutes les villes; mais l'instruction se borne à peu près à la lecture, aux éléments de la grammaire, et à quelques principes de morale et de piété.

Classes sociales. Mœurs. — On peut distinguer cinq classes dans la société abyssine : les nobles, le clergé, les marchands, les gens de la campagne, les esclaves. Ceux-ci appartiennent principalement à la race nègre; leur condition est assez douce.

Quoique chrétiens, les Abyssins sont polygames; un homme peut avoir autant de femmes que sa fortune le lui permet. Les mœurs sont loin d'être austères.

Industrie. Commerce. Monnaies. — Les industries sont très-bornées; elles sont principalement concentrées à Gondar. Chacun est son propre artisan, pour les besoins peu compliqués de la vie. La fabrication des toiles de coton est la principale industrie du pays. Après le tissage des étoffes, c'est au travail des métaux que les Abyssins s'appliquent le plus volontiers.

La configuration du pays et le manque de cours d'eau navigables rendent les communications difficiles dans l'intérieur du pays. Il n'y a pas sur tout le plateau un seul chemin qui mérite le nom de route. Aussi le commerce se réduit-il à quelques échanges obtenus par voie de caravane. Celles-

ci s'organisent tous les ans entre l'Ambara et la côte, en passant par Adoua. Le pays demande des draps grossiers, des calicots, du velours, des étoffes de soie, des armes à feu, des verroteries, des aiguilles, du poivre noir et quelques autres menus objets. Il donne en échange de la gomme, du café, de l'ivoire, de la myrrhe, de la cire, du miel, des plumes d'autruche, du musc, du blé et des esclaves. Massâouah est le débouché principal de ce commerce. Quelques caravanes prennent aussi la route de Souakin.

La monnaie la plus habituelle, ce sont des tablettes de sel gemme représentant une valeur variable suivant l'éloignement des mines et des lacs salifères. Sur la côte, on se sert aussi pour les menus achats de petits grains de verres appelés *bourchokos* et connus dans le commerce européen sous le nom de conterie de Hollande. Trois bourchokos valent un *kebir*, 110 kebirs valent un *harf;* 32 harfs, un *thalari* ou 3 fr. 25. Les seules monnaies reçues à Massâouah sont les sequins de Venise et les thalaris d'Autriche à l'effigie de Marie-Thérèse.

§ 9. — **Manière de voyager**. — Les conditions de ce voyage diffèrent totalement de celles du voyage de l'Égypte. On entre ici dans ces pays encore mal connus à peine ouverts à la civilisation du dehors. On n'y pénètre pas sans une permission spéciale du *négouss*, qu'obtiennent ceux qui sont particulièrement recommandés par leur gouvernement et présentés par le consul de leur nation. Les formalités par lesquelles il faut passer sont longues et fastidieuses. Elles sont compliquées à dessein par les ministres du négouss, et surtout par les officiers subalternes. Il faudra attendre dans un des premiers villages du plateau, peut-être à Asmara, que des ordres soient donnés par le vice-roi du Tigré, pour qu'on puisse continuer sa route.

Une fois placé sous la protection du roi, on voyage dans les mêmes conditions que les seigneurs du pays. On n'a à se préoccuper ni des moyens de transport, ni des vivres. Les *balaguers* ou paysans, taillables, corvéables à merci, transportent gratis les bagages d'un village à un autre. Chaque village doit fournir en outre des vivres, un mouton, quelquefois une vache, du miel pour l'hydromel, du beurre et des galettes de dourah, sans compter la bière ou *bouza* et le logement pour les voyageurs. Mais toutes ces belles ressources s'évanouissent au moment où elles sont le plus nécessaires. Vivres, porteurs manquent à la fois, soit que les soldats envoyés par le gouverneur de la province s'en servent pour eux-mêmes, soit que le *choum*, chef du village, de connivence avec eux, annonce qu'il n'y a dans le pays ni vivres ni porteurs, soit même qu'il ait fui avec les bestiaux. Aussi, quelque séduisante que soit pour le voyageur l'offre du négouss de pourvoir à ses besoins, M. Rafray lui conseille d'y renoncer. En payant son voyage, il gagne un temps précieux, et, tout compte fait, il dépense moins.

Quant à l'époque du voyage, il est bon de se mettre en route à peu près en même temps qu'une des caravanes annuelles qui vont de Massâouah à Gondar. Le départ a lieu généralement en novembre; on peut alors se rendre à Gondar et revenir avant le mois de juin, époque où les fortes pluies ont rendu le Tacazzé infranchissable.

Le voyage, jusqu'au pied du plateau, se fait à dos de chameau. A partir de ce point, les chameaux sont renvoyés, et l'on continue sa route à dos de mulet. On peut se servir de bœufs pour le transport des bagages.

ROUTE 31.

DU CAIRE A MASSÂOUAH.

I. Du Caire à Suez.

(V. R. 14.)

II. De Suez à Massâouah

Par la mer Rouge[1].

La côte occidentale de la mer Rouge appartient à l'Égypte, depuis Suez jusqu'à Massâouah. La grande ligne de navigation de l'Inde et de l'extrême Orient n'y touche pas : elle va directement de Suez à Aden. Toutefois un certain nombre de points de cette côte égyptienne ont une réelle importance, notamment, deux d'entre eux, Souakin et Massâouah. Massâouah est la véritable ou plutôt l'unique entrée d'Abyssinie, car pénétrer en Abyssinie par Khartoum et le Nil Bleu est une entreprise difficile, longue, périlleuse, et surtout coûteuse. Souakin est la meilleure voie pour se rendre à Khartoum et au Soudan, la plus courte et la plus économique.

L'un et l'autre de ces ports sont desservis par les bateaux à vapeur de la Compagnie Egyptienne « *Azizié* ». Ces bateaux partent tous les quinze jours de Suez, le 1er et le 15 de chaque mois, et font le service de Djeddah, sur la côte orientale, d'où ils vont à Souakin et à Massâouah. En outre, au moment du pèlerinage de la Mecque, c'est-à-dire pendant les mois arabes de Chawal, Zoul-Kadeh et Zoul-Hidjeh, la Compagnie autrichienne du Lloyd fait un service direct de Suez à Djeddah et retour à l'usage des pèlerins. Enfin, il est facile de se procurer à Suez en toute saison des barques arabes pontées ou non pontées qui entreprennent, en traitant à forfait, le voyage le long de la côte. Ces barques ne vont que de jour, ne perdent jamais la côte de vue, et, au moindre danger s'abritent dans les nombreux *cherms* ou criques ouvertes dans les récifs de coraux qui bordent le rivage. Aussi la navigation est-elle peu périlleuse.

Un voyageur qui désirerait explorer les côtes de la mer Rouge pourrait aussi, après avoir fait le voyage du Nil jusqu'aux cataractes, s'arrêter en redescendant à Kénèh, et là, prendre la route de caravanes qui le conduirait en 4 ou 5 jours à Kocéir (*V.* R. 23). A Kocéir, il est facile de trouver une barque arabe qui mènera à Souakin en longeant la côte tout à loisir.

La côte est bien plus intéressante entre Kocéir et Souakin qu'entre Suez et Kocéir. Elle offre plus de ressources pour la chasse et la pêche. Les montagnes sont plus élevées et plus pittoresquement découpées. La population primitive des *Bichâris* qui l'habite est plus originale que celle des *Ababdèhs*, qui ne descendent guère au S. de Kocéir. Dans tous les cas, le voyage sur une barque arabe est bien long, bien pénible, le long d'une côte où l'on ne trouve rien, si ce n'est un peu de lait quand par hasard on rencontre un berger Bichâri à proximité de la mer. Il faudrait y consacrer au moins quatre mois, en tenant compte des nombreuses excursions qu'on serait forcé de faire dans des montagnes arides, à près d'une journée de marche de la côte, pour voir des Bichâris.

§ 1. — La mer Rouge. — Généralités. — La mer Rouge, en arabe *Bahr el-Ahmar* ou *Bahr el-Hidjaz*, « mer du Hidjaz », c'est-à-dire du pays du Hadj ou du pèlerinage, le *Sinus Arabicus* des anciens, peut aussi être identifiée avec le *Iom Souph* (mer des roseaux) traversé par les Israélites à leur sortie d'Égypte, bien que cette identification soit contestée par quelques savants, et en particulier par M. Brugsch (*V.* p. 720).

Le nom copte de la mer Rouge est « la mer de Sari », qui correspond au Iom Souph des Hébreux et au Bahr-Souf des Arabes. D'après Fresnel (*Journal asiatique*, 1848, mars, p. 274 et *sq.*), le mot *souf* désignerait la touffe cotonneuse d'un roseau, le roseau égyptien. Il y aurait encore aujourd'hui dans la mer Rouge une anse nommée Ghoubbet el-Bouch, l'anse du roseau.

1. Nous devons la plus grande partie de la description de cette route à l'obligeance de M. Cahen, qui l'a explorée récemment.

Mais le nom grec de la mer Rouge, ἡ ἐρυθρὰ θάλασσα, était originellement donné à toute la partie de l'océan Indien qui entoure l'Arabie et même au golfe Persique. On peut en conjecturer que l'appellation grecque ἐρυθρὰ était la traduction littérale du mot *Edom*, « rouge », nom des peuplades qui habitaient la péninsule arabique.

La mer Rouge se présente sous la forme d'un golfe allongé, de 2250 kil. environ de longueur, étranglé à l'entrée, au détroit de Bab el-Mandeb, où il n'a que 30 kil. de largeur, s'élargissant jusque vers le tiers de sa longueur, près du 16° degré lat. N., où il a 360 kil. environ, et se rétrécissant graduellement jusqu'à sa bifurcation en deux golfes qui enserrent la péninsule sinaïtique : le golfe de Suez, le *Bahr-Kolzoum* ou *Bahr-Souweis* des Arabes, le *Sinus Heroopolites* des anciens et le golfe d'Akaba (*Sinus Aelanites*).

Le voyageur qui longera la côte égyptienne de la mer Rouge sera frappé de l'aspect désolé que présentent ses arides montagnes, brûlées par un soleil impitoyable. En revanche, rien de plus féerique que la mer d'un bleu intense, rayée du côté de la terre par une bande verdâtre qui marque la place des récifs. Au delà de cette barrière de coraux, on aperçoit, s'étendant à perte de vue le long de la côte, de vastes prairies d'algues à demi immergées, et des bouquets d'arbres à feuillage vert sombre. Plus loin encore, c'est la pente des montagnes, dont aucune végétation n'interrompt la monotone aridité. De nombreux îlots animés par la présence de bandes d'oiseaux de mer sont parsemés le long de cette ceinture de récifs. Aux petites profondeurs, on distingue très-bien le fond et ses prairies d'algues, où pâturent de grosses tortues, des dugongs et des lamantins.

Quand la nuit s'est faite, l'évaporation intense des eaux de la mer Rouge remplit l'atmosphère d'un brouillard lumineux. Cette évaporation si remarquable est produite par la chaleur qui s'élève jusqu'à 38° et 40° et par le peu de largeur du canal de Bab el-Mandeb qui retient les eaux chassées dans cette direction sous l'action des vents du nord. Elle explique la différence de 4° ou 5° qui existe entre la température de l'air et celle de l'eau pendant les plus fortes chaleurs.

« L'air et l'eau, dit le docteur G. Schweinfurth, combinés en une masse infinie de vapeur, ne laissent pénétrer qu'une lueur blafarde et livide. Une raie brillante fend seule le voile au-dessus des flots. Elle sort d'une déchirure de l'horizon qui semble être la source de toute la clarté répandue. Mais cette apparence est illusoire, car la lune est au-dessus de nos têtes. La barque flotte sur l'eau dormante comme ferait l'ombre d'un navire au sein d'un globe vaporeux. Éclairée par les rayons verticaux de la lune, la mer figure un ciel renversé, où des légions d'êtres mystérieux, de couleurs diverses, de formes confuses, s'agitent sans bruit ; et le calme de l'air, le silence ininterrompu de cette nature spectrale, augmentent la magie de ces clairs de lune fantastiques. »

§ 2. — **Description.** — Nous nous contenterons de décrire les points les plus remarquables de la côte, et, en particulier, les ports où les bateaux ont coutume de faire relâche.

En face de l'extrémité de la péninsule sinaïtique, sur la côte E., est le *cap Zeït* (Gébel ez-Zeït), « la montagne de l'huile », situé près de la mer. Elle tire son nom du pétrole, qui y est abondant. Un peu au S., sont les *soufrières de Ghimsah*, qu'une compagnie française exploite depuis 1867 pour le compte du gouvernement khédival. Deux fois par mois, un vapeur français, qui appartient à la Compagnie, part de Suez pour aller porter aux travailleurs de l'eau douce

et des provisions. En face des soufrières, à l'entrée du golfe de Suez, est situé un groupe d'îles. On arrive à la Solfatare en 20 h. de navigation. Le *Ghimsah*, élevé d'environ 70 m. au-dessus du niveau de la mer, est une masse de gypse pur, d'une blancheur de craie, entièrement dénuée de végétation. L'établissement lui-même, situé au fond d'une crique protégée par des bancs de coraux, se compose d'un quai de débarquement, de maisonnettes de pierre pour les agents de la Compagnie, et de quelques baraques en planches pour les 350 ouvriers. On y voit une grotte qui sert de citerne pour l'eau apportée de Suez, et des cavernes creusées de tout côté pour l'exploitation du gypse.

On laisse à dr. les ruines de *Myos Hormos*, par 27° 24' de latit., et plus loin, la petite ville de **Kocéir**. (*V.* R. 23).

Entre Kocéir et *Ras Benas*, habitent les Ababdèh. C'est près de Ras Benas que se trouvent les ruines de **Bérénice** (*V.* R. 24).

Djeddah. Bien que Djeddah ne soit pas sur la côte égyptienne, comme les bateaux qui vont à Souakin y passent ordinairement, nous en dirons ici deux mots. Djeddah, tristement célèbre par les massacres de 1858, où périrent les consuls de France et d'Angleterre, a été cédé par l'Égypte à la Turquie en 1840. La ville, enceinte de murs, est vaste et bien bâtie. Le port est mal entretenu et les grands navires ne peuvent pas s'approcher du rivage : il faut un transbordement pour débarquer. Néanmoins, Djeddah est très-riche. Elle sert de port de débarquement pour la Mecque, qui n'en est éloignée que de 18 kil. C'est là que passent la plupart des pèlerins; un très-petit nombre passe par *Yanbo el-Bahr* (Yanbo sur mer), qu'il ne faut pas confondre avec *Yanbo en-Nakhl* (Yanbo les Dattiers). Yanbo est le port de Médiné comme Djeddah est celui de la Mecque. Le commerce de Djeddah est considérable. Dans ses bazars couverts et dans ses marchés, qui peuvent être comptés parmi les plus beaux de l'Orient, on trouve beaucoup plus d'objets vraiment orientaux qu'au Caire, à Constantinople ou même à Damas. Djeddah exporte les produits de la mer Rouge, perles, nacre et coraux noirs, ainsi que ceux de l'Arabie, chevaux du Nedjd, ânes blancs, café, baume, séné, etc. En dehors de la muraille, on peut encore y visiter le prétendu tombeau d'Ève, en grande vénération parmi les musulmans.

Djeddah fait partie du vilayet ottoman appelé *Imaret i Mekka* (Principauté de la Mecque), et est le chef-lieu d'un des trois *livas* ou départements qui composent ce vilayet. La France y est représentée par un vice-consul. Cette ville est en outre le siége d'une commission sanitaire chargée de combattre les maladies épidémiques apportées ou engendrées par le pèlerinage, notamment le choléra. La quarantaine ne se trouve pas à Djeddah même, mais plus au nord, en face de Kocéir, à *El-Ouedj*. La station à la quarantaine dure habituellement cinq jours, et n'est exigée qu'au retour des pèlerins, pendant une période d'environ deux mois. Néanmoins il arrive fréquemment qu'à une autre époque de l'année on exige une quarantaine pour tous les navires provenant des ports de l'Arabie, aussi bien que pour les caravanes. El-Ouedj est d'ailleurs une petite ville insignifiante.

Souakin. Cette ville a été cédée à l'Égypte par la Turquie en 1865. Elle compte de 8 à 10 000 hab. et est le siége d'un gouverneur.

La ville proprement dite est bâtie sur un îlot d'un demi-kilomètre en diamètre, situé à l'entrée d'un port profondément creusé, qui communique avec la mer par les deux canaux latéraux. Elle se compose de

maisons à plusieurs étages, assez bien construites, et de magasins en bois. On y remarque les résidences des fonctionnaires du gouvernement, la maison à un étage du télégraphe anglais, la seule qui ait des fenêtres à carreaux de verre au lieu de moucharabis, le bâtiment de la Douane, deux mosquées avec un minaret, deux grands cafés et un bastion en maçonnerie, armé d'un unique canon. Quelques marchands arabes ont leur maison dans l'île; l'une d'elles, entourée d'arcades et ornée de moucharabis parfaitement ciselés, est des plus pittoresques. Le bazar se trouve sur la terre ferme, dans la ville indigène des Bichâris, car dans l'île ne demeurent guère que des Turcs et des Arabes. Cette ville indigène se compose de ruelles étroites et tortueuses, bordées de haies d'épines qui entourent les huttes des Bichâris. Le marché se tient dans la rue même. Il est entouré d'appentis où se fabriquent les ouvrages en cuir, les lances, les poignards et les épées droites des nomades. Plus loin encore est la ville des tentes, au-dessus de laquelle se dressent les hautes murailles d'une caserne, qui est, avec un poste de police, une prison et trois mosquées, la seule bâtisse en pierre dans la ville de terre ferme. A une demilieue de là, un bouquet de beaux sycomores et quelques jardins très-misérables entourent les puits qui alimentent d'eau l'île et la ville indigène. Souakin est en communications fréquentes avec Djeddah d'une part, Khartoum et le Soudan de l'autre (*V.* p. 627).

Les Bichâris. — Les nomades Bichâris qui habitent la côte occidentale de la mer Rouge sont, comme les *Ababdèh*, de race libyenne. Leur coloration varie du cuivre rouge au brun foncé. Grands, avec des traits réguliers, une figure longue, de beaux yeux bien ouverts et une épaisse chevelure frisée, les Bichâris sont une belle race. Ils élèvent principalement des moutons et des chameaux dont le lait forme la base de leur alimentation. Nominalement soumis au gouvernement égyptien, ils sont en réalité indépendants : ce qui les protége le plus, c'est leur pauvreté et la stérilité du sol sur lequel ils mènent la vie nomade. Leur armement se compose d'une lance, d'un sabre à lame droite, et d'un couteau en forme de faucille, tranchant par la concavité, qu'ils nomment « *Gambiah* », mauvaise prononciation de l'arabe « *Djambièh* » (du mot *Djanib*, côté, arme qu'on porte au côté). Il est assez rare de trouver en Égypte leurs petites pipes caractéristiques, faites d'un seul morceau de pierre arrondi en cylindre et coudé à angle droit.

Ces pipes sont en talc gris, ou en marbre noir. Les dernières sont les plus estimées. Les personnes qui réussiraient à engager un Bichâri à leur service comme guide ou comme chasseur n'auront qu'à s'en louer. Ils sont honnêtes, hardis, très-dévoués, et particulièrement aptes à servir pour faire des collections d'animaux ou de plantes. Le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de les inviter à raser leur épaisse chevelure, qu'ils soignent beaucoup et dont ils sont très-fiers.

Massâouah, l'*Os Sebastricum* des anciens, est bâtie sur un petit îlot ou plutôt sur un récif de corail, qui n'a pas mille mètres dans son plus grand diamètre et trois cents dans l'autre. La ville, qui occupe la moitié de ce rocher, se compose en grande partie de maisons en pierre. Au bord de la mer et autour d'une rue où se tient le bazar, se groupent des cabanes en branchages, situées au milieu d'une cour qu'entourent des palissades de nattes. Du côté du port, qu'une presqu'île du continent abrite contre la mer, on remarque plusieurs constructions plus vastes : la résidence du gouverneur égyptien, une caserne et une prison. A l'autre extrémité de l'île est la Mission française. Une digue relie cette île à une autre plus petite qui est elle-même en communication avec le continent par une jetée d'environ 1500 mèt.

Les environs de la ville sont d'une aridité, d'une nudité absolues. La

chaleur y est excessive. Le thermomètre monte à l'ombre jusqu'à 54 degrés centigr. Cependant le pays est sain.

ROUTE 32.

DE MASSÂOUAH A GONDAR.

I. De Massâouah à Adoua.

A. PAR ASMARA.

Durée du voyage, 11 jours.

Sur Massâouah (*V.* p. 703).

(1er jour). Dès que l'on a franchi les jetées qui relient Massâouah à la terre ferme, on se trouve sur la plaine sablonneuse et brûlante, qui forme la lisière du plateau abyssinien, le long des côtes de la mer Rouge. On atteint (1 h.) ***M'koullou***, petit village formé de huttes en branchages, avec une mosquée et une prise d'eau construite par le gouvernement égyptien. Après M'koullou, le terrain, plus mouvementé, reste toujours aride et ne produit que quelques mimosas et des plantes grasses. On campe à *Saâti*, où l'on trouve entre deux collines une sorte de lagune dont l'eau est saumâtre.

(2e jour). On part de bonne heure, pour arriver le même jour au pied des montagnes que l'on a devant soi. Comme on ne trouvera pas de source sur la route, on fera bien de faire à Saâti une bonne provision d'eau. Après avoir dépassé un mamelon entouré de forêts et traversé l'aride plaine d'*Ailet*, où l'on pourra voir des bandes de pintades et de francolins, et parfois des outardes et des gazelles, on entre dans les premières vallées des montagnes abyssiniennes. C'est là que l'on renvoie les chameaux, incapables de gravir la montagne. *Sambargoumba* est le centre d'une exploitation de bois que le gouvernement égyptien a confiée à un Français; site ravissant. Au milieu d'une immense forêt, un ruisseau glisse de rochers en rochers. Des oiseaux au plumage varié, des papillons aux mille couleurs, des singes égayent cette solitude. Le chemin ou plutôt le sentier monte en lacet au flanc de la montagne, pour atteindre *Guinda*, petit plateau fertile où les pasteurs abyssiniens descendent pendant la saison des pluies avec leurs bestiaux. Grâce à l'altitude, on y jouit d'une température modérée.

(3e jour). Après avoir dépassé ***Madhet***, autre station de bergers, on gravit (3 h.) par des sentiers presque impraticables l'escarpement du plateau couvert de magnifiques forêts, où des arbres de toutes sortes entrelacent leurs branches reliées encore par des lianes. On y remarque le kolkoual, mentionné ci-dessus : les branches quadrangulaires, garnies sur leurs arêtes d'épines recourbées, absolument dépourvues de feuillages, sont disposées en forme de candélabre. Au sommet de chaque tige poussent de petites fleurs d'un jaune rougeâtre, auxquelles succèdent, en guise de fruits, de petites figues, d'abord vertes et qui, en mûrissant, deviennent d'un rouge safrané. D'une incision pratiquée au tronc, coule un lait visqueux qui constitue, aussi bien que les fruits, un poison très-violent. Du haut de ce plateau on peut, par un temps clair, apercevoir la mer Rouge.

(4e jour). A l'extrémité O. du plateau, se trouve *Asmara*, village peu considérable, situé sur une éminence, au milieu d'un vaste plateau dénudé. Les habitations, selon l'usage suivi dans la patrie orientale du Tigré, sont, dit M. Rafray, p. 51, « disposées en forme de caves. Adossées en général à un petit monticule, elles sont creusées dans le sol et recouvertes de terrasses qui se trouvent alors de plain-pied avec le sommet du monticule. Cette sorte de cave est fermée, sur le devant, par un mur, le plus souvent en pierres sèches, sur lequel s'avance la terrasse. Une

seule ouverture donne accès dans la maison et sert à la fois de porte, de fenêtre et de cheminée; aussi ces habitations sont-elles très-humides et très-sombres. L'ameublement est bien simple; le long des murs, on a construit de larges bancs en terre, qui, recouverts d'une simple peau de bœuf, servent de lits. On voit cependant chez les gens aisés des lits plus confortables, nommés en abyssinien *angarebs* et en arabe *algas*. Ces derniers lits sont formés par un cadre en bois, monté sur quatre pieds et garni d'un treillage en lanières de cuir ou en cordes. A ce meuble s'ajoutent quelques poteries, des corbeilles d'un travail plus ou moins fin, un moulin à bras et d'énormes jarres en terre, dans lesquelles on emmagasine la récolte;... un bouclier, une lance, un sabre et parfois des harnais de mules complètent l'ameublement. Au milieu de la maison, un espace rond, un peu plus élevé, sert de foyer.

Les 5e et 6e jours, on marche sur un plateau boueux et inondé pendant la saison des pluies, où les montures enfoncent jusqu'aux genoux. Çà et là, sur de petits mamelons, se dresse quelque kolkoual. Après le village d'*Addi-Guaddad*, vient *Atsenaï*, où l'on descend par une pente escarpée et couverte d'une assez belle végétation. Quand la pluie ne tombe pas, on peut apercevoir de là la plaine du haut *Mareb* entourée des montagnes du *Hamacen*, dont le point culminant est le pic de Dabbonata. Un peu après Atsenaï, on traverse la rivière *Mareb*, affluent du Tacazzé, dont les eaux boueuses coulent encaissées entre deux murs de rochers rougeâtres. Le plateau, un instant interrompu, reparait sur la rive dr. du Mareb, offrant çà et là de beaux bouquets d'arbres et de frais pâturages.

(7e jour). D'*Addi-Garat* à *Toramini* et à *Addi-Mongondi*, petits villages sans importance, la route, qui n'offre, du reste, rien de remarquable, traverse de nombreux ruisseaux que les pluies transforment soudainement en torrents.

(8e jour). On atteint *Svan-Ounan*, et un peu à l'O., *Kodofelassi*, centre d'un marché hebdomadaire, où l'on peut se procurer des bêtes de somme et des provisions.

(9e jour). Le plateau est ici couvert de cailloux tranchants qui rendent la marche très-pénible pour les montures et leurs cavaliers. Au delà d'*Addi-Elguess* se présente une faille qui forme un abîme de plusieurs centaines de mètres. C'est une véritable muraille basaltique, au pied de laquelle se déroule une vaste plaine, couverte d'une belle végétation, et fermée de hautes montagnes s'étageant en gradins.

Un sentier large de quelques pieds, suspendu au flanc de la montagne, et si difficile que le voyageur fera bien de mettre pied à terre, descend au bas des hauts plateaux, sur la zone des terres basses ou *kollas*. — Le contraste est grand entre les hauts plateaux et les basses terres. « C'était, dit M. Raffray, comme un changement à vue; en haut, des plateaux ondulés et uniformes, que limitent au loin des montagnes vaporeuses; en bas, point d'horizon, mais un dôme de verdure; au milieu d'immenses blocs de syénite grise et polie par les eaux, de beaux arbres aux grandes feuilles découpées ou arrondies entrelaçaient leurs branches capricieuses; de tous côtés, des buissons en fleur où des papillons aux ailes diaprées venaient plonger leur trompe longue et déliée, des oiseaux de toutes formes et de toutes couleurs, depuis l'éclatant souïmanga jusqu'à l'aigle qui guette sa proie, silencieusement perché au sommet d'un arbre. »

Les villages que l'on rencontre n'offrent plus le caractère des villages déjà décrits. Ils sont composés de huttes cylindro-coniques en branchage et en chaume. Le premier endroit important sur la route est

Goundet, non loin du Mareb, dans une plaine sillonnée de cours d'eau et fort insalubre. C'est en explorant les rives du Mareb que les naturalistes français, Quartin-Dillon et Petit, furent pris de la fièvre redoutable qui règne en ces contrées et qui devait conduire Quartin-Dillon au tombeau. Aussi fera-t-on bien d'établir son campement sur une éminence. Un naturaliste trouvera dans cette plaine chaude et bien arrosée une faune abondante et variée : merles métalliques aux ailes jaunes, souïmangas, colibris d'Afrique au plumage chatoyant, passereaux jaunes, noirs et rouge amarante. Le Mareb forme ici une nappe d'eau de plus de cinquante mètres de large et son lit est bordé d'une végétation épaisse. On fera bien de le passer le plus vite possible.

(10ᵉ jour). Après *Addi-Gouret* et *Addi-Okaïi*, on campe (10 h. de Goundet) au pied du mont *Chet-toda*.

(11ᵉ jour). On gravit le mont Chet-toda avant d'atteindre (6 h.)

Adoua, située, d'après MM. Ferret et Galinier, par 14°9'34" lat. N. et 36° 32' 48" longit. E. de Paris; altitude 1900 mèt. Cette petite ville a remplacé Axoum, comme capitale du Tigré. Elle est bâtie sur une colline appuyée au S. sur les derniers contre-forts des montagnes et descendant en pente douce jusqu'à la petite rivière Assam, qui coule au fond d'un ravin. Au haut de la colline, s'élève l'église de *Médani-Allen* (le sauveur du monde), grande construction, formée d'un énorme toit conique soutenu par un mur circulaire. Des maisons carrées à terrasse plate, quelquefois rondes, surmontées d'un toit conique, s'étagent en groupes séparés par des jardins et des massifs de verdure. Celles qui bordent la rivière simulent de loin des fortifications.

Les maisons d'Adoua sont généralement construites en pierre, couvertes en terrasses et se composent de petits rectangles irrégulièrement accolés les uns aux autres, avec une cour intérieure, sur laquelle s'ouvrent les portes et les rares fenêtres de la maison. Cette cour sert de cuisine en plein vent, d'écurie pour les mules, de parc pour les bestiaux. Quelques-unes de ces habitations ont cependant un premier étage. Les maisons de forme cylindro-conique, avec une toiture en chaume, sont plutôt une salle de réception.

De petites ruelles étroites, où deux hommes peuvent à peine circuler de front, sillonnent la ville et en font un vrai labyrinthe. Elles sont loin, du reste, d'offrir l'animation et l'intérêt que présentent presque toujours les ruelles des villes arabes. Le silence morne qui y règne n'est interrompu que le jour du marché, qui est d'ordinaire le samedi. Tous les paysans des environs affluent alors à la ville, où se rendent les colporteurs, les marchands, les maquignons et les hommes de condition. Ceux-ci, montés sur leurs mules, drapés fièrement dans leur chemma, suivis de domestiques qui portent leurs armes, viennent acheter quelque objet de luxe, un cheval de bataille, un sabre, une lance, ou surveiller la vente de leurs troupeaux.

B. PAR HALAÏE.

7 jours. — 52 heures de marche.

1ᵉʳ jour (6 h.), *Oueia*. Chemin aride, desséché, où l'on ne peut marcher que la nuit. — 2ᵉ jour (5 h.), *Hamhams*, même caractère. — 3ᵉ jour (7 h.), *Toubo*, vallées étroites au fond desquelles coulent des ruisseaux torrentiels qui ne dessèchent jamais. — 4ᵉ jour. On gravit la montée du Tarenta et l'on atteint (7 h.) *Halaïe*. — 5ᵉ jour (9 h.), *Eguerzobo*. On marche à travers un pays accidenté dont la population est fort inhospitalière. De ces hauts plateaux descendent à l'O. des rivières affluents du Mareub, et à l'E. la rivière *Haddas* qui coule du S. au N. et

tourne ensuite à l'E. pour aller se jeter dans la baie d'Adoulis, près de Zoullah. — 6e jour (9 h.), *Eguela*. On passe les rivières *Tserana* et *Belessa*, affluents du Mareub. et l'on franchit la chaîne de *Logote*. — 7e jour (9 h.), *Adoua*. On traverse les deux rivières *Mémène* et *Onguaye*, pays riche.

II. D'Adoua à Gondar.

A. PAR AXOUM ET DÉBAREK.

A partir d'Adoua, on traverse la petite plaine qu'arrose l'Assam, et l'on se dirige à l'O. vers (4 h.)

Axoum. Cette ville, située par 14°6′ 55″ de lat. N. et 33°23′40″ longit. E., fut autrefois la capitale de la haute Éthiopie, qui porta le nom d'empire des *Axoumites*. Elle paraît avoir joué un rôle prépondérant surtout dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, alors que l'Éthiopie entretenait des relations commerciales avec la Grèce et l'Orient. Elle servait alors d'entrepôt naturel aux marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Arabique, étaient débarquées à Adoulis, traversaient le Tigré, arrivaient à Axoum d'où elles étaient portées à Méroé, par Kely, Mandeyr et Naga. Axoum est considérée par les Abyssins comme un *Guédam*, c'est-à-dire une ville *sacrée*, dont le territoire, sur un rayon d'un kil., est un lieu d'asile respecté autant que le permettent les mœurs violentes de cette terre féodale.

La ville actuelle est située au pied d'une montagne, partie dans la plaine, partie dans une gorge étroite. Elle se compose de trois ou quatre cents masures et compte tout au plus 2000 hab. Elle possède plusieurs églises ombragées de grands arbres et dont une seule offre quelque intérêt. Celle-ci, construite par les Portugais vers le XVe s., est une vaste construction quadrangulaire, massive, et dont la façade est ornée d'une galerie à colonnade surmontée d'un fronton triangulaire. Elle est précédée d'un large escalier en granit d'une vingtaine de marches, dont les douze degrés inférieurs n'ont pas moins de 50 à 55 mèt. de long.

Ce que Axoum offre de plus remarquable, ce sont ses *inscriptions* et ses *obélisques*. Les premières sont au nombre de deux : l'une grecque, l'autre hyémarite. La première, gravée sur une sorte de borne plantée en terre à quelque distance de la ville, a été relevée d'abord par Salt et lord Valentia, plus tard par Théophile Lefèvre. (*Voyage en Abyssinie*, par Henry Salt, Atlas, pl. XXVII.)

(Nous) Aeizanas, roi des Axômites et — des Homérites, et du Raeidan, et des Éthiopiens et des Sabéites, et de — Siléï, et du Tiamo, et des Bogaïtes, et du — Kaso, roi des rois, fils du Dieu — invincible Mars, s'étant révoltée, — en une occasion, la nation des Bogaïtes, nous envoyâmes nos — frères, Saiazana et Adephas, — pour faire la guerre contre eux; et, ceux-ci — s'étant rendus à merci, (nos frères), après les avoir soumis — nous les amenèrent avec leurs nourritures, — de leurs bœufs 112, et de leurs moutons 7424, et leurs bêtes de somme, les nourrissant avec la chair des bœufs et leur donnant une provision — de pain, et les abreuvant de la bière, — et du vin, et de l'eau en abondance, — eux qui étaient au nombre de six roi — telets avec leur cortége au nombre de XXX; — leur faisant chaque jour, des pains de — froment et leur donnant des rations mensuelles de vin, — depuis le temps où ils nous les amenèrent; — en conséquence leur fournissant toutes les choses néces—saires et les ayant vêtus, nous les avons internés, — et les avons établis en certain lieu de notre — pays appelé Mataïa, et avons ordonné — qu'ils fussent pourvus de pain, fournissant — à leurs six chefs des bœufs. En témoignage de — reconnaissance à celui qui m'a engendré, l'invincible Mars (Τοῦ ἐμὲ γεννήσαντος ἀνικήτου

'Αρέως) — je lui ai dédié une statue d'or et une — d'argent, et trois d'airain.

L'inscription hyémarite a été trouvée par MM. Ferret et Galinier dans le jardin d'un prêtre appelé Johannès.

Des *obélisques*, un seul est debout. Il est moins épais que large. Trois de ses faces sont unies et polies avec soin; la quatrième, ornée de dessins, est creusée dans sa partie médiane et les deux côtés en sont saillants, comme les deux ailes d'un bâtiment. L'artiste a voulu sans doute simuler une tour à huit étages; il y a, en effet, huit rangées horizontales de quatre croisées géminées, deux situées sur le plan rentrant, et une plus étroite, de chaque côté, sur les ailes en saillie. Chaque croisée est entourée d'un encadrement en relief, rappelant le style grec. Des corniches ornées de dessins circulaires séparent chaque étage. A la base et dans chaque partie rentrante est simulée une porte, tandis que le sommet est couronné d'une sorte de fronton.

Au pied de l'édifice, se trouve une table ou autel monolithe, orné dans son pourtour d'une guirlande d'arabesques, devenues frustes par l'usure.

Les autres obélisques, qui tous, avec quelques variantes, offrent les mêmes dessins, sont abattus et brisés. Il y a, en outre, plusieurs aiguilles en pierre de dimensions variables, plus ou moins habilement taillées et polies. (*V.* Raffray, *ouv. cité*, p. 360.)

M. Raffray a vu encore, dans la cour d'une maison, un bloc à moitié enfoui dans le sol, à peine dégrossi et destiné sans doute à devenir un obélisque. Il formait une chaussée monolithe où cinq ou six hommes pouvaient passer de front.

D'Axoum à *Maigoundo*, 1 jour de marche. On chemine sur un plateau aride, droit à l'O., jusqu'à (1 jour) *Tchoumai*, d'où l'on se dirige au S. O., dans la province du *Chiré*. Le premier village important que l'on rencontre (1 jour) est *Dekkemale*, puis vient *Enketo*, sur le bord du plateau au pied duquel coule

Le Tacazzé. L'importante rivière du Tacazzé a ses sources au mont *Abouéyé*, une des montagnes les plus hautes du *Lasta*, non loin du célèbre monastère du *Lalibela*, par 11°50' environ de latitude N. Au moment où il sort de l'Abouéyé, le fleuve se dirige vers l'O., sur un espace de 10 lieues, se redresse vers le N., forme autour du Sémen un grand arc de cercle, séparant le pays des Agaos de l'Amhara, puis tournant à l'O., il reçoit le Gangué et sous le nom d'Atbarah (l'Astaboras des anciens) forme le dernier affluent du Nil, vers le N. Le ravin très-escarpé au fond duquel il coule, au cœur de l'Abyssinie, a par endroits jusqu'à 7 à 800 mèt. de hauteur. Sa profondeur, qui ne dépasse pas 3 ou 4 pieds à l'époque de l'étiage, vers la fin de mars, atteint jusqu'à 15 ou 18 pieds à l'époque des pluies. Une magnifique végétation se déploie sur ses deux rives. Partout, des sycomores, des baobabs, des tamarins excitent l'admiration par la force de leurs tiges et le luxe de leur feuillage. Des plantes parasites, des lianes gigantesques s'accrochent au tronc des arbres, les enlacent, courent de l'un à l'autre, et forment sur toute la surface du rocher des fourrés impénétrables. En sortant des montagnes, le fleuve perd sa magnifique bordure pour s'enfoncer dans un lit de sable, à travers les vastes solitudes de l'Atbarah.

Descendant la montagne, on arrive sur la rive dr. de la rivière. Celle-ci, dans la saison sèche, n'est qu'une succession de bassins qui s'écoulent les uns dans les autres par de minces filets d'eau et qui servent de refuge aux habitants de la rivière, hippopotames, crocodiles, poissons; en hiver, il faudra, pour la passer, se con-

struire un radeau formé de troncs d'arbres liés entre eux par de fortes lanières de cuir.

On atteint ensuite, par un sentier long et difficile, la montagne ***Maalekato***, point culminant de la chaîne qui borde la rive g. du *Tacazzé*. De là, traversant plusieurs gorges profondes où coulent la *Sarentia* et la *Goya*, affluents du Tacazzé, on atteint *Berre* et ***Addéragaï***, située sur une haute montagne, d'où l'on embrasse un horizon de vingt lieues. On chemine alors au S. S. E., entre deux montagnes, jusqu'à *Guelima*, où se dresse l'Amba Guelima, un de ces monts-forts, nids d'aigle qui servent, selon les cas, soit de forteresse à quelque seigneur révolté, soit de prison d'État, soit d'ermitage. De la hauteur où l'on se trouve placé, on aperçoit un bas-fond où s'entassent des rochers aux formes fantastiques, et, plus loin, les cimes imposantes du Sémèn, qui se perdent dans les nuages. Un étroit défilé traversant une ceinture de rochers abrupts atteint le sommet d'une montagne pour descendre (1 h. 1/2) dans la petite vallée de la *Zarima*, petit affluent du Tacazzé, qui coule du S. E. au N. E.

On s'élève alors par des chemins difficiles, véritables escaliers, offrant au voyageur des sites tour à tour grandioses et gracieux. Rien de plus pittoresque que ces sentiers, tantôt s'enfonçant dans un repli de la montagne, où une puissante végétation couvre les anfractuosités du rocher aux parois humides tapissées de mousses, tantôt serpentant à découvert, et donnant jour sur des cimes aux formes variées; tantôt traversant des plateaux plantés de bouquets d'arbres sur lesquels l'œil se repose avec plaisir, après les impressions étranges des sombres défilés. Deux étapes sont nécessaires pour atteindre

Débarek, point culminant de cette chaîne, au bord du plateau, à une altitude d'environ 4000 mètres. Les habitants de cette ville passent pour être querelleurs et fanatiques. On descend par une pente peu sensible sur des plateaux d'où s'écoulent un grand nombre de ruisseaux. Ceux-ci se réunissent dans une gorge étroite qui contourne le Sémèn au S., et forment un affluent assez important du Tacazzé. Longeant le bord O. de la déga Ouoguéra, qui sert de base aux plus hauts sommets du Sémiène, on arrive (1 jour) à ***Ouébein Mariam***, petit village dont on aperçoit, perdue dans les arbres, la petite église au toit pointu. C'est dans cette église que M. Raffray et le vice-consul de France, M. de Sarzec, ont dû soutenir, en 1874, un siége en règle contre les balaguers (paysans) soulevés par leurs prêtres. — On continue à marcher sur le bord de la déga, parallèlement à une vallée profonde de près de 1000 mèt., et dont les parois sont si exactement verticales qu'on pourrait à certains endroits s'asseoir sur le bord, les pieds pendant dans le vide. A ses pieds, on aperçoit dans la brume un chaos de montagnes aux formes les plus diverses. Au-dessus d'elles, s'élève au loin la chaîne du ***Tagadé*** et du ***Ouolkaïl***, dont le versant occidental porte les sources de l'Atbarah. Sur le plateau, au S. O., est situé (1 jour) ***Kossoguié*** (ville du kosso), à une altitude de 3000 mèt., au milieu de vastes et fraîches prairies, où d'immenses rosiers aux fleurs blanches exhalent un parfum délicieux. Parvenu au bord méridional du plateau, une descente assez douce, suivant les ondulations du terrain, mène à

Gondar, capitale de l'Abyssinie. — Cette ville, située par 12° 36′ de lat. N., et par 35° 11′ long. E., est posée sur le sommet aplani d'un des mamelons dénudés qui s'étagent au pied du Ouoguéra. Dominé seulement au N., partout ailleurs ce plateau est environné d'une vallée profonde et escarpée, qui s'ouvre sur la

plaine du Dembéa, le grand et beau lac Tzana et les fertiles contrées qui entourent le lac. Il est baigné par deux petites rivières, la *Kaha* à l'O., l'*Angareb* à l'E., qui coulent vers le lac, où ils se jettent après un parcours de 6 à 7 lieues.

Gondar, beaucoup plus récente qu'Axoum, ne fut fondée que vers le XVe siècle, sous le règne d'un empereur que Salt appelle Facilidas. Les Portugais paraissent avoir contribué à établir la supériorité de cette ville où ils ont laissé des monuments. Gondar a cessé d'être le siége effectif de l'empire, le jour où Théodoros, préférant vivre dans un camp, établit sa résidence sur un mont-fort, à Débratabor. L'Abouna et l'Etchéquié, chefs du clergé (*V*. p. 698), qui avaient leur résidence à Gondar, ont suivi le maître à sa nouvelle cour.

A part sa position, qui est magnifique, la ville n'offre rien de bien remarquable. C'est une agglomération confuse de maisons au toit conique recouvert de chaume, mal construites, semées çà et là sans ordre et séparées entre elles par des cours, des jardins ou des espaces libres. Les rues ne sont que des sentiers sinueux embarrassés de pierres et de décombres. Elle est divisée en deux villes nettement séparées : la ville chrétienne, qu'un profond ravin partage en deux quartiers, le quartier de l'*Abouna* et celui de l'*Etchéquié*, et la ville musulmane, la plus riche et la plus propre des deux, sorte de faubourg situé au pied de la colline. Si aucune mosquée ne se montre dans la ville musulmane, en revanche, les églises abondent dans la ville chrétienne. On n'y en compte pas moins de quarante; les plus régulières et les plus solides ont été construites par les Portugais. Elles s'élèvent au milieu d'un bois sacré entouré d'une muraille. Cette cour ombragée sert de cimetière au commun peuple. Les princes et les grands sont inhumés dans le péristyle même de l'église. Celle-ci est une construction cylindrique, couverte d'un toit conique en chaume, que surmonte une croix grecque ornée de boules peintes en blanc. Plusieurs portes en plein cintre ouvrent sur une galerie circulaire, entourant le sanctuaire. Celui-ci, élevé de deux ou trois degrés au-dessus du sol, est fermé par une porte faite de deux battants grossiers, liés par un lourd cadenas. Les prêtres seuls y pénètrent, tandis que les fidèles se tiennent debout ou accroupis dans la galerie.

A l'E. du quartier de l'Etchéquié se voient les ruines encore imposantes du château des empereurs. Un grand bâtiment carré, flanqué à chacun des ses angles d'une haute tourelle, percée de quelques rares fenêtres étroites, surmonté d'une haute tour carrée à deux étages, servait de demeure à l'empereur. Il se reliait par des murs épais à une vaste enceinte appuyée sur des tours, en partie détruite aujourd'hui. Une rivière coule au pied de ces murs et achève de donner à l'édifice l'aspect d'un de nos châteaux du moyen âge. A côté était le pavillon de l'impératrice, d'une construction moins sévère; les croisées sont à ogives ornementées de croix grecques, et la terrasse est bordée d'une balustrade à jour; cette partie du palais est celle qui a le plus souffert. — L'architecture de cet édifice est lourde et dépourvue d'originalité. Les ornements des corniches, les encadrements des fenêtres et des portes sont faits d'une pierre rougeâtre, assez friable et semblable à de la brique.

Abbaye de Kouskouam. Cette abbaye est située sur un mamelon, en face de la ville, de l'autre côté de la vallée qu'arrose la Kaha. Au fond de cette vallée, on trouve un petit édifice en forme de marabout; c'est le tombeau érigé au cheval de l'empereur, Atié Fazzil. Près de là se trouvent les *bains* de ce même empereur, construits par les Portugais et trans-

formés aujourd'hui en église. Au centre d'une enceinte de murailles flanquées de tours, s'élève, ombragé de beaux arbres, un bâtiment carré entouré d'un fossé qu'on traverse sur un pont délabré. A deux cents pas au N., on voit encore une autre petite construction qui renfermait les pompes. L'eau tombait dans des bassins où elle était chauffée et, par des conduits souterrains, elle arrivait dans les salles de bain: mais tout cela est en ruine.

Plus loin, sur la colline, au milieu d'une forêt de genévriers, se dressent, majestueuses encore, les ruines de l'abbaye royale de Kouskouam, moitié castel et moitié monastère, entourées d'une haute muraille. On pénètre par un vaste portail dans une cour où quelques huttes servent d'habitation aux prêtres, aux desservants et à leurs familles. L'abbaye est un long corps de bâtiment dont il ne reste plus que les murailles rougies et noircies par le feu; l'architecture en est sobre et sévère. Deux églises sont attenantes à l'abbaye; la plus récente et la mieux conservée possède les ossements d'empereurs et d'impératrices d'Abyssinie, renfermés dans deux coffres recouverts en cuivre rouge, ornés de clous et de serrures en cuivre.

B. PAR SOKOTA, DABRATABOR ET LE LAC TZANA.

33 jours de marche.

Cette route ne présente pas d'obstacle matériel; on pourra toujours passer le Tacazzé, non loin de sa source. Elle offre seulement l'inconvénient de traverser les plaines fiévreuses du *Tembiène* et les montagnes des *Aguos*, dont les habitants jouissent, à juste titre, d'une triste réputation. On se munira à Adoua de mules et de porteurs.

(1er jour). Escaladant les montagnes qui bordent au S. la plaine d'Adoua, on s'élève sur un plateau où se trouve le village de *Soungui*. Toute cette région est formée par une succession de vallées arrosées de cours d'eau, affluents de l'Assam, et de petites montagnes.

(2e jour). Se dirigeant au S. E., on arrive à *Atchélaquié*, village riche, appartenant à des prêtres coptes. Il est ombragé de beaux arbres qui entourent toutes les églises, et construit au milieu de roches singulières qui affectent la forme de ruines. Partout poussent des aloès, avec leurs petites hampes ornées de clochettes d'un rouge safrané. Au N. et à deux cents pas environ du village, s'allonge, de l'E. à l'O., sur un espace de plusieurs kilomètres, une sorte de muraille, haute d'une dizaine de mètres, large d'autant, composée tout entière de blocs irréguliers jetés sans ordre et qui forment à son sommet une crête déchiquetée et, çà et là, percée à jour. Cette roche résonne sous les pieds comme l'airain.

(3e jour). Au S. d'Atchélaquié, s'étend une plaine légèrement humide et assez bien cultivée. La montagne qui la suit porte le village d'*Addofélassi*. De ce point élevé, on aperçoit pour la première fois, à l'O., les hautes cimes du Sémiène, encore confuses et vaporeuses.

(4e jour). Après avoir fait un crochet vers l'E., au milieu de taillis épineux, on aperçoit l'immense vallée de l'*Ouéri*, s'ouvrant sous les pieds, comme un cratère de verdure. Le sentier difficile descend à travers une belle forêt, jusqu'au fond de l'étroit défilé où coule l'Ouéri, sur un lit de galets.

Traversant la rivière dont le lit est peu large et se dirigeant toujours au S. E., on débouche dans la plaine, qui est d'une fertilité étonnante. « Ce n'étaient, dit M. Raffray, p. 124, que buissons fleuris, mimosas odorants, épanouissant au soleil leurs quenouilles ou leurs boules d'étamines. De tous côtés évoluaient des insectes, secouant, comme un nuage parfumé, le pollen dont ils étaient saupoudrés.

Il y avait des insectes de toute couleur et de toute taille, c'était une véritable pluie.... »

(5e jour). Se dirigeant toujours au S., on arrive à *Dabattadios*, où se termine la région des hauts plateaux, que l'on n'a pas encore quittée depuis que l'on est entré en Abyssinie. Devant soi, sur une longueur de vingt lieues et une largeur à peu près égale, s'étendent les plaines du *Tembiène* et du *Sloa*. Elles sont limitées : au N., par le plateau au bord duquel nous sommes parvenus: à l'O., par les collines qui bordent le Tacazzé, coulant ici du S. au N.; au S. et à l'E., par les plateaux de l'*Ouagué* et des *Ambas*, derniers contre-forts des montagnes de l'*Ouadjérate* et de l'*Enderta*. Du haut de la montagne élevée de Dabbatadios, le regard erre ébloui sur un dédale de montagnes bizarres, aux formes fantastiques, et dont l'effet peut se comparer à celui d'un gigantesque amas de ruines: tours terminées en pointe, murailles crénelées, citadelles ruinées diminuant de hauteur à mesure qu'elles s'élèvent. La couleur aide à l'illusion. Les parois verticales de ces montagnes sont d'un rouge ou d'un gris jaunâtre qui rappelle les teintes de la brique effritée par le temps.

Quelques-unes de ces forteresses naturelles ou *ambas* ont été transformées par les Abyssins en véritables forteresses. Celles dont le sommet forme un plateau recouvert de terre végétale et fertilisé par des sources sont devenues des monts-forts, asiles inexpugnables où le vaincu réfugié maintient sa résistance.

(6e jour). De Dabbatadios, on descend dans la plaine, laissant sur la g. l'Amba *Salama*, prison d'État où fut exilé le Raz Gobasier vaincu par le négouss Johannès. On atteint (5 h.)

Abbi-Addi, capitale du Tembiène, près des bords de la rivière *Tanquoua*. Cette petite ville est adossée à des murailles de roches rougeâtres et domine la plaine qui s'étend à son pied vers le couchant, où les hautes montagnes de Sémiène ferment l'horizon; la population est d'environ 1000 habitants. Elle n'offre, du reste, aucune particularité digne de mention.

(7e jour). On longe le flanc de petits mamelons boisés et l'on rentre dans la plaine, pour atteindre

(8e jour). *Debbak*, située sur un mamelon autour duquel s'étend une plaine aride et brûlante, limitée au S. par la rivière *Guéva*, qui se dirige de l'E. à l'O., vers le Tacazzé. Le bassin de la Guéva est fermé au S. par de petites collines sans autre végétation que des buissons épineux et rabougris. La kolla se continue au delà, bornée à l'E. par l'Amba Damascal, qui a servi de prison à l'ancien Raz Aïlou, un des chefs vaincus par Johannès.

Après avoir franchi ces collines, on rencontre de nombreuses rivières bordées de beaux arbres et dont le lit est à sec pendant l'hiver. — Après quatre jours de marche à travers cette chaude région, où l'on devra séjourner le moins possible, en passant par les villages de *Bamba*, *Gueddi Kouaï* et *Bellié*, on arrive à *Finarouah*, centre de population un peu plus important.

(12e jour). On se dirige au S. O., à travers une plaine mamelonnée, et et l'on atteint (2 h.) le *Zamra*, ou *Arékoua*, affluent du Tacazzé, dont les eaux limpides coulent dans un ravin profond. Peu après, la plaine est brusquement terminée par une montagne abrupte et haute, aux flancs de laquelle croissent en abondance des baobabs. C'est la montagne de *Saka*. On la gravit par un sentier étroit et sinueux, ici obstrué de blocs énormes, là suspendu au-dessus des abîmes. Une fois arrivé sur le plateau, on n'a plus qu'à se diriger au S. E. par un chemin aisé.

Le village de *Saka* est perché sur le bord du plateau, tellement à pic à

cet endroit que l'on pourrait s'y asseoir, les pieds pendant dans le vide. La vue, bornée à l'E. par des montagnes rapprochées, et au N. par des massifs de verdure, s'étend au S. et à l'O. sur les montagnes des *Agaos*, dont les couches horizontales disposées en gradins sont surmontées de pitons semblables à des toits de tourelles.

(13e jour). Un sentier dangereux, si abrupt et si étroit que les indigènes, malgré leur peu de souci de la viabilité des routes, ont dû le consolider avec des troncs d'arbres et le border çà et là de parapets, descend sur (2 h.) les rives du **Tellaré**. Cette rivière, une des plus importantes de l'Abyssinie, prend sa source dans le massif des Agaos, non loin de *Lalibéla*, coule d'abord du S. au N., puis s'incline à l'O., pour suivre le promontoire de Saka, et se jette dans le Tacazzé. La largeur de son lit varie de 60 à 100 mètres. On ne peut plus la franchir à partir du mois de mai jusqu'à fin septembre. — Comme toutes les vallées de l'Abyssinie, celle du Tallaré est chaude, malsaine et couverte d'une puissante végétation. Sur la rive g., est une forêt humide, peuplée de perroquets. Vient ensuite une muraille de basalte dans laquelle une sorte de porte très-basse et dissimulée par des broussailles mène dans un défilé long de 300 mètres, large au plus de deux et profond d'une dizaine de mètres. Les rochers surplombants ne laissent qu'une fente étroite par où passe une faible lumière. Ce défilé débouche dans un cirque, ou plutôt dans un entonnoir profond d'au moins 800 mètres, où l'eau tombe de toutes parts en cascades; le site est d'une beauté saisissante. L'ascension de ce cirque, très-pénible et même dangereuse, n'est possible que grâce aux excellentes mules d'Abyssinie. Enfin, on parvient au haut du plateau où se trouve le village d'*Alfân*.

(14e jour). D'Alfân on gagne par le v. de Semsemtoukou,

Sokota, ancienne capitale de l'*Agao*, située à environ 2500 mètres d'altitude, sur un plateau entouré de montagnes. Les maisons ne diffèrent en rien de celles d'Adoua (V. p. 706). La population est de 4000 hab. environ. Sokota est le centre commercial de cette région. Un marché hebdomadaire s'y tient pendant deux jours consécutifs, sur une place immense, située au S. E. de la ville. Le commerce est alimenté surtout par le sel que les montagnards des Agaos vont chercher dans les pays des Taltals, sur le versant E. des montagnes de l'Haramat. Ils taillent le sel en pains de 0 mèt. 23 de longueur sur 0 mèt. 5 de largeur et 0 mèt. 4 c. d'épaisseur, et lui donnent la forme des pierres à aiguiser dont se servent les faucheurs de nos campagnes. Ces pains de sel servent de monnaie divisionnaire; le marché de Sokota en est abondamment pourvu, et c'est là que viennent le chercher en caravanes les habitants de l'Amhara et du Godjam. Les trafiquants ou *changeurs de sel* sont en général musulmans; ils gagnent assez promptement à ce commerce une petite fortune.

Excursion à l'église d'Ouquère (sorte de spéos). On se dirige à l'E. de la ville, à travers des ravins sauvages et assez dénudés, où l'on peut rencontrer des bandes de singes cynocéphales. Ils fuient devant le chasseur, sans se hâter, s'arrêtant de temps à autre et aboyant. Serrés de près, ils disparaissent rapidement dans quelque anfractuosité des rochers. Le chemin franchit ensuite (1 h.) un ravin escarpé où coule un petit ruisseau dont la source est cachée dans un massif de verdure. On pénètre dans les flancs d'une grande colline par un chemin creux, et, au bout de cinquante pas environ, on se trouve à la porte d'un petit tunnel qui conduit au fond d'une tranchée à ciel ouvert profonde et étroite, isolant de trois côtés une énorme masse de roc en forme de

parallélogramme. Ce bloc taillé et creusé, c'est l'église; plafond, voûtes, colonnes, murs, dallage, tout est d'un seul morceau de pierre.

L'église d'Ouquère fut creusée par ordre de l'atié Kaleb, en souvenir de sa campagne victorieuse en Arabie, l'an 522 de notre ère. Elle devint la sépulture des maîtres du pays. Elle fut restaurée et ornée de fresques au commencement de ce siècle, par le Ouagué Choum Gramadine, père du Raz Gobasier.

Un vestibule voûté relie l'église à la montagne. Il donne accès, par une porte intérieure et un escalier de quelques degrés, à l'église proprement dite. Des arcades en plein cintre, reposant sur des piliers carrés, ornés d'un chapiteau, supportent le plafond. Les piliers, au nombre de six, sont disposés sur deux rangs, formant ainsi trois nefs. L'extrémité de l'église est séparée de la nef par une paroi en pierre, et elle est divisée en trois compartiments, le tabernacle au milieu et, de chaque côté, une sacristie. Cette disposition rappelle celle des spéos égyptiens, avec le pronaos, le naos supporté par des colonnes, et le sanctuaire, flanqué de deux chambres ou chapelles.

Le roc en granit est d'une couleur rosée et d'un grain très-fin, parfaitement poli. A l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, des moulures d'un travail délicat et harmonieux dessinent des panneaux, des corniches, des soubassements. A l'intérieur, ces panneaux ainsi que les colonnes sont ornés de fresques sur toile, représentant des arabesques et des sujets religieux. Ces fresques sont d'une date récente, mais il est probable qu'elles ont été ajoutées à d'anciennes peintures. Au-dessous de l'église, une crypte, taillée dans le rocher, sert de caveau sépulcral. Les sarcophages sont des coffres en bois, recouverts en cuir rouge et ornés de clous en cuivre. Les corps qu'ils renferment ont été momifiés.

(15e jour). A partir de Sokota, se dirigeant au S., on franchit une montagne escarpée, et, laissant à ses pieds, au fond d'un pittoresque ravin, le v. de *Abou-Johannès*, renommé pour ses églises vénérées, on continue à marcher sur un plateau élevé et d'aspect sauvage. Un sentier de pierres roulantes, au milieu de buissons épineux et de kolkouals, mène à la rivière *Méri*, torrent qui bondit entre deux rives escarpées d'une roche basaltique bleuâtre. On suit quelque temps la vallée, dont la végétation est d'une grande richesse. Ces petits ruisseaux, au lit souvent desséché, ombragés de grands arbres, servent de route aux caravanes. Tout autour s'étendent des champs de sorgho. Sur un mamelon perdu au milieu des Kolkouals s'élèvent les huttes du v. de *Miscrem*.

(16e jour). A quelques heures au S. de Miscrem, on escalade une montagne, pour redescendre dans la vallée de la rivière *Tella*, affluent du Tacazzé; puis, gravissant une montagne à pic par un chemin en escalier, on campe au village de *Chouquoua*, perché comme un nid d'aigle sur un roc. Tout ce pays est singulièrement âpre et escarpé. Ce ne sont que montagnes abruptes entrecoupées de profonds ravins où bondissent des torrents, qui tous coulent vers le Tacazzé. Cinq jours de montées et de descentes mènent au village d'*Anderquoué*, situé à 3000 mètres d'altitude. Le sol, drainé par de profondes vallées, est plutôt sec qu'humide. La végétation y est belle. On y remarque un mimosa rappelant, par sa forme en ombelle, le pin parasol d'Italie, et dont la sève produit une gomme abondante. Dans les environs d'Anderquoué sont des sites pittoresques : gorges étroites, profondes de plusieurs centaines de mètres, cascades, végétation puissante et sauvage au fond des vallées.

(20e jour). Pendant toute cette étape, on marche à la file par des

sentiers en corniche, accrochés au flanc des montagnes. Le pays garde toujours le même caractère, mais l'horizon s'étend. Au N. O., on aperçoit encore les croupes gigantesques du Sémèn. Au S., s'étendent à perte de vue toute une succession de petites montagnes que domine le pic de Debratabor. En bas, à l'O., le Tacazzé déroule au fond d'une sombre vallée les sinuosités de son cours.

(21e jour). On ne fait plus que descendre, en inclinant au S. O., et l'on peut, après une forte journée, franchir le Tacazzé. Les crocodiles pullulent dans les bassins un peu profonds formés par la rivière, les bêtes fauves viennent s'y désaltérer et il n'est pas rare d'y rencontrer des partis de voleurs. On se précautionnera donc avec soin contre tous ces dangers. Aucun n'est plus à redouter que la fièvre : aussi fera-t-on bien de quitter au plus vite les bords de la rivière, quelque attrait qu'ils puissent offrir au naturaliste ou au chasseur.

Sur la rive g. du Tacazzé, on se dirige au S. S. O., à travers la province d'*Ebbénatte*. Après avoir traversé une charmante petite rivière, la *Tecken*, qui coule du S. au N. vers le Tacazzé, on entre dans une zone moyenne, celle des ouaïna degas. La chaleur et l'altitude semblent s'équilibrer dans de si justes proportions que, dit M. Raffray, « rien ne manque à ce pays pour être un des plus ravissants de la terre. » Le terrain est ondulé, le sol, couvert de prairies, ombragées çà et là de beaux massifs d'arbres. Parmi les arbres, on remarque un genévrier qui atteint de grandes proportions. De hautes bruyères arborescentes ont leurs rameaux garnis de longues mousses. Après avoir passé *Mariamchoua*, *Addersegue*, on arrive, après cinq jours de marche, à *Addaniotch*. Le plateau se continue pendant quelque temps, puis on suit un ravin verdoyant et, de l'autre côté, du haut d'un monticule, apparaît un immense et splendide horizon. Tout au fond, ondule une chaîne de montagnes à peine visibles, au pied desquelles miroite, comme une lame d'argent, le lac Tzana. Une grande plaine s'étend entre le plateau et le lac. On arrive (27e jour) à

Amoirabiet. Un peu au S., coule le *Reb*. Il prend sa source dans le massif du Débratabor, coule au N. N. O., puis incline à l'O. et se jette dans le lac Tzana. De l'autre côté du Reb, on gravit une haute montagne, au sommet de laquelle, sur une croupe humide, s'élève

Débratabor. Nouvelle ville et camp du Négouss. Débratabor prend son nom de la petite montagne du Tabor, sur le flanc de laquelle il est assis. Les prédécesseurs du Raz Ali avaient choisi cette localité à cause de sa position centrale, avantageuse au point de vue militaire, et à cause de l'abondance de ses pacages, de sa chasse et de l'agréable fraîcheur de sa température. Théodoros et le négouss Johannès y ont aussi fixé leur résidence; mais Débratabor est resté un camp et n'a pas supplanté Gondar, comme véritable capitale du pays.

De Débratabor, on se dirige à l'O. On chemine d'abord sur un plateau qui descend en pente douce vers la plaine. On traverse (3e jour) la rivière *Goumara*, affluent du lac Tzana, et, à travers une plaine sillonnée de cours d'eau, on arrive (5e jour) à

Kouarata. Cette ville, assise sur un petit promontoire de rochers volcaniques, taillé à pic du côté du lac Tzana, a ses maisons littéralement enfouies sous des massifs de verdure. Ville théocratique, Kouarata possède de nombreuses églises.

Le lac **Tzana**, situé de part et d'autre du 12e degré de latitude N., présente la forme d'un ovale rétréci dans la partie méridionale, où ses bords forment la longue presqu'île de *Zéguié*. Il occupe la partie inférieure d'une large plaine arrosée de nor

breux cours d'eau et bornée à l'O. par les montagnes de *Kouara* et au N. et à l'E. par les montagnes de l'*Amarah*. — Les roches volcaniques qui le bordent à Bahardar et à Kouarata ont fait penser qu'il occupe l'emplacement d'un ancien cratère. Il est très-profond; ses rives sont peuplées d'oiseaux d'eau, pélicans, ibis sacrés, hérons, canards, oies d'Égypte, etc. Dans la saison des pluies, ses eaux gonflées inondent la plaine environnante. Les indigènes voyagent sur le lac au moyen d'un esquif formé de joncs fortement reliés entre eux, rappelant par sa forme les gondoles de Venise, ainsi que les anciens navires égyptiens; ces bateaux se nomment *tankoua*. Les crocodiles, si nombreux dans toutes les grandes rivières de l'Abyssinie, ne se rencontrent pas dans le lac.

Le lac reçoit de nombreux affluents, dont quelques-uns, comme le Reb et le Goumara, lui apportent un tribut considérable. Mais, de tous ces affluents, le plus remarquable est le Nil Bleu.

Nil Bleu. — Le Nil Bleu (l'*Abbaï* des Abyssins, le *Bahr el-Azraq* des Arabes, l'*Astapus* des anciens) prend sa source à l'O. du plateau central du Godjam, près du village de Gich, dans le pays de Damot. Se dirigeant vers le N., il se jette dans le lac Tzana, à l'O. de la presqu'île de Zéguié, et ressort du lac à l'E. de la même presqu'île. A sa sortie du lac, large déjà de plus de 400 mètres, il coule entre deux berges peu escarpées, formées tantôt de rochers volcaniques, tantôt de vastes prairies qu'ombragent çà et là des massifs d'arbres. Il coule ensuite au S. E., et, décrivant une courbe immense, il circonscrit le *Godjam* et le *Damôt*, provinces abyssiniennes qu'il isole des tribus gallas du pays d'Énaréa; puis, remontant de nouveau vers le N., il arrose le Fazogl et le Sennâar (*V.* p. 687).

(33° jour). Longeant la rive orientale du lac Tzana, on traverse les plaines du Foguéra, arrosées de nombreuses rivières, dont les plus importantes sont : la *Goumara*, le *Reb*, une seconde *Goumara*, l'*Arno*, le *Garno*. Cette plaine fertile est semée de villages enfouis dans la plus luxuriante végétation. Des bandes de grues, de hérons, d'ibis viennent, aux approches de la nuit, en poussant leur cri guttural, se percher au sommet des arbres. Mais cette région, où la vie surabonde, est fort malsaine. Les habitants des villages les plus rapprochés des bas-fonds sont amaigris, étiolés, consumés par une fièvre continue. Parvenu (38° jour) au village de *Forkabeur*, situé sur une petite éminence, on aperçoit les plaines du Dembéa, entre le lac et Gondar; puis à l'O., à l'horizon, le promontoire de Gorgora.

Laissant derrière soi les plaines du Foguéra, on atteint de petites collines plus ou moins boisées, entre lesquelles coule la rivière *Maguetch* que l'on traverse sur un pont de cinq arches, construit par les Portugais, et du haut d'un mamelon, on aperçoit Gondar, assise au milieu de ses ruines, sur des croupes arrondies et dénudées. On y arrive après 41 jours de marche (*V.* p. 709).

C. PAR DEBAB GOUNA.

13 journées de marche.

1er jour. D'Adoua à Axoum, 4 h. de marche (*V.* route précédente). — 2° jour. On traverse le ruisseau appelé *Maïé Tchout*, qui arrose de belles prairies et des champs de theff. De là on arrive aux collines d'*Akabsiré*, derrière lesquelles est le vallon de *Guerezela*, et, après les avoir franchies, on descend (6 h.), dans la vallée de *Tamboutch*; — 3° jour. On passe les belles prairies de *Seleuloah*, on franchit une

petite chaîne qui borde au N. la plaine du *Chiré*, et l'on entre (4 h.) dans le district de *Belasse*; — 4ᵉ jour. En plaine; pays de céréales et de pâturages (5 h.); — 5ᵉ jour. *Maïé-Chébeni*; prairies; — 6ᵉ jour. *Maïé-Temkate*, route en plaine; — 7ᵉ jour. *Maïé-Aïni*; on traverse le Tacazzé, qui coule dans une fissure profonde; — 8ᵉ jour (4 h. de marche). Jusqu'à *Maïé-Kassate*, le pays est plat et le sol paraît fertile; mais il est cependant à peu près désert, probablement à cause des Chankallas qui y font quelquefois des irruptions et massacrent les habitants. On passe la rivière Sarentia, entre Maïé-Aïni et Maïé-Kassate. A partir de Maïé-Kassate, l'on franchit plusieurs collines où la population commence à s'agglomérer: à mi-chemin, on trouve la rivière Ounguiha; — 9ᵉ jour. On traverse des vallées étroites formées par les arêtes de la chaîne du Sémiène, au milieu desquelles coulent les rivières, dont quelques-unes ont été ci-dessus mentionnées : *Euzo*, *Bouheia*, *Ansia*, *Zérima*. Après avoir passé cette dernière rivière, on monte par un chemin escarpé jusqu'à (8 h.) *Debeubaheur*, sur le mont *Lamalmon*; — 10ᵉ jour. (5 h.) *Débarek*. De Débarek à Gondar (*V*. p. 709).

APPENDICE.

LA PÉNINSULE SINAÏTIQUE.

GÉNÉRALITÉS.

La route de Suez au mont Sinaï et la continuation de cette route par Akabah et Pétra jusqu'en Palestine ont leur place naturelle dans le troisième volume de notre itinéraire de l'Orient (Syrie et Palestine). Mais, comme beaucoup de personnes profitent de leur voyage d'Égypte pour visiter le mont Sinaï, soit qu'elles reviennent ensuite sur leurs pas pour rentrer en Europe ou pour se rendre par mer en Palestine, soit qu'elles poursuivent leur voyage par Akabah et Petra jusqu'à Hébron, nous croyons utile de donner ici la description détaillée de la route du mont Sinaï.

La suite de cette route, indiquée ici à grands traits, sera traitée avec les détails qu'elle comporte, dans notre prochain volume, *Palestine et Syrie*.

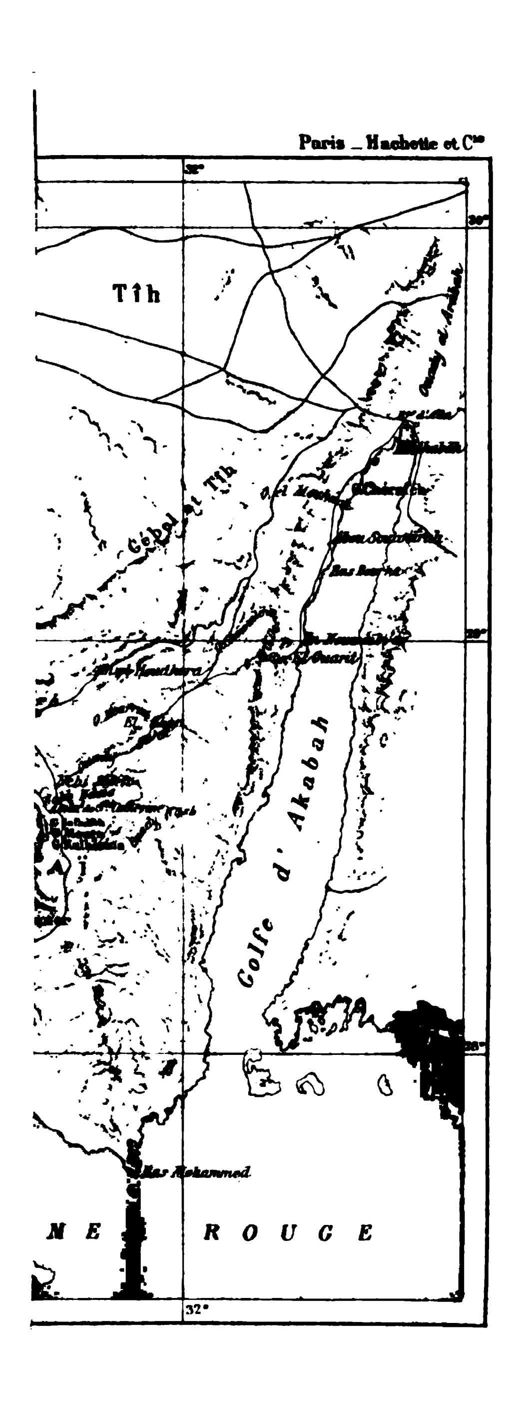
Les préparatifs pour ce voyage se font ordinairement au Caire, par l'intermédiaire des Arabes *Touarah*, qui servent de guides et qui louent les chameaux. On fera avec eux, par les soins du drogman, un contrat en règle dans lequel on aura soin de spécifier le nombre et le prix des chameaux, et qui sera signé par les deux parties devant le consul.

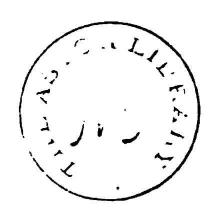
Comme la traversée du désert entre le Caire et Suez n'offre aucun intérêt à celui qui doit traverser les solitudes de la péninsule sinaïtique, le meilleur plan est d'aller directement en chemin de fer, à Suez, où se rendront les chameliers. Le voyageur pourra alors spécifier dans le contrat que le prix des chameaux ne sera dû qu'à partir de Suez.

Le contrat avec le drogman doit être aussi signé au Caire, devant le consul. On spécifiera bien exactement les conditions matérielles du voyage, tentes, provisions, cantines, lits, vivres, ainsi que le nombre des serviteurs.

Le drogman s'engage à fournir toutes les provisions de bouche, les vins et les liqueurs, les bougies et les lampes, etc., et à donner chaque jour, tant au déjeuner qu'au dîner, un nombre de services déterminé; il doit se fournir d'un cuisinier, d'un domestique et, au besoin, d'un aide. Sont également à sa charge les *baghchichs*, et, en particulier, ceux que l'on donne aux Bédouins dont on traverse le territoire. Cependant le voyageur fera bien d'avoir une réserve de tabac et de café pour distribuer à ses gens, s'il est content d'eux. (*V.* les contrats de ce genre, p. 240 et 245.)

Un parti de 4 personnes demande deux grandes tentes, l'une pour le jour et l'autre pour la nuit, et une troisième tente, plus petite, pour le cuisinier et les domestiques. Une grande tente suffit pour deux, et, à la rigueur, pour


Paris _ Hachette et Cie
32°
30°
29°
28°
Tîh
Gébel et Tîh
Golfe d' Akabah
Ras Mohammed
M E
R O U G E
32°



trois personnes. Les lits (généralement en fer), les tables, les chaises et tous les accessoires de la tente doivent être examinés et vérifiés. Les tentes doivent être pourvues de cordes de rechange et d'une double provision de pieux et de maillets. L'eau sera emportée dans des barils exactement fermés ou dans de larges outres (gerbèh). Le touriste fera bien d'avoir sur sa propre monture un petit tonnelet d'eau et quelques gourdes ou flacons recouverts d'osier (préférables aux *zemzemiyèh*, ou sacoches de cuir). L'eau amère ou saumâtre des sources sera utilement coupée par du jus de citron, des spiritueux, du café concentré, du thé.

Quant aux provisions, le voyageur doit se persuader qu'à partir de Suez il ne trouvera plus rien, si ce n'est quelques moutons près du Sinaï. Outre les viandes conservées et les vivres ordinaires, on emportera une provision de poules, de pigeons, de dindes pour tout le voyage. Du lait concentré sera aussi utile. On pourra faire cuire du pain au Sinaï. Les oranges sont un vrai régal.

Le prix de location des chameaux, fort variable, est en moyenne de 9 à 12 fr. par jour. Nous avons vu (p. 235) que, dans une excursion de quatre voyageurs, le prix peut descendre à 40 fr. par jour (vins non compris).

Le voyage de Suez à Sinaï et retour peut durer de quinze jours à trois semaines, suivant le temps que l'on consacre aux étapes et au couvent..

Pour la pharmacie de voyage, les vêtements et la coiffure, *V.* notre INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Quant à la selle du dromadaire, à la manière de s'y tenir, *V.* p. 205 et 245.

Route suivie par les Israélites, d'Égypte au mont Sinaï.

L'intérêt de la route du Sinaï réside presque entièrement dans les souvenirs bibliques qui se rattachent à la sortie des Hébreux et à leur marche dans le désert. Nous indiquerons, dans le cours de notre description, les endroits qu'on a essayé d'identifier avec les étapes mentionnées dans l'Exode et dans le livre des Nombres, ainsi que les objections qui ne peuvent manquer de se produire en un sujet aussi difficile. Mais nous croyons utile de mentionner dès à présent divers itinéraires supposés. Le point de départ des Hébreux est appelé, dans la Bible, Ramsès (Ex., XII, 37; Nombres, XXXIII, 3, 5). Divers noms ont été proposés pour l'identification de cette ville. Les principaux sont : Babylon (aujourd'hui Vieux Caire) (*V.* p. 345); Héliopolis (Mataryèh); un endroit mal déterminé, dans le Ouady-Toumilât, où l'on voit encore aujourd'hui un monument du temps de Ramsès II. Enfin, tout récemment, on a proposé Tanis (Sân). Les partisans de la première identification admettent que la route, à partir de Ramsès, traverse le désert Ouady el-Tih, passe au pied du mont Atakah et rejoint la mer Rouge au-dessous de Suez. La seconde hypothèse, plaçant la route un peu plus haut, la fait passer par le Derb el-Hamra. C'est l'ancienne route de la malle des Indes. Elle aboutit un peu au N. de Suez, près de la tête actuelle de la mer Rouge, et le passage est alors placé aux environs de Suez. La troisième hypothèse assigne aux Hébreux comme route le Ouady-Toumilât, et les fait arriver en un point situé près des modernes Lacs Amers ou du Lac Timsah, qui faisaient autrefois partie du golfe Héroopolite. Là, la mer Rouge était suffisamment étroite pour être traversée par toute la tribu dans une seule nuit (Ex., XIV).

La dernière et la plus récente hypothèse a été proposée par M. Brugsch, d'après des textes égyptiens inédits. Une inscription hiéroglyphique trouvée sur deux statues, à Sân, nous a appris que Ramsès II avait donné son nom à la ville de Tanis (Sân). A l'E. de Sân ou Ramsès, était un district, nommé dans les listes géographiques trouvées sur quelques monuments, Thoukou ou Thoukout, que l'on peut identifier avec le Soukkoth de la Bible, premier lieu de campement des Hébreux. La principale ville de ce district, comme nous l'apprenons des mêmes sources, était Pithom, l'une des villes bâties par les Hébreux. Un papyrus du Musée Britannique mentionne un Khatoum dans les environs de Ramsès : M. Brugsch propose d'identifier Khatoum avec Etham, mentionné comme second lieu de campement des Israélites, *au bout du désert* (Ex., xiii, 20). Le troisième campement eut lieu entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tsépbon (Ex. xiv, 1). Migdol, dans les inscriptions hiéroglyphiques, signifie *une tour* ou *un fort;* il est question dans les textes d'un *Migdol-en-Ramsès-Hiq-An*. C'était un fort destiné à protéger l'Égypte du côté du Nil. Peut-être était-il dans les environs de Kantara, lieu situé sur le moderne canal de Suez, et où passe la route des caravanes de Syrie. C'est là que, selon M. Brugsch, aurait eu lieu le passage, non à travers la mer Rouge, comme on l'avait toujours supposé, mais à travers la Méditerranée, ou plutôt, à travers les marais du *lac Serbonis* qui s'étendait entre l'angle E. du Delta, l'isthme de Suez, le mont Casius et la Méditerranée. Ce lac était réuni à la Méditerranée par un canal naturel ou boghaz, et ses eaux étaient portées par l'inondation à une hauteur considérable. Le premier campement mentionné par la Bible, après le passage de la mer, est *Marah*, où les eaux furent trouvées amères. M. Brugsch identifie Marah avec les modernes Lacs Amers. Elim, le campement suivant, se trouve placé dans ce système, à *Aïn Mouça.* En suivant l'itinéraire jusqu'ici admis, par la mer Rouge, on plaçait Marah soit à Aïn-Mouça, soit à Aïn-Haouârah, et Elim au ouady-Gharandel (*V.* p. 721).

On ne saurait admettre l'identification de Soukkoth et de Etham avec le Thoukout et le Khatoum des textes hiéroglyphiques. Quant à l'identification du Ramsès des Hébreux avec la ville de Tanis et aux conséquences que M. Brugsch en tire, nous avouons ne pas être entièrement convaincu. Il est difficile d'admettre que les Hébreux aient été surpris et irrités de trouver amères les eaux du golfe Héroopolite, dans le voisinage duquel ils vivaient depuis si longtemps. Le campement de Marah ne saurait être placé ici. Il faut le reporter beaucoup plus bas, de l'autre côté de la mer Rouge, et, dès lors, le passage ne s'est pas effectué à travers les marais du lac Serbonis, mais bien, comme on l'a toujours admis, sur un point du golfe Héroopolite, plus ou moins éloigné de la tête actuelle de la mer Rouge. Une seconde objection à faire au système de M. Brugsch, c'est que, une fois parvenus à Etham, à l'extrémité du désert, au lieu de poursuivre leur route directe par le désert de Syrie, les Hébreux abandonnent la direction N. E. pour se porter à l'E. et au S. E., et, par suite, ils se rapprochent, non de la Méditerranée, mais de la mer Rouge, ou plutôt du golfe Héroopolite. Quant à l'identification des autres lieux de campement, *V.* ci-dessous.

ROUTE 33.

DU CAIRE AU MONT SINAÏ.

I. DU CAIRE A SUEZ ET AUX SOURCES DE MOÏSE (Aïoun Mouça) (V. R.14).

II. DE AÏOUN MOUÇA AU MONT SINAÏ.

De Aïoun Mouça, on se dirige au S. E. sur une vaste plaine sablonneuse. Le chemin suit, à une distance plus ou moins grande, la direction S. S. E. de la côte, et toute cette partie de la route peut recevoir à juste titre la qualification de désert. Plage sablonneuse et nue, hauteurs arides, ouadys qui de distance en distance descendent vers la côte, eau détestable, absence à peu près absolue de végétation, parfois les illusions du mirage, parfois aussi les tempêtes de sable que soulève le semoun, voilà quels en sont les traits généraux. Sur sa g., c'est-à-dire vers l'E., à une distance médiocre, on voit se dresser une chaîne de hauteurs blanchâtres, surmontée çà et là de quelques pics plus élevés, et que les Arabes désignent sous la dénomination générale de *Gébel er-Râhah*. Cette chaîne n'est à vrai dire qu'une des faces, un des escarpements du plateau qui se termine au S. par le Gébel et-Tîh.

A partir de Aïoun Mouça, on rencontre successivement : (1 h.) le *ouady-Reiyanèh*, (2 h.) le *ouady-Khardiyèh*, (3/4 h.) le *ouady-Marazèh*, (50 min.) le *ouady el-Atha*. Une marche de 3 h. 10 m. conduit au *ouady-Sadr* ou *Sudr*, où croissent çà et là quelques tamarisques et d'autres arbustes. C'est d'ordinaire le point choisi pour le premier lieu de campement. En continuant à s'avancer entre les montagnes et la mer, on atteint (2 h. 35) le *ouady-Taïbèh* et (30 min.) le *ouady-Ouardân*, large dépression parsemée de cailloux, puis (75 min.) le plateau *Makouanne el-Hamâda* (de la bataille des Bédouins Hamâda). Après avoir dépassé (50 min.) le *Arak el-kilab*, rocher assez bas donnant tout juste de l'ombre pour un homme seul, on atteint (30 min.) le *ouady el-Amârah*.

A partir de ce point, le paysage change d'aspect. Au plateau sablonneux s'étendant au loin succèdent des collines qui, de toutes parts, bornent la vue à de courtes distances. A 2 h. du ouady el-Amârah, on trouve une source d'eau saumâtre et amère appelée *Aïn-Haouârah*, ombragée par une touffe de palmiers; c'est la plus mauvaise de toute la plage, disent les Arabes. Ce point est communément indentifié avec la fontaine amère de **Marah**, de l'itinéraire des Israélites (Exode, XV, 23 et suiv.; Nombres, XXXIII, 8), ce qui est contesté par M. Lepsius.

Après avoir dépassé le *Engi el-Foul* (le champ de fèves), bassin étroit qui reçoit des collines voisines assez d'eau pour entretenir un peu de culture, on atteint (2 h.) le *ouady-Gharandel*, large vallée de 600 mèt. environ de largeur en ce point, bordée par des collines crayeuses, de 18 à 25 mèt. de hauteur.

Le ouady-Gharandel mérite plus d'attention que les précédents. Il a des sources, un ruisseau d'eau courante, et par suite, quelques palmiers. Les anciens navigateurs l'avaient assez distingué pour que le haut du golfe de Suez où il débouche en reçût quelquefois le nom de *Sinus Gharandra*, comme on le voit dans Pline. Le ouady-Gharandel a été considéré comme l'emplacement probable d'Elim (Ex, XV, 27; Nombres, XXXIII, 9).

Les *sources* du ouady-Gharandel sont ordinairement le troisième lieu de campement, à partir d'Aïn Mouça. L'eau en est insipide, mais, comme on n'a pas le choix, on en fait une bonne provision.

A 8 kilomètres du ouady-Gharandel, au S. O., près de la mer, est le *Gébel Hammam Pharaon* (la

montagne des bains de Pharaon). C'est un magnifique rocher de calcaire cristallin, d'environ 478 mèt. de hauteur. Il doit son nom à une légende arabe qui place en cet endroit la destruction de Pharaon et de son armée. Les sources chaudes sortent du rocher, sur le versant O., tout près de la mer, et coulent sur le sable. L'eau a un goût désagréable et une odeur sulfureuse. Les Bédouins lui attribuent des propriétés médicinales merveilleuses.

La route continue à travers les collines calcaires. A dr. est le Gébel Hammam, s'étendant le long de la côte sur une longueur de 8 kil. comme un mur de rochers, noir, désolé et infranchissable. A g., se continue le Gébel Râhah, qui projette quelques branches au S. O., le long du côté S. du ouady-Gharandel, jusqu'au Gébel Hammam. La plus importante de ces ramifications est le *Gébel Woutâh*. Il court parallèlement au Gébel el-Tîh dont il est séparé par une assez large vallée, avec un ouady appelé aussi Woutâh. Toutes ces montagnes sont de formation calcaire. Parvenu sur un plateau assez élevé, on commence à apercevoir, au S. S. E., le pic du *Gébel Serbâl*.

La route continuant au S. E., passe (52 min.) devant un monceau de pierres nommé *Koussân Abou Zennèh* (le cheval d'Abou Zennèh). On rencontre (50 min.) l'étroit ouady *oum-Soueilîh*, et (1 h. 5 min.) le *ouady-Ouçeit*, semblable au ouady-Gharandel, mais moins large, avec quelques maigres palmiers et parfois un peu d'eau saumâtre stagnante. Ce ouady court de l'E. S. E. à l'O. N. O., et passant à l'extrémité N. du Gébel Hammam, il rejoint la mer à la petite baie d'Hammam-Pharaon. Viennent ensuite (1 h. 15 min.) le *ouady-Kouweïsèh* et (1 h. 15 min) le *ouady-Thâl* ou *Athâl*. Celui-ci court de l'E. à l'O. et se fraye un chemin à travers le Gébel Hammam, par un ravin profond et étroit. Il a ici environ 7 à 800 mèt. de largeur et offre la végétation ordinaire du désert. On y trouve, comme au *ouady-Ouçeit*, quelques flaques d'eau saumâtre. Le sol est recouvert d'une croûte de nitre. La montagne qui forme la tête de cette vallée, nommée *Ras ouady-Thâl*, fait partie du Gébel Woutâh, ci-dessus mentionné.

Dépassant cette colline basse, on suit vers le S. le lit du *ouady-Chébeïkèh* (prononcer Chibékah), présentant plusieurs branches qui se réunissent plus bas, et c'est à cette particularité que le ouady doit son nom de Chébeïkèh.

En suivant des sentiers tortueux à travers des collines crayeuses et des rochers escarpés, on arrive à l'endroit où le *ouady-Homr*, venant de l'E. S. E., débouche dans le ouady-Chébeïkeh. Les deux ouadys réunis forment le *ouady el-Taïyibèh* (la vallée agréable), qui court au S. O., à travers les montagnes, jusqu'au rivage, éloigné de deux heures environ.

Ici deux routes se présentent. L'une, plus courte, remonte à g. le ouady-Homr et se rapproche du Gébel-Tîh. L'autre, plus longue, mais plus aisée, suit le ouady-Taïyibèh, et rejoint le rivage de la mer Rouge. C'est cette dernière, le plus ordinairement suivie, que nous décrirons.

En descendant le ouady-Taïyibèh, on rencontre (1 h.) de l'eau courante, malheureusement d'un goût saumâtre, et une touffe de palmiers. Après avoir contourné une belle montagne noire, formée de laves et de conglomérats, rangés par couches rouges et noires, on débouche (1 h.) sur la plage, près du cap *Ras Abou-Zélimèh* qui forme un des points remarquables de la côte du golfe de Suez. Quoiqu'il n'y ait plus là aucune trace d'habitation, M. Lepsius ne doute pas qu'au temps des anciens Pharaons, quand les mines de la presqu'île étaient en pleine exploitation, le site d'Abou-Zélimèh n'ait été un lieu de

grande importance pour les communications entre la presqu'île et l'Égypte. Il faut remarquer, en premier lieu, que les routes qui conduisent aux trois vallées principales où étaient les travaux, le ouady-Maghârah, la vallée de Sarbat et le ouady-Masb, convergent sur ce point de la côte, à leur débouché dans la plaine, et, en second lieu, qu'au dire de ses pilotes, il n'y a pas de meilleur havre sur toute la côte, sans même en excepter celui de Tôr.

En suivant la plage, on rencontre (1 h.), à dr. près de la mer, le tombeau d'Abou-Zélimèh, simple tertre. La route doublant le cap, passe au pied du *Gébel el-Mourkhâh*, promontoire de roches calcaires, battu par la mer à marée haute. A certains endroits, le passage entre la montagne et la mer n'a que 9 à 10 mèt. de large. Après avoir doublé le Gébel el-Markâh, puis (1 h.) le Gébel el-*Memlah*, on entre (45 min.) dans la plaine d'*El-Mourkhâh*, étendue désolée de sable et de cailloux, sans la moindre végétation. On marche au S. E., ayant à sa dr. les eaux de la mer, d'un bleu profond, immobiles comme un vaste miroir, et l'on se hâte de traverser cette plaine brûlante, heureux si les souffrances de la chaleur torride ne sont pas aggravées par le semoun.

L'*ouady - Lakam* (2 h.) s'ouvre à travers les collines crayeuses, au S. de l'ouady-Mourkhâh. On perd de vue la mer, et l'on s'engage dans les montagnes. On remonte, à g. (45 min.), le *ouady-Baba*, dans lequel débouche (45 min.) le *ouady-Chellal*, à dr. La route court alors entre des montagnes de grès de plus en plus hautes, aux formes fantastiques, aux belles couleurs, jusqu'au (1 h. 15 min.) *Nekb* ou *Nukb el-Boudrah*, très-beau passage de montagnes, entièrement praticable pour les chameaux de bagage, grâce aux soins du major Macdonald, qui vivait à Maghârah. De tous côtés, on est environné de sommets de grès ou de granit, rouges et noirs. Parvenu au haut du passage, on entre (1 h.) dans l'ouady Nekh Boudrah, et (25 min.) on tourne à g. dans le *Seih Sidrèh*, où l'on observe les premiers échantillons de granit rouge de la Péninsule. La gorge du Seih Sidrèh reçoit à g. (30 min.) une étroite vallée, le *ouady-Igne*, et rejoint plus loin le *ouady-Moqatteb*.

Mais avant de continuer la description de la route du Sinaï, il convient de placer ici deux excursions intéressantes qui appellent l'attention du voyageur :

1° **Excursion du ouady-Maghârah.** Le ouady-Maghârah débouche du N. E. dans le ouady-Sidr. On remonte le ouady-Igne l'espace d'environ 800 mèt., jusqu'à une bifurcation dont la branche septentrionale, appelée *ouady-Genaiyèh*, conduit en quelques minutes aux

Mines de turquoise de Maghârah. — Maghârah (mine, souterrain) est un nom qui s'applique non-seulement à cet endroit particulier, mais à tout le district où sont situées les mines. Celles-ci présentent un grand intérêt historique par les stèles qui s'y trouvent et qui nous ont donné les noms des divers Pharaons avec la mention de leurs expéditions et de leurs travaux en Arabie. M. Holland n'a pas compté sur les rochers avoisinant ouady-Maghârah moins de 34 inscriptions. Le premier roi égyptien qui envahit la péninsule est Snefrou, le dernier roi de la IIIe dynastie. Chéops ou Khoufou, le fondateur de la grande pyramide, a aussi sa stèle commémorative, près de l'entrée de la mine. Divers Pharaons de la Ve et de la VIe dynastie sont cités comme ayant continué ou repris les travaux. Les mines paraissent avoir été abandonnées de la VIe à la XIIe dynastie. Dans la 2e année du règne d'Aménemhât III (XIIe dyn.), une expédition fut envoyée pour reconquérir la place. Le nom d'Aménemhât IV est

aussi cité. Une inscription mentionne une expédition faite pendant le règne simultané de Thoutmès III et d'Hatasou.

L'exploitation des mines s'est poursuivie jusque sous Ramsès III. A partir de ce moment elles paraissent avoir été abandonnées par les Égyptiens. La pierre que l'on extrayait de la mine est nommée *mafkat* dans les inscriptions. Le mot Mafkat est une sorte de nom générique par lequel les Égyptiens désignaient toutes les substances minérales de couleur verdâtre, le sulfate de cuivre, le malachite, la turquoise même malgré sa teinte bleue, etc. La divinité du lieu était Hathor, à qui on associe Thoth et Hor-soupti.

État actuel. — Nous empruntons à un savant naturaliste anglais, M. John Keast Lord, membre d'une expédition envoyée dans ce pays par le Khédive, la description des mines. « A peine entrés dans la mine, dit-il, nous fûmes obligés de ramper sur nos mains et sur nos genoux, le toit se trouvant trop peu élevé pour nous permettre une autre position.... Tout en rampant, j'examinai le toit et m'aperçus qu'il était partout couvert de petites marques irrégulières, qui avaient évidemment été pratiquées avec la pointe de quelque instrument analogue à la pointerolle d'un mineur.... Nous dépassâmes plusieurs piliers qui avaient été ménagés dans la masse du rocher pour supporter le toit au-dessus des galeries de la mine.... De la galerie basse, mais large, dans laquelle nous avions été obligés de ramper, nous entrâmes dans un couloir étroit, qui n'admettait plus qu'une personne à la fois; nous nous trouvâmes enveloppés dans les plus noires ténèbres qu'il soit possible d'imaginer; je me traînai jusqu'à l'endroit où le couloir paraissait se terminer. En cherchant bien, je découvris sur le sol un trou juste assez grand pour que je pusse m'y introduire en me tenant à plat ventre. Je réussis à y passer, et tombai lourdement dans une vaste salle. Je constatai que la salle avait été taillée dans la masse du rocher. D'après mon estimation approximative, elle avait 20 pieds de long, 14 de large et 5 de hauteur à partir de la surface des déblais qui couvraient le sol. Cette chambre formait la limite extrême des travaux des mineurs. En examinant le mur et le toit, on découvrait aisément dans les joints à portée de la vue un scintillement de turquoises. » (*V.* John Keast Lord, *The peninsula of Sinaï*, p. 433 et sq.)

En fouillant avec soin la couche de sable et de déblais qui couvrait le sol, et faisant tamiser avec soin les déblais des fouilles, M. John Keast Lord recueillit des éclats ou ciseaux de silex, des marteaux de pierre, des fragments de bois appartenant à des outils brisés, des morceaux de bâton arrondis de bois d'acacia.

La découverte de ces outils et la comparaison des marques d'outil visibles sur le mur et le toit avec les pointes émoussées des ciseaux de silex suffisent à établir que les mines ont été taillées dans le roc, avec des ciseaux de silex exclusivement. On a trouvé également sur le sol de la mine, une grande abondance de débris d'un coquillage bivalve d'eau douce, la moule *spatha chaziana*, qui vit aujourd'hui dans le Nil. Comme ce coquillage ne peut avoir été apporté aux mineurs des bords du Nil, il faut admettre qu'il existait autrefois, à Ouady-Geniyèh, des bassins permanents d'eau douce, que des changements survenus depuis lors ont entièrement drainés.

Près du terrain des mines s'élève une haute colline circulaire presque entièrement isolée des hauteurs qui l'environnent. Ses pentes abruptes se terminent en une pointe conique, qui, vue d'en bas, semble être tout à fait aiguë. On peut y arriver aujourd'hui par un sentier circulaire, construit par le major Macdonald. Là, sur une

sorte de plateau en contre-bas du pic terminal, à environ 244 mèt. au-dessus du niveau de la vallée, se voient encore les restes de l'antique village des mineurs: masures basses, construites avec de grandes pierres non travaillées, simplement empilées les unes sur les autres, sans mortier et même sans argile pour les cimenter. On y a trouvé un grand nombre d'outils en silex, des morceaux de verre, quelques-uns d'une riche teinte bleue, des grains de collier de la même matière et d'autres fabriqués avec des coquilles marines, frottées et percées. Sur le plateau sont épars un nombre immense de fragments de poterie. Deux murailles partent du plateau et traversent la vallée dans la direction des mines. Elles formaient probablement le passage direct pour les mineurs.

Les ouvriers employés aux pénibles travaux des mines du Sinaï étaient principalement des condamnés ou des prisonniers de guerre. Un grand nombre appartenaient sans doute aux habitants de la péninsule elle-même, que les inscriptions désignent sous le nom de *Men* ou *Ment*. Mais toutes les nations vaincues par les Pharaons ont dû fournir leur contingent de mineurs. Une stèle découverte par M. John Keast Lord représente des mineurs avec de longues barbes en pointe et de hauts bonnets pointus de forme conique, et cette description convient assez à quelques-uns des anciens peuples de la Méditerranée et notamment aux Turshas (Étrusques). (*V.* Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 373.)

Près de là, le *ouady-Tônèh* et le *ouady-Kénèh* ont aussi des inscriptions pharaoniques des plus anciennes époques.

2° Au **Sarbat el-Khadîm.** Les hauteurs abruptes qui couvrent la tête du ouady-Maghârah empêchent de s'y rendre de là directement. Il faut revenir, comme l'a fait M. Lepsius, au ouady-Moqatteb, et le remonter pendant 1 h. pour gagner le débouché du ouady-Sidr, qui conduit à l'E. et tourne ensuite au N. O. jusqu'aux monuments. C'est une excursion de 7 ou 8 h. depuis le ouady-Moqatteb.

Le pays, dans les inscriptions hiéroglyphiques, est appelé *Mafkat* (*V.* p. 724, *a*). Les inscriptions sont analogues à celles de la route de Koçeir et des autres carrières de l'Égypte. Elles sont pour la plupart de la XIIe dynastie, et, en particulier, du règne d'Aménemhât III. Les plus récentes sont de la XIXe dynastie. La divinité à laquelle le temple était consacré était la déesse Hathor.

Les monuments de Sarbat el-Khadîm, encore plus remarquables que ceux du ouady-Maghârah, ont été découverts par Niebuhr, mais ils n'ont été expliqués que depuis Champollion. Ils se composent des restes d'un petit temple en partie excavé dans le roc, et d'un grand nombre de stèles ou petites pyramides couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques.

Le *temple* couronne une crête de roche sablonneuse, escarpée de toutes parts, excepté du côté de l'O. où elle s'adosse au massif granitique. La partie la plus ancienne du monument est une petite chapelle creusée dans le roc, et dont le plafond est supporté par un seul pilier central. L'intérieur est rempli, ou pour mieux dire, encombré de hautes stèles couvertes d'inscriptions sur les quatre faces, comme les obélisques. D'autres stèles en grand nombre entourent le temple, ou se dressent sur les monticules environnants.

D'énormes monceaux de scories qui recouvrent le sol indiquent assez qu'en cet endroit étaient établis des *fourneaux* pour la fonte du minerai de cuivre qu'on apportait des vallées voisines, où des recherches qui n'ont pas encore été suffisamment continuées feront sûrement retrouver un jour les mines.

M. Lepsius a aussi trouvé des sco-

ries dans le ouady-Nasb, à 4 h. de Sarbat, vers le N. O.

Revenant au point où le ouady-Igne rejoint le ouady-Sidr, nous suivons celui-ci jusqu'à sa jonction (2 h.) avec le *ouady-Moqatteb* (la vallée écrite). C'est un large lit de torrent peu profond, avec des collines à terrasses, dont la base est couverte de blocs écroulés. Son nom lui vient des inscriptions dites sinaïtiques qui tapissent ses rochers. Elles abondent surtout sur un espace de 1500 mèt. environ, à la partie inférieure de la vallée. On leur attribuait autrefois une très-haute antiquité. Il est prouvé aujourd'hui qu'elles sont l'œuvre de voyageurs et de pèlerins, pour la plupart chrétiens. Elles sont presque toutes du IVe s. de notre ère. La langue dans laquelle elles sont écrites est un dialecte de l'araméen.

La route descend maintenant, et, à travers une vallée sauvage, semée de cailloux, mène (1. h. 30 min.) dans le *ouady-Feïrân*, le plus grand des ouadys sinaïtiques. A 1500 m. env., en remontant la vallée, à l'embouchure du *ouady-Nisrin*, on a trouvé des tombeaux d'une date probablement fort reculée. Ils sont formés de grands cercles de pierres placés les uns à côté des autres. Au centre de chacun d'eux est le sarcophage, consistant en quatre larges pierres, recouvertes d'une dalle. On y a trouvé des bracelets de cuivre, des perles de verre et des coquilles percées.

A dr. du ouady, s'ouvrent de grands espaces découverts dont l'arrière-plan est formé par le Gébel Serbal et les pics environnants. Le sol est formé d'une couche de sable granitique, semée çà et là de cailloux roulés. A mesure qu'on avance, le lit du ouady se resserre et la scénerie prend un aspect des plus imposants. Au sortir de ces gorges arides (4 h.), les yeux se reposent avec plaisir sur la petite oasis de *el-Hosseyêh*. Le chemin serpente à travers les frais ombrages de véritables fourrés de tamariscs (*tamarix mannifera*, en arabe *tarfa*) et bientôt après au milieu d'un grand bois de palmiers. D'énormes dépôts d'une terre jaunâtre, argileuse, qui s'appuient des deux côtés contre les parois gigantesques de la vallée à une hauteur de 20 à 30 mèt., ont fait penser à M. Lepsius que ce bassin formait jadis un lac, dont les eaux, avant de s'être ouvert un passage, avaient formé ces immenses alluvions. Un ruisseau limpide coule à travers les buissons. On voit (1 h.) des petites maisons, des champs cultivés et des troupeaux de moutons et de chèvres. On est au milieu d'une véritable oasis, la seule qui, dans toute la presqu'île, mérite véritablement ce nom.

C'est là, à une petite distance d'Hosseyêh, que s'était élevée la ville de **Paran** ou **Pharan**, la seule qu'ait jamais eue l'intérieur de la péninsule. Sur un rocher isolé de plus de 30 mèt. de haut, nommé *el-Maharrad*, sont les ruines du *monastère de Pharan*, qu'on trouve cité, dès la fin du IVe s., comme siége épiscopal, et qui ne perdit ce rang qu'après la construction du grand couvent de Justinien, au milieu du VIe s. Au pied du mamelon du côté du N., gisent les débris de l'église. Le nombre des chapiteaux, des fûts brisés et des autres débris indique une construction importante. La ville s'étageait sur la pente opposée. Quelques habitations en pierre qui existent encore aujourd'hui faisaient sans doute partie de l'ancienne ville. Elles ont été habitées par les Arabes ; mais elles sont à peu près abandonnées aujourd'hui et ne servent plus que de hangars et de resserres pour les récoltes. Des blocs taillés, des tronçons de colonnes, etc., que l'on peut reconnaître dans la maçonnerie des murailles, prouvent que cette ville, qui est celle des pèlerins des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, s'était elle-même formée des débris d'une plus ancienne. Les cultivateurs sédentaires sont des *Djébé-*

lyèhs, sur lesquels les Arabes nomades prélèvent un tribut en dattes.

Excursion au mont Serbâl. — Cette excursion demande un jour entier. On ne doit pas l'entreprendre si l'on n'est très-bon marcheur et accoutumé aux courses de montagne. Le chemin, bien que ne présentant aucun danger sérieux, est dans la partie supérieure de l'ascension extrêmement abrupt. L'ascension, à partir de Feïrân, demande 5 h. On n'aura pas besoin de se charger d'eau au départ. On en trouvera sur la route.

L'aspect que présente le mont Serbâl est des plus frappants. C'est une longue base surmontée de cinq pics. Burckhardt gravit le pic oriental, qu'il crut être le plus élevé. Dans l'opinion du docteur Rüppell, cette distinction appartient au pic occidental, dont il a déterminé la hauteur, par ses observations barométriques, à 2060 mèt. au-dessus du golfe de Suez.

On remonte à pied le ouady-Aleyât, qui débouche dans le côté S. du ouady-Feïrân et dont la tête est au pied même du Serbâl. Il est trop encombré de pierres et de rochers pour qu'on y conduise les chameaux. Les rochers du ouady-Aleyât sont couverts d'une quantité innombrable d'inscriptions sinaïtiques. On atteint (2 h. 1/2) la base même des pics du Serbâl (côté E.) au point où débouche le ravin Abou-Hamâtah (la route du figuier sauvage), et l'on voit se dresser les parois de ce ravin étroit et élevé par lequel il faut monter. On trouve là une bonne source et l'on fait provision d'eau. C'est à partir de ce point que commence l'ascension proprement dite. « Il faut se hisser, souvent avec peine, de rochers en rochers. » (G. Bertrand.)

Le pic le plus élevé est un grand piton de granit. De là le regard embrasse toute la péninsule : à l'O., le golfe de Suez et les montagnes d'Égypte; au S. O., la plaine El-Kâ'a, le port de Tôr; à l'E., le massif général du Sinaï, où l'on distingue surtout le Gébel-Katharin et l'Oum-Chômer; vers l'E. N. E., le vaste circuit du ouady ech-Cheïkh, et tous les ouadys dans la direction du Gébel et-Tîh. Le sommet du N., qui est le plus bas, porte les restes d'un bâtiment d'une époque inconnue, construit en blocs de granit et portant trois inscriptions sinaïtiques.

L'opinion de M. Lepsius, qui veut voir dans le mont Serbâl le Sinaï de l'Exode et place Réphidim dans cette vallée, soulève de fortes objections que nous résumerons rapidement d'après M. Porter (*Handbook*, p. 21-22). L'argument tiré des inscriptions sinaïtiques a perdu beaucoup de sa valeur, depuis que ces inscriptions ont été retrouvées dans le ouady-Solaf et dans le ouady-Ledja, sur la base du Safsâfèh, et en plusieurs autres lieux (*V.* ci-dessus). Au reste, il ne suffirait pas de prouver que les premiers chrétiens, à plus de 1500 ans de distance, ont regardé le Serbâl comme le Sinaï, il faut que l'aspect des lieux réponde au texte de l'Exode. « Moïse, qui connaissait d'avance la topographie de la presqu'île, avait dû, dit M. Lepsius, choisir le ouady-Feïrân, parce que c'était la seule vallée fertile du pays. C'est aussi à cause de cette fertilité que les Amalécites vinrent disputer aux Hébreux le seul site qui en valût la peine. Dès lors il faut identifier Réphidim avec Feïrân ou avec Hosseyèh, à 3 kil. plus loin. »

Il est singulier d'identifier Réphidim, où le peuple manqua d'eau et ne put être apaisé que par un miracle (Exode, XVII), avec la vallée précisément la mieux arrosée de la péninsule. Les Amalécites, en venant attaquer les Hébreux à ce même Réphidim si désolé, ne cherchaient pas à disputer un terrain fertile aux Hébreux. Si l'on suppose qu'avant le miracle de Moïse il n'y avait pas d'eau dans cette vallée, elle ne pouvait pas être fertile, et Moïse n'avait plus aucun motif pour la choisir. De plus, si Réphidim est à Hosseyèh, le Serbal ne peut pas être le Sinaï sans supprimer une des marches des Israélites : « Étant partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï, et ils campèrent au désert, vis-à-vis de la montagne. » (Exode, XIX, 2.) A Feïrân, ils auraient déjà été en vue de la montagne, car le Serbâl se voit d'un grand nombre de points de la vallée et sa base n'est pas à plus de 3 kil. Un campement de plus de 2 millions d'hommes s'étend bien à cette faible distance, et s'ils voulaient se rapprocher de la montagne, il faudrait reporter leur station dans le ouady-Aleyât, trop étroit et trop rocailleux pour contenir une telle foule. Tout s'explique au contraire en laissant le Sinaï à sa place traditionnelle, où l'on arrive soit par la plaine d'Er-Râha, soit par le ouady ech-Cheïkh.

A partir de Feïran, on continue à suivre le ouady-Feïran, toujours encaissé entre de hautes montagnes de granit, et ombragé sur une longueur de 4 kil. au moins par de beaux massifs de palmiers. L'eau et les palmiers cessent alors et la seule verdure est celle des bouquets de tamariscs. Cette maigre végétation disparaît à son tour et tout redevient aride et désolé. On atteint (2 h.) l'endroit où le *ouady el-Cheïkh* débouche dans le ouady-Feïran.

Ici se présentent deux routes. L'une, par le ouady-Feïran et le ouady-Solaf, est la continuation directe de celle que nous avons suivie jusqu'à présent. L'autre, plus au N., par le ouady ech-Cheïkh, se dirige d'abord à l'E. N. E., pour se replier plus loin à l'E., et redescendre droit au S. Elle rejoint la première au pied du Sinaï. Les Bédouins aiment toujours mieux suivre la seconde, parce qu'elle est plus facile pour les chameaux; mais il faut exiger le passage par la première, qui est beaucoup plus pittoresque.

Cette route du ouady el-Cheïkh serait, selon Robinson, celle par laquelle les Israélites sont arrivés au Sinaï. Si l'on cherchait dans cette direction **Réphidim**, qui, selon l'Exode (XVII, 1-6; — XIX, 1, 2), était à une journée de distance du Sinaï, et où Moïse frappa le rocher pour apaiser les murmures du peuple altéré, il conviendrait peut-être de le placer auprès du défilé étroit décrit par Burckhardt à 5 h. du couvent, par lequel le ouady ech-Cheïkh pénètre dans le massif des montagnes centrales. La seule objection à faire à cette hypothèse est que le ouady n'est nulle part privé d'eau. Quant au combat livré aux Israélites par les Amalécites (Exode, XVII, 8-13), il n'est pas nécessaire de chercher une plaine. On peut supposer tout aussi bien que c'est dans un défilé que les Amalécites cherchèrent à défendre les approches de leurs montagnes.

Laissant à g. (2 h.) le ouady ech-Cheïkh, on continue à suivre le ouady-Feïran, et l'on prend (1/2 h.) le ouady-Solaf; c'est la route la plus directe du Sinaï. Si l'on cherchait dans cette direction l'itinéraire des Hébreux, Mme de Gasparin remarque avec assez de raison qu'on pourrait placer Réphidim dans le ouady-Solaf, la distance et le manque d'eau concordant assez bien avec le texte de l'Exode. A l'embouchure du *ouady-Oumm-Takkeh*, on trouve une quantité de maisons antiques en pierre, appelées *nawamis*. *Nawamis* est le pluriel de *namous* (moustique). Les Bédouins leur ont donné ce nom par suite de cette conjecture que les Israélites les auraient construites pour s'abriter contre la piqûre des moustiques. Leur forme ordinaire est une ellipse ou un cercle irrégulier de 12 à 15 mèt. de circonférence, avec des murs de 40 à 50 cent. d'épaisseur. Il ne paraît pas qu'aucun outil ait été employé pour la construction de ces maisons.

Après avoir couru 1 h. 1/2 vers le S. E., le ouady-Solaf tourne vers le N. E., et atteint en 4 h. 1/2 le *ouady-Gharbah*. Ici la route semble barrée par l'énorme mur de rochers de granit qui forme l'escarpement N. O. du massif central de la péninsule. On campe généralement au pied de ces montagnes. On s'engage alors (1 h.) dans le

Nakb-Hâvva (le passage du vent). C'est un ravin compris entre des falaises verticales de granit rouge, hautes de 200 à 300 mètres. Les eaux de l'hiver y ont creusé un lit profond, en partie comblé par des rocs éboulés. On circule péniblement le long de sentiers obstrués de pierres et de rochers. La route, quoique difficile, est praticable pour les chameaux. En 2 h. 1/2, on arrive au sommet du col, où l'on aperçoit pour la première fois la cime du *Gébel Safsâfeh*. Après une courte descente dans l'étroit ouady de *Abou-Seilèh*, qui s'ouvre dans les montagnes de l'O., on remonte un peu dans la direction S. S. E., et l'on passe près d'une petite source de bonne eau. La vallée se découvre alors par degrés et bientôt on jouit d'un coup d'œil splen-

dide sur plusieurs ouadys entourés de tous côtés de belles montagnes de granit rouge. On a devant soi toute la plaine d'**El-Râhah**, où Robinson, d'accord avec la tradition commune, place le grand campement des Israélites. Elle mesure en effet une largeur moyenne de 900 mèt. et 2300 mèt. de la base du Safsâfèh au point de partage des eaux, ce qui équivaut à un carré de plus de 1500 mèt. de côté, auquel on peut ajouter toute l'entrée du ouady ech-Cheïkh et l'élargissement qui se trouve au S. O., au débouché du ouady el-Ledja. De tous ces points le Safsâfèh est visible; il s'élève de 4 à 500 mèt. au-dessus de la plaine. C'est surtout du point où l'on est arrivé qu'on peut juger de son aspect majestueux et étudier toute la topographie du massif. A l'E. on voit le Gébel ed-Deïr, au delà de l'entrée du ouady-Cho'aïb, et à la droite du Sinaï, au fond du ouady el-Ledja, le Gébel Katharîn. Vers l'O. se dressent successivement le Gébel-Hamr, au-dessus du ouady el-Ledja, puis en revenant vers le N., le Gébel el-Ghabchèh, le Gébel Soulsoul-Zeït, et le Gébel es-Serou. Tout à fait au N. du Sinaï est le vaste plateau du Gébel el-Foureia, qui sépare la plaine d'Er-Râhah du ouady ech-Cheïkh.

L'aspect du paysage grandiose et solennel que l'on a sous les yeux, non moins que les souvenirs bibliques qui s'attachent à ces lieux, ont laissé chez tous les voyageurs qui ont décrit cette région l'impression la plus profonde.

Après avoir donné quelques instants à la contemplation de ce magnifique amphithéâtre, on descend dans la plaine de Râhah, et l'ayant traversée, on arrive (3/4 h.) à la base du Safsafèh. Laissant à g. le ouady ech-Cheïkh, on entre dans l'ouady ed-Deïr, qui est comme le prolongement de la plaine de Râhah, et l'on parvient bientôt sous les murs du *couvent de Sainte-Catherine*.

En récapitulant les heures de marche directe depuis le point de jonction du ouady-Taiyibèh, du ouady-Homr et du ouady-Chébeïkèh (sans y comprendre la double excursion du ouady-Maghârah et du Sarbat el-Khadim), on trouve un total de 31 à 32 heures. La route *d'en haut* que nous avons indiquée ci-dessus, celle qu'ont suivie Smith et Robinson, est plus longue de 5 à 6 h. Voici le relevé de cette dernière route, d'après une note que nous devons à l'obligeance de M. Georges Hachette :

Du point de jonction du ouady-Homr et du ouady-Chébeïkèh à la tête du ouady-Homr, 7 h. 25 min.; — ouady-Bédah, 1 h.; — Seïh en-Nabs, 1 h. 45 min.; — Sârabit (Sarbat) el-Khâdim, 3 h. 30 min.; — ouady es-Seïh, 3 h. 20 min.; — ouady el-Bark (ou Bârak), 10 min.; — ouady el-Elleb, 3 h. 40 min.; — ouady-Bérâh, 2 h. 35 min.; — débouché du ouady el-Akhdar, 2 h. 20 min.; — ouady ech-Cheïkh, 1 h. 10 min.; — ouady-Stef, 4 h.; — commencement de la passe du Nebk-Hawa, 1 h.; — fin de la passe, 2 h. 15 min.; — couvent, 2 h. — Total, 36 h. 10 m.

ROUTE 34.

LES LIEUX SAINTS.

1° Couvent de Sainte-Catherine.

Le voyageur aura dû se munir, au Caire ou à Jérusalem, d'une lettre d'introduction pour le supérieur du Sinaï. Pour se mieux assurer contre toute intrusion hostile, les moines ont fait murer depuis longtemps la grande porte du couvent. Les étrangers n'y avaient autrefois accès que par une ouverture élevée d'une dizaine de mètres au-dessus du sol, où l'on était hissé au moyen d'une corde et de poulies. Mais aujourd'hui la lettre seule est hissée par une corde jusqu'à la fenêtre du couvent, et, 10 min. après, la porte s'ouvre. La réception est d'ailleurs des plus hospitalières, d'autant plus hospitalière que les visites des Européens sont une branche assez importante des revenus du couvent.

L'entrée actuelle s'ouvre par une porte basse pratiquée dans un des arcs-boutants de la face N. du couvent; l'ancienne entrée était un peu plus à dr., au centre de la face N.

Le couvent est situé dans une vallée étroite comprise entre les monts

Safsafêh et Gébel-Mouça à l'O., et le Gébel ed-Deïr à l'E. L'édifice repose sur la pente même de la montagne, et on y voit flotter la double bannière de l'Agneau et de la Croix. L'ensemble des bâtiments forme un carré irrégulier de 235 pieds de long sur 209 de large, le tout enclos d'une haute muraille en blocs de granit, fortifiée de petites tours sur plusieurs points. Une portion de la muraille fut rebâtie par ordre du général Kléber lors de l'expédition française en Égypte, et les moines en gardent un bon souvenir, qui se reporte sur la nation française tout entière.

L'espace renfermé dans l'intérieur des murs est partagé par diverses constructions en un grand nombre de petites cours, véritable labyrinthe de passages étroits et tortueux qui montent et descendent dans toutes les directions. Quelques-unes de ces cours sont ornées de cyprès ou de quelque autre arbre, avec des fleurs et divers arbustes. Beaucoup de murs sont en outre couverts de vignes grimpantes. Rien n'est régulier, mais tout est propre; tout aussi porte le cachet d'une grande antiquité. Les chambres où sont reçus les hôtes sont petites, mais assez propres. Le plancher est couvert de tapis qui portent les marques du temps. Un divan qui règne sur trois côtés de la pièce principale sert de siége pendant le jour et de lit la nuit. Dans la cour, près de la chambre des étrangers, il y a un grand puits; mais l'eau que l'on boit est puisée à la fontaine de Moïse, près de l'église. L'eau de cette source est pure et bonne.

Le jardin prolonge le couvent du côté du N. et descend à quelque distance vers la vallée. Il est, comme les bâtiments, enclos de hautes murailles. Le jardin, comme le couvent, occupe la pente de la montagne, et a été disposé en terrasses plantées d'arbres à fruits, en très-grand nombre et de toute espèce. On voit là de magnifiques amandiers, des abricotiers, des pommiers, des poiriers, des grenadiers, des figuiers, des cognassiers, des mûriers, des oliviers, des vignes, et toutes sortes d'arbustes, le tout donnant des fruits excellents. Sous ce beau climat, la végétation n'a besoin, pour prendre de magnifiques proportions, que de ne pas manquer d'eau. On voit néanmoins peu de légumes.

La **grande église**, orgueil du couvent est une construction massive et solide. Depuis le temps de Justinien elle a reçu beaucoup d'additions. Elle se compose de trois nefs séparées par deux rangées de colonnes de granit. La nef centrale se termine, à l'E., par une grande abside; les deux autres sont fermées par des murs, dans lesquels on a pratiqué deux portes qui conduisent à deux chapelles. Au-dessus du maître-autel est un grand tableau de la Transfiguration exécuté en mosaïque et qui passe pour être de la même date que l'église. On y voit aussi les portraits de Justinien et de l'impératrice Théodora, sa femme. Les portraits de saints sont en grand nombre. Des lampes d'argent sont suspendues partout, particulièrement autour de l'autel. Le parvis est formé de compartiments de marbres de diverses couleurs, et d'un bon effet. C'est un ouvrage relativement moderne. Derrière l'autel on montre une chapelle qui occupe, assurent les moines, l'emplacement même du *Buisson ardent* où Dieu se manifesta à Moïse. Ce lieu est regardé comme le plus saint de toute la péninsule. Tous ceux qui en approchent doivent, à l'exemple de Moïse, ôter leur chaussure. La place est couverte en argent, et toute la chapelle décorée de riches tapis. Tout près de là, les moines montrent le puits où Moïse puisait de l'eau pour abreuver les troupeaux de Jéthro. Les religieux gardent aussi avec une grande vénération les reliques de sainte Catherine, leur patronne. Elles sont renfermées dans un coffre, près de l'autel.

Outre la grande église, il y a, en diverses parties du couvent, vingt-quatre chapelles, dont quelques-unes appartenaient anciennement aux Latins, d'autres aux Syriens, aux Arméniens et aux Coptes. Toutes sont actuellement dans les mains des Grecs. Elles ne contiennent du reste rien de remarquable.

Il y a aussi, à proximité de l'église, une ancienne mosquée mahométane assez grande pour contenir 200 personnes. C'est un curieux témoignage de la tolérance ou de la politique des anciens moines. Aujourd'hui très-peu de pèlerins musulmans visitent le couvent.

Les différentes parties de l'édifice communiquent entre elles par une multitude de corridors obscurs et sinueux. Les cellules des moines sont disséminées dans ces corridors. Elles sont petites et très-simples. L'ameublement, si on peut le nommer ainsi, est réduit au plus strict nécessaire. Une natte étendue sur un côté du plancher un peu élevé, en guise de divan, une couverture, peut-être une chaise : c'est tout. Pas de table. On voit çà et là des espèces d'ateliers en plein air, avec des outils grossiers plus vieux que ceux qui s'en servent.

La **bibliothèque** est dans une autre partie des bâtiments. C'est une pièce garnie d'armoires, qui ne s'ouvrent pas souvent. Les livres imprimés sont en grec pour la plupart, et de très-vieille date. Un bibliophile trouverait là bon nombre d'*incunabula*, mais très-peu de livres modernes. Le tout peut s'élever à 1500 volumes. Les manuscrits arabes sont au nombre d'environ 700. Burckhardt, qui les examina, n'y trouva rien de grande valeur. Mais, plus heureux que Burckhardt, Tischendorf y a découvert le fameux manuscrit de la Bible qui porte le nom de Codex Sinaïticus. Parmi les manuscrits les plus intéressants, on montre aux visiteurs un manuscrit des Évangiles, écrit sur vélin en lettres d'or, et une copie des Psaumes écrite par une femme, peut-être sainte Thècla ; les caractères en sont si petits qu'ils ne peuvent être lus qu'à l'aide d'un microscope.

Une des parties les plus singulières de cette retraite cénobitique, c'est la *chambre des morts*. Cet usage tient à la fois de l'ancienne Égypte et des îles sauvages de l'Océanie. L'endroit est au milieu du jardin. Nous laissons parler M. Robinson : « C'est un pavillon à demi souterrain, composé de deux pièces, ou plutôt de deux cryptes; l'une contient les ossements des prêtres, l'autre celle des frères lais. Le corps des morts est d'abord déposé pendant deux ou trois ans sur une grille en fer, dans un autre caveau; puis le squelette est désarticulé et transporté dans l'une des deux premières cryptes. Les ossements y sont entassés en piles régulières, les tibias, les bras, les côtes, les crânes, etc., chacun dans une pile distincte. Les squelettes des archevêques sont les seuls que l'on garde à part et entiers, recouverts de leurs vêtements pontificaux, dans des espèces de coffres de momies. »

L'archevêque du Sinaï est élu par les moines réunis en conclave. Sa résidence nominale est le couvent, mais sa résidence effective est presque toujours le Caire. C'est un des quatre archevêques indépendants de l'Église grecque. Les trois autres sont ceux de Chypre, de Moscou et d'Okhrida. Son autorité, dans le couvent, est représentée par le supérieur.

Les revenus de la communauté proviennent principalement des fermes (*metokhia*) que le couvent possède en différents lieux, dans les îles de Chypre et de Crète et ailleurs. Les approvisionnements du couvent arrivent par le Caire et par le fort de Tôr. Le nombre actuel des moines est réduit à une vingtaine, tous grecs.

Terminons par une indication pure-

ment géographique. Le couvent, d'après les observations du docteur Rüppell (1826), est par 28° 32′ 55″ de lat. N., et 31° 37′ 54″ de long. E. du méridien de Paris. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 4725 pieds (1535 mèt.), d'après les observations barométriques de Schubert, et de 5115 d'après celles de Russegger (1661 mèt.). On voit par cette divergence combien les observations d'altitude, même les plus attentives, comportent encore d'incertitude quand elles ne sont pas faites dans des conditions rigoureusement favorables.

2° Les Montagnes Saintes[1].

Les moines du couvent ont le monopole de fournir des guides aux voyageurs suivant un tarif *ad hoc* (7 piastres par guide). Robinson a consacré deux jours à ces ascensions. Le premier jour, on gravit le Gébel-Mouça et l'Horeb, et l'on couche au couvent d'El-Arbaïn, où il faut envoyer d'avance des provisions et des matelas; le second jour, on monte le Gébel-Katharîn.

Excursion de 6 à 7 h.

Gébel-Mouça (la montagne de Moïse). — Cette montagne, que les moines regardent comme le *Sinaï* des Livres saints, est précisément au S. du couvent. On sort ordinairement du jardin du couvent, par un petit bâtiment qui communique avec le dehors par une porte basse. Un ravin s'ouvre derrière le couvent. Le sentier est garni par places de grosses pierres en forme de degrés qui rendent l'ascension aisée. On atteint d'abord (25 min.) une source fraîche, nommée **Ma'yan el-Gébel** ou Ma'yan-Mouça, entourée d'une bordure de fougères, puis (15 min.) une chapelle grossière de la Vierge. Le sentier incline alors à l'O. et conduit par une pente assez raide à (10 min.) un portail, bientôt suivi (8 min.) d'un autre, qui conduit sur une petite plate-forme d'où l'on voit le sommet du Gébel-Mouça. On trouve là (10 min.) une source avec un cyprès, près de laquelle on fait halte. C'est à ce point que se séparent les sentiers qui mènent au N. ¼ N. O. sur l'Horeb, à l'O. au couvent d'El-Arbaïn, et au S. au Gébel-Mouça. C'est dans cette dernière direction que l'on trouve la *chapelle* double consacrée à Élie et à Élisée. Un trou, près de l'autel d'Élie, est montré comme la caverne où se réfugia ce prophète (I Rois, XIX. 8, 9). Ce point est déjà à 467 mèt. au-dessus du couvent. A partir de cet endroit, la montée devient plus rude, sans être encore difficile. Dans les endroits les plus raides, on a disposé des espèces de degrés au moyen de pierres rapportées. Depuis la chapelle d'Élie, la montée demande 35 à 40 min. jusqu'au sommet. Celui-ci est un petit plateau de 25 à 30 mèt. de diamètre. A l'une des extrémités sont les ruines d'une chapelle, et du côté opposé, celles d'une petite mosquée. On voit tracées sur les rochers nombre d'inscriptions en arabe, en grec et en arménien : c'est l'Album des pèlerins. Il n'y a pas trace, nous l'avons déjà dit, d'inscriptions sinaïtiques, et celles que l'on trouve sur les rochers voisins sont fort clairsemées. Là n'était pas le Sinaï des pèlerins des premiers siècles. Il ne conviendrait pas d'entrer ici dans les discussions topographiques auxquelles ce point de géographie biblique a donné lieu. C'est dans les ouvrages mêmes d'Alexandre de Laborde, de Robinson, de Lepsius, de Stanley, de Kinnear et d'autres, qu'il faut lire ces controverses purement critiques

1. Le nom de Sinaï est ordinairement employé pour désigner l'ensemble du massif, et celui d'Horeb pour désigner le pic où la loi fut donnée. Robinson (t. Ier, p. 177) pense que le nom d'Horeb devrait être plutôt le nom générique, car il est le seul employé dans l'Exode, quand les Hébreux sont encore loin de la montagne; tandis que le nom de Sinaï apparaît à partir de Réphidim et pendant tout le temps qu'ils sont campés au pied de la montagne.

V. p. 227, les objections principales adressées à l'opinion qui identifie le Serbâl avec le Sinaï de Moïse).

Quoique le sommet du Gébel-Mouça soit élevé de 2285 mèt. au-dessus du niveau de la mer (plus de 550 mèt. au-dessus du couvent, d'après les observations du docteur Rüppell, comparées à des observations correspondantes que l'on relevait à Tôr), la vue que l'on embrasse de ce point est plus bornée et beaucoup moins imposante que de plusieurs autres sommités du groupe, particulièrement du Gébel-Katharîn, ou pic Sainte-Catherine, qui se dresse à peu de distance vers l'O. S. O. et qu'il faut se garder de confondre avec la montagne à laquelle s'adosse le couvent. Le Gébel-Katharîn et le Gébel-Tiniah arrêtent le regard à l'O. On ne voit ni le golfe de Suez, ni le Serbâl, ni l'Oum-Chômer au S. O., mais la vue s'étend assez loin au S. E. sur le golfe d'Akabah jusqu'à l'île de Tirân. Au N. on voit à peine un dixième de la plaine d'er-Râhah et du ouady ech-Cheïkh.

Un autre sommet qui appartient au massif même du Gébel-Mouça et qui s'étend au N. N. O. un peu au delà du couvent, est désigné par les religieux sous le nom d'**Horeb** (en arabe *Gébel es-Safsâfèh*). Pour s'y rendre, on redescend d'abord (1 h.) à la chapelle d'Élie, et à la fontaine du Cyprès, puis on se dirige au N. N. O. par un sentier raboteux, qui conduit (15 min.) à la *chapelle de Saint-Jean-Baptiste*, près de laquelle on remarque une citerne et quelques ermitages abandonnés, puis (30 min.) à un bassin circulaire avec une chapelle dédiée à la *Vierge de la ceinture*, et que le pic du Safsâfèh domine de près de 200 mètres.

L'ascension complète de celui-ci est assez difficile. Il faut faire un long circuit vers le N., mais on y découvre parfaitement la plaine d'er-Râhah et le ouady ech-Cheïkh. Selon Robinson (*Bib. Res.*, t. Ier, p. 158), cette montagne est celle qui répond le mieux au Sinaï de l'Exode (XIX, 9-25). On peut du Safsâfèh descendre directement sur la plaine d'er-Râhah: « il n'y a pas l'apparence du danger, il n'y a que de la fatigue, » dit une femme, Mme de Gasparin (t. III, p. 79).

Au revers O. du Gébel-Mouça et du mont Horeb, au milieu d'une vallée qu'on nomme le ouady el-Ledja, on voit l'ancien **Deïr el-Arbaïn** ou le couvent des Quarante (Martyrs). Il était dédié à quarante moines qui auraient été mis à mort en ce lieu par les Bédouins. On s'y rend en 1 h. 30 m. par un sentier qui descend de la chapelle Saint-Élie dans la direction du S. O. En redescendant du Safsâfèh, on peut prendre à droite un sentier qui passe près de la chapelle Saint-Pantaleimon, et rejoint le précédent un peu plus bas. Le docteur Rüppell a trouvé pour ce point 1743 mèt. au-dessus de la mer, 150 mèt. environ de plus que l'altitude du grand couvent.

Le couvent d'El-Arbaïn est depuis longtemps abandonné, mais on peut y trouver un gîte pour la nuit. Il y a encore un jardin cultivé par les Djébeliyèh.

Gébel-Katharîn, pas plus que l'Oum-Chômèr, n'a d'intérêt historique ou biblique : mais on y découvre un magnifique panorama. Il faut partir de grand matin d'el-Arbaïn pour éviter la grande chaleur pendant la matinée, et parce qu'à ce moment l'atmosphère est plus limpide et plus transparente.

En quittant le jardin d'el-Arbaïn, on remonte vers le S. S. O. un ravin appelé Chakk-Mouça (la fente de Moïse). Deux rochers portent encore des inscriptions sinaïtiques. Ce sont les dernières que l'on rencontre dans cette direction. On s'élève entre des rochers rudes et raboteux qui ne présentent aucune trace de sentier ni de travail humain, jusqu'à (1 h. 15 min.)

Ma'yan ech-chomèr (la fontaine du fenouil), source limpide et fraîche, qui forme un joli bassin sur la pente du précipice à main gauche, et donne la vie à quelques bouquets d'aubépine. Au-dessus commence le passage escarpé appelé proprement Chakk-Mouça, qui conduit (1 h.) à la crête de la montagne principale, d'où le regard commence à plonger dans les vallées de l'O., le ouady-Zoweïtin et le ouady-Karaf, qui vont au N. former le ouady-Talâh. On remonte dans la direction du S. S. O. la crête du Gébel-Katharîn, dont les pentes sont couvertes de verdure et de buissons, jusqu'au pied du dernier pic, dont, à travers de gros blocs de granit amoncelés, on atteint (45 min.) le double sommet. Le mamelon E. porte une chapelle; celui de l'O. est un peu plus élevé. On est à 900 mèt. au-dessus du couvent d'El-Arbaïn, à 2619 mèt. au-dessus du niveau de la mer suivant le docteur Rüppell, ou 2653 mèt. selon M. Russegger.

On voit de là le Gébel-Mouça au N. E., avec l'apparence d'un pic inférieur (300 mèt. plus bas). Au S. E. on aperçoit une large échappée du golfe d'Akabah vers lequel se dirige le ouady-Nasb comme une route ouverte entre les rochers. Au S. S. E. court une montagne que les guides de Robinson appelaient Ras-Mohammed comme le cap qui termine la presqu'île. Au S., tirant à l'O., l'Oum-Chômer arrête le regard. A droite de cette montagne, on voit presque tout le golfe de Suez, « un filet d'argent se détachant sur un désert nu, » et, par delà, les montagnes d'Afrique parmi lesquelles on distingue deux sommets principaux nommés *ez-Zeït* et *Gébel-Ghârib*. Vers l'O. et le S. O., la vue plonge sur la plaine littorale, *el-Kâ'a*, comme disent les Arabes, et plus haut, vers l'O. N. O., les sommets du mont Serbâl se distinguent parmi beaucoup d'autres pics moins remarquables. Tout à fait au N., bien au delà des montagnes qui entourent ou avoisinent le couvent, on distingue la longue plaine sablonneuse d'er-Ramlèt jusqu'au Gébel et-Tih, qu'on voit se diviser en deux chaînes parallèles courant vers le N. Enfin dans la région de l'E., vers le golfe d'Akabah, l'œil ne voit qu'une mer de montagnes, une confusion de pics noirs, abrupts, nus, déchirés, l'image complète de l'aridité et de la désolation. On peut dire que de ce point le regard embrasse la presqu'île tout entière, et l'on pourrait en saisir tous les détails à l'aide de la carte de Robinson. Il ne faut compter sur aucun renseignement de la part des guides, qui sont à cet égard d'une ignorance complète.

On revient de Deïr el-Arbaïn au couvent de Sainte-Catherine, sans remonter vers la chapelle d'Élie, en descendant le ouady el-Ledja, et contournant le pied du Safsâfèh. Les moines ont groupé sur cette route tous les objets dont il est fait mention dans les légendes relatives au Sinaï. A 20 min. d'El-Arbaïn, on montre le rocher que Moïse frappa de sa verge pour en faire sortir l'eau. C'est un gros bloc cubique de granit qui a roulé des montagnes voisines, et sur lequel on remarque une veine de fine texture de 30 à 40 cent. de large, avec une dizaine de fentes horizontales, qui paraissent naturelles. Au-dessous de cet endroit, on commence à trouver des inscriptions sinaïtiques. Bientôt (20 min.) on débouche du ouady el-Ledja dans la plaine d'Er-Râhah, et l'on trouve en ce point deux jardins, restes de deux anciens couvents qui portaient les noms de Saint-Pierre et Saint-Paul, et de Sainte-Marie-de-David. Plus loin, on montre l'endroit où la terre s'entr'ouvrit pour engloutir Korah, Dathan et Abiram (événement qui eut lieu à Kédesch, à la frontière S. de la Palestine; Nombres, XVI). Plus loin, au pied du Safsâfèh, on montre un trou dans le rocher, rempli de

sable : c'est le moule qui servit à fondre le Veau d'or. Au point de jonction du ouady ech-Cheïkh et du ouady Cho'aïb (25 min.), est une petite élévation sur laquelle se plaça Aaron pendant que le peuple dansait autour du Veau d'or. Plus loin est le rocher où Moïse brisa les tables de la loi. On atteint (25 min.) le couvent de Sainte-Catherine.

Le **Gébel ed-Deïr**, appelé aussi *montagne de la Croix*, qui s'élève à l'E. du couvent en face du Gébel-Mouça, peut aussi être le but d'une promenade. Il est surmonté d'une croix. Une fente de la montagne laisse à une certaine époque passer les rayons du soleil, qi to m bent directement dans le couvent sur la chapelle du Buisson-Ardent.

L'**Oum-Chômer** forme une excursion beaucoup plus lointaine, qui demande environ cinq jours. On s'y rend en remontant le ouady-Cho'aïb et suivant ensuite pendant 1 h. 1/2 le chemin de Cherm, puis tournant à droite vers l'O. à travers une quantité de gorges désertes jusqu'au (9 h.) couvent d'*Antoux*, où commence l'ascension véritable. Burckhardt, qui l'a tentée, n'a pu atteindre le sommet, qu'il considère comme inaccessible, car on ne trouve plus que des rochers glissants et perpendiculaires. Il s'est arrêté à 70 mèt. environ au-dessous. La vue est très-étendue du côté de la plaine El-Kâ'a et jusqu'au petit port de **Tôr**. Toute la partie S. de la péninsule est inexplorée.

Continuation du voyage (vià Akabah et Petra ou vià Mahhl) jusqu'en Palestine.

La route du Sinaï à Akabah suit d'abord au N. N. E., le ouady ech-Cheïkh jusqu'à (2 h. 30 m.) la tombe du *Nebi Sâleh*, saint vénéré par les Bédouins Touarah, qui se réunissent de toutes les parties de la péninsule et viennent camper pendant trois jours autour de la tombe. Laissant l'ouady-Cheïkh, on remonte à dr. (1 h. 40 m.) le petit ravin d'*Abou Soueirîyèh*, jusqu'à (45 min.) la ligne de partage des eaux, entre le golfe de Suez, au S., et le golfe d'Akabah, à l'E. Traversant un espace découvert au N. E., la route court (25 min.) dans le *ouady Sa'al* (21 kil. du couvent) entre des collines basses de granit désagrégé. On croise la route qui va de *En-Nouweibi'a* à Suez, à travers la grande plaine (de sable de *er-Ramlèh*. (2 h. 50 m.), au N. O., un autre ouady tributaire, le ouady *es-Sâ' al er-Reiyany*, contient de l'eau à une petite distance du débouché. Au delà (3 h. 40 m.), les montagnes qui fermaient la vallée à g. disparaissent et laissent apercevoir une grande plaine de sable s'étendant jusqu'au pied méridional du Gébel-Tîh, montagne dont l'escarpement ininterrompu apparaît d'ici comme une haute barrière. Continuant à se diriger au N. E., on laisse à g. (20 min.), le débouché du *ouady ech-Choukeirah* et (30 min.) la plaine du Sa'al, pour entrer dans une région ouverte, ondulée et déserte, avec des collines de grès, à dr. Traversant le *ouady-Mourrah* et d'autres ouadys étroits, la route (55 m.), se rapproche du Gébel et-Tîh. Au pied de cette montagne, à 30 min. à g. de la route, est l'*Aïn el-Houdhera*, où les chameliers renouvellent la provision d'eau. C'est là que Burkhardt place le *Hazeroth* de l'Ecriture, troisième station des Israélites après leur départ du Sinaï.

Au delà de collines de grès dont la descente est en pente douce, s'ouvre la plaine ouverte d'*El-Ghôr*, bornée par les pics isolés et les escarpements du Gébel et-Tîh, dont la base se divise en étroites gorges sablonneuses. La route parvient, tantôt montant, tantôt descendant (1 h. 15 m.), au point de partage des eaux du ouady-Mourrah et du ouady-Sal au S. et du ouady-Atiyèh, au N. On descend dans une plaine ouverte, sablonneuse, ayant à g. quelques collines, et à

dr., le *Gébel es-Soumghy*, longue chaîne qui court du N. O. au S. E., et forme la continuation de cette partie du Tîh vers la côte E. de la péninsule. A quelques heures au N. O., est une fontaine et un ouady, *el-Aïn*, avec de l'eau assez bonne. Dans le ouady *Soumghy* (2 h. 30 m.), large vallée qui court du S. O. au N. E. on trouve quelques acacias *Seyâl*. Les spécimens que l'on en trouve ici sont plus grands que ceux de la partie O. de la péninsule. Le feuillage plus vert des arbustes indique une plus grande fréquence de pluie. Tournant à dr. (1 h. 40 min.) le *ouady el-Sa' deh*, on suit dans l'E. N. E., entre des collines abruptes, alternativement de granit et de grès, de 90 à 150 mèt. de hauteur. Bientôt (2 h.) la vallée, resserrée par d'énormes masses rocheuses, forme un passage pittoresque de 3 à 4 mèt. de large. C'est l'*el-Abweib* (la petite porte). Enfin (40 min.) le ouady el-Sa'dèh débouche par un large lit de gravier sur la plage, large de 1500 à 1600 mèt. La vue du golfe est saisissante. Plus étroit que le golfe de Suez, le golfe d'Akabah présente, comme celui-ci, une longue ligne bleue, courant à travers une région désolée. Les montagnes sont plus hautes et plus pittoresques que sur le bord occidental, les vallées qui y creusent leur lit sont moins larges, et la plage n'offre pas la désolante monotonie de plaines sablonneuses sans fin.

Tournant à g. le long de la côte, on descend graduellement sur la plaine graveleuse, que l'on suit à mi-chemin entre la montagne et la mer. Après avoir franchi la large embouchure du ouady-Ouetîr, grande artère qui draine toute la région comprise entre les deux Gebel-Tîh, on arrive en face de *el-Oudsit*, petite fontaine près du rivage, avec nombre de palmiers. Suivant dans la direction N. la plage, fermée à l'O. par des montagnes formées en grande partie de granit noir surmonté çà et là d'une crête de grès, on atteint (1 h. 45 min.) le puits de *Nouweibi'a* des Teràbîn, où les Arabes remplissent leurs outres d'une eau saumâtre. La route, offrant toujours le même caractère, double (7 h.) le cap *Ras el-Bourka* ou *Abou Bourka*, « le cap voilé », ainsi nommé de la couleur blanche qu'il présente à une certaine distance. On dépasse successivement (1 h. 30 min.) le puits d'*Abou Souweirah*, marqué par quelques palmiers, (2 h. 30 min.) l'embouchure du *ouady el-Mouhâch*, (1 h. 30 min.) le *Ras Oum Haiyèh*, (30 min.) le ouady *Moukoubbelèh*, (45 min.) le *Gébel Cherafêh*, présentant un passage étroit et difficile, (15 min.) le large *ouady el-Houweimirât*, plein d'herbages. Viennent ensuite deux promontoires rocailleux ; le plus septentrional, le *Raz el-Mouddreij*, est le plus court et le plus difficile à franchir. Au delà (2 h.), le *ouady-Merakh* se dirige à l'E. N. E., vers la mer. Tournant à g., on atteint (1 h. 25 min.), une petite baie, en face de l'île el-Koureiyèh. Dépassant ensuite (1 h. 5 min.) le *ouady-Mezârik*, (15 min.) le *ouady-Tâba*, avec un puits d'eau saumâtre et des palmiers, le chemin tourne à l'E. vers le promontoire *Raz Koureiyèh*. Les montagnes s'éloignent à g., et l'on commence à voir s'ouvrir la grande vallée d'*el-Arabah*. Enfin (3 h. 15 min.), vers l'angle N. O. du golfe, on rejoint la grande route des *Hadji* (Pèlerins). Le golfe court au S. E., presque en droite ligne jusqu'au château d'Akabah, où l'on entre (1 h. 2 min.), par une porte étroite et massive.

D'Akabah à Pétra, par *ouady el-Arabah*, 4 jours, et par la route d'en haut 5 jours. De Pétra à Hébron, 6 jours. (V. notre IIIe volume, *Syrie et Palestine*, cinquième partie.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

Cet index comprend, avec les noms modernes, tous les noms de géographie ancienne (localités, montagnes, fleuves, etc.), qui ont été identifiés avec les localités modernes, et dont il est question dans ce volume. Les noms des localités anciennes, techniques, relatifs à l'architecture, ceux des grands monuments et ceux qui se rapportent à l'ancienne religion égyptienne sont en *italique*. Les noms des grandes villes sont indiqués en **égyptiennes.**

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Z

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

A. — INDEX DES VILLES

HÔTELS, CAFÉS, POSTES, MOYENS DE TRANSPORTS, ETC.

ALEXANDRIE [1].

Débarquement. — A peine le bateau a-t-il jeté l'ancre dans le port, qu'il est entouré de barques venues là pour prendre les voyageurs et leurs bagages. Les Arabes qui les montent offrent à grands cris leurs services, gesticulant avec vivacité. Les commissionnaires portent inscrit en gros caractères sur leur habit le nom des divers hôtels. On fera signe à l'un de ces commissionnaires, il viendra vous trouver sur le pont et se chargera du débarquement. On n'aura plus qu'à arder ses bagages et ce n'est pas une mince besogne; le désordre sur le pont est indescriptible, les colis sont pris d'assaut; mais un peu de fermeté, et, au besoin, la menace du bâton suffit pour avoir raison de ces criards, plus bruyants que méchants. Une fois sorti de cette bagarre, on débarque à la douane; le voyageur fera bien de payer lui-même le batelier et les porteurs, car il peut être assuré que le commissionnaire lui réclamerait plus du double de ce qu'il aurait payé lui-même. — Le prix de la barque, avec un bagage modéré, est de 2 fr. 50 c., mais il faut s'attendre à des réclamations bruyantes, qui se reproduiront, toujours les mêmes, durant tout le voyage. Le voyageur fera bien de ne pas se laisser intimider et de s'en tenir au tarif, qu'il aura dû fixer d'avance. — Une fois débarqué, on laisse son passeport au bureau des passe-ports, et on le fera reprendre le lendemain à son consulat.

La visite de la douane n'est pas rigoureuse, on la rend plus aisée au moyen d'un *baghchich* (pourboire), que l'on glisse entre les mains des employés subalternes, et ce petit sacrifice suffit pour éviter bien des ennuis, surtout si l'on a, dans ses bagages, des armes et quelques munitions. A peine débarrassé de ces ennuyeux détails du débarquement, le voyageur est aux prises avec les offres de service des âniers et des loueurs de voiture. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de prendre place dans la voiture de l'hôtel, avec le commissionnaire; on réglera avec celui-ci, en arrivant à l'hôtel.

Hôtels. — L'*hôtel de l'Europe*, place Méhémet-Ali (depuis 15 fr. par jour), et l'*hôtel Abbat* (15 fr. par jour), place Sainte-Catherine, sont réputés les meilleurs d'Alexandrie. (Le vin n'est pas compris dans les prix ci-dessus). — *Hôtel des Messageries*, strada della Borsa sulmare; — *British Hotel*, 72, strada Moschea; — d'*Orient*, strada Scek Mahmud; des *Étrangers*, strada Moschea; — d'*Alexandrie*, strada de l'Eglise anglaise.

1. *V.* le plan d'Alexandrie.

Logements. — Le prix d'une chambre meublée varie de 40 à 100 fr. suivant le quartier et l'ameublement : un salon, une chambre à coucher avec cuisine, de 150 à 200 fr. par mois. Un domestique européen se paye de 60 à 80 fr.; un barbarin, de 20 à 40 fr.

Restaurants : — *du Café de France*, attenant au café de ce nom; — *de Londres*, au-dessus du café de France; — *de Paris*, rue d'Anastasy, 13 (prix du repas, 1 fr. 70 c.; pension au mois, 90 fr.); — *de la Bourse*, rue de l'Eglise anglaise, 11; — *Pellegrin*, à côté du café des Pyramides.

Cafés : — *de France*, place Méhémet-Ali; — *des Deux-Mondes*, place Méhémet-Ali; — *d'Europe*, rue Raz-el-Tin; — *el-Paradiso*, café chantant, agréablement situé sur le bord de la mer, rue de la Poste-Française; — *Nettuno* sur le bord de la mer, près de l'église maronite; — *de l'Étoile d'Orient*, rue du Cheïkh-Mahmoud ou des Sakkyèhs; — *Français*, rue Ibrahim, 15; — *de la Bourse*, rue de l'Eglise anglaise, etc.

Comestibles : — *Poux*, rue Ibrahim, 26; — *Sauvan*, rue Ibrahim, 50.

Postes. — *Poste française* : bureaux, rue de la Poste-Française, 1. Pour la France, l'Angleterre, l'Amérique, etc., viâ Marseille, par les bateaux des Messageries maritimes; départ d'Alexandrie une fois chaque semaine; dernière levée de la boîte à 7 h. 1/2. — L'affranchissement pour la France est : pour les lettres, au-dessous de 15 gr., de 1 piastre 1/2 tarif, soit 0 fr. 25 c.; pour les journaux au-dessous de 50 gr., de 10 paras, soit 0 fr. 05 c.; le droit de recommandation et l'avis de réception sont taxés 1 piastre. — L'affranchissement pour les lettres mises directement au bureau de poste français à Alexandrie est de 25 c.

Il y a encore à Alexandrie plusieurs autres bureaux de poste étrangers : un bureau anglais, à l'office de la *Peninsular and Oriental steamer navigation Company;* un bureau autrichien, viâ Trieste, bureau, rue de la Mosquée d'Attarîn; un italien, viâ Brindisi ou Messine, rue Tewfik-Pacha, 24; un grec, boulevard de Ramléh, 35. — Les lettres d'Amérique sont reçues et expédiées par tous les bureaux de poste (Union postale universelle).

Poste égyptienne. Le bureau de la poste égyptienne, place de l'Eglise, reçoit et expédie toutes les lettres à destination d'Égypte; les lettres sont reçues et expédiées par chaque train. Les lettres expédiées de la Chine, de l'Australie et des Indes se trouvent généralement au bureau de poste égyptien, mais on pourra aussi les réclamer au bureau de poste français.

Télégraphe. — La *Eastern Telegraph Company* a ses bureaux près du Consulat anglais; elle expédie des dépêches pour toutes les parties du monde.

Tarif des dépêches : pour la France, viâ Malte-Bone, Marseille, 1 fr. 70 c. par mot; chaque mot de plus de dix lettres compte pour deux mots.

Pour l'Angleterre : viâ Malte, 10 mots, 25 fr.; 20 mots, 37 fr. 50.

Pour Londres, viâ Malte, 25 fr.; de 20 mots, pour l'Angleterre, 37 fr. 50 c.

Le *Télégraphe égyptien* a ses bureaux près du télégraphe anglais. Dépêches pour toute l'Égypte, jusqu'à Khartoum, soit par la ligne du Nil, soit par la ligne de Suez et les côtes de la mer Rouge, viâ Sonakin et Massovna. Pour l'Égypte, 5 piastres, tarif pour 10 mots.

Dépêches pour la Syrie et les principales villes d'Europe, par Constantinople.

Voitures. — Les voitures sont très nombreuses à Alexandrie. Le tarif est de 2 fr. 50 par heure de jour, et de

3 fr. 75 à 4 fr. par heure de nuit. Pour une petite course, de moins d'un quart d'heure, 1 fr. 25; au-dessus d'un quart d'heure, on paye l'heure entière; après la première heure, le temps est compté par demi-heure. Ce tarif est en vigueur dans l'intérieur des murs et à l'extérieur, dans un rayon de 1 kil. à 1 kil. 1/2. Pour de plus grandes excursions, un arrangement est nécessaire. — La location d'une voiture, pour la journée, est de 20 à 25 fr.

Anes et âniers. — On en trouve sur toutes les places et dans les principales rues. Prix: pour une petite course, 1 à 2 piastres tarif; pour 1 heure, 1 fr. 25; pour 3 à 4 heures, 2 fr. 50 à 3 fr.; pour une journée entière, 6 à 7 fr.

Drogmans. — On trouvera les meilleurs dans les principaux hôtels. Pour le choix d'un drogman (*V.* p. 238). Tarif, 1 fr. 50 par jour.

Banquiers: — *Banque d'Égypte*, rue Tewfik-Pacha, 19; — *Banque impériale ottomane*, au-dessus de la Bourse; — *Dervieu A. et Ce*, rue Adib; — *H. Oppenheim, neveu et Ce*, rue Mosquée d'Attarin, 56; — *Agopian frères; — Aïde frères; — Arturo Caprara; — Mondolfa A.-H.; Anglo-égyptienne*, place Méhémet-Ali; — *Land and Mortgage, Company of Egypt*, place Méhémet-Ali; — *Franco-égyptienne*, rue de Ramlèh; — *Crédit Lyonnais*, rue Chérif-Pacha; — *Banque commerciale d'Alexandrie*, rue Chérif-Pacha, 19; — *Société générale du Crédit mobilier italien; — Société des Comptoirs maritimes de Crédit industriel et commercial*, rue de Ramlèh; — *Sinadina Ralli et Ce*, rue Adib; etc.

Agents de change: — *Benadi et Bonfanti*, passage Napier; — *Bigio Brothers*, rue Lombarde; — *Harari Chama*, rue du Mont-de-Piété, etc.

Consulats: — *de France*, place Méhémet-Ali; — *d'Angleterre*, rue de l'Obélisque; — *d'Italie*, rue Porta Rosetta; — *d'Allemagne*, rue id.; — *d'Autriche-Hongrie*, rue Moschea d'Attarin; — *de Belgique; — du Brésil*, rue Chérif Pacha; — *du Danemark*, rue Bagni Palloni; — *de Grèce*, rue del Vescovato Latino; — *de Hollande*, place Méhémet-Ali; — *de Perse; — du Portugal*, rue Porta Rosetta; — *de Russie*, rue Chiesa san Piétro; — *d'Espagne*, rue Tewfik Pacha; — *des États-Unis*, rue de la Bourse; — *de Suède et Norwège*, rue Ramlèh, 91.

Théâtres: — *Théâtre Zizinia*, rue Porta Rosetta (assez vaste et élégant; on y joue quelquefois l'opéra); — *Théâtre Rossini* (petit théâtre italien), rue Porto Nuovo; — *Théâtre Philodramatique*, rue Colonna.

Médecins: — Dr *Gaillardot*, médecin sanitaire de France, boulevard Ismaïl; — Dr *Mackie James*, rue de la Mosquée d'Attarin, 80, près de l'hôtel Abbat; — Dr *Massa*, médecin en chef de l'hôpital européen, place Méhémet Ali, Okelle d'Anastasy; — *Ardouin*, médecin de l'hôpital européen, de l'Intendance sanitaire, rue de la Mosquée d'Attarin, 96; — *Néroutsos-Bey*, rue Sésostris, 46.

Pharmacien: — *Barbet*, rue Raz el Tin, 27.

Libraires: — *V. Penasson* (livres français), au N. de la place Méhémet-Ali, Okelle Ibrahim-pacha; — *A. V. Philip*, 2 et 3, Saint-Mark's Building.

Photographes: — *Fiorello*, place Méhémet-Ali; — *Bernieri Cesare*, place Méhémet-Ali. — On trouve des vues de l'Égypte et d'Alexandrie chez les libraires et chez Gastou, au *Magasin universel*.

Magasins. Nouveautés: — *Bou-*

lay Marie, rue de l'Église anglaise, 17 ; — *Chalons L. et C*ᵉ, rue Méhémet-Tewfik, 1 ; — *Irschell*, *Ville-de-Lyon*, place Méhémet-Ali.

Bazars : — *G. Gastou*, au *Magasin universel*, place Méhémet-Ali, maison Ismaïl-pacha ; — *Ciccolani*, bazar égyptien, place Méhémet-Ali, okelle Neuve.

Armurier : — *Chaumont*, rue Chérif-Pacha.

Coiffeurs : — *Buisson* jeune, place Méhémet-Ali ; — *Aimés*, palais Zizinia.

Chemins de fer. — L'ancienne gare du chemin de fer d'Alexandrie au Caire est en dehors de la ville, au delà du canal Mahmoudièh. La nouvelle gare des voyageurs est située près de la porte Moharem-bey, au bout de la rue Chérif-Pacha. — La gare du chemin de fer de Ramlèh est près du Pont-Neuf, un peu à l'E. de l'Aiguille de Cléopâtre.

Bateaux à vapeur : — *V.* B, *services des paquebots*.

BRINDISI

Hôtels : — *des Indes-Orientales**, sur le quai du port ; — *d'Europe* ; — *d'Angleterre* ; — *Victoria*.

La *station* du chemin de fer est à 15 minutes de la ville. — Voitures à un cheval, la course, 50 c. le jour, 1 fr. la nuit.

Bateaux à vapeur : — *V.* B, *services des paquebots*.

LE CAIRE.

Hôtels : — *Shepheard's Hôtel*, sur l'Ezbékyèh, tenu par Philippe Zech, et particulièrement fréquenté par les Anglais et les Américains. Il a été beaucoup agrandi dans ces derniers temps (prix : 20 à 25 fr., sans le vin ; arrangements pour appartements de famille) ; — *New-Hôtel*, grand bâtiment bien situé vers le milieu de l'Ezbékyèh, en face du jardin et près des théâtres. Le jardin de l'hôtel, bien soigné, est orné de plantes et d'arbustes des pays chauds (prix : 15 fr. par jour, sans le vin ; on peut obtenir une réduction, si l'on fait un séjour un peu prolongé) ; — *Hôtel Abbat*, rue de la Gare, tenu par M. Abbat, très recommandable, cuisine renommée (prix : 15 fr. par jour, sans le vin) ; — *Hôtel du Nil*, sur le Mouski (bonne cuisine, 15 à 20 fr. par jour) ; — *Hôtel d'Orient*, sur l'Ezbékyèh (15 fr. par jour, sans le vin) ; — *Hôtel Royal*, sur l'Ezbékyèh, tenu par un Français (15 fr. par jour) ; — *Hôtel des Pyramides*, près du Mouski (15 fr.) ; — *Hôtel Victoria*, tenu par un Français (10 fr.) ; — *Hôtel de France*, rue du Cheïkh-Backri ; — *Hôtel des Princes*, même rue ; — *Hôtel du Commerce*, même rue.

Logements. Maisons. — On trouve, au Caire, des logements meublés particuliers que l'on peut louer au mois. Le prix varie de 100 à 200 fr. par mois ; pour 150 à 200 fr., on peut avoir un salon confortable et une chambre à coucher. Ces prix varient nécessairement selon la grandeur des pièces, le confortable qu'elles offrent, et selon le quartier. Ces logements se trouvent surtout sur le Mouski et les rues avoisinantes, et sur le côté N.-E. de l'Ezbékyèh.

Quant aux appartements de famille, on en trouve dans les nouvelles maisons bâties autour de l'Ezbékyèh, mais le prix en est très élevé ; ce qu'il y a de plus avantageux pour un étranger qui veut passer l'hiver en famille, au Caire, c'est encore de faire un arrangement avec l'un des hôtels.

Restaurants : — *Auric*, près de

la poste égyptienne (déjeuner à la fourchette, 4 fr.; dîner, 5 fr.); — *du Café Choubrah*, sur l'avenue de Choubrah; — *de Paris, de la Bourse*, Ezbékyèh (3 fr. 50 c.; pension au mois 150 fr.; on sert à la carte); — *du Jardin de l'Ezbékyèh* (déjeuner, 3 fr.; dîner, 3 fr. 50 c., vin compris).

Cafés : — *Cercle oriental*, tenu par un Français, M. Pass (bonnes consommations, billards, nombreux journaux); — *de la Bourse*, sur l'Ezbékyèh, tenu par un Français; — *Oriental*, dans les bâtiments de l'Hôtel oriental, au rez-de-chaussée (chanteuses européennes; médiocre); — *Égyptien*, sur le Mouski; — *d'Europe*, sur le Mouski; — *Pelissier*, rue de l'Eldorado, etc. — Les cafés grecs sont très nombreux, mais peu intéressants pour les Européens; on compte par centaines les cafés arabes, où l'on sert un excellent café, à un prix très modique.

Café-Concert : — *Eldorado*, rue de l'Eldorado.

Brasseries : — du *Sphinx*, entrée du Mouski; — du *Jardin de l'Ezbékyèh*, etc.

Poste : — toutes les lettres sont aujourd'hui reçues et distribuées à la poste égyptienne. — Les bureaux sont installés dans un grand bâtiment, à l'angle S.-E. de l'Ezbékyèh. On peut se faire adresser ses lettres, poste restante, au Caire. Ceux qui se disposent à faire le voyage du Nil prendront des arrangements, soit avec leur banquier, soit avec le propriétaire de l'hôtel, soit avec leur consul, pour que leurs lettres leur soient expédiées dans la haute Égypte.

Télégraphe. — Les bureaux du *Télégraphe égyptien* sont installés dans le même bâtiment que la Poste. Ils expédient des dépêches dans toutes les parties de l'Europe, par la Syrie et Constantinople, et dans toute l'étendue du territoire soumis à l'Égypte. — Les bureaux de la *Eastern Telegraph Company* sont situés dans un bâtiment voisin de la Poste. Les dépêches y sont reçues pour toutes les parties du monde. Le prix d'une dépêche est : pour la France, de 1 fr. 95 c. par mot ne dépassant pas dix lettres; pour l'Angleterre, dix mots, 28 fr.; vingt mots, 42 fr., adresse et signature comprises.

Voitures. — Tarif : une course, 2 fr. à 2 fr. 50 c.; l'heure, 2 fr. 50 c. à 3 fr.; la demi-journée, 8 à 10 fr.; la journée, 20 fr.; la course des Grandes-Pyramides, 20 fr.; la course du barrage du Nil, 20 fr.; — à Boulaq, 5 fr.; — au palais de Choubrah, 7 à 8 fr.; — promenade de Choubrah, 3 fr.; — à Mataryèh, 9 et 10 fr.; — au Vieux-Caire, 5 fr. Outre ce prix du tarif, on donne toujours au cocher quelques piastres de baghchich. — Ces voitures en forme de calèche sont bonnes, bien suspendues, attelées de chevaux vigoureux, dociles et adroitement conduits. — On pourrait s'en procurer à 15 fr. par jour, mais elles sont en mauvais état et nous ne conseillons pas au voyageur qui veut faire une excursion un peu longue, une économie achetée toujours trop cher par la perte de temps, sans compter les désagréments qui, indisposant le voyageur, lui font perdre le meilleur fruit de son excursion.

Loueurs de voitures : — *Marcelin*, maison du Gaz; — et à la porte des principaux hôtels.

Anes (*V.* p. 202) : — Prix : la course, 2 à 3 piastres; 1 heure, 1 fr.; la demi-journée, 2 fr. 50 c.; la journée, 3 fr. 75 c.; une excursion pour tout le jour, en dehors de la ville, 6 à 7 fr. — La race des âniers est difficile à contenter, mais elle n'est pas

bien redoutable; on laissera passer le flot des réclamations et l'on donnera raisonnablement selon le tarif ci-dessus, sans se soucier davantage de protestations qui n'en finissent plus. — On trouve des ânes sur toutes les principales places et devant la porte des hôtels.

Drogmans. — Les meilleurs *courriers* et *drogmans* se trouvent dans les grands hôtels. Le voyageur n'aura que l'embarras du choix (*V.* sur le choix d'un drogman, p. 238). Nous recommanderons Joseph Radi, Syrien, des environs de Beyrouth. Dans le voyage que nous avons fait avec lui en Égypte, Palestine, Syrie, nous l'avons toujours trouvé très probe et consciencieux. Le prix d'un bon drogman parlant le français, l'anglais, ou l'italien, est, pour le voyage du Nil (4 à 5 semaines) : avec cantine, de 4 à 500 fr., sans cantine, de 200 à 300 fr. — Le prix d'un drogman dans l'intérieur du Caire est de 6 fr. par jour.

Domestiques. — Un domestique, parlant un peu quelqu'une des langues européennes, se paye, pour le voyage du Nil, de 100 à 150 fr.; un bon cuisinier, de 250 à 300 fr.; un aide-cuisinier, de 150 à 200 fr.

Les personnes qui veulent passer l'hiver au Caire trouveront des cuisiniers et des domestiques à des prix moins élevés. Les domestiques indigènes devront être loués par l'intermédiaire du cheïkh dont ils relèvent; celui-ci devient ainsi garant de l'accord intervenu et il est moralement responsable de la conduite de son subordonné.

Banquiers : — *Banque d'Égypte*, sur le Mouski ; — *Anglo-Égyptienne; Impériale Ottomane*, sur l'Ezbékyèh, près de l'Opéra; — *Crédit lyonnais*, même bâtiment que la Poste; — *Land and Mortgage Company of Egypt* (succursale); — *Crédit foncier égyptien*, quartier Ismaïlieh; — *Banque commerciale d'Alexandrie*, place de l'Opéra; — *Société générale du Crédit Mobilier italien;* — *Sinadino Ralli et Cie*, etc.

Consulats : — *d'Allemagne;* — *de France*, quartier Ismaïlia; — *d'Angleterre*, quartier Ismaïlia; — *d'Autriche*, rue Fagalla; — *de Belgique*, quartier Ismaïlia; — *du Brésil;* — *du Danemark;* — *d'Espagne*, rue Fagalla; — *de Grèce*, rue Mansur-Pacha; — *de Hollande*, rue Tribunali-Misti della Riforma; — *d'Italie*, quartier Ismaïlia; — *de Perse*, quartier Abdin; — *de Portugal*, quartier Ismaïlia; — *de Russie*, rue Sciubra; — *des États-Unis d'Amérique*, sur l'Ezbékyèh; — *de Suède et Norvège*, rue Trib-Misti.

Médecins : — Dr *Abbate-Bey*, délégué sanitaire; — Dr *Apostolidis;* — Dr *Dacorogna*, ancien interne des hôpitaux de Paris, adjoint au délégué sanitaire; — Dr *Grant;* — Dr *Hess;* — Chevalier *Jean Martini*, médecin en chef de l'hôpital européen; — *Salem Pacha*, médecin du Khédive.

Pharmaciens : — *M. Ducros*, à l'entrée du Mouski, établi depuis plusieurs années au Caire, bonne pharmacie; — *Pharmacie centrale*, rue de l'Ezbékyèh.

Libraires : — *V. Penasson*, palais de la Poste; — *Ebner et Cie*, sur l'Ezbékyèh; — *Kauffman*, Mouski; — *P. Orillat;* — *Ahmed-Asci;* — *Agostini;* — *Philip;* — *Jules Barbier*, sur l'Ezbékièh.

Cabinet de lecture : — librairie *Barbier*. On y trouve des listes de drogmans, des photographies, quelques cartes.

Journaux : — on trouve dans les principaux hôtels et cafés des jour-

naux d'Europe. On y reçoit le *Moniteur égyptien*, imprimé à Alexandrie; l'*Economista*, du Caire; etc.

Photographies : — *Béchard*, sur le Mouski; — *Désiré*, Ezbékyèh, près du Consulat anglais. — De bonnes *vues* d'Égypte se trouvent chez les libraires.

Magasins : — Les principaux se trouvent sur le Mouski et l'Ezbékyèh; — *Fleurent-Petot*, articles de Paris et de Londres, etc., rue Darb el-Barabra, 1; — *Bourdon*, commission et expédition; — Maison *Fotiadis*, sur l'Ezbékyèh; — *Heller et Goldschmidt*, produits de l'Arabie; — *Barda* (J.); — *Koch, Mino et Cie*, exportation de produits d'Afrique et d'Arabie; — *Mango et Cie, Marcopoulo, Scheuk et Passalis*, etc.

Eaux minérales : — *E. Mercier et Cie.*

Horlogers : — *Gardiol et Cie* (Genève, Alexandrie, Le Caire).

Sellier : — *Terziano-Piétro*, rue de l'Eldorado.

Jardinier-fleuriste : — *Avon*, sur l'Ezbékyèh. Recommandé.

Vêtements pour hommes : — *Meyer et Cie*, sur le Mouski. — *Dracopulo*, sur le Mouski.

Nouveautés : — *Douat*, à l'entrée de l'Ezbékyèh.

Bazars européens : — *Bazar de Marseille*, d'A. Allet, Ezbékyèh; — *Bazar Oriental*, de Costa G.; — *Magasin universel*, de la maison Bortoli frères.

Armuriers : — *Roujeux*, avenue du Chemin-de-Fer, maison Debbane.

Théâtres : — *Opéra*, sur l'Ezbékyèh (troupe italienne; répertoire formé des meilleures pièces, corps de ballet, composé à grands frais de sujets pour la plupart italiens); — *Comédie française* (bien fréquenté), derrière l'Opéra (troupe choisie, formée en général d'artistes venus de Paris; parterre, 2 fr. 50 c.; stalles, 5 fr.); — *Théâtre del Ezbékyèh*, sur l'Ezbékyèh.

Bains turcs et européens. — Quatre ou cinq bains européens (le prix du bain est de 1 fr. 50 c. à 2 fr.). Bains dans les principaux hôtels. — Nous recommandons de préférence les bains turcs qui sont nombreux (*V.* p. 199). — Le prix, pour les bains turcs, varie selon le rang présumé de la personne.

Cultes : — *Grec orthodoxe*, quartier Camzaui; — *Copte*, quartier Copte; — *Catholique latin*, Darb-el-Ghinene et quartier Ismaïlyèh; — *Catholique roumain; — Catholique maronite; — Catholique arménien; — Épiscopale anglicane*, quartier Ismaïlyèh; — *Évangélique allemande et française*, quartier Ismaïlyèh; — *Américain*, sur l'Ezbékyèh; — *Israélite*, dans le quartier Israélite.

Permis, visite des mosquées, des palais, etc. — On peut visiter sans permis presque toutes les mosquées et les principaux monuments du Caire. Un permis est cependant nécessaire pour visiter la mosquée El-Azhar, le palais de Gezîrèh et le palais de Choubrah; on l'obtient facilement par l'intermédiaire de son consul. Le permis vous est apporté par un cawas du consulat. Pour la visite d'El-Azhar, on est accompagné d'un soldat que l'on vous donne pour cette course, sur la présentation du permis. Le permis du gouverneur doit être contre-signé par le chef religieux de la mosquée; de là, quelques retards. Pour les trois visites à

El-Azhar, Gézîrèh et Choubrah, on donne au cawas 10 fr. Il faut aussi un permis pour voir les écuries du Khédive; les chevaux de poste, sont à Kasr el-Nil; les autres, à Boulaq. Un permis est aussi nécessaire pour la visite de la bibliothèque.

Chemins de fer. — La gare du chemin de fer de la ligne du Caire à Alexandrie, Damiette, Zagazig, l'isthme de Suez, est au N. de la ville, au delà du grand canal. La gare de la ligne de la haute Egypte, par Bédréchein (Saqqarah), jusqu'à Syout, avec embranchement sur le Fayoum, est à Boulaq-Dakrour, à 1 h. 1/2 du Mouski. Pour s'y rendre, on prend la route des Pyramides (*V.* le plan du Caire). — Le chemin de fer du Caire à Hélouan fonctionne depuis le 20 janvier 1877. La gare est sur la place de Roumaïliah, au pied de la citadelle.

Bateaux pour le voyage du Nil : — *V.* B., *services des paquebots.*

CIVITA-VECCHIA.

Hôtels : — *Orlandi*; — *de l'Europe.*

GÊNES.

Hôtels : — *Isotta**, rue Roma; — *Trombetta** (ci-devant Feder); — *de la Ville**; — *d'Italie et Croix-de-Malte**; — *de France**; — *de Gênes**; — *des Quatre-Nations*; — *Vittoria*; — *de Londres et Pension-Anglaise**.

Cafés : — *La Concordia* (restaurant); — *Roma* (restaurant); — des *Nations* (rest.); — *Rolla* (rest.); — *Costanza*; — *di Napoli*, etc.

Poste : — rue Roma (bureaux, passage Mazzini).

ISMAILIA.

Hôtels : — *de Paris*, place Champollion; — *des Bains de Mer* (restaurant et café). — Ces hôtels sont assez confortables; le prix, relativement élevé, varie entre 15 et 20 fr. par jour.

Cafés. — On trouve à Ismailia quelques cafés médiocres où l'on entend des chanteuses italiennes et françaises.

Consulats. — Il y a à Ismaïlia des agents consulaires de : *Angleterre; Autriche-Hongrie; Danemark; France; Grèce; Hollande.*

Bateau pour Port-Saïd : — un petit bateau à vapeur part tous les jours pour Port-Saïd, le soir, après l'arrivée du train venant du Caire. En outre, tous les deux jours, un bateau de la Compagnie du Canal, plus grand et plus confortable, part le matin.

Chemin de fer du Caire à Suez : — *V.* B., *services des paquebots et chemins de fer.*

LIVOURNE.

Hôtels : — *Anglo-Américain**; — *Gran Bretagna et Pension Suisse**; — *New-York**; — *Vittoria et Washington**; — *du Nord et de l'Aigle-Noir*; — *du Japon et des Iles-Britanniques.*

Restaurants : — *du Japon* (*Giappone*); — *Vittoria*; — *Pergola*; — *Roma*; — *Falcone*; — *Macheroni.*

Cafés : — *Vittoria*; — *Posta*; — *Folletto*; — *Guerrazzi.*

Bateaux à vapeur : — il en part tous les jours pour toutes les directions (consulter les Indicateurs, et la partie *B*, ci-dessous).

Bains de mer : — établissements fréquentés au sud de la ville.

Poste : — à l'angle de la place Carlo-Alberto.

Télégraphe : — rue de Lanzi, 5.

MALTE.

Débarquement. — Une fois le bateau admis en libre pratique par un officier de marine, les barques s'approchent du navire. Les passagers feront bien de prendre note du numéro que chaque barque porte tant à la poupe qu'à la proue, afin de pouvoir appuyer leurs réclamations, s'il y a lieu. La visite de la douane est faite avec politesse. En dehors des liquides tels que cognac, vins, spiritueux, nous ne croyons pas qu'il y ait d'autres articles, pour le bagage ordinaire des voyageurs, qui soient soumis à des droits de douane. Les armes à feu sont déposées et remises ensuite sur la permission de la police.

Hôtels : — *Impérial*, 91, strada santa Lucia; — *Oriental*, 29, strada Stretta; — *de la Grande-Bretagne*, 42, strada Mezzodi; — *d'Australie*, 50, strada Stretta; — *Grand-Hôtel de Paris*, 44, strada Stretta; — *Dunsford*, 254, strada Reale; — *d'Angleterre*, 34, strada Stretta; — *Morel*, 156, strada Forni; — *Oriental*, 29, strada Stretta; — *Gran Minerva*, 59, strada Zaccaria; — *Central Hôtel*, 66, strada Fornio; — *Grand-Hôtel Impérial*, à la Slienna; — *du Duc d'Édimbourg*, à la Slienna; — *de Paris*, Casal-Lia. — Le prix varie entre 7 fr. et 12 fr. 50 c. par jour. Un restaurant et des bains sont attachés à la plupart de ces hôtels.

Cercles : — *de la Bourse*, 66, strada Reale; — *Saint-Georges*, place Saint-Georges; — *Maltais*. 104, strada san Giovani; — *Malta Union club* (militaires et marins), strada Reale. — *Casino San Publio*, 124, strada Britannica.

Les étrangers peuvent être admis dans ces cercles, sur la présentation d'un membre, et pour un temps déterminé, qui varie de quinze jours à un mois.

Poste aux lettres : — bureaux, 197, strada Mercanti, de 9 h. matin à 5 h. soir.

Télégraphe. — La *Eastern Telegraph Company* a ses bureaux, 7, strada Marsamuscetto et, 95, strada santa Lucia.

Tarif des dépêches : de 8 à 10 pence par mot suivant destination, plus, par dépêche, 30 pence de surtaxe.

Les dépêches pour l'Asie, l'Australie, le Brésil, etc., payent de 1 shelling 1/12 à 27 sh. 5/12 par mot, sans surtaxe.

La *Méditerranean Extension Telegraph Company*. Bureau, 27, strada Mercanti.

Tarif des dépêches : — de 3 1/2 à 20 pence par mot suivant destination plus 30 pence par dépêche.

Voitures : — *l'heure :* à 1 cheval, le premier quart d'heure, 65 c.; la demi-heure, 1 fr. 25 c.; l'heure, 1 fr. 90 c. Pour chaque quart d'heure en sus de la première heure, 45 c. A deux chevaux la moitié des prix ci dessus en sus. Si l'on quitte la voiture à une distance de plus d'un mille anglais (1 kil. 609) du point de départ, il sera dû la moitié du prix réglé pour les distances.

La course : — le prix est établi d'après la distance; pour une voiture à 1 cheval, 35 c. pour toute distance jusqu'à 1/2 mille; 65 c. jusqu'à 1 mille; chaque 1/2 mille en sus, 20 c.

Avec deux chevaux jusqu'à 1 mille et au-dessous, 1 fr. 25 c.; pour 1/2 mille ou moins, 65 c.

Pour les courses de nuit, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil, le tarif ci-dessus est augmenté de moitié.

Les courses dans les villages de la

banlieue pour une voiture à 1 cheval, de 1 fr. 50 c. à 5 fr. A 2 chevaux, la moitié en sus.

Les jours de grande fête, comme la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul ou celle de la procession de Saint-Grégoire, le tarif n'est plus en vigueur.

Chevaux. — Pas de tarif. Le prix varie de 5 à 10 fr. la journée selon les jours et le moment de l'année. Il s'élève à 12 fr. 50 c. les jours de fête.

Bateaux. — *A l'heure :* pour moins d'une demi-heure, 35 c.; pour tout quart d'heure ou moins en sus de la première demi-heure, 15 c. Tout temps écoulé en sus du quart d'heure est compté pour un quart d'heure. Au delà d'une heure, le tarif ci-dessus est réduit de moitié.

A la course : Le prix est calculé selon la distance de la manière suivante : d'un point quelconque du port de la Valette, entre la montée de la strada Scalanuova et la montée du Crucifix : 1° à un point quelconque du rivage de la Città-Vitoriosa ou de la Sangle ou vice versâ, 20 c.; 2° à la pointe de la Sangle, 10 c.; 3° à tout point de la plage ou de la cité Caspicuo, du golfe des Français, de la Calcara, du fort Ricasoli, etc., 30 c.; 4° au môle, ou au quai Saint-West, 40 c.; 5° aux navires ancrés dans le grand port, entre l'entrée du port et le gazomètre, 30 c.; 6° au port de Marsamuscetto, au lieu d'embarquement, ou vice versâ, 1 fr.; 7° au quai de Marsamuscetto, à la Slienna, à la Piéta, 30 c.; 8° à la Misida, 40 c.; 9° du quai de Marsamuscetto au Lazaret ou à tout navire en quarantaine, 65 c. la première demi-heure, tout quart d'heure en sus, 20 c. (Si l'on autorise le batelier à prendre d'autres personnes, ces prix sont réduits d'un quart ou de moitié selon la destination. Ils sont doublés au contraire lorsque le pavillon bleu indiquant le mauvais temps, est hissé sur le bureau de la surintendance des ports ou les jours de fête). Le tarif de nuit est de moitié plus élevé.

Consulat. — La chancellerie française est 11, strada Bassione santa Barbara.

Banquiers : — *Banque de Malte*, à l'entrée de la Bourse, de 9 h. à 4 h. — *Banque anglo-maltaise*, tout près de la précédente. — *Bell et Cie*, 118, strada san Domenico. — *Scicluna and sons*, 157, strada Forni. — *Taglia ferro and sons*, 10, strada San Giovanni.

Médecins : — Dr *Galea*, professeur à l'Université, 38, strada Fianco; — Dr *Gulia Gavino*, 116, strada San Paolo Cospicua; — Dr *Pisani*, professeur à l'Université, 38, strada Alessandro; — Dr *G. Fabone Engener*, chirurgien (hôpital); — Dr *Borg*, 54, strada Teatro; — *Stilon*, 168, strada Stretta; etc.

Pharmaciens : — *Arpa*, 241, strada Reale; — *Kingston*, 243, strada Reale; — *Pharmacie anglaise*, 50, strada Reale; — *Mizzi*, 45, strada Reale; — *Borg*, 267, strada Reale; — *Pharmacie du gouvernement*, 17, strada Mercanti.

Journaux : — *The Malta News*, *the Malta Standard*, *the Malta Times* (en anglais), *the Government Gazette* (en anglais et en italien), le *Lloyd Maltese* et le *Nuovo Corriere Mercantile*, *Risorgimento*, l'*Amico del popolo*, *il Dritto de Malta*, etc.

Magasins : — *Bisazza*, confections, 63, strada Reale; — *Blackley*, confections, 21, strada Reale; — *Crockford et fils*, bazar, 258, strada Reale; — *Hoskin et Cie*, épicerie générale, 288, strada Reale; — *Vella et Camilleri*, bazar, 271, strada Reale; — *Muscat*, opticien, 38, strada Reale; — *Bennett*,

vins, 26, strada San Giovanni; — *Galea Bartoli*, modes, strada Forni; — *Vezzari*, draperies et modes, 245, strada Reale; — *Spiteri Debeno*, instruments de marine, strada Mercanti; — *Gravino*, change, 24, strada Santa Lucia; — *Segond*, bazar, meubles, tapis, etc., 37, strada San Giovanni.

Libraires : — *Librairie publique*, sous les Arcades; — *Garrison*, place Saint-George.

Paquebots à vapeur. — *Peninsular and oriental company*. — Bureaux, 41, strada Mercanti. Pour l'Égypte, par Port-Saïd, Aden, les Indes, la Chine (via Suez); — pour l'Angleterre (Southampton).

2° *Florio et Cie*. — Pour la Sicile, l'Italie, la France et le Levant. — Bureaux, 35, strada Marina.

3° *Rubattino Italian Company*. — Pour Tunis, la côte de Barbarie, Tripoli. — Bureaux, 35, strada Marina.

4° *Compagnie Transatlantique*. — Pour l'Italie et la Sicile. — Bureaux, 11, strada Marina.

5° *Fraissinet et Cie*. — Deux fois par mois pour Naples; deux fois par mois pour Alexandrie, Égypte. — Bureaux, 157, strada Mercanti.

Un grand nombre d'autres bateaux à vapeur marchands, dont les jours de départ ne sont pas fixes, desservent Londres, Liverpool, Galle, Gibraltar, Anvers, Calcutta, Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Shanghaï, Alexandretta, Beyruth, Syra, Tunis, etc.

Quarantaine. — Le Lazaret est une fort belle construction située sur le port de Marsamuscetto. Les dispositions du règlement de la quarantaine sont fort rigoureuses. Les passagers peuvent, à leurs frais, se procurer tout ce qui leur est nécessaire (de 6 à 15 fr. par personne). Toute visite aux personnes soumises à la quarantaine est sévèrement interdite, sauf une autorisation du secrétaire en chef du gouveanement. On peut écrire du Lazaret en se conformant aux règlements et aux précautions en usage. Tous les objets, vêtements, lettres, appartenant aux passagers, sont purifiés avec soin. Dans chaque chambre reste avec le ou les passagers un gardien auquel il est alloué de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c.

MARSEILLE.

Omnibus : — des hôtels du *Louvre*, de *Noailles* et de *Marseille*, 1 fr. 50 c. par personne (y compris les bagages ordinaires); du *Petit-Louvre*, 1 fr.; des autres hôtels, 50 c. par personne et 25 c. par colis.

Voitures : — *De la gare* : à 2 places, avec un voyageur, de 6 h. du matin à minuit, la course, 1 fr. 25 c., l'heure, 2 fr. 25 c.; de minuit à 6 h. du matin, la course, 1 fr. 50 c., l'heure, 2 fr. 25 c.; — à 4 places, 1 fr. 75 c. et 2 fr. 75 c. la course; 2 fr. et 3 fr. 50 c. l'heure; — pour chaque voyageur en plus, 25 c. — Lorsque le voyageur sera obligé d'aller à plusieurs hôtels pour trouver à se loger, un supplément de 25 c. sera dû outre le prix de la course. — Les plaintes et réclamations doivent être adressées soit à la gare, soit rue du Pavé-d'Amour, 4.

Hôtels : — *Terminus-Hôtel*, à la gare d'arrivée; — *Noailles*, rue Noailles, 24; — *du Louvre et de la Paix*, rue Noailles, 3; — *de Marseille*, rue Noailles, 28; — *du Petit-Louvre*, rue Cannebière, 16; — *des Colonies*, rue Vacon, 15; — *des Princes*, place de la Bourse, 12, et rue de Beauvau, 7; — *de Bordeaux et d'Orient*, boulevard du Nord, 11 et 13; — *de l'Univers et de Castille*, rue Jeune-Anacharsis, 1; — *Saint-Louis*, rue d'Aubagne, 3; — *Beauvau*, rue Beauvau, 4; — *des Étrangers*,

rue Suffren, 8; — de *Provence*, cours Belsunce, 12; — de *Rome*, place Saint-Louis, 7; — des *Phocéens*, rue Thubaneau, 4, etc.

Restaurants : — *Maison Dorée*, rue de Noailles, 5; — *Fouque*, rue Vacon, 19; — *Arnaud*, rue Beauvau, 17; — *Café glacier*, place de la Bourse, 1; — *Café Bodoul*, rue Saint-Ferréol, 18, etc.

Poste : — rue de Grignan, 53.

Télégraphe : — place de la Préfecture; — rue du Pavé-d'Amour, 10; — place de la Joliette, 11.

Paquebots : — *Messageries maritimes françaises*, pour l'Italie, la Grèce, Constantinople, les Échelles du Levant, l'Égypte et les Indes.

Compagnie générale transatlantique, pour la Corse, l'Algérie, l'Espagne, la Tunisie, le Maroc, Tripoli, Malte et Syracuse.

Compagnie Fraissinet, pour la Grèce, Thessalie, Macédoine, Constantinople; — pour Malte et l'Égypte.

Paquebots-poste italiens (compagnies Rubattino, Florio, etc., *V.* B., *services des paquebots*).

Il y a beaucoup d'autres services maritimes à Marseille; les précédents sont les seuls qui soient permanents et réguliers.

N. B. — Le voyageur devra, dès son arrivée, et même avant de s'installer dans un hôtel, se rendre à l'agence des Messageries maritimes (rue Cannebière 16), ou de la Compagnie maritime qu'il aura choisie, pour y retenir sa place, y consigner son bagage et y déposer son passe-port : l'administration se charge des visas et de toutes les formalités d'embarquement, mais il est nécessaire d'arriver au moins une demi-journée avant l'heure fixée pour le départ.

Une fois son départ assuré, le voyageur pourra, en attendant l'heure de l'embarquement, visiter les curiosités de la ville (*V.* Routes préliminaires, *A.*)

MESSINE.

Hôtels : — *La Vittoria**, sur le port, on entre par la rue Garibaldi; — *Bellevue*, rue Garibaldi, 146; — *di Venezia*; — *Trinacria*; — *di Francia*; — *del Belvedere*.

Voitures : — à un cheval, la course, 50 c.; avec bagages, 1 fr.; — l'heure, 1 fr. 25 c. — A 2 chevaux, la course, 1 fr. 25 c.; avec bagages, 2 fr.; — l'heure, 2 fr. 50 c.

Paquebots à vapeur *anglais et italiens* : — pour l'Égypte, l'Adriatique, les îles Ioniennes, etc.

(*V.* B., *services des paquebots*.)

NAPLES.

Hôtels. — Les principaux sont, dans l'intérieur de la ville : l'*hôtel de Genève** et l'*hôtel Central*; — à Sainte-Lucie, l'*hôtel de Rome**; — sur le bord de la mer, l'*hôtel Royal des Étrangers**, *de la Grande-Bretagne**, *du Louvre**, etc.; — au rione Principe Amedeo et au Corso Vittorio Emmanuele, l'*hôtel-pension Bellevue**, *Tramontana**, *de Bristol**, *Britannique*, etc.

Restaurants et cafés : — *Café de l'Europe*, largo San Ferdinando (place du Plébiscite), 44 et 45; — *Gran' caffè del Palazzo Reale*, au coin de la place du Plébiscite et de la rue de Chiaja, etc.

Poste et télégraphe : — rue Montoliveto, palais Gravina.

Voitures (nombreuses) : — à 2 chevaux, la course, 1 fr. 40 c.; — la 1re heure (de jour), 2 fr. 20 c.; chaque heure suivante, 1 fr. 70 c.; — (de nuit), la 1re heure, 5 fr. 20 c.; chaque heure suivante, 3 fr. 20 c. — A 1 cheval : course à l'intérieur de la ville ne durant pas plus d'une demi-heure, 70 c.; la 1re heure, 1 fr. 50 c.; les heures suivantes, 1 fr. 10 c. — Voitures de remise, la journée, 20 à 25 fr.

Paquebots français et italiens : — pour le Levant et l'Égypte.

(*V.* B., *services des paquebots*, *Messageries*, *Compagnie Fraissinet*, *paquebots Rubattino*, *Compagnie Florio*, etc.).

PALERME.

Hôtels : — *La Trinacria**, rue Butera et donnant de l'autre côté sur la Marina, 47, près de la rue de Toledo; — *des Palmes** (ouvert pendant l'hiver seulement); — *de France**, place Marina, 44; — *Centrale**, corso Vittorio Emmanuele, 355; — *d'Italie*, place Marina, 60, etc.

Restaurants et cafés : — *Oreto*, place Marina; — *Lincoln*, corso Vittorio-Emanuele, 105; — *Stella Americana*, id., 178; — *Villa di Roma*, corso Vittorio-Emanuele, 313; etc.

Poste : — place Bologna.

Télégraphe : — rue Macqueda.

Consulat français : — place San Spirito.

PORT-SAID.

Hôtels : — *de France et du Louvre*; — *d'Europe*; — *Der Nederland*. — Prix, 15 fr. par jour.

Cafés : — plusieurs cafés-concerts, fréquentés surtout par les matelots.

Poste : — bureau de poste français; le tarif de l'affranchissement est le même qu'à Alexandrie.

Télégraphe : — bureau égyptien.

Bateaux : — pour Ismaïlia (un départ tous les jours par un petit bateau à vapeur et tous les deux jours par un bateau de la Compagnie, plus grand et plus confortable); — pour Damiette (en hiver, quand le lac Menzalèh est plein, un service régulier de bateaux indigènes existe entre Port-Saïd et Damiette).

Paquebots : — Les principales Compagnies de navigation ont des agents à Port-Saïd (*V.* B. *Service des paquebots*).

Visite du phare et des ateliers de la Compagnie de Suez : — pour visiter le phare, il faut un permis du gouverneur de la ville ou du capitaine du port; on l'obtiendra aisément par l'intermédiaire du consul. — Pour voir les ateliers de la Compagnie, s'adresser à un des employés français du canal; ces Messieurs, d'une obligeance parfaite, se mettront avec beaucoup de courtoisie à la disposition d'un compatriote.

SUEZ.

Hôtels : — *de Suez*, sur l'ancien quai de débarquement, 20 fr. par jour; — *d'Orient*, tout près de la gare, rue de Colmar, 10 fr. par jour; — *des Colonies*.

Poste : — service postal quotidien entre Suez et les principales villes de la basse Égypte; l'affranchissement pour les contrées de l'Europe et pour l'Égypte est le même que pour le Caire; — poste égyptienne, à la gare.

Télégraphe : — les dépêches sont envoyées soit par le bureau de la compagnie anglaise du télégraphe, soit par le bureau du télégraphe égyptien; les prix sont les mêmes que pour le Caire.

Chemins de fer : — la gare est du côté N. de la ville, sur l'ancien quai de débarquement. Ligne du Caire, Alexandrie, etc.; un train spécial prend les voyageurs pour Alexandrie, immédiatement après l'arrivée du bateau venant des Indes.

Bateaux à vapeur : — *V.* B, *services des paquebots et chemins de fer*.

B. — SERVICES DES PAQUEBOTS ET CHEMINS DE FER.

Comme ce service est sujet à des variations fréquentes, nous donnerons seulement des indications générales. Pour les heures et les jours de départ de ces services, ainsi que pour tous les chemins de fer de l'Europe méridionale, le voyageur devra consulter le *Livret-Chaix* (rue Bergère, 20), et, autant que possible, se renseigner au bureau des différentes Compagnies.

1° MESSAGERIES MARITIMES FRANÇAISES.

LIGNE DE MARSEILLE A CONSTANTINOPLE ET A ODESSA.

1° Service chaque deux semaines, par Syra et Smyrne. — Départs : de **Marseille**, le samedi; de Constantinople, le mercredi. Durée du trajet, 7 jours.

2° Service chaque deux semaines, par Naples et le Pirée. — Départs : de **Marseille**, le samedi ; de Constantinople, le mercredi. Durée du trajet, 7 jours.

LIGNE DE MARSEILLE A ALEXANDRIE.

Un départ le jeudi de chaque semaine. Durée du trajet, 7 jours.

LIGNES CIRCULAIRES D'ÉGYPTE ET DE SYRIE.

Un voyage chaque deux semaines. Ces lignes passent par Palerme, **Messine**, **Syra**, Smyrne, Rhodes, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, **Jaffa**, **Port-Saïd**, Alexandrie, Naples, et inversement.

TARIF DES PRIX DE PASSAGE ET DE NOURRITURE
DE MARSEILLE AUX DESTINATIONS CI-APRÈS.

DESTINATIONS.	1re classe	2e classe	3e classe	4e classe	DESTINATIONS.	1re classe	2e classe	3e classe	4e classe
Alexandrette, par Alexandrie....	620	420	185	125	**Messine** par Palerme..	160	105	55	35
— par Smyrne ...	540	365	175	115	**Naples**	125	90	40	25
Alexandrie directem...	375	250	125	80	**Palerme**	130	90	45	30
— par Smyrne ...	725	500	225	150	**Pirée**................	310	210	105	70
Beyrouth par Alexandrie	540	370	170	110	**Port-Saïd** par Alexandrie	460	310	145	85
— par Smyrne...	600	410	190	125	— par Smyrne..	680	465	210	140
Constantinople	400	270	135	90	**Rhodes** par Smyrne....	420	285	135	90
Dardanelles.	365	245	125	80	— par Alexandrie.	755	520	220	150
Jaffa par Alexandrie...	500	340	150	95	**Smyrne**, voie de Constantinople....	340	230	115	75
— par Smyrne	640	440	200	135	— par Alexandrie	825	570	245	165
Lattaquié par Alexandrie........	590	400	180	120	**Syra**	300	200	100	65
— par Smyrne...	565	390	180	120	**Tripoli** par Smyrne....	585	400	185	125
Mersina par Smyrne...	510	350	165	110	— par Alexandrie.	565	390	175	115
— par Alexandrie	640	445	190	130					

Observations.

Les frais d'embarquement et de débarquement à Marseille sont compris dans le prix du passage.

Nourriture. — Le prix de la nourriture des voyageurs de 1re et de 2e classe est compris dans le montant du prix de passage. Il est invariable, sauf pour les passagers qui voyagent aux frais du gouvernement, et ceux qui leur sont assimilés, quel que soit le nombre des jours ou des heures de traversée (les cas de quarantaine ou de force majeure exceptés) ; toutefois la nourriture n'est pas due aux voyageurs pendant leur séjour dans les ports où ils doivent attendre les paquebots de correspondance, sauf pendant le séjour à Alexandrie pour les voyageurs des lignes circulaires d'Égypte et de Syrie. — Les passagers des 3e et 4e classes, sauf ceux qui voyagent aux frais du gouvernement et ceux en faveur desquels les cahiers des charges ont stipulé des prix spéciaux, traitent de gré à gré pour leur nourriture avec l'économe du bord.

Bagages. — Il est interdit à tout passager de transporter comme bagages des marchandises et autres objets que ceux servant à l'usage personnel. — Il est accordé à chaque passager sur ses bagages une franchise de poids de 100 kilogr. pour les premières classes, de 60 kilogr. pour les secondes, de 30 kilogr. pour les troisièmes et les quatrièmes. L'excédant est payé suivant le tarif de chaque localité. — La Compagnie ne répond point des bagages non enregistrés. Elle ne répond des valeurs transportées par les passagers que quand ceux-ci les ont déclarées, en ont payé le fret et les ont remises au capitaine. Sur toutes les lignes, les enfants payant demi-place n'ont droit qu'à la moitié du poids admis en franchise pour les passagers payant place entière.

Femmes et enfants. — Les femmes et les enfants ne sont pas admis aux places de pont pour les traversées de plus de vingt-quatre heures consécutives. Sur les lignes orientales, cette exclusion n'est appliquée à aucune catégorie de passagers. Sur toutes les lignes il peut être fait exception pour les passagers embarqués en vertu de réquisitions du gouvernement. Les enfants de deux à dix ans payent demi-place. Ils doivent coucher avec les personnes qui les accompagnent. Il est cependant accordé un lit pour deux enfants payant demi-place chacun. Ceux au-dessous de deux ans sont admis gratis.

Voitures, chevaux et chiens. — Le transport des voitures, des chevaux et des chiens a lieu d'après le tarif établi pour chaque localité. Les chiens doivent être muselés et attachés sur le pont.

Passe-ports. — Les passagers qui prennent leurs places à Marseille doivent se présenter au moins quatre heures avant le départ, au bureau d'inscription de la Direction de l'exploitation, rue Cannebière, 16. Ils peuvent y déposer leurs passe-ports. Le bureau se charge gratuitement de toutes les formalités à accomplir pour l'embarquement, ainsi que des démarches auprès des différents consulats pour l'obtention des visas consulaires. — Le déboursé du prix des visas est seul réclamé aux passagers.

Voyages par escale. — Les passagers ont la faculté de s'arrêter dans un ou plusieurs ports intermédiaires, et de continuer leur voyage par les Paquebots suivants de la Compagnie dans le délai de quatre mois.

Billets de retour et de famille. — Les passagers qui acquittent d'avance les prix des voyages, aller et retour, jouissent d'une remise de 10 0/0 sur la totalité du prix de passage, nourriture non comprise. Les billets de retour sont valables pour quatre mois; sur la ligne d'Égypte, ils ne donnent pas droit à l'embarquement sur les paquebots chargés du service de l'océan Indien. Les familles composées de trois personnes au moins et payant trois places de l'une des deux premières classes jouissent de la remise de 10 0/0. Le billet d'aller et retour pris par une famille donne droit à une réduction de 15 0/0. Les bonifications de 10 ou 15 0/0 ne portent que sur le prix proprement dit du passage et non sur la portion de ce prix qui représente les frais de nourriture.

Dispositions générales. — L'arrière du bâtiment est exclusivement destiné aux voyageurs de première et de deuxième classe qui peuvent se promener dans toute la longueur du bâtiment.

MM. les voyageurs ne peuvent entrer dans les chambres des dames. Chaque cabine est réservée à l'usage exclusif de ceux qui l'ont louée.

Les domestiques qui occuperont des couchettes de deuxième classe ne pourront prendre leurs repas à la table commune de cette classe.

SERVICE COMBINÉ AVEC LE CHEMIN DE FER DE LA MÉDITERRANÉE

POUR LES TRANSPORTS DE PARIS EN ORIENT OU RÉCIPROQUEMENT PAR MARSEILLE

DESTINATIONS.		1re cl.	2e cl.
Alexandrette.	p. Alexandrie....	682	469
	p. Smyrne	602	414
Alexandrie	directement...	457	312
Beyrouth.	p. Alexandrie.	602	419
	p. Smyrne....	662	459
Constantinople	....	456	316
Dardanelles	....	427	294
Jaffa.	par Alexandrie....	562	389
	par Smyrne.......	702	489
Lattaquié.	p. Alexandrie.	652	449
	p. Smyrne....	627	439

DESTINATIONS.		1re cl.	2e cl.
Mersina.	par Alexandrie.	702	494
	par Smyrne....	572	399
Pirée	....	372	259
Port-Saïd,	p. Alexandrie..	542	372
Rhodes.	p. Alexandrie...	817	569
	p. Smyrne......	482	334
Smyrne.	p. Alexandrie...	887	619
	directement.....	402	279
Syra	....	362	249
Tripoli.	p. Alexandrie...	627	439
	p. Smyrne......	647	449

CONDITIONS SPÉCIALES AU TARIF COMBINÉ DE PARIS AUX ÉCHELLES DU LEVANT *et vice versâ.*

N. B. — Les conditions générales de passage s'appliquent aux voyageurs du service combiné. Toutefois, il ne leur est pas délivré de billets de famille, et la délivrance des billets de retour ne leur donne droit à aucune réduction de prix. — Des prix spéciaux ont été établis pour les enfants, suivant leur âge. — Sur les chemins de fer, il est alloué *franco*, à chaque voyageurs de première ou de deuxième classe, 30 kilogr. de bagages; sur les paquebots des Messageries maritimes, il est alloué *franco* 100 kilogr. aux voyageurs de première, et 60 kilogr. aux voyageurs de deuxième classe. — Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter huit jours à Lyon. — Pendant le parcours sur le chemin de fer, la signature du titulaire du bulletin pourra être requise. — La traversée de Marseille a lieu aux frais des voyageurs. — Les billets sont délivrés aux Messageries maritimes, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38, à Paris.

2° LLOYD AUTRICHIEN.

BUREAUX A PARIS : RUE DE L'ÉCHIQUIER, 14.

De Trieste : pour Alexandrie, un départ par semaine. Traversée, 5 jours.
— pour Beyrouth, deux départs par mois, viâ Alexandrie. Traversée, 10 jours.
— pour Smyrne, deux départs par semaine. Transbordement à Syra. Traversée, 5 jours.

D'Alexandrie : pour Trieste, un départ par semaine. Traversée, 5 jours.
— pour Smyrne, deux départs par mois. Directement.
— pour Beyrouth, deux départs par mois.

Les paquebots de la ligne d'Alexandrie (accélérée) ne sont soumis à aucune prescription réglementaire quant à la durée de leur stationnement dans le port d'escale de Corfou.

Correspondance avec les bateaux de la Compagnie Péninsulaire et Orientale de Suez pour les ports de l'océan Indien.

3° COMPAGNIE ÉGYPTIENNE KHÉDIVIÉ.

1° SERVICE DE LA MÉDITERRANÉE.

(ALEXANDRIE, ATHÈNES, SYRA, RHODES, SMYRNE, CONSTANTINOPLE.)

Chaque samedi un départ d'Alexandrie pour Constantinople a lieu. Les départs de Constantinople pour Alexandrie ont lieu le mercredi soir de chaque semaine. — Durée du trajet, 7 jours.

2° SERVICE DE LA MER ROUGE.

DÉPARTS DE SUEZ.

Toutes les semaines. — Les jeudis.

Suez............	Jeudi	»	**Sonakin**.........	Dimanche	»
Djeddah.........	Mercredi	Lundi	**Djeddad**........	Mercredi	Lundi
Sonakin........	»	Jeudi	**Suez**...........	»	Dimanche

3° SERVICE ENTRE SUEZ ET HODEYDAH.

Départs tous les quinze jours : de Suez, le jeudi; d'Hodeydah, le dimanche.

Suez...........	Jeudi	»	**Hodeydah**.......	Dimanche	»
Djeddad........	Mercredi	Lundi	**Massavna**.......	Mercredi	Lundi
Sonakin........	Samedi	Jeudi	**Sonakin**........	Dimanche	Jeudi
Massavna.......	Lundi	Dimanche	**Djeddah**........	Mercredi	Lundi
Hodeydah.......	»	Mardi	**Suez**...........	»	Dimanche

Pour compléter ces renseignements généraux sur l'Égypte, nous rappellerons qu'il existe, en outre, un service quotidien de petits bateaux à vapeur entre Port-Saïd et Ismaïlia.

4° COMPAGNIE FRAISSINET.

(Agence à Marseille, place de la Bourse, 6. — A Paris, rue Rougemont, 9.)

1° **Ligne de Malte et l'Égypte** : Départs tous les quinze jours (le mardi) pour Naples Malte et Alexandrie.

2° **Ligne de Constantinople** : tous les quinze jours (le lundi).

5° COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

(Administration centrale à Paris, 5, rue Halévy.)

LIGNE DE MARSEILLE A TUNIS.

Service hebdomadaire. — Touchant à Bône et à la Calle.

6° COMPAGNIE PÉNINSULAIRE ET ORIENTALE.

(Agences à Paris : avenue de l'Opéra, 38, et rue d'Hauteville, 26.)

1° LIGNE DE VENISE ET BRINDISI A ALEXANDRIE.

(Service hebdomadaire.)

1. Correspondance avec le service de l'Inde et de l'extrême Orient, moyennant tra- par les chemins de fer égyptiens.
2. Le départ d'Alexandrie peut avancer ou retarder, selon l'arrivée hâtive ou tar- de la Malle des Indes.
3. Si l'arrivée à Brindisi est tardive, la Cie des chemins de fer méridionaux a toujours un train express disponible pour la Malle des Indes.

PRIX DU PASSAGE (nourriture comprise, sauf les vins, bières, liqueurs, etc.) :

De Venise, Ancône ou Brindisi	1re classe.	2e classe.
à Alexandrie..............	12 L. st. (300 fr.)	9 L. st. (225 fr.)

2° LIGNE DE SOUTHAMPTON A PORT-SAID.

(Service hebdomadaire.)

PRIX DU PASSAGE (nourriture comprise, sauf les vins ou bières, etc.) en livres sterling à 25 fr. 20 et schellings :

	1re classe.	2e classe.
De Southampton à Gibraltar............	9 L.	5 L. 10 s.
— Malte..............	15 L.	9 L.
— Port-Saïd...........	20 L.	12 L.
— Suez................	22 L.	14 L.

7° BATEAUX-POSTE ITALIENS.

(Société R. RUBATTINO et Cie.)

Départs réguliers de Gênes, de Marseille ou de Naples.

a. LIGNE DES INDES PAR BOMBAY.

Mensuelle, voie du canal de Suez. — Touchant à Gènes, Livourne, Naples, Messine, Port-Saïd, Suez et Aden.

b. LIGNE DE TRIPOLI.

Hebdomadaire. — Touchant à Gênes, Tunis, Malte.

c. LIGNE D'ALEXANDRIE (ÉGYPTE).

Hebdomadaire. — Touchant à Naples, Messine et Catane.

8° PAQUEBOTS-POSTE ITALIENS.

(Société J. et V. FLORIO et Cie.)

a. LIGNE DE TRIESTE A BRINDISI, AU PIRÉE ET A CONSTANTINOPLE.

Service hebdomadaire. — Touchant à Venise, Ancône, Tremiti, Bari, Brindisi, au Pirée.

b. LIGNE DE MARSEILLE A SALONIQUE ET A ODESSA.

Service bi-mensuel. — Touchant à Gênes, Livourne, Naples, Palerme, Messine, Catane, le Pirée, Salonique, Dardanelles, Constantinople.

c. LIGNE DE MARSEILLE A SMYRNE ET A ODESSA.

Service bi-mensuel. — Touchant à Gênes, Livourne, Naples, Palerme, Messine, Catane, le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople.

d. DE NAPLES A MESSINE ET A MALTE.

Service hebdomadaire.

e. DE PALERME A TUNIS.

Service hebdomadaire. — Touchant à Trapani, Favignana, Marsala, Pantelleria.

f. DE PALERME A MESSINE ET A MALTE.

Service hebdomadaire. — Touchant à Cefalù, Santo-Stefano, Capo d'Orlando, Patti, Milazzo, Messine, Catane, Syracuse.

9° SOCIÉTÉ ITALIENNE DES CHEMINS DE FER MÉRIDIONAUX.

Agence, 6, Billiter Street E. C., Londres.

Correspondance avec les bateaux de la Cie Péninsulaire et Orientale qui font le service de Brindisi à Alexandrie.

De Londres à Alexandrie : Départs, le vendredi matin. — On passe par Paris, Modane, Turin, Bologne, Brindisi.

D'Alexandrie à Londres : le départ a lieu d'ordinaire tous les lundis. En cas de retard de la *Malle des Indes*, le départ a lieu trois heures après l'arrivée de cette malle à Alexandrie. En cas d'avance, le départ d'Alexandrie peut être avancé.

Prix des places : Bologne à Brindisi (1re classe), 83 fr. 65 c.; de Brindisi à Alexandrie, 300 fr.

10° CHEMINS DE FER ÉGYPTIENS.

I. **Du Caire à Alexandrie**, par Tantah. — 3 départs par jour dans chaque sens. — Prix des places : Express : 1re cl., 117 piastres; 2e cl., 78 piastres. — Omnibus : 1re cl., 97 piastres 20; 2e cl., 65 piastres; 3e cl., 39 piastres.

II. **D'Alexandrie à Rosette**, par Ramlèh. — 1 départ par jour dans chaque sens. — Prix des places : 33 piastres (1re cl.); 22 piastres (2e cl.), et 13 piastres 10 (3e cl.).
- **D'Alexandrie à Ramlèh.** — Nombreux départs. — Le prix est de 2 p. en 3e cl., de 4 p. en 2e cl. et de 6 p. en 1re cl.

III. **Tantah à Ziftèh** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 1 h. 40 min.

IV. **Tantah à Dessouk** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 5 h.

V. **Tantah, Chibin-el-Kôm** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 1 h.

VI. **Caire, Zagazig, Mansourah** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 8 h. env.

VII. **Caire, Zagazig, Suez** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 7 à 8 h.

VIII. **Tantah, Damiette** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 3 h. 20 min.

IX. **Alexandrie, Boulaq-Dakrour** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 9 h.

X. **Boulaq-Dakrour, Assiout** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 12 h. env.

XI. **El-Ouasta, Fayoum** et *vice versâ*. — 1 départ par jour. — Durée du trajet, 1 h. 20 min.

XII. **Médinet, El-Fayoum, Abouksah** et *vice versâ*. — Départ, deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi. — Durée du trajet, 1 h.

XIII. **De Gabbari à El Rodah et Assiout**. — 1 départ par jour dans chaque sens. — Durée du trajet. 10 h. 1/2.

Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

CONSTANTINE

GRAND HOTEL DU LOUVRE

RUE NATIONALE

PRÈS DE LA POSTE ET DU TÉLÉGRAPHE

BOURNAT, propriétaire



Vue du Grand Hôtel du Louvre à Constantine.

Hôtel situé au centre et dans le plus beau quartier de la ville, près des Théâtres. — 70 chambres et salons particuliers pour familles. — *Salles de bains dans l'hôtel.* — **Restaurant** à la carte et à prix fixe. — Salle de 200 couverts. — Cave des meilleurs crûs. — Dîners de commande, Repas de noces et de corps. — **English cook service.** — ***English spoken.***

ARRANGEMENTS POUR SÉJOUR PROLONGÉ.

1883	LLOYD AUSTRO-HONGROIS	1883

TRIESTE à CONSTANTINOPLE. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Trieste	»	Samedi... 2 s.	Constantinople	»	Vendredi. 5 s.
Corfou	Lundi.... 4 s.	Lundi.... 7 s.	Le Pirée	Dimanche 6 m	Dimanche 4 s.
Le Pirée	Mercredi.. 10 m	Mercredi. 6 s.	Corfou	Mardi .... 7 m	Mardi.... 11 m
Constantinople	Vendredi. 7 m	»	Trieste	Jeudi..... 1 s.	

LE PIRÉE et SYRA. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Le Pirée	»	Mercredi.. 9 s.	Syra	»	Samedi... 8 s
Syra	Jeudi..... 7 m	»	Le Pirée	Dimanche 6 m	»

LE PIRÉE et CRÈTE. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Le Pirée	»	Dimanche 2 s.	Suda	»	Mardi .... 7 m
Suda	Lundi..... 11 m	»	Le Pirée	Mercredi.. 4 m	»

Cette ligne est en correspondance avec un vapeur spécial, transportant la malle, les voyageurs et des marchandises de Souda à Canea, Rethymos, Candia et *vice versâ*, assurant ainsi une communication régulière entre l'île de Crète et le Levant.

TRIESTE à SMYRNE. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Trieste	»	Mardi..... 4 s	Smyrne	»	Samedi... 11 m
Fiume	Mercredi. 5 30m	Mercredi. 4 s	Scio	Samedi... 6 s.	Samedi... 7 s
Brindisi	Vendredi 10 30m	Vendredi. minuit	Le Pirée	Dimanche midi	Dimanche 9 s.
Corfou	Samedi. 2 30s.	Samedi. 9 30 s.	Syra	Lundi..... 7 m	Lundi..... 4 s.
Argostoli	Dim.... 10 30m	Dim...... 1 s.	Cerigo	Mardi .... 7 m	Mardi .... 8 m
Zante	Dim.... 5 30 s.	Dim...... 11 s.	Zante	Mercredi.. 4 m	Mercredi 8 30 m
Cerigo	Lundi.... 7 s.	Lundi.... 8 s.	Argostoli	Mercredi. 1 s.	Mercredi.. 4 s.
Syra	Mardi .... 11 m	Mardi .... 8 s.	Corfou	Jeudi..... 5 m	Jeudi..... 7 s.
Le Pirée	Mercredi.. 6 m	Mercredi. 3 s.	Brindisi	Vendredi 9 30 m	Vendredi 1 30 s.
Scio	Jeudi..... 8 m	Jeudi..... 9 m	Fiume	Dimanche 8 m	Dimanche 4 s
Smyrne	Jeudi..... 4 s.	»	Trieste	Lundi .. 5 30 m	»

Les bateaux desservant cette ligne touchent alternativement une semaine à Fiume, l'autre à Ancône.

SMYRNE à VATHY. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Smyrne	»	Samedi... 9 m	Vathy (Samos)	»	Lundi .... 10 m
Scio	Dimanche 5 m	Dimanche 8 m	Cismé	Lundi.. 3 30 s.	Lundi.. 4 30 s.
Cismé	Dimanche 9 m	Dimanche 11 m	Scio	Lundi.. 5 30 s.	Lundi..... 10 s.
Vathy (Samos)	Dim.... 5 30 s.	»	Smyrne	Mardi .... 6 m	»

TRIESTE à PATRAS, SALONIQUE et CONSTANTINOPLE.
Ligne de la Thessalie. (Tous les quinze jours.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Trieste	»	Mercredi.. 6 s.	Constantinople	»	Samedi... 2 s.
Fiume	Jeudi.... 7 30m	Jeudi...... 3 s	Gallipoli	Dimanche 4 m	Dim.... 4 30 m
Corfou	Samedi... 4 s.	Samedi .. 7 s.	Dardanelles	Dimanche 7 m	Dimanche 9 m
Patras	Dimanche midi	Dimanche midi	Dedeagh	Dimanche 5 s.	Dim.... 6 30 s.
Katakolo	Lundi .... 8 m	Lundi...8 30 s.	Lagos	Lundi.... minuit 30	Lundi .... 9 m
Calamata	Mardi .... 7 m	Mardi .... 3 s.	Cavalla	Lundi.... 2 s.	Lundi.... 7 s.
Le Pirée	Mercredi . 1 s.	Jeudi..... 10 m	Salonique	Mardi .. 3 30 s.	Mercredi. 4 s.
Volo	Vendredi.. 10 m	Vendredi.. 3 s.	Volo	Jeudi..... 9 m	Jeudi..... 4 s
Salonique	Samedi... 8 m	Dimanche 8 m	Le Pirée	Vendredi.. 4 s.	Samedi... 6 m
Cavalla	Lundi... 4 30 m	Lundi .... minuit	Calamata	Dimanche 4 m	Dimanche 6 s.
Lagos	Mardi ..., 5 m	Mardi .... 11 s.	Katakolo	Lundi....4 30 m	Lundi .... 6 s.
Dedeagh	Mercredi.. 5 m	Mercredi.. 9 m	Patras	Mardi .... 2 m	Mardi .... 1 s
Dardanelles	Mercredi. 5 s.	Mercredi. 6 s.	Corfou	Mercredi. 6 m	Mercredi. 8 m
Gallipoli	Mercredi 8 30 s.	Mercredi 9 30 s.	Fiume	Vendredi. 9 m	Vendredi. 4 s.
Constantinople	Jeudi... 11 30m	»	Trieste	Samedi.. 5 30m	»

TRIESTE à ALEXANDRIE. (Toutes les semaines.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Trieste	»	Vendredi. midi	Alexandrie	»	Mardi..... 4 s.
Corfou	Dimanche midi	Dimanche 4 s.	Corfou	Vendredi. 4 s.	Vendredi. 6 s
Alexandrie	Mercredi.. 4 s.	»	Trieste	Dimanche 6 s.	»

ALEXANDRIE à BEYROUTH. (Tous les quinze jours.)

ALLER — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	RETOUR — STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Alexandrie	»	Vendredi. 9 m	Beyrouth	»	Mercredi.. 7 m
Port-Saïd	Samedi... 5 m	Dimanche midi	Caïffa	Mercredi.. 4 s.	Mercredi.. 11 s.
Jaffa	Lundi .. 4 30 m	Lundi .... midi	Jaffa	Jeudi..... 6 m	Jeudi..... 4 s.
Caïffa	Lundi..... 7 s.	Lundi.... minuit	Port-Saïd	Vendredi 8 30 m	Samedi... 10 m
Beyrouth	Mardi .... 9 m	»	Alexandrie	Dimanche 6 m	»

ALLER			RETOUR		
STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
ALEXANDRIE à BEYROUTH et SMYRNE. (Tous les quinze jours.)					
Alexandrie...	»	Vendredi . 11 m	Smyrne......	»	Samedi... midi
Port-Saïd.....	Samedi... 5 m	Samedi... 5 s.	Scio..........	Samedi... 7 s.	Samedi... 9 s.
Jaffa.........	Dimanche 8 m	Dimanche 3 s.	Rodi.........	Dimanche 3 30 s.	Dimanche 10 30 s.
Beyrouth	Lundi.. 4 30 m	Lundi... 7 s.	Cyprus(Larna	Mardi .... 8 m	Mardi .... 5 s.
Cyprus(Larna	Mardi..... 7 m	Mardi .... 6 s.	Beyrouth	Mercredi.. 5 m	Mercredi.. 7 s.
Rodi	Jeudi... 3 30 m	Jeudi....7 30 m	Jaffa.........	Jeudi... 8 30 m	Jeudi..... 6 s.
Scio..........	Vendredi . 2 m	Vendredi . 4 m	Port-Saïd	Vendredi . 9 m	Vendredi . 5 s.
Smyrne......	Vendredi . 11 m	»	Alexandrie...	Samedi... 11 m	»
ALEXANDRIE à SMYRNE. (*Direct.*) (Tous les quinze jours.)					
Alexandrie...	»	Mardi ... 6 s.	Smyrne......	»	Samedi... 4 s.
Lerós	Jendi..... 3 s.	Jeudi..... 4 s.	Scio..........	Samedi... 11 s.	Samedi... midi
Scio..........	Vendredi 1 30 m	Vendredi 2 30 m	Lerge........	Dimanche 9 30 m	Dimanche 10 30 m
Smyrne......	Vendredi 9 30 m	»	Alexandrie...	Mardi... 7 30 m	
CONSTANTINOPLE à SMYRNE. (Toutes les semaines.)					
Constantinople	»	Jeudi..... 4 s.	Smyrne......		Samedi... 1 s.
Gallipoli......	Vendredi . 5 m	Vendredi 5 30 m	Metelin	Samedi... 8 s.	Samedi 9 30 s.
Dardanelles..	Vendredi . 8 m	Vendredi . 9 m	Tenedos......	Dimanche 3 45 m	Dimanche 4 30 m
Tenedos......	Vendredi . midi	Vendredi . midi 30	Dardanelles..	Dimanche 7 30 m	Dimanche 9 30 m
Metelin.. ...	Vendredi. 7 s.	Vendredi. 8 s.	Gallipoli	Dimanche midi	Dimanche 1 s.
Smyrne......	Samedi... 3 m	»	Constantinople	Lundi .... 2 m	»

Correspondance au retour aux Dardanelles avec les bateaux de la Thessalie, faisant retour de Constantinople pour Dédéagh, Lagos, Cavalla, etc.

CONSTANTINOPLE à TRÉBIZONDE et BATOUM. (Toutes les semaines.)					
Constantinople	»	Samedi... 5 m	Batoum	»	Mercredi . 6 s.
Inéboli.......	Dimanche 10 m	Dimanche midi	Trébizonde...	Jeudi..... 6 m	Jeudi..... 10 s.
Samsoun.....	Lundi .. 5 30 m	Lundi .... 9 m	Kérasound...	Vendredi . 6 m	Vendredi . 6 s.
Kérasound...	Lundi.... 9 s.	Lundi.... 11 s.	Samsoun.....	Samedi ... 6 m	Samedi... 3 s.
Trébizonde...	Mardi..... 7 m	Mardi .... 6 s.	Ineboli.......	Dimanche 8 30 m	Dimanche 1 s.
Batoum......	Morcredi.. 6 m	»	Constantinople	Lundi.... 6 s.	
CONSTANTINOPLE à VARNA. (Deux fois par semaine.)					
Constantinople	»	Mardi .... 2 s.	Varna........	»	Samedi... 10 s.
»	»	Vendredi . 2 s.	»	»	Mercredi.. 10 s.
Varna	Mercredi 4 30 m	»	Constantinople	Dimanche midi 30	»
»	Samedi ..4 30 m	»	»	Jeudi..... midi 30	»

Nota. — Cette ligne est soumise à des changements.

CONSTANTINOPLE et le DANUBE. (Toutes les semaines.)					
Constantinople	»	Samedi... 4 s.	Braila........	»	Mercredi . 2 s.
Kustendjé....	Dimanche. 5 s.	Dimanche 8 s.	Galatz........	Mercredi.. 3 s.	Vendredi . 8 m
Soulina.......	Lundi .. 6 30 m	Lundi .... 7 m	Toultscha....	Vendredi.. midi	Vendredi . 1 s.
Toultscha....	Lundi.... 2 s.	Lundi.. 2 30 s.	Soulina	Vendredi 5 30 s.	Vendredi. 6 s.
Galatz........	Lundi .. 8 30 s.	Mardi .... 2 s.	Kustendjé....	Samedi. 4 30 m	Samedi... 11 m
Braila........	Mardi .... 4 s.	»	Constantinople	Dimanche midi	»

Cette ligne est supprimée en hiver.

CONSTANTINOPLE et ODESSA. (Toutes les semaines.)					
Constantinople	»	Samedi... 2 s.	Odessa	»	Samedi.. 4 s.
Odessa.......	Lundi .... 11 m	»	Constantinople	Lundi .... 4 s.	»
TRIESTE (FIUME) et TUNIS. (Tous les quinze jours.)					
Trieste	»	Jeudi..... 4 s.	Tunis........	»	Samedi... 2 s.
Ancône (*) ...	Vendredi.. 6 m	Samedi... 5 m	Malte.......	Dimanche 8 s	Dimanche [illegible] s.
Brindisi......	Dimanche 6 s.	Lundi .... 10 m	Messine......	Mardi..... 6 m	Mardi.... 11 m
Messine......	Mardi .... 3 s.	Mardi .... midi	Brindisi......	Mercredi . 4 s.	Mercredi.. 11 s.
Malte........	Jeudi..... 5 m	Jeudi..... 1 s.	Ancôme......	Vendredi.. 2 s.	Samedi... 4 s.
Tunis........	Vendredi. 2 s.	»	Trieste......	Samedi... 6 s.	»

(*) Correspondance avec la ligne de Fiume-Ancône.

Ligne de TRIESTE à HONG-KONG.

Départ de Trieste le 1er de chaque mois à 4 heures du soir touchant à Brindisi, Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Penang et Singapore. Trajet en 51 à 52 jours.

Retour : Départ de Hong-Kong le 27 de chaque mois à partir du 27 février. Escales comme à l'aller. Trajet en 51 à 52 jours.

Ligne de TRIESTE à CALCUTTA.

Départ de Trieste les 15 janvier, février, mars, août, septembre, octobre, novembre et décembre à 4 heures du soir, touchant à Port-Saïd, Suez, Aden et Colombo. Trajet en 35 jours.

Retour : Départ de Calcutta les 1er mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre 1883 et 1er janvier et février 1884. Escales comme à l'aller. Trajet en 38 à 39 jours.

NOUVELLE COMPAGNIE MARSEILLAISE
DE NAVIGATION A VAPEUR

FRAISSINET & Cie

Place de la Bourse, 6, à Marseille.

CAPITAL : 12 MILLIONS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS POUR LA CORSE ET L'ITALIE

Services réguliers pour le Languedoc, le Levant, le Danube, Malte, l'Egypte, les Indes et la Chine.

LIGNES DESSERVIES PAR LA COMPAGNIE

SERVICE POSTAL POUR LA CORSE ET L'ITALIE. — **Départs de Marseille**: Pour Ajaccio, Porto-Torres, et alternativement tous les huit jours pour Propriano ou Bonifacio, le Vendredi, à 9 h. du matin.—Pour Bastia et Livourne, le Dimanche à 9 h. du matin. —Pour Calvi et l'Ile-Rousse, alternativement tous les huit jours, le Lundi, à 9 h. du matin, — Pour Nice, Bastia et Livourne, le Mardi, à 8 h. du matin. Départs de Nice pour Bastia et Livourne, le Mercredi, à 5 h. du soir.

LIGNE DE MALTE ÉGYPTE ET SYRIE.—Départs de Marseille, toutes les deux semaines à partir du 21 nov. 1882, les mardis à 9 h. du m. pour Naples, Malte et Alexandrie.

LIGNE DE CONSTANTINOPLE. — Départs de Marseille, le Jeudi à 8 h. du matin. Pour Gênes, Naples, Pirée, Volo, Salonique, Dédéagach, Dardanelles, Gallipoli, Rodosto et Constantinople, (en transbordement à Constantinople, pour Galatz, Ibraïla, Odessa, Jneboli, Sinope, Sansoum, Kerassunde, Trébizonde et Poti).

LIGNE DU DANUBE (directe et sans transbordement).—Départ de Marseille, toutes les deux semaines, à partir du 15 oct. 1882, le dimanche à 9 h. du m. Pour: Gênes, Syra, Smyrne, Mételin, Dardanelle, Constantinople, Soulina, Toultch, Galatz, Braïla.

Nota. — Cette ligne n'est desservie que jusqu'à Constantinople pendant la fermeture du Danube par les glaces.

LIGNE DES INDES ET DE LA CHINE (directe et sans transbordement).— Départs de Marseille, toutes les quatre semaines, à partir du 19 novembre 1882, le Dimanche, à 10 h. du matin pour : Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon et Hong-Kong. Retour par : Saïgon, Singapore, Penang, Colombo, Tuticorin, Aden, Suez.

LIGNE DE LONDRES ET DU HAVRE.—Départs pour Marseille, toutes les quatre semaines, à partir du 10 novembre 1882, le Vendredi, à 5 h. du soir, pour Londres, avec escale au retour au Havre.

Les départs de Marseille et les retours de Londres coïncideront avec les arrivées et les départs de Marseille des bateaux de la ligne des Indes et de la Chine.

LIGNE D'ITALIE.—Départs de Marseille directement pour Naples, tous les deux mardis, à 9 h. du matin.—Le Dimanche, à 8 h. du matin. Pour : Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et Naples. — Le Jeudi à 8 h. du matin, pour Gênes et Naples.

LIGNE DE CANNES, NICE ET GÊNES. — Départs de Marseille, le Mercredi, à 7 h. du soir, pour Cannes, Nice et Gênes.

LIGNE DU LANGUEDOC. — Départs de Marseille pour Cette, les Lundis, Jeudis et Samedis, à 8 h. du soir. — Départs de Marseille pour Agde, les Dimanches, Mercerdis et Vendredis, à 7 h. du soir. —Pour la Nouvelle, les Mercredis et les Samedis à 5 h. du soir.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE

Golconde	700	chev.	4000	tonn.	Junon	250	chev.	1200	tonn.
Liban	800	—	3000	—	Asie	250	—	1200	—
Europe	800	—	3000	—	Algérie	200	—	900	—
Stamboul	500	—	3000	—	Assyrien	200	—	800	—
Amérique	500	—	3000	—	Saint-Marc	120	—	700	—
Thibet	700	—	3500	—	Durance	120	—	400	—
Galatz	400	—	2500	—	Echo	100	—	250	—
Braïla	400	—	2500	—	Aude	100	—	220	—
Taygète	470	—	2500	—	Marie-Louise	120	—	700	—
Taurus	400	—	2500	—	Spahis	200	—	400	—
Balkan	400	—	2500	—	Isère	120	—	450	—
Pélion	400	—	2500	—	Blidah	120	—	400	—
Gyptis	250	—	1200	—	Médéah	120	—	350	—
Euxène	250	—	1200	—	Rhône	200	—	200	—

Pour tous renseignements s'adresser **MM. Fraissinet et Cie, 6, place de la Bourse, à Marseille. — M. Ach. Neton, 9, rue Rougemont, à Paris.**

PUBLICITÉ DES GUIDES JOANNE

Appendice 1883-1884

I. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Livrets ; Indicateurs.
Journaux français et étrangers. — Curiosités.
Sociétés financières. — Compagnies de chemins de fer.
Compagnies maritimes. — Télégraphie.

II. — PARIS ET ENVIRONS

Hôtels
Restaurants, Cafés. — Industries **diverses.**

III. — FRANCE

Hôtels, Casinos, Stations thermales. — Établissements divers classés par ordre alphabétique des localités.

IV. — PAYS ÉTRANGERS

Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Italie, Espagne, Autriche-Hongrie, Tunisie.

V. — SUPPLÉMENT

Spécialités. — Chemins de fer portatifs. — Chocolat Menier. — Loterie tunisienne.

LA CURIOSITÉ — LE SUCCÈS DU JOUR

GRAND PANORAMA

LES

CUIRASSIERS DE REICHSHOFFEN

251, RUE SAINT-HONORÉ (Ancienne Salle Valentino)

PRIX D'ENTRÉE.
Dimanches et Fêtes : **1** *franc.*
En semaine : **2** *francs.*



PRIX D'ENTRÉE :
Dimanches et Fêtes : **1** *franc.*
En semaine : **2** *francs.*

LA FRANCE VAINCUE ET GLORIEUSE

Le Panorama de Reichshoffen, de MM. Poilpot et Jacob, véritable tableau historique, rappelle cette page mémorable de la guerre de 1870 sur le frontispice de laquelle la postérité a déjà écrit : *Gloria victis*.

Le paysage, d'une exactitude parfaite, a été exécuté par M. Rapin.

PANORAMA

DE LA

BATAILLE DE CHAMPIGNY

Rue de Berri, 5 (Champs-Élysées)

Par MM. de NEUVILLE et DETAILLE

Bien des Panoramas ont été ouverts à Paris et ailleurs ; aucun ne saurait entrer en sérieuse comparaison avec celui-ci.

MM. de NEUVILLE et DETAILLE, ces artistes justement célèbres qui ont su donner à la représentation des faits militaires un accent de vérité inconnu avant eux, s'y sont surpassés. Tout y est à souhait : la clarté de la mise en scène, le mâle intérêt des épisodes, la beauté accomplie du paysage, le dessin, la couleur, l'exécution, et une magie d'illusion tout à fait extraordinaire.

Le Panorama de la *Bataille de Champigny* est sans contredit la plus belle œuvre d'art de notre époque. Il met le sceau à l'immense et légitime renommée de MM. de NEUVILLE et DETAILLE.

Ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures.

5, RUE DE BERRI (Champs-Élysées.)

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS

SUR LES CHEMINS DE FER

De Paris à Lyon et à la Méditerranée

Les billets de ces voyages se délivrent pendant toute l'année, à l'exception des billets des voyages ci-après dont l'émission a lieu pendant les périodes suivantes :

4 bis (*valables pendant 2 mois*), du 1er juin au 31 août;
4 bis (— — 1 *mois*), *4 ter*, 81 à 83, du 1er juin au 30 septembre; 71 à 76, du 1er mai au 30 septembre.

Les billets des voyages franco-algériens nos 51 à 62 sont délivrés exclusivement par la Compagnie générale Transatlantique dans ses bureaux et agences de France, de Corse, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de l'île de Malte, de Sicile, d'Italie et d'Espagne.

NOMENCLATURE DES ITINÉRAIRES

1 Paris, Dijon, Besançon, Pontarlier, Neuchâtel, Berne, Fribourg, Lausanne, Genève, Aix-les-Bains, Annecy, Modane, Bourg (ou Lyon), Paris. 45 jours; 1re cl. 161 fr., 2e cl. 121 fr.

2 Paris, Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Montbrison, St-Etienne, Lyon, Aix-les-Bains, Annecy, Modane, Bourg (ou Lyon), Dijon, Paris. 45 jours. 1re cl. 160 fr., 2e cl. 120 fr.

4 Paris, Dijon, Pontarlier, Neuchâtel, Berne, Interlaken, Fribourg, Lausanne, Genève, Mâcon (ou Vallorbes, Pontarlier, Dôle), Dijon, Paris. 30 jours; 1re cl. 138 fr., 2e cl. 105 fr. et 60 jours, 1re cl. 150 fr., 2e 114 fr.

4 *bis* Paris, Dijon, Mâcon, Genève, Lausanne. Fribourg, Berne, Thoune, Darligen, Interlaken, Bonigen, Brienz, Alpnach, Lucerne, Olten, Bâle, Mulhouse (ou Delle), Belfort, Paris. 1 mois; 1re cl. 152 fr. 35, 2e cl. 118 fr. 75, et 2 mois, 1re cl. 165 fr. 80, 2e cl. 128 fr. 90.

4 *ter* Paris, Dijon, Pontarlier, Neuchâtel, Berne, Thoune, Darligen, Interlaken, Bonigen, Brienz, Alpnach, Lucerne, Olten, Bienne, Délemont, Delle (ou Bâle), Mulhouse), Belfort, Paris. 1 mois, *viâ* Belfort-Delle; 1re cl. 138 fr. 35, 2e cl. 108 fr. 25 et 1 mois, *viâ* Belfort, Mulhouse-Bâle, 1re cl. 144 fr. 65, 2e cl. 112 fr. 95.

5 Paris, Dijon, Besançon, Pontarlier, Neuchâtel, Berne, Fribourg, Lausanne, Genève, Lyon, Avignon, Aix, Marseille, Menton, Marseille, Nîmes, Cette, Port-Vendres, Toulouse, Foix, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Pierrefitte, Pau, Bayonne, Biarritz, Hendaye, Arcachon, Bordeaux, Poitiers, Niort, Angers, Tours, Paris. 45 jours. 1re cl. 316 fr., 2e cl. 236 fr.

6 Paris, Dijon, Besançon, Pontarlier, Neuchâtel, Berne Fribourg, Lausanne, Genève, Lyon, St-Etienne, Le Puy, Roanne, Vichy, Clermont-Ferrand, Aurillac, Rodez, Albi, Toulouse, Foix, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Pierrefitte, Pau, Bayonne, Biarritz, Hendaye, Arcachon, Bordeaux, Poitiers, Tours, Paris. 45 jours; 1re cl. 256 fr., 2e cl. 191 fr.

7 Paris, Dijon, Lyon, Grenoble, Modane, Aix-les-Bains, Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, Neuchâtel, Pontarlier, Besançon, Dijon, Paris. 30 jours; 1re cl. 161 fr., 2e cl. 121 fr.

8 Paris, Sens, Dijon, Lyon, Roanne, Vichy, Moulins, Nevers, Montargis, Paris (*viâ* Moret ou *viâ* Corbeil). 30 jours; 1re cl. 100 fr., 2e cl. 75 fr.

8 *bis* Paris, Dijon, Besançon, Bourg, Aix-les-Bains, Annecy. Grenoble, Lyon, Roanne, Vichy, Nevers, Montargis, Paris (*viâ* Moret ou *viâ* Corbeil). 30 jours; 1re cl. 100 fr., 2e cl. 75 fr.

9 Paris, Dijon, Lyon, St-Etienne, Le Puy, Clermont-Ferrand, Vichy, Nevers, Paris (*viâ* Moret ou *viâ* Corbeil). 30 jours; 1re cl. 100 fr., 2e cl. 75 fr.

10 Dijon, Gray, Besançon, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Genève, Lyon, Dijon. 30 jours; 1re cl. 68 fr., 2e cl., 51 fr.

11 Lyon, Grenoble, Aix-les-Bains, Annecy, Genève, Mâcon, Lyon. 15 jours; 1re cl., 58 fr., 2e cl. 44 fr.

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS (*Suite*)

12 Lyon, Grenoble, Gap, Grenoble, Romans, Valence, Vienne (ou Givors), Lyon. 45 jours; 1re cl. 56 fr., 2e cl. 42 fr.

13 Lyon, Genève, Chambéry, Grenoble, Gap, Marseille, Avignon, Valence (ou Nîmes, Pont-St-Esprit, Givors), Lyon. 30 jours; 1re cl. 71 fr., 2e cl. 54 fr.

14 Lyon, St-Etienne, Le Puy, Brioude, Clermont-Ferrand, Thiers, St-Etienne, Lyon. 15 jours; 1re cl. 45 fr., 2e cl, 34 fr.

15 Lyon, Genève, Aix-les-Bains, Grenoble, Lyon. 15 jours; 1re cl. 44 fr., 2e cl. 33 fr.

16 Lyon, Grenoble, Modane, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 15 jours; 1re cl. 58 fr. 2e cl. 44 fr.

17 Marseille, Cannes, Grasse, Nice, Vintimille, Marseille. 15 jours, 1re cl, 56 fr. 2e cl. 42 fr.

18 Marseille, Nîmes, Clermont-Ferrand, Thiers, St-Etienne, Lyon, Valence, Avignon (ou Givors, Pont-St-Esprit, Nîmes), Marseille. 30 jours; 1re cl. 60 fr., 2e cl. 45 fr.

19 Marseille, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Lyon, Valence, Avignon (ou Givors, Pont-St-Esprit, Nîmes), Marseille. 30 jours; 1re cl. 70 fr., 2e cl. 53 fr.

20 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Le Puy, St-Etienne, Lyon, Roanne, Nevers. 15 jours; 1re cl. 62 fr., 2e cl. 47 fr.

21 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Le Puy, St-Etienne, Lyon, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Mâcon, Autun (ou le Creuzot), Nevers. 30 jours; 1re cl. 74 fr., 2e cl. 56 fr.

22 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Nîmes, Tarascon, Marseille, Aix, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon, Dijon, Chagny, Autun (ou le Creusot), Nevers. 45 jours; 1re cl. 83 fr., 2e cl. 62 fr.

23 Lyon, Dijon, Autun (ou le Creusot), Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Montbrison, St-Etienne, Lyon. 30 jours; 1re cl. 64 fr., 2e cl. 49 fr.

24 Lyon, Dijon, Autun (ou le Creusot), Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Arvant, Le Puy, St-Etienne, Lyon. 30 jours; 1re cl. 67 fr., 2e cl. 51 fr.

25 Lyon, St-Etienne, Le Puy, Nîmes, Tarascon, Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours; 1re cl. 75 fr., 2e cl. 57 fr.

26 Lyon, St-Etienne, Thiers, Clermont-Ferrand, Nîmes, Tarascon, Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours : 1re cl. 76 fr., 2e cl. 57 fr.

27 Lyon, Valence (ou Givors, Saint-Peray), Avignon, Cavaillon, Aix, Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours; 1re cl. 72 fr., 2e cl. 55 fr.

28 Lyon, Valence (ou Givors, Saint-Peray), Avignon, Cavaillon, Aix, Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Lyon. 30 jours; 1re cl. 67 fr., 2e cl. 51 fr.

29 Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Grenoble, Lyon, St-Etienne, Le Puy, Nîmes, Tarascon, Marseille. 30 jours; 1re cl., 77 fr., 2e cl. 58 fr.

30 Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Tarascon, Nîmes, Cette, Aigues-Mortes, Arles, Marseille. 15 jours, 1re cl. 44 fr., 2e cl. 33 fr.

31 Marseille, Aix, Cavaillon, Livron, Alais ou Bagnols, Nîmes, Cette, Aigues-Mortes, Arles, Marseille. 30 jours; 1re cl. 64 fr., 2e cl. 48 fr.

32 Paris à Cette (*vià* Clermont-Ferrand, ou *vià* Dijon-Lyon, avec faculté de passage par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Valence, La Encina, Aranjuez, Madrid, Tolède, Madrid, Escurial, Avila, Salamanque, Zamora, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 45 jours (en Espagne 35 jours); 1re cl. 323 fr. 25, 2e cl. 243 fr. 50.

33 Paris à Cette (*vià* Clermont-Ferrand, ou *vià* Dijon-Lyon, avec faculté de passage par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Valence, Encina, Cordoue, Grenade, Malaga, La Roda, Utréra, Cadix, Xérès, Séville, Cordoue, Aranjuez, Madrid, Tolède, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 451 fr. 65, 2e cl. 337 fr. 50.

34 Paris à Cette (*vià* Clermont-Ferrand, ou *vià* Dijon-Lyon, avec faculté de passage par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Tarragone, Sagunto, Valence, La Encina, Ciudad-Réal, Badajoz, Porto, Lisbonne, Valencia de Alcantara, Caceres, Talavera-de-la-Reina, Madrid, Tolède, Aranjuez, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, Saint-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 70 jours (en Espagne et en Portugal, 60 jours); 1re cl. 445 fr. 30, 2e classe, 333 fr. 50.

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS (Suite)

35 Paris à Cette (*viâ* Clermont-Ferrand ou *viâ* Dijon-Lyon, avec faculté de passage par Marseille); Perpignan, Cerbère, Barcelone, Tarragone, Sagunte, Valence, La Encina, Cordoue, Séville, Xérès, Cadix, Utrera, La Roda, Grenade, Bobadilla, Malaga, Cordoue, Belmez, Badajoz, Porto, Lisbonne, Valencia de Alcantara, Caceres, Talevera-de-la-Reina, Madrid, Tolède, Aranjuez, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 85 jours (en Espagne et en Portugal, 75 jours); 1re cl. 539 fr. 40, 2e cl. 404 fr. 80.

36 Lyon, Valence, Avignon, Nîmes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne*. les villes comprises dans le 32e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Avignon, Valence, Lyon. 45 jours (En Espagne 35 jours); 1re cl. 303 fr. 20, 2e cl. 225 fr.

37 Lyon, Valence, Avignon, Nîmes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne :* les villes comprises dans le 33e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Avignon, Valence, Lyon. 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 426 fr. 60, 2e cl. 318 fr. 70.

38 Lyon, Valence, Avignon, Nîmes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 34e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Avignon, Valence, Lyon. 70 jours (en Espagne et en Portugal 60 jours); 1re cl. 420 fr. 25, 2e cl. 314 fr. 70.

39 Lyon, Valence, Avignon, Nîmes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 35e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Avignon, Valence, Lyon. 85 jours (en Espagne et en Portugal 75 jours); 1re cl. 514 fr. 35, 2e cl. 386 fr.

40 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne :* les villes comprises dans le 32e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 45 jours (en Espagne 35 jours); 1re cl. 277 fr. 50, 2e cl. 206 fr. 75.

41 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* : les villes comprises dans le 33e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 400 fr. 90, 2e cl. 299 fr. 45.

42 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 34e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 70 jours (en Espagne et en Portugal 60 jours). 1re cl. 394 fr. 55, 2e cl. 295 fr. 45.

43 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 35e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nîmes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 85 jours (en Espagne et en Portugal 75 jours). 1re cl. 483 fr. 65, 2e cl. 366 fr. 75.

Voyages circulaires, 54 à 61, valables 90 jours, de Paris à Marseille, en Algérie et en Espagne.

Voyages circulaires, 71 à 76, valables 45 jours, de Lyon et de Marseille à Paris, avec excursion en Belgique, sur les bords du Rhin et en Suisse.

Voyages circulaires, 89, 90, 93 et 94, valables 45 et 60 jours, de Dijon, Lyon ou Marseille sur la Suisse, la Bavière, l'Autriche et l'Italie.

Voyages circulaires, 101 à 112, valables 60 jours, de Paris à Modane, Turin et toute l'Italie, avec retour par Marseille.

Pour le détail et les prix de ces divers voyages, consulter les affiches et les prospectus de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée que l'on peut demander dans toutes les gares du réseau.

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS (Suite)

12 Lyon, Grenoble, Gap, Grenoble, Romans, Valence, Vienne (ou Givors), Lyon. 45 jours; 1re cl. 56 fr., 2e cl. 42 fr.
13 Lyon, Genève, Chambéry, Grenoble, Gap, Marseille, Avignon, Valence (ou Nimes, Pont-St-Esprit, Givors), Lyon. 30 jours; 1re cl. 71 fr., 2e cl. 54 fr.
14 Lyon, St-Etienne, Le Puy, Brioude, Clermont-Ferrand, Thiers, St-Etienne, Lyon. 15 jours; 1re cl. 45 fr., 2e cl, 34 fr.
15 Lyon, Genève, Aix-les-Bains, Grenoble, Lyon. 15 jours; 1re cl. 44 fr., 2e cl. 33 fr.
16 Lyon, Grenoble, Modane, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 15 jours; 1re cl. 58 fr., 2e cl. 44 fr.
17 Marseille, Cannes, Grasse, Nice, Vintimille, Marseille. 15 jours, 1re cl, 56 fr., 2e cl. 42 fr.
18 Marseille, Nimes, Clermont-Ferrand, Thiers, St-Etienne, Lyon, Valence, Avignon (ou Givors, Pont-St-Esprit, Nimes), Marseille. 30 jours; 1re cl. 60 fr., 2e cl. 45 fr.
19 Marseille, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Lyon, Valence, Avignon, (ou Givors, Pont-St-Esprit, Nimes), Marseille. 30 jours; 1re cl. 70 fr., 2e cl. 53 fr.
20 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Le Puy, St-Etienne, Lyon, Roanne, Nevers. 15 jours; 1re cl. 62 fr., 2e cl. 47 fr.
21 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Le Puy, St-Etienne, Lyon, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Mâcon, Autun (ou le Creuzot), Nevers. 30 jours; 1re cl. 74 fr., 2e cl. 56 fr.
22 Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Nimes, Tarascon, Marseille, Aix, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon, Dijon, Chagny, Autun (ou le Creusot), Nevers. 45 jours; 1re cl. 83 fr., 2e cl. 62 fr.
23 Lyon, Dijon, Autun (ou le Creusot), Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Montbrison, St-Etienne, Lyon. 30 jours; 1re cl. 64 fr., 2e cl, 49 fr.
24 Lyon, Dijon, Autun (ou le Creusot), Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Arvant, Le Puy, St-Etienne, Lyon. 30 jours; 1re cl. 67 fr., 2e cl. 51 fr.
25 Lyon, St-Etienne, Le Puy, Nimes, Tarascon, Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours; 1re cl. 75 fr., 2e cl. 57 fr.
26 Lyon, St-Etienne, Thiers, Clermont-Ferrand, Nimes, Tarascon, Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Valence, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours : 1re cl. 76 fr., 2e cl. 57 fr.
27 Lyon, Valence (ou Givors, Saint-Peray), Avignon, Cavaillon, Aix, Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Lyon. 30 jours; 1re cl. 72 fr., 2e cl. 55 fr.
28 Lyon, Valence (ou Givors, Saint-Peray), Avignon, Cavaillon, Aix, Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Lyon. 30 jours; 1re cl. 67 fr., 2e cl. 51 fr.
29 Marseille, Digne, Gap, Grenoble, Aix-les-Bains, Genève, Grenoble, Lyon, St-Etienne, Le Puy, Nimes, Tarascon, Marseille. 30 jours; 1re cl., 77 fr., 2e cl. 58 fr.
30 Marseille, Aix, Cavaillon, Avignon, Tarascon, Nimes, Cette, Aigues-Mortes, Arles, Marseille. 15 jours, 1re cl. 44 fr., 2e cl. 33 fr.
31 Marseille, Aix, Cavaillon, Livron, Alais ou Bagnols, Nimes, Cette, Aigues-Mortes, Arles, Marseille. 30 jours; 1re cl. 64 fr., 2e cl. 48 fr.
32 Paris à Cette (*vid* Clermont-Ferrand, ou *vid* Dijon-Lyon, avec faculté de passer par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Valence, La Encina, Aranjuez, Madrid, Tolède, Madrid, Escurial, Avila, Salamanque, Zamora, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 45 jours (en Espagne 35 jours); 1re cl. 323 fr. 25, 2e cl. 243 fr. 60.
33 Paris à Cette (*vid* Clermont-Ferrand, ou *vid* Dijon-Lyon, avec faculté de passer par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Valence, Encina, Cordoue, Grenade, Malaga, La Roda, Utréra, Cadix, Xérès, Séville, Cordoue, Aranjuez, Madrid, Tolède, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 451 fr. 65, 2e cl. 337 fr. 50.
34 Paris à Cette (*vid* Clermont-Ferrand, ou *vid* Dijon-Lyon, avec faculté de passer par Marseille), Perpignan, Cerbère, Barcelone, Tarragone, Sagunto, Valence, La Encina, Ciudad-Réal, Badajoz, Porto, Lisbonne, Valencia de Alcantara, Caceres, Talavera-de-la-Reina, Madrid, Tolède, Aranjuez, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, Saint-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 70 jours (en Espagne et en Portugal, 60 jours); 1re cl. 445 fr. 30, 2e classe, 333 fr. 50.

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS (Suite)

35 Paris à Cette (*viâ* Clermont-Ferrand ou *viâ* Dijon-Lyon, avec faculté de passage par Marseille); Perpignan, Cerbère, Barcelone, Tarragone, Sagunte, Valence, La Encina, Cordoue, Séville, Xérès, Cadix, Utrera, La Roda, Grenade, Bobadilla, Malaga, Cordoue, Belmez, Badajoz, Porto, Lisbonne, Valencia de Alcantara, Caceres, Talevera-de-la-Reina, Madrid, Tolède, Aranjuez, Madrid, Escurial, Avila, Zamora, Salamanque, Médina, Valladolid, Santander, Burgos, Bilbao, St-Sébastien, Irun, Bayonne, Bordeaux, Tours, Paris. 85 jours (en Espagne et en Portugal, 75 jours); 1re cl. 539 fr. 40, 2e cl. 404 fr. 80:

36 Lyon, Valence, Avignon, Nimes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne*. les villes comprises dans le 32e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Avignon, Valence, Lyon. 45 jours (En Espagne 35 jours); 1re cl. 303 fr. 20, 2e cl. 225 fr.

37 Lyon, Valence, Avignon, Nimes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne :* les villes comprises dans le 33e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Avignon, Valence, Lyon. 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 426 fr. 60, 2e cl. 318 fr. 70.

38 Lyon, Valence, Avignon, Nimes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 34e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Avignon, Valence, Lyon. 70 jours (en Espagne et en Portugal 60 jours); 1re cl. 420 fr. 25, 2e cl. 314 fr. 70.

39 Lyon, Valence, Avignon, Nimes, Cette, Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 35e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Avignon, Valence, Lyon. 85 jours (en Espagne et en Portugal 75 jours); 1re cl. 514 fr. 35, 2e cl. 386 fr.

40 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne*: les villes comprises dans le 32e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 45 jours (en Espagne 35 jours); 1re cl. 277 fr. 50, 2e cl. 205 fr. 75.

41 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* : les villes comprises dans le 33e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 65 jours (en Espagne 55 jours); 1re cl. 400 fr. 90, 2e cl. 299 fr. 45.

42 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 34e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 70 jours (en Espagne et en Portugal 60 jours). 1re cl. 394 fr. 55, 2e cl. 295 fr. 45.

43 Marseille, Cette (*viâ* Tarascon ou Arles), Toulouse, Pau, Bayonne. — *En Espagne* et *en Portugal :* les villes comprises dans le 35e itinéraire. — Cerbère, Cette, Nimes, Marseille (*viâ* Lunel ou Tarascon). 85 jours (en Espagne et en Portugal 75 jours). 1re cl. 488 fr. 65, 2e cl. 366 fr. 75.

Voyages circulaires, 54 à 61, valables 90 jours, de Paris à Marseille, en Algérie et en Espagne.

Voyages circulaires, 71 à 76, valables 45 jours, de Lyon et de Marseille à Paris, avec excursion en Belgique, sur les bords du Rhin et en Suisse.

Voyages circulaires, 89, 90, 93 et 94, valables 45 et 60 jours, de Dijon, Lyon ou Marseille sur la Suisse, la Bavière, l'Autriche et l'Italie.

Voyages circulaires, 101 à 112, valables 60 jours, de Paris à Modane, Turin et toute l'Italie, avec retour par Marseille.

Pour le détail et les prix de ces divers voyages, consulter les affiches et les prospectus de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée que l'on peut demander dans toutes les gares du réseau.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

SAISON DE 1883

BAINS DE MER

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
Valables du VENDREDI au LUNDI inclusivement
DÉLIVRÉS DE MAI A OCTOBRE

DE PARIS A	BILLETS d'aller et retour. 1re classe Fr.	C.	2e classe Fr.	C.
DIEPPE. — Le Tréport, Criel	30	»	22	»
LE TRÉPORT, par Serqueux et Abancourt. Du 1er juil. au 30 sept.	33	»	20	»
CANY. — Veulettes, les Petites-Dalles	33	»	24	»
SAINT-VALERY-EN-CAUX. — Veules				
LE HAVRE. — Sainte-Adresse, Bruneval				
LES IFS. — Etretat, Bruneval	33	»	24	»
FÉCAMP. — Yport, Etretat, Bruneval, les Petites-Dalles				
TROUVILLE-DEAUVILLE. — Villerville, Villers-sur-Mer	33	»	24	»
HONFLEUR				
CAEN				
CABOURG. — Le Home-Varaville	37	»	27	»
DIVES. — Houlgate, Beuzeval				
LUC, LION-SUR-MER, LANGRUNE.				
SAINT-AUBIN, BERNIÈRES. (Ces prix comprennent le parcours total.)	39	»	29	»
COURSEULLES				
BAYEUX. — Arromanches, Port-en-Bessin, Asnelles	40	»	30	»
COUTANCES. — Agon, Coutainville	57	»	44	»
ISIGNY. — Grand-Camp, Sainte-Marie-du-Mont	44	»	33	»
VALOGNES. — Port-Bail, Carteret, Quinéville, Saint-Vaast	50	»	38	»
CHERBOURG	55	»	42	»
GRANVILLE. — Saint-Pair, Donville	50	»	38	»
ST-MALO-ST-SERVAN. — Dinard-St-Enogat, St-Lunaire, St-Briac, Paramé	66	»	50	»
LAMBALLE-ERQUY. — Le Val André	66	»	50	»
EAUX THERMALES				
FORGES-LES-EAUX (Seine-Inf.), ligne de Dieppe, par Gournay	21	45	16	05
BAGNOLES de l'Orne, par Briouze et la Ferté-Macé. *Ces prix comprennent le parcours total*	47	»	36	»

DÉPART par tous les trains du Vendredi et du Dimanche
RETOUR par tous les trains du Dimanche et du Lundi

Par exception les billets pour Saint-Malo et Lamballe seront valables au retour jusqu'au mardi.

Les deux coupons d'un billet d'aller et retour ne sont valables qu'à la condition d'être utilisés par la *même personne*.

Les billets de *Paris* au *Havre* sont admis au retour par *Honfleur*, *Trouville-Deauville* et *Caen;* ceux de *Paris à Honfleur*, *Trouville-Deauville* et *Caen*, sont admis au retour par *le Havre*.

NOTA. — Les prix ci-dessus ne s'appliquent qu'au parcours en chemin de fer. Les billets de 2e classe ne seront admis que dans les Trains qui comportent des voitures de cette classe.

Ces billets sont délivrés, à Paris, aux gares Saint-Lazare et Montparnasse et dans le divers bureaux de ville de la Compagnie.

CHEMIN DE FER DU NORD

SERVICES DIRECTS POUR L'ANGLETERRE

TRAINS RAPIDES

1° Par Calais et Douvres, à heures fixes. — 10 heures de trajet.
Une heure et demie de traversée

PARIS A LONDRES | LONDRES A PARIS

	1. 2 cl.	1. 2 cl.	1re cl.
Paris........dép.	7.40 m.	9.40 mat.	7.45 s.
Calais, gare maritime	1.30 s.	3.30 soir	1.30 m.
Londres Victoria arr.	5.15 s.	7.23 »	6.10 m.
Londres Ludgate H.	5.45 s.	7.22 »	6.10 m.
Londres Holborn V.	5.48 s.	7.25 »	6.13 m.
Londres Cannon S.	5.30 s.	7.25 »	6. » m.
Londres Charing C. ar	5.40 s.	7.32 »	6.10 m.

	1. 2 cl.	1. 2 cl.	1re cl.
Londres Charing C. d.	7.40 m.	10 » mat.	8.05 s.
Londres Cannon S.	7.45 m.	10.05 »	8.10 s.
Londres Holborn V.	7.35 m.	9.55 »	7.55 s.
Londres Ludgate H.	7.36 m.	9.56 »	7.56 s.
Londres Victoria.	7.40 m.	10 » »	8. » s.
Calais, gare marit. dép.	midi »	2.36 soir	min. 36
Paris..........arr.	5.41 s.	8. » «	5.50 m.

2° Par Boulogne et Folkestone, à heures variables.
8 h. 1/2 de trajet. — 1 h. 1/2 de traversée.
Service journalier par trains spéciaux de marée. — Consulter les affiches spéciales et indicateurs pour les heures.

PRIX DES BILLETS PAR TRAINS RAPIDES :

BILLETS SIMPLES VALABLES PENDANT 8 JOURS

Vià Calais et Douvres; 1re classe, 75 fr.; 2me classe, 56 fr. 25 cent.
Vià Boulogne et Folkestone; 1re classe, 70 fr.; 2me classe, 52 fr. 50 cent.
Billets d'aller et retour valables pour un mois, soit par Calais, soit par Boulogne
1re classe, 118 fr. 75. — 2me classe, 93 fr. 75.

Consulter les indicateurs pour les conditions relatives à la prolongation de durée de validité des coupons de retour.

SERVICE A PRIX RÉDUITS

1° Par Calais et Douvres, à heures fixes. (Service de nuit).

PARIS A LONDRES | LONDRES A PARIS

	1re 2e 3e clas.
Paris..........dép.	4. » soir
Calais..........	1.30 m.
Londres Cannon-Street.....arr.	8.34 »
Londres Charing Cross........	8.45 »
Londres Ludgate-Hill..........	10.46 »
Londres Holborn-Viaduct......	10.50 »
Londres Victoria-Station...arr.	10.45 »

	1re 2e 3e clas.
Londres Victoria Station..dép.	6.25 soir
Londres Holborn Viaduct......	6.20 »
Londres Ludgate Hill..........	6.22 »
Londres Charing Cross........	6.15 »
Londres Cannon Street........	6.25 »
Calais..........	4 57 m.
Paris..........arr.	1.40 soir

2° Par Boulogne et Folkestone, à heures variables. (Service de nuit).
3 heures de traversée.
Trains ordinaires de 2e et 3e classe.
CONSULTER LES AFFICHES SPÉCIALES ET INDICATEURS

3° Par Boulogne et la Tamise.
Service journalier, à heures variables, par trains ordinaires de 1re, 2me et 3me classe.
CONSULTER LES AFFICHES SPÉCIALES ET INDICATEURS

PRIX DES BILLETS DU SERVICE A PRIX RÉDUITS :

Par Boulogne ou Calais		Par Boulogne et la Tamise
Billets simples valables pour 3 jours :		*Billets simples valables pour 3 jours :*
2e classe et 2e chambre..........	39 fr. 35	1re cl. 1e ch. 31 fr. 85; 2e cl. 1re ch. 26 fr. 25
3e classe et 2e chambre..........	26 fr. 25	2e cl. 2e ch. 22 fr. 50; 3e cl. 2e ch. 18 fr. 75
Billets d'aller et retour, valables pour 14 jours :		*Billets d'aller et retour, valables pour 14 jours :*
2e classe et 2e chambre..........	58 fr. 75	1re cl. 1re ch. 61 fr. 85; 2e cl. 1re ch. 46 fr. 25
3e classe et 2e chambre..........	39 fr. 35	2e cl. 2e ch. 41 fr. 25; 3e cl. 2e ch. 30 fr. »

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

VOYAGEURS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Il est délivré, tous les jours, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat et pour tous les parcours sur ce réseau, des billets d'aller et retour, avec réduction de 40 0[0 sur le double des prix des billets simples.

CONDITIONS

Les billets d'aller et retour ne sont valables, à l'aller, qu'au départ des trains pour lesquels ils ont été délivrés.

Ils sont valables au retour :

1° Pour les trajets jusqu'à 100 kilomètres, pendant la journée de l'émission et celle du lendemain jusqu'à minuit ;

2° Pour les trajets de 101 à 200 kilomètres, pendant la journée de l'émission, celle du lendemain et celle du surlendemain jusqu'à minuit;

3° Pour les trajets au-dessus de 200 kilomètres, les délais sont augmentés de 24 h. par 200 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Si le délai de validité d'un billet aller et retour expire un dimanche ou un jour de fête, ce délai est augmenté de 24 heures.

Si le jour où expire ce délai de validité d'un billet aller et retour est un dimanche suivi d'un jour de fête, ou un jour de fête suivi d'un dimanche, le délai est augmenté de 48 heures.

Les jours considérés comme fêtes légales sont le 1er janvier, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet, l'Assomption, la Toussaint et le jour de Noël.

(Des affiches spéciales apposées dans les gares font connaître les autres conditions auxquelles est soumis l'usage de ces billets).

Nota. — L'Administration des chemins de fer de l'État a soumis à l'homologation ministérielle la propositios d'augmenter d'un jour, pour toutes les distances, le délai de validité des billets d'aller et retour. Dès que cette proposition aura été approuvée, elle sera mise en vigueur sur tout le réseau de l'Etat.

BAINS DE MER

DE PORNIC, LA BERNERIE, SAINT-CROIX-DE-VIE, LES SABLES-D'OLONNE LA ROCHELLE, CHATEL-AILLON, SAINT-LAURENT-FOURAS ET ROYAN

Billets d'aller et retour avec 40 0[0 de réduction valables pendant 15 jours.

Les billets d'aller et retour 40 0/0 de réduction, délivrés du 15 juin au 31 octobre de chaque année, en destination de Pornic, La Bernerie, St-Gilles-Croix-de-Vie, les Sables-d'Olonne, La Rochelle, Châtel-Aillon, St Laurent-Fouras et Royan, par toutes les gares, stations et haltes directement reliées avec huit villes par les lignes du réseau de l'Etat, sont valables, pour le retour jusqu'au quinzième jour à minuit (non compris le jour de la délivrance).

Si le délai de validité d'un billet expire un dimanche ou un jour férié, ce délai est augmenté de 24 heures.

Au retour, les voyageurs ont le droit de prendre tout train partant réglementairement de la station de retour avant l'expiration du délai ci-dessus fixé, lors même que ce train ne pourrait les ramener à leur point de départ qu'après l'expiration de ce délai.

Billets de voyages sur le littoral de l'Océan

Des billets à prix réduits, dits «billets de voyages sur le littoral de l'Océan » valables pendant 10 jours (non compris le jour de la délivrance), et permettant aux voyageurs de s'arrêter aux gares intermédiaires, sont délivrés pour les gares de Pornic, St-Gilles-Croix-de-Vie, les Sables-d'Olonne, la Rochelle, Rochefort, Royan et Blaye, ou vice-versa, par les gares du réseau de l'Etat avec lesquelles elles sont reliées directement par rails

Nota. — Des affiches spéciales, placardées dans toutes les gares du réseau de l'Etat, font connaître les prix des places pour chaque parcours et les conditions dans lesquelles sont délivrés les billets des voyages sur le littoral de l'Océan.

CHEMINS DE FER DE L'EST

EXCURSIONS ET VOYAGES CIRCULAIRES

A PRIX RÉDUITS

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

POUR VISITER :

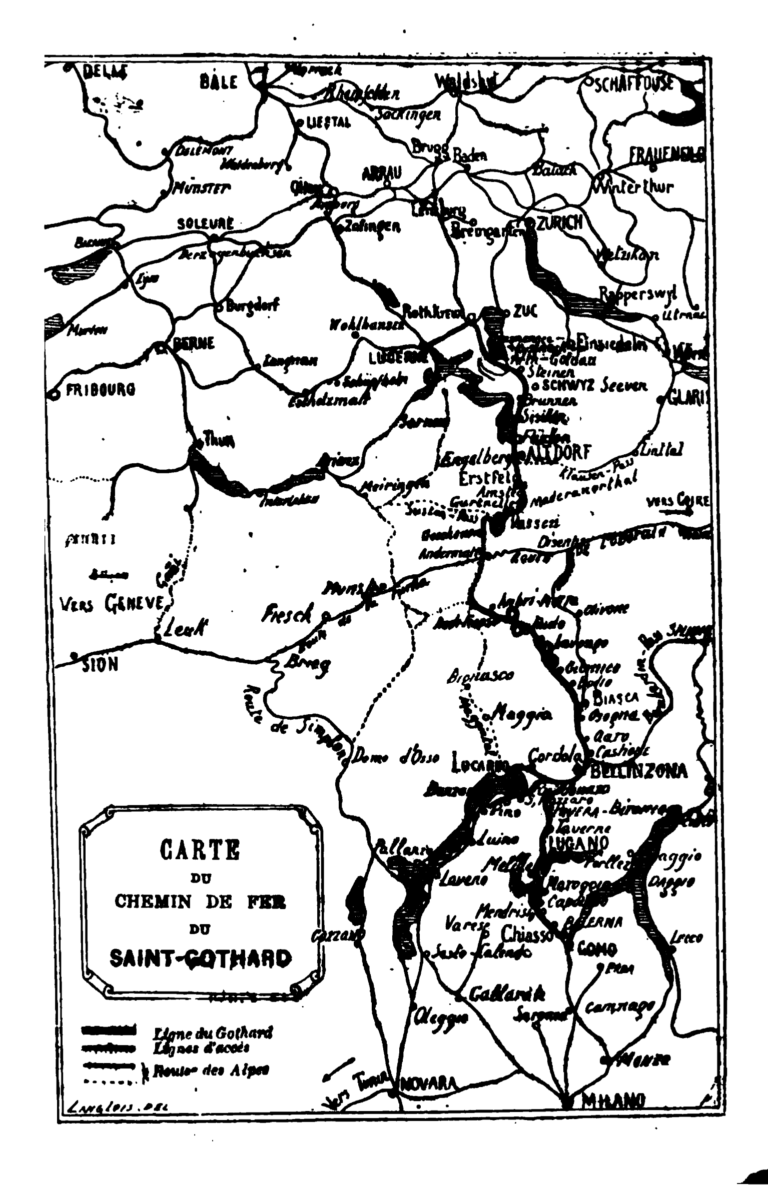
1° LES BORDS DU RHIN et LA BELGIQUE.
2° LA SUISSE CENTRALE (Oberland bernois) et LE LAC DE GENÈVE.
3° L'EST DE LA FRANCE, LE JURA et L'OBERLAND BERNOIS.
4° LE NORD-EST DE LA SUISSE et LE GRAND-DUCHÉ DE BADE.
5° L'ALLEMAGNE DU SUD, L'AUTRICHE et LA SUISSE.
6° LES VOSGES et BELFORT.

Pour tous les détails concernant lesdits **Voyages circulaires à prix réduits**, le prix des billets, les divers itinéraires facultatiff à suivre, etc., etc., consulter les affiches et les prospectus de la **Compagnie de l'Est** que les voyageurs trouveront dans toutes les gares du réseau de l'Est.

PARIS-BALE. — Pendant la saison d'Été, *du* 15 *mai au* 15 *octobre*, la Compagnie fait délivrer à la gare de PARIS des billets de PARIS à BALE *viâ* Belfort-Delle ou *viâ* Belfort-Mulhouse et retour.

PRIX DES BILLETS VALABLES PENDANT **un mois** : 1re cl. 106 fr. 05 ; — 2e cl. 79 fr. 35. Les voyageurs ont droit au transport de 30 kil. de bagages sur tout le parcours.

VOYAGES CIRCULAIRES DE VACANCES. — Itinéraires établis au gré des voyageurs. La Compagnie des chemins de fer de l'Est met à la disposition du public, pour la saison des vacances, à partir du 15 juillet jusqu'au 15 octobre, 1° des billets à prix réduits de voyages circulaires sur son réseau, à itinéraires composés au gré des voyageurs, pour le parcours de 300 kilomètres et au-dessus ; 2° des billets à prix réduits de voyages circulaires communs entre la Compagnie des Chemins de fer de l'Fst et celle de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à itinéraires facultatifs permettant d'effectuer, en empruntant les deux réseaux, des parcours totaux de 500 kilomètres et au-dessus, devant former des circuits complètement fermés, afin que le voyageur revienne à son point de départ. Les prix et conditions de ces voyages sont portés à la connaissance du public par un livret spécial.



CARTE
DU
CHEMIN DE FER
DU
SAINT-GOTHARD
Ligne du Gothard
Lignes d'accès
Route des Alpes
BALE
SCHAFFOUSE
AARAU
ZURICH
Winterthur
SOLEURE
Zofingen
Burgdorf
BERNE
FRIBOURG
LUCERNE
ZUG
SCHWYZ
Brunnen
ALTDORF
Erstfeld
Thun
Meiringen
VERS GENEVE
Leuk
SION
Fiesch
Brieg
Route de Simplon
Domo d'Osso
LOCARNO
BELLINZONA
Biasca
Maggia
LUGANO
Luino
Laveno
Varese
Chiasso
COMO
Lecco
Gallarate
NOVARA
MILANO
Vers Turin
VERS COIRE
Langlois. del

Eastern Telegraph Compar

LIMITED

LES TÉLÉGRAMMES PEUVENT ÊTRE TRANSMIS

DE

MARSEILLE

OU D'UN POINT QUELCONQUE DE LA FRANCE

EN LES DÉPOSANT DANS LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION

Aux prix du tarif suivant •

	PAR Mot. fr. c.
Algérie et Tunisie (Dépêche simple, 1 franc)	0 10
Aden	4 [illegible]
Afrique australe ; Zanzibar	9 80
— Mozambique	10 60
— San Laurenço, Marquès, Delagoa bay	10 60
— Natal : Durban	16 55
— — autres stations	10 75
— Colonie du Cap ; Toutes les stations	10 95
Amérique du Sud : Pernambuco	11 60
— Bahia et Marabam	15 60
— Rio de Janeiro et Para	17 10
— Santos, Santa-Catarina, Rio-Grande du Sud	19 60
— Toutes les autres stations du Brésil	20 10
— Uruguay : Montevideo	19 60
— — autres stations	20 10
— République Argentine : Buenos-Ayres	20 40
— — autres stations	20 90
— Valparaiso et toutes les stations du Chili	29 15
— Pérou : Iquique	26 10

	PAR Mot. fr. c.
— Pérou : Arica et Tacna	[illegible]
— Mollendo, Islay, Puno et Arequipa	[illegible]
— Lima et Callao	[illegible]
Australie ; Victoria, Tasmanie et Australie méridionale	[illegible]
— New South Wales et Queensland	[illegible]
Chine : Hong-Kong, Amoy et Shangaï	[illegible]
Cochinchine	[illegible]
Chypre : Larnaca et stations de l'île	[illegible]
Egypte : Alexandrie	[illegible]
— Caire, Suez et stations du Canal	[illegible]
Gibraltar*	[illegible]
Indes, Ouest de Chittagong	[illegible]
— Est de Chittagong et Ceylan	[illegible]
Japon	[illegible]
Java	[illegible]
Madère	[illegible]
Malte*	[illegible]
Manille	[illegible]
Maurice et Réunion (taxe d'Aden, plus 2 fr. de poste.)	[illegible]
Penang	[illegible]
Saint-Vincent et îles du Cap-Vert	[illegible]
Singapore	[illegible]

• Pour Gibraltar, ajouter à la taxe résultant du nombre effectif des mots, une taxe égale à celle de 5 mots par télégramme. (Conv., art. XVII).

Les dépêches pour Malte, l'Egypte, Aden, les Indes, les pays au delà des Indes et l'Amérique du Sud, par cette route, doivent mentionner l'indication « Vià Marseille-Bône ; » cette indication est transmise gratuitement par toutes les administrations.

Marseille, 1er avril 1883.

Par ordre,

A. L. TERNANT,

Directeur.

Appendice 1883-1884

II

PARIS

HOTELS — RESTAURANTS

CAFÉS

INDUSTRIES DIVERSES

ENVIRONS DE PARIS

VERSAILLES

MALADIES DES FEMMES

GUÉRISON SANS REPOS NI RÉGIME

PAR

Mme LACHAPELLE

Maîtresse Sage-Femme.

Les moyens employés, aussi simples qu'infaillibles, sont le résultat de longues observations pratiques dans le traitement de leurs affections spéciales : Langueurs, palpitations, débilité, faiblesses, malaises nerveux, maigreur, etc., etc.

STÉRILITÉ DE LA FEMME

CONSTITUTIONNELLE OU ACCIDENTELLE

COMPLÈTEMENT DÉTRUITE PAR LE TRAITEMENT DE

Mme LACHAPELLE

Maîtresse Sage-Femme.

Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures.

27, rue du Mont-Thabor, près les Tuileries.

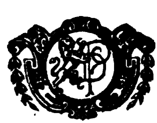
EAU ET POUDRES DENTIFRICES

Seule médaille de mérite à l'Exposition de Vienne (1873)



MAISON

DU



DOCTEUR PIERRE

De la Faculté de médecine de Paris

8, Place de l'Opéra, 8

PARIS

Agents à LONDRES, BRUXELLES, HAMBOURG et SAINT-PÉTERSBOURG

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

LE CAFÉ RICHE

RESTAURANT BIGNON PÈRE & FILS

Boulevard des Italiens et rue Le Peletier

Sur la partie de ce Boulevard, fréquentée par le monde comme il faut de tous les pays

---

MAISON DE PREMIER ORDRE

L'UNE DES PLUS ANCIENNES DE PARIS

RENDEZ-VOUS DES GENS DE DISTINCTION

Outre les salons du rez-de-chaussée, un grand nombre de salons du meilleur goût permettent d'y déjeuner et dîner en famille ou en sociétés séparées.

Les Cuisines ont une réputation européenne.

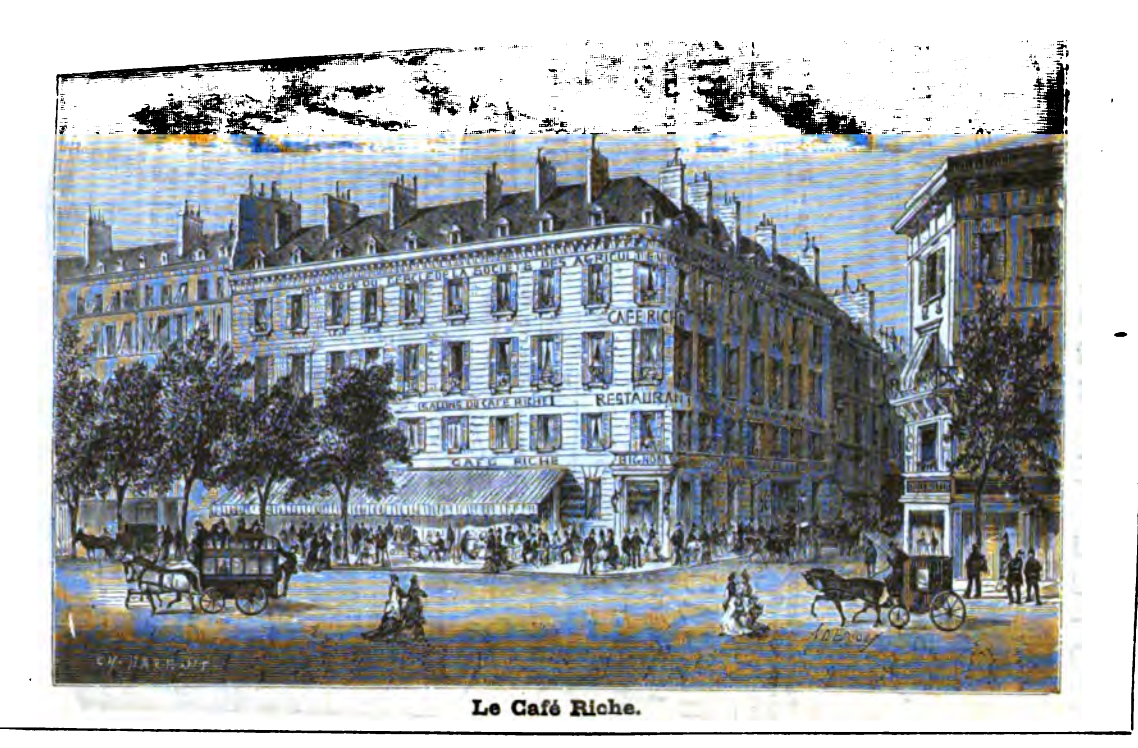
Les caves renferment les meilleurs vins de tous les grands crûs de France ; elles sont connues des gourmets du monde entier.

Pour les personnes qui ne veulent pas se donner la peine du détail de leur menu, on sert des dîners depuis le prix de 8 francs, les vins non compris.

Outre les salons du restaurant, ce magnifique Établissement possède des salles de café et des fumoirs spacieux largement aérés ; on y trouve les journaux importants de tous les pays.

Le Café Riche, propriétaire de Vignobles importants dans les contrées à vins fins de Bordeaux et dont les caves considérables s'approvisionnent directement chez les principaux propriétaires des grands vignobles de France, tient à la disposition des personnes qui fréquentent l'établissement, des vins de choix, soit en bouteilles, soit en pièces, aux prix raisonnés tels qu'ils sont cotés aux lieux de production.

Paniers de Vins fins pour Voyage ou pour Campagne, 6 ou 12 bout. assorties.



Le Café Riche.

HOTEL MALESHERBES

26, boulevard Malesherbes, 26

PRÈS DE LA MADELEINE, A PARIS

CHAMBRES DEPUIS 5 FRANCS

Appartements de Garçon

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS COMPLETS

Service particulier dans la salle à manger de chaque appartement

RESTAURANT A LA CARTE OU A L'ABONNEMENT

TABLE D'HOTE

Salon de lecture et de conversation. — Salle de bains. — Hydrothérapie complète. — Eau chaude et eau froide **à tous les étages. — Ascenseur desservant** tous les étages. — ***Porte cochère, grande cour.***

RESTAURANT DU DINER DE PARIS

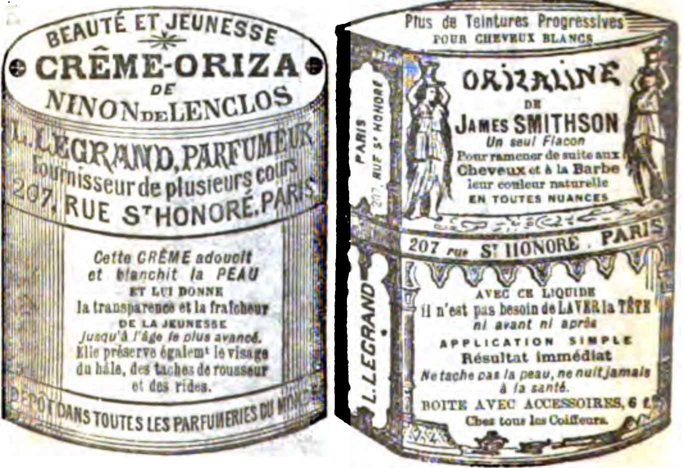
11, passage Jouffroy; 12, boulevard Montmartre.

Déjeuner, 3 fr. ; de 10 h. à 1 1/2. — Dîners, 5 fr., de 5 h. à 8 h. 1/2.

English spoken. — Man spricht Deutsch.

PARFUMERIE ORIZA DE L. LEGRAND

207, rue Saint-Honoré, Paris.



Le prix courant est envoyé franco sur demande.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

HORIZONTALES ET VERTICALES, DE 1 A 50 CHEVAUX

MACHINE VERTICALE

de 1 à 20 chevaux

Toutes ces machines sont prêtes à livrer.

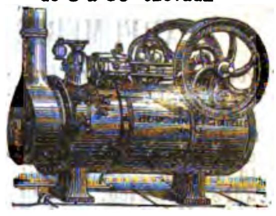


Envoi franco de tous les prospectus détaillés.

MACHINE HORIZONTALE
Chaudière à flamme directe
de 3 à 50 chevaux



MACHINE HORIZONTALE
Chaudière à retour de flamme
de 5 à 50 chevaux



MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE

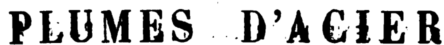
J. BOULET et Cie, Successeurs,

RUE BOINOD. 31-33, PARIS

4-6, BOULEVARD ORNANO

Anciennement 144, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1878.



DE BIRMINGHAM

recommande ses excellentes



PLUMES D'ACIER



CONNUES DU MONDE ENTIER SOUS LES

Nos 303 et 404

EN VENTE CHEZ TOUS LES PAPETIERS

Dépôt chez DELIEU et ANGOT

36, BOULEVARD SÉBASTOPOL, PARIS

ENVIRONS DE PARIS

VERSAILLES

II

FRANCE

HOTELS — RESTAURANTS — CASINOS

STATIONS THERMALES

ÉTABLISSEMENTS DIVERS CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE LOCALITÉS

AIX-LES-BAINS (SAVOIE)

CHAMBÉRY

HOTEL DE L'EUROPE

Établissement de premier ordre, 17, *rue d'Italie*, près de la *Station*. — Grands et petits appartements meublés avec soin. — Bains très luxueux et douches de vapeur dans l'hôtel. — CHAMBERY, ancienne capitale de la SAVOIE, est le point généralement choisi et celui qui convient le mieux pour s'arrêter de Paris en Italie. — A. DARDEL, propriétaire. — *English spoken.*

HOTEL DE FRANCE

Établissement de premier ordre, à proximité du débarcadère et des promenades. — Chambres et Salons. — Appartements à service confortable. — Prix modérés. — Omnibus à tous les trains.

DIJON

HOTEL DE LA CLOCHE

Tenu par Edmond GOISSET

A proximité de la gare et à l'entrée de la ville. — Appartements pour familles. — Voitures de promenades. — Omnibus à la gare. — Bonne table d'hôte. — *Man spricht Deutsch.* — *English spoken.* — Expéditions de vins de Bourgogne.

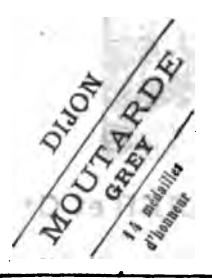
Le nouvel hôtel de la *Cloche* sera ouvert fin 1883.

HOTEL DU JURA

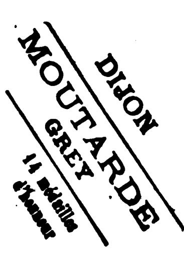
Le plus près de la gare. — MERCIER, propriétaire. — Maison de premier ordre entièrement restaurée, agrandie et meublée à neuf. Bains à tous les étages. Salons et appartements pour familles. — *English spoken.—Man spricht deutsch.*

Expéditions de vins de Bourgogne.

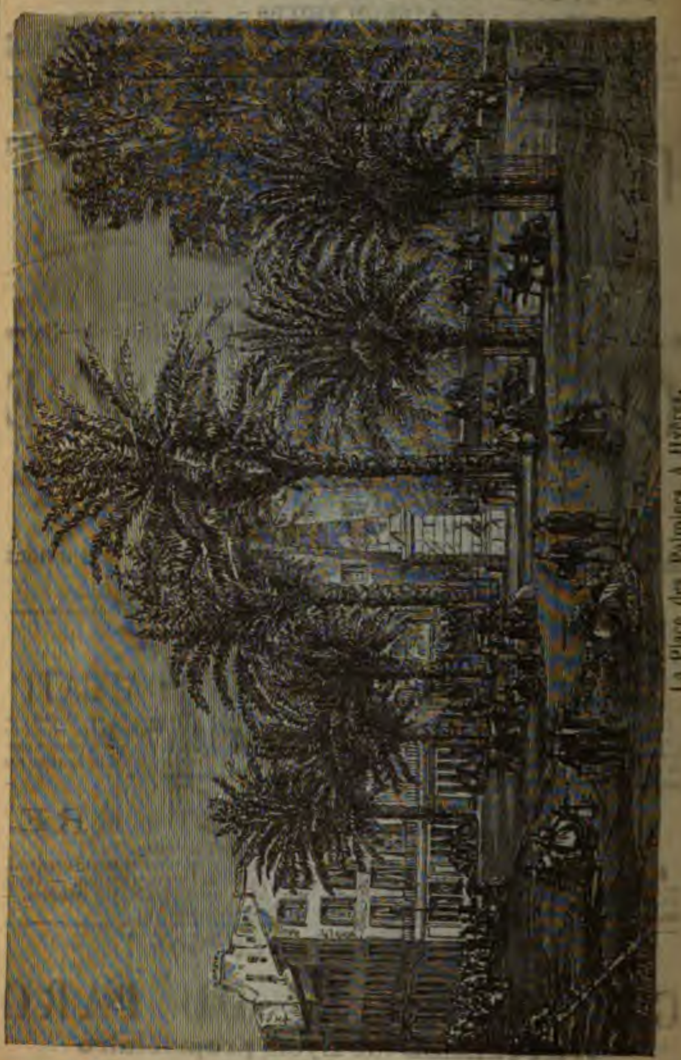
DIJON







HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)



La Place des Palmiers, à Hyères.

HYÈRES-LES-PALMIERS

(VAR)

STATION D'HIVER

Hyères est la plus ancienne station hivernale de la Méditerranée. Si le caprice ou la mode lui ont créé des rivales heureuses, cette ville n'en reste pas moins la première entre toutes pour les malades.

Située à quatre kilomètres du bord de la mer, et orientée au S.-S.-E., elle s'inonde des tièdes rayons du soleil pendant l'hiver, tandis que la verte chaîne des collines des Maures la protège contre le N.-O.

L'air d'Hyères est très pur et enrichi des aromes balsamiques des montagnes qui l'abritent. Son faible éloignement de la mer lui en laisse la vue, et spécialement celle de la rade vaste et animée, dite d'Hyères, et des riantes îles du même nom, qui la closent presque de toutes parts. Cet éloignement procure à Hyères un air plus doux, moins variable, et moins excitant que celui des autres stations du littoral.

Le chemin de fer de Toulon à Hyères qui va être continué sur le littoral, et qui correspond avec tous les trains express et directs de la grande ligne de Marseille en Italie, a une station en cette ville, qui se trouve ainsi à deux heures de Marseille.

Hyères, qui vient de contracter un emprunt de quinze cent mille francs pour créer des embellissements en faveur de ses hôtes d'hiver, possède des hôtels de premier ordre, souvent habités par des souverains, de nombreuses villas, un grand nombre de maisons garnies et de vastes boulevards éclairés à la lumière électrique.

Hyères possède également une salle de spectacle desservie par la troupe du grand Théâtre de Toulon et une musique municipale qui donne de nombreux concerts. Plusieurs jardins publics, dont un est la succursale du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne et a une superficie de 6 hectares, sont ouverts aux étrangers. Un splendide **Casino** sera inauguré en 1883, dans le magnifique *Jardin Farnoux*, récemment acquis par la Société.

Ses environs offrent les promenades les plus variées, et la plus belle végétation indigène et exotique. Ses orangers et ses dattiers n'ont pas de rivaux sur le littoral.

LYON

GRAND

HOTEL DE L'UNIVERS

EN FACE LA GARE DE PERRACHE

Seule maison située au midi

MACON

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

A 5 minutes de la station. — Le mieux situé
et le premier de la ville, en façade sur la Saône. — Interprètes.

Veuve BATAILLARD, Propriétaire

Mâcon est l'arrêt le plus central des lignes de Paris pour la Suisse, l'Italie, la Méditerranée et le Bourbonnais.

MARSEILLE

GRAND HOTEL LOUVRE ET PAIX

RÉPUTATION UNIVERSELLE — CANEBIÈRE PROLONGÉE

ASCENSEUR

Le plus grand des hôtels de Marseille ayant sa façade en plein midi.

BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Hydrothérapie à l'hôtel. — Chambres et salons. Table d'hôte, restaurants, salon de lecture et de musique. Fumoirs. Billards. Jardin d'hiver. — *Prix modérés.*

Paul NEUSCHWANDER et Cie, propriétaires.

Le Bureau délivre des billets de chemins de fer.

N. B. — Cet établissement est le seul à Marseille où les omnibus et les voitures entrent dans une cour vitrée. — *Service télégraphique à l'hôtel.*

MENTON

HOTEL DU MIDI. — PENSION

SUR LA PROMENADE DU MIDI

Magnifique vue de la mer. — *Situation exceptionnelle.*

BIGNON, Propriétaire



IV. — PAYS ÉTRANGERS

ANGLETERRE — BELGIQUE — SUISSE — ITALIE

Autriche-Hongrie — Espagne — Tunisie

ANGLETERRE

V

SUPPLÉMENT

Coton-ouate iodé Adam. — Cigarettes Schaedelin. — Curaçao d'Amsterdam. — Pharmacie Gaffard. — Plus de maux de dents. — Vinaigre et bain de Pennès. — Élixir Grez. — Vin de Chassaing. — Chemins de fer portatifs (plus de Brouettes). — Chocolat Ménier. — Loterie tunisienne.



AMSTERDAM (Hollande)



CURAÇAO ET ANISETTE



DE LA MAISON

ERVEN LUCAS BOLS

Fabrique **T. LOOTSJE**, fondée en 1575, à Amsterdam.

La seule **Maison d'Amsterdam** ayant obtenu la plus haute **récompense** de l'Exposition de Vienne, 14 Médailles or et argent à diverses **Expositions**. — Seul dépôt à Paris, **22** *bis*, **boulevard Haussmann**, et dans les **principales** maisons de Paris et des départements.

Médailles d'or et d'argent à l'Exposition universelle de Paris 1878

USINE A VAPEUR

Maison Aug. GAFFARD, à Aurillac

APERÇU DE QUELQUES PRODUITS SPÉCIAUX

Ayant obtenu les plus hautes récompenses dans toutes les **expositions** où ils ont figuré.

Gland doux et **Néomoka**, pseudo-cafés hygiéniques remplaçant avantageusement la chicorée. — **Mélanogène**, poudre pour encres noire, violette, rouge et bleue.— **Murioïde phosphoré** pour la destruction des rats.— **Extraits saccharins** pour l'obtention rapide des liqueurs de table. — **Lustro-cuivre**. — **Oxyde** d'aluminium pour affiler les rasoirs. — **Poudre vulnéraire vétérinaire**. — Produits spéciaux divers.

Usine à vapeur et maison d'expédition, enclos Gaffard, à Aurillac (Cantal)

DÉPOT GÉNÉRAL, RUE DES HALLES, 2, A PARIS

Conditions spéciales pour d'importantes commandes.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

par l'emploi de

l'ELIXIR DENTIFRICE

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)

DOM MAGUELONNE, Prieur

Deux médailles d'Or, Bruxelles 1880, les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

Prix du Flacon : 2, 4 et 8 fr.—Poudre, la boîte : 1 fr 25 et 2 fr.

Agent général : **SEGUIN**, 3, rue Huguerie, Bordeaux.

Se trouve chez tous les Parfum[rs] et Coiff[rs] de France et de l'Étranger

JL

6.6

